

La vérité sur ce qui est réellement arrivé à l'Église catholique après Vatican II

Par

F. Michael Dimond, O.S.B.

F. Peter Dimond, O.S.B.

www.vaticancatholique.com

www.vaticancatholic.com

©copyright



FIGURE 1 – Jean-Paul II à Assise en 1986 en compagnie de divers chefs de fausses religions pour un rassemblement de prière syncrétiste. Ce genre d'activité « œcuménique » a toujours été condamné par l'Église catholique. Pie XI le qualifia de rejet complet de la Foi en 1928. Ceci est une révolution contre la Foi, un nouvel Évangile. Que se passe-t-il? Lisez ce livre pour le découvrir.

Table des matières

Chapitre 0 - Glossaire des termes et principes	1
Partie 1 Exposé de la situation actuelle de l'Église catholique et de l'apostasie post-Vatican II avec des détails factuels	
Chapitre 1 - La Grande Apostasie et une Église de contrefaçon prédites dans le Nouveau Testament et dans les prophéties catholiques	11
Chapitre 2 - La version originale de la Prière à saint Michel du pape Léon XIII — une prophétie au sujet de la future Apostasie à Rome	15
Chapitre 3 - Le Message de Fatima : signe céleste marquant le commencement de la fin des temps et une prédiction de l'apostasie dans l'Église.	19
Chapitre 4 - Une liste complète des antipapes de l'histoire	29
Chapitre 5 - Le Grand Schisme d'Occident (1378-1417) et ce qu'il nous apprend sur l'apostasie post-Vatican II	31
Chapitre 6 - L'Église catholique enseigne qu'un hérétique cesserait d'être le pape, et qu'un hérétique ne pourrait pas être validement élu pape	40
Chapitre 7 - Les ennemis de l'Église, communistes et franc-maçons, ont fait un effort organisé pour infiltrer l'Église catholique	46
Chapitre 8 - La révolution Vatican II (1962-1965)	49
Chapitre 9 - La Révolution liturgique, une Nouvelle Messe	87
Chapitre 10 - Le nouveau rite d'Ordination	119
Chapitre 11 - Le nouveau rite de consécration des évêques	126
Chapitre 12 - Nouveaux sacrements : les changements apportés aux autres sacrements	129
Chapitre 13 - Les scandales et hérésies de Jean XXIII.	134
Chapitre 14 - Les hérésies de Paul VI (1963-1978), l'homme qui donna au monde la nouvelle messe et les enseignements de Vatican II.	146
Chapitre 15 - Les scandales et hérésies de Jean-Paul I ^{er}	165
Chapitre 16 - Les hérésies de Jean-Paul II (1978-2005) le plus grand voyageur et peut-être le plus grand hérétique de l'histoire.	170
Chapitre 17 - La révolution protestante de la secte Vatican II : la Déclaration commune de 1999 avec les luthériens sur la doctrine de la Justification	224
Chapitre 18 - La secte Vatican II contre l'Église catholique à propos de la participation à un culte non-catholique	229
Chapitre 19 - La secte Vatican II contre l'Église catholique à propos des non-catholiques recevant la sainte Communion	233
Chapitre 20 - Les Hérésies de Benoît XVI, antipape de 2005 à 2013	237
Chapitre 20 - Ce que croit réellement François (chapitre 20b)	290
Chapitre 21 - Réfutations des objections les plus courantes contre le sédévacantisme	306

Partie 2 Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. Les fruits pourris et les scandales sans fin de la secte Vatican II prouvent que ce n'est pas l'Église catholique et que nous sommes dans la Grande Apostasie

Chapitre 22 - Le scandale sexuel à grande échelle commis par des « prêtres » Vatican II/ <i>Novus Ordo</i>	350
Chapitre 23 - Les séminaires de la secte Vatican II sont d'épouvantables cloaques d'homosexualité et d'hérésies	355
Chapitre 24 - L'idolâtrie de la secte Vatican II, et la formation de « prêtres » pour son idolâtrie dans les séminaires, est liée à son homosexualité rampante	360
Chapitre 25 - La secte Vatican II promeut l'idolâtrie par son adoration généralisée de l'homme, par son adoration particulière de l'homme dans la Nouvelle Messe, et par son acceptation des religions idolâtres	363
Chapitre 26 - L'état déplorable des paroisses et lycées « catholiques »	370
Chapitre 27 - L'état déplorable des universités « catholiques »	374
Chapitre 28 - Le fiasco de l'annulation — L'acceptation de facto du divorce et du remariage par la secte Vatican II	379
Chapitre 29 - L'état déplorable des universités « catholiques »	383
Chapitre 30 - On peut être pro-avortement tout en faisant partie de la secte Vatican II	385
Chapitre 31 - La secte Vatican II met littéralement les convertis à la porte	390
Chapitre 32 - Les ordres religieux dans la secte Vatican II sont totalement apostats.	391
Chapitre 33 - Informations choquantes résumant l'apostasie des diocèses, des fidèles, du clergé, des ordres religieux, etc., de la secte Vatican II.	404
Chapitre 34 - L'apostasie de la hiérarchie et de membres importants de la secte Vatican II - C'est ça votre hiérarchie?	418
Chapitre 35 - EWTN : Le Réseau « Catholique » Mondial et le Mouvement Charismatique	436

Partie 3 La résistance traditionaliste - quelques sujets relatifs à ceux qui ont compris, à un degré ou un autre, que l'église post-Vatican II doit être résistée ou rejetée

Chapitre 36 - Les fausses apparitions de Bayside, à New York	445
Chapitre 37 - Que dit Medjugorje? Son message prouve que c'est aussi une fausse apparition	453
Chapitre 38 - Vatican II était-il infaillible? Si vous croyez que Paul VI était un vrai pape, alors oui	454
Chapitre 39 - Paul VI met fin à un mythe faux-traditionaliste très populaire et significatif en déclarant que Vatican II et la Nouvelle Messe sont obligatoires	464
Chapitre 40 - Dossier sur les positions de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X (FSSPX)	466
Chapitre 41 - La dévotion à la Divine Miséricorde de Sœur Faustine est à fuir	475
Chapitre 42 - La Planification Familiale Naturelle est un péché; un contrôle des naissances	478
Chapitre 43 - Toute la vérité sur la consécration et la conversion de la Russie et l'imposteur sœur Lucie	487
Chapitre 44 - La secte Vatican II est-elle la Prostituée de Babylone prophétisée dans l'Apocalypse?	531
Chapitre 45 - Le code Antéchrist : La choquante vérité – Jean-Paul II prêchait que l'homme est Dieu – La doctrine de l'Antéchrist en plein Vatican	546

Notes568

Glossaire des termes et principes

Sommaire

0.1	Papauté	2
0.2	Magistère	2
0.3	<i>Ex cathedra</i>	2
0.4	Révélation divine / dogme	2
0.5	Hérétique	3
0.6	Schismatique	3
0.7	Apostat	3
0.8	Antipape	3
0.9	Sedevacante ; position sédévacantiste	3
0.10	Vatican II	3
0.11	Secte Vatican II	3
0.12	<i>Novus Ordo Missae</i>	4
0.13	<i>Église Novus Ordo</i>	4
0.14	Catholique traditionnel	4
0.15	Faux traditionaliste	4
0.16	Œcuménisme	4
0.17	Les religions non-catholiques sont fausses / Il n'y a pas de salut en dehors de l'Église catholique	4
0.18	Paganisme / le culte d'autres dieux	5
0.19	Islam	5
0.20	Judaïsme	5
0.21	Orthodoxie / orthodoxes orientaux	6
0.22	Protestants	6
0.23	Les catholiques ne peuvent prendre part à un culte non-catholique	6
0.24	L'hérésie peut être manifestée par un acte	6
0.25	L'Église catholique rejette tous ceux qui ont des vues opposées	7
0.26	Rejeter un dogme de l'Église catholique, c'est rejeter toute la foi, puisque le Christ est le garant des ces dogmes	7
0.27	Les catholiques ne tiennent pas communion avec les hérétiques	8
0.28	Il faut résister aux clercs, y compris aux évêques et papes, s'ils s'écartent de la foi ; ils perdent automatiquement leurs fonctions s'ils deviennent hérétiques publics	8
0.29	Indéfectibilité	9

Nous espérons que ce **glossaire des termes et principes** apportera une aide rapide à ceux qui ne sont pas familiers avec certaines des phrases, sujets ou principes fréquemment abordés dans ce livre. Puisque nous ressentons qu'il est plus avantageux ainsi, ce glossaire a été arrangé par thèmes plutôt que par ordre alphabétique.

Papauté

la fonction d'un pape (successeur de saint Pierre) qui fut fondée par Jésus-Christ sur saint Pierre comme tête de l'Église chrétienne (Mat. 16 :18-20; Jean 21 :15-17). Les évêques de Rome sont les successeurs de saint Pierre. Ils tiennent la même primauté dans l'Église chrétienne que celle que tenait saint Pierre dans l'Église apostolique.

Magistère

l'autorité enseignante de l'Église catholique, exercée par un pape lorsqu'il proclame un dogme avec l'autorité de la papauté. Les prononcements d'un vrai pape ne sont pas tous des enseignements du Magistère. Un pape parle magistériellement quand il réunit certaines conditions (tel que défini par le concile Vatican I). Ceux qui sont fidèles au Magistère sont ceux qui sont fidèles à ce que tous les papes à travers l'histoire ont enseigné dogmatiquement ou présenté comme ayant toujours été tenu par l'Église catholique.

Ex cathedra

Latin pour « *depuis la chaire.* » Se réfère au pape lorsqu'il parle infailliblement depuis la Chaire de saint Pierre et remplit les conditions pour un prononcement infaillible. C'est hérésie et péché mortel que de nier un prononcement *ex cathedra* d'un pape, lequel est irréfutable (inchangeable), puisqu'il constitue le dogme que le Christ a révélé à l'Église.

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, Sess. 4, chap. 4, 1870 : « ...lorsque le pontife romain parle ex cathedra [depuis la chaire de St. Pierre], c'est-à-dire lorsque, remplissant sa charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, il définit, en vertu de sa suprême autorité apostolique, qu'une doctrine en matière de foi ou de morale doit être tenue par toute l'Église, il jouit, en vertu de l'assistance divine qui lui a été promise en la personne de saint Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que soit pourvue son Église lorsqu'elle définit la doctrine sur la foi ou la morale; par conséquent, ces définitions du pontife romain sont irréfutables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Église. » ^[1]

Révélation divine / dogme

la vérité de Jésus-Christ est l'enseignement de la Révélation divine. L'Église catholique enseigne que les deux sources de la Révélation divine sont la sainte Écriture et la sainte Tradition; leur contenu véritable est présenté par le Magistère de l'Église catholique. La Révélation divine prit fin avec la mort du dernier apôtre. Le dogme est immuable. Lorsqu'un pape définit un dogme, il ne rend pas un dogme vrai à partir de ce moment-là, mais il déclare solennellement, sans se tromper, *ce qui a toujours été vrai depuis la mort du dernier apôtre*. On doit croire aux dogmes tels que l'Église « les a présentés une fois pour toutes, » sans s'en écarter pour parvenir à « une compréhension plus poussée. »

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, Sess. 3, chap. 4, sur la foi et la raison; 1870, *ex-cathedra* : « En conséquence, le sens des dogmes sacrés qui doit être conservé à perpétuité est celui que notre Mère la sainte Église a présenté une fois pour toutes et jamais il n'est loisible de s'en écarter sous le prétexte ou au nom d'une compréhension plus poussée. » ^[2]

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, Sess. 3, chap. 4, can. 3 : « Si quelqu'un dit qu'il est possible que les dogmes proposés par l'Église se voient donner parfois, **par suite du progrès de la science**, un sens **différent** de celui que l'Église a compris et comprend encore, **qu'il soit anathème.** » ^[3]

Hérétique

une personne baptisée qui rejette un dogme de l'Église catholique. Les hérétiques sont automatiquement excommuniés de l'Église (*ipso facto*/par le fait même) sans aucune déclaration, pour avoir rejeté un enseignement autoritaire de la Foi.

Pape Léon XIII, *Satis Cognitum* ; 29 juin 1896 : « De ce que quelqu'un, dit-il, ne croit point ces erreurs (à savoir les hérésies qu'il vient d'énumérer), il ne s'ensuit pas qu'il doive se croire et se dire chrétien catholique. Car il peut y avoir, il peut surgir d'autres hérésies qui ne soient pas mentionnées dans cet ouvrage, et **quiconque embrasserait l'une d'entre elles, cesserait d'être chrétien catholique.** » ^[4]

Pape St. Pie X, *Editae Saepe* ; 26 mai 1910 : « C'est un fait certain, bien établi, **qu'aucun autre crime n'offense si sérieusement Dieu et ne provoque Sa plus grande colère que le vice de l'hérésie.** » ^[5]

Schismatique

une personne baptisée qui refuse la communion avec un vrai pape ou avec de vrais catholiques. Aussi, les schismatiques sont presque toujours également des hérétiques. Les schismatiques encourent aussi l'excommunication automatique.

Apostat

une personne baptisée qui ne nie pas simplement une ou plusieurs vérités de la foi catholique, mais qui abandonne complètement la Foi chrétienne. Les apostats encourent aussi l'excommunication automatique.

Antipape

une personne prétendant faussement être le pape (c.-à-d. une personne prétendant faussement être l'évêque de Rome). Il y a eu plus de quarante antipapes dans l'histoire de l'Église, dont certains ont régné à Rome. Ce livre prouve que la révolution Vatican II a été introduite par des hommes qui sont et étaient des antipapes, se présentant faussement comme vrais papes.

Sedevacante ; position sédévacantiste

Sede est le latin pour « chaire » et *Vacante* est le latin pour « vide. » Une période *sedevacante* est une période où il n'y a pas de pape : la Chaire de saint Pierre est vide. Cela se produit habituellement après la mort d'un pape ou après la démission de celui-ci ; ceci s'est produit plus de deux cent fois dans l'histoire de l'Église, et parfois durant plusieurs années. Les docteurs de l'Église enseignent, de plus, que la Chaire de Pierre deviendrait vacante si un pape devenait hérétique manifeste. La position sédévacantiste décrit la position des catholiques traditionnels soutenant que la Chaire de saint Pierre est présentement vacante, parce qu'il peut être prouvé que l'homme à Rome est un hérétique public, et n'est donc pas un vrai pape.

Vatican II

un concile qui s'est déroulé de 1962 à 1965. Vatican II prétendait être un concile général de l'Église catholique, mais c'était en réalité un « concile de voleur, » révolutionnaire, qui a enseigné des doctrines condamnées par l'Église catholique. Vatican II a introduit une nouvelle religion, et est responsable des incroyables fruits pourris et changements révolutionnaires qui s'en sont suivis.

Secte Vatican II

ce terme décrit l'Église de contrefaçon qui émergea depuis Vatican II, prophétisée dans les prophéties catholiques et la sainte Écriture. Ce livre prouve de façon détaillée que cette secte de contrefaçon est en proie à

l'hérésie, à l'apostasie et aux scandales les plus affligeants. La secte Vatican II n'est pas l'Église catholique, mais la contrefaite du Diable qui vise à égarer les gens durant la Grande Apostasie.

Novus Ordo Missae

latin pour *Nouvelle Ordre de la Messe* ; se réfère à la nouvelle messe promulguée par Paul VI, le 3 avr. 1969.

Église Novus Ordo

comme employé dans ce livre, c'est le synonyme du terme « secte Vatican II, » qui décrit l'Église de contrefaçon Vatican II, la Nouvelle Messe et ceux qui y adhèrent.

Catholique traditionnel

une personne tout simplement catholique, qui adhère à la foi catholique de tous les temps, qui adhère à tous les dogmes proclamés par les papes et aux rites traditionnels de l'Église. Un catholique traditionnel n'accepte pas la fausse religion Vatican II, ni la Nouvelle Messe (le *Novus Ordo*), car ce sont des nouveautés opposées à l'enseignement catholique.

Faux traditionaliste

une personne qui adhère *de certaines façons* à la foi catholique traditionnelle (comme la résistance à l'œcuménisme ou à des aspects de Vatican II), mais qui maintient en même temps quelque allégeance à la secte Vatican II. L'allégeance des « faux-traditionalistes » à la secte Vatican II, consiste généralement dans le fait qu'ils acceptent comme vrais papes les « papes » post-Vatican II, alors qu'il peut être prouvé que les « papes » post-Vatican II sont des antipapes (comme ce livre le montre).

Œcuménisme

se réfère à l'enseignement de Vatican II et des « papes » après Vatican II, visant à respecter, s'unir avec, prier avec, et estimer les fausses religions. L'« œcuménisme » tel que pratiqué et enseigné par la secte Vatican II, est directement condamné par l'enseignement catholique, les papes et toute la tradition de l'Église. Il place la vraie Religion sur un même pied d'égalité avec les fausses religions, et le vrai Dieu sur un même pied d'égalité avec les faux dieux. L'œcuménisme de la secte Vatican II est exposé en détails dans ce livre. Certains disent que l'œcuménisme, strictement parlant, se réfère à la pratique hérétique qui vise à s'unir aux sectes protestantes et schismatiques, tandis que le dialogue interreligieux se réfère à la même pratique avec des religions non-chrétiennes. Mais les deux termes sont synonymes aujourd'hui.

CONCEPTS CATHOLIQUES CONCERNANT LES RELIGIONS NON-CATHOLIQUES

Les religions non-catholiques sont fausses / Il n'y a pas de salut en dehors de l'Église catholique

L'Église catholique enseigne dogmatiquement qu'il n'y a qu'une seule religion véritable et un seul vrai Dieu. L'Église enseigne que toutes les religions non-catholiques sont fausses et appartiennent au Diable. C'est un dogme de la foi catholique qu'en dehors de l'Église catholique il n'y a pas de salut (*extra ecclesiam nulla salus*). Ceci fut défini sept fois par des papes parlant *ex cathedra*.

Pape St. Grégoire le Grand, cit. *Summo Iugiter Studio* ; 590-604 : « La sainte Église universelle enseigne qu'il n'est pas possible d'adorer vraiment Dieu sauf en elle, et affirme que tous ceux qui sont en dehors d'elle ne seront pas sauvés. » ^[6]

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, « Cantate Domino » ; 1441, *ex cathedra* : « La sainte Église romaine croit fermement, professe et prêche qu'aucun de ceux qui se trouvent en dehors de l'Église catholique, non seulement païens mais encore juifs ou hérétiques et schismatiques ne peuvent de-

venir participants à la vie éternelle, mais iront dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges à moins qu'avant la fin de leur vie ils ne lui aient été agrégés [attachés]; elle professe aussi que l'unité du corps de l'Église a un tel pouvoir que les sacrements de l'Église n'ont d'utilité en vue du salut que pour ceux qui demeurent en elle, pour eux seuls jeûnes, aumônes et tous les autres devoirs de la piété et exercices de la milice chrétienne enfantent les récompenses éternelles, et que personne ne peut être sauvé, si grandes que soient ses aumônes, même s'il verse son sang pour le nom du Christ, s'il n'est pas demeuré dans le sein et dans l'unité de l'Église catholique. » ^[7]

Paganisme / le culte d'autres dieux

Le terme paganisme se réfère aux fausses religions polythéistes, tels que le bouddhisme, l'hindouisme, etc. L'Église catholique enseigne que les dieux adorés par les membres de religions païennes (qui rendent culte à divers dieux) sont des démons.

Psa. 95 :5 - « Parce que tous les dieux des nations sont des démons... »

1 Cor. 10 :20 - « Mais ce qu'immolent les gentils, ils l'immolent aux démons et non à Dieu. Or je désire que vous n'ayez aucune société avec les démons... »

Pape Pie XI, *Ad Salutem* ; 20 avr. 1930 : « ...toutes les contraintes et la folie, tous les outrages et la luxure, introduits dans la vie d'un homme par les démons, à travers le culte de faux dieux. » ^[8]

Islam

une fausse religion révélée par le faux prophète Mahomet. Ses disciples sont appelés musulmans et suivent un livre appelé *le Coran*. Les musulmans rejettent la Trinité et la Divinité du Christ. Selon l'enseignement catholique, l'islam est une abomination et une secte diabolique (c.-à-d. une secte qui vient du Diable). Les musulmans sont des non-croyants (des infidèles) qui ont besoin d'être convertis pour le salut.

Pape Eugène IV, *Concile de Bâle* ; 1434 : « ...puisqu'il faut espérer que... viendra la conversion à la foi catholique de la plupart de ceux qui appartiennent **à la secte impie [abominable] de Mahomet.** » ^[9]

Pape Calixte III ; 1455 : « Je m'engage à... exalter la vraie Foi, et extirper d'Orient **la secte diabolique [islam] de l'infidèle et réprouvé Mahomet.** » ^[10]

La secte Vatican II fait des louanges à l'islam et la considère comme une religion bonne.

Judaïsme

la religion qui rejette Jésus-Christ en tant que Messie et qui tentent de pratiquer l'ancienne Loi donnée par la médiation de Moïse. Le judaïsme soutient que le Messie n'est pas encore venu, qu'il doit venir pour la première fois. L'Église catholique enseigne que l'ancienne Loi a été révoquée par la venue du Christ, que c'est un péché mortel que de continuer à l'observer (Concile de Florence), et que les adhérents de la religion juive ne seront pas sauvés à moins qu'ils ne se convertissent à Jésus-Christ et à la foi catholique.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence* ; 1441, ex-cathedra : « La sainte Église romaine croit fermement, professe et enseigne que les prescriptions légales de l'Ancien Testament qui se divisent en cérémonies, saints sacrifices, sacrements... une fois venu notre Seigneur Jésus Christ... ont pris fin et qu'ont commencé les sacrements du Nouveau Testament... Donc elle dénonce comme étrangers à la foi du Christ tous ceux qui depuis ce temps-là (la promulgation de l'Évangile) observent la circoncision, le sabbat et les autres prescriptions légales, et affirme qu'ils ne peuvent pas du tout avoir part au salut éternel... » ^[11]

Pape Benoît XIV, *A Quo Primum* ; 14 juin 1751 : « Assurément, ce n'est pas en vain que l'Église ait instauré la prière universelle offerte aux juifs infidèles, du lever du soleil jusqu'à son couchant, afin qu'ils puissent être sauvés, de leurs ténèbres à la lumière de la vérité. » ^[12]

Orthodoxie / orthodoxes orientaux

les partisans du schisme de l'Église catholique qui se déroula en 1054. Les « orthodoxes » rejettent le dogme de la papauté, l'infaillibilité papale et les treize derniers conciles dogmatiques de l'Église. Ils autorisent également le divorce et le remariage. Ils sont considérés comme des hérétiques et des schismatiques dans l'enseignement catholique. Ils ont besoin d'être convertis pour l'unité et le salut.

Pape Benoît XIV, *Allatae Sunt* ; 26 juil. 1755 : « En premier lieu, le missionnaire qui essaie, avec l'aide de Dieu, de ramener dans l'unité les schismatiques grecs et orientaux, devrait concentrer tous ses efforts dans l'unique objectif de les délivrer des doctrines en désaccord avec la foi catholique. » ^[13]

Néanmoins, la secte Vatican II dit que les « orthodoxes » n'ont pas besoin d'être convertis pour le salut. Elle enseigne qu'ils font partie de la véritable Église et qu'ils sont sur la voie du salut (comme prouvé dans ce livre).

Protestants

les adeptes des sectes qui se séparèrent de l'Église catholique depuis la révolte de Martin Luther en 1517. Les protestants rejettent le dogme catholique dans un ou plusieurs domaines. Celui qui rejette ou proteste contre n'importe quel dogme catholique est un hérétique et est automatiquement (*ipso facto*) excommunié. Les protestants rejettent généralement les dogmes catholiques sur la prêtrise, la messe, les sacrements, la papauté, la nécessité de la foi et des œuvres, l'intercession des saints, etc.

Pape Pie XI, *Rerum omnium perturbationem* ; 26 jan. 1923 : « ...les hérésies engendrées par la Réforme [protestante]. C'est dans ces hérésies que l'on découvre dans l'humanité les débuts de son apostasie de l'Église... » ^[14]

Pape Léon XII, *Ubi Primum* ; 5 mai 1824 : « Il est impossible au Dieu véritable — la Vérité même, le meilleur, le plus sage Dispensateur, et le Rémunérateur des hommes bons — d'approuver toutes les sectes qui professent de faux enseignements souvent incompatibles et contradictoires entre eux, et de conférer à leurs membres des récompenses éternelles... par foi divine nous tenons un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême... C'est pourquoi nous professons qu'il n'y a pas de salut en dehors de l'Église. » ^[15]

Or, la secte Vatican II soutient que le protestantisme n'est pas une hérésie, que les protestants ne sont pas hérétiques, que leurs sectes sont des moyens de salut et font partie de la véritable Église.

D'AUTRES CONCEPTS CATHOLIQUES IMPORTANTS EMPLOYÉS TOUT AU LONG DE CE LIVRE

Les catholiques ne peuvent prendre part à un culte non-catholique

Avant Vatican II, tous les manuels de théologie morale catholique réitéraient l'enseignement traditionnel de l'Église, à savoir que c'est péché mortel contre la loi divine de participer à un culte non-catholique. Après Vatican II, cette activité mortellement pécheresse est officiellement encouragée (voir, par ex., la section de ce livre intitulée *La secte Vatican II face à l'Église catholique sur la participation à un culte non-catholique*).

Pape Pie XI, *Mortalium Animos* ; 6 jan. 1928 : « On comprend donc, Vénérables Frères, pourquoi ce Siège Apostolique n'a jamais autorisé ses fidèles à prendre part aux congrès des non-catholiques... » ^[16]

L'hérésie peut être manifestée par un acte

Tandis que certaines personnes manifestent leur hérésie par des déclarations écrites ou orales, la plupart des déclarations hérétiques et apostates se manifestent par un acte, non par la parole. Les gens manifestent leur hérésie et leur apostasie en allant rendre culte dans des temples non-catholiques, telles que la synagogue ou la mosquée, ou en rejoignant les protestants et les schismatiques qui rendent culte dans leurs églises.

St. Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, Pt. I-II, Q. 103, art. 4 : « Toutes les cérémonies sont des protestations de la foi en quoi consiste le culte divin intérieur. On peut professer sa foi intérieure par des actes aussi bien que par des paroles, et dans les deux cas il y a péché mortel si l'on affirme une erreur. » ^[17]

C'est pourquoi saint Thomas d'Aquin enseigne que si quelqu'un venait à rendre culte sur le tombeau de Mahomet, il serait un apostat. Un tel **acte** montrerait à lui seul qu'il n'a pas la foi catholique et qu'il accepte la fausse religion islamique.

St. Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, Pt. II, Q. 12, art. 1, obj. 2 : « Et si quelqu'un ...adorait le sépulcre de Mahomet, il serait réputé apostat. » ^[18]

Pape Pie IX, *Ineffabilis Deus* ; 8 déc. 1854, définition de l'Immaculée Conception : « ...de plus, par le fait même, ils encourent les peines portées par le droit **s'ils osent manifester par parole, par écrit ou par quelque signe extérieur**, ce qu'ils pensent intérieurement [de contraire à ce décret]. » ^[19]

Nous voyons ici que l'hérésie contre le dogme de l'Immaculée Conception peut être signifiée par la parole, l'écrit et « quelque signe extérieur. » En fait, dans son livre *Les principes de la théologie catholique*, Benoît XVI reconnaît que les actes et gestes œcuméniques que fait la secte post-Vatican II envers les schismatiques orientaux, signifient précisément que (selon la secte Vatican II) les schismatiques n'ont pas besoin d'accepter la primauté papale :

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*, p. 221 : « **Mais d'un autre côté, il ne peut absolument pas considérer la manière dont se présente la primauté aux XIX^e et XX^e siècles comme étant la seule possible et qui s'imposerait à tous les chrétiens. Les gestes symboliques de Paul VI, jusqu'à son agenouillement devant le représentant du patriarche œcuménique [le patriarche schismatique Athénagoras], veulent justement exprimer cela...** » ^[20]

Nous en discuterons davantage dans le livre, mais c'est un incroyable aveu de l'ancien chef de la secte Vatican II ; à savoir que les actes œcuméniques constituent une hérésie contre la primauté papale. C'est un clair exemple d'hérésie manifestée par un acte.

L'Église catholique rejette tous ceux qui ont des vues opposées

Ceux qui rejettent l'enseignement dogmatique de l'Église catholique sont condamnés, anathématisés et rejetés par l'Église.

Pape Pélage II, Lettre (1) *Quod ad dilectionem* ; 585 : « Mais si quelqu'un suggère ou croit ou prétend enseigner le contraire de cette foi, qu'il sache qu'il est condamné et aussi anathématisé selon l'opinion des mêmes Pères. » ^[21]

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, « Cantate Domino » ; 1441 : « Donc tous ceux qui pensent des choses opposées ou contraires, l'Église les condamne, les réprovoque, les anathématise et les dénonce comme étrangers au corps du Christ qu'est l'Église. » ^[22]

Rejeter un dogme de l'Église catholique, c'est rejeter toute la foi, puisque le Christ est le garant des ces dogmes

Pape Léon XIII, *Satis Cognitum* ; 29 juin 1896 : « ... peut-il être permis à qui que ce soit de repousser quelque-une de ces vérités, sans se précipiter ouvertement dans l'hérésie, sans se séparer de l'Église et sans répudier en bloc toute la doctrine chrétienne? Car telle est la nature de la foi que rien n'est plus impossible que de croire ceci et de rejeter cela... Au contraire, celui qui, même sur un seul point, refuse son assentiment aux vérités divinement révélées, très réellement abdique tout à fait la foi, puisqu'il refuse de se soumettre à Dieu en tant qu'il est la souveraine vérité et le *motif propre de foi*. » ^[23]

Pape Léon XIII, *Satis Cognitum* ; 29 juin 1896 : « Pénétrée à fond de ses principes et soucieuse de son devoir, l'Église n'a jamais rien eu de plus à cœur, rien poursuivi avec plus d'effort, que de

conserver de la façon la plus parfaite l'intégrité de la foi. C'est pourquoi elle a regardé comme des rebelles déclarés, et chassé loin d'elle tous ceux qui ne pensaient pas comme elle, sur n'importe quel point de sa doctrine. Les Ariens, les Montanistes, les Novatiens, les Quartodécimans, les Eutychiens n'avaient assurément pas abandonné la doctrine catholique tout entière, mais seulement telle ou telle partie : et pourtant qui ne sait qu'ils ont été déclarés hérétiques et rejetés du sein de l'Église ? Et un jugement semblable a condamné tous les auteurs de doctrines erronées qui ont apparu dans la suite aux différentes époques de l'histoire. Rien ne saurait être plus dangereux que ces hérétiques qui, conservant en tout le reste l'intégrité de la doctrine, **par un seul mot, comme par une goutte de venin**, corrompent la pureté et la simplicité de la foi que nous avons reçue de la tradition dominicale, puis apostolique. » [24]

Les catholiques ne tiennent pas communion avec les hérétiques

Tous ceux qui rejettent la foi de l'Église catholique sont en dehors de sa communion, des étrangers ; les vrais catholiques ne doivent tenir aucune communion avec ceux-ci.

Pape Léon XIII, *Satis Cognitum* ; 29 juin 1896 : « Telle a été toujours la coutume de l'Église, appuyée par le jugement unanime des saints Pères, lesquels ont toujours regardé comme exclu de la communion catholique ET HORS DE L'ÉGLISE QUICONQUE SE SÉPARE LE MOINS DU MONDE DE LA DOCTRINE ENSEIGNÉE PAR LE MAGISTÈRE AUTHENTIQUE. » [25]

Pape St. Léon le Grand, *Sermon* 129 : « C'est pourquoi, puisqu'en dehors de l'Église catholique, il n'y a rien de parfait, rien d'inviolé... **nous ne nous assimilons en aucune façon à ceux qui sont divisés de l'unité du Corps du Christ ; nous ne sommes unis dans aucune communion.** » [26]

Il faut résister aux clercs, y compris aux évêques et papes, s'ils s'écartent de la foi ; ils perdent automatiquement leurs fonctions s'ils deviennent hérétiques publics

Code de Droit canonique de 1917, can. 188.4 : « En vertu de la renonciation tacite admise *ipso jure*, **sont vacants « ipso facto » et sans aucune déclaration, quelque office que ce soit si le clerc :** ... (4) Apostasie publiquement la foi catholique. » [27]

Pape Léon XIII, *Satis Cognitum* ; 29 juin 1896 : « Nul ne peut donc avoir part à l'autorité s'il n'est uni à Pierre, **car il serait absurde de prétendre qu'un homme exclu de l'Église a l'autorité dans l'Église.** » [28]

Qu'est-ce qu'une défection publique de la foi ?

Code de Droit Canonique de 1917, can. 2197.1 : « Le délit est : (1) *public* s'il est déjà divulgué, ou s'il s'est produit ou se présente dans des circonstances telles, qu'on puisse juger avec prudence qu'il doit facilement être divulgué... » [29]

St. Robert Bellarmin, cardinal et docteur de l'Église, *De Romano Pontifice*, L. II, chap. 30 : « Enfin, les saints Pères enseignent à l'unanimité que non seulement les hérétiques sont en dehors de l'Église, mais qu'ils sont aussi privés « ipso facto » de toute dignité et juridiction ecclésiastique. »

Dom Prosper Guéranger, *L'Année Liturgique*, Vol. 4, p. 379, sur la façon dont un laïque du V^e siècle a résisté et condamné Nestorius, son évêque, quand celui-ci afficha une hérésie manifeste : « C'est alors que Satan produisit Nestorius... **intrônisé dans la Chaire de Constantinople...** Dans l'année même de son exaltation, le jour de Noël 428, Nestorius, profitant du concours immense des fidèles rassemblés pour fêter l'enfantement de la Vierge-mère, **laissa échapper du haut de la chaire épiscopale cette parole de blasphème** : "Marie n'a point enfanté Dieu ; son fils n'était qu'un homme, instrument de la Divinité." A ces mots, un frémissement d'horreur parcourut la multitude. **Eusèbe, simple laïque, s'éleva pour exprimer l'indignation générale, et protesta contre cette impiété.** Bientôt, une protestation plus explicite fut rédigée et diffusée au nom des membres de cette Église désolée, **jetant l'anathème sur quiconque oserait dire** : "Autre est le Fils unique du Père, autre celui de la vierge Marie." **Cette attitude généreuse fut la sauvegarde de Byzance, et lui valut l'éloge des papes et des conciles.** Quand le pasteur se change en loup, le premier devoir du troupeau est de se défendre lui-même. » [30]

Pape St. Célestin, cit. St. Robert Bellarmin : « **L'autorité de Notre Siège Apostolique** a déterminé que l'évêque, le clerc ou le simple chrétien qui a été déposé ou excommunié par Nestorius ou ses partisans **après que ce dernier ait commencé à prêcher l'hérésie, ne seront considérés ni comme déposés ni comme excommuniés. Car celui qui a fait défection de la foi par de tels prêches, ne peut déposer ou excommunier personne.** » ^[31].

St. Robert Bellarmin, *De Romano Pontifice*, II-30 : « **Un pape qui est un hérétique manifeste cesse automatiquement (per se) d'être le pape et la tête**, de la même façon qu'il cesse automatiquement d'être un chrétien et un membre de l'Église. C'est pourquoi il peut être jugé et puni par l'Église. *C'est l'enseignement de tous les anciens Pères*, qui enseignent que les hérétiques manifestes perdent immédiatement toute juridiction. »

St. Robert Bellarmin, *De Romano Pontifice*, II-30 : « **Ce principe est très certain. Le non-chrétien ne peut en aucun cas être pape, comme l'admet lui-même Cajetan (ib. c. 26). La raison en est qu'il ne peut pas être la tête de ce dont il n'est pas un membre ; or celui qui n'est pas chrétien n'est pas membre de l'Église, et un hérétique manifeste n'est pas un chrétien, comme l'enseignent clairement St. Cyprien (lib. 4, Epist. 2), St. Athanase (Scr. 2 cont. Arian.), St. Augustin (lib. De Grat. Christ. cap. 20), St. Jérôme (contra Lucifer) et d'autres ; par conséquent l'hérétique manifeste ne peut pas être pape.** »

St. François de Sales, Docteur de l'Église, *Les Controverses* ; 17 siècle, pp. 305-306 : « **...Or, quand il [le pape] est hérétique exprès, ipso facto, il tombe de son grade hors de l'Église...** » ^[32]

St. Antonin ; 1459 : « **Dans le cas où le pape deviendrait un hérétique, il se trouverait, par ce fait seul et sans aucun autre jugement, séparé de l'Église.** Une tête séparée du corps ne peut, tant qu'elle reste séparée, être la tête du même corps dont elle a été coupée. Un pape qui serait séparé de l'Église par l'hérésie, par conséquent, cesserait par ce fait seul d'être la tête de l'Église. Il ne pourrait pas être un hérétique et rester pape, car, puisqu'il est en dehors de l'Église, il ne peut pas posséder les clefs de l'Église » (*Summa Theologica*, cit. Actes de Vatican I, V. Frond pub.)

St. Robert Bellarmin, *De Romano Pontifice*, sur le jugement des hérétiques : « ...car les hommes ne sont pas tenus, ou capables de lire dans les cœurs ; mais **quand ils voient que quelqu'un est un hérétique par ses œuvres externes, ils jugent purement et simplement qu'il est un hérétique, et le condamnent comme un hérétique.** » ^[33]

Indéfectibilité

se réfère à la promesse du Christ, à savoir qu'Il sera toujours avec son Église (Mat. 28) et que les portes de l'Enfer ne peuvent pas prévaloir contre l'Église (Mat. 16). L'indéfectibilité signifie que l'Église catholique, jusqu'à la fin des temps, demeure ce qu'elle est. L'indéfectibilité de l'Église exige *qu'au moins un reste* de l'Église existera jusqu'à la fin du monde, que les enseignements officiels de l'Église ne pourront commettre d'erreur, et qu'un vrai pape n'enseignera jamais autoritairement l'erreur à l'Église toute entière. Ceci n'exclut pas des antipapes se présentant comme papes ou *une secte de contrefaçon dans les derniers jours qui réduise à un reste les adhérents de la véritable Église catholique*, ce qui est précisément annoncé pour les derniers jours et ce qui s'est passé durant la crise arienne.

Saint Athanase a dit : « Même si les catholiques fidèles à la tradition sont réduits à une poignée, ce sont eux qui sont la véritable Église de Jésus-Christ. » ^[34]

Partie 1

**Exposé de la situation actuelle de l'Église
catholique et de l'apostasie post-Vatican II avec
des détails factuels**

La Grande Apostasie et une Église de contrefaçon prédites dans le Nouveau Testament et dans les prophéties catholiques

Luc 18 :8 - « Mais quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre? »

Dans l'Évangile, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous informe que dans les derniers jours la vraie foi sera à peine trouvée sur terre. Il nous dit que « dans le lieu saint » même il y aura « l'abomination de la désolation » (Mat. 24 :15), et une tromperie si profonde que, si c'était possible, même les élus seraient trompés (Mat. 24 :24).

Mat. 24 :15 - « **Quand donc vous verrez l'abomination de la désolation, prédite par le prophète Daniel, régnant dans le lieu saint** (que celui qui lit entende). »

Mat. 24 :24-25 - « Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes ; et ils feront de grands signes et des prodiges, **en sorte que soient induits en erreur (s'il peut se faire) même les élus**. Voilà que je vous l'ai prédit. »

2 The. 2 :3-4 - « Que personne ne vous séduise en aucune manière ; car il ne viendra point, qu'auparavant ne soit venue *l'apostasie*, et que n'ait paru l'homme du péché, le fils de la perdition, qui se pose en ennemi et s'élève au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, ***jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu***, se faisant passer lui-même pour Dieu. »

En 1903, le pape saint Pie X pensait qu'on pouvait bien voir là le commencement des maux qui s'abattraient pleinement dans les derniers jours.

Pape St. Pie X, *E Supremi Apostolatus* ; 4 oct. 1903 : « **Qui pèse ces choses a droit de craindre qu'une telle perversion des esprits ne soit le commencement des maux annoncés pour la fin des temps, et comme leur prise de contact avec la terre, et que véritablement le fils de perdition dont parle l'Apôtre n'ait déjà fait son avènement parmi nous** (2 The. 2 :3). » ^[35]

Le Nouveau Testament nous indique que cette tromperie se produira au cœur même des structures physiques de l'Église, « dans le temple de Dieu » (2 The. 2 :4) et « dans le lieu saint » (Mat. 24 :15). Elle s'élèvera car les gens ne reçoivent pas l'amour de la vérité (2 The. 2 :10).

Dans 2 Thessaloniens 2, saint Paul nous dit que les derniers jours seront caractérisés par la plus grande apostasie que le monde n'aura jamais connue – pire que celle de la crise arienne du 4e siècle, durant laquelle on pouvait à peine trouver un prêtre authentiquement catholique.

P. W. Jurgens : « À un certain moment dans l'histoire de l'Église, seulement quelques années avant la prêche de Grégoire [Naziance] (380 A.D.), **le nombre d'évêques catholiques en possession de sièges, par opposition aux évêques ariens en possession de sièges, n'était peut-être pas plus élevé que quelque chose entre 1% et 3% du total.** Que la doctrine eût été déterminée par la popularité, nous serions tous aujourd'hui des négateurs du Christ et des opposants de l'Esprit-Saint. » ^[36]

P. W. Jurgens : « **À l'époque de l'Empereur Valens (4e siècle), Basile était pratiquement le seul évêque orthodoxe de tout l'Orient qui réussit à conserver la charge de son siège...** Si l'homme moderne n'y voit pas d'importance, une connaissance de l'histoire de l'arianisme devrait du moins démontrer que l'Église catholique ne tient aucun compte de la popularité et du nombre dans l'élaboration et le maintien de la doctrine : ou alors il y a longtemps que nous aurions dû abandonner Basile et Hilaire et Athanase et Libère et Ossius, et tirer notre nom d'après Arius. » ^[37]

St. Grégoire de Naziance, Contre les ariens ; 380 : « Où sont-ils ceux qui nous insultent pour notre pauvreté et sont fiers de leurs richesses ? **Ceux qui définissent l'Église par le nombre et le mépris du petit troupeau ?** » ^[38]

Si la crise arienne - simple prélude à la Grande Apostasie - fut si vaste, qu'en sera-t-il de la Grande Apostasie annoncée par Notre-Seigneur et saint Paul ?

Prophétie de St. Nicolas de Flüe (1417-1487) : « L'Église sera châtiée, parce que la majorité de ses membres, grands et petits, deviendront tellement pervertis. **L'Église sombrera de plus en plus jusqu'à ce qu'elle semble être éteinte à la fin, et que n'expire la succession de Pierre et des autres apôtres.** Mais, après cela, elle sera victorieusement exaltée à la vue de tous ceux qui doutent. » ^[39]

Saint Paul dit ensuite que cette apostasie se traduira par un homme assis dans le temple de Dieu, « se faisant passer lui-même pour Dieu. » Plus loin dans ce livre, nous prouverons que c'est exactement ce qui s'est passé lorsqu'un homme s'assit dans la Basilique saint Pierre et déclara que lui et tout un chacun est Dieu.

Père Herman Kramer, prêtre catholique, a passé trente années de sa vie à étudier et écrire un livre sur l'Apocalypse. Dans son livre, il écrit ce qui suit au sujet de la prophétie de saint Paul concernant l'Antéchrist assis dans le Temple de Dieu :

« Saint Paul dit que l'Antéchrist ira “ jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu ”... Ceci n'est pas l'ancien Temple de Jérusalem, ni un temple semblable construit par l'Antéchrist, comme l'ont pensé certains, car alors ce serait son propre temple... ce temple s'avère être une église catholique, peut-être l'une des églises de Jérusalem ou celle de **saint Pierre à Rome, qui est la plus grande église du monde et est au sens plein du mot “le Temple de Dieu.”** » ^[40]

Notez que Kramer dit que « le temple de Dieu » se réfère probablement à la Basilique saint Pierre à Rome.

Pape Pie XI, *Quinquagesimo ante* ; 23 déc. 1929 : « ... ils étaient tellement nombreux à se rendre à la Basilique saint Pierre pour l'indulgence jubilaire que Nous n'avons probablement **jamais vu ce grand temple** aussi bondé. » ^[41]

Dans *The Catholic Encyclopedia*, l'article *Antéchrist* indique que saint Bernard croyait que l'Antéchrist serait un antipape :

« ...saint Bernard parle de l'Antipape dans le passage [en tant que Bête de l'Apocalypse]. » ^[42]

Bienheureux Joachim (m. 1202) : « À la fin du monde, l'Antéchrist renversera le pape et usurpera son siège. » ^[43]

Mais que l'on croie ou non que l'Antéchrist sera un antipape, il a été clairement prédit que les forces de l'Antéchrist s'abattraient sur Rome dans les derniers jours. Le 19 septembre 1846, Notre-Dame de La Salette prophétisa que Rome perdrait la Foi et deviendrait le Siège de l'Antéchrist, dans une apostasie des derniers jours de la seule et véritable foi catholique.

Notre-Dame de La Salette ; 19 sept. 1846 : « **Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'Antéchrist... l'Église sera éclip­sée.** »

Cette saisissante prophétie coïncide avec les prophéties dans la sainte Écriture (Apo.17 et 18) qui nous informent que la ville aux sept collines (Rome) deviendra une prostituée (une contrefaçon de l'Épouse du Christ), qui commettra la fornication spirituelle (idolâtrie) et offensera le sang des saints (faux-œcuménisme). La grande prostituée prophétisée dans la Bible n'est pas l'Église catholique ; c'est une Église catholique de contrefaçon, une apostate, une fausse Épouse qui surgit dans les derniers temps pour tromper les catholiques et éclipser la vraie Église réduite à un petit restant de personnes. Dans ce livre nous présenterons les preuves écrasantes, indéniables, irréfutables, fondées sur la doctrine et sur des faits incontestables, que l'« Église » qui émergea avec le second concile du Vatican (1962-1965) n'est en aucun cas l'Église catholique, mais une Contre-Église massivement frauduleuse reniant les enseignements fondamentaux de l'Église catholique.



FIGURE 1.1 – Notre-Dame de La Salette

Nous montrerons que les hommes qui ont imposé cette nouvelle religion Vatican II et la Nouvelle Messe n'étaient absolument pas catholiques, mais des hérétiques manifestes prêchant une nouvelle religion.

En réalité, le moindre doute quant à l'authenticité du message de Notre-Dame de La Salette sera anéanti par une analyse minutieuse des preuves dans ce livre. Entre autres choses, ce livre montre, documents à l'appui, que le Vatican enseigne désormais que les juifs sont parfaitement libres de ne pas croire en Jésus-Christ.



FIGURE 1.2 – Antipape Jean-Paul II en compagnie du rabbin Elio Toaff à l'occasion de sa visite à la synagogue de Rome, le 13 avril 1986

Ceci peut en étonner certains, mais c'est un fait. Sans même considérer toutes les autres apostasies que nous couvrirons dans ce livre, ce fait prouve que les paroles de Notre-Dame sont devenues réalité : Rome (non pas l'Église catholique) a perdu la Foi (cédant la place à une secte de contrefaçon non-catholique) et est devenue le siège de l'Antéchrist.

Fin 2001, la Commission biblique pontificale a publié un livre intitulé *Le peuple Juif et ses Saintes Écritures dans la Bible chrétienne*. Le livre **prétend que l'attente continuelle des juifs pour le Messie est validée et justifiée par l'Ancien Testament**. Le porte-parole pontifical Joaquín Navarro-Valls l'expliqua : « L'espérance du Messie était justifiée dans l'Ancien Testament. ... et si l'Ancien Testament conserve sa valeur, alors il tient également cela comme valeur. Il est dit que vous ne pouvez pas juste dire que tous les Juifs ont tort et que nous avons raison. » Interrogé par des journalistes pour savoir si ses déclarations pourraient insinuer que le Messie n'est pas encore venu, Navarro-Valls répondit : « Cela signifie que ce serait mal qu'un catholique attende le Messie ; mais pas pour un juif. » Cela signifie que le Vatican soutient désormais que les juifs sont parfaitement libres de rejeter le Christ ; voilà l'enseignement des « papes » Vatican II. Rome a perdu la foi et est devenue le

siège de l'Antéchrist.

1 Jean 2 :22 – « Qui est menteur, sinon celui **qui nie que Jésus est le Christ ? Celui-là est l'Antéchrist**, qui nie le Père et le Fils. »

Comment en est-on arrivé là, et que doivent faire les catholiques ? Ce livre s'efforcera de répondre en détail à ces questions.

La version originale de la Prière à saint Michel du pape Léon XIII — une prophétie au sujet de la future Apostasie à Rome



FIGURE 2.1 – Pape Léon XIII

La version de la *Prière à saint Michel* Archange du pape Léon XIII est prophétique. Composée il y a plus de cent ans, puis supprimée, la version originale de la *Prière à saint Michel* du pape Léon XIII est une prière très intéressante et controversée concernant la situation actuelle dans laquelle se trouve la véritable Église catholique. Le 25 septembre 1888, des suites de sa messe matinale, le pape Léon XIII devint traumatisé à tel point qu'il s'évanouit. Les personnes présentes le croyaient mort. Après avoir repris connaissance, le pape fit la description d'une effrayante conversation, dont il fut témoin, provenant du tabernacle. La conversation se composait de deux voix - des voix que le pape Léon XIII identifia clairement comme étant celles de Jésus-Christ et du Diable. Le Diable se vantait de pouvoir détruire l'Église, s'il lui était accordé 75 ans (ou cent ans selon certains témoignages) pour mener son plan. Le Diable demanda aussi la permission pour « une plus grande influence sur ceux qui se donnent à mon service. » Aux exigences du Diable, il est rapporté que Notre-Seigneur ait répondu : « Il te sera donné le temps et la puissance. »

Profondément choqué par ce qu'il avait entendu, le pape Léon XIII composa la *Prière à saint Michel* (qui est aussi une prophétie), et ordonna qu'elle soit récitée après toutes les Messes Basses pour protéger l'Église des attaques de l'Enfer. Ce qui suit est la prière (notez particulièrement les parties en gras), suivie de certains de nos commentaires. **La prière a été tirée de la version en anglais du *Raccolta* (Benzinger Bros, 1930, pp. 314-315).** *The Raccolta* est une collection imprimatur de prières officielles et indulgenciées de l'Église catholique.

La prière

« Très glorieux Prince de l'armée céleste, saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat et la lutte qui est la nôtre contre les Principautés et les Puissances, contre les souverains de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans les airs. Venez en aide aux hommes, que Dieu a

créés incorruptibles, et faits à Son image et ressemblance, et rachetés à si haut prix de la tyrannie du Diable.

Combattez aujourd'hui, avec l'armée des Anges bienheureux, le combat du Seigneur, comme vous avez combattu jadis contre le chef de l'orgueil Lucifer et ses anges rebelles ; et ils n'eurent pas le dessus, et on ne trouva plus leur place dans le ciel, mais il fut jeté, ce grand dragon, l'antique serpent, celui qu'on appelle le Diable et Satan, celui qui égare le monde entier ; et il fut jeté sur la terre, et ses anges furent jetés avec lui.

Voilà que cet antique ennemi et homicide s'est dressé avec véhémence. Déguisé en ange de lumière, avec toute la horde des mauvais esprits, il parcourt et envahit la terre profondément, afin d'y effacer le nom de Dieu et de Son Christ, et de voler, tuer et perdre de la mort éternelle les âmes destinées à la couronne de la gloire éternelle. Le poison de sa malice, comme un fleuve répugnant, le dragon mal-faisant le fait couler dans des hommes à l'esprit dépravé et au cœur corrompu ; esprit de mensonge, d'impiété et de blasphème ; et souffle mortel de la luxure et de tous les vices et iniquités.

L'Église, l'épouse de l'Agneau immaculé, des ennemis très rusés l'ont saturée d'amertume et abreuvée d'absinthe, et ont posé leurs mains impies sur ses possessions les plus sacrées. Dans le Lieu saint même, là où a été établi le Siège du bienheureux Pierre et la Chaire de la Vérité pour la lumière du monde, ils ont élevé le trône de leur abominable impiété, dans le dessein inique que le pasteur ayant été frappé, le troupeau puisse être dispersé.

Soyez donc là, Chef invincible, auprès du peuple de Dieu, contre les assauts des forces spirituelles du mal, et donnez-lui la victoire. C'est vous que la sainte Église vénère comme son gardien et son patron. Vous qu'elle se fait gloire d'avoir comme défenseur contre les puissances criminelles de la terre et de l'enfer. C'est à vous que le Seigneur a confié les âmes des rachetés pour les introduire dans la céleste félicité. Conjurez le Dieu de paix d'écraser Satan sous nos pieds, afin qu'il ne puisse plus retenir les hommes dans ses chaînes, ni nuire à l'Église. Présentez au Très-Haut nos prières, afin que, bien vite, nous préviennent les miséricordes du Seigneur, et que vous saisissiez le dragon, l'antique serpent, qui est le Diable et Satan, et que vous le jetiez enchaîné dans l'abîme, en sorte qu'il ne puisse plus jamais séduire les nations. Amen.

Voici la Croix du Seigneur, fuyez, Puissances ennemies !

Il a vaincu, le Lion de la tribu de Juda, le Rejeton de David !

Que votre miséricorde, Seigneur, s'exerce sur nous !

Dans la mesure de notre espérance en vous.

Seigneur, exaucez ma prière !

Et que mon cri parvienne jusqu'à vous.

Prions

Dieu et Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous invoquons votre saint Nom, et nous lançons un appel suppliant à votre bonté : afin que par l'intercession de Marie Immaculée, Mère de Dieu et toujours Vierge, et du glorieux saint Michel Archange, vous daigniez nous accorder votre secours contre Satan et tous les autres esprits impurs qui rôdent dans le Monde pour nuire au genre humain et perdre les âmes. Par le même Christ Notre Seigneur. Amen. »

Comme on peut s'en rendre compte après avoir lu la prière (en particulier la partie en gras), le pape Léon XIII semblait avoir envisagé et prédit la Grande Apostasie ; et il semblait annoncer qu'elle serait conduite depuis Rome - Rome qui seule est « *le Lieu saint même, là où a été établi le Siège du bienheureux Pierre et la Chaire de la Vérité pour la lumière du monde.* » **Le pape Léon envisagea que cet endroit (la cité du Vatican à Rome) - où fut instituée la Chaire de Pierre par le premier pape, saint Pierre en personne, deviendrait le trône de l'abominable impiété de Satan**, dans le « *dessein inique que le pasteur (le vrai pape) ayant été frappé, le troupeau (les fidèles catholiques) puisse être dispersé.* » Ce sont les propos du pape Léon XIII.

Le pape Léon XIII n'a pas prédit la défection de l'Église catholique (ce qui est impossible, puisque les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre l'Église [Mat. 16]), ni la défection de la Chaire de Pierre (ce qui est également impossible), mais plutôt la mise en œuvre d'une religion catholique de contrefaçon, apostate, venant

de Rome, dans laquelle « le pasteur » (le vrai pape) **est remplacé par un antipape usurpateur** (comme ça s'est passé à des moments dans l'histoire de l'Église), dans le dessein inique que « *le troupeau puisse être dispersé.* »

La prière du pape Léon prédisait également que les apostats impurs de Satan poseraient leurs mains impies sur « *les possessions les plus sacrées* » de l'Église. Qu'est-ce que l'Église possède de plus sacré ? Les possessions les plus sacrées de l'Église sont ces choses que lui confia le Christ, à savoir le dépôt de la foi (avec tous ses dogmes) et les sept sacrements institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ Lui-même. Par conséquent, la prière du pape Léon XIII prédit la tentative de destruction du dépôt de la foi avec Vatican II et les nouveaux rites sacramentels de l'Église Vatican II.

Les deux seront traités en détails dans ce livre. Nous verrons que la prédiction du pape Léon XIII fut accomplie à la lettre lorsqu'à partir d'avril 1969 Paul VI posa ses mains impies sur les sept rites sacramentels de l'Église, donnant ainsi naissance à une Nouvelle Messe invalide, un nouveau rite d'Ordination invalide, et des rites de Confirmation et d'Extrême-onction gravement douteux.

En 1934, cette remarquable prière du pape Léon (donnée ci-dessus) fut changée sans explication. **La phrase clé faisant référence à l'apostasie dans Rome (le Lieu saint même, là où a été établi le Siège du bienheureux Pierre et la Chaire de la Vérité pour la lumière du monde) fut retirée.** Vers la même époque, le recours à la version originale de la *Prière à saint Michel* du pape Léon XIII, après chaque messe basse, fut remplacé par une prière plus courte : la prière abrégée à saint Michel, maintenant célèbre. Cette prière se présente comme suit :

« Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre protecteur contre la méchanceté et les embûches du démon. Que Dieu lui commande, nous l'en supplions. Et vous, prince de la milice céleste, par les pouvoirs divins qui vous sont conférés, précipitez au fond des enfers Satan et tous les esprits mauvais qui parcourent le monde pour la perte des âmes. Amen. »

Il n'y a rien de mal avec cette prière ; elle est même très bonne et efficace. Mais ce n'est pas la version plus longue de la *Prière à Saint Michel* que composa le pape Léon XIII. La version plus courte a été, aux yeux de beaucoup, promue comme substitut, pour que les fidèles ne soient pas au courant de l'incroyable contenu de la version la plus longue, tel que décrit ci-dessus. Si la version la plus longue de la *Prière à saint Michel* avait été récitée à la fin de chaque messe basse et non pas supprimée en 1934, combien de millions de personnes supplémentaires auraient été incitées à résister en voyant la tentative d'imposer cette nouvelle religion post-Vatican II dont il sera question dans ce livre ? Combien encore se seraient rendus compte du démantèlement systématique de la foi catholique traditionnelle après Vatican II ?

La version plus longue de la *Prière à saint Michel* du pape Léon XIII s'imbrique aussi parfaitement dans la prédiction de Notre-Dame faite à La Salette en 1846 : « *Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'Antéchrist... l'Église sera éclipsée.* » Les paroles du pape Léon XIII suggèrent que l'Antéchrist en personne, ou du moins ses serviteurs, établiront leur siège à Rome : « *Dans le Lieu Saint même, là où a été établi le Siège du bienheureux Pierre... ils ont élevé le trône de leur abominable impiété...* »



FIGURE 2.2 – Une autre photo de Jean-Paul II lors de sa cérémonie de prière inter-religieuse de 1986 à Assise, en Italie — quelque chose de totalement condamnée par l'Église catholique (davantage sur ce point au chapitre sur Jean-Paul II)

Le Message de Fatima : signe céleste marquant le commencement de la fin des temps et une prédiction de l'apostasie dans l'Église

Sommaire

3.1	Le quotidien maçonnique <i>O Século</i> confirme de manière sensationnelle, sans même le savoir, que Notre-Dame était la femme enveloppée du soleil dans Apocalypse 12 :1	23
3.2	Fatima, le signe d'Apocalypse 12 :1, et le grand dragon rouge (communisme), le signe dans Apocalypse 12 :3 : les deux entrent en scène en 1917.	24
3.3	En 1957, sœur Lucie de Fatima avait dit au père Fuentes que nous sommes dans les derniers temps	24
3.4	Témoignages : le Ciel a demandé que le Troisième Secret de Fatima soit révélé en 1960 au plus tard	26
3.5	Pourquoi le Troisième Secret de Fatima serait-il plus clair en 1960?	28



FIGURE 3.1 – Lucia, Francisco et Jacinta de Fatima

P. Mario Luigi Ciappi, théologien papal du pape Pie XII : « Dans le Troisième Secret [de Fatima], il est prédit, entre autres choses, que la grande apostasie dans l'Église commencera au sommet. » ^[44]

Le message et le miracle de Notre-Dame de Fatima, en 1917, est l'un des plus grands événements de l'histoire de l'Église catholique. Puisque le miracle de Fatima, qui se déroula le 13 octobre 1917, fut prédit à l'avance, et s'accomplit en présence de presque cent mille personnes, il s'agit probablement du plus grand miracle dans l'histoire catholique, en dehors de la Résurrection.

Le miracle et le message de Fatima sont aussi d'une énorme importance pour notre sujet : *la vérité sur ce qui est réellement arrivé à l'Église catholique après Vatican II*. À compter du 13 mai 1917, la Mère de Dieu apparut six fois à Jacinthe (7 ans), François (9 ans) et Lucie (10 ans) à Fatima, au Portugal. La Sainte Vierge dit aux enfants de prier le Rosaire chaque jour ; elle leur montra une vision de l'Enfer ; et elle fit des prophéties à propos de la seconde Guerre mondiale et l'expansion du communisme (« les erreurs de la Russie »), entre autres choses.

La vision de l'Enfer montrée aux enfants par Notre-Dame de Fatima : « En disant ces dernières paroles, Notre-Dame ouvrit de nouveau les mains, comme les deux derniers mois. **Le reflet (de la lumière) parut pénétrer la terre et nous vîmes comme un océan de feu. Plongés dans ce feu, nous voyions les démons et les âmes (des damnés). Celles-ci étaient comme des braises transparentes, noires ou bronzées, ayant formes humaines.** Elles flottaient dans cet incendie, soulevées par les flammes qui sortaient d'elles-mêmes, avec des nuages de fumée. **Elles retombaient de tous côtés, comme les étincelles dans les grands incendies, sans poids ni équilibre, au milieu des cris et des gémissements de douleur et de désespoir qui horrifiaient et faisaient trembler de frayeur. (C'est à la vue de ce spectacle que j'ai dû pousser ce cri "Aïe" que l'on dit avoir entendu de moi).** Les démons se distinguaient (des âmes des damnés) par des formes horribles et répugnantes d'animaux épouvantables et inconnus, mais transparents comme de noirs charbons embrasés. **Cette vision ne dura qu'un moment, grâce à notre bonne Mère du Ciel qui, à la première apparition, nous avait promis de nous emmener au Ciel. Sans quoi, je crois que nous serions morts d'épouvante et de peur...** » ^[45]

Notre-Dame dit, « *Vous avez vu l'Enfer où vont les âmes des pauvres pécheurs. Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé.* »

Le 13 juillet 1917, Notre-Dame dit également aux enfants que le 13 octobre 1917 elle ferait un miracle pour que tous croient :



FIGURE 3.2 – Les enfants de Fatima peu après la vision de l’Enfer... On peut voir sur leur visage terrifié la vérité de leur paroles : ils seraient morts d’épouvante lors de la vision de l’Enfer si le Paradis ne leur avait été promis.

« “Je vous prie de nous dire qui vous êtes,” suppliait Lucie, “et de faire un miracle pour prouver que nous ne sommes pas des menteurs!”

“Continue à venir ici chaque mois. **En octobre, je te dirai qui je suis et ce que je désire.**” » ^[46]
(Notre-Dame de Fatima ; 13 juil. 1917)

Puisque les enfants avaient annoncé des mois avant le 13 octobre que la Dame ferait un miracle, 75’000 à 100’000 personnes s’étaient rassemblées à Fatima le 13 octobre pour voir le miracle qui avait été prédit. Il y avait aussi beaucoup de non-croyants venus se moquer du miracle prédit, qui selon eux ne se produirait pas. Néanmoins, comme le confirma même la presse séculière, le Miracle du Soleil — comme on l’appelle aujourd’hui — s’est bel et bien produit, tel que prédit par les enfants et Notre-Dame de Fatima. Il stupéfia la foule rassemblée, convertit des non-croyants endurcis, y compris des athées et des franc-maçons, et confirma des milliers dans la foi catholique.





FIGURE 3.3 – Deux photos de la foule stupéfaite à Fatima le 13 octobre 1917, témoignant du miracle prédit par Notre-Dame de Fatima

Que fut le Miracle du Soleil, qui abasourdit et convertit la foule extasiée de plus de soixante-dix mille personnes ce 13 octobre 1917? Un bref examen du miracle et de sa signification suffiront à révéler : *La Vérité sur ce qui est réellement arrivé à l'Église catholique après Vatican II.*

« Le soleil, comme un grand disque d'argent, brillait au zénith. Son éclat paraissait normal et cependant il ne l'était pas, car on pouvait le regarder en face, avec un plaisir complet et jusqu'alors inconnu, sans être obligé de ciller et de fermer les yeux. Ce phénomène se prolongea un moment. Pendant qu'on le contemplait, avec un étonnement tranquille, l'astre se mit à "danser." C'est l'expression qu'employèrent tous les témoins pour qualifier le fait. On le vit d'abord tourner rapidement, comme une gigantesque roue de feu. Il s'arrêta. Ensuite il tourna de nouveau avec une effrayante rapidité. Finalement, en un tourbillon vertigineux, de l'énorme bande cramoisie qui bordait le soleil, jaillirent en tous sens des rayons rouge sang. Ces irradiations coloraient le sol, les arbres, les buissons, les visages tournés vers le ciel, de toutes les teintes les plus brillantes du prisme, vert, orange, bleu, violet. . . Le disque de feu, sous cette apparence, tourna follement par trois fois; puis, il parut trembler, comme saisi d'épouvante et soudain se précipita vers la terre, en décrivant dans l'espace un zigzag démesuré. **Un cri de terreur jaillit de toutes les poitrines. Les milliers de personnes présentes tombèrent à genoux, croyant à la fin du monde.** Quelques-uns remarquèrent que l'air devenait plus chaud et s'attendaient à être consumés. On criait et on gémissait. » ^[47]

« Dans tout le Portugal, la presse anticléricale fut obligée de rendre un témoignage semblable. Tout le monde était d'accord sur l'essentiel. Voici ce qu'écrivit Domingos Pinto Coelho dans le journal *A Ordem* : "Le soleil apparaissait entouré de flammes cramoisies ou bien aurolé de jaune et de rouge. Il tournait sur lui-même rapidement **et ensuite semblait se détacher du ciel, pour s'approcher de la terre.** . . ." » ^[48]

Pendant le miracle, on voyait le soleil prendre de la vitesse en direction de la terre **et les gens pensèrent que la fin du monde était venue.** La signification devrait être évidente : **Fatima était un signe apocalyptique; c'était un signe que la fin était proche, que les événements qui précéderaient l'aboutissement du monde et la seconde Venue de Jésus-Christ allaient commencer.** Les hommes doivent changer de vie avant que ne vienne véritablement la fin du monde.

Basé sur certaines de ces considérations, beaucoup ont conclu que Notre-Dame de Fatima est la femme enveloppée du soleil, décrite dans le chapitre 12, verset 1 de l'Apocalypse :

Apo. 12 :1 - « **Un grand signe parut dans le ciel : une femme enveloppée du soleil, la lune sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles sur sa tête.** »

Les témoins de Fatima rapportèrent également que Notre-Dame était faite de lumière – qu'elle était plus

brillante que le soleil. Tout tend à prouver que l'apparition de Notre-Dame à Fatima était l'accomplissement de la prophétie dans l'Apocalypse au sujet de la femme enveloppée du soleil. En réalité, il y a une confirmation frappante que l'apparition de Notre-Dame fut l'accomplissement de la prophétie dans l'Apocalypse au sujet de la femme enveloppée du soleil.

Le quotidien maçonnique *O Século* confirme de manière sensationnelle, sans même le savoir, que Notre-Dame était la femme enveloppée du soleil dans Apocalypse 12 :1



FIGURE 3.4 – Journal *O Século*

Le Miracle solaire accompli par Notre-Dame de Fatima fut rapporté par des journaux anticatholiques à travers tout le Portugal. Avelino de Almeida, l'éditeur en chef du quotidien libéral maçonnique et anticlérical de Lisbonne *O Século*, a lui-même couvert l'évènement. Pour son crédit, il rapporta honnêtement le prodige solaire. Là où nous voulons attirer votre attention, c'est sur le titre de son article, lequel fut publié dans *O Século* du 15 octobre 1917. Donnant un compte rendu de l'évènement extraordinaire du 13 octobre à Fatima, son article, dans *O Século* du 15 octobre, s'intitulait :

« Comment le Soleil a dansé en plein jour à Fatima. Les apparitions de la Vierge. — **Le signe du Ciel.** — Des milliers le déclarent un miracle. — Guerre et Paix. » ^[49]

Notez bien que le quotidien maçonnique anticlérical de Lisbonne décrit l'évènement de Fatima et le miracle solaire de Fatima comme « **Le signe du Ciel.** » Cela ne vous dit rien ?

Apo. 12 :1- « **Un grand signe parut dans le ciel : une femme enveloppée du soleil**, la lune sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles sur sa tête. »

Devons-nous croire que le journal maçonnique de Lisbonne avait le chapitre 12, verset 1, de l'Apocalypse en tête lorsqu'il publia cet article peu après le prodige solaire de 1917? Les anticléricaux avaient-ils envisagé la possibilité que l'apparition de Notre-Dame corresponde à la femme enveloppée du soleil et le « signe du Ciel » décrits dans la Bible? Bien sûr que non; même les catholiques de l'époque n'avaient pas fait le lien entre Fatima et la femme enveloppée du soleil, encore moins les anticléricaux qui ne croyaient pas même à la sainte Écriture ou ne connaissaient probablement même pas cette prophétie d'Apocalypse 12 :1! Ce titre, par conséquent, **est une confirmation involontaire, par une source publique et anticatholique, que Notre-Dame de Fatima et son miracle du 13 octobre étaient bien le signe prophétisé dans Apocalypse 12 :1!**

C'est presque comme si quelqu'un posait la question à Dieu : Seigneur, comment saurons-nous quand le « *grand signe du Ciel* » que vous avez prédit dans Apocalypse 12 :1 aura lieu? Et que le Seigneur répondait : Il suffira de lire le titre du journal maçonnique, car lorsque surviendra ce signe, ce journal même le rapportera.

Ce fait stupéfiant sert non seulement à confirmer que Notre-Dame de Fatima est la femme du chapitre 12, verset 1, de l'Apocalypse, enveloppée du soleil, mais confirme davantage l'authenticité de la foi catholique et de la sainte Écriture.

Par conséquent, pour compléter notre point sur Fatima et sa pertinence avec ce qui est arrivé à l'Église catholique après Vatican II, nous pouvons dire ceci : puisque Fatima était le signe prophétisé dans Apocalypse 12 :1, nous sommes donc dans l'ère apocalyptique, les derniers jours du monde.

Fatima, le signe d'Apocalypse 12 :1, et le grand dragon rouge (communisme), le signe dans Apocalypse 12 :3 : les deux entrent en scène en 1917

Ce qui favorise davantage l'idée que Fatima ait été « le signe » d'Apocalypse 12 :1, est le fait que l'Apocalypse parle du « grand dragon rouge » tout juste deux versets plus loin. L'Écriture semble indiquer que les deux entreront en scène au même moment.

Apo. 12 :3-4 - « Un autre signe parut encore dans le ciel ; **et voici, c'était un grand dragon rouge** feu, ayant sept têtes et dix cornes, et sur ses têtes sept diadèmes. **Sa queue entraînait le tiers des étoiles du ciel**, et les jetait sur la terre. . . »

De nombreux commentateurs considèrent que le « *grand dragon rouge* » est le communisme, puisque le communisme est indéniablement associé au rouge et fut responsable du meurtre de plus de vingt millions de personnes pour la seule Russie. Sous Vladimir Lénine, **les bolchéviques s'étaient emparés de la Russie pour le communisme - remportant ainsi l'importante victoire qui ferait du communisme une puissance mondiale - le 7 novembre 1917, immédiatement après les apparitions de Notre-Dame à Fatima**, lesquelles mettaient en garde contre la propagation des « erreurs de la Russie. »^[50] Même aujourd'hui on parle de « Chine Rouge » quand on évoque la Chine communiste. La révolution communiste en Chine fut lancée de manière festive par des hommes avec « d'énormes bannières rouges, des dizaines de milliers de drapeaux rouges, et quantité de ballons rouges volant au-dessus de leurs têtes. »^[51] Les preuves indiquant que le « grand dragon rouge » décrit l'Empire communiste sont fortes.

Il est aussi très intéressant de constater que le grand dragon rouge entraîna le tiers des étoiles du ciel :

Apo. 12 :3-4 - « Un autre signe parut encore dans le ciel ; **et voici, c'était un grand dragon rouge. . . Sa queue entraînait le tiers des étoiles du ciel**, et les jetait sur la terre. . . »

Est-ce une coïncidence que le communisme, à son apogée, **enserrait un tiers du monde** ?

W. H. Carroll, *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 418 : « Quand Joseph Staline marcha dans la vallée de l'ombre de la mort, **le mouvement international communiste qu'il avait dirigé enserrait un tiers du monde.** »^[52]

En 1957, sœur Lucie de Fatima avait dit au père Fuentes que nous sommes dans les derniers temps

L'un des trois témoins de Fatima, Sœur Lucie, déclara au père Fuentes en 1957 :

« **Père, la Très sainte Vierge ne m'a pas dit que nous sommes dans les derniers temps du monde, mais elle me l'a fait voir pour trois motifs** : le premier parce qu'elle m'a dit que le démon est en train de livrer une bataille décisive avec la Vierge, et une bataille décisive est une bataille finale où l'on saura de quel côté est la victoire, de quel côté la défaite. Aussi, dès à présent, ou nous sommes à Dieu ou nous sommes au démon ; il n'y a pas de moyen terme.

Le second parce qu'elle a dit, aussi bien à mes cousins qu'à moi-même, que Dieu donnait les deux derniers remèdes au monde : le Saint Rosaire et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, et **ceux-ci étant les deux derniers remèdes, cela signifie qu'il n'y en aura pas d'autres.**



FIGURE 3.5 – sœur Lucie

Et troisièmement parce que toujours dans les plans de la divine Providence, lorsque Dieu va châtier le monde, il épuise auparavant tous les autres recours. Or, quand Il a vu que le monde n'a fait cas d'aucun, alors comme nous dirons dans notre façon imparfaite de parler, Il nous offre avec une certaine crainte le dernier moyen de salut, Sa Très-Sainte Mère. Car si nous méprisons et repoussons cet ultime moyen, nous n'aurons plus le pardon du Ciel, parce que nous aurons commis un péché que l'Évangile appelle le péché contre l'Esprit-Saint, qui consiste à repousser ouvertement, en toute connaissance et volonté, le salut qu'on nous offre. Souvenons-nous que Jésus-Christ est un très bon Fils et qu'Il ne permet pas que nous offensions et méprisons Sa Très-Sainte Mère. Nous avons comme témoignage patent l'histoire de plusieurs siècles de l'Église qui, par des exemples terribles, nous montre comment Notre-Seigneur Jésus-Christ a toujours pris la défense de l'honneur de Sa Mère. »
[53]

Comme déjà vu, la principale caractéristique de la fin des temps est une apostasie de la Foi catholique. Dans « le lieu saint » même (Rome), il y aura « l'abomination de la désolation » (Mat. 24 :15), et une tromperie si profonde que, si c'était possible, même les élus seraient trompés (Mat. 24 :24). **Le Nouveau Testament nous dit que cette tromperie se produira au cœur même des structures physiques de l'Église, « dans le temple de Dieu » (2 The. 2 :4).** Elle s'élèvera car les gens ne reçoivent pas l'amour de la vérité (2 The. 2 :10). Voilà précisément pourquoi les toutes dernières paroles que Notre-Dame de Fatima nous donne dans le grand secret du 13 juillet 1917 sont celles-ci :

« **Au Portugal se conservera toujours le dogme de la foi, etc.** »

Ce sont les derniers mots donnés avant le Troisième Secret non-divulgué de Fatima. De là, les spécialistes de Fatima ont conclu que le Troisième Secret traite indubitablement d'une immense crise spirituelle et d'une apostasie de la foi catholique parmi ceux qui prétendent tenir des positions d'autorité dans l'Église.

Puisque nous n'avons pas la phrase complète des dernières paroles de Notre-Dame, dans le message de juillet, nous ne pouvons dire ce qu'elles signifient ; mais la phrase pourrait être : « Au Portugal se conservera toujours le dogme de la foi *dans un reste fidèle...* » Ou : « Au Portugal se conservera toujours le dogme de la foi *jusqu'à la Grande Apostasie...* » Ou alors : « Au Portugal se conservera toujours le dogme de la foi *parmi ceux qui écoutent mes avertissements...* » Le Troisième Secret traite sans aucun doute de la présente apostasie de la secte Vatican II. Nous documenterons cette apostasie avec beaucoup de détails dans ce livre.

Comme cité au début de ce chapitre, le « père » Mario Luigi Ciappi, théologien papal du pape Pie XII, a déclaré :

« Dans le Troisième Secret [de Fatima], il est prédit, entre autres choses, que la grande apostasie dans l'Église commencera au sommet. » [54]

Un autre « cardinal » de l'Église Vatican II admit de façon inouïe que le Troisième Secret traite de l'apostasie post-Vatican II.

« Cl. » Silvio Oddi : « ... le Troisième Secret [de Fatima]... n'est pas au sujet d'une supposée conversion de la Russie... mais concerne la "révolution" dans l'Église catholique. » [55]

Témoignages : le Ciel a demandé que le Troisième Secret de Fatima soit révélé en 1960 au plus tard

[56]

Chan. Galamba : « Quand l'évêque refusa d'ouvrir la lettre, Lucie lui fit promettre qu'elle serait toutefois définitivement ouverte et lue au monde **soit à sa mort, soit en 1960**, selon ce qui surviendrait en premier. » (*La Verdad sobre el Secreto de Fátima*, P. Joaquín Alonso, Éd. espagnole, pp. 46-47)

John Haffert : « Dans la maison de l'évêque (de Leiria), je m'assoie à la table, à sa droite, avec les quatre chanoines. Durant ce premier dîner, le chanoine José Galamba de Oliveira se tourne vers moi lorsque l'évêque quitte momentanément la pièce, et me dit : "Pourquoi ne demandez-vous pas à l'évêque d'ouvrir le Secret?" M'efforçant de ne pas laisser transparaître mon ignorance concernant Fatima — laquelle était presque complète à cette époque — je le regarde simplement sans expression. Il poursuit : "L'évêque peut ouvrir le secret. Il n'est

pas obligé d'attendre jusqu'en 1960." » (*Dear Bishop!* John Haffert, AMI 1981, pp. 3-4)

Card. Cerejeira : « En février 1960, le Patriarche de Lisbonne rapporta les directives que l'évêque de Leiria "lui avait transmises" au sujet du Troisième Secret : "L'évêque da Silva la renferma (l'enveloppe scellée par Lucie) dans une autre enveloppe sur laquelle il indiqua que **la lettre devait être ouverte en 1960** par lui-même, Evêque José Correia da Silva, s'il était encore en vie, ou sinon par le Cardinal Patriarche de Lisbonne." » (*Novidades*, 24 fév. 1960, cit. *La Documentation catholique*, 19 juin 1960, col. 751)

Chanoine Barthas : « Au cours de ses conversations avec Sœur Lucie des 17-18 octobre 1946, il eut l'occasion de l'interroger sur le Troisième Secret. Il écrit : "Quand est-ce que le troisième élément du Secret nous sera dévoilé?" Déjà en 1946, à cette question, Lucie et l'évêque de Leiria me répondirent uniformément, sans hésitation et sans commentaire : "**En 1960.**" Et lorsque je poussai mon audace jusqu'à demander pourquoi fallait-il attendre jusque-là, j'obtins pour toute réponse de l'un comme de l'autre : "**Parce que la Sainte Vierge le souhaite ainsi.**" » (Barthas, *Fatima, merveille du XX^e siècle*, p. 83. Fatima-éditions, 1952)

Les Armstrong : « Le 14 mai 1953, Lucie reçut la visite des Armstrong, qui furent en mesure de la questionner sur le Troisième Secret. Dans leur compte-rendu publié en 1955, ils confirmèrent que le Troisième Secret "devait être ouvert et divulgué **en 1960.**" » (A. O. Armstrong, *Fatima, pilgrimage to peace*, The World's Work, Kingswood, Surrey, 1955)

Card. Ottaviani : « Le 17 mai 1955, le cardinal Ottaviani, pro-préfet du Saint-Office, fut envoyé au Carmel Sainte Thérèse à Coimbra. Il interrogea Lucie sur le Troisième Secret ; et il rappela dans sa conférence de 1967 : "Le message ne devait pas être ouvert avant 1960. J'ai demandé à Sœur Lucie, "**Pourquoi cette date.**" **Elle me répondit, "Parce qu'alors, il apparaîtra plus clair (mas claro).**" » (*La Documentation catholique*, 19 mars 1967, col. 542)

P. Joaquín Alonso, archiviste officiel de Fatima : « D'autres évêques ont également parlé, et avec autorité, au sujet de l'année 1960 comme la date indiquée pour ouvrir la fameuse lettre. Ainsi, quand l'évêque, alors titulaire de Tiava et évêque auxiliaire de Lisbonne, demandait à Lucie quand le Secret devait être ouvert, il recevait toujours la même réponse : **en 1960.** » (*La Verdad sobre el Secreto de Fátima*, P. Joaquín Alonso, Éd. espagnol, p. 46)

P. Joaquín Alonso : « Lorsque Don José, premier évêque de Leiria, et Sœur Lucie, avaient convenu que **la lettre devait être ouverte en 1960**, ils signifiaient évidemment que son contenu devrait être rendu public pour le bien de l'Église et du monde. » (ibid., p. 54)

Mgr Venancio : « Je pense que la lettre ne sera pas ouverte avant 1960. Sœur Lucie avait demandé qu'elle ne fût pas ouverte avant sa mort, ou **pas avant 1960**. Or, nous sommes en 1959, et Sœur Lucie est en bonne santé. » (*La Verdad sobre el Secreto de Fátima*, P. Joaquín Alonso, Éd. espagnol, p. 46)

P. Fuentes : Le père Fuentes interrogea sœur Lucie le 26 décembre 1957, qui lui dit : « Père, la Très sainte Vierge est bien triste, car personne ne fait cas de son Message, ni les bons, ni les mauvais. Les bons continuent leur chemin mais sans faire cas du message... Je ne suis toujours pas en mesure de donner d'autres détails parce que c'est encore un secret. Seuls le Saint-Père et l'évêque de Fatima sont autorisés à connaître le Secret, de par la volonté de la Très sainte Vierge, mais ils ont choisi de ne pas le connaître pour ne pas être influencés. **C'est la troisième partie [Troisième Secret] du message de Notre-Dame qui restera secrète jusqu'en 1960...** » (*La Verdad sobre el Secreto de Fátima*, P. Joaquín Alonso, Éd. en espagnol, pp. 103-104)

P. Stein : « Les témoignages ayant annoncé la révélation du Secret **pour 1960** sont d'un tel poids et sont si nombreux, qu'à notre avis, même si les autorités ecclésiastiques de Fatima [en 1959, les experts eux-mêmes ignoraient encore que Rome avait pris le Secret de l'évêque de Leiria deux ans auparavant] n'avaient pas encore décidé de publier le secret en 1960, ils se verraient désormais contraints de le faire par les circonstances. » (*Mensagem de Fátima*, juil.-août 1959)

P. Dias Coelho : « ... nous pouvons utiliser, comme fait incontestable, cette affirmation (faite en 1953) du Dr Galamba de Oliveira dans *Fátima, Altar do Mundo* : "La troisième partie du secret, rédigée par sœur Lucie, a été scellée des mains de l'évêque de Leiria et sera ouverte soit après la mort de la voyante, soit **au plus tard en 1960.**" » (*L'Homme Nouveau*, n° 269, 22 nov.1959)

Tous les témoignages et déclarations révèlent clairement que le Ciel voulait que le Troisième Secret de Fatima soit révélé au monde entier au plus tard en 1960, parce qu'alors il serait plus clair.

Pourquoi le Troisième Secret de Fatima serait-il plus clair en 1960 ?

C'est le 25 janvier 1959 que Jean XXIII annonça avoir eu une inspiration spéciale pour convoquer soudainement un nouveau concile œcuménique. (Au fait, le 25 janvier est la date même où la lumière inconnue qui illumina le monde avant la seconde Guerre mondiale éclaira le ciel de l'Europe. Cette lumière inconnue, qui apparut le 25 janvier 1938, fut prédite par Notre-Dame de Fatima comme un avertissement que Dieu allait punir le monde par les choses révélées dans la deuxième partie du secret. Le fait que Jean XXIII convoquât le concile Vatican II un 25 janvier, n'était-ce pas là un avertissement du châtement décrit dans le Troisième Secret?)

Ce concile convoqué par Jean XXIII en 1959 sera, en réalité, Vatican II, dont les résultats désastreux font l'objet de ce livre. La convocation de ce concile en 1959 n'est-elle pas la raison pour laquelle notre Sainte Mère avait demandé que le Troisième Secret de Fatima soit révélé en 1960? Nous avertissait-elle directement de l'apostasie qui résulterait de ce concile, lequel donna véritablement naissance à une nouvelle entité, une fausse Église catholique, la Contre-Église catholique, comme nous le verrons dans ce livre? En vérité, le seul signe majeur qui s'était déroulé en 1960, à l'égard de l'apostasie que nous traversons à présent, et qui rendrait les choses « plus claires, » était l'annonce de Jean XXIII de son intention de convoquer un nouveau concile en 1959. Selon nous, il est bien évident que le Troisième Secret de Fatima traite de l'apostasie issu d'un faux concile, sinon le Troisième Secret n'aurait pas eu plus de sens en 1960, comme l'avait pourtant dit notre Sainte Mère.

Une liste complète des antipapes de l'histoire

Pour comprendre ce que Dieu pourrait permettre dans les derniers jours, il faut comprendre l'enseignement catholique sur la papauté, et tourner nos regards vers certains exemples dans l'histoire de l'Église montrant ce que Dieu a permis au sujet de la papauté. C'est un fait de l'Histoire, de l'Écriture et de la Tradition, que Notre-Seigneur Jésus-Christ a fondé Son Église universelle (l'Église catholique) sur saint Pierre.

Mat. 16 :18-19 - « **Aussi moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux**; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans les cieux; et tout ce que tu délieras sur la terre, sera aussi délié dans les cieux. »

Notre-Seigneur a fait de saint Pierre le premier pape, lui a confié tout Son troupeau, et lui a donné l'autorité suprême dans l'Église universelle du Christ.

Jean 21 :15-17 - « ... **Jésus dit à Simon Pierre** : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci? Il lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. **Jésus lui dit : Pais mes agneaux.** Il lui dit de nouveau : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? Il lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. **Jésus lui dit : Pais mes agneaux.** Il lui dit une troisième fois : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? Pierre fut contristé qu'il lui eût dit une troisième fois : M'aimes-tu? Et il lui répondit : Seigneur, vous connaissez toutes choses, vous savez que je vous aime. **Jésus lui dit : Pais mes brebis.** »

Pourtant, dans les deux mille ans d'histoire de l'Église catholique, il y a eu plus de quarante antipapes. Un antipape est un évêque qui prétend être le pape, mais qui n'a pas été élu canoniquement comme évêque de Rome (c.-à-d. comme Pontife suprême). Voici une liste des quarante-deux antipapes que l'Église dut affronter avant Vatican II.

1. Saint Hippolyte (réconcilié avec le pape saint Pontien et mort martyr pour l'Église); 217-235
2. Novatien ; 251-258
3. Félix II (confondu avec un martyr du même nom et donc considéré comme pape authentique jusqu'à récemment); 355-365
4. Ursin ; 366-367
5. Eulalien ; 418-419
6. Laurent ; 498-499, 501-506
7. Dioscore (légitime peut-être par opposition à Boniface II, mais meurt vingt-deux jours après l'élection); 530
8. Théodore (II) (opposé à l'antipape Pascal); 687
9. Pascal (I) (opposé à l'antipape Théodore); 687
10. Théophylacte ; 757
11. Constantin II ; 767-768
12. Philippe (remplça brièvement l'antipape Constantin II ; régna une journée et retourna ensuite dans son monastère); 768
13. Jean VIII ; 844
14. Anastase III Bibliothécaire ; 855
15. Christophe ; 903-904
16. Boniface VII ; 974, 984-985

17. Jean Filagatto (Jean XVI); 997-999
18. Grégoire VI; 1012
19. Sylvestre III; 1045
20. Jean Mincius (Benoît X); 1058-1059
21. Pietro Cadalus (Honorius II); 1061-1064
22. Guibert de Ravenne (Clément III); 1080 et 1084-1100
23. Théodoric; 1100-1101
24. Adalbert; 1101
25. Maginulfe (Sylvestre IV); 1105-1111
26. Maurice Bourdin (Grégoire VIII); 1118-1121
27. Théobald Boccapecci (Célestin II) (légitime, mais soumis au pape opposant Honorius II, et par la suite considéré comme antipape); 1124
28. Pietro Pierleoni (Anaclet II); 1130-1138
29. Gregorio Conti (Victor IV); 1138
30. Ottavio di Montecelio (Victor IV); 1159-1164
31. Guido di Crema (Pascal III); 1164-1168
32. Giovanni di Struma (Callixte III); 1168-1178
33. Lando Sitino (Innocent III); 1179-1180
34. Pietro Rainalducci (Nicolas V), antipape à Rome, 1328-1330
35. Robert de Genève (Clément VII), antipape de la lignée d'Avignon; 20 sep. 1378 - 16 sep.1394
36. Pierre de Lune (Benoît XIII), antipape de la lignée d'Avignon; 1394-1423
37. Pietro Phylargis (Alexandre V), antipape de la lignée de Pise; 1409-1410
38. Baldassarre Cossa (Jean XXIII), antipape de la lignée de Pise; 1410-1415
39. Gil Sánchez Muñoz (Clément VIII), antipape de la lignée d'Avignon; 1423-1429
40. Bernard Garnier (premier Benoît XIV), antipape de la lignée d'Avignon; 1425- c.1429
41. Jean Carrier (second Benoît XIV), antipape de la lignée d'Avignon; 1430-1437
42. Duc Amédée VIII de Savoie (Félix V); 5 nov. 1439 - 7 avril 1449

(Wikipédia, The Free Encyclopedia)

L'un des cas les plus célèbres dans l'histoire de l'Église est celui de l'antipape Anaclet II, qui régna à Rome de 1130 à 1138. Anaclet fut implanté dans une élection non-canonique après que le vrai pape, Innocent II, eut été déjà choisi. En dépit de son élection invalide et non-canonique, l'antipape Anaclet II gagna le contrôle de Rome et l'appui de la majorité du Collège des cardinaux. Anaclet avait l'appui de presque toute la population de Rome, jusqu'à ce que le vrai pape reprît le contrôle de la cité en 1138 (*The Catholic Encyclopedia*, Anacletus, Vol. 1, 1907, p. 447).

Intéressons-nous maintenant au Grand Schisme d'Occident, pour voir ce que Dieu a permis dans l'histoire de l'Église et ce qu'Il pourrait, par conséquent, permettre dans la Grande Apostasie.

Le Grand Schisme d'Occident (1378-1417) et ce qu'il nous apprend sur l'apostasie post-Vatican II

Sommaire

5.1	Analyse du Grand Schisme d'Occident.	32
5.2	Comment tout est arrivé	32
5.3	Les cardinaux rejettent le pape Urbain VI sous prétexte d'une foule romaine indisciplinée . . .	33
5.4	Tous les cardinaux en vie rejettent Urbain VI et reconnaissent un antipape	33
5.5	Les cardinaux des deux camps prêtèrent serment de mettre fin au schisme avant de procéder à de nouvelles élections, ce qui démontre à quel point la situation avait empiré	34
5.6	Les cardinaux des deux camps en eurent assez, ils allèrent à Pise et élurent un nouveau « pape » au cours d'une impressionnante cérémonie qui regroupait des cardinaux des deux camps	35
5.7	Le troisième prétendant, l'antipape Pisan, avait le soutien le plus large et celui de la plupart des théologiens, car il avait l'apparence d'être le choix uni des cardinaux des deux camps. . . .	36
5.8	Vers la fin du Grand Schisme d'Occident, aucun vrai pape de l'histoire n'eut si peu d'appui que le pape Grégoire XII	36
5.9	Conclusion : Ce que le Grand Schisme d'Occident nous apprend sur notre époque	37

Confusion massive, antipapes multiples, antipapes à Rome, un antipape reconnu par tous les cardinaux ; le Grand Schisme d'Occident prouve qu'une lignée d'antipapes au cœur de la crise post-Vatican II est absolument possible.

Analyse du Grand Schisme d'Occident

Les papes	Lignée d'Avignon (antipapes)	Lignée de Pise (antipapes)
Urbain VI (1378-1389)	Clément VII (1378-1394) Reconnu par tous les cardinaux en vie qui ont élu Urbain VI	Lignée favorisée par la plupart des théologiens de l'époque, élue par des cardinaux des deux camps
⇓	⇓	Alexandre V (élu par les cardinaux à Pise) 1409-1410
Boniface IX (1389-1404)	Benoît XIII (1394-1417) Reconnu par saint Vincent Ferrer pour un moment	⇓
⇓	⇓	Jean XXIII (1410-1415) Régna à Rome, avait, des trois prétendants, le plus large soutien
Innocent VII (1404-1406)		
⇓		
Grégoire XII (1406-1415)		
Le pape le moins soutenu de l'histoire ; le moins reconnu des trois prétendants ; rejeté par presque toute la chrétienté	Résolu par l'élection du pape Martin V, 1417 au concile de Constance	

Comment tout est arrivé

Le conclave tenu au Vatican (1378) après la mort du pape Grégoire XI fut le premier à se réunir à Rome depuis 1303. Les papes résidaient alors à Avignon depuis près de 70 ans, à cause de troubles politiques. Le conclave eut lieu dans un tumulte sans précédent. ^[57] Puisque la France était devenue le lieu de résidence des papes depuis 70 ans, la foule romaine entourant le conclave était devenue quelque peu indisciplinée et réclamait aux cardinaux d'élire un Romain, ou du moins un Italien. À un moment donné, alors qu'on croyait qu'un Français eut été élu à la place, la foule saccagea le palais.

« Furieuse, la foule commença par jeter des pierres sur les fenêtres du palais et à attaquer les portes à coups de piques et de haches. Il n'y avait pas de force défensive ; la foule fit irruption. » ^[58]

Finalement, un Italien, le pape Urbain VI, fut élu par seize cardinaux. Le nouveau pape demanda aux cardinaux s'ils l'avaient élu librement et canoniquement ; ils lui répondirent que oui. Peu après l'élection, les seize qui élurent Urbain VI écrivirent aux six cardinaux restés à Avignon :

« Nous avons donné nos voix pour Bartolomeo, l'archevêque de Bari [Urbain VI], connu pour ses grands mérites, et dont les vertus en font un brillant exemple ; nous l'avons élevé d'un commun accord au sommet de l'excellence apostolique et avons fait paraître notre choix à la multitude des chrétiens. » ^[59]

Les cardinaux rejettent le pape Urbain VI sous prétexte d'une foule romaine indisciplinée

Cependant, peu après son élection, le pape Urbain VI perdit le soutien des cardinaux.

« **Les cardinaux Français, qui formaient la majorité au Sacré Collège, ne se plaisaient pas dans cette ville, et désiraient rentrer à Avignon, où ne se trouvaient ni basiliques dilapidées et palais en ruines, ni foules romaines tumultueuses et fièvres romaines mortelles ; où la vie était, en un mot, plus confortable. Urbain VI refusa de quitter Rome, et sa ferme résolution les intimait, sans mâcher ses mots, de réformer la cour papale et de décomposer le luxe de la vie, ce qui offensa gravement les cardinaux.** » ^[60]

Un à un, les cardinaux se rendirent en vacances à Agnani. « Le nouveau pape, ne suspectant rien, leur avait donné la permission de s'y rendre pour l'été. À la mi-juillet... **ils s'accordèrent entre eux que l'élection d'avril avait été invalide en raison des contraintes exercées par la foule environnante et, prenant ceci comme prétexte, ils pourraient répudier Urbain.** » ^[61]

Apprenant que les cardinaux avaient répudié Urbain VI, le canoniste Baldus, considéré comme le juriste le plus célèbre de l'époque, publia un traité réfutant leur décision, dans lequel on peut lire :

« ...il n'y avait pas de fondements sur lesquels les cardinaux pourraient répudier un pape après l'avoir élu, *et aucun sur lequel l'Église en un tout pourrait le déposer, **excepté l'hérésie persistante et ouverte.*** » ^[62]

En dépit de l'imprécision de cette déclaration de Baldus — car un vrai pape ne peut jamais être déposé puisque un hérétique se dépose lui-même — **on peut clairement voir dans ses propos, la vérité communément admise, qu'un prétendant à la papauté obstinément et clairement hérétique peut être rejeté en tant que non-pape**, puisqu'il est hors de l'Église.

Tous les cardinaux en vie rejettent Urbain VI et reconnaissent un antipape

Le 20 juillet 1378, **quinze des seize cardinaux qui avaient élu le pape Urbain VI se retirèrent de son obéissance au motif que la foule romaine indisciplinée avait rendu l'élection non-canonique.** Le seul cardinal à ne pas avoir répudié Urbain VI était le cardinal Tebaldeschi, mais il mourut peu de temps après, le 7 septembre — **laissant une situation où pas un seul des cardinaux de l'Église catholique ne reconnaissait le vrai pape, Urbain VI. Tous les cardinaux en vie considérèrent dès lors son élection comme invalide.** ^[63]

Après avoir répudié Urbain VI le 20 septembre 1378, les cardinaux se mirent à élire Clément VII comme « pape, » lequel installa sa « papauté » rivale à Avignon. Le Grand Schisme d'Occident avait commencé.

« Les cardinaux rebelles écrivirent ensuite aux cours européennes, expliquant leur action. Charles V de France et la nation française entière reconnurent immédiatement Clément VII, comme le firent également la Flandre, l'Espagne et l'Écosse. L'Empire et l'Angleterre, avec les nations orientales et nordistes ainsi que la plupart des républiques italiennes, adhérèrent à Urbain VI. » ^[64]

Bien que la validité de l'élection d'Urbain VI fût établie, on peut voir pourquoi beaucoup furent trompés par cet argument qui affirmait qu'une foule romaine avait illégalement influencé son élection, la rendant ainsi non-canonique. De plus, on peut voir que la position de l'antipape Clément VII était aux yeux de beaucoup renforcée considérablement par le fait que quinze des seize cardinaux qui avaient élu Urbain VI en étaient venus à répudier son élection comme invalide. La situation qui en résulta, après l'acceptation de Clément VII par les cardinaux, fut un cauchemar - un cauchemar depuis le tout début - un cauchemar nous montrant **que Dieu permet parfois que les choses deviennent mauvaises et confuses, sans violer les promesses essentielles qu'Il a faites à Son Église :**

« Le schisme était maintenant un fait accompli, et **durant quarante ans, la chrétienté dut subir ce spectacle mélancolique de deux et même trois papes rivaux revendiquant son**

allégeance. Ce fut la crise la plus périlleuse que l'Église n'ait jamais traversée. Les deux papes s'étaient l'un l'autre déclarés une croisade. **Chacun des papes revendiquait le droit de créer des cardinaux et de confirmer des archevêques, des évêques et des abbés, de sorte qu'il y avait deux collèges de cardinaux et en plusieurs endroits deux prétendants aux positions élevées dans l'Église...** Chaque pape essayait de recueillir tous les revenus ecclésiastiques, et l'un excommuniait l'autre avec tous ses adhérents. » ^[65]

Le spectacle continua tandis que papes et antipapes mourraient et étaient remplacés par d'autres. Le pape Urbain VI mourut en 1389 et fut remplacé par le pape Boniface IX, qui régna de 1389 à 1404. Après l'élection de Boniface IX, celui-ci fut promptement excommunié par l'antipape Clément VII. Boniface IX répondit en l'excommuniant à son tour.

Durant son règne, **le pape Boniface IX « ne put élargir sa sphère d'influence en Europe; la Sicile et Gênes l'abandonnèrent même.** Pour empêcher le parti clémentin de trouver de nouveaux appuis en Allemagne, il combla de faveurs le roi germanique Wenceslas... » ^[66]

Les cardinaux des deux camps prêtèrent serment de mettre fin au schisme avant de procéder à de nouvelles élections, ce qui démontre à quel point la situation avait empiré

Pendant ce temps, à Avignon, l'antipape Clément VII mourut en 1394. Avant d'élire le successeur de l'antipape Clément VII, les vingt-et-un cardinaux « jurèrent cependant tous d'œuvrer à l'élimination du schisme; chacun s'engagea, s'il était élu, à abdiquer quand la majorité le jugerait bon. » ^[67] Gardez ceci à l'esprit, cela deviendra pertinent quand nous verrons pourquoi un troisième prétendant est entré en scène.

Les cardinaux à Avignon élurent Pierre de Lune, (antipape) Benoît XIII, pour succéder à l'antipape Clément VII. Benoît XIII régna comme prétendant d'Avignon durant le reste du Schisme. Pour un temps, Benoît XIII avait eu comme soutien nul autre que le faiseur de miracles dominicain saint Vincent Ferrier. Saint Vincent Ferrier fut son confesseur pendant un certain temps ^[68], croyant que la lignée d'Avignon était la lignée valide (jusqu'à plus tard dans le schisme). Saint Vincent Ferrier fut évidemment persuadé que l'élection d'Urbain VI était invalide à cause de la foule romaine indisciplinée, en plus de la formidable acceptation de la lignée d'Avignon par quinze cardinaux sur les seize qui avaient pris part à l'élection d'Urbain VI.

En tant que cardinal, l'antipape Benoît XIII avait à l'origine lui-même pris part à l'élection du pape Urbain VI, mais avait ensuite abandonné Urbain et aidé à l'élection de Clément (ayant bien sûr été convaincu que l'élection d'Urbain était invalide). En tant que cardinal sous l'antipape Clément VII, Benoît XIII « se rendit dans la péninsule ibérique pour onze ans comme légat de l'antipape, et sa diplomatie **fit passer l'Aragon, la Castille, la Navarre et le Portugal sous son obédience [à Clément VII].** » ^[69]

Après avoir juré d'emprunter le chemin d'abdication de façon à mettre fin au schisme, si la majorité de ses cardinaux y consentaient, l'antipape Benoît XIII perdit le soutien de beaucoup de ses cardinaux quand il revint sur sa promesse et se montra réticent à envisager un tel scénario, même si la majorité de ses cardinaux le souhaitait. Son rival, le pape Boniface IX, était tout autant réticent.

En 1404, le pape Boniface IX (le successeur d'Urbain VI) mourut, et le pape Innocent VII fut élu comme son successeur par les huit cardinaux disponibles. Mais le pape Innocent VII ne vécut pas longtemps; il ne mourut que deux ans plus tard, en 1406. Durant son cours règne, Innocent VII demeura opposé à rencontrer le prétendant d'Avignon, Benoît XIII, en dépit d'avoir prêté serment avant son élection de faire tout en son pouvoir pour mettre fin au schisme, y compris d'abdiquer, si nécessaire.

Tandis que persistait le schisme, les membres des deux camps devenaient de plus en plus frustrés devant la réticence des deux prétendants à prendre des mesures conséquentes pour en finir avec le schisme :

« Des voix furent entendues de tous côtés demandant que l'union fût restaurée. L'Université de Paris, ou plutôt ses deux éminents professeurs, Jean Gerson et Pierre d'Ailly, proposèrent qu'un concile général fût convoqué pour se décider parmi les prétendants rivaux. » ^[70]

Conformément à ce sentiment répandu de prendre des mesures efficaces pour mettre un terme au schisme, un autre serment fut prêté avant l'élection du successeur du pape Innocent VII :

« ... **chacun des quatorze cardinaux romains présents au conclave qui suivit la mort d' [du pape] Innocent VII** jura que, s'il était élu, il abdiquerait à la condition que l'antipape Benoît XIII en fasse autant ou meure ; qu'en outre il ne créerait pas de nouveaux cardinaux, sinon pour maintenir la parité avec ceux d'Avignon, et que dans un délai de trois mois il engagerait des négociations avec son rival. . . » ^[71]

Le fait même que les cardinaux se préparant à élire un vrai pape firent un serment tel que celui-ci, incluant des négociations avec un antipape, montre à quel point la situation était horrible durant le schisme, et combien l'antipape avait de soutien dans la chrétienté.

Le conclave élut le pape Grégoire XII le 30 novembre 1406. L'espoir que survienne la fin du schisme fut renouvelé par les négociations du pape Grégoire XII avec l'antipape Benoît XIII. Les deux s'étaient même mis d'accord sur le lieu de la rencontre, mais le pape Grégoire XII hésita ; il craignait (et à juste titre) la sincérité et l'intégrité dans les intentions de Benoît XIII. Le pape Grégoire XII était aussi influencé par certains de ses proches contre la voie de la résignation, car ceux-ci lui dépeignaient une image négative de ce qui pourrait arriver s'il démissionnait.

Les cardinaux des deux camps en eurent assez, ils allèrent à Pise et élurent un nouveau « pape » au cours d'une impressionnante cérémonie qui regroupait des cardinaux des deux camps

« **À mesure que les négociations traînaient [entre le pape Grégoire XII et l'antipape Benoît XIII], les cardinaux de Grégoire devenaient de plus en plus nerveux.** Une rupture ouverte devint inévitable quand Grégoire, doutant de leur fidélité, viola la promesse faite avant son élection en annonçant le 4 mai la création de quatre nouveaux cardinaux. . . **Tout son collège initial (trois membres exceptés) l'abandonna alors et s'enfuit à Pise. . .** » ^[72]

Les quatorze cardinaux qui avaient quitté le pape Grégoire XII pour Pise furent rejoints par dix cardinaux qui avaient quitté l'obédience de l'antipape Benoît XIII. Les cardinaux des deux camps avaient arrangé un concile, et étaient résolus à mettre fin au schisme par le biais d'une élection conjointe à Pise.

« Aux yeux du monde, le concile de Pise était en effet une assemblée étincelante, assistée par 24 cardinaux (quatorze auparavant fidèles au pape Grégoire XII, 10 à de Luna [antipape Benoît XIII]. . . quatre patriarches, 80 évêques, 89 abbés, 41 prieurs, les chefs de quatre ordres religieux, et essentiellement les représentants de chaque université, tête couronnée, et grande maison noble de l'Europe catholique. » ^[73]

Le cardinal archevêque de Milan prononça le discours d'ouverture à Pise. Il condamna les deux prétendants, Grégoire XII et (l'antipape) Benoît XIII, et leur enjoignit formellement d'apparaître au concile. Ils furent déclarés contumaces lorsqu'ils ne vinrent pas.

Il faut dire qu'à ce stade du schisme (1409), les gens étaient si exaspérés de la continuelle désunion et des promesses non tenues de la part des deux prétendants, que l'assemblée à Pise fut largement reçue et soutenue. **Elle devenait d'autant plus impressionnante et attractive du fait que ses vingt-quatre cardinaux étaient composés d'un nombre conséquent de cardinaux ayant fait partie des deux camps [camps de Grégoire XII et de l'antipape Benoît XIII].** Ceci donna l'apparence d'une action unie des cardinaux de l'Église. **Le 29 juin 1409, les vingt-quatre cardinaux élurent à l'unanimité Alexandre V. Il y avait désormais trois prétendants à la papauté en même temps.**

P. John Laux, *Church History*, p. 405 : « Il y avait désormais trois papes, et trois collèges des cardinaux, trois évêques rivaux dans certains diocèses, et trois supérieurs rivaux dans certains ordres religieux. » ^[74]

Le troisième prétendant, l'antipape Pisan, avait le soutien le plus large et celui de la plupart des théologiens, car il avait l'apparence d'être le choix uni des cardinaux des deux camps

L'antipape Pisan nouvellement élu, Alexandre V, avait, des trois prétendants, le soutien le plus large dans la chrétienté. Le vrai pape, Grégoire XII, avait le soutien le plus faible.

Dès le début, Alexandre V « avait le soutien de l'Angleterre, de la plupart de la France, des Pays-Bas, de la Bohême... de la Pologne... de sa propre ville de Milan, de Venise et de Florence. De Luna [antipape Benoît XIII] gardait l'appui de sa patrie d'Aragon, de la Castille, d'une partie du sud de la France, et de l'Écosse... **Grégoire XII était le plus faible des trois**, ne gardant que la loyauté de Naples, de l'Allemagne occidentale, de certaines villes italiennes nordistes, et de l'inébranlable Carlo Malatesta di Rimini... **Le Grand Schisme d'Occident était devenu un triangle de loyautés distordues, où le vrai pape était le plus faible des trois**... L'Église catholique semblait souffrir du destin qui rattraperait plus tard le protestantisme : subdivisions répétées et irrépressibles... **Pire que tout, aucun sauvetage de ce désastre ne semblait possible.** » ^[75]

La plupart des éminents théologiens et canonistes de l'époque favorisaient les antipapes de la lignée de Pise.

« De la fin 1408 à l'hiver 1409, les débats continuaient à faire rage entre les théologiens et les canonistes. La plupart d'entre eux, à des degrés divers de désespoir, favorisèrent maintenant le concile sans tenir compte de qui pouvait être le vrai pape ou de la manière dont ceci devait être autorisé. » ^[76]

Vers la fin du Grand Schisme d'Occident, aucun vrai pape de l'histoire n'eut si peu d'appui que le pape Grégoire XII

En 1411, Sigismond, l'empereur romain germanique nouvellement élu, suivit le sentiment général et abandonna le vrai pape, Grégoire XII.

« Sigismond voulait une approbation électorale unanime, et **en vue de l'abandon généralisé pour Grégoire XII par beaucoup de ceux qui lui avaient obéi auparavant (particulièrement l'Italie et l'Angleterre)**, la propre confiance de Sigismond quant à la légitimité de Grégoire XII devait avoir été sincèrement ébranlée... **Aucun pape véritable dans l'histoire de l'Église n'eut si peu d'appui que Grégoire XII, suite au concile de Pise.** » ^[77]

L'antipape nouvellement élu, Alexandre V, ne vécut pas longtemps. Il mourut moins d'un an après son élection, en mai 1410. Pour lui succéder, le 17 mai 1410, les cardinaux Pisans élurent unanimement Baldassarre Cossa en tant que **Jean XXIII**. Comme son prédécesseur l'antipape Alexandre V, Jean XXIII eut, des autres prétendants, le soutien le plus large.

« **S'il y avait toujours trois prétendants à la papauté, Jean [XXIII] jouissait, et de loin, du plus large appui** : la France, l'Angleterre et plusieurs États italiens et allemands le reconnaissaient. Aidé de Louis d'Anjou... **il put s'établir à Rome.** » ^[78]

Comme on le voit, l'antipape Jean XXIII fut capable de régner à Rome. Jean XXIII (1410-1415) fut le dernier antipape à régner depuis Rome jusqu'aux antipapes de l'apostasie post-Vatican II, qui commença par un homme appelé lui aussi Jean XXIII (Angelo Roncali, 1958-1963).

Durant la quatrième année de son règne en tant qu'antipape, l'antipape Jean XXIII convoqua le concile de Constance en 1414, devant l'insistance de l'empereur Sigismond. Il est assez intéressant de noter que le récent Jean XXIII convoqua lui aussi Vatican II dans la quatrième année de son règne, en 1962. Et tout comme Vatican II, le concile de Constance émergea en tant que faux concile, convoqué par un antipape.

À ce stade du schisme, l'empereur Sigismond était déterminé à unir la chrétienté en travaillant à la démission des trois prétendants. Quand l'antipape Jean XXIII réalisa qu'il ne serait pas accepté comme le vrai pape au concile de Constance, il fuit le concile. « Ce soir-là, Cossa fuit Constance, chevauchant un petit cheval noir (en contraste aux neufs chevaux blancs derrière lesquels il était entré dans la cité en octobre), blotti dans un grand manteau gris enroulé tout autour de lui pour cacher la plupart de son corps et de son visage. . . » ^[79]

L'antipape Jean XXIII fut ensuite formellement condamné comme déposé par le concile. Un mandat de l'empereur avait été envoyé pour son arrestation ; il fut appréhendé et jeté en prison. En prison, l'antipape Jean XXIII « en larmes, rendit aux représentants du concile son sceau papal et l'anneau de pêcheur. » Il accepta sans protester le verdict contre lui. ^[80]

« **Lorsque le concile de Constance (considéré en totalité ou en partie comme le seizième concile général, 1414-1417)... eut déposé Jean [XXIII], il engagea des négociations avec Grégoire. Celui-ci se dit prêt à abdiquer à condition qu'on lui permit de convoquer de nouveau officiellement en concile général les prélats et les dignitaires assemblés** ; en tant que pape, il ne pouvait reconnaître un concile réuni par Jean. Cette procédure fut acceptée, et à la quatorzième session solennelle, le 4 juillet 1415, un cardinal de Grégoire, Jean Dominici, lut la bulle de convocation ; là-dessus, Carlo Malatesta [pape Grégoire XII] annonça la démission du pontife. Les deux collègues de cardinaux fusionnèrent, les actes du pontificat de Grégoire furent ratifiés. . . » ^[81]

Donc, après que l'antipape Jean XXIII eût été déposé, le pape Grégoire XII accepta de convoquer le concile de Constance (afin de lui conférer la légitimité papale, que Jean XXIII n'aurait pas pu faire) puis de démissionner de façon à mettre fin au schisme.

Pendant ce temps, l'antipape Benoît XIII (le prétendant d'Avignon) fut approché par l'empereur Sigismond qui lui demanda de démissionner. Il refusa obstinément jusqu'au bout, mais dès lors, le sentiment général lui était devenu si opposé que son soutien s'était grandement affaibli.

« Sigismond, qui avait tout fait en son pouvoir pour convaincre Benoît XIII, de la lignée d'Avignon, d'abdiquer, réussit à détacher de sa cause les Espagnols. Là-dessus, le 16 juillet 1417, le concile déclara sa déposition. » ^[82]

Les deux antipapes ayant été renvoyés, et le vrai pape ayant démissionné, le concile de Constance élit le pape Martin V le 11 novembre 1417, mettant officiellement fin au Grand Schisme d'Occident (la lignée des antipapes d'Avignon continua après la mort de l'antipape Benoît XIII avec l'élection de son successeur, l'antipape Clément VIII, par ses quatre cardinaux restants. Ces cardinaux considérèrent ensuite comme invalide l'élection de l'antipape Clément VIII, et élurent l'antipape Benoît XIV ; mais au moment de la déposition de l'antipape Benoît XIII par le concile de Constance, la lignée d'Avignon avait tellement perdu de soutien que les successeurs ultimes de l'antipape Benoît XIII sont insignifiants au point de ne mériter qu'une note de fin-de-page.)

Conclusion : Ce que le Grand Schisme d'Occident nous apprend sur notre époque

Dans cet article, nous avons passé en revue l'un des épisodes importants dans l'histoire de l'Église. Tout au long de ce chapitre, nous avons traité de sujets très importants — sujets passablement pertinents pour notre situation présente.

- Nous avons vu que les antipapes peuvent exister.
- Nous avons vu que les antipapes peuvent régner depuis Rome.
- Nous avons vu que tous les cardinaux en vie, peu après l'élection du pape Urbain VI, le répudièrent (le vrai pape) et reconnurent l'antipape Clément VII. Ceci illustre qu'il n'est pas du tout incompatible avec l'indéfectibilité (c.-à-d., les promesses du Christ d'être avec Son Église et la Papauté jusqu'à la fin des temps) que tous les cardinaux reconnaissent un antipape.
- Nous avons vu que la plupart des théologiens de l'époque favorisaient la troisième lignée - la lignée des antipapes de Pise. Cette lignée d'antipapes devait constituer un choix tentant pour beaucoup, car les cardinaux des deux camps la soutenaient. Cela nous montre comment Dieu peut parfois permettre que les

choses deviennent trompeuses, sans violer les promesses essentielles qu'Il a faites à Son Église. De plus, la majorité du soutien des théologiens pour la lignée de Pise démontre clairement que l'enseignement commun des théologiens sur un sujet particulier (p.ex., le salut), aussi instruits soient-ils, n'est pas obligatoire, contrairement à ce qu'affirment certains aujourd'hui.

- Nous avons vu que le principe d'un hérétique manifeste ne pouvant être considéré comme pape est ancien, et fut exprimé par le principal canoniste de l'époque, Baldus.
- Nous avons vu que les choses étaient si mauvaises et désespérées durant le Grand Schisme d'Occident que les gens ne voyaient aucune issue possible à ce désastre — un désastre où, à un moment donné, se trouvaient trois évêques rivaux, trois supérieurs religieux rivaux, et trois prétendants rivaux à la papauté s'excommuniant les uns les autres.
- **S'instruire de cela peut nous aider à voir clairement que ce que nous avons prouvé sur fond doctrinal, à savoir qu'une lignée d'antipapes depuis Vatican II a donné au monde une nouvelle religion de contrefaçon, ce qui a réduit la véritable Église catholique à un petit nombre de personnes (en accomplissement des prophéties scripturales et catholiques concernant la tromperie de la Grande Apostasie et des derniers jours), n'est pas une ABSURDITÉ, comme l'ont faussement dit certains.**

Au contraire, si Dieu a permis au désastre susmentionné de se produire durant le Grand Schisme d'Occident (qui n'aurait pu être, au pire des cas, qu'un prélude à la Grande Apostasie), c'est-à-dire, une situation où différents antipapes régnèrent simultanément et où le vrai pape était le plus faible des trois, quel genre de désastre et tromperie permettrait-Il (sans jamais violer les promesses essentielles qu'Il a faites à Son Église) avec des antipapes durant la tribulation spirituelle finale, sachant que son niveau de tromperie sera d'un niveau jamais atteint? C'est une ABSURDITÉ TOTALE, directement réfutée par l'enseignement catholique et les faits de l'histoire de l'Église, que d'affirmer qu'une lignée d'antipapes, qui mirent en place une secte de contrefaçon pour s'opposer à la véritable Église, soit une impossibilité. De plus, il est scandaleux au plus haut point d'affirmer qu'une telle situation est une « absurdité totale » après avoir vu les faits indéniables que nous avons mis en avant.

Nous terminerons cette synthèse sur le Grand Schisme en citant le père Edmund James O'Reilly, S.J. Il avait des choses fort intéressantes à dire sur le Grand Schisme d'Occident dans son livre *The relations of the Church to Society — Theological Essays*, écrit en 1882. Dans celui-ci, il mentionne la possibilité d'un interrègne papal (une période sans pape), couvrant toute la période du Grand Schisme d'Occident (presque quarante ans).

Nous commençons par une citation de la discussion du père O'Reilly sur le Grand Schisme d'Occident.

« Arrêtons-nous ici pour nous enquérir de ce qui doit se dire de la position, à cette époque, des trois prétendants, et de leurs droits à l'égard de la papauté. En premier lieu, il y eut tout le long, depuis la mort de Grégoire XI en 1378, un pape – à l'exception, bien sûr, des intervalles entre les morts et les élections pour remplir les vacances ainsi créées. Il y eut, dis-je, un pape à chaque période donnée, réellement investi de la dignité du vicaire du Christ et de la Tête de l'Église, quelles que soient les opinions pouvant exister chez beaucoup quant à son authenticité; **non qu'un interrègne couvrant la période entière aurait été impossible ou inconsistant avec les promesses du Christ, car ceci n'est nullement manifeste**, mais qu'en fait, il n'y a pas eu un tel interrègne. » ^[83]

Le père O'Reilly dit qu'un interrègne (une période sans pape) couvrant toute la période du Grand Schisme d'Occident n'est nullement incompatible avec les promesses du Christ à propos de Son Église. La période dont parle le père O'Reilly a commencé en 1378 à la mort du pape Grégoire XI et s'est terminée en 1417 avec l'élection du pape Martin V. **C'est une période d'interrègne de 39 ans!**

Écrivant après le premier concile du Vatican, il est évident que le père O'Reilly est du côté de ceux qui, en rejetant les antipapes Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul I^{er}, Jean-Paul II, Benoît XVI, et François, soutiennent la possibilité d'une longue période de vacance du saint Siège. En fait, à la page 287 de son livre, le père O'Reilly donne cet avertissement prophétique :

« Le grand schisme de l'Occident me fait suggérer une réflexion que je prends la liberté d'exprimer ici. **Si ce schisme ne s'était pas produit, l'hypothèse qu'une telle chose se produise apparaîtrait**

pour beaucoup comme chimérique [absurde]. Ils diraient qu'il ne pourrait en être ainsi; que Dieu ne permettrait pas que l'Église en arrive à cette situation malheureuse. Les hérésies peuvent germer, se propager et durer en longueur et douleur, par la faute et à la perte de leurs auteurs et fauteurs, aussi pour le plus grand malheur des fidèles, accru par la persécution réelle en plusieurs lieux où les hérétiques sont dominants. **Mais que l'Église véritable doive rester entre trente et quarante ans sans une Tête d'authenticité absolument certaine, et représentative du Christ sur terre, cela ne pourrait être. Pourtant cela est arrivé ; et nous n'avons aucune garantie que cela ne se reproduira encore,** bien que nous espérions le contraire avec ferveur. Ce que j'en déduirais est que ***nous ne devons pas être trop enclins à nous prononcer sur ce que Dieu peut permettre. Nous savons avec certitude absolue qu'Il réalisera Ses promesses.*** . . . Nous devons aussi avoir confiance qu'Il fera davantage que ce qu'Il s'est Lui-même lié par ses promesses. Nous pouvons attendre avec impatience la probabilité réconfortante d'une exemption dans le futur de certains troubles et malheurs s'étant abattus par le passé. **Mais nous, ou nos successeurs dans les futures générations de chrétiens, verrons peut-être des maux plus étranges que ceux ayant été expérimentés,** même avant l'approche imminente de la grande liquidation de toutes choses sur terre qui précédera le jour du Jugement. Je ne me tiens pas pour prophète, ni ne prétend voir des prodiges malencontreux, desquels je n'ai aucune connaissance de quoi que ce soit. **Tout ce que j'ai l'intention de véhiculer est que les contingences concernant l'Église – non exclues par les promesses divines - ne peuvent pas être considérées comme pratiquement impossibles, juste parce qu'elles seraient terribles et désastreuses dans une très large mesure.** » ^[84]

Le père O'Reilly dit que si le Grand Schisme d'Occident ne s'était jamais produit, les gens diraient qu'une telle situation est impossible et incompatible avec les promesses du Christ faites à Son Église, et que nous ne pouvons pas exclure la possibilité de choses similaires et peut-être pires dans le futur parce qu'elles seraient impensables à un très haut degré.

L'Église catholique enseigne qu'un hérétique cesserait d'être le pape, et qu'un hérétique ne pourrait pas être valablement élu pape

Sommaire

- 6.1** Qu'un hérétique ne puisse pas être pape est enraciné dans le dogme qui déclare que les hérétiques ne sont pas membres de l'Église catholique 42
 - 6.2** Le pape Paul IV publia une bulle pontificale déclarant solennellement que l'élection d'un hérétique en tant que pape est nulle et vaine 43
 - 6.3** Conformément à la vérité qu'un hérétique ne peut pas être le pape, l'Église enseigne qu'on ne peut pas prier pour les hérétiques dans le canon de la Messe 45
-

The Catholic Encyclopedia, « Hérésie; » 1914 : « **Le pape lui-même, si notoirement coupable d'hérésie, cesserait d'être pape** parce qu'il cesserait d'être un membre de l'Église. » ^[85]

L'hérésie est le déni ou le doute obstiné, chez une personne baptisée, d'un article divin et de Foi catholique. En d'autres termes, une personne baptisée qui nie *délibérément* un enseignement autoritaire de l'Église catholique **est un hérétique**.



FIGURE 6.1 – Martin Luther, probablement l'hérétique le plus notoire dans l'histoire de l'Église, enseigna, parmi tant d'autres, l'hérésie de la justification par la foi seule.

Hormis le fait que des antipapes puissent régner depuis Rome du fait d'élections non-canoniques, l'Église catholique enseigne que si un pape devenait hérétique il perdrait automatiquement sa fonction et cesserait d'être le pape. C'est l'enseignement de tous les docteurs et pères de l'Église qui ont abordé la question :

St. Robert Bellarmin, Cardinal et Docteur de l'Église : « **Un pape qui est un hérétique manifeste cesse automatiquement (*per se*) d'être le pape et la tête**, de la même façon qu'il cesse automatiquement d'être un chrétien et un membre de l'Église. C'est pourquoi il peut être jugé et puni par l'Église. C'est l'enseignement de tous les anciens Pères, qui enseignent que les hérétiques manifestes perdent immédiatement toute juridiction. » ^[86]

St. Robert Bellarmin : « **Ce principe est très certain. Le non-chrétien ne peut en aucun cas être pape, comme l'admet lui-même Cajetan (ib. c. 26). La raison en est qu'il ne peut pas être la tête de ce dont il n'est pas un membre**; or celui qui n'est pas chrétien n'est pas membre de l'Église, **et un hérétique manifeste n'est pas un chrétien, comme l'enseignent clairement saint Cyprien (lib. 4, Epist. 2), saint Athanase (Scr. 2 cont. Arian.), saint Augustin (Lib. De Grat. Christ. cap. 20), saint Jérôme (contra Lucifer) et d'autres; par conséquent l'hérétique manifeste ne peut pas être pape.** » ^[87]

St. François de Sales, Docteur de l'Église; 17^e siècle : « ... **Or, quand il [le pape] est hérétique exprès, ipso facto, il tombe de son grade hors de l'Église.** ... » ^[88]

St. Antonin; 1459 : « **Dans le cas où le pape deviendrait un hérétique, il se trouverait, par ce fait seul et sans aucun autre jugement, séparé de l'Église.** Une tête séparée du corps ne peut, tant qu'elle reste séparée, être la tête du même corps dont elle a été coupée. Un pape qui serait séparé de l'Église par l'hérésie, par conséquent, cesserait par ce fait seul d'être la tête de l'Église. **Il ne pourrait pas être un hérétique et rester pape, car, puisqu'il est en dehors de l'Église, il ne peut pas posséder les clefs de l'Église.** » ^[89]

Qu'un hérétique ne puisse pas être pape est enraciné dans le dogme qui déclare que les hérétiques ne sont pas membres de l'Église catholique

Il faudrait noter que l'enseignement des saints et docteurs de l'Église, cités ci-dessus — qui nous dit qu'un pape qui deviendrait hérétique cesserait automatiquement d'être pape — est enraciné dans le dogme infallible qui enseigne qu'un hérétique n'est pas un membre de l'Église catholique.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, « Cantate Domino »; 1441, ex cathedra : « La sainte Église romaine croit fermement, professe et prêche qu'aucun de **ceux qui se trouvent en dehors de l'Église catholique**, non seulement païens **mais encore** juifs ou **hérétiques** et schismatiques ne peuvent devenir participants à la vie éternelle, mais iront dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges à moins qu'avant la fin de leur vie ils ne lui aient été agrégés. ... » ^[90]

Pape Pie XII, *Mystici Corporis Christi*; 29 juin 1943 : « Car toute faute, même un péché grave, n'a pas de soi pour résultat — **comme le schisme, l'hérésie ou l'apostasie — de séparer l'homme du Corps de l'Église.** » ^[91]

On peut voir que c'est l'enseignement de l'Église catholique qu'un homme est séparé de l'Église par l'hérésie, le schisme ou l'apostasie.

Pape Léon XIII, *Satis Cognitum*; 29 juin 1896 : « Telle a été toujours la coutume de l'Église, appuyée par le jugement unanime des saints Pères, **lesquels ont toujours regardé comme exclu de la communion catholique et hors de l'Église quiconque se sépare le moins du monde de la doctrine enseignée par le magistère authentique.** » ^[92]

Pape Léon XIII, *Satis Cognitum*; 29 juin 1896 : « De ce que quelqu'un, dit-il, ne croit point ces erreurs (à savoir les hérésies qu'il vient d'énumérer), il ne s'ensuit pas qu'il doive se croire et se dire chrétien catholique. Car il peut y avoir, il peut surgir d'autres hérésies qui ne soient pas mentionnées dans cet

ouvrage, et **quiconque embrasserait l'une d'entre elles, cesserait d'être chrétien catholique.**
» [93]

Pape Innocent III, *Eius exemplo* ; 18 déc. 1208 : « Nous croyons de notre cœur et confessons de notre bouche **une seule Église, non celle des hérétiques**, mais la sainte Église romaine, catholique, apostolique, en dehors de laquelle nous croyons que personne n'est sauvé. » [94]

Ainsi, ce n'est pas simplement l'opinion de certains saints et docteurs de l'Église qu'un hérétique cesserait d'être pape ; c'est un fait inextricablement lié à un enseignement dogmatique. Une vérité inextricablement liée à un dogme est appelé *un fait dogmatique*. C'est donc un fait dogmatique qu'un hérétique ne peut pas être le pape. Un hérétique ne peut pas être le pape, puisqu'on ne peut pas être la tête de ce dont on n'est même pas membre.

Pape Léon XIII, *Satis Cognitum* ; 29 juin 1896 : « Nul ne peut donc avoir part à l'autorité s'il n'est uni à Pierre, **car il serait absurde de prétendre qu'un homme exclu de l'Église a l'autorité dans l'Église.** » [95]

Le pape Paul IV publia une bulle pontificale déclarant solennellement que l'élection d'un hérétique en tant que pape est nulle et vaine

En 1559, le pape Paul IV publia une bulle pontificale traitant du sujet et de la possibilité qu'un hérétique soit élu pape.



FIGURE 6.2 – Pape Paul IV

A l'époque où le pape Paul IV publia la bulle (citée ci-dessous), des rumeurs prétendaient que l'un des cardinaux était, en secret, un protestant. Pour éviter l'élection d'un tel hérétique à la papauté, le pape Paul IV déclara

solennellement qu'**un hérétique ne peut pas être valablement élu pape**. Voici ci-dessous des extraits pertinents de la Bulle.

Pape Paul IV, *Bulle Cum ex Apostolatus Officio*; 15 fév. 1559 : « 1. . . D'ailleurs, plus le danger est grand, plus la vigilance doit être entière et attentive, pour que les faux prophètes, ou même d'autres hommes, revêtus d'une juridiction séculière, ne puissent prendre lamentablement dans leurs filets les âmes simples et entraîner avec eux à la perdition et à la ruine de la damnation les peuples innombrables confiés à leur soin et à leur direction, au spirituel comme au temporel; aussi **POUR QUE NOUS NE SOYONS JAMAIS TÉMOIN DE "L' ABOMINATION DE LA DÉSOLOGATION DANS LE LIEU SAINT"** ANNONCÉE PAR LE PROPHÈTE DANIEL, alors que Nous désirons de tout Notre pouvoir avec l'aide de Dieu, selon Notre charge pastorale, capturer les renards qui s'ingénient à saccager la vigne du Seigneur et écarter les loups des bergeries, afin de ne pas ressembler à des chiens muets incapables d'aboyer, ni nous perdre avec les mauvais agriculteurs, ni être comparé à un mercenaire. . .

6. De plus, [en vertu de cette constitution Nôtre, valide à perpétuité, Nous décidons, statuons, décrétons et définissons :] **si jamais il advient qu'un évêque, même ayant fonction d'archevêque, de patriarche ou de primat ; qu'un cardinal de l'Église romaine, même légat ; qu'un souverain pontife même, avant leur promotion ou leur élévation au cardinalat ou au souverain pontificat, ont dévié de la foi catholique ou bien sont tombés dans quelque hérésie,**

i. la promotion ou l'élévation, même si cette dernière a eu lieu avec l'assentiment unanime de tous les cardinaux, est nulle, invalide, vaine,

ii. et on ne pourra pas dire qu'elle est devenue valide ou qu'elle deviendrait valide parce que l'intéressé accepte la charge, reçoit la consécration, ou entre ensuite en possession du gouvernement et de l'administration ou par l'intronisation du pontife romain ou par l'acte d'agenouillement fait devant lui, ou par l'acte d'obédience à lui rendu par tous, et ce quelle que soit la durée de cette situation.

iii. On ne pourra tenir l'élection pour légitime en aucune de ses parties. . .

iv. **Ces personnes ainsi promues ou élevées seront, par le fait même, sans qu'il faille quelque autre déclaration ultérieure, privées de toute dignité, position, honneur, titre, autorité, fonction et pouvoir à la fois. . .**

10. En conséquence, il ne sera permis à aucune personne d'enfreindre ce texte de Notre approbation, innovation, sanction, statut, dérogation, volonté et décret avec une téméraire audace. **Si quelqu'un avait la présomption de le tenter, qu'il sache que cela lui fera encourir l'indignation de Dieu Tout-Puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.**

Donné à Rome, à saint Pierre, en la mille cinq cent cinquante-neuvième année de l'Incarnation du Seigneur, le 15 des calendes de mars [15 février 1559], en la quatrième année de Notre pontificat.

† Moi Paul, évêque de l'Église catholique. . . » ^[96]

Dans la plénitude de son autorité papale, le pape Paul IV a déclaré que l'élection d'un hérétique est invalide, même si elle a lieu avec le consentement unanime des cardinaux et qu'elle est acceptée par tous.

Le pape Paul IV a aussi déclaré qu'il faisait cette déclaration ***pour combattre l'arrivée de l'abomination de la désolation, annoncée par le prophète Daniel, dans le lieu saint. C'est stupéfiant et semble indiquer que le Magistère lui-même fait le lien entre l'arrivée éventuelle de l'abomination de la désolation dans le lieu saint (Mat. 24 :15) et un hérétique se faisant passer pour le pape*** — peut-être parce que l'hérétique posant comme le pape nous donnera l'abomination de la désolation dans le lieu saint (la Nouvelle Messe), comme nous le croyons, ou parce que l'antipape hérétique sera en lui-même l'abomination de la désolation dans le lieu saint.

The Catholic Encyclopedia répète cette vérité déclarée par le pape Paul IV, en affirmant que l'élection d'un hérétique comme pape serait bien entendu complètement nulle et vaine.

The Catholic Encyclopedia, Élections papales; 1914 : « **Bien entendu, l'élection d'un hérétique, d'un schismatique, ou d'une femme [en tant que pape] serait nulle et vaine.** » ^[97]

Conformément à la vérité qu'un hérétique ne peut pas être le pape, l'Église enseigne qu'on ne peut pas prier pour les hérétiques dans le canon de la Messe

Dans la prière *Te Igitur* du canon de la Messe, on prie pour le pape. Mais l'Église enseigne aussi qu'on ne peut pas prier pour les hérétiques dans le canon de la Messe. Si un hérétique pouvait être un vrai pape, il y aurait alors un dilemme insoluble. Mais en réalité ce n'est pas un dilemme, parce qu'un hérétique ne peut pas être un pape valide :

Libellus professionis fidei ; 2 avril 517, profession de foi prescrite sous le pape saint Hormisdas :

« Comme nous le disions plus haut, suivant en toutes choses le Siège apostolique et prêchant tout ce qu'il a décrété, j'espère donc mériter de rentrer dans la communion avec vous que prêche le Siège apostolique, communion dans laquelle réside, entière et vraie et parfaite la solidité de la religion chrétienne ; **je promets aussi qu'à l'avenir les noms de ceux qui sont séparés de la communion de l'Église catholique, c'est-à-dire qui ne sont pas en accord avec le Siège apostolique, ne seront pas lus durant les saints mystères.** Mais si je tentais de dévier en quoi que ce soit de ma profession de foi, je confesse que, selon mon propre jugement, je serais un complice de ceux que j'ai condamnés. Cette profession de foi je l'ai souscrite de ma propre main, et je l'ai transmise envoyée à toi, Hormisdas, le saint et vénérable pape de la ville de Rome... » ^[98]

Pape Benoît XIV, *Ex Quo Primum* ; 1er mars 1756 : « **De plus, les hérétiques et les schismatiques sont sujets à la censure de l'excommunication majeure par la loi du can. de Ligu. 23, quest. 5 et du can. Nulli, 5, dist. 19. Mais les saints canons de l'Église interdisent la prière publique pour l'excommunié comme on peut le voir dans le chap. A nobis, 2 et le chap. Sacris sur la sentence d'excommunication.** Bien que ceci n'interdise pas la prière pour leur conversion, **une telle prière ne doit toutefois pas prendre la forme de proclamer leurs noms dans la prière solennelle durant le sacrifice de la Messe.** » ^[99]

Pape Pie IX, *Quartus Supra* ; 6 jan. 1873 : « Pour cette raison, Jean, évêque de Constantinople, **déclara solennellement — comme le fit plus tard l'ensemble du huitième Concile œcuménique — “les noms de ceux qui sont séparés de la communion de l'Église catholique, c'est-à-dire qui ne sont pas en accord avec le Siège apostolique, ne seront pas lus durant les saints mystères.”** » ^[100]

Les ennemis de l'Église, communistes et franc-maçons, ont fait un effort organisé pour infiltrer l'Église catholique



FIGURE 7.1 – Antipapes de la secte Vatican II donnant des poignées de mains maçonniques

Pape Léon XIII, *Dall' Alto* ; 15 oct. 1890 : « **Il est désormais inutile d'intenter un procès contre les sectes maçonniques.** Elles sont déjà jugées ; leurs fins, leurs moyens, leurs doctrines, et leurs actions sont tous connus avec une incontestable certitude. **Possédées par l'esprit de Satan, lesquelles sont ses instruments, elles brûlent comme lui d'une haine mortelle et implacable contre Jésus-Christ et contre Son œuvre; et elles s'efforcent par tous les moyens de le renverser et l'entraver.** » ^[101]

Pape Léon XIII, *In Ipso* ; 3 mars 1891 : « Néanmoins, il nous afflige de penser que **les ennemis de l'Église, unis dans la plus mesquine des conspirations, planifient d'affaiblir et même, si c'était possible, d'effacer totalement ce merveilleux édifice que Dieu a érigé comme refuge pour la race humaine.** » ^[102]

Il est bien connu que les communistes et les franc-maçons ont opéré des tentatives d'infiltrations organisées dans l'Église catholique. Ils ont envoyé dans la prêtrise un grand nombre de leurs agents dans l'espoir de l'affaiblir et de l'attaquer par l'élévation de leurs hommes à des postes élevés.

Mme Bella Dodd a passé la majeure partie de sa vie au parti communiste américain et aurait été désignée procureur général si le parti avait obtenu la Maison Blanche. Après sa défection, elle révéla que l'une de ses tâches en tant qu'agent communiste était d'encourager de jeunes radicaux (pas toujours membres du parti communiste) à entrer dans des séminaires catholiques. Elle affirmait qu'avant de quitter le parti américain, elle avait encouragé près de mille jeunes radicaux à infiltrer les séminaires et les ordres religieux ; et elle n'était qu'une seule communiste.

Frère Joseph Natale, le fondateur du Monastère de la Très Sainte Famille (Most Holy Family Monastery), était présent à l'une des conférences de Bella Dodd au début des années 1950. Il déclara :

« J'ai écouté cette femme pendant quatre heures, et jusqu'au bout elle a réussi à m'effrayer : tout ce qu'elle a dit s'est accompli à la lettre. On aurait pu croire qu'elle était la plus grande prophétesse du monde, mais elle n'était pas prophétesse. Elle ne faisait qu'exposer le plan de bataille, étape par étape, de la subversion communiste contre l'Église catholique. Elle expliquait que de toutes les religions du monde, l'Église catholique était la seule que les communistes redoutaient, car elle était leur seul adversaire efficace. » ^[103]

Bella Dodd s'est convertie au catholicisme à la fin de sa vie. Parlant en tant qu'ex-communiste, elle a dit : « **Dans les années 1930, nous avons placé onze-cents hommes dans la prêtrise, pour détruire l'Église de l'intérieur.** » L'idée était que ces hommes soient ordonnés et qu'ils gravissent ensuite les échelons d'influence et d'autorité en tant que monseigneurs et évêques. À l'époque, elle disait : « À l'heure actuelle, ils sont aux postes les plus élevés dans l'Église. Ils travaillent pour apporter du changement en sorte que l'Église catholique ne soit pas efficace contre le communisme. » Elle disait aussi que ces changements seraient si profonds que « vous ne reconnaitrez plus l'Église catholique. » (C'était dix à douze ans avant Vatican II.)

Frère Joseph relata davantage ce qu'avait dit Bella Dodd : « **L'idée entière ne consistait pas à détruire l'institution de l'Église, mais la foi du peuple, et même d'utiliser l'institution de l'Église, si possible, pour détruire la foi par la promotion d'une pseudo-religion** : quelque chose qui ressemblerait au catholicisme mais sans l'être réellement. Dès que la foi serait détruite, elle expliquait qu'un complexe de culpabilité serait introduit dans l'Église... pour labéliser l' "Église du passé" comme étant oppressive, autoritaire, pleine de préjugés, arrogante de prétendre être la seule en possession de la vérité, et responsable de la division des corps religieux à travers les siècles. Cela serait nécessaire pour causer de la honte aux dirigeants de l'Église jusqu'à produire une "ouverture au monde" et une attitude plus souple envers toutes les religions et philosophies. Les communistes exploiteraient ensuite cette ouverture pour miner l'Église. » ^[104]

Les franc-maçons ont fait des tentatives similaires pour infiltrer l'Église catholique et y élever leurs agents aux niveaux les plus élevés. La société secrète luciférienne des Carbonari, connue sous le nom d'*Alta Vendita*, écrivit une série d'*Instructions Permanentes*, ou *Codex*, parue en Italie en 1818. Il y est déclaré que :

« ... Il est du devoir des sociétés secrètes de faire le premier pas vers l'Église et le pape, dans le but de les conquérir tous deux. Le travail auquel nous nous ceignons n'est pas l'œuvre d'un jour, ni d'un mois, ni d'une année. Il peut durer de nombreuses années, un siècle peut-être... **Ce que nous devons demander, ce que nous devrions chercher et attendre, comme les juifs attendent le Messie, est un pape selon nos désirs.** Nous demandons un pape pour nous-mêmes, si un tel pape était possible. Avec un tel pape nous marcherons plus en sécurité à l'assaut de l'Église qu'avec tous les pamphlets de nos frères Français et Anglais. » ^[105]

Le même document maçonnique fit cette frappante prédiction :

« Dans une centaine d'années... **les évêques et les prêtres croiront marcher sous la bannière des clefs de Pierre, alors qu'en fait ils suivront notre étendard...** Les réformes devront être portées au nom de l'obédience. » ^[106]

Ces organisations et les individus leur appartenant sont des agents que le Diable utilise pour attaquer la véritable Église du Christ.

Éph. 6 :12- « Parce que nous n'avons point à lutter contre la chair et le sang, mais contre les princes et les puissances, contre les dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans l'air. »

Le 3 avril 1844, un chef de *Alta Vendita* nommé Nubius, écrivait une lettre à un autre franc-maçon haut-gradé. **La lettre parlait là encore du plan d'infiltrer l'Église catholique, et de la tentative d'insérer un « pape » maçonnique** qui promouvrait la religion de la franc-maçonnerie : « Or donc, pour nous assurer un pape dans les proportions exigées, il s'agit d'abord de lui façonner une génération digne du règne que nous rêvons. . . **Que le clergé marche sous votre étendard [l'étendard maçonnique] en croyant toujours marcher sous la bannière des clefs apostoliques.** Tendez vos filets comme Simon-Barjona; tendez-les au fond des sacristies, des séminaires et des couvents... Vous aurez pêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde. » ^[107]

Le franc-maçon Éliphas Levi dit en 1862 : « **Un jour viendra où le pape... déclarera que toutes les ex-communications sont levées et tous les anathèmes rétractés**, où tous les chrétiens seront unis au sein de l'Église, où juifs et musulmans seront bénis et seront rappelés à elle... elle permettra à toutes les sectes de l'approcher par degrés et embrassera l'humanité tout entière dans la communion de son amour et de ses prières. Alors, les protestants n'existeront plus. Contre quoi pourront-ils protester? Le souverain pontife sera dès lors vraiment roi du monde religieux, et il fera tout ce qu'il souhaite avec toutes les nations de la terre. » ^[108]

Un prêtre apostat et ancien avocat canoniste ^[109] du nom de Père Roca (1830-1893), déclara après avoir été ex-communicé : « La papauté tombera, elle mourra sous le couteau sacré que forgeront les pères du dernier concile. » ^[110] Roca déclara également : « Vous devez avoir un nouveau dogme, une nouvelle religion, un nouveau ministère, et de nouveaux rites qui ressemblent de très près à ceux de l'Église déchue. **Le culte divin dirigé par la liturgie, le cérémonial, le rituel et réglementations de l'Église catholique romaine se transformeront bientôt lors d'un concile œcuménique.** » ^[111]

La révolution Vatican II (1962-1965)

Sommaire

8.1	L'hérésie la plus caractéristique dans Vatican II	51
8.1.1	Vatican II utilise le même verbe que le concile de Florence pour enseigner exactement le contraire	51
8.1.2	Vatican II face au concile dogmatique de Florence	52
8.2	Les autres hérésies principales de Vatican II	52
8.2.1	<i>Unitatis redintegratio</i> — Décret de Vatican II sur l'œcuménisme.	53
8.2.2	<i>Orientalium ecclesiarum</i> , Décret de Vatican II sur les Églises orientales catholiques	58
8.2.3	<i>Lumen Gentium</i> , la Constitution de Vatican II sur l'Église	61
8.2.4	<i>Dignitatis humanae</i> , la Déclaration de Vatican II sur la liberté religieuse.	65
8.2.5	Ad Gentes, le Décret de Vatican II sur l'activité missionnaire	73
8.2.6	<i>Nostra aetate</i> , la Déclaration de Vatican II sur les religions non-chrétiennes	74
8.2.7	<i>Gaudium et Spes</i> , la Constitution de Vatican II sur l'Église dans le monde moderne.	79
8.2.8	<i>Sacrosanctum Concilium</i> , la constitution de Vatican II sur la sainte liturgie	81

Yves Marsaudon, franc-maçon du 33^e degré du Rite Écossais; 1965 : « ... cette courageuse notion de la liberté de pensée, qui, **on peut vraiment parler là de révolution, partie de nos loges maçonniques, s'est étendue magnifiquement au-dessus du dôme de Saint-Pierre.** » ^[112]



FIGURE 8.1 – Une session de Vatican II

Vatican II est un concile qui se déroula de 1962 à 1965. Ce faux concile constitua une véritable révolution contre deux mille ans d'enseignements et de traditions catholiques. Comme nous le verrons, Vatican II contient de nombreuses hérésies qui furent directement condamnées par les papes et les conciles infaillibles du passé. Le concile Vatican II tenta de donner, aux catholiques, une nouvelle religion. Dans la période qui suivit Vatican II, des changements massifs prirent place dans tous les aspects de la foi catholique – y compris la mise en œuvre d'une nouvelle Messe.



FIGURE 8.2 – Avant Vatican II



FIGURE 8.3 – Après Vatican II

Vatican II institua également de nouvelles pratiques et un nouveau regard envers les autres religions. L'Église catholique ne peut pas changer son enseignement sur les autres religions et la façon dont elle considère les membres des fausses religions, puisque ce sont des vérités de foi transmises par Jésus-Christ. Vatican II tenta de changer ces vérités de l'Église catholique.

Vatican II fut convoqué par Jean XXIII, et solennellement promulgué et confirmé par Paul VI le 8 décembre 1965. Vatican II n'était pas un véritable concile général ou œcuménique de l'Église catholique car, comme nous le verrons en détail, il fut appelé et confirmé par des hérétiques manifestes (Jean XXIII et Paul VI) qui n'étaient pas éligibles à l'élection papale (voir la const. ap. de Paul IV au ch. 6). Les conséquences de ce concile Vatican II sautent aux yeux. Tout catholique honnête qui a vécu avant le concile, et qui compare ce qu'il a connu avec la religion dans les diocèses d'aujourd'hui, peut témoigner du fait que Vatican II a inauguré une nouvelle religion.

L'hérésie la plus caractéristique dans Vatican II

Vatican II utilise le même verbe que le concile de Florence pour enseigner exactement le contraire

Le concile de Florence a dogmatiquement défini que tout individu ayant une opinion contraire à la doctrine de l'Église catholique sur Notre-Seigneur Jésus-Christ ou la Trinité, ou n'importe quelle vérité au sujet de Notre-Seigneur ou de la Trinité, est rejeté par Dieu.

Pape Eugène IV, *concile de Florence*, « Cantate Domino ; » 1441, *ex cathedra* : « La très sainte Église romaine, fondée par la voix de notre Seigneur et Sauveur, croit fermement, professe et prêche un seul vrai Dieu, tout-puissant, immuable et éternel ; **le Père, le Fils et le Saint-Esprit... Donc tous ceux qui pensent des choses opposées ou contraires, l'Église les condamne, les réprovoe, les anathématise et les dénonce comme étrangers au corps du Christ qu'est l'Église.** » ^[113]

Ceci est une définition dogmatique infaillible de l'Église catholique au sujet d'individus ayant une vue sur Notre-Seigneur Jésus-Christ ou la Sainte Trinité contraire à celle de l'Église (p. ex., les juifs, les musulmans, etc.). Le concile de Florence définit solennellement que ceux qui ont une opinion contraire à l'enseignement de l'Église sur Notre-Seigneur et la Trinité (p. ex. les juifs) sont condamnés et réprouvés ! Notez : le concile ne se limite pas à dire que *les choses contraires à Notre-Seigneur* sont réprouvées, mais que l'individu (p. ex. le juif) est réprouvé. Ce dogme est enraciné dans la vérité que Notre-Seigneur a spécifiquement révélée dans la sainte Écriture.

Mat. 10 :33 - « Mais **celui qui m'aura renié devant les hommes, moi aussi je le renierai devant mon Père qui est dans les cieux.** »

Le mot « renier » signifie rejeter ou réprovoquer. Celui qui renie Notre-Seigneur est réprouvé par Lui. Mais dans son *Décret sur les religions non-chrétiennes*, Vatican II a enseigné tout le contraire.

Déclaration Vatican II, *Nostra aetate*, n° 4 : « S'il est vrai que l'Église est le nouveau Peuple de Dieu, **les Juifs ne doivent pas, pour autant, être présentés comme réprouvés par Dieu** ni maudits, comme si cela découlait de la Sainte Écriture. » ^[114]

Vatican II a nié la vérité divinement révélée de Matthieu 10 :33, qui fut solennellement définie par le concile de Florence. L'enseignement de Vatican II est ouvertement hérétique.

Mais les choses empirent lorsque l'on considère tout ceci plus en détail. Au cas où vous auriez le moindre doute à propos de cette hérésie, considérez ce qui suit :

Vatican II face au concile dogmatique de Florence

Nostra aetate, n°4 de Vatican II : « ... les Juifs ne doivent pas ... être présentés comme réprouvés par Dieu ni maudits... »

Vatican II, *Nostra aetate* n°4, original en latin : « ... Iudaei tamen neque ut a Deo **reprobati** neque ut maledicti exhibeantur... » ^[115]

Concile dogmatique de Florence : « Donc tous ceux qui pensent des choses opposées ou contraires, l'Église les condamne, les réprovoque, les anathématise et les dénonce comme étrangers au corps du Christ qu'est l'Église. »

Concile de Florence, original en latin : « Quoscumque ergo adversa et contraria sentientes damnat, **reprobat** et anathematizat et a Christi corpore, quod est Ecclesia, alienos esse denuntiat. » ^[116]

En faisant la déclaration dogmatique infaillible qui déclare que tous ceux qui pensent des choses contraires à la foi en Notre-Seigneur ou la Trinité sont réprouvés, **l'original en latin du concile de Florence utilise le mot « reprobato, » qui signifie « réprovoque »** (du verbe latin *reprobo*, signifiant « je réprovoque » ou « condamner »).

Mais voici la bombe : Dans *Nostra aetate* n° 4 (décret de Vatican II sur les religions non-chrétiennes), pour déclarer exactement le contraire, Vatican II utilise le même verbe ! Vatican II utilise « *reprobato*, » **qui est le participe passé passif de reprobo — le même verbe qu'a utilisé le concile de Florence ! Ça signifie que Vatican II et le concile de Florence parlent exactement de la même chose — ils utilisent exactement le même verbe — et ils enseignent exactement le contraire !** L'Église catholique définit que tous les individus (juifs, etc.) qui pensent des choses contraires à la foi en Jésus-Christ ou en la Trinité, l'Église les « *reprobat* » (les réprovoque). Vatican II nous dit que les juifs ne doivent pas être considérés comme « *reprobati* » (comme ayant été réprovoqués). Vatican II ne pourrait pas contredire plus précisément le dogme catholique !

Il ne fait absolument aucun doute que Vatican II renie l'enseignement dogmatique du concile de Florence. Bien que, comme nous le verrons, il existe de nombreuses hérésies flagrantes dans Vatican II, celle-ci est la plus caractéristique. Tout individu qui viendrait à nier que Vatican II enseigne l'hérésie, à la lumière de ces faits, n'est qu'un menteur.

Cette hérésie dans la déclaration *Nostra aetate* de Vatican II est le fondement théologique de l'enseignement actuel de la secte Vatican II sur les juifs. C'est la raison pour laquelle le Vatican publie actuellement des ouvrages qui enseignent que les juifs sont parfaitement libres de vivre comme si le Christ n'était pas venu. C'est la raison pour laquelle la secte Vatican II enseigne que l'Ancienne Alliance est valide. Comme nous le verrons, c'est la raison pour laquelle Jean-Paul II et Benoît XVI faisaient tous deux des excursions à la synagogue pour tenter de valider la religion juive.

Les autres hérésies principales de Vatican II

Nous allons maintenant traiter d'autres hérésies que l'on trouve dans les documents de Vatican II suivants :

1. *Unitatis redintegratio*, Décret sur l'œcuménisme
2. *Orientalium Ecclesiarum*, Décret sur les églises orientales catholiques
3. *Lumen Gentium*, Constitution « dogmatique » sur l'Église
4. *Dignitatis Humanae*, Déclaration sur la liberté religieuse
5. *Ad Gentes*, Décret sur l'activité missionnaire
6. *Nostra aetate*, Déclaration sur les religions non-chrétiennes
7. *Gaudium et Spes*, Constitution sur l'Église dans le monde de ce temps
8. *Sacrosanctum Concilium*, Constitution sur la sainte Liturgie

1

***Unitatis redintegratio* — Décret de Vatican II sur l'œcuménisme**

[retour au sommaire des autres hérésies principales](#)

Document Vatican II, *Unitatis redintegratio*, n° 1 : « Presque tous cependant, bien que de façon diverse, aspirent à une Église de Dieu, une et visible, vraiment universelle, envoyée au monde entier pour qu'il se convertisse à l'Évangile et qu'il soit ainsi sauvé pour la gloire de Dieu. » ^[117]

Au tout début de son *Décret sur l'œcuménisme*, Vatican II enseigne que presque tous aspirent à une Église vraiment universelle, dont la mission est de convertir le monde entier à l'Évangile. Quelle est l'Église vraiment universelle dont la mission est de convertir le monde entier à l'Évangile? C'est l'Église catholique bien sûr, qui seule est l'unique et vraie Église du Christ. Donc, de quoi parle Vatican II? Pourquoi Vatican II enseigne-t-il que presque tous *aspirent* à l'Église vraiment universelle du Christ alors que nous l'avons déjà? La réponse est que Vatican II enseigne que les gens doivent *aspirer* à la véritable Église catholique car il enseigne que celle-ci n'existe pas encore! Pour ceux qui doutent que Vatican II niait ici l'existence de l'Église catholique, nous citerons les interprétations propres de Jean-Paul II sur ce passage.

Jean-Paul II, *Homélie*; 5 déc. 1996, parlant de la prière avec les non-catholiques : « **Quand nous prions ensemble, nous le faisons dans l'aspiration "qu'il puisse y avoir une Église de Dieu, une et visible, une Église vraiment universelle**, et envoyée au monde entier pour que le monde se convertisse à l'Évangile et qu'il soit ainsi sauvé, pour la gloire de Dieu." (*Unitatis redintegratio*, 1). » ^[118]

Ici, nous voyons que Jean-Paul II a lui-même confirmé que l'aspiration à une Église du Christ, une et visible, est une aspiration des deux camps — catholiques et non-catholiques, ce qui signifie que dans son Décret sur l'œcuménisme (que citait Jean-Paul II), Vatican II aspirait en effet à une Église universelle unique du Christ. Vatican II niait par conséquent que l'Église catholique est l'unique Église universelle du Christ.

Unitatis redintegratio affirmait également que tous les baptisés qui professent être « chrétiens » sont en communion avec l'Église et ont droit au nom de chrétiens, sans toutefois faire mention de la nécessité qu'ils ont de se convertir à la foi catholique pour le salut.

Document Vatican II, *Unitatis redintegratio*, n° 3 : « En effet, **ceux qui croient au Christ et qui ont reçu valablement le baptême, se trouvent dans une certaine communion**, bien qu'imparfaite, avec l'Église catholique. Assurément, des divergences variées entre eux et l'Église catholique sur des questions doctrinales, parfois disciplinaires, ou sur la structure de l'Église, constituent nombre d'obstacles, parfois fort graves, à la pleine communion ecclésiale. Le mouvement œcuménique tend à les surmonter. **Néanmoins, justifiés par la foi reçue au baptême, incorporés au Christ, ils portent à juste titre le nom de chrétiens, et les fils de l'Église catholique les reconnaissent à bon droit comme des frères dans le Seigneur.** » ^[119]

Notez que Vatican II enseigne que les membres des sectes protestantes et schismatiques sont en communion avec l'Église catholique (bien qu'imparfaite), frères de la même Église, avec le droit au nom de chrétien. L'Église catholique, d'un autre côté, enseigne qu'ils sont exclus de la communion de l'Église, et étrangers à ses fidèles. Ceci contredit directement l'enseignement de Vatican II :

Pape Léon XIII, *Satis cognitum*; 29 juin 1896 : « Telle a été toujours la coutume de l'église, appuyée par le jugement unanime des saints pères, **lesquels ont toujours regardé comme exclu de la communion catholique et hors de l'Église quiconque se sépare le moins du monde de la doctrine enseignée par le Magistère authentique.** » ^[120]

La citation suivante est tirée d'un article paru dans une publication largement lue et approuvée par la secte Vatican II, *St. Anthony Messenger*. On peut voir combien cette publication « approuvée » a bien compris l'enseignement du *Décret de Vatican II sur l'œcuménisme*.

Renée M. Lareau, *Vatican II for Gen-Xers*; nov. 2005 : « ***Unitatis redintegratio* (Décret sur l'œcuménisme) et *Nostra aetate* (Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non-chrétiennes) ont montré des changements marqués dans les attitudes de l'Église envers les autres religions.** Venant d'une institution auparavant insulaire qui avait insisté qu'il n'y avait pas de salut en dehors de l'Église et que l'Église catholique était l'unique et vraie Église du Christ, **l'esprit d'ouverture qui caractérisait ces enseignements fut remarquable.** ***Unitatis redintegratio* affirmait que l'Église inclut tous les chrétiens et n'est pas limitée exclusivement à l'Église catholique,** tandis que *Nostra aetate* reconnaissait que la vérité et la sainteté de religions non-chrétiennes était l'œuvre du même Dieu unique et véritable. » [121]

Renée Lareau a-t-elle mal compris Vatican II? Non, nous avons montré qu'*Unitatis redintegratio* enseigne précisément cela. Nous allons maintenant voir qu'il nie que l'Église est entièrement catholique et affirme que les sectes susmentionnées ont un salut.

Document Vatican II, *Unitatis redintegratio*, n° 4 : « Pourtant les divisions entre chrétiens empêchent l'Église de réaliser la plénitude de catholicité qui lui est propre en ceux de ses fils qui, certes, lui appartiennent par le baptême, mais se trouvent séparés de sa pleine communion. Bien plus, pour l'Église elle-même, il devient plus difficile d'exprimer sous tous ses aspects la plénitude de la catholicité dans la réalité même de la vie. » [122]

Ici, au numéro 4 du même *Décret sur l'œcuménisme*, Vatican II nie que l'Église du Christ est pleinement catholique! Si vous le niez aussi, alors vous ne pouvez même pas réciter le Credo des Apôtres : « Je crois... à la sainte Église catholique. » Vous devriez dire « Je crois à l'Église non pleinement catholique. » Mais pourquoi Vatican II affirmerait-il une hérésie aussi ridicule? Il y a une raison à cela. Le mot « catholique » signifie « universel. » Comme nous l'avons déjà vu, Vatican II rejette que l'Église catholique est l'Église universelle du Christ en enseignant que presque tous aspirent à l'Église universelle, comme si elle n'existait pas.

« Card. » Ratzinger, *Dominus Iesus*; 6 août 2000, n° 17, approuvé par l'antipape Jean-Paul II : « Par conséquent, **l'Église du Christ est présente et agissante dans ces Églises, malgré l'absence de la pleine communion avec l'Église catholique,** provoquée par leur non-acceptation de la doctrine catholique du Primat, que l'Évêque de Rome, d'une façon objective, possède et exerce sur toute l'Église conformément à la volonté divine. » [123]

La religion Vatican II soutient que l'Église du Christ est plus grande que l'Église catholique. Puisque le *Décret de Vatican II sur l'œcuménisme* nie le fait que l'Église catholique est l'Église universelle du Christ, en aspirant à ce qu'une telle Église existe, **il s'ensuit logiquement que Vatican II enseignerait que l' « Église » (c.-à-d. l'Église catholique universelle) n'est pas capable de réaliser pleinement sa catholicité/son universalité, en raison des « divisions entre chrétiens.** » En d'autres termes, selon le clair enseignement de Vatican II, les divisions entre les innombrables sectes protestantes, les sectes schismatiques orientales et l'Église catholique, empêchent l'Église universelle (dont nous sommes tous membres selon Vatican II) de réaliser pleinement sa vraie catholicité (universalité).

Tout cela est une confirmation définitive : Vatican II a enseigné que les sectes hérétiques et schismatiques forment l'Église du Christ. **Les propos de Vatican II concernant l'universalité de l'Église du Christ, sapée par les divisions entre ces sectes, n'auraient de sens que s'ils soutenaient que ces sectes font partie de l'Église du Christ.** Ayant expliqué cela, citons le pape Clément VI et le pape Léon XIII pour contredire cette atroce hérésie de Vatican II.

Pape Clément VI, *Super quibusdam*; 20 sep. 1351 : « ... nous demandons : 1. Si vous croyez, toi et l'Église des Arméniens qui t'obéit, que ceux qui ont reçu dans le baptême la même foi catholique et qui ensuite se sont éloignés ou s'éloigneront de la communion de foi avec **CETTE MÊME ÉGLISE ROMAINE, QUI EST L'UNIQUE ET SEULE CATHOLIQUE,** sont schismatiques et hérétiques s'ils demeurent obstinément séparés de la foi de cette Église romaine. » [124]

Pape Léon XIII, *Satis cognitum*; 29 juin 1896 : « Telle a été toujours la coutume de l'Église, appuyée par le jugement unanime des saints Pères, **lesquels ont toujours regardé comme exclu de la communion catholique ET HORS DE L'ÉGLISE QUICONQUE SE SÉPARE LE MOINS DU MONDE DE LA DOCTRINE ENSEIGNÉE PAR LE MAGISTÈRE AUTHENTIQUE.** » [125]

Comme nous pouvons le voir, quand les hérétiques quittent l'Église catholique, ils ne brisent pas son universalité ou sa catholicité. Ils quittent l'Église, tout simplement. Mais ce n'est pas l'avis du *Décret de Vatican II sur l'œcuménisme* :

Michael J. Daley, *The Council's 16 Documents*; nov. 2005 : « Le *Décret sur l'œcuménisme (Unitatis redintegratio)* désire la restauration de l'union, et non pas simplement un retour à Rome, parmi tous les chrétiens. **Il admet que les deux partis étaient à blâmer pour les divisions historiques** et donne des directives pour des activités œcuméniques. » ^[126]

Selon ce commentateur, Vatican II a enseigné que les protestants et les schismatiques n'étaient pas en tort d'avoir quitté l'Église catholique ; que les deux partis étaient à blâmer. Daley a-t-il mal compris Vatican II ? Non, Vatican II enseigne en effet cette même chose par cette stupéfiante déclaration :

Document Vatican II, *Unitatis redintegratio*, n° 3 : « **Ceux qui naissent aujourd'hui [les enfants] dans de telles communautés et qui vivent de la foi au Christ, ne peuvent être accusés de péché de division**, et l'Église Catholique les entoure de respect fraternel et de charité. » ^[127]

Il faut soigneusement considérer cette déclaration pour se rendre compte de toute l'étendue de sa malice. Sans avoir donné aucune clarification ou qualification, *Vatican II fait une déclaration générale et excuse du péché de division (c.-à-d. l'hérésie et le schisme)* tous ceux qui, étant nés dans les communautés protestantes et schismatiques, y grandissent en vivant « de la foi au Christ. » Ceci est incroyablement hérétique. **Cela voudrait dire qu'on ne pourrait accuser aucun protestant d'être hérétique, aussi anti-catholique soit-il, s'il est né dans une telle secte!** Comme nous l'avons vu, ceci contredit directement l'enseignement catholique (p. ex. Léon XIII). Tous ceux qui rejettent ne serait-ce qu'un seul dogme de la foi catholique sont hérétiques et sont coupables de se séparer de la véritable Église.

En poursuivant, nous arrivons au numéro 3 du *Décret de Vatican II sur l'œcuménisme* :

Document Vatican II, *Unitatis redintegratio*, n° 3 : « De plus, parmi les éléments ou les biens par l'ensemble desquels l'Église se construit et est vivifiée, plusieurs et même beaucoup, et de grande valeur, peuvent exister en dehors des limites visibles de l'Église catholique : la Parole de Dieu écrite, la vie de grâce, la foi, l'espérance et la charité, d'autres dons intérieurs du Saint-Esprit et d'autres éléments visibles. » ^[128]

Nous découvrons ici une hérésie de plus au numéro 3 du *Décret sur l'œcuménisme*. Il affirme que « la vie de grâce » (grâce sanctifiante/justification) existe en dehors des limites visibles de l'Église catholique. Ceci est directement contraire à l'enseignement solennel du pape Boniface VIII dans la bulle *Unam sanctam*.

Pape Boniface VIII, *Unam sanctam* ; 18 nov. 1302 : « La foi nous oblige instamment à croire et à tenir une seule **sainte Église catholique** et en même temps apostolique, et nous la croyons fermement et la confessons simplement, elle **hors de laquelle il n'y a pas de salut ni de rémission des péchés**, l'Épouse du Cantique proclamant : "Une seule est ma colombe, ma parfaite." » ^[129]

Vatican II contredit le dogme qui déclare qu'il n'y a pas de rémission des péchés en dehors de l'Église catholique, en affirmant qu'on peut posséder la vie de grâce (qui inclut la rémission des péchés) en dehors de l'Église catholique. Et il y a une autre hérésie dans la même section du *Décret sur l'œcuménisme*. Vatican II affirme, sans détour, que ces communautés, dont il a été fait une description, sont des moyens de salut.

Document Vatican II, *Unitatis redintegratio*, n° 3 : « En conséquence, ces Églises et communautés séparées, bien que nous croyions qu'elles souffrent de déficiences, ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du salut. L'Esprit du Christ, en effet, ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de salut, dont la vertu dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Église catholique. » ^[130]

C'est l'une des pires hérésies de Vatican II. Elle constitue un rejet du dogme *Hors de l'Église pas de salut*.

Pape St. Pie X, *Editae saepe* ; 26 mai 1910 : « **L'Église seule** possède avec son magistère le pouvoir de gouverner et sanctifier la société humaine. À travers ses ministres et serviteurs (chacun dans son poste et sa fonction), **elle confère à l'humanité les moyens de salut appropriés et nécessaires.** » ^[131]

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, « Cantate Domino, » S. 11 ; 4 fév. 1441, *ex cathedra* : « La sainte Église romaine croit fermement, professe et prêche qu'**aucun de ceux qui se trouvent en dehors de l'Église catholique, non seulement païens mais encore juifs ou hérétiques et schismatiques ne peuvent devenir participants à la vie éternelle**, mais iront dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges à moins qu'avant la fin de leur vie ils ne lui aient été agrégés. . . » ^[132]

Dans son *Décret sur l'œcuménisme*, Vatican II enseigne aussi que les non-catholiques témoignent pour le Christ en versant leur sang. Le numéro suivant suggère qu'il y a des saints et des martyrs pour le Christ dans des églises non-catholiques, ce qui est une hérésie.

Document Vatican II, *Unitatis redintegratio*, n° 4 : « D'un autre côté, il est nécessaire que les catholiques reconnaissent avec joie et apprécient les valeurs réellement chrétiennes qui ont leur source au commun patrimoine et qui se trouvent chez nos frères séparés. Il est juste et salutaire de reconnaître les richesses du Christ et sa puissance agissante dans la vie de ceux qui témoignent pour le Christ parfois jusqu'à l'effusion du sang. . . » ^[133]

Se basant sur cet enseignement, Jean-Paul II a plusieurs fois répété et étendu cette hérésie.

Jean-Paul II, *Ut unum sint* ; 25 mai 1995 : « Le témoignage courageux **de nombreux martyrs de notre siècle, y compris ceux qui sont membres d'autres Églises et d'autres Communautés ecclésiales qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique**, donne à l'appel conciliaire une force nouvelle ; il nous rappelle l'obligation d'accueillir son exhortation et de la mettre en pratique. » ^[134]

Jean-Paul II, *Ut unum sint* : « Bien que de manière invisible, la communion encore imparfaite de nos communautés est en vérité solidement soudée par la pleine communion des saints, c'est-à-dire de ceux qui, au terme d'une existence fidèle à la grâce, sont dans la communion du Christ glorieux. **Ces saints proviennent de toutes les Églises et Communautés ecclésiales qui leur ont ouvert l'entrée dans la communion du salut.** » ^[135]

L'Église catholique enseigne dogmatiquement qu'en dehors de l'Église il n'y a pas de martyrs chrétiens.

Pape Pélage II, *Lettre Dilectionis vestrae* ; 585 A.D. : « Ils ne peuvent pas demeurer avec Dieu, ceux qui n'ont pas voulu vivre de façon unanime dans l'Église de Dieu ; et même s'ils brûlent dans les flammes, s'ils exposent leur vie au bûcher et aux bêtes, **ils n'obtiendront pas la couronne de la foi, mais le châtiment de leur mauvaise foi**, ni la gloire finale, mais la mort du désespoir. Un tel homme peut être mis à mort, il ne peut recevoir la couronne. » ^[136]

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, « Cantate Domino » : « . . . **personne** ne peut être sauvé, si grandes que soient ses aumônes, **même s'il verse son sang pour le nom du Christ**, s'il n'est pas demeuré dans le sein et dans l'unité de l'Église catholique. » ^[137]

Dans son *Décret sur l'œcuménisme*, Vatican II enseigne également que les hérétiques et schismatiques orientaux aident l'Église à grandir.

Document Vatican II, *Unitatis redintegratio*, nn° 13-15 : « Nous examinons maintenant deux sortes de scissions principales, qui ont affecté la tunique sans couture du Christ. Les premières eurent lieu en Orient, soit du fait de la contestation des formules dogmatiques des Conciles d'Éphèse et de Chalcédoine, soit, plus tard, du fait de la rupture de la communion ecclésiale entre les patriarchats orientaux et le Siège romain... Tous savent aussi avec quel amour les chrétiens orientaux célèbrent la sainte liturgie... Ainsi donc, par la célébration de l'Eucharistie du Seigneur dans ces Églises particulières, l'Église de Dieu s'édifie et grandit, la communion entre elles se manifestant par la concélébration. » ^[138]

L'Église catholique enseigne que les hérétiques sont les portes de l'Enfer.

Pape Vigile, *concile Constantinople II* ; 553 A.D. : « Tous ces points étant établis avec toute la précision possible, gardant en mémoire les promesses faites au sujet de la sainte Église et celui qui a dit [Jésus-Christ] **que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, c'est-à-dire les langues mortifères des hérétiques...** englobant avec le diable père du mensonge les dires sans frein des hérétiques et leurs écrits monstrueusement impies, ainsi que leurs personnes, demeurées jusqu'à la mort dans leur impiété. . . » ^[139]

Pape St. Léon IX, *In terra pax hominibus*, ch. 7 ; 2 sep. 1053, à l' « orthodoxe » oriental « P. » Michel Cérulaire : « La sainte Église édifée sur la pierre qui est le Christ, et sur Pierre ou Cephass, fils de Jean auparavant appelé Simon, parce qu'elle ne sera jamais vaincue par **les portes de l'enfer, c'est-à-dire, par les disputes des hérétiques** qui conduisent le vaniteux à la ruine. » ^[140]

Une autre hérésie qui tient une place préminente dans le *Décret de Vatican II sur l'œcuménisme*, est l'expression de respect pour les membres de religions non-catholiques.

Document Vatican II, *Unitatis redintegratio*, n° 3 : « . . . au cours des siècles suivants naquirent des dissensions plus graves, et des communautés considérables furent séparées de la pleine communion de l'Église catholique, parfois par la faute des personnes de l'une ou de l'autre partie. **Ceux qui naissent aujourd'hui dans de telles communautés et qui vivent de la foi au Christ, ne peuvent être accusés de péché de division**, et l'Église catholique les entoure de respect fraternel et de charité. » ^[141]

L'Église catholique ne regarde pas les membres des religions non-catholiques avec respect. L'Église travaille et espère pour leur conversion, mais dénonce et anathématise en tant que membres d'une secte hérétique, ceux qui rejettent l'enseignement catholique :

Pape Innocent III, *concile Latran IV*, Const. 3 ; 1215, sur les hérétiques : « **Nous excommunions et anathématisons toute hérésie se dressant contre la foi sainte, catholique et orthodoxe**, que nous avons exposée plus-haut. **Nous condamnons tous les hérétiques, quelque nom qu'ils portent, présentant des visages différents, mais étant liés ensemble par la queue, parce que la vanité les rassemble.** » ^[142]

Pape Pélagie II, *Lettre Quod ad dilectionem* ; 585 A.D. : « **Mais si quelqu'un suggère ou croit ou prétend enseigner le contraire de cette foi, qu'il sache qu'il est condamné et aussi anathématisé** selon l'opinion des même Pères. » ^[143]

Concile Constantinople I, ca. 1 ; 381 A.D. : « . . . **anathématiser toute hérésie : particulièrement celle des Eunomiens**, c'est-à-dire des Anoméens, celle des Ariens ou Eudoxiens, celle des Semi-Ariens ou Pneumatomaques, celle des Sabelliens, celle des Marcelliens, celle des Photiniens et celle des Apollinaristes. » ^[144]

Le *Décret de Vatican II sur l'œcuménisme* enseigne aussi que dans les questions théologiques, on doit traiter d'égal à égal avec les non-catholiques.

Document Vatican II, *Unitatis redintegratio*, n° 9 : « Il faut connaître la mentalité des frères séparés... Peuvent y contribuer beaucoup de réunions mixtes, où, d'égal à égal, on traite en particulier de questions théologiques, pourvu que ceux qui y prennent part, sous la vigilance de leurs supérieurs, soient vraiment compétents. » ^[145]

Regardez comment le texte du *Décret de Vatican II sur l'œcuménisme* est spécifiquement condamné par l'encyclique du pape Pie XI contre l'œcuménisme. Vatican II recommande qu'on « traite » d'égal à égal avec les hérétiques, alors que le pape Pie XI décrit les hérétiques comme ceux qui ne « traiteront » avec l'Église de Rome qu' « en égaux avec un égal » ! Lorsqu'on lit l'incroyable spécificité avec laquelle Vatican II a contredit l'enseignement antérieur du Magistère, on en vient à se demander si ce n'est pas Satan lui-même qui rédigea les documents de Vatican II !

Pape Pie XI, *Mortalium animos* ; 6 jan. 1928, parlant des hérétiques : « Entre-temps, ils affirment qu'ils traiteront volontiers avec l'Église Romaine, **mais à droits égaux, c'est-à-dire en égaux avec un égal...** » ^[146]

2

Orientalium ecclesiarum, Décret de Vatican II sur les Églises orientales catholiques

[retour au sommaire des autres hérésies principales](#)

Le décret Vatican II *Orientalium ecclesiarum* traite des églises catholiques orientales. Il parle aussi des sectes schismatiques orientales, les églises non-catholiques soi-disant orthodoxes. En discutant des soi-disant orthodoxes au numéro 27 de ce décret, Vatican II nous fournit une de ses hérésies les plus significatives.

Document Vatican II, *Orientalium ecclesiarum*, n° 27 : « Les principes rappelés restant posés, **ON PEUT CONFÉRER AUX ORIENTAUX, QUI EN TOUTE BONNE FOI SONT SÉPARÉS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, LES SACREMENTS DE PÉNITENCE, DE L'EUCHARISTIE ET DE L'ONCTION DES MALADES**, s'ils les demandent d'eux-mêmes et sont bien disposés. . . » ^[147]

Cela fait vingt siècles que l'Église catholique enseigne constamment que des hérétiques ne peuvent pas recevoir les sacrements. Cet enseignement est enraciné dans le dogme qu'en dehors de l'Église catholique il n'y a pas de rémission des péchés, défini par le pape Boniface VIII. Il est aussi enraciné dans le dogme qui stipule que les sacrements ne profitent au salut que de ceux qui sont dans l'Église catholique, tel que défini par le pape Eugène IV.

Pape Boniface VIII, *Unam sanctam* ; 18 nov. 1302 : « La foi nous oblige instamment à croire et à tenir une seule **sainte Église catholique** et en même temps apostolique, et nous la croyons fermement et la confessons simplement, **elle hors de laquelle il n'y a pas de salut ni de rémission des péchés**, l'Épouse du Cantique proclamant : "Une seule est ma colombe, ma parfaite." » ^[148]

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, « Cantate Domino ; » 1441, *ex cathedra* : « La sainte Église romaine croit fermement, professe et prêche qu'aucun de ceux qui se trouvent en dehors de l'Église catholique, non seulement païens mais encore juifs ou hérétiques et schismatiques ne peuvent devenir participants à la vie éternelle, mais iront dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges à moins qu'avant la fin de leur vie ils ne lui aient été agrégés ; **elle professe aussi que l'unité du corps de l'Église a un tel pouvoir que les sacrements de l'Église n'ont d'utilité en vue du salut que pour ceux qui demeurent en elle**, pour eux seuls jeûnes, aumônes et tous les autres devoirs de la piété et exercices de la milice chrétienne enfantent les récompenses éternelles, et que personne ne peut être sauvé, si grandes que soient ses aumônes, même s'il verse son sang pour le nom du Christ, s'il n'est pas demeuré dans le sein et dans l'unité de l'Église catholique. » ^[149]

Les sacrements de l'Église n'ont d'utilité en vue du salut que pour ceux qui demeurent dans l'Église catholique. C'est un dogme ! Mais ce dogme est répudié par l'enseignement scandaleux de Vatican II selon lequel il est licite de donner la sainte Communion à ceux qui ne demeurent pas dans l'Église catholique. Les papes à travers les âges ont proclamé que les non-catholiques qui reçoivent la sainte Eucharistie en dehors de l'Église la reçoivent en vue de leur propre damnation.

Pape Pie VIII, *Traditi humilitati* ; 24 mai 1829 : « Jérôme avait coutume de le dire de cette manière : **celui qui mange l'agneau en dehors de cette demeure périra comme ont péri ceux qui n'étaient pas dans l'Arche avec Noé durant le Déluge.** » ^[150]

Pape Grégoire XVI, *Commissum divinitus* ; 17 mai 1835 : « ... quiconque ait l'audace de se séparer de l'unité de Pierre puisse comprendre qu'il ne partage plus dans le mystère divin... "**Quiconque mange l'agneau en dehors de cette maison est impie.**" » ^[151]

Pape Pie IX, *Amantissimus* ; 8 avril 1862 : « ... **quiconque mange de l'agneau et n'est pas un membre de l'Église, a profané.** » ^[152]

Jean-Paul II et Benoît XVI ont plusieurs fois répété et étendu cette hérésie de Vatican II. Dans le cas de Jean-Paul II, elle est clairement enseignée dans son nouveau *Code de Droit canonique* (ca. 844.3-4), dans son *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme* (nn° 122-125) et dans son nouveau catéchisme (n° 1401). Il a aussi plusieurs fois fait des références à cette hérésie dans ses discours.

Jean-Paul II, *Audience* ; 9 août 1995 : « **Concernant les aspects de l'intercommunion**, le récent Directoire œcuménique confirme et indique précisément tout ce qu'a dit le Concile : c'est-à-dire **qu'une certaine intercommunion est possible, puisque les Églises orientales possèdent de vrais sacrements**, spécialement le sacerdoce et l'Eucharistie. Sur ce point sensible, des instructions spécifiques ont été données, indiquant que, chaque fois qu'il sera impossible pour un catholique d'avoir recours à un prêtre catholique, il pourra recevoir les sacrements de la Pénitence, de l'Eucharistie et de l'Onction des Malades, de la part du ministre d'une Église orientale (Directoire, 123). Réciproquement, **les ministres catholiques peuvent licitement administrer les sacrements de la Pénitence, de l'Eucharistie et de l'Onction des Malades, aux chrétiens orientaux qui en font la demande.** » ^[153]

Jean-Paul II, *Ut unum sint* ; 25 mai 1995, n° 58 : « ... “la pratique pastorale montre qu'on peut et que l'on doit prendre en considération les différentes situations des personnes prises individuellement, situations dans lesquelles ni l'unité de l'Église n'est lésée, ni des périls à éviter ne se présentent, **mais dans lesquelles au contraire la nécessité du salut et le bien spirituel des âmes constituent un besoin urgent.** C'est pourquoi l'Église catholique, en raison des circonstances de temps, de lieux et de personnes, a souvent adopté et adopte un mode d'action plus indulgent, offrant à tous les moyens de salut et le témoignage de la charité entre chrétiens **par la participation aux sacrements et aux autres célébrations et choses sacrées**”... **On ne doit jamais perdre de vue la dimension ecclésiologique de la participation aux sacrements, surtout celle de la sainte Eucharistie.** » ^[154]

Trois choses sont frappantes dans ce numéro : 1) Jean-Paul II appelle au partage dans les sacrements, spécialement la sainte Eucharistie ; 2) il tente de justifier cela en invoquant « le bien spirituel des âme, » ce qui signifie qu'il renie directement la définition d'Eugène IV qui déclare que la réception des sacrements hors de l'Église ne profite pas au salut d'autrui ; 3) **Jean-Paul II nous rappelle de ne jamais oublier la « dimension ecclésiologique » de la participation aux sacrements** — qui implique que ces hérétiques et schismatiques avec qui ils partagent les sacrements sont aussi dans la même Église du Christ ! Le lecteur perçoit-il la signification de cette hérésie ? Cela signifie que l'Église Vatican II, aujourd'hui dirigée par François, se considère dans la même Église du Christ que ceux à qui elle donne la sainte Communion, les protestants et les schismatiques orientaux !

En dépit de cet enseignement atroce sur les sacrements (c.-à-d., donner les sacrements aux non-catholiques), le document Vatican II *Orientalium ecclesiarum* répand davantage l'hérésie de l'indifférentisme : l'idée que Dieu approuve toutes les sectes hérétiques.

Document Vatican II, *Orientalium ecclesiarum*, n° 30 : « Qu'ils prient également pour qu'à tant de chrétiens de chacune des Églises qui professent courageusement le nom du Christ et sont pour cela dans l'épreuve et la souffrance, le Saint-Esprit accorde la plénitude de son réconfort et de son soulagement. » ^[155]

Contrairement à l'hérésie de Vatican II, le Saint-Esprit n'accorde en aucun cas la plénitude de son réconfort et de son soulagement aux membres d'une quelconque secte.

Pape Léon XII, *Ubi primum* ; 5 mai 1824 : « **Il est impossible au Dieu véritable** — la Vérité même, le meilleur, le plus sage Dispensateur, et le Rémunérateur des hommes bons – **d'approuver toutes les sectes qui professent de faux enseignements** souvent incompatibles et contradictoires entre eux, **et de conférer à leurs membres des récompenses éternelles...** par foi divine nous tenons un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême... **C'est pourquoi nous professons qu'il n'y a pas de salut en dehors de l'Église.** » ^[156]

Pape St. Célestin Ier, *Concile d'Éphèse* ; 431 A.D. : « ... **les partisans de toute hérésie** trouvent dans l'Écriture inspirée de Dieu les points de départ de leur erreur, **corrompant** par leurs pensées perverses **ce qui a été correctement dit par le Saint-Esprit** et versant à flots sur leurs têtes la flamme inextinguible. » ^[157]

Au final, en se fondant sur le principe que toutes les sectes hérétiques sont aussi bonnes que l'Église catholique, et que le Saint-Esprit approuve toutes les sectes hérétiques, *Orientalium ecclesiarum* appelle les catholiques à partager leurs églises avec les hérétiques et schismatiques.

Document Vatican II, *Orientalium ecclesiarum*, n° 28 : « En outre, ces mêmes principes restant posés, la *communicatio in sacris* entre les catholiques et les frères orientaux séparés, dans les célébrations, les choses et les lieux sacrés, est permise. . . » ^[158]

3

***Lumen Gentium*, la Constitution de Vatican II sur l'Église**

[retour au sommaire des autres hérésies principales](#)

Lumen Gentium, la constitution de Vatican II sur l'Église, est devenue célèbre (ou plutôt notoire) pour son enseignement hérétique sur la collégialité. Ceci est l'idée que les évêques, pris en un tout, possèdent eux-aussi l'autorité suprême dans l'Église catholique.

Document Vatican II, *Lumen gentium*, n° 22 : « L'ordre des évêques, qui succède au collège apostolique dans le magistère et le gouvernement pastoral, bien mieux dans lequel le corps apostolique se perpétue sans interruption constitue, lui aussi, en union avec le Pontife romain, son chef, et jamais en dehors de ce chef, le sujet du pouvoir suprême et plénier sur toute l'Église... » ^[159]

On voit que *Lumen gentium* enseigne explicitement que le collège épiscopal (l'ordre des évêques) possède le pouvoir suprême et plénier sur toute l'Église. Si c'était vrai, cela voudrait dire que le Christ n'a pas institué une seule tête dans l'Église catholique en la personne de saint Pierre, mais deux têtes suprêmes, le collège épiscopal et saint Pierre, ce qui ferait de l'Église un monstre à deux têtes.

Pape Boniface VIII, *Unam sanctam* ; 18 nov. 1302 : « ... cette Église une et unique n'a qu'un seul corps, **une seule tête**, non pas deux têtes comme pour un monstre... » ^[160]

Seul le pape possède l'autorité suprême dans l'Église. Non pas les évêques.

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* ; 29 juin 1896 : « Celui qui a établi Pierre comme fondement de l'Église a aussi "choisi douze de ses disciples auxquels Il a donné le nom d'Apôtres" [Luc 6 :13]. De même que l'autorité de Pierre est nécessairement permanente et perpétuelle dans le Pontife romain, **ainsi les évêques, en leur qualité de successeurs des Apôtres**, sont les héritiers du pouvoir ordinaire des Apôtres, de telle sorte que l'ordre épiscopal fait nécessairement partie de la constitution intime de l'Église. Et quoique **l'autorité des évêques ne soit ni pleine, ni universelle, ni souveraine**, on ne doit pas cependant les regarder comme de simples vicaires des Pontifes romains, car ils possèdent une autorité qui leur est propre, et ils portent en toute vérité le nom de prélats ordinaires des peuples qu'ils gouvernent. » ^[161]

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* ; 29 juin 1896 : « **Mais le pouvoir du souverain pontife est suprême, universel et de plein droit**; celui des évêques en revanche est circonscrit par des limites précises et n'est pas de plein droit. » ^[162]

Vatican II enseigne que les catholiques adorent le même Dieu que les musulmans

En plus de l'hérésie sur la collégialité, il y en a d'autres dans *Lumen gentium* qui ne peuvent être laissées de côté. Celle qui est peut-être la plus frappante se trouve dans *Lumen gentium* n° 16.

Document Vatican II, *Lumen gentium*, n° 16 : « Mais le dessein de salut enveloppe également ceux qui reconnaissent le Créateur, en tout premier lieu **LES MUSULMANS** qui, professant avoir la foi d'**Abraham, ADORENT AVEC NOUS LE DIEU UNIQUE, MISERICORDIEUX, FUTUR JUGE DES HOMMES AU DERNIER JOUR.** » ^[163]

Ceci est un blasphème phénoménal! Les catholiques sont des adorateurs de Jésus-Christ et de la Très Sainte-Trinité; pas les musulmans! Même un enfant est capable de comprendre que **nous n'avons pas le même Dieu.**

Pape Grégoire XVI, *Summo iugiter studio* ; 27 mai 1832 : « Ils doivent par conséquent les instruire dans **la vraie adoration de Dieu, qui est unique à la religion catholique.** » ^[164]

Pape St. Grégoire le Grand : « **La sainte Église universelle enseigne qu'il n'est pas possible d'adorer vraiment Dieu sauf en elle...** » ^[165]

Certains tentent de défendre cette atroce hérésie de Vatican II en affirmant que les musulmans reconnaissent et adorent un seul Dieu tout-puissant. Dès lors ils soutiennent : Il n'y a qu'un seul Dieu. Et puisque les musulmans adorent un seul Dieu tout-puissant — non pas plusieurs déités, comme les polythéistes — ils adorent le même Dieu Tout-puissant que nous avons, nous les catholiques.

Si c'était vrai que les musulmans adorent le même Dieu que les catholiques parce qu'ils adorent un seul Dieu tout-puissant, alors n'importe qui professant adorer un seul Dieu tout-puissant adorerait avec les catholiques le seul vrai Dieu. Il n'y a pas moyen de contourner ce raisonnement. Cela voudrait dire que ceux qui adorent Lucifer comme seul vrai Dieu tout-puissant, adorent le même Dieu que les catholiques! Mais ceci est clairement absurde. Cela devrait montrer à tous, que l'enseignement de Vatican II est hérétique. Ceux qui rejettent la Sainte Trinité n'adorent pas le même Dieu que ceux qui adorent la Sainte Trinité!

C'est clairement renier la Très Sainte Trinité que d'affirmer que les musulmans adorent le vrai Dieu sans adorer la Trinité. Deuxièmement — et pire encore lorsque considéré attentivement — la stupéfiante affirmation que les musulmans adorent le Dieu Unique, miséricordieux, **futur juge des hommes au dernier jour** ! C'est une incroyable hérésie. Les musulmans n'adorent pas Jésus-Christ, qui est le juge suprême de l'humanité au dernier jour. Ils n'adorent donc pas Dieu *futur juge des hommes au dernier jour* ! Dire que les musulmans adorent Dieu, *futur juge des hommes au dernier jour*, comme le fait Vatican II dans *Lumen gentium* n° 16, revient à nier que Jésus-Christ jugera l'humanité au dernier jour.

Pape St. Damase Ier, *Concile de Rome*; ca. 15 : « Si quelqu'un ne dit pas qu'Il [**Jésus-Christ**] ... **viendra juger les vivants et les morts, il est hérétique.** » ^[166]

En plus de cette stupéfiante hérésie, on trouve une autre hérésie prééminente dans *Lumen Gentium* n° 16.

Vatican II enseigne qu'on peut être athée sans faute de notre part

Document Vatican II, *Lumen gentium*, n° 16 : « À ceux-là mêmes qui, sans faute de leur part, ne sont pas encore parvenus à une connaissance expresse de Dieu, mais travaillent, non sans la grâce divine, à avoir une vie droite, la divine Providence ne refuse pas les secours nécessaires à leur salut. » ^[167]

Vatican II enseigne ici qu'il y a certains individus qui, **SANS FAUTE DE LEUR PART, ne sont pas encore parvenus à une connaissance expresse de Dieu.** En d'autres termes, il y a des gens qui, sans faute de leur part, ne croient pas en Dieu (c.-à-d. les athées). Ceci est une hérésie.

Il est enseigné infailliblement dans la Sainte Écriture que tous ceux au-dessus de l'âge de raison peuvent savoir avec certitude qu'il y a un Dieu. Ils le savent de par les choses qui sont créées : les arbres, l'herbe, le soleil, la lune, les étoiles, etc. Quiconque est athée (qui croit qu'il n'y a pas de Dieu) n'a pas d'excuse. La loi naturelle le condamne. C'est une vérité révélée dans la Sainte Écriture.

Romains 1 :19-20 - « Car ce qui est connu de Dieu est manifeste en eux ; Dieu le leur a manifesté. En effet, ses perfections invisibles, rendues compréhensibles depuis la création du monde par les choses qui ont été faites, sont devenues visibles aussi bien que sa puissance éternelle et sa divinité ; **DE SORTE QU'ILS SONT INEXCUSABLES.** »

Saint Paul enseigne que les athées sont inexcusables car la création de Dieu prouve Son existence. Vatican II, au contraire, enseigne que les athées peuvent être excusés. Ceci nous pousse à nous demander : « Quelle Bible Vatican II a-t-il utilisé ? » Certainement l'édition satanique révisée. La déclaration de Vatican II à propos de ceux qui ne reconnaissent pas Dieu est non seulement condamnée par saint Paul, mais aussi par le concile Vatican I. **Vatican I a dogmatiquement défini le principe présenté dans Romains 1 — qui contredit directement l'enseignement de Vatican II.**

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, S. 3, sur la Révélation, ca. 1 : « Si quelqu'un dit que le Dieu unique et véritable, notre Créateur et Seigneur, **ne peut être connu avec certitude par ses œuvres grâce à la lumière naturelle de la raison humaine, qu'il soit anathème.** » ^[168]

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, S. 3, sur Dieu Créateur, ca. 1 : « Si quelqu'un refuse d'admettre qu'il y a un seul Dieu vrai, créateur et Seigneur des choses visibles et invisibles, qu'il soit anathème. » ^[169]

Vatican II tombe directement sous le coup de ces anathèmes par son enseignement hérétique ci-dessus.

Vatican II enseigne que l'Église est unie avec ceux qui n'acceptent pas la foi ou la papauté

Dans *Lumen gentium* n° 15, Vatican II enseigne l'hérésie au sujet de ceux qui sont unis à l'Église. S'il fallait résumer les caractéristiques de l'unité de l'Église catholique, ce serait de dire que l'Église est unie aux personnes baptisées qui acceptent la foi catholique dans son intégrité et restent sous le facteur unificateur de la papauté. Pour le dire autrement : **les gens avec lesquels il est certain que l'Église catholique n'est pas unie sont ceux qui n'acceptent pas la foi catholique dans son intégrité ou qui n'acceptent pas la papauté.** Mais Vatican II énumère ces deux critères d'unité et enseigne exactement l'opposé !

Document Vatican II, *Lumen gentium*, n° 15 : « Avec ceux qui, étant baptisés, portent le beau nom de chrétiens sans professer pourtant intégralement la foi ou sans garder l'unité de la communion sous le Successeur de Pierre, l'Église se sait unie pour de multiples raisons. » ^[170]

Vatican II affirme que l'Église est unie avec ceux qui n'acceptent pas la foi et la papauté. Ceci est totalement hérétique. C'est l'opposé de l'enseignement de l'Église. Comme on le voit ci-dessous, c'est un dogme que ceux qui rejettent la papauté, ou n'importe quelle partie de la foi, ne sont pas unis à l'Église catholique.

Pape Pie IX, *Amantissimus* ; 8 avril 1862 : « D'autres preuves, presque incalculables, venant de témoins les plus dignes de confiances, témoignent ouvertement et clairement de grande foi, exactitude, respect et obéissance, que tous **ceux qui désirent appartenir à la seule et véritable Église du Christ, doivent obéir et honorer ce Siège Apostolique et le Pontife Romain.** » ^[171]

Pape Pie VI, *Charitas* ; 13 avril 1791 : « Finalement, en un mot, restez proche de Nous. **Car personne ne peut être dans l'Église du Christ sans être dans l'unité avec sa tête visible et fondée sur le Siège de Pierre.** » ^[172]

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* ; 29 juin 1896 : « Telle a été toujours la coutume de l'Église, appuyée par le jugement unanime des saints Pères, lesquels ont toujours regardé comme exclu de la communion catholique **ET HORS DE L'ÉGLISE QUICONQUE SE SÉPARE LE MOINS DU MONDE DE LA DOCTRINE ENSEIGNÉE PAR LE MAGISTÈRE AUTHENTIQUE.** » ^[173]

Vatican II enseigne aussi que les hérétiques honorent la sainte Écriture avec un zèle religieux sincère.

Document Vatican II, *Lumen gentium*, n° 15, parlant des non-catholiques : « Il en est beaucoup, en effet, qui tiennent la Sainte Écriture pour leur règle de foi et de vie, manifestent un zèle religieux sincère... sont marqués par le baptême... et même reconnaissent et reçoivent d'autres sacrements dans leurs propres Églises ou dans leurs communautés ecclésiales. » ^[174]

L'Église catholique enseigne que les hérétiques répudient la Parole de Dieu transmise par la tradition.

Pape Grégoire XVI, *Inter praecipuas* ; 8 mai 1844 : « Aussi est-il bien établi pour vous que, dès les premiers âges du christianisme, **le propre des hérétiques fut de répudier la parole de Dieu** transmise par la tradition, et de rejeter l'autorité de l'Église catholique, pour lacérer de leur main les Écritures, ou en corrompre le sens par leur interprétation. » ^[175]

4

***Dignitatis humanae*, la Déclaration de Vatican II sur la liberté religieuse**

[retour au sommaire des autres hérésies principales](#)

La *Déclaration de Vatican II sur la liberté religieuse* fut sans conteste le document le plus célèbre de Vatican II. Pour comprendre en quoi l'enseignement de Vatican II sur la liberté religieuse est hérétique, on doit comprendre l'enseignement infallible de l'Église catholique sur ce sujet.

C'est un dogme de l'Église catholique que les États ont un droit, et se doivent, d'empêcher que les membres de fausses religions propagent publiquement leurs fausses fois et la pratiquent. Les États doivent faire cela pour protéger le bien commun — le bien des âmes — auquel on porte atteinte par la dissémination *publique* du mal. Voilà pourquoi l'Église catholique a toujours enseigné que le catholicisme doit être la seule religion de l'État, et que l'État doit exclure et interdire la profession et la propagation publique de n'importe quelle autre religion.

Regardons maintenant trois propositions condamnées par le pape Pie IX dans son autoritaire *Syllabus des erreurs*.

Pape Pie IX, *Syllabus des erreurs* ; 8 déc. 1864, n° 77 : « En notre temps, **il ne convient plus que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes.** » — **Condamnée** ^[176]

Notez que l'idée que la religion catholique ne doit pas être l'unique religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes, est condamnée. Cela veut dire que la religion catholique doit être l'unique religion de l'État et que les autres doivent être exclues de culte, profession, pratique et propagation publics. L'Église catholique ne force pas les non-croyants à croire en la foi catholique, puisque la croyance (par définition) est un acte libre de la volonté.

Pape Léon XIII, *Immortale Dei* ; 1er nov. 1885 : « C'est d'ailleurs la coutume de l'Église de veiller avec le plus grand soin à ce que personne ne soit forcé d'embrasser la foi catholique contre son gré, car, ainsi que l'observe sagement saint Augustin, l'homme ne peut croire que de plein gré. » ^[177]

Néanmoins, elle enseigne que les États doivent interdire la propagation et la profession publique de fausses religions, qui conduisent les âmes en Enfer.

Pape Pie IX, *Syllabus des erreurs* ; 8 déc. 1864, n° 78 : « C'est donc de façon louable que dans certaines régions portant le nom de catholiques la loi a pourvu à ce qu'il soit **permis aux immigrants de pouvoir exercer publiquement leurs cultes respectifs.** » — **Condamnée** ^[178]

Pape Pie IX, *Syllabus des erreurs* ; 8 déc. 1864, n° 55 : « **L'Église doit être séparée de l'État, et l'État de l'Église.** » — **Condamnée** ^[179]

Dans *Quanta cura*, le pape Pie IX condamne également l'idée que chacun devrait se voir accorder le droit civil à la liberté religieuse.

Pape Pie IX, *Quanta cura* ; 8 déc. 1864 : « En conséquence de cette idée absolument fautive du gouvernement social, ils n'hésitent pas à favoriser **CETTE OPINION ERRONÉE**, on ne peut plus fatale à l'Église catholique et au salut des âmes, et que Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Grégoire XVI, appelait un délire, savoir que "**LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DES CULTES EST UN DROIT PROPRE À CHAQUE HOMME ; QU'IL DOIT ÊTRE PROCLAMÉ ET ASSURÉ DANS TOUT ÉTAT BIEN CONSTITUÉ...**" » ^[180]

Mais Vatican II enseigne précisément le contraire :

Document Vatican II, *Dignitatis humanae*, n° 2 : « Ce Concile du Vatican déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que tous les hommes doivent être exempts de toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public... Ce droit de la personne humaine à la liberté religieuse dans l'ordre juridique de la société doit être reconnu de telle manière qu'il constitue un droit civil. » ^[181]

Document Vatican II, *Dignitatis humanae*, n° 2 : « C'est pourquoi le droit à cette exemption de toute contrainte persiste en ceux-là mêmes qui ne satisfont pas à l'obligation de chercher la vérité et d'y adhérer ; son exercice ne peut être entravé, dès lors que demeure sauf un ordre public juste. » ^[182]

Vatican II enseigne que la liberté religieuse doit être un droit civil, ce qui est directement condamné par le pape Pie IX. Vatican II affirme aussi que ce droit à la liberté religieuse s'applique à l'expression publique comme privée ; et que nul ne devrait être empêché de l'expression ou de la pratique publiques de sa religion. L'enseignement de Vatican II est une hérésie directe contre l'enseignement infaillible du pape Pie IX et de bien d'autres papes. L'enseignement de Vatican II sur la liberté religieuse pourrait littéralement être rajouté aux erreurs condamnées par le pape Pie IX dans son *Syllabus*.

Benoît XVI admet que l'enseignement de Vatican II sur la liberté religieuse contredit l'enseignement du *Syllabus des Erreurs* du pape Pie IX!

Il est stupéfiant de constater que Benoît XVI admet ce que nous venons tout juste de démontrer ci-dessus !

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique* ; 1982, pp. 426, 427 : « **Si l'on cherche un diagnostic global du texte [du document Vatican II *Gaudium et Spes*], on pourrait dire qu'il est (en liaison avec les textes sur la liberté religieuse et sur les religions du monde) une révision du *Syllabus* de Pie IX, une sorte de contre-syllabus ... C'est pourquoi, d'abord en Europe centrale, l'attachement unilatéral, conditionné par la situation, aux positions prises par l'Église à l'initiative de Pie IX et de Pie X contre la nouvelle période de l'histoire ouverte par la révolution française, avait été dans une large mesure corrigé.** ... » ^[183]

Benoît XVI admet ici que l'enseignement de Vatican II (auquel il adhère) est directement contraire à l'enseignement du *Syllabus des erreurs*, du pape Pie IX. En d'autres termes, il vient d'admettre que l'enseignement de Vatican II est contraire à l'enseignement du Magistère catholique. On ne pourrait guère demander de confirmation plus évidente que l'enseignement de Vatican II est hérétique. Dans son livre, Benoît XVI le répète encore et encore, appelant l'enseignement de Vatican II « le contre-Syllabus, » et disant qu'il ne peut y avoir de retour aux *Syllabus des erreurs* !

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique* ; 1982, p. 430 : « L'optimisme du **contre-Syllabus fait place ainsi**, par une nécessité intrinsèque, à un défi qui est bien plus tranché et dramatique que le précédent. » ^[184]

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique* ; 1982, p. 437 : « Le devoir est donc : non pas la suppression du Concile, mais la découverte du Concile réel et l'approfondissement de sa véritable volonté, eu égard à ce qui a été vécu depuis lors. **Cela implique qu'il ne peut pas y avoir retour au *Syllabus***, lequel pouvait bien être un premier jalon dans la confrontation avec le libéralisme et le marxisme naissant, mais ne peut en être le dernier mot. » ^[185]

L'hérésie de Vatican II est peut-être le plus clairement exprimée dans la citation qui suit :

Document Vatican II, *Dignitatis humanae*, n° 3 : « Le pouvoir civil, dont la fin propre est de pourvoir au bien commun temporel, doit donc, certes, reconnaître et favoriser la vie religieuse des citoyens, mais il faut dire qu'il dépasse ses limites s'il s'arroge le droit de diriger ou d'empêcher les actes religieux. » ^[186]

Vatican II dit que le pouvoir civil (l'État) dépasse ses limites s'il a l'audace d'empêcher les actes religieux. Ceci est totalement hérétique.

Pape Léon XIII, *Libertas* ; 20 juin 1888 : « **Non, de par la justice ; non, de par la raison, l'État ne peut être athée**, ou, ce qui reviendrait à l'athéisme, être animé à l'égard de toutes les religions, comme on dit, des mêmes dispositions, et leur accorder indistinctement les mêmes droits. Puisqu'il est donc nécessaire de professer une religion dans la société, il faut professer celle qui est la seule vraie et que l'on reconnaît sans peine, au moins dans les pays catholiques, aux signes de vérité dont elle porte en elle l'éclatant caractère. . . Le vrai, le bien, on a le droit de les propager dans l'État avec une liberté prudente, afin qu'un plus grand nombre en profite ; mais **les doctrines mensongères, peste la plus fatale de toutes pour l'esprit ; mais les vices qui corrompent le cœur et les mœurs, il est juste que l'autorité publique emploie à les réprimer sa sollicitude**, afin d'empêcher le mal de s'étendre pour la ruine de la société. » ^[187]

Ici, nous voyons le pape Léon XIII (ne faisant que réitérer l'enseignement constant de tous les papes) enseigner que **l'État non seulement peut mais doit restreindre et interdire les droits et privilèges des autres religions à exercer des actes religieux** – exactement l'opposé de ce qu'a déclaré Vatican II. Selon l'enseignement de l'Église catholique, de tels actes publics, fausses opinions et faux enseignements doivent être réprimés par l'autorité publique (l'État), de sorte que les âmes ne soient pas scandalisées ou séduites par ceux-ci.

L'hérésie de Vatican II sur ce point est très claire, mais il y a toujours des hérétiques pour tenter de défendre l'indéfendable.

Réfutation des tentatives de défenses de l'enseignement de Vatican II sur la liberté religieuse

Certains défenseurs de l'enseignement de Vatican II sur la liberté religieuse prétendent que Vatican II enseignait simplement que l'on ne doit pas contraindre les gens à croire.

Patrick Madrid, *Pope Fiction*, p. 277 : « Notez que la Déclaration [sur la liberté religieuse] n'endosse pas une liberté générale de croire tout ce que vous voulez, mais en revanche, une liberté d'être contraint à croire en quelque chose. **En d'autres termes, nul ne doit être forcé de se soumettre à la foi catholique.** » ^[188]

Comme nous l'avons déjà vu, ceci est complètement faux. Vatican II n'a pas simplement enseigné que l'Église catholique ne force pas ou ne contraint pas un non-croyant à être catholique. Mais plutôt, Vatican II a enseigné que les États n'ont pas le droit d'empêcher l'expression publique, la propagation et la pratique des fausses religions (car le droit civil à la liberté religieuse doit être universellement reconnu). Là encore, **il faut comprendre la distinction entre les deux différentes problématiques**, que les défenseurs malhonnêtes de Vatican II tentent parfois de confondre.

Première problématique : l'Église catholique ne force pas ou ne contraint pas un non-croyant à croire, puisque la croyance est libre — vraie ;

Seconde problématique : l'État ne peut pas réprimer l'expression publique de ces fausses religions — c'est ici que Vatican II contredit l'Église catholique sur la liberté religieuse. La seconde problématique est la clé.

Pour mieux comprendre cela, donnons un exemple : Si un État se retrouvait avec des musulmans et des juifs tenant leurs célébrations et cérémonies religieuses sur une place publique (*même s'ils ne troublaient pas la paix ou ne portaient atteinte à aucune propriété privée ou ne perturbaient pas l'ordre public*), l'État pourrait et devrait (selon l'enseignement catholique) réprimer ces cérémonies et ces célébrations et renvoyer chez eux les juifs et les musulmans (ou les arrêter, si la loi était bien établie), puisqu'ils scandalisent les autres et pourraient convaincre certains de rejoindre leurs fausses religions. L'État les informerait de leur obligation d'être catholiques devant Dieu et essaierait de les convertir en les orientant vers des prêtres catholiques, mais ne les forcerait pas à le faire. Ceci est un exemple de la distinction nette entre 1) forcer quelqu'un à être catholique, ce que condamne l'Église puisque la croyance est libre et 2) le droit de l'État à réprimer la fausse activité religieuse, ce qu'enseigne l'Église.

Pape Pie IX, *Syllabus des erreurs* ; 8 déc. 1864, n° 78 : « C'est donc de façon louable que dans certaines régions portant le nom de catholiques la loi a pourvu à ce qu'il soit **permis aux immigrants de**

pouvoir exercer publiquement leurs cultes respectifs. » — **Condamnée** ^[189]

Mais Vatican II enseigne tout le contraire. Le passage cité ci-dessous est l'hérésie la plus claire de Vatican II sur la liberté religieuse. **Nous la citons à nouveau**, car ce passage est absolument indéfendable et passe au travers de toutes les tentatives de distorsions, telle que la distorsion de Patrick Madrid ci-dessus.

Document Vatican II, *Dignitatis humanae*, n° 3 : « **LE POUVOIR CIVIL**, dont la fin propre est de pourvoir au bien commun temporel, doit donc, certes, reconnaître et favoriser la vie religieuse des citoyens, mais il faut dire qu'il **DÉPASSE SES LIMITES S'IL S'ARROGE LE DROIT DE DIRIGER OU D'EMPÊCHER LES ACTES RELIGIEUX.** » ^[190]

Ici, Vatican II dit que l'État dépasse les limites de son autorité s'il ose diriger **ou empêcher** des actes religieux. Nous voyons juste de voir plus haut que le *Syllabus des erreurs* a condamné l'idée que l'état ne peut empêcher l'activité des autres religions. Ceci prouve que l'enseignement de Vatican II sur la liberté religieuse était clairement faux et hérétique, et que Vatican II n'a pas simplement enseigné qu'on ne doit pas contraindre quelqu'un à devenir catholique.

La ruse « dans de justes limites »

Tenant par tous les moyens de défendre l'enseignement hérétique de Vatican II sur la liberté religieuse, les défenseurs de Vatican II se livrent à toutes sortes de distorsions considérables. Ils citent le passage ci-dessous de Vatican II et déforment son enseignement, dans l'espoir que le passage puisse (étant ainsi déformé) se conformer en quelque manière à l'enseignement traditionnel contre la liberté religieuse. Ils affirment que Vatican II n'a pas permis la liberté inconditionnelle du culte public, mais qu'il mentionnait certaines « limites. »

Document Vatican II, *Dignitatis humanae*, n° 2 : « Ce Concile du Vatican déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que tous les hommes doivent être exempts de toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public... Ce droit de la personne humaine à la liberté religieuse dans l'ordre juridique de la société doit être reconnu de telle manière qu'il constitue un droit civil. » ^[191]

Ils disent : « *Vous voyez ! Vatican II a enseigné que les États pourraient imposer des limites à cette expression religieuse ; et c'est en conformité avec l'enseignement traditionnel.* » Cet argument est si malhonnête ; et est une telle déformation du texte que les catholiques devraient en être scandalisés. Dans le passage ci-dessus, **tout en enseignant que nul (peu importe sa religion) ne peut être empêché d'exprimer publiquement sa religion, Vatican II ne fait que couvrir ses arrières et s'assurer que ce ne se soit pas perçue comme une légitimisation de l'anarchie dans l'État.**

Vatican II devait rajouter la clause « dans de justes limites » pour que ce ne soit pas perçu comme une approbation, par exemple, d'un groupe religieux bloquant le trafic aux heures de pointe ou de cérémonies religieuses se déroulant au milieu d'une rue encombrée. Ainsi, il enseignait que « *nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites.* » Vatican II ne dit en aucune façon que l'État catholique pourrait restreindre le droit à la liberté religieuse des citoyens non-catholiques ; Vatican II enseigne toujours l'indéniable hérésie sur la liberté religieuse : que la liberté religieuse soit un droit civil et que nul ne soit empêché par l'État d'agir en public selon sa conscience ; *mais il indiquait simplement que l'ordre public ne peut pas être violé par ceux qui exercent ce droit.*

Pour prouver que c'est bien le sens entendu par Vatican II — ce qui est évident pour toute personne honnête — nous n'avons qu'à citer le même paragraphe dans cette déclaration :

Document Vatican II, *Dignitatis humanae*, n° 2 : « C'est pourquoi le droit à cette exemption de toute contrainte persiste même pour ceux qui ne satisfont pas à l'obligation de chercher la vérité et d'y

adhérer : son exercice ne peut être entravé, aussi longtemps qu'est sauvegardé un ordre public juste. » ^[192]

Nous pouvons voir que l'expression « dans de justes limites » signifie simplement « *aussi longtemps qu'est sauvegardé un ordre public juste.* » Ainsi, selon Vatican II, *tout homme a droit à la liberté religieuse, incluant l'expression publique et la pratique de sa religion ; que l'État ne peut pas entraver aussi longtemps qu'est sauvegardé un ordre public juste.* C'est hérétique. Vatican II ne s'est pas conformé à l'enseignement traditionnel, peu importe ce qu'en disent les hérétiques tenaces comme le « père » Brian Harrison qui s'efforce d'utiliser cette clause avec malhonnêteté pour prétendre pareille chose. Vatican II a enseigné que l'État ne peut pas empêcher l'expression publique des fausses religions, comme nous le voyons très clairement dans cette citation déjà traitée.

Document Vatican II, *Dignitatis humanae*, n° 3 : « **Le pouvoir civil**, dont la fin propre est de pourvoir au bien commun temporel, doit donc, certes, reconnaître et favoriser la vie religieuse des citoyens, mais il faut dire qu'**il dépasse ses limites s'il s'arroge le droit de diriger ou d'empêcher les actes religieux.** » ^[193]

Il n'y a pas moyen de défendre l'indéfendable enseignement hérétique de Vatican II sur la liberté religieuse.

L'objection "l'enseignement sur la liberté religieuse n'est pas un dogme"

En vue de l'évidente contradiction entre l'enseignement de Vatican II sur la liberté religieuse et l'enseignement traditionnel, d'autres défenseurs de l'apostasie post-Vatican II ont insisté sur le fait que, malgré la contradiction, l'enseignement de Vatican II n'implique pas l'hérésie, car l'enseignement traditionnel sur la liberté religieuse n'a pas été enseigné infailliblement en tant que dogme.

Chris Ferrara, *Catholic Family News, Opposing the Sedevacantist Enterprise*, Pa. II, oct. 2005, pp. 24-25 : « L'Entreprise [sédévacantiste] affirme qu'il y a contradiction grossière entre DH [*Dignitatis humanae*, doc. Vatican II sur la liberté religieuse] et l'enseignement traditionnel : DH affirme un droit naturel [sic] à la liberté religieuse dans les manifestations publiques de fausses religions par des membres de sectes non-catholiques, tandis que l'enseignement traditionnel condamne cette notion... **Mais supposons pour la commodité du raisonnement qu'il existe une contradiction grossière entre DH [*Dignitatis Humanae*] et l'enseignement préalable**, et que cette contradiction soit manifeste – c.-à-d. qu'aucune explication n'est nécessaire pour la démontrer. **Même dans ce cas-ci, la contradiction n'impliquerait pas en soi l'hérésie manifeste, étant donné que l'enseignement traditionnel de l'Église, sur le droit et le devoir de l'État de réprimer les violations externes de la religion catholique, n'est pas un dogme défini de la foi catholique**, ni l'enseignement qu'il n'y a pas de droit d'exprimer publiquement une fausse religion dans des États catholiques. » ^[194]

Ceci est complètement faux, et facilement réfuté. L'idée enseignée par Vatican II — qu'on doit accorder à tout homme le droit civil à la liberté religieuse, de sorte que la loi lui garantisse d'avoir le droit de pratiquer et de diffuser publiquement sa fausse religion — condamnée dogmatiquement, solennellement et infailliblement, par le pape Pie IX dans *Quanta cura*. Le langage qu'utilisa Pie IX remplit les conditions requises pour une définition dogmatique. Veuillez prendre spécialement note des parties soulignées et celles en gras.

Pape Pie IX, *Quanta cura* ; 8 déc. 1864, *ex cathedra* : « En conséquence de cette idée absolument fautive du gouvernement social, ils n'hésitent pas à favoriser **CETTE OPINION ERRONÉE**, on ne peut plus fatale à l'Église catholique et au salut des âmes, et que Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Grégoire XVI, appelait un *délire*, savoir que "**LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DES CULTES EST UN DROIT PROPRE À CHAQUE HOMME ; QU'IL DOIT ÊTRE PROCLAMÉ ET ASSURÉ DANS TOUT ÉTAT BIEN CONSTITUÉ** ; et que les citoyens ont droit à la pleine liberté **DE MANIFESTER HAUTEMENT ET PUBLIQUEMENT LEURS OPINIONS, QUELLES QU'ELLES SOIENT, PAR LA PAROLE, PAR L'IMPRESSION OU AUTREMENT**, sans que l'autorité ecclésiastique ou civile puisse le limiter." Or, en soutenant ces affirmations téméraires, ils ne pensent pas, ils ne considèrent pas qu'ils prêchent *une liberté de perdition*... En conséquence, **NOUS RÉPROUVONS PAR NOTRE AUTORITÉ APOSTOLIQUE,**

NOUS PROSCRIVONS, NOUS CONDAMNONS, NOUS VOULONS ET ORDONNONS QUE TOUS LES ENFANTS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE TIENNENT POUR RÉPROUVÉES, PROSCRITES ET CONDAMNÉES, TOUTES ET CHACUNE DES MAUVAISES OPINIONS ET DOCTRINES SIGNALÉES EN DÉTAIL DANS LES PRÉSENTES LETTRES. » ^[195]

Le pape Pie IX réprouve, proscriit (rend hors-la-loi), condamne solennellement cette opinion diabolique par son autorité apostolique, et déclare solennellement que tous les fils de l'Église catholique doivent considérer cette opinion diabolique comme réprouvée. C'est un langage solennel et un enseignement infaillible au plus haut point. Il ne fait aucun doute que *Quanta cura* constitue une condamnation dogmatique de l'idée que la liberté religieuse soit un droit civil accordé à chaque homme. L'enseignement de Vatican II était, par conséquent, une hérésie directe contre l'enseignement infaillible dogmatique sur la question.

L'enseignement de Vatican II sur la liberté religieuse rejette toute l'histoire de la chrétienté et détruit la société catholique

Nous avons montré que l'enseignement de Vatican II sur la liberté religieuse est hérétique. De nombreux autres exemples pourraient être donnés pour illustrer que l'enseignement de Vatican II sur la liberté religieuse est faux, diabolique et non-catholique. Par exemple, le concile dogmatique de Vienne a spécifiquement ordonné *aux chefs d'états catholiques de contrôler publiquement (c.-à-d. supprimer publiquement) la pratique publique du culte islamique*. Le pape Clément V rappelait à l'État son devoir d'interdire la profession publique des fausses religions.

Pape Clément V, *Concile de Vienne* ; 1311-1312 : « **Pour l'offense du nom divin et la honte de la foi chrétienne**, il arrive que, dans certaines régions du monde soumises à des princes chrétiens, où des sarrasins [ceux qui suivent l'Islam, les musulmans] habitent avec des chrétiens, parfois à part, parfois mêlés à eux, leurs prêtres, appelés en langue vulgaire Zabazala, invoquent et annoncent à haute voix le nom de Mahomet, dans leurs temples ou mosquées, où les sarrasins se réunissent afin d'adorer **le perfide Mahomet**, et ceci chaque jour, à des heures déterminées, à partir d'un lieu élevé, et qu'ils y professent publiquement certaines paroles en son honneur. . . **ce qui n'abaisse pas peu notre foi et engendre un grave scandale dans le cœur des fidèles.** **Puisque ces choses qui déplaisent à la majesté divine ne doivent plus être tolérées**, avec l'approbation du saint concile, Nous défendons avec la plus grande rigueur qu'elles se produisent désormais à l'intérieur des territoires des chrétiens. . . **Nous enjoignons. . . à tous et chacun des princes catholiques.** . . d'éliminer totalement de leurs territoires et de veiller à ce que soit éliminée la honte que ce qui précède entraîne pour eux-mêmes et pour les autres fidèles. . . **Nous interdisons expressément que quiconque relevant de leur autorité s'aventure. . . à invoquer ou à professer publiquement. . . le nom sacrilège de Mahomet.** . . Ceux qui oseront agir en sens contraire seront corrigés de telle manière. . . que les autres, terrorisés par leur exemple, seront éloignés de la même présomption. » ^[196]

Pour Vatican II, cet enseignement du *concile de Vienne* est faux. Il est aussi faux, d'après l'enseignement de Vatican II, que la religion chrétienne ait été déclarée religion de l'Empire romain par Théodose en 392 A.D., et que tous les temples païens aient été fermés. ^[197] Ceci nous montre à nouveau que l'enseignement de Vatican II sur la liberté religieuse était diabolique et hérétique.

L'enseignement hérétique de Vatican II sur la liberté religieuse est précisément la raison pour laquelle, après Vatican II, **de nombreuses nations catholiques changèrent leurs constitutions catholiques pour les rendre laïques!** D'ailleurs, les constitutions catholiques de l'Espagne et de la Colombie furent supprimées par ordre exprès du Vatican, et les lois de ces pays furent modifiées pour permettre la pratique publique de religions non-catholiques!

Changements apportés à la loi catholique espagnole suite à l'enseignement de Vatican II

El Fuero de los Españoles, la loi fondamentale de l'État espagnol adoptée le 17 juillet 1945, **autorisait l'exercice de cultes [religions] non-catholiques uniquement en privé et interdisait toute activité propagandiste de la part des fausses religions.**

Article 6, 1 : « La profession et la pratique de la religion catholique, qui est celle de l'État espagnol, jouiront d'une protection officielle. »

Article 6, 2 : « ... les seules cérémonies et autres manifestations religieuses patentes autorisées seront catholiques. »

Nous pouvons voir que, conformément à la doctrine catholique traditionnelle, la loi espagnole décréait que les seules cérémonies et *manifestations publiques religieuses seraient catholiques*. **Mais après Vatican II, la Ley Organica del Estado (10 janv. 1967) remplaça ce deuxième alinéa de l'article 6 par ce qui suit :**

« L'État assumera la protection de la liberté religieuse, qui sera sous la protection de la magistrature responsable de la sauvegarde morale et de l'ordre public. »

De plus, le préambule de la Constitution d'Espagne, modifié après Vatican II par cette même *Ley Organica del Estado*, déclarait explicitement :

« ... **Compte tenu de la modification introduite dans l'article 6** par la *Ley del Organica Estado*, ratifiée par référendum national, **afin d'adapter son texte à la Déclaration conciliaire sur la liberté religieuse promulguée le 7 décembre 1965 [par Vatican II]**, qui demande la reconnaissance explicite de ce droit [la liberté religieuse], et qui se conforme par ailleurs au second Principe fondamental du Mouvement selon lequel l'enseignement de l'Église doit inspirer nos lois... »

Nous pouvons voir que la deuxième partie de l'article 6 de la Constitution de 1945 avait été précisément remplacée par celui de 1967 **en vue d'accorder les lois de l'Espagne avec la déclaration de Vatican II!** Cette révision de lois catholiques dans un pays catholique, faite pour se conformer à la nouvelle religion de Vatican II, illustre peut-être plus que jamais les forces en œuvre. **L'Espagne est passée d'une nation catholique à une nation athée, qui accorde désormais une protection juridique au divorce, à la sodomie, à la pornographie et à la contraception; tout ça à cause de Vatican II.**

Pape St. Pie X, *Vehementer nos*; 11 fév. 1906 : « ... **en vertu de l'autorité suprême que Dieu Nous a conférée, Nous, pour les motifs exposés ci-dessus, Nous réprouvons et nous condamnons la loi votée en France sur la séparation de l'Église et de l'État comme profondément injurieuse vis-à-vis de Dieu, qu'elle renie officiellement, en posant en principe que la République ne reconnaît aucun culte...** » ^[198]

Pape Grégoire XVI, *Inter praecipuas*; 8 mai 1844 : « Il est constant, en effet, et l'expérience des temps passés ne le prouve que trop, **que l'indifférence en matière de religion, propagée par les sectaires sous le nom de liberté religieuse**, est la voie la plus sûre pour retirer les peuples de la fidélité et de l'obéissance qu'ils doivent aux princes. » ^[199]

En conformité avec cet enseignement hérétique sur la liberté religieuse, Vatican II enseigne l'hérésie que toutes les religions ont la liberté de parole et la liberté de la presse.

Document Vatican II, *Dignitatis humanae*, n° 4 : « Les communautés religieuses ont aussi le droit de ne pas être empêchées d'enseigner et de manifester leur foi publiquement, de vive voix et par écrit. » ^[200]

L'idée que tout le monde a droit à la liberté de parole et de la presse fut condamnée par de nombreux papes. Nous ne citerons que les papes Grégoire XVI et Léon XIII. Notez que le pape Grégoire XVI traitait cette idée (cette même chose enseignée par Vatican II) « d'exécrable, pour laquelle on n'aura jamais assez d'horreur. »

Pape Grégoire XVI, *Mirari vos*; 15 août 1832 : « À cela se rattache **la liberté de la presse**, liberté la plus funeste, **liberté exécrationnelle, pour laquelle on n'aura jamais assez d'horreur** et que certains hommes osent avec tant de bruit et tant d'insistance, demander et étendre partout. **Nous frémissons**, vénérables Frères, en considérant de quels **monstres** de doctrines, ou plutôt de quels prodiges d'erreurs nous sommes accablés ; erreurs disséminées au loin et de tous côtés par une multitude immense de livres, de brochures, et d'autres écrits, petits il est vrai en volume, mais énormes en perversité. » ^[201]

Pape Léon XIII, *Libertas*; 20 juin 1888 : « De ces considérations, il résulte donc qu'il n'est aucunement permis de demander, de défendre ou d'accorder sans discernement la liberté de la pensée, de la presse, de l'enseignement, des religions, comme autant de droits que la nature a conférés à l'homme. » ^[202]

Pape Léon XIII, *Immortale Dei*; 1er nov. 1885 : « **C'est ainsi que, dans sa Lettre-Encyclique *Mirari vos*, du 15 août 1832, Grégoire XVI, avec une grande autorité doctrinale, a repoussé ce que l'on avançait dès lors, qu'en fait de religion, il n'y a pas de choix à faire : que chacun ne relève que de sa conscience et peut, en outre, publier ce qu'il pense** et ourdir des révolutions dans l'État. » ^[203]

Tout cet enseignement catholique contredit directement l'enseignement hérétique de Vatican II.

5

Ad Gentes, le Décret de Vatican II sur l'activité missionnaire

[retour au sommaire des autres hérésies principales](#)

Sans surprise, nous trouvons aussi l'hérésie dans le *Décret de Vatican II sur l'activité missionnaire*.

Document Vatican II, *Ad Gentes*, n° 6 : « Car l'Église, bien que de soi elle possède la totalité ou la plénitude des moyens de salut, n'agit pas ni ne peut agir toujours et immédiatement selon tous ses moyens; elle connaît des commencements et des degrés dans l'action par laquelle elle s'efforce de conduire à sa réalisation le dessein de Dieu; bien plus, elle est parfois contrainte, après des débuts heureux, de déplorer de nouveau un recul, ou tout au moins de demeurer dans un état d'incomplétude et d'insuffisance. » ^[204]

Vatican II affirme que l'Église catholique est insuffisante en tant que moyen de salut. Ceci est un rejet du dogme *Hors de l'Église pas de Salut*. S'il n'y a pas de salut en dehors de l'Église (un dogme) cela signifie forcément que l'Église est suffisante pour le salut de l'homme!

Pape Innocent III, *Eius exemplo*; 18 déc. 1208 : « Nous croyons de notre cœur et confessons de notre bouche une seule Église, non celle des hérétiques, mais **la sainte Église romaine, catholique, apostolique, en dehors de laquelle nous croyons que personne n'est sauvé.** » ^[205]

Pape Clément VI, *Super quibusdam*; 20 sep. 1351 : « Nous demandons si vous croyez, toi et les Arméniens qui t'obéissent, qu'**aucun homme dans la condition de pèlerin ne peut être sauvé à la fin en dehors de cette Église** et l'obéissance aux pontifes romains. » ^[206]

Document Vatican II, *Ad Gentes*, n° 29 : « En union avec le Secrétariat pour favoriser l'unité des chrétiens, ce dicastère doit chercher les moyens de procurer et d'organiser la collaboration fraternelle ainsi que la bonne entente avec les initiatives missionnaires d'autres communautés chrétiennes, afin que le scandale de la division soit supprimé dans la mesure du possible. » ^[207]

Ad Gentes, au numéro 29, enseigne que les catholiques doivent œuvrer avec les sectes protestantes dans leurs projets missionnaires. Cela signifie que Vatican II considère une conversion au protestantisme comme une véritable conversion. Ceci est hérésie. Il n'y a pas de salut en dehors de l'Église catholique. Une conversion au protestantisme n'est pas une vraie conversion.

Pape Léon X, *Concile Latran V*, S. 8; 19 déc. 1513 : « Puisque la vérité ne peut aucunement être contraire à la vérité, Nous définissons donc comme étant complètement fausse toute assertion contraire à la vérité de la foi éclairée, et Nous interdisons avec la plus grande rigueur de permettre que soit enseignée une position différente. Et **Nous décidons que tous ceux qui adhèrent à l'affirmation d'une telle erreur, en disséminant de la sorte les hérésies les plus condamnables, doivent être totalement évités et punis, comme étant de détestables et abominables hérétiques et infidèles qui ébranlent la foi catholique.** » ^[208]

6

***Nostra aetate*, la Déclaration de Vatican II sur les religions non-chrétiennes**

[retour au sommaire des autres hérésies principales](#)

Document Vatican II, *Nostra aetate*, n° 3 : « L'Église regarde aussi avec estime les musulmans, qui adorent le Dieu unique, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, qui a parlé aux hommes. Ils cherchent à se soumettre de toute leur âme aux décrets de Dieu, même s'ils sont cachés, comme s'est soumis à Dieu Abraham, auquel la foi islamique se réfère volontiers. . . Aussi ont-ils en estime la vie morale et rendent-ils un culte à Dieu, surtout par la prière, l'aumône et le jeûne. » ^[209]

Ici Vatican II enseigne que les musulmans adorent le Dieu unique, Créateur du Ciel et de la Terre. Ceci est similaire, quoique légèrement différent, à l'hérésie que nous avons déjà exposée dans *Lumen Gentium*. Le faux dieu des musulmans (qui n'est pas la Trinité) n'a pas créé le Ciel et la Terre. La Très Sainte Trinité a créé le Ciel et la Terre.

Pape St. Léon IX, *Congratulamur vehementer* ; 13 avr. 1053 : « **Je crois fermement. . . que la sainte Trinité, le Père, le Fils et l'Esprit Saint**, est un seul Dieu tout-puissant, et que toute la divinité dans la Trinité est coessentielle et consubstantielle, de même éternité et de même toute-puissance, d'une unique volonté, puissance et majesté : **créateur de toutes les créatures, de qui, par qui, en qui sont toutes choses, celles qui sont dans le ciel et celles qui sont sur la terre, les choses visibles et invisibles.** Je crois également que chacune des personnes qui sont dans la sainte Trinité, sont un seul Dieu véritable, plein et parfait. » ^[210]

Comparaison de langage intéressante entre Vatican II et le concile de Florence

Document Vatican II, *Nostra aetate*, n° 3 : « L'Église regarde aussi avec estime les musulmans, qui adorent le Dieu unique, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, qui a parlé aux hommes. Ils cherchent à se soumettre de toute leur âme aux décrets de Dieu, même s'ils sont cachés, comme s'est soumis à Dieu Abraham, auquel la foi islamique se réfère volontiers . . . Aussi ont-ils en estime la vie morale et rendent-ils un culte à Dieu, surtout par la prière, l'aumône et le jeûne. »

Pape Eugène IV, *Concile de Florence* ; 1441, *ex cathedra* : « La sainte Église romaine croit fermement, professe et prêche qu'aucun de ceux qui se trouvent en dehors de l'Église catholique, non seulement païens mais encore juifs ou hérétiques et schismatiques ne peuvent devenir participants à la vie éternelle, mais iront dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges à moins qu'avant la fin de leur vie ils ne lui aient été agrégés [attachés]; elle professe aussi que l'unité du corps de l'Église a un tel pouvoir que les sacrements de l'Église n'ont d'utilité en vue du salut que pour ceux qui demeurent en elle, pour eux seuls jeûnes, aumônes et tous les autres devoirs de la piété et exercices de la milice chrétienne enfantent les récompenses éternelles, et que personne ne peut être sauvé, si grandes que soient ses aumônes, même s'il verse son sang pour le nom du Christ, s'il n'est pas demeuré dans le sein et dans l'unité de l'Église catholique. »

Veillez noter que tandis que le Concile de Florence définissait dogmatiquement la nécessité de la foi catholique pour le salut, il attirait l'attention sur les prières, les aumônes et les jeûnes de ceux qui demeurent dans le sein

de l'Église. Il a déclaré que les aumônes ne profiteront pas à celui qui est en dehors de l'Église. C'est intéressant que Vatican II, en louant les musulmans et leur fausse religion, utilise presque exactement le même langage que le Concile de Florence, mais là encore en un sens contraire : Vatican II **loue** les jeûnes, les aumônes et les prières des membres d'une fausse religion non-catholique.

Nostra aetate n°3 dit aussi que l'Église catholique regarde avec estime les musulmans, qui cherchent à se soumettre à Dieu de toute leur âme, comme s'y est soumis Abraham. Mais l'admiration de Vatican II pour les infidèles musulmans n'est pas partagée par l'Église catholique. L'Église désire la conversion et la joie éternelle de tous les musulmans, mais elle reconnaît que l'islam est une horrible et fausse religion. Elle ne prétend pas qu'ils se soumettent à Dieu. Elle sait qu'ils appartiennent à une fausse religion.

Pape Eugène IV, *Concile de Bâle* ; 19 sep. 1434 : « ... puisqu'il faut espérer que... viendra la conversion à la foi catholique de la plupart de ceux qui appartiennent à **la secte impie de Mahomet**. »
[211]

Le pape Benoît XIV a d'ailleurs strictement interdit aux catholiques de donner à leurs enfants des noms musulmans, sous peine de damnation.

Pape Benoît XIV, *Quod provinciale*, 1er août 1754 : « Le Concile provincial de votre province d'Albanie... a très solennellement décrété dans son troisième canon, comme vous le savez, que **l'on ne doit pas donner de noms turcs ou mahométans tant aux enfants qu'aux adultes dans le baptême... Cela ne devrait être difficile pour aucun d'entre vous, vénérables frères, car nul parmi les schismatiques et les hérétiques n'a été téméraire au point de prendre un nom mahométan, et à moins que votre justice n'abonde plus que la leur, vous n'entrerez pas dans le royaume de Dieu.** » [212]

Plus tôt, dans le chapitre sur l'hérésie la plus spécifique dans Vatican II, nous avons vu que *Nostra aetate* n° 4 enseigne l'hérésie qui prétend que les juifs ne doivent pas être considérés comme réprouvés par Dieu. Nous ne la répéterons pas ici.

Nostra aetate s'est également assuré de rappeler au monde combien le bouddhisme est grandiose, et comment cette fausse religion conduit à l'illumination suprême.



FIGURE 8.4 – Les bouddhistes reconnaissent de nombreux faux dieux

Document Vatican II, *Nostra aetate*, n° 2 : « Dans le bouddhisme, selon ses formes variées, l'insuffisance radicale de ce monde changeant est reconnue et on enseigne une voie par laquelle les hommes, avec un cœur dévot et confiant, pourront acquérir l'état de libération parfaite, soit atteindre l'illumination suprême par leurs propres efforts ou par un secours venu d'en haut. » [213]

Vatican II affirme que dans le bouddhisme on « enseigne une voie » par laquelle les hommes atteignent l'illumination suprême! Ceci est apostasie. C'est l'une des pires hérésies dans Vatican II. De plus, voyez comment Paul VI (l'homme qui a solennellement promulgué Vatican II) comprenait son enseignement sur le bouddhisme.

Paul VI, *Audience*, à des bouddhistes japonais; 5 sep. 1973 : « **C'est avec grand plaisir que nous accueillons les membres du Tour Européen des Bouddhistes Japonais, disciples honorés de la secte bouddhiste Soto-shu...** Au second Concile du Vatican, l'Église catholique a exhorté ses fils et filles à étudier, évaluer les traditions religieuses de l'humanité, et apprendre "dans un dialogue sincère et patient, quelles richesses Dieu, dans sa munificence, a dispensées aux nations" (*Ad Gentes*, 11)... **Le bouddhisme est l'une des richesses de l'Asie...** » [214]

En se basant sur Vatican II (qu'il promulgua solennellement), Paul VI déclare que cette religion fausse et païenne est l'une des « richesse de l'Asie! »

Vatican II loue aussi la fausse religion de l'hindouisme pour sa fécondité inépuisable « d'efforts pénétrants de la philosophie, » tout comme ses formes de la vie ascétique et de méditation profonde.

Document Vatican II, *Nostra aetate*, n° 2 : « Ainsi, dans l'hindouisme, les hommes scrutent le mystère divin et l'expriment par la fécondité inépuisable des mythes et par les efforts pénétrants de la philosophie; ils cherchent la libération des angoisses de notre condition, soit par les formes de la vie ascétique, soit par la méditation profonde, soit par le refuge en Dieu avec amour et confiance. » [215]

Remarquez comment la louange de Vatican II pour la fausse religion de l'hindouisme est spécifiquement contredite par le pape Léon XIII :

Pape Léon XIII, *Ad extremas*; 24 juin 1893 : « Le premier souvenir qui Nous émeut est celui de **l'apôtre saint Thomas, qu'on regarde, avec raison, comme ayant promulgué dans les Indes la loi de l'Évangile**; saint François-Xavier travailla longtemps après dans le même but... **arrivant à convertir à la vraie religion et à la foi des centaines de milliers d'Indiens qu'il arracha à l'impure superstition des Brahmes.** Sur les traces de ce saint apôtre, un grand nombre de prêtres... marchent encore aujourd'hui avec un zèle admirable pour garder et étendre cette foi chrétienne... Et cependant, **dans ces vastes contrées, quelle multitude éloignée encore de la vérité, enveloppée des ténèbres d'une déplorable superstition!** » [216]



FIGURE 8.5 – Kali, l'un des 330'000 (environ) faux dieux adorés par les hindouistes, une religion non pas condamnée mais louée par Vatican II

En vérité, deux religions différentes

<p>Pape Léon XIII, <i>Ad extremas</i>; 24 juin 1893 : « ... arrivant à convertir à la vraie religion et à la foi des centaines de milliers d'Indiens qu'il arracha à l'impure superstition des Brahmes. Sur les traces de ce saint apôtre, un grand nombre de prêtres... marchent encore aujourd'hui avec un zèle admirable pour garder et étendre cette foi chrétienne... Et cependant, dans ces vastes contrées, quelle multitude éloignée encore de la vérité, enveloppée des ténèbres d'une déplorable superstition! »</p>	<p>Document Vatican II, <i>Nostra aetate</i>, n° 2 : « Ainsi, dans l'hindouisme, les hommes scrutent le mystère divin et l'expriment par la fécondité inépuisable des mythes et par les efforts pénétrants de la philosophie; ils cherchent la libération des angoisses de notre condition, soit par les formes de la vie ascétique, soit par la méditation profonde, soit par le refuge en Dieu avec amour et confiance. »</p>
--	--

Au milieu de tous ces blasphèmes dans Vatican II, aucune mention n'est faite sur la nécessité qu'ont ces infidèles de se convertir au Christ; aucune prière n'est offerte pour que la foi leur soit accordée; ni aucune remontrance exprimant la nécessité pour ces idolâtres d'être délivrés de leur impiété et des ténèbres de leurs superstitions. Tout ce qu'on voit, ce sont des louanges et des estime pour ces fausses religions du Diable. C'est un syncrétisme univoque, qui traite toutes les religions comme si elles étaient des chemins menant à Dieu.

Pape Pie XI, *Mortalium animos*; 6 jan. 1928 : « ... la théorie erronée que les religions sont toutes plus ou moins bonnes et louables... En vérité, les partisans de cette théorie s'égarerent en pleine erreur, mais de plus, en pervertissant la notion de la vraie religion ils la répudient. » ^[217]

Pape Pie IX, *Qui pluribus*; 9 nov. 1846 : « Tel est le but de cet épouvantable système d'indifférence pour toute religion, qui est absolument opposé aux lumières de la raison elle-même. Dans cet affreux système, les apôtres de l'erreur suppriment toute distinction entre la vertu et le vice, la vérité et l'erreur, l'honnêteté et la turpitude, **et prétendent que les hommes peuvent obtenir le salut éternel dans quelque religion que ce soit, comme s'il pouvait jamais y avoir accord entre la justice et l'iniquité, entre la lumière et les ténèbres, entre le Christ et Bélial.** » ^[218]

7

***Gaudium et Spes*, la Constitution de Vatican II sur l'Église dans le monde moderne**

[retour au sommaire des autres hérésies principales](#)

Document Vatican II, *Gaudium et spes*, n° 22 : « Car, par son incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme. Il a travaillé avec des mains d'homme, il a pensé avec une intelligence d'homme, il a agi avec une volonté d'homme il a aimé avec un cœur d'homme. » ^[219]

L'une des hérésies les plus fréquemment répétées de la secte Vatican II est l'idée que, par Son Incarnation, le Christ s'est uni Lui-même à tout homme. Vatican II parle d'une union entre le Christ et chaque homme qui résulte de l'Incarnation en elle-même. Jean-Paul II prit le flambeau de cette hérésie et conduisit cette fausse idée jusqu'à sa conséquence logique — le salut universel.

Jean-Paul II, *Redemptor hominis* ; 4 mars 1979, n° 13 : « Le Christ Seigneur a indiqué cette route surtout lorsque, pour reprendre les termes du Concile, “par l'Incarnation le Fils de Dieu s'est uni d'une certaine manière à tout homme” (Gaudium et Spes, 22). » ^[220]

Jean-Paul II, *Redemptor hominis* ; 4 mars 1979, n° 13 : « Il s'agit de chaque homme, parce que chacun a été inclus dans le mystère de la Rédemption, et **Jésus-Christ s'est uni à chacun, pour toujours,** à travers ce mystère. » ^[221]

Nous verrons davantage l'enseignement de Jean-Paul II à cet égard dans le chapitre traitant de ses hérésies. L'idée que Dieu s'est uni Lui-même à tout homme dans l'Incarnation est fausse et hérétique. Il n'y a pas d'union entre Jésus-Christ et chaque homme résultant de l'Incarnation en elle-même.

L'objectif premier de l'Église catholique consiste à unir l'humanité à Jésus-Christ. Cela se fait par la foi et le baptême. Si l'union entre l'humanité tout entière et Jésus-Christ s'est déroulée lors de l'Incarnation, alors l'Église n'a aucune valeur et est en fait inutile. On devrait alors dire la même chose de la Crucifixion, de la Résurrection, des sept sacrements, etc., qui selon Vatican II et Jean-Paul II sont tous sans importance pour unir l'humanité à Jésus-Christ. Dans ce système, la Crucifixion du Christ, par quoi le monde fut en vérité racheté, et reçut une opportunité d'être sauvé, ne devient au lieu de cela qu'un signe de l'union entre le Christ et chaque homme qui existe déjà et existait depuis l'Incarnation. La Rédemption, de ce fait, n'a pas de valeur salvifique. On peut voir que dans ce système toute la doctrine catholique est jetée aux toilettes.

En réalité, **cette doctrine de Vatican II, qui a été répétée et étendue d'innombrables fois par Jean-Paul II, est pire que la doctrine hérétique de Martin Luther.** Luther, aussi hérétique qu'il était, croyait au moins que pour être uni au Christ on devait avoir la foi en la croix de Jésus-Christ. Mais d'après la doctrine de Vatican II et Jean-Paul II, la foi en la croix de Jésus-Christ est superflue puisque toute l'humanité a déjà été unie au Christ « pour toujours » (Jean-Paul II, *Redemptor hominis*, n°13). Nous espérons que le lecteur se rendra compte de l'incroyable malice qui se cache derrière la déclaration de la Constitution de Vatican II *Gaudium et spes* n° 22.

Nous citerons maintenant le dogme catholique qui révèle que l'union entre l'humanité pécheresse et le Christ ne vient que par la foi et le baptême ; le péché originel n'est remis en aucune autre façon.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, « Cantate Domino, » S. 11 ; 4 fév. 1441 : « **Au sujet des enfants, en raison du péril de mort qui peut souvent se rencontrer, comme il n'est pas possible de leur porter secours par un autre remède que par le sacrement du baptême, par lequel ils sont arrachés à la domination du diable** et sont adoptés comme enfants de Dieu... » ^[222]

Pape Pie XI, *Quas primas* ; 11 déc. 1925 : « Ce royaume, les évangiles nous le présentent comme un royaume dans lequel les hommes se préparent à entrer en faisant pénitence, **et dans lequel personne ne peut entrer sinon par la foi et le baptême** qui, bien qu'il s'agisse d'un **rite extérieur**, figure et réalise cependant la régénération intérieure... » ^[223]

L'union avec le Christ se perd aussi par la séparation de l'Église, une vérité que Vatican II n'a pas pris la peine de mentionner.

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* ; 29 juin 1896 : « **Quiconque se sépare de l'Église pour s'unir à une épouse adultère**, abdique aussi les promesses faites à l'Église. Quiconque abandonne l'Église du Christ ne parviendra point aux récompenses du Christ. » ^[224]

En plus de l'hérésie *Gaudium et spes* n° 22, bien d'autres, dans cette même déclaration, valent la peine d'être citées. *Gaudium et spes* enseigne que la régulation des naissances est saine.

Document Vatican II, *Gaudium et spes*, n° 51 : « Le Concile ne l'ignore pas, les époux qui veulent conduire harmonieusement leur vie conjugale se heurtent souvent de nos jours à certaines conditions de vie et peuvent se trouver dans une situation où il ne leur est pas possible, au moins pour un temps, d'accroître le nombre de leurs enfants; ce n'est point alors sans difficulté que sont maintenues la pratique d'un amour fidèle et la pleine communauté de vie. » ^[225]

Document Vatican II, *Gaudium et spes*, n° 52 : « Les spécialistes des sciences, notamment biologiques, médicales, sociales et psychologiques, peuvent beaucoup pour la cause du mariage et de la famille et la paix des consciences si, par l'apport convergent de leurs études, ils s'appliquent à tirer davantage au clair les diverses conditions favorisant une saine régulation de la procréation humaine. » ^[226]

Document Vatican II, *Gaudium et spes*, n° 87 : « Car en vertu du droit inaliénable de l'homme au mariage et à la procréation, la décision relative au nombre d'enfants à mettre au monde dépend du jugement droit des parents et ne peut en aucune façon être laissée à la discrétion de l'autorité publique ... Il faut, en outre, que les populations soient judicieusement informées des progrès scientifiques réalisés dans la recherche de méthodes qui peuvent aider les époux en matière de régulation des naissances, lorsque la valeur de ces méthodes est bien établie et leur accord avec la morale chose certaine. » ^[227]

Ici, Vatican II enseigne que la régulation des naissances peut être saine et que les couples peuvent choisir le nombre d'enfants qui doivent naître. Ceci est contraire à la loi naturelle. Dieu est l'auteur de la vie. Il n'est permis à aucun être humain d'enfreindre la volonté de Dieu d'amener, dans le monde, de nouvelles vies, en contrôlant la naissance ou en limitant sa famille. Le contrôle des naissances n'est jamais autorisé, quelle que soit la méthode utilisée, qu'elle soit soi-disant naturelle ou artificielle. Pour plus d'informations sur le sujet, consultez le chapitre 42 de ce livre qui traite de la Planification Familiale Naturelle.

Nous devons, à présent, traiter de l'adoration de l'homme par Vatican II.

Document Vatican II, *Gaudium et spes*, n° 26 : « Mais en même temps grandit la conscience de l'éminente dignité de la personne humaine, supérieure à toutes choses et dont les droits et les devoirs sont universels et inviolables. » ^[228]

Document Vatican II, *Gaudium et spes*, n° 12 : « Croyants et incroyants sont généralement d'accord sur ce point : tout sur terre doit être ordonné à l'homme comme à son centre et à son sommet. » ^[229]

Ceci est un blasphème. Si tout sur terre doit être ordonné à l'homme comme à son centre et à son sommet, cela veut dire que tout doit être mesuré par la loi de l'homme, et non par celle de Dieu. Cela signifie que pour toutes les intentions et les fins, l'homme est, en fait, Dieu — tout doit lui être ordonné. L'homme a été mis à la place de Dieu.

8

***Sacrosanctum Concilium*, la constitution de Vatican II sur la sainte liturgie**

[retour au sommaire des autres hérésies principales](#)

Sacrosanctum concilium était la constitution de Vatican II sur la sainte liturgie. Elle fut responsable des incroyables changements dans la Messe et les autres sacrements à la suite de Vatican II.



FIGURE 8.6 – Une "messe" post-Vatican II

Ces incroyables changements seront traités avec plus de détails dans le prochain chapitre de ce livre traitant de « la révolution liturgique. » Ce que *Sacrosanctum concilium* a commencé, Paul VI l'a terminé en supprimant la Messe traditionnelle en latin et en l'a remplaçant par une cérémonie protestante invalide, connue sous le nom de Nouvelle Messe ou *Novus Ordo Missae* (Nouvelle Ordre de la Messe). La « Nouvelle Messe » est à elle seule responsable du départ de millions de gens de l'Église catholique.



FIGURE 8.7 – Une autre "messe" post-Vatican II

Paul VI changea aussi les rites des sept sacrements de l'Église, ce qui rendit probablement invalides les sacrements de l'Extrême-onction, de la Confirmation et des Saints Ordres. Mais tout a commencé par la Constitution *Sacrosanctum concilium* de Vatican II.

Les intentions révolutionnaires de Vatican II sont claires dans *Sacrosanctum concilium*.

Sacrosanctum concilium, n° 63 : « b) en suivant la nouvelle édition du rituel romain, des rituels particuliers, adaptés aux nécessités de chaque région, y compris en ce qui concerne la langue, seront préparés au plus tôt par l'autorité ecclésiastique qui a compétence sur le territoire, mentionnée à l'article 22 § 2 de la présente Constitution; et, une fois les actes révisés par le Siège apostolique, ces rituels seront employés dans leurs régions respectives. » ^[230]

Sacrosanctum concilium, n° 66 : « On révisera le double rite pour le baptême des adultes, le plus simple et le plus solennel, celui qui tient compte du catéchuménat restauré... » ^[231]

Sacrosanctum concilium, n° 67 : « On révisera le rite pour le baptême des enfants et on l'adaptera à la situation réelle des tout-petits... » ^[232]

Sacrosanctum concilium, n° 71 : « Le rite de la confirmation sera révisé aussi... » ^[233]

Sacrosanctum concilium, n° 72 : « Le rite et les formules de la pénitence seront révisés de façon à exprimer plus clairement la nature et l'effet du sacrement. » ^[234]

Sacrosanctum concilium, n° 76 : « Les rites des ordinations, soit quant aux cérémonies soit quant aux textes, seront révisés. » ^[235]

Sacrosanctum concilium, n° 77 : « Le rite de célébration du mariage qui se trouve dans le rituel romain sera révisé et enrichi pour signifier plus clairement la grâce du sacrement... » ^[236]

Sacrosanctum concilium, n° 79 : « Les sacramentaux seront révisés... on pourra même ajouter de nouveaux sacramentaux, selon que la nécessité le réclame. » ^[237]

Sacrosanctum concilium, n° 80 : « Le rite de la consécration des vierges, qui se trouve au pontifical romain, sera soumis à révision. » ^[238]

Sacrosanctum concilium, n° 82 : « Le rite de l'ensevelissement des tout-petits sera révisé, et on le dotera d'une messe propre. » ^[239]

Sacrosanctum concilium, n° 89d : « L'heure de prime sera supprimée. » ^[240]

Sacrosanctum concilium, n° 93 : « Les hymnes... seront rendues à leur forme primitive, en supprimant ou en changeant tout ce qui sent la mythologie ou s'harmonise mal avec la piété chrétienne. » ^[241]

Sacrosanctum concilium, n° 107 : « L'année liturgique sera révisée... » ^[242]

Sacrosanctum concilium, n° 128 : « Les canons et statuts ecclésiastiques qui concernent la réalisation matérielle de ce qui relève du culte divin... seront **LE PLUS TÔT POSSIBLE révisés**... » ^[243]

Oui, le Diable ne pouvait pas attendre de détruire le précieux héritage liturgique de l'Église catholique au moyen des hérétiques à Vatican II. Son objectif était de faire tout son possible pour ne laisser qu'un minimum de Tradition. Et à mesure que nous continuerons de documenter le sujet, nous verrons que c'est exactement ce qu'il a fait.



FIGURE 8.8 – Une autre "messe" post-Vatican II

Dans *Sacrosanctum concilium* n° 37 et n° 40.1, le concile tombe dans l'hérésie contre l'enseignement du pape Pie X dans *Pascendi* sur le culte moderniste.

Sacrosanctum concilium, n° 37 : « L'Église... elle cultive les qualités et les dons des divers peuples et elle les développe... **elle l'admet parfois dans la liturgie elle-même**, pourvu que cela s'harmonise avec les principes d'un véritable et authentique esprit liturgique. » ^[244]

Notez bien : Vatican II admet les coutumes des divers peuples dans le culte liturgique.

Sacrosanctum concilium, n° 40.1 : « L'autorité ecclésiastique... considérera avec attention et prudence ce qui, en ce domaine, **à partir des traditions et du génie de chaque peuple, peut opportunément être admis dans le culte divin**. Les adaptations jugées utiles ou nécessaires seront proposées au Siège apostolique pour être introduites avec son consentement. » ^[245]

Là encore, remarquez que Vatican II demande que les coutumes et les traditions des divers peuples soient incorporées dans la liturgie.

Ce qu'enseigne Vatican II ci-dessus, (et ce qui a été mis en œuvre dans toute l'Église Vatican II durant les décennies suivant la promulgation de Vatican II) est exactement ce que le pape Pie X condamne solennellement comme culte moderniste dans *Pascendi* !

Pape Pie X, *Pascendi Dominici gregis* ; 8 sep. 1907, sur le culte des modernistes : « **LE FACTEUR PRINCIPAL DE L'ÉVOLUTION DU CULTE EST LA NÉCESSITÉ D'ADAPTATION AUX COUTUMES ET TRADITIONS POPULAIRES**, comme aussi le besoin de mettre à profit la valeur que certains actes tirent de l'accoutumance. » ^[246]

L'enseignement de Vatican II avait été condamné mot pour mot par le pape Pie X en 1907 !

Dans *Sacrosanctum concilium* n° 34 et n° 50, Vatican II contredit encore mot pour mot une constitution dogmatique de l'Église

Sacrosanctum concilium, n° 34 : « Les rites manifesteront une noble simplicité, seront d'une brièveté remarquable et éviteront les répétitions inutiles ; ils seront adaptés à la capacité de compréhension des fidèles et, en général, il n'y aura pas besoin de nombreuses explications pour les comprendre. » ^[247]

Sacrosanctum concilium, n° 50 : « Aussi, en gardant fidèlement la substance des rites, on les simplifiera, on omettra ce qui, au cours des âges, a été redoublé ou a été ajouté sans grande utilité... » ^[248]

Le pape Pie VI, dans sa Constitution dogmatique *Auctorem fidei*, avait explicitement condamné l'idée que les rites liturgiques traditionnels de l'Église soient simplifiés !



FIGURE 8.9 – Nous pouvons voir à quelle "simplicité" ils sont arrivés

Pape Pie VI, *Auctorem fidei*, n° 33; 28 août 1794 : « La proposition du synode manifestant qu'il désire que soient supprimées les causes qui pour une part ont conduit à l'oubli des principes qui se rapportent à l'ordonnance de la liturgie, **en rappelant celle-ci [la liturgie] à une plus grande simplicité des rites**, en la célébrant en langue vulgaire et en la proférant à haute voix"... [est **condamnée, car] téméraire, offensante pour les oreilles pies, outrageante pour l'Église, et favorise les reproches des hérétiques à son sujet.** » [249]

Aussi, *Sacrosanctum concilium* demanda de changer le rite de chaque sacrement, en plus de demander des « attitudes corporelles » dans la liturgie (n° 30) :

Sacrosanctum concilium, n° 30 : « Pour promouvoir la participation active, on favorisera les acclamations du peuple, les réponses, le chant des psaumes, les antiennes, les cantiques et aussi les actions ou gestes et les attitudes corporelles... » [250]

Vatican II demanda également une « adaptation plus profonde » de la liturgie (n° 40) :

Sacrosanctum concilium, n° 40 : « Mais, comme en différents lieux et en différentes circonstances, il est urgent d'adapter plus profondément la liturgie. . . » [251]

Ces passages de Vatican II peuvent en partie expliquer pourquoi les églises modernes de la secte Vatican II organisent fréquemment des « messes » dans lesquelles on trouve des groupes de polka, des guitares électriques, des ballons, des tambours, des cérémonies indigènes, des danseuses dévêtues et de la musique Rock (voir chap. 9, la *Révolution liturgique*). On peut aussi trouver des « prêtres » célébrant de telles « messes » vêtus de tout et n'importe quoi, du maillot de foot au costume de clown. Oui, l'« Esprit Vatican II » a véritablement bouleversé les églises contemporaines de la secte Vatican II. Toutefois, les vrais catholiques ayant persisté dans leur résistance à l'apostasie Vatican II peuvent se réjouir du fait que le pape Grégoire X, au second Concile de Lyon, et le pape Clément V, au Concile de Vienne, condamnèrent autoritairement de telles abominations !

Pape Grégoire X, *Concile Lyon II*, Const. 25; 1274 : « C'est pourquoi l'entrée dans les églises sera à la fois humble et dévote; **paisible sera la manière de s'y tenir, agréable à Dieu, portant à la paix du cœur ceux qui la regardent, et non seulement elle les instruira mais aussi elle les fortifiera.** . . Dans ces mêmes lieux, on sera attentif de tout son cœur aux saintes solennités, en étant attentif aux prières avec une âme pieuse. En ces mêmes lieux dans lesquels il convient d'offrir des prières dans la paix et la tranquillité, personne ne suscitera de sédition, ne provoquera de cris, ou ne commettra de violences. . . **Que cessent les conversations vaines et, bien davantage, honteuses et profanes. Que cessent tous les entretiens entre fidèles. Que toutes les autres**

choses pouvant troubler l'office divin ou offenser les yeux de la divine Majesté restent entièrement étrangères aux églises, afin que là où l'on doit demander le pardon des péchés ne soit pas donnée l'occasion de pécher ou que les péchés n'y soient pas commis... Ceux qui mépriseraient impudemment les défenses susdites... pourront redouter la véhémence de la punition divine et la nôtre, jusqu'à ce que, ayant reconnu leur culpabilité, ils aient décidé, d'un ferme propos, de s'abstenir de telles manières de faire. » ^[252]

Pape Clément V, *Concile de Vienne*, Décret n° 22; 1311-1312 : « Certains, autant clercs que laïcs, surtout lors de la vigile de certaines fêtes, alors qu'ils devraient s'adonner à la prière dans les églises, **ne craignent pas de danser dans celles-ci et dans les cimetières qui s'y rattachent, et parfois de chanter des chansons** et de perpétrer de nombreuses insolences, **ce dont proviennent parfois par la suite des délits inconvenants et variés**, et par quoi l'office de l'Église est souvent perturbé, **pour l'offense de la majesté divine et le scandale de la population qui s'y trouve.** » ^[253]

Au final, ne voulant rien laisser intact, *Sacrosanctum concilium* (n° 119) prit soin de faire appel à des traditions musicales païennes dans les actes d'adorations catholiques :

Sacrosanctum concilium, n° 119 : « Puisque, dans certaines régions, surtout en pays de mission, on trouve des peuples possédant une tradition musicale propre qui tient une grande place dans leur vie religieuse et sociale... C'est pourquoi, dans la formation musicale des missionnaires, on veillera avec soin à ce que, dans la mesure du possible, ils soient capables de promouvoir la musique traditionnelle de ces peuples, tant à l'école que dans les actions sacrées. » ^[254]

Fort heureusement, le pape Pie XII et le Concile de Trente avaient déjà condamné toute insertion de tradition musicale païenne dans les églises.

Pape Pie IV, *Concile de Trente*, S. 22, décret sur les choses à observer et à éviter durant la Messe : « **Ils banniront des églises les musiques dans lesquelles**, que ce soit sur l'orgue ou dans le chant, **il se mêle quelque chose de lascif ou d'impur**; ils banniront aussi toutes activités non religieuses, les entretiens vains et profanes, les promenades, les bruits et les clameurs, **afin que la maison de Dieu puisse être dite et paraisse être vraiment une maison de prière.** » ^[255]

Pape Pie XII, *Musicae Sacrae*; 25 déc. 1955 : « **[Sur la musique liturgique] Elle doit être sainte. Elle ne doit pas admettre en son sein tout ce qui sent profane**, ni admettre que pareille chose se glisse dans les mélodies où cela est exprimée. » ^[256]

Reste-t-il un doute que Vatican II ait tenté d'apporter une nouvelle liturgie apostate pour sa nouvelle église apostate? Eh bien Vatican II reçoit l'anathème du concile de Trente sur sa tête!

Pape Paul III, *Concile de Trente*, S. 7, ca. 13, *ex cathedra* : « **Si quelqu'un dit que les rites reçus et approuvés de l'Église catholique**, en usage dans l'administration solennelle des sacrements, **peuvent être ou méprisés ou omis sans péché**, au gré des ministres, **ou encore être changés en d'autres nouveaux par tout pasteur des églises : qu'il soit anathème.** » ^[257]

Il y a d'autres hérésies dans les documents de Vatican II. Cependant, ce qui a été couvert devrait être suffisant pour convaincre toute personne de bonne volonté qu'aucun catholique ne peut accepter ce concile hérétique sans renier la foi. Et il ne suffit pas simplement de résister aux hérésies de Vatican II : **il faut complètement condamner ce concile non-catholique et tous ceux qui se conformeraient obstinément à ses enseignements.** Car si quelqu'un rejette les hérésies de Vatican II, mais se considère toujours en communion avec ceux qui acceptent les hérésies de Vatican II, alors un tel individu est toujours en communion avec des hérétiques et, par conséquent, est hérétique lui-même.

La Révolution liturgique, une Nouvelle Messe

Sommaire

9.1	Nouvelle Messe contre Messe Traditionnelle	88
9.2	Deux différentes prières du Vendredi Saint pour les juifs, pour deux religions différentes. . .	110
9.3	Preuve que la Nouvelle Messe n'est pas valide : les paroles de la consécration furent changées.	112
9.4	Forme de consécration dans la Nouvelle Messe	114
9.5	Un autre angle d'attaque sur cette question prouve de façon absolue que la Nouvelle Messe est invalide	115
9.6	Voici les parties des formes de la consécration du vin utilisées dans les rites orientaux qui signifient ce que fait la Messe Traditionnelle et ce que ne fait pas la Nouvelle Messe : l'union et les membres de l'Église.	117

« **En vérité, si on avait confié la ruine de la liturgie à l'un des démons dans *Tactique du diable*, de C.S. Lewis, il ne l'aurait pas mieux fait.** »

[258]

Nouvelle Messe contre Messe Traditionnelle

La Messe Traditionnelle en latin, l'acte d'adoration le plus saint du Rite romain de l'Église catholique, fut codifiée par le pape saint Pie V dans sa célèbre bulle *Quo primum* en 1570.



FIGURE 9.1 – Messe Traditionnelle

Dans *Quo primum*, le pape saint Pie V interdit de changer la Messe Traditionnelle en latin.

Pape St. Pie V, *Quo primum tempore*; 14 juil. 1570 : « Nous avons décidé et déclarons que les Supérieurs, Administrateurs, Chanoines, Chapelains et autres prêtres, de quelque nom qu'ils seront désignés, ou les religieux de n'importe quel ordre, **ne peuvent être tenus de célébrer la messe autrement que nous l'avons fixé**, et que jamais et en aucun temps, qui que ce soit ne pourra les contraindre et les forcer à laisser ce missel ou à abroger la présente instruction ou la modifier, mais qu'elle demeurera toujours en vigueur et valide, dans toute sa force... **Si cependant quelqu'un se permettait une telle altération, qu'il sache qu'il encourrait l'indignation de Dieu tout-puissant et de ses bienheureux Apôtres Pierre et Paul.** » [259]

Le 3 avril 1969, Paul VI remplaça la Messe Traditionnelle en latin dans les églises Vatican II par sa propre création, la Nouvelle Messe ou *Novus Ordo*. Le monde, depuis ce moment-là, a vu, dans les églises Vatican II qui célèbre la Nouvelle Messe ou *Novus Ordo*, ce qui suit :

... des messes de clowns, dans lesquelles le « prêtre » s'habille en clown, en dérision absolue de Dieu.

... un prêtre déguisé en Dracula; en maillot de footballeur accompagné de pom-pom girls; avec un fromage sur la tête...



FIGURE 9.2



FIGURE 9.3

... un prêtre conduisant une Volkswagen dans l'allée de l'église tandis que les gens entonnaient l'Hosanna.



FIGURE 9.4

Le monde a vu des messes discos ; des performances de gymnastique durant la Nouvelle Messe ; des messes avec ballons ; des messes Carnaval ;

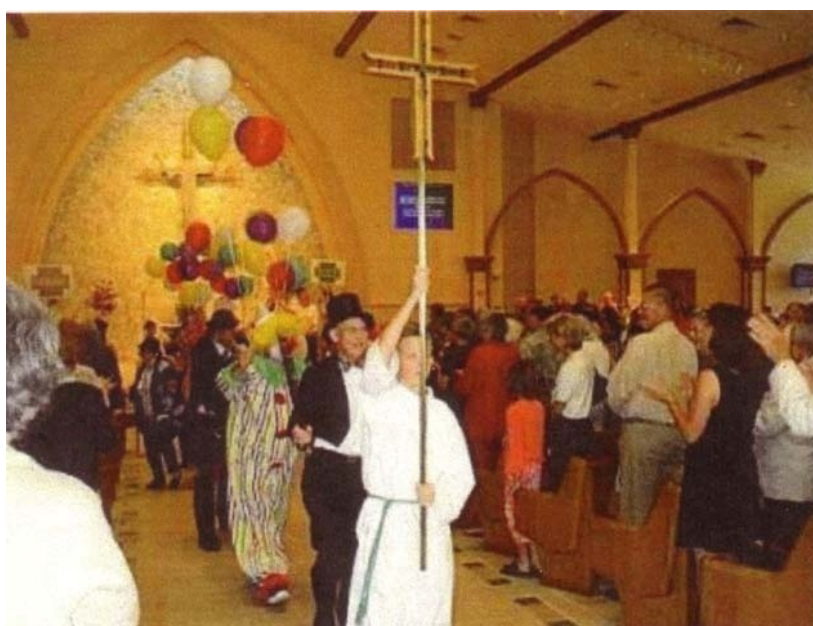


FIGURE 9.5

... des messes en petite tenue, où des gens légèrement vêtus ou nus y prenaient part. Le monde a vu des messes où l'on jonglait.



FIGURE 9.6

Le monde a vu des prêtres célébrer la Nouvelle Messe avec des chips ;



FIGURE 9.7

... avec une boisson gazeuse ; sur une boîte en carton ; avec des cookies ; avec du thé chinois sur fond de culte des ancêtres ; avec un ballon de basket que le prêtre faisait rebondir partout sur l'autel ; avec une guitare tandis que le prêtre jouait un solo.

Le monde a été témoin de la Nouvelle Messe avec un prêtre quasiment nu, tandis qu'il dansait autour de l'autel ou faisait d'autres abominations de haute-voltage...

Le monde a vu des Nouvelles Messes avec des prêtres habillés en costumes natifs païens ;



FIGURE 9.8

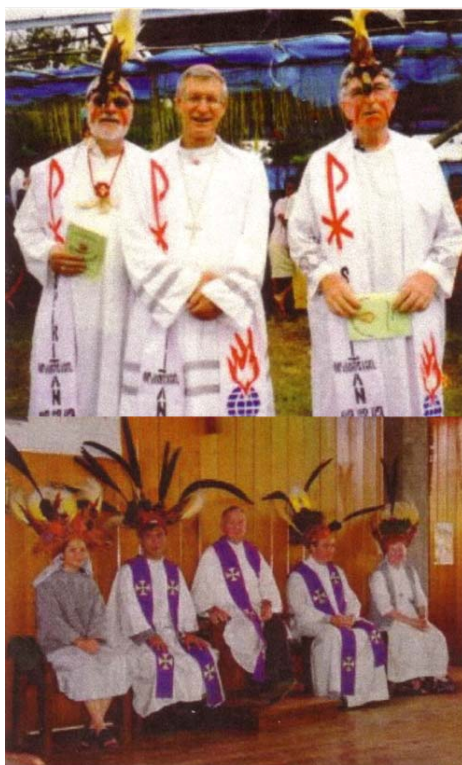


FIGURE 9.9

... avec une Menorah juive placée sur l'autel ;



FIGURE 9.10

... avec une statue de Bouddha sur l'autel ; avec des nones faisant des offrandes à des déesses féminines ; avec des lecteurs et des chargés de quête déguisés en satanistes vaudou. Le monde a vu une Nouvelle Messe au cours de laquelle l'interprète était vêtu d'un smoking et racontait des blagues. Le monde a vu des concerts de Rock à la Nouvelle Messe ;

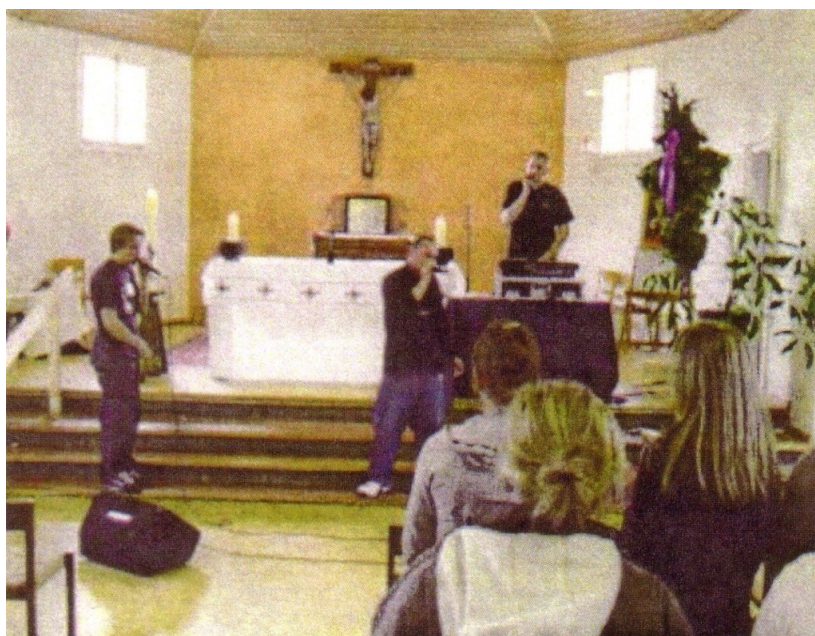


FIGURE 9.11

... des Nouvelles Messes avec guitares et polkas...



FIGURE 9.12



FIGURE 9.13

Le monde a vu une Nouvelle Messe façon marionnette ; une Nouvelle Messe où les gens se rassemblaient autour de l'autel déguisés en démons ;



FIGURE 9.14

... une Nouvelle Messe où les gens exécutaient des danses obscènes rythmées par un groupe de tambour. Le monde a vu une Nouvelle Messe où des nonnes étaient habillées en vierges païennes et faisaient des offrandes.



FIGURE 9.15

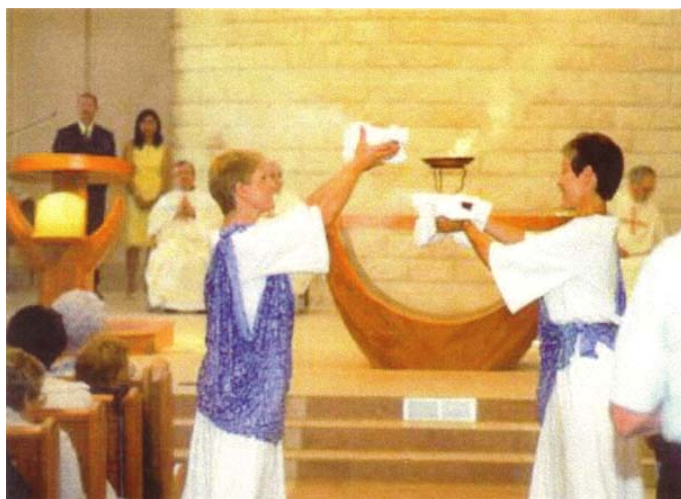


FIGURE 9.16

Le monde a également vu des Nouvelles Messes incorporant toutes les fausses religions ; des Nouvelles Messes bouddhistes ;



FIGURE 9.17

... des Nouvelles Messes hindoues et musulmanes ;



FIGURE 9.18



FIGURE 9.19

... des Nouvelles Messes où juifs et unitariens offraient des bougies à leurs faux dieux. On trouve même des églises où l'assemblée entière dit la messe avec le prêtre ;



FIGURE 9.20

... où le prêtre converse quelque fois avec les gens au lieu de dire la Nouvelle Messe.

Ce que nous avons catalogué n'est qu'un infime échantillon de ce qui se produit dans tous les diocèses du monde où la Nouvelle Messe est célébrée, à un degré ou un autre. Notre-Seigneur nous dit : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits » (Mat. 7 :16). Les fruits de la Nouvelle Messe sont incroyablement scandaleux, sacrilèges et idolâtres. C'est parce que la Nouvelle Messe, même dans sa forme la plus pure, est fausse, invalide et est une abomination.



FIGURE 9.21

Même une organisation qui défend la Nouvelle Messe fut forcée d'admettre ce qui suit au sujet de la Nouvelle Messe typique — c.-à-d., la Nouvelle Messe célébrée en temps normal dans les églises (sans même considérer nécessairement les abominations et sacrilèges vus plus haut, et qui sont monnaie courante) : « La plupart des Nouvelles Messes auxquelles nous avons assisté... sont des festivités du genre « frappe-dans-tes-mains, » la musique est atroce, les sermons sont vides, et ils sont irrévérencieux... » ^[260]

Quand la Nouvelle Messe fit irruption en 1969, les cardinaux Ottaviani, Bacci, et quelques autres théologiens écrivirent à Paul VI à cet égard. Gardez en tête que ce qu'ils ont dit au sujet de la Nouvelle Messe concerne la version en latin, la soi-disant version la « plus pure » de la Nouvelle Messe. Leur étude est connue sou le nom



FIGURE 9.22

de *l'Intervention Ottaviani*. Elle déclare :

« Le *Novus Ordo* [le Nouvel Ordre de la Messe] représente, à la fois comme un tout et dans ses détails, un écart frappant de la théologie catholique de la Messe telle qu'elle fut formulée dans la session 22 du Concile de Trente. » ^[261]

Ils pouvaient clairement voir que la version en latin de la Nouvelle Messe s'était écartée de beaucoup de l'enseignement du concile de Trente. Sur les douze prières de l'offertoire dans la Messe Traditionnelle, seules deux sont conservées dans la Nouvelle Messe. Les prières de l'offertoire qui furent supprimées sont les mêmes que celles qui furent éliminées par les hérétiques protestants Martin Luther et Thomas Cranmer. La Nouvelle Messe fut promulguée par Paul VI à l'aide de six ministres protestants.



FIGURE 9.23 – Les six ministres protestants qui aidèrent à la création de la Nouvelle Messe : Drs. George, Jasper, Sheperd, Kunne, Smith et Thurian

Paul VI admit même à son ami Jean Guitton que son intention de changer la Messe était pour la rendre protestante.

Jean Guitton (ami intime de Paul VI) écrit : « L'intention du pape Paul VI à l'égard de ce qui est communément appelé la [Nouvelle] Messe, était de réformer la liturgie catholique de telle manière qu'elle devait presque coïncider avec la liturgie protestante. Il y avait chez Paul VI une intention œcuménique de retirer, ou, du moins corriger, ou du moins relâcher, ce qui était trop catholique au sens traditionnel dans la Messe et, je répète, rapprocher la Messe catholique de la Messe calviniste. » ^[262]

Paul VI retira ce qui était trop catholique dans la Messe afin qu'elle devienne une cérémonie protestante.

Une étude des propres et oraisons de la Messe Traditionnelle comparés à ceux de la Nouvelle Messe révèle un massacre de la foi traditionnelle. Le missel traditionnel contient 1182 oraisons. Près de 760 de celles-ci furent entièrement abandonnées pour la Nouvelle Messe. Sur les quelques 36% qui restaient, les réviseurs en modifièrent plus de la moitié avant de les introduire dans le nouveau missel. Ainsi, **seuls quelque 17% des oraisons de la Messe Traditionnelle parvinrent intactes jusqu'à la Nouvelle Messe.**

Ce qui est aussi frappant, est le contenu des révisions faites aux oraisons. Les oraisons traditionnelles qui décrivaient les concepts suivants furent spécifiquement abolies du nouveau missel : la dépravation du péché ; les pièges de l'iniquité, la grave offense du péché ; la voie vers la perdition ; la terreur face à la furie de Dieu ; l'indignation de Dieu ; les éclats de Sa colère ; le fardeau du mal ; les tentations ; les mauvaises pensées ; les dangers de l'âme ; les ennemis de l'âme et du corps. Également éliminées, des oraisons décrivant : l'heure de la mort ; la perte du Ciel ; la mort éternelle ; la peine éternelle ; les douleurs de l'Enfer et son feu. Un accent particulier fut mis pour abolir de la Nouvelle Messe les oraisons qui décrivaient le détachement du monde ; les prières pour les défunts ; la vraie foi et l'existence de l'hérésie ; les références à l'Église militante, les mérites des saints, les miracles et l'Enfer. ^[263] On peut voir les résultats de ce massacre de la foi traditionnelle de par les propres de la Nouvelle Messe.

La Nouvelle Messe est pleine des sacrilèges, profanations et abominations les plus ridicules que l'on puisse imaginer, parce qu'elle reflète une fausse religion qui a abandonné la foi catholique traditionnelle.

La fausse religion que reflète la Nouvelle Messe est une raison pour laquelle celle-ci est complètement vide ; c'est pourquoi ses fruits sont totalement désolants, stériles et effroyablement mauvais. La religion pratiquée dans les églises où la Nouvelle Messe y est dite est, dit simplement, complètement sacrilège, en plus d'être une vaine célébration de l'homme.

Même Dietrich von Hildebrand, un partisan de la religion Vatican II, déclara au sujet de la Nouvelle Messe :



FIGURE 9.24



FIGURE 9.25



FIGURE 9.26

« En vérité, si on avait confié la ruine de la liturgie à l'un des démons du livre *Tactique du diable*, de C.S. Lewis, il ne l'aurait pas fait mieux. » ^[264]



FIGURE 9.27

À l'exception d'une seule gémulation du célébrant après la consécration, presque tout signe de respect pour le Corps et le Sang du Christ, qui caractérisait la Messe Traditionnelle, fut soit supprimé soit rendu optionnel dans la Nouvelle Messe.



FIGURE 9.28



FIGURE 9.29

Il n'est plus obligatoire que les objets sacrés soient dorés s'ils ne sont pas faits de métaux précieux. Les objets sacrés, que seules les mains ointes d'un prêtre peuvent toucher, sont maintenant manipulés par tous.



FIGURE 9.30

Le prêtre serre fréquemment les mains avant de distribuer l'hostie. ^[265] De plus, l'Instruction générale de la Nouvelle Messe déclare que les autels n'ont plus besoin d'être en pierre naturelle; qu'une pierre d'autel contenant les reliques de martyrs n'est plus nécessaire; qu'un seul tissu est requis sur l'autel; qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un crucifix ou même des bougies sur l'autel. ^[266]

Pas une seule des exigences obligatoires, développées depuis deux mille ans pour s'assurer que l'autel possède la dignité appropriée, ne fut conservée dans la Nouvelle Messe.

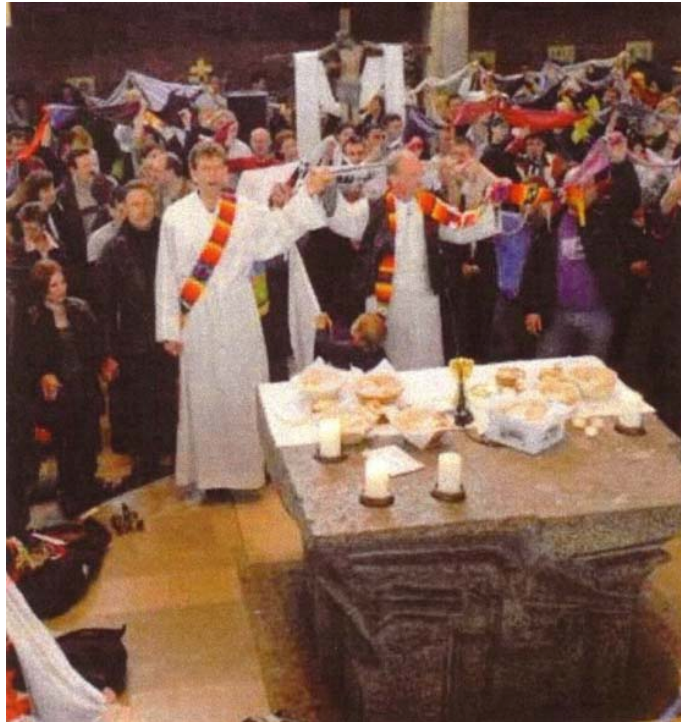


FIGURE 9.31

Après que les protestants se furent séparés de l'Église catholique en Angleterre au 16^e siècle, ils changèrent la Messe en sorte qu'elle reflétât leurs croyances hérétiques. Les autels furent remplacés par des tables. Le latin fut remplacé par l'anglais. Les statues et les icônes furent retirées des églises. Le dernier évangile et le Confiteor furent abolis. La « communion » se distribuait dans la main. La messe se disait à voix haute et faisait face à l'assemblée. La musique traditionnelle fut écartée et remplacée par de la musique nouvelle. Trois-quarts des prêtres en Angleterre se rallièrent à la nouvelle cérémonie.

C'est exactement ce qui se passa à nouveau, en 1969, lorsque Paul VI promulgua la Nouvelle Messe, le *Novus Ordo Missae*. Les similitudes entre le Livre de prière anglican de 1549 et la Nouvelle Messe sont frappantes. Un expert a noté :

« L'on peut mieux évaluer la mesure avec laquelle la messe Novus Ordo s'écarte de la théologie du Concile de Trente, en comparant les prières que le Consilium retira de la liturgie avec celles retirées par l'hérétique Thomas Cranmer. **La coïncidence n'est pas simplement frappante — elle est horrifiante.** En fait, cela ne peut être une coïncidence. » ^[267]

Afin de souligner leur croyance hérétique, que la Messe n'est pas un sacrifice, mais juste un repas, les protestants avaient retiré l'autel pour y mettre une table à la place. Par exemple, dans l'Angleterre protestante, « le 23 novembre 1550, le Conseil Privé ordonna que les autels en Angleterre fussent détruits et remplacés par des tables de communions. » ^[268]

Des chefs hérétiques protestants déclarèrent : « **La forme d'une table** fera évoluer le naïf, des opinions superstitieuses de la messe papiste vers l'usage correct de la Cène. Car l'usage d'un autel est d'y faire un sacrifice : l'usage d'une table est de servir les hommes pour y manger dessus. » ^[269] Le martyr catholique gallois, Richard Gwyn, déclara en guise de protestation contre ce changement : « **Au lieu d'un autel se trouve une misérable table**, au lieu du Christ se trouve du pain. » ^[270]



FIGURE 9.32 – Une église Vatican II avec une table d'apparence protestante, pour sa nouvelle « Messe » protestante

Et St. Robert Bellarmin notait : « ... **quand nous entrons dans les temples des hérétiques, où il n'y a rien sauf une chaire pour prêcher et une table pour faire un repas, nous avons l'impression d'entrer dans une salle profane et non dans la maison de Dieu.** » ^[271]



FIGURE 9.33

Tout comme les nouvelles célébrations des révolutionnaires protestants, la Nouvelle Messe est célébrée sur une table.

Le Livre de prière anglican de 1549 était aussi appelé « Le Repas du Seigneur, et la sainte Communion, communément appelée la Messe. » ^[272] Ce titre soulignait la croyance protestante qui veut que la Messe ne soit qu'un repas — et non un sacrifice. Quand Paul VI promulgua l'Instruction générale pour la Nouvelle Messe, l'intitulé fut formulé exactement de la même manière. Son titre était : « Le Repas du Seigneur ou Messe. » ^[273]



FIGURE 9.34



FIGURE 9.35

Le Livre de prière anglican de 1549 retira de la Messe le psaume *Jugez-moi, Seigneur*, à cause de sa référence à l'autel de Dieu. Ce psaume fut également supprimé pour aboutir à la Nouvelle Messe.

Le Livre de prière anglican de 1549 retira de la Messe la prière qui commence par *Nous vous en supplions, Seigneur; ôtez de nous nos iniquités*, car elle évoque le sacrifice. On supprima également cette prière pour la Nouvelle Messe.

La prière qui commence par *Nous vous prions, Seigneur*, se réfère aux reliques dans la pierre d'autel. Cette prière fut supprimée pour la Nouvelle Messe.

Dans le Livre de prière anglican de 1549, *l'Introït, le Kyrie, le Gloria, la Collecte, l'Épître, l'Évangile et le Credo* sont tous conservés. Ils sont tous conservés dans la Nouvelle Messe.

Les prières de l'Offertoire équivalentes à : *Recevez, ô Père saint, Dieu... Ô Dieu, qui avez élevé à une merveilleuse dignité la nature humaine... Nous vous offrons, Seigneur ... Nous nous présentons devant vous, Seigneur, avec un esprit humilié... Venez, Sanctificateur tout-puissant... et Recevez, ô Trinité sainte*, sont toutes supprimées dans le Livre de prière anglican de 1549. Elles le sont toutes également dans la Nouvelle Messe, excepté deux passages.

Dans le Livre de prière anglican de 1549, le dialogue *Élevez vos cœurs*, la *Préface* et le *Sanctus* est conservé. Il en est de même dans la Nouvelle Messe.

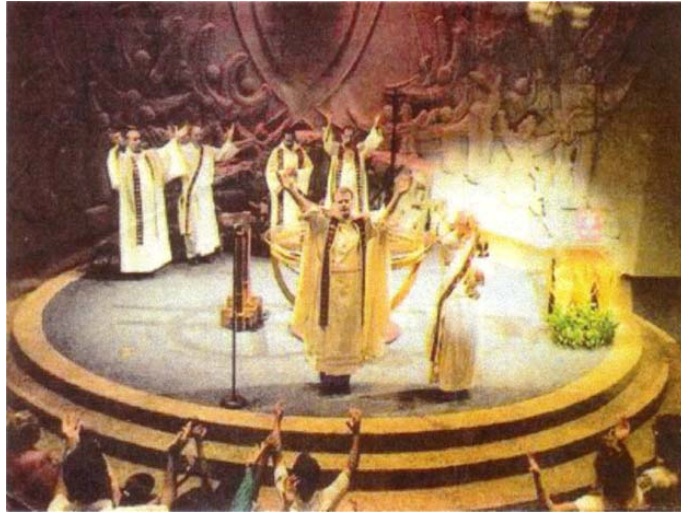


FIGURE 9.36

Le canon romain est absent du Livre de prière anglican de 1549. On le conserva pour la Nouvelle Messe, comme option uniquement.



FIGURE 9.37 – Archi-hérétique de la révolution protestante : Thomas Cranmer



FIGURE 9.38 – Archi-hérétique de la révolution protestante : Martin Luther

Thomas Cranmer (l'auteur du Livre de prière anglican de 1549) et Martin Luther abolirent tous deux la prière *Délivrez-nous, s'il-vous-plaît, Seigneur* (probablement parce qu'elle mentionne l'intercession de Notre-Dame et des saints). Seule une version modifiée de cette prière fut retenue pour la Nouvelle Messe, sans aucune invocation des saints. Il faudrait aussi noter que la prière de l'Offertoire dans la Nouvelle Messe qui commence par *Tu es béni, Dieu de l'Univers*, est tirée d'une prière de table juive. [274]

De plus, la Messe *Novus Ordo* retira la prière traditionnelle du Vendredi Saint pour la conversion des juifs. Cette prière fut remplacée par une prière- non pas pour que les juifs se convertissent, mais- pour qu'ils « progressent » dans la fidélité de Son Alliance !

Ainsi, il se trouve une expression d'apostasie à l'intérieur même de la prière officielle du Vendredi Saint de la Nouvelle Messe. C'est une promotion du judaïsme et de l'hérésie qui affirme que l'Ancienne Alliance est toujours valide.

Deux différentes prières du Vendredi Saint pour les juifs, pour deux religions différentes

Le Vendredi Saint, la religion Novus Ordo prie : « *Prions pour les juifs à qui Dieu a parlé en premier : **qu'ils progressent dans l'amour de son Nom et la fidélité de son Alliance.*** »

Mais l'Église catholique prie le Vendredi Saint : « Prions aussi pour les juifs perfides afin que Dieu Notre Seigneur enlève le voile qui couvre leurs cœurs et qu'eux aussi reconnaissent Jésus, le Christ, Notre-Seigneur. »

Dans le Livre de prière anglican de 1549, l'équivalent de la prière commençant par *Que ce mélange et cette consécration du Corps et du Sang* est aboli. Il est très intéressant de noter que seule une version modifiée de cette prière est conservée dans la Nouvelle Messe ; le mot important « consécration » ayant été supprimé.

Le Livre de prière anglican de 1549 abandonna la discipline du rite romain, qui est de distribuer la communion sous une seule espèce, pour donner la communion sous deux espèces. À la Nouvelle Messe, la communion est distribuée sous deux espèces en de nombreux endroits dans le monde.



FIGURE 9.39

La version de 1552 du Livre de prière anglican enseigne que la communion doit se donner dans la main pour signifier que le pain est du pain ordinaire et que le prêtre ne diffère pas en essence d'un laïque. ^[275]



FIGURE 9.40

La Nouvelle Messe implémente la communion dans la main dans presque chaque endroit du monde, et va

encore plus loin que Cranmer en permettant aux communiants de se tenir debout, et de la recevoir de la part d'un ministre laïque.



FIGURE 9.41

Les prières dans la Messe Traditionnelle qui commence par *Puissions-nous conserver dans un cœur pur, Seigneur, ce que nos lèvres ont goûté et Puissent votre Corps, Seigneur, dont je me suis nourri*, font toutes deux explicitement références à la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. Toutes deux furent supprimées pour la Nouvelle Messe.

La prière qui commence par *Que l'hommage de votre sujet vous soit agréable, ô Trinité sainte*, était la prière la moins acceptée de tous les protestants après la Communion, en raison de sa référence au sacrifice propitiatoire. Martin Luther, et aussi Cranmer dans son Livre de prière anglican, la supprimèrent. À leur suite, elle fut supprimée pour la Nouvelle Messe.

Passons au dernier Évangile. Si le dernier Évangile qui clôture la Messe Traditionnelle avait été inclus dans la Nouvelle Messe, alors la Nouvelle Messe se serait heurtée au modèle des cérémonies protestantes, lequel se conclut par une bénédiction. Il ne fut donc pas inclus pour la Nouvelle Messe.

Les prières après la Messe Traditionnelle (les prières léonines) incluant l'*Ave Maria*, le *Salve Regina*, l'*Ô Dieu notre refuge*, la prière à saint Michel et l'appel au Sacré-Cœur, formaient, en pratique, une partie importante de la liturgie. Il serait difficile d'imaginer cinq prières moins compatibles avec le protestantisme. Elles furent toutes supprimées pour la Nouvelle Messe.

Considérant tout cela, même Michael Davies était d'accord : « **Il est incontestable que ... le rite romain a été détruit.** » ^[276]

En plus du fait que la Nouvelle Messe est une cérémonie protestante, nous voyons également que les églises *Novus Ordo* ressemblent, de façon frappante et incontestable, aux loges maçonniques. Regardez les photos ci-dessous. Voici une loge franc-maçonnique :



FIGURE 9.42

Et ici une église *Novus Ordo* :



FIGURE 9.43

Nous ne pouvons presque pas faire la différence ! Dans les deux, l'accent est mis sur l'homme, avec la chaire de président au centre et une emphase circulaire. C'est peut-être parce que le principal architecte de la Nouvelle Messe de Paul VI fut le cardinal Annibale Bugnini, qui était un franc-maçon.

Le « cardinal » Annibale Bugnini était le président du Consilium qui rédigea la Nouvelle Messe de Paul VI.

Bugnini fut initié dans une loge maçonnique le 23 avril 1963, selon le Registre maçonnique de 1976. ^[277]

En plus de tous les problèmes de la Nouvelle Messe, il y en a un qui s'avère plus grave. Le plus gros problème de la Nouvelle Messe est qu'elle n'est pas valide. Jésus-Christ n'est pas présent dans la Nouvelle Messe, parce que la Nouvelle Messe altère les paroles de la consécration.

Preuve que la Nouvelle Messe n'est pas valide : les paroles de la consécration furent changées

Un sacrement est dit valide s'il a lieu. Le sacrement de l'Eucharistie est valide si le pain et le vin deviennent réellement le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité de Jésus-Christ. Pour que n'importe quel sacrement soit valide, matière, forme, ministre et intention doivent être présents.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence* ; 1439 : « Tous ces sacrements sont accomplis par trois constituants : des choses qui en sont comme la matière, des paroles qui en sont comme la forme, et la



FIGURE 9.44 – Annibale Bugnini, franc-maçon et principal architecte de la Nouvelle Messe

personne du ministre qui confère le sacrement avec l'intention de faire ce que fait l'Église. **Si l'un de ces constituants manque, le sacrement n'est pas accompli.** » ^[278]

Le problème avec la validité de la Nouvelle Messe vient de la forme (les paroles nécessaires pour réaliser le sacrement de l'Eucharistie). La forme nécessaire pour conférer l'Eucharistie dans le rite romain fut promulguée par le pape Eugène IV au concile de Florence.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, Cantate domino; 1442 : « ... la sacro-sainte Église romaine, affermie par la doctrine et l'autorité des apôtres Pierre et Paul... Dans la consécration du Corps du Seigneur, elle utilise cette formule : **CECI EST MON CORPS; dans celle du sang : CAR CECI EST LE CALICE DE MON SANG, NOUVELLE ET ÉTERNELLE ALLIANCE, MYSTÈRE DE FOI, QUI POUR VOUS ET POUR BEAUCOUP SERA RÉPANDU EN RÉMISSION DES PÉCHÉS.** » ^[279]

Dans le décret du pape saint Pie V, *De defectibus*, on trouve ces mêmes paroles :

Pape St. Pie V, *De defectibus*, ch. 5, pa.1 : « Les paroles de la consécration, qui sont la FORME de ce Sacrement, sont celles-ci : **CECI EST MON CORPS. Et : CAR CECI EST LE CALICE DE MON SANG, NOUVELLE ET ÉTERNELLE ALLIANCE, MYSTÈRE DE FOI, QUI POUR VOUS ET POUR BEAUCOUP SERA RÉPANDU EN RÉMISSION DES PÉCHÉS.** Or, si quelqu'un venait à retirer, ou altérer quoi que ce soit dans la FORME de la consécration du Corps et du Sang, et dans ce changement de paroles la [nouvelle] formulation ne parvenait pas à signifier la même chose, il ne consacrerait pas le sacrement. » ^[280]

Cet enseignement figurait sur la partie frontale de chaque missel d'autel romain de 1570 à 1962. Nous pouvons voir que les mêmes paroles mentionnées dans le concile de Florence sont déclarées nécessaires par le pape saint Pie V. Voilà pourquoi toutes ces paroles de consécration sont en gras dans les missels d'autel romain traditionnels, et que le missel romain enseigne aux prêtres de tenir le calice jusqu'à l'achèvement de toutes ces paroles.

L'enseignement du pape saint Pie V déclare que si les paroles de consécration sont changées de sorte que la formulation en soit altérée, le prêtre ne réalise pas le sacrement. Dans la Nouvelle Messe, les paroles de la consécration sont drastiquement changées et la formulation est altérée.

Premièrement, la version originale en latin de la Nouvelle Messe retira les paroles *mysterium fidei* — « mystère

de foi » — des paroles de la consécration. Cela cause un doute grave, car *mysterium fidei* fait partie de la forme dans le rite romain. Bien que les paroles *mysterium fidei* ne fassent pas partie de certaines des formules de la consécration du rite oriental, elles furent déclarées comme faisant partie du rite romain. Elles se trouvent aussi dans certains rites orientaux. Le pape Innocent III et le Canon de la Messe nous disent également que les paroles *mysterium fidei* furent données par Jésus-Christ Lui-même.

Pape Innocent III, *Cum marthae circa* ; 29 nov. 1202, en réponse à une question au sujet de la forme de l'Eucharistie et de l'inclusion de *mysterium fidei* : « Tu as demandé en effet qui, s'agissant de la forme des paroles que le Christ lui-même a exprimées lorsqu'il a transsubstantié le pain et le vin en son corps et son sang, a ajouté ce mot dans le canon de la messe qu'utilise l'ensemble de l'Église, et qu'aucun des évangélistes n'a exprimé, comme on peut le lire... **Dans le canon de la messe ce mot, à savoir « mystère de la foi, » se trouve en effet inséré dans ces paroles... Certes nous voyons bien des choses, des paroles ainsi que des actes du Seigneur, qui ont été omis par les évangélistes** et que, comme on peut lire, les apôtres ont complétées oralement ou exprimées par leur action... **Nous croyons donc que la forme des paroles telle qu'elle se trouve dans le canon, les apôtres l'ont reçue du Christ, et leurs successeurs de ceux-ci.** » ^[281]

Les paroles *mysterium fidei* dans la consécration sont une référence évidente à la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. Ces paroles furent elles aussi retirées par l'hérétique Thomas Cranmer dans son Livre de prière anglican de 1549, à cause de leur référence évidente à la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. ^[282] Quand des paroles sont retirées d'un rite parce que la signification qu'elles expriment contredit la signification voulue du rite, un doute intervient. Nous pourrions en dire plus sur ce sujet, or il nous faut porter un coup cinglant à la validité de la Nouvelle Messe.

Dans presque toutes les traductions vernaculaires (= en langues locales) de la Nouvelle Messe dans le monde, les paroles de la consécration se lisent comme suit :

Forme de consécration dans la Nouvelle Messe

« Ceci est mon corps. Car ceci est la coupe de mon sang, le sang de l'Alliance nouvelle et éternelle, qui sera versé pour vous et **POUR TOUS, EN RÉMISSION DES PÉCHÉS.** »

Les paroles « *pour vous et pour beaucoup... en rémission des péchés* » furent changées par « **pour vous et pour tous, en rémission des péchés.** » Le mot « beaucoup » fut retiré et remplacé par le mot « tous. » Ce changement énorme rend invalide toutes les Nouvelles Messes. Tout d'abord, le mot beaucoup fut utilisé par Jésus pour instituer le sacrement de l'Eucharistie, comme nous le voyons dans Matthieu 26 :28 - « Car ceci est mon sang, le sang du nouveau testament, qui sera répandu pour **beaucoup** en rémission des péchés. » Les paroles utilisées par Notre-Seigneur, *pour beaucoup en rémission des péchés*, représentent l'efficacité du sang que versa Jésus. Le sang de Jésus est efficace pour le salut de *beaucoup*, non pas de tous les hommes. ^[283] En voulant expliquer cela, le *catéchisme du concile de Trente* déclare spécifiquement que Notre-Seigneur n'a pas signifié « tous » et qu'Il ne l'a de ce fait pas dit !

Catéchisme du Concile de Trente, sur la formule de l'Eucharistie : « Les autres mots : « pour vous et pour plusieurs, » sont empruntés les uns à saint Matthieu, et les autres à saint Luc. Et c'est l'Église qui, inspirée par l'esprit de Dieu, les a réunis. **Ils servent à exprimer les fruits et les avantages de la Passion.** Si nous en considérons en effet la vertu et l'efficacité, nous sommes obligés d'avouer que le Sang du Seigneur a été répandu pour le salut de tous. Mais si nous examinons les fruits que les hommes en retirent, **il est évident que plusieurs seulement, et non pas tous, en profitent.** Lorsque **Jésus-Christ** dit : pour vous, Il entendait par là, à l'exception de Judas, ceux qui étaient présents, et à qui il parlait, ou bien les élus d'entre les Juifs, tels que ses disciples. **En ajoutant : « pour plusieurs, » Il voulait désigner tous les autres élus, soit d'entre les Juifs, soit d'entre les Gentils. Ainsi C'EST AVEC RAISON QU'IL N'A PAS ÉTÉ DIT : « POUR TOUS, »** puisqu'il s'agissait en cet endroit du fruit de la Passion, qui n'a procuré le salut qu'aux élus seulement. » ^[284]

Comme nous pouvons le voir, selon le catéchisme du Concile de Trente, les mots « pour tous » ne furent spécifiquement pas employés par Notre-Seigneur parce qu'ils donneraient une fausse signification.

St. Alphonse de Liguori, *Traité sur l'Eucharistie* : « Les paroles *pour vous et pour beaucoup* sont utilisées pour distinguer la vertu du Sang du Christ de ses fruits : car le Sang de Notre Sauveur est de valeur suffisante pour sauver tous les hommes, mais ses fruits sont appliqués seulement à un certain nombre et non pas à tous, et ceci est leur propre faute... » ^[285]

L'utilisation de « tous » change la signification de la forme de la consécration. Personne, pas même un pape, ne peut changer les mots que Jésus-Christ institua spécifiquement pour un sacrement de l'Église.

Pape Pie XII, *Sacramentum ordinis* ; 30 nov. 1947 : « ... l'Église n'a pas de pouvoir sur la "substance des sacrements," c'est-à-dire sur ce que, au témoignage des sources de la Révélation divine, le Christ lui-même a prescrit de maintenir dans le signe sacramentel. » ^[286]

Puisque « tous » ne signifie pas la même chose que « beaucoup, » le sacrement ne se réalise pas dans la Nouvelle Messe.

Pape St. Pie V, *De defectibus*, ch. 5, pa.1 : « Les paroles de la consécration, qui sont la FORME de ce Sacrement, sont celles-ci : *CECI EST MON CORPS. Et : CAR CECI EST LE CALICE DE MON SANG, NOUVELLE ET ÉTERNELLE ALLIANCE, MYSTÈRE DE FOI, QUI POUR VOUS ET POUR BEAUCOUP SERA RÉPANDU EN RÉMISSION DES PÉCHÉS. Or, si quelqu'un venait à retirer, ou altérer quoi que ce soit dans la FORME de la consécration du Corps et du Sang, et dans ce changement de paroles la [nouvelle] formulation ne parvenait pas à signifier la même chose, il ne consacrerait pas le sacrement.* » ^[287]

Un autre angle d'attaque sur cette question prouve de façon absolue que la Nouvelle Messe est invalide

Il y a un autre angle sur cette question que nous devons examiner. Dans sa célèbre bulle de 1896, *Apostolicae curae*, le pape Léon XIII enseigne :

Pape Léon XIII, *Apostolicae curae* ; 13 sep. 1896 : « Chacun sait que **les sacrements de la Loi nouvelle**, en tant que signes sensibles et efficaces d'une grâce invisible, **doivent signifier la grâce qu'ils produisent et produire la grâce qu'ils signifient.** » ^[288]

S'il ne signifie pas la grâce qu'il produit et qu'il ne produit pas la grâce qu'il signifie, alors ce n'est pas un sacrement — point final. Quelle est donc la grâce produite par le sacrement de la sainte Eucharistie ?

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, Exultate deo ; 1439, **sur l'Eucharistie** : « Puis aussi parce que cela convient pour signifier l'effet de ce sacrement qui est l'union du peuple chrétien au Christ. » ^[289]

St. Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, pa. III, q. 73, a. 3 : « Or on vient de voir que **la réalité de ce sacrement [l'Eucharistie] est l'unité du corps mystique**, sans laquelle il ne peut y avoir de salut. » ^[290]

Comme l'enseignent le concile de Florence, saint Thomas d'Aquin, et plusieurs autres théologiens, la grâce produite par l'Eucharistie est l'union des fidèles avec le Christ. Saint Thomas appelle cette grâce « l'unité du Corps Mystique. » La *grâce accomplie* par l'Eucharistie (**l'union du peuple chrétien au Christ ou l'unité du Corps Mystique**) doit se distinguer avec soin de l'Eucharistie en elle-même : le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité du Christ.

Puisque *l'union du peuple chrétien au Christ est la grâce accomplie par le sacrement de l'Eucharistie* — ou ce qui est aussi appelé la réalité du sacrement ou la grâce propre au sacrement de l'Eucharistie — cette grâce doit être signifiée dans la forme de consécration pour qu'elle soit valide, comme l'enseigne le pape Léon XIII. Bien, il nous faut donc regarder la forme traditionnelle de la consécration et trouver où cette grâce — l'union du peuple chrétien au Christ — est signifiée.

La forme traditionnelle de la consécration, telle que déclarée par le pape Eugène IV au concile de Florence et le pape saint Pie V dans *De defectibus*, est la suivante :

« CECI EST MON CORPS. CAR CECI EST LE CALICE DE MON SANG, NOUVELLE ET ÉTERNELLE ALLIANCE, MYSTÈRE DE FOI, QUI POUR VOUS ET POUR BEAUCOUP SERA RÉPANDU EN RÉMISSION DES PÉCHÉS. »

Notez encore : nous recherchons cette partie de la forme qui signifie que la personne qui reçoit dignement ce sacrement devient unie ou plus fortement unie à Jésus-Christ et Son Corps Mystique.

Est-ce que les paroles « **NOUVELLE ET ÉTERNELLE ALLIANCE** » signifient l'union des fidèles avec le Christ / le Corps Mystique? Non. Ces paroles ne signifient pas le Corps Mystique, mais elles mettent plutôt en contraste les sacrifices temporaires et préfigurants de l'ancienne Loi avec le sacrifice éternel et propitiatoire de Jésus-Christ.

Est-ce que les paroles « **MYSTÈRE DE FOI** » signifient l'union des fidèles avec le Christ / le Corps Mystique? Non. Ces paroles signifient la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, comme l'enseigne Innocent III ; elles ne signifient pas le Corps Mystique de Jésus-Christ.

Est-ce que les paroles « **QUI... SERA RÉPANDU** » signifient l'union des fidèles avec le Christ / le Corps Mystique? Non. Ces paroles désignent le sacrifice véritable.

Les seules paroles qui restent dans la formule de la consécration sont : « **POUR VOUS ET POUR BEAUCOUP... EN RÉMISSION DES PÉCHÉS.** »

La **rémission des péchés** est nécessaire pour l'**incorporation dans le Corps Mystique**, et la rémission des péchés est une composante indispensable de la véritable justification, par laquelle on est uni fructueusement à Jésus-Christ. Les paroles « **pour vous et pour beaucoup** » désignent **les membres** du Corps Mystique qui ont reçu cette rémission.

Les paroles « **POUR VOUS ET POUR BEAUCOUP... EN RÉMISSION DES PÉCHÉS** » sont les paroles dans la forme de la consécration qui signifient l'union des fidèles avec le Christ / l'union au Corps Mystique du Christ, qui est la grâce propre au sacrement de l'Eucharistie.

Maintenant, si nous nous tournons vers la forme de la consécration *Novus Ordo*, trouvons-nous signifié le Corps Mystique / l'union des fidèles avec le Christ (la grâce propre au sacrement de l'Eucharistie)? Voici la forme de consécration dans la Nouvelle Messe ou *Novus Ordo* :

Forme de la Nouvelle Messe : « Ceci est mon corps. Car ceci est la coupe de mon sang, le sang de l'Alliance nouvelle et éternelle, qui sera versé pour vous et pour tous, en rémission des péchés. »

Est-ce que l'union au Corps Mystique de Jésus-Christ est signifiée par les paroles « pour vous et pour tous, en rémission des péchés »? Non. Est-ce que tous les hommes font partie du Corps Mystique? Non. Est-ce que tous les hommes sont dans l'union du peuple chrétien au Christ? Non. Nous pouvons très clairement voir que la Nouvelle Messe ou *Novus Ordo* ne signifie absolument pas l'union au Corps Mystique (la grâce propre au sacrement de l'Eucharistie), et n'est donc pas un sacrement valide !

Inutile d'en dire davantage... la Nouvelle Messe n'est pas valide !

Pape Léon XIII, *Apostolicae curae* ; 13 sep. 1896 : « Chacun sait que les sacrements de la Loi nouvelle, en tant que signes sensibles et efficaces d'une grâce invisible, doivent signifier la grâce qu'ils produisent et produire la grâce qu'ils signifient. » ^[291]

Pape Léon XIII, *Apostolicae curae* ; 13 sep. 1896 : « ... elle ne peut donc être la forme convenable et suffisante d'un sacrement, celle qui passe sous silence ce qui devrait y être spécifié expressément. » ^[292]

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, *Exultate deo* ; 1439 : « Puis aussi parce que cela convient pour signifier l'effet de ce sacrement qui est l'union du peuple chrétien au Christ. » ^[293]

Pour prouver davantage l'argument, il faut noter que dans toutes les formes de consécration dans les rites liturgiques de l'Église catholique, que ce soit la liturgie arménienne, la liturgie copte, la liturgie éthiopienne, la liturgie syrienne, la liturgie chaldéenne, etc., l'union des fidèles avec le Christ / le Corps Mystique est signifiée

dans la forme de la consécration. Aucune liturgie ayant été approuvée par l'Église n'omet de signifier l'union des fidèles avec le Christ.

Voici les parties des formes de la consécration du vin utilisées dans les rites orientaux qui signifient ce que fait la Messe Traditionnelle et ce que ne fait pas la Nouvelle Messe : l'union et les membres de l'Église

La LITURGIE ARMÉNIENNE : « ... versé *pour vous et pour beaucoup, pour l'expiation et le pardon des péchés.* »

Notez que l'union et les membres du Corps Mystique sont signifiés par les paroles « *pour vous et pour beaucoup, pour l'expiation et le pardon des péchés.* »

La LITURGIE BYZANTINE : « ... versé pour vous et pour beaucoup pour le pardon des péchés. »

Notez que l'union et les membres du Corps Mystique sont signifiés.

La LITURGIE CHALDÉENNE : « ... versé *pour vous et pour beaucoup pour le pardon des péchés.* »

Notez que l'union et les membres du Corps Mystique sont signifiés.

La LITURGIE COPTE : « ... versé *pour vous et pour beaucoup en pardon des péchés.* »

Notez que l'union et les membres du Corps Mystique sont signifiés.

La LITURGIE ÉTHIOPIENNE : « ... versé *pour vous et pour beaucoup pour le pardon des péchés.* »

Notez que l'union et les membres du Corps Mystique sont signifiés.

La LITURGIE DE MALABAR : « ... versé *pour vous et pour beaucoup pour la rémission des péchés.* »

Notez que l'union et les membres du Corps Mystique sont signifiés.

La LITURGIE MARONITE : (cette forme est identique à celle qui était toujours utilisée dans le rite romain.)

La LITURGIE SYRIENNE : « Ceci est mon sang, de la nouvelle Alliance, qui sera versé et offert *pour le pardon des péchés et la vie éternelle de vous et de beaucoup d'autres.* »

Notez que l'union et les membres du Corps Mystique sont signifiés par les paroles « *pour le pardon des péchés et la vie éternelle de vous et de beaucoup.* »

Comme nous pouvons le voir, la forme de consécration dans toutes les liturgies catholiques signifie l'union des fidèles avec le Christ / le Corps Mystique du Christ. La Nouvelle Messe, qui dit « *pour vous et pour tous en rémission des péchés,* » ne signifie pas le Corps Mystique puisque tous n'appartiennent pas à son Corps Mystique. Ainsi, la Nouvelle Messe ne signifie pas la grâce que produit l'Eucharistie. Elle n'est pas valide.

Par conséquent, un catholique ne peut pas assister à la Nouvelle « Messe, » sous peine de péché mortel. Ceux qui persistent à le faire commettent l'idolâtrie (ils adorent un morceau de pain). Jésus-Christ n'y est pas présent. L'hostie n'est seulement qu'un morceau de pain ; non pas le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité de Notre-Seigneur. L'Église a toujours enseigné que s'approcher d'un sacrement douteux (qui utilise une forme, ou une matière, douteuse) est un péché mortel. En fait, le pape Innocent XI, dans son *Décret du Saint Office*, du 4 mars 1679, ^[294] condamne même l'idée que des catholiques suivent l'opinion « probable » sur la validité du sacrement. Et la Nouvelle Messe n'est pas seulement douteuse, elle est invalide, puisqu'elle ne signifie pas la grâce qu'elle est supposée produire. Elle est, en réalité, pire qu'une cérémonie protestante ; c'est une abomination qui falsifie les paroles de Jésus-Christ et de la foi catholique.

À noter que sous Benoît XVI, il y eut des discussions qui relataient que le Vatican, afin de tromper les traditionalistes et les ramener dans la Contre-Église et la Nouvelle Messe, envisageait de corriger l'erreur « pour tous

» dans la forme de consécration. Le fait que le Vatican envisageait de le faire prouve que « pour tous » donne, comme nous l'avons dit, une fausse signification. Même s'ils l'avaient changé, un catholique aurait toujours eu à éviter les Nouvelles Messes, sous peine de péché mortel, car la Nouvelle Messe est en soi une cérémonie non-catholique ; il manquerait quand même les paroles « *mysterium fidei* » dans la consécration, et la plupart des « prêtres » la célébrant sont de toute façon invalides (comme le prouve le chapitre suivant).

Le nouveau rite d'Ordination

Sommaire

10.1	Forme traditionnelle pour l'ordination des prêtres120
10.2	Nouvelle forme pour l'ordination des prêtres120
10.3	Le plus gros problème avec le nouveau rite d'Ordination n'est pas la forme, mais les cérémonies environnantes qui furent retirées120

Michael Davies : « ... **chaque prière dans le rite traditionnel [d'Ordination], qui énonçait spécifiquement le rôle essentiel d'un prêtre comme un homme ordonné pour offrir le sacrifice propitiatoire pour le vivant et le mort, a été retirée [pour le nouveau rite de Paul VI]. Dans la plupart des cas, c'était les prières précises retirées par les réformateurs protestants**, ou si ce ne sont pas précisément les mêmes, elles leur ressemblent clairement. » ^[295]

En plus des changements qui invalident la Messe, le Diable savait qu'il devait trafiquer le rite d'Ordination de sorte que les prêtres de la nouvelle Église soient tout autant invalides.

Le nouveau rite des saints Ordres (évêques, prêtres, diacres) fut approuvé et imposé par Paul VI le 18 juin 1968. L'information suivante est cruciale pour tous les catholiques, puisqu'elle concerne la validité de presque tous les « prêtres » ordonnés au sein des structures diocésaines depuis approximativement 1968 ; et, par conséquent, elle concerne la validité d'innombrables confessions, messes indults, etc.

Le 30 novembre 1947, le pape Pie XII fit paraître une constitution apostolique appelée *Sacramentum ordinis*. Dans cette constitution, le pape Pie XII énonce, en vertu de sa suprême autorité apostolique, les paroles nécessaires pour une ordination valide du sacerdoce.

Forme traditionnelle pour l'ordination des prêtres

Pape Pie XII, *Sacramentum ordinis* ; 30 nov. 1947 : « En ce qui concerne la matière et la forme lors de la collation de chacun de ces ordres, **Nous décidons et décrétons en vertu de la même suprême autorité apostolique ce qui suit** : ... Dans l'ordination presbytérale, la matière est la première imposition des mains de l'évêque qui se fait en silence... **La forme est constituée par les paroles de la "Préface," dont les suivantes sont essentielles et donc nécessaires pour la validité** :

⇒ « Donne, nous t'en prions, Père tout-puissant, à ton serviteur ici présent la dignité du presbytérat [*presbyterii dignitatem*] ; renouvelle en son cœur l'esprit de sainteté **afin qu'il** garde le ministère du second ordre reçu de toi, et que par l'exemple de sa conduite il favorise les bonnes mœurs. » ^[296]

Nouvelle forme pour l'ordination des prêtres

Voici la forme du nouveau rite d'Ordination des prêtres :

⇒ « Nous t'en prions, Père tout-puissant, fais de tes serviteurs ici présents les prêtres de Jésus-Christ en les renouvelant par ton Esprit Saint. Fais-les participer au sacerdoce des évêques pour le service de l'Église, qui est le corps du Christ. Que l'exemple de leur vie, conforme à l'Évangile, invite leurs frères les hommes à se tourner vers toi. » ^[297]

La différence entre les deux formes est que le mot latin « ut » (qui signifie « afin que ») fut omis pour le nouveau rite. Ceci peut sembler insignifiant, mais dans *Sacramentum ordinis*, Pie XII déclare que ce mot est essentiel pour la validité. De plus, l'omission de « afin que » donne lieu à un relâchement quant à la dénomination de l'effet sacramentel (conférant la fonction du second rang). En d'autres termes, le fait de retirer « afin que » *présuppose une ordination qui a déjà eu lieu*, mais qui n'a pas lieu tandis que les paroles sont prononcées.

Puisque le nouveau rite prétend être le rite romain, ce retrait de « ut » (afin que) rend la validité du nouveau rite *questionnable*. Néanmoins, il y a un problème bien plus grave qui prouve que le nouveau rite est invalide.

Le plus gros problème avec le nouveau rite d'Ordination n'est pas la forme, mais les cérémonies environnantes qui furent retirées

Le changement apporté à la forme essentielle n'est pas l'unique problème avec le nouveau rite d'Ordination promulgué par Paul VI. Les points suivants sont tout autant significatifs, parce que le sacrement de l'Ordre, bien qu'institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne fut pas institué par Notre-Seigneur *avec une forme sacramentelle spécifique* — contrairement aux sacrements de l'Eucharistie et du Baptême, lesquels furent institués par Notre-Seigneur *avec une forme sacramentelle spécifique* — **de sorte que la forme des paroles dans l'Ordination reçoit sa signification et son importance par le rite et les cérémonies environnantes.**

Dans sa célèbre bulle du 13 septembre 1896, *Apostolicae curae*, le pape Léon XIII déclara solennellement que les ordinations anglicanes sont invalides. Cela veut dire que la secte anglicane n'a pas de prêtres ou d'évêques valides.

Pape Léon XIII, *Apostolicae curae* ; 13 sep. 1896 : « ... **par Notre autorité, de Notre propre mouvement et de science certaine, Nous prononçons et déclarons que les ordinations conférées selon le rite anglican ont été et sont absolument vaines et entièrement nulles.** » ^[298]

En faisant cette déclaration solennelle, il faut comprendre que le pape Léon XIII ne rendait pas invalides les ordinations anglicanes, mais déclarait qu'elles sont invalides à cause des défauts dans le rite. **Mais quels sont ces défauts ou problèmes que Léon XIII vit dans le rite anglican et qui contribuent à son invalidité?**

Pape Léon XIII, *Apostolicae curae* ; 13 sep. 1896 : « Ainsi, quelqu'un qui, dans la confection et la collation d'un sacrement, emploie sérieusement et suivant le rite la matière et la forme requises, est censé, par le fait même, avoir eu l'intention de faire ce que fait l'Église. C'est sur ce principe que s'appuie la doctrine d'après laquelle est valide tout sacrement conféré par un hérétique ou un homme non baptisé, pourvu qu'il soit conféré selon le rite catholique. **Au contraire, si le rite est modifié dans le dessein manifeste d'en introduire un autre non admis par l'Église et de rejeter celui dont elle se sert et qui, par l'institution du Christ, est attaché à la nature même du sacrement, alors, évidemment, non seulement l'intention nécessaire au sacrement fait défaut, mais il y a là une intention contraire et opposée au sacrement.** » ^[299]

Nous voyons ici le pape Léon XIII enseigner que si un ministre emploie le rite catholique dans la confection du sacrement de l'Ordre, avec la matière et la forme requises, il est censé, par le fait même, avoir eu l'intention de faire ce que fait l'Église — avoir l'intention de faire ce que fait l'Église est nécessaire pour la validité de tout sacrement. Au contraire, nous dit-il, **si le rite est modifié avec l'intention manifeste d'introduire un nouveau rite non admis par l'Église, et de rejeter celui dont se sert l'Église, alors l'intention fait non seulement défaut, mais est opposée au sacrement.**

Et quelles sont ces choses décrites par le pape Léon XIII qui dénotent une intention opposée, dans le rite anglican d'Ordination?

Pape Léon XIII, *Apostolicae curae* ; 13 sep. 1896 : « **Nous ne citerons qu'un seul des nombreux arguments** qui montrent combien ces formules du rite anglican sont insuffisantes pour le but à atteindre : **il tiendra lieu de tous les autres. Dans ces formules, on a retranché de propos délibéré tout ce qui, dans le rite catholique, fait nettement ressortir la dignité et les devoirs du sacerdoce**, elle ne peut donc être la forme convenable et suffisante d'un sacrement, celle qui passe sous silence ce qui devrait y être spécifié expressément. » ^[300]

Pape Léon XIII, *Apostolicae curae* ; 13 sep. 1896 : « D'où il résulte que **le sacrement de l'Ordre et le vrai sacerdoce du Christ [sacerdoce sacrificiel] ayant été entièrement bannis du rite anglican, et la consécration épiscopale du même rite ne conférant aucunement le sacerdoce**, l'épiscopat **ne peut non plus être vraiment et légitimement conféré**, d'autant plus que, parmi les principales fonctions de l'épiscopat, se trouve celle d'ordonner les ministres pour la Sainte Eucharistie et le Saint Sacrifice. » ^[301]

Pape Léon XIII, *Apostolicae curae* ; 13 sep. 1896 : « Ne sachant que trop la relation nécessaire qui existe entre la foi et le culte, entre *la loi de croyance et la loi de prière*, ils ont grandement défiguré l'ensemble de la liturgie conformément aux doctrines erronées des novateurs, sous prétexte de la ramener à sa forme primitive. **Aussi, dans tout l'Ordinal, non seulement il n'est fait aucune mention expresse du sacrifice, de la consécration, du sacerdoce, du pouvoir de consacrer et d'offrir le sacrifice, mais encore les moindres traces de ces institutions, qui subsistaient encore dans les prières du rite catholique en partie conservées, ont été supprimées et effacées avec le soin signalé plus haut. Ainsi apparaissent d'eux-mêmes le caractère et l'esprit original de l'Ordinal.** Si, vicié dès le début, celui-ci ne pouvait être suivi pour les ordinations, il ne pouvait de même être employé valablement dans la suite du temps, puisqu'il demeurerait tel quel. » ^[302]

Cher lecteur, ces choses décrites ci-dessus par le pape Léon XIII, comme la chute du rite anglican d'Ordination — le retrait systématique de chaque référence au sacrifice de la Messe, à la consécration et au vrai sacerdoce sacrificiel — sont exactement les choses qui se produisirent pour le nouveau rite d'Ordination promulgué par Paul VI! Dans son livre *The Order of Melchisedech*, en dépit de ses fausses conclusions sur ce point ainsi que sur d'autres sujets, Michael Davies est forcé d'admettre les faits frappants suivants :

Michael Davies : « Comme l'a clairement indiqué le chapitre précédent, **chaque prière dans le rite traditionnel [d'Ordination], qui énonçait spécifiquement le rôle essentiel d'un prêtre comme un homme ordonné pour offrir le sacrifice propitiatoire pour le vivant et le mort, a été retirée [pour le nouveau rite de Paul VI]. Dans la plupart des cas, c'était les prières précises retirées par les réformateurs protestants**, ou si ce ne sont pas précisément les mêmes, elles leur ressemblent clairement. » ^[303]

Michael Davies : « ... **Il n'y a pas une seule prière obligatoire dans le nouveau rite d'Ordination lui-même qui indique clairement que l'essence du sacerdoce catholique est l'attribution des pouvoirs pour offrir le sacrifice de la Messe et absoudre les hommes de leurs péchés, et que le sacrement confère un caractère qui différencie un prêtre d'un laïque, non simplement en degré mais en essence... Il n'y a dedans aucune parole qui soit incompatible avec la croyance protestante.** » ^[304]

Voici quelques prières et cérémonies spécifiques qui indiquent la véritable nature du sacerdoce dans le rite traditionnel, et qui furent spécifiquement éliminées pour le nouveau rite d'Ordination de Paul VI. Les informations suivantes se trouvent dans le livre *The Order of Melchisedech*, de Michael Davies, aux pages 79 et suivantes.

Dans le rite traditionnel, l'évêque s'adresse aux ordinands et dit :

⇒ « **C'est au prêtre d'offrir le sacrifice**, de bénir, de présider, de prêcher et de baptiser. »

Cette admonition fut abolie.

Puis ensuite vient, dans le rite traditionnel, la *Litanie des Saints*. Elle fut raccourcie pour le nouveau rite. Le nouveau rite abolit l'affirmation non-œcuménique suivante :

⇒ « **Que vous vous rappeliez de tous ceux s'étant séparés de l'unité de l'Église, et de conduire tous les croyants à la lumière de l'Évangile.** »

Plus loin, dans le rite traditionnel, après avoir prononcé la forme essentielle, laquelle fut changée dans le nouveau rite (voir plus haut), l'évêque prononce une autre prière, qui inclut la chose suivante :

⇒ « **Leur appartiendra la tâche de changer avec bénédiction inviolée, pour le service de votre peuple, le pain et le vin en Corps et Sang de Votre Fils.** »

Cette prière fut abolie.

Dans le rite traditionnel, l'évêque entonne ensuite le *Veni Creator Spiritus*. Tout en donnant l'onction à chaque prêtre, il dit :

⇒ « **Soyez satisfait, Seigneur, de consacrer et sanctifier ces mains par cette onction, et notre bénédiction. Que tout ce qu'ils béniraient soit béni, et tout ce qu'ils consacraient soit consacré et sanctifié au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.** »

Cette prière fut abolie. Or, celle-ci était à ce point significative qu'elle fut même mentionnée par Pie XII dans *Mediator Dei* :

Pape Pie XII, *Mediator Dei* ; 20 nov. 1947 : « ... eux seuls sont marqués du caractère indélébile qui les fait "conformes" au Christ Prêtre; d'eux seuls les mains ont été consacrées, "afin que **tout ce qu'ils béniraient soit béni, et tout ce qu'ils consacraient soit consacré et sanctifié au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.**" » ^[305]

Notez que Pie XII, en montrant comment les prêtres sont marqués dans l'Ordination, fait référence à cette très importante prière qui fut spécifiquement abolie pour le nouveau rite de 1968 de Paul VI.

Peu après cette prière dans le rite traditionnel, l'évêque dit à chaque ordinand :

⇒ « **Recevez le pouvoir d'offrir à Dieu le saint Sacrifice et de célébrer des saintes Messes pour les vivants et pour les morts. Au nom du Seigneur.** »

Cette prière d'importance exceptionnelle fut abolie pour le nouveau rite.

Dans le rite traditionnel, les nouveaux prêtres concélébrent ensuite la Messe avec l'évêque. Au terme, chaque nouveau prêtre s'agenouille devant l'évêque qui fait reposer ses deux mains sur la tête de chacun et dit :

⇒ « **Recevez l'Esprit-Saint; les péchés seront remis à qui vous les remettrez; et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.** »

Cette cérémonie et prière fut abolie.

Dans le rite traditionnel :

⇒ « ... les nouveaux prêtres promettent ensuite obédience à **leur évêque, qui les “charge” de garder à l'esprit qu'offrir la Sainte Messe n'est pas exempt de risques** et qu'ils devraient apprendre toute chose nécessaire de la part de prêtres diligents avant d'entreprendre une responsabilité aussi redoutable. »

Cette admonition fut abolie.

Finalement, avant de clôturer la Messe, l'évêque confère une bénédiction :

⇒ « La bénédiction de Dieu tout-puissant, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, descende sur vous, et vous rende bénis dans l'Ordre sacerdotal, **vous permettant d'offrir des sacrifices propitiatoires pour les péchés du peuple** de Dieu tout-puissant. »

Cette bénédiction fut abolie.

Conclusion : Il est absolument évident de par ces faits qu'il n'y a pas d'intention dans le nouveau rite d'ordonner un vrai prêtre sacrificiel. **Chaque référence indispensable au vrai sacerdoce sacrificiel est délibérément retirée, tout comme dans le rite anglican** — lequel fut pour cette raison déclaré invalide par le pape Léon XIII.

Ainsi, les paroles suivantes prononcées par le pape Léon XIII s'appliquent précisément au nouveau rite de Paul VI.

Pape Léon XIII, *Apostolicae curae*; 13 sep. 1896 : « Aussi, **dans tout l'Ordinal, non seulement il n'est fait aucune mention expresse du sacrifice, de la consécration, du sacerdoce, du pouvoir de consacrer et d'offrir le sacrifice, mais encore les moindres traces de ces institutions, qui subsistaient encore dans les prières du rite catholique en partie conservées, ont été supprimées et effacées avec le soin signalé plus haut.** Ainsi apparaissent d'eux-mêmes le caractère et l'esprit original de l'Ordinal. » ^[306]

Le nouveau rite correspond précisément à cette description. Quelqu'un pourrait-il nier ce fait? Non, le faire serait un faux-témoignage. Le nouveau rite d'Ordination élimina spécifiquement le sacerdoce sacrificiel. L'intention qu'il manifeste est, par conséquent, contraire à l'intention de l'Église et ne peut pas suffire pour la validité.

Pape Léon XIII, *Apostolicae curae*; 13 sep. 1896 : « Nous ne citerons qu'un seul des nombreux arguments qui montrent combien ces formules du rite anglican sont insuffisantes pour le but à atteindre : **il tiendra lieu de tous les autres. Dans ces formules, on a retranché de propos délibéré tout ce qui, dans le rite catholique, fait nettement ressortir la dignité et les devoirs du sacerdoce, elle ne peut donc être la forme convenable et suffisante d'un sacrement, celle qui passe sous silence ce qui devrait y être spécifié expressément.** » ^[307]

Michael Davies prouve que le nouveau rite est invalide

Dans son livre, *The Order of Melchisedech*, Michael Davies (un homme qui défendait la validité du nouveau rite d'Ordination) est forcé, face aux preuves indéniables, de faire plusieurs déclarations prouvant que le nouveau rite d'Ordination doit être considéré comme invalide, tout comme le rite anglican. En voici quelques-unes :

Michael Davies, *The Order of Melchisedech*, p. 97 : « **Si le nouveau rite catholique est considéré satisfaisant, alors toute l'affaire posée par *Apostolicae curae* [de Léon XIII] est compromise... Si le nouveau rite catholique, dépouillé de toute prière obligatoire signifiant les pouvoirs essentiels du sacerdoce, est valide, alors rien n'empêche que le rite anglican de 1662 ne soit valide lui aussi**, et encore moins peut-il y avoir une objection possible à l'*Ordinal Anglican Series III* de 1977. »

Michael Davies, *The Order of Melchisedech*, p. 99 : « En guise de commentaire final sur le nouvel ordinal catholique, **je voudrais citer un passage d'*Apostolicae curae* et demander à un lecteur quelconque de me démontrer en quoi les propos écrits par le pape Léon XIII sur le rite de Cranmer ne peuvent-ils pas s'appliquer au nouvel Ordinal catholique, du moins lorsque sont concernées les prières obligatoires.** »

Michael Davies, *The Order of Melchisedech*, p. 109 : « ... **les différences entre le rite catholique de 1968 et le nouvel ordinal anglican sont si minimes qu'il est difficile de croire que ceux-ci ne sont pas destinés aux mêmes fins... Il se trouve que chaque formule impérative qui pourrait être interprétée comme conférant un quelconque pouvoir spécifiquement sacerdotal refusé aux fidèles dans son ensemble, a été soigneusement exclu du nouveau rite.** »

Michael Davies, *The Order of Melchisedech*, pp. 94-95 : « **Quand les changements [du rite d'Ordination] sont considérés en un tout, il semble impossible de croire que chaque catholique intègre puisse nier que la similitude avec la réforme de Cranmer [la réforme anglicane] est évidente et alarmante.** Il va de soi qu'il y a des forces puissantes à l'intérieur de l'Église catholique et des diverses dénominations protestantes déterminées à achever coûte que coûte un Ordinal commun... Les protestants du seizième siècle avaient changé les Pontificaux traditionnels parce qu'ils rejetaient la doctrine catholique du sacerdoce. **L'Archevêque Bugnini et son *Consilium* ont changé le Pontifical romain de manière à donner l'impression que très peu de différences, voire aucune, n'existent entre la croyance catholique et protestante, sapant ainsi *Apostolicae curae* [de Léon XIII].** » ^[308]

St. Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, Pa. III, q. 60, a. 8, rép. 1 : « L'intention de celui qui prononce ces paroles est requise au sacrement, comme nous le verrons plus loin. **C'est pourquoi, s'il a l'intention, par cette addition ou ce retranchement, d'introduire un nouveau rite, non agréé par l'Église, le sacrement ne semble pas réalisé**, car le ministre ne semble pas avoir l'intention de faire ce que fait l'Église. »

Il vaut aussi la peine de noter que Cranmer, en créant le rite anglican invalide, avait aboli le sous-diaconat et les ordres mineurs et les avait remplacés par un ministère à trois degrés — évêques, prêtres, et diacres. C'est exactement ce que fit Paul VI en changeant les rites catholiques.

Le nouveau rite mentionne bien que les candidats à l'ordination doivent être élevés au « sacerdoce » — mais le rite invalide anglican le mentionne tout autant. Le fait est que le pape Léon XIII explique dans *Apostolicae curae* que si un rite d'Ordination implique l'exclusion du pouvoir d'offrir des sacrifices propitiatoires, comme c'est le cas du nouveau rite, alors il est nécessairement invalide, même s'il peut exprimer ou mentionner le mot « prêtre. »

La *Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements* a admis que la théologie catholique du sacerdoce n'a pas été rendue explicite dans le rite de 1968. ^[309]

Le fait est que le nouveau rite de Paul VI est un rite entièrement nouveau, qui rejette ce que fait l'Église ; en

rejetant ce qui, par l'institution du Christ, est attaché à la nature même du sacrement [le sacerdoce sacrificiel]. *Donc, il est clair que l'intention nécessaire manifestée par ce rite fait défaut, et il y a là une intention contraire et opposée au sacrement de l'Ordre* (Léon XIII). Ces faits prouvent que le nouveau rite d'Ordination de Paul VI ne peut pas être considéré valide, mais doit être considéré invalide.

Conclusion : Cela veut dire que toute confession de péchés mortels faite à des « prêtres » ordonnés dans le nouveau rite doit se faire à nouveau auprès d'un prêtre validement ordonné, qui a été ordonné dans le rite traditionnel d'Ordination par un évêque consacré dans le rite traditionnel de Consécration épiscopale. Si vous ne vous rappelez pas des péchés qui ont été confessés à des « prêtres » du nouveau rite, et ceux qui ont été pardonnés par un prêtre ordonné dans le rite traditionnel, alors vous devez faire une Confession générale en mentionnant tous les péchés mortels (s'il y en a) qui pourraient avoir été confessés à un « prêtre » ordonné dans le rite de Paul VI (le nouveau rite).

Évidemment, aucun catholique ne peut licitement approcher des « prêtres » ordonnés dans le nouveau rite de Paul VI pour la « communion » ou la confession, ou n'importe quel autre sacrement requérant un sacerdoce valide, sous peine de péché mortel ; puisque ce ne sont pas des prêtres valides.

Comme déjà mentionné, le pape Innocent XI, dans son *Décret du Saint Office*, du 4 mars 1679, ^[310] condamne l'idée que les catholiques suivent l'opinion « probable » sur la validité du sacrement. En d'autres termes, même si quelqu'un croit que le nouveau rite d'Ordination est probablement valide (ce qui est clairement faux, puisqu'il est *clairement invalide*), il a toujours l'interdiction, sous peine de péché mortel, de recevoir les sacrements de ceux qui sont « ordonnés » par ce nouveau rite. Les sacrements ne peuvent être reçus que lorsqu'il est certain que la matière et la forme sont valides.

Ces faits signifient que toutes les messes d'indults célébrées par des « prêtres » ordonnés dans le nouveau rite de Paul VI (rite de 1968) sont invalides et qu'on ne doit pas y assister.

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X est parfois rejointe par des hommes « ordonnés » dans le nouveau rite d'Ordination, et elle ne les ordonne pas toujours conditionnellement — ou du moins ne l'admet pas publiquement. Les « messes » célébrées par de tels « prêtres » seraient invalides.

Ces prêtres « ordonnés » dans le nouveau rite de Paul VI qui sont ouverts à la vérité, doivent se faire réordonnés par un évêque validement consacré dans le rite traditionnel. Cela signifie aussi nécessairement que le *Novus Ordo Missae* (la Nouvelle Messe), sans même considérer ses propres problèmes le rendant invalide, est bien sûr invalide si célébré par n'importe quel « prêtre » ordonné dans le nouveau rite d'Ordination.

Le nouveau rite de consécration des évêques

Sommaire

11.1	Forme traditionnelle pour la consécration des évêques	127
11.2	Nouvelle forme de Paul VI pour la consécration des évêques	127

Paul VI a également changé le rite de Consécration des évêques. Ceci est très important, car des groupes tels que la Fraternité Saint-Pierre et L'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre (des groupes indults offrant la Messe Traditionnelle en latin) ordonnent leurs « prêtres » dans le rite traditionnel d'Ordination, mais leurs ordinations sont faites par des « évêques » qui ont été faits « évêques » dans le nouveau rite de Consécration épiscopale.

Qui plus est, ce sujet est important car Benoît XVI, celui qui prétendait être l'évêque de Rome, fut « consacré » le 28 mai 1977 dans le nouveau rite de Consécration épiscopale. ^[311] S'il n'est pas un évêque validement consacré, il ne pouvait pas être l'Évêque de Rome.

Dans *Sacramentum ordinis*, du 30 novembre 1947, le pape Pie XII déclare quelle est la forme essentielle pour la consécration des évêques.

Forme traditionnelle pour la consécration des évêques

Pape Pie XII, *Sacramentum ordinis* ; 30 nov. 1947 : « En ce qui concerne la matière et la forme lors de la collation de chacun de ces ordres, **Nous décidons et décrétons en vertu de la même suprême autorité apostolique ce qui suit** ... dans l'ordination ou consécration épiscopale... La forme est constituée par les paroles de la « Préface » dont les suivantes sont essentielles et donc requises pour la validité :

⇒ « **Accomplis dans ton prêtre la plénitude de ton ministère, et sanctifie celui qui est paré des ornements de l'honneur le plus haut par la rosée de l'onction céleste.** »
[312]

En mentionnant « **plénitude de ton ministère... ornements de l'honneur,** » cette forme traditionnelle signifie sans équivoque le pouvoir de l'épiscopat, qui est la « plénitude du sacerdoce. » La nouvelle forme de Paul VI, dans le rite de 1968, est donnée ci-dessous. Les deux formes n'ont qu'une chose en commun : l'unique mot en latin « et, » qui signifie « et. »

Nouvelle forme de Paul VI pour la consécration des évêques

⇒ « **Et maintenant, Seigneur, répands sur celui que tu as choisi la force qui vient de toi, l'Esprit qui fait les chefs, que tu as donné à ton Fils bien-aimé, Jésus-Christ, qu'il a lui-même donné aux saints Apôtres qui établirent l'Église en chaque lieu comme ton sanctuaire, à la louange incessante et à la gloire de ton Nom.** » [313]

Cette nouvelle forme ne signifie pas sans équivoque le pouvoir de l'épiscopat. L'expression « Esprit souverain » est utilisée pour désigner beaucoup de choses dans l'Écriture ou la Tradition (p. ex. Psa. 5 :14), mais elle ne signifie pas sans équivoque les pouvoirs de l'épiscopat. Par conséquent, la nouvelle forme est d'une validité gravement douteuse.

En plus du changement dévastateur fait à la forme essentielle, beaucoup d'autres choses furent supprimées. En effet, il n'y a pas une seule déclaration non-ambigüe au sujet de l'effet sacramentel que produit la Consécration épiscopale. Dans le rite traditionnel de Consécration, le consécrateur instruit l'évêque élu en ces termes :

⇒ « **Un évêque** juge, interprète, **consacre, ordonne**, offre, baptise et confirme.»

Ceci fut aboli.

⇒ Dans le rite traditionnel, il est demandé au futur évêque de confirmer sa croyance dans chacun des articles du Credo.

Ceci fut aboli.

⇒ Dans le rite traditionnel, il est demandé au futur évêque s'il « anathématisera toute hérésie qui s'élèvera contre la sainte Église catholique. »

Ceci fut aboli. La suppression de cette exigence d'anathématiser l'hérésie est significative, car c'est, en effet, l'une des fonctions d'un évêque.

Dans le rite traditionnel, après la prière consécratoire, les fonctions d'un évêque sont encore une fois spécifiées en ces termes :

⇒ « Donnez-lui, ô Seigneur, les clefs du Royaume des Cieux. . . Que tout ce qu'il liera sur la terre soit pareillement lié dans le Ciel, et que tout ce qu'il déliera sur la terre soit aussi délié dans le Ciel. Que les péchés qu'il retiendra soient aussi retenus, et remettez, Seigneur, les péchés à qui il les remettra. . . Accordez-lui, Seigneur, une chaire épiscopale. . . »

Cette prière toute entière fut abolie dans le nouveau rite.

Conclusion : Le nouveau rite de Consécration épiscopale de Paul VI a une forme radicalement différente de celle que Pie XII déclara être nécessaire pour la validité. La nouvelle forme ne signifie pas sans équivoque les pouvoirs de l'épiscopat. Le nouveau rite de Consécration épiscopale ne peut pas être considéré comme valide, puisqu'une matière ou une forme douteuse est considérée comme invalide.

Tous les « prêtres » ordonnés par des « évêques » consacrés dans ce rite, même si le rite traditionnel d'Ordination a été employé - comme c'est le cas de la plupart des prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, ceux de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre, etc., ne peuvent pas être considérés comme des prêtres valides. Il ne faut pas vous rendre à leurs « messes. »

Nouveaux sacrements : les changements apportés aux autres sacrements

Sommaire

12.1	Baptême130
12.2	Confirmation130
12.3	Confession131
12.4	Extrême-onction131
12.5	Mariage132
12.6	Résumé des nouveaux rites sacramentels créés par Paul VI pour la Contre-Église133

« **L'Église, l'épouse de l'Agneau immaculé, des ennemis très rusés l'ont saturée d'amertume et abreuvée d'absinthe, et ont posé leurs mains impies sur ses possessions les plus sacrées.** Dans le Lieu Saint même, là où a été établi le Siège du bienheureux Pierre et la Chaire de la Vérité pour la lumière du monde, ils ont élevé le trône de leur abominable impiété, dans le dessein inique que le pasteur ayant été frappé, le troupeau puisse être dispersé. » (Prophétie du pape Léon XIII au sujet d'une future apostasie; 1888)

En plus d'avoir opéré des changements qui invalident la Messe et les rites d'ordination et de consécration épiscopale - comme nous l'avons déjà vu - Paul VI changea les rites de tous les cinq sacrements restants.

Baptême

Le Nouvel Ordre du Baptême fut promulgué le 15 mai 1969. Les questions « Renoncez-vous à Satan? » et « Croyez-vous...? » sont maintenant adressées aux « parents et parrains; » elles ne sont plus adressées au candidat au Baptême. Dans le nouveau rite, on ne demande même plus au candidat au Baptême s'il croit.

Dans le nouveau rite, l'enfant récemment baptisé ne reçoit plus le cierge allumé – au lieu de ça, on le donne à un parent ou à un parrain. Aussi, l'enfant récemment baptisé ne reçoit plus le vêtement blanc - il est seulement mentionné symboliquement. **Il n'est plus requis au candidat au Baptême de faire un vœu baptismal.**

De plus, **tous les exorcismes du Diable sont omis dans le nouveau rite du Baptême de Paul VI!** Pourquoi supprimerait-on les prières d'exorcismes? Bien que Satan soit mentionné dans les textes, **il n'est pas banni.**

Conclusion : Tant que la personne qui baptise dans l'Église Novus Ordo verse de l'eau et emploie la forme essentielle - « **Je te baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit** » - avec l'intention de faire ce que fait l'Église, alors le baptême est valide, en dépit de ces autres problèmes entourant le rite. Mais ces changements faits au rite du Baptême, bien que non essentiels pour la validité, révèlent le véritable caractère et les intentions de ceux qui œuvrèrent la Révolution Vatican II.

Confirmation

Le nouvel ordre de la Confirmation fut promulgué le 15 août 1971. La forme et la matière du sacrement furent changées.

La forme traditionnelle pour le sacrement de confirmation est :

⇒ « Je te signe du signe de la croix et te confirme par le chrême du salut au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen. »

La nouvelle forme dans le nouveau rite du sacrement de confirmation :

⇒ « N., reçois la marque de l'Esprit Saint qui t'est donné. »

Comme nous pouvons le voir, la forme traditionnelle de la Confirmation est fondamentalement changée. La nouvelle forme utilise la forme utilisée dans les rites orientaux. Pourquoi Paul VI aurait-il remplacé la forme traditionnelle du rite romain par la forme du rite oriental? Nous verrons l'importance de ce changement quand nous traiterons la matière de la

Confirmation, qui fut elle aussi changée. La plupart des théologiens considèrent traditionnellement l'imposition des mains, le signe et l'onction du front, comme la matière la plus proche de la Confirmation, et comme matière éloignée le chrême d'olive et le baume consacrés par l'évêque. Dans le nouveau rite de Confirmation de Paul VI, **l'imposition des mains est supprimée, d'autres huiles végétales peuvent remplacer l'huile d'olive, et n'importe quelle épice peut être utilisée à la place du baume!**

Dans le Nouveau Testament, l'imposition des mains était toujours présente dans la Confirmation (voir Actes 8 :17, Actes 19 :6). Mais il n'y a pas d'imposition des mains dans le nouveau rite de Confirmation. Celle-ci fut abolie. Ce fait à lui seul rend hautement douteux le nouveau rite de Confirmation de Paul VI. De plus, dans le rite oriental de la Confirmation, quand la forme est prononcée par l'évêque, il impose ses mains, *complétant ainsi par son action les paroles de la forme*. Néanmoins, dans le nouveau rite, même si la forme du rite oriental est employée, les paroles ne sont pas complétées par l'acte d'imposition des mains, comme dans le rite oriental, le rendant ainsi hautement douteux.

Conclusion : Après avoir considéré tous ces changements, **la validité de la nouvelle Confirmation est hautement douteuse.**

Confession

Le sacrement de pénitence fut changé en une « Célébration de réconciliation. » Le Nouvel Ordre de la Pénitence ou Confession fut promulgué par Paul VI le 2 décembre 1973. La forme essentielle nécessaire pour qu'un prêtre valablement ordonné puisse absoudre quelqu'un sont les paroles suivantes :

« Je t'absous de tes péchés au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » (*Concile de Florence, « Exultate Deo »*) ^[314]

Ce sera peut-être une surprise pour certains, mais cette forme essentielle ne fut pas changée pour le nouveau rite de la Confession. Néanmoins, certains prêtres Novus Ordo ne disent pas « Je t'absous de tes péchés au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, » mais emploient de nouvelles formes, telle que : « Je te libère de tout lien de péché auquel tu es soumis. » Si l'une de ces formes différentes était utilisée, la confession serait alors douteuse.

Or, comme nous l'avons montré, les « prêtres » des églises *Novus Ordo* / Vatican II qui ont été ordonnés dans le nouveau rite d'Ordination (promulgué le 18 juin 1968) **ne sont pas valablement ordonnés**. Cela signifie que même si les « prêtres » *Novus Ordo* utilisent la forme essentielle, « *Je t'absous de tes péchés au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit,* » s'ils ont été ordonnés dans le nouveau rite, ils ne sont pas des prêtres valides et cela ne fait donc aucune différence.

Conclusion : le nouveau rite de la Confession est valide, mais seulement si le prêtre a été ordonné dans le rite traditionnel par un évêque consacré lui aussi dans le rite traditionnel - et s'il se conforme aux paroles « Je t'absous de tes péchés au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. »

Extrême-onction

Le nouveau rite de l'Extrême-onction fut promulgué le 30 novembre 1972. Le nouveau rite de l'Extrême-onction est maintenant appelé l'« Onction des malades, » laquelle doit être administrée aux gens sérieusement malades. Le terme « en danger de mort » est évité. Le nouveau rite s'adresse beaucoup plus à la guérison de la maladie qu'à la préparation de l'heure de la mort. La nouvelle consécration de l'huile et l'action de grâces pour l'huile contiennent de nombreux passages concernant le rétablissement physique. **La prière pour l'expulsion de Satan est abolie. Et les anges, les Anges Gardiens, la Mère de Dieu et saint Joseph ne sont plus invoqués.**

Forme traditionnelle de l'Extrême-onction

La forme traditionnelle de l'Extrême-onction est :

⇒ « Par cette onction et sa très douce miséricorde, que le Seigneur vous pardonne toutes les fautes que vous avez commises par la vue, par l'ouïe, par l'odorat, par le goût et la parole, par le toucher, par les pas et la démarche. Amen. »

La nouvelle forme de « l'onction des malades » (appelée Extrême-onction dans l'Église catholique)

⇒ « Par cette onction sainte, que le Seigneur, en sa grande bonté, vous reconforte par la grâce de l'Esprit Saint [le pénitent dit "Amen"]. Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'Il vous sauve et vous relève. »

Nous pouvons voir qu'après le changement, la nouvelle forme a acquis une emphase considérablement différente. L'accent est désormais mis sur la délivrance de la maladie. Le fait que le nouveau rite soit seulement appelé l' « Onction des malades, » suggère que l'on parle de récupération physique. Par conséquent, le nouveau rite est administré plusieurs fois aux malades et aux personnes âgées qui ne sont pas en danger de mort.

La nouvelle forme est également ambiguë quant au moment où le pardon des péchés est accordé. L'ancienne forme indiquait clairement que le Seigneur pardonne les péchés par cette onction.

La matière dans le nouveau rite est elle aussi changée. À travers l'histoire de l'Église, l'huile d'olive était la matière du sacrement de l'Extrême-onction. Pourtant, dans le nouveau rite, à la place de l'huile d'olive, toute autre huile végétale peut être utilisée. Au lieu de six onctions, seulement deux sont prescrites.

Selon la plupart des théologiens, le recours à n'importe quelle huile végétale de son choix rend le sacrement invalide. Ne pas savoir si la matière utilisée dans le nouveau rite est l'huile d'olive suffit à causer le doute.

Conclusion : Le nouveau rite d'Extrême-onction est d'une validité douteuse.

Mariage

Le nouvel ordre du mariage fut promulgué le 19 mars 1969. Avec la nouvelle célébration du mariage, presque toutes les prières sont changées. Dans le rite traditionnel du mariage, une lecture d'Éphésiens (5 :22-33) était prescrite, stipulant la subordination de la femme à son mari. Dans le nouveau rite, il peut y avoir une sélection de dix lectures différentes, **dont l'une est le verset d'Éphésiens, à cette différence près que la lecture omet spécifiquement les versets qui traitent de la subordination de la femme à son mari!** Dans l'interrogatoire du marié et de la mariée sur leur engagement à mener un véritable mariage chrétien, ils ne sont pas interrogés séparément, mais ensemble.

La bénédiction nuptiale est changée ; la formulation est altérée. De plus, les mariages mixtes sont très répandus de nos jours, et beaucoup d'entre eux ne sont pas valides (un mariage dit "mixte" est un mariage entre un catholique et un non-catholique).

En dépit de ces problèmes, la forme et la matière du sacrement du mariage ne peuvent pas être changées, puisque la matière est constituée des personnes qui se marient, et la forme est leur consentement mutuel. Toutefois, les modifications apportées au rite du sacrement du mariage démontrent à nouveau le caractère et l'intention de ceux qui œuvrèrent la Révolution Vatican II.

Conclusion : Le nouveau rite du mariage est valide, mais un catholique traditionnel ne peut pas se marier selon le nouveau rite. Beaucoup de mariages mixtes autorisés sont invalides. Le nouveau rite du mariage n'invoque pas Dieu ; il est utilisé pour corrompre les enseignements catholiques et imposer au couple marié une fausse compréhension. Puisqu'un prêtre est le témoin de l'Église dans le mariage, un catholique ne devrait pas se marier devant un prêtre qui, bien que validement ordonné, n'est pas catholique à 100

Résumé des nouveaux rites sacramentels créés par Paul VI pour la Contre-Église

Nouvelle messe ⇒ **invalide**

Nouveau rite d'ordination ⇒ **invalide**

Nouveau rite de consécration épiscopale ⇒ **gravement douteux**

Nouveau rite du baptême ⇒ **valide**

Nouveau rite de confession ⇒ **valide, si respecté et utilisé par un prêtre validement ordonné**

Nouveau rite de confirmation ⇒ **gravement douteux**

Nouveau rite d'extrême-onction ⇒ **douteux**

Nouveau rite du mariage ⇒ **valide**

Les scandales et hérésies de Jean XXIII

Sommaire

13.1	Certaines activités de Jean XXIII avant son « élection» de 1958 en tant que « pape»	135
13.2	Jean XXIII aurait été franc-maçon	136
13.3	Activités et déclarations de Jean XXIII après son « élection» de 1958 en tant que « pape»	138
13.4	Jean XXIII sur les hérétiques, les schismatiques et non-catholiques	139
13.5	Jean XXIII sur le socialisme et le communisme.	141
13.6	Jean XXIII loué par des franc-maçons et des communistes durant son « pontificat»	141
13.7	JEAN XXIII ET LES JUIFS	142
13.8	LA MORT DE JEAN XXIII	143
13.9	UN HÉRÉTIQUE NE PEUT PAS ÊTRE UN PAPE VALIDE	144

Yves Marsaudon, franc-maçon du 33^e degré du Rite écossais : « Le sentiment d'universalisme qui sévit ces jours à Rome est très proche du but de notre existence... **de tous nos cœurs nous soutenons la révolution de Jean XXIII.** » ^[315]



FIGURE 13.1 – Jean XXIII (Angelo Roncalli) – L'homme qui convoqua Vatican II et prétendit être le pape de 1958 à 1963

Examinons certains faits au sujet d'Angelo Roncalli (Jean XXIII). Né en 1881, Jean XXIII occupa des postes diplomatiques en Bulgarie, en Turquie et en France. Roncalli fut également le « patriarche » de Venise.

Certaines activités de Jean XXIII avant son « élection » de 1958 en tant que « pape »

Pendant des années, le Saint Office avait gardé un dossier sur Angelo Roncalli où l'on pouvait lire la mention : « *suspecté de modernisme.* » Le dossier date de 1925 lorsque Roncalli, alors connu pour ses enseignements non orthodoxes, se vit retirer brusquement sa charge de professeur au séminaire du Latran en mi-semester et fut envoyé en Bulgarie. Ce transfert en Bulgarie marqua le début de sa carrière diplomatique. Rome se souciait particulièrement de l'association étroite et continue de Roncalli avec le prêtre défroqué Ernesto Buonaiuti, excommunié pour hérésie en 1926. ^[316]

Dès 1926, Angelo Roncalli (Jean XXIII) avait écrit à un schismatique orthodoxe :

« **Catholiques et orthodoxes ne sont pas ennemis, mais frères. Nous partageons la même foi,** nous participons aux mêmes sacrements, et surtout à la même eucharistie. Nous ne sommes séparés que par quelques malentendus tournant autour de la Constitution de l'Église de Jésus-Christ. Ceux qui furent cause de ces malentendus sont morts depuis des siècles. Oublions les vieilles querelles et, chacun dans son camp, travaillons à rendre nos frères meilleurs, en leur proposant nos bons exemples. **Plus tard,** bien que nous ayons cheminé sur des voies différentes, **nous nous retrouvons dans l'union des Églises pour qu'elles forment, toutes ensemble, la véritable et seule Église de Notre-Seigneur Jésus-Christ.** » ^[317]

Par cette déclaration, Roncalli signifiait que l'unique et vraie Église n'a pas encore été établie.

En 1935, Angelo Roncalli arriva en Turquie et devint l'ami du ministre des Affaires étrangères, Naman Rifat Menemengioglu. ^[318] Menemengioglu avait dit à Roncalli : « *La laïcité de l'État est notre principe fondamental et la garantie de notre liberté.* » La réponse de Roncalli : « *L'Église se gardera bien d'enfreindre votre liberté.* » ^[319]

Alors en Turquie, Roncalli déclara aussi : « Vous les Irlandais, vous êtes impossibles. À l'instant où vous venez au

monde, avant même que vous soyez baptisés, **vous commencez à damner tous ceux qui n'appartiennent pas à l'Église, spécialement les protestants!** » ^[320]

Voici une autre citation qui démontre les vues hérétiques de Roncalli : « La faction extrémiste anti-catholique de l'Église grecque orthodoxe annonça avec jubilation un accord passé entre l'Église d'Angleterre par lequel chacun reconnaissait la validité des saint Ordres de l'autre. Mais Roncalli était vraiment heureux. Aux Grecs qui lui avaient sournoisement demandé ce qu'il pensait de l'accord, il leur dit sincèrement, "Je n'ai rien que des éloges pour nos frères séparés, pour leur zèle à se rapprocher de l'union de tous les chrétiens". » ^[321]

Desmond O'Grady, ancien correspondant du Vatican pour le *Washington Post*, avait rapporté que tandis qu'il était stationné à Istanbul en 1944, Roncalli « **fit un sermon au sujet d'un concile qui se tiendrait dans la période après-guerre.** » ^[322] Quand Roncalli était nonce en France, il fut nommé observateur du Saint-Siège à l'UNESCO, l'agence culturelle des Nations Unies. En juillet 1951, il prononça un discours, « en faisant de grandes éloges à l'UNESCO... » ^[323] Roncalli appelait l'UNESCO « cette grande organisation internationale... » ^[324]

Lorsqu'Angelo Roncalli était nonce en France, il nomma son ami proche Yves Marsaudon, baron et franc-maçon du 33° degré, à la tête de la branche française des Chevaliers de Malte — un ordre catholique profane. ^[325]

Jean XXIII aurait été franc-maçon

Yves Marsaudon, le franc-maçon et écrivain français susmentionné, **affirme aussi que Roncalli (Jean XXIII) devint un franc-maçon du trente-troisième degré alors qu'il était nonce en France.** Mary Ball Martinez a écrit que des gardes républicains français avaient observé depuis leurs postes : « ... **le Nonce [Roncalli] en tenue civile quittant sa résidence pour assister aux réunions du Jeudi soir [de la Loge maçonnique] du Grand Orient de France.** Alors que la révélation d'un si incroyable conflit de loyautés perturberait l'homme moyen, qu'il soit catholique ou franc-maçon, Angelo Roncalli semble l'avoir pris avec sérénité. » ^[326]

Le magazine *30 Days* avait interviewé, il y a quelques années de cela, le chef des franc-maçons italiens. Le Grand maître du Grand Orient d'Italie déclara : « À ce propos, **il semble que Jean XXIII fut initié (dans une loge maçonnique) à Paris et participa aux travaux des Ateliers d'Istanbul.** » ^[327]

Une fois à Paris, « Mgr » Roncalli, lors d'un dîner de gala, se trouva placé à côté d'une femme qui était habillée d'un décolleté très impudique. Une certaine gêne flottait autour de la table de Roncalli. Les convives ne quittaient pas le nonce des yeux. Roncalli rompit le silence en déclarant avec humour :

« Je me demande pourquoi les convives ne regardent que moi, qui ne suis qu'un pauvre vieux pécheur... alors que ma voisine, notre charmante hôtesse, est bien plus jeune et plus attirante. » ^[328]

Quand Jean XXIII fut « élevé » plus tard au Collège des cardinaux, il insista pour recevoir la barrette rouge des mains du président français Vincent Auriol, athée et socialiste anticlérical notoire, qu'il avait décrit comme « un honnête socialiste. » ^[329]

Roncalli s'était agenouillé devant Auriol, et Auriol posa la barrette de cardinal sur la tête de Roncalli. Auriol accrocha ensuite un « large ruban rouge autour du cou du cardinal, l'embrassant sur chaque joue, le prenant dans ses bras, ce qui conféra au protocole formel une cordialité toute personnelle. » ^[330] Auriol dut essuyer ses larmes avec un mouchoir lorsque Roncalli partit assumer sa nouvelle dignité de « cardinal. » ^[331]

À Paris, Roncalli (Jean XXIII) fréquentait souvent l'ambassadeur soviétique, M. Bogomolov, bien que le gouvernement de Bogomolov eût centré sa politique d'avant-guerre sur l'extermination brutale des catholiques en Russie.

Jean XXIII était aussi connu pour être « un grand ami et confident » d'Édouard Herriot, secrétaire du parti radical socialiste anti-catholique de France. ^[332] « Le meilleur ami de Roncalli était certainement le vieux socialiste et anti-clérical Édouard Herriot. » ^[333]

Avant que Roncalli ne quittât Paris, il offrit un dîner d'adieu à ses amis. « Parmi les invités figuraient des politiciens de droite, de gauche et du centre, unis en cette occasion dans leur affection pour leur sympathique



FIGURE 13.2 – Jean XXIII, en tant que cardinal, choisissant de recevoir sa barrette de cardinal de la part de l'anti-catholique notoire Vincent Auriol.



FIGURE 13.3 – Angelo Roncalli (Jean XXIII) sympathisant avec un tueur de catholiques



FIGURE 13.4 – Jean XXIII avec Édouard Herriot et d'autres radicaux

hôte. » ^[334] Lorsque Roncalli était « cardinal » de Venise, il « n'offrit aucune prise aux attaques des communistes. Les habituelles insultes anticléricales cédèrent la place à une tolérance respectueuse. » ^[335] Alors à Venise, le « cardinal » Roncalli « **exhorta les fidèles à accueillir les socialistes** de toute l'Italie, qui tenaient leur trente-deuxième congrès à Venise. » ^[336]

« Voici ce qu'on pouvait lire textuellement sur les affiches que le Patriarche [Jean XXIII] avait fait apposer sur les murs de Venise en février 1957, à l'occasion du trente-deuxième Congrès du Parti Socialiste (de gauche) Italien (P.S.I.) : « Je salue cet événement extraordinaire qui a tant d'importance pour l'avenir de notre pays. » » ^[337]

Pape Pie XI, *Quadragesimo anno* ; 15 mai 1931 : « ... **personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste.** » ^[338]

Roncalli prit une fois la parole à l'hôtel de ville de Venise. Il déclara :

« ... je suis heureux d'être ici, même s'il y en a parmi vous qui ne se disent pas chrétiens, mais qui peuvent être reconnus comme tels en raison de leurs bonnes actions. » ^[339]

Ceci est ouvertement hérétique.

Activités et déclarations de Jean XXIII après son « élection » de 1958 en tant que « pape »

Peu de temps après avoir été « élu » et avoir déménagé au Vatican, « Jean XXIII trouva une statue antique d'Hyppolyte, un antipape du 3e siècle. Il fit restaurer la statue et la plaça à l'entrée de la Bibliothèque du Vatican. » ^[340] « Des visages déçus remplissaient à présent la place Saint-Pierre car, lorsque Jean XXIII s'avança pour les bénir, c'est à peine s'il leva les bras. Son signe de croix parut aux Romains un geste mesquin partant tout juste des poignets, à peine visible et ne montant guère plus haut que le niveau des hanches. » ^[341]

« Jean XXIII se disait gêné qu'on s'adresse à lui par « Sainteté » [ou] « Saint-Père »... » ^[342] « Longtemps, il continua de dire « je » au lieu de « nous, » dans ses discours officiels. Or, les papes emploient toujours, tout au moins dans les circonstances officielles, le pluriel de majesté. » ^[343]

Quand Jean XXIII publia une encyclique sur la pénitence, celle-ci ne proclamait aucun jeûne ni même un jour obligatoire d'abstinence en nourriture ou plaisirs séculiers. ^[344] Jean XXIII disait de lui-même : « **Je suis le Pape qui appuie sur l'accélérateur.** » ^[345]

Le père de Jean XXIII était un vigneron. Parlant de son père, Jean XXIII dit :

« Il n'y a que trois façons de se ruiner : les femmes, le jeu et... l'agriculture. Mon père a d'ailleurs choisi la plus ennuyeuse des trois. » ^[346]

Jean XXIII sur les hérétiques, les schismatiques et non-catholiques

Jean XXIII décrivait ainsi son opinion sur ce que devait être l'attitude du concile Vatican II à l'égard des sectes non-catholiques : « Nous n'avons pas l'intention de mener un procès du passé. **Nous ne voulons pas prouver qui avait raison ou qui avait tort.** Tout ce que nous voulons dire c'est, "Rassemblons-nous, mettons fin à nos divisions." » ^[347] Ses instructions au "cardinal" Béa, chef du *Secrétariat du Conseil pour l'unité des chrétiens* étaient : « **Nous devons laisser de côté, pour le moment, ces éléments sur lesquels nous différons.** » ^[348]

Une fois, un « membre du Congrès annonça : "Je suis Baptiste [protestant]." Souriant, Jean XXIII lui dit : "Eh bien moi je suis Jean." » ^[349] **Jean XXIII avait dit au non-catholique Roger Schutz, fondateur de la communauté œcuménique de Taizé (un monastère œcuménique non-catholique) : « "Vous êtes dans l'Église, allez en paix."** Et alors que frère Roger [Schutz] insistait : "Mais alors, nous sommes catholiques!", il [Jean XXIII] déclara : "Oui, nous ne sommes plus séparés." » ^[350]

Ceci est ouvertement hérétique.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, « Cantate Domino; » 1441 : « Donc tous ceux qui pensent des choses opposées ou contraires, l'Église les condamne, les réprovoque, les anathématise et les dénonce comme étrangers au corps du Christ qu'est l'Église. » ^[351]

Jean XXIII avait reçu au Vatican le premier « archevêque » de Canterbury, le premier « prélat » de l'Église épiscopale des États-Unis, et le premier grand-prêtre shinto. ^[352] Jean XXIII fit une fois remarquer : « **Si j'étais né musulman, je crois que serais toujours resté bon musulman, fidèle à ma religion.** » ^[353]

L'un des premiers actes de Jean XXIII fut de recevoir en audience le Shah musulman d'Iran. Lorsque le Shah d'Iran était sur le point de partir, « **Jean XXIII lui donna sa bénédiction qu'il avait délicatement reformulée pour éviter d'offenser les principes religieux mahométans :** "Que la plus abondante faveur de Dieu tout-puissant soit avec vous." » ^[354]

En reformulant la bénédiction, Jean XXIII avait : 1) retiré la Très Sainte Trinité qui est invoquée dans la bénédiction, en sorte qu'il n'offenserait pas l'infidèle; et 2) il avait donné une bénédiction à un membre d'une fausse religion. Ceci est contraire à l'enseignement scriptural qui interdit de donner la bénédiction aux infidèles, comme le répétait le pape Pie XI.

Pape Pie XI, *Mortalium animos*; 6 jan. 1928 : « Personne sans doute n'ignore que saint Jean lui-même, l'Apôtre de la charité, que l'on a vu dans son Évangile, dévoiler les secrets du Cœur Sacré de Jésus et qui ne cessait d'inculquer dans l'esprit de ses fidèles le précepte nouveau : "Aimez-vous les uns les autres," **interdisait de façon absolue tout rapport avec ceux qui ne professaient pas la doctrine du Christ, entière et pure : "Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison et ne le saluez même pas."** (2 Jean 10). » ^[355]

Le 18 juillet 1959, Jean XXIII supprima la prière suivante : « **Vous êtes le roi de tous ceux qui sont encore enveloppés dans les ténèbres de l'idolâtrie et de l'islam...** » ^[356] Dans son bref apostolique du 17 octobre 1925, le pape Pie XI avait ordonné que cette prière fût récitée publiquement lors de la fête du Christ Roi. ^[357] Jean XXIII retira du calendrier des saints les quatorze saints auxiliaires et quantité d'autres saints, y compris sainte Philomène.

Sous le pape Grégoire XVI, la *Sacrée Congrégation des Rites* avait rendu une décision favorable en faveur de la vénération de sainte Philomène. En outre, le pape Grégoire XVI donna à sainte Philomène les titres de : « grande Thaumaturge du 19^e siècle » et « patronne du Rosaire vivant » ^[358] Elle fut canonisée par le même pape en 1837. **Une canonisation d'un saint** est « une déclaration publique et officielle de la vertu héroïque d'une personne et l'inclusion de son nom dans le canon (registre) des saints... Ce jugement de l'Église **est infallible et irréfutable.** » ^[359]

Jean XXIII déclara : « Celui qui crie a tort! On doit toujours respecter la dignité de celui qu'on a devant soi, et surtout la liberté de chaque individu. » ^[360]

Ci-dessous, une photo de Jean XXIII qui rencontre un schismatique oriental lors de Vatican II. Jean XXIII vou-

lait que le clergé des Églises orthodoxes de Russie (beaucoup d'entre eux étaient des agents du KGB) participe à Vatican II. Les « orthodoxes » disaient que certains parmi leur clergé assisteraient à condition qu'il n'y ait pas de condamnation du communisme à Vatican II. Ainsi, Jean XXIII — l'initiateur de l'apostasie Vatican II — négocia la « grande affaire » que fut l'Accord Vatican-Moscou. Le Vatican accepta donc de ne pas condamner le communisme lors de Vatican II afin que les orthodoxes schismatiques puissent assister aux cérémonies! ^[361] C'est ce qu'on appelle une bonne affaire, n'est-ce pas? Jean XXIII était clairement franc-maçon et probablement communiste; il est l'homme qui débute la conspiration massive et l'apostasie qu'est la secte Vatican II.



FIGURE 13.5 – Jean XXIII qui rencontre un schismatique oriental lors de Vatican II

En voyant où s'assiéraient les observateurs non-catholiques à Vatican II, Jean XXIII déclara : « **Ça ne va pas le faire! Placez nos frères séparés près de moi.** » Comme l'a dit un anglican heureux : « Alors voilà où nous étions, là, au premier rang. » ^[362]

Le 11 octobre 1962, Jean XXIII prononça son discours d'ouverture du Concile :

« ... ils répètent que notre époque, par rapport aux siècles passés, n'a fait qu'empirer; **ils se comportent comme si l'histoire, maîtresse de vie, ne pouvait rien leur apprendre et comme si, au temps des conciles œcuméniques précédents, tout avait été pour le mieux au point de vue de la Doctrine chrétienne, des mœurs, de la juste liberté de liberté de l'Église. Il Nous paraît que Nous devons marquer Notre désaccord** avec ces prophètes de malheurs qui annoncent toujours le pire, comme si la fin de tout était imminente. Dans l'état présent des choses, où l'humanité semble entrer dans **un ordre nouveau** des choses, il vaut mieux reconnaître les desseins mystérieux de la divine Providence...

... nous voyons... les erreurs à peine nées s'évanouir bien vite comme le brouillard au soleil. A ces erreurs l'Église s'est toujours opposée, elle les a souvent condamnées et avec une très ferme rigueur. **Pour ce qui regarde, l'heure présente, l'Épouse du Christ aime à employer le remède de la miséricorde plutôt que d'user des armes de la sévérité; elle [l'Église] croit que, au lieu de condamner, c'est en montrant mieux la valeur de la doctrine qu'il faut parer aux besoins actuels...** Or **cette unité visible dans la vérité n'a pas encore, malheureusement, été atteinte pleinement et dans sa perfection par la totalité de la famille chrétienne.** » ^[363]

Comme nous le voyons ci-dessus, dans son discours d'ouverture de Vatican II, Jean XXIII déclarait qu'historiquement l'Église opposait et condamnait les erreurs, mais qu'aujourd'hui elle n'allait plus les condamner. Il avait aussi prononcé l'hérésie que l'« unité visible dans la vérité n'a malheureusement pas encore été atteinte pleinement et dans sa perfection par la totalité de la famille chrétienne. » Tout d'abord, « **la totalité de la famille chrétienne** » est **uniquement composée de catholiques**. Dire que « la totalité de la famille chrétienne » inclut les non-catholiques, comme le dit Jean XXIII, est une hérésie. Deuxièmement, Jean XXIII disait que la famille chrétienne (qui est l'Église catholique) n'a pas encore pleinement atteint « cette unité visible dans la vérité. » C'est hérésie. C'est un rejet de la véritable Église du Christ, l'Église catholique. La véritable Église (l'Église catholique) est une dans la foi. L'Église catholique a déjà atteint et gardera toujours l'« unité visible dans la vérité. »

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* : « L'Église est constituée dans l'unité par sa nature même : elle est une, quoique les hérésies essayent de la déchirer en plusieurs sectes. » ^[364]

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* : « ... “un seul Dieu, un seul Christ, une seule Église du Christ, une seule foi, un seul peuple, qui par le lien de la concorde est établi dans l’unité solide d’un même corps. **L’unité ne peut pas être scindée : un corps restant unique ne peut pas se diviser par le fractionnement de son organisme.**” » ^[365]

Jean XXIII changea également les rubriques du Bréviaire et du Missel. Il ordonna la suppression des prières léonines, les prières prescrites par le pape Léon XIII pour être récitées après la Messe. Ces prières furent également prescrites par le pape saint Pie X et le pape Pie XI. ^[366] Cela incluait la prière à saint Michel Archange, une prière qui fait spécifiquement mention du combat que mène l’Église contre le Diable. Jean XXIII retira aussi de la messe le psaume *Judica me*. Jean XXIII supprima par la suite le Dernier Évangile, l’Évangile de saint Jean. Cet Évangile est aussi utilisé dans les exorcismes. ^[367]

Ensuite, Jean XXIII élimina de la Messe le second Confiteor. **C’est seulement après tous ces changements qu’il introduisit un changement dans le canon de la Messe, en insérant le nom de saint Joseph.** ^[368] La requête consistant à vouloir insérer le nom de saint Joseph dans le canon avait officiellement été rejetée par le pape Pie VII le 16 septembre 1815, ^[369] et par le pape Léon XIII le 15 août 1892. ^[370] Les autres changements majeurs concernant le saint Sacrifice de la Messe (qui précédaient la Messe totalement nouvelle de Paul VI en 1969) entrèrent en vigueur le premier dimanche de l’Avent 1964.

Jean XXIII sur le socialisme et le communisme

Jean XXIII avait écrit une lettre faisant l’éloge de Marc Sangnier, le fondateur du Sillon. Le Sillon était une organisation qui avait été condamnée par le pape Pie X. Jean XXIII avait écrit au sujet de Sangnier : « La puissante fascination de ses paroles (de Sangnier), de son âme, m’ont ravi, **et les souvenirs les plus animés de toute ma jeunesse sacerdotale sont pour sa personne et son activité politique et sociale...** » ^[371]

Dans son encyclique *Mater et Magistra* (sur le christianisme et le progrès social), Jean XXIII promouvait les idéaux socialistes et ne condamnait pas une seule fois la contraception ou le communisme. Interrogé sur la raison pour laquelle il allait répondre à la salutation d’un dictateur communiste, Jean XXIII répondit : « Je suis Pape Jean, non par un quelconque mérite personnel, mais par un acte de Dieu, et **Dieu est en chacun d’entre nous.** » ^[372] Jean XXIII s’entretint avec des communistes, « comme si c’étaient ses frères. » ^[373] Le communisme a été condamné 35 fois par le pape Pie XI et 123 fois par le pape Pie XII. ^[374]

Le 6 mars 1963, Jean XXIII reçut Alexei Adjoubeï et son épouse, Rada, lors d’une audience spéciale. Rada était la fille de Khrouchtchev, le Premier ministre de l’URSS. Rada (la fille de Khrouchtchev) parlait ainsi de sa rencontre avec Jean XXIII : « ... il nous remit des cadeaux symboliques à Alexei et à moi, et un également destiné à mon père en disant : **et ça c’est pour votre papa.** » ^[375]

À l’occasion de son quatre-vingtième anniversaire (25 nov. 1961), Jean XXIII avait reçu un télégramme de Khrouchtchev lui faisant part de ses « félicitations et de ses vœux sincères de bonne santé et de prospérité dans ses nobles aspirations contribuant à... la paix sur terre. » ^[376]

Le 21 avril 1963, **le secrétaire général du Parti communiste britannique**, John Gollan, devant les caméras de télévision, **dit que « l’encyclique (*Pacem in Terris*) [de Jean XXIII] l’avait surpris et réjoui »** et qu’il avait, par conséquent, exprimé « sa plus sincère satisfaction au récent 28^e Congrès du Parti. » ^[377]

L’un des bons amis de Jean XXIII était le communiste Giacomo Manzu, lauréat du *prix Lénine pour la paix*. ^[378] Jean XXIII avait dit : « Je ne vois pas pourquoi un chrétien ne pourrait pas voter pour un marxiste s’il trouve que ce dernier soit plus apte à suivre une telle ligne politique et destinée historique. » ^[379]

L’Église catholique a condamné le communisme à plus de 200 occasions. ^[380]

Jean XXIII loué par des franc-maçons et des communistes durant son « pontificat »

Jean XXIII, *Pacem in Terris* ; 11 avril 1963, n° 14 : « Chacun a le droit d’honorer Dieu suivant la juste règle de la conscience et de professer sa religion dans la vie privée et publique. » ^[381]

C'est hérésie. Ce n'est pas le droit de chacun d'honorer de faux dieux en public. Ce fut condamné par beaucoup de papes, comme nous l'avons vu dans le chapitre sur Vatican II. Quand le théologien du Saint Office, le Père Ciappi, dit à Jean XXIII que son encyclique *Pacem in Terris* contredisait l'enseignement des papes Grégoire XVI et Pie IX sur la liberté religieuse, Jean XXIII répondit : « **Je ne serai pas offensé par quelques taches du moment que la plus grande partie brille.** » ^[382]

L'encyclique *Pacem in Terris* de Jean XXIII a été louée comme un document maçonnique par des chefs maçonniques en personne. Voici quelques exemples :

Cette citation provient du *Masonic Bulletin*, l'organe officiel du Conseil Suprême du 33e degré du Rite Écossais Ancien et Accepté, pour le District maçonnique des États-Unis de Mexico, situé au n°56 de la rue Lucerna à Mexico, D.F. (Année 18, n° 220, mai 1963) :

« La lumière du Grand Architecte de l'Univers illumine le Vatican.

De manière générale, l'encyclique *Pacem in Terris*, adressée à tous les hommes de bonne volonté, a inspiré confort et espoir. **Elle a été louée tant dans les pays démocratiques que communistes.** Seule les dictatures catholiques l'ont désapprouvée et ont déformé son esprit. Beaucoup de doctrines et de concepts qu'elle contient nous sont familiers. Nous les avons entendus venant d'illustres rationalistes, libéraux, et frères **socialistes**. Après avoir pesé le sens de chaque mot, nous pouvons dire que, nonobstant l'immondice littéraire typique et proverbial du Vatican, **l'encyclique *Pacem in Terris* est une déclaration vigoureuse de la doctrine maçonnique... nous n'hésitons pas à recommander sa lecture réfléchie.** » ^[383]

Dans le livre *Résurgence du Temple*, publié et édité par les Chevaliers Templiers (des franc-maçons), 1975 :149, la citation suivante est d'intérêt : « **La direction de notre action : Continuation de l'œuvre de Jean XXIII et de tous ceux qui l'ont suivi sur la voie de l'universalisme templier.** » ^[384]

JEAN XXIII ET LES JUIFS

Jean XXIII faisait aussi ce genre de choses : arrêter sa voiture pour bénir des juifs sortant de leur culte du « Sabbath. » ^[385]

Jean XXIII a-t-il révélé être juif ?

Jean XXIII salua une fois des visiteurs juifs en ces termes : « Je suis Joseph, votre frère ! » ^[386] Même si cette mystérieuse déclaration de Jean XXIII a été fréquemment citée, sa signification n'a pas encore été expliquée. Nous croyons qu'il y a une bonne explication de sa signification : Cette déclaration de Jean XXIII, « Je suis Joseph votre frère, » **est une citation de Genèse 45 :4.** Elle fut faite par le patriarche Joseph, le fils de Jacob, à ses frères quand ceux-ci entrèrent en Égypte durant la période de famine. Ceux qui sont familiers avec le récit biblique savent que Joseph avait été vendu en esclavage par ses frères plusieurs années auparavant, mais s'était élevé **à la plus haute position dans le royaume d'Égypte (bien qu'il ne fût pas l'un d'entre eux) parce qu'il avait réussi à interpréter le rêve du pharaon.** S'étant élevé à la plus haute position dans le royaume des égyptiens, il était libre de distribuer les trésors du royaume à son gré — p. ex. à ses frères. Il donna abondamment et sans frais à ses frères.

Quand on voit les preuves que Jean XXIII était un franc-maçon, que Jean XXIII avait entamé à Vatican II le processus révolutionnaire contre l'Église catholique, et que le « pontificat » de Jean XXIII initia la nouvelle attitude révolutionnaire *envers les juifs*, entre autres choses, la signification de sa déclaration *aux juifs* devient claire. **Tout comme Joseph, qui n'était pas égyptien, s'était retrouvé établi au point culminant de la hiérarchie égyptienne,** et qu'il le révéla à ses frères par la déclaration « Je suis Joseph, votre frère, » Jean XXIII avait dit aux juifs qu'il était « Joseph votre frère » **parce que c'était en réalité un infiltré juif retranché dans la plus haute position hiérarchique des chrétiens** (en tout cas, ça y ressemble). C'était la façon déguisée de Jean XXIII de révéler ce qu'il était vraiment : un antipape conspirateur au service des ennemis de l'Église.

Juste avant sa mort, Jean XXIII composa la prière suivante pour les juifs (cette prière fut confirmée par le Vatican comme étant l'œuvre de Jean XXIII) : ^[387]

« **Nous réalisons aujourd'hui combien nous avons été aveugle à travers les siècles et combien nous n'avons pas apprécié la beauté du Peuple élu**, ni les caractéristiques de nos frères chéris. **Nous sommes conscients que nous avons la divine marque de Caïn placée sur notre front**. Au cours des siècles, notre frère Abel était à terre, saignant et en larmes, par notre faute, seulement parce que nous avons oublié Votre amour. Pardonnez-nous notre condamnation injustifiée des Juifs. **Pardonnez-nous de ce qu'en les crucifiant nous Vous avons crucifié** pour la seconde fois. Pardonnez-nous. Nous ne savions pas ce que nous faisons. » ^[388]

Jean XXIII dit que les juifs sont toujours le peuple élu, ce qui est hérétique. « Juifs perfides » étaient les termes par lesquels la liturgie catholique du Vendredi saint désignait les juifs jusqu'à ce que Jean XXIII les retirât en 1960. ^[389] Le mot "perfide" signifie « infidèle. » « Le Vendredi saint de 1963, le cardinal qui célébrait la messe à saint Pierre prononça par habitude les anciennes paroles, "Juifs perfides." **Jean XXIII stupéfia les fidèles en l'interrompant dans son élan, disant, "Dites-le de la nouvelle manière."** » ^[390]

Pape Benoît XIV, *A quo primum* ; 14 juin 1751 : « Une autre menace pour les chrétiens fut l'influence de **l'infidélité juive... Assurément, ce n'est pas en vain que l'Église ait instauré la prière universelle offerte aux juifs infidèles, du lever du soleil jusqu'à son couchant, afin qu'ils puissent être sauvés, de leurs ténèbres à la lumière de la vérité.** » ^[391]

À un garçon juif récemment baptisé, Jean XXIII avait dit : « En devenant catholique tu ne restes pas moins juif. » ^[392] Dans la nuit de la mort de Jean XXIII, le Chef Rabbín de Rome et d'autres chefs de la communauté juive, s'étaient rassemblés, accompagnés de centaines de milliers de gens, pour se lamenter sur la place saint Pierre. ^[393]

Alden Hatch, auteur de *A man named John : The Life of John XXIII*, déclara au sujet de Jean XXIII : « ... sûrement aucun (parmi les papes précédents) n'avait touché à ce point les cœurs des gens de toutes fois — et ceux sans aucune foi. Car ceux-là savaient qu'il les aimait, peu importe qui ils étaient ou ce qu'ils croyaient. » ^[394]

LA MORT DE JEAN XXIII

Après sa mort, le Vatican envoya Gennar Goglia qui, avec ses collègues, embauma Jean XXIII. Goglia injecta dix litres de fluide d'embaumement dans le poignet et l'estomac de Jean XXIII pour neutraliser toute putréfaction. ^[395] Voilà pourquoi le corps de Jean XXIII ne se décomposa pas comme les corps normaux. En janvier 2001, le corps de Jean XXIII fut exhumé et placé dans un nouveau cercueil pare-balles en cristal, désormais exposé dans la basilique Saint-Pierre. Le visage et les mains de Jean XXIII avaient également été recouverts de cire. ^[396]

Déclarations de franc-maçons, de communistes et de non-catholiques, louant Jean XXIII après sa mort

Après la mort de Jean XXIII, quantité de documents provenant de communistes, de franc-maçons et de juifs furent envoyés au Vatican, exprimant leur chagrin pour la mort de Jean XXIII. Des gens comme « Fidel Castro et Nikita Khrouchtchev avaient envoyé des messages de louange et de tristesse. » ^[397]

Du *El Informador* ; 4 juin 1963 :

« **La Grande Loge d'Occident mexicaine des Maçons Libres et Acceptés, à l'occasion de la mort de Jean XXIII, fait part de sa tristesse pour la disparition de ce grand homme qui révolutionna les idées, les pensées et les formes de la liturgie catholique romaine.** Ses encycliques *Mater et Magistra* et *Pacem in Terris* ont révolutionné les concepts favorisant les droits de l'homme et la liberté. **L'humanité a perdu un grand homme**, et nous, les franc-maçons, reconnaissons ses principes élevés, son humanitarisme, et qu'il fut un grand libéral.

Guadalajara, Jal., Mexique, 3 juin 1963
 Dr. Jose Guadalupe Zuno Hernandez » ^[398]

Charles Ryandey, un souverain Grand Maître de sociétés secrètes, dans sa préface d'un livre d'Yves Marsaudon (ministre d'état du Conseil Suprême des sociétés secrètes françaises), déclara :

« **À la mémoire d'Angelo Roncalli**, prêtre, Archevêque de Messamaris, Nonce apostolique à Paris, Cardinal de l'Église romaine, Patriarche de Venise, **Pape sous le nom de Jean XXIII, qui a daigné nous donner sa bénédiction, sa compréhension et sa protection.** » ^[399]

Une seconde préface du livre avait été adressée à « son auguste continuateur, Sa Sainteté le Pape Paul VI. » ^[400]

Le franc-maçon haut-gradé Carl Jacob Burckhardt, avait écrit dans *Le Journal de Genève* : « **Je connais très bien le cardinal Roncalli. C'était un déiste et un rationaliste** dont la force ne résidait pas dans l'habilité de croire aux miracles et de vénérer le sacré. » ^[401]

UN HÉRÉTIQUE NE PEUT PAS ÊTRE UN PAPE VALIDE

Comme nous l'avons déjà vu, l'Église catholique enseigne qu'un hérétique ne peut pas être un pape validement élu, puisqu'un hérétique n'est pas un membre de l'Église catholique. Les faits présentés ici prouvent que **Jean XXIII, l'homme qui convoqua Vatican II et fit débiter l'Église conciliaire apostate, était clairement hérétique.** Il n'était pas un pape valide. Angelo Roncalli (Jean XXIII) était un non-catholique, un antipape conspirateur qui débuta l'apostasie Vatican II.

Les stupéfiants parallèles entre l'antipape Jean XXIII du Grand Schisme d'Occident et l'antipape Jean XXIII de Vatican II

Le nom « Jean » fut évité par les papes pendant cinq cent ans parce que le dernier homme à l'avoir porté était l'antipape notoire Jean XXIII (Baldassare Cossa) du Grand Schisme d'Occident. Les parallèles entre le premier antipape Jean XXIII (Baldassare Cossa) et le second (Angelo Roncalli) sont frappants :

Le règne du premier antipape Jean XXIII s'étala sur cinq ans, de 1410 à 1415, tout comme le règne du récent antipape Jean XXIII, qui s'étala sur cinq ans, de 1958 à 1963.

Le premier antipape Jean XXIII convoqua un faux concile, le concile de Constance. (Le concile de Constance devint plus tard un véritable concile œcuménique, avec certaines sessions approuvées par le vrai pape ; mais à l'époque où l'antipape Jean XXIII l'ouvrit, c'était un faux concile.)

De même, le récent antipape Jean XXIII (Angelo Roncalli) convoqua aussi un faux concile, le concile Vatican II!

Le premier antipape Jean XXIII ouvrit son faux concile à Constance en la 4e année de son règne, en 1414. Le récent antipape Jean XXIII ouvrit Vatican II en la 4e année de son règne, en 1962.

Le règne du premier antipape Jean XXIII se termina peu avant la 3e session de son faux concile, en 1415. Le récent antipape Jean XXIII mourut peu avant la 3e session de Vatican II, en 1963, terminant ainsi son règne.

Nous croyons que les similitudes entre le premier antipape Jean XXIII et le second ne sont pas de simples coïncidences. Le premier antipape Jean XXIII fut aussi le dernier antipape à régner depuis Rome. Est-ce qu'Angelo Roncalli, le récent antipape Jean XXIII, *en prenant ce nom*, indiquait symboliquement (de façon déguisée, comme le font les franc-maçons) qu'il continuait la lignée des antipapes à régner depuis Rome ?

Le cardinal Heenan, présent au conclave de 1958 qui nous a donné Jean XXIII, mentionna une fois :

« Il n'y avait pas de grand mystère au sujet de l'élection du pape Jean. Il fut choisi parce qu'il était un très

vieil homme. Sa principale tâche était de faire de Mgr Montini (plus tard Paul VI), l'archevêque de Milan, un cardinal, pour qu'il puisse être élu au prochain conclave. C'était sa politique, et elle fut menée avec précision. »
[\[402\]](#)

Les hérésies de Paul VI (1963-1978), l'homme qui donna au monde la nouvelle messe et les enseignements de Vatican II

Sommaire

14.1 PAUL VI AU SUJET DES RELIGIONS NON-CHRÉTIENNES	148
14.2 PAUL VI SUR LE BOUDDHISME	150
14.3 PAUL VI SUR L'ISLAM	150
14.4 PAUL VI SUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE.	151
14.5 PAUL VI SUR LES « ORTHODOXES »	152
14.6 PAUL VI SUR D'AUTRES SECTES PROTESTANTES	154
14.7 PAUL VI SUR LE CONTRÔLE DES NAISSANCES.	155
14.8 PAUL VI SUR LES NATIONS UNIES.	156
14.9 PAUL VI PROMOUVANT LE NOUVEL ORDRE MONDIAL	156
14.10 PAUL VI SUR L'ADORATION DE L'HOMME	156
14.11 PAUL VI SUR NOËL	157
14.12 AUTRES CHANGEMENTS FAITS PAR PAUL VI	158
14.13 Paul VI a également été aperçu à plusieurs reprises portant le pectoral de l'ephod, aussi appelé le rational du jugement du grand-prêtre juif.	159
14.14 PAUL VI SUR LA « MAGIE »	161
14.15 PAUL VI A ADMIS QUE SON ÉGLISE EST LA PROSTITUÉE DE BABYLONE	162
14.16 La signature de l'antipape Paul VI comportant trois 6	163

« **Comment un successeur de Pierre a-t-il pu, en si peu de temps, causer plus de dommages à l'Église que la Révolution de 89 [1789]? ... présider à la destruction de l'Église, la plus profonde et la plus étendue de son histoire... ce qu'aucun hérésiarque n'a jamais réussi à faire? ... Avons-nous vraiment un pape ou un intrus assis sur le siège de Pierre? »** ^[403] (Archevêque Marcel Lefebvre, commentant le règne de Paul VI en 1976)

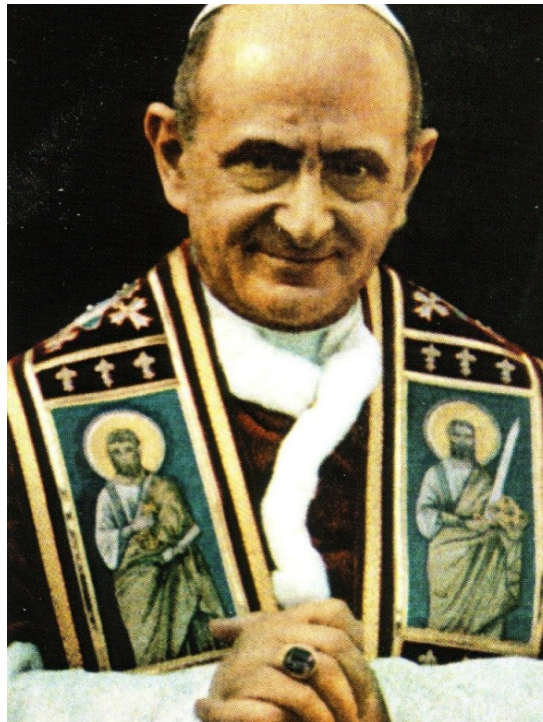


FIGURE 14.1 – L'antipape Paul VI

Paul VI est l'homme qui a prétendu être à la tête de l'Église catholique du 21 juin 1963 au 6 août 1978.

Il est celui qui promulgua le concile hérétique Vatican II et la Nouvelle Messe. Nous avons déjà vu les preuves indiquant que celui qui avait précédé et élevé dans la hiérarchie Paul VI, Jean XXIII, était un franc-maçon et un hérétique manifeste. De même, nous avons vu que les documents de Vatican II contiennent de multiples hérésies, et que la Nouvelle Messe que promulgua Paul VI représentait une révolution liturgique.

Paul VI a solennellement ratifié l'ensemble des seize documents de Vatican II. Il est impossible qu'un vrai pape de l'Église catholique ratifie solennellement des enseignements hérétiques. Comme nous le montrerons en détail ultérieurement dans le livre, le fait que Paul VI ait solennellement ratifié les enseignements hérétiques de Vatican II prouve que Paul VI n'était pas un vrai pape, mais un antipape.

Il est important de garder à l'esprit que Paul VI est celui qui a donné au monde la Nouvelle Messe, les autres nouveaux « sacrements, » ainsi que les enseignements hérétiques de Vatican II. Si vous allez à la Nouvelle Messe ou acceptez les enseignements de Vatican II, **la légitimité que vous donnez à ces nouvelles choses est directement liée à l'assurance que vous avez que Paul VI était un vrai pape catholique.**

Nous allons maintenant exposer les stupéfiantes hérésies de Paul VI. Nous montrerons, de par ses discours et ses écrits officiels, que Paul VI était un apostat complet, un non-catholique. Tous les discours et écrits officiels des hommes qui prétendaient être le pape sont contenus dans le journal officiel du Vatican, *L'Osservatore Romano*. Le Vatican a réimprimé des articles de leur journal, du 4 avril 1968 à ce jour. Avec ces discours, nous allons maintenant prouver que Paul VI n'était pas un pape véritable, de par les preuves indéniables et irréfutables qu'il était un hérétique complet et un apostat.

Paul VI, *Audience*; 6 déc. 1972 : « Dieu existe-t-il? Qui est Dieu? Et quelle connaissance l'homme peut-il avoir de lui? Quelle relation chacun d'entre nous avons avec lui? Répondre à chacune de ces

questions nous conduirait vers des discussions complexes et sans fin... » ^[404]

Ces questions ne nous conduisent pas vers des discussions complexes et sans fin. Dieu existe-t-il? Oui. Qui est Dieu? La Sainte Trinité. Et quelle connaissance l'homme peut-il avoir de lui? Appartenir à l'Église qu'Il a établie. Paul VI dit que ces choses sont des questions complexes et sans fin. Aucun catholique ne dirait une telle absurdité, qui se moque de la foi catholique et du vrai Dieu, et les rend vains.

Paul VI, *Audience*; 27 juin 1963 : « ... **tout doit changer, tout doit progresser. L'évolution semble être la loi libératrice.** Il doit y avoir beaucoup de vrai et de bon dans cette mentalité... » ^[405]

Ici, Paul VI énonce explicitement et approuve le blasphème moderniste que tout est en état d'évolution. Son hérésie a été spécifiquement condamnée par le pape saint Pie X.

Pape St. Pie X, *Pascendi*; 8 sep. 1907 : « **Des lois de l'évolution, dogme, Église, culte, Livres Saints, foi même, tout est tributaire...** » ^[406]

PAUL VI AU SUJET DES RELIGIONS NON-CHRÉTIENNES

L'Église catholique enseigne que toutes les religions non-catholiques sont fausses. Il n'y a qu'une seule église véritable, hors de laquelle personne n'est sauvé. Ceci est un dogme catholique.

Pape St. Grégoire le Grand; 590-604 A.D. : « La sainte Église universelle enseigne qu'il n'est pas possible d'adorer vraiment Dieu sauf en elle, **et affirme que tous ceux qui sont en dehors de celle-ci ne seront pas sauvés.** » ^[407]

Toutes les autres religions appartiennent au Diable. C'est l'enseignement de Jésus-Christ, de l'Église catholique et de la Sainte Écriture. Voyez 1 Corinthiens 10 :20 et Psaumes 95 :5. Quiconque montre de l'estime pour des religions non-chrétiennes, ou les considère comme bonnes ou méritant le respect, renie Jésus-Christ et est un apostat.

Paul VI, *Audience*; 8 nov. 1972 : « L'œcuménisme a commencé de cette façon; le respect envers les religions non-chrétiennes... » ^[408]

Pape Pie XI, *Mortalium animos*; 6 jan. 1928 : « ... la théorie erronée que les religions sont toutes plus ou moins bonnes et louables, en ce sens que toutes également, bien que de manières différentes, manifestent et signifient le sentiment naturel et inné qui nous porte vers Dieu et nous pousse à reconnaître avec respect sa puissance. En vérité, les partisans de cette théorie s'égarèrent en pleine erreur, mais de plus, en pervertissant la notion de la vraie religion ils la répudient... » ^[409]

D'autres déclarations de Paul VI à propos des religions non-chrétiennes du Diable :

Paul VI, *Discours*; 22 sep. 1973 : « ... **nobles religions non-chrétiennes...** » ^[410]

Ceci est apostasie — un rejet total de Jésus-Christ.

Paul VI, *Audience*; 12 jan. 1972 : « ... Ici s'ouvre sous nos yeux une image déconcertante : celle **des religions; des religions inventées par l'homme; des tentatives parfois extrêmement osées et nobles.** » ^[411]

Ici, Paul VI dit que les religions **inventées par l'homme** sont parfois extrêmement nobles! Ceci est apostasie — un rejet de Jésus-Christ et de la foi catholique.

Paul VI, *Discours*; 1er déc. 1977 : « ... les religions non-chrétiennes, que l'Église respecte et estime... » ^[412]

Il dit estimer les fausses religions.

Paul VI, *Lettre*; 24 nov. 1969 : « ... pour surmonter les divisions, au respect mutuel entre les différentes confessions religieuses... » ^[413]

Paul VI, *Discours* ; 3 déc. 1970 : « Nous saluons avec **respect** les représentants de **toutes les autres religions qui nous ont fait l'honneur de leur présence.** » ^[414]

Paul VI, *Audience* ; 6 juil. 1977 : « **Nous accueillons avec un respect sincère** la délégation japonaise de **la religion Konko-kyo.** » ^[415]

Dans sa *Lettre* du 22 août 1969, Paul VI loue l'hindouiste Gandhi et déclare qu'il était « ... toujours conscient de la présence de Dieu... » ^[416]

Les hindouistes sont des païens et des idolâtres qui adorent quantité de faux dieux différents. Le fait que Paul VI loue l'hindouiste notoire Gandhi comme ayant été « toujours conscient de la présence de Dieu » montre ici encore que Paul VI était un indifférentiste religieux complet. Paul VI loua aussi officiellement la fausse religion de l'hindouisme dans le document officiel Vatican II *Nostra Aetate* n° 2 (sur les religions non-chrétiennes), comme nous l'avons cité dans le chapitre sur Vatican II.

Paul VI, *Exhortation Apostolique* ; 8 déc. 1975, n° 53 : « ... religions non chrétiennes que l'Église respecte et estime... » ^[417]

Remarquez là encore que Paul VI estime les fausses religions ; c'est satanique.

Paul VI, *Discours* ; 24 août 1974 : « Les différences religieuses et culturelles en Inde, comme vous l'avez dit, sont honorées et respectées... **Nous sommes heureux de voir que cet honneur et estime mutuelles soit pratiqués.** » ^[418]

Paul VI dit que les différences religieuses sont honorées en Inde et qu'il est satisfait de voir cela. Cela signifie qu'il honore le culte de faux dieux.

Paul VI, *Discours, Assemblée générale du Synode des évêques* ; 27 sep. 1974 : « De même, nous ne pouvons omettre une référence aux **religions non-chrétiennes. En effet, celles-ci ne doivent plus être considérées comme des rivales, ou des obstacles à l'Évangélisation.** » ^[419]

Ici, Paul VI révèle avec audace qu'il prêche un nouvel Évangile. Il nous dit que les religions non-chrétiennes ne sont plus des obstacles à l'Évangélisation. C'est une religion antichrist et apostate.

Pape Grégoire XVI, *Mirari vos* ; 15 août 1832 : « ... qu'ils réfléchissent sérieusement sur le témoignage du Sauveur lui-même : "qu'ils sont contre le Christ dès lors qu'ils ne sont pas avec le Christ" (Luc 11 :23); qu'ils dissipent misérablement par là même qu'ils n'amassent point avec lui, et que **par conséquent, "ils périront éternellement, sans aucun doute, s'ils ne gardent pas la foi catholique et s'ils ne la conservent entière et sans altération"** [Credo athanasien]. » ^[420]

Paul VI, *Discours*, au Dalai Lama ; 30 sep. 1973 : « Nous sommes heureux d'accueillir Votre Sainteté aujourd'hui... Vous venez à nous depuis l'Asie, le berceau des **religions antiques et des traditions humaines qui sont à juste titres tenues en de profondes vénération.** » ^[421]

Paul VI nous dit qu'il est juste de tenir des fausses religions qui adorent de faux dieux en de « profondes vénération » ! C'est peut-être la pire hérésie qu'a prononcée Paul VI.

Paul VI, *Discours, Cérémonie de congé* ; 2 août 1969 : « ... l'Ouganda inclut des fois divergentes qui se respectent et *s'estiment les unes les autres.* » ^[422]

La religion véritable estime-t-elle les fausses religions ? Non, là encore c'est ouvertement hérétique.

Paul VI, *Discours, à un groupe de prêtres shintoïstes païens* ; 3 mars 1976 : « **Nous savons la célébrité de votre temple, et la sagesse si vivement représentée par les images qui y sont contenues.** » ^[423]

C'est l'une des déclarations les plus diaboliques, révélatrices et hérétiques que Paul VI ait prononcées. Il loue la sagesse contenue dans les images d'un temple shintoïste païen ; en d'autres termes, il loue les idoles des shintoïstes.

PAUL VI SUR LE BOUDDHISME

Le bouddhisme est une fausse religion païenne orientale qui enseigne la croyance en la réincarnation et le karma. Les bouddhistes croient que ça ne vaut pas la peine de vivre, et que toute forme d'existence consciente est un mal. Les bouddhistes adorent divers faux dieux. Le bouddhisme est une fausse religion païenne et idolâtre du Diable. Voilà ce Paul VI pensait à propos du bouddhisme :

Paul VI, *Audience*, à des bouddhistes japonais ; 5 sep. 1973 : « **C'est avec grand plaisir que nous accueillons les membres du Tour Européen des Bouddhistes Japonais, disciples honorés de la secte bouddhiste Soto-shU... Au second Concile du Vatican**, l'Église catholique a exhorté ses fils et filles à étudier, évaluer les traditions religieuses de l'humanité, et apprendre "dans un dialogue sincère et patient, quelles richesses Dieu, dans sa munificence, a dispensées aux nations" (*Ad Gentes*, 11)... **Le bouddhisme est l'une des richesses de l'Asie...** » ^[424]

Selon Paul VI, la fausse religion idolâtre païenne qu'est le bouddhisme, est l'une des « richesses » de l'Asie !

Paul VI, *Discours*, à la tournée missionnaire japonaise bouddhiste ; 24 oct. 1973 : « Une fois encore, c'est notre plaisir d'accueillir un groupe distingué de la tournée missionnaire japonaise bouddhiste. Nous sommes heureux de réitérer l'estime que nous avons pour votre pays, **vos nobles traditions...** » ^[425]

Paul VI, *Discours*, au chef spirituel d'une communauté bouddhiste ; 17 jan. 1975 : « Le Second Concile du Vatican a exprimé son **admiration sincère pour le bouddhisme dans ses formes variées...** Nous souhaitons à Votre Sainteté et à tous vos fidèles, une abondance de prospérité et de paix. » ^[426]

Remarquez l'idolâtrie et l'apostasie dans le fait d'admirer, non seulement les bouddhistes, mais la fausse religion du bouddhisme.

Paul VI, *Discours*, à un groupe de moines bouddhistes ; 5 juin 1972 : « **C'est avec grandes cordialité et estime que nous saluons un groupe si distingué de chefs bouddhistes de Thaïlande... Nous avons une profonde considération pour... vos précieuses traditions.** » ^[427]

Paul VI, à un groupe de chefs bouddhistes ; 15 juin 1977 : « Au groupe distingué de chefs bouddhistes japonais, nous leur offrons un accueil chaleureux. **Le second concile du Vatican a déclaré que l'Église catholique regarde avec respect sincère votre mode de vie ...** En cette occasion, nous sommes heureux de rappeler les propos de St Jean : "Et le monde, avec toute sa convoitise arrive à sa fin ; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement." » ^[428]

Il dit d'abord que l'Église catholique regarde avec respect sincère le mode de vie bouddhiste. C'est hérésie. Ensuite, il dit qu'en cette occasion il doit rappeler les propos de saint Jean : « celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement. » Le sens qu'il lui donne est clairement que les bouddhistes vivront pour toujours ; c'est-à-dire qu'ils seront sauvés. C'est totalement hérétique.

Paul VI, *Discours*, *Rencontre avec le patriarche suprême des bouddhistes du Laos* ; 8 juin 1973 : « ... **Bouddhisme... l'Église catholique** considère avec estime et respect ses richesses spirituelles ; elle **s'en reconnaît solidaire sous bien des aspects et désire collaborer avec vous, en tant qu'hommes religieux, pour la réalisation de la paix véritable et du salut de l'homme.** » ^[429]

Paul VI dit que l'Église catholique considère avec estime les richesses spirituelles du bouddhisme. Il dit ensuite désirer collaborer avec le patriarche bouddhiste pour réaliser le salut de l'homme ! C'est hérésie et apostasie.

PAUL VI SUR L'ISLAM

L'islam est une fausse religion qui renie la divinité du Christ et rejette la Très Sainte Trinité. En plus de rejeter le vrai Dieu, l'islam autorise la polygamie jusqu'à cinq femmes, et ses partisans (les musulmans) répandent cette fausse religion avec un zèle inégalé par les autres. L'islam est la plus vicieusement antichrétienne des

principales fausses religions du monde. Se convertir au christianisme dans beaucoup de contrées musulmanes signifie la mort. La propagation de la vraie foi est strictement interdite par les musulmans. La société islamique est l'une des choses les plus malfaisantes de l'histoire humaine. Voilà ce que pensait Paul VI de cette fausse religion qui rejette le Christ et la Trinité :

Paul VI, *Discours* ; 9 sep. 1972 : « Nous souhaitons également que vous sachiez que l'Église reconnaît **les richesses de la foi islamique — une foi qui nous lie au Dieu unique.** » ^[430]

Paul VI parle des « richesses » de la foi islamique, une soi-disant « foi » qui rejette Jésus-Christ et la Trinité. Il dit que cette « foi » nous lie au Dieu unique. Ceci est apostasie.

Paul VI, *Discours* ; 18 sep. 1969 : « Les musulmans... adorent avec nous le Dieu unique, miséricordieux, futur juge des hommes au dernier jour. » ^[431]

Les musulmans n'adorent pas avec les catholiques le seul vrai Dieu ou la Sainte Trinité, comme nous l'avons vu dans le chapitre sur les hérésies de Vatican II. Affirmer que les musulmans adorent réellement le même Dieu que les catholiques est hérésie. Et il est certain que les musulmans n'adorent pas Dieu, Jésus-Christ, futur juge des hommes au dernier jour.

Paul VI, *Discours*, à un ambassadeur musulman ; 4 juin 1976 : « ... tous les musulmans marocains... nos frères dans la foi au Dieu unique... Le meilleur accueil vous sera toujours réservé, et vous trouverez ici estime et compréhension. » ^[432]

Il dit que les musulmans sont des frères dans la foi. Ceci est apostasie. Il dit ensuite que les musulmans trouveront toujours de l'estime au Vatican.

Paul VI, *Discours* ; 2 déc. 1977 : « ...“les musulmans qui professent avoir la foi d'Abraham adorent avec nous le Dieu unique, miséricordieux, futur juge des hommes au dernier jour,” comme l'a déclaré solennellement le Concile Vatican II... » ^[433]

Paul VI, *Discours* ; 1^{er} août 1969 : « ... Notre vigoureux désir d'accueillir, en vos personnes, les grandes communautés musulmanes répandues à travers l'Afrique ? Vous nous permettez ainsi de manifester **Notre grand respect pour la foi que vous professez...** En rappelant les martyrs anglicans et catholiques, **Nous rappelons aussi volontiers ces confesseurs de la foi musulmane** qui furent les premiers à souffrir de la mort. » ^[434]

Il mentionne son grand respect pour la fausse foi de l'islam, et il commémore les musulmans qui ont témoigné par la mort cette fausse religion. C'est une apostasie totale.

Paul VI, *Angélus* ; 3 août 1969 : « **Vingt-deux martyrs ont été reconnus**, mais il n'y en avait beaucoup plus, et pas seulement des catholiques. **Il y avait aussi des anglicans et certains mahométans.** » ^[435]

C'est probablement la déclaration la plus scandaleuse qu'on ait jamais vue concernant l'hérésie qu'il y a des martyrs non-catholiques. En plus des anglicans, Paul VI dit que des musulmans (qui ne croient même pas au Christ ou en la Trinité) sont des martyrs. C'est vraiment hallucinant, et totalement hérétique.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence* ; 1441, *ex cathedra* : « ... personne ne peut être sauvé, si grandes que soient ses aumônes, même s'il verse son sang pour le nom du Christ, s'il n'est pas demeuré dans le sein et dans l'unité de l'Église catholique. » ^[436]

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, Credo dogmatique athanasien ; 1439 : « Quiconque veut être sauvé doit avant tout tenir la foi catholique, car si quelqu'un ne la garde pas entière et inviolée, sans nul doute il périra pour l'éternité... » ^[437]

PAUL VI SUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Paul VI, *Audience* ; 9 juil. 1969 : « ... **elle [l'Église] a aussi affirmé, durant sa longue histoire, au prix d'oppressions et de persécutions, la liberté pour chacun de professer sa propre religion ;**

personne a-t-elle déclaré, ne peut être empêché, ne peut être contraint, en ce qui concerne sa propre conscience religieuse... direction sociale, exigeant, comme Nous le disions, une liberté religieuse vraie et publique... » ^[438]

Ceci est complètement faux et hérétique. L'Église catholique a affirmé durant sa longue histoire, au prix de l'oppression et de la persécution, que la religion de Jésus-Christ est la seule et unique qui soit vraie, et que le Christ est vraiment Dieu et vraiment homme. Paul VI voudrait néanmoins nous faire croire que les martyrs ont été horriblement torturés, non pour leur profession de foi en Christ, mais pour que tous aient la liberté de professer leurs diverses fausses religions! C'est une stupéfiante distorsion hérétique de la vérité!

Paul VI, *Message* ; 10 déc. 1973 : « ... les violations répétées du droit sacré de la liberté religieuse sous ses divers aspects et l'absence d'une entente internationale qui le soutienne... » ^[439]

Paul VI, *Lettre* ; 25 juil. 1975 : « ... le Saint-Siège se réjouit de voir spécifiquement souligné le droit à la liberté religieuse. » ^[440]

Là encore, dans le chapitre sur Vatican II, nous avons montré que la doctrine sur la liberté religieuse, préconisée par Paul VI, était condamnée par les papes catholiques.

PAUL VI SUR LES « ORTHODOXES »



FIGURE 14.2 – L'antipape Paul VI et le schismatique Athénagoras

Ici, nous voyons Paul VI faisant une poignée de main clairement maçonnique au patriarche schismatique oriental de Constantinople, Athénagoras, le 5 janvier 1964. Les deux levèrent également, mutuellement, les excommunications réciproques de 1054. Cela veut dire que Paul VI considérerait que les soi-disant « orthodoxes » orientaux ne sont plus excommuniés, même si ces derniers renient la papauté. Par conséquent, d'après Paul VI, la papauté n'est pas un dogme à croire sous peine d'excommunication.

Les orthodoxes orientaux sont des schismatiques qui rejettent l'infaillibilité papale ainsi que les treize derniers conciles généraux de l'Église catholique. Ils rejettent que le Saint-Esprit procède de la Seconde Personne de la Trinité; ils permettent le divorce et le remariage; et beaucoup d'entre eux rejettent l'Immaculée Conception. Voilà ce que Paul VI pensait de ces schismatiques :

Paul VI, *Discours* ; 19 avril 1970, parlant du défunt patriarche orthodoxe de Moscou : « **Jusqu'à la fin il fut conscient et soucieux de son grand ministère.** » ^[441]

Il dit que la direction d'une église schismatique est un grand ministère.

Paul VI, *Discours* ; 24 jan. 1972 : « ... **accueillir auprès de nous un représentant éminent de la vénérable Église Orthodoxe ... un homme de grande piété.** » ^[442]

Paul VI, *Discours* ; 23 jan. 1972 : « ... le grand, vénérable et excellent patriarche orthodoxe... » ^[443]

Paul VI, *Discours*, à une délégation schismatique ; 27 juin 1977 : « ... puis voici dix ans, Nous rendions visite à votre sainte Église... » ^[444]

Paul VI, *Audience* ; 20 jan. 1971 : « ... aux vénérables églises orthodoxes orientales... » ^[445]

Il dit que les églises schismatiques sont vénérables.

Paul VI, parlant de la mort du patriarche schismatique Athénagoras ; 9 juil. 1972 : « ... nous vous recommandons ce grand homme ; un homme d'une Église vénérée... » ^[446]

Paul VI, *Discours* ; 25 mai 1968 : « ... la vénérable Église orthodoxe de Bulgarie... » ^[447]

Paul VI, Déclaration commune avec la secte schismatique syrienne ; 25 oct. 1972 : « Cela devrait être fait avec amour, docilité aux inspirations de l'Esprit Saint, **respect mutuel de chacun et de chaque Église.** » ^[448]

Donc Paul VI rejette la papauté et l'infaillibilité papale.

Paul VI, Télégramme après l'élection du nouveau patriarche schismatique de Constantinople, juil. 1972 : « À présent que vous assumez une charge pesante au service de l'Église du Christ... » ^[449]

Cela veut dire que l'Église schismatique est l'Église du Christ.

Paul VI, *Discours* ; 14 déc. 1976 : « ... très chers Frères, envoyés par la vénérable Église de Constantinople ... **nous avons procédé à l'acte ecclésial, solennel et sacré de lever les anciens anathèmes** ; un acte duquel nous souhaitons retirer à jamais le souvenir de ces événements, de la mémoire et du cœur de l'Église. » ^[450]

Les schismatiques « orthodoxes » sont anathématisés par l'Église catholique parce qu'ils renient la papauté, et n'acceptent pas les dogmes de la foi catholique. Mais Paul VI leva solennellement ces anathèmes portés contre eux, comme nous l'avons mentionné ci-dessus. Comme la déclaration ci-dessus, ce discours de Paul VI signifie qu'il a tenté de rejeter la Papauté en tant que dogme devant être cru sous peine d'anathème ou de condamnation.

Paul VI, *Lettre* ; 7 mars 1971, concernant le décès de deux patriarches schismatiques : « ... ému par la mort de Sa Sainteté le Patriarche Cyrille VI, nous exprimons notre sympathie sincère dans l'assurance de **nos prières pour le repos éternel de votre pasteur bien-aimé et pour la bénédiction consolante de Dieu sur l'Église orthodoxe copte toute entière.** » ^[451]

Remarquez deux choses : d'abord, Paul VI dit qu'il va prier pour l'âme du schismatique décédé, indiquant que le défunt patriarche non-catholique peut être sauvé, ce qui est hérétique. Deuxièmement, il demande la bénédiction de Dieu pour la consolation de l'Église orthodoxe copte toute entière. Qu'en est-il du fait qu'il n'y ait qu'une seule vraie Église, et que l'Église copte schismatique ne fasse pas partie de celle-ci ? Qu'en est-il de la grâce donnée par Dieu pour la conversion des orthodoxes coptes à la véritable Église ? La déclaration de Paul VI montre là encore qu'il soutenait que les sectes hérétiques sont de véritables Églises, et que la foi catholique n'a pas de sens.

Pape Grégoire XVI ; 27 mai 1832 : « Ne soyez pas trompé, mon frère ; quiconque suit un schismatique n'atteindra pas l'héritage du royaume de Dieu. » ^[452]

Paul VI, *Lettre*, à un schismatique ; nov. 1976 : « ... la première conférence panorthodoxe en préparation du **grand et saint Concile des églises orthodoxes** entame son œuvre... pour le meilleur service de **la vénérable Église Orthodoxe.** » ^[453]

Il appelle « saint » le concile schismatique et « vénérable » de l'Église schismatique. Paul VI était schismatique.

Paul VI, *Audience* ; 24 jan. 1973 : « ... notre frère de mémoire vénérée, le Patriarche œcuménique de Constantinople... » ^[454]

Paul VI, *Message, concernant un schismatique russe décédé* ; 7 avril 1972 : « ... nous exprimons à Votre Eminence et au saint Concile de l'Église orthodoxe géorgienne nos sincères condoléances **dans l'assurance de nos prières pour le repos éternel de votre pasteur...** » ^[455]

Paul VI, *Message* ; 23 mai 1968, **au patriarche schismatique de Moscou** : « ... **Sainteté**, à l'occasion des célébrations du cinquantième anniversaire du jour où le Concile de l'Église orthodoxe de Russie toute entière rétablissait le siège patriarcal de Moscou... nous avons délégué à participer aux célébrations solennelles qui se tiendront dans votre ville patriarcale, **nos très chers frères dans l'épiscopat...** » ^[456]

Il appelle « Sainteté » le patriarche schismatique et célèbre le cinquantième anniversaire de l'Église schismatique.

Paul VI, *Discours*, à un schismatique ; 1er juil. 1978 : « C'est avec affection et *estime* que Nous vous accueillons. » ^[457]

Paul VI, *Discours* ; 30 nov. 1977 : « Nous vous saluons avec joie, **Frères très chers, qui représentez ici Sa Sainteté** le Patriarche Pimen et **l'Église orthodoxe russe... Nous exprimons aussi toute notre estime et notre amour fraternel à Sa Sainteté le Patriarche Pimen, à son clergé et à tout le peuple des fidèles.** » ^[458]

Paul VI poursuivait en disant dans une lettre à propos du schismatique Athénagoras (juil. 1972) :

« ... nous prions le Seigneur pour qu'Il le reçoive dans Son royaume céleste... » ^[459]

Paul VI, Déclaration commune avec le soi-disant « pape » schismatique Chénouda III ; 10 mai 1973 : « Paul VI, Evêque de Rome et Pape de l'Église catholique, et **Chénouda III, Pape d'Alexandrie et Patriarche du Siège de Saint Marc...** Au nom de cette charité, **nous rejetons toutes les formes de prosélytisme... Que cesse cette manière de faire là où elle existerait...** » ^[460]

C'est en réalité tout ce dont quelqu'un a besoin pour voir que Paul VI était schismatique et pas catholique. Il fait une déclaration commune avec un « pape » schismatique. Il reconnaît ce schismatique comme le détenteur du Siège de saint Marc. C'est un blasphème contre la papauté, puisque ce schismatique ne possède aucune autorité. Il rejette toute forme de prosélytisme — c'est-à-dire le fait d'essayer de convertir les schismatiques — et il dit : « que cesse cette manière de faire là où elle existerait » ! Paul VI était un hérétique formel et un schismatique.

PAUL VI SUR D'AUTRES SECTES PROTESTANTES

Le protestantisme a commencé avec le prêtre allemand Martin Luther, qui quitta l'Église catholique et déclencha la révolution protestante en 1517. Luther niait le libre arbitre, la papauté, la prière aux saints, le Purgatoire, la Tradition, la Transsubstantiation et le Saint Sacrifice de la Messe. Luther avait remplacé la Messe par un service mémoriel commémorant la Dernière Cène. Tous les sacrements, à l'exception du Baptême et la sainte Eucharistie, étaient rejetés. La plupart des protestants ont les mêmes croyances que Luther et, en tout cas, tous rejettent un grand nombre de dogmes catholiques. Voilà ce que Paul VI pensait de ces hérétiques et schismatiques :

Paul VI, *Angélus* ; 17 jan. 1971 : « De l'opposition polémique parmi les diverses dénominations chrétiennes, nous sommes passés au respect mutuel... » ^[461]

Ici Paul VI révèle que l'agenda Vatican II à l'égard des sectes protestantes est passé d'une opposition polémique — en d'autres termes, d'une opposition à leurs fausses doctrines — à une attitude d'acceptation et de respect mutuel envers leur fausse religion.

Paul VI, *Discours*, aux représentants des églises non-catholiques à Genève ; 10 juin 1969 : « ... l'esprit qui nous anime... Cet esprit pose, comme base première de tout contact fructueux entre confessions différentes, **que chacun professe loyalement sa propre foi.** » ^[462]

Paul VI dit que les protestants ne doivent pas devenir catholiques, mais rester loyaux envers leurs propres sectes.

Paul VI, *Homélie* ; 25 jan. 1973 : « ... exprimer une pensée respectueuse et affectueuse en Christ pour les chrétiens d'autres confessions qui résident dans cette ville et les assurer de notre **estime...** » ^[463]

C'est une incroyable homélie. Il y donne l'assurance de son estime aux hérétiques d'autres dénominations. Songez que Paul VI ne connaissait même pas personnellement tous les gens qu'il estimait. Il ne savait rien du tout à leur propos, si ce n'est qu'ils appartenaient à l'une de ces sectes, et il les assurait de son estime sur ce seul fondement !

Paul VI, *Lettre*, au Conseil œcuménique des Églises ; 6 août 1973 : « **Le Conseil œcuménique des Églises a été créé pour être en mesure**, par la grâce de Dieu, de servir les Églises et communautés ecclésiales dans leurs efforts visant **à restaurer et manifester à tous cette communion parfaite dans la foi et l'amour qu'est le don du Christ à son Église.** » ^[464]

Paul VI dit que le Conseil œcuménique des Églises a été créé pour restaurer et faire manifester à tous ce qu'est la communion parfaite dans la foi et l'amour qu'est le don du Christ à son Église. Notez la stupéfiante implication de cette déclaration. La communion parfaite dans la foi et la charité — qu'est le don du Christ à son Église — est l'Église catholique, l'Église universelle fondée par le Christ. **Mais Paul VI dit que celle-ci se manifeste par le Conseil œcuménique des Églises !**

Il a remplacé l'Église catholique par le Conseil œcuménique des Églises (COE). Le COE est une organisation composée de plusieurs sectes et confessions différentes. Un commentateur traditionnel le labelliserait correctement comme un groupe communiste — destiné à délayer et libéraliser les églises « chrétiennes » du monde. Mais c'est dans tous les cas une organisation œcuménique hautement hérétique, faites de diverses religions conçues par l'homme.

Paul VI, *Discours* ; 12 déc. 1968 : « ... nos fils s'y trouvent en relations amicales avec leur frères chrétiens, luthériens-évangéliques... » ^[465]

Pape Pie IV, *Concile de Trente*, profession de foi, *ex cathedra* : « Cette vraie foi catholique, hors de laquelle personne ne peut être sauvé, que je professe présentement de plein gré et que je tiens sincèrement... » ^[466]

Paul VI, *Discours* ; 28 avril 1977 : « ... les relations entre l'Église catholique et la communion anglicane ... **ces mots d'espoir, "la communion anglicane unie et non absorbée," n'est plus un simple rêve.** » ^[467]

Cela signifie que Paul VI **veut s'unir avec la secte anglicane sans les absorber ; c'est-à-dire sans les convertir.**

Paul VI, *Discours* ; 2 août 1969 : « Nous avons souhaité rencontrer l'Église anglicane qui fleurit dans ce pays. Nous avons souhaité rendre hommage à ces fils dont elle en est le plus fière, ceux qui — ensemble avec nos propres martyrs catholiques — ont donné à l'Évangile le témoignage généreux de leur vie... » ^[468]

Paul VI, parlant de la mort du protestant Martin Luther King ; 7 avril 1968 : « ... nous devons tous partager les espoirs que nous inspire son martyr. » ^[469]

Pape Grégoire XVI ; 27 mai 1832 : « Enfin, certains de ces égarés tentent de se persuader à eux-mêmes ainsi qu'à d'autres, que les hommes ne sont pas sauvés uniquement dans la religion catholique, mais que même les hérétiques peuvent atteindre la vie éternelle. » ^[470]

PAUL VI SUR LE CONTRÔLE DES NAISSANCES

Paul VI favorisait le contrôle des naissances.

Paul VI, *Discours* ; 16 nov. 1970 : « ...qui, parmi d'autres effets, favorisera sans nul doute **une maîtrise raisonnée de la natalité par des couples.** » ^[471]

Paul VI, *Discours* ; 24 août 1969 : « ... la liberté du mari et de la femme et ne leur interdit pas une **limite raisonnable et morale de la natalité.**... » ^[472]

Paul VI, *Encyclique, Humanae Vitae* ; 25 juil. 1968, n° 16 : « Il est vrai que, dans l'un et l'autre cas, les conjoints s'accordent dans la volonté positive d'éviter l'enfant pour des raisons plausibles, en cherchant à avoir l'assurance qu'il ne viendra pas. » ^[473]

PAUL VI SUR LES NATIONS UNIES

Les Nations Unies (ONU) est une organisation malfaisante qui promeut la contraception et l'avortement, et cherche à prendre le contrôle des prises de décisions de chaque pays sur la planète. L'ancien secrétaire général, U Thant, louait le communiste Lénine comme un homme dont « les idéaux étaient reflétés dans la Charte des Nations Unies. » ^[474] Voilà ce Paul VI pensait de l'ONU :

Paul VI, *Discours* ; 5 fév. 1972 : « ... **nous avons foi en l'ONU...** » ^[475]

Paul VI, *Message* ; 26 avril 1968 : « ... puisse tous les hommes de cœur se rejoindre pacifiquement **afin que ne soient pas seulement proclamés les principes des Nations Unies, mais mis en vigueur**, et que non seulement la constitution des Etats les promulgue, mais que les autorités publiques les appliquent. » ^[476]

Paul VI, *Discours, Au secrétaire général de l'ONU* ; 9 juil. 1977 : « Nous désirons écouter la voix du Représentant autorisé de l'Organisation des Nations Unies... tout ceci ne fait que souligner davantage **le rôle bienfaisant et irremplaçable qui revient à l'Organisation des Nations Unies...** » ^[477]

Paul VI, *Message*, à l'ONU ; 4 oct. 1970 : « Aujourd'hui encore Nous tenons à redire ce que Nous avons l'honneur de proclamer le 4 octobre 1965 à la tribune de votre Assemblée : "**Cette organisation représente le chemin obligé de la civilisation moderne et de la paix mondiale**" ... Où donc d'ailleurs les uns et les autres pourraient-ils mieux trouver un pont pour les relier, une table pour se réunir, une barre pour y plaider la cause de la justice et de la paix ? ... **qui saura, mieux que l'ONU et ses agences spécialisées, relever le défi lancé à toute l'humanité ? ... Il existe en effet un bien commun des hommes, et il appartient à votre organisation, de par sa vocation à l'universalité qui est sa raison d'être, de le promouvoir inlassablement.** » ^[478]

Tout d'abord, Paul VI dit que l'ONU est le chemin obligé. Il dit que l'ONU, et non pas l'Église catholique, est le meilleur moyen pour la cause de la justice et de la paix dans le monde. Deuxièmement, il affirme que l'ONU est le corps universel (c.-à-d. *catholique*) de l'humanité ! Il remplace l'Église par l'ONU.

PAUL VI PROMOUVANT LE NOUVEL ORDRE MONDIAL

Paul VI, *Message*, à la conférence des Nations Unies ; 24 mai 1976 : « ... dans **ce nouvel ordre économique international qui est sans cesse à bâtir...** » ^[479]

Paul VI, *Message* ; 8 sep. 1977 : « De nos jours, l'effort consiste légitimement dans la nécessité de construire un nouvel ordre mondial... » ^[480]

Paul VI, *Message*, aux Nations Unies ; 24 mai 1978 : « ... Nous sommes conscient que le chemin qui doit conduire à l'avènement d'un nouvel ordre international... ne pourra pas, en tous cas, être aussi court que Nous le voudrions... **Désarmement, nouvel ordre mondial, développement** : trois impératifs inséparablement liés... » ^[481]

PAUL VI SUR L'ADORATION DE L'HOMME

Paul VI, *Angélus* ; 7 fév. 1971 : « Honneur à l'homme ! » ^[482]

Paul VI, *Discours*, au Parlement de Kampala ; 1er août 1969 : « ... ne vous laissez pas décourager par les obstacles et difficultés sans cesse renaissantes ; **ne doutez pas de l'homme...** » ^[483]

Paul VI, *Message* ; 25 mars 1971 : « ... tout sur terre doit être ordonné à l'homme comme à son centre et à son sommet. » ^[484]

Ceci est blasphème. Paul VI citait ici l'hérésie de Vatican II.

Paul VI, *Discours* ; 18 nov. 1971 : « Durant notre visite à Bombay nous avons dit : "l'homme doit rencontrer l'homme." » ^[485]

Paul VI, *Discours* ; 10 jan. 1972 : « Car les exigences de la justice, Messieurs on ne peut les saisir que dans la lumière de la vérité, de cette vérité qu'est l'homme... » ^[486]

Cela veut dire que l'homme est la vérité.

Paul VI, *Audience* ; 11 avril 1973 : « ... toujours soucieux de préserver, par-dessus toute chose, la primauté de l'homme... » ^[487]

Dans l'angélus du 27 janvier 1974, Paul VI parlait positivement du « culte de l'homme pour l'homme. » ^[488]

Paul VI, *Audience* ; 15 fév. 1974 : « ... comme l'a justement rappelé Votre Excellence — que l'objectif final est l'homme... » ^[489]

Paul VI, *Angélus* ; 29 déc. 1968 : « Le mystère Chrétien qui repose sur l'homme... » ^[490]

Paul VI, *Discours* ; 28 avril 1969 : « En définitive, il n'est de vraie richesse que de l'homme... » ^[491]

Paul VI, *Angélus* ; 20 juil. 1969 : « Nous ferions bien de méditer sur l'homme... » ^[492]

Paul VI, *Audience* ; 28 juil. 1971 : « La dignité de l'homme! Nous ne serons jamais en mesure de l'apprécier et de l'honorer en suffisance. » ^[493]

Paul VI, *Audience* ; 4 sep. 1968 : « ... les questions religieuses qui intéressent le plus tant les catholiques que ceux qui sont en dehors de l'Église, **tout cela, par voies diverses, converge vers une question centrale qui domine la conscience de la pensée contemporaine et de la conception de l'homme.** "Croyants et incroyants sont généralement d'accord sur ce point : tout sur terre doit être ordonné à l'homme comme à son centre et à son sommet." » ^[494]

Paul VI, *Angélus* ; 13 juil. 1975 : « ... la science la plus précieuse de toutes, la science de la connaissance de soi, songeant, rêvant presque, sur sa conscience propre... Vive la fête libre d'autres engagements, mais occupée à explorer les secrets de sa vie propre. » ^[495]

Songez à ce stupéfiant message. Il ne dit pas que la théologie, l'étude de Dieu, est la science la plus précieuse ; il dit que c'est la science de se connaître soi-même et de rêver à sa conscience propre. Il dit aussi « vive la fête libre d'autres engagements » (libre de ne pas aller à la Messe ?), une fête occupée à explorer les secrets de sa vie propre. En d'autres termes, il veut une fête de l'homme, sans aucun autre engagement. C'est clairement le culte de l'homme.

Paul VI, *Angélus* ; 26 sep. 1976 : « Nous sommes en extase d'admiration du visage humain... » ^[496]

Paul VI, *Discours* ; 16 oct. 1976 : « ... si l'Évangile est pour l'homme, nous chrétiens sommes totalement pour l'Évangile. » ^[497]

Notez qu'il dit seulement que nous sommes pour l'Évangile et que l'Évangile est pour l'homme.

Paul VI, *Discours* ; 4 déc. 1976 : « ... au dessus de tout conditionnement idéologique, la grandeur et la dignité de la personne humaine doit émerger comme la seule valeur à promouvoir et à défendre. » ^[498]

Paul VI, *Ubi et Orbi*, 25 déc. 1976 : « Nous Honorons l'humanité déchue et pécheresse... » ^[499]

Paul VI, *Discours* ; 10 juin 1969 : « Car il n'est en définitive de vraie richesse que de l'homme. » ^[500]

PAUL VI SUR NOËL

Paul VI, *Audience* ; 17 déc. 1969 : « ... le Noël de la Vie. De notre vie. La naissance virginale du Christ... » ^[501]

Noël est la naissance de Jésus-Christ. Ce n'est pas la naissance de notre vie parce que nous ne sommes pas Jésus-Christ. Mais c'est ce que prêchait Paul VI.

Paul VI, *Angélus* ; 21 déc. 1974 : « Un joyeux Noël à vous... Ceci est la fête de la vie humaine... » ^[502]

Paul VI, *Message de Noël* ; 25 déc. 1976 : « Frères, honorons dans la naissance du Christ la vie naissante de l'homme! » ^[503]

Le terme « naissante » signifie ici « moment où commence quelque chose. » ^[504] Donc Paul VI dit que dans la naissance du Christ on trouve les étapes initiales de la vie de l'homme. Cela implique encore une fois que l'homme est Christ.

Paul VI, *Angélus* ; 19 déc. 1976 : « Noël est une fête de l'humanité... dédiée par un heureux effet, à honorer l'existence humaine. » ^[505]

Ceci veut clairement dire que l'homme est Dieu Lui-même fait homme, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Paul VI, *Discours* ; 12 sep. 1970 : « ... la seule parole qui explique l'homme, c'est Dieu Lui-même devenu Parole (Héb. 1, 1), le Verbe fait chair (Io. 1, 14). » ^[506]

Pape St. Pie X, *E supremi apostolatus*, 4 oct. 1903 : « ... **le caractère propre de l'Antéchrist, l'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur...** » ^[507]

Paul VI était un hérétique manifeste, un antipape non-catholique.

AUTRES CHANGEMENTS FAITS PAR PAUL VI



FIGURE 14.3 – Paul VI se séparant de la Tiare papale

Le 13 novembre 1964, Paul VI se sépara de la triple couronne, la tiare papale. Paul VI fit en sorte que la tiare soit vendue aux enchères au World's Fair de New York. ^[508] **La tiare papale est un signe de l'autorité d'un pape véritable** — les trois couronnes représentant l'autorité dogmatique, liturgique et disciplinaire d'un pape.

En la vendant, Paul VI se débarrassait symboliquement de l'autorité papale (bien qu'il n'eût eu en réalité aucune autorité puisqu'étant un antipape). Mais **c'était un acte symbolique indiquant l'infiltré satanique qu'il était, dont la mission toute entière était de tenter de détruire l'Église catholique.** (Notez aussi la présence du « cardinal » Ottaviani, considéré à tort par beaucoup comme ayant été un vrai conservateur, se tenant à côté de l'antipape Paul VI tandis qu'il se débarrasse de la Tiare).

Paul VI a également été aperçu à plusieurs reprises portant le pectoral de l'ephod, aussi appelé le rational du jugement du grand-prêtre juif.

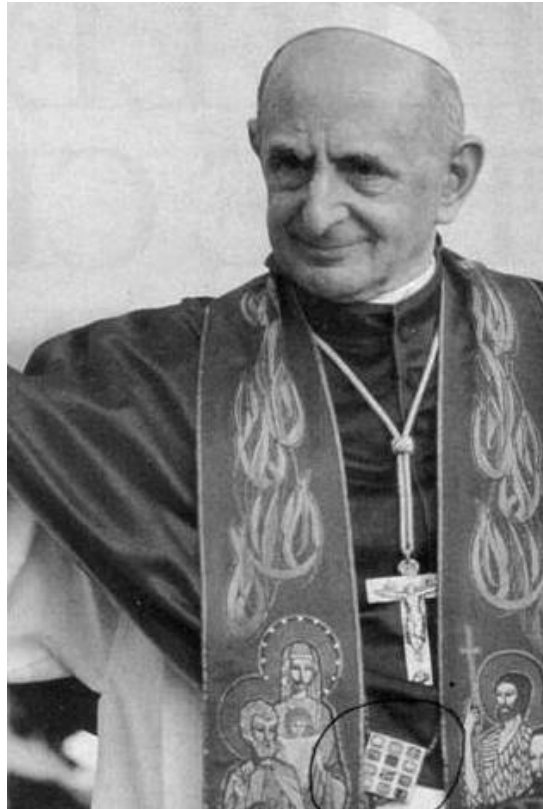


FIGURE 14.4 – Paul VI portant le pectoral de l'ephod, un vêtement utilisé par les franc-maçons et les grand-prêtres juifs

Prêtez attention aux douze pierres représentant les douze tribus d'Israël.

Non seulement c'est le pectoral du grand-prêtre juif, mais selon *Encyclopedia of Freemasonry*, de Mackey, « l'ephod est aussi porté dans les chapitres (maçonniques) américains de l'Arche Royale, par le grand-prêtre, comme partie officielle de ses ornements officiels. »

L'ephod est le vêtement que portait Caïphe, le grand-prêtre de la religion juive qui avait ordonné que Notre-Seigneur Jésus-Christ soit mis à mort par crucifixion.

L'antipape Paul VI a porté de nombreuses fois le pectoral de l'ephod, ou rational du jugement du grand-prêtre. Dieu permet que de telles choses apparaissent au grand jour, pour montrer aux gens que ces hommes sont des infiltrés et des ennemis de l'Église catholique.

En plus de toutes les hérésies que nous avons traitées dans les discours de Paul VI, c'est celui qui mit en œuvre autoritairement le faux concile Vatican II, changea la Messe catholique en une cérémonie protestante, et changea le rite de chaque sacrement. Il a changé la matière ou la forme de l'Eucharistie, de l'Extrême-onction, des Saints Ordres, et de la Confirmation. Paul VI désirait mettre à mort le Christ dans la Messe (en la supprimant et en la remplaçant par une contrefaçon), et désirait tuer Son Église catholique en tentant de changer complètement l'Église.

En l'espace de deux ans après la clôture de Vatican II, Paul VI supprima l'index des livres interdits, une décision qu'un commentateur a décrit à juste titre comme étant « incompréhensible. »

Paul VI abolit ensuite le serment antimoderniste, à une époque où le modernisme fleurissait comme jamais auparavant. Qui plus est, le 21 novembre 1970 ^[509], Paul VI a interdit à tous les cardinaux de plus de 80

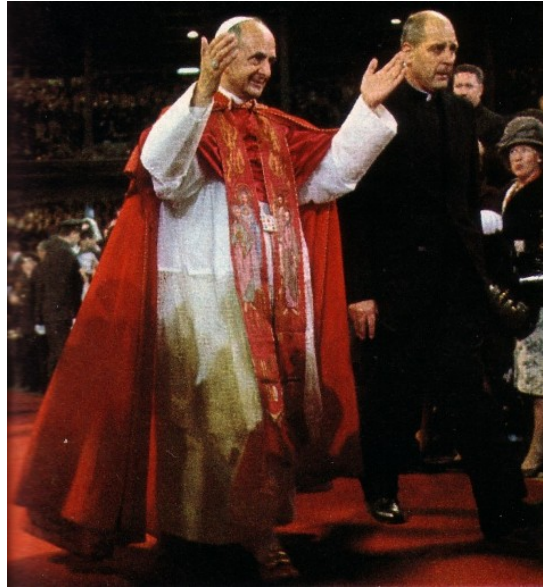


FIGURE 14.5 – Une autre photo de Paul VI portant le pectoral de l'éphod

ans de participer aux élections papales. Paul VI démantela la cour pontificale, dissout la Garde noble et les gardes palatins. ^[510] Paul VI abolit le rite de la tonsure, l'ensemble des quatre ordres mineurs, et le rang du sous-diaconat. ^[511]

« **Paul VI rendit aux musulmans l'Étendard de Lépante.** L'histoire de cette bannière est vénérable. Elle fut prise à un amiral turc durant une grande bataille navale en 1571. Tandis que le pape saint Pie V jeûnait et priait le Rosaire, une flotte chrétienne en infériorité numérique défit une marine musulmane beaucoup plus grande en nombre, sauvant ainsi la chrétienté des infidèles. En l'honneur de cette victoire miraculeuse, Pie V avait institué la fête de Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour commémorer son intercession. **En un seul acte incroyable, Paul VI a non seulement renoncé à une remarquable victoire chrétienne, mais aussi aux prières et aux sacrifices d'un grand et saint pape.** » ^[512]

Sous Paul VI, le Saint-Office fut réformé : sa fonction principale est désormais la recherche, non pas défendre la foi catholique. ^[513] D'après ceux qui ont vu des vidéos de la visite de Paul VI à Fatima, celui-ci ne pria pas un seul *Je vous salue Marie*. ^[514]

En 1969, Paul VI retira quarante saints du calendrier liturgique officiel. ^[515]

Paul VI supprima les exorcismes solennels du rite baptismal. À la place des exorcismes solennels, il substitua une prière optionnelle ne faisant qu'une référence passagère au fait de combattre le Diable. ^[516]

Paul VI donna son accord à plus de 32 000 requêtes de prêtres ayant demandé d'être libérés de leur vœu pour retourner au statut de laïc — le plus grand exode sacerdotal depuis la révolution protestante. ^[517]

L'influence désastreuse de Paul VI fut visible immédiatement. Par exemple, pas un seul candidat en Hollande ne postula pour l'admission à la prêtrise en 1970, et en moins de 12 mois tous les séminaires de ce pays étaient fermés. ^[518] La destruction spirituelle était partout ; des millions de personnes quittèrent l'Église ; des millions d'autres cessèrent de pratiquer leur foi et de confesser leurs péchés.

Et tandis que Paul VI était la cause de ce désastre implacable et de cette destruction spirituelle, il détourna par calcul l'attention sur lui, tel le malin serpent qu'il était. Dans ce qui est peut-être sa citation la plus célèbre, il fit remarquer que la fumée de Satan avait fait son entrée dans le Temple de Dieu.

Paul VI, *Homélie* ; 29 juin 1972 : « ... **par quelque fissure, la fumée de Satan est entrée dans le temple de Dieu...** » ^[519]

Quand Paul VI fit cette déclaration, tout le monde regardaient les cardinaux, les évêques et les prêtres pour découvrir qui pouvait bien être cette fumée de Satan. Ils les regardaient tous sauf celui qui avait fait cette

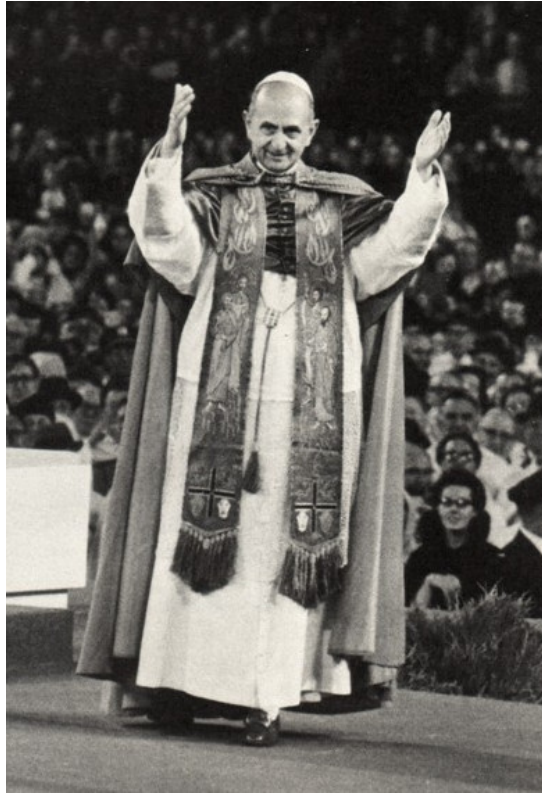


FIGURE 14.6 – Une autre photo de Paul VI portant le pectoral de l'ephod

déclaration. Mais Paul VI était en réalité la fumée de Satan, et il avait fait cette déclaration pour détourner les gens de sa personne ; et il a réussi en cela. Ce qui est peut-être le plus effrayant, c'est que la célèbre déclaration de Paul VI est au fond une référence directe à Apocalypse 9 :1-3.

Apo. 9 :1-3 - « ... et la clef du puits de l'abîme lui fut donnée. Et elle ouvrit le puits de l'abîme, et la fumée du puits monta comme la fumée d'une grande fournaise. »

Dans Apocalypse 9, nous voyons une référence directe à la fumée de Satan, et à quelqu'un qui reçoit la clé pour la déchaîner. L'antipape Paul VI n'avait pas les clés de saint Pierre, il avait reçu la clé du puits de l'abîme. C'est celui qui a introduit la fumée de Satan d'une grande fournaise ; comme il le dit, par quelque fissure.

Jean Guitton, un ami intime de Paul VI, relata ce que Paul VI avait dit à la dernière session de Vatican II : « C'était la dernière session de Vatican II, écrit Guitton, la plus essentielle, celle où Paul VI devait conférer à l'humanité toute entière les enseignements du Concile. Ce jour-là, voici ce qu'il m'annonça en ces termes, «**je suis sur le point de faire sonner les trompettes de l'Apocalypse.**» » ^[520]

Paul VI, *Discours*, au Séminaire Lombard ; 7 déc. 1968 : « L'Église traverse, aujourd'hui, un moment d'inquiétude, d'autocritique, **on pourrait dire d'auto-démolition... L'Église se blesse...** » ^[521]

Paul VI se moque là encore du peuple. Il dit que l'Église est en « auto-démolition » et qu'elle se « blesse. » Il se réfère encore à lui-même, car c'est lui qui essaya de la détruire et de la blesser à chaque tournant !

PAUL VI SUR LA « MAGIE »

L'*Oxford Illustrated Dictionary* définit ainsi la magie : « Le prétendu art d'influencer des événements par le contrôle occulte de la nature ou d'esprits, sorcellerie... » ^[522]

Il est interdit aux catholiques de pratiquer la magie. Mais Paul VI parlait fréquemment de magie.

Paul VI, *Homélie* ; 12 nov. 1972 : « D'où vient cette **magie intérieur** qui bannit la peur... » ^[523]

Paul VI, *Audience* ; 30 déc. 1970 : « ... magie invisible mais irrésistible du flot de l'opinion publique... » ^[524]

Paul VI, *Message* ; 1er jan. 1975 : « Réconciliation! ... Ne se pourrait-il pas que **ce mot magique** trouve une place dans le dictionnaire de nos espérances... » ^[525]

Paul VI, *Homélie* ; 11 mai 1975 : « Vous, les artistes du théâtre et du cinéma... qui possédez **l'art magique** d'offrir avec parole et avec musique... la véritable scène vivante de l'événement... » ^[526]

Paul VI, *Discours* ; 18 mai 1969 : « Tout est transformé sous l'influence magique de la science... » ^[527]

Paul VI, *Message*, aux brésiliens ; fév. 1972 : « service : **un mot magique** qui se galvanise dans l'action... » ^[528]

Paul VI, *Discours* ; 23 juin 1973 : « ... la racine religieuse semble avoir tant perdu de sa **vertu magique** d'inspiration ? » ^[529]

Pourquoi Paul VI parlait-il tant de magie? Selon nous, c'est précisément parce qu'il savait que la magie noire lui avait permis à lui, un infiltré satanique, de tromper le monde en se faisant passer pour pape, pour qu'il puisse ensuite détruire la Messe et presque l'Église catholique toute entière. Il savait que c'était la magie noire qui lui avait permis de changer le rite de presque chaque sacrement et de refilet au monde sa nouvelle religion Vatican II.

PAUL VI A ADMIS QUE SON ÉGLISE EST LA PROSTITUÉE DE BABYLONE

Dans les chapitres 17 et 18 de l'Apocalypse, il est prédit qu'une prostituée s'élèvera dans les derniers jours de la cité aux sept collines. Cette prostituée est clairement l'opposé de l'épouse immaculée du Christ, l'Église catholique. En d'autres termes, la prostituée de Babylone sera une fausse église de Rome qui apparaîtra dans les derniers jours. Vers la fin de ce livre, nous apporterons la preuve que la Prostituée de Babylone est la secte Vatican II, une fausse épouse qui s'élève de Rome dans les derniers jours pour tromper les fidèles catholiques.

Dans son apparition à La Salette, le 19 septembre 1846 en France, la Sainte Mère prédit : « **Rome perdra la Foi et deviendra le siège de l'Antéchrist... l'Église sera éclipée.** »

Dans la citation suivante, l'antipape Paul VI admet essentiellement que sa nouvelle Église est cette fausse Église, en admettant que son « Église » s'est débarrassée de son opposition au monde, ce qui caractérise la véritable Église.

Paul VI, *Audience* ; 1^{er} oct. 1969 : « ... Mais d'autre part, dans beaucoup de secteurs, elle [**l'Église**] cherche à s'assimiler aux formes et aux coutumes du monde laïc ; elle se dépouille de son vêtement distinctif et sacré, elle veut se sentir humaine et terrestre et tend à se laisser absorber par la mentalité du milieu social et temporel, elle est quasiment prise par le respect humain d'être en quelque sorte distincte et obligée à un style de pensée et de vie différent de celui du monde, et **en subit les mutations et les dégradations avec un zèle conformiste et presque d'avant-garde...** » ^[530]

Paul VI admet ici que l'Église post-Vatican II est une fausse Église, qui s'est adaptée au monde et a assimilé avec zèle les manières du monde. C'est un aveu surprenant de la part de Paul VI. Il admet sous plusieurs termes que l'Église post-Vatican II est la Prostituée de Babylone.

Quand on combine le fait que Paul VI portait fréquemment l'ephod juive, avec toutes ses autres tentatives systématiques de détruire toute la tradition catholique, les preuves qu'il était un infiltré satanique sont solides.

En réalité, les ancêtres de Paul VI étaient d'origine juive. Son vrai nom était Giovanni Montini. La famille Montini est listée dans le *Golden Book of Noble Italian Heritage* (1962-1964, p. 994) : « Une branche de la... famille noble de Brescia... d'où provient leur blason noble et qui confesse pour tronc solide et fondateur un Barthélémy (Bartolino) de Benedictis, lequel disait que **Montini était d'origine hébraïque.** » ^[531]



FIGURE 14.7 – Une autre photo de Paul VI portant le pectoral de l'ephod

Nous avons prouvé que Paul VI était un apostat complet, qui croyait entre autres choses que les fausses religions sont vraies, que l'hérésie et le schisme ne sont pas des problèmes, et que les schismatiques ne devraient pas être convertis.

Si vous acceptez Vatican II ou la Nouvelle Messe, ou les nouveaux rites sacramentels — en bref, si vous acceptez la religion Vatican II — vous suivez donc la religion de cet homme, Paul VI, un infiltré satanique ouvertement hérétique, dont la mission tout entière visait à renverser et détruire autant que possible la foi catholique.

Les catholiques ne doivent rien avoir affaire avec la Nouvelle messe de Paul VI (le Novus Ordo) et doivent complètement rejeter Vatican II et les nouveaux rites sacramentels. Les catholiques doivent complètement rejeter l'antipape Paul VI comme l'antipape non-catholique qu'il était. Les catholiques doivent rejeter et ne soutenir aucun groupe acceptant cet apostat comme pape valide, ou acceptant la Nouvelle Messe, Vatican II, ou les rites sacramentels de Paul VI.

La signature de l'antipape Paul VI comportant trois 6

Si vous la retournez à l'envers, vous obtenez de façon très nette trois 6. La prise de vue en bas de la photo est un agrandissement du nom retourné. Les trois 6 sont nets. Autant que nous le sachions, la signature de Paul VI apparaissait toujours ainsi.

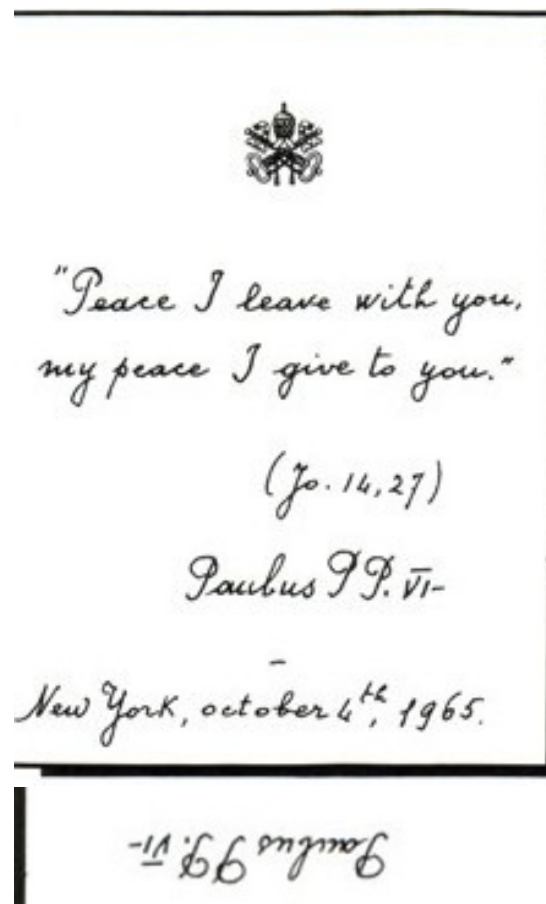


FIGURE 14.8 – Voici une photo de la signature de Paul VI

Les scandales et hérésies de Jean-Paul I^{er}

Sommaire

15.1	Luciani sur une nouvelle organisation internationale	167
15.2	Luciani sur les chrétiens	167

« Il pouvait accepter les divorcés, et le faisait. **Il en acceptait aussi facilement d'autres qui vivaient dans ce que l'Église appelle "le péché."** » ^[532] (P. Mario Senigaglia, secrétaire de Jean-Paul 1er quand celui-ci était « patriarche » de Venise)

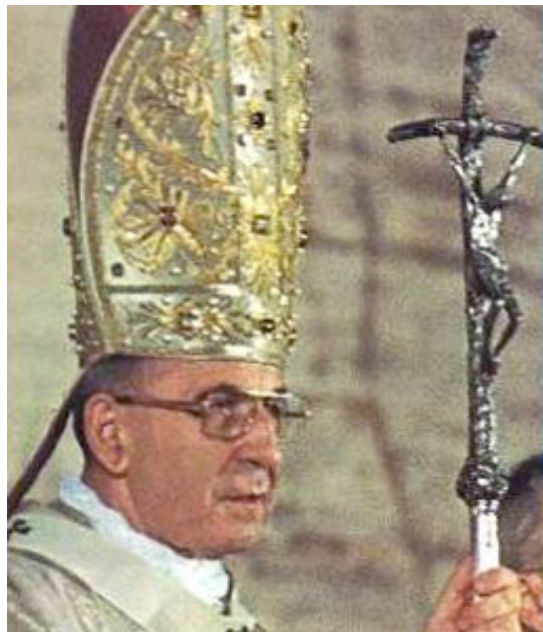


FIGURE 15.1 – Jean-Paul 1er (Albino Luciani), l'homme qui, en 1978, prétendit pendant 33 jours être pape, entre Paul VI et Jean Paul II.

Albino Luciani (Jean-Paul I^{er}) était le fils d'un socialiste militant. ^[533] Jean XXIII avait personnellement consacré Luciani comme « évêque » le 27 décembre 1958. ^[534] Luciani fut nommé « cardinal » par Paul VI. ^[535]

Luciani s'était lié d'amitié avec de nombreux non-catholiques. Philip Potter, secrétaire du Conseil mondiale des Églises, avait logé chez lui. Parmi ses autres invités figuraient des juifs, des anglicans et des « chrétiens » pentecôtistes. Il avait échangé des livres et des lettres très amicales avec Hans Küng. ^[536]

Luciani (Jean-Paul I^{er}) avait cité Hans Küng à plusieurs reprises dans ses sermons pour l'appuyer ^[537] (pour ceux qui ne le savent pas, Hans Küng nie la divinité du Christ). Luciani « savait qu'un certain nombre de laïcs catholiques qu'il connaissait appartenaient à diverses loges [maçonniques] — de la même façon qu'il avait des amis communistes. » ^[538]

Luciani fit une étude approfondie de la « famille responsable » et consulta de nombreux médecins et théologiens. Comme Jean XXIII et Paul VI, Luciani avait étudié la possibilité de la « pilule » utilisée en tant que méthode « naturelle » pour réguler les naissances. ^[539] Ceux qui avaient succombé à la tentation en recourant à la contraception artificielle, pour ensuite se rendre en confession, trouvèrent Luciani « très compatissant. » ^[540]

En avril 1968, Albino Luciani avait écrit et soumis un rapport à Paul VI recommandant que l'Église catholique approuve l'utilisation de la pilule anovulatoire mise au point par le professeur Pincus. Luciani recommanda que cette pilule devienne la pilule catholique du contrôle des naissances. ^[541] L'agence de presse United Press International (UPI) découvrit que Luciani avait été partisan d'une décision du Vatican en faveur du contrôle artificiel des naissances. Les journaux italiens présentaient aussi des articles sur le document de Luciani envoyée à Paul VI par le « cardinal » Urbani de Venise dans lequel il recommandait fermement l'autorisation de la pilule contraceptive. ^[542]

Plus tard, pendant son « pontificat » — lorsqu'il était « Jean-Paul I^{er} » — Luciani fit référence et cita bon nombre de décisions et d'encycliques provenant de Paul VI. On y remarque l'absence de toute allusion à *Humanae Vitae* de la part de Jean-Paul I^{er}. ^[543]

Le 13 avril 1968, Luciani parla aux gens de la ville de Vittorio Veneto des problèmes que provoquait la question

du contrôle des naissances. ^[544] Luciani fit les observations suivantes :

« Étant donné la confusion causée par la presse, il est plus facile aujourd’hui de trouver des personnes mariés qui ne croient pas être en état de péché. Si cela devait arriver il serait opportun, dans **les conditions habituelles, de ne pas les troubler...**

Prions pour que le Seigneur aide le pape à résoudre cette question [de savoir si les catholiques devraient être en mesure d’utiliser le contrôle artificiel des naissances]. Il n’y a peut-être jamais eu de question aussi difficile pour l’Église : à la fois pour les difficultés intrinsèques et pour les nombreuses implications qui affectent d’autres problèmes, ainsi que pour la très grande sensibilité avec laquelle une grande masse de gens vit ce problème. » ^[545]

Quand Albino Luciani devint le « patriarche » de Venise, son secrétaire personnel était le Père Mario Senigaglia. Senigaglia discuta avec Luciani (avec qui il avait développé une relation quasi père-fils) de différents cas moraux impliquant des paroissiens. Luciani approuvait toujours l’optique libérale qu’adoptait Senigaglia. Ce dernier m’a confié : « C’était un homme très compréhensif. Combien de fois l’ai-je entendu dire à des couples : “Nous avons fait du sexe le seul péché alors qu’en fait il est lié à la fragilité et à la faiblesse humaines, ce qui en fait peut-être le moindre des péchés.” » ^[546]

Senigaglia confirma que l’opinion personnelle de Luciani sur le divorce aurait étonné ses censeurs : « Il pouvait accepter les divorcés, et le faisait. **Il en acceptait aussi facilement d’autres qui vivaient dans ce que l’Église appelle “le péché”.** » ^[547]

Il fut aussi un promoteur du faux œcuménisme. « **Pendant les neuf années qu’il y passa [en tant que “patriarche de Venise”], il reçut cinq conférences œcuméniques, dont la réunion de la Commission Internationale anglicane-catholique romaine** qui rédigea en 1976 une déclaration commune sur l’autorité... » ^[548]

Luciani sur une nouvelle organisation internationale

Luciani : « Un désarmement progressif, contrôlé et universel est possible uniquement si une organisation internationale disposant de pouvoirs plus réels et de possibilités de sanctions plus efficaces que les Nations Unies actuelles venait à naître... » ^[549]

Luciani sur les chrétiens

Citant Gandhi, Luciani avait dit :

« J’admire le Christ mais pas les chrétiens. » ^[550]

Dans un sermon pascal en 1976, Luciani fit la déclaration suivante :

« Ainsi la morale chrétienne adopta-t-elle la théorie de la guerre juste ; ainsi l’Église permit-elle la légalisation de la prostitution (même dans les États pontificaux), alors qu’elle restait manifestement interdite au plan moral. » ^[551]

C’est un blasphème d’affirmer que l’Église catholique permettrait la légalisation de la prostitution.

Alors patriarche de Venise, le 24 décembre 1977, Albino Luciani fit la déclaration suivante au sujet de la Révolution française :

« ... les intentions de ceux qui avaient enflammé l’insurrection et la révolution au départ avaient été très bonnes, et le slogan proclamé était “Liberté, Égalité, Fraternité.” » ^[552]

Peu avant le conclave de 1978, on demanda à Luciani son opinion sur le premier bébé éprouvette, Louise Brown. Parlant du bébé-épreuve et de ses parents, Luciani avait dit : « Suivant l’exemple de Dieu qui désire et aime la vie humaine, j’envoie aussi mes meilleurs vœux au bébé. Quant aux parents, je n’ai pas le droit de les condamner ; subjectivement, s’ils ont agi avec de bonnes intentions et de bonne foi, **il se peut qu’ils aient même un plus grand mérite devant Dieu pour ce qu’ils ont décidé et demandé aux médecins de faire.** » ^[553]

Luciani, plus que tout autre « cardinal, » avait mis en pratique l'esprit du concile Vatican II inauguré par Jean XXIII [554]. Jean-Paul I^{er} renonça à la tiare papale et remplaça la cérémonie du couronnement par une simple célébration. [555] La tiare qui fut vendue par Paul VI était dorénavant remplacée par le pallium, étole de laine blanche enroulée autour des épaules. [556]

Jean-Paul I^{er} avait dit la chose suivante dans son premier discours annonçant le programme de son « pontificat » :

1. « L'écho que sa vie suscite chaque jour est le témoignage que, malgré tout, elle est vivante dans le cœur des hommes, également de ceux qui ne partagent pas sa vérité et n'acceptent pas son message. » [557]
2. « ... **Comme l'a dit le Concile Vatican II, selon les enseignements duquel nous voulons orienter tout Notre ministère...** » [558]
3. « Nous voulons donc poursuivre en continuant l'héritage du Concile Vatican II, dont les normes pleines de sagesse doivent encore être conduites à pleine application... » [559]
4. « ... Nous poursuivrons la révision des deux Codes de droit canonique, tant de la tradition orientale que latine... » [560]
5. « **Nous voulons continuer l'effort œcuménique**, que nous considérons être l'extrême recommandation de nos Prédécesseurs immédiats... » [561]

Au cours de l'Inauguration de Jean-Paul I^{er}, il dit : « Nous saluons aussi avec révérence et affection tous les gens dans le monde. Nous les considérons et les aimons comme nos frères et sœurs, puisqu'ils sont des enfants du même Père céleste et des frères et sœurs dans le Christ Jésus. » [562]

S'adressant à un ami à propos du patriarche schismatique de Moscou, Nicodème, Jean-Paul I^{er} l'appela « un vrai saint. » [563]

Dans une lettre au nouveau patriarche schismatique de Moscou sur la mort du patriarche schismatique de Moscou récemment décédé, Jean-Paul I^{er} avait dit :

« ... Nous exprimons à Votre Sainteté et au Saint Synode de l'Église orthodoxe russe nos sentiments de vive douleur. Nous vous assurons de notre prière pour le repos de l'âme **de ce serviteur dévoué à son Église** et bâtisseur de l'approfondissement des relations entre nos Églises. **Que Dieu l'accueille dans sa joie et sa paix** » [564]

Jean-Paul I^{er} appelle le défunt schismatique russe, qui rejetait l'infaillibilité pontificale et les treize derniers conciles dogmatiques (en plus d'autres enseignements catholiques), « serviteur dévoué à son Église. »

Jean-Paul I^{er} « croyait à un partage plus grand du pouvoir avec les évêques du monde entier et projetait de décentraliser les structures du Vatican. » [565]

Jean-Paul I^{er} avait dit, « ... l'Église ne doit pas avoir de pouvoir ni posséder de richesses... **Comme il eût été beau que le pape renonçât spontanément à son pouvoir temporel!** » [566] Jean Paul I^{er} avait dit au corps diplomatique que le Vatican renonçait à toute revendication du pouvoir temporel. [567]

Pape Pie IX, *Nullis certe verbis* ; 19 jan. 1860 : « ... en d'aimables lettres envoyées à Nous et par lettres pastorales d'autres écrits religieux et érudits, vous dénoncez avec véhémence les attaques sacrilèges faites au pouvoir civil de l'Église romaine. En défendant cette domination constante, vous avez proclamé et enseigné que **Dieu a donné le pouvoir civil au Pontife romain**, pour qu'il puisse, sans jamais être soumis à aucun pouvoir, exercer en toute liberté et sans aucune entrave la tâche suprême du ministère apostolique qui lui fut divinement conféré par le Christ Notre-Seigneur. » [568]

Jean-Paul I^{er} parlait souvent de Paul VI avec admiration et affection : « C'était un grand pape et qui souffrait beaucoup. Il n'était pas compris... » [569]

Jean-Paul I^{er} parlait aussi de Dieu en tant que « mère. »

Jean-Paul I^{er}, Angélus ; 10 sep. 1978 : « Il [Dieu] est papa ; **plus encore Il est mère.** » [570]

Dans son *audience* du 13 septembre 1978, Jean-Paul I^{er} parlait des vérités immuables, en disant :

« Les vérités restent telles quelles ; nous devons marcher sur la voie de ces vérités, les comprenant toujours mieux, nous mettant à jour, les proposant **sous une forme adaptée aux temps nouveaux**. Le Pape Paul avait lui aussi, la même pensée. » ^[571]

En septembre 1978, on entendit Luciani, dans les appartements pontificaux, parler à son secrétaire d'État, le « cardinal » Villot : « “Je serai heureux de m’entretenir de ce problème avec la délégation des États-Unis. Dans mon esprit nous ne pouvons pas laisser la situation là où elle en est.” Le “problème” était la population mondiale, la “situation” *Humanae Vitae*. » ^[572]

Au sommet de sa liste des réformes et changements prioritaires on trouvait la nécessité de modifier radicalement les relations du Vatican avec le capitalisme et le désir de soulager les souffrances très réelles dont il avait été personnellement témoin et qui s'enracinaient directement dans *Humanae Vitae*. ^[573] [Nous voulons clarifier le fait que nous ne suggérons pas qu'*Humanae Vitae* était un bon document. Pas du tout. Comme nous le disons dans ce livre, *Humanae Vitae* enseignait que les couples peuvent utiliser le contrôle « naturel » des naissances et n'avoir aucun enfant. Le point est qu'*Humanae Vitae* dénonçait bien la contraception artificielle, et Jean-Paul I^{er} y était très opposé pour cette raison.]

En mai 1978, Luciani avait été invité à assister et à prendre la parole à un congrès international, qui eut lieu à Milan les 21 et 22 juin. Le but principal du congrès était la célébration du 10^e anniversaire de l'encyclique *Humanae Vitae*. Luciani avait fait savoir qu'il ne prendrait pas la parole au congrès et qu'en outre il ne s'y rendrait pas. ^[574]

Le 19 septembre 1978, Jean-Paul I^{er} eut une réunion avec son secrétaire d'État, le « Cardinal » Villot. Jean-Paul I^{er} déclara :

« Éminence, nous venons de discuter du contrôle des naissances pendant près de trois quarts d'heure. Si les informations dont je dispose, si les diverses statistiques sont exactes, pendant tout le temps qu'a duré notre conversation, eh bien, plus d'un millier d'enfants de moins de cinq ans sont morts de malnutrition. Pendant les trois quart d'heures suivants, pendant que vous et moi attendrons avec plaisir et certitude notre prochain repas, un autre millier mourra de malnutrition. Demain à la même heure, ce sont trente mille enfants, qui sont encore en vie aujourd'hui, qui mourront — de malnutrition. Dieu n'y pourvoit pas toujours. » ^[575]

Le Vatican a prétendu que Jean-Paul I^{er} est mort d'une crise cardiaque massive le 28 septembre 1978 aux alentours de 23h. ^[576]

Nous avons prouvé que Jean-Paul I^{er} était un hérétique manifeste qui, entre autres choses, approuvait totalement l'indifférentisme religieux et le faux œcuménisme du second concile du Vatican. Puisqu'il était hérétique, il ne pouvait pas avoir été un pape valablement élu. C'était un antipape non-catholique.

Les hérésies de Jean-Paul II (1978-2005) le plus grand voyageur et peut-être le plus grand hérétique de l'histoire

Sommaire

16.1	Jean-Paul II enseignait le salut universel, à savoir que tous les hommes seront sauvés	172
16.2	Jean-Paul II enseignait que le Saint-Esprit est responsable des religions non-chrétiennes . . .	174
16.3	Jean-Paul II enseignait et pratiquait l'indifférentisme religieux total	175
16.4	L'Apostasie de Jean-Paul II à Assise	180
16.5	Jean-Paul II a prié avec des animistes africains	183
16.6	La rencontre « panchrétienne » : La réunion de prière apostate de Jean-Paul II en 1999.	185
16.7	2002 : la rencontre de prière de Jean-Paul II avec des fausses religions, Assise II : une autre rencontre de prière apostate	186
16.8	L'apostasie de Jean-Paul II avec les musulmans	189
16.9	L'apostasie de Jean-Paul II avec les juifs	192
16.10	Les incroyables hérésies de Jean-Paul II concernant les non-catholiques baptisés (c.-à-d., les hérétiques et schismatiques)	201
16.11	L'hérésie de Jean-Paul II avec les schismatiques	201
16.12	L'hérésie de Jean Paul II avec la secte anglicane	210
16.13	L'hérésie de Jean Paul II avec la secte protestante	213
16.14	Jean-Paul II enseignait que les non-catholiques peuvent recevoir la Communion, qu'elles sont des moyens de salut et qu'elles ont des saints et des martyrs	215
16.15	Jean-Paul II approuvait la pratique des filles de chœur	218
16.16	Jean-Paul II récompensé par les franc-maçons	219
16.17	Jean-Paul II s'était excusé auprès de la Chine Rouge	219
16.18	Jean-Paul II promouvait la théorie de l'Évolution et disait que le Ciel, l'Enfer et le Purgatoire ne sont pas des lieux réels.	219
16.19	Jean-Paul II a changé le Rosaire	221
16.20	Jean-Paul II enseignait que l'homme est le Christ	221
16.21	Conclusion à propos de Jean-Paul II	223

Le maestro juif Gilbert Levine, parlant de Jean-Paul II au célèbre journaliste Larry King, de la chaîne américaine d'information en continu, CNN :

- « King : **Le pape a félicité les bar-mitsvas de vos enfants?**
- Levine : **Il ne nous a pas seulement félicités, il nous a envoyé une menorah.**
- King : **Il vous a envoyé une menorah ?**
- Levine : **Il nous l'a donnée, en fait, il ne l'a pas envoyée. Il nous a donné une menorah. Je pense qu'elle date du 16^e siècle à Prague. C'est la plus belle des menorahs. Il a envoyé une lettre à l'occasion des bar-mitsvas de chacun de mes fils. Il a aussi fait en sorte que le cardinal en charge des relations catholico-juives nous envoie une lettre qui avait été lue dans ma synagogue orthodoxe à l'occasion de la récente bar-mitsvah de mon fils, et le rabbin l'a lue comme si elle venait d'un rabbin. » ^[577]**



FIGURE 16.1 – Karol Wojtyła (Jean-Paul II) prétendit être le pape de 1978 à 2005.

Jean-Paul II enseignait le salut universel, à savoir que tous les hommes seront sauvés



FIGURE 16.2 – Jean-Paul II entouré de jeunes

Le seul problème quand on s'attaque aux hérésies de Jean-Paul II, c'est qu'on ne sait pas par où commencer tellement ses hérésies sont nombreuses et abominables. Un bon point de départ est son enseignement constant sur le salut universel. L'idée que tous les hommes sont sauvés est contraire aux paroles claires de l'Évangile et quantité de dogmes catholiques, spécialement les dogmes qu'en dehors de l'Église il n'y a pas de salut et que tous ceux qui meurent dans le péché originel ou le péché mortel ne peuvent pas être sauvés.

Pape Grégoire X, *Concile Lyon II* ; 1274, *ex cathedra* : « Pour les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel ou avec le seul péché originel, elles descendent immédiatement en enfer, où elles reçoivent cependant des peines inégales. » ^[578]

Cependant, Jean-Paul II soutenait et enseignait que dans l'Incarnation, le Fils de Dieu s'est uni à chaque homme dans une union incassable, rendant ainsi impossible, selon lui, que quiconque aille en Enfer. Jean-Paul II enseignait explicitement que cette union entre le Christ et chacun dure pour toujours.

Jean-Paul II, *Redemptor hominis* ; 4 mars 1979, n° 13 : « Il s'agit de chaque homme, parce que chacun a été inclus dans le mystère de la Rédemption, et Jésus-Christ s'est uni à chacun, **pour toujours**, à travers ce mystère. » ^[579]

Jean-Paul II, *Redemptoris missio* ; 7 déc. 1990, n°4 : « L'événement de la Rédemption est le fondement du salut de tous, "parce que chacun a été inclus dans le mystère de la Rédemption, et Jésus Christ s'est uni à chacun, **pour toujours**, à travers ce mystère." » ^[580]

Jean-Paul II, *Centesimus annus* ; 1^{er} mai 1991, n° 53 : « Il ne s'agit pas de l'homme "abstrait," mais réel, de l'homme "concret," "historique." Il s'agit de *chaque homme*, parce que chacun a été inclus dans le mystère de la Rédemption, et Jésus-Christ s'est uni à chacun, **pour toujours**, à travers ce mystère. » ^[581]

Remarquez le terme « pour toujours » dans chacune de ces trois citations. Oui, dans trois encycliques différentes, Jean-Paul II affirme carrément que chacun est uni pour toujours avec le Christ. Cela signifie que tous les

hommes sont sauvés. L'Enfer est l'éternelle séparation de Dieu, mais personne n'est séparé de Dieu selon Jean-Paul II. Chacun est uni pour toujours à Dieu. C'est le salut universel.

Il y a plusieurs autres citations qu'on pourrait présenter pour prouver que Jean-Paul II enseignait que tous les hommes sont sauvés. Par exemple, en 1985, Jean-Paul II expliqua comment le Sang rédempteur du Christ n'est pas seulement disponible pour tous (ce qui est vrai), mais comment il atteint et sauve tout le monde.

Jean-Paul II, *Homélie* ; 6 juin 1985 : « L'Eucharistie : le sacrement de l'alliance du Corps et du Sang du Christ – de l'alliance qui est éternelle. C'est l'alliance qui comprend tout le monde. **Ce Sang atteint tous et sauve tous.** » ^[582]

En contraste avec ceci, l'enseignement dogmatique de l'Église catholique affirme que le Sang du Christ n'atteint et ne sauve pas tout le monde.

Pape Paul III, *Concile de Trente*, Se. 6, *ex cathedra* : « Mais, bien que Lui [le Christ] soit mort pour tous, tous cependant ne reçoivent pas le bienfait de sa mort, mais ceux-là seulement auxquels le mérite de sa Passion est communiqué. » ^[583]

Seulement ceux qui sont libérés du péché originel par le Baptême, et unis à Lui par les sacrements et la vraie foi, reçoivent le bénéfice de la mort du Christ.

Jean-Paul II, *Homélie* ; 27 avril 1980 : « ... Il [Le Christ] nous rend à nouveau, en lui-même, les fils de son Père Éternel ; **Il obtient, une fois pour toute, le salut de l'homme : de chaque homme et de tous.** » ^[584]

Jean-Paul II ; *Discours* ; 27 déc. 1978 : « ... il est la Seconde Personne de la Très Sainte Trinité devenue homme ; c'est pour cela qu'en Jésus la nature humaine — et donc **toute l'humanité — est rachetée, sauvée, ennoblie au point de participer de la “vie divine,” par le moyen de la grâce.** » ^[585]

Ici, Jean-Paul II explique que l'humanité toute entière a été sauvée et participe de la vie divine. La phrase « participer de la vie divine » se réfère à l'état de justification ou l'état de grâce sanctifiante. En disant que toute l'humanité participe de la vie divine, Jean-Paul II dit que toute l'humanité est en état de grâce ! **Cela veut dire que personne n'est en péché mortel ou en péché originel.**



FIGURE 16.3 – Première visite de Jean-Paul II en Pologne, en tant qu'antipape (1979)

Avec une doctrine pareille, qui ne serait pas aimé du monde ? Les masses aimaient et réclamaient Jean-Paul II, parce que celui-ci acceptait la religion de tout un chacun et enseignait que chacun est uni au Christ, peu importe ce qu'untel croyait ou faisait. Cet indifférentisme religieux caractérisait son anti-pontificat.

Jean-Paul II enseignait que le Saint-Esprit est responsable des religions non-chrétiennes

En plus de son incroyable doctrine du salut universel et de la justification universelle, il y a plusieurs autres hérésies de Jean-Paul II que nous devons examiner. Son enseignement sur la Troisième Personne de la Sainte Trinité, le Saint-Esprit, est d'une importance particulière. Ce qu'enseignait Jean-Paul II sur le Saint-Esprit est si blasphématoire et hérétique que c'est sans doute sa pire hérésie.

Jean-Paul II, *Redemptor hominis* ; 4 mars 1979, n° 6 : « N'arrive-t-il pas parfois que **la fermeté de la croyance des membres des religions non chrétiennes — effet elle aussi de l'Esprit de vérité** opérant au-delà des frontières visibles du Corps mystique... » ^[586]

Jean-Paul II dit que la fermeté de la croyance des membres des religions non-chrétiennes procède du Saint-Esprit, l'Esprit de vérité. Puisqu'on sait de par la Sainte Écriture et l'enseignement catholique que Satan est l'auteur de toutes les religions non-chrétiennes, ce qui est énoncé ici par Jean-Paul II est que le Saint-Esprit, l'Esprit de vérité, est en réalité l'esprit de mensonges : Satan. C'est un incroyable mensonge contre Dieu.

L'Écriture et la Tradition nous enseignent que les religions non-chrétiennes appartiennent au Diable, et que les « dieux » que celles-ci adorent sont en réalité des démons.

Psa. 95 :5 – « Parce que tous les dieux des nations sont des démons... »

1 Cor. 10 :20 - « Mais ce qu'immolent les gentils, ils l'immolent aux démons et non à Dieu. Or je désire que vous n'ayez aucune société avec les démons... »

Puisque Jean-Paul II enseignait que la croyance en ces religions est le résultat de l'Esprit de vérité, voilà pourquoi il loua souvent, promut et pria même avec les membres et les chefs des religions non-chrétiennes.



FIGURE 16.4 – Jean-Paul II et des animistes africains (des sorciers); nous y reviendrons plus tard

Jean-Paul II, *Redemptoris missio* ; 7 déc. 1990, n° 29 : « **Les rapports de l'Église avec les autres religions sont inspirés par un double respect** : "Respect pour l'homme dans sa quête de réponses aux questions les plus profondes de sa vie, **et respect pour l'action de l'Esprit dans l'homme.**" » ^[587]

Jean-Paul II dit ici que le respect pour les religions non-chrétiennes est inspiré par le respect pour l'action de l'Esprit dans l'homme. Cela veut clairement dire que l'Esprit est responsable de ces religions non-chrétiennes, ce qui signifie là encore que l'Esprit-Saint doit être compris en tant qu'esprit de mensonge : Satan.

Jean-Paul II, *Redemptoris missio*, n°56 : « **Les autres religions constituent un défi positif pour l'Église d'aujourd'hui; en effet, elles l'incitent à découvrir et à reconnaître les signes de la présence du Christ et de l'action de l'Esprit...** » ^[588]

Jean-Paul II déclare que les autres religions nous incitent à découvrir la présence et l'action de l'Esprit. Cela veut dire que les religions non-chrétiennes sont une œuvre de l'Esprit — de l'Esprit-Saint — qui rend semblable ici encore à l'Esprit de vérité avec l'esprit de mensonge : Satan.

Jean-Paul II enseignait et pratiquait l'indifférentisme religieux total

Pape Pie IX, *Qui pluribus* ; 9 nov. 1846 : « **Tel est le but de cet épouvantable système d'indifférence pour toute religion, qui est absolument opposé aux lumières de la raison elle-même.** Dans cet affreux système, les apôtres de l'erreur suppriment toute distinction entre la vertu et le vice, la vérité et l'erreur, l'honnêteté et la turpitude, et prétendent que les hommes peuvent obtenir le salut éternel dans quelque religion que ce soit, **comme s'il pouvait jamais y avoir accord entre la justice et l'iniquité, entre la lumière et les ténèbres, entre le Christ et Bélial.** » ^[589]

L'indifférentisme religieux de Jean-Paul II était certainement la caractéristique la plus fréquente de ses volumes d'écrits et de discours. Il louait et estimait constamment les religions non-chrétiennes, reniant ainsi la Très Sainte Trinité et la nécessité de croire en la seule et vraie religion catholique, tout en se moquant de la mort des martyrs.

Jean-Paul II, *Discours*, Aéroport en Corée ; 3 mai 1984 : « **Le vôtre est un peuple fier et robuste... obtenant des résultats splendides dans l'art, dans la religion** et dans la coexistence humaine. **Vos ancêtres embrassaient des réalités spirituelles si écrasantes, comme le Confucianisme et le Bouddhisme, réussissaient à les faire vraiment leurs, les approfondissaient, les vivaient, et puis les transmettaient aux autres.** Wonhyo et Sosan... sont le témoignage éloquent de cet **événement.** » ^[590]

Le mot « événement » signifie fait important. Donc Jean-Paul II dit que les fausses religions du confucianisme et du bouddhisme sont des résultats splendides dans la religion, et que c'était un fait important que les coréens aient pu transmettre aux autres ces religions de Satan !

Pape Grégoire XVI, *Probi nostris* ; 18 sep. 1840 : « Nous sommes reconnaissant du succès des missions apostoliques aux Amériques, aux Indes et autres terres infidèles... **Ils recherchent ceux qui restent dans les ténèbres et l'ombre de la mort**, pour les enjoindre à la lumière de la vie de la religion catholique. **À terme, ils les arrachent à leur règle diabolique** par le bain de régénération et les promeuvent à la liberté des fils adoptés de Dieu. » ^[591]



FIGURE 16.5 – Jean-Paul II et le Dalai-lama

Jean-Paul II au Temple bouddhiste

Lors de son second voyage en Asie, en 1984, Jean-Paul II visita un temple bouddhiste. Avant d'atteindre le temple, il avait exprimé combien il était anxieux de rencontrer « dans le Temple Sa Sainteté, le suprême patriarche bouddhiste. » Quelques jours avant de se rendre au temple bouddhiste, Jean-Paul II avait dit aussi :

Jean-Paul II; 6 mai 1984 : « ... le monde regarde la Corée avec un intérêt particulier. Car le peuple coréen a cherché à travers l'histoire, dans les grandes inspirations éthiques et religieuses du bouddhisme et du confucianisme, la voie au renouveau de l'individu... **Puis-je adresser un salut particulier aux membres de la tradition bouddhiste tandis qu'ils se préparent à célébrer la festività de la naissance du Seigneur Bouddha?** Puisse leur réjouissance être complète et votre joie remplie. » ^[592]

Jean-Paul II s'était ensuite rendu dans ce temple de l'idolâtrie et s'était incliné devant le patriarche bouddhiste qui se tenait devant une gigantesque statue de Bouddha. Ceci constitue un acte d'apostasie.

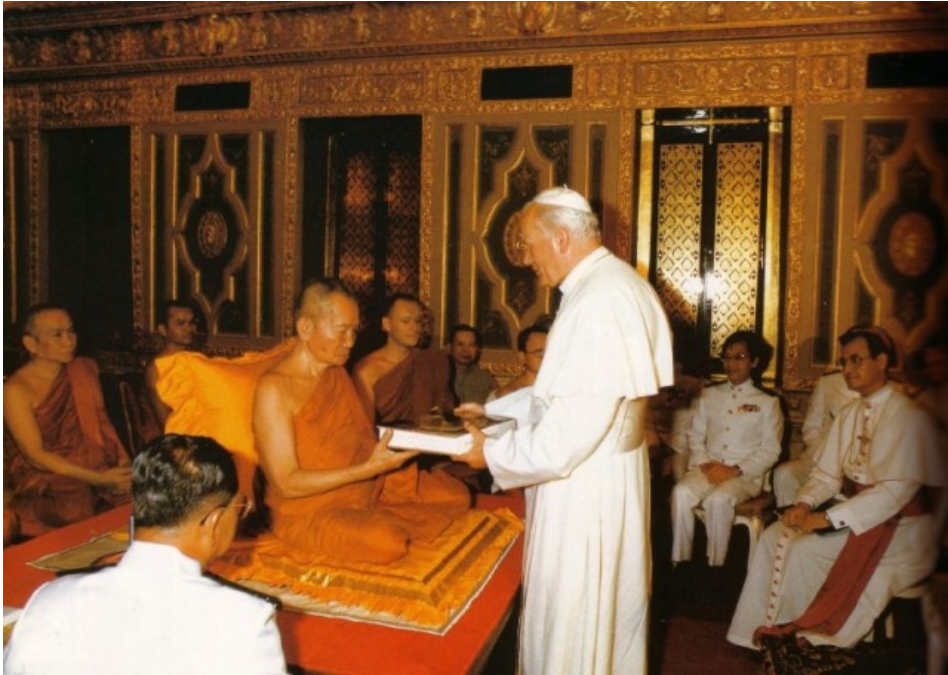


FIGURE 16.6 – Jean-Paul II dans un temple bouddhiste en 1984

Jean-Paul II, *Audience*; 11 jan. 1995 : « **Je prends volontiers cette occasion pour assurer à ceux qui suivent la religion bouddhiste de mon profond respect et de mon estime sincère.** » ^[593]

Pape Léon XIII; 8 déc. 1892 : « Que chacun évite toute liaison, toute familiarité avec des personnes soupçonnées d'appartenir à la franc-maçonnerie ou à des Sociétés affiliées. Qu'on les reconnaisse à leurs fruits et qu'on s'en éloigne, et ainsi **qu'on laisse toute relation familière non seulement avec les impies et les libertins déclarés qui portent au front le caractère de la secte, mais encore avec ceux qui se déguisent sous le masque de la tolérance universelle, du respect pour toutes les religions...** » ^[594]

Jean-Paul II, *Homélie*; 12 avril 1997 : « ... l'Église, qui cherche seulement à être capable de prêcher librement... **avec respect pour... chaque religion.** » ^[595]

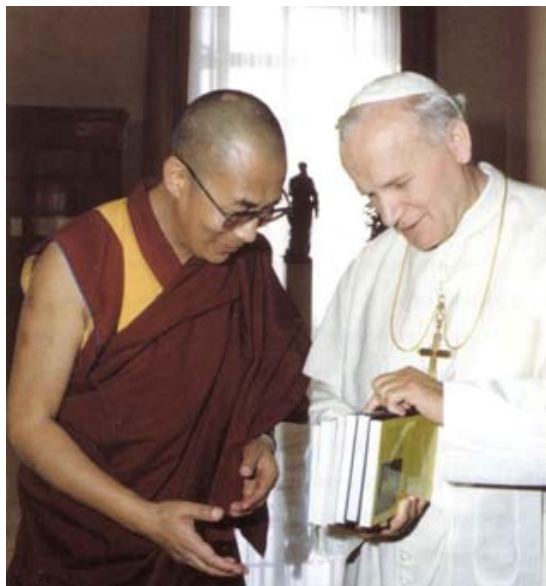


FIGURE 16.7 – Une autre photo de Jean-Paul II et du Dalaï-Lama

Jean-Paul II a reçu la marque des adorateurs de Shiva

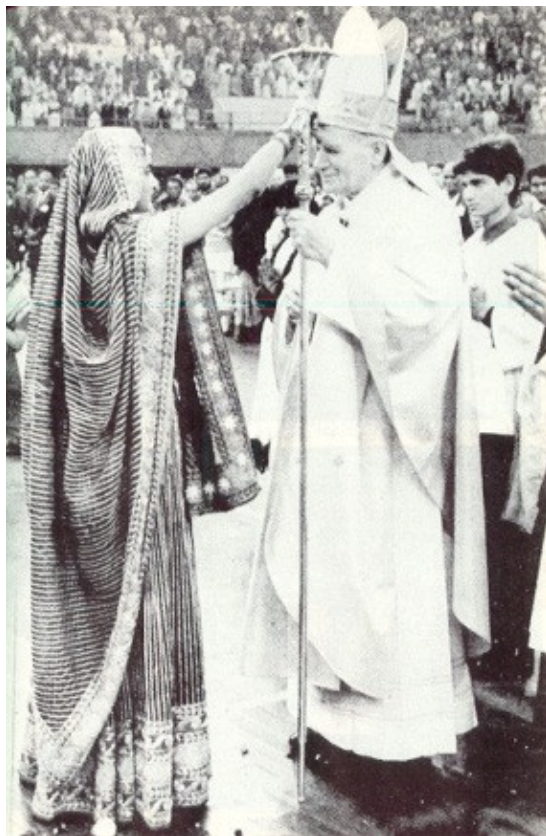


FIGURE 16.8 – Jean-Paul II recevant la marque des adorateurs de Shiva en 1986

Le 2 février 1986, Jean-Paul II avait reçu sur son front le *Tilac* ou *Tika*, la pâte rouge en poudre des hindous, le signe de reconnaissance des adorateurs de Shiva. C'est de l'idolâtrie et de l'apostasie totales.

Jean-Paul II vénérait l'hindou Gandhi

En mars 1986, Jean-Paul II s'était rendu à New Delhi, en Inde, à l'endroit où fut incinéré l'hindou Mahatma Gandhi. Mahatma Gandhi était un païen et un idolâtre qui adorait de faux dieux.

Jean-Paul II ôta ses chaussures devant le monument de Gandhi et déclara : « Aujourd'hui, en tant que pèlerin de la paix, je suis venu ici pour rendre hommage à Mahatma Gandhi, **héros de l'humanité**. » [\[596\]](#)

Selon Jean-Paul II, un idolâtre et un païen était un « héros de l'humanité. »

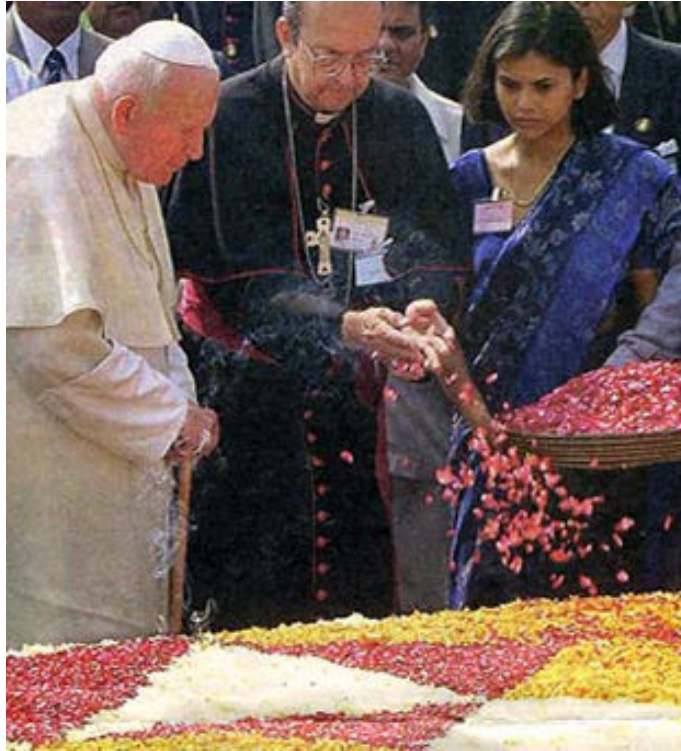


FIGURE 16.9 – Jean-Paul II devant la tombe de Gandhi (New Dehli, Inde, 1999)



FIGURE 16.10 – Jean-Paul II qui lance lui-même des fleurs sur la tombe de Gandhi (New Dehli, Inde, 1999)



FIGURE 16.11 – Jean-Paul II priant à genoux sur la tombe de Gandhi (New Dehli, Inde, 1986)



FIGURE 16.12 – Une autre photo de Jean-Paul II sur la tombe de Gandhi

Comme nous le voyons ici, Jean-Paul II avait aussi lancé des fleurs sur la tombe de Gandhi pour honorer et commémorer ce païen. Mais saint Thomas d'Aquin explique que tout comme il y a des déclarations hérétiques, il y a des actes hérétiques et apostats.

St. Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, Pt. I-2, q. 103, art.4 : « Il faut répondre que toutes les cérémonies sont des manifestations de la foi, dans laquelle consiste le culte intérieur de Dieu. **Or, l'homme peut manifester sa foi intérieure par des actes et par des paroles.** Dans l'un et l'autre cas, s'il exprime une chose fausse, il pèche mortellement. » ^[597]

Saint Thomas nous donne même un exemple :

St. Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, Pt. 2, q. 12, art. 1, obj. 2 : « Et si quelqu'un... adorait le sépulcre de Mahomet, il serait réputé apostat. » ^[598]

On peut manifester son apostasie par des mots ou par des actes. Par ce qu'il **a fait**, en plus de ce qu'il a dit, Jean-Paul II a manifesté l'équivalent d'adorer le sépulcre de Mahomet. Il a vénéré un hindouiste.

L'Apostasie de Jean-Paul II à Assise



FIGURE 16.13 – Jean-Paul II à Assise en 1986 en compagnie de divers chefs de fausses religions pour un rassemblement de prière syncrétiste.

Le 27 octobre 1986, Jean-Paul II invita à Assise, en Italie, les chefs majeurs de toutes les fausses religions du monde pour une Journée Mondiale de Prière pour la Paix. Jean-Paul II pria avec plus de cent chefs religieux de diverses fausses religions, répudiant ainsi l'enseignement de l'Écriture et l'enseignement bimillénaire de l'Église catholique qui rend hors-la-loi une telle prière avec des fausses religions.

La journée entière de prière avec les païens, les infidèles et les hérétiques fut l'idée de Jean-Paul II. Durant cette rencontre, le Dalai Lama avait placé une statue bouddhiste sur le tabernacle dans l'Église saint François.

La statue du Bouddha sur le tabernacle à Assise



FIGURE 16.14 – Statue du Bouddha sur le tabernacle

Parmi les divers chefs de fausses religions à Assise, se trouvaient des rabbins, des muftis islamiques, des moines bouddhistes, des shintoïstes, un assortiment de ministres protestants, des animistes, des jaïnistes, et d'autres.

Durant la rencontre, un membre de chaque fausse religion s'avancé et offrait une prière pour la paix – des prières blasphématoires, la prière hindoue par exemple, qui disait : « **Que la paix soit sur tous les dieux** » (le chef animiste avait prié pour le « Grand Pouce »). Mais leurs dieux sont des démons, comme nous l'avons vu plus haut ; donc **à la Journée mondiale de la prière pour la paix — parrainée par le Vatican — ils ne faisaient que prier la paix pour tous les démons** (qui ont créé ces fausses religions)! La religion Vatican II veut que vous soyez en communion avec les démons.

En 1928, le pape Pie XI condamna autoritairement cette activité interreligieuse et la dénonça comme une apostasie de la vraie foi.

Pape Pie XI, *Mortalium animos* ; 6 jan. 1928 : « C'est pourquoi, ils se mettent à tenir des congrès, des réunions, des conférences, fréquentés par un nombre appréciable d'auditeurs, et, à leurs discussions, ils invitent tous les hommes indistinctement, les infidèles de tout genre comme les fidèles du Christ, et même ceux qui, par malheur, se sont séparés du Christ ou qui, avec âpreté et obstination, nient la divinité de sa nature et de sa mission. De telles entreprises ne peuvent, en aucune manière, être approuvées par les catholiques, puisqu'elles s'appuient sur la théorie erronée que les religions sont toutes plus ou moins bonnes et louables, en ce sens que toutes également, bien que de manières différentes, manifestent et signifient le sentiment naturel et inné qui nous porte vers Dieu et nous pousse à reconnaître avec respect sa puissance. **En vérité, les partisans de cette théorie s'égarer en pleine erreur, mais de plus, en pervertissant la notion de la vraie religion ils la répudient**, et ils versent par étapes dans le naturalisme et l'athéisme. La conclusion est claire : se solidariser des partisans et des propagateurs de pareilles doctrines, c'est s'éloigner complètement de la religion divinement révélée. » ^[599]

Pape Pie XI, *Mortalium animos* ; 6 jan. 1928 : « On comprend donc, Vénérables Frères, pourquoi **ce Siège Apostolique n'a jamais autorisé ses fidèles à prendre part aux congrès des non-catholiques...** » ^[600]

Jean-Paul II, *Angelus* ; 12 oct. 1986 : « Dans quelques jours nous irons à Assise, représentants de l'Église catholique, des autres Églises et communautés ecclésiales chrétiennes, et des grandes religions du monde... Cette invitation je l'ai émise aux "croyants de toutes les religions." » ^[601]

Jean-Paul II, *Redemptoris missio* ; 7 déc. 1990, n° 55 : « Dieu ... **ne manque pas non plus de manifester sa présence de beaucoup de manières**, non seulement aux individus mais encore aux peuples, **par leurs richesses spirituelles dont les religions sont une expression principale et essentielle...** » ^[602]

Nous trouvons une fois de plus une claire expression d'apostasie de Jean-Paul II. Il dit que Dieu manifeste Sa présence par les **richesses spirituelles** des gens, **dont les religions sont une expression principale**. Cela veut dire que Dieu manifeste Sa présence aux gens par les religions non-chrétiennes, signifiant par là que les religions non-chrétiennes sont vraies et inspirées par Dieu.

Pape Pie VIII ; 24 mai 1829 : « Contre ces sophistes expérimentés, **l'on doit enseigner au peuple que la profession de la foi catholique est uniquement vraie**, tel que le proclame l'apôtre : un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême. » ^[603]

Pape Pie VIII ; 24 mai 1829 : « Il faut, vénérables Frères, prémunir les peuples contre ces maîtres trompeurs ; **il faut leur apprendre que la foi catholique est la seule véritable**, selon cette parole de l'apôtre, un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême. » ^[604]

Jean-Paul II, *Discours* ; 22 mai 2002 : « Félicitations à vous, hommes de l'islam... Félicitations à vous, juifs... Félicitations à toi en particulier, Église orthodoxe... » ^[605]

Pape Grégoire XVI, *Mirari vos* ; 15 août 1832 : « ... qu'ils réfléchissent sérieusement sur le témoignage du Sauveur lui-même : "qu'ils sont contre le Christ dès lors qu'ils ne sont pas avec le Christ" (Luc 11 :23); qu'ils dissipent misérablement par là même qu'ils n'amassent point avec lui, et que par conséquent, **"ils périront éternellement, sans aucun doute, s'ils ne gardent pas la foi catholique et s'ils ne la conservent** entière et sans altération." » ^[606]

Jean-Paul II, *Redemptoris missio* ; 7 déc. 1990, n°10 : « L'universalité du salut ne signifie pas qu'il n'est accordé qu'à ceux qui croient au Christ explicitement et qui sont entrés dans l'Église. » ^[607]

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, Credo dogmatique athanasien ; 1439 : « Quiconque veut être sauvé doit avant tout tenir la foi catholique, car si quelqu'un ne la garde pas entière et inviolée, sans nul doute il périra pour l'éternité... Donc que celui qui veut être sauvé pense ainsi sur la Trinité. Mais il est nécessaire pour le salut éternel qu'il croie aussi fidèlement à l'incarnation de Notre-Seigneur-Jésus Christ... » ^[608]

Autres rencontres œcuméniques de Jean-Paul II

Après l'événement d'Assise, Jean-Paul II continua son programme sauvage d'apostasie, totalement condamné par l'enseignement de l'Église catholique. Jean-Paul II avait sponsorisé des rencontres de prières païennes à Kyoto (1987), Rome (1988), Varsovie (1989), Bari (1990), et Malte (1991), tout comme nombre de rencontres après 1991. Dans la photo ci-dessous, nous voyons Jean-Paul II se faire « bénir » par un shaman indien durant un rituel païen en 1987. ^[609]

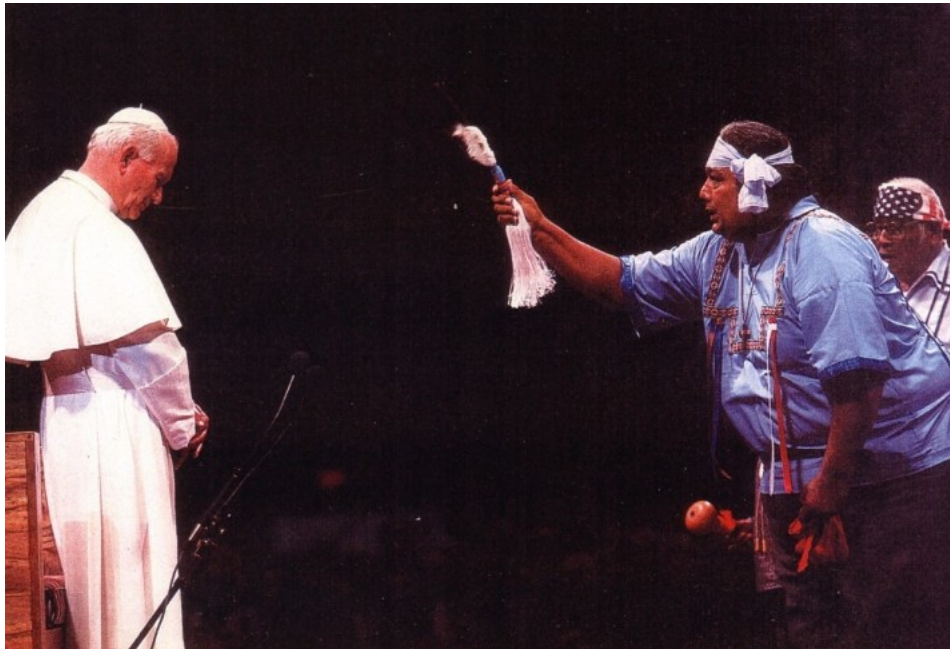


FIGURE 16.15 – Jean-Paul II se faisant « bénir » par un shaman indien durant un rituel païen en 1987

Il y avait eu la scandaleuse rencontre de prière païenne en 1999, qui fut officiellement surnommée « La Rencontre Pan-chrétienne, » dans laquelle un grand rassemblement de fausses religions étaient venues au Vatican à la demande de Jean-Paul II (plus d'informations sur cela dans les pages suivantes).

Jean-Paul II a prié avec des animistes africains



FIGURE 16.16 – Jean-Paul II rencontre des animistes africains

Le 9 août 1985, Jean-Paul II avait prié avec des animistes africains (sorciers). Jean-Paul II rappelait la rencontre : « Particulièrement remarquable fut la rencontre de prière au sanctuaire de Notre-Dame de la Miséricorde au Lac Togo où, **pour la première fois, je priai avec un groupe d'animistes.** » ^[610]

Jean-Paul II, *Discours aux animistes* ; 9 août 1985 : « **Je suis très touché que vous soyez venus me rencontrer et participer à la prière des catholiques, en ce Sanctuaire, dédié à la Sainte Vierge Marie, Mère de Jésus-Christ. Je sais, que vous étiez venus assister à cette dédicace en 1973...** Et je me souviens aussi qu'en 1975, une délégation de certains d'entre vous était venue à Rome saluer mon prédécesseur, le Pape Paul VI. Je vous remercie de votre démarche déférente et confiante. » ^[611]

Il a été dit qu'alors au Togo, celui-ci avait fait ses hommages aux serpents sacrés.

Le 4 février 1993, à Cotonou, en Afrique, des femmes psalmodiant invitèrent Jean-Paul II à une « démonstration transe » de danse Vaudou.



FIGURE 16.17 – Jean-Paul II invité à une « démonstration transe » de danse Vaudou

Jean-Paul II avait aussi pris part à plusieurs événements, aussi bien à Rome qu'à l'étranger, où furent pratiqués des danses païennes indigènes. Ces rituels proviennent de cultures entièrement démoniaques et sataniques dans chaque aspect de leurs pratiques religieuses, et pourtant ils furent inclus dans plusieurs événements liturgiques de Jean-Paul II.

Ci-dessous : la « Messe » de Jean-Paul II en 2002 à Mexico, qui incorporait les coutumes de la culture démoniaque aztèque, qui pratiquait le sacrifice humain et le cannibalisme. Des indiens dansaient devant l'autel en portant coiffes et cuirasses, certains torses nus. À mesure qu'ils jouaient, on pouvait entendre le sifflement du serpent à sonnettes et le battement des tam-tams. Jean-Paul II lui-même était le destinataire d'un rituel de « purification » païen qu'une femme avait réalisé.



FIGURE 16.18 – « Messe » de Jean-Paul II incorporant les coutumes de la culture démoniaque aztèque



FIGURE 16.19 – Une autre photo de la « Messe » de Jean-Paul II incorporant les coutumes de la culture démoniaque aztèque

La rencontre « panchrétienne » : La réunion de prière apostate de Jean-Paul II en 1999

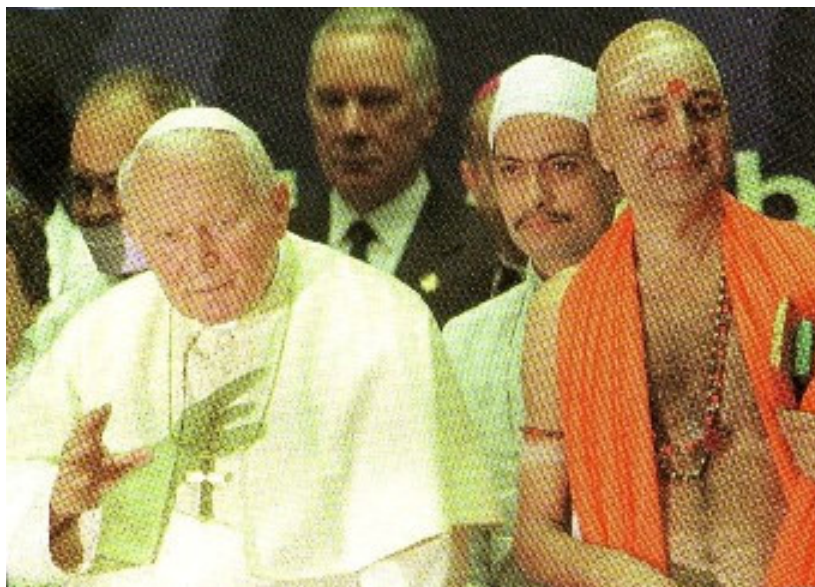


FIGURE 16.20 – Jean-Paul II aux côtés de païens et idolâtres

Jean-Paul II est photographié ici, le 7 novembre 1999, entouré d'un groupe de païens et d'idolâtres, comprenant une personne à moitié vêtu — lors d'une autre de ses innombrables rencontres de prières interreligieuses apostates. Jean-Paul II les louait et disait estimer leurs fausses religions du Diable. Ce n'est rien d'autre qu'un tissu d'occultisme.

Cette rencontre s'est faite appelée « Rencontre Pan-chrétienne. » Il est intéressant de considérer que dans son

encyclique *Mortalium animos*, le pape Pie XI appelait les hérétiques promouvant l'indifférentisme religieux du nom de « *panchrétiens*. » ^[612] Certaines des choses qui s'étaient déroulées durant la rencontre pan-religieuse de Jean-Paul II en octobre 1999 incluait : un indien d'Amérique tournoyant au centre de la place saint Pierre au coucher du soleil, « bénissant les quatre coins de la Terre, » et des musulmans étalant des journaux au Vatican pour s'agenouiller et prier en direction de la Mecque. ^[613]



FIGURE 16.21 – Jean-Paul II assistant à un rituel païen

Pape Léon X, *Concile Latran V*, Se. 9; 5 mai 1514 : « Et comme, selon les lois civiles et les dispositions des saints canons, sont interdits le recours aux sorts par l'invocation des démons, les incantations, les divinations et les superstitions... » ^[614]

2002 : la rencontre de prière de Jean-Paul II avec des fausses religions, Assise II : une autre rencontre de prière apostate

Plus récemment s'est déroulé le spectacle à Assise en 2002. Le 24 janvier 2002, Jean-Paul II avait tenu une autre rencontre de prière dans la ville d'Assise, en Italie; une répétition de l'événement abominable qui avait eut lieu à Assise en 1986. Néanmoins, cette rencontre d'Assise pourrait bien avoir été pire que la première.



FIGURE 16.22 – Des lampes à huile furent présentées aux chefs de fausses religions venus à Assise pour la « Journée Mondiale de Prière pour la Paix, » organisée par Jean-Paul II le 24 janvier 2002. Elles furent, par la suite, placées sur une table par les participants en signe de « solidarité et espoir pour la paix »

Durant la rencontre de prière Assise II, le représentant de chaque fausse religion impliquée était autorisé à venir jusqu'au pupitre pour y donner un sermon sur la paix mondiale. En présence de Jean-Paul II, un grand-prêtre voudou était venu jusqu'au pupitre à l'extérieur de la basilique Saint-François et avait donné la prescription voudou pour la paix mondiale (rappelez-vous que les voudouistes sont des sorciers). Par conséquent, par l'arrangement de Jean-Paul II, depuis un pupitre à l'extérieur de la basilique historique saint François, un sorcier fut autorisé à donner un sermon et fournir sa prescription pour la paix mondiale ! Cela aurait impliqué le fait d'égorger des chèvres, des poulets, des colombes et pigeons, et drainer le sang de leurs artères.

La femme hindoue déclara à toute la foule que chacun est Dieu, tandis que Jean-Paul II regardait. Après que le juif, le bouddhiste, le musulman, l'hindoue, le sorcier, et le reste, eurent fini de prêcher, les chefs des diverses fausses religions se rendirent dans différentes pièces pour y prier chacun leurs faux dieux.

4. Invitation to Prayer:

The **Holy Father** invites all present to proceed to their respective places for prayer.

II. Prayer in different places

1. Access to the different places of prayer:

A. Lower Basilica: *Christians*

B. Sacred Convent:

Room A: *Islam*

Room B: *Buddhism*

Room C: *Sikhism*

Room D: *African Traditional Religions*

Room E: *Hinduism*

Room F: *Tenrikyo*

Room G: *Shintoism*

Room H: *Judaism*

Room I: *Zoroastrianism, Janinism, and Confucianism*

FIGURE 16.23 – 4. **Invitation de prière** : Le **Saint Père** invite tous les participants à leur place respective pour la prière. **II. Prière aux différents lieux**. **1. Accès aux différents lieux de prière**. A. Basilique inférieure : chrétiens. B. Couvent sacré : Salle A : islam. Salle B : bouddhisme. Salle C : sikhisme. Salle D : religions africaines traditionnelles. Salle E : hindouisme. Salle F : Tenrikyo. Salle G : shintoïsme. Salle H : judaïsme. Salle I : zoroastrisme, jaïnisme, confucianisme

Jean-Paul II s'était arrangé à l'avance pour que chaque religion reçoive une pièce séparée pour y prier le Diable. Tous les crucifix furent retirés, et les crucifix qu'on ne pouvait retirer furent recouverts. Jean-Paul II s'était assuré que les infidèles, les sorciers et païens ne voient aucun signe de Jésus-Christ.

Les musulmans avaient besoin d'une salle donnant à l'Est, vers la Mecque, et elle leur fut donnée. Les zoroastriens avaient besoin d'une pièce avec fenêtre, afin que la fumée des encens qu'ils brûlassent pour le Diable puisse s'y échapper — et elle leur fut donnée. Les juifs désiraient une pièce qui n'avait jamais été bénite auparavant ; en d'autres termes, une pièce qui n'avait jamais été bénite au nom de Jésus-Christ, et Jean-Paul II leur en fournit une. On ne peut pas imaginer plus grande abomination, plus grand blasphème et rejet du vrai Dieu.

Concile d'Elvire ; 305 A.D. : « **Il a été décrété que ceux qui à l'âge adulte, après avoir reçu le baptême, vont dans les temples païens y adorer les idoles, ce qui est un crime mortel et le sommet de l'iniquité**, ne doivent pas être admis en communion même à la mort. » ^[615]

Comme nous le voyons de par ce concile régional, dans l'Église primitive, le fait de se rendre dans un temple païen pour y adorer des idoles (ce qu'a fait Jean-Paul II en Thaïlande), était considéré comme le sommet de l'iniquité. Ceci représentait une telle apostasie de la foi que *même ceux qui s'en repentaient* étaient seulement admis en confession (pas en communion). Si se rendre dans un temple païen était considéré comme une apostasie aussi sévère, **que diraient-ils d'un chef présumé de l'Église transformant les églises catholiques en temples païens pour que les païens puissent ainsi adorer de faux dieux entre eux?** Ils le considéreraient sans aucun doute comme le sommet de l'apostasie !

Pape Pie XI, *Ad salutem* ; 20 avril 1930 : « ... toutes les contraintes et la folie, tous les outrages et la luxure, introduits dans la vie d'un homme par les démons, à travers le culte de faux dieux. » ^[616]

L'apostasie de Jean-Paul II avec les musulmans

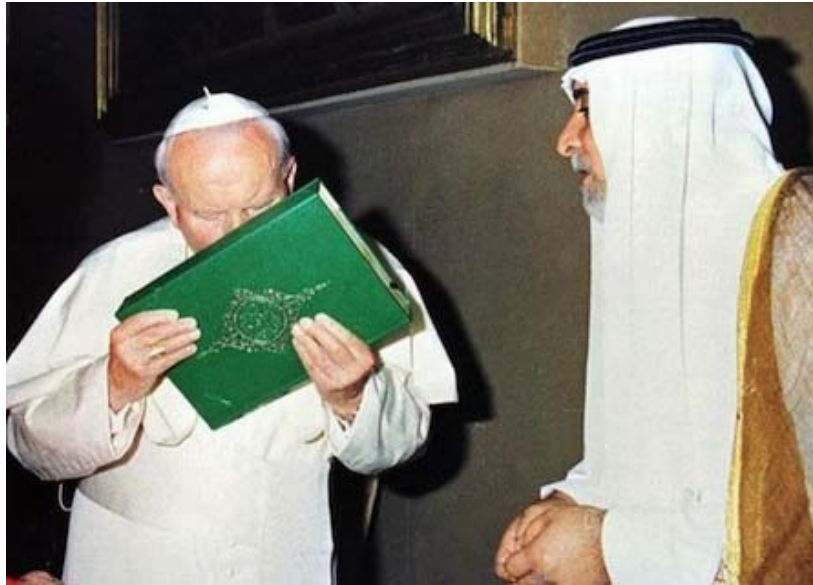


FIGURE 16.24 – L'antipape Jean Paul II qui embrasse le Coran

Le 14 mai 1999, Jean-Paul II se prosterna et embrassa le Coran. Le Coran est le « livre saint » des musulmans qui blasphème la Très Sainte Trinité et renie la divinité de Jésus-Christ. Vénérer le « livre saint » d'une fausse religion a toujours été considéré comme un acte d'apostasie — un rejet complet de la vraie religion. Cette simple action a fait de Jean-Paul II un apostat, car ceci est équivalent au fait d'adorer le sépulcre de Mahomet, acte qui selon saint Thomas rendrait apostat :

St. Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, Pt. 2, q. 12, art. 1, obj. 2 : « Et si quelqu'un... adorait le sépulcre de Mahomet, il serait réputé apostat. »

Durant sa visite en Allemagne le 17 novembre 1980, Jean-Paul II avait encouragé les musulmans à « *vivre et témoigner votre foi aussi dans un nouvel environnement.* » ^[617]

En février 2000, Jean-Paul II rencontra Mohammed Sayed Tantawi, le « Grand Cheikh » islamique. Jean-Paul II avait commis un autre acte d'apostasie dans son discours aux musulmans.

Jean-Paul II, *Message*, au « Grand Cheikh Mohammed » ; 24 fév. 2000 : « L'islam est une religion. Le christianisme est une religion. L'islam est devenu une culture. Le Christianisme est aussi devenu une culture... Je remercie votre université, le plus grand centre de culture islamique. **Je remercie ceux qui développent la culture islamique.** » ^[618]

Jean-Paul II remercia ceux qui développent la culture islamique ! Il remercia les infidèles de développer une culture qui renie à grande échelle Jésus-Christ, la Trinité et la foi catholique, et qui maintient dans les ténèbres du Diable des centaines de millions de gens. De toutes les choses dans le monde auxquelles on peut penser, la culture islamique se classe probablement dans le top 5 des plus diaboliques.

Pape Calixte III : « Je m'engage à... exalter la vraie foi, et extirper d'Orient **la secte diabolique [islam] de l'infidèle et réprouvé Mahomet.** » ^[619]

Le Moyen Âge fut une bataille constante, spirituelle et physique, entre l'Occident chrétien et les hordes islamiques. Cette déclaration de Jean-Paul II constitue un rejet de Jésus-Christ et une apostasie formelle. Aucun catholique ne pourrait faire une telle déclaration — pas même une seule fois.

Jean-Paul II a demandé à saint Jean-Baptiste de protéger l'islam !

Le 21 mars 2000, Jean-Paul II demanda à saint Jean-Baptiste de protéger l'islam (la religion des musulmans), cette religion diabolique qui renie le Christ et la Trinité !

Jean-Paul II ; 21 mars 2000 : « **Que saint Jean-Baptiste protège l'islam, tout le peuple de la Jordanie...** » ^[620]

C'est demander à saint Jean de protéger le reniement du Christ et la damnation des âmes.



FIGURE 16.25 – Jean-Paul II et le roi du Maroc

Le 12 avril 2000, Jean-Paul II rencontra le roi du Maroc, un descendant du faux prophète de l'islam, Mahomet. Jean-Paul II lui avait demandé, « Vous êtes un descendant du prophète n'est-ce pas ? » ^[621]

L'apostasie de Jean-Paul II dans la mosquée

Le 6 mai 2001, Jean-Paul II fit culminer ses années passées dans l'apostasie avec les musulmans, en voyageant et en se rendant dans la « Grande Mosquée des Omeyyades » de Damas. Dans la mosquée, il ôta ses chaussures en guise de 'révérence' pour ce temple d'infidélité.



FIGURE 16.26 – Jean-Paul II à la « Grande Mosquée des Omeyyades » de Damas, 6 mai 2001



FIGURE 16.27 – Jean-Paul II au côté de l'infidèle grand mufti, le cheikh Ahmad Kaftaro



FIGURE 16.28 – Jean-Paul II serant la main de l'infidèle grand mufti, le cheikh Ahmad Kaftaro

Sur la première photo, nous voyons Jean-Paul II entrer dans la « Grande Mosquée des Omeyyades » de Damas, le 6 mai 2001. Sur les autres photos, nous le voyons dans la mosquée avec l'infidèle grand mufti, le cheikh Ahmad Kaftaro. Dans la mosquée, Jean-Paul II s'était assis sur une chaire identique à celle du grand mufti. Voici la déclaration que fit Jean-Paul II aux musulmans ce jour-là :

Jean-Paul II, *Discours*, à la Communauté musulmane; 6 mai 2001 : « C'est dans les mosquées ou les églises que les communautés musulmanes et chrétiennes ont façonné leur identité religieuse ... Quel sens de l'identité insuffle-t-on chez les jeunes Chrétiens et chez les jeunes Musulmans dans nos églises et nos mosquées? **Je souhaite ardemment que les responsables religieux et les professeurs de religion, musulmans et chrétiens, présentent nos deux importantes communautés religieuses comme des communautés engagées dans un dialogue respectueux**, et plus jamais comme des communautés en conflit. » ^[622]

Il est intéressant de noter que le califat des « *Omeyyades* » (lignée de dirigeants musulmans), dont tire son nom cette mosquée visitée par Jean-Paul II, fut une lignée de dirigeants musulmans extrêmement engagés contre l'Espagne catholique, pendant les 770 ans de guerre entre chrétiens et musulmans qui eut lieu dans ce pays.

« **Abdurrahman le dernier survivant des Omeyyades, devint le souverain de l'Espagne musulmane à l'époque où Fruela devint le souverain de l'Espagne chrétienne; vers 759, les deux rois s'affrontèrent en Galice.** » ^[623]

Le fait que Jean-Paul II ait fréquenté une mosquée qui tire son nom d'un groupe si représentatif de l'anti-christianisme, ne fait qu'ajouter de l'insulte à son apostasie. Le sang de tous les fidèles catholiques morts au combat contre les Omeyyades pour la survie même de l'Espagne chrétienne, crie contre lui !

Apo. 17 :6 - « **Et je vis cette femme enivrée du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus.** Or, je fus surpris, quand je l'eus vue, d'un grand étonnement. »

Jean-Paul II enseigne que les musulmans et les catholiques ont le même Dieu

Plus tôt dans le livre, nous avons vu l'enseignement hérétique de Vatican II, selon lequel les catholiques et les musulmans adorent ensemble le même Dieu véritable. Jean-Paul II répéta un nombre incalculable de fois cette hérésie de Vatican II.

Jean-Paul II, *Encyclique*, sur la question sociale ; 30 déc. 1987, n° 47 : « ... **à ceux qui, comme nous, croient en Dieu juste et miséricordieux, les Musulmans...** » ^[624]

Jean-Paul II, *Homélie* ; 13 oct. 1989 : « ... **les fidèles de l'islam qui croient au même Dieu, bon et juste.** » ^[625]

Jean-Paul II, *Homélie* ; 28 jan. 1990 : « ... **nos frères musulmans... qui adorent comme nous le Dieu unique et miséricordieux.** » ^[626]

Jean-Paul II, *Audience* ; 16 mai 2001 : « ... l'Église s'adresse aux **croissants de l'islam, auxquels nous unit l'adoration du Dieu unique...** » ^[627]

Jean-Paul II, *Audience* ; 5 mai 1999 : « Je voudrais aujourd'hui reprendre ce que je disais il y a quelques années aux jeunes musulmans, à Casablanca : «**Nous croyons au même Dieu...**» » ^[628]

Ceci est blasphème et apostasie. Les musulmans rejettent la Très Sainte Trinité. Ils n'adorent pas le seul vrai Dieu. En affirmant sans cesse que musulmans et catholiques croient au même Dieu, Jean-Paul II niait à chaque fois la Très Sainte Trinité. D'ailleurs, on est frappé par la spécificité avec laquelle Jean-Paul II (tout comme Vatican II) renie Jésus-Christ dans plusieurs de ces citations. Par exemple :

Jean-Paul II, *Nouveau Catéchisme*, § 841 : « ... les musulmans qui, en déclarant qu'ils gardent la foi d'Abraham, adorent avec nous le Dieu unique, miséricordieux, **juge des hommes au dernier jour.** » ^[629]

Nous trouvons ici le catéchisme de Jean-Paul II enseignant que le Dieu des musulmans (qui n'est pas Jésus-Christ) sera le juge des hommes au dernier jour. Cela signifie que Jésus-Christ ne sera pas le juge des hommes au dernier jour, mais que le dieu que les musulmans adorent le sera en revanche. C'est un reniement de la seconde venue de Jésus-Christ qui jugera les vivants et les morts.

Pape St. Damase I^{er}, *Concile de Rome* ; 382 A.D., ca. 15 : « Si quelqu'un ne dit pas qu'**II [Jésus-Christ]...** viendra juger les vivants et les morts, il est hérétique. » ^[630]

L'apostasie de Jean-Paul II avec les juifs

Le 13 avril 1986, Jean-Paul II se rendit à la synagogue juive de Rome.



FIGURE 16.29 – Jean-Paul II arrivant à la synagogue juive ; 13 avril 1986

Nous voyons ici Jean-Paul II chaleureusement accueilli devant la synagogue juive de Rome, en 1986, dans laquelle il prit part à une cérémonie culturelle juive. En participant à une cérémonie juive, Jean-Paul II commit là un acte public d'apostasie, et montra encore une fois qu'il était un hérétique manifeste, un apostat. À noter que Jean-Paul II et le rabbin se saluent comme s'ils étaient les meilleurs amis du monde s'étant perdus de vue depuis fort longtemps.



FIGURE 16.30 – Jean-Paul II inclinant la tête sa tête pendant que les juifs priaient pour la venue de leur « Messie »

Durant son passage à la synagogue, Jean-Paul II inclina la tête pendant que les juifs priaient pour la venue de leur « Messie. » Cet incroyable acte d'apostasie de Jean-Paul II est directement lié à son enseignement hérétique selon lequel l'Ancien Testament est toujours en vigueur.

L'Église catholique enseigne qu'avec la venue de Jésus-Christ et la promulgation de l'Évangile, l'Ancien Testament (c.-à-d. l'accord conclu entre Dieu et les juifs par la médiation de Moïse) a cessé, et a été remplacé par la Nouvelle Alliance de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il est vrai que certains aspects de l'Ancien Testament sont toujours valides, parce qu'ils sont inclus dans la nouvelle et éternelle alliance de Jésus-Christ, tels que les Dix Commandements ; mais l'Ancienne Alliance en elle-même (l'accord entre Dieu et le peuple juif) a cessé

avec la venue du Messie. Par conséquent, dire que l'Ancienne Alliance est toujours valide, c'est affirmer que le judaïsme est une vraie religion et que Jésus-Christ n'est pas réellement le Messie. C'est aussi nier un dogme catholique défini, tel que l'enseignement du concile de Florence, lequel a défini *ex cathedra* que l'Ancienne Loi est maintenant morte et que ceux qui tentent de la pratiquer (à savoir les juifs) ne peuvent pas être sauvés.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*; 1441, *ex-cathedra* : « **La Sainte Église romaine croit fermement, professe et enseigne que les prescriptions légales de l'Ancien Testament qui se divisent en cérémonies, saints sacrifices, sacrements... une fois venu notre Seigneur Jésus Christ... ont pris fin et qu'ont commencé les sacrements du Nouveau Testament... Donc elle dénonce comme étrangers à la foi du Christ tous ceux qui depuis ce temps-là [la promulgation de l'Évangile] observent la circoncision, le sabbat et les autres prescriptions légales, et affirme qu'ils ne peuvent pas du tout avoir part au salut éternel...** » ^[631]

Le pape Benoît XIV avait réitéré ce dogme dans son encyclique *Ex quo primum*.

Pape Benoît XIV, *Ex quo primum* : « **La première considération est que les cérémonies de la loi mosaïque ont été abrogées par la venue du Christ et qu'elles ne peuvent plus être observées sans péché après la promulgation de l'Évangile.** » ^[632]

Pape Pie XII, *Mystici Corporis Christi*; 29 juin 1943 : « D'abord la mort du Rédempteur a fait **succéder le Nouveau Testament à l'Ancienne Loi abolie...** sur le gibet de sa mort il [Jésus] **annula la loi avec ses prescriptions** [Éph. 2 :15] ... établissant une Nouvelle Alliance dans son sang répandu pour tout le genre humain. **“Alors,” dit saint Léon le Grand en parlant de la Croix du Seigneur, “le passage de la Loi à l'Évangile, de la Synagogue à l'Église, des sacrifices nombreux à la Victime unique, se produisit avec tant d'évidence qu'au moment où le Seigneur rendit l'esprit, le voile mystique qui fermait aux regards le fond du temple et son sanctuaire secret, se déchira violemment et brusquement du haut en bas.” Sur la croix, par conséquent, la Loi Ancienne est morte**; bientôt elle sera ensevelie et elle deviendra cause de mort... » ^[633]

Jean-Paul II répudia ce dogme à plusieurs reprises, en parole et en acte. Pourtant il s'agit d'un dogme enseigné par l'Église catholique depuis deux mille ans, infailliblement défini par le concile de Florence, et clairement affirmé par les papes Benoît XIV et Pie XII.

Dans son discours du 17 novembre 1980 aux juifs de Mayence, en Allemagne de l'Ouest, **Jean-Paul II avait parlé de « ... l'Ancienne Alliance, jamais révoquée par Dieu... »** ^[634]

Pape Benoît XIV, *Ex quo primum*; 1^{er} mars 1756 : « Ils ne tentent pas cependant d'observer **les préceptes de l'ancienne Loi qui, comme tous le savent, ont été révoquées par la venue du Christ.** » ^[635]

Nous voyons ici que le pape Benoît XIV condamne l'hérésie enseignée par Jean-Paul II, à savoir que l'Ancienne Alliance n'a jamais été révoquée par Dieu ! Jean-Paul II répéta la même hérésie flagrante dans un discours en 1997 :

Jean-Paul II, *Discours*, sur les racines de l'antijudaïsme; 1997 : « **Ce peuple [le peuple juif] est convoqué et conduit par Dieu, Créateur du ciel et de la terre. Son existence n'est donc pas un pur fait de nature ni de culture... Elle est un fait surnaturel. Ce peuple persévère envers et contre tout du fait qu'il est le peuple de l'Alliance...** » ^[636]

Il est important de noter que le soi-disant « archevêque » de Strasbourg (France) de la secte Vatican II, Joseph Doré, a rappelé avec joie l'hérésie précitée de Jean-Paul II sur l'Ancienne Alliance, que Jean-Paul II avait prononcée dans un discours à Mainz en Allemagne de l'Ouest, et ailleurs. Remarquez que l'« archevêque » Doré admet que Vatican II a changé l'enseignement traditionnel de l'Église sur la cessation de l'Ancienne Alliance.

Joseph Doré, « archevêque » de Strasbourg, *Discours au B'nai B'rith* (franc-maçons juifs); août 2003 : « Quoi qu'il en soit de cette représentation [des juifs dans l'art catholique traditionnel]... **le message théologique reste le même : “c'est maintenant au peuple chrétien qu'est passée l'élection; et l'Église, la véritable Israël, triomphe, elle qui confesse la vérité du salut apportée par le Christ.” Au Concile Vatican II, l'Église catholique a enfin révisé cet enseignement** et compris combien il contredisait la Bible elle-même... L'épiscopat français, en particulier sous l'impulsion

de Mgr Elchinger, [ancien] évêque de Strasbourg, publia en 1973 un document sur les relations judéo-chrétiennes d'une force encore inégalée, tandis que **Jean-Paul II rappelait à maintes occasions la pérennité de la Première Alliance [Ancienne Alliance], "qui ne fut jamais révoquée" par Dieu** (Mayence, 1980, etc.). Aujourd'hui, c'est à la réconciliation et au dialogue fraternel que nous voulons œuvrer avec nos frères aînés. **Mais nous devons avoir l'humilité de reconnaître que l'enseignement du mépris et la "théologie de la substitution" faisant de l'Église le Nouvel et unique Israël de Dieu imprègnent encore bien des esprits.** » ^[637]

En réalité, Jean-Paul II enseigne la même hérésie sur l'Ancienne Alliance dans son nouveau catéchisme, là encore directement opposée au dogme catholique.

Jean-Paul II, *Nouveau Catéchisme de l'Église catholique*, § 121 : « ... **car l'Ancienne Alliance n'a jamais été révoquée.** » ^[638]

L'Incroyable message de Jean Paul II en commémoration de la Synagogue juive

Jean-Paul II, *Message au Grand Rabbin de Rome*, 23 mai 2004 : « À l'éminent M. Riccardo di Segni, Grand Rabbin de Rome Shalom ! C'est avec une joie profonde que **je m'unis à la communauté juive de Rome qui célèbre les cent ans du Grand Temple [grande synagogue de Rome]**, symbole et souvenir de la présence millénaire du peuple de l'Alliance du Sinaï dans cette ville. Depuis plus de deux mille ans, votre communauté fait partie intégrante de la vie de l'Urbs [la ville de Rome]; elle **peut se vanter d'être la communauté juive la plus ancienne d'Europe occidentale et d'avoir joué un rôle important dans la diffusion du judaïsme sur ce continent.** C'est pourquoi la commémoration d'aujourd'hui revêt une signification particulière... Ne pouvant participer personnellement à cette célébration, j'ai demandé à mon Vicaire général pour le diocèse de Rome, le Cardinal Camillo Ruini, accompagné par le Président de la Commission du Saint-Siège pour les Rapports religieux avec le Judaïsme, le Cardinal Walter Kasper, de me représenter. **Ce sont eux qui vous exprimeront de façon concrète mon désir d'être avec vous en ce jour.**

« En vous adressant, M. Riccardo Di Segni, mon salut respectueux, j'étends ma pensée cordiale à tous les membres de la Communauté, à son Président, M. Leone Elio Paserman, et à tous ceux qui sont réunis ici pour témoigner une fois de plus de **l'importance et de la vigueur de l'héritage religieux que l'on célèbre chaque samedi dans le Grand Temple [grande synagogue de Rome]...**

« **La fête d'aujourd'hui, à la joie de laquelle nous nous unissons de tout cœur, rappelle le premier siècle de ce grand Temple majestueux**, qui, dans l'harmonie de ses lignes architecturales, s'élève sur les rives du Tibre pour témoigner de la foi et de la louange au Tout-Puissant. **La communauté chrétienne de Rome, par l'intermédiaire du Successeur de Pierre, participe avec vous à l'action de grâce au Seigneur pour cet heureux anniversaire.** Comme j'ai eu l'occasion de le dire au cours de la visite que j'ai évoquée, **nous vous saluons comme nos "frères bien-aimés" dans la foi d'Abraham, notre Patriarche... vous continuez à être le peuple premier-né de l'Alliance** (*Liturgie du Vendredi Saint, Prière universelle, Pour les Juifs*)...

« Ces relations amicales... **nous voient unis dans le souvenir de toutes les victimes de la Shoah [juifs décédés qui n'acceptaient pas le Christ], en particulier de tous ceux qui, en octobre 1943, furent arrachés à leurs familles et à votre chère communauté juive romaine pour être envoyés à Auschwitz. Que leur souvenir soit béni** et nous incite à œuvrer en frères...

... **L'Église n'a pas hésité à "déplorer les fautes de ses fils et filles en tout temps" et, dans un acte de repentance, elle a demandé pardon pour leurs responsabilités liées de quelque façon aux plaies de l'antijudaïsme** et de l'antisémitisme...

... nous voulons adresser aujourd'hui une prière fervente à l'Éternel, dans la foi et l'espérance au Dieu de Shalom, afin que l'inimitié n'entraîne plus dans la haine **ceux qui se réclament du père Abraham — juifs, chrétiens et musulmans...**

« La rencontre d'aujourd'hui est presque une préparation à votre solennité imminente de *Shavu'ot* et à notre solennité de Pentecôte, qui célèbrent la plénitude des fêtes respectives de Pâques. Que ces fêtes puissent nous voir unis dans la prière de l'*Hallel* pascal de David...» [639]

Voici un bref résumé du message de Jean-Paul II en 2004 en commémoration de la synagogue :

1. Il se joint à la communauté juive pour commémorer le 100^e anniversaire de la synagogue - apostasie
2. Il dit que cette communauté juive peut se vanter d'être la plus ancienne synagogue d'Europe occidentale et d'avoir répandu le judaïsme — apostasie totale.
3. Il exprime formellement son désir d'avoir été avec eux dans la synagogue pour commémorer l'événement — apostasie.
4. Il fait l'éloge de l'importance et la vigueur de la religion célébrée chaque samedi à Rome — apostasie. Le mot « vigueur » signifie « *force physique ou énergie; condition physique florissante, vitalité; force mentale ou morale, force ou énergie.* » Ainsi, il leur dit à nouveau que leur alliance avec Dieu est valide, florissante, en vigueur.
5. Au nom de toute la communauté chrétienne de Rome, en tant que supposé « successeur de saint Pierre, » il remercie formellement le Seigneur pour les 100 ans de la synagogue! — apostasie
6. Il salue les juifs comme des frères bien-aimés dans la foi d'Abraham, ce qui est un autre reniement total du Christ, puisque l'Écriture enseigne que seuls ceux qui sont au Christ ont la foi d'Abraham.

Gal. 3 :14 - « *Afin que la bénédiction donnée à Abraham fût communiquée aux gentils par le Christ Jésus, pour que nous reçussions par la foi la promesse de l'Esprit.* »

Gal. 3 :29 - « **Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la descendance d'Abraham...** »

Pape St. Grégoire le Grand (+ c. 590. A.D.) : « ... *si vous êtes à Christ, vous êtes donc la descendance d'Abraham* (Gal. 3 :29). **Si en raison de notre foi en Christ nous sommes considérés enfants d'Abraham, alors les juifs ont cessé d'être Sa descendance à cause de leur perfidie.** » [640]

Pape St. Léon le Grand, *Lettre dogmatique à Flavien* (449 A.D.), lue au Concile de Chalcédoine ; 451 A.D., *ex cathedra* : « C'est à Abraham que les promesses furent adressées et à sa descendance. L'Écriture ne dit pas "et aux descendants," comme s'il s'agissait de plusieurs ; elle n'en désigne qu'un, **"et à ta descendance," c'est-à-dire le Christ** (Gal. 3 :16). » [641]

7. Il affirme que les juifs continuent d'être « *le peuple premier-né de l'Alliance,* » citant la prière du Vendredi Saint de la Nouvelle Messe, qui prie pour que les juifs « progressent » avec fidélité dans l'Alliance de Dieu. Jean-Paul II enseigne ouvertement, une fois de plus, que l'Alliance des juifs avec Dieu est toujours valide — hérésie.
8. Il commémore ceux qui sont morts en tant que juifs et dit que leur souvenir devrait être béni — hérésie.

9. Au nom de l' « Église, » il se repent de tout anti-judaïsme — apostasie. Cela inclurait notamment le dogme anti-judaïque disant que les juifs qui meurent sans conversion au catholicisme vont en Enfer, *et ont donc besoin d'être convertis et sauvés*. Il ne fait que se moquer de Notre-Seigneur et de l'Église.

Ce discours pourrait être classé parmi les plus grands blasphèmes et hérésies de Jean-Paul II. Jean-Paul II était totalement en faveur du reniement du Christ ; il enseignait clairement que l'Ancienne Alliance est toujours valide ; il niait totalement Jésus-Christ et la foi catholique ; il apostasiait aux yeux du monde entier. Ceux qui soutiennent que cet hérétique manifeste et apostat était catholique, *tout en étant conscients de ces faits*, et qui refusent de le dénoncer comme un hérétique, sont véritablement les ennemis de Dieu.

1 Jean 2 :22 – « Qui est menteur, sinon celui qui nie que Jésus est le Christ ? Celui-là est l'Antéchrist, qui nie le Père et le Fils. »

D'ailleurs, le meilleur ami de Jean-Paul II, Jerzy Kluger, que l'on voit sur la photo ci-dessous, était juif.



FIGURE 16.31 – Jean-Paul II et Jerzy Kluger

Bien sûr, Jean-Paul II n'a jamais essayé de convertir Kluger. Kluger déclara explicitement que Jean-Paul II ne lui avait jamais donné la moindre indication qu'il voulait le convertir. En revanche, Kluger affirma que sa longue relation avec Jean-Paul II le faisait se 'sentir davantage juif'. Dans sa jeunesse, Jean-Paul II jouait au foot comme gardien de but dans l'équipe juive avec Kluger ; tous deux jouaient contre les catholiques. Dans une lettre à Kluger du 30 mars 1989, concernant la destruction de la synagogue durant la Seconde Guerre Mondiale, Jean-Paul II avait écrit la chose suivante :

« Je vénère... **aussi ce lieu de culte [la synagogue]**, que les envahisseurs ont détruit. » ^[642]

C'est une apostasie directe. En vénérant la synagogue, Jean-Paul II vénère le reniement des juifs que Jésus-Christ est le Messie.

Mais Jerzy Kluger ne fut pas le seul juif à s'être senti davantage juif en compagnie de Jean-Paul II. Il y avait aussi le maestro juif Gilbert Levine. Voyez la photo suivante ^[643] :



FIGURE 16.32 – Le maestro juif Gilbert Levine avec Jean-Paul II

Levine nota qu'au cours de leur longue relation, Jean-Paul II ne lui avait jamais donné la moindre indication qu'il voulait le convertir. Levine dit aussi publiquement qu'après avoir connu Jean-Paul II, il est retourné à la pratique du judaïsme.

Jean-Paul II avait demandé à Levine de diriger un concert au Vatican pour commémorer l'Holocauste. Levine avait accepté, et le concert se déroula au Vatican en la présence de l'antipape Jean-Paul II. Tous les crucifix avaient été recouverts.



FIGURE 16.33 – Jean-Paul II s'était assis à côté de rabbin juif lors du concert de l'Holocauste (cérémonie de prière juive) au Vatican.

Le concert commença par le « Kol Nidre, » une prière chantée le jour le plus saint du calendrier juif. Quelques-uns des juifs présents allumèrent aussi des bougies durant la cérémonie, qui devint rapidement une cérémonie religieuse juive en plein Vatican. Après le concert, Levine fit la remarque suivante :

« C'était comme une cérémonie liturgique juive au Vatican. C'était une nuit de prière... de prière juive. » ^[644]

Après le concert, Jean-Paul II avait demandé que Levine reçoive un ordre de chevalerie papal. Levine devint chevalier commandeur de l'Ordre de saint Grégoire le Grand. Jean-Paul II avait choisi le cardinal Lustiger de Paris pour lui conférer l'honneur. Lustiger lui-même, qui fut élevé comme juif, déclara dans une entrevue de 1981 : « *Je suis juif. Pour moi, les deux religions n'en font qu'une...* » ^[645] L'honneur que Jean-Paul II a conféré à Levine est l'un des plus grands pouvant être reçus par un civil.

Gilbert Levine révéla la profondeur abyssale de l'apostasie de Jean-Paul II dans une entrevue lors de l'émission *Larry King Live* du 4 avril 2005

Lors d'une entrevue de l'émission américaine et chaîne d'informations en continu *Larry King Live* du 4 avril 2005, sur CNN, Gilbert Levine révéla que Jean-Paul II :

- a envoyé à chacun des fils de Levine des lettres les félicitant pour leur bar-mitzvah ; que Jean-Paul II a donné en personne une menorah juive à la famille Levine ;
- que Jean-Paul II a ordonné au « cardinal » Kasper d'envoyer aux Levine une lettre « stupéfiante » à l'occasion de la bar-mitzvah, leur disant d'être fiers de leur héritage juif et de le vivre pleinement,
- et que la lettre était si juive que le rabbin pensait qu'elle venait d'un autre rabbin, alors qu'en réalité elle venait de Kasper à la demande de Jean-Paul II.

Cela prouve que Jean-Paul II encourageait officiellement la pratique du judaïsme ; qu'il encourageait officiellement le reniement du Christ ; qu'il aidait officiellement les gens à pratiquer l'Ancienne Alliance, et qu'il célébrait avec eux leur observance de la religion juive. À la lumière de ces faits, quiconque dit que Jean-Paul II n'était pas un apostat non-catholique, ne fait que renier Jésus-Christ — point final.

Voici un extrait de l'interview du *Larry King Live* sur CNN :

« King : À quel point comprenait-il la musique ?

« Levine : À merveille. **À tel point que moi-même, en tant que chef d'orchestre, j'ai suggéré pour ce concert de 1994 que je fasse une œuvre de Mahler. Et il a dit, "Mahler ne s'est-il pas converti au catholicisme pour devenir le directeur musical du philharmonique de Vienne ?" Moi, en tant que musicien, je n'y avais pas pensé. Voilà le genre de sensibilité qu'il avait pour les questions juives. Et il désirait l'élargir. Et ce qui s'est passé c'est qu'il a senti que c'était — que la musique pourrait être un véhicule pour le dialogue interreligieux.**

« King : **Le pape vous a félicité pour les bar mitzvahs de vos enfants ?**

« Levine : **Il ne nous a pas seulement félicités, il nous a envoyé une menorah.**

« King : **Il vous a envoyé une menorah ?**

« Levine : **Il nous l'a donnée**, en fait, il ne l'a pas envoyée. **Il nous a donné une menorah.** Je pense qu'elle date du 16^e siècle à Prague. C'est la plus belle des menorahs. **Il a envoyé une lettre à l'occasion des bar mitzvahs de chacun de mes fils. Il a aussi fait en sorte que le cardinal en charge des relations catholico-juives nous envoie une lettre qui avait été lue dans ma synagogue orthodoxe à l'occasion de la récente bar mitzvah de mon fils, et le rabbin l'a lue comme si elle venait d'un rabbin. À la fin elle disait, "c'est de Rabbi Joël Schwartz." Mais ce n'était pas de Rabbi Joël Schwartz. C'était de Rabbi — de Cardinal Kasper. C'était hallucinant. C'était une lettre qui disait, vous devriez être fiers de votre héritage juif et le vivre pleinement.** »

« King : Où étiez-vous ? Pourquoi n'avons-nous trouvé que vous ? Vous dirigez partout ?

« Levine : Oui. Je dirige partout, et j'ai dirigé plusieurs fois au Vatican pour lui. J'ai aussi dirigé pour lui à la Journée mondiale de la Jeunesse de Denver. Moi, diriger pour la jeunesse catholique ? Et en cette occasion, il est venu vers moi et a interrompu toute la représentation, a placé son bras autour de moi et m'a dit, "je t'ai dérangé maestro" ? Et en effet il avait arrêté tout le spectacle.

« King : Vous allez aux funérailles ?

« Levine : Bien sûr. Je pars demain matin. Et je serai aux funérailles. Je ne pourrais pas ne pas y être. » — Fin de l'extrait de l'entrevue. ^[646]

À noter que Gilbert Levine voulait utiliser, pour le concert, la musique de l'ancien juif Malher, mais Jean-Paul II l'avait dissuadé en soulignant que Malher était un juif s'étant converti au catholicisme.

Jean-Paul II priant devant le Mur des Lamentations

Le 26 mars 2000, Jean-Paul II pria devant le Mur occidental de Jérusalem. Le Mur occidental est la pierre résiduelle du Temple juif de Jérusalem qui fut détruite par les Romains en 70 A.D. Les juifs prient devant le Mur occidental en tant que lieu le plus saint du judaïsme.

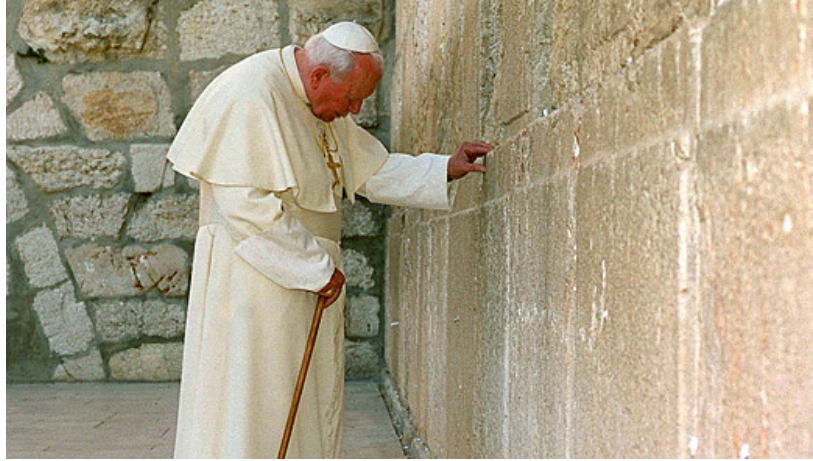


FIGURE 16.34 – Jean-Paul II en prière devant le Mur des Lamentations

La destruction du Temple en 70 A.D., ne laissant que la partie occidentale, a toujours été comprise par les catholiques comme signifiant le jugement de Dieu sur les juifs.

La destruction du Temple empêcha les juifs d’offrir des sacrifices, ce qui signifiait que leur religion était arrivée à une fin. La destruction du Temple fut le signe puissant de Dieu adressé aux juifs pour leur dire que le Messie était venu, que l’Ancienne Loi avait cessé, et que le Temple avait été remplacé par l’Église catholique.

Donc, quand un juif prie devant le Mur occidental, ou y laisse une prière, cela revient à renier que Jésus est le Messie; c’est une affirmation qu’il pense que l’Ancienne Alliance est toujours en vigueur; et c’est une triste et pitoyable tentative d’ignorer le signe évident que Dieu envoya pour signifier que les juifs dussent abandonner le Temple détruit et entrer dans l’Église catholique.

Donc quand Jean-Paul II pria en personne devant le Mur occidental en mars 2000, c’était une tentative de validation du judaïsme. C’était un reniement que Jésus est le Messie, une indication qu’il soutient que l’Ancienne Alliance est toujours en vigueur, et une moquerie du signe clair de Dieu, à savoir que les juifs doivent abandonner le Temple détruit et entrer dans l’Église catholique. Un commentateur informé souligna que, lorsque Jean-Paul II avait prié devant le Mur occidental, la plupart des Israéliens le regardaient à la télévision. Cela veut dire que chaque juif devant son écran de télévision reçut de Jean-Paul II l’impression qu’il n’a pas besoin de se convertir à Jésus-Christ parce que le Christ n’est pas le Messie.

La prière que Jean-Paul II laissa devant le Mur occidental demandait pardon pour les péchés commis contre le peuple juif.

Autre apostasie avec les juifs durant le règne de Jean-Paul II

Fin 2001, une commission vaticane sous Jean-Paul II publia un livre intitulé *Le peuple juif et les saintes écritures dans la Bible chrétienne*. **Le livre soutient que l’attente des juifs pour la venue du Messie est toujours valide.** (Davantage sur ce livre au chapitre 20 traitant de Benoît XVI.)

Le 13 août 2002, les évêques américains, en union avec Jean-Paul II, publièrent un document sur les juifs. Mené par l’apostat notoire William Keeler de Baltimore, et sans le moindre signe d’objection de la part de Jean-Paul

II, le document déclara publiquement : « ... les campagnes qui ciblent les juifs pour la conversion à la chrétienté ne sont plus acceptables théologiquement dans l'Église catholique. » ^[647]

Tout cela prouve que Jean-Paul II et ses évêques furent/sont des apostats complets de la foi catholique.

Les incroyables hérésies de Jean-Paul II concernant les non-catholiques baptisés (c.-à-d., les hérétiques et schismatiques)

Nous avons déjà examiné et exposé en détails l'indéniable apostasie de Jean-Paul II avec le paganisme, l'islam et le judaïsme. Outre de nombreuses déclarations et actes d'hérésie et apostasie commises par Jean-Paul II avec ces religions fausses et non-chrétiennes, il y a aussi ses incroyables hérésies concernant les non-catholiques baptisés et leurs sectes hérétiques. Par exemple :

L'hérésie de Jean-Paul II avec les schismatiques

Jean-Paul II enseignait que les schismatiques n'ont pas besoin d'être convertis

Sur la photo ci-dessous, nous voyons Jean-Paul II dans la cathédrale syriaque « orthodoxe » Saint-Georges avec les patriarches schismatiques Zakka I^{er} et Ignace IV, en 2001. ^[648]



FIGURE 16.35 – Jean-Paul II dans la cathédrale syriaque « orthodoxe » Saint-Georges avec les patriarches schismatiques Zakka I^{er} et Ignace IV, en 2001.

Jean-Paul II enseignait que les schismatiques orientaux (les soi-disant « orthodoxes ») n'ont pas besoin d'être convertis à l'Église catholique. Pour donner un petit aperçu : les schismatiques orientaux (les soi-disant « orthodoxes ») rejettent le dogme de la papauté, ce qui signifie qu'ils rejettent l'autorité suprême de tous les vrais papes de l'Histoire. Ils rejettent le dogme de l'infaillibilité papale, c'est à dire la vérité qu'un pape enseigne infailliblement lorsqu'il parle depuis la chaire de saint Pierre. Ils rejettent le dogme de l'Immaculée Conception, refusent d'accepter les treize derniers conciles de l'Église catholique romaine et autorisent le divorce et le remariage.

Jean-Paul II, *Homélie* ; 23 mai 2002 : « **Honneur à toi aussi**, je veux le dire encore une fois, **sainte Église orthodoxe...** » ^[649]

Dans son scandaleux *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme*, au n° 125, Jean-Paul II encourage le culte interreligieux avec ces schismatiques orientaux et déclare : « ... **il faut... éviter tout prosélytisme même en apparence.** » ^[650] Comme nous le verrons plus tard, Jean-Paul II approuva le Directoire sur l'œcuménisme dans *Ut unum sint* n° 58 et ailleurs.

Faire du prosélytisme c'est convertir quelqu'un. Donc Jean-Paul II soutenait que tout effort visant à convertir les schismatiques orientaux devrait être évité. Voici les propos d'un vrai pape catholique, le pape Benoît XIV, sur le même sujet.

Pape Benoît XIV, *Allatae sunt*; 26 juil. 1755 : « En premier lieu, le missionnaire qui essaie, avec l'aide de Dieu, de ramener dans l'unité les schismatiques grecs et orientaux, **devrait concentrer tous ses efforts dans l'unique objectif de les délivrer des doctrines en désaccord avec la foi catholique.** » ^[651]

Pape Benoît XIV, *Allatae sunt* : « **Car le seul travail confié au missionnaire** est celui de rappeler l'oriental à la foi catholique... » ^[652]

On peut facilement voir la différence entre les deux religions : la religion catholique enseigne que tous ses enseignements doivent être acceptés et que les non-catholiques ont besoin d'être convertis. La religion non-catholique de Jean-Paul II (la religion Vatican II) enseigne que la foi catholique est dénuée de sens et que les non-catholiques ne devraient pas être convertis.

Walter Kasper, un membre haut-placé de l'Église Vatican II, comprend très bien tout ceci. Kasper fut fait « cardinal » et nommé chef du Conseil du Vatican pour la promotion de l'unité des chrétiens par Jean-Paul II. Benoît XVI confirma Kasper dans sa position en tant que chef du Conseil du Vatican pour la promotion de l'unité des chrétiens. Expriment aussi bien la vue de Jean-Paul II que celle de Benoît XVI, Kasper déclara :

« ... nous ne comprenons plus aujourd'hui l'œcuménisme dans le sens de l'œcuménisme du retour, selon lequel les autres doivent se convertir et devenir catholiques. Ceci a été expressément abandonné à Vatican II. » ^[653]

Des catholiques ont été torturés et martyrisés parce qu'ils refusaient de devenir des schismatiques orientaux

Dans son encyclique de 1945 *Orientalis omnes ecclesias*, le pape Pie XII donne quelques exemples de catholiques dans l'histoire qui furent torturés et tués parce qu'ils ne voulaient pas abandonner la fidélité à la papauté et se faire schismatiques « orthodoxes » orientaux. Saint Josaphat est un exemple célèbre, mais il y en a beaucoup d'autres. Saint Josaphat avait converti de nombreux schismatiques orientaux à la foi catholique, jusqu'à ce qu'il fût assassiné par ceux-ci à cause de ses efforts pour ramener les gens dans l'union avec la papauté.

Pape Pie XII, *Orientalis omnes ecclesias*; 23 déc. 1945 : « **Josaphat Kuntzevitch... était célèbre pour sa sainteté de vie et son zèle apostolique, et était un champion intrépide de l'unité catholique. Il fut traqué avec la haine amère et l'intention meurtrière des schismatiques et, le 12 novembre 1623, il fut blessé et tué inhumainement avec une hallebarde.** » ^[654]

Beaucoup d'autres furent pénalisés, fouettés, torturés, noyés et tués parce qu'ils ne voulaient pas devenir schismatiques orientaux.

Pape Pie XII, *Orientalis omnes ecclesias*; 23 déc. 1945 : « **Ceux d'entre les fidèles, qui n'allaient pas quitter la foi véritable, mais résistaient consciencieusement et intrépidement l'union avec l'Église dissidente [schismatique] imposée en 1875, furent honteusement punis par des amendes, par la flagellation et l'exil.** » ^[75]

Pape Pie XII, *Orientalis omnes ecclesias*; 23 déc. 1945 : « La communauté ruthène reçut ... une noble compagnie de confesseurs et de martyrs. **Afin de préserver leur foi intacte et maintenir leur loyauté zélée aux pontifes romains, ceux-ci n'hésitèrent pas à endurer toute sorte de labeur et de difficulté, ou même d'aller volontiers jusqu'à leur mort...** Josaphat Kuntzevitch ... **Il fut l'exceptionnel martyr pour la foi catholique et l'unité à cette époque, mais pas**

l'unique; bien de ceux du clergé et des laïcs reçurent après lui la même palme de victoire; certains furent tués par l'épée, certains atrocement fouettés à mort, d'autres noyés dans le Dniepr, passant donc de leur triomphe sur la mort au Ciel. » ^[655]

Pape Pie XII, *Orientalis omnes ecclesias*; 23 déc. 1945 : « À côté de tout cela, une nouvelle persécution du catholicisme non moins amère commença quelques années avant la partition de la Pologne. À l'époque où les troupes de l'empereur de Russie envahirent la Pologne, de nombreuses églises du rite ruthène furent retirées aux catholiques par la force des armes; **les prêtres qui refusaient d'abjurer leur foi [et se faire schismatiques] étaient enchaînés, insultés, flagellés et jetés en prison, d'où ils souffraient cruellement de la faim, de la soif et du froid.** » ^[656]

Par son enseignement hérétique, à savoir que les schismatiques « orthodoxes » ne sont pas hors de l'Église et n'ont pas besoin de conversion pour le salut, la secte Vatican II se moque ouvertement des saints et des martyrs qui ont horriblement souffert pour ne pas se faire schismatiques.

La Déclaration Balamand du Vatican avec les schismatiques orientaux, approuvée par Jean-Paul II, rejette la conversion de ces non-catholiques car ce serait de l' « ecclésiologie périmée »

Le 24 juin 1993, le Vatican signa la *Déclaration Balamand* avec les schismatiques orientaux (la soi-disant « Église orthodoxe »). Dans ce document de Balamand (cité ci-dessous), qui fut approuvé par Jean-Paul II, toute tentative de convertir les schismatiques orientaux est rejetée en tant qu' « ecclésiologie périmée du retour à l'Église catholique. » Voici quelques passages tirés de l'ahurissante déclaration hérétique de Balamand :

L'Uniatisme — Déclaration Balamand de la secte Vatican II avec les « orthodoxes »; 1993, n° 10 : « La situation ainsi créée engendra en effet tensions et oppositions. Progressivement, dans les décennies qui suivirent ces unions, **l'action missionnaire tendit à inscrire parmi ses priorités l'effort de conversion des autres chrétiens, individuellement ou en groupe, pour les faire "retourner" à sa propre Église.** Pour légitimer cette tendance, source de prosélytisme, **l'Église catholique développa la vision théologique selon laquelle elle se présentait elle-même comme l'unique dépositaire de salut.** Par réaction, l'Église orthodoxe, à son tour, en vint à épouser la même vision selon laquelle chez elle seule se trouvait le salut... »

n° 14-15 : « ... **Selon les paroles du Pape Jean-Paul II,** l'effort œcuménique des Églises sœurs d'Orient et d'Occident, fondé dans le dialogue et la prière, recherche une communion parfaite et totale qui ne soit **ni absorption ni fusion,** mais rencontre dans la vérité et l'amour (cf. *Slavorum Apostoli*, n. 27)... 15. Restant ferme l'inviolable liberté des personnes et l'obligation universelle de suivre les exigences de la conscience, **dans l'effort pour rétablir l'unité il ne s'agit pas de rechercher la conversion des personnes d'une Église à l'autre pour assurer leur salut...** »

22. « **L'action pastorale de l'Église catholique tant latine qu'orientale ne tend plus à faire passer les fidèles d'une Église à l'autre; c'est-à-dire ne vise plus au prosélytisme parmi les orthodoxes.** Elle vise à répondre aux besoins spirituels de ses propres fidèles et n'a aucune volonté d'expansion aux dépens de l'Église orthodoxe. »

30. « Pour préparer l'avenir des relations entre les deux Églises, **en dépassant l'ecclésiologie périmée du retour à l'Église catholique** qui a été liée au problème qui fait l'objet de ce document, on donnera une attention spéciale à la préparation des futurs prêtres et de tous ceux qui sont de quelque façon impliqués dans une activité apostolique exercée là où l'autre Église est traditionnellement enracinée. Leur éducation doit être objectivement positive à l'égard de l'autre Église. » ^[657]

C'est une hérésie incroyable! Ce document, approuvé par les antipapes Vatican II, est sans aucun doute l'une des pires hérésies de la secte Vatican II. Il mentionne carrément, puis rejette totalement, le dogme traditionnel

de l'Église catholique selon lequel les schismatiques doivent être convertis à la foi catholique pour l'unité et le salut.

Jean-Paul II appelait la *Déclaration Balamand* la « nouvelle étape » qui « doit aider toutes les Églises orthodoxes locales et toutes les Églises catholiques locales, à la fois latines et orientales, qui vivent ensemble dans une seule région, à continuer leur engagement au dialogue de charité et commencer ou poursuivre des relations de coopération dans le domaine de leur activité pastorale. » ^[658]

Veillez spécialement prendre note des paragraphes n° 14-15 stipulant que « dans l'effort pour rétablir l'unité il ne s'agit pas de rechercher la conversion des personnes d'une Église à l'autre pour assurer leur salut... » Veillez noter le n° 22, qui déclare que l'Église catholique n'a « aucune volonté d'expansion aux dépens de l'Église orthodoxe. » Le n° 30 rejette « l'ecclésiologie périmée du retour à l'Église catholique » Notez comment tout ceci rejette le dogme catholique qui déclare que les non-catholiques doivent retourner dans l'Église catholique pour le salut et l'unité des chrétiens.

Pape Pie XI, *Mortalium animos* ; 6 jan. 1928 : « ... il n'est pas permis, en effet, de procurer la réunion des chrétiens autrement qu'en poussant au **retour** des dissidents à la seule véritable Église du Christ... » ^[659]

Donc c'est un fait que Jean-Paul II et sa secte rejettent mot-pour-mot le dogme de la foi catholique : l'unité chrétienne s'achève uniquement par la conversion au catholicisme. On voit ce rejet du dogme catholique dans la citation suivante.

Plus d'hérésies de Jean-Paul II sur les schismatiques « orthodoxes »

Jean-Paul II, *Homélie* ; 25 jan. 1993 : « **La voie pour réaliser l'unité des chrétiens, en effet — observe le Document de la Commission Pontificale pour la Russie — n'est pas le prosélytisme, mais le dialogue fraternel...** » ^[660]

C'est par conséquent un fait que Jean-Paul II enseigne que la foi de Rome n'a pas à être tenue par les non-catholiques ; donc il ne peut pas être considéré comme ayant la foi catholique véritable.

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* ; 29 juin 1896 : « **On ne peut croire que vous gardiez la véritable foi catholique, vous qui n'enseignez pas qu'on doit garder la foi romaine.** » ^[661]

Ceux qui affirment, face à ces faits, que Jean-Paul II doit être considéré comme tenant la vraie foi catholique (en d'autres termes, qu'il était un vrai pape catholique) renient cet enseignement de l'Église catholique.

Dans son encyclique sur *les saints Cyrille et Méthode*, au n° 27, Jean-Paul II indiquait une fois de plus que les schismatiques orientaux ne devraient pas être convertis à l'Église catholique. Il déclarait que l'unité avec les schismatiques « **n'est pas absorption, ni même fusion** » ^[662] ce qui signifie non par conversion. Comme nous l'avons vu plus haut, la *Déclaration de Balamand* avec les orthodoxes cite cette même phrase de l'encyclique de Jean-Paul II sur les saints Cyrille et Méthode pour prouver que les catholiques ne devraient pas convertir les orthodoxes.

Jean-Paul II confirma son hérésie dans un nombre incalculable de rencontres avec les schismatiques.



FIGURE 16.36 – Le 24 février 2000, Jean-Paul II rencontra le schismatique non-catholique « évêque » d’Alexandrie, le soi-disant « pape » Chénouda III

Dans son message à l’évêque schismatique, Jean-Paul II l’appela « Votre Sainteté » et dit :

Jean-Paul II, *Message*, au « pape » Chénouda III ; 24 fév. 2000 : « Je suis reconnaissant pour tout ce que vous avez dit, Votre Sainteté... **Que Dieu bénisse l’Église du pape Chénouda.** Merci. » ^[663]

En d’autres termes, Jean-Paul II a dit : « Que Dieu bénisse l’Église schismatique ! » C’est un rejet de la foi catholique. L’Écriture nous dit spécifiquement que nous ne pouvons pas dire « Dieu vous garde » (« Dieu vous bénisse ») aux hérétiques.

2 Jean 10 - « Si quelqu’un vient à vous, et n’apporte point cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, **ne lui dites pas même : Que Dieu vous garde.** »

En disant « Que Dieu vous garde » à une fausse Église, on demande à Dieu de multiplier et de propager cette secte.

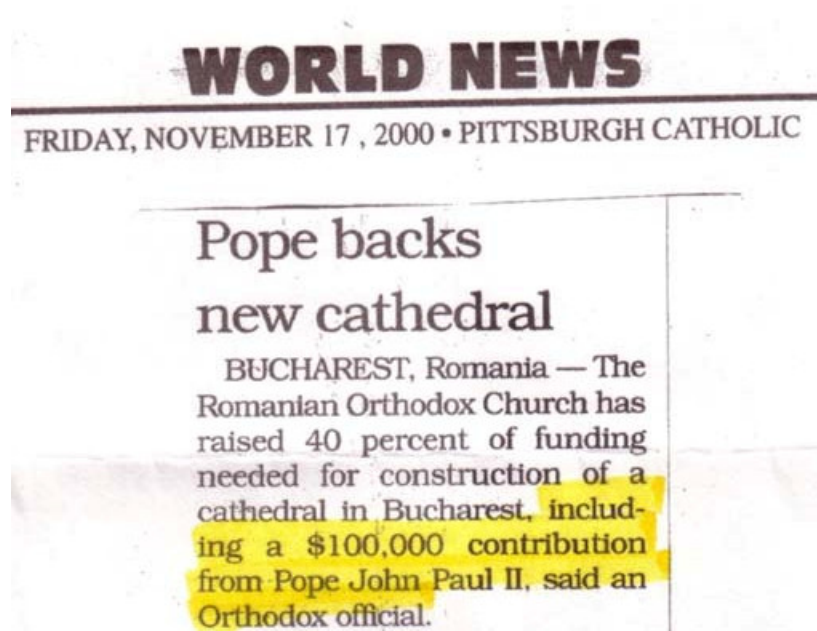


FIGURE 16.37 – « **Le pape finance une nouvelle cathédrale.** BUCAREST, Roumanie — L'Église roumaine orthodoxe a levé 40% des fonds nécessaires à la construction d'une cathédrale à Bucarest, incluant une contribution du pape Jean-Paul II à hauteur de \$100 000, selon un officiel orthodoxe. »



FIGURE 16.38 – Jean-Paul II et Teoctist (le patriarche schismatique de Roumanie) dénonçant conjointement la conversion mutuelle, dans une déclaration commune en 2002

Le 12 octobre 2002, Jean-Paul II et le patriarche schismatique de Roumanie dénoncèrent conjointement, dans une déclaration commune, le fait d'essayer de se convertir mutuellement. Ils déclarèrent :

« Notre but et notre désir ardent, c'est la pleine communion ***qui n'est pas absorption...*** » ^[664]

Ce qui veut dire : non par conversion. Jean-Paul II utilisait fréquemment la phrase « ni absorption ni fusion » pour indiquer que l'unité avec les schismatiques ne passe pas par leur conversion.

Souvenez-vous, la phrase fut utilisée en ce sens précis dans la Déclaration de Balamand (citée plus haut) avec les schismatiques « orthodoxes. »

Teoctist, le patriarche schismatique de Roumanie, révélait déjà en 1999 que Jean-Paul II avait fait un don important à son Église non-catholique. ^[665] L'agence d'information romaine *Zenit News Service* ainsi que d'autres médias (comme la photo ci-dessus) rapportèrent que le don de Jean-Paul II au patriarche schismatique était de 100 000\$!

« Le clergé orthodoxe roumain a dit aujourd’hui que Jean-Paul II avait fait don de 100 000\$ pour la construction d’une cathédrale orthodoxe qui accueillera près de 2000 personnes, a rapporté l’agence France Presse. » ^[666]

Pape Innocent III, *Concile Latran IV*, Const. 3, sur les hérétiques ; 1215 : « Quant à ceux qui accordent foi aux hérétiques, les accueillent, les défendent et les soutiennent, nous les décrétons frappés d’excommunication... » ^[667]

Dans son discours du même jour que la Déclaration commune, Jean-Paul II avait dit au patriarche schismatique Teoctist : « *L’objectif est de parvenir... à une unité qui ne comporte ni absorption ni fusion...* » ^[668]

Donc, Jean-Paul II assurait sans cesse publiquement à ses auditeurs que les catholiques ne devraient pas essayer de convertir les non-catholiques et que la foi catholique n’est pas nécessaire pour obtenir le salut.

Pape Pie IX, *Nostis et nobiscum* ; 8 déc. 1849 : « Il faut veiller spécialement à ce que les fidèles eux-mêmes aient profondément gravé dans l’esprit le dogme de notre sainte religion sur la nécessité de la foi catholique pour obtenir le salut. » ^[669]

En fait, dans le même discours au patriarche schismatique de Roumanie, Jean-Paul II fit cette incroyable déclaration :

« Pour sa part, l’Église catholique reconnaît la mission que les Églises orthodoxes sont appelées à remplir dans les pays où elles sont enracinées depuis des siècles. **Elle ne désire rien d’autre que d’aider cette mission...** » ^[670]

Selon Jean-Paul II : Tant pis pour la papauté ! Tant pis pour les mille ans de déclarations dogmatiques que les schismatiques rejettent ! Tant pis pour le divorce et le remariage ! Et tant pis pour l’Église catholique. Selon cet apostat, tout cela ne vaut rien et ne devrait pas être cru, car l’ « Église » ne désirerait rien d’autre que de maintenir ces gens dans le schisme et en dehors de ses enseignements.

Pape Grégoire XVI ; 27 mai 1832 : « Ne soyez pas trompé, mon frère ; quiconque suit un schismatique n’atteindra pas l’héritage du royaume de Dieu. » ^[671]

Pape Léon XII, *Encyclique* ; 24 mai 1824 : « **Nous adressons à tous ceux d’entre vous qui êtes toujours retirés de la véritable Église et de la voie du salut.** Dans cette réjouissance universelle, une chose manque : que... vous soyez sincèrement d’accord avec **la mère l’Église, où hors de ses enseignements il n’y a pas de salut.** » ^[672]

Pape Léon XII, *Ubi primum* ; 5 mai 1824 : « Il est impossible au Dieu véritable — la Vérité même, le meilleur, le plus sage Dispensateur, et le Rémunérateur des hommes bons — **d’approuver toutes les sectes qui professent de faux enseignements** souvent incompatibles et contradictoires entre eux, **et de conférer à leurs membres des récompenses éternelles...** par foi divine nous tenons un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême... **C’est pourquoi nous professons qu’il n’y a pas de salut en dehors de l’Église.** » ^[673]

Pape Pie XI, *Mortalium animos* ; 6 jan. 1928 : « Seule... l’Église catholique est celle qui garde le vrai culte... **qui n’y entre pas ou qui en sort, se prive de tout espoir de vie et de salut.** » ^[674]



FIGURE 16.39 – Nous voyons sur cette photo Jean-Paul II avec le patriarche schismatique Teoctist s’asseyant sur des chaires à hauteur égale

C’est un acte de plus où Jean-Paul II a manifesté son acceptation de l’hérésie « orthodoxe, » à savoir que tous les évêques sont égaux. Jean-Paul II soutenait qu’il est bien de renier la papauté de l’Évêque de Rome.

À l’été 2003, Jean-Paul II répudia encore le prosélytisme envers les schismatiques orientaux.

Jean-Paul II, *Exhortation apostolique, Ecclesia in Europa*; 28 juin 2003 : « En même temps, **je veux une fois encore assurer les pasteurs, ainsi que nos frères et sœurs des Églises orthodoxes, que la nouvelle évangélisation ne peut en aucune manière être confondue avec le prosélytisme...** » ^[675]

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, Se. 4, ch. 3, *ex cathedra* : « Ainsi donc, Nous enseignons et déclarons que l’Église romaine, par disposition du Seigneur, possède sur toutes les autres une primauté de pouvoir ordinaire... **Telle est la doctrine de la vérité catholique, dont personne ne peut s’écarter sans danger pour la foi et le salut.** » ^[676]

Cette définition infaillible de Vatican I déclare que toute personne qui s’écarte du dogme de la papauté (à savoir que le pape de Rome détient le pouvoir souverain dans l’Église du Christ), tels les schismatiques « orthodoxes » ou les protestants, ne peut pas garder sa foi et son salut. Pourtant, Jean-Paul II nous dit que les schismatiques orthodoxes et les protestants peuvent non seulement garder leur foi et leur salut tout en niant la papauté, mais ne *devraient pas* croire en la papauté. Cet antipape était un hérétique complet qui rejetait le dogme de Vatican I.

Jean-Paul II déclarant une communion et unité de foi avec les sectes non-catholiques

Dans son encyclique *Ut unum sint*, Jean-Paul II déclarait que son « Église » est en communion avec les sectes non-catholiques et, chose incroyable, pas moins de seize fois. Il déclarait aussi à huit reprises avoir la même foi que les sectes non-catholiques.

Jean-Paul II, *Ut unum sint*; 25 mai 1995, n° 62 : « Avec le vénérable Patriarche de l’Église d’Éthiopie, Abouna Paulos, qui m’a rendu visite à Rome le 11 juin 1993, nous avons souligné **la communion profonde qui existe entre nos deux Églises : “Nous partageons la même foi venue des Apôtres... En effet, nous pouvons affirmer aujourd’hui que nous avons la même foi au Christ...”** » ^[677]

Pape St. Léon le Grand, *Sermon 129* : « C'est pourquoi, puisqu'en dehors de l'Église catholique, il n'y a rien de parfait, rien d'inviolé... **nous ne nous assimilons en aucune façon à ceux qui sont divisés de l'unité du Corps du Christ; nous ne sommes unis dans aucune communion.** » ^[678]

Lorsque Jean-Paul II affirme avoir la même foi et communion que les sectes non-catholiques, il affirme être un non-catholique.

Jean-Paul II donna une relique au schismatique Karékin II et déclara que sa secte était l' « Épouse du Christ »

Jean-Paul avait aussi donné à Karékin II, le chef de l'Église schismatique en Arménie, une relique de saint Grégoire l'Illuminateur.

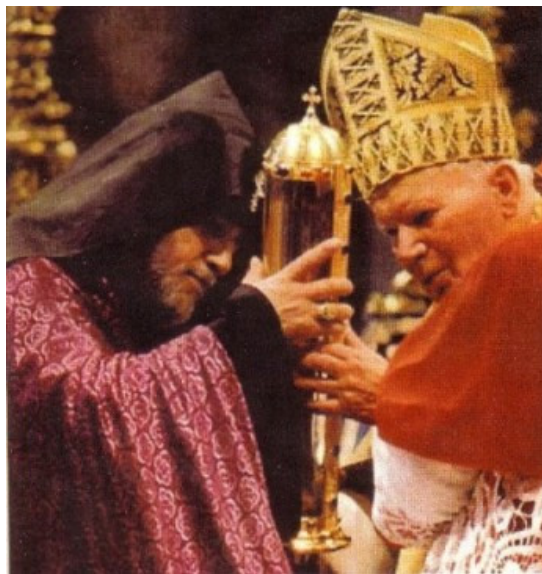


FIGURE 16.40 – Jean-Paul II offrant une relique de saint Grégoire l'Illuminateur au schismatique Karékin

Jean-Paul II, *Homélie*, au patriarche schismatique Karékin II; 10 nov. 2000 : « ... **je suis heureux de remettre à Votre Sainteté une relique de saint Grégoire l'Illuminateur...** Elle sera placée dans la nouvelle cathédrale actuellement en construction... **Je souhaite que la nouvelle cathédrale puisse orner avec une beauté encore plus grande l'Épouse du Christ en Arménie...** » ^[679]

Saint Grégoire l'Illuminateur (c. 257-332 A.D.) fut l' « apôtre de l'Arménie, » celui qui propagea la vraie foi chrétienne (la foi catholique) en Arménie :

« Travaillant en étroite collaboration, le roi Tiridate et saint Grégoire l'Illuminateur détruisirent tous les anciens sanctuaires païens en Arménie, débutant par ceux de la déesse Anahit et du dieu Tir, pour lequel le roi avait été nommé. Des croix furent érigées à leur place. Un très grand nombre d'individus furent baptisés. » ^[680]

En donnant aux schismatiques la relique de ce grand apôtre chrétien d'Arménie, Jean-Paul II indiquait clairement qu'il considérait les schismatiques comme les détenteurs de la foi chrétienne véritable — la foi véritable qu'avait saint Grégoire l'Illuminateur. De plus, dans l'homélie citée ci-dessus, nous pouvons voir que Jean-Paul II appelait « Épouse du Christ » l'Église orthodoxe schismatique, un titre réservé à l'Église catholique !

L'hérésie de Jean Paul II avec la secte anglicane

Parce que Margaret Clitherow refusait d'accepter la secte anglicane et sa soi-disant « messe » — mais invitait en revanche des prêtres catholiques dans sa maison, à l'encontre des lois pénales — elle fut martyrisée en se faisant écraser à mort et réduire en bouillie sous une porte chargée de poids. **Elle souffrit tout cela parce qu'elle ne voulait pas accepter l'anglicanisme.** Néanmoins, la secte Vatican II nous apprend que les anglicans sont nos camarades « chrétiens, » qui n'ont pas besoin d'être convertis, et dont les « évêques » invalides sont de véritables évêques de l'Église du Christ. La secte Vatican II enseigne que son martyr était inutile.

Jean-Paul II se rend à la cathédrale anglicane et prend part au culte de la secte anglicane — hérésie formelle par acte

La photographie qui suit montre Jean-Paul II discourant dans la cathédrale de Canterbury en 1982 ^[681] :

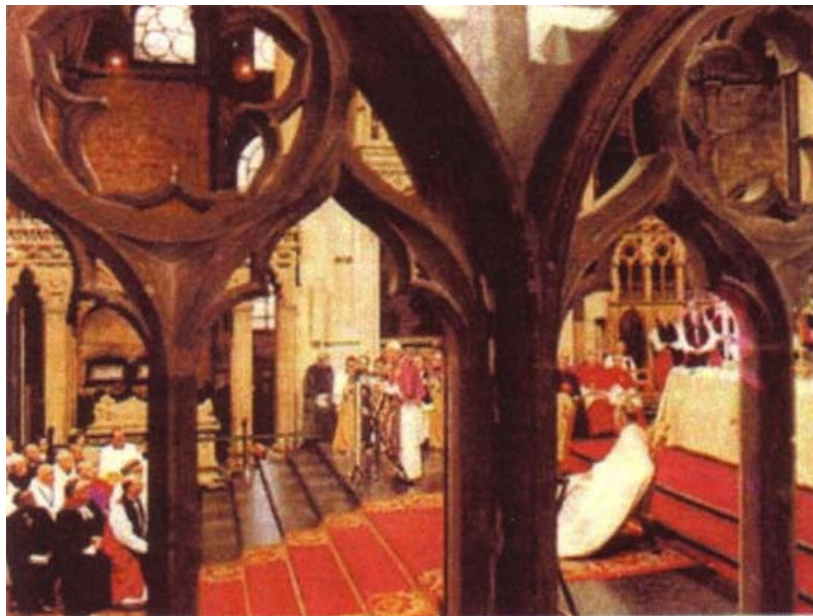


FIGURE 16.41 – Jean-Paul II dans la cathédrale de Canterbury en 1982

Jean-Paul II se moqua des martyrs anglais par sa prière commune avec l' « archevêque » anglican de Cantorbéry, en 1982



FIGURE 16.42 – Jean-Paul II en prière commune avec l' « archevêque » schismatique et hérétique de Cantorbéry (un anglican), qui n'est rien d'autre qu'un laïc se faisant passer pour un évêque

Le 29 mai 1982, dans la cathédrale anglicane, Jean-Paul II s'était agenouillé lors d'une « prière interreligieuse » avec l' « archevêque » de Cantorbéry, Robert Runcie, se moquant ainsi des martyres de tant de saints catholiques, qui versèrent courageusement leur sang plutôt que d'accepter la secte anglicane ou de participer à un faux culte.

Pape Pie IX, *Neminem vestrum*; 2 fév. 1854 : « Nous voulons que vous sachiez que ces mêmes moines Nous ont témoigné d'une splendide profession de foi et de doctrine catholiques... **Ils ont reconnu éloquemment et reçu gratuitement les régulations et les décrets que les papes et les sacrés congrégations ont publiés ou publieraient — en particulier ceux interdisant la communicatio in divinis [communion dans les choses saintes] avec les schismatiques.** »

[682]

Jean-Paul II conféra la croix pectorale au chef de la secte anglicane, un laïc

En 2003, Jean-Paul II conféra la croix pectorale à Rowan Williams, le soi-disant « archevêque » anglican de Cantorbéry.



FIGURE 16.43 – Jean-Paul II embrassant l'anneau de Rowan Williams, le chef de la secte anglicane, auquel il conféra aussi la croix pectorale, bien que Williams ne soit qu'un laïc.

Pour ceux qui ne le savent pas, la secte anglicane non-catholique n'a même pas de prêtres ou d'évêques valides. Le pape Léon XIII déclara infailliblement que les ordinations anglicanes sont invalides.

Pape Léon XIII, *Apostolicae curae*; 13 sep. 1896 : « ... **Nous prononçons et déclarons** par Notre autorité, de Notre propre mouvement et de science certaine, **que les ordinations conférées selon le rite anglican ont été et sont absolument vaines et entièrement nulles.** » ^[683]

Les « prêtres » et les « évêques » anglicans sont par conséquent des laïcs, en plus d'être des hérétiques et des apostats non-catholiques. Pourtant, après l'élection du nouvel « archevêque » anglican de Cantorbéry (Rowan Williams), **Jean-Paul II envoya l'apostat Walter Kasper pour donner à ce laïc non-catholique une croix pectorale et un télégramme d'approbation!** Ceci est tellement hérétique qu'il n'y a presque pas de mots pour le décrire.

Rowan Williams, « archevêque » anglican de Canturbery, *Discours*, à Jean-Paul II; 4 oct. 2003 : « En 1966, le Pape Paul VI donna à l'Archevêque Michael Ramsey son propre anneau épiscopal, qui a été gardée précieusement par ses successeurs et que je porte aujourd'hui. **Je suis heureux de vous remercier pour le don personnel d'une croix pectorale, m'ayant été envoyée à l'occasion de mon intronisation plus tôt cette année. Comme je me suis investi de mon nouveau ministère, j'ai profondément apprécié ce signe d'une tâche partagée...** » ^[684]

La croix pectorale est un symbole catholique traditionnel de l'autorité épiscopale. En la conférant à l'apostat Rowan Williams — qui est aussi en faveur de l'ordination de femmes prêtres et d'homosexuels — **non seulement Jean-Paul II nia catégoriquement par son acte la définition infaillible de Léon XIII que les ordres anglicans sont invalides**, mais il se moqua aussi complètement moqué des dogmes catholiques sur la papauté et l'Église du Christ.

Et ce qui rend cet acte de Jean-Paul II encore plus incroyable, c'est le fait que Williams avait lui-même été interdit de donner la « communion » dans 350 paroisses anglicanes pour son opinion en faveur des femmes prêtres! ^[685] Mais ceci n'arrêta pas Jean-Paul II; il n'alla que plus loin dans son apostasie.

Jean-Paul II déclara même que le laïc non-catholique Williams était l'évêque légitime du « Siège de Cantorbéry. »

Jean-Paul II, *Discours*, au « Très Révérend et Très Honorable Rowan Williams, archevêque de Cantorbéry »; 4 oct. 2003 : « **Ces rencontres ont eu pour but de renouveler les liens entre le Siège de Canterbury et le Siège apostolique...** C'est notre fidélité au Christ qui nous impose de continuer à rechercher la pleine unité visible et de trouver des moyens appropriés de s'engager, lorsque cela est possible, dans le témoignage et la mission... Je prie pour une effusion renouvelée de l'Esprit Saint sur vous... Puisse Dieu vous protéger, veiller toujours sur vous et vous guider dans l'exercice de vos nobles responsabilités. » ^[686]

Comme montré plus haut, lors d'une rencontre avec Rowan Williams, Jean-Paul II avait aussi embrassé son anneau, ce qui démontrait une fois de plus que Jean-Paul II reconnaissait ce laïc non-catholique comme un évêque légitime dans l'Église du Christ. Jean-Paul II se moquait de Jésus-Christ, de l'Église catholique et de tous les martyrs anglais qui subirent d'horribles tortures pour avoir refusé d'abandonner le catholicisme et de devenir anglican. Par cet acte, Jean-Paul II rejeta l'enseignement de l'Église catholique sur l'épiscopat, l'ordination, la succession apostolique et l'unité de l'Église.

L'hérésie de Jean Paul II avec la secte protestante

Jean-Paul II s'est rendu au temple luthérien

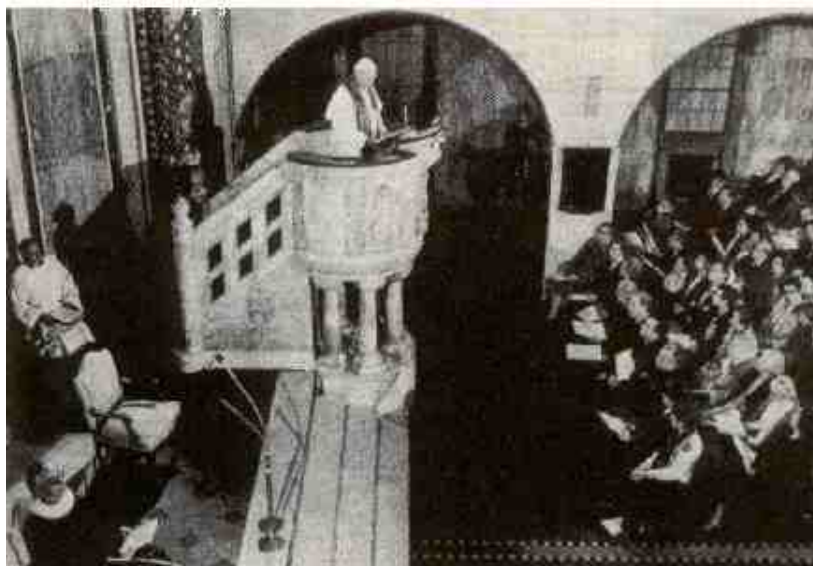


FIGURE 16.44 – Jean-Paul II dans le temple luthérien



FIGURE 16.45 – Autre photo de Jean-Paul II dans le temple luthérien

En 1983, Jean-Paul II visita un temple luthérien pour le 500^e anniversaire de la naissance de Martin Luther. C'est un acte hérétique de plus — prendre part aux cérémonies culturelles de religions non-catholiques et célébrer un hérésiarque — ce qui prouve de façon absolue que Jean-Paul II n'était pas catholique.

Jean-Paul II fit l'éloge de Luther, Calvin, Zwingli et Hus

Jean-Paul II louait aussi les plus grands ennemis que l'Église catholique n'ait jamais connu, y compris les révolutionnaires protestants Luther et Calvin. En octobre 1983, Jean-Paul II, parlant de Martin Luther, avait dit : « **Même aujourd'hui, notre monde éprouve son grand impact sur l'histoire.** » ^[687] Et le 14 juin 1984, Jean-Paul II loua Calvin comme celui qui essayait « de rendre l'Église plus fidèle à la volonté du Seigneur. » ^[688] Fréquenter, soutenir et défendre les hérétiques c'est être un hérétique. Louer les pires hérétiques dans l'histoire de l'Église, tels que Luther et Calvin, dépasse l'hérésie.

Pape Grégoire XVI, *Inter praecipuas* ; 8 mai 1844 : « Mais il fallait user d'une vigilance nouvelle avec les hérésies **de Luther et de Calvin. Assez audacieux pour vouloir ébranler la doctrine immuable de la foi par la diversité presque incroyable des erreurs**, leurs disciples mirent tout en œuvre pour tromper les âmes des fidèles par de fautives explications des saints livres... » ^[689]

Jean-Paul II louait aussi les hérétiques notoires Zwingli et Hus. Il était même allé jusqu'à dire que Jan Hus, qui fut condamné comme hérétique par le concile de Constance, était un homme « d'une intégrité personnelle infaillible » ! ^[690]

Jean-Paul II approuvait l'accord Vatican-Luthérien sur la Justification



FIGURE 16.46 – « Cardinal » Edward Cassidy et l'« évêque » luthérien Christian Krause se serraient la main

Le 31 octobre 1999, le « cardinal » Edward Cassidy et l'« évêque » luthérien Christian Krause se serrèrent la main lors de la signature de la *Déclaration commune sur la Doctrine de la Justification* à Augsbourg, en Allemagne. Cet accord, **qui fut approuvé par Jean-Paul II**, enseigne que la justification vient par « la foi seule » (Annexe, 2, C), que les canons du concile de Trente ne s'appliquent plus aux luthériens (n°13) et qu'aucun enseignement luthérien dans la Déclaration commune, y compris l'hérésie de la justification par la foi seule, et de nombreuses autres hérésies luthériennes, n'est condamné par le concile de Trente (n° 41).

En bref, cet accord entre l'« Église » de Jean-Paul II et la secte Luthérienne rejette catégoriquement le concile dogmatique de Trente. Il s'agit véritablement d'une déclaration que la secte de Jean-Paul II est une secte protestante. (Le prochain chapitre de ce livre traite de cet accord incroyablement hérétique).

Jean-Paul II; 19 jan. 2004, lors d'une réunion avec les luthériens de Finlande : « ... je désire exprimer ma gratitude pour le progrès œcuménique accompli entre les catholiques et les luthériens au cours des cinq années **qui ont suivi la signature de la Déclaration commune sur la Doctrine de la Justification.** » ^[691]

Jean-Paul II enseignait que les non-catholiques peuvent recevoir la Communion, qu'elles sont des moyens de salut et qu'elles ont des saints et des martyrs

Jean-Paul II enseignait que les non-catholiques peuvent recevoir la Communion

Jean-Paul II enseignait aussi que les non-catholiques peuvent licitement recevoir la Sainte Communion. Le canon 844.3 de son code de droit canonique de 1983 déclare que :

« Les ministres catholiques administrent licitement les sacrements de pénitence, d'Eucharistie et d'onction des malades aux membres des Églises orientales qui n'ont pas la pleine communion avec l'Église catholique... » ^[692]

L'idée que les non-catholiques puissent licitement recevoir la sainte Communion et les autres sacrements est contraire à l'enseignement bimillénaire de l'Église catholique.

Pape Pie IX, *Amantissimus* ; 8 avril 1862 : « ... quiconque mange de l'agneau et n'est pas un membre de l'Église, a profané. » ^[693]

Ce qui est particulièrement significatif à propos de cette hérésie de Jean-Paul II (qu'il est licite de donner la Sainte Communion aux non-catholiques), est le fait qu'elle apparaisse également dans son Nouveau Catéchisme, au paragraphe 1401.

Ce document fut promulgué par la soi-disant autorité apostolique de Jean-Paul II. Dans sa constitution *Fidei depositum*, Jean-Paul II promulgua son Nouveau Catéchisme en utilisant son « autorité apostolique » afin de déclarer qu'il est « une norme sûre pour l'enseignement de la foi. »

Jean-Paul II, *Fidei depositum* ; 11 oct. 1992 : « *Le Catéchisme de l'Église catholique*, que j'ai approuvé le 25 juin dernier et dont **aujourd'hui j'ordonne la promulgation en vertu de l'autorité apostolique**, est un exposé de la foi de l'Église et de la doctrine catholique... **Je le reconnais... comme une norme sûre pour l'enseignement de la foi.** » ^[694]

Le catéchisme de Jean-Paul II n'est pas une norme sûre pour enseigner la foi. C'est une norme sûre pour enseigner l'hérésie. Par conséquent, puisque Jean-Paul II prétendit déclarer depuis la Chaire de Pierre que son catéchisme est une norme sûre pour enseigner la foi, alors que ça ne l'est pas, on sait qu'il ne s'asseyait pas sur la Chaire de Pierre. Un pape ne peut pas se tromper quand il parle depuis le Siège apostolique, c'est-à-dire avec son autorité apostolique depuis la Chaire de Pierre.

Pape Pie IX, *Concile Vatican I, ex cathedra* : « ... car la religion catholique a toujours été gardée sans tache auprès du Siège apostolique et la doctrine catholique toujours professée dans sa sainteté. » ^[695]

Pape Pie IX, *Concile Vatican I, ex cathedra* : « Ce charisme de vérité et de foi à jamais indéfectible a été accordé par Dieu à Pierre et à ses successeurs en cette chaire... » ^[696]

Cette hérésie sur les non-catholiques autorisés à recevoir la Sainte Communion fut également enseignée au concile Vatican II, comme nous l'avons déjà vu. Jean-Paul II avait aussi commenté cet enseignement, en l'approuvant, dans *Ut unum sint* :

Jean-Paul II, *Ut unum sint* ; 25 mai 1995, n° 58 : « ... En raison des liens sacramentels très étroits existant entre l'Église catholique et les Églises orthodoxes... l'Église catholique, en raison des circonstances de temps, de lieux et de personnes, a souvent adopté et adopte un mode d'action plus

indulgent, offrant à tous les moyens de salut et le témoignage de la charité entre chrétiens **par la participation aux sacrements et aux autres célébrations et choses sacrées... On ne doit jamais perdre de vue la dimension ecclésiologique de la participation aux sacrements, surtout celle de la sainte Eucharistie.** » ^[697]

Il prend note de la « *dimension ecclésiologique de la participation aux sacrements* » avec les « orthodoxes. » Il sous-entend ainsi qu'ils font partie de la même Église.

Jean-Paul II enseignait que les sectes non-catholiques sont des moyens de salut

Se fondant sur Vatican II, Jean-Paul II enseignait aussi que les sectes non-catholiques sont des moyens de salut

Jean-Paul II, *Nouveau Catéchisme*, § 819 : « L'Esprit du Christ se sert de ces Églises et communautés ecclésiales comme moyens de salut... » ^[698]

Pape Pie IV, *Concile de Trente*, profession de foi, ex cathedra : « **Cette vraie foi catholique, hors de laquelle personne ne peut être sauvé**, que je professe présentement de plein gré et que je tiens sincèrement... » ^[699]

Jean-Paul II enseignait que les sectes non-catholiques ont des saints et des martyrs

Jean-Paul II enseigna à plusieurs reprises que les sectes non-catholiques ont des saints et des martyrs.

Jean-Paul II, *Ut unum sint* ; 25 mai 1995, n° 84, parlant d' « Églises » non-catholiques : « Bien que de manière invisible, la communion encore imparfaite de nos communautés est en vérité solidement sou-
dée par la pleine communion des saints, c'est-à-dire de ceux qui, au terme d'une existence fidèle à la grâce, sont dans la communion du Christ glorieux. **Ces saints proviennent de toutes les Églises et Communautés ecclésiales QUI LEUR ONT OUVERT L'ENTRÉE DANS LA COMMUNION DU SALUT.** » ^[700]

C'est indéniable, il s'agit d'une hérésie manifeste des plus claires. C'est un article de foi divine et catholique que ceux qui ne sont pas dans l'Église catholique, même s'ils versent leur sang au nom du Christ, ne peuvent pas être sauvés.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, ex cathedra : « ... **personne ne peut être sauvé, si grandes que soient ses aumônes, même s'il verse son sang pour le nom du Christ, s'il n'est pas demeuré dans le sein et dans l'unité de l'Église catholique.** » ^[701]

Ce dogme solennellement défini du concile de Florence a été répété par le pape Pie XI :

Pape Pie XI, *Rappresentanti in terra* ; 31 déc. 1929 : « Il se démarque ostensiblement dans la vie de nombreux **saints, saints que produit l'Église, et elle seule**, et dans lesquels le principe d'éducation chrétienne se réalise parfaitement... » ^[702]

Il est difficile d'imaginer un déni plus spécifique et explicite de ce dogme en particulier que ce qu'on trouve au paragraphe n° 84 d'*Ut unum sint* de Jean-Paul II (cité plus haut).

Pape Grégoire XVI ; 27 mai 1832 : « **Enfin, certains de ces égarés tentent de se persuader à eux-mêmes ainsi qu'à d'autres, que les hommes ne sont pas sauvés uniquement dans la religion catholique, mais que même les hérétiques peuvent atteindre la vie éternelle.** » ^[703]

Aussi, veuillez noter que non seulement l'hérétique manifeste Jean-Paul II déclare dans *Ut unum sint* n° 84 que des « saints » proviennent d'Églises non-catholiques (hérésie directe), mais il va plus loin et déclare que de telles **sectes non-catholiques « leur ont ouvert » le salut** : « *toutes les Églises et Communautés ecclésiales qui leur ont ouvert l'entrée dans la communion du salut.* »

Jean-Paul II, *Ut unum sint*; 25 mai 1995, n° 83 : « En réalité, **toutes les Communautés chrétiennes** savent qu'une telle exigence, un tel dépassement, par la force que donne l'Esprit, ne sont pas hors de leur portée. **De fait, elles ont toutes des martyrs de la foi chrétienne.** » [704]

Jean-Paul II, *Discours*, au Patriarche schismatique non-catholique Karékin II; 9 nov. 2000 : « Votre Sainteté, je vous remercie une fois de plus d'avoir voulu participer, à travers votre représentant, à cette liturgie. En effet, **l'œcuménisme des saints, des martyrs, est peut-être celui qui convainc le plus.** La voix de la *communio sanctorum* est plus forte que celle des fauteurs de division. » [705]

Jean-Paul II, *Ut unum sint*; 25 mai 1995, n° 1 : « **Le témoignage courageux de nombreux martyrs de notre siècle, y compris ceux qui sont membres d'autres Églises et d'autres Communautés ecclésiales qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique,** donne à l'appel conciliaire une force nouvelle; il nous rappelle l'obligation d'accueillir son exhortation et de la mettre en pratique. » [706]

Jean-Paul II, *Salvifici doloris*; 11 fév. 1984, n° 22 : « **La Résurrection du Christ a révélé "la gloire du siècle à venir" et en même temps elle a confirmé "l'exaltation de la Croix" : cette gloire qui est comprise dans la souffrance même du Christ, telle qu'elle s'est bien souvent reflétée et qu'elle se reflète encore dans la souffrance de l'homme** comme expression de sa grandeur spirituelle. **Il faut rendre témoignage de cette gloire non seulement aux martyrs de la foi mais aussi aux nombreux autres hommes qui parfois, sans avoir la foi au Christ, souffrent et donnent leur vie pour la vérité ou pour une juste cause.** Dans leurs souffrances à tous est confirmée d'une manière particulière la haute dignité de l'homme. » [707]

Jean-Paul II, *Angélus*; 19 sep. 1993 : « Dans l'espace démesuré de l'Europe orientale, **l'Église orthodoxe peut aussi bien dire** à la fin de ce siècle ce que les Pères de l'Église avait annoncé au sujet de la propagation initiale de l'Évangile : **"Sanguis martyrum — semen Christianorum" [le sang des martyrs est la semence des chrétiens].** » [708]

Jean-Paul II, *Tertio millennio adveniente*; 10 nov. 1994, n° 37 : « **Le témoignage rendu au Christ jusqu'au sang est devenu un patrimoine commun aux catholiques, aux orthodoxes, aux anglicans et aux protestants, comme le notait déjà Paul VI dans son homélie pour la canonisation des martyrs ougandais.** » [709]

Jean-Paul II, *Tertio millennio adveniente*; 10 nov. 1994, n° 37 : « ... il faut que les Églises locales fassent tout leur possible pour ne pas laisser perdre **la mémoire de ceux qui ont subi le martyre, en rassemblant à cette intention la documentation nécessaire. Et cela ne saurait manquer d'avoir un caractère œcuménique marqué. L'œcuménisme des saints, des martyrs, est peut-être celui qui convainc le plus.** La voix de la *communio sanctorum* est plus forte que celle des fauteurs de division. » [710]

Jean-Paul II, *Ut unum sint*; 25 mai 1995, n° 84 : « Selon un point de vue théocentrique, **nous avons déjà, nous chrétiens, un Martyrologe commun.** Il comprend aussi les martyrs de notre siècle, plus nombreux qu'on ne pourrait le penser... » [711]

Jean-Paul II, *Ut unum sint*; 25 mai 1995, n° 84 : « **Grâce au rayonnement du "patrimoine des saints" appartenant à toutes les Communautés,** le "dialogue de la conversion" à l'unité pleine et visible apparaît alors sous la lumière de l'espérance. La présence universelle des saints donne, en effet, la preuve de la transcendance de la puissance de l'Esprit... » [712]

Jean-Paul II, *Audience*; 12 mai 1999 : « L'expérience du **martyre** a rassemblé les chrétiens des différentes confessions présentes en Roumanie. Le témoignage que **les orthodoxes, les catholiques et les protestants** ont rendu au Christ à travers le sacrifice de leur vie est unique. » [713]

Toutes ces déclarations sont des **hérésies formelles répétées et publiques**. Et dire que certains « traditionalistes » ont l'audace d'affirmer que Jean-Paul II n'a jamais renié un seul dogme! Quel scandale et quel mensonge! Cette seule hérésie, sans même considérer toutes les autres, prouve qu'il n'était pas catholique. Elle prouve que Jean-Paul II rejetait directement le dogme solennellement défini (du concile de Florence, plus haut) que les non-catholiques ne peuvent pas être sauvés même s'ils versent leur sang pour le Christ.

Pape Pélage II, Lettre (2) *Dilectionis vestrae* ; 585 A.D. : « Ils ne peuvent pas demeurer avec Dieu, ceux qui n'ont pas voulu vivre de façon unanime dans l'Église de Dieu ; **et même s'ils brûlent dans les flammes, s'ils exposent leur vie au bûcher et aux bêtes, ils n'obtiendront pas la couronne de la foi, mais le châtement de leur mauvaise foi**, ni la gloire finale, mais la mort du désespoir. Un tel homme peut être mis à mort, il ne peut recevoir la couronne. » ^[714]

Jean-Paul II approuvait la pratique des filles de chœur



FIGURE 16.47 – Jean-Paul II approuvait la pratique des filles de chœur

Jean-Paul II approuvait aussi les filles de chœur, une pratique endémique dans les églises Vatican II. La pratique des filles de chœur fut condamnée comme *malaisante* par le pape Benoît XIV, le pape saint Gélase et le pape Innocent IV.

Pape Benoît XIV, *Encyclique* ; 26 juil. 1755 : « Le **pape Gélase**, dans sa neuvième lettre aux évêques de Lucanie, **a condamné la pratique malaisante ayant été introduite, de femmes servant le prêtre à la célébration de la Messe**. Puisque cet abus s'était répandu auprès des grecs, **Innocent IV l'avait strictement interdit dans sa lettre à l'évêque de Tusculum** : "Les femmes ne devraient pas avoir l'audace de servir à l'autel ; elles devraient toutes se voir refusées ce ministère." **Nous aussi avons interdit cette pratique dans les mêmes termes dans ladite Constitution qui est la Nôtre...** » ^[715]

Jean-Paul II « canonisait » également des gens qui approuvaient totalement les hérésies de Vatican II, la Nouvelle Messe et l'indifférentisme religieux. Il est impossible qu'un vrai pape fasse ceci, puisque les canonisations par de vrais papes sont infaillibles. Cela prouve encore une fois que Jean-Paul II n'était pas un vrai pape.

Jean-Paul II condamnait aussi les croisades. Les croisades furent solennellement approuvées par quatre conciles et plus de dix papes, incluant le pape Urbain II, le pape Calixte II, le pape Alexandre III, le pape Calixte III, le pape Clément V et d'autres.

Jean-Paul II récompensé par les franc-maçons



FIGURE 16.48 – Jean-Paul II recevant le B'nai B'rith (Loge franc-maçonnique juive de New-York) le 22 mars 1982

En décembre 1996, la loge du Grand Orient de la franc-maçonnerie italienne avait offert à Jean-Paul II son plus grand honneur, l'Ordre de Galilée, comme expression de remerciements pour les efforts qu'il fit en soutien aux idéaux franc-maçons. Le représentant de la franc-maçonnerie italienne notait que Jean-Paul II méritait l'honneur car il avait promu « les valeurs de la franc-maçonnerie universelle : fraternité, respect de la dignité de l'homme, et l'esprit de tolérance, points centraux de la vie des vrais maçons. » ^[716]

Jean-Paul II s'était excusé auprès de la Chine Rouge

Le 24 octobre 2001, Jean-Paul II s'était excusé auprès de la Chine Communiste. Carrément : Jean-Paul II s'était excusé auprès du régime satanique communiste chinois pour les supposés torts des catholiques ! Il loua même la justice sociale de la Chine Rouge.

Jean-Paul II, 24 oct. 2001 : « L'Église catholique, quant à elle, considère avec respect cet élan surprenant et ces projets clairvoyants d'initiatives... L'Église a particulièrement à cœur des valeurs et des objectifs qui sont également d'une importance primordiale pour la Chine moderne : la solidarité, la paix, la justice sociale... » ^[717]

La justice sociale en Chine inclut une politique d'un enfant unique par famille, qui est imposée de force par l'avortement et la contraception. Le gouvernement chinois massacre des millions d'enfants chaque année, en plus d'emprisonner, torturer et tuer des catholiques.

Jean-Paul II disait que l'Église catholique et la Chine sont deux anciennes institutions « en aucune façon opposées. » ^[718] Louer la justice sociale de la Chine communiste est au-delà de l'hérésie ; c'est satanique.

Jean-Paul II promouvait la théorie de l'Évolution et disait que le Ciel, l'Enfer et le Purgatoire ne sont pas des lieux réels

Jean-Paul II promouvait la théorie de l'Évolution

Le 22 octobre 1996, Jean-Paul II déclara que l'Évolution est « plus qu'une hypothèse » ^[719] ; indiquant par là qu'il considérait l'Évolution comme vraie.

Jean-Paul II disait que le Ciel, l'Enfer et le Purgatoire ne sont pas des lieux réels

Dans une série de discours à l'été 1999, rapportée par les journaux officiels du Vatican, Jean-Paul II déclara que le Ciel, l'Enfer et le Purgatoire ne sont pas de lieux réels

Lors de son audience du 21 juillet 1999, Jean-Paul II dit que le Ciel n'est pas un lieu réel. ^[720]

Le 28 juillet 1999, Jean-Paul II déclara :

1. « C'est précisément cette situation tragique qui est soulignée par la doctrine chrétienne lorsqu'elle parle de damnation ou d'enfer. **Il ne s'agit pas d'un châtement de Dieu infligé de l'extérieur, mais du développement de prémices déjà posées par l'homme dans cette vie.** » ^[721]
2. « En ayant recours à des images, le Nouveau Testament présente le lieu destiné aux personnes qui se sont rendues coupables d'injustice comme une fournaise ardente, où "seront les pleurs et les grincements de dents"... **Les images à travers lesquelles l'Écriture Sainte nous présente l'enfer doivent être correctement interprétées.** Elles indiquent la frustration et le vide complet d'une vie sans Dieu. **Plus qu'un lieu,** l'enfer indique la situation dans laquelle se trouve celui qui s'éloigne librement et définitivement de Dieu, source de vie et de joie. » ^[722]
3. « La damnation demeure une possibilité réelle, mais **il ne nous est pas donné de connaître, sans révélation divine particulière, quels êtres humains sont effectivement concernés.** La pensée de l'enfer — et plus encore **la mauvaise utilisation des images bibliques** — ne doit pas créer de psychose ni d'angoisse, mais représente un avertissement nécessaire et salutaire à la liberté, au sein de l'annonce selon laquelle Jésus le Ressuscité a vaincu Satan, nous donnant l'Esprit de Dieu, qui nous fait invoquer "Abba, Père." » ^[723]

Ce discours de Jean-Paul II constitue en soi une hérésie formelle. Il dit qu'on ne sait pas si les êtres humains sont damnés. C'est une vérité divinement révélée de l'Évangile que les êtres humains sont impliqués dans la damnation éternelle, comme Jésus le dit à maintes reprises. Par exemple :

Mat. 13 :39-42 - « Comme donc on arrache l'ivraie et qu'on la brûle dans le feu, **ainsi en sera-t-il à la consommation du siècle.** Le Fils de l'homme enverra ses anges, et ils enlèveront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité ; **Et ils les jeteront dans la fournaise du feu. Là sera le pleur et le grincement de dents.** »

Dans une brève audience en polonais à des compatriotes, Jean-Paul II avait rappelé l'enseignement de l'hérétique Hans Urs von Balthasar disant : « Il y a un Enfer, **mais il pourrait être vide.** » ^[724]

Le 4 août 1999, Jean-Paul II affirma que le Purgatoire n'est pas un lieu réel. ^[725]

Pape Pie IV, *Concile de Trente*, Se. 25; 3-4 déc. 1563 : « L'Église catholique, instruite par l'Esprit Saint, à partir de la sainte Écriture et de la tradition ancienne des Pères, a enseigné dans les saints conciles et tout dernièrement dans ce concile œcuménique **qu'il y a un purgatoire et que les âmes qui y sont retenues** sont aidées par les suffrages des fidèles, et surtout par le sacrifice de l'autel si agréable à Dieu. » ^[726]

À la rencontre d'Assise du 24 janvier 2002, Jean-Paul II avait publié « le Décalogue d'Assise. » Le mot *Décalogue* signifie « les dix commandements. »

Jean-Paul II; 21 mai 2002 : « Pour aider à bâtir un monde plus juste et solidaire, prenez à cœur la nécessité de promouvoir le « **Décalogue d'Assise,** » proclamé à la Journée de Prière pour la Paix du 24 janvier dernier. » ^[727]

Donc Jean-Paul II disait que les gens ont besoin de proclamer les nouveaux dix commandements qu'il publia à Assise.

Jean-Paul II a changé le Rosaire



FIGURE 16.49 – Jean-Paul II vénérant un morceau de pain ?!

Jean-Paul II changea aussi le Rosaire. En octobre 2002, Jean-Paul II rajouta cinq nouveaux mystères au Rosaire, appelés « les Mystères de Lumière. » Dans le document qui promulgua les mystères de lumière, Jean-Paul II dit :

« Celui qui se met à contempler le Christ en faisant mémoire des étapes de sa vie ne peut pas ne pas découvrir aussi en Lui *la vérité sur l'homme.* » ^[728]

Quand on contemple les mystères du Christ, on ne perçoit pas en Lui la vérité sur l'homme. Jean-Paul II avait dit cela parce qu'il enseignait que l'homme est Dieu ; et spécifiquement, que la vérité sur l'homme c'est qu'il est Jésus-Christ.

Jean-Paul II enseignait que l'homme est le Christ

Jean-Paul II, Toute première *Homélie*, marquant à jamais le début de son ministère pastoral, dimanche 22 oct. 1978 : « ***Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.*** (Mat. 16, 16.) Ces paroles, c'est Simon, fils de Jonas, qui les a prononcées dans la région de Césarée de Philippe... Elles marquent le commencement de la mission de Pierre dans l'histoire du salut... Aujourd'hui et en ce lieu, il faut que de nouveau soient prononcées et écoutées les mêmes paroles : "***Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.***" Oui, frères et fils, ces paroles avant tout ... veuillez accueillir encore une fois, aujourd'hui et en ce lieu sacré, les paroles prononcées par Simon Pierre. **Ces paroles** contiennent la foi de l'Église. ***Elles contiennent la vérité nouvelle bien plus, la vérité ultime et définitive sur l'homme : le fils du Dieu vivant. "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant!"*** » ^[729]

Dans sa toute première homélie de 1978 en tant que « pape, » dans le discours qui marquera pour toujours le commencement de son ministère pastoral, le dimanche 22 octobre 1978, Jean-Paul II proclama au monde entier que l'HOMME est le Christ, le Fils du Dieu Vivant dans Matthieu 16 :16 ! Il dit même qu'il s'agit d'une « vérité nouvelle » — vérité nouvelle qu'il était là pour révéler. « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant, » prononcé par saint Pierre au sujet de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sont les paroles qui décrivent, pour Jean-Paul II, la vérité sur l'homme. Ceci est extrêmement significatif, car cela prouve que les paroles de Notre-Dame à La Salette se sont avérées vraies.

Notre-Dame de La Salette ; 19 sep. 1846 : « **Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'Anté-christ... l'Église sera éclip­sée.** »

En fait, Jean-Paul II prêcha de plusieurs façons que l'homme est le Christ. Parfois de façon très subtile et rusée, d'autres fois de façon évidente et flagrante. Nous en parlons en détails à la fin de ce livre, mais voici en avant-goût quelques citations :

Jean-Paul II, *Audience* ; 22 fév. 1984 : « ... **pour que les consciences soient libérées dans la pleine vérité de l'homme, qui est le Christ**, “paix et miséricorde pour tous.” » [730]

Jean-Paul II, *Homélie* ; 17 déc. 1991 : « Chers frères et sœurs, **regardez vers Christ, la Vérité sur l'homme...** » [731]

Jean-Paul II, *Homélie* ; 10 déc. 1989 : « ... **d'ouvrir à notre tour la voie du Seigneur et la voie de l'homme...** » [732]

Jean-Paul II, *Homélie* ; 10 août 1985 : « **En consacrant aujourd'hui votre cathédrale, nous désirons ardemment qu'elle devienne un “vrai temple de Dieu et des hommes”...** » [733]

Jean-Paul II ; 25 déc. 1978 : « **Noël est la fête de l'homme.** » [734]

Jean-Paul II ; 25 déc. 2001 : « ... tenons-nous en adoration dans la grotte, fixant le regard sur le **Rédempteur** nouveau-né! **En lui nous pouvons reconnaître les traits de chaque petit être humain qui vient à la lumière...** » [735]

Jean-Paul II ; 25 déc. 1985 : « **Qu'est-ce que la Grâce? La Grâce est, précisément, la manifestation de Dieu... La Grâce est Dieu en tant que “notre Père.” Elle est le Fils de Dieu... La Grâce est, ainsi, l'homme...** » [736]

Jean-Paul II ; 31 mars 1991 : « **Que le respect pour l'homme soit total ... Toute offense à la personne est une offense à Dieu.** » [737]

Jean-Paul II ; 24 jan. 2002 : « Offenser l'homme revient en définitive à offenser Dieu. » [738]

Jean-Paul II ; *Discours*, à l'ambassadeur de Tunisie ; 27 mai 2004 : « ... **À sa place, la modeste communauté catholique qui vit en Tunisie n'a pas d'autre ambition que de témoigner de la dignité de l'homme...** » [739]

La « communauté catholique » en Tunisie n'a pas d'autre ambition que de témoigner de la dignité de l'homme? Par une telle déclaration, **Jean-Paul II indiquait là encore que la communauté « catholique » en Tunisie n'a aucun désir de convertir les autres non-catholiques**, mais seulement de témoigner de la dignité de l'homme.

Jean-Paul II, *Homélie* ; 24 juin 1988 : « ... **Dieu... Il voudrait rencontrer dans l'homme la création toute entière.** » [740]

Cela veut dire qu'on peut trouver dans l'homme la création toute entière.

Jean-Paul II, *Discours*, aux Missionnaires du Très Précieux Sang ; 14 sep. 2001 : « Et, au moment de Pâques, cette joie a atteint sa plénitude lorsque la lumière de la gloire divine a brillé sur le visage **du Seigneur Ressuscité, dont les blessures resplendissent pour toujours comme le soleil. Telle est la vérité sur ce que vous êtes, chers frères...** » [741]

Jean-Paul II, *Redemptor hominis* ; 4 mars 1979, n° 10 : « **EN RÉALITE, CETTE PROFONDE ADMIRATION DEVANT LA VALEUR ET LA DIGNITÉ DE L'HOMME S'EXPRIME DANS LE MOT ÉVANGILE, QUI VEUT DIRE BONNE NOUVELLE. ELLE EST LIÉE AU CHRISTIANISME.** » [742]

L'Évangile est Jésus-Christ (Sa Vie et Enseignement); c'est la religion de foi et de morale qu'Il a révélée au monde. Dire que l'Évangile, la Bonne Nouvelle et la chrétienté sont des « profondes admirations de l'homme, » c'est mettre sur un pied d'égalité l'homme avec Jésus-Christ ; c'est exactement la raison pour laquelle Jean-Paul II le dit, et c'est ce qu'il faisait.

Gal. 1 :8 - « *Mais si nous-mêmes ou un ange du ciel vous évangélisait autrement que nous nous vous avons évangélisés, qu'il soit anathème.* »

Jean-Paul II était anathème. Il prêchait un nouvel Évangile, pas celui de Jésus-Christ, mais celui de l'homme à la place du Christ — l'Évangile de l'Antéchrist.

Pape St. Pie X, *E supremi apostolatus*, 4 oct. 1903 : « ... **le caractère propre de l'Antéchrist, l'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur...** » [743]

Jean-Paul II portant la « Croix cassée »



FIGURE 16.50 – Jean-Paul II portant la « Croix cassée »

Paul VI, Jean-Paul I^{er}, Jean-Paul II, et Benoît XVI transportaient une croix que très peu de gens comprenaient — la sinistre croix tordue ou cassée, sur laquelle le Corps du Christ apparaît comme déformé et tordu.

Cette croix tordue ou cassée était utilisée par les adeptes de magie noire et les sorciers du sixième siècle pour représenter le terme biblique « marque de la bête. » Les satanistes du cinquième et sixième siècles, tout comme les adeptes de magie noire et les sorciers du Moyen-Âge (476-1453), utilisaient de telles figurines pour représenter leur haine de la chrétienté. Le fait que la croix cassée était utilisée à des fins occultes, est visible dans un musée en France, à Bayonne. ^[744]

Conclusion à propos de Jean-Paul II

Donc la question que doit se poser toute personne professant être catholique, la voici : Jean-Paul II était-il la tête de l'Église catholique ? Ou Jean-Paul II faisait-il partie d'une autre religion ? Si Jean-Paul II faisait partie d'une autre religion — et qui oserait le nier à la lumière des preuves écrasantes et indéniables que nous venons tout juste de présenter ? — alors il ne pouvait pas être la tête de l'Église catholique.

St. François de Sales, Docteur de l'Église : « **Ce serait bien un monstre des plus étranges qui se puisse voir que le chef de l'Église ne fût de l'Église.** » ^[745]

Nous avons prouvé, sans doute possible, que Jean-Paul II était un hérétique manifeste. Puisqu'il était hérétique, il n'aurait pas pu être un pape validement élu. C'était **un antipape non-catholique.** Comme déjà cité, le pape Paul IV enseigne solennellement dans sa bulle du 15 février 1559, *Cum ex apostolatus officio*, qu'il est impossible qu'un hérétique soit un pape validement élu.

La révolution protestante de la secte Vatican II : la Déclaration commune de 1999 avec les luthériens sur la doctrine de la Justification

Accord Vatican-luthérien sur la justification ; 31 oct. 1999 : « 13. ... **UN CONSENSUS... À LA LUMIÈRE DUQUEL LES CONDAMNATIONS DOCTRINALES CORRESPONDANTES DU XVI^e SIÈCLE [le concile de Trente] NE CONCERNENT PLUS AUJOURD'HUI LE PARTENAIRE.** » [746]



FIGURE 17.1 – 31 oct.1999 : Avec l’approbation de Jean-Paul II, le « cardinal » Edward Cassidy et l’ « évêque » luthérien Chritian Krause signent la Déclaration commune sur la Justification à Augsburg, Allemagne.

Le 31 octobre 1999, le Vatican, sous Jean-Paul II, approuva une Déclaration commune avec les luthériens sur la doctrine de la Justification. L'idée que les catholiques puisse consentir à une déclaration commune avec les luthériens sur la doctrine de la justification devrait immédiatement frapper un catholique comme étant quelque chose d'absurde ; car les catholiques sont tenus de croire à l'enseignement dogmatique du concile de Trente, alors que les luthériens rejettent l'enseignement dogmatique du concile de Trente.

Pape Paul III, *Concile de Trente*, Se. 6, sur la justification, Préambule : « ... **le saint concile œcuménique et général de Trente**, légitimement assemblé dans l'Esprit Saint, présidé au nom... des révérendissimes seigneurs cardinaux de la sainte Église romaine et des légats apostoliques *a latere*... **se propose d'exposer à tous les chrétiens la véritable et sainte doctrine de la justification qu'a enseignée le Christ Jésus, soleil de justice (Mal. 4 :2), auteur de notre foi, qui la mène à sa perfection (Héb. 12 :2), que les apôtres nous ont transmise et que l'Église catholique, sous l'inspiration de l'Esprit Saint, a toujours conservée...** » [747]

Pape Paul III, *Concile de Trente*, Se. 6, ch. 16 : « **Après avoir exposé la doctrine catholique concernant la justification, que chacun recevra fidèlement et fermement pour être justifié**, le saint concile a jugé bon d'y joindre les canons suivants, pour que tous sachent non seulement ce qu'ils doivent tenir et suivre, mais aussi ce qu'ils doivent éviter et fuir. » [748]

De toute évidence, le seul accord qui pourrait se faire serait celui où les luthériens rejetteraient leur hérésie et

accepteraient le dogme catholique. Mais ce n'était pas le cas de la *Déclaration commune avec les luthériens* — qui fut approuvée par Jean-Paul II et Benoît XVI.

La *Déclaration commune avec les luthériens sur la doctrine de la justification* est si hérétique qu'il n'y a presque pas de mots pour la décrire. Elle répudie complètement le concile de Trente. Puisque certains défenseurs de la secte Vatican II — et même certains « traditionalistes » — ont fait des tentatives toutes aussi ridicules que malhonnêtes pour défendre cet accord, nous examinerons brièvement en quoi ce document est hérétique, en quoi c'est un désaveu complet du concile de Trente, et en quoi il constitue une déclaration officielle de la part de Jean-Paul II et de Benoît XVI que leur secte est en réalité une « Église » protestante non-catholique.

1) *Déclaration commune avec les luthériens sur la justification*; 31 oct. 1999 : « **5. CETTE DÉCLARATION... ne contient pas tout ce qui est enseigné dans chacune des Églises à propos de la justification; elle exprime cependant un consensus sur des vérités fondamentales de la doctrine de la justification et MONTRE QUE DES DÉVELOPPEMENTS QUI DEMEURENT DIFFÉRENTS NE SONT PLUS SUSCEPTIBLES DE PROVOQUER DES CONDAMNATIONS DOCTRINALES.** » ^[749]

Cela signifie que les différences qui subsistent entre luthériens et catholiques sur la justification — par exemple *le fait que les luthériens n'acceptent pas comme dogmatique le décret du concile de Trente sur la justification* — ne sont plus susceptibles de provoquer des condamnations doctrinales. C'est ouvertement HÉRÉTIQUE. Le fait même que les luthériens n'acceptent pas comme dogmatique le décret du concile de Trente sur la justification légitime de les condamner doctrinalement, comme nous venons de le voir.

2) *Déclaration commune avec les luthériens sur la justification*; 31 oct. 1999 : « 41. Il en découle que les condamnations doctrinales du XVI^e siècle [de Trente], dans la mesure où elles se réfèrent à l'enseignement de la justification, apparaissent dans une lumière nouvelle : l'enseignement des Églises luthériennes présenté dans cette déclaration n'est plus concerné par les condamnations du *Concile de Trente*. **Les condamnations des Confessions de foi luthériennes ne concernent plus l'enseignement de l'Église catholique romaine présenté dans cette déclaration.** » ^[750]

Cela signifie qu'aucun enseignement des luthériens dans la Déclaration commune (D.C.) n'est condamné par le concile de Trente! Mais dans la D.C., en plus des autres hérésies enseignées par les luthériens (comme nous le verrons), les églises luthériennes enseignent l'hérésie de la justification « par la foi seule, » qui a été condamnée près de 13 fois par le concile de Trente!

Déclaration commune avec les luthériens sur la justification; 31 oct. 1999 : « 26. Selon la compréhension luthérienne, Dieu justifie le pécheur par la foi seule (sola fide). » ^[751]

Pape Paul III, *Concile de Trente*, Se. 6, ch. 10 : « “Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres **et non par la foi seule**” [Jacques 2 :24]. » ^[752]

Ainsi, la déclaration du n° 41 de la D.C. signifie que le camp « catholique » accepte que tous les canons et décrets dogmatiques dans Trente condamnant la foi seule soient renversés, et que la foi seule ne soit plus contraire à Trente ou condamnée par Trente. On aurait du mal à trouver une hérésie plus formelle que celle-ci.

3) *Déclaration commune avec les luthériens sur la justification*; 31 oct. 1999 : « 13. **CE RAPPROCHEMENT PERMET DE FORMULER DANS CETTE DÉCLARATION COMMUNE UN CONSENSUS SUR DES VÉRITÉS FONDAMENTALES DE LA DOCTRINE DE LA JUSTIFICATION À LA LUMIÈRE DUQUEL LES CONDAMNATIONS DOCTRINALES CORRESPONDANTES DU XVI^e SIÈCLE [concile de Trente] NE CONCERNENT PLUS AUJOURD'HUI LE PARTENAIRE.** » ^[753]

Là encore, cela signifie qu'il n'est pas hérétique que les luthériens n'acceptent pas *dans sa totalité* le décret du concile de Trente sur la justification ; ce qui est un déni du concile de Trente. Comme nous l'avons vu ci-dessus, le concile de Trente a condamné comme hérétique quiconque n'accepte pas tous ses enseignements.

Donc, ne soyez pas induits en erreur par ces menteurs qui tentent de convaincre les gens que la D.C. n'a pas vraiment nié le concile de Trente, ou que « *c'est beaucoup plus compliqué que ça.* » Ces gens sont utilisés par le Diable pour défendre l'apostasie de la secte Vatican II. La *Déclaration commune avec les luthériens sur la doctrine de la Justification* rejette complètement le concile dogmatique de Trente. Quiconque nie cela n'est qu'un menteur.

Quelques autres hérésies dans la Déclaration Commune

En plus de « la foi seule, » on trouve des tonnes d'hérésies supplémentaires dans la D.C., ayant été spécifiquement condamnées par Trente. La D.C. vomit des hérésies. En voici quelques-unes :

Déclaration commune avec les luthériens : « 21. Dans la compréhension luthérienne, **la personne humaine est incapable de coopérer à son salut** car elle s'oppose en tant que pécheur d'une manière active à Dieu et à son agir salvateur... » — **HÉRÉSIE CONDAMNÉE PAR TRENTE!** ^[754]

Pape Paul III, *Concile de Trente*, Se. 6, ca. 4 : « **Si quelqu'un dit que le libre arbitre de l'homme, mû et poussé par Dieu, ne coopère en rien** quand il acquiesce à Dieu, qui le pousse et l'appelle à se disposer et préparer à obtenir la grâce de la justification, et qu'il ne peut refuser d'acquiescer, s'il le veut, mais que tel un être inanimé il ne fait absolument rien et se comporte purement passivement : **qu'il soit anathème** » ^[755]

Déclaration commune avec les luthériens : « 23 ... les luthériens... veulent affirmer que la justification demeure libre de toute coopération humaine et ne dépend pas non plus des conséquences régénératrices de la grâce en la personne humaine. » — **HÉRÉSIE CONDAMNÉE PAR TRENTE!** ^[756]

Pape Paul III, *Concile de Trente*, Se. 6, ca. 1 : « **Si quelqu'un dit que l'homme peut être justifié** devant Dieu par ses œuvres — que celles-ci soient accomplies par les forces de la nature humaine ou par l'enseignement de la loi — **sans la grâce divine venant par Jésus Christ : qu'il soit anathème.** » ^[757]

Déclaration commune avec les luthériens : « 29. Les luthériens veulent exprimer cela lorsqu'ils disent que le chrétien est "à la fois juste et pécheur" : Il est entièrement juste car Dieu lui pardonne son péché par la parole et le sacrement, et lui accorde la justice du Christ qui dans la foi devient la sienne et fait de lui, en Christ et devant Dieu, une personne juste. Face à lui-même cependant, il reconnaît par la loi qu'il demeure aussi totalement pécheur. » — **HÉRÉSIE CONDAMNÉE PAR TRENTE!** ^[758]

Cette hérésie est aussi appelée « *simul justus et peccator* » (juste et pécheur en même temps); c'était l'une des préférées de Martin Luther. Le concile de Trente l'a vigoureusement condamnée dans les deux passages suivants :

Pape Paul III, *Concile de Trente*, Se. 5 : « Si quelqu'un nie que, par la grâce de notre Seigneur Jésus Christ conférée au baptême, la culpabilité du péché originel soit remise, ou **même s'il affirme que tout ce qui a vraiment et proprement caractère de péché n'est pas totalement enlevé**, mais est seulement rasé ou non imputé : **qu'il soit anathème.** » ^[759]

Pape Paul III, *Concile de Trente*, Se. 5 : « **En effet en ceux qui sont nés de nouveau [justifiés]**, rien n'est objet de la haine de Dieu, car "**il n'y a pas de condamnation**" pour ceux qui sont vraiment "ensevelis dans la mort avec le Christ par le baptême" (Rom. 6 :4), "qui ne marchent pas selon la chair" (Rom. 8 :1), mais qui dépouillant le vieil homme et revêtant l'homme nouveau, qui a été créé selon Dieu (Éph. 4 :22-24 ; Col. 3 :9), **sont devenus innocents, sans souillure, purs, irréprochables** et fils aimés de Dieu, "héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ" (Rom. 8 :17) , en sorte que rien ne fasse obstacle à leur entrée au ciel. » ^[760]

Déclaration commune avec les luthériens : « 29 ... Lorsque les luthériens affirment que le justifié est aussi pécheur et que son opposition à Dieu est véritablement péché, ils ne nient pas que, malgré le péché, le justifié n'est plus, en Christ, séparé de Dieu et que son péché est un péché dominé. » — **HÉRÉSIE CONDAMNÉE PAR TRENTE!** [761]

Pape Paul III, *Concile de Trente*, Se. 6, ch. 15 : « ... la doctrine de la Loi divine qui exclut du Royaume de Dieu non seulement les infidèles, mais aussi les fidèles fornicateurs, adultères, efféminés, sodomites, voleurs, avarés, ivrognes, médisants, rapaces (1 Cor. 6 :9) et tous les autres qui commettent des **péchés mortels** dont, avec l'aide de la grâce divine, ils peuvent s'abstenir et à cause **desquels ils sont séparés de la grâce du Christ.** » [762]

Rappelez-vous : tous ces enseignements luthériens dans la Déclaration commune — qui sont manifestement hérétiques et clairement condamnés par le concile de Trente — sont dits ne pas être condamnés par Trente au paragraphe n° 41 de la Déclaration commune !

On pourrait continuer, mais ce qui a été vu ci-dessus devrait être suffisant.

Certains faux-professeurs, ayant tenté de minimiser la signification de la D.C., cherchent à tromper leurs lecteurs et auditeurs en disant que les deux autres documents qui vont de pair avec la D.C., clarifient tout. **C'EST DE LA PURE NIAISERIE!** Les deux autres documents allant de pair avec la D.C. : 1) le *Communiqué officiel de la Fédération luthérienne mondiale et de l'Église catholique* ; et 2) *l'annexe du Communiqué officiel*, confirment tout ce qu'il y a dans la D.C.. Ils ne contredisent en rien ses hérésies, mais les répètent, comme voici :

Déclaration officielle commune (partie de la D.C.), n° 1 : « Sur la base de ce consensus la Fédération Luthérienne Mondiale et l'Église catholique déclarent ensemble : **“l'enseignement des Églises luthériennes présenté dans cette déclaration n'est plus concerné par les condamnations du Concile de Trente.** Les condamnations des Confessions de foi luthériennes ne concernent plus l'enseignement de l'Église catholique romaine présenté dans cette déclaration” (D.C. 41). » [763]

De plus, *l'Annexe du Communiqué officiel* va plus loin que la D.C., et professe la croyance du camp « catholique » en la justification par la foi seule !

Annexe de la Déclaration officielle commune, n° 2 : « C. [camp “catholique” et camp luthérien, ensemble] La justification intervient “seulement par grâce” (D.C. 15 et 16), **par le seul moyen de la foi**, la personne est justifiée “indépendamment des œuvres.” » [764]

Comprenez bien : cette « annexe » est la partie de la Déclaration commune qui, pour les défenseurs de la secte Vatican II, clarifie tout et « la rend acceptable »! Ils disent que l'annexe rend l'ensemble de la D.C. complètement conforme à l'enseignement catholique. Quel mensonge ! Dans la citation qui va suivre, on voit un défenseur de la secte Vatican II qui tente d'utiliser cet argument. Les défenseurs Novus Ordo/Vatican II qui utilisent ce type d'argument pensent ou espèrent que la personne avec qui ils parlent ignore les deux documents d'accompagnement (l'annexe et le Communiqué officiel) — pour qu'ils puissent donner la fausse impression que ces deux documents atténuent ou excusent les hérésies dans la Déclaration commune. Ils espèrent que l'autre personne, étant peu familière avec tout cela, n'aura pas de réponse. Mais leur argument ne tient pas face à ceux qui savent ce que disent réellement ces deux autres documents.

Léon Surprenant, président de *Catholics United for the Faith*, à MHFM, tentant de défendre la D.C. ; 20 jan. 2005 : « ... **il faut lire le CO [Communiqué officiel] et l'“Annexe catholique” co-publiée pour obtenir une compréhension adéquate de la position de l'Église sur la D.C.** (Faites-moi savoir, s'il-vous-plaît, si vous avez besoin d'une copie de l'un de ces documents). » [765]

Comme on le voit ici, il tentait de répondre aux hérésies que nous avons citées dans la Déclaration commune, en disant que l'Annexe et le Communiqué officiel rend tout convenable. Mais comme nous l'avons montré, c'est un non-sens complet. L'annexe et le communiqué officiel confirment le contenu de la D.C.. En plus, l'annexe déclare que les « catholiques » *acceptent non seulement la foi seule comme non contraire à Trente* (comme le dit la D.C.), mais que les catholiques croient eux-mêmes à la foi seule ! Si, comme il le dit, l'annexe est nécessaire pour obtenir une compréhension de ce qui est enseigné dans la D.C., alors il admet qu'il croit en la Justification par la foi seule.

En bref, les tentatives pour défendre la D.C. en faisant référence aux deux autres documents qui l'accompagnent sont tout à fait fausses, et pour ceux qui connaissent les faits, elles sont des mensonges scandaleux.

D'ailleurs, même si l'annexe n'avait pas affirmé cette abominable hérésie de la justification par la foi seule *du côté catholique*, cela n'aurait rien changé, car toutes les hérésies cataloguées ci-dessus — que ce soit du côté luthérien ou du côté « catholique » de la D.C. — sont acceptées comme non condamnées par le concile de Trente. De plus, comme le prouve le point 1 de cet article, la D.C. dit spécifiquement que les différences qui persistent entre luthériens et catholiques sur la justification ne provoquent pas de condamnations doctrinales. Donc ne soyez pas trompés par ces menteurs qui vous disent « *oui, il y a des problèmes avec la D.C., mais aucune des hérésies n'apparaît du côté catholique, c'est seulement du côté luthérien.* » C'est tout simplement faux. Et plus important encore : *cela ne fait aucune différence*.

La secte Vatican II, incluant Jean-Paul II, Benoît XVI, et le journal officiel du Vatican, approuvent tous la Déclaration commune. Ceci prouve que ce sont des hérétiques manifestes !

Jean-Paul II, *Discours* ; 19 jan. 2004, lors d'une réunion avec les luthériens de Finlande : « ... je désire exprimer ma gratitude pour le progrès œcuménique accompli entre les catholiques et les luthériens au cours des cinq années **qui ont suivi la signature de la Déclaration commune sur la Doctrine de la Justification.** » ^[766]

Benoît XVI, *Discours*, aux protestants, Journée Mondiale de la Jeunesse ; 19 août 2005 : « ... **conduisit finalement au résultat important de la "Déclaration commune sur la doctrine de la justification" de 1999...** » ^[767]

Benoît XVI, *Discours*, aux méthodistes ; 9 déc. 2005 : « **J'ai été encouragé par l'initiative** qui pourrait conduire les Églises membres du Conseil méthodiste mondial à adhérer à la **Déclaration commune sur la Doctrine de la Justification, signée par l'Église catholique** et la Fédération luthérienne mondiale en 1999. » ^[768]

Mgr John A. Radano, *Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens* : « Cette dernière réunion [entre les baptistes et les "catholiques"], des 5-6 décembre, à la suggestion des Baptistes, s'est portée un jour sur **la Déclaration conjointe sur la Doctrine de la Justification (D.C.) signée par l'Église catholique** et la Fédération luthérienne mondiale en 1999... » ^[769]

Cela signifie que l'« Église » de Jean-Paul II accepte officiellement la *Déclaration commune avec les luthériens sur la doctrine de la justification* et rejette le concile de Trente. En revanche, l'Église catholique conserve et conservera toujours la doctrine sur la justification du concile de Trente, qui fut donnée aux Apôtres par le Christ.

Pape Paul III, *Concile de Trente*, Se. 6, sur la justification, Préambule : « ... **le saint concile œcuménique et général de Trente**, légitimement assemblé dans l'Esprit Saint... présidé au nom...des révérendissimes seigneurs cardinaux de la sainte Église romaine et des légats apostoliques a latere... **se propose d'exposer à tous les chrétiens la véritable et sainte doctrine de la justification qu'a enseignée le Christ Jésus, soleil de justice (Mal. 4 :2), auteur de notre foi, qui la mène à sa perfection (Héb. 12 :2), que les apôtres nous ont transmise et que l'Église catholique, sous l'inspiration de l'Esprit Saint, a toujours conservée...** » ^[770]

De ce fait, l'« Église » de Jean-Paul II n'est pas l'Église catholique, et ceux qui sont conscients de ces faits et affirment ensuite être en communion avec elle, ne font qu'affirmer être en communion avec des hérétiques manifestes et péchent contre la foi.

La secte Vatican II contre l'Église catholique à propos de la participation à un culte non-catholique

Pape Pie XI, *Mortalium animos* ; 6 jan. 1928 : « ... ce Siège Apostolique n'a jamais autorisé ses fidèles à prendre part aux congrès des non-catholiques... » ^[771]



FIGURE 18.1 – Jean-Paul II en prière commune avec l' « archevêque » schismatique et hérétique de Cantorbéry (un anglican), un simple laïc posant comme évêque, en 1982, dans la cathédrale anglicane.

Nous avons déjà démontré que les antipapes Vatican II ont participé à plusieurs reprises à des cérémonies religieuses non-catholiques. Ceci fut condamné par le pape Pie XI. Exprimant la Tradition universelle de l'Église à ce sujet, il avait déclaré :

Pape Pie XI, *Mortalium animos* ; 6 jan. 1928 : « ... ce Siège Apostolique n'a jamais autorisé ses fidèles à prendre part aux congrès des non-catholiques... » ^[772]

Tous les manuels catholiques de théologie morale d'avant Vatican II rappelaient cette vérité. Ils enseignaient que c'est un péché mortel contre la loi divine pour les catholiques de participer à un culte non-catholique.

Pape Pie IX, *Neminem vestrum* ; 2 fév. 1854 : « Nous voulons que vous sachiez que ces mêmes moines Nous ont témoigné d'une splendide profession de foi et de doctrine catholiques... **Ils ont reconnu éloquemment et reçu gratuitement les régulations et les décrets que les papes et les sacrés congrégations ont publiés ou publieraient — en particulier ceux interdisant la *communicatio in divinis* [communions dans les choses saintes] avec les schismatiques.** Ils confessent condamner l'erreur des arméniens schismatiques et reconnaissent que ceux-ci sont hors de l'Église de Jésus-Christ. » ^[773]

Notez que les décrets et réglementations des papes interdisent la communication dans les choses divines avec les schismatiques.

Pape Pie VI, *Charitas* ; 13 avril 1791, parlant des prêtres s'étant alignés avec la Constitution civile du clergé en France (hérétique notoire) : « Par-dessus tout, évitez et dénoncez les intrus sacrilèges... **n'ayez aucune communion avec eux, en particulier dans le culte divin.** » [774]

En parlant de prêtres qui appartiennent à la secte « Vieille-catholique, » laquelle rejette publiquement Vatican I et sa définition sur l'infaillibilité papale, le pape Pie IX déclara ce qui suit :

Pape Pie IX, *Graves ac diuturnae* ; 23 mars 1875 : « **Ils [les fidèles] devraient totalement fuir leurs célébrations religieuses, leurs bâtiments** et leurs chaires pestilentielles qu'ils ont établit en toute impunité pour transmettre les enseignements sacrés. Ils devraient fuir leurs écrits et tout contact avec eux. Ils ne devraient avoir aucune relation ou rencontre avec des prêtres usurpateurs et apostats de la foi, qui ont l'audace d'exercer les fonctions d'un ministre ecclésiastique sans posséder une mission légitime ou une quelconque juridiction. » [775]

Code de Droit Canonique de 1917, ca. 1258,1 : « Il n'est pas permis aux fidèles d'assister activement ou de prendre part, sous quelque forme que ce soit, aux rites sacrés non-catholiques. » [776]

Mais la secte Vatican II et ses « papes » enseignent officiellement le contraire :

Document Vatican II, *Unitatis redintegratio*, n° 15 : « Puisque ces Églises [schismatiques "orthodoxes"], bien que séparées, ont de vrais sacrements... **une certaine *communicatio in sacris* [rendre culte ensemble]**, dans des circonstances opportunes et avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique, **est non seulement possible, mais même recommandée.** » [777]

C'est une tentative de renverser la loi divine interdisant aux catholiques de participer à un culte non-catholique. C'est hérésie. Voilà pourquoi on a vu à maintes reprises les antipapes post-Vatican II participer à un culte non-catholique et prier avec des non-catholiques.



FIGURE 18.2 – Benoît XVI priant aux Vêpres œcuméniques, 12 sep. 2006

Sur la photo ci-dessus, nous voyons Benoît XVI priant aux Vêpres œcuméniques, le 12 septembre 2006. Nous voyons bien qu'il accepte explicitement de rendre culte avec eux. [778]

Benoît XVI, *Homélie*, célébration œcuménique des vêpres ; 12 sep. 2006 : « Chers frères et sœurs dans le Christ! Nous sommes réunis, chrétiens orthodoxes, catholiques et protestants — des amis juifs se trouvent également avec nous — nous sommes réunis pour chanter ensemble les Louanges vespérales de Dieu... Il s'agit d'une heure de gratitude pour le fait que **nous puissions ainsi réciter ensemble les psaumes.** » [779]

Nous avons donné — et continuerons de donner — beaucoup d'autres exemples sur cette pratique des antipapes Vatican II.

L'incroyable *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme*

L'expression la plus claire de la nouvelle religion au sujet de la participation à un culte non-catholique est peut-être le *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme*, promulgué en 1993 par Jean-Paul II et le Conseil pontifical pour la Promotion des Chrétiens.

Au n° 23, il encourage les Conférences épiscopales à « prendre des mesures spéciales » pour éviter le « danger de prosélytisme » (essayer de convertir les autres). ^[780]

Au n° 50c, il encourage le religieux catholique à organiser des réunions avec les protestants « de différentes églises... pour des prières liturgiques, des recollections, des exercices spirituels. » ^[781]

Au n° 85, le Directoire explique comment « il est utile » d'encourager les contacts et les échanges entre les monastères catholiques et ceux d'autres religions. ^[782]

Au n° 118, le Directoire dit aux catholiques qui fréquentent les églises non-catholiques : « **il est conseillé aux catholiques de participer aux psaumes, répons, hymnes et gestes communs de l'Église dont ils sont les invités...** » ^[783]

Comme nous pouvons le voir, **les n° 50c et 118 encouragent spécifiquement ce que Pie XI déclara comme n'avoir jamais été autorisé par le Siège Apostolique : la participation à un culte non-catholique.**

Au n° 119, il déclare : « Dans une célébration liturgique catholique, les ministres des autres Églises et communautés ecclésiales peuvent avoir la place et les honneurs liturgiques qui conviennent à leur rang et à leur rôle... » ^[784]

Au n° 137, nous lisons que « ... si des prêtres, des ministres ou des communautés qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique n'ont pas d'endroit, ni les objets liturgiques nécessaires pour célébrer dignement leurs cérémonies religieuses, l'évêque du diocèse peut leur permettre d'utiliser une église ou un édifice catholique, et aussi leur prêter ces objets nécessaires pour leurs services. Dans des circonstances semblables, la permission peut leur être accordée de faire des enterrements ou de célébrer des offices dans des cimetières catholiques. » ^[785]

Au n° 158, le Directoire dit que lorsque les mariages mixtes ont lieu, « l'Ordinaire du lieu peut permettre que le prêtre catholique **invite le ministre de l'Église ou de la communauté ecclésiale de la partie non catholique à participer à la célébration du mariage, y lire les Écritures, faire une brève exhortation et bénir le couple.** » ^[786]

Au n° 187, le Directoire recommande aux catholiques et non-catholiques de travailler ensemble à l'élaboration de textes de cultes communs : credos, psaumes, lectures des Écritures, recueils de chants devant être utilisés quand ils prient et témoignent ensemble. ^[787]

C'est une nouvelle religion. C'est un programme officiel de participation à un culte non-catholique, directement contraire à la loi divine qui enseigne qu'il est interdit aux catholiques de prendre part aux cultes non-catholiques.

L'antipape Jean-Paul II « a approuvé ce Directoire le 25 mars 1993. *Il l'a confirmé de son autorité et il en a ordonné la publication. Nonobstant toutes choses contraires.* » ^[788] Jean-Paul II approuva également ce directoire hérétique suprême sur l'œcuménisme dans son encyclique *Ut unum sint* :

Jean-Paul II, *Ut unum sint*; 25 mai 1995, n° 16 : « Plus récemment, **le Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme, publié avec mon approbation** par le Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, les a appliquées dans le domaine pastoral. » ^[789]

Donc, la question est : comment l'Église catholique peut-elle désormais enseigner et recommander exactement ce que l'Église catholique a toujours interdit sous peine de péché mortel (la participation à un culte non-catholique)? La réponse est qu'elle ne peut pas rejeter et changer une chose qui implique la foi et qui est reliée à la loi divine. La réponse est qu'un tel enseignement nouveau est la preuve absolue que la secte Vatican II et ses antipapes sont formellement hérétiques et ne détiennent aucune autorité dans l'Église catholique.

La secte Vatican II contre l'Église catholique à propos des non-catholiques recevant la sainte Communion

Pape Pie VIII, *Traditi Humilitati* ; 24 mai 1829 : « Jérôme avait coutume de le dire de cette manière : celui qui mange l'Agneau en dehors de cette demeure périra comme ont péri ceux qui n'étaient pas dans l'Arche avec Noé durant le Déluge. » ^[790]



FIGURE 19.1 – 8 avril 2005 - Benoît XVI donnant la « Communion » à l'hérétique public F. Roger Schutz (*Catholic News Service*, 2005.), le fondateur protestant de Taizé.

Dans les chapitres précédents portant sur les hérésies de Vatican II et de Jean-Paul II, nous avons exposé que tous deux enseignent l'hérésie que les non-catholiques peuvent recevoir licitement la sainte Communion. Il est important de résumer ici, comme référence pratique, l'approbation officielle de cet enseignement hérétique par la Secte Vatican II.

Vatican II

Document Vatican II, *Orientalium Ecclesiarum*, n° 27 : « Les principes rappelés restant posés, on peut conférer aux Orientaux, qui en toute bonne foi sont séparés de l'Église catholique, les sacrements de pénitence, de l'Eucharistie et de l'onction des malades, s'ils les demandent d'eux-mêmes et sont bien disposés. » ^[791]

Paul VI confirmant solennellement Vatican II

Paul VI, à la fin de chaque document Vatican II : « TOUT L'ENSEMBLE ET CHACUN DES POINTS QUI ONT ÉTÉ ÉDICTÉS DANS CE DÉCRET ONT PLU AUX PÈRES DU CONCILE. ET NOUS, EN VERTU DU POUVOIR APOSTOLIQUE QUE NOUS TENONS DU CHRIST, EN UNION AVEC LES VÉNÉRABLES PÈRES, NOUS LES APPROUVONS, ARRÊTONS ET DÉCRÉTONS DANS LE SAINT-ESPRIT, ET NOUS ORDONNONS QUE CE QUI A ÉTÉ ÉTABLI EN CONCILE SOIT PROMULGUÉ POUR LA GLOIRE DE DIEU... MOI, PAUL, ÉVÊQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE. » ^[792]

Leur nouveau catéchisme officiel

Jean-Paul II, *Catéchisme de l'Église catholique* ; n° 1401 : « ... **les ministres catholiques peuvent donner les sacrements (Eucharistie, pénitence, onction des malades) aux autres chrétiens qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique...** » ^[793]

Jean-Paul II confirmant solennellement le nouveau catéchisme

Jean-Paul II, *Fidei depositum* ; 11 oct. 1992 : « *Le catéchisme de l'Église catholique*, que j'ai approuvé le 25 juin dernier et dont **aujourd'hui j'ordonne la promulgation en vertu de l'autorité apostolique**, est un exposé de la foi de l'Église et de la doctrine catholique... ***Je le reconnais... comme une norme sûre pour l'enseignement de la foi.*** » ^[794]

Leur nouveau code de droit canonique

Code de Droit Canonique de 1983, can. 844.4 : « En cas de danger de mort ou si, au jugement de l'Évêque diocésain ou de la conférence des Évêques, une autre grave nécessité se fait pressante, **les ministres catholiques peuvent administrer licitement ces mêmes sacrements aussi aux autres chrétiens qui n'ont pas la pleine communion avec l'Église catholique**, lorsqu'ils ne peuvent pas avoir recours à un ministre de leur communauté et qu'ils le demandent de leur plein gré, pourvu qu'ils manifestent la foi catholique sur ces sacrements et qu'ils soient dûment disposés. » ^[795]

Code de Droit Canonique de 1983, can. 844.3 : « **Les ministres catholiques administrent licitement les sacrements de pénitence, d'Eucharistie et d'onction des malades aux membres des Églises orientales qui n'ont pas la pleine communion avec l'Église catholique**, s'ils le demandent de leur plein gré et s'ils sont dûment disposés ; ceci vaut aussi bien pour les membres d'autres Églises qui, au jugement du Siège Apostolique, se trouvent pour ce qui concerne les sacrements dans la même condition que les Églises orientales susdites. » ^[796]

Encyclique

Jean-Paul II, *Ut unum sint* ; 25 mai 1995, n° 46 : « ... que **les ministres catholiques puissent, en des cas particuliers déterminés, administrer les sacrements de l'Eucharistie, de la pénitence, de l'onction des malades à d'autres chrétiens qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique...** » ^[797]

Discours (une citation parmi tant d'autres pouvant être données)

Jean-Paul II, *Audience* ; 9 août 1995 : « **En ce qui concerne les aspects de l'intercommunion**, le récent Directoire œcuménique confirme et indique avec précision tout ce que le Concile a déclaré : **à savoir qu'une certain intercommunion est possible, étant donné que les Églises orientales ont des vrais sacrements**, surtout le sacerdoce et l'Eucharistie. Lorsqu'une nécessité l'exige ou qu'un véritable bien spirituel le suggère et pourvu que soit évité tout danger d'erreur ou d'indifférentisme, il est permis à tout catholique, à qui il est physiquement ou moralement impossible de joindre un ministre catholique, de recevoir les sacrements de pénitence, d'Eucharistie et d'onction des malades de la part d'un ministre d'une Église orientale (Directoire, n°123). Réciproquement, **les ministres catholiques peuvent licitement administrer les sacrements de la Pénitence, l'Eucharistie et l'Onction des Malades aux chrétiens d'Orient qui en font la demande.** » ^[798]

Encyclique commentant cette hérésie

Jean-Paul II, *Ut unum sint* ; 25 mai 1995, n° 58 : « ... En raison des liens sacramentels très étroits existant entre l'Église catholique et les Églises orthodoxes ... C'est pourquoi l'Église catholique, en raison des circonstances de temps, de lieux et de personnes, a souvent adopté et adopte un mode d'action

plus indulgent, offrant à tous les moyens de salut et le témoignage de la charité entre chrétiens **par la participation aux sacrements et aux autres célébrations et choses sacrées... On ne doit jamais perdre de vue la dimension ecclésiologique de la participation aux sacrements, surtout celle de la sainte Eucharistie.** » ^[799]

Il prend note de la « dimension ecclésiologique » de la participation aux sacrements avec l' « orthodoxe. » Jean-Paul II indique par là qu'ils font partie de la même Église.

Nous aurions pu donner d'autres citations. **Cela prouve clairement que si les antipapes Vatican II étaient de vrais papes, alors ce serait l'enseignement officiel de l'Église catholique que les hérétiques et les schismatiques peuvent licitement recevoir la sainte Communion. Mais ceci est impossible puisque l'Église catholique a infailliblement enseigné le contraire.**

L'Église catholique et ses papes enseignent exactement le contraire

Pendant vingt siècles, l'Église catholique a toujours enseigné que les hérétiques ne peuvent pas recevoir les sacrements. Cet enseignement est enraciné dans le dogme qu'en dehors de l'Église catholique il n'y a pas de rémission des péchés, tel que défini par le pape Boniface VIII. C'est aussi enraciné dans le dogme que les sacrements ne profitent au salut que de ceux à l'intérieur de l'Église catholique, tel que défini par le pape Eugène IV.

Pape Boniface VIII, *Unam sanctam* ; 18 nov. 1302 : « La foi nous oblige instamment à croire et à tenir une seule **sainte Église catholique** et en même temps apostolique, et nous la croyons fermement et la confessons simplement, elle **hors de laquelle il n'y a pas de salut ni de rémission des péchés**, l'Épouse du Cantique proclamant : "Une seule est ma colombe, ma parfaite." » ^[800]

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, « Cantate Domino ; » 1441, *ex cathedra* : « La sainte Église romaine croit fermement, professe et prêche qu'aucun de ceux qui se trouvent en dehors de l'Église catholique, non seulement païens mais encore juifs ou hérétiques et schismatiques ne peuvent devenir participants à la vie éternelle, mais iront dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges à moins qu'avant la fin de leur vie ils ne lui aient été agrégés ; elle professe aussi que **l'unité du corps de l'Église a un tel pouvoir que les sacrements de l'Église n'ont d'utilité en vue du salut que pour ceux qui demeurent en elle**, pour eux seuls jeûnes, aumônes et tous les autres devoirs de la piété et exercices de la milice chrétienne enfantent les récompenses éternelles, et que personne ne peut être sauvé, si grandes que soient ses aumônes, même s'il verse son sang pour le nom du Christ, s'il n'est pas demeuré dans le sein et dans l'unité de l'Église catholique. » ^[801]

Les sacrements de l'Église n'ont d'utilité en vue du salut que pour ceux qui demeurent dans l'Église catholique. C'est un dogme ! Mais ce dogme est répudié par l'enseignement scandaleux de Vatican II disant qu'il est licite de donner la sainte communion à ceux qui ne demeurent pas dans l'Église catholique. Les papes ont proclamé à travers les âges que les non-catholiques qui reçoivent la sainte Eucharistie en dehors de l'Église catholique la reçoivent en vue de leur propre damnation.

Pape Pie VIII, *Traditi humilitati* ; 24 mai 1829 : « Jérôme avait coutume de le dire de cette manière : **celui qui mange l'agneau en dehors de cette demeure périra comme ont péri ceux qui n'étaient pas dans l'Arche avec Noé durant le Déluge.** » ^[802]

Pape Grégoire XVI, *Commissum divinitus* ; 17 mai 1835 : « ... quiconque ait l'audace de se séparer de l'unité de Pierre puisse comprendre qu'il ne partage plus dans le mystère divin... **Quiconque mange l'agneau en dehors de cette maison est impie.** » ^[803]

Pape Pie IX, *Amantissimus* ; 8 avr. 1862 : « ... **quiconque mange de l'agneau et n'est pas un membre de l'Église, a profané.** » ^[804]

Comme on peut le voir, ce n'est pas une simple question disciplinaire qu'un pape pourrait changer ; car c'est lié au dogme que les hérétiques sont en dehors de l'Église et en état de péché. Étant hors de l'Église et en état de péché, ils ne peuvent pas recevoir l'Eucharistie pour le salut (Eugène IV), mais uniquement pour la damnation. Changer cette loi, c'est tenter de changer le dogme.

Le fait est que l'Église catholique ne peut pas enseigner autoritairement qu'il est licite pour les non-catholiques de recevoir la sainte Communion, tout comme elle ne peut pas enseigner autoritairement qu'il est licite que les gens avortent. L'idée que les non-catholiques peuvent licitement recevoir la sainte Communion est une hérésie qui fut condamnée à plusieurs reprises. Elle est contredite par l'histoire entière de l'Église. **Ce sujet prouve à lui seul que les antipapes Vatican II ne sont pas de vrais papes, et que nous avons affaire à deux religions différentes** (la religion catholique et tous ses papes contre la religion de la secte Vatican II et ses antipapes).

Les Hérésies de Benoît XVI, antipape de 2005 à 2013

Sommaire

20.1	Les hérésies de Benoît XVI avec les juifs240
20.2	Benoît XVI enseigne que les protestants et les schismatiques n'ont pas besoin d'être convertis .246	
20.3	Davantage d'hérésies de Benoît XVI avec les protestants256
20.4	Les hérésies de Benoît XVI contre les sacrements262
20.5	Les hérésies de Benoît XVI contre les Saintes Écritures264
20.6	Les hérésies et l'apostasie de Benoît XVI avec l'islam266
20.7	Les hérésies de benoît XVI avec le paganisme272
20.8	Benoît XVI reniant <i>Hors de l'Église pas de salut</i>275
20.9	Benoît XVI insultant le dogme catholique277
20.10	Benoît XVI admettant que Vatican II a changé ou rejeté le dogme catholique.278
20.11	Les hérésies de Benoît XVI contre l'Église.279
20.12	Autres hérésies de Benoît XVI280
20.13	Conclusion sur Benoît XVI285

Benoît XVI; 1^{er} déc. 2006 — Istanbul (TF1 News) — « Le pape s'est recueilli jeudi en direction de La Mecque comme le font les musulmans dans ce haut lieu religieux d'Istanbul. C'était un geste hautement symbolique. Pour la dernière étape de sa visite en Turquie, **Benoît XVI s'est rendu jeudi après-midi à la Mosquée Bleue à Istanbul et s'y est recueilli en direction de La Mecque, comme le font les musulmans.** » ^[805]



FIGURE 20.1 – Benoît XVI priant comme les musulmans en direction de La Mecque, dans une mosquée, faisant le geste musulman appelé « le geste de la tranquillité, » le 30 nov. 2006

Benoît XVI est Joseph Ratzinger. Joseph Ratzinger fut l'un des théologiens les plus radicaux du concile Vatican II, où ses idées furent influentes pour guider le cours révolutionnaire du concile.



[806]

FIGURE 20.2 – Karl Rahner (à gauche) avec le P. Joseph Ratzinger (à droite) à Vatican II

À Vatican II, Ratzinger se trouvait souvent en compagnie d'hérétiques notoires, tel que Karl Rahner. Et bien qu'il fût prêtre, Joseph Ratzinger se rendit à Vatican II non pas en soutane, mais en costume cravate.

Ratzinger fut fait « cardinal » par Paul VI en 1977, et devint cinq ans plus tard le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi.

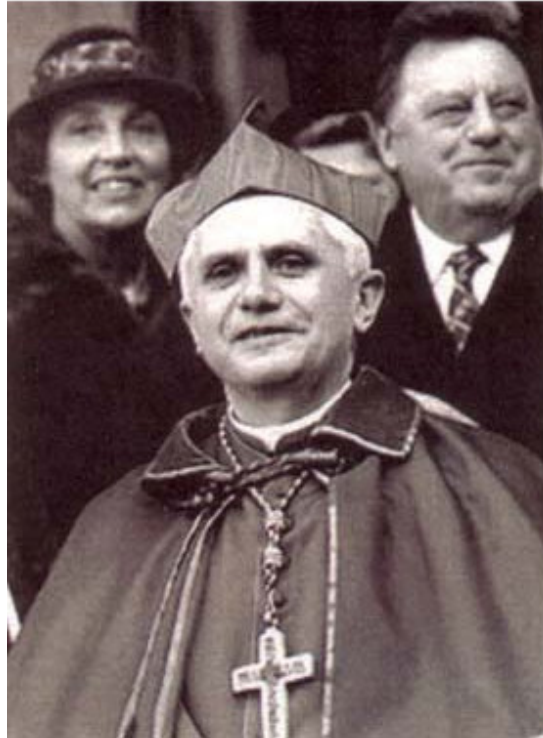


FIGURE 20.3 – Joseph Ratzinger à Munich, Allemagne, en 1982

Au cours de ces années, Ratzinger écrivit un nombre impressionnant de livres. Les hérésies de Ratzinger qui seront traitées ici proviennent de ses discours et des 24 livres qu'il a écrits.

Beaucoup de catholiques sont au courant qu'en 2000, le Vatican aurait prétendument révélé le Troisième Secret de Fatima. La plupart des traditionalistes ont immédiatement reconnu que le soi-disant « troisième secret » que publia le Vatican n'était pas le véritable Troisième Secret de Fatima, mais qu'il s'agissait plutôt d'une incroyable supercherie. L'auteur principal du document, qui avait tenté de convaincre le monde de cette fraude allant contre le message de Notre-Dame à Fatima, était Joseph Ratzinger, Benoît XVI.

Le document du soi-disant « Troisième secret, » intitulé *Le Message de Fatima*, fut rédigé par Ratzinger et le « cardinal » Bertone. C'était une tentative visant à « démystifier » le Message de Fatima, comme fut forcé d'admettre le *Los Angeles Times*. Dans le document, Ratzinger ne se référait qu'à un seul spécialiste de Fatima, le Père Edouard Dhanis. Le Père Dhanis soutenait que de nombreuses parties du Message de Fatima étaient des fabrications de Lucie. En se référant à Dhanis comme son « expert » de Fatima, Ratzinger montrait qu'il croyait lui aussi que le Message de Fatima était une fabrication.

Ce fait révèle l'une des caractéristiques principales de Ratzinger : c'est un trompeur. Il donne l'apparence de la dévotion pour quelque chose (p. ex. Fatima), tout en essayant de déchirer son sens. Il donne une apparence de conservatisme, tout en inculquant les hérésies les plus abominables.

Penchons-nous maintenant sur les stupéfiantes hérésies de Joseph Ratzinger, Benoît XVI.

Les hérésies de Benoît XVI avec les juifs



FIGURE 20.4 – L'antipape Benoît XVI en visite à la Synagogue de Cologne

En se fondant sur l'Écriture et la Tradition, l'Église catholique enseigne infailliblement qu'il est nécessaire pour le salut de croire en Jésus-Christ et la foi catholique.

Jean 8 : 24 : « ... car si vous ne croyez pas ce que je suis, vous mourrez dans vos péchés. »

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*; 1439, *ex cathedra* : « Quiconque veut être sauvé doit avant tout tenir la foi catholique... il est nécessaire pour le salut éternel qu'il croie aussi fidèlement à l'incarnation de Notre-Seigneur-Jésus Christ... Jésus-Christ Fils de Dieu est Dieu et homme. » ^[807]

L'Église catholique enseigne infailliblement que l'Ancienne Alliance a cessé avec la venue du Christ, et a été remplacée par la Nouvelle Alliance. Voilà pourquoi le concile de Florence a enseigné que ceux qui pratiquent l'Ancienne Loi et la religion juive pèchent mortellement et sont « étrangers à la foi du Christ et... qu'ils ne peuvent pas du tout avoir part au salut éternel, sauf si un jour ils reviennent de ces erreurs. » ^[808]

Mais en 2001, la Commission Biblique pontificale publia un livre intitulé « ***Le peuple juif et ses saintes écritures dans la Bible chrétienne.*** » Ce livre rejette le dogme que l'Ancienne Alliance a cessé. **Il enseigne que l'Ancienne Alliance est toujours valide, et que l'attente des juifs pour la venue du Messie (qui faisait partie intégrante de l'Ancienne Alliance) est aussi toujours valide. Elle enseigne que Jésus n'a pas à être considéré comme le Messie prophétisé; qu'il est possible de Le considérer comme le font les juifs, ni comme le Messie, ni comme le Fils de Dieu.**

Dans le chapitre II, A, 5, *Le peuple juif et ses saintes écritures dans la Bible chrétienne* déclare :

« **L'attente juive messianique n'est pas vaine...** » ^[809]

Dans le chapitre II, A, 7, *Le peuple juif et ses saintes écritures dans la Bible chrétienne* déclare :

« ... lire la Bible comme le judaïsme la lit implique nécessairement **l'acceptation de tous les présupposés** de celui-ci, c'est-à-dire l'acceptation intégrale de ce qui fait le judaïsme, notamment l'autorité des écrits et traditions rabbiniques, **qui excluent la foi en Jésus comme Messie et Fils de Dieu... les chrétiens peuvent et doivent admettre que la lecture juive de la Bible est une lecture possible...** » ^[810]

Donc selon ce livre du Vatican, les chrétiens peuvent et doivent admettre que la position juive que Jésus n'est pas le Fils de Dieu et le Messie prophétisé est une position possible! **La préface de ce livre totalement hérétique a été écrite par nul autre que Joseph Ratzinger, Benoît XVI.**

C'est antéchrist !

1 Jean 2 :22 - « Qui est menteur, sinon celui qui nie que Jésus est le Christ ? Celui-là est l'Antéchrist, qui nie le Père et le Fils. »

L'hérésie est un rejet d'un dogme de la foi catholique ; l'apostasie est un rejet de la foi chrétienne tout entière. Ce livre contient aussi bien de l'hérésie que de l'apostasie, pleinement approuvées par Benoît XVI.

Benoît XVI enseigne que Jésus n'a pas à être considéré comme le Messie

Benoît XVI enseigne le même reniement de Jésus-Christ dans nombre de ses livres.

Benoît XVI, *Voici quel est Notre Dieu* ; 2001, pp. 147-148 : « **La Lecture de l'Ancien Testament peut aussi éloigner du Christ : la direction vers lui n'est pas indiquée de manière univoque. Et si les juifs ne peuvent pas estimer qu'il s'accomplit en lui, il ne s'agit pas simplement d'une mauvaise volonté. C'est à cause de l'obscurité des paroles... On peut donc, pour de bonnes raisons, refuser au Christ l'Ancien Testament et dire : non, ce n'est pas cela qu'il disait. Mais on peut, pour d'aussi bonnes raisons, le lui attribuer. C'est tout le débat entre les juifs et les chrétiens.** » ^[811]

Benoît XVI dit qu'on peut, pour de bonnes raisons, ne pas croire que l'Ancien Testament se réfère au Christ comme le Messie prophétisé. Il dit que l'Ancien Testament n'indique pas de manière univoque le Christ en tant que Messie... C'est un autre reniement de la foi chrétienne.

Ce qui rend cette apostasie d'autant plus scandaleuse, c'est le fait que le Nouveau Testament est rempli de passages qui déclarent que Notre-Seigneur est l'accomplissement de la prophétie de l'Ancien Testament. Pour ne citer *qu'un passage parmi tant d'autres*, dans Jean chapitre 5, Notre-Seigneur dit aux juifs que ce qui est écrit dans l'Ancien Testament Le concernant les condamnera.

Jean 5 :39, 45-47 - « **Scrutez les Écritures, puisque vous pensez avoir en elles la vie éternelle, car ce sont elles qui rendent témoignage de moi... celui qui vous accuse c'est Moïse**, en qui vous espérez. Car si vous croyiez à Moïse, vous croiriez sans doute à moi aussi, **parce que c'est de moi qu'il a écrit.** »

Mais selon Benoît XVI, toutes ces déclarations bibliques que Notre-Seigneur est l'accomplissement des prophéties de l'Ancien Testament, y compris les propres paroles de Notre-Seigneur, pourraient être fausses. Selon Benoît XVI, la lecture juive, à savoir que Notre-Seigneur n'est pas le Messie, ni le Fils de Dieu, et qu'Il n'est pas annoncé dans l'Ancien Testament, est possible et valide. C'est totalement hérétique, apostat et antéchrist.

Dans son livre *Ma Vie-Souvenirs*, Benoît XVI renie aussi Jésus-Christ :

Benoît XVI, *Ma Vie-Souvenirs* ; 1998, pp. 63-64 : « J'en suis venu à penser que le **judaïsme... et la foi chrétienne** exposée dans le Nouveau Testament sont deux modes différents d'appropriation des textes sacrés d'Israël, **tous deux ultimement déterminés par la façon d'appréhender le personnage de Jésus de Nazareth. L'Écriture que nous nommons aujourd'hui Ancien Testament est en soi ouverte sur ces deux voies.** » ^[812]

Benoît XVI déclare là encore que l'Écriture est ouverte à la vision juive de Jésus, qui est que Jésus n'est pas le Fils de Dieu. Voilà précisément pourquoi Benoît XVI enseigne à répétitions l'hérésie que les juifs n'ont pas besoin de croire au Christ pour le salut.

Benoît XVI, *Zenit News Story* ; 5 sep. 2000 : « Nous sommes d'accord qu'un Juif, et cela est vrai pour les croyants d'autres religions, n'a pas besoin de connaître ou reconnaître le Christ comme le Fils de Dieu pour être sauvé... » ^[813]

Benoît XVI, *Voici quel est Notre Dieu*, p. 106 : « **Le “non” [des juifs] au Christ, d’un côté, met les Israélites** dans une situation conflictuelle avec l’action de Dieu qui continue mais nous savons aussi, d’un autre côté, qu’en même temps la fidélité de Dieu leur est assurée. **Ils ne sont pas exclus du salut...** » ^[814]

C’est un rejet total du dogme catholique.

L’acte d’apostasie publique de Benoît XVI dans la synagogue allemande

Tout cela explique pourquoi le 19 août 2005 — un vendredi à midi, au même jour et à la même heure où Jésus fut crucifié, Benoît XVI arrivait à la Synagogue juive de Cologne, en Allemagne, et prit activement part à la cérémonie culturelle juive. ^[815]

Prendre activement part à un culte non-catholique est un péché contre la loi divine et le premier Commandement de Dieu, comme cela était toujours enseigné avant Vatican II.

St. Ambroise, *Sermon 37* : « **L’impiété de la synagogue est une insulte envers le Sauveur.** Par conséquent, Il choisit la barque de Pierre, et déserta celle de Moïse ; c’est-à-dire qu’**Il rejeta la Synagogue impie et adopta l’Église croyante.** » ^[816]



^[817]

FIGURE 20.5 – Benoît XVI dans une synagogue, prenant part activement au culte juif, le 19 août 2005

En prenant part à une cérémonie culturelle juive, Benoît XVI commit un acte d’apostasie publique. Dans la synagogue, Benoît XVI était assis de manière visible devant l’estrade. La synagogue était remplie de juifs qui étaient là pour le voir. Benoît XVI n’était pas seulement une partie intégrante de la cérémonie culturelle juive, il en était sa principale caractéristique. Ceci était sans aucun doute *une participation active* à la religion juive.



FIGURE 20.6 – Une autre photo de Benoît XVI dans la synagogue, le 19 août 2005

Tout proche de Benoît XVI, le chantre de la synagogue priait et chantait des prières juives à *plein poumons*. Benoît XVI faisait des gestes, tels qu'incliner la tête et frapper dans ses mains, pour montrer son approbation et sa participation au culte juif. Il joignit les juifs dans la *prière du Kaddish*, et la musique yiddish résonnait dans la salle.



FIGURE 20.7 – Benoît XVI applaudi dans la synagogue

Lorsque Benoît XVI se leva pour parler (et finalement prier) dans la synagogue, toute la synagogue se leva pour l'applaudir — elle l'applaudissait pour son acceptation de leur religion. **Toutes les personnes sur terre qui ont vu cet événement savent qu'il n'avait qu'une signification : Benoît XVI n'a aucun problème avec les juifs qui rejettent Jésus-Christ, et (selon lui) ils n'ont aucune obligation d'accepter Jésus-Christ pour être sauvés.**



FIGURE 20.8 – Une autre photo de Benoît XVI dans la synagogue

Benoît XVI enseigne que les juifs peuvent être sauvés, que l’Ancienne Alliance est valide, et que Jésus-Christ n’est pas nécessairement le Messie. C’est un hérétique contre l’Évangile et la foi catholique.



FIGURE 20.9 – Une autre photo de Benoît XVI dans la synagogue

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, « Cantate Domino; » 1441, *ex cathedra* : « La sainte Église romaine croit fermement, professe et prêche qu'**aucun de ceux qui se trouvent en dehors de l'Église catholique**, non seulement païens **mais encore juifs** ou hérétiques et schismatiques **ne peuvent devenir participants à la vie éternelle, mais iront dans le feu éternel** qui a été

préparé pour le diable et ses anges à moins qu'avant la fin de leur vie ils ne lui aient été agrégés. »
[\[818\]](#)

Benoît XVI encourage le Grand Rabbin de Rome dans sa « mission »



[\[819\]](#)

FIGURE 20.10 – 15 sep. 2005 : Benoît XVI en train d'échanger des cadeaux avec des rabbins à Castelgandolfo

Benoît XVI, *Discours*, au Grand Rabbin de Rome ; 16 jan. 2006 : « **Éminent Grand Rabbin, depuis peu vous a été confiée la conduite spirituelle de la communauté juive de Rome** ; vous avez assumé cette responsabilité riche de votre expérience de chercheur et de médecin, qui a partagé les joies et les souffrances de tant de personnes. **Je forme de tout cœur des vœux fervents pour votre mission** et je vous assure de mon **estime** et de mon amitié cordiale, ainsi que celles de mes collaborateurs. » [\[820\]](#)

C'est de l'apostasie. Benoît XVI encourage le chef rabbin dans sa « mission » ! Il exprime aussi son estime pour le rabbin et son apostolat de rejet du Christ.

Benoît XVI, *Audience* ; 17 jan. 2007 : « **Depuis désormais deux décennies, la Conférence épiscopale italienne consacre cette Journée au judaïsme, dans le but de promouvoir la connaissance et l'estime** mutuelles et pour accroître la relation d'amitié réciproque entre la communauté chrétienne et la communauté juive, une relation qui s'est développée de manière positive après le concile Vatican II et après **la visite historique du Serviteur de Dieu Jean-Paul II à la Grande Synagogue de Rome... Je vous invite donc tous à adresser aujourd'hui une invocation insistante au Seigneur, afin que les juifs et les chrétiens se respectent, s'estiment...** » [\[821\]](#)

Il parle positivement d'une journée dédiée au judaïsme. Cette journée, selon Benoît XVI, a pour but de promouvoir la connaissance et l'estime du judaïsme (une fausse religion qui rejette le Christ). C'est un rejet absolu de la foi catholique et de Jésus-Christ.

Benoît XVI enseigne que les protestants et les schismatiques n'ont pas besoin d'être convertis



[822]

FIGURE 20.11 – Benoît XVI, « cardinal » en 1984, rencontrant le patriarche schismatique syrien Zakka

Les hérétiques et les schismatiques, tels les protestants et les orthodoxes orientaux, sont en dehors de l'Église catholique et doivent être convertis à la foi catholique pour l'unité et le salut. Il est nécessaire qu'ils acceptent tous les dogmes catholiques et les conciles, y compris les définitions dogmatiques du concile Vatican I de 1870. C'est un enseignement catholique infaillible.

Cependant, Benoît XVI enseigne que les protestants et les schismatiques orientaux n'ont pas besoin d'être convertis et qu'ils n'ont pas besoin d'accepter Vatican I. Nous donnons un contexte supplémentaire pour la citation ci-dessous, en dépit de sa longueur, puisque c'est une hérésie significative.

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*; 1982, pp. 220-221 : « Cet arrière-plan permet d'évaluer les possibilités sur lesquelles l'œcuménisme chrétien peut compter aujourd'hui. On voit d'abord quelles exigences maximales feraient certainement échouer la recherche de l'unité.

« **L'exigence maximale de l'Occident à l'égard de l'Orient serait de demander une reconnaissance de la Primauté de l'évêque de Rome, selon toute l'étendue définie en 1870,** et la soumission à une pratique de cette primauté telle que celle acceptée par les Uniates. L'exigence maximale de l'Orient consisterait à vouloir que soit déclarée erronée la doctrine de 1870 sur la Primauté, et que soient supprimées toutes les déclarations dont le caractère obligatoire repose sur cette doctrine, depuis le Filioque jusqu'aux dogmes mariaux des XIX^e et XX^e siècles.

« **L'exigence maximale de l'Église catholique à l'égard du protestantisme serait celle de regarder les ministères ecclésiastiques des protestants comme nuls et d'exiger tout simplement la conversion au catholicisme.** L'exigence maximale des protestants à l'égard de l'Église catholique serait de vouloir que par une reconnaissance sans réserve de tous leurs ministères, elle adopte leur notion du ministère et leur manière de concevoir l'Église, et renonce pratiquement à la structure apostolique sacramentelle ; c'est-à-dire inversement qu'elle se convertisse au protestantisme et accepte comme la figure historique de l'Église la variété des types communautaires les plus différents.

« Les trois premières exigences maximales sont à peu près unanimement écartées par la conscience chrétienne universelle ; la quatrième a acquis au contraire pour cette conscience un caractère fascinant et pour ainsi dire une évidence immédiate qui fait d'elle d'emblée la solution adéquate du problème. Cette tendance est d'autant plus forte que vient s'y joindre l'espoir d'un parlement de l'Église,

d'un "concile véritablement œcuménique," qui pourrait bien fédérer ce pluralisme et le conduire à une unité d'action des chrétiens.

« Mais il est clair qu'il n'y aurait pas là une véritable union et que l'unique dogme commun serait celui de son impossibilité ; et cela devrait finalement montrer, si on y regarde de plus près, qu'un tel procédé n'apporterait pas l'unité de l'Église mais la renonciation définitive à celle-ci. Il reste au bilan que **les solutions maximalistes ne comportent aucun espoir réel d'unité.** » ^[823]

Notez que Benoît XVI mentionne spécifiquement, **et rejette carrément par la suite**, l'enseignement de l'Église catholique, à savoir que les protestants et les schismatiques orthodoxes doivent être convertis à la foi catholique. Il dit que leur conversion et l'acceptation de Vatican I et de la papauté n'est PAS la voie de l'unité. C'est un rejet total de la foi catholique.

Il répète la même hérésie quelques lignes plus loin dans son livre, où il dit que les non-catholiques ne sont pas tenus d'accepter la primauté papale.

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*, p. 221 : « **Mais d'un autre côté, il ne peut absolument pas considérer la manière dont se présente la primauté aux XIX^e et XX^e siècles comme étant la seule possible et qui s'imposerait à tous les chrétiens.** Les gestes symboliques de Paul VI, jusqu'à son agenouillement devant le représentant du patriarche œcuménique [le patriarche schismatique Athénagoras], veulent justement exprimer cela... » ^[824]

Benoît XVI se réfère à la primauté papale, et il dit que tous les chrétiens ne sont pas tenus de croire à la primauté papale comme définie à Vatican I en 1870 ! Cela veut dire que Benoît XVI revendique être catholique et avoir été pape tout en soutenant que les hérétiques et les schismatiques ne sont pas tenus de croire en la papauté ! C'est l'une des plus grosse fraude dans toute l'Histoire humaine. De plus, **Benoît XVI admet même que les gestes œcuméniques de Paul VI avec les schismatiques, consistaient précisément à montrer que les schismatiques n'ont pas besoin d'accepter la primauté papale.** C'est un déni fracassant du concile Vatican I.

Pape Pie IX, *Concile Vatican I, ex cathedra* : « ... Nous renouvelons la définition du concile œcuménique de Florence, qui impose aux fidèles de croire 'que le Saint-Siège apostolique et le pontife romain détiennent le primat sur tout l'univers... Telle est la doctrine de la vérité catholique, dont personne ne peut s'écarter sans danger pour la foi et le salut. » ^[825]

L'Église a été fondée par Notre-Seigneur sur la primauté papale, comme le déclare l'Évangile (Mat. 16 :18-20) et tel que le définit le dogme catholique :

Pape Boniface VIII, *Unam sanctam* ; 18 nov. 1302, *ex cathedra* : « ...nous déclarons, disons et définissons qu'il est absolument nécessaire au salut, pour toute créature humaine, d'être soumise au pontife romain. » ^[826]

Les gens doivent sérieusement réfléchir à quel point il est maléfique que Benoît XVI ait affirmé que tous les chrétiens ne sont pas tenus d'accepter la primauté des papes. Ceci prouve en soi qu'il était un hérétique manifeste. Mais les choses vont en s'empirant...

Benoît XVI renie non seulement le dogme que les non-catholiques ont besoin de croire en la papauté, mais il remet en question la juridiction suprême des papes dans l'Église !

Durant de longs chapitres de son livre *Les principes de la théologie catholique*, Benoît XVI s'engage dans des discussions détaillées sur des questions traitant de l' « orthodoxie » orientale (les schismatiques), ainsi que de Luther, des protestants, etc. Ces discussions sont fascinantes pour notre travail, car elles constituent un véritable document de synthèse de Benoît XVI sur ces sujets. Dans sa discussion concernant les « orthodoxes », on découvre que Benoît XVI ne croit même pas au dogme de la papauté. **Il est important de rappeler que les schismatiques orientaux (les soi-disant « orthodoxes ») admettent souvent volontiers que les papes**

sont les successeurs de saint Pierre en tant qu'évêques de Rome. Beaucoup d' « orthodoxes » disent aussi que le pape, comme évêque de Rome, est « le premier parmi ses égaux » avec une « primauté d'honneur ; » mais ils rejettent — et en cela consiste leur hérésie première et leur schisme — que les papes aient une primauté souveraine de juridiction de la part du Christ pour gouverner l'Église entière.

Pape Pie XI, *Mortalium animos* ; 6 jan. 1928, parlant des hérétiques et des apostats : « **Dans ce nombre, il en est, assez peu, il est vrai, qui concèdent au Pontife romain soit une primauté honorifique**, soit une certaine juridiction ou pouvoir, qui, estiment-ils toutefois, découle non du droit divin mais, d'une certaine façon, du consentement des fidèles. » ^[827]

Benoît XVI discute la position de ces schismatiques qui rejette la primauté de souveraine juridiction des papes ; voilà ce qu'il dit :

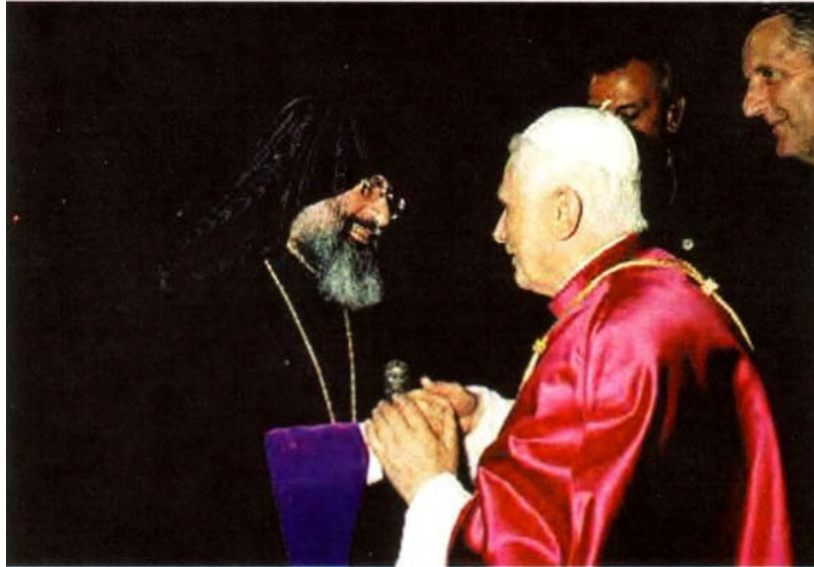
Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique* ; 1982, pp. 243-244 : « Et le Patriarche Athénagoras [le non-catholique patriarche schismatique] renforce la pensée d'une nouvelle nuance : "Contre toute attente humaine, se trouve **parmi nous l'évêque de Rome, le premier en honneur parmi nous**, celui qui préside dans la charité." **Il est clair que le Patriarche [le non-catholique patriarche schismatique] ne quitte pas le terrain de l'Église orientale et ne se met pas à professer un primat occidental de juridiction.** Mais il met clairement en évidence ce que l'Orient a à dire sur la situation réciproque des évêques de l'Église, égaux en rang et en droit, **et il vaudrait bien la peine de se demander si cette confession archaïsante qui ne sait rien de la "primauté de juridiction" mais reconnaît la première place en "honneur" timè et charité, ne pourrait pas être considérée comme une conception de la place de Rome dans l'Église suffisante pour l'essentiel** — le "saint courage" exige l' "audace" en même temps que la prudence : "le Royaume de Dieu souffre violence." » ^[828]

Ce qui précède est un déni stupéfiant et explicite du dogme de la papauté et du canon infaillible qui va suivre ! Benoît XVI annonce la position du patriarche schismatique, qui ne reconnaît aucune primauté de souveraine juridiction des papes, et non seulement il nous dit que la position du schismatique est acceptable (comme nous l'avons déjà vu), mais que la position schismatique pourrait en fait être la position véritable sur l'évêque de Rome ! En d'autres termes, la papauté (la souveraine juridiction des papes sur toute l'Église, par l'institution du Christ, en tant que successeurs de saint Pierre) peut ne pas du tout exister ! C'est une stupéfiante, incroyable et énorme hérésie !

Le fait que cet homme ait prétendu *être* le pape alors qu'il ne croit même pas en la papauté est sûrement l'une des plus grands fraudes dans l'histoire humaine. Ceux qui soutiennent obstinément que ce non-catholique était le pape contribuent à perpétuer cette monumentale supercherie.

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, Se. 4, ch. 3, canon, *ex cathedra* : « Si donc quelqu'un dit que le pontife romain n'a qu'une charge d'inspection ou de direction et non un pouvoir plénier et souverain de juridiction sur toute l'Église, non seulement en ce qui touche à la foi et aux mœurs mais encore en ce qui touche à la discipline et au gouvernement de l'Église répandue dans le monde entier, ou qu'il n'a que la part la plus importante et non pas la plénitude totale de ce pouvoir suprême... qu'il soit anathème. » ^[829]

Benoît XVI nie aussi que l'on croyait à la papauté au premier millénaire, et nous dit que c'est pour cette raison que nous ne pouvons pas obliger les schismatiques à y croire !



[830]

FIGURE 20.12 – Benoît XVI avec le Patriarche schismatique Mesrob II, qui rejette la papauté, chef de la secte schismatique orthodoxe turco-arménienne

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique* ; 1982, p. 222 : « **Autrement dit : Rome ne doit pas exiger de l'Orient, au sujet de la doctrine de la Primauté, plus que ce qui a été formulé et vécu durant le premier millénaire. Lorsque le Patriarche Athénagoras, lors de la visite du Pape au Phanar, le 25.7.1967, désignait ce Pape comme le successeur de Pierre, le premier en honneur d'entre nous, celui qui préside à la charité, on retrouvait, dans la bouche de ce grand chef d'Église, le contenu essentiel des énoncés du premier millénaire au sujet de la primauté, et Rome ne doit pas exiger davantage.** » [831]

C'est une autre stupéfiante hérésie majeure contre la papauté et Vatican I. Benoît XVI dit encore que la position schismatique du patriarche non-catholique Athénagoras — qui rejette la papauté et reconnaît seulement l'évêque de Rome comme le successeur de saint Pierre avec une primauté d'honneur MAIS NON DE SOUVERAINE JURIDICTION — est suffisante. De plus, Benoît XVI dit que la raison pour laquelle on ne peut pas s'attendre à ce que les « orthodoxes » croient en la papauté (la primauté de souveraine juridiction des papes, pas juste une primauté d'honneur) **est parce que (selon lui) elle n'était même pas crue au premier millénaire !**

Par conséquent, Benoît XVI soutient que la primauté de souveraine juridiction, conférée par Jésus-Christ sur saint Pierre et ses successeurs, n'est juste qu'une fiction, une invention d'âges plus tardifs, mais à laquelle on ne croyait pas dans l'Église des premiers temps. **Il dit que la position schismatique d'Athénagoras — soutenant que le successeur de saint Pierre possède une simple primauté d'honneur — est « le contenu essentiel des énoncés du premier millénaire au sujet de la primauté »** et que « Rome ne doit pas exiger davantage » ! Notez comment Benoît XVI renie directement Vatican I, qui a défini que dans *tous les siècles*, la primauté de juridiction était reconnue :

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, Se. 4, ch. 2, *ex cathedra* : « **Personne ne doute et tous les siècles savent que le saint et heureux Pierre**, chef et tête des apôtres, **a reçu les clés du Royaume de notre Seigneur Jésus Christ**, sauveur et rédempteur du genre humain : **jusqu'à maintenant et toujours, c'est lui qui, dans la personne de ses successeurs**, les évêques du Saint-Siège de Rome fondé par lui et consacré par son sang, **vit, préside et exerce le pouvoir de juger. Dès lors, quiconque succède à Pierre en cette chaire, reçoit, de par l'institution du Christ lui-même,**

la primauté de Pierre sur toute l'Église. » ^[832]

Ratzinger, Benoît XVI, rejette totalement ce dogme ainsi que la foi catholique toute entière.

Si l'on retourne à l'enseignement hérétique de Benoît XVI, à savoir les non-catholiques ne sont pas obligés de croire en la papauté, nous voyons que tel était également l'enseignement du préfet de Benoît XVI pour la promotion de l'Unité des chrétiens, le « cardinal » Walter Kasper.

« Cardinal » Walter Kasper : « ... **nous ne comprenons plus aujourd'hui l'œcuménisme dans le sens de l'œcuménisme du retour, selon lequel les autres doivent se convertir et devenir catholiques. Ceci a été expressément abandonné à Vatican II.** » ^[833]

La déclaration de Kasper est si hérétique que même les défenseurs de Benoît XVI ont catalogué Kasper comme hérétique. Mais comme nous l'avons vu, Benoît XVI croit exactement la même chose. Dans la citation qui va suivre, nous voyons que Benoît XVI utilise pratiquement les mêmes mots que Kasper pour rejeter le dogme catholique.

Benoît XVI, *Discours*, aux protestants, Journée mondiale de la jeunesse ; 19 août 2005 : « Et à présent demandons-nous : que signifie rétablir l'unité de tous les chrétiens?... **cette unité ne signifie pas ce que l'on pourrait appeler un œcuménisme du retour : c'est-à-dire renier et refuser sa propre histoire de foi. Absolument pas !** » ^[834]

Le cardinal Kasper et Benoît XVI rejettent tous deux l'œcuménisme du retour — le fait de convertir les protestants

<p>Cardinal Walter Kasper : « ... nous ne comprenons plus aujourd'hui l'œcuménisme dans le sens de l'œcuménisme du retour, selon lequel les autres doivent se convertir et devenir catholiques. Ceci a été expressément abandonné à Vatican II. » ^[835]</p>	<p>Benoît XVI, <i>Discours</i>, aux protestants, Journée mondiale de la jeunesse ; 19 août 2005 : « Et à présent demandons-nous : que signifie rétablir l'unité de tous les chrétiens? ... cette unité ne signifie pas ce que l'on pourrait appeler un œcuménisme du retour : c'est-à-dire renier et refuser sa propre histoire de foi. Absolument pas ! » ^[836]</p>
---	--

Comme le montre clairement cette comparaison, tout comme le « cardinal » hérétique Kasper, Benoît XVI rejette carrément l'« œcuménisme du retour, » c'est-à-dire que les non-catholiques doivent retourner à la foi catholique par la conversion et rejeter leurs sectes hérétiques. Tous deux rejettent mot pour mot l'enseignement du pape Pie XI.

Pape Pie XI, *Mortalium animos* ; 6 jan. 1928 : « ... il n'est pas permis, en effet, de procurer la réunion des chrétiens autrement qu'en poussant au *retour* des dissidents à la seule véritable Église du Christ... » ^[837]

Benoît XVI est formellement hérétique. Il soutient que les protestants et les schismatiques orthodoxes n'ont pas besoin de se convertir et d'accepter Vatican I. C'est un rejet manifeste de la nécessité de la foi catholique pour le salut et de l'enseignement dogmatique de Vatican I.

Voilà pourquoi Benoît XVI, comme Paul VI et Jean-Paul II, loua le renversement des excommunications contre les « orthodoxes » — et donc le refus de Vatican I

Benoît XVI, *Lettre œcuménique, au Patriarche schismatique de Constantinople* ; 26 nov. 2005 : « Cette année, nous célébrons le 40^e anniversaire de la date du 7 décembre 1965, jour où le Pape Paul VI et le Patriarche Athénagoras, **regrettant ce qui avait eu lieu en 1054, décidèrent ensemble à Rome et à Constantinople, “d’effacer de la mémoire de l’Église la sentence d’excommunication qui avait été prononcée.”** » ^[838]

En l’an 1054, le patriarche de Constantinople, Michel Cérulaire, brisa la communion avec l’Église catholique et le pape de Rome. Cérulaire rejetait la souveraine autorité du pape et ferma les églises de rite romain à Constantinople. Cérulaire fut excommunié par le pape saint Léon IX, et le Grand Schisme d’Orient fut formalisé. ^[839]

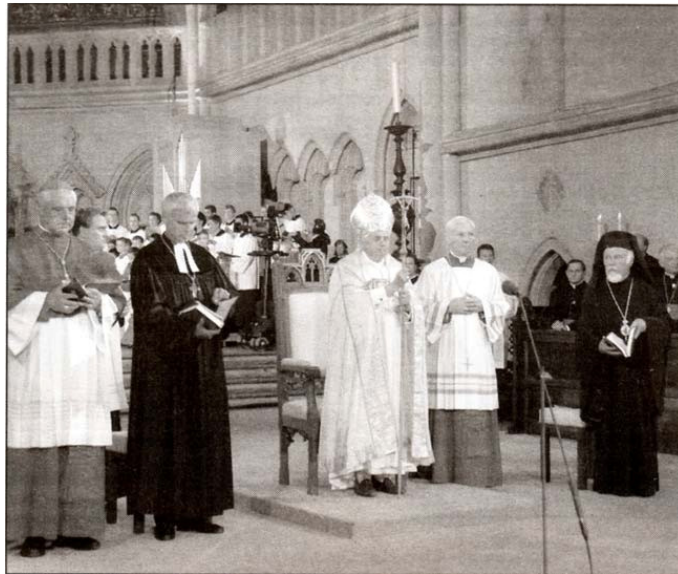
Ainsi, ce « qui avait eu lieu en 1054, » mentionné ci-dessus par Benoît XVI, se réfère aux excommunications portées par l’Église catholique contre ceux qui suivaient Michel Cérulaire dans le schisme et le rejet de la papauté. Paul VI « a levé » ces excommunications à la fin de Vatican II, et Jean-Paul II a plusieurs fois salué et célébré leurs levées. Et là on voit que Benoît XVI suit l’exemple de Jean-Paul II et commémore également l’événement.

Cela signifie tout simplement que Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI ont tenté de renverser la papauté en tant que dogme devant être cru sous peine d’hérésie et d’excommunication. Mais comme nous l’avons déjà vu, Vatican I a déclaré à plusieurs reprises et de diverses manières que ceux qui rejettent le dogme de la papauté sont anathématisés, séparés de la foi. Ainsi, tenter de retourner les excommunications contre ceux qui rejettent toujours la papauté, c’est tout simplement rejeter de façon téméraire l’enseignement de Vatican I. C’est hérésie et schisme formels prononcés en paroles et en actes.



FIGURE 20.13 – Benoît XVI avec une « ministre » luthérienne

Benoît XVI prie aux Vêpres œcuméniques avec les schismatiques et les protestants et dit aimer l'Église schismatique orthodoxe



[840]

FIGURE 20.14 – 12 sep. 2006 : Benoît XVI priant aux vêpres œcuméniques.

C'est une participation active à un culte non-catholique, donc une hérésie manifeste par acte.

Benoît XVI, *Homélie*, durant le service des vêpres œcuméniques ; 12 sep. 2006 : « Chers frères et sœurs dans le Christ! Nous sommes réunis, chrétiens orthodoxes, catholiques et protestants — des amis juifs se trouvent également avec nous — nous sommes réunis pour chanter ensemble les Louanges vespérales de Dieu... Il s'agit d'une heure de gratitude pour le fait que **nous puissions ainsi réciter ensemble les psaumes** et que, en nous adressant au Seigneur, nous puissions croître également en même temps dans l'unité entre nous.

« Parmi les participants à ces Vêpres, je voudrais tout d'abord saluer cordialement les représentants de l'Église orthodoxe. Je considère déjà depuis toujours comme un grand don de la Providence le fait que, comme professeur à Bonn, **j'ai eu l'occasion de connaître et d'aimer l'Église orthodoxe**, pour ainsi dire personnellement, c'est-à-dire en la personne de deux jeunes Archimandrites, ensuite devenus Métropolitains, Stylianos Harkianakis et Damaskinos Papandreou...

« **Notre koinonia [communion] est tout d'abord une communion avec le Père** et avec son Fils Jésus Christ dans l'Esprit Saint ; elle est la communion avec Dieu Trine lui-même, rendue possible par le Seigneur à travers son incarnation et l'effusion de l'Esprit. Cette communion avec Dieu crée ensuite également la *koinonia* entre les hommes, comme participation à la foi des Apôtres... » [841]

C'est une autre hérésie majeure de Benoît XVI. Tout d'abord, il prend activement part à une prière et un culte non-catholiques, ce qui est condamné dans l'enseignement catholique.

Pape Pie XI, *Mortalium animos* ; 6 jan. 1928 : « On comprend donc, Vénérables Frères, pourquoi **ce Siège Apostolique n'a jamais autorisé ses fidèles à prendre part aux congrès des non-catholiques...** » [842]

Ensuite, **il dit aimer l'Église orthodoxe** — une secte non-catholique schismatique et hérétique. Qu'est-ce qui peut-être plus hérétique que de dire « j'aime l'Église schismatique » ? Il indique ensuite que lui, les schismatiques et les protestants ont une communion avec Dieu, une communion l'un avec l'autre, et une communion avec la foi des Apôtres. Tout cela est totalement hérétique. Benoît XVI est un hérétique public en communion avec les non-catholiques.

La pire hérésie de Benoît XVI? Il prie avec le chef des schismatiques « orthodoxes » du monde, et signe avec lui une Déclaration commune lui disant qu'il est dans l'Église du Christ



FIGURE 20.15 – Benoît XVI embrassant le chef des schismatiques « orthodoxes » orientaux du monde, Bartholomée I^{er}, lors de sa visite en Turquie en nov. 2006



FIGURE 20.16 – Une autre photo de Benoît XVI embrassant le chef des schismatiques « orthodoxes » orientaux du monde, Bartholomée I^{er}, lors de sa visite en Turquie en nov. 2006

BBC News ; 29 nov. 2006 — « Benoît XVI a rencontré en Turquie le Patriarche œcuménique Bartholomée I^{er}, au deuxième jour d'une visite historique dans le pays largement musulman. Les pourparlers à Istanbul avec le chef spirituel des chrétiens orthodoxes du monde visaient à guérir une ancienne fracture. **Les deux dirigeants ont débuté leur rencontre en tenant une cérémonie de prière commune à l'Église [orthodoxe] Saint George d'Istanbul.** » ^[843]

Durant son voyage de 2006 en Turquie, Benoît XVI se rendit dans deux cathédrales schismatiques et rencontra

trois patriarches schismatiques, y compris le chef des schismatiques du monde : le patriarche orthodoxe oriental de Constantinople, Bartholomée I^{er}. Non seulement Benoît XVI commit là un acte interdit de communication dans les choses sacrées avec les schismatiques, mais il commit sa pire hérésie dans sa Déclaration commune avec celui-ci.

Benoît XVI, *Déclaration commune*, avec le Patriarche schismatique Bartholomée; 30 nov. 2006 : « La rencontre fraternelle que nous avons eue, nous, Benoît XVI, Pape de Rome, et Bartholomaios I, Patriarche œcuménique, est l'œuvre de Dieu et en quelque sorte un don venant de Lui. Nous rendons grâce à l'Auteur de tout bien, qui nous permet encore une fois, dans la prière et l'échange, d'exprimer notre joie de nous sentir frères et de renouveler notre engagement en vue de la pleine communion. Cet engagement nous vient de la volonté de notre Seigneur et **DE NOTRE RESPONSABILITÉ DE PASTEURS DANS L'ÉGLISE DU CHRIST**... En ce qui concerne les relations entre l'Église de Rome et l'Église de Constantinople, nous ne pouvons oublier l'acte ecclésial solennel reléguant dans l'oubli les anciens anathèmes qui, durant des siècles, ont affecté de manière négative les rapports entre nos Églises. » ^[844]

Vous l'avez repéré? Il dit : « ... *notre responsabilité de Pasteurs dans l'Église du Christ* »! Qu'est-ce qui pourrait être plus hérétique que ça?! Déclarer **dans une Déclaration commune avec le chef des schismatiques du monde que le chef schismatique, qui rejette la papauté et l'infaillibilité papale, est « dans l'Église du Christ »!**

Benoît XVI a fait cette déclaration formellement hérétique *dans une cathédrale schismatique*, dans le cadre d'une déclaration commune, *durant une liturgie divine avec un schismatique notoire!* Ainsi, c'est officiel : Benoît XVI a affirmé dans une déclaration commune publique qu'on peut rejeter la papauté, l'infaillibilité papale, Vatican I, etc. et être **dans l'Église du Christ**. Il est sans aucun doute un hérétique public. Quiconque le nie, à la lumière de ces faits, est lui aussi un hérétique. Même le défenseur de l'antipape Benoît XVI le plus malhonnête et endurci se trouverait dans l'impossibilité de s'en tirer avec ce fait.

Pape Léon XIII, *Satis cognitum*; 29 juin 1896, **les évêques séparés de Pierre et de ses successeurs perdent toute juridiction** : « Par où l'on voit clairement que **les évêques perdraient le droit et le pouvoir de gouverner s'ils se séparaient sciemment de Pierre ou de ses successeurs**. Car, par cette séparation, ils s'arrachent eux-mêmes du fondement sur lequel doit reposer tout l'édifice, et **ils sont ainsi mis en dehors de l'édifice lui-même**; pour la même raison, ils se trouvent exclus du bercail que gouverne le Pasteur suprême, et bannis du royaume dont les clés ont été données par Dieu à Pierre seul... **Nul ne peut donc avoir part à l'autorité s'il n'est uni à Pierre, car il serait absurde de prétendre qu'un homme exclu de l'Église a l'autorité dans l'Église.** » ^[845]

Tout dans cette hérésie de Benoît XVI est une moquerie totale des saints et des martyrs ayant souffert parce qu'ils refusaient de se faire « orthodoxes » orientaux, comme vu précédemment dans le chapitre 16, sous-chapitre « *Des catholiques ont été torturés et martyrisés parce qu'ils refusaient de se faire schismatiques orientaux.* »

Voilà pourquoi Benoît XVI encourageait même le Patriarche schismatique à la reprise de son ministère

Benoît XVI, *Discours*; 12 nov. 2005 : « Vénérés frères, à cet égard, **je vous demande d'apporter mon salut cordial au Patriarche Maxim, premier Hiérarque de l'Église orthodoxe de Bulgarie. Veuillez vous faire les interprètes de mes vœux pour sa santé et pour l'heureuse reprise de son ministère.** » ^[846]

Benoît XVI encourage un non-catholique, le patriarche schismatique, à la reprise de son ministère non-catholique et schismatique. De plus, lors de son voyage en Turquie, Benoît XVI rappelait le geste de Jean-Paul II qui avait donné des reliques à des schismatiques. Benoît XVI disait qu'une telle action est un signe de communion.

Benoît XVI, *Discours*, au patriarche schismatique Bartholomée; 29 nov. 2006 : « ... saint Grégoire

de Nazianze et saint Jean Chrysostome... **Leurs reliques reposent dans la Basilique Saint-Pierre au Vatican, et une partie de celles-ci furent données à Votre Sainteté, en signe de communion**, par le défunt Pape Jean-Paul II. » [847]

Cela prouve encore que les « gestes de l'œcuménisme » signifient un rejet du dogme qui déclare que les schismatiques doivent accepter la primauté papale pour être en communion avec l'Église.

L'incroyable hérésie de Benoît XVI à propos de l' « archevêque » schismatique d'Athènes

Benoît XVI, *Discours*; 30 oct. 2006 : « **J'ai également plaisir à adresser une pensée bienveillante à Sa Béatitude l'Archevêque Christodoulos d'Athènes et de toute la Grèce, en demandant au Seigneur de soutenir sa clairvoyance et sa prudence dans l'accomplissement du service délicat qui lui a été confié par le Seigneur. À travers lui, je voudrais saluer avec une profonde affection le Saint Synode de l'Église orthodoxe de Grèce et tous les fidèles qu'elle sert avec amour et dévouement apostolique.** » [848]

Benoît XVI dit que Christodoulos, le non-catholique, l'évêque schismatique « orthodoxe » en Grèce, a autorité sur toute la Grèce ! Il indique aussi que les schismatiques sont les « fidèles » et que le Seigneur a confié à l'évêque schismatique un « service délicat. »

De plus, regardez le titre étonnant paru dans le journal officiel du Vatican quand cet évêque non-catholique était venu visiter Benoît XVI. Le journal officiel du Vatican (citant Benoît XVI) faisait référence à cet 'archevêque' non-catholique schismatique de Grèce comme l' « archevêque d'Athènes et de toute la Grèce », en titres énormes, répétés tout au long du journal. Tout ceci est un rejet absolu de l'enseignement dogmatique catholique sur l'unité de l'Église.

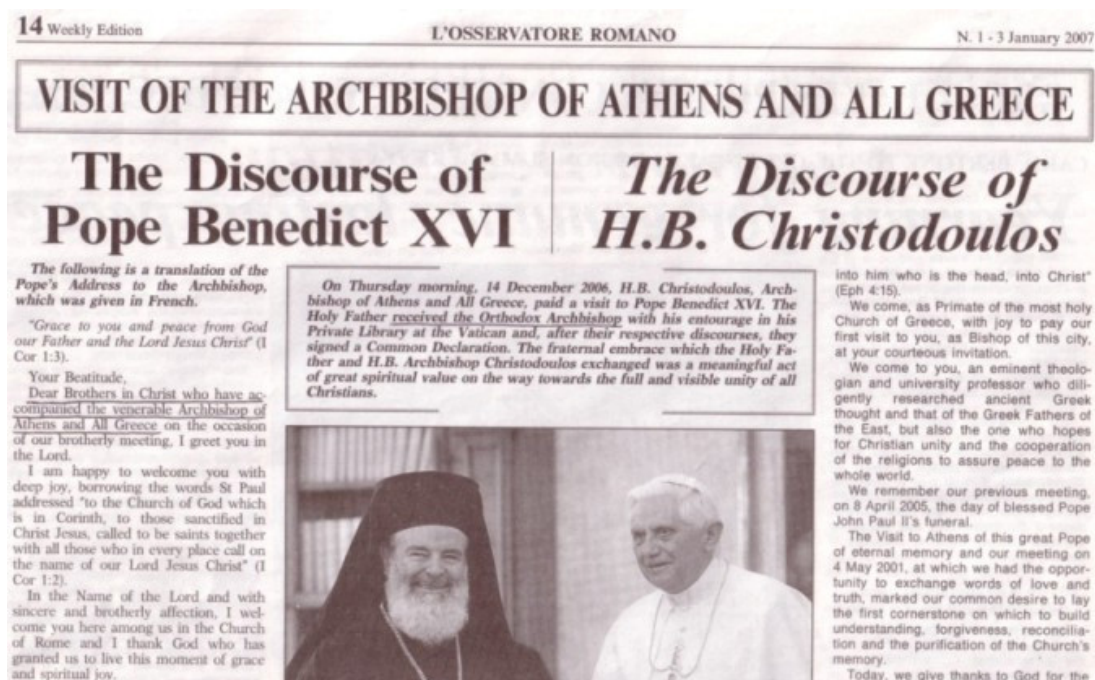


FIGURE 20.17 – L'Osservatore Romano : Benoît XVI et le schismatique Christodoulos

Davantage d'hérésies de Benoît XVI avec les protestants



[849]

FIGURE 20.18 – En 2005, Benoît XVI avec l' « évêque » protestant évangéliste Wolfgang Huber.

Benoît XVI rejette explicitement le fait de convertir les protestants, dans son livre *Les principes de la théologie catholique*.

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*; 1982, p. 226 : « **Elle sera telle que le catholique ne mise pas sur la dissolution des confessions** et sur la décomposition de la réalité ecclésiale qui se trouvent **dans le monde protestant mais, tout à l'inverse, qu'il espère un renforcement de la confession et de la réalité ecclésiale.** » [850]

Remarquez que Benoît XVI ne veut pas la dissolution des confessions protestantes et leur conversion au catholicisme, mais espère un renforcement de leur confession du protestantisme.

La rencontre de prière œcuménique de Benoît XVI dans l'église luthérienne : une grande hérésie œcuménique



FIGURE 20.19 – 25 mai 2006 : Benoît XVI en prière commune lors d'une rencontre œcuménique dans un temple luthérien à Varsovie — ne soyez pas trompés par le crucifix ; beaucoup d'églises luthériennes utilisent des crucifix.

Benoît XVI, *Discours*, à l'assemblée œcuménique dans l'église luthérienne de Varsovie ; 25 mai 2006 : « Avec vous, je rends grâce **pour le don de cette rencontre de prière commune**... nos aspirations œcuméniques doivent être pénétrées par la prière, par le **pardon réciproque**... Les paroles de l'Apocalypse nous rappellent que nous sommes tous en chemin vers la rencontre définitive avec le Christ, lorsqu'il dévoilera devant nous le sens de l'histoire humaine... **En tant que communauté de disciples**, nous sommes orientés vers cette rencontre **avec l'espérance et la confiance que ce sera pour nous le jour du salut**, le jour de l'accomplissement de tout ce à quoi nous aspirons, grâce à notre disponibilité à nous laisser guider par la charité réciproque que suscite en nous son Esprit... Permettez-moi de rappeler encore une fois la rencontre œcuménique qui a eu lieu dans cette église avec votre grand concitoyen Jean-Paul II... Depuis cette rencontre [avec Jean-Paul II dans l'église luthérienne], beaucoup de choses ont changé. Dieu nous a permis de faire de nombreux pas vers la compréhension réciproque et le rapprochement. Permettez-moi de rappeler à votre attention certains événements œcuméniques, qui à cette époque eurent lieu dans le monde : la publication de **l'Encyclique *Ut unum sint***... la signature à Augsbourg de la **“Déclaration commune sur la doctrine de la justification”** ; la rencontre à l'occasion du Grand Jubilé de l'An 2000 et la **commémoration œcuménique des témoins de la foi du XX^e siècle** [martyrs protestants] ; la reprise du dialogue entre catholiques et orthodoxes au niveau mondial... **la publication de la traduction œcuménique du Nouveau Testament** et du Livre des Psaumes... Nous notons de nombreux progrès dans le domaine de l'œcuménisme et nous attendons toutefois toujours quelque chose de plus. »
[851]

Il y a pas mal d'hérésies dans ce discours que Benoît XVI prononça dans l'église luthérienne. Permettez-nous de résumer brièvement les points principaux. Premièrement, Benoît XVI se rend au temple luthérien et prend activement part dans une rencontre de « prière commune » (ce sont ses mots) avec les luthériens, d'autres protestants et schismatiques « orthodoxes. » Il s'agit d'une manifestation d'hérésie par acte — participation dans un temple luthérien non-catholique.

Deuxièmement, il mentionne la Seconde Venue du Christ, et dit : « nous [c.-à-d. lui et les luthériens et « orthodoxes »] nous sommes orientés vers cette rencontre avec l'espérance et la confiance **que ce sera pour nous le jour du salut** » ; en d'autres termes, les protestants et les schismatiques à qui il s'adressait seront sauvés. C'est

une hérésie totale.

Troisièmement, il se décrit lui-même ainsi que les luthériens et les « orthodoxes, » comme une seule communauté de disciples : « **En tant que communauté de disciples...** » Cela montre que Benoît XVI fait partie de la même Église que les luthériens et les schismatiques ; c'est-à-dire qu'il fait partie d'une secte non-catholique.

Quatrièmement, Benoît XVI rappelle de nombreux documents faussement œcuméniques, y compris le pamphlet totalement hérétique anti-concile-de-Trente qu'est la *Déclaration commune avec les luthériens sur la Doctrine de la justification*. Il rappelait également « **la commémoration œcuménique des témoins de la foi du XX^e siècle,** » que fut la commémoration de non-catholiques martyrs pour la foi. Il rappelait aussi *Ut unum sint*, qui est rempli d'hérésies, comprenant l'idée qu'il y a des saints non-catholiques. **Il promouvait aussi une nouvelle traduction œcuménique de la Bible.** Benoît XVI était un antipape non-catholique, un hérétique manifeste.

Benoît XVI encourage dans son « ministère » le chef invalide de l'Église anglicane et dit que la secte anglicane est enracinée dans la tradition apostolique

Benoît XVI, *Discours*, à l' « archevêque » anglican de Canterbury ; 23 nov. 2006 : « **Nous formons le vœu fervent que la Communion anglicane demeure enracinée dans les Évangiles et la Tradition apostolique,** qui forment notre patrimoine commun... Le monde a besoin de notre témoignage... Puisse le Seigneur continuer de vous bénir, ainsi que votre famille, **et puisse-t-il vous renforcer dans votre ministère au service de la Communion anglicane!** » ^[852]

La secte anglicane n'est pas enracinée dans la Tradition apostolique, mais dans la « tradition » de l'adultère Henri VIII et de la rupture schismatique avec l'Église catholique. Benoît XVI encourage dans son « ministère » le chef schismatique et hérétique de la secte anglicane, et se moque de tous les saints et martyrs qui ont souffert et sont morts martyrs parce qu'ils n'allaient pas se faire anglicans.

À Vatican II, Benoît XVI niait aussi que les non-catholiques devaient être convertis

Benoît XVI, *Theological Highlights of Vatican II* ; 1966, pp. 61, 68 : « **Entre temps, l'Église catholique n'est pas en droit d'absorber d'autres églises... Une unité basique d'églises, restant les églises qu'elles sont, bien que ne devenant qu'une seule église — doit remplacer l'idée de conversion...** » ^[853]

Benoît XVI est très loin d'être catholique.

Benoît XVI loue la « grandeur de la passion religieuse » de Luther

Martin Luther fut l'un des pires hérétiques dans l'histoire de l'Église. Il attaquait avec férocité l'Église catholique et ses dogmes. En plus du fait qu'il ne dénonce pas Luther comme hérétique, Benoît XVI parle souvent de façon positive des opinions de Luther et fait même son éloge.

À Vatican II, Benoît XVI s'était même plaint que le document *Gaudium et spes* s'appuyait trop sur Teilhard de Chardin et pas suffisamment sur Martin Luther. ^[854] On attribue aussi à Benoît XVI d'avoir sauvé la *Déclaration commune avec les luthériens sur la Justification* de 1999, qui déclarait que l'hérésie de Luther sur la Justification par la foi seule (et beaucoup d'autres) n'est plus, d'une manière ou d'une autre, condamnée par le concile de Trente.

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique* ; 1982, p. 293 : « Comme nous l'avons déjà indiqué, **Luther...** ce centre religieux qui chez lui porte tout : l'aspiration du pardon. Ce qui, **chez lui, du fait**

de la grandeur de la passion religieuse, rend tout le reste malgré tout supportable et l'ordonne autour d'un noyau chrétien... » ^[855]

Benoît XVI encourage les méthodistes à entrer dans la Déclaration Commune totalement hérétique avec les luthériens sur la Justification, qui rejette le concile de Trente

Benoît XVI, *Discours*, aux méthodistes ; 9 déc. 2005 : « **J'ai été encouragé par l'initiative** qui pourrait conduire les Églises membres du Conseil méthodiste mondial à adhérer à la **Déclaration commune sur la Doctrine de la Justification, signée par l'Église catholique** et la Fédération luthérienne mondiale en 1999. » ^[856]

Comme déjà traité, la *Déclaration commune avec les luthériens sur la Justification* rejette le concile de Trente en enseignant que ses canons infaillibles ne concernent plus aujourd'hui les luthériens. Benoît XVI adhère à cet accord protestant et affirme qu'il a été signé par l'« Église catholique. »

Benoît XVI loue le monastère œcuménique non-catholique de Taizé et dit que d'autres devraient être formés

Le monastère œcuménique de Taizé est localisé en France. C'est **un monastère comportant plus de cent frères de sectes non-catholiques différentes, incluant des protestants.** ^[857]

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique* ; 1982, p. 341 : « ... **Taizé apparaît comme le grand exemple d'une inspiration œcuménique... Il faudrait réaliser ailleurs, de façon analogue, une communauté de foi et de vie...** » ^[858]

Donc selon Benoît XVI, il faudrait créer d'autres monastères œcuméniques non-catholiques.

Benoît XVI donna également la « Communion » au fondateur protestant de Taizé



[859]

FIGURE 20.20 – Benoît XVI donnant la communion à l'hérétique public, F. Roger Schutz, le fondateur protestant de Taizé.

Le 8 avril 2005, Benoît XVI donna la communion à Frère Roger, le fondateur protestant de la communauté de Taizé. Et quand F. Roger mourut en août 2005, Benoît XVI disait que cet hérétique protestant est immédiatement allé au Ciel.

Benoît XVI, *Audience* ; 17 août 2005 : « **Frère Schutz [fondateur d'une secte non-catholique]** est dans les mains de la bonté éternelle, de l'amour éternel, **il est arrivé à la joie éternelle...** » [860]

Peu importe que frère Roger ait quitté l'Église catholique, qu'il en ait rejeté les dogmes depuis des décennies et qu'il soit devenu le fondateur de sa propre secte non-catholique. Il est quand même au Ciel selon Benoît XVI. C'est hérésie manifeste. Benoît XVI dit même que l'hérétique F. Roger nous guide depuis là-haut.

Benoît XVI, *Discours*, aux protestants, Journée Mondiale de la Jeunesse ; 19 août 2005 : « ... **Roger Schutz... À présent il nous rend visite de là-haut et il nous parle...** » [861]

Benoît XVI louait aussi le « témoignage de foi » de F. Roger. [862] Si vous croyez que Benoît XVI était un pape catholique, alors assister à un culte protestant ne vous posera pas de problèmes.

Pape St. Grégoire le Grand : « La sainte Église universelle enseigne qu'il n'est pas possible d'adorer vraiment Dieu sauf en elle, **et affirme que tous ceux qui sont en dehors de celle-ci ne seront pas sauvés.** » [863]

Benoît XVI enseigne que l' « Eucharistie » protestante est une eucharistie salvifique !

Benoît XVI, *Faire route avec Dieu* ; 2003, p. 233 : « **De même, une théologie qui s'appuie sur la notion de la "succession" [apostolique], telle que c'est le cas dans l'Église catholique et**

dans l'Église orthodoxe, ne nie pas forcément la présence salvifique du Seigneur dans la cène protestante. » ^[864]

Les protestants n'ont pas une Eucharistie valide. Ils n'ont pas d'évêques et de prêtres valides, puisqu'il leur manque la succession apostolique. Mais Benoît XVI dit ci-dessus que même si on accepte le dogme catholique de la succession apostolique, on **NE NIE PAS FORCÉMENT LA PRÉSENCE SALVIFIQUE DU SEIGNEUR DANS LA CÈNE PROTESTANTE — LE REPAS DU SEIGNEUR**. Selon Benoît XVI, les protestants ne sont pas privés de la présence eucharistique salvifique. **Cela veut dire que vous pouvez obtenir cette présence eucharistique salvifique dans votre temple protestant local. C'est une stupéfiante hérésie.**

Jean 6 :54 - « En vérité, en vérité, je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. »

Benoît XVI enseigne que le protestantisme (le christianisme protestant) sauve

Benoît XVI, *Faire route avec Dieu* ; 2003, p. 235 : « ... la question pesante de la succession [apostolique] **n'enlève au Christianisme protestant rien de sa dignité spirituelle ni de la force salvifique du Seigneur dans son milieu.** » ^[865]

C'est un rejet osé du dogme *Hors de l'Église pas de salut*. Si c'était vrai, être catholique ne servirait à rien.

Pape Grégoire XVI ; 27 mai 1832 : « Enfin, certains de ces égarés tentent de se persuader à eux-mêmes ainsi qu'à d'autres, que les hommes ne sont pas sauvés uniquement dans la religion catholique, mais que même les hérétiques peuvent atteindre la vie éternelle. » ^[866]

Benoît XVI dit que le protestantisme n'est pas une hérésie

Benoît XVI, *Frères dans le Christ* ; 2005, pp. 108-109 : « La réponse est difficile parce qu'elle engage le fond des choses. La difficulté tient en définitive au fait qu'il **n'existe pas encore, dans la pensée catholique, une catégorie adaptée au phénomène du "protestantisme" contemporain** (on pourrait en dire autant en ce qui concerne les rapports avec les Églises séparées d'Orient). **Il est patent que la vieille catégorie de 'l'hérétique' ne s'applique plus dans le cas. L'hérésie, telle que l'entendent la Bible et l'antique Église, implique une prétention personnelle à rompre l'unité de l'Église; sa caractéristique essentielle est la pertinacia, l'obstination de celui qui suit sa propre voie particulière. Or, une telle attitude ne peut absolument pas être considérée comme décrivant de façon pertinente la situation spirituelle du chrétien protestant.**

« Au cours d'une histoire d'ores et déjà séculaire, **le protestantisme est devenu une composante sérieuse de la foi chrétienne réalisée; il a pu remplir une fonction positive** dans l'expansion du message chrétien; surtout, il a suscité, de diverses manières, chez **l'individu non catholique, une disposition loyale et profonde à la foi, dont l'éloignement de la confession catholique n'a plus rien de commun avec la pertinacia** qui caractérise l'hérétique comme tel.

« Peut-être peut-on même, ici, retourner un mot de saint Augustin. Selon ce Père : un schisme qui dure devient hérésie. Ce propos implique, en vérité, que le simple écoulement du temps, comme tel, modifie le caractère d'une division; qu'une division ancienne est essentiellement, et non pas seulement chronologiquement, différente d'une division récente. Dès lors, une affaire, qui au début a pu être condamnée à bon droit comme hérésie, ne devient certes jamais vérité plus tard, mais elle peut bien développer progressivement une réalité ecclésiale positive, que l'individu trouve là comme son Église, existant avant lui, et dans laquelle il vit comme un 'croyant' et non comme un "hérétique." »

« Mais finalement cette transformation au plan individuel modifie aussi le caractère de l'ensemble. **Conséquence qu'on ne peut éluder : le protestantisme contemporain est autre chose qu'une "hérésie" au sens traditionnel, c'est un phénomène dont l'exacte position théologique reste encore à découvrir.** » ^[867]

Le protestantisme est le rejet de *quantité* de dogmes de la foi catholique. Le protestantisme n'est pas seulement une hérésie, c'est la collection d'hérésies la plus célèbre à laquelle l'Église catholique eut à faire face.

Pape Pie XI, *Rerum omnium perturbationem* ; 26 jan. 1923 : « ... **les hérésies engendrées par la Réforme [protestante]. C'est dans ces hérésies que l'on découvre dans l'humanité les débuts de son apostasie de l'Église**, les tristes et désastreux effets qui sont à déplorer, même à l'heure présente, par tout esprit juste. » ^[868]

Mais Benoît XVI nous dit que les protestants ne sont pas hérétiques, et que le protestantisme en lui-même n'est pas une hérésie. C'est une preuve indéniable que Benoît XVI n'est pas catholique, mais un hérétique complet. C'est l'une des pires hérésies de Benoît XVI.

Benoît XVI indique à nouveau que l'unité avec les protestants ne convertit pas, mais respecte la multiplicité des voix

Benoît XVI, *Entretien avec Radio Vatican* ; 5 août 2006 : « ... **l'Église évangélique** présente une remarquable diversité. **En Allemagne, nous avons, je crois savoir, trois communautés principales : les Luthériens, les Réformés et l'Union prussienne.** En outre, de nombreuses Églises libres (Freikirchen) se forment aujourd'hui de même que, au sein même des Églises classiques, des mouvements, comme "die Bekennende Kirche" (l'Église confessante) et ainsi de suite. **Il s'agit donc d'un ensemble à plusieurs voix avec lequel nous devons entrer en dialogue dans la recherche de l'unité, en respectant la multiplicité des voix et avec lequel l'on doit établir une collaboration.** » ^[869]

Il dit rechercher l'unité avec eux en respectant la multiplicité des voix. Cela énonce, une fois de plus, sa position qu'ils n'ont pas besoin d'abandonner leurs hérésies et que l'unité avec eux n'est pas un « œcuménisme du retour. »

Benoît XVI parle de la « richesse » des dénominations hérétiques et schismatiques

Benoît XVI, *Discours*, Réunion des Communions chrétiennes mondiales ; 27 oct. 2006 : « Depuis plusieurs décennies, la Conférence des Secrétaires des Communions chrétiennes mondiales offre un forum permettant des contacts féconds entre les différentes communautés ecclésiales. Cela a permis à leurs représentants d'édifier cette confiance réciproque nécessaire pour s'engager sérieusement à mettre la richesse des différentes traditions chrétiennes au service de l'appel commun à devenir des disciples. » ^[870]

Les hérésies de Benoît XVI contre les sacrements

En 2001, le Vatican approuva un document avec l'Église assyrienne schismatique orientale. Le document dit que les membres de l'Église Vatican II peuvent se rendre dans une église schismatique et y recevoir la communion, et vice-versa. Le document a été approuvé par Benoît XVI. Le problème avec ce document, en plus du fait que les schismatiques assyriens ne sont pas catholiques, c'est que la liturgie schismatique ne comporte aucune parole de consécration, aucun « récit d'institution. » Benoît XVI mentionne le problème dans son livre *Faire Route avec Dieu*.

Benoît XVI, *Faire route avec Dieu* ; 2002, p. 217 : « **Ce cas a nécessité des études particulières parce que l'anaphora d'Addai et de Mari qui sont le plus souvent employées chez les**

Assyriens ne contient pas de récit d'institution. Cependant ces difficultés ont pu être résolues... » ^[871]

Benoît XVI admet que cette liturgie schismatique n'a pas de « récit d'institution, » qui est la parole de la consécration. Mais il approuvait quand même le fait de recevoir la communion dans cette liturgie schismatique qui n'a pas de paroles de consécration.



FIGURE 20.21 – Benoît XVI rejette totalement l'enseignement sacramental catholique

Benoît XVI est parvenu à cette décision incroyable parce qu'il nie que les paroles soient nécessaires pour une consécration valide!

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*; 1982, p. 421 : « ... nous voyons surgir aujourd'hui **un nouvel intégrisme** [lisez : traditionalisme] qui ne protège qu'en apparence les positions strictement catholiques, **et qui en réalité les dénature en profondeur**. Il y a là une passion de suspicion, très éloignée, par son caractère haineux, de l'esprit de l'Évangile. **Il y a une fixation sur la lettre, qui déclare invalide la liturgie de l'Église et se met par le fait même en-dehors de l'Église. On oublie que la validité de la liturgie dépend d'abord non pas de mots déterminés mais de la communauté de l'Église...** » ^[872]

C'est un rejet total de l'enseignement sacramental catholique.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*; 1439 : « **Tous ces sacrements sont accomplis par trois constituants** : des choses qui en sont comme la matière, **des paroles qui en sont comme la forme**, et la personne du ministre qui confère le sacrement avec l'intention de faire ce que fait l'Église. **Si l'un de ces constituants manque, le sacrement n'est pas accompli.** » ^[873]

Le fait que Benoît XVI soutienne que les messes sans aucune parole de consécration soient valides prouve qu'il n'a même pas un soupçon de foi catholique. C'est un hérétique manifeste contre l'enseignement sacramental de l'Église. Et cette hérésie est répétée dans nombre de ses livres.

Benoît XVI dit que le Baptême des enfants n'a aucune raison d'exister

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*; 1982, p. 45 : « **La querelle du baptême des enfants est un signe qui montre combien nous avons perdu de vue l'essence de la foi, du baptême et de l'appartenance à l'Église...** il apparaît aussi que la signification du baptême est détruite

quand il est compris non plus comme don anticipé mais comme rite clos sur lui-même. **Quand son ouverture sur le catéchuménat est entièrement supprimée, on atteint la limite où finit sa légitimité.** » ^[874]

C'est une hérésie incroyable, stupéfiante et gigantesque! Benoît XVI dit que quand le Baptême est séparé du catéchuménat — par exemple, pour le Baptême des enfants — alors le Baptême perd sa raison d'être. Selon Benoît XVI, le Baptême des enfants n'a aucun sens. Voilà pourquoi dans son livre *Voici quel est notre Dieu*, Benoît XVI **REJETTE COMME « PAS TRÈS INSPIRÉE » LA NÉCESSITÉ DU BAPTÊME DES ENFANTS.**

Benoît XVI, *Voici quel est Notre Dieu*; 2001, pp. 281-282 : « [Q. :] Et qu'en est-il des millions d'enfants qui sont tués déjà dans le ventre maternel? [R. :]... **la question des enfants qui n'ont pu être baptisés, parce que victimes d'avortements, nous tourmente d'autant plus. Il me semble que dans le passé on avait élaboré une doctrine pas très inspirée.** On disait que le baptême nous donnait, par la grâce sanctifiante, la capacité de contempler Dieu. Le péché originel, dont le baptême nous délivre, est privation de la grâce sanctifiante. Les enfants qui meurent ainsi n'ont pas de péchés personnels et ne peuvent donc pas aller en enfer; mais il leur manque la grâce sanctifiante et donc la possibilité de contempler Dieu. Ils bénéficient simplement d'un état de béatitude naturelle où ils sont heureux. On a appelé cet état les « limbes. » Cette conception **est devenue en notre siècle peu à peu problématique. On voulait par là défendre la nécessité d'un baptême précoce, mais la solution proposée pose un nouveau problème.** » ^[875]

Il dit que le passé « avait élaboré » (non reçu du Christ) l'enseignement sur la nécessité de baptiser les enfants pour que ceux-ci atteignent la grâce sanctifiante. Il dit que cet enseignement n'est « pas très inspiré »! C'est une hérésie des plus choquantes. Il a été infailliblement défini par les conciles de Florence et de Trente que le sacrement du baptême est nécessaire pour le salut, et que les enfants qui meurent sans le sacrement du baptême ne peuvent pas être sauvés.

Certains peuvent se demander pourquoi, dans ce cas, Ratzinger pratique-t-il le baptême des enfants? C'est parce qu'il ne voit aucun problème à pratiquer et changer d'avis sur quelque chose qui n'a pour lui aucun sens. De la même manière, il se présente comme « le pape » bien qu'il ne croie même pas à la primauté de souveraine juridiction des papes, comme nous l'avons déjà prouvé. De la même manière, il se présente en tant que chef de l'Église de Jésus-Christ alors que, comme nous l'avons déjà prouvé, il ne croit pas que Jésus-Christ soit nécessairement le Messie.

Les hérésies de Benoît XVI contre les Saintes Écritures

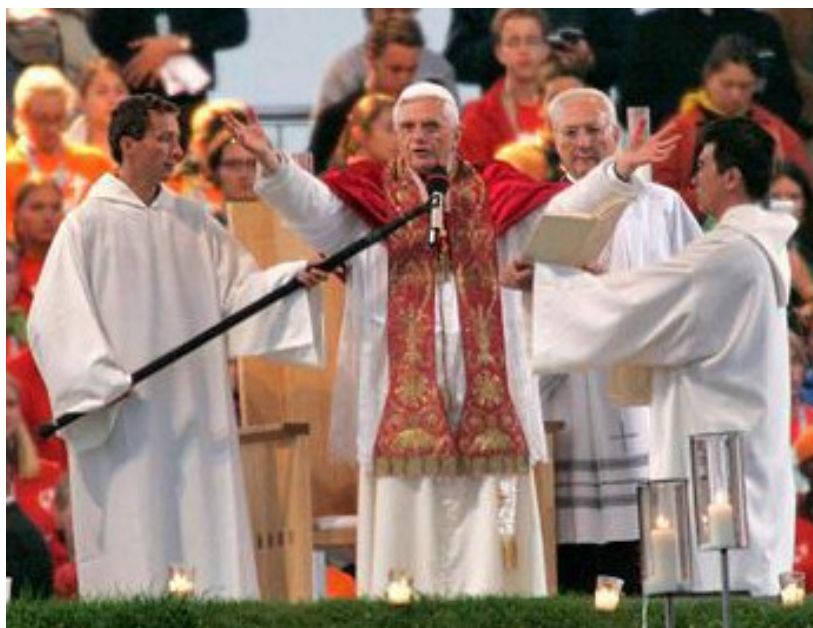


FIGURE 20.22

L'Église catholique enseigne que les Saintes Écritures sont les paroles infaillibles et inhérentes de Dieu. Vatican I a aussi déclaré que toutes les choses dans les paroles écrites de Dieu doivent être crues de foi divine et catholique.

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, Se. 3, ch. 3, *ex cathedra* : « Ajoutons qu'on doit croire de foi divine et catholique tout ce qui est contenu dans la Parole de Dieu, écrite ou transmise par la Tradition, et que l'Église propose à croire comme divinement révélé, soit par un jugement solennel, soit par son magistère ordinaire et universel. » ^[876]

Mais Benoît XVI dit que le récit de la création de la Sainte Écriture est fondé sur des récits de création païens

Benoît XVI, *Un chant nouveau pour le Seigneur* ; 1995, p.101 : « ... du **récit biblique de la création. Les récits de création païens, sur lesquels il s'appuie pour une part**, visent tous en fin de compte à fonder le culte, mais un culte qui se trouve pris dans le cercle du "do ut des." » ^[877]

Si le récit biblique de la création dans le livre de la Genèse s'appuie pour une part sur les récits de création païens, cela veut dire que le récit biblique de la création n'est ni originel ni inspiré directement par Dieu. Cette déclaration de Benoît XVI est une hérésie et montre là encore qu'il est un apostat perfide.

Pape Léon XIII, *Providentissimus Deus* ; 18 nov. 1893 : « **En effet, tous les livres entiers que l'Église a reçus comme sacrés et canoniques dans toutes leurs parties, ont été écrits sous la dictée de l'Esprit-Saint.** Tant s'en faut qu'aucune erreur puisse s'attacher à l'inspiration divine, que non seulement celle-ci par elle-même exclut toute erreur, mais encore l'exclut et y répugne aussi nécessairement que nécessairement Dieu, souveraine vérité, ne peut être l'auteur d'aucune erreur. **Telle est la croyance antique et constante de l'Église, définie solennellement par les Conciles de Florence et de Trente**, confirmée enfin et plus expressément exposée dans le Concile du Vatican. » ^[878]

Benoît XVI met en doute les tables de pierre du récit de l'Exode

Dans Exode 31, on lit que Dieu donna à Moïse deux tables de pierre écrites du doigt de Dieu.

Exode 31 :18 - « Or, le Seigneur ayant achevé les discours de cette sorte sur la montagne de Sinai, donna à Moïse les deux tables de pierre du témoignage, écrites du doigt de Dieu. »

Benoît XVI, *Voici quel est Notre Dieu* ; 2001, pp. 116-118 : « [Q. :] *Mais la question se pose : ces commandements ont-ils vraiment été transmis lors d'une apparition de Dieu à Moïse sur la montagne ? Sur des tables de pierre "écrites de la main de Dieu," comme il est dit?... Mais dans quelle mesure ces commandements viennent-ils réellement de Dieu ?* [R. p.117 :] Il s'agit ici d'un homme [Moïse] touché par Dieu et qui, à cause de la relation d'amitié avec lui, a pu donner à la volonté de Dieu une forme nous permettant d'y percevoir la Parole de Dieu ; cette volonté de Dieu qui n'avait été exprimée jusque-là que fragmentairement et dans d'autres traditions. **Que les tables de pierre aient réellement existé est une autre question...** [R. p.118 :] **Dans quelle mesure cet épisode est à prendre à la lettre est une autre question.** » ^[879]

Benoît XVI enseigne que des phrases dans la Bible ne sont pas vraies

Benoît XVI, *Voici quel est Notre Dieu*, 2001, p. 107 : « C'en est une autre de considérer la Bible uniquement dans sa totalité comme Parole de Dieu dont les éléments se rapportent les uns aux autres et s'éclaircissent en cours de route. Il découle de là que je ne peux utiliser le critère de l'inspiration et aussi celui de l'inerrance de façon purement mécanique. **Il est impossible d'extraire une phrase et de déclarer : elle se trouve dans le grand Livre de Dieu, elle ne peut qu'être vraie en soi.** » ^[880]

Benoît XVI à propos de la théorie de l'Évolution

Benoît XVI, *Voici quel est Notre Dieu*, p. 54 : « Au commencement la terre était déserte et vide. Dieu n'avait pas encore fait pleuvoir sur la terre, » dit la Genèse. Dieu alors forma l'homme en utilisant « la poussière prise du sol et insuffla dans ses narines l'haleine de vie, et l'homme devint un être vivant. » Haleine de vie, est-ce la réponse à la question de notre origine? Nous avons ici, je crois, une très grande image et une belle interprétation de l'homme. D'après ce texte, il est celui qui sort de la terre et de ses possibilités. **C'est pourquoi cette représentation est même compatible avec une certaine évolution.** » [881]

Benoît XVI, *Voici quel est Notre Dieu*, p. 97 : « **Selon la conception chrétienne, le monde en ses éléments est le résultat d'un processus évolutif**, mais, en son ultime profondeur, il est issu tout de même du Logos. » [882]

Les hérésies et l'apostasie de Benoît XVI avec l'islam

L'islam est une fausse religion qui rejette la Trinité et la divinité de Notre-Seigneur. L'Église catholique enseigne infailliblement que l'islam est une abomination — une fausse religion dont les adhérents doivent sortir pour être convertis et sauvés

Pape Eugène IV, *Concile de Bâle*; 1434 : « ... puisqu'il faut espérer que... viendra la conversion à la foi catholique de la plupart de ceux qui appartiennent à **la secte impie de Mahomet.** » [883]

Pape Calixte III; 1455 : « Je m'engage à... exalter la vraie foi, et extirper d'Orient **la secte diabolique [islam] de l'infidèle et réprouvé Mahomet.** » [884]

Benoît XVI a un « profond respect » pour la fausse religion de l'islam

Benoît XVI, *Audience*; 20 sep. 2006 : « **J'espère qu'en divers moments de ma visite** — par exemple, lorsque j'ai souligné à Munich combien il est important de respecter ce qui est sacré pour les autres — **est apparu clairement mon profond respect pour les grandes religions et, en particulier, pour les musulmans, qui "adorent le Dieu unique"...** » [885]

Notez que non seulement il a « un profond respect » pour la fausse religion de l'islam, mais aussi pour d'autres fausses religions. C'est apostasie. Notez aussi qu'il considère le respect pour la fausse religion en elle-même comme étant la même chose que de respecter les « croyants » musulmans. Comme nous le voyons, il parle des deux de façon interchangeable. Il est important de s'en souvenir car Benoît XVI dit souvent qu'il respecte les croyants musulmans ou *les musulmans en tant que croyants*. Ce faisant il respecte leur fausse religion, comme nous le voyons clairement prouvé dans la citation suivante.

Benoît XVI, *Discours*; 22 déc. 2006 : « La visite en Turquie m'a offert l'occasion d'exprimer également publiquement **mon respect de la Religion musulmane, un respect, d'ailleurs, que le Concile Vatican II (cf. Déclaration *Nostra Aetate*, n. 3), nous a indiqué** comme devoir. » [886]

À noter que Benoît XVI admet ici que Vatican II enseigne en soi le respect pour la fausse religion islamique.

Benoît XVI dit qu'il y a un islam noble

Benoît XVI, *Le Sel de la Terre*; 2005, p. 235 : « Sans même parler des ruptures proprement dites entre sunnites et chiites, il se présente aussi sous diverses variantes. **Il y a un islam "noble,"** incarné par exemple par le roi du Maroc, et il y a aussi l'islam extrémiste, terroriste, mais que l'on ne doit pas non plus identifier avec l'islam dans son ensemble, ce qui serait injuste. » [887]

Ce qu'il ose signifier par cette très courte phrase, c'est qu'une fausse religion peut être bonne. C'est apostasie.

Benoît XVI dit que l'islam propose la grandeur

Benoît XVI, *Foi, vérité, Tolérance* ; 2005, p. 218 : « **Dans l'hindouisme — qui en réalité est le nom d'un ensemble de religions diverses — il y a des éléments grandioses**, mais aussi des aspects négatifs : le système des castes, la crémation des veuves, qui s'est pratiquée à l'origine à partir de représentations symboliques ; il faudrait également citer les aberrations du saktisme, pour donner encore quelques exemples. **Même l'islam, avec toute la grandeur qu'il propose**, est toujours exposé à perdre son équilibre, à céder à la violence, et à laisser la religion dévier vers l'extériorité et le ritualisme. » ^[888]

Benoît XVI dit que l'islam, une fausse religion qui rejette la divinité de Jésus-Christ et de la foi catholique toute entière, propose la « grandeur. » C'est apostasie. **L'islam propose l'infidélité, le rejet de la Trinité et les ténèbres.** Il est aussi intéressant de noter que tout en parlant d'« éléments grandioses » dans l'hindouisme, Benoît XVI mentionne des aspects négatifs tel que le système de castes, etc. Il ne mentionne pas parmi les aspects négatifs le fait que l'hindouisme adore de faux dieux.

Benoît XVI, *Discours* ; 20 août 2005 : « **Le croyant — et nous tous en tant que chrétiens et musulmans sommes croyants... Vous guidez les croyants de l'islam et vous les éduquez dans la foi musulmane... Vous avez donc une grande responsabilité dans la formation des nouvelles générations.** » ^[889]

Benoît XVI, *Audience* ; 24 août 2005 : « ... En outre, nous fêtons cette année le 40^e anniversaire de la Déclaration conciliaire *Nostra aetate*, qui a inauguré une nouvelle ère de dialogue et de solidarité spirituelle entre les juifs et les chrétiens, ainsi que d'**estime pour les autres grandes traditions religieuses. Parmi celles-ci, une place particulière est occupée par l'islam...** » ^[890]

Notez que Benoît XVI n'estime pas seulement les membres de fausses religions, mais dit estimer les fausses religions elles-mêmes. C'est apostasie.

Benoît XVI, *Discours* ; 25 sep. 2006 : « ... **je voudrais aujourd'hui redire toute l'estime et le profond respect que je porte aux croyants musulmans**, rappelant les propos du concile Vatican II qui sont pour l'Église catholique la *Magna Charta* du dialogue islamo-chrétien : L'Église regarde aussi avec estime les musulmans, qui adorent le Dieu unique, vivant et subsistant... Au moment **où pour les musulmans commence la démarche spirituelle du mois de Ramadan, je leur adresse à tous mes vœux cordiaux**, souhaitant que le Tout-Puissant leur accorde une vie sereine et paisible. Que le Dieu de la paix vous comble de l'abondance de ses Bénédictions, ainsi que les communautés que vous représentez ! » ^[891]

Benoît XVI respecte les croyants de cette secte diabolique ; il dit qu'ils adorent Dieu ; il leur souhaite les bénédictions de Dieu durant leur « démarche spirituelle » du Ramadan. C'est apostasie, tout simplement.

Benoît XVI, *Angélus* ; 22 oct. 2006 : « Je suis heureux d'adresser **une salutation cordiale aux musulmans du monde entier qui, ces jours-ci, célèbrent** la fin du mois de jeûne du **Ramadan.** » ^[892]

Benoît XVI estime les civilisations islamiques

Benoît XVI, *Audience* ; 6 déc. 2006 : « **J'ai donc eu l'occasion propice de renouveler mes sentiments d'estime à l'égard des musulmans et de la civilisation islamique.** » ^[893]

Les civilisations islamiques font partie des choses les plus malfaisantes et antichrétiennes de l'histoire. Cette déclaration de Benoît XVI est par conséquent une apostasie complète.

Benoît XVI, *Discours*, en Turquie aux personnalités musulmanes ; 28 nov. 2006 : « ... j'ai été heureux d'exprimer mon profond respect pour les habitants de cette grande nation et de rendre hommage, dans son Mausolée, au fondateur de la Turquie moderne, Mustafa Kemal Atatürk... **j'étends mes salutations à tous les responsables religieux de Turquie, en particulier aux grands Muftis d'Ankara et d'Istanbul. À travers vous, Monsieur le Président, je salue tous les musulmans en**

Turquie avec une estime particulière et une considération affectueuse... **Cette noble terre a également connu une remarquable floraison de la civilisation musulmane** dans les domaines les plus divers... **Un grand nombre de monuments chrétiens et musulmans portent le témoignage du glorieux passé de la Turquie. Vous en tirez à juste titre une grande fierté**, en les préservant pour l'admiration d'un nombre toujours croissant de visiteurs qui accourent nombreux... **En tant que croyants, nous tirons de la prière la force nécessaire** pour surmonter toute trace de préjugés et offrir un témoignage commun de notre solide foi en Dieu. » ^[894]

Il mentionne d'abord avoir rendu hommage dans le mausolée de l'infidèle Atatürk. Il dit ensuite estimer *tous les musulmans en Turquie*. « Estimer » quelqu'un c'est l'admirer. Cela signifie qu'il admire tous les musulmans en Turquie, donc qu'il admire non seulement des millions de personnes qui rejettent le Christ, mais même les criminels parmi les musulmans en Turquie ; car c'est certain qu'il y en a. Il loue aussi la « remarquable floraison de la civilisation musulmane, » qui garde des millions de gens dans l'obscurité et l'infidélité. Il poursuit en faisant l'éloge des *monuments musulmans* du passé, et dit que les musulmans tirent « à juste titre une grande fierté. » Enfin, il dit qu'en tant que « croyants, » les musulmans peuvent tirer la force de leur prière — indiquant que la pratique de l'islam est vraie et authentique. Benoît XVI est un apostat total et complet.

Benoît XVI enseigne que l'islam et le christianisme ont le même Dieu

Benoît XVI, *Faire route avec Dieu* ; 2003, p. 273 : « Il est vrai que **l'islam... a hérité d'Israël et des chrétiens le même Dieu...** » ^[895]

L'islam et le christianisme n'ont pas le même Dieu. Les adeptes de l'islam rejettent la Trinité. Les chrétiens adorent la Trinité. Un enfant pourrait faire la différence !

Benoît XVI dit respecter le Coran comme le livre sacré d'une grande religion

Benoît XVI, *Discours*, pour s'excuser de ses commentaires sur l'islam, sep. 2006 : « Dans le monde musulman cette citation a été malheureusement considérée comme une expression de ma position personnelle et elle a de ce fait suscité une indignation compréhensible. Je souhaite que le lecteur de mon texte puisse comprendre rapidement que cette phrase n'exprime pas **mon jugement personnel sur le Coran, envers lequel j'ai le respect dû au livre sacré d'une grande religion.** » ^[896]

Benoît XVI respecte le Coran comme le livre sacré d'une grande religion. Le Coran blasphème la Sainte Trinité, renie la divinité du Christ, et affirme que ceux qui y croient sont des excréments. Il dit aussi que tous les chrétiens sont damnés. Cette déclaration de Benoît XVI est une apostasie totale. Nous avons déjà couvert la façon dont Jean-Paul II avait embrassé le Coran ; là c'est embrasser en paroles le Coran.

Benoît XVI se rend dans une mosquée et prie vers la Mecque comme le font les musulmans



FIGURE 20.23 – Benoît XVI, se tenant au côté du mufti dans la Mosquée Bleue, le 30 nov. 2006



FIGURE 20.24 – Benoît XVI pieds nus dans la Mosquée



FIGURE 20.25 – Benoît XVI priant en direction de la Mecque tout en faisant le « geste de la tranquillité » musulman

Benoît XVI; 1^{er} déc. 2006 - ISTANBUL (TF1 News) — « Le pape s’est recueilli jeudi en direction de La Mecque comme le font les musulmans dans ce haut lieu religieux d’Istanbul. C’était un geste haut en symbole. Pour la dernière étape de sa visite en Turquie, **Benoît XVI s’est rendu jeudi après-midi à la Mosquée Bleue d’Istanbul et s’y est recueilli en direction de La Mecque, comme le font les musulmans.** Les mains croisées sur le ventre, ainsi que le font les fidèles pour la prière, le chef de l’Église catholique a prié pendant quelques minutes comme il avait été invité à le faire par le religieux musulman qui lui faisait visiter la Mosquée. » ^[897]

Le 30 novembre 2006, durant son voyage en Turquie, Benoît XVI retira ses chaussures et entra dans la Mosquée Bleue. Il suivit l’ordre musulman de se tourner vers le *Qibla* — en direction de la Mecque. Puis la prière commença. Dans la mosquée, Benoît XVI pria comme les musulmans vers la Mecque. Il croisait même ses bras dans le geste de prière musulman appelé le « geste de tranquillité. » Cet incroyable acte d’apostasie fut rapporté et montré partout dans les médias grand public. Ce n’est pas une exagération de dire que Benoît XVI a été initié à l’islam.

Salué pour avoir prié comme les musulmans vers La Mecque, ISTANBUL (Reuters); 1^{er} déc. 2006 — « **Dans la mosquée Sultan Ahmet, il [Benoît XVI] s’est tourné vers La Mecque et a prié “comme les musulmans”**... a dit le quotidien populaire Hurriyet, recourant au nom officiel de l’immeuble... “Je comparerais la visite du Pape à la mosquée, aux gestes du pape Jean-Paul II devant le Mur occidental,” a déclaré l’ancien médiateur du Vatican, le Cardinal Roger Etchegaray, se référant aux prières du Pape Jean-Paul II en 2000 devant le Mur occidental de Jérusalem. “Hier, Benoît a fait avec les musulmans ce que Jean-Paul avait fait avec les Juifs.” » ^[898]

Cela prouve dans l’absolue que Benoît XVI est un apostat. C’est l’un des actes les plus scandaleux de l’histoire humaine.

St. Thomas d’Aquin, *Somme Théologique*, Pa. I-II, a. 103, ar. 4 : « Toutes les cérémonies sont des protestations de la foi en quoi consiste le culte divin intérieur. On peut professer sa foi intérieure par des actes aussi bien que par des paroles, et dans les deux cas il y a péché mortel si l’on affirme une erreur. »

St. Thomas d’Aquin, *Somme Théologique*, Pa. II, a. 12, ar. 1, obj. 2 : « Et si quelqu’un... adorait le sépulcre de Mahomet, il serait réputé apostat. »

Saint Thomas dit que celui qui adorerait le sépulcre de Mahomet serait réputé apostat ; **prier dans une mosquée et vers la Mecque, comme le font les musulmans, est bien pire**. Voilà pourquoi aucun pape dans l'histoire *ne s'est rendu dans une mosquée* ; tous savaient que le simple fait d'y aller signifierait l'acceptation de la fausse religion.

Rien qu'avec cet acte, **le débat quant à savoir si Benoît XVI était pape ou non est totalement et complètement terminé** pour quiconque est familier avec ces faits et possède un minimum de bonne volonté. Dites-le à vos parents et proches : Benoît XVI était un hérétique, un apostat, et par conséquent un antipape.

Benoît XVI, *Audience* ; 6 déc. 2006 : « **Dans le domaine du dialogue interreligieux**, la Divine Providence m'a donné d'accomplir, presque à la fin de mon voyage, **un geste qui n'était pas prévu** au début, et qui s'est révélé très significatif : **la visite à la célèbre Mosquée bleue d'Istanbul**. **En m'arrêtant quelques minutes pour me recueillir en ce lieu de prière**, je me suis adressé à l'unique Seigneur du ciel et de la terre, Père miséricordieux de l'humanité tout entière. » ^[899]



FIGURE 20.26 – Joseph Ratzinger et l'antipape Jean-Paul II

Les hérésies de benoît XVI avec le paganisme

Benoît XVI favorisa pleinement l'œcuménisme et l'adoration du Diable lors des cérémonies œcuméniques à Assise



FIGURE 20.27 – L'antipape Benoît XVI

Nous avons déjà traité des célèbres rassemblements œcuméniques de Jean-Paul II à Assise en 1986, où il avait prié avec plus de cent trente chefs religieux de toutes sortes de fausses religions démoniaques, plaçant ainsi la vraie religion sur un pied d'égalité avec le culte des idoles. Cette activité est totalement condamnée par la Tradition catholique. Elle fut dénoncée comme apostasie par le pape Pie XI.

Eh bien, le train qui transporta les faux chefs religieux depuis le Vatican jusqu'à l'événement d'Assise en 2002 (la performance répétée) avait été décrit par Benoît XVI comme « **un symbole de notre pèlerinage dans l'histoire... la réconciliation des peuples et des religions, une grande inspiration...** » ^[900]

En 2006, Benoît XVI avait aussi salué la rencontre de prière interreligieuse à Assise de 1986.

Benoît XVI, *Discours*; 2 sep. 2006 : « **Nous célébrons cette année le XX^e anniversaire de la Rencontre interreligieuse de Prière pour la Paix**, voulue par mon vénéré prédécesseur, Jean-Paul II, le 27 octobre 1986, dans cette ville d'Assise. Comme on le sait, il invita à cette rencontre non seulement les chrétiens des diverses confessions, mais également **des représentants des diverses religions**. L'initiative eut un large écho dans l'opinion publique : **elle constitua un message vibrant** en faveur de la paix et se révéla être un événement destiné à laisser une trace dans l'histoire de notre temps... des témoignages du lien intime qui existe entre le rapport avec Dieu et l'éthique de l'amour sont visibles dans **toutes les grandes traditions religieuses**.

Parmi les aspects caractéristiques de la Rencontre de 1986, il faut souligner que **cette valeur de la prière dans l'édification de la paix fut témoignée par les représentants de diverses traditions religieuses**, et cela eut lieu non pas à distance, mais dans le cadre d'une rencontre... Nous avons plus que jamais besoin de cette pédagogie... **Je suis donc heureux que les initiatives en programme cette année à Assise aillent dans cette direction** et que, en particulier, le Conseil pontifical pour le Dialogue interreligieux ait pensé à en tirer une application spécifique pour les jeunes... Je saisis volontiers l'occasion pour saluer les représentants des **autres religions** qui prennent part à l'une ou l'autre des commémorations d'Assise. Comme nous, chrétiens, **eux aussi**

savent que c'est dans la prière qu'il est possible de faire une expérience particulière de Dieu et d'en tirer des encouragements efficaces dans le dévouement à la cause de la paix. » ^[901]

Benoît XVI était en faveur des rassemblements œcuméniques apostats à Assise, là où Jean-Paul II avait prié avec les dirigeants de toutes sortes de religions démoniaques et idolâtres — là où Jean-Paul II avait fait retirer les crucifix des salles catholiques afin que les païens pussent y adorer de faux dieux. Notez que Benoît XVI dit que les autres religions savent que la prière leur donne une expérience de Dieu. Cela signifie que leurs expériences religieuses, comme adorer de faux dieux dans la prière, sont véritables.

Benoît XVI traite de « violents » ceux qui détruisaient les temples païens

Benoît XVI, *Voici quel est Notre Dieu* ; 2001, p. 263 : « **Mais il y avait aussi des chrétiens violents et fanatiques, qui ont détruit les temples, ne considérant le paganisme que comme idolâtrie, qu'il fallait éliminer de manière radicale.** » ^[902]

Saint François-Xavier et Saint Benoît feraient partie de ces « violents » qu'il critique.

St. Francis Xavier, concernant les enfants païens qu'il avait converti à la foi catholique ; 1543 : « ... **les enfants... ils montrent beaucoup d'amour et de bonne volonté envers notre Loi, ainsi que pour apprendre les prières et les enseigner. Ils éprouvent une grande horreur pour les idolâtries des Gentils, au point que, souvent, ils se battent avec les Gentils... Ces enfants se saisissent en effet des idoles et les mettent en miettes aussi menues que cendre; ensuite ils crachent dessus, les foulent aux pieds et font ensuite dessus d'autres choses...** » ^[903]

Saint Benoît avait renversé un autel païen et brûlé des bosquets dédiés à Apollon quand il était arrivé à Monte Cassino :

Pape Pie XII, *Fulgens radiatur* ; 21 mars 1947 : « ... il [saint Benoît] s'en alla vers le sud, et s'établit dans le village fortifié "appelée Cassin, au flanc d'un mont élevé... **il y avait là un très ancien temple, dans lequel un peuple ignorant et rustre vénérât Apollon à la manière des païens d'antan.** Tout autour avaient poussé des bosquets sacrés consacrés au culte des démons et, à cette époque encore, **une multitude insensée d'infidèles s'y livrait à des sacrifices sacrilèges.** À peine arrivé l'homme de Dieu brisa l'idole, renversa l'autel, incendia les bosquets sacrés ; sur le temple même d'Apollon il édifia la chapelle du Bienheureux Martin, et là où se trouvait l'autel du même Apollon il construisit l'oratoire de saint Jean. Enfin, par de continuelles prédications, il convertit à la foi les populations des environs. » ^[904]

Benoît XVI nous dit que des religions païennes et idolâtres sont très hautes et pures

Benoît XVI, *Le Sel de la terre* ; 2005, pp. 23-24 : « Et nous pouvons voir aussi que **dans le cosmos de la religion indienne (le nom 'hindouisme' est une désignation plutôt erronée qui englobe une multitude de religions), il y a des formes fort différentes : certaines sont très hautes, pures,** marquées par la pensée de l'amour, mais d'autres aussi sont très cruelles et comportent des rites meurtriers. » ^[905]

Il dit que des religions idolâtres sont très hautes et pures. C'est hérésie et apostasie.

1 Cor. 10 :20 - « Mais ce qu'immolent les gentils, ils l'immolent aux démons et non à Dieu... »

Pape Léon XIII, *Ad extremas* ; 24 juin 1893 : « ... l'apôtre saint Thomas, qu'on regarde, avec raison, comme ayant promulgué dans les Indes la loi de l'Évangile ; saint François-Xavier travailla longtemps après dans le même but... **arrivant à convertir à la vraie religion et à la foi des centaines de milliers d'Indiens qu'il arracha à l'impure superstition des Brahmes.** » ^[906]

Benoît XVI a un profond respect pour les fausses fois

Benoît XVI, *Homélie* ; 10 sep. 2006 : « Nous ne manquons pas de respect à l'égard des autres religions et cultures, **nous n'offensons pas le profond respect pour leur foi...** » ^[907]

Notez que Benoît XVI ne respecte pas seulement les membres de fausses religions, mais il manifeste un PROFOND RESPECT pour les fausses fois en soi ! C'est apostasie. Cela signifie qu'il respecte le reniement du Christ, le rejet de la papauté, l'approbation de la contraception et de l'avortement, etc. (qui font tous partie de l'enseignement des autres 'fois').

Pape Léon XIII, *Custodi di quella fede* ; 8 déc. 1892 : « Que chacun évite toute liaison, toute familiarité avec des personnes soupçonnées d'appartenir à la franc-maçonnerie ou à des Sociétés affiliées. Qu'on les reconnaisse à leurs fruits et qu'on s'en éloigne, et ainsi **qu'on laisse toute relation familière non seulement avec les impies et les libertins déclarés qui portent au front le caractère de la secte, mais encore avec ceux qui se déguisent sous le masque de la tolérance universelle, du respect pour toutes les religions...** » ^[908]

Benoît XVI dit que la présence des fausses religions est une source d'enrichissement pour tous

Benoît XVI, *Discours* ; 28 nov. 2006 : « ... certain que la liberté religieuse est une expression fondamentale de la liberté humaine et que **la présence active des religions dans la société est un facteur de progrès et d'enrichissement pour tous.** » ^[909]

Cela signifie que les diverses fausses religions sont un facteur de progrès et d'enrichissement pour tous ! C'est de l'apostasie.

Benoît XVI affirme que la théologie doit apprendre de l'expérience des fausses religions

Benoît XVI, *Discours spécial* ; 12 sep. 2006 : « **Pour la philosophie et, d'une autre façon, pour la théologie, écouter les grandes expériences et les grandes intuitions des traditions religieuses** de l'humanité, mais spécialement de la foi chrétienne, **est une source de connaissance à laquelle se refuser serait une réduction de notre faculté d'entendre et de trouver des réponses.** » ^[910]

Benoît XVI déclare que la théologie catholique devrait écouter les « grandes expériences » et « intuitions » des fausses religions, et que les ignorer serait irresponsable. Les gens devraient songer à l'importance d'une telle déclaration. Elle indique clairement qu'il ne considère pas ces religions (y compris celles païennes et idolâtres) comme fausses et venant du Diable. Sa déclaration n'est simplement qu'une autre expression de l'apostasie moderniste, selon laquelle toutes les religions sont essentiellement vraies parce que quelqu'un devient croyant à travers ses « expériences » religieuses.

Pape St. Pie X, *Pascendi* ; 8 sep. 1907 : « **Voilà donc, dans cette expérience, ce qui, d'après les modernistes, constitue vraiment et proprement le croyant.** Combien tout cela est contraire à la foi catholique, nous l'avons déjà vu dans un décret du Concile du Vatican ; comment la voie s'en trouve ouverte à l'athéisme, de même que par les autres erreurs déjà exposées, Nous le dirons plus loin. Ce que Nous voulons observer ici, **c'est que la doctrine de l'expérience, jointe à l'autre du symbolisme, consacre comme vraie toute religion, sans en excepter la religion païenne. Est-ce qu'on ne rencontre pas dans toutes les religions, des expériences de ce genre ? Beaucoup le disent. Or, de quel droit les modernistes déniaient-ils la vérité aux expériences religieuses qui se font, par exemple, dans la religion mahométane ? Et en vertu de quel principe attribueraient-ils aux seuls catholiques le monopole des expériences vraies ?** Ils s'en gardent bien : les uns d'une façon voilée, les autres ouvertement, ils tiennent pour vraies toutes les religions. C'est aussi bien une nécessité de leur système. » ^[911]

Benoît XVI reniant *Hors de l'Église pas de salut*

Ce que nous avons vu jusqu'à présent prouve que Benoît XVI rejette le dogme défini *Hors de l'Église pas de salut*. Benoît XVI soutient qu'on ne devrait pas même convertir les hérétiques et les schismatiques. Mais il y a d'autres exemples d'hérésies où Benoît XVI traite et renie spécifiquement ce dogme crucial.

Benoît XVI parle du dogme *Hors de l'Église pas de salut* pour mieux le rejeter

Benoît XVI, *Le Sel de la terre* ; 2005, p. 24 : « [Q. :] **Mais ne pourrait-on pas concevoir que quelqu'un parvienne au salut par d'autres croyances que la foi catholique ?** [R. :] C'est une toute autre question. **Il est tout à fait possible que quelqu'un reçoive de sa religion les instructions qui l'aideront à devenir un homme plus pur, et grâce auxquelles, pour reprendre ce mot, il plaira à Dieu et gagnera son salut. Cela n'est nullement exclu, au contraire, cela existe sûrement dans une large mesure.** » ^[912]

L'Église enseigne qu'il n'y a pas de salut en dehors de l'Église. Benoît XVI enseigne qu'il existe sûrement un salut en dehors de l'Église, dans une large mesure. C'est un rejet du dogme *Hors de l'Église pas de salut*.

Benoît XVI dit qu'il existe des Saints païens

Benoît XVI, *Foi, vérité, Tolérance* ; 2005, p. 221 : « **Qu'il y ait eu et qu'il y ait encore de "saints païens,"** vient de ce que partout et de tout temps — même de façon laborieuse et fragmentaire — le jugement du "cœur" était perceptible. La Thora de Dieu se fait entendre à nous en nous mêmes... » ^[913]

C'est une hérésie flagrante. Rappelez-vous que le pape Eugène IV a infailliblement défini que tous ceux qui meurent « païens » ne sont pas sauvés.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence, ex-cathedra* : « ... aucun de ceux qui se trouvent en dehors de l'Église catholique, non seulement **païens** mais encore juifs ou hérétiques et schismatiques ne peuvent devenir participants à la vie éternelle, mais iront dans le feu éternel... » ^[914]

Benoît XVI enseigne qu'en plus de la foi chrétienne il y a bien d'autres chemins conduisant au Ciel



FIGURE 20.28 – L'antipape Benoît XVI

Benoît XVI, *Vivre sa foi* ; 1981, pp. 65-66 : « **En réalité, la question qui se pose à nous, la question qui nous tourmente, c'est bien plutôt la suivante : comment donc se fait-il qu'il nous soit nécessaire d'accomplir tout ce qu'exige la foi chrétienne** ; comment donc se fait-il que nous soyons obligés de porter, jour après jour, tout le poids des dogmes et de la morale de l'Église, **alors qu'il existe bien d'autres chemins vers le ciel et le salut** ? Une fois de plus nous nous trouvons affrontés [confrontés] à la question suivante : en quoi consiste donc la réalité chrétienne ? Quelle est cette spécificité du christianisme qui ne débouche pas seulement sur un conseil mais bien sur une obligation ? Mais **quand nous posons la question du fondement et du sens de notre existence chrétienne, nous ne pouvons pas nous empêcher en même temps de "lorgner" vers cette vie des autres, supposée plus facile et conduisant "aussi" au ciel.**

« Ici, nous ne ressemblons que trop aux travailleurs de la première heure, dont il est parlé dans la parabole de la vigne du Seigneur (Mat. 20 ; 1-16). Ils ne comprenaient pas pourquoi ils avaient dû trimer tout le jour alors qu'ils constataient que le salaire d'un denier pouvait être gagné de manière beaucoup plus simple. Quand nous nous posons des questions sur le pourquoi du christianisme, nous faisons exactement la même chose que ces travailleurs. Nous supposons que le "chômage" spirituel — une vie dont la foi et la prière sont absentes — est plus agréable que le service spirituel.

« **Mais quelle est donc cette étrange attitude ? Nous trouvons que la vie chrétienne n'est pas bien récompensée, puisqu'on peut obtenir le "denier" du salut sans passer par elle.** Ne ressemblons-nous pas ici aux ouvriers de la première heure ? Car nous voudrions en même temps profiter du premier appel et de la miséricorde qui accueille les derniers venus. Voilà bien une réaction très humaine ! Mais est-ce vraiment chrétien ? » ^[915]

Benoît XVI pose cette importante question : Pourquoi est-il nécessaire de pratiquer la foi chrétienne si d'autres chemins conduisent au salut ? Benoît XVI répond à la question en admettant qu'en plus de la foi chrétienne, bien d'autres chemins conduisent au salut. Il critique même les gens qui posent une telle question.

Benoît XVI n'a fait que rejeter une vérité révélée de la foi catholique : que Jésus-Christ est le seul chemin de salut et que la foi catholique est nécessaire pour le salut.

Pape Léon XII; 5 mai 1824 : « ... par foi divine nous tenons un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, et que nul autre nom n'a été donné sous le ciel aux hommes, par lequel nous devons être sauvés, que celui de Jésus. C'est pourquoi nous professons qu'il n'y a pas de salut en dehors de l'Église. » ^[916]

Benoît XVI enseigne que toutes les religions peuvent mener à Dieu

Benoît XVI, *Le Sel de la terre*; 2005, p. 29 : « ... **dans toutes les religions il y a des hommes d'une grande pureté intérieure, qui ont touché d'une manière ou d'une autre au grand mystère à travers leurs mythes et trouvent la bonne façon d'être homme.** » ^[917]

C'est totalement hérétique.

Benoît XVI insultant le dogme catholique

Benoît XVI insulte le décret du concile de Trente sur l'Eucharistie

Benoît XVI, *Feast of Faith*; 1981, p.130 : « **Le concile de Trente conclut ses remarques sur le Corpus Christi avec quelque chose qui offense nos oreilles œcuméniques et qui a contribué sans doute, et non des moindres, à discréditer cette fête dans l'opinion de notre fraternité protestante. Mais si nous purgeons sa formulation** du ton passionné du seizième siècle, nous serons surpris par quelque chose de grand et positif. » ^[918]

Benoît XVI dit que la déclaration infaillible du concile de Trente « offense » ses oreilles œcuméniques, et que sa « formulation » a besoin d'être purgée, ce qui veut dire qu'il faut *l'épurer* ou *la débarrasser d'éléments indésirables* ! C'est totalement hérétique.

Benoît XVI dit que la doctrine de Trente sur le sacerdoce était faible et mauvaise dans ses résultats

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*; 1985, p. 277, parlant des visions protestantes et catholiques sur le sacerdoce : « [Le concile de] Trente **n'a pas cherché à se confronter ici à la totalité du problème. D'où la faiblesse du texte, dont les résultats ont été d'autant plus mauvais...** » ^[919]

Benoît XVI blasphème totalement la Tradition de l'Église

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*, pp. 108, 109 : « ... du problème de la tradition dans l'Église... **L'Église** est tradition... mais, chacun le sait, une grande part de pseudo-tradition humaine s'y est déversée, tellement qu'elle aussi, elle précisément, **a contribué à la crise générale de la tradition dans l'humanité.** » ^[920]

C'est une répudiation de l'une des deux sources de la Révélation divine, la Sainte Tradition.

Pape Pie IX, *Concile Vatican I, ex cathedra* : « ... Ajoutons qu'on doit croire de foi divine et catholique tout ce qui est contenu dans la Parole de Dieu, écrite ou transmise par la **Tradition.** » ^[921]

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*, p. 422 : « ... **tous les conciles valides n'ont pas été fructueux du point de vue de l'histoire de l'Église; pour certains il ne reste plus en fin de compte qu'un grand constat d'inutilité.** » ^[922]

Benoît XVI enseigne que le terme « péché originel » est faux

Benoît XVI, *Au Commencement Dieu créa le ciel et la terre* ; 1986, pp. 80-81 : « **La théologie a trouvé pour cet état de choses un terme qui est certainement inexact et que l'on risque de mal comprendre**, celui d'*Erbsünde* (péché héréditaire, traduit en français par "péché originel"). » ^[923]

Le concile de Trente promulgua un « Décret infaillible sur le péché originel » dans lequel il utilisa le terme « péché originel » pas moins de quatre fois. ^[924]

Benoît XVI critique l'Article de foi, le Credo des Apôtres

Benoît XVI, *La foi chrétienne hier et aujourd'hui* ; 2005, p. 233 : « **Peut-être faudra-t-il dire qu'une première amorce d'une telle déviation**, qui voit uniquement les risques de la responsabilité et non plus la liberté de l'amour, **se trouve déjà dans notre article de foi [le Credo des Apôtres]...** » ^[925]

Benoît XVI admettant que Vatican II a changé ou rejeté le dogme catholique

Benoît XVI admet carrément que Vatican II contredit l'enseignement infaillible du pape Pie IX sur la liberté religieuse et les fausses religions

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*, pp. 426, 427 : « **Si l'on cherche un diagnostic global du texte [du document Vatican II *Gaudium et Spes*], on pourrait dire qu'il est (en liaison avec les textes sur la liberté religieuse et sur les religions du monde) une révision du Syllabus de Pie IX, une sorte de contre-syllabus ... C'est pourquoi, d'abord en Europe centrale, l'attachement unilatéral, conditionné par la situation, aux positions prises par l'Église à l'initiative de Pie IX et de Pie X contre la nouvelle période de l'histoire ouverte par la révolution française, avait été dans une large mesure corrigé...** » ^[926]

Benoît XVI ne pourrait pas être plus formellement hérétique. Il admet que l'enseignement de Vatican II (auquel il adhère) est directement contraire à l'enseignement du Magistère dans le Syllabus des erreurs condamnées par le pape Pie IX. Nous avons montré que l'enseignement de Vatican II sur la liberté religieuse contredit l'enseignement catholique traditionnel. Benoît XVI vient tout juste de l'admettre. On pourrait difficilement demander plus de confirmations que l'enseignement de Vatican II est hérétique. Dans son livre, Benoît XVI répète cela encore et encore, appelant l'enseignement de Vatican II le « contre-syllabus, » et disant qu'il ne peut pas y avoir retour au Syllabus des erreurs.

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*, p. 430 : « L'optimisme du **contre-Syllabus fait place ainsi**, par une nécessité intrinsèque, à un défi qui est bien plus tranché et dramatique que le précédent. » ^[927]

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*, p. 437 : « Le devoir est donc : non pas la suppression du Concile, mais la découverte du Concile réel et l'approfondissement de sa véritable volonté, eu égard à ce qui a été vécu depuis lors. **Cela implique qu'il ne peut pas y avoir retour au Syllabus**, lequel pouvait bien être un premier jalon dans la confrontation avec le libéralisme et le marxisme naissant, mais ne peut en être le dernier mot. » ^[928]

C'est une stupéfiante hérésie.

Benoît XVI reconnaît que la secte Vatican II a abandonné l'interdiction traditionnelle de l'Église catholique pour la crémation

Benoît XVI, *Voici quel est Notre Dieu* ; 2001, pp. 304-305 : « [Q. :] Peut-on faire incinérer le cadavre, ou s'agit-il là d'un rite purement païen ? [R. :] ... **Jusqu'au concile Vatican II l'incinération était sanctionnée. En considération de toutes les circonstances du monde moderne, l'Église a abandonné ces sanctions.** » ^[929]

La loi traditionnelle de l'Église condamne la crémation, et interdit la sépulture ecclésiastique à ceux qui l'ont demandée.

Les hérésies de Benoît XVI contre l'Église

Benoît XVI dit que l'enseignement de l'Église n'exclut pas ceux qui soutiennent des doctrines aberrantes

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique* ; 1982, pp. 257-258 : « La déclaration romaine se situe radicalement dans cette ligne : **elle veut faire face à la crise par un exposé positif de points particulièrement contestés de l'enseignement de l'Église, et établir l'identité de la réalité catholique, non pas par l'exclusion des représentants des doctrines aberrantes...** » ^[930]

C'est carrément hérétique.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence* ; 1441 : « **Donc tous ceux qui pensent des choses opposées ou contraires, l'Église les condamne, les réprovoque, les anathématise et les dénonce comme étrangers au corps du Christ** qu'est l'Église. » ^[931]

Benoît XVI enseigne que l'« Église » existe hors de l'Église

Benoît XVI, *Vivre sa foi* ; 1981, p. 30 : « ... il faut dire que cette manière de comprendre l'Église ne peut ni ne doit nous faire nier la présence du Christ et de la réalité chrétienne chez les chrétiens séparés... **il faut aussi que la théologie catholique dise plus nettement que naguère que, hors de l'Église catholique, il y a aussi "Église" de quelque manière, lorsqu'il y a présence de la Parole...** » ^[932]

Benoît XVI **déclare que l'Église existe en elle-même hors de l'Église.** C'est une absurdité hérétique reniant le fait qu'il n'y a qu'une seule Église.

Credo Nicée-Constantinople ; 381 A.D., *ex cathedra* : « **Nous croyons... en une seule** Église, catholique et apostolique. » ^[933]

Benoît XVI rejette complètement l'unité de l'Église catholique

L'unité ou l'unicité de l'Église catholique est un dogme très important. C'est l'une des quatre marques de l'Église, en tant que *une, sainte, catholique, et apostolique*. Quand les hérétiques forment leurs sectes, ils ne brisent pas l'unité de l'Église catholique, puisque l'unité de l'Église ne peut pas être brisée. Ils quittent simplement l'Église catholique.

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* : « **L'Église est constituée dans l'unité par sa nature même : elle est une, quoique les hérésies essayent de la déchirer en plusieurs sectes.** » ^[934]

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* : « ... **L'unité ne peut pas être scindée : un corps restant unique ne peut pas se diviser par le fractionnement de son organisme.** » ^[935]

Mais Benoît XVI rejette totalement le dogme de l'unité de l'Église catholique

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*; 1982, p. 132 : « ... au travers de ces facteurs, il rend évident que **l'unité de l'Église n'est pas réalisée par des hommes**, mais ne peut être opérée que par le Saint-Esprit. » ^[936]

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*; 1982, p. 163 : « **C'est à eux**, c'est-à-dire à **l'Église indivise des premiers siècles** représentée par eux, **que se réfère le Canon de l'Écriture.** » ^[937]

Benoît XVI enseigne que l'Église était unie dans les premiers siècles — mais qu'elle fut divisée après cette période par les révoltes schismatiques et protestantes. C'est une répudiation totale de l'une des quatre marques de l'Église catholique. Rien que ce fait prouve que cet homme là n'était pas catholique.

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*; 1982, p. 161 : « **Les Pères, nous pouvons l'affirmer, sont les docteurs théologiques de l'Église indivise...** »

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*; 1982, p. 139 : « Dans notre réflexion présente, le quatrième type n'a pas à entrer en jeu **parce qu'il s'écarte de l'histoire des symboles de l'Église qui est une en elle-même.** »

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*; 1982, p. 160 : « ... **les Pères sont les docteurs de l'Église encore indivise...** »

Benoît XVI, *Vivre sa foi*; 1991, p. 30 : « **Cela signifie que, d'après la foi catholique elle-même, l'unité de l'Église est encore en marche, qu'elle ne se réalisera pleinement qu'à la fin des temps...** »

Benoît XVI dit que l'unité de l'Église (l'unicité de l'Église), l'une des quatre marques de la véritable Église, n'existe pas et n'existera pas jusqu'à la fin des temps!

Pape Pie XI, *Mortalium animos*; 6 jan. 1928 : « C'est ici l'occasion d'exposer et de réfuter la fausse théorie... Ils soutiennent, en effet, que l'unité de foi et de gouvernement, caractéristique de la véritable et unique Église du Christ, n'a presque jamais existé jusqu'à présent et n'existe pas aujourd'hui... » ^[938]

Autres hérésies de Benoît XVI

Benoît XVI dit que Judas pourrait ne pas être en Enfer

Benoît XVI; 18 oct. 2006 : « Cela suscite deux questions, dans la tentative de donner une explication aux faits qui se sont produits. La première consiste à se demander pourquoi Jésus a choisi cet homme et lui a fait confiance. D'autant plus que, en effet, bien que Judas soit, dans les faits, l'économiste du groupe (cf. Jean 12, 6b; 13, 29a), en réalité il est aussi qualifié de "voleur" (Jean 12, 6a). Le mystère du choix demeure, d'autant plus que Jésus prononce un jugement très sévère sur son compte : "Malheureux l'homme par qui le Fils de l'homme est livré" (Mat. 26, 24). **Le mystère s'épaissit encore davantage à propos de son destin éternel, sachant que Judas "pris de remords en le voyant condamné... rapporta les trente pièces d'argent aux chefs des prêtres et aux anciens. Il leur dit : "J'ai péché en livrant à la mort un innocent" (Mat. 27, 3-4). Bien qu'il se soit ensuite éloigné pour aller se pendre (cf. Mat. 27, 5), ce n'est pas à nous qu'il revient de juger son geste, en nous substituant à Dieu infiniment miséricordieux et juste.** » ^[939]

Ces propos de Benoît XVI indiquent qu'il soutient que Judas pourrait ne pas être en Enfer. C'est un reniement de l'Évangile. Si Judas n'est pas en Enfer (comme Benoît XVI indique que c'est possible), alors les paroles de Notre-Seigneur dans Matthieu 26 :24 (citées ci-dessous) seraient fausses.

Mat. 26 :24 - « ... malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera trahi ; **il vaudrait mieux pour cet homme qu'il ne fût pas né.** »

Si Judas n'est pas allé en Enfer, alors il est allé au Purgatoire ou au Ciel. Dans ce cas, Notre-Seigneur (le Seigneur Omniscient (qui sait tout)) n'aurait pas pu dire qu'il vaudrait mieux pour Judas qu'il ne fût pas né. Ceci est très clair et tout simple ; mais ces vérités simples de la foi catholique sont toutes jetées à la poubelle par la secte non-catholique Vatican II.

Il est tout à fait intéressant de noter que, dans ce discours, Benoît XVI cite la première partie de Matthieu 26 :24 (« Malheureux l'homme par qui le Fils de l'homme est livré »), mais pas la dernière partie (« **il vaudrait mieux pour cet homme qu'il ne fût pas né** »). Vous pouvez voir son omission de cette partie importante du passage dans la citation ci-dessus. Voilà un exemple frappant d'un hérétique coupant la partie de l'Évangile qu'il n'aime pas ou qu'il est sur le point de nier !

Pour continuer la réfutation de l'antipape Benoît XVI, notons aussi que Notre-Seigneur déclare que Judas a « péri, » et l'appelle le « fils de la perdition, » ce qui signifie le « fils de la damnation. » Judas a aussi mis un terme à sa vie par le péché mortel du suicide.

Jean 17 :12 - « ... **pas un d'eux n'a péri, hors le fils de la perdition,** afin que l'Écriture fût accomplie. »

L'Église catholique a toujours soutenu que Judas est allé en Enfer, en se fondant sur les paroles claires de Notre-Seigneur.

St. Alphonse, *Préparation à la mort* : « **Malheureux Judas ! Voilà dix-sept cents ans et plus qu'il est en Enfer ; et son enfer ne fait encore que de commencer.** » ^[940]

Mais tout comme les autres dogmes définis sur le salut, même les paroles et messages les plus clairs de l'Évangile sont reniés par la secte non-catholique, manifestement hérétique : la secte Vatican II et ses antipapes.

Pape St. Pie X, *Pascendi* ; 8 sep. 1907 : « **Ajoutez que ce n'est point aux rameaux ou aux rejetons qu'ils ont mis la cognée, mais à la racine même, c'est-à-dire à la foi et à ses fibres les plus profondes.** Puis, cette racine d'immortelle vie une fois tranchée, ils se donnent la tâche de faire circuler le virus par tout l'arbre : **nulle partie de la foi catholique qui reste à l'abri de leur main, nulle qu'ils ne fassent tout pour corrompre.** » ^[941]

Benoît XVI respecte le chemin d'Hans Küng — un chemin qui renie Jésus-Christ

Pour ceux qui l'ignorent, Hans Küng renie l'Infaillibilité papale et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en plus d'autres choses.



FIGURE 20.29 – Hans Küng

Hans Küng pourrait avec raison être décrit comme un arien, puisqu'il nie que Notre-Seigneur est de la même substance que le Père.

Benoît XVI, *Le Sel de la terre*; 2005, pp. 94-95 : « [Q. :] Et au sujet de Hans Küng, qui espère maintenant une réhabilitation? [R. :] ... **il [Hans Küng] n'a rien retiré de sa contestation de la papauté, mais il a plutôt radicalisé sa position; en christologie aussi et dans la doctrine de la Trinité, il s'est encore éloigné de la foi de l'Église. Je respecte son chemin, qu'il suit selon sa conscience**; il ne devrait cependant pas demander en sus à recevoir le sceau de l'Église, mais reconnaître que dans les questions essentielles il en est arrivé à d'autres décisions, entièrement personnelles. » ^[942]

Benoît XVI ne dit pas simplement respecter Hans Küng, ce qui serait déjà grave; il dit respecter son chemin — c'est-à-dire, le déni de Jésus Christ! C'est une apostasie totale.

Benoît XVI dit qu'il est important que toute personne puisse adhérer à la religion de son choix

Benoît XVI, *Discours*; 18 mai 2006 : « De même, la paix s'enracine dans le respect de la liberté religieuse, qui est un aspect fondamental et primordial de la liberté de conscience des personnes et de la liberté des peuples. **Il est important que, partout dans le monde, toute personne puisse adhérer à la religion de son choix** et la pratiquer librement et sans crainte, **car nul ne peut fonder son existence uniquement sur la recherche d'un bien-être matériel.** » ^[943]

Selon Benoît XVI, il est important que toute personne puisse adhérer à la religion de son choix. C'est encore plus d'indifférentisme religieux. Benoît XVI explique ensuite pourquoi il dit cela : « **car nul ne peut fonder son existence uniquement sur la recherche d'un bien-être matériel.** » En d'autres termes, la vie est plus qu'un bien être matériel; il y a une réalité spirituelle, donc c'est important d'embrasser une religion — n'importe qu'elle religion de son choix! Quel apostat!

Benoît XVI profère plus d'hérésies sur la liberté religieuse, contredisant directement l'enseignement dogmatique du pape Pie IX

Benoît XVI, *Discours*, à l'ambassadeur d'Espagne; 20 mai 2006 : « **L'Église insiste également sur le droit inaliénable des personnes à professer sans obstacle, que ce soit de manière publique ou privée**, leur propre foi religieuse, ainsi que le droit des parents à ce que leurs en-

fants reçoivent une éducation en accord avec leurs valeurs et leurs croyances, sans discrimination ou exclusion explicite ou cachée. » ^[944]

C'est précisément l'opposé de l'enseignement infaillible de l'Église catholique. L'Église condamne la chose même sur laquelle l'Église « insisterait » selon Benoît XVI ! Voyez par vous-même comment l'enseignement de Benoît XVI est clairement opposé à l'enseignement dogmatique du pape Pie IX. Regardez spécialement la partie soulignée, et comparez-la à l'enseignement de Benoît XVI :

Pape Pie IX, *Quanta cura* ; 8 déc. 1864, *ex cathedra* : « En conséquence de cette idée absolument fautive du gouvernement social, ils n'hésitent pas à favoriser cette opinion erronée, on ne peut plus fatale à l'Église catholique et au salut des âmes, et que Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Grégoire XVI, appelait un *délire*, savoir que **« LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DES CULTES EST UN DROIT PROPRE À CHAQUE HOMME; QU'IL DOIT ÊTRE PROCLAMÉ ET ASSURÉ DANS TOUT ÉTAT BIEN CONSTITUÉ ; et que les citoyens ont droit à la pleine liberté DE MANIFESTER HAUTEMENT ET PUBLIQUEMENT LEURS OPINIONS, QUELLES QU'ELLES SOIENT, PAR LA PAROLE, PAR L'IMPRESSION OU AUTREMENT, sans que l'autorité ecclésiastique ou civile puisse le limiter. »** Or, en soutenant ces affirmations téméraires, ils ne pensent pas, ils ne considèrent pas qu'ils prêchent une liberté de perdition... En conséquence, **NOUS RÉPROUVONS PAR NOTRE AUTORITÉ APOSTOLIQUE, NOUS PROSCRIVONS, NOUS CONDAMNONS, NOUS VOULONS ET ORDONNONS QUE TOUS LES ENFANTS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE TIENNENT POUR RÉPROUVÉES, PROSCRITES ET CONDAMNÉES, TOUTES ET CHACUNE DES MAUVAISES OPINIONS ET DOCTRINES SIGNALÉES EN DÉTAIL DANS LES PRÉSENTES LETTRES.** » ^[945]

Benoît XVI contre l'enseignement catholique *ex cathedra*

<p>Benoît XVI, <i>Discours</i>, à l'ambassadeur d'Espagne ; 20 mai 2006 : « L'Église insiste également sur le droit inaliénable des personnes à <u>professer sans obstacle, que ce soit de manière publique ou privée, leur propre foi religieuse...</u></p>	<p>Pape Pie IX, <i>Quanta cura</i> ; 8 déc. 1864, <i>ex cathedra</i> : « ... que les citoyens ont droit à la pleine liberté DE MANIFESTER HAUTEMENT ET PUBLIQUEMENT LEURS OPINIONS, QUELLES QU'ELLES SOIENT... NOUS RÉPROUVONS PAR NOTRE AUTORITÉ APOSTOLIQUE, NOUS PROSCRIVONS, NOUS CONDAMNONS [une telle opinion diabolique] »</p>
--	--

Benoît XVI ne croit pas en la Résurrection du Corps

La Résurrection du Corps est un dogme très important. En plus de faire partie du Credo des apôtres, ce dogme a été défini presque plus que n'importe quel autre dogme de la foi.

Pape Grégoire X, *Concile Lyon II* ; 1274, *ex cathedra* : « La même sainte Église romaine croit et affirme fermement que néanmoins, au jour du Jugement, **tous les hommes comparaitront avec leurs corps** devant le tribunal du Christ pour y rendre compte de leurs actions. » ^[946]

Pape Innocent III ; 1215, *ex cathedra* : « Tous ressusciteront avec **leur propre corps qu'ils ont maintenant...** » ^[947]

Pape Benoît XII ; 1336, *ex cathedra* : « ... **tous les hommes comparaitront avec leurs corps** « devant le tribunal du Christ » pour rendre compte de leurs actes personnels... » ^[948]

Benoît XVI renie carrément ce dogme et prouve là encore que c'est un hérétique manifeste.

Benoît XVI, *La foi chrétienne hier et aujourd'hui* ; 2005, p. 252 : « **Il est donc clair que l'essence de la foi en la résurrection ne consiste pas dans l'idée d'une restitution des corps**, telle que nous l'imaginons habituellement ; cela reste vrai même si la Bible se sert couramment de cette représentation imagée. » [949]

Benoît XVI, *La foi chrétienne hier et aujourd'hui* ; 2005, p. 255 : « Les réflexions précédentes auront fait apparaître dans une certaine mesure de quoi il est question exactement dans **le message biblique de la résurrection : le contenu essentiel de ce message n'est pas la représentation d'une restitution des corps aux âmes** après une longue période intermédiaire... » [950]

Benoît XVI, *La foi chrétienne hier et aujourd'hui* ; 2005, p. 259 : « **Paul**, répétons-le encore une fois, **n'enseigne pas la résurrection des corps**, mais celle des personnes... » [951]

Nous pouvons voir que Benoît XVI renie ce dogme dans son livre *La foi chrétienne hier et aujourd'hui* (comme cité ci-dessus), en enseignant que saint Paul n'enseigne pas la résurrection des corps et que la résurrection ne consiste pas dans la restitution des corps. C'est une stupéfiante hérésie.

Benoît XVI faisant le signe satanique

Nous voyons ici Benoît XVI faisant le signe du diable. Ce geste satanique est populaire parmi les satanistes et les groupes de rock sataniques. **Beaucoup font ce geste de main satanique sans même le savoir parce qu'ils sont sous l'emprise de l'esprit démoniaque.** Certains font remarquer que le signe du diable est similaire au geste de main pour « Je t'aime » dans le langage des signes. C'est vrai, mais c'est probablement parce que **l'inventeur de ce système de signes pour sourds et malentendants, Helen Keller, était elle-même occultiste et théosophe.** Elle avait écrit un livre appelé *My Religion* où elle y expliquait ses opinions occultes. [952] Certains croient qu'elle conçut le signe « Je t'aime » pour le faire correspondre avec le signe du diable, en sorte que celui qui le fait dit aimer Satan.



FIGURE 20.30 – Benoît XVI faisant le signe satanique



FIGURE 20.31 – Une autre photo de Benoît XVI faisant le signe satanique

Quoiqu'il en soit, nous pensons que ci-dessus Benoît XVI fait le signe du diable — le double signe du diable, en fait — et qu'il sait ce qu'il fait. Nous disons cela parce que, ayant lu beaucoup de ses livres, on peut dire qu'il est clairement l'un des hommes les plus intelligents du monde, en plus d'avoir une connaissance encyclopédique des questions catholiques. Ainsi, quand il dit à maintes reprises dans ses livres que quelqu'un est libre de ne pas voir le Messie en Jésus (comme nous l'avons documenté), **Benoît XVI (étant un homme extrêmement compétent) savait pertinemment qu'il prêchait un nouvel Évangile antichrétien à l'intérieur des structures physiques de l'Église catholique**, tout en se présentant comme le pape censé être dévoué à l'Évangile. Il était ainsi pleinement conscient de la tromperie diabolique qu'il pratiquait. **Seule une personne adorant Satan en toute conscience, ou hautement contrôlée ou possédée par Satan, pourrait faire une chose pareille.**

Conclusion sur Benoît XVI

Benoît XVI est un hérétique manifeste. Nous l'avons prouvé sans aucun doute. Il enseigne que Notre-Seigneur peut ne pas être le Messie ; que l'Ancienne Alliance est valide ; que les juifs et les autres peuvent être sauvés sans croire au Christ ; que les schismatiques et les protestants n'ont pas besoin de la conversion ; que les non-catholiques ne sont pas tenus d'accepter Vatican I ; que des monastères protestants devraient être formés ; que le protestantisme n'est même pas une hérésie ; que la Messe est valide sans paroles de consécration ; que le baptême des enfants n'a pas de sens ; que l'Écriture est remplie de mythes ; que la fausse religion de l'islam est noble ; que les religions païennes sont élevées ; qu'il y a un salut hors de l'Église ; que des dogmes catholiques ont besoin d'être purgés ; que Vatican II a rejeté l'enseignement catholique sur la liberté religieuse ; que l'unité de l'Église n'existe pas ; et que la Résurrection du Corps n'aura pas lieu, *juste pour en citer quelques-uns.*

Puisqu'il est un hérétique, il n'aurait pas pu être un pape validement élu. Comme déjà cité, le pape Paul IV enseigne solennellement dans sa Bulle du 15 février 1559, *Cum ex apostolatus officio*, qu'il est impossible pour un hérétique d'être validement élu pape.

Par conséquent, **selon l'enseignement de l'Église catholique, Benoît XVI n'était pas pape, mais un antipape non-catholique que les catholiques doivent complètement rejeter.** Il présidait la nouvelle religion Vatican II, un catholicisme de contrefaçon ayant abandonné les traditions et les dogmes de l'Église catholique.

L'une des principales caractéristiques de Benoît XVI est qu'il était trompeur. Tandis qu'il enseignait d'indéniables et stupéfiantes hérésies manifestes, l'un des moyens par lesquels il a convaincu tant de gens qu'il était conservateur, est que, parmi ces stupéfiantes hérésies dans ses écrits se trouvent beaucoup de passages conservateurs. Mais ceci n'a rien de nouveau. Le pape Pie VI fit remarquer que les hérétiques, inspirés par le Diable, ont toujours utilisé des tactiques de ce genre pour inculquer des hérésies et tromper les gens.

Pape Pie VI, *Bulle auctorem fidei* ; 28 août 1794 : « **[Les anciens Docteurs] connaissaient la capacité des novateurs dans l'art de la tromperie.** Pour ne pas heurter les oreilles des catholiques, ils cherchaient à masquer les subtilités... en employant des mots apparemment anodins qui leur permettaient d'insinuer l'erreur dans les âmes avec la plus grande douceur. Une fois la vérité ainsi compromise, ils pouvaient — au moyen de légers changements ou ajouts terminologiques — déformer la confession de la foi qui est nécessaire à notre salut et, au moyen de subtiles erreurs, conduire les fidèles vers leur damnation éternelle. » ^[953]

Le pape Pie VI fait remarquer que le fait de camoufler les hérésies dans des déclarations qui sont ambiguës ou apparemment conservatrices ou contradictoires, était la tactique de l'hérétique Nestorius, et que les catholiques ne peuvent pas laisser les hérétiques s'en tirer ou les tromper comme ça. Quoi qu'il en soit, ils doivent considérer ces hérétiques par rapport à leurs hérésies.

Pape Pie VI, *Auctorem fidei* : « ... on ne saurait l'excuser — comme cela se fait — **sous le fallacieux prétexte que des affirmations apparemment choquantes en un endroit sont développées ailleurs parmi des lignes orthodoxes, voire corrigées en d'autres endroits encore ; comme s'il était loisible de formuler ou de nier ces affirmations... tel a toujours été la méthode frauduleuse et impudente utilisée par les novateurs pour imposer l'erreur. Cela permet tout à la fois de promouvoir et d'excuser l'erreur...** C'est là une technique hautement répréhensible d'insinuer des erreurs doctrinales, que notre prédécesseur saint Célestin a perçu il y a longtemps dans les écrits de Nestorius, évêque de Constantinople, et qu'il a dévoilé pour la condamner avec la plus grande sévérité possible.

Une fois ces textes examinés avec soin, l'imposteur fut exposé et confondu, car il s'exprimait en une pléthore de mots, alternant des choses vraies avec d'autres obscures, mêlant parfois les unes aux autres de telle sorte qu'il lui était possible de confesser les choses mêmes qu'il niait, tout en se donnant les moyens de nier les phrases mêmes qu'il confessait. »

Les hérétiques ont toujours eu recours à l'ambiguïté et la tromperie pour insinuer leurs hérésies et les faire apparaître comme pas si mauvaises voire acceptables. En réalité, plus l'hérétique est trompeur plus il a du succès pour le Diable. L'hérétique Arius répandait efficacement son reniement de la divinité du Christ parce qu'il impressionnait les gens avec son apparence de dévotion et d'ascétisme.

Pape Pie XI, *Rite expiatis* ; 30 avril 1926 : « ... **les hérésies, peu à peu, ont surgi et poussé dans la vigne du Seigneur, propagées par des personnages ouvertement hérétiques ou d'hypocrites imposteurs** qui, parce qu'ils professaient une certaine austérité de vie et donnaient une fausse apparence de vertu et de piété, dévoyaient aisément les âmes faibles et simples. » ^[954]

Le pape Pie VI conclut son enseignement en donnant aux catholiques des instructions pour savoir comment se comporter devant pareils pièges et ambiguïtés parmi les écrits des hérétiques.

« Afin de déjouer de tels pièges, ce dont la nécessité se fait assez fréquemment sentir au cours de chaque siècle, nul autre méthode n'est requise que la suivante : **DÈS QU'IL DEVIENT NÉCESSAIRE D'EXPOSER DES DÉCLARATIONS QUI MASQUENT UN SOUPÇON D'ERREUR OU DE DANGER SOUS LE VOILE DE L'AMBIGUÏTÉ, ON DOIT DÉNONCER LE SENS PERVERS SOUS LEQUEL SE CAMOUFLE L'ERREUR OPPOSÉE À LA VÉRITÉ CATHOLIQUE.**

Le pape Pie VI nous enseigne que si quelqu'un voile une hérésie dans l'ambiguïté, un catholique doit s'en tenir au sens hérétique et dénoncer le sens hérétique camouflé dans l'ambiguïté. Mais ce n'est que logique : si un individu dit qu'il est contre l'avortement, mais vote répétitivement en sa faveur, alors c'est un pro-avortement et un hérétique. Le fait qu'il prétende quelquefois croire en l'enseignement de l'Église contre l'avortement n'y change rien.

De même, le fait que Benoît XVI dise certaines choses conservatrices, ambiguës ou contradictoires, ne changent pas le fait qu'il enseigne de stupéfiantes hérésies et qu'il n'est pas catholique.

La rétractation de Benoît XVI sur sa déclaration sur l'islam révèle sa vraie nature d'imposteur

Presque tous ceux qui lisent ce livre ont probablement entendu parler des propos controversés de Benoît XVI au sujet de Mahomet, dans un discours prononcé en Bavière le 12 septembre 2006. Dans ce discours désormais célèbre, Benoît XVI avait cité un empereur médiéval qui dénonçait comme malfaisante et inhumaine la politique de Mahomet (et donc l'islam).

Benoît XVI, *Discours*, en Bavière ; 12 sep. 2006 : « Dans le septième entretien... l'empereur en vient à parler du thème du djihad, de la guerre sainte... Il dit : **“Montre moi ce que Mahomet a apporté de nouveau et tu ne trouveras que du mauvais et de l'inhumain comme ceci, qu'il a prescrit de répandre par l'épée la foi qu'il prêchait.”** Après s'être prononcé de manière si peu amène, l'empereur explique minutieusement pourquoi la diffusion de la foi par la violence est contraire à la raison. Elle est contraire à la nature de Dieu et à la nature de l'âme. “Dieu ne prend pas plaisir au sang,” dit-il, “et ne pas agir selon la raison (“συνλογω”) est contraire à la nature de Dieu.” » ^[955]

Dans le contexte, on peut clairement voir que Benoît XVI ne se contente pas de citer la déclaration de l'empereur contre la politique de Mahomet, mais approuve la déclaration de l'empereur.

Mais pourquoi Benoît XVI fit-il une déclaration contre l'islam ? Est-ce parce qu'il croit que l'islam est mal ? Bien sûr que non. Benoît XVI disait que l'islam propose la « grandeur » (*Foi, Vérité, Tolérance*, p. 218). Benoît XVI approuve pleinement l'enseignement de Vatican II en faveur de l'islam, comme nous l'avons déjà vu. Benoît XVI pense que Jean-Paul II — qui aimait la fausse religion de l'islam et commettait d'innombrables actes d'apostasie la louant — était un grand pape digne de canonisation. La raison pour laquelle Benoît XVI fit cette déclaration est tout simplement parce que sa mission consistait, comme nous l'avons signalé, *de faire à l'occasion certaines déclarations conservatrices, et faire certaines choses annexes, pour piéger les gens de sensibilité traditionaliste et les ramener dans les griffes de la fausse Église* — tout en prêchant l'apostasie Vatican II. Cette unique déclaration conservatrice a eu l'effet escompté, jusqu'à ce que *Dieu ait permis qu'elle se retourne contre lui*.

Immédiatement après le discours du 12 septembre de Benoît XVI, nous avons été contactés par des individus qui, dans le passé, se démenaient sur la question de savoir si les antipapes sont de vrais papes ou non. Un de ces individus nous avait écrit et avait fait référence à ce discours de Benoît XVI sur l'islam ; sa foi contre la Contre-Église s'affaiblissait nettement. C'est vraiment pathétique, et en fait *répugnant*, qu'une seule déclaration ou qu'un seul acte conservateur ici et là de l'antipape était tout ce qu'il fallait pour que la faible foi de cette personne fût éradiquée — et ce, même si par ailleurs cet antipape reniait le Christ, rendait culte à la synagogue, disait qu'il ne faut pas convertir les protestants, etc., etc., etc.

Mais c'est comme cela avec beaucoup de gens. Ils n'ont pas une foi véritable en Christ, ils n'haïssent pas le mal ; et leur foi est aussi fragile qu'un roseau. Beaucoup d'entre eux peuvent être balayés par une seule déclaration conservatrice ici ou là, *même venant d'un hérétique public et apostat bien documenté qui ne croit même pas que Jésus soit le Messie* — comme nous l'avons prouvé. Voilà pourquoi Benoît XVI, lequel est entièrement sous le pouvoir du diable, faisait ce genre de chose.

La vérité ressort : Benoît XVI s'excuse pour son discours sur l'islam et dit que la déclaration contre l'enseignement de Mahomet n'exprime 'en aucune façon sa pensée personnelle !

Benoît XVI, excuse pour son discours du 12 sep. 2006 : « En ce moment, je désire seulement ajouter que je suis vivement attristé par les réactions suscitées par un bref passage de mon discours à l'Université de Ratisbonne, considéré comme offensant pour la sensibilité des croyants musulmans, alors qu'il s'agissait d'une citation d'un texte médiéval, qui n'exprime en aucune manière **ma pensée personnelle.** » ^[956]

C'est très intéressant à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, c'est une PREUVE ABSOLUE QUE BENOÎT XVI EST UN MENTEUR ET UN TROMPEUR. Cela prouve que c'est un menteur parce que nous avons déjà vu que Benoît XVI approuvait clairement la citation de l'empereur dans le discours du 12 septembre. C'est indéniable. **Mais maintenant il dit que la déclaration de l'empereur n'exprime en aucune manière sa pensée personnelle**, ce qui contredit totalement le discours du 12 septembre. Ainsi, peu importe comment on considère la chose, **Benoît XVI a proféré un énorme mensonge.**

Deuxièmement, en plus de PROUVER que Benoît XVI est un menteur public et un trompeur, sa déclaration, à savoir que la citation de l'empereur n'exprimait en aucune manière sa pensée personnelle, prouve que c'est un apostat. Car face à la réaction de son discours, il avait toutes les opportunités de s'en tenir à sa prétendue position que l'islam est malfaisant. Durant la folle controverse, il avait là une grande opportunité de persuader les gens que la position de son discours était démontrée par la réaction diabolique et le désir de tuer de la part des musulmans ; mais non... au lieu de cela il a répudié la déclaration contre l'islam. Il a poursuivi le 30 novembre 2006, en se faisant initier à l'islam par la prière, tourné vers la Mecque dans une mosquée avec un mufti.

Dès lors, ce qui était sûrement à l'origine un plan soigné voulu par le Diable, à travers son antipape Benoît XVI, de faire une déclaration conservatrice pour piéger certains « traditionalistes, » fut déjoué lorsque Dieu permit à ce plan de se retourner contre lui après que la réaction musulmane fût devenue si grande que Benoît XVI dut s'excuser et révéler ses véritables sentiments — **anéantissant ainsi sa crédibilité auprès de quiconque a des yeux pour voir le menteur qu'il se montra être.**

Donc, ne vous faites pas avoir par un hérétique manifeste et menteur déchaîné, tel que l'antipape Benoît XVI, si celui-ci dit ou fait quelque chose de conservateur dans l'intention de piéger les traditionalistes. **Même si Benoît XVI avait accordé un indult universel pour dire la messe en latin, vous auriez du vous méfier, car nous sommes dans une période où la plupart des prêtres sont invalides et auraient du accepter l'apostasie Vatican II pour profiter de l'indult. Le Diable concevra tout ça tant qu'on accepte la nouvelle religion de Benoît XVI, ou qu'on accepte comme catholiques Benoît XVI et ses évêques apostats ; alors que ceux-ci enseignent que Jésus-Christ et la foi catholique n'ont pas de sens. Ne vous faites pas avoir s'il tend la main par d'autres moyens à des groupes d'orientation traditionnelle pour les garder sous le contrôle de la secte Vatican II, ou les y ramener.** Ça ne changera rien au fait que c'est un hérétique manifeste qui présidait une secte non-catholique.

Tout cela fait partie de la tromperie des derniers jours, qui a été prédite dans les prophéties catholiques.

Notre-Dame de La Salette, France ; 19 sep. 1846 : « **Rome perdra la foi et deviendra le Siège de l'Antéchrist... L'Église sera éclip­sée.** »

Cette prophétie de La Salette coïncide avec les prophéties de la Sainte Écriture (Apo. 17 et 18) que la cité aux sept collines (Rome) deviendra une prostituée (une Église contrefaite), comme nous le verrons plus tard. La grande prostituée prophétisée dans la Bible n'est pas l'Église catholique ; c'est l'Église catholique de contrefaçon (la secte Vatican II), l'apostate fautive épouse qui s'élève dans les derniers jours pour tromper les catholiques et éclipser la véritable Église qui a été réduite à un petit nombre de personnes.

Nous avons montré que le message de Notre-Dame à la Salette s'est accompli sous nos propres yeux : Benoît XVI et la secte Vatican II enseignaient que les juifs sont parfaitement libres de ne pas croire en Jésus Christ. Et tout cela fut publié dans les livres mêmes de Benoît XVI et du Vatican ; ce qui prouve que Rome est devenu le Siège de l'Antéchrist. Une série d'antipapes régnant depuis Rome a fait de Rome le siège de l'Antéchrist.

Notre-Seigneur Jésus-Christ nous indique également que dans les derniers jours il y aura l'« abomination de la désolation » « dans le lieu saint » (Mat. 24 : 15). Il nous dit qu'il y aura une tromperie si profonde que, si c'était possible, même les élus seraient trompés (Mat. 24 :24). Il demande même s'il y aura la moindre foi lors de Son retour sur terre.

Luc 18 :8 – « Mais quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre ? »

Cette tromperie se déroulera au cœur même des structures physiques de l'Église, — « dans le temple de Dieu » (2 The. 2 :4) et dans « le lieu saint » (Mat. 24 :15) — elle s'élèvera parce que les gens ne reçoivent pas

l'amour de la vérité. Dieu permet cela comme châtiment suprême pour les péchés du monde. Nous vivons actuellement dans cette apostasie et cette tromperie. Les gens doivent complètement rejeter les antipapes Vatican II, et la nouvelle religion Vatican II.

Benoît XVI est l'un des hommes les plus viciés de l'histoire humaine, car il prétendait exercer l'autorité de l'Église du Christ tout en enseignant qu'on est libre de renier Jésus-Christ. Il prétendait être le pape tout en enseignant que les gens sont parfaitement libres de rejeter la papauté. Il prétendait être le chef de l'Église chrétienne, tout en enseignant que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a pas à être considéré comme le Messie.

Ce que croit réellement François (chapitre 20b)

Sommaire

20.1	Les hérésies de François sur les juifs291
20.2	Les hérésies de François au sujet de l'Islam.294
20.3	Les hérésies de François sur les autres fausses religions296
20.4	François respecte les athées298
20.5	François respecte ceux qui se suicident298
20.6	L'enseignement de François sur l'homme298
20.7	L'enseignement hérétique de François sur le péché.298
20.8	François sur le Communisme299
20.9	François sur la peine de mort.299
20.10	François promeut l'éducation sexuelle299
20.11	François encourage des prêtres à quitter le sacerdoce s'ils tombent amoureux299
20.12	L'enseignement hérétique de François sur le soi-disant mariage gay et l'homosexualité299
20.13	François sur la réaction de Marie à la mort de Jésus300
20.14	François a rejeté les apologistes catholiques300
20.15	L'enseignement hérétique de François sur les hérétiques et schismatiques301
20.16	François, le révolutionnaire liturgique.304
20.17	Les franc-maçons approuvent François305

Le 13 mars 2013, l'argentin Jorge Bergoglio a été élu antipape François de la secte Vatican II.

Ce bref aperçu prouvera — de par les propos et les actions de François, qu'il est un hérétique. Nous citerons le journal officiel du Vatican — *L'Osservatore Romano* — et deux livres de François, qui documentent ses croyances sur divers thèmes : *Je crois en l'homme* — *Conversations avec Jorge Bergoglio* ^[957], et *Sur la terre comme au Ciel*. ^[958]

Les hérésies de François sur les juifs

Les juifs nient que Jésus-Christ est Dieu. Pourtant Jésus-Christ nous dit dans l'Évangile :

Jean 8 :24 - « ... car si vous ne croyez pas que Je Suis, vous mourrez dans vos péchés. »

L'Église catholique enseigne infailliblement que vous devez croire en Jésus-Christ et avoir la foi catholique pour le salut. Elle enseigne que c'est péché mortel d'observer ou de pratiquer le judaïsme. Mais François approuve cette fausse religion du judaïsme et prie dans des synagogues juives.

François, *Conversations avec Jorge Bergoglio*, p. 178 : « Récemment, **j'ai participé à une célébration dans une synagogue. J'ai beaucoup prié**, et pendant ma prière, j'ai entendu cette phrase des textes sapientiaux, que j'avais oubliée : "Seigneur, sachez garder le silence face à la moquerie." Cela m'a apporté une grande paix et une immense joie. »

François, *Sur la terre comme au Ciel*, p. 192 : « L'Église reconnaît officiellement que le peuple d'Israël continue d'être le dépositaire des promesses [le peuple élu]. À aucun moment nous ne disons : "Ils ont perdu la partie, à nous de jouer." C'est une reconnaissance du peuple d'Israël. »

Cela veut clairement dire que François soutient que ceux qui rejettent Jésus-Christ sont le peuple élu aux yeux de Dieu. C'est un blasphème contre Dieu.

François, *Sur la terre comme au Ciel*, p. 51 : « Il y a aussi la médiation ministérielle du rabbin ou du prêtre qui prie ou réclame pour la santé d'autrui, et ça marche. Pour moi, en matière de guérison, ce qui crédibilise un individu qui se trouve dans la loi de Dieu, c'est la simplicité, l'humilité, l'absence de spectacle. »

Donc, François croit que les rabbins juifs ont un ministère d'intercession véritable et spirituel selon la Loi de Dieu.

François, *Sur la terre comme au Ciel*, p. 222, parlant au rabbin juif Skorka, François lui a dit : « Je ne suis pas près d'oublier que vous m'avez invité à deux reprises à prier et à prendre la parole dans votre propre synagogue. Et **moi-même je vous ai convié à parler des valeurs à nos séminaristes**. »

Dans la cathédrale de Buenos Aires, en Argentine, le 15 avril 1998, François tint une cérémonie interreligieuse pour honorer des juifs décédés. Durant cette rencontre, François déclara aux juifs :

« Nous sommes tous des frères, parce que nous avons le sceau de Dieu dans nos cœurs. » ^[959]

Le sceau de Dieu est le terme utilisé pour le sacrement du « Baptême, » que les juifs rejettent.

En septembre 2004, François participa à une cérémonie juive à l'intérieur d'une synagogue ^[960]. Le 9 novembre 2005, François assista à une autre cérémonie à l'intérieur d'une basilique pour commémorer des juifs décédés. François y alluma, entre autres choses, des bougies en leur honneur. ^[961]

En 2007, François célébra le Rosh Hashana dans une synagogue en Argentine. Durant sa visite, François déclara à la Congrégation juive qu'il s'était rendu dans la synagogue pour examiner son cœur, « tel un pèlerin, ensemble avec vous, mes frères aînés. » ^[962]

Le 7 juillet 2008, François approuva les livres du rabbin Sergio Bergman, lui donna le nom de « croyant, » et déclara que « son travail est celui d'un rabbin, qui nous aide en tant que maître. » ^[963]

Le 7 juin 2010, François visita le centre juif d'Argentine ; il appela les juifs « nos frères aînés » et « le peuple élu de Dieu ». Il pria également en face d'une stèle de juifs décédés afin de leur rendre hommage. ^[964]



FIGURE 20.1 – François allumant une Menorah

Le 11 octobre 2012, dans une « université catholique, » François donna un diplôme honorifique au rabbin Abraham Skorka — connu pour être un fervent partisan de l'homosexualité. Après avoir reçu son diplôme, le rabbin déclara : « Nous attendons le Messie. Mais pour qu'il vienne, nous devons préparer le terrain. » ^[965]

Donc le rabbin rejeta explicitement le Messie Jésus-Christ — et cela juste en face de François !



FIGURE 20.2 – Abraham Skorka et François

Le 8 novembre 2012, François prit activement part à une autre cérémonie juive dans la cathédrale de Buenos Aires, en Argentine ^[966]. Il en était l'orateur principal. Cette cérémonie juive était encore une fois dédiée à rendre hommage à des juifs décédés. La bougie finale commémorant les juifs décédés fut allumée conjointement par un rabbin et François ^[967]. Sous la direction de François, des cérémonies mémorielles pour honorer des juifs décédés étaient célébrées dans de soi-disant églises catholiques en Argentine chaque année depuis 1998.

Prendre part à une cérémonie religieuse juive pour des juifs décédés est une apostasie complète de la foi catholique.

Le 14 décembre 2012, tout juste quelques mois avant son élection en tant qu'antipape, François célébra Hanouka avec des juifs en Argentine ; il était notamment question pour lui d'allumer une Menorah. ^[968]

Le 13 mars 2013, quelques heures à peine après l'élection de François comme antipape, il envoya une lettre de

vœux au feu rabbin de Rome, qui rejetait le Christ. ^[969]

Le 25 mars 2013, François envoya pour Pâques un télégramme à ce même chef rabbin de Rome ^[970]. Dans ce télégramme, François dit estimer les juifs et leur demande de prier pour lui. Il demande aussi à Dieu « de les délivrer de tout mal », et ce, même si le rabbin rejetait Jésus — le Seul pouvant nous délivrer du mal.

François, Lettre; 20 avril 2015, parlant de la mort récente du chef rabbin de Rome : « J'élève des prières au Très-Haut, riche d'amour et de fidélité, afin qu'il l'accueille dans son Royaume de paix. » ^[971]

François croit que Jésus (Dieu) accueillera un homme qui disait qu'Il n'était pas Dieu.

Dans son discours aux membres de la Communauté juive internationale, du 24 juin 2013, François donna aux juifs le nom de « croyants, » et demanda à ce que les juifs prient pour lui. ^[972]

Le rabbin Skorka était l'invité de François au Vatican pendant quelques jours à la fin du mois de septembre 2013. Lors d'une entrevue avec le journal *La Stampa*, Skorka parla de sa visite avec François ^[973]. Skorka révéla que François s'était assuré qu'il eût de la nourriture Kasher et avait prié avec lui.

Rabbin Skorka : « Je mange tous les jours avec lui, au petit-déjeuner, au déjeuner et au dîner. Il se soucie de moi et contrôle tout ce qui concerne ma nourriture, pour s'assurer que tout est Kasher et selon ma tradition juive. Ces jours-ci sont festifs, et je dois dire certaines prières aux repas et, je développe la prière finale et la traduit. Il nous accompagne moi et les autres à la table — ses secrétaires et un évêque, et ils disent tous "Amen" à la fin... Nous rêvons de voyager ensemble en Israël, bientôt, et le Pape y travaille... Je lui ai parlé [à François] au sujet de l'évangélisation et il a déclaré avec force que l'Église catholique ne peut pas s'engager dans le prosélytisme. »

Le prosélytisme désigne l'attitude de celui qui cherche à convertir quelqu'un. François enseigne avec force que les gens ne doivent pas essayer de convertir les non-catholiques à la foi catholique.

François, Message vidéo pour la fête de St. Gaétan; 7 août 2013 : « Tu vas convaincre un autre de devenir catholique? Non, non, non! » ^[974]

François, Discours, Au mouvement Cursillos; 30 avril 2015 : « Je veux dire une chose à propos de votre mouvement, vous n'avez pas fait de prosélytisme! Et cela est une vertu. » ^[975]

François déclare que de ne pas essayer de convertir les autres (à la foi catholique) est une vertu. Ceci est scandaleux. Comme nous pouvons le voir, François est très explicite quant à l'idée de ne pas essayer de convertir quelqu'un à la foi catholique.

Tandis que François croit que les catholiques ne devraient pas essayer de convertir les autres au catholicisme, il dit bien que les gens ont besoin d'une soi-disant conversion écologique, une « conversion » avec la Création. C'est ce que dit François aux numéros 217 et 218 de son « encyclique » sur l'environnement, du 24 mai 2015. ^[976]

L'encyclique de François fut un endossement de l'environnementalisme radical. Il est intéressant de noter que l'un des principaux individus choisis par l'antipape François pour présenter sa nouvelle « encyclique » sur l'environnement, est un athée du nom de Hans Schellnhuber. Ce dernier déclara que le monde est surpeuplé par au moins six milliards de gens. Il fait la promotion d'un gouvernement mondial et d'une Constitution de la Terre qui détiendrait le pouvoir sur tous les gouvernements et toutes les nations. François a personnellement nommé Schellnhuber à l'Académie pontificale des sciences. ^[977]

La soi-disant encyclique de François fait la promotion de l'adoration de la Terre. François l'a d'ailleurs fait de nombreuses fois au cours de son anti-papauté. En voici un exemple :

François, Discours, *Discours à l'assemblée plénière de la Conférence internationale sur la nutrition de l'ONU*; 20 nov. 2014 : « **La terre ne pardonne jamais! Protéger la sœur terre, la mère terre, afin qu'elle ne réponde pas par la destruction.** » ^[978]

Il semble que François affirme que la Terre nous jugera en plus de Dieu. En effet, il semble indiquer que nous aurons à répondre à la « Création. » C'est de l'adoration pour la Terre. C'est un hérétique.

François a admis ouvertement qu'il peut enseigner l'hérésie.

François, Message-vidéo ; 23 mai 2015 : « Et il me vient à l'esprit de dire quelque chose qui peut être une folie, ou peut-être une hérésie, je ne sais pas. » ^[979]

Les hérésies de François au sujet de l'Islam

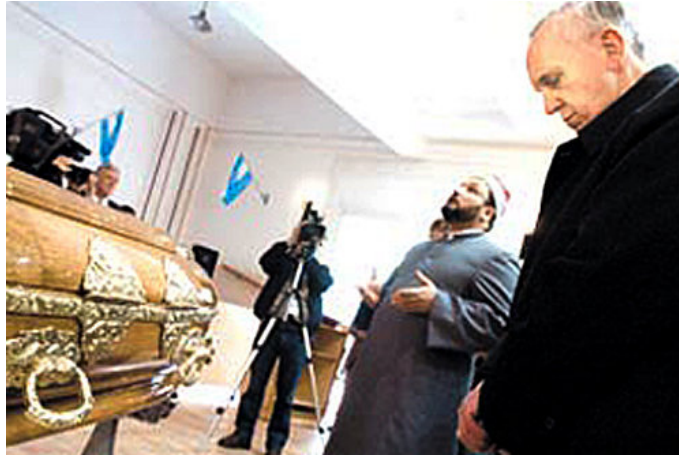


FIGURE 20.3 – François en prière devant le corps décédé du directeur musulman du Centre islamique, en Argentine

Le 2 août 2005, François pria devant le corps décédé du directeur musulman du Centre islamique, en Argentine. Le corps était orienté vers l'Est, face à la Mecque. Un imam islamique récitait des versets du Coran et demandait des bénédictions à Mahomet. Voilà ce que François déclara : « Par ma prière, je demande au Créateur, le Très Miséricordieux, de le récompenser pour tout le bien qu'il a fait. » ^[980]

St. Thomas d'Aquin enseignait : « Et si quelqu'un... adorait le sépulcre de Mahomet, il serait réputé apostat. » ^[981]

Les actions de François vénérant le cadavre d'un chef musulman reviennent au fait d'adorer la tombe de Mahomet.

Dans son homélie du 8 juillet 2013, François déclara à des musulmans : « Je désire me tourner en pensée vers les chers immigrés musulmans qui commencent, ce soir, le jeûne du Ramadan, avec le vœu d'abondants fruits spirituels. » ^[982]

Dans son message du 10 juillet 2013 aux musulmans, pour la fin du Ramadan, François dit :

« ... j'ai décidé de signer moi-même ce Message traditionnel et de vous l'envoyer, chers amis, comme expression d'estime et d'amitié envers tous les musulmans, spécialement envers leurs chefs religieux... entre chrétiens et musulmans, ce que nous sommes appelés à respecter c'est la religion de l'autre, ses enseignements, ses symboles et ses valeurs. C'est pour cela que l'on réservera un respect particulier aux chefs religieux et aux lieux de culte... nous devons encourager nos jeunes à penser et à parler de manière respectueuse des autres religions et de ceux qui les pratiquent en évitant de ridiculiser ou de dénigrer leurs convictions et leurs rites... Bonne fête à vous tous ! » ^[983]

Respecter une fausse religion, ses enseignements, ou ses adhérents, comme le fait François, est condamné dans l'enseignement catholique. C'est une apostasie de la foi catholique.

Le samedi 29 novembre 2014, l'antipape François a commis un autre acte public d'apostasie en priant avec le grand mufti islamique à l'intérieur de la Mosquée bleue d'Istanbul, en Turquie. Les musulmans considèrent la Mosquée bleue comme l'une des mosquées les plus importantes d'Istanbul. François et le mufti suivirent la coutume islamique en entrant déchaussés dans la mosquée. Le grand mufti fit la visite de la Mosquée à François, et lut à François des versets du Coran, en expliquant leur signification. L'on pourrait correctement dire que François s'est volontairement soumis à une instruction dans la foi islamique. Après que le mufti islamique et

François aient prié ensemble durant deux minutes, en silence, dans la mosquée. L'antipape François inclina sa tête, ferma les yeux et joignit ses mains en « prière » — il se tenait épaule contre épaule avec le chef islamique. Les prières finies, le mufti dit : « Que Dieu l'accepte ». Le porte-parole du Vatican a dit que les prières étaient une « adoration silencieuse. »

François s'adressa au grand mufti : « Je veux aussi vous demander de prier pour moi. » Le Vatican a dit ne pas vouloir offenser les musulmans, ils ont donc déplacé la visite de François à la mosquée afin qu'elle n'entre pas en conflit avec « la prière du midi » musulmane. Les actions de François sont un autre exemple clair et public de son rejet de la religion catholique.

Quiconque voit les actions de François et le considère toujours comme ayant la foi catholique, est un hérétique. L'Église catholique a enseigné à plusieurs reprises qu'il n'y a pas de salut en dehors de l'Église catholique et que les fausses religions comme l'islam sont des sectes abominables.

Pape Eugène IV ; 1434 : « ... puisqu'il faut espérer que... viendra la conversion à la foi catholique de la plupart de ceux qui appartiennent à la secte impie de Mahomet. » ^[984]

En septembre 2014, l'antipape François enseigna à plusieurs reprises qu'il y a des martyrs islamiques— veuillez lire l'article en anglais dans lequel [l'Antipape François enseigne à plusieurs reprises qu'il y a des « martyrs » musulmans](#). Cette incroyable hérésie qui rejette ouvertement le dogme catholique défini que seuls les catholiques sont des martyrs, est une autre preuve que François ne professe pas la foi véritable au for externe, mais une fausse foi. Une *profession de foi* ne se compose pas seulement de paroles (telles que les paroles de François que nous venons de citer) mais aussi par des actes.

Puisque François ne professe pas la vraie foi au sens externe, mais une fausse foi — il prie avec les musulmans, enseigne qu'ils peuvent être sauvés, enseigne qu'ils ont des martyrs, etc. — selon l'enseignement catholique sur l'unité de l'Église et la profession de foi, il est interdit sous peine d'hérésie et péché mortel de le considérer comme faisant partie de l'Église catholique. Ceci est expliqué dans la vidéo, [Pourquoi vous ne devez pas considérer François le pape](#).

L'apostasie de François dans la mosquée fut essentiellement une répétition de ce que fit l'antipape Benoît XVI le 30 novembre 2006. Ce jour-là, Benoît XVI (tout comme François) pria avec un grand mufti. Benoît XVI faisait face à l'est en direction de la Mecque. ^[985]

Le 28 novembre 2006, deux jours avant sa visite à la Mosquée bleue, Benoît XVI avait dit :

« ... je salue tous les musulmans en Turquie avec une estime particulière... Cette noble terre a également connu une remarquable floraison de la civilisation musulmane dans les domaines les plus divers. » ^[986]

Le 19 janvier 2007, Benoît XVI raconta sa visite à la mosquée :

« ... j'ai manifesté à maintes reprises le respect de l'Église catholique pour l'Islam, et l'estime du Pape et des fidèles pour les croyants musulmans, notamment lors de ma visite à la Mosquée bleue d'Istanbul. » ^[987]

Le 22 décembre 2006, Benoît XVI dit :

« La visite en Turquie m'a offert l'occasion d'exprimer également publiquement mon respect de la Religion musulmane... » ^[988]

Benoît XVI reçut également avec joie un coran et dit en septembre 2006 :

« ... mon jugement personnel sur le Coran, envers lequel j'ai le respect dû au livre sacré d'une grande religion. » ^[989]

Regardez notre vidéo en anglais [ou l'article sur Benoît XVI du PDF] [The Heresies of Benedict XVI](#) pour plus d'informations à propos des stupéfiantes hérésies de Benoît XVI sur des sujets variés. Cette vidéo démolit complètement le mensonge — promu par des « conservateurs » ou « catholiques traditionalistes » — que Benoît XVI a la foi catholique.

En outre, beaucoup d'entre vous savent que l'antipape Jean-Paul II, récemment « canonisé, » a fait des choses comme incliner sa tête et embrasser le coran le 14 mai 1999.

Le 21 mars 2000, Jean-Paul II avait d'ailleurs fait cette incroyable déclaration :

« Que saint Jean-Baptiste protège l'islam... » [1990]

Comme le prouve nos informations à toute personne de bonne volonté, ces antipapes sont des apostats de la foi catholique. Ils ne sont pas de vrais papes, mais des antipapes hérétiques sans légitimité.

François, Homélie; 21 sep. 2014 : « **En repensant à ces décennies d'atroces souffrances et de très dures persécutions contre les catholiques, les orthodoxes et les musulmans, nous pouvons dire que l'Albanie a été une terre de martyrs : beaucoup d'évêques, de prêtres, de religieux, de fidèles laïcs, de ministres du culte d'autres religions, ont payé de leur vie leur fidélité.** » [1991]

François dit que les hérétiques, musulmans et membres « d'autres religions » qui sont morts en embrassant leur fausse religion étaient des « martyrs ». Ceci revient à enseigner que les musulmans sont des martyrs! Il est un dogme que seuls les catholiques peuvent être des martyrs. François est un hérétique complet.

Les hérésies de François sur les autres fausses religions

À la page 237 du livre *Sur la terre comme au Ciel*, François écrit à propos de nouveaux systèmes et mouvements de croyances, disant :

« **J'ai le plus grand respect pour les nouvelles propositions spirituelles**, mais celles-ci doivent être authentiques et subir l'épreuve du temps, la seule qui permette de dire si le message est conjoncturel ou s'il est appelé à durer. **La meilleure preuve de la pureté spirituelle, c'est qu'elle résiste au passage du temps.** »



FIGURE 20.4 – L'antipape François en compagnie de représentants de diverses fausses religions

Donc, selon l'apostat François, la fausse religion de l'hindouisme est une pureté spirituelle véridique, puisque cela fait trois mille ans qu'elle circule et qu'elle a résisté au passage du temps...

Durant un entretien en vol, le 16 janvier 2015, François a parlé de sa visite dans un temple bouddhiste à Colombo :

« Dans ce temple il y a les reliques de deux disciples du Bouddha qui sont très importants pour eux. Ces reliques étaient en Angleterre et ils ont réussi à les faire parvenir jusqu'ici, et ils les ont sorties afin que nous puissions les regarder. » ^[992]

François dit avoir rendu visite au temple bouddhiste, et que les bouddhistes ont sorti de « très importantes reliques » afin de les « regarder. » C'est un apostat.

Le 24 juin 2015, lors d'une réunion avec des bouddhistes ^[993], François a demandé à Dieu de bénir les bouddhistes et il a reçu une bénédiction formelle bouddhiste.

François, *Discours*; 18 mai 2013 : « ... promouvoir la liberté religieuse pour tous, pour tous ! Chaque homme et chaque femme doivent être libres dans leur confession religieuse, quelle qu'elle soit. » ^[994]

L'Église catholique condamne l'idée que la liberté religieuse soit un droit civil universel.

Après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, François participa à une rencontre de prières aux cotés de chefs de fausses religions, au pied d'un obélisque en Argentine ^[995]. L'obélisque est un symbole phallique maçonnique.

Dans son encyclique *Mortalium animos* du 6 janvier 1928, le pape Pie XI condamne comme apostasie toute participation de catholiques à des rencontres interreligieuses. Il enseigne que ceux qui favorisent cette activité ont abandonné la religion catholique. Il dit aussi :

« On comprend donc, Vénérables Frères, pourquoi ce Siège Apostolique n'a jamais autorisé ses fidèles à prendre part aux congrès des non-catholiques... » ^[996]

Mais comme nous l'avons déjà vu, François a pris part à de nombreuses réunions de prières interreligieuses.

Le 24 janvier 2002, François invita nombre de chefs de fausses religions différentes pour prier dans la cathédrale de Buenos Aires, en Argentine. La réunion comprenait des chefs de l'hindouisme, du bouddhisme, de l'islam, et du judaïsme ^[997]. François avait annoncé durant la rencontre que : « chaque groupe religieux priera en fonction de sa foi, de sa langue et de sa tradition, dans le respect d'autrui le plus complet. » Ceci est une apostasie !

Le 5 mai 2006, François pria avec des membres du Parlement mondial des religions. Et en 2011, François organisa même sa propre rencontre interreligieuse. ^[998]

Le 20 mars 2013, François rencontra différents chefs de différentes religions, incluant des schismatiques, des juifs, et des musulmans. François déclara :

« Hier matin, durant la Sainte Messe, j'ai reconnu spirituellement à travers vos personnes la présence des communautés que vous représentez. » Il poursuivit en disant les estimer. ^[999]

François, *Discours*, Rencontre interreligieuse et œcuménique; 13 jan. 2015 : « Chers amis, je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de participer à cette rencontre, qui réunit ensemble – parmi d'autres – les quatre communautés religieuses les plus grandes qui font partie intégrante de la vie du Sri Lanka : Bouddhisme, Hindouisme, Islam et Christianisme. Je vous remercie de votre présence et de votre accueil chaleureux. Je remercie aussi tous ceux qui ont offert des prières et des bénédictions,... » ^[1000]

François s'adresse à une rencontre interreligieuse qui inclut des hindous, lesquels adorent des idoles et faux dieux. Il les remercie pour leurs « prières et bénédictions » Ceci revient à approuver et encourager la prière à de faux dieux et, par conséquent, l'idolâtrie.

François, *Discours*, Au centre diocésain Jean-Paul II; 6 juin 2015 : « ... musulmans, juifs, orthodoxes, catholiques et autres religions. Nous sommes tous frères ! Nous adorons tous un Dieu Unique ! Jamais, jamais de séparation entre nous ! Fraternité et union. » ^[1001]

François dit que les juifs et les musulmans - qui ne croient pas que Jésus est Dieu - adorent Dieu. Ceci est un blasphème.

Comme nous venons tout juste de le montrer, François rejette complètement l'enseignement infaillible de l'Église catholique qui enseigne que les membres de fausses religions doivent accepter la foi catholique pour le salut.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence* ; 1439, *ex cathedra* : « Quiconque veut être sauvé doit avant tout tenir la foi catholique, car si quelqu'un ne la garde pas entière et inviolée, sans nul doute il périra pour l'éternité. » ^[1002]

François respecte les athées

Aux pages 27-28 de *Sur la terre comme au Ciel*, François dit respecter les athées, et n'essaye pas de les convertir :

« **Je n'envisage pas mon rapport à un athée avec des visées prosélytes ; je le respecte...** je n'irai jamais lui dire que sa vie est condamnée parce que j'estime sincèrement ne pas avoir le droit d'émettre un jugement sur l'honnêteté de cette personne... tous les hommes sont à l'image de Dieu, qu'ils soient croyants ou pas. Cela suffit à leur conférer toute une gamme de vertus, de qualités. »

François, Discours ; 30 avril 2015 : « Je me rappelle d'une dame, née dans une famille athée, qui **elle aussi était athée**, pas agnostique, mais athée. Mais **c'était une brave femme**,... » ^[1003]

François affirme qu'une femme qui ne croyait pas en Dieu explicitement était « une brave femme. »

Un athée accorda une entrevue à François pour le journal italien *La Repubblica*. L'entrevue fut publiée le 1er octobre 2013 ^[1004]. François dit directement à l'athée qu'il n'a aucune intention d'essayer de le convertir. François rejette quatre fois de suite le prosélytisme dans cette entrevue. Il y déclare :

« Le prosélytisme est un non-sens solennel, cela n'a aucun sens. »

François poursuit en affirmant que chaque personne a sa propre idée du bien et du mal. Il encourage chaque personne à suivre le bien tel que chacun le conçoit. Ceci une apostasie des plus scandaleuses.

Dans sa lettre du 11 septembre 2013 au journal *La Repubblica*, François enseigne que les gens qui ne croient pas en Dieu peuvent être sauvés ^[1005]. C'est une apostasie complète de la foi catholique.

François respecte ceux qui se suicident

François, *Sur la terre comme au Ciel*, p. 101 : « À une époque, le suicidé n'avait pas droit aux obsèques parce qu'il avait cessé de cheminer vers sa destination, il avait renoncé de son propre chef. **Mais j'ai du respect pour celui qui se suicide**, c'est un individu qui n'a pas su surmonter ses contradictions. Je ne le rejette pas. »

L'enseignement de François sur l'homme

François, *Conversations avec Jorge Bergoglio*, p.190 : « Pour moi, l'espérance est dans la personne humaine, dans ce qu'elle a dans le cœur. **Je crois en l'homme**. Je ne dis pas qu'il est bon ou mauvais, mais **je crois en lui**... »

L'enseignement hérétique de François sur le péché

François, *Conversations avec Jorge Bergoglio*, p. 109 : « J'ai l'habitude de dire, comme le souligne Saint Paul, que notre état de pécheurs est notre unique gloire. »

Saint Paul ne dit pas cela. C'est scandaleux. François poursuit ensuite en affirmant quelques lignes plus loin : « C'est pour ça, qu'à mes yeux, le péché n'est pas une tâche dont il faut me débarrasser. »

François, *Conversations avec Jorge Bergoglio*, p.116 : « ... il s'agit d'un problème de péché. Depuis un certain nombre d'années, l'Argentine vit dans le péché parce qu'elle ne s'occupe pas de ceux qui n'ont ni pain ni travail. »

Remarquez que le seul péché dont parle François est celui de ne pas donner aux gens de la nourriture ou du travail. Il ne dit rien à propos de péchés allant contre Dieu ou contre la foi de Dieu.

François, Entrevue au journal *La Repubblica* ; 1er oct. 2013 : « Les plus grands maux qui affligent le monde ces jours sont le chômage des jeunes et la solitude des vieux... C'est pour moi le problème le plus urgent auquel l'Église fait face. » ^[1006]

François sur le Communisme

François, *Conversations avec Jorge Bergoglio*, pp.47-48 : « Il est vrai que j'étais, comme toute la famille, un catholique pratiquant. Mais mon esprit n'était pas exclusivement tourné vers les problèmes religieux... Je lisais Nuestra Palabra, Propositos, une publication du Parti Communiste, et j'adorais les articles du dramaturge Leonidas Barletta, qui appartenait au monde de la culture. Ces lectures ont contribué à ma formation politique, mais je n'ai jamais été communiste. »

François, Déclaration lors d'une entrevue ; 5 mars 2014 : « J'ai connu beaucoup de grandes personnes qui professaient le marxisme. » ^[1007]

François sur la peine de mort

François, *Conversations avec Jorge Bergoglio*, p. 94 : « Aujourd'hui, par exemple, il existe une conscience de plus en plus forte face à l'immoralité de la peine de mort. »

Cette déclaration est complètement hérétique. L'Église catholique a toujours soutenu la légitimité de la peine de mort pour les crimes extrêmement graves.

François promeut l'éducation sexuelle

François, *Conversations avec Jorge Bergoglio*, p. 101 : « L'Église ne s'oppose pas à l'éducation sexuelle. Personnellement, je pense qu'elle doit accompagner l'évolution des enfants, avec une adaptation à chaque étape. À la vérité, l'Église a toujours donné des cours d'éducation sexuelle, même s'il est vrai qu'elle ne l'a pas toujours fait à bon escient. »

Pape Pie XI ; 31 déc. 1931 : « Beaucoup soutiennent et promeuvent de façon insensée et dangereuse la forme d'éducation appelée de façon choquante "sexuelle." » ^[1008]

François encourage des prêtres à quitter le sacerdoce s'ils tombent amoureux

François, *Conversations avec Jorge Bergoglio*, p. 107 : « C'est vrai, un prêtre tombe parfois réellement amoureux ; ce qui le conduit à revoir sa vocation et à changer de vie. Il va trouver l'évêque, et lui dit : "J'en suis là... je ne pensais pas que j'éprouverais un jour un sentiment aussi beau... cette femme, je l'aime vraiment..." Puis il demande à quitter le sacerdoce. – Et vous, comment réagissez-vous ?

François : ... je ne l'abandonne pas, je le suis tout au long du chemin, dans l'élaboration spirituelle de ce qu'il vit. S'il est sûr de sa décision, je l'aide même à trouver un emploi... je lui conseille de rester chez lui, le temps que nous demandions une dispense, c'est-à-dire l'accord de Rome qui l'autorise à recevoir le sacrement du mariage. »

Donc, François aiderait un homme à briser le vœu permanent de chasteté qu'il a fait devant Dieu pour qu'il quitte la prêtrise.

L'enseignement hérétique de François sur le soi-disant mariage gay et l'homosexualité

Ceci est maintenant un fait établi et confirmé que François a favorisé des unions civiles entre homosexuels lorsqu'il était en Argentine. Il voulait simplement qu'une union civile homosexuelle ne soit pas appelée mariage ^[1009]. Ceci est une hérésie. Cela veut dire que François approuve un comportement sexuel abominable et pervers, qui est condamné dans les Écritures et l'enseignement catholique. Sa position n'est aucunement différente d'une personne qui serait en faveur de l'avortement à condition que l'État n'accorde pas de statuts spéciaux ou privilégiés, à travers l'utilisation de fonds publics, à ceux qui désirent avorter.

Remarquez l'intéressante déclaration suivante à propos du soi-disant mariage gay et des homosexuels.

François, *Sur la terre comme au Ciel*, pp.125-126 : « Quand Mauricio Macri, le chef du gouvernement de la ville autonome de Buenos Aires, a choisi de ne pas faire appel de la décision d'une juge de première instance autorisant le mariage [de même sexe], j'ai senti que je devais m'exprimer, pour donner une orientation, je me suis senti obligé de donner mon avis. C'était la première fois en dix-huit ans d'exercice de la fonction d'évêque que je montrais du doigt un fonctionnaire. Si vous analysez mes déclarations d'alors, je n'ai jamais parlé des homosexuels ni fait la moindre allusion péjorative

à leur endroit... Macri m'a dit que cela correspondait à ses convictions ; **moi, je les respecte**, mais un chef de gouvernement ne doit pas laisser ses propres convictions interférer avec la loi. **Je n'ai jamais parlé des homosexuels en termes péjoratifs**, mon intervention ne concernait qu'une question légale. »

François dit respecter ceux qui favorisent l'abomination du soi-disant mariage gay, et il dit ne jamais avoir manqué de respect envers les pervers et sodomites.



FIGURE 20.5 – François au côté de Néstor Kirchner

François mentionne également la façon dont il a autorisé que le président pro-gay d'Argentine — Néstor Kirchner — préside une cérémonie mémorielle « catholique » pour y honorer des « prêtres catholiques » et séminaristes décédés.

François, *Conversations avec Jorge Bergoglio*, p. 129 : « ... quand il [Kirchner] est arrivé, je lui ai demandé de présider la cérémonie... »

Quand le président apostat décéda quelques temps après, François lui offrit immédiatement une « messe » Requiem ^[1010]. François autorisa également des politiciens pro-avortement et pro « mariage gay, » à recevoir la fausse Communion lors de sa « messe » d'installation. ^[1011]

Le 19 août 2013, François a été interviewé par Antonio Spadero, de *La Civiltà Cattolica*. Dans l'entrevue, François enseigne clairement que les homosexuels actifs ne sont pas condamnés ni rejetés par Dieu ^[1012]. L'Église, en se fondant sur les Écritures, enseigne tout le contraire.

François sur la réaction de Marie à la mort de Jésus

François, Discours, parlant de la réaction de la Sainte Vierge Marie quant à la crucifixion et mort de Jésus ; 29 mai 2015 : « ... et dans son cœur, certainement avec ce corps si meurtri dans les bras, avec tant de souffrance avant de mourir, dans son cœur, **elle aurait certainement eu envie de dire à l'ange : "Menteur! J'ai été trompée"**. Elle non plus n'avait pas de réponse. » ^[1013]

François accuse Marie d'avoir voulu appeler l'ange un menteur.

François a rejeté les apologètes catholiques

Dans son homélie du 25 janvier 2015 à des non-catholiques, il dit de mettre « de côté toute attitude polémique ou apologétique » Il poursuit en dénonçant les « discussions théoriques raffinées dans lesquelles chacun tentera de convaincre l'autre du bien-fondé de ses propres opinions ». ^[1014]

Dans son discours du 4 mai 2015, François appelle les luthériens « des frères et des sœurs dans la foi. » ^[1015]

Le 16 février 2015, François a déclaré qu'il y a de « ... saintes figures chrétiennes appartenant à différentes confessions... ». Il s'est mis à dire ensuite : « Qu'ils soient catholiques, orthodoxes, coptes, luthériens, peu importe, ils sont chrétiens ! » ^[1016]

« Peu importe » ; c'est ce que dit François pour qualifier un catholique, un protestant ou un « orthodoxe ». Mais l'Église catholique a toujours enseigné que cela fait toute la différence qu'on soit catholique ou pas. C'est un dogme qu'une personne ne peut pas être sauvée sans la foi catholique.

L'enseignement hérétique de François sur les hérétiques et schismatiques

François, *Sur la terre comme au Ciel*, p.135 : « Je ne suis pas d'accord moi non plus avec des cours de religion à l'école dont seraient exclus de fait les non-catholiques. »

En Argentine, François orientait les « catholiques » à la recherche d'un exorciste, vers un exorciste luthérien. [1017]

À la page 84 du livre *Sur la terre comme au Ciel*, François cite ce que lui avait dit sa grand-mère lorsqu'il était jeune : « ... "ce sont des protestantes, mais elles sont braves." C'était la sagesse de la véritable religion. »



FIGURE 20.6 – François recevant une « bénédiction » de la part du protestant Marcos Witt

En 2006, François s'agenouilla pour recevoir une bénédiction de la part de protestants lors d'une rencontre œcuménique [1018]. François fit la même chose immédiatement après avoir été élu antipape le 13 mars 2013. Au lieu de bénir les gens, François demanda aux gens de le bénir, alors que la foule comprenait des membres de diverses religions non-catholiques. [1019]

Le 18 mars 2013, François écrivit au nouveau chef de la secte anglicane. Il donna au laïc, du nom de Justin Welby, le statut de « révérend; » alors que l'Église catholique — sous le pape Léon XIII — réaffirmât le 13 septembre 1896 que le rite d'Ordination anglican est totalement invalide.

François affirma que Welby avait un « ministère pastoral » et lui donna l'appellation d' « archevêque de Cantorbéry, » ce qui veut dire qu'il croit que le chef de la secte schismatique hérétique anglicane est le vrai chef juridictionnel de la seule et unique Église à Cantorbéry, en Angleterre. Il demanda à ce chef hérétique et schismatique de prier pour lui. [1020]

Dans son discours du 14 juin 2013 au schismatique Welby, François disait l'accueillir « non comme des étrangers ni des hôtes; vous êtes concitoyens des saints, vous êtes de la maison de Dieu. » [1021]

Donc, François enseigne avec vigueur que le non-catholique Welby, que François appelle « Votre Grâce, » est un membre de l'Église du Christ. C'est une hérésie des plus scandaleuses! François se dit ensuite « profondément reconnaissant » que le laïc hérétique schismatique prie pour lui. François poursuit ensuite en exprimant son « profond respect » pour les anglicans, et qu'il existe maintenant une meilleure appréciation pour la spiritualité et les « traditions liturgiques » anglicanes.

François, Discours; 30 avril 2015 : « ... je pense aux martyrs d'Ouganda, à moitié catholiques et à moitié anglicans. » [1022]

Dire qu'il y a des martyrs anglicans est hérétique, en plus d'être un déni du dogme infaillible qu'il n'y a pas de salut en dehors de l'Église catholique.



FIGURE 20.7 – L'antipape François saluant la foule tout juste après sa pseudo élection



FIGURE 20.8 – L'antipape François en compagnie du chef schismatique de la secte anglicane, Justin Welby

Comme Vatican II l'enseigne, François soutient que les protestants et les soi-disant orthodoxes sont dans l'Église du Christ, et qu'ils n'ont pas besoin d'être convertis à la Foi catholique pour le salut. Ceci est une hérésie !



FIGURE 20.9 – L'antipape François au côté du schismatique Tawadros II

François, *Discours*, vœux au soi-disant pape orthodoxe schismatique d'Alexandrie, Égypte; 10 mai 2013 : « Votre Sainteté, en vous assurant de mes prières afin que tout le troupeau confié à vos soins pastoraux soit toujours plus fidèle à l'appel du Seigneur, j'invoque la protection commune des saints Pierre Apôtre et Marc évangéliste... » ^[1023]

François appelle « Sainteté » ce schismatique et affirme que Dieu confie son troupeau à un schismatique. Il l'appelle aussi « pasteur, » ce qui veut dire qu'il croit que le chef schismatique est un véritable chef juridictionnel de la seule et vraie Église du Christ.

Dans son discours du 28 juin 2013 à la délégation du Patriarcat schismatique oriental « orthodoxe » de Constantinople, François les supplie de prier pour lui, disant : « Je vous demande enfin de prier pour moi et de faire prier pour moi — j'en ai tant besoin. » ^[1024]

François, *Télégramme*; 28 mars 2015, à l'occasion de la mort du schismatique Mar Dinkha IV : « Le monde chrétien a **perdu un important chef spirituel, un pasteur sage** et courageux pasteur... Puisse le Seigneur le recevoir dans son royaume et lui accorder le repos éternel, et **puisse survivre la mémoire de son service long et dévoué à l'Église comme un défi et une inspiration pour nous tous.** » ^[1025]

François donne le titre de chef spirituel important et sage Pasteur au chef schismatique décédé. François dit que son long service à une église schismatique devrait être une inspiration pour tous. François déclare, par conséquent, que le service à une église schismatique est un service véritable à la vraie Église du Christ.

Parlant de la mort récente de la tête de l'Église syrienne schismatique « orthodoxe, » le 30 janvier 2015, François a déclaré :

« Je m'unis à votre prière à tous, du clergé aux fidèles de ce zélé serviteur de Dieu, en demandant pour son âme la joie éternelle. » ^[1026]

Selon François, être le chef d'une église schismatique est être un « zélé serviteur de Dieu. »

François, *Discours*, Au soi-disant chef de l'Église syrienne orthodoxe; 19 juin 2015 : « Votre Église, Sainteté, est une Église de martyrs depuis son origine et elle l'est encore aujourd'hui,... » ^[1027]

L'antipape François déclare ouvertement qu'une « Église » non-catholique est une église de martyrs. Ceci est totalement hérétique. C'est un rejet clair et public du dogme que seuls les catholiques peuvent être martyrs.

François, *Audience*; 19 juin 2013 : « ... aujourd'hui, avant de sortir de chez moi, j'ai passé quarante minutes, plus ou moins une demi-heure, avec un pasteur évangélique et nous avons prié ensemble... » ^[1028]

À la page 220 de *Sur la terre comme au Ciel*, François recommande que les différentes confessions chrétiennes fassent « un bout de chemin ensemble, en faisant des choses ensemble, en priant ensemble... sans annuler les différentes traditions... » Ici, François promeut l'hérésie qui affirme qu'on ne devrait pas essayer de convertir les non-catholiques, mais au contraire cheminer avec eux, prier avec eux, sans annuler leurs traditions hérétiques et schismatiques.

François, parlant des schismatiques « orthodoxes », dans son entrevue du 19 août 2013, déclare :

« Nous devons cheminer unis dans les différences : il n'y a pas d'autre chemin pour nous unir. C'est le chemin de Jésus. » ^[1029]

Donc, d'après François, les schismatiques devraient continuer à rejeter l'enseignement catholique, et n'ont pas besoin de se convertir.

Pape Pie XI, *Mortalium animos* : « ... il n'est pas permis, en effet, de procurer la réunion des chrétiens autrement qu'en poussant au retour des dissidents à la seule véritable Église du Christ, puisqu'ils ont eu jadis le malheur de s'en séparer. » ^[1030]

Le 30 novembre 2014, François discuta sur l'uniatisme. L'uniatisme se réfère à l'acceptation de la papauté et de l'enseignement catholique par les églises de rite oriental. François, parlant aux schismatiques orientaux, dit :

« **Mais l'uniatisme est un mot d'une autre époque. Aujourd'hui on ne peut pas parler ainsi. On doit trouver une autre route... "Aidez-moi à trouver une forme de Primat sur laquelle nous puissions nous mettre d'accord."** » ^[1031]

Son assertion est une déclaration publique que c'est un enseignement d'une autre époque que d'accepter, pour les églises schismatiques, la papauté. Ceci est un rejet public de la papauté de la part de François.

François, le révolutionnaire liturgique



FIGURE 20.10 – François célébrant la Nouvelle Messe (invalide) pour les enfants

Voici François célébrant une soi-disant messe moderniste pour enfants ; avec des danseuses liturgiques. ^[1032]

François, *Sur la terre comme au Ciel*, p.111 : « Dans le catholicisme, par exemple, beaucoup de femmes conduisent la liturgie de la Parole... »

François a bien sûr distribué la fausse communion dans la main tout au long de sa vie...

François n'a jamais offert une messe valide ; non seulement parce qu'il offre la Nouvelle Messe invalide, mais aussi parce qu'il a été « ordonné » le 13 décembre 1969 dans le nouveau rite d'Ordination invalide. Comme son prédécesseur Benoît XVI, François s'est fait « consacré » évêque dans le nouveau rite invalide de Consécration épiscopale. Un vrai pape est l'évêque de Rome. François n'est pas évêque ; raison de plus qui montre qu'il n'est pas le pape.

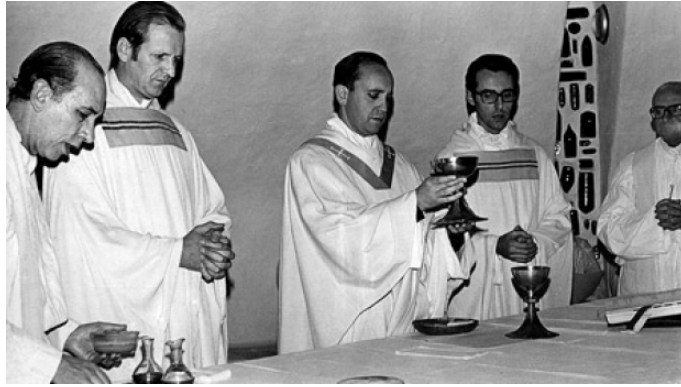


FIGURE 20.11 – Bergoglio célébrant la Nouvelle Messe (invalide) en 1976

Les franc-maçons approuvent François

Récemment, les grands-maîtres des loges du Grand-Orient d'Italie et d'Argentine ont fait l'éloge de François [\[1033\]](#). Ceux-ci ont publiquement soutenu l'élection de François en tant que nouvel antipape.



FIGURE 20.12 – François faisant un signe qui semble être le signe du Maître du second voile de la franc-maçonnerie

Sur cette photo de François [\[1034\]](#), on le voit faire un signe qui semble être le signe du Maître du second voile dans la franc-maçonnerie. C'est clairement un geste utilisé par les franc-maçons à travers l'histoire. Ce ne serait pas une surprise de découvrir que François soit franc-maçon car, en effet, ses croyances — qui se sont manifestées par ses œuvres et ses actions — sont maçonniques. L'enseignement principal de la maçonnerie est que toutes les religions mènent à Dieu. Comme nous l'avons clairement prouvé dans ce bref résumé de l'enseignement de François, c'est exactement ce qu'il croit.

Pour conclure, François croit fermement et enseigne les mêmes hérésies qui ont été promues par **les autres antipapes Vatican II**. François est un hérétique total, doublé d'un apostat.

Le dogme catholique définit qu'un hérétique n'est pas un membre de l'Église catholique. De ce fait, ceci est infaillible : François n'est pas un pape valide, mais un antipape hérétique non-catholique.

Réfutations des objections les plus courantes contre le sé-dévacantisme

Sommaire

21.1	Objection n°1 : Comme l'a dit le Christ, les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre Son Église (Mat. 16). Il a dit qu'Il serait avec Son Église tous les jours jusqu'à la fin du monde (Mat. 28). Ce que vous dites est contraire aux promesses du Christ.308
21.2	Objection n°2 : Quelle est votre autorité pour faire ces jugements? Votre utilisation des déclarations dogmatiques relève de l'interprétation privée.309
21.3	Objection n°3 : Vous ne pouvez pas savoir si quelqu'un est hérétique, ou le dénoncer comme tel, sans un procès et une sentence déclaratoire.309
21.4	Objection n°4 : Et qu'en est-il de l'hérésie matérielle? Les papes Vatican II ne peuvent-ils pas être uniquement des hérétiques matériels?311
21.5	Objection n°5 : L'Église ne peut pas exister sans un pape, ou du moins elle ne peut pas exister 40 ans sans un pape, comme le disent les sédévacantistes...316
21.6	Objection n°6 : Les définitions de Vatican I sur la perpétuité de la fonction papale contredisent ce qu'affirment les sédévacantistes.317
21.7	Objection n°7 : Personne ne peut juger le Saint-Siège... de ce fait les papes Vatican II sont de vrais papes.322
21.8	Objection n°8 : Saint Robert Bellarmin a dit qu'on ne peut pas déposer un pape, mais qu'on peut licitement lui résister. Les sédévacantistes jugent, punissent et déposent le pape...323
21.9	Objection n°9 : Le pape Libère a cédé face aux hérétiques ariens et excommunié Saint Athanase, il est pourtant resté le pape...325
21.10	Objection n°10 : Le pape Pie XII a déclaré, dans Vacantis Apostolicae Sedis, qu'un cardinal pouvait être élu pape, quelle que soit l'excommunication qui le frappait.326
21.11	Objection n°11 : Quelle importance si François est pape ou non? La question ne me concerne pas.327
21.12	Objection n°12 : Comment toute l'Église et tous les cardinaux pourraient-ils reconnaître un antipape, comme ce fut le cas pour Jean XXIII (1958-1963)?330
21.13	Objection n°13 : Jean XXII était un hérétique, qui fut même dénoncé par le cardinal Orsini comme un hérétique, mais il demeura quand même pape..330
21.14	Objection n°14 : Le Pape Honorius fut condamné pour hérésie par un concile général après sa mort, mais l'Église ne le considère pas comme ayant cessé d'être pape, bien qu'il ait été accusé d'hérésie durant son règne.332
21.15	Objection n°15 : L'Église et sa hiérarchie seront toujours visibles. Si l'Église Vatican II n'est pas la véritable Église catholique, alors l'Église et sa hiérarchie ne sont plus visibles.334
21.16	Objection n°16 : Les papes Vatican II n'ont pas enseigné d'hérésie manifeste, parce que leurs déclarations sont ambiguës et demandent à être commentées.337
21.17	Objection n°17 : Les Codes de droit canonique de 1917 et 1983 enseignent tous les deux qu'une déclaration s'impose pour que quelqu'un perde sa fonction à cause de l'hérésie.345
21.18	Objection n°18 : Le concile de Constance a condamné l'idée qu'un hérétique cesserait d'être le pape.345
21.19	Objection n°19 : La Déclaration Commune avec les luthériens n'est pas hérésie manifeste, parce que Jean-Paul II et Benoît XVI ne l'ont pas signée.346

21.20 Conclusion : Il n’y a pas de raison pour ne pas accepter la position sédévacantiste..346

Pape Vigile, *Concile Constantinople II* ; 553 A.D. : « ... gardant en mémoire les promesses faites au sujet de la sainte Église et celui qui a dit [Jésus-Christ] **que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, c'est-à-dire les langues mortifères des hérétiques...** » ^[1035]

Il y a beaucoup d'objections portées contre la position sédévacantiste — c'est-à-dire la position exposée dans ce livre selon laquelle le Siège de saint Pierre est vacant parce que les « papes » post-Vatican II ne sont pas de vrais papes, mais des antipapes non-catholiques. Discutons maintenant des objections majeures exprimées contre cette position.

Objection n°1 : Comme l'a dit le Christ, les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre Son Église (Mat. 16). Il a dit qu'Il serait avec Son Église tous les jours jusqu'à la fin du monde (Mat. 28). Ce que vous dites est contraire aux promesses du Christ.

Réfutation : Non, l'indéfectibilité (la promesse du Christ qu'Il sera toujours avec Son Église, et que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle) signifie que jusqu'à la fin des temps, l'Église restera essentiellement ce qu'elle est. L'indéfectibilité de l'Église requiert *qu'au moins un petit restant* de l'Église existera jusqu'à la fin du monde, et qu'un vrai pape n'enseignera jamais autoritairement l'erreur à l'Église toute entière. La notion d'indéfectibilité n'exclut pas des antipapes se faisant passer pour des papes (comme c'est arrivé très souvent dans le passé, même à Rome), ni que dans les derniers jours, une secte de contrefaçon réduite à un petit nombre les adhérents de la véritable Église catholique. C'est précisément *ce qui est prédit* qu'il se passerait dans les derniers jours et ce qui s'est déjà passé durant la crise arienne.

St. Athanase : « Même si les catholiques fidèles à la tradition sont réduits à une poignée, ce sont eux qui sont la véritable Église de Jésus-Christ. » ^[1036]

De plus, il faut noter que l'Église a défini que les hérétiques sont les portes de l'Enfer, que Notre-Seigneur a mentionné dans Matthieu 16!

Pape Vigile, *Concile Constantinople II* ; 553 A.D. : « ... gardant en mémoire les promesses faites au sujet de la sainte Église et celui qui a dit [Jésus-Christ] **que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, c'est-à-dire les langues mortifères des hérétiques...** » ^[1037]

Pape St. Léon IX ; 2 sep. 1053 : « La sainte Église construite sur un roc, qui est le Christ, et sur Pierre... parce qu'elle ne sera jamais vaincue par **les portes de l'enfer, autrement dit les subtilités des hérétiques** qui conduisent les âmes vaines à la destruction. » ^[1038]

St. Thomas d'Aquin, Introduction de *Catena aurea* ; c. 1262 : « La sagesse peut emplir les cœurs des fidèles **et faire taire la redoutable folie des hérétiques, qu'on surnomme à juste titre les portes de l'Enfer.** » ^[1039]

Notez que les hérétiques sont les portes de l'Enfer. Les hérétiques ne sont pas des membres de l'Église. Voilà pourquoi un hérétique ne pourrait jamais être un pape. Les portes de l'Enfer (les hérétiques) ne pourraient jamais avoir autorité sur l'Église du Christ. Ce ne sont pas ceux qui exposent les antipapes hérétiques Vatican II qui affirment que les portes de l'Enfer ont prévalu contre l'Église ; ce sont ceux qui les défendent obstinément comme papes, alors qu'on peut clairement prouver que ce sont des hérétiques manifestes.

Pape Innocent III, *Eius exemplo* ; 18 déc. 1208 : « Nous croyons de notre cœur et confessons de notre bouche **une seule Église, non celle des hérétiques**, mais la sainte Église romaine, catholique, apostolique, en dehors de laquelle nous croyons que personne n'est sauvé. » ^[1040]

St. François de Sales, Docteur de l'Église, *Les Controverses* ; 17^e siècle, pp. 305-306 : « ... **Or, quand il [le pape] est hérétique exprès, ipso facto, il tombe de son grade hors de l'Église...** » ^[1041]

Il n'y a pas un seul enseignement de l'Église catholique pouvant être cité qui soit contraire au fait qu'il y ait actuellement une secte de contrefaçon qui a réduit la vraie Église catholique à une poignée d'individus dans les jours de la Grande Apostasie, laquelle est présidée par des antipapes qui se sont faussement présentés comme papes. Ceux qui affirment que la secte Vatican II est l'Église catholique affirment que l'Église catholique approuve officiellement de fausses religions et de fausses doctrines. C'est impossible et cela signifierait que les portes de l'Enfer ont prévalu contre l'Église catholique.

Objection n°2 : Quelle est votre autorité pour faire ces jugements ? Votre utilisation des déclarations dogmatiques relève de l'interprétation privée.

Réfutation : L'autorité d'un catholique pour déterminer que les hérétiques ne sont pas membres de l'Église est le *dogme* catholique, lequel nous enseigne que ceux qui s'écartent de la foi sont considérés comme étrangers à l'Église.

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* ; 29 juin 1896 : « Telle a été toujours la coutume de l'Église, appuyée par le jugement unanime des saints Pères, lesquels ont toujours regardé comme exclu de la communion catholique **ET HORS DE L'ÉGLISE QUICONQUE SE SÉPARE LE MOINS DU MONDE DE LA DOCTRINE ENSEIGNÉE PAR LE MAGISTÈRE AUTHENTIQUE.** » ^[1042]

De plus, affirmer qu'adhérer à ce dogme catholique est s'engager dans de l'interprétation privée, comme le dit cette objection, c'est affirmer précisément ce qu'a condamné le pape saint Pie X dans son Syllabus des erreurs contre les modernistes.

Pape St. Pie X, *Lamentabili*, erreurs des modernistes ; 3 juil. 1907, n° 22 : « **Les dogmes que l'Église présente comme révélés ne sont pas des vérités tombées du ciel, mais une interprétation** de faits religieux que l'esprit humain s'est donnée par un laborieux effort. » — **Condamné** ^[1043]

Pape St. Pie X, *Lamentabili*, erreurs des modernistes ; 3 juil. 1907, n° 54 : « **Les dogmes**, les sacrements, la hiérarchie, **tant pour ce qui touche leur notion que pour ce qui touche leur réalité, ne sont que des interprétations** et des développements de la pensée chrétienne qui ont développé et perfectionné un germe minime caché dans l'Évangile. » — **Condamné** ^[1044]

À noter : l'idée que les dogmes sont des interprétations est condamnée. Mais c'est pourtant ce qu'affirme exactement cette objection, que ceux qui la font l'admettent ou non. Ils disent qu'appliquer la vérité d'un dogme est de l'« interprétation privée. » Pour réfuter davantage cette objection : dans son *Décret sur le sacrement de l'Ordre*, le concile de Trente a solennellement déclaré que les canons dogmatiques servent pour tous les fidèles.

Pape Pie IV, *Concile de Trente*, Se. 23, ch. 4 : « Tel est ce qu'il a semblé bon au saint concile d'enseigner d'une manière générale aux chrétiens sur le sacrement de l'ordre. **Il a décidé de condamner de la manière suivante ce qui est contraire à des canons précis et propres, pour que, avec l'aide du Christ, tous, utilisant la règle de la foi, au milieu des ténèbres de tant d'erreurs, puissent connaître et tenir plus facilement la foi catholique.** » ^[1045]

Le mot « canon » (en grec, *kanon*) signifie un roseau ; une tige ou barre droite ; un bâton graduée ; quelque chose servant à déterminer, régler ou mesurer. Le concile de Trente déclare infailliblement que ses canons sont des règles pour « **tous**, » afin que tous — **utilisant la règle de la foi** — soient en mesure de reconnaître et défendre la vérité au milieu des ténèbres ! Cette déclaration de haute importance démonte la revendication de ceux qui disent qu'utiliser les dogmes pour prouver quelque chose relèverait de l'« interprétation privée. » Le dogme catholique constitue l'autorité de tous ceux qui parviennent à ces conclusions correctes.

Pape Grégoire XVI, *Mirari Vos* ; 15 août 1832 : « ... rien de ce qui a été régulièrement défini ne supporte ni diminution, ni changement, ni addition, **repousse toute altération du sens et même des paroles.** » ^[1046]

Objection n°3 : Vous ne pouvez pas savoir si quelqu'un est hérétique, ou le dénoncer comme tel, sans un procès et une sentence déclaratoire.

Réfutation : Pas tant que ça. La sentence déclaratoire qui suit une excommunication automatique n'est qu'une reconnaissance légale de quelque chose qui existe déjà. Si c'était vrai, l'excommunication automatique n'aurait pas de sens.

Code de Droit Canonique de 1917, ca. 2314 : « Tous les apostats de la foi chrétienne, tous les hérétiques ou schismatiques et chacun d'eux : 1) Encourent par le fait même une excommunication... » ^[1047]

La personne excommuniée est déjà séparée de l'Église. La plupart des hérétiques sont reconnus être hérétiques sans un procès ou sentence déclaratoire, et ils doivent être dénoncés comme tels.

Pape Pie VI, *Auctorem fidei* ; 28 août 1794 : « 47. De même (**la proposition**) **qui affirme qu'il est nécessaire selon les lois naturelles et divines que, soit pour l'excommunication, soit pour la suspense, il y ait un examen personnel préalable**, et que par conséquent les **sentences dites ipso facto** n'ont pas d'autre portée que celle d'une menace sérieuse sans aucun effet actuel, (est) **fausse, téméraire, pernicieuse, injurieuse pour l'autorité de l'Église, erronée.** » ^[1048]

Comme nous le voit ici, l'Église catholique enseigne que les jugements et sommations formels ne sont pas nécessaires pour que les excommunications ipso facto (par le fait même) prennent effet. Très souvent, comme dans le cas de l'hérétique Martin Luther, il s'agit de la reconnaissance formelle de l'excommunication *ipso facto* qui s'est déjà produite. Ceci devrait être évident pour un catholique ; mais pour illustrer ce point, voilà ce que Martin Luther avait dit avant d'être formellement condamné comme hérétique par le pape.

Martin Luther, prenant la parole avant la bulle du pape Léon X lui donnant les 60 derniers jours pour qu'il se rétracte avant que ne soit publiée une déclaration d'excommunication : « Quant à moi, le sort en est jeté. Je méprise tout autant la fureur et la faveur de **Rome ; je ne souhaite pas me réconcilier avec elle, ni tenir communion avec elle — jamais. Qu'on y condamne, qu'on y brûle mes livres ; moi, à mon tour, à moins que je ne puisse trouver du feu, je condamnerai et brûlerai publiquement tout le droit pontifical, ce cloaque d'hérésies.** » ^[1049]

Doit-on croire que l'homme qui a tenu ces propos (bien avant d'être formellement condamné comme hérétique par une sentence déclaratoire) était un catholique ou aurait pu être considéré comme tel ? Si une telle idée n'est pas absurde, alors rien ne l'est. Évidemment que Martin Luther était un hérétique manifeste avant la déclaration formelle, et tout catholique conscient de ses croyances aurait pu et *aurait dû* le dénoncer comme hérétique manifeste après que ce catholique se fût retrouvé confronté à ses opinions scandaleusement hérétiques.

Voilà pourquoi, avant le procès de Luther, le cardinal Cajetan « a contacté l'Électeur Frédéric, souverain et protecteur de Luther, pour le prier instamment de ne pas 'entacher le nom illustre de ses ancêtres' en soutenant un hérétique. » ^[1050]

Le même principe s'applique pour un hérétique tel que le politicien états-unien John Kerry, pro-avortement notoire. Presque tous les catholiques d'état d'esprit conservateur conviendraient volontiers que John Kerry est un hérétique et non un catholique, puisqu'il rejette obstinément l'enseignement catholique contre l'avortement. **Mais ils forment ce « jugement » par eux-mêmes, puisqu'aucune sentence déclaratoire n'a été émise contre lui.** Ils prouvent ainsi qu'une sentence déclaratoire n'est pas nécessaire pour condamner un hérétique. La plupart des hérétiques dans l'Histoire de l'Église, et presque tous les hérétiques du monde aujourd'hui, ont été et doivent être considérés comme hérétiques sans aucune déclaration, en vertu du caractère manifeste de leur hérésie.

Quand l'hérésie est manifeste et clairement obstinée, comme c'est le cas pour Luther ou l'antipape François (lequel dit que les athées peuvent être sauvés), les catholiques non seulement sont en droit de le dénoncer comme non-catholique sans procès, mais doivent le dénoncer. C'est précisément pourquoi saint Robert Bellarmin, Docteur de l'Église, en répondant à cette question précise, déclare sans équivoque que l'hérétique manifeste est déposé et doit être évité en tant que non-catholique sans autorité, **avant toute « excommunication ou sentence judiciaire.** » Dans ce contexte, saint Robert emploie le mot « excommunication » pour désigner la peine *ferendae sententiae* (la déclaration formelle par le pape ou un juge).

St. Robert Bellarmin, *De Romano Pontifice*, II, 30, parlant d'un postulant à la fonction papale : « Car, en premier lieu, **il est prouvé par des arguments d'autorité et de raison que l'hérétique manifeste est déposé ipso facto.** L'argument d'autorité est fondé sur saint Paul (Tite 3 :10), qui ordonne d'éviter l'hérétique après deux avertissements, c'est-à-dire après s'être montré manifestement obstiné — **ce qui signifie avant toute excommunication ou sentence judiciaire.** Et ceci est ce qu'écrit saint Jérôme, ajoutant que les autres pécheurs sont exclus de l'Église par sentence d'excommunication, mais que les hérétiques s'exilent eux-mêmes et se séparent eux-mêmes, par leurs propres actes, du corps du Christ. »

Redisons-le : CE QUI SIGNIFIE AVANT TOUTE EXCOMMUNICATION OU SENTENCE JUDICIAIRE ! Nous voyons donc que les non-sédévacantistes ont tout faux quand ils soutiennent que les catholiques ne peuvent pas dénoncer des hérétiques manifestes tels que François au motif qu'il n'y a pas eu de procès formel. Leur conclusion tourne complètement en dérision l'unité de la foi dans l'Église. Au cas où quelqu'un l'aurait oublié, il y a une unité de foi dans l'Église catholique (comme dans *une, sainte, catholique et apostolique*).

Pape Pie XII, *Mystici Corporis Christi* : « Par conséquent, comme **dans l'assemblée véritable des fidèles** il n'y a qu'un seul Corps, un seul Esprit, un seul Seigneur et un seul Baptême, ainsi ne peut-il y avoir qu'une seule foi, et celui qui refuse d'écouter l'Église doit être considéré, d'après l'ordre du Seigneur, comme un païen et un publicain. Et **ceux qui sont divisés pour des raisons de foi ou de gouvernement ne peuvent vivre dans ce même Corps**, ni par conséquent de ce même Esprit divin. » ^[1051]

À en croire les non-sédévacantistes, les catholiques devraient affirmer être en communion avec un homme qui a publiquement avoué ne vouloir aucune communion avec l'Église catholique et qui soutenait que le droit pontifical tout entier n'est qu'un cloaque d'hérésies ; ou avec un homme obstinément pro-avortement, juste parce qu'aucune déclaration formelle n'a été faite contre lui. Dire que les catholiques devraient être en communion avec un hérétique aussi manifeste, sous prétexte qu'aucun procès n'a été mené à terme contre lui, est contraire à l'enseignement catholique, à la Tradition catholique et au bon sens catholique.

St. Robert Bellarmin, *De Romano Pontifice*, II, 30 : « ... car les hommes ne sont pas tenus, ou capables de lire dans les cœurs ; MAIS QUAND ILS VOIENT QUE QUELQU'UN EST UN HÉRÉTIQUE PAR SES ŒUVRES EXTERNES, ILS JUGENT PUREMENT ET SIMPLEMENT QU'IL EST UN HÉRÉTIQUE, ET LE CONDAMNENT COMME UN HÉRÉTIQUE.

Objection n°4 : Et qu'en est-il de l'hérésie matérielle ? Les papes Vatican II ne peuvent-ils pas être uniquement des hérétiques matériels ?

Réfutation : Un hérétique « matériel » est un catholique se trompant de bonne foi à propos d'une question dogmatique. Les antipapes Vatican II sont sans nul doute de véritables hérétiques. Ils ne peuvent pas être des hérétiques matériels (des catholiques commettant une erreur de bonne foi) pour plusieurs raisons ; la plus importante de ces raisons étant : 1) ils ne croient pas aux mystères essentiels de la foi ; 2) ils rejettent des dogmes évidents qu'ils connaissent pleinement.

« Hérétique matériel » est un terme employé par les théologiens pour décrire un catholique se trompant de bonne foi à propos d'un enseignement de l'Église sans l'avoir nié délibérément. La seule façon d'être un « hérétique matériel » est de ne pas avoir conscience qu'une position qu'on tient soit contraire à l'enseignement de l'Église. Un tel individu changerait immédiatement sa position après avoir été informé de l'enseignement de l'Église sur la question. Ainsi, un soi-disant « hérétique matériel » n'est pas un hérétique, mais plutôt un catholique confus qui ne renie rien de ce qu'il sait que l'Église a enseigné. Le fait qu'un « hérétique matériel » ne soit pas un hérétique est prouvé par le fait qu'un « hérétique matériel » ne cesse pas de faire partie de l'Église ; et nous avons déjà montré par quantité de citations que tous les hérétiques cessent d'être membres de l'Église.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, « Cantate Domino ; » 1441 : « La sainte Église romaine croit fermement, professe et prêche qu'aucun de **ceux qui se trouvent en dehors de l'Église catholique**, non seulement païens mais **encore** juifs ou **hérétiques** et schismatiques... » ^[1052]

De plus, un soi-disant « hérétique matériel » (un catholique qui se trompe) n'attire pas sur sa tête la punition éternelle pour avoir renié la foi ; alors que les partisans de toute hérésie attirent sur leurs têtes la punition éternelle pour reniement de la foi, puisque :

Pape St. Célestin I^{er}, *Concile d'Éphèse* ; 431 A.D. : « ... LES PARTISANS DE TOUTE HÉRÉSIE... corrompant par leurs pensées perverses ce qui a été correctement dit par le Saint-Esprit et versant à flots sur leurs têtes la flamme inextinguible. » ^[1053]

Un hérétique matériel, par conséquent, n'est **pas un hérétique**, mais un catholique qui se trompe innocemment au sujet de tel ou tel enseignement de l'Église. **Ainsi, ceux qui soutiennent que Benoît XVI, par exemple,**

était inconscient de tous les dogmes qu'il reniait, et qu'il n'était dès lors qu'un « hérétique matériel » (en d'autres termes, un catholique se trompant) affirment non seulement une chose absurde, mais une chose IMPOSSIBLE. Il est impossible que Benoît XVI n'ait été qu'un « hérétique matériel » ; il y a trois raisons à cela :

1^{ère} Raison : C'est un fait que Benoît XVI connaissait les nombreux dogmes de l'Église qu'il reniait. Il en savait plus sur l'enseignement catholique que presque n'importe qui au monde. Il discourait sans cesse sur les déclarations dogmatiques de l'Église — celles mêmes qu'il contredisait et rejetait, tel que Vatican I — et ce, en permanence.

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique* ; 1982, p. 268 : « Celui qui soulève la question de la doctrine de l'Église sur le sacrement de l'ordre se trouve en présence d'un recueil de sources relativement riche. **Trois conciles se sont exprimés à ce sujet de façon approfondie : Florence, Trente et Vatican II.** S'y ajoute une importante constitution de Pie XII : *Sacramentum ordinis*, datant de 1947. » ^[1054]

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique* ; 1982, pp. 220-221 : « **L'exigence maximale de l'Occident à l'égard de l'Orient serait de demander une reconnaissance de la Primauté de l'évêque de Rome, selon toute l'étendue définie en 1870**, et la soumission à une pratique de cette primauté telle que celle acceptée par les Uniates... **les solutions maximalistes ne comportent aucun espoir réel d'unité.** » ^[1055]

Dans ces citations, nous n'avons qu'un petit aperçu de la familiarité de Benoît XVI avec l'enseignement catholique, y compris les conciles qu'il réfute. La même chose s'applique à Jean-Paul II et ses « prédécesseurs. » Par exemple, dans l'accord qu'il avait approuvé en 1999 avec la Fédération luthérienne mondiale sur la Justification, Jean-Paul II était d'accord pour dire que le concile de Trente ne s'appliquait plus.

Déclaration commune avec les luthériens sur la justification ; 31 oct. 1999 : « 13. Ce rapprochement permet de formuler dans cette déclaration commune **un consensus** sur des vérités fondamentales de la doctrine de la justification **À LA LUMIÈRE DUQUEL LES CONDAMNATIONS DOCTRINALES CORRESPONDANTES DU XVI^e SIÈCLE [c.-à-d. les canons du concile de Trente] NE CONCERNENT PLUS AUJOURD'HUI LE PARTENAIRE.** » ^[1056]

Cela va sans dire que Benoît XVI ne peut pas ne pas connaître le concile de Trente s'il est d'accord pour dire que celui-ci ne s'applique plus. De plus, **Benoît XVI possède plusieurs doctorats en théologie et a écrit de nombreux livres traitant de la complexité du dogme catholique. L'un d'entre nous a lu vingt-quatre de ses livres, et peut dire que Benoît XVI est plus familier avec ce qu'enseigne l'Église catholique que presque n'importe qui au monde.** Il est faux et **ridicule au plus haut degré** d'affirmer que Benoît XVI, Jean-Paul II, Paul VI ou Jean XXIII demeuraient inconscients des enseignements les plus simples de l'Église qu'ils reniaient, sur Notre-Seigneur, contre le protestantisme, sur le salut, contre les fausses religions, sur la liberté religieuse, etc. Il est **parfaitement insensé** de prétendre que Benoît XVI n'est pas conscient du dogme qui déclare que les protestants sont tenus d'accepter la papauté sous peine d'hérésie — rappelez-vous qu'il enseigne tout juste le contraire. Cela reviendrait à dire qu'on peut être le chef cuisinier d'un restaurant cinq étoiles tout en ne sachant pas ce qu'est la salade. Et c'est exactement ce que voudraient nous faire croire ceux qui avancent l'argument de l'« hérétique matériel. »

2^e Raison : Il est impossible que Benoît XVI ne soit qu'un « hérétique matériel » ou un catholique qui se trompe, parce que — à supposer un instant qu'il ne connaisse pas les nombreux dogmes qu'il renie (ce qui, comme nous l'avons dit, n'est absolument pas le cas) — il était tenu de les avoir appris car il affirmait être évêque et pape. Par conséquent, il n'y a aucune excuse pour lui fondée sur le fait qu'il aurait été inconscient des dogmes fondamentaux de l'Église qu'il reniait.

Un manuel de droit canonique : « **Si le contrevenant faisant cette affirmation est un clerc, son plaidoyer de circonstances atténuantes est à rejeter**, soit comme insincère, soit comme indiquant une ignorance qui soit affectée, ou au moins crasse ou due à la paresse... Sa formation

ecclésiastique au séminaire, avec sa théologie morale et dogmatique, son histoire ecclésiastique, sans mentionner son droit canonique, tout assure que l'attitude de l'Église vis-à-vis de l'hérésie lui ait été dûment conférée. » ^[1057]

3^e Raison : Il est impossible que Benoît XVI ne soit qu'un « hérétique matériel » parce qu'il y a certaines choses que tout adulte doit obligatoirement croire par une nécessité de moyens afin d'être catholique ; et Benoît XVI ne croyait pas en ces choses. Tout catholique adulte doit croire à la Trinité, à l'Incarnation, que Jésus-Christ et Son Église sont vrais, et que les autres religions en dehors de Jésus-Christ sont fausses. Ces mystères essentiels doivent être connus d'une *nécessité de moyens*.

Pape Benoît XIV, *Cum religiosi* ; 26 juin 1754 : « Nous n'avons cependant pu nous réjouir lorsqu'il Nous fut rapporté subséquemment qu'au cours de l'instruction religieuse préparatoire à la Confession et à la sainte Communion, on s'apercevait très souvent que ces gens ignoraient les mystères de la foi, **même ces matières devant être connues d'une nécessité de moyens** ; conséquemment ils furent inéligibles de participer aux Sacrements. » ^[1058]

En d'autres termes, tout catholique au-dessus de l'âge de raison doit avoir une connaissance positive de certains mystères de la foi pour être sauvé. Il n'y a aucune excuse, même celle de l'ignorance. Donc, si quelqu'un soutient une croyance qui détruit la foi en ces mystères, même si l'enseignement qu'il a reçu était incorrect, il n'est pas catholique.

Pape Benoît XIV, *Cum religiosi* ; 26 juin 1754 : « ... les confesseurs devraient accomplir cette partie de leur devoir dès que quiconque se tenant à leur tribunal ignore **ce qu'il doit connaître d'une nécessité de moyens pour être sauvé...** » ^[1059]

Pape St. Pie X, *Acerbo Nimis* ; 15 avr. 1905 : « Aussi est-ce avec raison que Benoît XIV, Notre prédécesseur, a écrit : Nous affirmons qu'une grande partie de ceux qui sont condamnés aux supplices éternels subissent ce châtiment sans fin **à cause de leur ignorance des mystères qu'il est nécessaire de savoir et de croire pour être placé parmi les élus.** » ^[1060]

Par exemple, si quelqu'un croit réellement en trois dieux différents et non pas en *un seul Dieu en trois Personnes divines*, alors il n'est pas catholique — point final. Ceci est vrai même si on ne lui a jamais enseigné la véritable doctrine sur la Trinité. Il n'est pas un catholique, car sa croyance contredit un *mystère essentiel* qu'il doit posséder pour avoir la vraie foi.

De même, si on croit que d'autres religions (tel que l'islam, le judaïsme, etc.) sont bonnes, alors on ne croit pas que le Christ (et par extension Son Église) est l'unique vérité. Si on ne croit pas que le Christ (et par extension Son Église) est l'unique vérité, alors on n'a pas la foi catholique — point final. Ceci est vrai même si l'enseignement de la véritable doctrine sur cette question n'a jamais été enseignée à cette personne, ce qui explique pourquoi le pape Pie XI dit que tous ceux qui sont d'avis que les religions « sont plus ou moins bonnes et louables » ont abandonné la vraie religion — point final.

Pape Pie XI, *Mortalium animos* : « De telles entreprises ne peuvent, en aucune manière, être approuvées par les catholiques, puisqu'elles s'appuient sur **la théorie erronée que les religions sont toutes plus ou moins bonnes et louables**, en ce sens que toutes également, bien que de manières différentes, manifestent et signifient le sentiment naturel et inné qui nous porte vers Dieu et nous pousse à reconnaître avec respect sa puissance. En vérité, **les partisans de cette théorie s'égarerent en pleine erreur, mais de plus, en pervertissant la notion de la vraie religion ils la répudient**, et ils versent par étapes dans le naturalisme et l'athéisme. La conclusion est claire : **se solidariser des partisans et des propagateurs de pareilles doctrines, c'est s'éloigner complètement de la religion divinement révélée.** » ^[1061]

Dans ce livre, nous avons montré que François et ses « prédécesseurs » croient que le judaïsme, l'islam, etc. sont de bonnes choses. Benoît XVI fut même initié à l'islam dans une mosquée le 30 novembre 2006. Lui et ses « prédécesseurs » louent ces fausses religions. Benoît XVI a spécifiquement qualifié l'islam de « noble » et déclaré que celui-ci propose la « grandeur. » Ce n'est pas possible qu'il croie à cela tout en étant un catholique « hérétique matériel ; » puisqu'il ne croit pas en un *mystère essentiel* qu'il doit posséder pour avoir la vraie foi : que le Christ est l'unique vérité. De ce fait, Benoît XVI n'est pas un catholique — point final.

On peut aussi le prouver sous un autre angle. Puisque c'est un mystère essentiel de la foi catholique que le Christ (et par extension Son Église) est la seule vérité, il s'ensuit que ceux qui croient en ce mystère soutiennent aussi qu'il faut croire en l'Église du Christ. C'est l'enseignement du pape Léon XIII.

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* ; 29 juin 1896 : « **On ne peut croire que vous gardiez la véritable foi catholique, vous qui n'enseignez pas qu'on doit garder la foi romaine.** » ^[1062]

Si l'on soutient que la religion catholique n'a pas à être acceptée par les non-catholiques, alors on n'est pas catholique. Comme nous l'avons montré, les antipapes Vatican II enseignent que la religion catholique n'a pas à être acceptée par les non-catholiques ; ils enseignent spécifiquement que les schismatiques orientaux n'ont pas besoin de se convertir à la foi catholique.

Paul VI, Déclaration commune avec le soi-disant « pape » schismatique Chénouda III ; 10 mai 1973 : « Paul VI, Evêque de Rome et Pape de l'Église catholique, et **Chénouda III, Pape d'Alexandrie et Patriarche du Siège de Saint Marc...** Au nom de cette charité, **nous rejetons toutes les formes de prosélytisme... Que cesse cette manière de faire là où elle existerait...** » ^[1063]

Jean-Paul II, *Homélie* ; 25 jan. 1993 : « **La voie pour réaliser l'unité des chrétiens, en effet, — observe le Document de la Commission Pontificale pour la Russie — n'est pas le prosélytisme, mais le dialogue fraternel...** » ^[1064]

Benoît XVI, *Discours*, aux protestants, Journée mondiale de la jeunesse ; 19 août 2005 : « Et à présent demandons-nous : que signifie rétablir l'unité de tous les chrétiens?... **cette unité ne signifie pas ce que l'on pourrait appeler un œcuménisme du retour : c'est-à-dire renier et refuser sa propre histoire de foi. Absolument pas!** » ^[1065]

De plus...

La loi de l'Église présume la pertinacité de l'hérésie jusqu'à preuve du contraire

En plus de ce qui vient d'être exposé, qui prouve que les antipapes Vatican II sont assurément des hérétiques formels, la présomption de la loi va contre eux :

Code de droit canonique de 1917, ca. 2202.2 : « **La violation extérieure de la loi étant posée, le dol est présumé** au for externe jusqu'à preuve du contraire. »

Un commentaire de ce canon du père Eric F. Mackenzie, A.M., S.T.L., J.C.L., déclare :

« **Le seul fait de commettre tout acte signifiant l'hérésie, p. ex., la déclaration d'une doctrine contraire ou contradictoire à un dogme révélé et défini, constitue un motif suffisant pour la présomption juridique d'une déviation hérétique...** Les circonstances atténuantes doivent être prouvées au for externe, **et la charge de la preuve incombe à la personne dont l'action a donné lieu à l'accusation d'hérésie. En absence d'une telle preuve, les excuses en question sont présumées inexistantes.** » ^[1066]

Non seulement les antipapes Vatican II ont fait des centaines de déclarations contraires au dogme révélé et défini, mais ils se sont aussi explicitement déclarés en communion — dans la même Église — avec des schismatiques et des hérétiques. Ils ont par ailleurs confirmé ces déclarations par des actes qui manifestent encore davantage leur adhérence à l'hérésie, tels que la *communicatio in sacris* (communication dans les choses sacrées) avec diverses fausses religions. Par conséquent, ce n'est pas la loi ou l'esprit de l'Église d'exonérer quelqu'un répandant publiquement l'hérésie, mais plutôt de le présumer coupable.

Pape Innocent IV, *Concile Lyon I* ; 1245 : « **La loi civile déclare que l'on doit regarder comme hérétiques et soumettre aux sentences portées contre eux ceux qui, même à cause d'un léger grief, ont été reconnus comme s'étant écartés du jugement et de la voie de la religion catholique.** » ^[1067]

Saint Robert Bellarmin explique pourquoi tel doit être le cas.

St. Robert Bellarmin, *De Romano Pontifice*, II, 30 : « ... car les hommes ne sont pas tenus, ou capables de lire dans les cœurs ; **mais quand ils voient que quelqu'un est un hérétique par ses œuvres externes, ils jugent purement et simplement qu'il est un hérétique, et le condamnent comme un hérétique.** »

Une simple illustration démontrera en quoi cela doit être le cas :

Supposez que vous avez des brebis et que vous avez nommé un berger pour veiller sur elles. Supposez qu'un jour ce berger se transforme en loup et commence à dévorer les brebis et à les tailler en pièces. Cherchant le bien-être de ces brebis, **est-ce que vous laisseriez le loup à la tête du troupeau?** Allez-vous demander à vos brebis survivantes qu'elles se soumettent au loup et se mettent en danger d'être dévorées à leur tour? Bien sûr que non, vous ne le feriez pas ; et Dieu ne le ferait pas non plus.

Dieu ne permettrait jamais à quelqu'un qui promulgue l'hérésie manifeste au for externe de conserver l'autorité dans l'Église ou d'être capable de demander la soumission des catholiques, peu importe ses intentions. Souvenez-vous, l'hérésie tue les âmes. Supposez que le loup de notre histoire ait seulement faim ou que ce ne soit pas sa journée. Est-ce que cela change quelque chose au fait que des brebis se soient faites dévorer? Non.

De plus, quel loup voulant tromper son monde se déclarerait ouvertement non-catholique ou ennemi de l'Église?

Mat. 7 :15 - « Gardez-vous des faux prophètes. Ils viennent à vous en vêtements de brebis, mais au-dedans ce sont des loups ravisseurs. »

Il n'y a rien de plus efficace pour aider un faux prophète que d'insister sur le fait que celui-ci, en dépit de sa profession publique de l'hérésie, garde l'autorité dans l'Église. **Quand il traitait le cas de l'hérétique Nestorius, le pape saint Célestin confirma autoritairement le principe qu'on ne peut pas considérer un hérétique public comme une personne d'autorité.** Nestorius, Patriarche de Constantinople, avait commencé à prêcher l'hérésie que Marie n'est pas la Mère de Dieu. Les fidèles réagirent en rompant toute communion avec lui, ayant réalisé que puisque Nestorius prêchait une hérésie publique et notoire, il ne pouvait pas avoir autorité dans l'Église catholique. La citation suivante du pape saint Célestin est tirée de *De romano pontifice*, l'œuvre de saint Robert Bellarmin :

Pape St. Célestin : « **L'autorité de Notre Siège Apostolique a déterminé** que l'évêque, le clerc ou le simple chrétien qui a été déposé ou excommunié par Nestorius ou ses partisans **après que ce dernier eut commencé de prêcher l'hérésie, ne seront considérés ni comme déposés, ni comme excommuniés. Car celui qui a rompu avec la foi par de tels prêches n'est habilité à déposer ou excommunier personne.** » ^[1068]

Le pape Pie IX confirma ce principe en enseignant que quelqu'un est considéré hérétique ou schismatique même s'il n'a pas été déclaré comme tel par le Saint-Siège.

Pape Pie IX, *Quartus supra* ; 6 jan. 1873 : « La faction de l'Arménie étant ce qu'elle est, ses **membres sont schismatiques, bien qu'ils n'aient pas été condamnés comme tels par l'autorité apostolique.** » ^[1069]

Voilà pourquoi les saints, les théologiens, les docteurs, les canonistes et les papes qui s'expriment sur la question d'un « pape hérétique » évitent les termes « hérésie matérielle » et « hérésie formelle, » car ce sont des termes qui impliquent un jugement au for interne. Ils emploient plutôt les termes d'hérésie « publique, » « manifeste, » « notoire, » etc. — mots correspondant au for externe.

F.X. Wernz, P. Vidal ; 1943 : « Par hérésie **notoire** et ouvertement révélée, **le Pontife romain, s'il devait tomber dans l'hérésie, serait considéré par le fait même privé du pouvoir de juridiction avant même tout jugement déclaratoire de l'Église...** » ^[1070]

Code de droit canonique de 1917, ca. 192 : « **La privation d'un office est encourue soit de plein droit, soit par décision du supérieur légitime.** »

Code de droit canonique de 1917, ca. 188.4 : « En vertu de la **renonciation tacite admise ipso jure, est vacant "ipso facto" et sans aucune déclaration quelque office que ce soit si le clerc : ... 4° Apostasie publiquement la foi catholique.** »

Qu'est-ce qu'une défection publique de la foi catholique ?

Code de droit canonique de 1917, ca. 2197.1 : « [Un délit est] “public” s'il est déjà divulgué ou s'il s'est produit ou se présente dans des circonstances telles qu'on puisse juger avec prudence qu'il doit facilement être divulgué. »

Ainsi, nous avons prouvé de façon très détaillée pourquoi il est absolument faux d'affirmer que les antipapes Vatican II ne sont que des « hérétiques matériels. » Ils ne peuvent pas être des hérétiques matériels parce que 1) ils connaissent très bien les dogmes qu'ils renient ; 2) en tant qu' « évêques, » ils sont tenus de connaître la foi catholique — spécialement les dogmes qu'ils renient ; et 3) ils n'ont pas la foi et contredisent les mystères essentiels de la foi qu'on doit croire pour être un catholique.

Objection n°5 : L'Église ne peut pas exister sans un pape, ou du moins elle ne peut pas exister 40 ans sans un pape, comme le disent les sédévacantistes...

Réfutation : L'Église a existé pendant des années sans un pape, et cela se produit chaque fois qu'un pape meurt. L'Église a fait l'expérience de l'interrègne (c.-à-d. une période sans pape) plus de deux cents fois durant son histoire. Le plus long interrègne papal (avant l'apostasie Vatican II) s'est déroulé entre le pape saint Marcellin (296-304 A.D.) et le pape saint Marcel (308-309 A.D.). Il a duré plus de trois ans et demi ^[1071]. Les théologiens enseignent par ailleurs que l'Église peut même exister *des décennies sans un pape*.

Le Père Edmund James O'Reilly écrase l'argument principal des non-sédévacantistes relatif à la longueur d'un interrègne papal (période sans pape) en enseignant que l'Église peut exister pendant des décennies sans un pape

Le père Edmund James O'Reilly était un éminent théologien qui vivait à l'époque du Premier concile du Vatican. Ecrivant *après* Vatican I et sa définition sur la perpétuité de la fonction papale, il enseigna que Dieu pourrait laisser l'Église sans pape pendant plus de 39 ans, p. ex., durant toute la durée du Grand Schisme d'Occident (1378-1417). Voici une citation tirée de la discussion du Père O'Reilly sur le Grand Schisme d'Occident :

« Arrêtons-nous ici pour nous enquérir de ce qui doit se dire de la position, à cette époque, des trois prétendants, et de leurs droits à l'égard de la papauté. En premier lieu, il y eut tout le long, depuis la mort de Grégoire XI en 1378, un pape — à l'exception, bien sûr, des intervalles entre les morts et les élections pour remplir les vacances ainsi créées. Il y eut, dis-je, un pape à chaque période donnée, réellement investi de la dignité du vicaire du Christ et de la Tête de l'Église, quelles que soient les opinions pouvant exister chez beaucoup quant à son authenticité ; **non qu'un interrègne couvrant la période entière aurait été impossible ou inconsistant avec les promesses du Christ, car ceci n'est nullement manifeste**, mais qu'en réalité, il n'y a pas eu un tel interrègne. » ^[1072]

Le Père O'Reilly dit qu'un interrègne (une période sans pape) couvrant toute la période du Grand Schisme d'Occident n'est en aucun cas incompatible avec les promesses du Christ à propos de Son Église. La période dont parle le père O'Reilly a commencé en 1378 avec la mort du pape Grégoire XI, et s'est terminée en 1417 quand le pape Martin V fut élu. **Ce qui ferait un interrègne (période sans pape) de 39 ans.** Et le père O'Reilly était l'un des plus éminents théologiens du 19^e siècle.

Il est évident que le père O'Reilly est du côté de ceux qui, en rejetant les antipapes Vatican II, soutiennent la possibilité d'une vacance sur le long-terme du Saint-Siège. En effet, à la page 287 de son œuvre, le père O'Reilly fait cet avertissement prophétique :

« Le grand schisme de l'Occident me fait suggérer une réflexion que je prends la liberté d'exprimer ici. **Si ce schisme ne s'était pas produit, l'hypothèse qu'une telle chose se produise apparaîtrait pour beaucoup comme chimérique [absurde]. Ils diraient qu'il ne pourrait en**

être ainsi; que Dieu ne permettrait pas que l'Église en arrive à cette situation malheureuse. Les hérésies peuvent germer, se propager et durer en longueur et douleur, par la faute et à la perte de leurs auteurs et fauteurs, aussi pour le plus grand malheur des fidèles, accru par la persécution réelle en plusieurs lieux où les hérétiques sont dominants. **Mais que l'Église véritable doit rester entre trente et quarante ans sans une Tête d'authenticité absolument certaine, et représentative du Christ sur terre, cela ne pourrait être. Pourtant cela est arrivé ; et nous n'avons aucune garantie que cela ne se reproduira encore,** bien que nous espérons le contraire avec ferveur. Ce que j'en déduirais est que **nous ne devons pas être trop enclins à nous prononcer sur ce que Dieu peut permettre. Nous savons avec certitude absolue qu'Il réalisera Ses promesses...** Nous devons aussi avoir confiance qu'Il fera davantage que ce à quoi Il s'est Lui-même obligé par Ses promesses. Nous pouvons attendre avec impatience la probabilité reconfortante d'une exemption dans le futur de certains troubles et malheurs s'étant abattus par le passé. **Mais nous, ou nos successeurs dans les futures générations de chrétiens, verrons peut-être des maux plus étranges que ceux ayant été expérimentés,** même avant l'approche imminente de la grande liquidation de toutes choses sur terre qui précédera le jour du Jugement. Je ne me tiens pas pour prophète, ni ne prétend voir de prodiges malencontreux, desquels je n'ai aucune connaissance de quoi que ce soit. **Tout ce que j'ai l'intention de véhiculer est que les contingences concernant l'Église — non exclues par les promesses divines — ne peuvent pas être considérées comme pratiquement impossibles, juste parce qu'elles seraient terribles et désastreuses à une très grande échelle.** » ^[1073]

C'est une excellente remarque. Le Père O'Reilly explique que si le Grand Schisme d'Occident n'avait jamais eu lieu, les catholiques diraient qu'une situation comme celle-ci (trois prétendants à la papauté en compétition avec une tête — un pape — à l'authenticité incertaine pendant des décennies) est impossible; tout comme certains aujourd'hui prétendent que la « thèse » sédévacantiste est impossible, alors que les faits prouvent le contraire.

Le Grand Schisme d'Occident est bel et bien arrivé, dit le P. O'Reilly, et on n'a aucune garantie que de pires choses, non exclues par les promesses divines, n'arriveront pas. Il n'y a rien de contraire à l'indéfectibilité de l'Église catholique en disant qu'il n'y a pas eu de pape depuis le décès du pape Pie XII en 1958. **Au contraire, on nie l'indéfectibilité de l'Église catholique en affirmant que de vrais papes pourraient promulguer Vatican II, approuver officiellement des religions fausses et païennes, promulguer la Nouvelle Messe protestante, et soutenir que les non-catholiques n'ont pas besoin de se convertir pour le salut.** Laisser l'Église sans pape pour une période longue de la Grande Apostasie est le châtement infligé par Dieu sur notre génération, à cause de l'iniqité du monde.

Prophétie de saint Nicolas de Flüe (1417-1487) : « L'Église sera châtiée, parce que la majorité de ses membres, grands et petits, deviendront très pervers. **L'Église sombrera de plus en plus jusqu'à ce qu'elle semble à la fin être éteinte, et que n'expire la succession de Pierre et des autres apôtres.** Mais, après cela, elle sera exaltée victorieusement à la vue de tous ceux qui doutent. » ^[1074]

Objection n°6 : Les définitions de Vatican I sur la perpétuité de la fonction papale contredisent ce qu'affirment les sédévacantistes.

Réfutation : Les dogmes de Vatican I ne contredisent pas une vacance du Siège papal; en réalité, ce sont seulement ceux qui rejettent les antipapes Vatican II qui peuvent constamment accepter ces dogmes papaux, puisque Benoît XVI les rejette absolument.

Réponse aux passages spécifiques de Vatican I cités par les non-sédévacantistes — et absurdité de l'attitude d'un « pape » qui ne croit pas à Vatican I

Les gens qui tentent de réfuter le sédévacantisme citent souvent trois passages de Vatican I. Nous traiterons spécifiquement tous ces passages, au nombre de trois. Avant de procéder, il faut souligner le fait que nous venons

d'examiner : il y a eu de longues périodes de temps où l'Église était sans pape. Nous avons déjà mentionné l'interrègne de trois ans et demi entre le pape saint Marcellin et le pape saint Marcel.

Bien que le pape saint Grégoire VII fût mort le 25 mai 1085, ce n'est environ que deux ans plus tard — le 9 mai 1087 — que son successeur, Victor III, fut élu. Le 25 juin 1243, le pape Innocent IV devint le 179^e successeur de saint Pierre ; cependant, son prédécesseur immédiat, le pape Célestin IV, était décédé plus d'un an et demi auparavant, le 10 novembre 1241. Les catholiques de la même époque durent attendre près de trois ans jusqu'à ce que saint Grégoire X fût choisi le 1^{er} septembre 1271 — étant donné que l'Église, à la mort du pape Clément IV le 29 novembre 1268, avait retardé la nomination d'un nouveau pape. On peut citer d'autres exemples d'interrègnes s'étalant sur une ou plusieurs années entre des papes ; l'argument étant que même si le transfert des pouvoirs papaux était couramment de courte durée, on y trouve des exceptions. **Donc, il est certain que la crise actuelle n'est pas la première fois où l'Église souffre pendant une période de temps significative sans pape.**

Nous avons déjà parlé des antipapes qui régnèrent à Rome tout en se présentant comme pape, ce qui fut le cas d'Anaclet II et du Grand Schisme d'Occident. Il existe aussi un axiome théologique, « *plus ou moins ne fait pas muter l'espèce, un changement de degré n'affecte pas le principe.* » Si l'Église n'a ni fait défection ni perdu la succession papale perpétuelle durant une vacance de trois ans et sept mois, alors l'Église ne fera ni défection ni ne perdra la succession papale perpétuelle durant une vacance de quarante ans. Le principe est le même, à moins qu'on puisse citer un enseignement spécifique de l'Église qui déclare une limite à un interrègne papal.

Puisqu'il n'y a aucun enseignement qui mette une limite à un tel interrègne papal (une période sans pape) et que les définitions de Vatican I sur la perpétuité de la fonction papale ne font absolument pas mention des vacances papales ou pendant combien de temps elles peuvent durer, si les définitions de Vatican I réfutaient la position sédévacantiste (comme l'affirment certains), alors elles réfuteraient tout autant l'indéfectibilité de l'Église catholique à chaque fois que l'Église se retrouve sans un pape. Mais ceci est ridicule et impossible, bien sûr.

Ainsi, pour être cohérents, les non-sédévacantistes qui citent Vatican I contre la « thèse » sédévacantiste doivent soutenir que l'Église ne peut jamais être sans un pape, même pour un seul instant (une absurdité évidente). Mais c'est exactement ce qu'a soutenu l'un d'entre eux dans un cafouillage très intéressant à l'intérieur d'un article. Cet extrait révèle son profond parti-pris et les erreurs au cœur de sa position :

Chris Ferrara, *Opposing the Sedevacantist Enterprise*, Catholic Family News ; août 2005, p. 19 : « **Jamais dans son histoire, même pour un seul instant, l'Église ne s'est trouvée sans successeur de Pierre** validement élu à la mort de son prédécesseur validement élu. » ^[1075]

Ceci est évidemment absurde et totalement faux. L'auteur sait que c'est faux, parce que dans la phrase suivante il déclare :

Ferrara : « En effet, **le plus long interrègne entre deux papes dans l'histoire de l'Église n'a duré que deux ans et cinq mois**, entre la mort du pape Nicolas IV (1292) et l'élection du pape Célestin V (1294). » ^[1076]

Tout d'abord, l'interrègne qu'il mentionne n'était pas le plus long dans l'histoire de l'Église (comme on l'a vu plus haut). Ensuite, il admet que l'Église a existé sans pape pendant des années. Il y a donc eu quelques « instants » dans l'histoire de l'Église où l'Église s'est retrouvée sans pape. Pourquoi dit-il que l'Église ne peut pas être sans pape « même pour un seul instant » alors qu'il sait que ce n'est pas vrai ?

Maintenant que nous avons établi le fait que l'Église puisse être sans un pape pendant une longue période de temps, regardons les passages de Vatican I.

1. Vatican I déclare que la papauté est le principe durable et le fondement visible de l'unité :

Vatican I, Constitution dogmatique sur l'Église du Christ, Se. 4 ; 18 juil. 1870 : « Pour que l'épiscopat soit un et non divisé et pour que, grâce à l'union étroite et réciproque des pontifes, la multitude entière des croyants soit gardée dans l'unité de la foi et de la communion, **plaçant saint Pierre au-dessus des autres apôtres, Il établit en sa personne le principe durable et le fondement**

visible de cette double unité. Sur sa solidité, se bâtirait le temple éternel et sur la fermeté de cette foi, s'élèverait l'Église, dont la grandeur doit toucher le ciel. » ^[1077]

Que ce que le Christ a institué en saint Pierre (la papauté = LA FONCTION DE PIERRE) demeure AUJOURD'HUI ENCORE, ET QUAND IL N'Y A PAS DE PAPE, le principe durable et le fondement visible de l'unité, se vérifie à chaque fois qu'un catholique sédévacantiste convertit un schismatique « orthodoxe » oriental à la foi catholique.

Le catholique (qui est sédévacantiste) informe charitablement le schismatique oriental que celui-ci n'est pas dans l'unité de l'Église parce qu'il n'accepte pas ce que le Christ a institué en saint Pierre (la fonction papale), en plus du fait qu'il n'accepte pas ce que les successeurs de Pierre ont enseigné de façon obligatoire dans l'histoire (le concile de Trente, etc.). **C'est un exemple clair de la manière dont la fonction papale sert encore — et servira toujours — comme le principe durable d'unité visible, distinguant le vrai fidèle du faux (et la vraie Église de la fausse).** Ceci est vrai quand il n'y a pas de pape, et aussi pour le sédévacantiste aujourd'hui. Cet enseignement dogmatique de Vatican I n'exclut pas des périodes sans pape et n'est en aucun cas contraire à la thèse sédévacantiste.

En fait, tandis que cette définition demeure vraie pour le sédévacantiste, il doit être clairement déclaré que **CETTE DÉFINITION DE VATICAN I NE DEMEURE VRAIE QUE POUR LE SÉDÉVACANTISTE.** CETTE DÉFINITION DE VATICAN I SUR LA PAPAUTÉ, ÉTANT LE PRINCIPE DURABLE ET LE FONDAMENT VISIBLE DE L'UNITÉ, N'EST ASSURÉMENT PAS VRAIE POUR CEUX SOUS FRANÇOIS. Cet enseignement de Vatican I ne demeure vrai que pour le sédévacantiste (pas les gens sous François) parce que Vatican II enseigne tout juste le contraire :

Document Vatican II, *Lumen gentium*, n° 15 : « Avec ceux qui, étant baptisés, portent le beau nom de chrétiens sans professer pourtant intégralement la foi ou sans garder l'unité de la communion sous le Successeur de Pierre, l'Église se sait unie pour de multiples raisons. » ^[1078]

Nous voyons que Vatican II enseigne que la papauté n'est pas le fondement visible de l'unité de la foi et de la communion. Il enseigne que ceux qui rejettent la papauté sont en communion avec l'Église. Puisque c'est l'enseignement officiel de la secte Vatican II et de ses antipapes, ceux qui se disent leurs adhérents entrent en contradiction avec l'enseignement précité de Vatican I.

Deuxièmement, l'enseignement de Vatican I sur la perpétuité de la fonction papale ne reste vrai que pour le sédévacantiste parce que **Benoît XVI enseigne explicitement que l'acceptation de la papauté n'est pas essentielle pour l'unité!**

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*; 1982, pp. 220-221 : « **L'exigence maximale de l'Occident à l'égard de l'Orient serait de demander une reconnaissance de la Primauté de l'évêque de Rome, selon toute l'étendue définie en 1870 [Vatican I]**, et la soumission à une pratique de cette primauté telle que celle acceptée par les Uniates... **L'exigence maximale de l'Église catholique à l'égard du protestantisme serait celle de regarder les ministères ecclésiastiques des protestants comme nuls et d'exiger tout simplement la conversion au catholicisme... les solutions maximalistes ne comportent aucun espoir réel d'unité.** » ^[1079]

Nous avons déjà montré — mais il était nécessaire de le citer là encore — que Benoît XVI mentionne spécifiquement, puis rejette carrément, l'enseignement traditionnel de l'Église catholique, à savoir que les protestants et les schismatiques orientaux doivent être convertis à la foi catholique et accepter Vatican I (« toute l'étendue de la définition de 1870 ») pour l'unité et le salut. Il rejette spécifiquement que la définition dogmatique de Vatican I (acceptation du pape, etc.) soit obligatoire pour l'unité de l'Église. En plus du fait que ce soit un autre exemple évident d'hérésie manifeste de la part des antipapes Vatican II, **cela prouve que BENOÎT XVI (L'HOMME QUI ÉTAIT POUR EUX LE « PAPE ») RENIAIT LE DOGME DE VATICAN I QUE CETTE OBJECTION MET EN AVANT!**

2. La papauté se poursuivra sans interruption.

Vatican I, *Const. dogmatique sur l'Église du Christ*, Se. 4, ch. 2 : « **Ce que le Christ notre Seigneur, chef des pasteurs et pasteur suprême des brebis, a institué dans le saint apôtre [St. Pierre] pour le salut éternel et le bien de l'Église doit nécessairement, grâce au même promoteur, se**

poursuivre sans interruption dans l'Église, laquelle, fondée sur la pierre, subsistera ferme jusqu'à la fin des siècles. » ^[1080]

Oui, ce que le Christ a institué en saint Pierre (c.-à-d. LA FONCTION DE LA PAPAUTÉ) doit subsister sans interruption. Qu'est-ce que la fonction de la papauté? La fonction de la papauté est la fonction de saint Pierre qui est occupée par tout évêque de Rome authentique et légitime. Cela signifie et garantit que chaque fois qu'il y a un occupant authentique et valide de la fonction, il est doté de l'infaillibilité par le Christ (dans sa capacité d'enseignement autoritaire et obligatoire), il est doté de la souveraine juridiction sur toute l'Église, et il est la tête visible de l'Église. **Ceci restera vrai jusqu'à la fin des temps pour chaque occupant authentique et légitime de la fonction papale. Cela ne veut pas dire que l'Église aura toujours un tel occupant, comme le prouvent l'histoire de l'Église et plus de deux cents vacances papales**, et cela ne signifie pas non plus que les antipapes régnant à Rome soient une impossibilité (tel l'antipape Anaclet II qui régna à Rome de 1130 à 1138). Cette définition ne prouve rien aux non-sédévacantistes ; donc passons.

3. Pierre aura pour toujours des successeurs dans sa primauté sur l'Église universelle :

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, Se. 4, ch. 2, [ca.] : « Si donc quelqu'un dit que ce n'est pas par l'institution du Christ ou de droit divin que saint Pierre a, et pour toujours, des successeurs dans sa primauté sur l'Église universelle, ou que le pontife romain n'est pas successeur de saint Pierre en cette primauté : qu'il soit anathème. » ^[1081]

C'est le canon préféré de ceux qui argumentent contre la « thèse » sédévacantiste ; mais comme nous le verrons, il ne prouve là encore rien pour leur position. Les mots et distinctions sont très importants. Comprendre les distinctions et les termes utilisés peut souvent faire toute la différence entre le protestantisme et le catholicisme.

Le canon de Vatican I condamne ceux qui nient « *que saint Pierre a, et pour toujours, des successeurs dans sa primauté sur l'Église universelle.* » Remarquez la phrase « pour toujours, des successeurs **DANS SA PRIMAUTÉ.** » Ceci, comme nous l'avons vu, ne signifie pas et ne peut pas signifier qu'on aura toujours un pape. Voilà pourquoi le canon ne dit pas « nous aurons toujours un pape. » C'est un fait qu'il y a eu des périodes sans pape. Alors, que signifie ce canon?

Pour comprendre ce canon, il faut se rappeler que des schismatiques soutiennent que saint Pierre a reçu en personne, de Jésus-Christ, la primauté sur l'Église universelle, mais que la primauté sur l'Église universelle s'est arrêtée avec saint Pierre. Ils soutiennent que les évêques de Rome ne sont pas les successeurs de la même primauté qu'avait Pierre. Ils soutiennent que la force pleine et entière de la primauté ne se transmet pas aux papes, bien que ceux-ci succèdent à saint Pierre en tant qu'évêque de Rome. **Là encore : les schismatiques « orthodoxes » admettraient que les évêques de Rome sont d'une certaine manière les successeurs de saint Pierre, parce qu'ils lui succèdent en tant qu'évêques de Rome, mais non pas comme successeurs avec la même primauté juridictionnelle** sur l'Église universelle que saint Pierre avait de son vivant. C'est l'hérésie qui fait l'objet du canon plus haut.

Cette hérésie, qui nie que le pape soit le successeur de saint Pierre dans la même primauté durable (c.-à-d. à chaque fois qu'il y a un pape jusqu'à la fin des temps, celui-ci est un successeur dans la même primauté, avec la même autorité que possédait saint Pierre), est précisément celle que condamne ce canon.

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, Se. 4, ch. 2, [ca.] : « Si donc quelqu'un dit que ce n'est pas par l'institution du Christ ou de droit divin que saint Pierre a, et pour toujours, des successeurs dans sa primauté sur l'Église universelle, ou que le pontife romain n'est pas successeur de saint Pierre en cette primauté : qu'il soit anathème. » ^[1082]

Quand on comprend ceci, on perçoit clairement la signification de ce canon. C'est souligné à la fin par les mots « ou que le pontife romain n'est pas successeur de saint Pierre **en cette primauté** : qu'il soit anathème. » Ce canon ne déclare pas qu'on aura un pape à tout moment ou qu'il n'y aura pas d'intervalles, étant donné qu'on en a clairement déjà eus. La signification du canon est claire dans ce qu'il dit. Il condamne ceux qui nient que Pierre a pour toujours des successeurs en sa primauté — c'est-à-dire, ceux qui nient que chaque fois qu'il y a un pape véritable et légitime jusqu'à la fin des temps, il est un successeur dans la même primauté, avec la même autorité que possédait saint Pierre.

Ce canon ne prouve rien aux non-sédévacantistes, mais prouve certes quelque chose pour nous. Souvenez-vous en : Benoît XVI rejetait lui aussi ce dogme sur la primauté des papes !

Benoît XVI rejetait complètement ce canon et Vatican I

Benoît XVI, *Les principes de la théologie catholique*, pp. 221-222 : « **Mais d'un autre côté, il ne peut absolument pas considérer la manière dont se présente la primauté aux XIXe et XXe siècles comme étant la seule possible et qui s'imposerait à tous les chrétiens [ça veut dire que les schismatiques n'ont pas à accepter Vatican I]. Les gestes symboliques de Paul VI, jusqu'à son agenouillement devant le représentant du patriarche œcuménique [le patriarche schismatique Athénagoras], veulent justement exprimer cela** et, par de tels signes, nous faire sortir des étroits sentiers de l'état historique actuel... **Autrement dit : Rome ne doit pas exiger de l'Orient, au sujet de la doctrine de la Primauté, plus que ce qui a été formulé et vécu durant le premier millénaire. Lorsque le Patriarche Athénagoras [le patriarche schismatique non-catholique], lors de la visite du Pape au Phanar, le 25.7.1967, désignait ce Pape comme le successeur de Pierre, le premier en honneur d'entre nous, celui qui préside à la charité, on retrouvait, dans la bouche de ce grand chef d'Église, le contenu essentiel des énoncés du premier millénaire au sujet de la primauté, et Rome ne doit pas exiger davantage.** » ^[1083]

Cela veut dire qu'une fois de plus, **selon Benoît XVI, tous les chrétiens ne sont pas tenus de croire à la papauté tel que défini par Vatican I en 1870. Cela veut dire que les schismatiques « orthodoxes » sont libres de rejeter la papauté.** C'est un déni fracassant du concile Vatican I et de la nécessité d'accepter la primauté de celui qui prétend être pape. Qui s'élèvera contre cette abomination démentielle ?

Pape Pie IX, *Concile Vatican I* ; 1870, Se. 4, ch. 3 ; *ex cathedra* : « ... **qui impose aux fidèles de croire que le Saint-Siège apostolique et le pontife romain détiennent le primat sur tout l'univers et que le pontife romain est quant à lui le successeur du bienheureux Pierre, prince des apôtres et le vrai vicaire du Christ, la tête de l'Église entière** ... Ainsi donc, Nous enseignons et déclarons que l'Église romaine, par disposition du Seigneur, possède sur toutes les autres une primauté de pouvoir ordinaire... **Telle est la doctrine de la vérité catholique, dont personne ne peut s'écarter sans danger pour la foi et le salut.** » ^[1084]

De plus, notez que Benoît XVI admet que les gestes symboliques de Paul VI avec le patriarche schismatique « veulent justement exprimer cela, » c'est-à-dire, ses gestes (comme se mettre à genoux devant le représentant du patriarche non-catholique schismatique Athénagoras) exprimaient que les schismatiques ne sont pas tenus de croire à la papauté et à Vatican I ! Considérez ceci comme une formidable confirmation de tout ce que nous avons dit concernant les gestes incessants de Jean-Paul II envers les schismatiques : leur donnant des reliques ; leur faisant des dons ; louant leurs « Églises, » s'asseyant à leurs côtés sur des sièges à hauteurs égales ; signant avec eux des déclarations communes ; levant les excommunications à leur rencontre.

Nous n'avons pas arrêté de signaler que ces actions (sans même considérer ses autres déclarations) constituaient à elles seules un enseignement qui déclare que les schismatiques n'ont pas à accepter le dogme de la papauté. D'innombrables faux-traditionalistes et membres de l'Église Vatican II l'ont nié et ont essayé d'expliquer à tort et à travers ces gestes comme simplement scandaleux — ou quelque chose du même genre — mais pas hérétiques. Eh bien, voici Ratzinger — Benoît XVI, celui qui fut la « tête » de l'Église Vatican II — admettant précisément ce que nous avons dit.

Dans le chapitre sur les hérésies de Benoît XVI, nous avons vu de façon encore plus détaillée ses autres reniements de Vatican I. Nous ne répéterons pas tout cela ici ; pour en savoir plus, veuillez consulter le chapitre en question.

Alors dites-moi, cher lecteur : qui renie Vatican I ? Qui renie les dogmes sur la perpétuité, l'autorité, et les prérogatives de la fonction papale ? Qui renie ce que le Christ a institué en saint Pierre ? Est-ce que ce sont les sédévacantistes, qui signalent à juste titre qu'un homme qui renie Vatican I est hors de l'Église, hors de l'unité — puisqu'il rejette, entre autres choses, le principe perpétuel d'unité (la papauté) — et qu'il ne peut pas, par conséquent, occuper une fonction ou diriger une Église à laquelle il ne croit même pas ?

St. Robert Bellarmin, Docteur de l'Église ; 1610 : « **Un pape qui est un hérétique manifeste cesse automatiquement (*per se*) d'être le pape et la tête**, de la même façon qu'il cesse automatiquement d'être un chrétien et un membre de l'Église. C'est pourquoi il peut être jugé et puni par l'Église. C'est l'enseignement de tous les anciens Pères, qui enseignent que les hérétiques manifestes perdent immédiatement toute juridiction. »

St. François de Sales, Docteur de l'Église : « **Ce serait bien un monstre des plus étranges qui se puisse voir que le chef de l'Église ne fût de l'Église.** » ^[1085]

Ou les vrais négateurs de la papauté et de Vatican I ne sont-ils pas plutôt ceux qui professent l'union avec un homme qui ne croit manifestement pas à Vatican I ; un homme qui ne croit même pas que la papauté et Vatican I soient obligatoires pour tous les chrétiens ; un homme qui ne croit même pas que la papauté était acceptée dans les premiers siècles ?

La réponse est évidente pour toute personne sincère et honnête qui considère ces faits. C'est Benoît XVI et tous ceux qui insistent obstinément sur l'union avec l'antipape François qui renient la papauté ; ce sont les sédévacantistes qui sont fidèles à la papauté.

Objection n°7 : Personne ne peut juger le Saint-Siège... de ce fait les papes Vatican II sont de vrais papes.

Réfutation : D'abord, il faut que les gens comprennent ce que signifie l'enseignement « personne ne peut juger le Saint-Siège. » Cet enseignement provient de l'Église primitive. Dans l'Église primitive, lorsqu'un évêque était accusé d'un crime, il y avait parfois un procès présidé par d'autres évêques ou par un patriarche de plus grande autorité. Ces évêques se faisaient donc les juges de l'évêque accusé. Néanmoins, l'évêque de Rome étant l'évêque suprême dans l'Église, il ne peut être soumis à aucun procès par d'autres évêques ou par d'autres personnes.

Pape St. Nicolas I^{er}, épître (8), *Proposueramus quidem* ; 865 A.D. : « ... Le juge ne sera jugé ni par l'empereur, ni par tout le clergé, ni par les rois, ni par le peuple... **“Le premier Siège ne sera jugé par personne.”** » ^[1086]

Voilà donc ce que signifie « personne ne peut juger le Saint-Siège. » Cela ne fait pas référence au fait de reconnaître comme un pape véritable un hérétique manifeste prétendant être le pape. Et ça nous amène au second point, le plus important à cet égard.

Deuxièmement, le Saint Siège nous a dit qu'aucun hérétique ne peut être accepté comme un occupant valide du Saint Siège (le pape) ! Dans la plénitude de son autorité, le pape Paul IV a défini que quiconque est promu à la papauté alors qu'il est hérétique, n'est pas un pape véritable et valide, **et peut être rejeté comme magicien, païen, publicain et hérésiarque.**

Pape Paul IV, Bulle *Cum ex apostolatus officio* ; 15 fév. 1559 : « § 6. De plus, [en vertu de cette constitution Nôtre, valide à perpétuité, Nous décidons, statuons, décrétons et définissons :-] **si jamais il advient qu'un évêque, même ayant fonction d'archevêque, de patriarche ou de primat ; qu'un cardinal de l'Église romaine, même légat ; qu'un souverain pontife même, avant leur promotion ou leur élévation au cardinalat ou au souverain pontificat, ont dévié de la foi catholique ou bien sont tombés dans quelque hérésie,**

i. la promotion ou l'élévation, même si cette dernière a eu lieu avec l'assentiment unanime de tous les cardinaux, est nulle, invalide, vaine,

ii. et on ne pourra pas dire qu'elle est devenue valide ou qu'elle deviendrait valide parce que l'intéressé accepte la charge, reçoit la consécration, ou entre ensuite en possession du gouvernement et de l'administration ou par l'intronisation du pontife romain ou par l'acte d'agenouillement fait devant lui, ou par l'acte d'obédience à lui rendu par tous, et ce quelle que soit la durée de cette situation.

iii. On ne pourra tenir l'élection pour légitime en aucune de ses parties...

iv. Ces personnes ainsi promues ou élevées seront, par le fait même, sans qu'il faille quelque autre déclaration ultérieure, privées de toute dignité, position, honneur, titre, autorité, fonction et pouvoir à la fois...

§ 7. [En vertu de cette constitution Nôtre, valide à perpétuité... Nous décidons, statuons, décrétons et définissons :] Toutes et chacune des personnes subordonnées, tant les clerics séculiers et réguliers que les laïcs ; comme aussi les cardinaux... ainsi que ceux qui se seraient liés et obligés par hommage, serment, engagement envers ces hommes promus ou élevés ; [toutes ces personnes subordonnées] qui ont été promues ou élevées, si elles n'ont pas précédemment dévié de la foi, ni été hérétiques, ni ne sont tombées dans le schisme, ni ne l'ont suscité ou commis, qu'il leur soit licite de se dégager impunément de l'obéissance et du service envers eux et de les éviter comme magiciens, païens, publicains, hérésiarques. Ces mêmes sujets devront néanmoins demeurer attachés à la fidélité et à l'obéissance des futurs évêques, archevêques, patriarches, primats, cardinaux et du pontife romain entrant canoniquement en fonction.

§ 10. En conséquence, il ne sera permis à aucune personne d'enfreindre ce texte de Notre approbation, innovation, sanction, statut, dérogation, volonté et décret avec une téméraire audace. Si quelqu'un avait la présomption de le tenter, qu'il sache que cela lui fera encourir l'indignation de Dieu Tout-Puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, à St. Pierre, en la mille cinq cent cinquante-neuvième année de l'Incarnation du Seigneur, le 15 des calendes de mars [= 15 février 1559], en la quatrième année de Notre pontificat.

† Moi Paul, évêque de l'Église catholique... » ^[1087]

Ainsi, on obéit et adhère à l'enseignement du Saint Siège en rejetant comme invalides les prétendants hérétiques post-Vatican II. Ce ne sont pas de vrais papes selon l'enseignement du Saint Siège.

Troisièmement : C'est vers le début de cette bulle, avant la déclaration que les fidèles peuvent rejeter comme totalement invalide l' « élection » d'un hérétique, que le pape Paul IV réitère l'enseignement que personne ne peut juger le pape.

Pape Paul IV, Bulle *Cum ex apostolatus officio* ; 15 fév. 1559 : « § 1. Nous considérons la situation actuelle assez grave et dangereuse pour que **le Pontife Romain, Vicaire de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur terre, revêtu de la plénitude du pouvoir sur les nations et les royaumes, juge de tous les hommes et ne pouvant être jugé par personne en ce monde,** puisse toutefois être contredit s'il dévie de la foi catholique. »

Pourrait-il y avoir une confirmation plus frappante que la position sédévacantiste ne contredit pas l'enseignement « personne ne peut juger le Saint Siège, » que celle de la bulle du pape Paul IV, répétant cet enseignement (à propos de ne pas juger le pape) **immédiatement avant de déclarer que les fidèles doivent reconnaître comme invalide l'élection d'un hérétique** ?!

Contrairement aux non-sédévacantistes qui ont recours à l'argument « personne ne peut juger le Saint Siège, » le pape Paul IV fait correctement la distinction entre un vrai pape catholique que personne ne peut juger, et un hérétique manifeste (p. ex. François) qui a montré qu'il est un non-catholique qui n'est pas le pape, puisqu'en dehors de la vraie foi. C'est une preuve frappante que les sédévacantistes qui tiennent comme invalide l' « élection » de l'hérétique manifeste François ne jugent pas un pape.

Quatrièmement, beaucoup de ceux qui tentent de défendre les « papes » Vatican II en disant « personne ne peut juger le Saint Siège » sont eux-mêmes coupables de juger les actions les plus autoritaires des hommes qui selon eux occupent le Saint Siège. La plupart des « traditionalistes » rejettent Vatican II, les « canonisations » des « papes » Vatican II, etc. C'est une position schismatique, qui consiste à rejeter les actes autoritaires de ceux qu'ils considèrent être le Saint Siège. Cela prouve que ces « papes » ne sont pas du tout papes, et qu'en fait, ils n'occupent pas le Saint Siège.

Objection n°8 : Saint Robert Bellarmin a dit qu'on ne peut pas déposer un pape, mais qu'on peut licitement lui résister. Les sédévacantistes jugent, punissent et déposent le pape...

St. Robert Bellarmin, *De romano pontifice*, L. II, ch. 29 : « De même qu'il est licite de résister au Pontife qui attaque le corps, de même il est licite de résister celui qui attaque les âmes ou détruit l'ordre civil ou, surtout, qui essaie de détruire l'Église. Je dis qu'il est licite de lui résister en ne faisant pas ce qu'il ordonne et en entravant l'exécution de sa volonté. **Il n'est cependant pas licite de le juger, de le punir ou de le déposer.** »

Réfutation : Beaucoup de ceux qui croient que François est le pape, mais rejettent les actions officielles de son « Église » — Vatican II —, tentent de voir une justification de leur fausse position dans ce passage de saint Robert Bellarmin. D'ailleurs, ce passage est l'une des pièces à conviction les plus communément utilisées par ceux voulant réfuter la position sédévacantiste. **Malheureusement, ce passage a été complètement déformé et mal appliqué.**

Tout d'abord, dans le chapitre qui suit immédiatement la citation ci-dessus de saint Robert Bellarmin, il enseigne ceci :

« **Un pape qui est un hérétique manifeste cesse automatiquement (*per ser*) d'être le pape et la tête**, de la même façon qu'il cesse automatiquement d'être un chrétien et un membre de l'Église. **C'est pourquoi il peut être jugé et puni** par l'Église. C'est l'enseignement de tous les anciens Pères, qui enseignent que les hérétiques manifestes perdent immédiatement toute juridiction. » ^[1088]

Attendez, deux secondes. Au chapitre 29 (le passage cité plus haut), saint Robert dit que vous ne pouvez pas « juger, punir ou déposer » le pape. Mais au chapitre 30, il dit qu'un hérétique manifeste cesse d'être le pape (c.-à-d. qu'il est déposé) et qu'il peut être « jugé et puni » par l'Église.

Ma question à ceux qui font cette objection est la suivante : *Est-ce que saint Robert Bellarmin est idiot ?*

St. Robert Bellarmin, <i>De romano pontifice</i> , ch. 29 : On ne peut pas « juger, punir ou déposer » un pape.	St. Robert Bellarmin, <i>De romano pontifice</i> , ch. 30 : Un pape qui est un hérétique manifeste est déposé, « jugé et puni. »
--	---

Saint Robert Bellarmin n'est pas idiot et ne se contredit pas. C'est un docteur de l'Église et sait très bien ce qu'il essaie de dire. Ceci est clairement évident : **il ne parle pas d'un pape manifestement hérétique dans le chapitre 29**, mais d'un vrai pape qui donne le mauvais exemple, qui n'est pas un hérétique manifeste. Le contexte du chapitre le confirme, sans aucun doute.

Le chapitre 29 comporte la très longue réfutation de neuf arguments favorisant la position qu'un pape est soumis au pouvoir séculier (empereur, roi, etc.) et à un concile œcuménique (l'hérésie du conciliarisme). Durant le Moyen-âge, l'hérésie du conciliarisme (assujettir un pape à un concile œcuménique) posait un sérieux problème. En contradiction avec cette hérésie, saint Robert Bellarmin dit que tandis qu'un catholique peut résister à un mauvais pape, il ne peut pas le déposer, même si le pape donne le mauvais exemple, perturbe l'État ou tue des âmes par son action. Il parle d'un mauvais pape qui n'est pas un hérétique manifeste ; car dans le chapitre suivant il traite de la réaction convenable à l'hérésie manifeste. C'est quand même simple : il dit dans le chapitre suivant qu'un hérétique manifeste ne doit pas être considéré comme le pape !

Avec ceci en tête, l'objection recourant à saint Bellarmin contre le sédévacantisme est réfutée. Celui-ci ne parle pas d'un pape manifestement hérétique dans le chapitre 29, mais d'un vrai pape qui agit de façon inappropriée ; car il explique au chapitre 30 qu'un pape manifestement hérétique est déposé, jugé et puni. Pour les écrivains « catholiques », c'est un péché mortel par omission de citer sans cesse le passage en question du chapitre 29, sans jamais donner la déclaration de saint Robert sur les papes manifestement hérétiques. Dans cette catégorie de personnes, nous incluons ceux qui écrivent pour certaines publications « traditionnelles » des plus populaires. Ces auteurs suppriment l'enseignement de saint Robert dans le chapitre 30, en accord avec tous les autres saints, papes et canonistes qui enseignent que des papes manifestement hérétiques perdent leur fonction, parce qu'ils veulent piéger leurs lecteurs en les amenant à penser que saint Robert Bellarmin condamne le sédévacantisme, alors qu'en réalité, lui et tous les premiers Pères de l'Église soutiennent le fait qu'un hérétique manifeste n'est pas un pape.

St. Robert Bellarmin, *De romano pontifice*, II, 30 : « Car, en premier lieu, **il est prouvé avec des arguments d'autorité et de raison que l'hérétique manifeste est ipso facto déposé**. L'argument d'autorité se fonde sur saint Paul (Tite 3 :10), qui stipule que l'hérétique doit être évité après deux avertissements, c'est-à-dire, après s'être montré manifestement obstiné — **ce qui signifie avant toute excommunication ou sentence judiciaire**. Et c'est ce qu'écrit saint Jérôme, ajoutant que les autres pécheurs sont exclus de l'Église par sentence d'excommunication, mais les hérétiques s'exilent et se séparent eux-mêmes, par leur propre acte, du corps du Christ. »

Et saint Robert Bellarmin enseigne encore :

« **Ce principe est très certain. Le non-chrétien ne peut en aucun cas être pape**, comme l'admet lui-même Cajetan (ib. c. 26). La raison en est qu'il ne peut pas être la tête de ce dont il n'est pas un membre ; or celui qui n'est pas chrétien n'est pas membre de l'Église, **et un hérétique manifeste n'est pas un chrétien**, comme l'enseignent clairement St Cyprien (*lib. 4, Epist. 2*), St. Athanase (*Scr. 2 cont. Arian.*), St. Augustin (*Lib. De Grat. Christ. cap. 20*), St. Jérôme (*contra Lucifer*) et d'autres ; **par conséquent l'hérétique manifeste ne peut pas être pape**. » [1089]

Objection n°9 : Le pape Libère a cédé face aux hérétiques ariens et excommunié Saint Athanase, il est pourtant resté le pape...

Réfutation : Ce n'est pas vrai que le pape Libère ait cédé face aux ariens, signé le moindre document arien, ou même excommunié saint Athanase. Le pape Libère fut un ardent défenseur de la vérité durant la crise arienne, mais son retour d'exil donna à certains l'idée qu'il s'était compromis, alors qu'en réalité ce ne fut pas le cas. Citons le pape Pie IX :

Pape Pie IX, *Quartus supra* ; 6 jan. 1873, sur les fausses accusations : « Et auparavant, les Ariens accusèrent faussement Libère, Notre autre prédécesseur, auprès de l'Empereur Constantin, au motif que **Libère avait refusé de condamner saint Athanase, Évêque d'Alexandrie, et refusé de soutenir leur hérésie**. » [1090]

Pape Benoît XV, *Principi Apostolorum Petro* ; 5 oct. 1920 : « En effet, à moins qu'ils ne prouveraient être infidèles à leur devoir, certain ont choisi l'exil sans crainte, comme l'a fait Libère et Silvère et Martin. » [1091]

Selon le pape Pie IX et le pape Benoît XV, le pape Libère n'a failli en rien durant la crise arienne, et fut faussement accusé par les ennemis de l'Église pour être resté ferme. Le pape saint Athanase 1^{er} en témoigne tout autant.

Pape St. Athanase 1^{er}, Lettre, *Dat mihi plurimum* ; c. 400 A.D. : « ... cela au moment, il est vrai, où Constance de divine mémoire a régné victorieux sur l'univers, et que la faction arienne n'a pu insinuer aucune hérésie et introduire ainsi ses souillures, parce que notre Dieu, nous le croyons, a veillé à ce que cette foi sainte et immaculée ne soit pas altérée par le blasphème d'hommes infâmes : **cette foi... Pour elle ils ont volontiers accepté l'exil, ceux qui alors se sont montrés de saints évêques, à savoir Denys, à cause de cela serviteur de Dieu, un homme instruit par l'enseignement divin, et ceux de sainte mémoire qui ont suivi son exemple, LIBÈRE, l'évêque de l'Église romaine**, de même Eusèbe de Verceil, Hilaire de Gaule, pour ne pas parler de ceux, nombreux, qui ont pu préférer être fixés sur la croix plutôt que de blasphémer Dieu le Christ comme y poussait l'hérésie arienne, ou d'appeler le Fils de Dieu, Dieu le Christ, une créature du Seigneur. » [1092]

Ce n'est pas le pape Libère, mais le pseudo-évêque Ischyras qui, avant d'usurper le Siège d'Alexandrie, éjecta saint Athanase de son Siège.

Pape Pie VI, *Charitas* ; 13 avril 1791 : « Peut-être en appréciation de ces actions, l'évêque de Lydda, Jean-Joseph Gobel, fut élu archevêque de Paris, tandis que l'archevêque vivait encore. **Il suit l'exemple d'Ischyras, qui fut proclamé évêque d'Alexandrie au concile de Tyr en paiement pour son service peccamineux au fait d'accuser saint Athanase et de l'éjecter de son Siège**. » [1093]

Objection n°10 : Le pape Pie XII a déclaré, dans *Vacantis Apostolicae Sedis*, qu'un cardinal pouvait être élu pape, quelle que soit l'excommunication qui le frappait

Pape Pie XII, *Vacantis Apostolicae Sedis* ; 8 déc. 1945 : « Aucun des cardinaux ne peut en aucune manière, ou sous prétexte de toute excommunication, suspens, ou interdit que ce soit, **ou de tout autre empêchement ecclésiastique**, être exclu dans l'élection active et passive du souverain pontife. Nous suspendons par la présente de telles censures uniquement pour les fins de ladite élection ; elles demeureront en vigueur en d'autres temps. (AAS 38 [1946], p.76). » ^[1094]

Réfutation : Comme nous l'avons déjà montré, c'est un dogme que 1) les hérétiques ne sont pas des membres de l'Église ; et 2) qu'un pape est la tête de l'Église. C'est donc un fait dogmatique qu'un hérétique ne peut pas être la tête de l'Église, puisqu'il n'en est pas membre.

Alors que veut signifier le pape Pie XII dans *Vacantis Apostolicae Sedis*? Tout d'abord, il faut comprendre que l'excommunication peut être encourue pour plusieurs choses. **Historiquement, les excommunications étaient distinguées par les termes majeure et mineure**. Les excommunications majeures étaient encourues pour hérésie et schisme (péchés contre la foi) et certains autres péchés majeurs. Ceux qui recevaient l'excommunication majeure pour hérésie n'étaient pas membres de l'Église (comme nous venons de le prouver en longueur). En revanche, l'excommunication mineure *ne retirait pas quelqu'un de l'Église*, mais interdisait à quelqu'un de participer à la vie sacramentelle de l'Église. Le pape Benoît XIV fit remarquer cette distinction :

Pape Benoît XIV, *Ex quo primum* ; 1^{er} mars 1756 : « **De plus, les hérétiques et les schismatiques sont sujets à la censure de l'excommunication majeure par la loi du Can. de Ligu. 23, quest. 5, et du Can. Nulli, 5, dist. 19.** » ^[1095]

L'excommunication mineure, d'autre part, était encourue pour des choses tel que violer un secret du Saint Office, falsifier des reliques (c. 2326), violer un cloître (c. 2342), etc. Il s'agit de peines ecclésiastiques ou ecclésiales. Mais, quoique de graves péchés, de tels actes *ne séparaient pas une personne de l'Église*. Et bien que les termes majeur et mineur de l'excommunication ne soient plus utilisés aujourd'hui, il reste un fait qu'**une personne pourrait encourir une excommunication (pour quelque chose d'autre que l'hérésie) qui ne la séparerait pas de l'Église**, et elle pourrait encourir une excommunication pour hérésie qui la séparerait de l'Église.

Par conséquent un cardinal qui reçoit une excommunication pour hérésie n'est plus un cardinal, parce que les hérétiques sont hors de l'Église catholique (*de fide*, pape Eugène IV). Mais un cardinal qui reçoit une excommunication pour quelque chose d'autre est toujours un cardinal, quoique en état de péché grave.

Donc, quand le pape Pie XII dit que tous les cardinaux, quel que soit l'empêchement ecclésiastique qui les touche, peuvent voter et être élus dans un conclave papal, **ceci présuppose des cardinaux ayant reçu une excommunication pour quelque chose d'autre que l'hérésie, puisqu'un cardinal ayant reçu une excommunication pour hérésie n'est pas du tout un cardinal**. Le point clé à comprendre est que l'hérésie n'est pas juste un empêchement ecclésiastique — ce n'est donc pas ce dont parle Pie XII — mais un empêchement par la loi divine.

Le canoniste Maroto explique : « **Les hérétiques et les schismatiques sont interdits du suprême pontificat par la loi divine elle-même**, parce que, bien que par la loi divine ils ne sont pas considérés incapables de participer à certains types de juridiction ecclésiastique, néanmoins, ils doivent assurément être considérés comme exclus d'occuper le trône du Siège apostolique... » ^[1096]

Prenez note, les hérétiques ne sont pas exclus de la papauté uniquement par des empêchements ecclésiastiques, mais par des empêchements découlant de la loi divine. La législation de Pie XII ne s'applique pas à l'hérésie parce qu'il parlait d'empêchements ecclésiastiques, « ... ou de tout autre empêchement ecclésiastique... ». Dès lors, sa législation ne montre pas que les hérétiques peuvent être élus et demeurer papes, ce pourquoi il n'a pas mentionné les hérétiques. Le pape Pie XII se référait aux cardinaux catholiques qui pouvaient avoir été sous excommunication.

Pour prouver davantage l'argument, supposons, *pour les besoins de la démonstration*, que la législation du pape Pie XII signifiait bien qu'un cardinal hérétique puisse être élu pape. Notez ce que dit Pie XII :

« Nous suspendons par la présente de telles censures uniquement pour les fins de ladite élection ; **elles demeureront en vigueur en d'autres temps.** »

Pie XII dit que l'excommunication est suspendue *uniquement pour le temps de l'élection* ; elle demeurera en vigueur en d'autres temps. Cela signifierait que l'excommunication pour hérésie retomberait en vigueur aussitôt après l'élection, et qu'ensuite l'hérétique qui aurait été élu pape perdrait sa fonction ! Donc, peu importe comment vous considérez la chose, un hérétique ne pourrait pas être valablement élu et demeurer pape.

St. Antonin ; 1459 : « **Dans le cas où le pape deviendrait un hérétique, il se trouverait, par ce fait seul et sans aucun autre jugement, séparé de l'Église.** Une tête séparée du corps ne peut, tant qu'elle reste séparée, être la tête du même corps dont elle a été coupée. Un pape qui serait séparé de l'Église par l'hérésie, par conséquent, cesserait par ce fait seul d'être la tête de l'Église. Il ne pourrait pas être un hérétique et rester pape car, puisqu' il est en dehors de l'Église, il ne peut pas posséder les clefs de l'Église. » ^[1097]

Si un hérétique (quelqu'un reniant la foi) pouvait être la tête à l'intérieur de l'Église, alors le dogme que l'Église est **une dans la foi** (tel que *une, sainte, catholique et apostolique*) serait faux.

Objection n°11 : Quelle importance si François est pape ou non ? La question ne me concerne pas

Réfutation : Si cela n'a pas d'importance que François soit pape ou non, alors le non-catholicisme de la secte Vatican II n'a pas d'importance, la Nouvelle Messe n'a pas d'importance, et ainsi de suite. On ne peut pas séparer l'un de l'autre. Vous ne pouvez pas séparer le pape de l'Église. De plus, maintenir que François est la tête de l'Église catholique, c'est affirmer que les portes de l'Enfer ont prévalu contre l'Église.

Par ailleurs, reconnaître obstinément François comme le pape, c'est pécher contre la foi ; car c'est affirmer que cet homme a la vraie foi, alors qu'en fait c'est un hérétique manifeste ayant apostasié contre celle-ci. Enfin, reconnaître François et les autres antipapes Vatican II comme de vrais papes, c'est scandaliser les non-catholiques ; c'est se montrer incapable de présenter la foi de façon constante à un non-catholique. Sur ce point, il nous faut à présent voir *Le Dilemme Dévastateur* pour démontrer à quel point cette question est importante.

Le Dilemme Dévastateur : Pourquoi les catholiques ne peuvent même pas présenter la foi à un protestant s'ils acceptent les antipapes Vatican II comme de vrais papes

Supposez que demain vous rencontriez un protestant bien informé et intéressé pour devenir catholique. Même si cet homme prétend être intéressé pour devenir « catholique, » il a toujours un gros problème avec l'enseignement de l'Église catholique sur la Justification : il rejette les canons et les décrets du 16^e siècle du concile de Trente. Tandis qu'il explique sa position, vous vous dites : « Comment cet homme s'attend-t-il à devenir catholique alors qu'il ne croit pas à l'enseignement du concile de Trente sur la Justification ? »

Donc, étant un catholique charitable, vous l'informez que s'il veut devenir catholique, il **doit** accepter et croire à l'enseignement du concile de Trente sur la Justification et répudier la théorie de Luther sur la Justification par la foi seule (*sola fide*), puisque l'Église catholique (sans mentionner l'Écriture — Jac. 2 :24) condamne l'idée de la Justification par la foi seule.

Pape Paul III, *Concile de Trente*, Se. 6, ch. 10, *ex cathedra* : « Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres **ET NON PAR LA FOI SEULE** » [Jac. 2 :24]. » ^[1098]

Mais le protestant répond en disant :

« Excusez-moi monsieur, je n'ai pas à accepter et croire à l'enseignement du concile de Trente pour devenir catholique. Je ne dois pas non plus croire que la Justification par la foi seule est hérésie, comme vous dites. Vos anciens papes, Benoît XVI, et son prédécesseur Jean-Paul II, tous deux catholiques, s'accordaient et avaient

approuvé un document disant que la foi seule n'est pas une hérésie, et que les canons de Trente sur la Justification ne s'appliquent plus à l'explication luthérienne sur la Justification. » Et il continue en abordant trois points successifs pour prouver tout cela.

1. Le protestant cite premièrement la *Déclaration commune avec les Luthériens sur la Doctrine de la Justification* (D.C.), approuvée par le Vatican le 31 octobre 1999. Il cite deux extraits de la *Déclaration commune*, qu'il se trouve avoir dans sa valise.

Déclaration commune avec les luthériens : « 5. Telle est l'intention de la **PRÉSENTE DÉCLARATION COMMUNE**. Elle veut montrer que désormais, sur la base de ce dialogue, les Églises luthériennes signataires et l'Église catholique romaine sont en mesure d'énoncer une compréhension commune de notre justification par la grâce de Dieu au moyen de la foi en Christ. Cette déclaration ne contient pas tout ce qui est enseigné dans chacune des Églises à propos de la justification; elle exprime cependant un consensus sur des vérités fondamentales de la doctrine de la justification et **MONTRE QUE DES DÉVELOPPEMENTS QUI DEMEURENT DIFFÉRENTS NE SONT PLUS SUSCEPTIBLES DE PROVOQUER DES CONDAMNATIONS DOCTRINALES**. » ^[1099]

Après l'avoir cité, le protestant explique correctement que ceci exclut toute condamnation de la vision luthérienne concernant la Justification (*foi seule, etc.*). Il cite ensuite le paragraphe n° 13 :

Déclaration commune avec les luthériens : « 13. CE RAPPROCHEMENT PERMET DE FORMULER DANS CETTE DÉCLARATION COMMUNE UN CONSENSUS SUR DES VÉRITÉS FONDAMENTALES DE LA DOCTRINE DE LA JUSTIFICATION À LA LUMIÈRE DUQUEL LES CONDAMNATIONS DOCTRINALES CORRESPONDANTES DU XVI^e SIÈCLE NE CONCERNENT PLUS AUJOURD'HUI LE PARTENAIRE. » ^[1100]

Après l'avoir cité, le protestant explique à juste titre que cela signifie aussi que les condamnations (au 16^e siècle) de la doctrine luthérienne de la justification par le concile de Trente ne s'appliquent plus aujourd'hui.

2. Pour renforcer davantage son argument, le protestant continue en citant deux sections supplémentaires de cette *Déclaration commune avec les luthériens*.

Déclaration commune avec les luthériens : « 41. **Il en découle que les condamnations doctrinales du XVI^e siècle, dans la mesure où elles se réfèrent à l'enseignement de la justification, apparaissent dans une lumière nouvelle : L'ENSEIGNEMENT DES ÉGLISES LUTHÉRIENNES PRÉSENTÉ DANS CETTE DÉCLARATION N'EST PLUS CONCERNÉ PAR LES CONDAMNATIONS DU CONCILE DE TRENTE**. » ^[1101]

Le protestant souligne le fait évident que cela signifie qu'aucun enseignement luthérien contenu dans la *Déclaration commune* n'est condamné par le concile de Trente. Il prouve ensuite que la justification par la foi seule fait partie de l'enseignement des églises luthériennes dans la *Déclaration commune*.

Déclaration commune avec les luthériens : « 26. **SELON LA COMPRÉHENSION LUTHÉRIENNE, DIEU JUSTIFIE LE PÉCHEUR PAR LA FOI SEULE (*sola fide*)**. Dans la foi, la personne humaine place toute sa confiance en son créateur et sauveur et est ainsi en communion avec lui. » ^[1102]

Il conclut, en toute logique, que selon le propre accord du Vatican avec les luthériens sur la Justification, la foi seule n'est assurément pas condamnée par le concile de Trente. Donc il vous dit :

« **Vous voyez monsieur : les catholiques qui adhèrent et croient à la D.C. ne soutiennent pas que la foi seule soit une hérésie anathématisée** infailliblement par décret du concile de Trente; vous qui prétendez au contraire qu'un catholique doit y croire pour rester catholique. »

3. Finalement, ce protestant rusé sait que vous allez essayer de lui dire que Jean-Paul II et Benoît XVI n'ont pas signé la D.C. Donc il vous fait remarquer que ce texte fut signé sous les auspices de Jean-Paul II et approuvé à répétitions par Benoît XVI.

Jean-Paul II; 19 jan. 2004, lors d'une réunion avec les luthériens de Finlande : « ... je désire exprimer ma gratitude pour le progrès œcuménique accompli entre les catho-

liques et les luthériens au cours des cinq années **qui ont suivi la signature de la Déclaration commune sur la Doctrine de la Justification**. » ^[1103]

Benoît XVI, *Discours*, aux méthodistes; 9 déc. 2005 : « **J'ai été encouragé par l'initiative qui pourrait conduire les Églises membres du Conseil méthodiste mondial à adhérer à la Déclaration commune sur la Doctrine de la Justification, signée par l'Église catholique et la Fédération luthérienne mondiale en 1999**. » ^[1104]

Le protestant conclut sa présentation en disant :

« Benoît XVI (et, avant lui, Jean-Paul II) est catholique et adhère à la Déclaration Commune avec les Luthériens sur la Doctrine de la Justification, **laquelle déclaration enseigne explicitement que la foi seule n'est pas anathématisée par Trente, et que les divergences qui subsistent entre luthériens et catholiques sur la Justification ne donnent lieu à aucune condamnation doctrinale. Par conséquent, lorsque je deviendrai catholique, je tiendrai la même position que celle de Benoît XVI et de la Déclaration Commune. Je croirai que la foi seule justifie, et ne considérerai pas que c'est une hérésie anathématisée!** Et je n'adopterai pas les canons et les décrets du concile de Trente, parce que Jean-Paul II et Benoît XVI ont accepté et approuvé la Déclaration Commune, ils s'accordaient dessus; ce qui explique que les canons de Trente ne sont plus en vigueur aujourd'hui. »

Vous savez qu'en tant que catholique, vous avez une stricte obligation de lui dire que la croyance dans la foi seule et la religion catholique sont incompatibles. Alors, que lui dites-vous en guise de réponse ?

Si vous soutenez que Benoît XVI et Jean-Paul II étaient des papes valides, vous lui répondez aussitôt la chose suivante, seule réponse qui vous vienne à l'esprit :

« *Jean-Paul II et Benoît XVI ont tort. Ils ne sont pas infaillibles dans tout ce qu'ils disent ou font. La Déclaration Commune n'est pas infaillible. Le concile de Trente est infaillible.* »

Et l'habile protestant, repérant rapidement la faille dans cette réponse médiocre et illogique, réplique :

« Monsieur, je n'ai jamais dit que la Déclaration commune est infaillible. L'infailibilité n'a rien à voir avec notre discussion. **Ce qui est fondamental, c'est que vous admettiez que Benoît XVI est un catholique avec qui vous étiez en communion**, et avec qui tout catholique se devait d'être en communion. **Vous admettez que ce n'était pas un hérétique en dehors de la communion de l'Église catholique pour avoir adopté la Déclaration Commune avec les luthériens sur la Doctrine de la Justification, donc vous devez admettre que moi aussi je serai un catholique en communion avec l'Église (non pas un hérétique) lorsque je prendrai la même position.** »

Si vous soutenez que Benoît XVI était un pape valide, vous n'avez rien à dire en réponse à ce protestant. Le débat est terminé et vous avez perdu. Vous ne pouvez pas prétendre d'un côté que l'acceptation de la foi seule et de la Déclaration Commune avec les luthériens sur la Doctrine de la Justification est incompatible avec l'entrée de ce protestant dans l'Église catholique (ce que vous devez faire en tant que catholique, puisque ceci a été infailliblement défini par le concile de Trente), tandis que dans le même temps vous faites allégeance à Benoît XVI comme tête de l'Église catholique, lequel démontrait publiquement son acceptation de la *Déclaration Commune avec les luthériens sur la Doctrine de la Justification*. Le protestant vous a coincé et vous êtes forcé d'admettre qu'il peut en effet devenir catholique et s'en tenir à ce qui est enseigné dans la Déclaration commune.

Cela prouve que ceux qui acceptent Benoît XVI comme pape ne peuvent même pas présenter la foi catholique à un protestant de manière cohérente. **ILS DOIVENT ADMETTRE QU'ON PEUT ÊTRE « CATHOLIQUE » ET SOUTENIR QUE LA JUSTIFICATION PAR LA FOI SEULE N'EST PAS UNE HÉRÉSIE ANATHÉMATISÉE, ET QUE LES CANONS DE TRENTE NE S'APPLIQUENT PAS À LA VISION LUTHÉRIENNE SUR LA JUSTIFICATION.**

Tant qu'on reconnaît Benoît XVI comme un pape catholique, on défend une Église qui a répudié le concile de Trente, une « Église » qui est, par définition, une Église non-catholique — une Église d'hérétiques.

Pape Innocent III, *Eius exemplo* ; 18 déc. 1208 : « Nous croyons de notre cœur et confessons de notre bouche **UNE SEULE ÉGLISE, NON CELLE DES HÉRÉTIQUES**, mais la sainte Église romaine, catholique, apostolique, en dehors de laquelle nous croyons que personne n'est sauvé. » ^[1105]

Le même jugement et la même autorité avec lesquels vous avez déterminé que ce protestant était hérétique et hors de l'Église catholique — un jugement que vous avez fait en le rencontrant et en découvrant ce qu'il croyait et la manière dont il répudiait le concile de Trente — est aussi ce même jugement que vous êtes absolument tenu de faire pour Benoît XVI, et François. Cela devrait vous frapper et vous montrer que vous n'êtes pas coupable de juger le Saint Siège ou un pape quand vous jugez correctement que Benoît XVI est un non-catholique ; mais, qu'au contraire, vous identifiez un non-catholique pour ce qu'il est, de la même façon que vous avez correctement et à juste titre identifié le protestant comme un non-catholique.

Objection n°12 : Comment toute l'Église et tous les cardinaux pourraient-ils reconnaître un antipape, comme ce fut le cas pour Jean XXIII (1958-1963) ?

Réfutation : Le pape Paul IV déclara que les catholiques ne pouvaient pas accepter un prétendant hérétique, **même si tous lui rendaient l'acte d'obédience — indiquant, par une telle déclaration, la possibilité que tous rendent l'acte d'obédience à un tel antipape.**

Pape Paul IV, *Bulle Cum ex Apostolats Officia* ; 15 février 1559 : « § 6. **De plus, [en vertu de cette constitution Nôtre, valide à perpétuité, Nous décidons, statuons, décrétons et définissons :] si jamais il advient** qu'un évêque... qu'un souverain pontife même, avant leur promotion ou leur élévation au cardinalat ou au souverain pontificat, ont dévié de la foi catholique ou bien sont tombés dans quelque hérésie : ... (ii) **on ne pourra dire qu'elle est devenue valide parce que l'intéressé accepte la charge, reçoit la consécration, ou entre ensuite en possession du gouvernement et de l'administration ou par l'intronisation du pontife romain ou par l'acte d'agenouillement fait devant lui, ou par l'acte d'obédience à lui rendu par tous, et ce quelle que soit la durée de cette situation...** » ^[1106]

Mais on a déjà eu une situation où tous les cardinaux reconnaissaient un antipape ! Comme nous l'avons vu plus tôt dans le livre, durant le grand Schisme d'Occident, **15 des 16 cardinaux qui avaient élu le pape Urbain VI s'étaient retirés par la suite de son obédience au motif que la foule romaine indisciplinée avait rendu son élection non-canonique.** L'unique cardinal à ne pas avoir répudié le pape Urbain VI était le cardinal Tebaldeschi, mais il mourut peu après, le 7 septembre — **laissant une situation où aucun des cardinaux de l'Église catholique ne reconnaissait le vrai pape, Urbain VI. Tous les cardinaux alors en vie considéraient son élection comme invalide.** ^[1107]

Au 12^e siècle, l'antipape Anaclét II — qui régna huit années à Rome tout en rivalisant avec le vrai pape, Innocent II — avait gagné pour partisans la majorité des cardinaux, l'évêque de Porto, le Doyen du Sacré-Collège, et toute la populace de Rome. ^[1108]

Objection n°13 : Jean XXII était un hérétique, qui fut même dénoncé par le cardinal Orsini comme un hérétique, mais il demeura quand même pape.

Chris Ferrara, *Opposing the Sedevacantist Enterprise*, Catholic Family News ; août 2005, p. 21 : « **Comparez l'échec de l'entreprise [sédévacantiste] pour trouver une hérésie 'manifeste' dans les déclarations des papes conciliaires avec l'exemple historique du Pape Jean XXII. En 1331, certains théologiens français et le Cardinal Orsini dénoncèrent Jean XXII comme hérétique lorsque, dans une série de sermons, il enseignait que les âmes des bienheureux disparus, après avoir terminé leur temps au Purgatoire, ne voient pas Dieu jusqu'au Jugement dernier. Le Cardinal Orsini convoqua un concile général pour prononcer le Pape hérétique...** Confronté ainsi publiquement, Jean XXII répondit qu'il n'avait pas eu l'intention d'obliger toute l'Église à ses sermons, et il nomma une commission de théologiens pour considérer la question. La commission informa le Pape qu'il était dans l'erreur, et il rétracta bien l'erreur des années plus tard, la veille de sa mort. **Pourtant, bien qu'il eût été dénoncé comme hérétique et menacé**

par un concile général pour déclarer son hérésie, Jean XXII ne cessa jamais d'être considéré comme Pape par l'Église, et il figure dûment comme tel dans l'histoire de l'Église. » ^[1109]

Réfutation : Jean XXII n'était pas un hérétique, et son règne ne prouve en rien que les hérétiques puissent être des papes.

Tout d'abord, nous voulons que le lecteur constate une chose fort intéressante : lorsque Ferrara (l'auteur de cette objection) parle de Jean XXII, notez que l'affaire est exagérée. Il n'hésite pas à la labelliser comme une hérésie. Mais lorsqu'il évoque les hérésies évidentes des « papes » Vatican II, celles-ci sont tellement minimisées qu'il en vient à nier que la moindre d'entre elles puisse constituer une hérésie. Par exemple :

Chris Ferrara, *Opposing the Sedevacantist Enterprise*, Catholic Family News, août 2005, p. 21 : « Mais **l'entreprise [sédévacantiste] n'atteint même pas son premier objectif, car** ainsi que nous le verrons, et malgré ses efforts infatigables, **elle n'a pu identifier la moindre hérésie "manifeste" parmi les nombreuses déclarations ambiguës et actions inquiétantes (voire scandaleuses) de Jean-Paul II ou de Paul VI...** » ^[1110]

D'accord, donc aucune des hérésies évidentes de Jean-Paul II et de Paul VI (p. ex., enseigner qu'il y a des saints dans d'autres religions ; dire qu'on ne devrait pas convertir les non-catholiques ; etc.) ne constitue une hérésie aux yeux de Ferrara ; mais, dans le cas de Jean XXII, *c'est certain* qu'il a franchi le cap de l'hérésie. Quelle absurdité ! Personne ne voit sa profonde hypocrisie et sa malhonnêteté crasse ? Quand Ferrara et d'autres non-sédévacantistes trouvent qu'il est avantageux de minimiser l'hérésie, ils élèvent la barre graduée des hérésies, de sorte que rien n'atteigne le niveau de l'hérésie. Mais lorsqu'ils jugent utile d'exagérer une hérésie (comme dans le cas de Jean XXII), parce qu'ils pensent que cela s'opposera avec succès au sédévacantisme, ils l'exagèrent pour la faire apparaître plus grave qu'elle ne l'était.

En réalité, le pape Jean XXII n'était pas un hérétique. La position de Jean XXII selon laquelle les âmes des justes disparus ne voient pas la vision béatifique jusqu'au Jugement général n'était pas un sujet ayant été spécifiquement défini comme un dogme. La définition eut lieu deux ans après la mort de Jean XXII, par le pape Benoît XII dans *Benedictus Deus* ^[1111], mais Ferrara n'a apparemment pas jugé utile de le préciser.

Le fait que le Cardinal Orsini ait dénoncé Jean XXII comme hérétique ne prouve rien, surtout quand on considère le contexte des événements. Pour fournir un contexte bref : **Jean XXII avait condamné comme hérétique l'enseignement des « Spirituels. »** Ce groupe soutenait que le Christ et les apôtres n'avaient pas de possessions de façon individuelle ou commune. Jean XXII condamna cette opinion comme contraire à la Sainte Écriture, et déclara hérétiques tous ceux qui y adhèrent avec persistance. ^[1112] Les « Spirituels » et d'autres groupes similaires, incluant le roi Louis de Bavière, furent condamnés comme hérétiques.

Quand la controverse prit place à propos des déclarations de Jean XXII sur la vision béatifique, les Spirituels et le roi Louis de Bavière en profitèrent et accusèrent le pape d'hérésie. **Ces ennemis de l'Église étaient soutenus par le cardinal Orsini, l'homme dont parle Ferrara dans son article.**

The Catholic Encyclopedia, John XXII, V. 8, 1910, p. 433 : « **Les Spirituels, toujours en étroite alliance avec Louis de Bavière, profitèrent de ces événements pour accuser le pape d'hérésie, étant soutenus par le Cardinal Napoleone Orsini. En union avec ce dernier, le Roi Louis écrivit aux cardinaux, les exhortant à appeler un concile général et à condamner le pape.** » ^[1113]

De par ce contexte, nous pouvons voir que la déclaration de Ferrara — disant que « le Cardinal Orsini convoqua un concile général pour prononcer le Pape hérétique... » — apparaît sous un autre jour : Oui, le Cardinal Orsini et ses amis étaient les hérétiques excommuniés. En fait, même le propre « pape » de Ferrara, dans son livre *Dogmatic Theology*, écrit que le scandale fut exploité par les ennemis de l'Église à des fins politiques :

« Card. » Ratzinger (Benoît XVI), *Dogmatic Theology* ; 1977, p. 137 : « **Le scandale [de Jean XXII] fut exploité à des fins politiques dans l'accusation d'hérésie portée par les opposants franciscains du pape [les Spirituels]**, au sein du cercle de Guillaume d'Ockham, à la cour de l'empereur Louis de Bavière. » ^[1114]

Ferrara se range lui-même du côté des ennemis de l'Église avec son exagération du cas de Jean XXII. Jean XXII n'était pas hérétique. **En plus du fait que la question n'avait pas encore été définie dogmatiquement,**

Jean XXII avait bien précisé qu'il n'obligeait personne à adhérer à sa (fausse) position et qu'il n'était pas parvenu à une conclusion définie sur la question.

The Catholic Encyclopedia, sur le pape Jean XXII : « **Le pape Jean écrivit au roi Philippe IV (novembre 1333) sur la question, et souligna le fait que tant que le Saint Siège n'avait pas rendu une décision, les théologiens jouiraient d'une complète liberté pour cette question.** En décembre 1333, les théologiens de Paris, après consultation de la question, se décidèrent en faveur de la doctrine que les âmes des bienheureux disparus voient Dieu aussitôt après la mort ou après leur purification complète; **à la même époque, ils signalèrent que le pape n'avait rendu aucune décision sur cette question mais n'avait avancé que son opinion personnelle**, et prièrent désormais le souverain Pontife de confirmer leur décision. Jean nomma une commission à Avignon pour étudier les écrits des Pères, et discuter plus avant la question. **Dans un consistoire tenu le 3 janvier 1334, le pape déclara explicitement qu'il n'avait jamais voulu enseigner quoi que ce soit de contraire à la Sainte Ecriture ou à la règle de la foi, et qu'il n'avait d'ailleurs pas eu l'intention de rendre la moindre décision sur quoi que ce soit.** Avant sa mort, il retira son ancienne position et déclara croire que les âmes séparées de leur corps jouissaient au ciel de la vision béatifique. » ^[1115]

Tout cela montre que Jean XXII n'était pas un hérétique. Il tenait une opinion personnelle qui était totalement fautive, une opinion qu'il déclara explicitement n'être rien de plus qu'une opinion. En réalité, en dépit de cette erreur significative, Jean XXII était plutôt vigoureux contre l'hérésie. Sa condamnation des Spirituels et du roi Louis de Bavière prouve qu'il condamnait bien l'hérésie. Le comparer aux antipapes Vatican II, qui ne croient même pas que l'hérésie existe, est carrément ridicule. Comme déjà établi, Benoît XVI ne croit même pas que le protestantisme soit une hérésie! Quelle blague satanique quand quelqu'un affirme *obstinément* (face à ces preuves) que cet homme est catholique. Le fait est que de quelque côté que se tournent les non-sédévacantistes (vers le dogme de la papauté, les actes de Luther, etc.), ils sont réfutés. Par exemple, puisque nous parlons de Jean XXII et du Jugement général, il faut rappeler que Benoît XVI renie ce qui est peut-être le dogme catholique le plus fondamental concernant le Jugement général : la Résurrection des corps — comme nous l'avons démontré dans le chapitre sur ses hérésies.

Benoît XVI, *La foi chrétienne hier et aujourd'hui*; 2005, p. 252 : « **Il est donc clair que l'essence de la foi en la résurrection ne consiste pas dans l'idée d'une restitution des corps**, telle que nous l'imaginons habituellement; cela reste vrai même si la Bible se sert couramment de cette représentation imagée. » ^[1116]

Benoît XVI, *La foi chrétienne hier et aujourd'hui*; 2005, p. 259 : « **Paul**, répétons-le encore une fois, **n'enseigne pas la résurrection des corps**, mais celle des personnes... » ^[1117]

Donc, quand les non-sédévacantistes soulèvent la question de Jean XXII et du Jugement dernier, ils ne font rien d'autre que nous rappeler un autre dogme que Benoît XVI renie et une autre preuve que celui-ci n'était pas le pape.

Objection n°14 : Le Pape Honorius fut condamné pour hérésie par un concile général après sa mort, mais l'Église ne le considère pas comme ayant cessé d'être pape, bien qu'il ait été accusé d'hérésie durant son règne.

Réfutation : Comme nous l'avons déjà vu, c'est un fait dogmatique qu'un hérétique ne peut pas être le pape, puisque c'est un dogme infailliblement défini qu'un hérétique n'est pas un membre de l'Église catholique.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence, ex cathedra* : « La sainte Église romaine croit fermement, professe et prêche qu'aucun de **ceux qui se trouvent en dehors de l'Église catholique**, non seulement païens mais **encore juifs ou hérétiques** et schismatiques... » ^[1118]

Le cas du pape Honorius ne prouve pas qu'un hérétique puisse être le pape. En condamnant comme hérétique le pape Honorius après sa mort, **le Troisième concile de Constantinople ne fit aucune déclaration — et l'Église non plus — pour dire qu'il demeura pape jusqu'à sa mort.**

Concile Constantinople III ; 680-681 A.D., Exposé de foi : « ... mais puisque l'inventeur du mal n'a cessé depuis le commencement de trouver un complice dans le serpent et d'introduire par lui le poison de la mort dans la nature humaine, et de découvrir maintenant encore des instruments adaptés à son propre dessein, nous voulons dire Théodore... Sergius, Pyrrhus, Paul, Pierre... et de plus Honorius qui fut pape de l'ancienne Rome, Cyrus... ainsi que Macaire... il n'a pas arrêté de susciter par eux de scandaleuses erreurs dans la totalité de l'Église, semant dans le peuple orthodoxe, avec de nouveaux mots, l'hérésie d'une seule volonté et d'une seule activité... » ^[1119]

L'Église n'a pas traité la question de savoir si Honorius avait perdu ou non la fonction papale après être tombé en hérésie ; elle l'a simplement condamné. (Honorius fut également condamné par le quatrième concile de Constantinople et le second concile de Nicée). Puisque Honorius était un pape validement élu (ce qui explique qu'il figure sur la liste des vrais papes), s'il était devenu véritablement hérétique durant son règne, alors il perdit bel et bien la fonction papale ; car comme l'admettent même les non-sédévacantistes prononçant cet argument, « **les hérétiques ne sont pas catholiques, et les non-catholiques ne peuvent pas être des papes.** »

Le pape Honorius était mort depuis plus de quarante ans lorsqu'il fut condamné par le Troisième concile de Constantinople. Honorius ne publia aucun décret dogmatique et ne « régna » que trois ans et demi après l'incident de l'hérésie. Donc, la question de savoir s'il était resté pape et dirigeait l'Église universelle durant les trois ans et demi qui lui restaient dans son pontificat de treize ans, n'était pas spécialement pertinente pour le fidèle de l'époque.

Il est donc parfaitement compréhensible que l'Église n'ait publié aucune proclamation indiquant qu'Honorius avait perdu sa charge, parce que la question n'était pas discutée à l'époque, et elle aurait impliqué un grand débat théologique, en plus d'une boîte de Pandore n'ayant pas besoin d'être ouverte.

Aussi, une certaine confusion demeure dans l'esprit des gens (y compris chez les successeurs d'Honorius) quant à la question de savoir si Honorius avait été hérétique ou seulement coupable de ne pas avoir enrayer l'hérésie, ou s'il avait été entièrement mal compris, comme le souligne *The Catholic Encyclopedia* de 1907. Certains érudits ayant étudié la question en détails ne sont toujours pas convaincus qu'Honorius ait été condamné comme véritable hérétique par le *concile Constantinople III*. Leur argument repose sur le fait que **le pape saint Agathon — qui vivait durant le concile — mourut avant que celui-ci ne fût terminé**. Étant donné que les décrets d'un concile ne possèdent l'autorité qui leur ait donné seulement par la confirmation du pape, ils soutiennent que le pape saint Léon II, le pape qui confirma en réalité le concile, *confirma seulement la condamnation d'Honorius en ce sens que ce dernier n'avait pas réussi à enrayer l'hérésie*, permettant ainsi que la foi soit polluée. Cette confusion explique certainement pourquoi nous voyons saint François de Sales dire ce qu'il dit sur Honorius (voir plus bas).

Pour différencier davantage le cas d'Honorius de celui des antipapes Vatican II, il est important de signaler que **la chute d'Honorius était presque complètement inconnue durant son règne et les années après son règne**. Les deux lettres d'Honorius qui favorisaient l'hérésie monothélite (écrites l'an 634), étaient des lettres à Sergius, le patriarche de Constantinople. Non seulement ses lettres étaient quasiment inconnues à l'époque, mais également incomprises par un pape ayant régné juste après Honorius.

Par exemple, **le pape Jean IV (640-643 A.D.), le second pape à avoir régné après le pape Honorius, avait défendu Honorius contre toute charge d'hérésie**. Le pape Jean IV était convaincu qu'Honorius n'avait pas enseigné l'hérésie monothélite (que le Christ n'a qu'une seule volonté), mais qu'Honorius avait seulement souligné que Notre-Seigneur n'a pas deux volontés contraires.

Pape Jean IV, *Dominus qui dixi*, lettre adressée à l'Empereur Constant II au sujet du pape Honorius ; 641 A.D. : « ... **Mon prédécesseur susdit [Honorius] disait donc, dans son enseignement sur le mystère de l'Incarnation du Christ, qu'il n'a pas existé en lui, comme en nous pécheurs, deux volontés contraires, de l'esprit et de la chair. Ce que certains ont retourné en leur propre conception, et ils ont pensé qu'il aurait enseigné une seule volonté de sa divinité et de son humanité, ce qui est totalement contraire à la vérité.** » ^[1120]

Avec ces faits en tête, nous pouvons voir : 1) le cas du pape Honorius ne prouve pas que les hérétiques puissent être papes, puisque l'Église n'a jamais déclaré qu'il soit demeuré pape après sa chute ; et 2) **les faits dans le**

cas du pape Honorius sont radicalement différents de ceux dans le cas des antipapes Vatican II, puisque les deux lettres d'Honorius contenant l'hérésie étaient presque entièrement inconnues à l'époque, et étaient même incomprises par les papes qui lui succédèrent. Comparer les deux lettres du pape Honorius aux actions et déclarations des hérétiques manifestes Paul VI, Jean-Paul II, Benoît XVI et François, revient à comparer un grain de sable au désert du Sahara.

Finalement, si vous voulez une autre confirmation que les hérétiques cessent ipso facto d'être des papes, **et que le cas du pape Honorius ne fournit aucune preuve du contraire**, ne considérez pas nos propos ; considérez plutôt ceux de la citation suivante :

St. François de Sales, Docteur de l'Église, *Les Controverses* ; 17^e siècle : « ... **ainsi ne disons-nous pas que le pape en ses opinions particulières ne puisse errer, comme fit Jean XXII, ou être du tout hérétique, comme peut-être fut Honorius. Or, quand il est hérétique exprès, ipso facto, il tombe de son grade hors de l'Église...** » ^[1121]

Dans le même paragraphe où saint François de Sales (docteur de l'Église) mentionne le pape Honorius, **il déclare sans équivoque qu'un pape qui deviendrait hérétique cesserait d'être pape.** Saint François de Sales n'était pas sûr si le pape Honorius avait été hérétique ou s'il n'avait simplement pas réussi à enrayer l'hérésie ; mais quoi qu'il en soit, saint François savait que le cas d'Honorius n'avait pas rabaissé la vérité que les hérétiques ne peuvent être papes.

Saint Robert Bellarmin et saint Alphonse de Liguori étaient eux aussi familiers avec l'exemple du pape Honorius. Son cas ne les pas empêchèrent pas de déclarer sans hésitation :

St. Robert Bellarmin, Docteur de l'Église ; 1610 : « **Un pape qui est un hérétique manifeste cesse automatiquement (*per se*) d'être le pape et la tête**, de la même façon qu'il cesse automatiquement d'être un chrétien et un membre de l'Église. C'est pourquoi il peut être jugé et puni par l'Église. C'est l'enseignement de tous les anciens Pères, qui enseignent que les hérétiques manifestes perdent immédiatement toute juridiction. »

St. Alphonse de Liguori, Docteur de l'Église ; 1787 : « **Si jamais un pape, comme personne privée, tombait dans l'hérésie, il tomberait immédiatement du Pontificat.** » ^[1122]

Avec ces faits en tête, nous pouvons voir que l'argument Honorius ne prouve rien en faveur des non-sédévacantistes ; mais qu'il nous remet plutôt en mémoire les docteurs de l'Église qui, en rappelant l'affaire, ont déclaré simultanément que les hérétiques ne peuvent pas être papes.

Objection n°15 : L'Église et sa hiérarchie seront toujours visibles. Si l'Église Vatican II n'est pas la véritable Église catholique, alors l'Église et sa hiérarchie ne sont plus visibles.

Réfutation : 1) Les gens méconnaissent ce en quoi consiste la visibilité de l'Église ; 2) la secte Vatican II ne peut pas être l'Église visible du Christ ; et 3) la secte Vatican II renie précisément cet enseignement de la visibilité de l'Église.

Personne ne nie que l'Église catholique puisse cesser d'exister dans tous les pays du monde à l'exception d'un seul. La visibilité de l'Église n'exige pas qu'on aperçoive les fidèles ou la hiérarchie dans chaque emplacement géographique du globe. Cela n'a jamais été le cas. La visibilité de l'Église signifie simplement de vrais fidèles catholiques professant extérieurement l'unique vraie religion, même s'ils sont réduits à un très petit nombre. Ces fidèles qui professent extérieurement la seule vraie religion demeureront toujours l'Église visible du Christ, même si leurs rangs sont réduits à une petite poignée.

Et c'est justement ce qui a été prédit d'arriver à la fin du monde.

St. Athanase : « Même si les catholiques fidèles à la tradition sont réduits à une poignée, ce sont eux qui sont la véritable Église de Jésus-Christ. » ^[1123]

Notre-Seigneur Lui-même a dit que la taille de l'Église serait terriblement réduite dans les derniers jours.

Luc 18 :8 - « Mais quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre ? »

L'Apocalypse de saint Jean semble indiquer la même chose :

Apo. 11 :1-2 - « Et un roseau long comme une perche me fut donné, et il me fut dit : Lève-toi et mesure le temple de Dieu, et **l'autel**, et ceux qui y adorent. Mais le parvis qui est hors du temple, laisse-le, et ne le mesure pas, parce qu'il a été abandonné aux gentils [païens]... »

La version *Haydock de la Bible Douay-Rheims*, compilation populaire de commentaires catholiques sur les Écritures par le Rév. P. Geo. Leo Haydock, contient le commentaire suivant sur Apocalypse 11 :1-2.

Commentaire catholique sur Apo. 11 :1-2, *version Haydock de la Bible Douay-Rheims* : « **Les églises consacrées au vrai Dieu sont si réduites en nombre, que saint Jean les représente comme une seule église; ses ministres officient sur un autel; et tous les vrais fidèles sont si peu nombreux, par rapport à la masse de l'humanité, que l'évangéliste les voit rassemblés dans un seul temple, pour rendre leurs adorations au Très-Haut.** — Pastorini. » ^[1124]

Le Magistère de l'Église catholique n'a jamais enseigné qu'il fallait toujours qu'il y ait un certain nombre d'évêques ou de fidèles pour que l'Église existe. Tant qu'il y a au minimum un prêtre ou évêque et au moins quelques fidèles, l'Église et sa hiérarchie sont vivantes et visibles. Aujourd'hui, il reste beaucoup plus qu'une poignée de fidèles pour maintenir la foi catholique inchangée. Ainsi, l'argument de nos opposants du point de vue de la visibilité est dépourvu de valeur et contraire aux prophéties de la Sainte Écriture.

De plus, durant la crise arienne, la vraie foi était éliminée dans des régions entières, à tel point qu'on trouvait difficilement un évêque catholique.

P. William Jurgens : « À un certain moment dans l'histoire de l'Église, seulement quelques années avant le prêche de Grégoire [Naziance] (380 A.D.), **le nombre d'évêques catholiques en possession de sièges, par opposition aux évêques ariens en possession de sièges, n'était peut-être pas plus grand que quelque chose entre 1% et 3% du total.** Que la doctrine eût été déterminée par la popularité, nous serions tous aujourd'hui des négateurs du Christ et des opposants de l'Esprit-Saint. » ^[1125]

P. William Jurgens : « **À l'époque de l'Empereur Valens (4^e siècle), Basile fut pratiquement le seul évêque orthodoxe de tout l'Orient qui réussit à conserver la charge de son siège...** Si l'homme moderne n'y voit pas d'importance, une connaissance de l'histoire de l'arianisme devrait du moins démontrer que l'Église catholique ne tient aucun compte de la popularité et du nombre dans l'élaboration et le maintien de la doctrine : ou alors il y a longtemps que nous aurions dû abandonner Basile et Hilaire et Athanase et Libère et Ossius, et tirer notre nom d'après Arius. » ^[1126]

Au 4^e siècle, l'hérésie arienne était devenue si répandue que les ariens (qui niaient la divinité du Christ) en étaient arrivés à occuper la quasi-totalité des églises catholiques et semblaient presque partout être la hiérarchie légitime.

St. Ambroise ; c. 382 A.D. : « **Il n'y a pas assez d'heures dans la journée pour que je récite les noms de toutes les diverses sectes des hérétiques.** » ^[1127]

Les choses étaient si mauvaises que saint Grégoire de Naziance s'était senti obligé de dire ce que le petit reste des catholiques pourrait tout autant dire aujourd'hui.

St. Grégoire de Naziance, *Contre les ariens* ; vers 380 A.D. : « Où sont ceux qui nous reprochent notre pauvreté ; **qui prétendent que la multitude du peuple fait l'Église; qui méprisent le petit troupeau ?** » ^[1128]

Cette période de l'histoire de l'Église prouve donc une chose importante pour notre époque : si la mission indéfectible de l'Église pour enseigner, gouverner et sanctifier exigeait qu'un évêque gouvernant (c.-à-d. un évêque juridictionnel) soit présent et opérationnel pour l'Église du Christ dans un siège ou diocèse particulier, alors il faudrait dire que l'Église du Christ a fait défection dans tous ces territoires où ne se trouvait pas d'évêque catholique gouvernant durant l'hérésie arienne. Pourtant, c'est un fait qu'au 4^e siècle, quand les fidèles conservaient la vraie foi catholique, même dans ces sièges où l'évêque était passé à l'arianisme, le restant de catholiques fidèles

constituait la véritable Église du Christ. Dans ce reste de fidèles, l'Église catholique a subsisté et perduré dans sa mission d'enseigner, gouverner et sanctifier sans évêque gouvernant, prouvant ainsi que **l'indéfectibilité de l'Église du Christ, et sa mission d'enseigner, gouverner et sanctifier, ne requiert pas la présence d'un évêque juridictionnel.**

Il faut aussi noter que la hiérarchie peut se définir de deux façons : la hiérarchie juridictionnelle et la hiérarchie ecclésiastique. ^[1129]

Pape Pie XII, *Ad sinarum gentum* ; 7 oct. 1954 : « En outre — comme il a été divinement établi aussi — **le pouvoir des ordres (en vertu duquel la hiérarchie ecclésiastique est composée d'évêques, de prêtres et de ministres) procède de la réception du Sacrement des Saints Ordres.** » ^[1130]

Seuls ceux ayant une juridiction ordinaire (c.-à-d. une juridiction attachée à une fonction) constituent la hiérarchie juridictionnelle. De l'autre côté, tous les prêtres catholiques valides constituent des parties de la hiérarchie ecclésiastique. Il est possible que la hiérarchie existe tant que perdure la hiérarchie ecclésiastique.

Les non-sédévacantistes qui soulèvent cette objection ne sont pas en mesure de présenter un seul évêque catholique véritable avec une juridiction ordinaire. Qui choisiraient-ils ? L'« évêque » états-unien Bruskewitz qui, durant la Semaine Sainte, organisa un repas interreligieux Seder avec un groupe de rabbins dans sa propre cathédrale... ? ^[1131] Ou bien les « cardinaux » Mahony et Keeler, des États-Unis d'Amérique... ?

S'il est vrai qu'il doit se trouver quelque part un évêque avec une juridiction ordinaire (ce qui n'a pas été prouvé), alors il est quelque part. Mais ça ne change pas le fait que François et ses évêques apostats ne sont pas catholiques et ne font donc pas partie de la hiérarchie. Contre un fait, il n'y a pas d'argument possible ; contre ce fait il n'y a aucun argument.

Enfin, et c'est peut-être le plus important, la secte Vatican II rejette la visibilité de l'Église catholique, prouvant encore une fois qu'elle n'est pas l'Église catholique visible !

Document Vatican II, *Unitatis redintegratio*, n° 1 : « Presque tous cependant, bien que de façon diverse, aspirent à une Église de Dieu, une et visible, vraiment universelle, envoyée au monde entier pour qu'il se convertisse à l'Évangile et qu'il soit ainsi sauvé pour la gloire de Dieu. » ^[1132]

Est-ce que vous vous en rappelez ? Au tout début de son Décret sur l'œcuménisme, Vatican II enseigne que presque tous aspirent à une Église visible et vraiment universelle envoyée au monde pour qu'il se convertisse à l'Évangile. Là encore, pour ceux qui doutent que Vatican II niait ici que l'Église catholique existe, nous citerons la propre interprétation de l'antipape Jean-Paul II à propos de ce passage.

Jean-Paul II, *Homélie* ; 5 déc. 1996, parlant de la prière avec les non-catholiques : « **Quand nous prions ensemble, nous le faisons dans l'aspiration "qu'il puisse y avoir une Église de Dieu, une et visible, une Église vraiment universelle,** et envoyée au monde entier pour que le monde se convertisse à l'Évangile et qu'il soit ainsi sauvé, pour la gloire de Dieu." (*Unitatis redintegratio*, 1). » ^[1133]

Jean-Paul II, *Ut unum sint* ; 25 mai 1995, n° 7 : « **Presque tous cependant aspirent, même si c'est de façon diverse, à une Église de Dieu une et visible qui soit vraiment universelle** et envoyée au monde entier, pour que celui-ci se convertisse à l'Évangile et qu'il soit ainsi sauvé pour la gloire de Dieu (document Vatican II, *Unitatis redintegratio*, 1). » ^[1134]

Donc, si vous acceptez l'enseignement de l'Église sur sa visibilité, ce n'est qu'une raison de plus pour rejeter la secte Vatican II et ses antipapes.

Au passage, l'idée d'une Église invisible — enseignée par la secte Vatican II — fut condamnée au moins trois fois : Pape Léon XIII, *Satis cognitum*, 29 juin 1896 ^[1135] ; Pape Pie XI, *Mortalium animos*, 6 janvier 1928 ^[1136] ; Pape Pie XII, *Mystici Corporis Christi*, 29 juin 1943. ^[1137]

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* ; 29 juin 1896 : « Vous êtes le corps du Christ (1 Cor 12 : 27). Parce que l'Église est un corps, elle est **visible aux yeux... Il s'ensuit que ceux-là sont dans une grande et pernicieuse erreur, qui, façonnant l'Église au gré de leur fantaisie, se l'imaginent comme cachée et nullement visible.** » ^[1138]

De plus, voici une citation intéressante remontant à la crise de l'investiture laïque (1075-1122). Durant cette crise, le roi malfaisant d'Allemagne, Henri IV, institua un antipape (qui était soutenu par de nombreux évêques allemands). Henri nomma également ses propres évêques qui étaient aussi soumis à l'antipape. Le résultat fut **deux évêques dans la plupart des diocèses ainsi qu'une confusion gigantesque**.

The Catholic Encyclopedia, V. 8, *Investitures*; 1910, p. 86 : « Il y avait désormais beaucoup de confusion de toute part... **Beaucoup de diocèses avaient deux occupants**. Les deux partis traitaient leurs rivaux de parjures et de traîtres... » ^[1139]

L'argument est que, tandis qu'on a aujourd'hui affaire à une apostasie sans précédent, l'Église a déjà connu auparavant des temps de confusion, y compris des temps où la vraie hiérarchie n'était pas facilement identifiable.

Objection n°16 : Les papes Vatican II n'ont pas enseigné d'hérésie manifeste, parce que leurs déclarations sont ambiguës et demandent à être commentées.

Chris Ferrara, *Catholic Family News, Opposing the Sedevacantist Enterprise*, Pa. II, oct. 2005, p. 8 : « **Or, ce qui est manifeste — c.-à-d. patent, évident, indéniable et indubitable — ne requiert aucune explication**. La qualité de ne pas avoir besoin d'être expliqué est ce qui rend une chose manifeste. Ainsi, avant que l'Entreprise [sédévacantiste] n'atteigne ne serait-ce son premier objectif, elle doit non seulement nous montrer des déclarations faites ouvertement, mais aussi des déclarations dont la prétendue hérésie ne requiert aucune explication pour être démontrée. **Les paroles papales en soi — non les interprétations sédévacantistes de ces paroles — doivent dénoter l'hérésie. “Si un pape proclamait à l'Église tout entière, dans un document ou déclaration publics, “Il n'y a pas de Sainte Trinité. Il n'y a que Dieu le Créateur, tout comme le croient les musulman !”, alors son hérésie serait manifeste dans le sens correct et plein du terme.** » ^[1140]

Réfutation : Comme d'habitude, celui qui fait cette objection, Chris Ferrara, a faux sur toute la ligne. D'abord, comme nous l'avons déjà vu, il y a beaucoup d'exemples d'hérésies manifestes de la part des antipapes post-conciliaires qui ne requièrent aucune explication ou commentaire. Deuxièmement, l'autorité papale nous enseigne que certaines hérésies requièrent une explication, une analyse et une étude approfondies pour qu'elles soient découvertes et condamnées.

Avant de s'étendre sur ces deux points, il est nécessaire que le lecteur examine l'exemple d'hérésie donné par Ferrara. Ferrara donne l'exemple de l'hérésie : « Il n'y a pas de Sainte Trinité. » C'est selon lui un exemple indéniable d'hérésie manifeste. Il a raison de dire que cette déclaration est hérétique, mais notez que **même dans cet exemple, nous n'avons pas affaire à un reniement mot-pour-mot d'une définition dogmatique**. Autant que nous le sachions, il n'y a pas de définition dogmatique de la Sainte Trinité qui dise « Il y a une Sainte Trinité. » Il y a des définitions, telle que celle-ci :

Pape Grégoire X, *Concile Lyon II*; 1274, *ex cathedra* : « **Nous croyons la Sainte Trinité, Père, Fils et Esprit-Saint, un seul Dieu tout-puissant...** » ^[1141]

Bien entendu, les catholiques reconnaissent immédiatement que la déclaration 'Il n'y a pas de Sainte Trinité' équivaut à une négation directe de cette définition dogmatique, bien qu'elle ne renie pas verbatim la définition dogmatique. Donc, **en donnant son unique exemple d'hérésie** — unique exemple que Ferrara a probablement choisi exprès parce qu'il pense que les sédévacantistes ne peuvent produire aucune hérésie de Benoît XVI équivalente au déni de la Trinité — **Ferrara prouve notre argument : les déclarations qui équivalent une négation directe d'un dogme, même si ce ne sont pas des négations mot-pour-mot d'une définition dogmatique, sont des exemples d'hérésie manifeste**.

Donc, tout comme les catholiques reconnaissent immédiatement que la déclaration « Il n'y a pas de Sainte Trinité » est une hérésie manifeste, bien qu'il n'y ait aucun dogme déclarant *exactement l'opposé mot-pour-mot*, ils reconnaissent de même immédiatement que la déclaration de Benoît XVI disant que le **Protestantisme n'est pas une hérésie** est, bien sûr, une négation directe des dogmes qui condamnent comme hérésies les enseignements protestants. Merci, monsieur Ferrara, d'avoir prouvé encore une fois notre argument.

Nous citerons maintenant plus de dix déclarations de Benoît XVI (et juste une seule de Jean-Paul II) et ne ferons aucun commentaire. Toute personne sincère et honnête admettra qu'elles équivalent à des rejets directs du dogme catholique sans qu'aucune analyse ne soit requise.

« Card. » Ratzinger, *Frères dans le Christ*, pp. 108-109 : « La réponse est difficile parce qu'elle engage le fond des choses. La difficulté tient en définitive au fait **qu'il n'existe pas encore, dans la pensée catholique, une catégorie adaptée au phénomène du "protestantisme" contemporain** (on pourrait en dire autant en ce qui concerne les rapports avec les Églises séparées d'Orient). **Il est patent que la vieille catégorie de l'hérétique ne s'applique plus dans le cas... Au cours d'une histoire d'ores et déjà séculaire, le Protestantisme est devenu une composante sérieuse de la foi chrétienne réalisée; il a pu remplir une fonction positive dans l'expansion du message chrétien... Conséquence qu'on ne peut éluder : le protestantisme contemporain est autre chose qu'une "hérésie" au sens traditionnel, c'est un phénomène dont l'exacte position théologique reste encore à découvrir.** » ^[1142]

Nul besoin de commenter.

« Card. » Ratzinger, *Theological Highlights of Vatican II*, pp. 61-68 : « ... **Entre temps, l'Église catholique n'est pas en droit d'absorber d'autres églises.** L'Église ne leur a pas encore préparé la place spécifique à laquelle elles ont pourtant légitimement droit... **Une unité basique d'églises, restant les églises qu'elles sont, bien que ne devenant qu'une seule église — doit remplacer l'idée de conversion,** bien que la conversion garde sa signification pour ceux qui, en conscience, se sentent motivés à la rechercher. » ^[1143]

Nul besoin de commenter.

« Card. » Ratzinger, *Les principes de la théologie catholique*; 1982, pp. 220-221 : « Cet arrière-plan permet d'évaluer les possibilités sur lesquelles l'œcuménisme chrétien peut compter aujourd'hui. Nous voyons d'abord quelles exigences maximales feraient certainement échouer la recherche de l'unité. **L'exigence maximale de l'Occident à l'égard de l'Orient serait de demander une reconnaissance de la Primauté de l'évêque de Rome, selon toute l'étendue définie en 1870,** et la soumission à une pratique de cette primauté telle que celle acceptée par les Uniates. L'exigence maximale de l'Orient consisterait à vouloir que soit déclarée erronée la doctrine de 1870 sur la Primauté, et que soient supprimées toutes les déclarations dont le caractère obligatoire repose sur cette doctrine, depuis le Filioque jusqu'aux dogmes mariaux des XIX^e et XX^e siècles. **L'exigence maximale de l'Église catholique à l'égard du protestantisme serait celle de regarder les ministères ecclésiastiques des protestants comme nuls et d'exiger tout simplement la conversion au catholicisme...** Il reste au bilan que **LES SOLUTIONS MAXIMALISTES NE COMPORTENT AUCUN ESPOIR RÉEL D'UNITÉ.** » ^[1144]

Nul besoin de commenter.

« Card. » Ratzinger, *Voici quel est Notre Dieu*; 2001, pp. 147-148 : « **La Lecture de l'Ancien Testament peut aussi éloigner du Christ : la direction vers lui n'est pas indiquée de manière univoque.** Et si les juifs ne peuvent pas estimer qu'il s'accomplit en lui, il ne s'agit pas simplement d'une mauvaise volonté. C'est à cause de l'obscurité des paroles et du rapport tendu entre la figure de Jésus et ces paroles. Jésus leur donne une signification nouvelle et pourtant ce n'est que par lui qu'elles forment un ensemble qui indique une direction et prend une signification. **On peut donc, pour de bonnes raisons, refuser au Christ l'Ancien Testament et dire : non, ce n'est pas cela qu'il disait. Mais on peut, pour d'aussi bonnes raisons, le lui attribuer. C'est tout le débat entre les juifs et les chrétiens.** » ^[1145]

Nul besoin de commenter.

« Card. » Ratzinger, *Les principes de la théologie catholique*, p. 421 : « ... **Il y a une fixation sur la lettre, qui déclare invalide la liturgie de l'Église et se met par le fait même en-dehors de l'Église. On oublie que la validité de la liturgie dépend d'abord non pas de mots déterminés mais de la communauté** de l'Église... » ^[1146]

Nul besoin de commenter.

« Card. » Ratzinger, *Les principes de la théologie catholique*, p. 226 : « **Elle sera telle que le catholique ne mise pas sur la dissolution des confessions** et sur la décomposition de la réalité ecclésiale qui se trouvent **dans le monde protestant mais, tout à l'inverse, qu'il espère un renforcement de la confession et de la réalité ecclésiale.** » ^[1147]

Nul besoin de commenter.

Jean-Paul II, *Ut unum sint*; 25 mai 1995, n° 84 : « ... [parlant des "Églises" non-catholiques] **Ces saints proviennent de toutes les Églises et Communautés ecclésiales QUI LEUR ONT OUVERT L'ENTRÉE DANS LA COMMUNION DU SALUT.** » ^[1148]

Nul besoin de commenter.

« Card. » Ratzinger, *Les principes de la théologie catholique*, pp. 426, 427 : « **Si l'on cherche un diagnostic global du texte [du document Vatican II *Gaudium et spes*], on pourrait dire qu'il est (en liaison avec les textes sur la liberté religieuse et sur les religions du monde) une révision du Syllabus de Pie IX, une sorte de contre-syllabus... C'est pourquoi, d'abord en Europe centrale, l'attachement unilatéral, conditionné par la situation, aux positions prises par l'Église à l'initiative de Pie IX et de Pie X contre la nouvelle période de l'histoire ouverte par la révolution française, avait été dans une large mesure corrigé *via facti*; mais une détermination fondamentale nouvelle des rapports avec le monde tel qu'il se présentait depuis 1789 manquait encore.** » ^[1149]

Nul besoin de commenter.

« Card. » Ratzinger, *Vivre sa foi*; 1981, pp. 65-66 : « **En réalité, la question qui se pose à nous, la question qui nous tourmente, c'est bien plutôt la suivante : comment donc se fait-il qu'il nous soit nécessaire d'accomplir tout ce qu'exige la foi chrétienne**; comment donc se fait-il que nous soyons obligés de porter, jour après jour, tout le poids des dogmes et de la morale de l'Église, **alors qu'il existe bien d'autres chemins vers le ciel et le salut**? Une fois de plus nous nous trouvons affrontés à la question suivante : en quoi consiste donc la réalité chrétienne? Quelle est cette spécificité du christianisme qui ne débouche pas seulement sur un conseil mais bien sur une obligation? Mais **quand nous posons la question du fondement et du sens de notre existence chrétienne, nous ne pouvons pas nous empêcher en même temps de "lorgner" vers cette vie des autres, supposée plus facile et conduisant "aussi" au ciel**. Ici, nous ne ressemblons que trop aux travailleurs de la première heure, dont il est parlé dans la parabole de la vigne du Seigneur (Mat. 20; 1-16). Ils ne comprenaient pas pourquoi ils avaient dû trimer tout le jour alors qu'ils constataient que le salaire d'un denier pouvait être gagné de manière beaucoup plus simple. Quand nous nous posons des questions sur le pourquoi du christianisme, nous faisons exactement la même chose que ces travailleurs. Nous supposons que le "chômage" spirituel — une vie dont la foi et la prière sont absentes — est plus agréable que le service spirituel. **Mais quelle est donc cette étrange attitude? Nous trouvons que la vie chrétienne n'est pas bien récompensée, puisqu'on peut obtenir le "denier" du salut sans passer par elle**. Ne ressemblons-nous pas ici aux ouvriers de la première heure? Car nous voudrions en même temps profiter du premier appel et de la miséricorde qui accueille les derniers venus. Voilà bien une réaction très humaine! Mais est-ce vraiment chrétien? ^[1150]

Nul besoin de commenter.

« Card. » Ratzinger, *Vivre sa foi*, p. 30 : « Comme Congar l'a très bien dit, **il serait insensé et faux d'identifier simplement l'action de l'Esprit-Saint avec le travail de l'appareil ecclésial. Cela signifie que, d'après la foi catholique elle-même, l'unité de l'Église est encore en marche, qu'elle ne se réalisera pleinement qu'à la fin des temps**, de même que la grâce ne s'achève que dans la vision, bien qu'avec la grâce la communion avec Dieu ait dès maintenant commencé. » ^[1151]

Nul besoin de commenter.

« Card. » Ratzinger, *La foi chrétienne hier et aujourd'hui*, p. 252 : « **Il est donc clair que l'essence de la foi en la résurrection ne consiste pas dans l'idée d'une restitution des corps**, telle que nous l'imaginons habituellement ; cela reste vrai même si la Bible se sert couramment de cette représentation imagée. » ^[1152]

Pas besoin de commenter.

Le peuple juif et ses saintes écritures dans la Bible chrétienne, préfacé par Joseph Ratzinger, Pa. II A, pp. 53, 55 : « **L'attente juive messianique n'est pas vaine... lire la Bible comme le judaïsme la lit implique nécessairement l'acceptation de tous les présupposés... qui excluent la foi en Jésus comme Messie et Fils de Dieu. Les chrétiens peuvent et doivent admettre que la lecture juive de la Bible est une lecture possible...** » ^[1153]

Il y en a beaucoup d'autres, mais ces déclarations constituent plus de dix exemples d'hérésies manifestes équivalant à une négation directe du dogme catholique sans qu'il y ait besoin de commenter.

Chris Ferrara contre le pape Pie VI sur l'ambiguïté dans l'hérésie = Victoire par K.O. pour le pape Pie VI

En plus du fait qu'il y a des hérésies manifestes se passant de tout commentaire chez les antipapes Vatican II — comme nous venons de le voir — **CE QUI DÉTRUIT COMPLÈTEMENT LA THÈSE DE FERRARA est le fait que le pape Pie VI enseigne exactement le contraire de Ferrara sur l'hérésie et l'ambiguïté. Le pape Pie VI déclare que les hérétiques, tel que Nestorius, ont toujours camouflé leurs hérésies et leurs erreurs doctrinales sous la contradiction et l'ambiguïté!**

Pape Pie VI, *Bulle Auctorem fidei* ; 28 août 1794, condamnant le synode de Pistoia : « **[Les anciens Docteurs] connaissaient la capacité des novateurs dans l'art de la tromperie.** Pour ne pas heurter les oreilles des catholiques, ils cherchaient à masquer les subtilités de leurs tortueuses manœuvres en employant des mots apparemment anodins qui leur permettaient d'insinuer l'erreur dans les âmes avec la plus grande douceur. Une fois la vérité ainsi compromise, ils pouvaient — au moyen de légers changements ou ajouts terminologiques — déformer la confession de la foi qui est nécessaire à notre salut et, au moyen de subtiles erreurs, conduire les fidèles vers leur damnation éternelle. C'est là une manière particulièrement vicieuse de dissimuler et de mentir, quelles que soient les circonstances dans lesquelles on en use. Pour de fort bonnes raisons, elle ne pourra jamais être tolérée dans un synode, dont la gloire principale consiste avant tout à enseigner la vérité avec clarté et à exclure tout danger d'erreur.

En outre, si tout cela est peccamineux, **on ne saurait l'excuser — comme cela se fait — sous le fallacieux prétexte que des affirmations apparemment choquantes en un endroit sont développées ailleurs parmi des lignes orthodoxes, voire corrigées en d'autres endroits encore ; comme s'il était loisible de formuler ou de nier ces affirmations, ou encore de laisser un tel choix aux inclinations personnelles de l'individu — tel a toujours été la méthode frauduleuse et impudente utilisée par les novateurs pour imposer l'erreur. Cela permet tout à la fois de promouvoir et d'excuser l'erreur.**

Tout se passe comme si les novateurs prétendaient avoir toujours l'intention de présenter leurs nouvelles formules, en particulier aux fidèles qui ont la foi simple et qui parviennent éventuellement à ne connaître qu'une partie des conclusions de telles discussions, publiée en langue ordinaire à l'usage de tout un chacun. Ou encore comme si ces mêmes fidèles avaient la capacité d'examiner de tels documents pour former seuls leur propre jugement en évitant tout risque de confusion et d'erreur. **C'est là une technique hautement répréhensible d'insinuer des erreurs doctrinales, que notre prédécesseur saint Célestin a perçu il y a longtemps dans les écrits de Nestorius, évêque de Constantinople, et qu'il a dévoilé pour la condamner avec la plus grande sévérité possible.**

Une fois ces textes examinés avec soin, l'imposteur fut exposé et confondu, car il s'exprimait en une pléthore de mots, alternant des choses vraies avec d'autres obscures,

mêlant parfois les unes aux autres de telle sorte qu'il lui était possible de confesser les choses mêmes qu'il niait, tout en se donnant les moyens de nier les phrases mêmes qu'il confessait.

Afin de déjouer de tels pièges, ce dont la nécessité se fait assez fréquemment sentir au cours de chaque siècle, nul autre méthode n'est requise que la suivante : DÈS QU'IL DEVIENT NÉCESSAIRE D'EXPOSER DES DÉCLARATIONS QUI MASQUENT UN SOUPÇON D'ERREUR OU DE DANGER SOUS LE VOILE DE L'AMBIGUÏTÉ, ON DOIT DÉNONCER LE SENS PERVERS SOUS LEQUEL SE CAMOUFLE L'ERREUR OPPOSÉE À LA VÉRITÉ CATHOLIQUE. » ^[1154]

Le pape Pie VI nous enseigne que si quelqu'un voile une hérésie par de l'ambiguïté, comme l'ont fait les hérétiques à travers les âges, un catholique doit s'en tenir au sens hérétique et dénoncer le sens hérétique qui est camouflé dans l'ambiguïté! **Cela seul suffit à faire éclater toute la série d'articles et d'objections de Chris Ferrara contre le sédévacantisme.** [Veuillez prendre note d'une distinction importante : nous n'affirmons pas que des documents ou des déclarations simplement ambigus, mais n'enseignant pas de contradiction doctrinale évidente par rapport à la foi catholique, sont hérétiques; non, nous affirmons avec le pape Pie VI que des documents contenant des déclarations ou des affirmations hérétiques qui contredisent clairement le dogme catholique (des « affirmations apparemment choquantes » selon Pie VI) mais qui contiennent *aussi* de l'auto-contradiction et de l'ambiguïté avec ces déclarations hérétiques, sont tout autant hérétiques malgré l'auto-contradiction et l'ambiguïté accompagnant l'hérésie.

Un exemple serait un supposé « catholique » qui soutient l'avortement de façon constante, mais qui dit parfois accepter l'enseignement de l'Église sur l'avortement. Cet individu est un hérétique manifeste, en dépit des contradictions et des ambiguïtés que sa position implique.

Un autre exemple serait quelqu'un qui dit qu'on ne devrait pas convertir les protestants (hérésie manifeste), mais qui dit aussi que seule l'Église catholique représente la plénitude de la foi catholique que chacun devrait embrasser. C'est un hérétique manifeste, en dépit du fait que cette dernière déclaration semble pour certains contredire la première. Les hérétiques sont malhonnêtes et menteurs, donc ils essayent souvent de contredire leurs hérésies ou d'atténuer l'agressivité de leurs hérésies par des tactiques subtiles d'auto-contradiction, et en l'atténuant par des ambiguïtés; c'est ce qu'enseigne le pape Pie VI.

Voyez comment Chris Ferrara contredit directement l'enseignement du pape Pie VI.

<p>Chris Ferrara, <i>Opposing the Sedevacantist Enterprise</i>, Pa. II, oct. 2005, p. 25 : « Ainsi, nous traitons d'un document [Dignitatis Humanae de Vatican II] qui contient d'apparentes contradictions, lesquelles semblent avoir résulté de la tentative du concile d'apaiser à la fois les factions conservatrices et libérales parmi les Pères du concile. Un document qui se contredit en apparaissant confirmer et nier tout à la fois l'enseignement traditionnel peut difficilement être présenté comme contredisant manifestement l'enseignement traditionnel... Car ce qui est en question, sont les ambiguïtés, les incohérences internes, et les nouveautés... »</p>	<p>Pape Pie VI : « En outre, si tout cela est peccamineux, on ne saurait l'excuser — comme cela se fait — sous le fallacieux prétexte que des affirmations apparemment choquantes en un endroit sont développées ailleurs parmi des lignes orthodoxes, voire corrigées en d'autres endroits encore ; comme s'il était loisible de formuler ou de nier ces affirmations, ou encore de laisser un tel choix aux inclinations personnelles de l'individu — tel a toujours été la méthode frauduleuse et impudente utilisée par les novateurs pour imposer l'erreur. Cela permet tout à la fois de promouvoir et d'excuser l'erreur... C'est là une technique hautement répréhensible d'insinuer des erreurs doctrinales, que notre prédécesseur saint Célestin a perçu il y a longtemps dans les écrits de Nestorius, évêque de Constantinople, et qu'il a dévoilé pour la condamner avec la plus grande sévérité possible. »</p>
--	--

Évidemment, le pape Pie VI a raison et Chris Ferrara a entièrement tort. Notez que Pie VI dit aussi que certaines de ces erreurs doctrinales (**qui sont aussi des hérésies dans ce cas-là, puisqu'il se réfère aux hérésies de l'hérétique Nestorius**) n'ont été découvertes qu'après une étude et une analyse approfondies !

Pie VI : « C'est là une technique hautement répréhensible d'insinuer des erreurs doctrinales, que notre prédécesseur saint Célestin a perçu il y a longtemps dans les écrits de Nestorius, évêque de Constantinople, et qu'il a dévoilé pour la condamner avec la plus grande sévérité possible. **UNE FOIS CES TEXTES EXAMINÉS AVEC SOIN, l'imposteur fut exposé et confondu**, car il s'exprimait en une pléthore de mots, alternant des choses vraies avec d'autres obscures, mêlant parfois les unes aux autres de telle sorte qu'il lui était possible de confesser les choses mêmes qu'il niait, tout en se donnant les moyens de nier les phrases mêmes qu'il confessait. »

Mais on croyait qu'une telle analyse et étude ne serait pas nécessaire pour des contradictions manifestes de l'enseignement catholique ? C'est ce qu'a dit Ferrara.

Chris Ferrara, *The Remnant* ; 30 sep. 2005, p. 18 : « ... où sont les déclarations objectivement hérétiques ? Si elles existent, ce devrait être facile de citer les propositions hérétiques prononcées... **Les "hérésies" devraient parler pour elles-mêmes sans le moindre "commentaire" utile de la part des accusateurs sédevacantistes.** » ^[1155]

Chris Ferrara ne pourrait davantage avoir tort. Les hérétiques trompent par leurs contradictions et leur ambiguïté, parce que l'hérésie est en soi un mensonge et une contradiction.

Pape Pie XI, *Rite expiatis* ; 30 avril 1926 : « ... **LES HÉRÉSIES, PEU À PEU, ONT SURGI ET POUSSÉ DANS LA VIGNE DU SEIGNEUR, PROPAGÉES PAR DES PERSONNAGES OUVERTEMENT HÉRÉTIQUES OU D'HYPOCRITES IMPOSTEURS** qui, parce qu'ils professaient une certaine austérité de vie et donnaient une fausse apparence de vertu et de piété, dévoilaient aisément les âmes faibles et simples. » ^[1156]

Notez, les **hérésies** proviennent aussi bien d'individus ouvertement hérétiques et ne se cachant pas, que d'imposteurs sournois tels que Benoît XVI, qui mélange des déclarations et des actions conservatrices avec ses stupéfiantes et indéniables hérésies. Illustrant encore ce point, c'est le fait que l'hérétique Arius reçut l'approbation de l'Empereur Constantin en lui donnant une profession de foi ambiguë. En revanche, saint Athanase ne s'était pas fait piéger, et refusait de considérer Arius comme catholique.

« Arius se présenta avec Euzoios, son allié dans la doctrine et l'exil. **Il laissa à l'Empereur [Constantin] une profession de Foi précautionneuse qui pouvait s'interpréter dans le sens arien comme dans le sens orthodoxe, mais qui ne contenait pas le mot "consubstantiel". Constantin fut satisfait, révoqua sa sentence d'exil, et ordonna qu'Arius fût réadmis en son rang dans le clergé. Le supérieur ecclésiastique d'Arius, Athanase, refusa toutefois de l'accepter.** » ^[1157]

Selon Chris Ferrara, les catholiques auraient dû accepter l'hérétique négateur-du-Christ Arius en tant que catholique, comme le fit Constantin, puisque sa profession de foi était ambiguë. **Chris Ferrara est la dupe rêvée de Satan; tout ce dont le démon a besoin que fasse l'hérétique après avoir enseigné l'hérésie, c'est d'y mettre une épice d'ambiguïté, un zeste de contradiction, et il dira au monde de suivre l'hérétique et de rester sous sa tutelle.** Et voilà exactement comment le Diable a si bien réussi à maintenir des gens dans la secte Vatican II, apostate et manifestement hérétique. Les gens lisent ou entendent quelques déclarations conservatrices de la part d'hérétiques, et se convainquent qu'ils ne peuvent pas être de malicieux hérétiques, bien que ces derniers renient et détruisent la foi tout autour d'eux, comme nous l'avons montré. De cette façon-ci, le Diable gagne.

Pour illustrer davantage l'« absurdité patente » de la « théologie » de Chris Ferrara, un tel pourrait écrire un article reniant sans cesse que Notre-Dame est immaculée, et déclarer à la fin soutenir l'enseignement de l'Église sur l'Immaculée Conception, mais selon Ferrara cet article ne serait pas manifestement hérétique parce qu'il contiendrait de l'« auto-contradiction. » Qu'est-ce qui pourrait être plus stupide que cela ? Ferrara applique cette fausse théologie — qui est directement contraire à l'enseignement du pape Pie VI (comme nous l'avons vu plus haut) — à son analyse de la Déclaration de Vatican II sur la liberté religieuse.

Chris Ferrara, Catholic Family News, *Opposing the Sedevacantist Enterprise*, Pa. II, oct. 2005, p. 25 : « **L'affirmation d'hérésie manifeste de l'Entreprise [sédévacantiste] dans DH [Dignitatis Humanae, Déclaration de Vatican II sur la liberté religieuse] devient même plus faible quand on considère que l'Article 1 de DH déclare que le concile "ne porte aucun préjudice à la doctrine catholique traditionnelle au sujet du devoir moral de l'homme et des sociétés à l'égard de la vraie religion et de l'unique Église du Christ."** » ^[1158]

La Déclaration de Vatican II sur la liberté religieuse contient une évidente hérésie contre le dogme de l'Église qui dit que l'État a le droit de réprimer l'expression publique des fausses religions. Le fait que la Déclaration de Vatican II sur la liberté religieuse prétende « ne porter aucun préjudice à la doctrine catholique traditionnelle » ne veut absolument rien dire. Les « Vieux-Catholiques » disaient exactement la même chose, comme d'ailleurs tous les hérétiques à travers l'histoire.

Pape Pie IX, *Graves ac diuturnae*; 23 mars 1875 : « **Ils [les "Vieux-Catholiques"] ne cessent de déclarer ouvertement qu'ils ne rejettent en rien l'Église catholique et sa tête visible, mais qu'ils défendent avec zèle la pureté de la doctrine catholique...** Mais ils refusent en fait de reconnaître toutes les prérogatives divines du vicaire du Christ sur terre et ne se soumettent pas à Son Magistère suprême. » ^[1159]

À en croire Ferrara, le cas des « Vieux-Catholiques » hérétiques est invalide, car ils affirment à répétitions être zélés pour la pureté de la doctrine catholique, et déclarent ouvertement ne pas rejeter l'enseignement catholique. Mais non, l'Église catholique enseigne que ce sont des hérétiques manifestes, et tous ceux qui adhèrent à leurs enseignements et leur secte sont considérés hérétiques.

Pape Pie IX, *Graves ac diuturnae*; 23 mars 1875 : « ... les nouveaux hérétiques qui se nomment "Vieux-Catholiques"... ces schismatiques et hérétiques... leur secte malfaisante... ces fils des ténèbres... leur faction malfaisante... cette secte déplorable... Cette secte renverse les fondations de la religion catholique, rejette de façon éhontée les définitions dogmatiques du concile œcuménique du Vatican et se consacre de bien des manières à la ruine des âmes. **Nous avons décrété et déclaré dans Notre lettre du 21 novembre 1873 que les malheureux qui appartiennent, adhèrent et prêtent appui à cette secte doivent être considérés comme des schismatiques et séparés de la communion avec l'Église.** » ^[1160]

Pape Pie IX, *Quartus supra*; 6 jan. 1873 : « Ce fut toujours la coutume des hérétiques et des schismatiques de se déclarer catholiques et de le publier à haute voix en s'en glorifiant, pour induire en

erreur peuples et princes. » ^[1161]

Nous nous rendons compte que la « théologie » de Chris Ferrara va non seulement directement à l'encontre de l'enseignement des papes, mais aussi du sens commun. En fait, l'idiotie satanique de la position de Ferrara (et celle de bien d'autres) — que les apostats et antipapes Vatican II ne sont pas des hérétiques manifestes parce qu'ils se contredisent parfois et emploient de l'ambiguïté avec leurs stupéfiantes hérésies — trouve peut-être sa meilleure illustration dans le cas de l'apostat John Kerry.

Nous doutons fortement que quiconque lisant cet article considérerait John Kerry [politicien états-unien pro-avortement] comme catholique. Même les étudiants de la Franciscan University affirmaient : « **Vous ne pouvez être catholique et pro-avortement,** » comme l'affichaient leurs pancartes, en guise de protestation quand celui-ci fit un discours l'Ohio. **Mais John Kerry dit accepter les enseignements catholiques,** bien qu'il vote constamment en faveur de l'avortement.

Au cours du débat présidentiel qui l'opposait à George W. Bush en 2004, Kerry déclara : « **Je ne peux imposer à quelqu'un d'autre mon article de foi.** » Vous avez saisi ? John Kerry déclara publiquement que l'enseignement de l'Église contre l'avortement est son article de foi, mais qu'il ne peut pas l'appliquer ou l'imposer dans la sphère publique. Son argument est bien sûr absurde, un mensonge, une contradiction — comme le sont toutes les hérésies. Mais selon Chris Ferrara, John Kerry doit être considéré comme catholique, car quelque chose qui :

« ... se contredit en apparaissant respecter et nier en même temps l'enseignement traditionnel peut difficilement être perçue comme constituant une contradiction manifeste de l'enseignement traditionnel... » ^[1162]

Nous pouvons voir que cette déclaration est totalement insensé. Si c'était vrai, alors on pourrait difficilement dire que John Kerry est un hérétique manifeste quand il affirme publiquement que l'enseignement de l'Église contre l'avortement est son article de foi, mais qu'il le contredit en soutenant farouchement l'avortement. John Kerry doit être considéré catholique selon l'odieuse perversion de l'enseignement catholique, inspirée par Satan, que l'hérétique Chris Ferrara colporte dans des publications « traditionnelles. » Cette conclusion mettrait Ferrara en désaccord avec l'un de ses collègues et amis, Michael Matt, lequel déclara sans équivoque (et de sa propre autorité, puisque ceci n'a jamais été déclaré par son « pape ») que John Kerry est un apostat.

Michael Matt, *The Remnant*, 15 avril 2004, p. 5 : « **Prenez par exemple le sénateur John F. Kerry, le premier catholique nommé à la présidence par l'un ou l'autre des partis majeurs depuis 1960.** Kerry, dont les grands-parents paternels étaient juifs, d'ailleurs – fait ces jours-ci une excellente imitation de Kennedy : “Nous avons dans ce pays une séparation de l'Église et de l'Etat”, a-t-il déclaré récemment au magazine *Time*. Comme l'a très clairement dit John Kennedy, “je serai un Président qui se trouve être catholique, non pas un président catholique.” Sur cela, du moins, nous pouvons nous mettre d'accord avec le gentilhomme du Massachusetts ! **En fait, nous ferions un pas de plus en notant que le candidat présidentiel Kerry n'est pas du tout catholique. Ah, oui, l'ancien enfant de chœur se dit catholique ; il se plaint, paraît-il, quand son équipe ne lui laisse pas assez de temps dans son agenda pour assister à la Messe dominicale ; son site Internet officiel annonce que “John Kerry a été élevé dans la foi catholique et continue d'être un membre actif de l'Église catholique.” Mais il n'est pas catholique, et son épouse non plus** — un autre non-catholique qui se dit pratiquant. La description de John Kerry sur lui-même et son épouse n'est tout simplement pas vraie : “[Je suis un] catholique croyant et pratiquant, marié à une catholique croyante et pratiquante.” Cela sonne bien. Le souci est que **John Kerry est un apostat.** » ^[1163]

Il semble que Ferrara et Matt ont des choses à se dire. Et en réalité, le cas de John Kerry prouve notre argument, car si vous ne pouvez pas dire que Benoît XVI — qui participait activement au culte juif, ne croit pas que Jésus soit nécessairement le Messie et le Fils de Dieu, enseigne qu'on ne devrait pas convertir les protestants, a été initié à l'islam, etc. — ne peut pas être considéré comme hérétique, alors rien ne justifie que vous cataloguiez John Kerry comme hérétique. En effet, les dogmes que renie Benoît XVI ont été définis bien plus de fois que le dogme renié par Kerry.

Objection n°17 : Les Codes de droit canonique de 1917 et 1983 enseignent tous les deux qu'une déclaration s'impose pour que quelqu'un perde sa fonction à cause de l'hérésie.

Chris Ferrara, *A Challenge to the Sedevacantist Enterprise, Pa. II, The Remnant* ; 30 sep. 2005, p. 18 :
 « **En effet, les codes de droit canonique de 1917 et 1983 prévoient tous deux que personne ne peut insister pour dire qu'une fonction ecclésiastique a été perdue pour hérésie, à moins que celle-ci ait été établie par une déclaration de l'autorité compétente.** » ^[1164]

Réfutation : Ce n'est tout simplement pas vrai. Le Code de 1983 de l'antipape Jean-Paul II, hérétique et invalide, affirme dans son canon 194 § 3 qu'une telle déclaration est nécessaire. Mais le Code de 1917 ne l'affirme pas. Le canon parallèle au canon 194 du Code de 1917 est le canon 188. **Le canon 188 du Code de 1917 ne contient pas une telle disposition**, mais déclare simplement qu'un clerc qui « apostasie publiquement la foi catholique » (188 § 4) perd sa fonction par le fait même, « sans aucune déclaration. »

Code de droit canonique de 1917, ca. 188.4 : « En vertu de la renonciation tacite admise *ipso jure*, **est vacant ipso facto et sans aucune déclaration**, quelque office que ce soit si le clerc... apostasie publiquement la foi catholique. » ^[1165]

Notez que le Code de 1917 ne dit rien à propos d'une déclaration nécessaire; il dit tout juste le contraire — « sans aucune déclaration » ! Quand nous comparons les deux canons, nous voyons la différence frappante.

Code de droit canonique de 1983, ca. 194.1-3 : « Est révoqué de plein droit de tout office ecclésiastique :... 2. la personne qui a publiquement abandonné la foi catholique ou la communion de l'Église... La révocation dont il s'agit aux nn. 2 et 3 ne peut être urgée que si elle est établie par une déclaration de l'autorité compétente. » ^[1166]

C'est probablement pour cette raison que Ferrara ne donne aucune citation du Code de 1917 dans sa note de fin de page; il ne donne qu'une référence au Code de 1983. Nous avons ainsi affaire à une autre malhonnêteté criante de Ferrara.

Objection n°18 : Le concile de Constance a condamné l'idée qu'un hérétique cesserait d'être le pape.

Erreurs de Jan Hus : « 20. **Si le pape est mauvais**, et surtout s'il est réprouvé, il est, comme Judas l'Isariote, un diable, un voleur et un fils de perdition, **et non la tête de la sainte Église militante puisqu'il n'en est même pas membre.** » — **Condamnée.** ^[1167]

Réfutation : Non, le concile de Constance ne condamna pas du tout l'idée qu'un hérétique cesserait d'être le pape. C'est un grave malentendu sur ce que dit cet article 20. Comme nous l'avons clairement vu ci-dessus, le concile condamna quelque chose de significativement différent. Il condamna l'article qui dit qu'un **homme mauvais** cesserait d'être la tête de l'Église, puisqu'il n'en est pas membre. L'article de l'hérétique Hus affirme à juste titre que celui qui n'est pas membre de l'Église ne peut pas être la tête de l'Église, mais il tombe dans l'erreur en déclarant que le pape cesse d'en être membre s'il est « mauvais. »

Pape Pie XII, *Mystici Corporis Christi* ; 29 juin 1943 : « Car toute faute, même un péché grave, n'a pas de soi pour résultat — comme le schisme, l'hérésie ou l'apostasie — de séparer l'homme du Corps de l'Église. » ^[1168]

Un pape simplement mauvais ne cesse pas d'être pape, mais un hérétique ou un schismatique cessent de l'être. Ceci, parce que l'hérésie, le schisme et l'apostasie séparent quelqu'un de l'Église; alors que ce n'est pas le cas d'autres péchés (quelle qu'en soit la gravité). Nous voyons donc clairement que l'article condamne l'idée qu'être mauvais sépare de l'Église. Il ne condamne pas la vérité qu'un hérétique cesse d'être le pape. En réalité, beaucoup d'autres articles de Jan Hus condamnés par le concile de Constance répètent de manières différentes la fausse idée exposée ci-dessus : que les mauvais ne font pas partie de l'Église. ^[1169]

St. Robert Bellarmin, *De romano pontifice*, II-30 : « **Ce principe est très certain. Le non-chrétien ne peut en aucun cas être pape, comme l'admet lui-même Cajetan (ib. c. 26). La raison en**

est qu'il ne peut pas être la tête de ce dont il n'est pas un membre ; or celui qui n'est pas chrétien n'est pas membre de l'Église, **et un hérétique manifeste n'est pas un chrétien, comme l'enseignent clairement St Cyprien (lib. 4, Epist. 2), St Athanase (Scr. 2 cont. Arian.), St Augustin (lib. De Grat. Christ. cap. 20), St Jérôme (contra Lucifer) et d'autres ; par conséquent l'hérétique manifeste ne peut pas être pape.** »

Objection n°19 : La Déclaration Commune avec les luthériens n'est pas hérésie manifeste, parce que Jean-Paul II et Benoît XVI ne l'ont pas signée.

Réfutation : La Déclaration commune avec les luthériens prouve en soi que les « papes » Vatican II sont des antipapes non-catholiques. Le fait que Jean-Paul II et Benoît XVI n'eurent ni écrit ni signé le document est totalement hors-sujet. **Tous deux l'approuvèrent publiquement et à de nombreuses reprises**, en plus d'être d'accord avec.

Jean-Paul II, *Discours* ; 19 jan. 2004, lors d'une réunion avec les luthériens de Finlande : « ... je désire exprimer ma gratitude pour le progrès œcuménique accompli entre les catholiques et les luthériens au cours des cinq années **qui ont suivi la signature de la Déclaration commune sur la Doctrine de la Justification.** » ^[1170]

Benoît XVI, *Discours*, aux protestants, Journée Mondiale de la Jeunesse ; 19 août 2005 : « ... **conduisit finalement au résultat important de la "Déclaration commune sur la doctrine de la justification" de 1999...** » ^[1171]

Quelqu'un pourrait rédiger un document niant l'Immaculée Conception, et si vous faites partout des discours pour louer le document de cette personne, cela ferait de vous un hérétique manifeste. Le fait que vous n'avez ni écrit ni signé le document ne veut rien dire ; vous l'avez publiquement approuvé. Jean-Paul II et Benoît XVI approuvèrent publiquement la *Déclaration commune avec les Luthériens sur la Doctrine de la Justification*, qui enseigne que les pires hérésies luthériennes ne sont pas condamnées par le concile de Trente. Ce sont des hérétiques manifestes.

Conclusion : Il n'y a pas de raison pour ne pas accepter la position sédévacantiste.

Nous avons traité avec quantité de détails les objections majeures exprimées contre la position sédévacantiste. Nous avons vu que rien dans l'enseignement de l'Église catholique ne pourrait empêcher quelqu'un de ne pas accepter le fait indéniable que la secte Vatican II n'est pas l'Église catholique, et que les hommes qui sont et furent à la tête de cette secte (les « papes » post-Vatican II) ne sont nullement papes, mais sont des antipapes non-catholiques. On trouve au contraire nombre de preuves irréfutables en faveur de cette position sédévacantiste, et toutes les raisons de l'accepter.

Partie 2

**Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. Les fruits
pourris et les scandales sans fin de la secte
Vatican II prouvent que ce n'est pas l'Église
catholique et que nous sommes dans la Grande
Apostasie**



FIGURE 21.1 – Une ado en justaucorps, dans une position inappropriée, s'exécutant devant Jean-Paul II applaudissant — un seul exemple, parmi une myriade de cas à scandales, des immoralités et mauvais fruits dont la secte Vatican II a portés partout l'exemple

JÉSUS-CHRIST, Matthieu 7 :16-19 - « **Vous les connaîtrez à leurs fruits.** Cueille-t-on des raisins sur des épines, ou des figes sur des ronces? Ainsi, **tout arbre bon produit des fruits bons; mais tout mauvais arbre produit de mauvais fruits. Un arbre bon ne peut produire de mauvais fruits, ni un arbre mauvais produire de bons fruits.** Tout arbre qui ne produit point de bon fruit sera coupé et jeté au feu. »

L'Église catholique est une, *sainte*, catholique et apostolique. En considérant ces quatre marques de la véritable Église, on oublie parfois de considérer la sainteté de l'Église. Vatican I les a bien résumées.

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, Se. 3, ch. 3, sur la Foi : « ... **l'Église, à cause de son admirable propagation, de son éminente sainteté et de son inépuisable fécondité** en tout bien, à cause aussi de son unité catholique et de son invincible fermeté, **est par elle-même un grand et perpétuel motif de crédibilité** et **un témoignage irréfutable de sa mission divine.** » (*Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 3013).

Vatican I a défini que l'Église catholique se reconnaît à son *éminente sainteté* et son inépuisable fécondité en tout bien. Sa sainteté est un « grand et perpétuel motif de crédibilité. » Or, en discutant ce point, nous devons faire une distinction. Nous ne suggérons pas que tous les membres de la vraie Église catholique sont saints ou que les scandales ne peuvent pas surgir dans les rangs des fidèles. Une telle idée a été condamnée par l'Église. Puisque la foi est distincte de la charité, on peut posséder la foi véritable tout en méprisant la charité ou la morale. La vraie Église a toujours contenu de bonnes personnes et de mauvaises personnes. Nous soulignons toutefois, en accord avec Vatican I, que *de manière générale*, là où se trouve la vraie foi, la sainteté y est aussi trouvée. Pour le dire autrement : là où sont les préceptes de la vraie Église, il s'ensuit nécessairement une sainte vie.

De l'autre côté, **là où sont présents le péché de façon massive et constante, l'immoralité et le scandale, les préceptes et enseignements de la vraie Église sont presque nécessairement rejetés et/ou niés.** Ainsi, si l'on est confronté à une « Église » qui prétend être l'Église catholique, caractérisée non par une inépuisable sainteté mais par un inépuisable scandale quasi-universel parmi ses représentants, ceci est presque suffisant en soi pour prouver qu'une telle « Église » n'est pas l'Église catholique, mais une secte non-catholique qui s'est écartée de la foi de la véritable Église. **Le fait qu'ils se soient écartés de la vraie foi est la raison**

pour laquelle on ne trouve pas de vies saintes dans leurs rangs. Ceci ne pourrait guère être plus vrai que dans le cas de la secte Vatican II, l'« Église catholique » contrefaite des derniers jours.

Le scandale sexuel à grande échelle commis par des « prêtres » Vatican II/*Novus Ordo*



FIGURE 22.1 – L'ancien « Cardinal » de Boston, Bernard Law, présida à l'immense scandale sexuel de la secte Vatican II

CBS News — « Des membres du clergé, ainsi que d'autres individus de l'archidiocèse de Boston, auraient vraisemblablement abusé sexuellement de plus de mille personnes en soixante ans, déclara mercredi le procureur général du Massachusetts, parlant d'un scandale tellement énorme qu' **«on se trouve à la limite de l'incroyable.»** » ^[1172]

Presque tous ceux qui lisent ce livre sont probablement au courant du scandale sexuel à grande échelle impliquant des « prêtres » Novus Ordo/Vatican II, qui fut relayé sans cesse par les médias grand public entre 2002 et 2004 environ. La perversion sexuelle des « prêtres » Novus Ordo/Vatican II est tellement généralisée que des diocèses entiers de la secte Vatican II ont fait faillite après avoir payé les dommages et intérêts dus aux victimes d'abus. Le diocèse de Davenport aux États-Unis en est l'exemple le plus récent.

Les catholiques traditionalistes devraient sérieusement réfléchir aux conséquences terribles qu'ont eues ces scandales sur la réputation de l'Église catholique aux yeux du monde. Même si nous sommes capables de démontrer que la secte Vatican II n'est pas l'Église catholique, et que les hommes étroitement liés à ce scandale adhèrent à la Nouvelle religion, qui n'est pas la vraie religion catholique — comme nous allons continuer à le prouver dans ce livre —, malgré tout, ce scandale est perçu par le public comme le fait de « prêtres catholiques. » Ceux qui ne sont pas catholiques en profitent donc pour utiliser ce scandale sexuel impliquant des prêtres comme un argument de pacotille pour attaquer la véritable Église et dissuader ceux qui pourraient se convertir. Il s'agit véritablement de l'un des pires scandales de l'histoire de l'humanité quand on songe à ce que signifient vraiment le saint sacerdoce et la foi catholique.

Nous avons parlé à un si grand nombre de non-catholiques qui, quand on leur proposait d'adhérer à la vraie

foi catholique, nous répondaient immédiatement en faisant référence aux prêtres pervers de la secte Vatican II. « *Pourquoi rejoindrais-je une Église où les prêtres agressent les enfants...?* » répondent-ils en général. Nous avons été rejetés des douzaines de fois pour cette raison alors que nous essayions de convertir des gens. Ce qu'il faut bien comprendre est que *le fait que Dieu ait laissé ce gigantesque scandale se produire — scandale qui a découragé des millions de personnes, et continuera à en décourager des millions d'autres, d'étudier la foi catholique ou d'y adhérer — est la preuve que nous sommes dans le temps de la Grande Apostasie et de la Grande Tromperie spirituelle.*

Seuls les catholiques qui connaissent pleinement la vérité peuvent être amenés à se rendre compte que ces prêtres n'adhèrent pas du tout à la vraie foi catholique, mais sont en fait les membres d'une secte non-catholique contrefaisant l'Église : la secte Vatican II. **Cette perversion ne fait que dévoiler au grand jour le vrai visage de l'apostasie depuis Vatican II.**

Au cours du mandat du « Cardinal » Law à Boston, Paul Shanley et John Geoghan changèrent régulièrement de paroisses au sein du diocèse, en dépit des allégations répétées de maltraitance sur enfants portées à leur rencontre. On découvrit plus tard que le Père Shanley était un militant de l'Association nord-américaine pour l'amour entre les hommes et les garçons (NAMBLA) [N.d.T : une organisation composée de pédophiles homosexuels, qui s'oppose à l'idée d'un âge minimal pour les rapports sexuels]. Voici des extraits de journaux états-uniens de l'époque à propos du scandale sexuel de Boston :

BOSTON ENVISAGE LA FAILLITE — L'Archidiocèse de Boston envisagerait de déposer une demande devant le Tribunal des Faillites américain, à moins que les chances d'un règlement obtenu par voie de médiation ne s'améliorent, rapporte le Boston Globe du 1^{er} décembre... Un porte-parole a déclaré que l'archidiocèse devait considérer toutes les options mais qu'ils n'avaient pas encore prévu quand déposer ou non un dossier de banqueroute. (*National Catholic Register*, 8-14 déc. 2002, p.1)

L'ARCHIDIOCÈSE DE BOSTON VEND OU HYPOTHÈQUE UNE PROPRIÉTÉ QUI N'ÉTAIT PAS À VENDRE POUR PAYER LES DOMMAGES ET INTÉRÊTS DU SCANDALE SEXUEL

The Associated Press

BOSTON (AP) — LE SCANDALE SEXUEL DE L'ARCHIDIOCÈSE DE BOSTON A ÉBRANLÉ L'ÉGLISE PRESQUE LITTÉRALEMENT DANS SES FONDATIONS Afin de payer les 85 millions de dollars de dommages et intérêts dus à plus de 500 victimes de prêtres pédophiles, l'archidiocèse a hypothéqué le siège même de son pouvoir — la cathédrale de la Sainte Croix — et met en vente en ce moment même la résidence de l'archevêque, un manoir de style Renaissance italienne, qui fut un symbole de la grandeur et de l'autorité de l'église. On attend aussi la fermeture d'une douzaine d'église — fermetures qui seront précipitées à cause du scandale. (18 déc. 2003)

« **Et j'assouvirai ma fureur, et je ferai reposer sur eux mon indignation, et je serai consolé; et ils sauront que moi, le Seigneur, j'ai parlé dans mon zèle, lorsque j'aurai assouvi mon indignation sur eux. Et je ferai de toi un désert, et un objet d'opprobre pour les nations qui sont autour de toi, aux yeux de tout passant. Et tu seras un objet d'opprobre et de blasphème, un exemple et un objet de stupeur pour les nations qui sont autour de toi, lorsque j'aurai exercé en toi des jugements dans ma fureur, dans mon indignation, et avec les châtiments de ma colère. Moi, le Seigneur, j'ai dit...** » (Ezé. 5 :13 -16)

CBS News — Des membres du clergé, ainsi que d'autres individus de l'archidiocèse de Boston, auraient vraisemblablement abusé sexuellement de plus de mille personnes en soixante ans, déclara mercredi le procureur général du Massachusetts, parlant d'un scandale tellement énorme qu'« **on se trouve à la limite de l'incroyable.** » La liste impressionnante d'accusations d'abus établies par les enquêteurs **à Boston semble sans précédent, même si ce scandale a touché des diocèses de presque tous les États [au sein des États-Unis]** et a poussé l'année dernière près de mille personnes à venir déposer de nouvelles plaintes dans tout le pays. (*CBSNews.com* ; 23 juil. 2003)

ABC News — L'archidiocèse de Boston et les avocats des victimes d'abus sexuels de prêtres ont annoncé aujourd'hui avoir conclu un accord de 85 millions de dollars, **le plus gros montant à ce jour parmi les scandales de pédophilie qui ont secoué l'Église catholique romaine.** (*ABC-News.com* ; 9 sept. 2003)

Mais ce scandale ne fut pas limité à Boston. On trouve bien d'autres exemples d'abus rien qu'aux États-Unis.

Le 3 mai 2003, l'archevêque Thomas J. O'Brien de Phoenix reconnut avoir étouffé des allégations d'abus sexuels par des prêtres. Par la suite, il abandonna une partie de son autorité. ^[1173]

28 juin 2003 — « Dans l'un des plus grands règlements à l'amiable pour victimes d'abus sexuels dans le cadre des scandales l'église catholique, **l'archidiocèse de Louisville au Kentucky a annoncé qu'il verserait près de 25.7 millions de dollars** aux personnes ayant dit avoir été agressées sexuellement par des prêtres et autres employés de l'Église... William McMurry, qui représentait un grand nombre de plaignants, a déclaré que **l'archidiocèse allait utiliser plus de la moitié de ses liquidités pour payer la somme due.** » ^[1174]

Le 6 juillet, 2004, « Faisant face à des dizaines de procès en cours accusant le clergé d'abus sexuels, l'archidiocèse de Portland, dans l'Oregon, se prépare à faire faillite. **L'église de Portland a déjà versé plus de cinquante-trois millions de dollars** pour régler plus de cent-trente allégations d'abus, et l'archevêque a déclaré : "Nos caisses sont presque à sec en ce moment." » ^[1175]

Le 20 septembre 2004, « Le **diocèse catholique romain de Tucson**, dans l'Arizona, est le deuxième diocèse du pays cherchant à se protéger contre une banqueroute, suite aux très nombreux et très importants procès liés à des abus sexuels sur mineurs par des curés de paroisses. » ^[1176]

Le 24 septembre 2004, « L'évêque Thomas Dupré est inculpé de viols sur mineurs, devenant ainsi le premier évêque à être accusé dans le cadre des scandales d'abus sexuels de l'église. Dupré était à la tête du diocèse de **Springfield, dans le Massachussets**, mais démissionna en février après que les allégations sortirent au grand jour. » ^[1177]

Le 2 décembre 2004, « Le diocèse d'**Orange County** conclut un accord à l'amiable avec 87 victimes d'abus du clergé. Les termes de l'accord ne sont pas divulgués, mais une source a indiqué à l'Associated Press qu'il dépassera le montant record des 85 millions de dollars de dommages et intérêts de l'archidiocèse de Boston. Les poursuites font état d'une inconduite sexuelle chez trente prêtres, onze membres du personnel laïc et deux nonnes. » ^[1178]

En décembre 2004, **le diocèse de Spokane, WA**, « a demandé protection en recourant au chapitre onze de la loi sur les faillites [états-unienne], avec plus de 81 millions de dollars de réclamations. Le diocèse a cherché à se protéger à l'avance contre une faillite face aux procédures judiciaires pour allégations d'abus sexuels du clergé. » ^[1179] En 2006, le diocèse de Spokane mit aux enchères sa chancellerie pour payer les accusations d'abus sexuels. ^[1180]

« Le scandale d'abus sexuels sur mineur dans **le diocèse catholique romain de Long Island** a abouti à la défroque de huit prêtres et à la suspension permanente de neuf autres [pour abus sexuel présumé], tandis que trois attendent leurs procès canoniques, rapporta l'évêque du diocèse. » ^[1181]

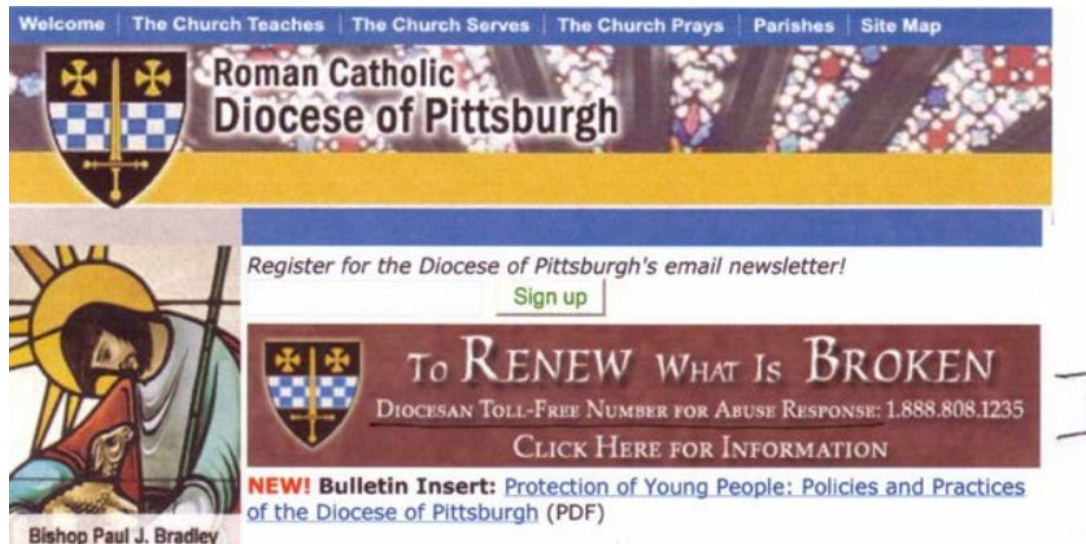
Le 12 octobre 2005, « de nouveaux dossiers de **revendications d'abus sexuels contre 126 prêtres**, qui sont au cœur des centaines de poursuites contre l'archidiocèse de Los Angeles, ont montré que les représentants de l'Église déplacent depuis des décennies les prêtres accusés entre des services d'aide psychologique et de nouvelles affectations. » ^[1182]

En 2006, « **le diocèse catholique romain de Davenport** a aujourd'hui rempli le formulaire du chapitre 11 de la loi sur les faillites [états-unienne], moins de deux semaines avant d'avoir à se défendre dans un procès impliquant un ancien prêtre accusé d'avoir agressé sexuellement un lycéen. L'archevêque William Franklin déclare qu'il regrette la décision, mais la pression financière et les demandes pour au moins vingt-cinq cas d'abus sexuels commis par ses prêtres, non encore résolus à l'amiable, étaient trop grandes. » ^[1183] (Iowa City, États-Unis)

Les exemples de corruption au sein du clergé Vatican II pourraient remplir des pages, mais le lecteur a certai-

nement déjà compris : ces scandales innommables ont lieu au sein de la secte Vatican II tout simplement parce que il ne s'agit pas de la Sainte Église catholique. Qui oserait dire le contraire? Le scandale dont nous parlons ici est en effet l'un des pires scandales de l'histoire, tellement incroyable **qu'il ne peut s'agir que d'un signe de la Fin des Temps et de la Fausse Église apocalyptique qui caractérisera les derniers jours.**

On comprend que quelque chose cloche lorsqu'on **trouve en évidence, sur la page d'accueil du site internet du diocèse de Pittsburgh, États-Unis, un numéro vert pour les victimes d'abus sexuels.** [1184]



Le site internet de l'archidiocèse de Philadelphie a dans sa barre de menu une rubrique sur « Les enfants et la Protection de la jeunesse » [1185] — une protection contre ses « prêtres » pervers. C'est un problème si grave que **chaque site internet diocésain que nous avons consulté met en évidence les problèmes d'abus.** Ci-dessous, vous trouverez d'autres exemples sur les sites internet diocésains de Miami [1186] et de Milwaukee. [1187] Notez que le problème des abus sexuels est l'une des principales informations mises en avant.

Le scandale sexuel de la secte Vatican II ne se limite pas aux États-Unis d'Amérique. Le scandale sexuel qui a englouti la secte Vatican II s'est en effet répandu dans le monde entier. Le 8 juillet 2002, « la Conférence des évêques catholiques **des Philippines** s'est excusée pour "inconduite sexuelle grave" de la part de prêtres philippins, et promet un protocole pour traiter de futurs cas d'abus. » ^[1188]

En 2004m dans l'archidiocèse de Vienne, en Autriche, par exemple, dix mille personnes ont quittèrent en quelques mois l'église Novus Ordo suite à deux grands scandales sexuels impliquant des membres du clergé, auxquels s'ajoutaient de la pédopornographie et des actes présumés de brutalité. ^[1189] Le phénomène est de si grande ampleur qu'il existe même une page wikipédia recensant tous les abus sexuels de « l'Église Catholique. » ^[1190] En 2012, le coût des scandales de pédophilie pour la secte Vatican II a été estimé à plus de 2 milliards de dollars! ^[1191]

Les séminaires de la secte Vatican II sont d'épouvantables cloaques d'homosexualité et d'hérésies

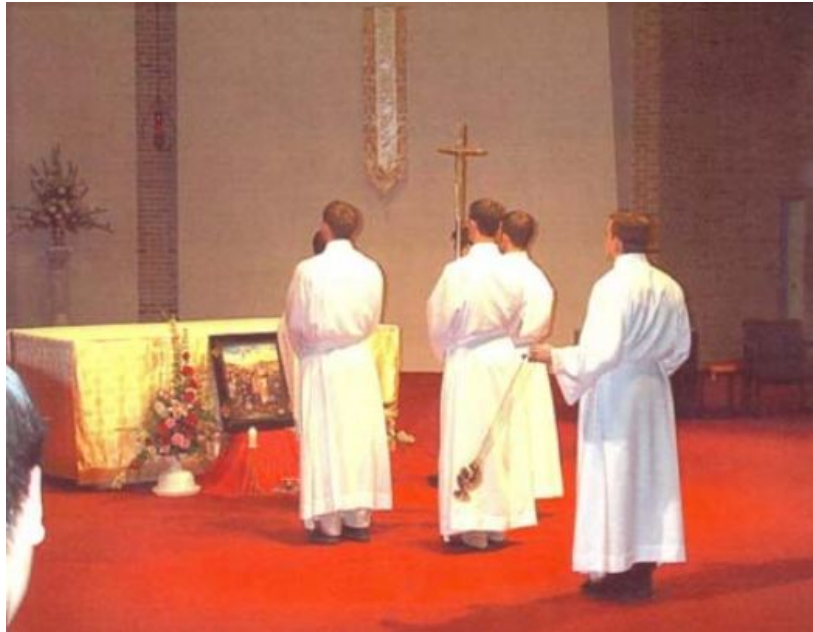


FIGURE 23.1

Pape Pie XI, *Ad catholici sacerdotii*, 20 déc. 1935 : « **Donnez à vos Séminaires les prêtres les meilleurs** ; ne craignez pas de les dérober même à des charges apparemment plus brillantes, mais ne pouvant, en réalité, se comparer à cette œuvre capitale et irremplaçable ; au besoin, faites-les venir du dehors, de partout où vous en trouverez vraiment à la hauteur d'une si noble tâche ; choisissez-les tels que, par l'exemple encore plus que par la parole, ils enseignent les vertus sacerdotales et **qu'ils sachent infuser, avec la science, un esprit solide, viril, apostolique.** » ^[1192]

En 2002, sortit le livre « *Goodbye, Good Men,* » de Michael Rose, qui exposait l'incroyable perversion et la débauche des séminaires de l'« Église » Vatican II/Novus Ordo. Les séminaires corrompus formèrent les « prêtres » qui, à leur tour, furent à l'origine des célèbres scandales sexuels. L'auteur (Michael Rose) est un défenseur de la secte Vatican II, donc ses révélations (venant d'une personne encline à défendre le clergé du Vatican II) montrent véritablement toute l'horreur de la situation.

Certaines des anecdotes relatant la vie dans ces séminaires sont si effroyables que la seule conclusion qu'on puisse en tirer est que l'« Église » qui présente ces lieux comme « des séminaires pour la formation de prêtres catholiques » ne peut être que la Prostituée de Babylone de l'Apocalypse, dont les Saintes Ecritures avaient prédit la venue à la fin des temps pour tromper les catholiques. Quelques extraits de *Goodbye, Good Men* sont nécessaires ici pour justifier notre propos :

Michael Rose, *Goodbye, Good Men*, pp. 56-57 : « D'après d'anciens séminaristes et prêtres récemment ordonnés, **cette "sous-culture gay" est si importante dans certains séminaires que ces institutions ont reçu des surnoms tels que "Notre-Flirt" (pour le Séminaire Notre-Dame de la Nouvelle-Orléans) et "Placard théologique"** [NdT : "sortir du placard", en anglais, signifie révéler son homosexualité] (pour la faculté de théologie de l'Université Catholique d'Amérique à Washington, D.C.). **Le Séminaire Sainte-Marie de Baltimore a gagné le surnom de "Palace Rose".** » ^[1193]

Les antipapes et « évêques » de la secte Vatican II ne font évidemment, au sujet de ces séminaires ou des problèmes majeurs d'homosexualité, rien du tout! Par contre, quand une personne sous leur autorité s'oppose à la Nouvelle Religion, alors là ils agissent à la vitesse de l'éclair. **Par exemple, lorsque le supérieur du Séminaire de la Fraternité Saint-Pierre, l'Abbé Bisig, signifia qu'il n'était pas disposé à accepter dans sa fraternité des hommes voulant dire la Nouvelle Messe, le Vatican le démit rapidement de ses fonctions et le remplaça par le Père Arnaud Devillers.** Le Vatican agit en un temps record quand la Nouvelle Religion est attaquée! Souvenez-vous aussi qu'en 1988, un évêque (Mgr Lefebvre) fut immédiatement excommunié après avoir agi en faveur de la propagation de la Messe traditionnelle en latin. Et pourtant, le Vatican post-Vatican II ne fait rien contre les séminaires pervers du monde entier. Tout simplement parce qu'il s'agit de la Fausse Église de Satan.

Avant Vatican II, la politique était que ceux qui avaient une tendance perverse à l'homosexualité (qui résulte d'une prise de contrôle démoniaque à la suite d'une certaine forme d'idolâtrie, comme cela est enseigné au chapitre 2 de Romains) ne pouvaient pas devenir prêtres.

« Le Père Andrew Walter, ordonné en 2000 au diocèse de Bridgeport, dans le Connecticut, a passé plusieurs semestres à l'école de Baltimore en tant que séminariste pour le diocèse de Paterson, au New Jersey. **Il expliqua que le problème [homosexuel] était si grave quand il s'y trouvait, que «certains des étudiants et des professeurs s'habillaient en cuir pour aller au «bloc», l'équivalent à Baltimore de la 42^{ème} Rue de Manhattan.»** » ^[1194] [NdT : Dans les années 1970, la 42^{ème} Rue étaient célèbres pour ses cinémas pornographiques]

Michael Rose, *Goodbye, Good Men*, p. 57 : « Le Père John Trigilio du diocèse d'Harrisburg, en Pennsylvanie, se rappelle avoir visité Sainte-Marie, à Baltimore, alors qu'il était séminariste en Pennsylvanie. Parlant de la sous-culture «gay», il rapporte qu'«il n'y avait aucun tabou». «Le peu de fois où je m'y suis trouvé, **certains séminaristes s'habillaient véritablement comme dans un quartier gay. Ils allaient même jusqu'à porter de la soie rose ; c'était comme aller voir *La Cage aux Folles*.**»

De mon temps, à Sainte-Marie, dit le Père John Despard, maintenant prêtre d'un ordre religieux du Sud-Est, **«au bout du couloir, il y avait deux mecs ensemble dans la douche et tout le monde le savait».**

Ada Mason, professeur de philosophie dans une éminente université catholique, officia en une occasion comme conseillère d'un séminaire du Haut-Midwest. Alors qu'elle occupait cette fonction, elle fut choquée d'y découvrir une sous-culture gay très active. «Le comportement homosexuel extraverti était plus que toléré, admet-elle». L'un des professeurs du séminaire m'a même dit que, **chaque Vendredi, un bus transportait des étudiants en prêtrise vers une ville voisine pour faire la tournée des bars gays.** » ^[1195]

Aussi horrible que ça puisse paraître, il s'agit seulement du sommet de l'iceberg de la perversion et de la généralisation de l'homosexualité de la secte Vatican II. *Goodbye, Good Men* nous montre aussi que les séminaires de la secte Novus Ordo promeuvent et acceptent le rejet des enseignements les plus fondamentaux de la foi catholique.

« «Beaucoup de séminaristes ont perdu la foi là-bas [au séminaire]», déplorait-il. «Je me souviens d'un gars en particulier», racontait-il. **«Il avait perdu la foi en raison d'un cours de Christologie auquel nous étions tous tenus d'assister».** Dans ce cours, expliquait Perrone, on apprenait aux séminaristes l'exégèse biblique des protestants allemands, popularisée par le luthérien allemand Rudolph Bultmann, et **le premier livre qu'ils avaient lu était celui d'Albert Schweitzer, *Quête du Jésus historique*, que Perrone qualifiait de «livre très dommageable» car l'ensemble des enseignements de l'Église y sont rejetés comme des mythes douteux.** «Et nous avons d'autres livres dans la même veine.» » ^[1196]

Le premier livre qu'ils lurent au séminaire attaquait l'historicité de Notre-Seigneur et rejetait tous les enseignements de l'Église comme autant de mythes. Encore une fois, il ne s'agit que d'un minuscule exemple de ce qui se passe et de ce qui est enseigné dans les « séminaires » de la secte Vatican II. Le livre de Michael Rose mentionne également que les hommes opposés à l'ordination des femmes sont dissuadés de poursuivre une vocation. Il montre comment la Primauté Papale, l'inerrance des Écritures, etc., sont communément niés dans ces

séminaires ; mais aussi qu'une sorcière a pu assister à un séminaire (p. 108), et que les candidats au séminaire avaient été interviewés et filmés par un franc-maçon.

« La prochaine étape **du processus d'admission [au séminaire]** était l'évaluation psychologique. Carrigee fut envoyé dans une clinique psychologique indépendante, **où il passa deux jours à faire des tests et "à être interviewé par un homme au visage stoïque qui portait une bague maçonnique."** » ^[1197]

Les choses sont si graves dans ces « séminaires » qu'un éminent « prêtre » de la secte Vatican II, le « père » John Trigilio, raconta ceci au sujet de ses années au séminaire :

« Trigilio pleurait, faisant allusion à la sous-culture kitsch qui imprégnait l'atmosphère du séminaire. **"On avait l'habitude de dire que si vous portiez une soutane, vous étiez un réactionnaire, une "fille de Trente."** Si vous portiez des sous-vêtements féminins, ils vous éliminaient séminariste de l'année. Parfois, on avait quelques gars qui portaient des vêtements pour femmes, de la lingerie, du maquillage, etc., et certains étaient efféminés au plus haut point... Les plus kitsch du SIG [Séminaire de l'Immaculée Marie, Northampton, États-Unis d'Amérique] s'appelaient les uns les autres par des noms féminins..." » ^[1198]

« "Je peux vous raconter ceci", expliquait-il, "mais ça ne vaut pas dans tous les cas : Si un gars, au cours de sa carrière de séminariste **au MIS, n'avait jamais reçu de blâme de la part de la faculté, alors c'est que quelque chose ne tournait pas rond chez lui.** Si vous étiez un tant soit peu orthodoxe [rigide], vous deviez vous battre corps et âme pour garder votre santé mentale et votre foi... L'équipe de formation disait à mon évêque : "Il a du mal à s'adapter à la théologie contemporaine ; il reste très rigide." Mais pour ceux qui étaient ouvertement homosexuels, leurs évêques n'en étaient pas informés." » ^[1199]

Ce sont les mots d'un « prêtre » Novus Ordo qui est actuellement une vedette de la chaîne EWTN [chaîne de TV américaine « catholique »]. Ce « prêtre » est un partisan du faux œcuménisme ; il croit non seulement qu'il y a un salut hors de l'Église, mais croit aussi à beaucoup d'autres hérésies post-Vatican II. Tout ça pour dire qu'il n'est absolument pas catholique traditionaliste. Il est très éloigné de la foi catholique traditionnelle, mais fut considéré comme un réactionnaire dans son séminaire, tout simplement parce qu'il n'était pas ouvert à des choses comme l'homosexualité et l'ordination des femmes. Cela nous montre à quel point la secte Vatican II est diabolique, et combien elle est éloignée du catholicisme.

Un incroyable compte rendu sur l'état des séminaires dévoilé par quelqu'un ayant séjourné dans un célèbre séminaire Novus Ordo

Dans l'édition de 1995 de la revue *The Homiletic and Pastoral* (qui fut ensuite publiée sur Internet), se trouvait un article écrit par une personne ayant assisté à l'un des séminaires Novus Ordo les plus prestigieux des États-Unis d'Amérique. Il fut consterné par ce qu'il y avait vu. Voici certains de ses propos :

« Après avoir passé quatre ans dans un séminaire néo-moderniste catholique romain, je suis parvenu à la ferme conviction que la source de la crise actuelle dans l'Église aux États-Unis peut être reliée directement aux séminaires. Le séminaire est littéralement le lit de semence de la foi... Cependant, **quelqu'un aurait inévitablement des problèmes [au séminaire] s'il utilisait des expressions comme "le Saint Sacrifice de la Messe."** Et il aggraverait son cas si en plus il se montrait opposé à la notion de "prêtresses" dans l'Église catholique romaine.

« **Le Rosaire était considéré comme étant approprié pour ceux n'ayant pas la capacité d'approcher Dieu intellectuellement, et comme manquant de raffinement théologique...** Déjà, on nous enseignait dès l'entrée du séminaire qu'on ne pouvait ni s'agenouiller au moment de la consécration lors de la Messe, ni après avoir reçu la communion. Ceci "aurait brisé la communauté"...

« À la messe, le prêtre recevait souvent le nom de "celui qui préside." C'était celui qui nous guidait dans la prière, "animant" la communauté. Beaucoup de "ceux qui présidaient" improvisaient la

messe, en ajoutant leur propre dose de prières eucharistiques ; s'assurer que les lectures ne discriminaient personne, était du ressort de celui qui lisait...

« **Nous, en tant que séminaristes catholiques, n'étions pas autorisés à porter de vêtements cléricaux**, parce que le col était un signe de "cléricalisme." Même si l'on savait que le recteur avait dit aux évêques qu'il ne voulait pas que "le ministère soit confondu avec le port du col", la véritable raison de l'abolition du col dans notre séminaire était qu'il représentait une grande source d'anxiété pour les féministes...

« On nous disait dès le début que les séminaristes ne devaient appeler aucun des professeurs du nom de "père" ou "sœur". On ne devait pas nous donner de "titres", puisque c'était une autre forme de cléricalisme. Ces choses allaient également à l'encontre de la mission "œcuménique" dans laquelle se trouvait engagé le séminaire. En matière de "confusion des ministères", on pourrait s'interroger sur les pratiques inculquées dans le séminaire...

« **Lors d'une conférence, fut soulevé le problème du comportement efféminé, incontrôlable et scandaleux de certains séminaristes, la réputation négative du séminaire due à cette image récurrente, et le genre de modèles tacitement approuvés par le séminaire en recommandant ces hommes pour les Ordres. Le Vice-recteur répondit en disant que le séminaire admettait les hommes des deux orientations**, la politique était qu'ils devaient tous être célibataires...

« **Tout au long de notre première année scolaire, nous devions étudier le livre *Catholicism*, de Richard P. McBrien**. Ce livre contenait les fondations les plus fertiles pour insinuer le doute et nous écarter intellectuellement de la vraie foi catholique. C'était par une tromperie en partie voilée, subtile et habile, et un langage ambigu, que ce livre de McBrien était si efficace. Il devint le fondement de la sagesse et de la bonté de notre contestation. **Certaines de ses idées les plus exemplaires, implicitement et habilement suggérées tout au long du livre, sont que nous n'avons pas à croire en la virginité de la Vierge**, que nous n'avons pas à croire ou consentir à l'enseignement de l'Église, à moins que le caractère dogmatique soit explicite; et que nous devons admettre que Jésus avait été ignorant et dans l'erreur. McBrien employait de manière experte son langage pour rester dans le cadre de "ce qui l'est permis de dire", et faisait des suggestions scandaleuses qui en convainquaient certains. Je me souviens avoir vu les premiers résultats de l'utilisation de ce livre dans une discussion que j'ai eue avec un autre séminariste — il était fermement convaincu que : "c'est tout à fait naïf de penser que Marie n'a pas eu de relations sexuelles."

« **On étudiait souvent la théologie protestante dans la lignée des Rahner, Schillebeeckx, Kung, Boff (et à l'occasion Matthew Fox)** et ainsi de suite. Puisque dans la plupart des débats théologiques nous ne reposons pas sur le Magistère pour nous guider, ou avoir des points de références, nous autres, séminaristes, étions à la dérive dans une mer d'opinions et d'interprétations tant protestantes que catholiques.

« Dans le domaine de la spiritualité, nous avons des ateliers sur la "spiritualité des femmes", ou d'autres sur "le ministère collaboratif" et "la justice sociale", parce que c'était perçu comme étant "la position actuelle de l'Esprit" dans le monde d'aujourd'hui. La dévotion à Marie comme "Mère bénie" était autorisée, mais généralement non encouragée... **Le Rosaire, qui était prié dans la chapelle principale par un groupe de séminaristes, fut toléré un moment. Mais, en fin de compte, la tension qui en résulta dans le séminaire contre ce groupe y mit fin**. Toutefois, pour satisfaire les évêques, et comme un geste symbolique pour la frange conservatrice du séminaire, le Rosaire fut tout à coup de nouveau autorisé — avec l'approbation officielle du séminaire — mais seulement dans une petite salle de la chapelle, où il n'y avait pas le Saint-Sacrement, un jour par semaine, entre le déjeuner et les cours. La raison pour laquelle le Rosaire n'était pas permis dans la chapelle principale était que "la chapelle est pour les célébrations liturgiques — pas les dévotions." Et pourtant, la chapelle avait été utilisée pour un certain nombre de choses étrangères au culte catholique, y compris, à l'occasion, les répétitions d'un orchestre symphonique local.

« La plus grande épreuve spirituelle eut lieu pendant ma quatrième année, dans un cours de soi-disant "Conseil Pastoral." Une laïque, avec des intentions qu'elle cachait peu, faisait le cours. Un jour, non seulement elle nous informa qu'elle avait amené une classe assister aux séminaires *Call to Action* [appel à l'action] de Chicago (où tout le monde se rejoignait dans les prières eucharistiques en

présence d'une femme qui y "présidait" — et avec un évêque catholique dans la congrégation), mais elle faisait ouvertement campagne pour le droit des homosexuels et des lesbiennes, le féminisme radical et même l'avortement. Pour avoir remis ouvertement en question les arguments de cette femme, je fus pénalisé...

« J'étais face à un dilemme décourageant : je savais que ce qui était enseigné contredisait directement ce qu'enseignait l'Église, et je savais que l'évêque du diocèse de chez moi me soutenait... **Après quatre années de luttes passées à me battre au séminaire pour ce qui était juste, je fus finalement renvoyé.** On me demanda de partir à la fin de l'année académique et de ne pas revenir. Même si j'avais pointé du doigt des cas évidents où le séminaire contredisait le catholicisme dans son esprit, les membres de la faculté se protégèrent entre eux, ainsi que l'institution, en faisant croire que j'étais celui qui s'opposait à l'Église, à son autorité, à la formation des séminaristes... Du fait de la colère du recteur, et à ma grande surprise, l'évêque me "libéra" également, puisque la question était devenue un peu trop politique pour lui.

« Je me demandais si dans les séminaires comme celui où j'étais allé, on plaçait toujours, d'une certaine manière, les hommes devant les images de différents dieux pour leur demander de faire un choix. » ^[1200]

Notez que ce séminariste de pensée conservatrice pensait que son « évêque » Novus Ordo lui apporterait son soutien. Après son renvoi, il découvrit que « l'évêque » était contre lui et avec les apostats.

L'idolâtrie de la secte Vatican II, et la formation de « prêtres » pour son idolâtrie dans les séminaires, est liée à son homosexualité rampante

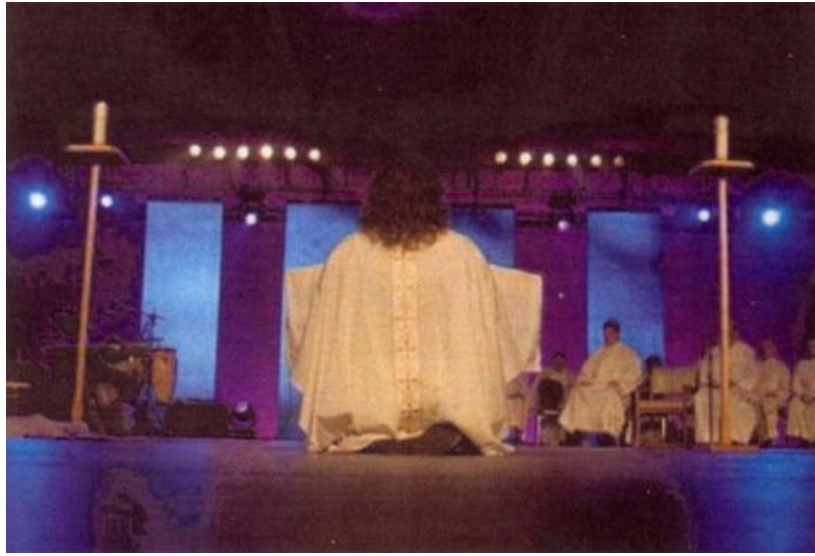


FIGURE 24.1

L'Écriture enseigne que l'homosexualité est un résultat de l'idolâtrie.

Rom. 1 – « Parce que, ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, ou ne lui ont pas rendu grâces; mais ils se sont perdus dans leurs pensées, et leur cœur insensé a été obscurci... **Eux qui ont transformé la vérité de Dieu en mensonge, adoré et servi la créature au lieu du Créateur**, qui est béni dans les siècles. Amen. **C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions d'ignominie. Car leurs femmes ont changé l'usage naturel en l'usage contre nature. Et pareillement les hommes, l'usage naturel de la femme abandonné, ont brûlé de désirs l'un pour l'autre, l'homme commettant l'infamie avec l'homme, et recevant ainsi en eux-mêmes le salaire qui était due à leur égarement...** ceux qui font ces choses sont dignes de mort; et non seulement ceux qui les font, mais quiconque aussi approuve ceux qui les commettent. »

La secte Vatican II contredit cet enseignement de l'Écriture en affirmant que la cause de l'homosexualité est inconnue, et que l'orientation homosexuelle n'est pas mauvaise.

Jean-Paul II, *Nouveau Catéchisme*, n° 2357 : « L'homosexualité... Sa genèse psychique reste largement inexpliquée. » ^[1201]

Mais Romains 1 enseigne clairement que l'homosexualité est « *contre nature*, » ce qui signifie que **cette orientation est étrangère à la nature de l'homme** : elle n'est PAS INCULQUÉE PAR DIEU. Comme résultat d'idolâtrie, Dieu permet parfois qu'un démon prenne les personnes, les possède, et change leur orientation sexuelle, comme le décrit saint Paul.

Hommes et femmes sont livrés à l'homosexualité à cause du grand nombre de leurs péchés d'impureté — rendant par là un culte à la chair plutôt qu'à Dieu. À cause de ce péché, ils peuvent se faire posséder par le démon de

la luxure, qui prend le dessus sur eux et corrompt toute leur orientation sexuelle (ils peuvent en être guéris). Les gens deviennent aussi homosexuels en se livrant à l'idolâtrie, soit en nourrissant au-dessus de Dieu une fascination perverse pour les êtres humains — adorer la créature plutôt que le Créateur — soit en adorant tout simplement une créature ou une œuvre produite par l'homme. Le fait que tous les homosexuels sont possédés par un démon est corroboré par le fait que la plupart des hommes homosexuels peuvent être identifiés par leurs maniérismes extérieurs très efféminés. Qu'est-ce qui explique cela? C'est évidemment la présence du démon dans la personne qui se manifeste à l'extérieur — le maniérisme extérieur, contre-nature, révèle la corruption interne de l'âme.

Isaïe 3 :9 – « **La vue de leur visage leur a répondu, et comme Sodome, ils ont publié leur péché** et ne l'ont point caché; malheur à leur âme, parce que les maux qu'ils avaient faits leur ont été rendus. »

Notez que le prophète Isaïe, en se référant aux homosexuels, dit « *les maux qu'ils avaient faits leur ont été rendus.* » C'est une ressemblance frappante avec Romains 1 ci-dessus, où saint Paul dit que les homosexuels ont reçu « *en eux-mêmes le salaire [maux... rendus] qui était due à leur égarement.* »

Une étude des cultures les plus démoniaques de l'histoire corrobore l'enseignement des Écritures sur le lien entre l'idolâtrie (que ce soit pour la chair ou pour une œuvre faite à la main) et l'homosexualité. **Tout cela est pertinent pour notre étude, parce que l'homosexualité est répandue chez les membres du clergé Vatican II.**

La culture aztèque des 15^e et 16^e siècles au Mexique, que les conquistadors catholiques renversèrent physiquement — et que l'apparition de Notre-Dame de Guadalupe (en 1531) écrasa spirituellement — fut sans doute la culture la plus viciée de l'histoire humaine.

Warren H. Carroll, *Our Lady of Guadalupe and the Conquest of Darkness*, pp. 8-11 : « **De nombreux peuples primitifs pratiquèrent occasionnellement le sacrifice humain et certains pratiquaient le cannibalisme. Aucun ne put jamais atteindre le rythme des Aztèques.** Personne ne saura jamais combien sacrifièrent; mais la loi de l'empire requérait chaque année, dans chaque ville avec temple, mille sacrifices pour Huitzilopochtli, le dieu tribal des aztèques; et il y avait 371 villes en question dans l'empire aztèque...

« **Chaque cité et grande ville aztèque avait sa place centrale, d'où s'élevait un haut temple pyramidal**, et quatre portes donnaient sur quatre chemins d'accès à la ville en lignes droites, s'étendant sur au moins huit kilomètres; chacune se terminant sur un côté du temple pyramidal... **Mois après mois, année après années, temple après temples, les victimes sacrificielles empruntaient les routes menant aux escaliers**, gravissant les marches de la plate-forme pour atteindre le sommet, **où on les renversait en arrière, le dos posé sur de grandes dalles convexes en pierre polie**, le cou attaché par un crochet tenu par un prêtre à la tête et aux bras teintés de noir, des cheveux noirs jamais entretenus remplis de grumeaux et feutrés de sang séché; et des vêtements à l'origine blancs, trempés et colorés d'innombrables gouttes de couleurs pourpre. **Un immense couteau à lame de verre volcanique noire s'élevait et descendait, perforant et ouvrant la victime. Son cœur était arraché, continuant de battre et était brandi afin que tous pussent le voir, tandis que son corps, ravagé, était lancé du bord de la plate-forme du temple, d'où il rebondissait et gesticulait le long des marches jusqu'au sol en de contorsions obscènes; un parcours d'une centaine de mètres.** Plus tard, les membres de son corps étaient mangés...

« L'un des premiers historiens mexicain, Ixtlilxochitl, estima qu'un enfant sur cinq au Mexique était sacrifié... **Un symbole presque universel de la religion mexicaine était le serpent.** L'annonce des sacrifices se faisait par le battement prolongé d'un immense tambour constitué d'énormes peaux de serpents, qui pouvait s'entendre sur cinq kilomètres de distance. **Nulle part dans l'histoire humaine, Satan ne put à ce point officialiser et institutionnaliser son culte avec tant de titres et de symboles qui sont les siens.** » ^[1202]

Voici la description faite en 1487 de la dédicace d'un nouveau temple pyramidal aztèque pour leur faux dieu, Huitzilopochtli :

« **Tlacaellell décida que ce temple central devait être consacré par le plus grand sacrifice en masse depuis ses cinquante-huit ans de domination sur l'empire aztèque.** Comme

toujours, il avait sa manière de procéder. Dans les descriptions mémorables de R.C. Padden, on lit ceci : **Bien avant que le soleil ne se levât lors de la journée d'ouverture, les légionnaires préparaient les victimes, qui étaient placées en file indienne le long des marches de la grande pyramide**, à travers la ville, sur les chaussées, et aussi loin que l'œil pouvait voir. **Il aurait semblé à un individu, contemporain de l'époque et témoin de ce spectacle depuis les toits, que les victimes s'étiraient jusqu'aux confins de la terre.** La majeure partie de ces malheureux était originaire de provinces hostiles réduites en esclavage. **Au sommet de la pyramide, quatre dalles avaient été installées, une au dessus de chaque escalier**, pour Tlacaellé et les trois rois de la Triple Alliance qui tous, lors du départ, se mettraient à l'œuvre en tant que sacrificateurs. Tous étaient prêts ; les rangs de victimes s'étendaient sur des kilomètres, avec de grands réservoirs à leurs extrémités, **des milliers d'êtres humains pris au piège et tournant en rond comme du bétail, attendaient leur tour dans le rang sur le point de se mouvoir.** Soudain, les rois brillamment parés approchèrent de la chapelle de Huitzilopochtli [le faux-dieu] et se prosternèrent respectueusement. Tandis qu'ils se tournaient pour rejoindre leurs aides autour des quatre dalles, **les grands tambours en peau de serpent battaient la mesure, annonçant que les rangs pouvaient maintenant commencer à se déplacer.**
 « **Des relais de prêtres envoyaient les victimes. Dès qu'un groupe se fatiguait [de tuer], d'autres sur les milliers de personnes vivant dans le nouveau temple s'avançaient pour les soulager et ainsi garder le rythme.** Des années de pratique leur avaient donné une habileté et une vitesse incroyable. Une source fiable indique qu'il ne leur fallait que quinze secondes pour tuer chaque victime. **Sang et organes tombaient en cascade dans un flux sans fin sur les marches du temple. Les cœurs et les crânes étaient rassemblés en piles, formant des tas innombrables.**

« Cette cérémonie se prolongeait durant quatre jours et quatre nuits. Plus de 80 000 hommes furent tués. Tlacaellé avait ordonné à tous ceux de la haute noblesse du Mexique d'être présents, observant la chose depuis des estrades parfumées couvertes de roses, mais les obligations coutumières, et même la peur, se transformaient finalement en une horreur qui les submergeait, et la plupart des spectateurs fuyaient, avec de nombreuses personnes de la ville. Même ceux qui pouvaient dissimuler à leur regard ce qui était en train de se passer, étaient incapables de supporter plus longtemps toute la puanteur. **Mais à 89 ans, Tlacaellé [le chef de l'Empire] était resté jusqu'à la fin, observant les victimes tuées en quinze secondes, jusqu'à ce que le dernier des 80 000 ait eu son cœur arraché sous ses yeux dévorants.** » ^[1203]

Peut-être que ce morceau d'histoire, plus que tout autre, illustre la vérité de l'enseignement biblique que les dieux des païens sont en fait des démons.

Psa. 95 :5 - « Parce que tous les dieux des nations sont des démons ... »

1 Cor. 10 :20 – « Mais ce qu'immolent les gentils, ils l'immolent aux démons et non à Dieu. Or je désire que vous n'ayez aucune société avec les démons... »

Cela démontre aussi le lien entre idolâtrie et homosexualité, car les conquistadores catholiques, « après avoir repoussé l'attaque [des aztèques], virent leurs premiers temples modestes. **“Il s'y trouvait des idoles d'argiles en poteries”,** nous dit Bernal Diaz, **“aux visages de démons ou de femmes et autres personnalités maléfiques, représentant des actes de sodomie commis les uns avec les autres, entre Indiens.”** » ^[1204]

C'était un tel problème que Cortés avait dit aux Aztèques : « Je veux que vous sachiez que nous sommes venus de loin... **Abandonnez votre sodomie** et toutes vos autres pratiques diaboliques, car c'est ainsi que l'ordonne Notre-Seigneur Dieu, en qui nous croyons et que nous adorons... » ^[1205]

Saint François-Xavier (16^e siècle) avait vu la même chose en prêchant la foi dans le Japon païen : « Quand nous parcourions les rues, les enfants et d'autres gens nous poursuivaient en se moquant de nous et disaient : ... **“Ce sont eux qui interdisent le péché de sodomie,” car celui-ci est très répandu parmi eux.** » ^[1206]
 Ces convoitises non-naturelles étaient très répandues parce qu'ils adoraient des idoles dans près de trente-trois mille temples de Kyoto. ^[1207] Comme l'enseigne Romains 1, les désirs contre-nature sont liés à l'idolâtrie.

Voilà pourquoi les perversions sont si fréquentes chez les membres du clergé de la secte Vatican II : ils baignent dans l'idolâtrie.

La secte Vatican II promeut l'idolâtrie par son adoration généralisée de l'homme, par son adoration particulière de l'homme dans la Nouvelle Messe, et par son acceptation des religions idolâtres

« Ceux qui entreprennent la tâche fastidieuse de patauger dans **ne serait-ce qu'une fraction de la propagande qui accompagnait la Nouvelle Messe dans tous les pays occidentaux, conviendraient certainement que, presque toujours, celle-ci voit le sens de la messe dans l'assemblée**, et non pas dans le sacrifice pour lequel, du moins en théorie, l'assemblée se réunit... Le Professeur Salteron fit remarquer à une occasion [en 1970] **que la Nouvelle Messe représentait l'expression liturgique du culte de l'homme...** » ^[1208]



FIGURE 25.1

Nous avons déjà traité en détail l'acceptation des religions idolâtres par la secte Vatican II. Il nous faut maintenant examiner comment l'homme a remplacé Dieu dans la Nouvelle Messe, et la manière dont ceci se traduit dans les séminaires.

***Lex orandi, lex credendi* — La Loi de la Prière Novus Ordo correspond à la Loi de la Croyance Novus Ordo, à savoir que l'homme est Dieu**

Lex orandi, lex credendi est un principe de l'enseignement catholique, qui signifie simplement que la manière dont l'Église prie, ou rend un culte, reflète ce que croit l'Église. Ceci est tellement vrai que, lorsque les hérétiques protestants se séparèrent de l'Église, ils endoctrinèrent plus efficacement les gens avec les hérésies protestantes

(refus de la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, de la Messe comme sacrifice, etc.) en changeant la Messe de façon à refléter leurs nouvelles croyances (p. ex., en considérant l'Eucharistie comme un simple morceau de pain, en supprimant les références au sacrifice, etc.).

On voit la même chose dans la *Novus Ordo Missae* (la Nouvelle Messe). Concentrons-nous brièvement sur la façon dont la loi de la prière Novus Ordo reflète l'enseignement post-Vatican II (énoncé par Jean-Paul II) que l'homme est Dieu. Même Michael Davies — feu défenseur de la validité de la Nouvelle Messe — reconnaissait clairement que le culte de la Nouvelle Messe est le culte de l'Homme.

Michael Davies, *Pope Paul's New Mass*, p. 149 : « **Peut-être que le symbole le plus spectaculaire du caractère anthropocentriste [centré sur l'homme] de la nouvelle liturgie est le retournement de l'autel, ou plutôt, son remplacement par une table... L'homme s'est détourné de Dieu pour faire face à ses semblables.** Tous les experts en liturgie ne vont pas formellement déclarer qu'ils **remplacent le culte de Dieu par le culte de l'homme**. Pour certains, c'est un procédé inconscient. Mais tout ceci fait partie d'une tendance qui, même si elle n'est pas déclarée officiellement, **est pourtant claire.** » ^[1209]



FIGURE 25.2 – Le retournement de l'autel, et son remplacement par une table qui fait face à l'homme, substitue au culte de Dieu le culte de l'homme.

Michael Davies, *Pope Paul's New Mass*, p. 141 : « Feu T.S. Grégoire... était très perturbé par les réformes liturgiques post-conciliaires... il avait prévenu : "... Même s'il est impossible d'apporter encore plus de changements à la Messe Catholique sans changer la nature de Dieu... Nous pouvons même penser que **le cœur de celle-ci n'est pas le Fils de Dieu sacrifié mais les fidèles rassemblés.**" Il s'agissait d'un avertissement prophétique sur la nature de la Nouvelle Messe, telle que définie par ses compilateurs dans le fameux Article 7 : l'essence de la Messe consiste au rassemblement des fidèles. **Ceux qui entreprennent la tâche fastidieuse de patauger dans ne serait-ce qu'une fraction de la propagande qui accompagnait la Nouvelle Messe dans tous les pays occidentaux, devraient certainement que, presque toujours, celle-ci voit le sens de la messe dans l'assemblée, et non pas dans le sacrifice pour lequel, du moins en théorie, l'assemblée se réunit... Le Professeur Salleron fit remarquer à une occasion [en 1970] que la Nouvelle Messe représentait l'expression liturgique du culte de l'homme...** » ^[1210]

Prenez note de cette conclusion importante : d'après la secte Vatican II, le sens de la Nouvelle Messe se trouve dans l'assemblée, parce que son credo est que l'assemblée — l'homme — est maintenant le Christ.

Toute Première Homélie de l'Antipape Jean-Paul II, marquant à jamais le début de son ministère pastoral, dimanche 22 oct. 1978 : « Vous tous qui avez déjà la chance inestimable de croire, vous tous qui encore cherchez Dieu, et vous aussi qui êtes tourmentés par le doute, veuillez accueillir encore une fois, aujourd'hui et en ce lieu sacré, les paroles prononcées par Simon Pierre [Mat. 16 :16]. Ces

paroles contiennent la foi de l'Église. Elles contiennent **la vérité nouvelle bien plus, la vérité ultime et définitive sur l'homme : le fils du Dieu vivant. "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant!"** » ^[1211]

Ce remplacement de Dieu par l'homme dans la Nouvelle Messe se retrouve également dans le document officiel de Vatican II sur la liturgie (*Sacrosanctum concilium*).

Constitution Vatican II, *Sacrosanctum concilium*, sur la sainte Liturgie, n° 14 : « Cette participation pleine et active de tout le peuple **est ce qu'on doit viser de toutes ses forces dans la restauration et la mise en valeur de la liturgie**. Elle est, en effet, la source première et indispensable à laquelle les fidèles doivent puiser un esprit vraiment chrétien. » ^[1212]

En ce qui concerne cet enseignement, Michael Davies fit ce commentaire :

Michael Davies, *Pope Paul's New Mass*, pp. 142-143 : « Ce qui importe dans la Messe Tridentine est le respect dû à Dieu, que le sacrifice soit célébré d'une manière appropriée à la majesté de Dieu à Qui il est offert. **L'article 14 de la Constitution sur la sainte Liturgie est sans ambiguïté, l'attention doit être centrée sur l'assemblée plutôt que sur Dieu.** » ^[1213]

Ainsi, Vatican II enseigne officiellement que, pendant la Messe, l'attention doit être portée sur l'homme plutôt que sur Dieu.



FIGURE 25.3

Voilà pourquoi on entend parler de toutes sortes d'abomination dans la Nouvelle Messe, par exemple des messes de clowns, des messes polka, des messes pour enfants, etc., etc., etc., etc., dont la finalité commune est de rendre le culte conforme à l'assemblée — conforme à l'homme, qui est vraiment l'objet de son culte.



FIGURE 25.4 – Marée humaine à la Nouvelle Messe

Michael Davies, *Pope Paul's New Mass*, p. 170 : « ... **la caractéristique la plus évidente de la nouvelle liturgie est qu'elle est le Culte de l'Homme plutôt que le Culte de Dieu.** L'idée qu'elle voudrait véhiculer le moins possible est que nous sommes dans [ce monde] mais pas de ce monde ; nous tirer de nos vies ordinaires est la dernière chose qu'elle souhaiterait. **Le leitmotiv des écrits contemporains sur la [nouvelle] liturgie, est que l'assemblée doit se sentir chez elle** pendant la Messe, ce qui est plus facile si l'on s'assure que la liturgie reflète l'environnement social de chacun... Ceci est particulièrement vrai dans le cas des messes pour enfants... [il existe] un Annuaire des Messes pour Enfants... » ^[1214]

Cette adoration de l'homme dans la Nouvelle Messe fut remarquablement immortalisée dans l'article du *Boston Globe* du 3 avril 1978.



FIGURE 25.5 – Messe de clown, Boston (USA) ; 2 avril 1978

Voici la prière eucharistique de cette « Messe » de Clown Novus Ordo, qui fut célébrée par le Père Joachim Lally :

« Envoie ton Esprit sur ces dons du pain et du vin et sur chacun d'entre nous, **afin qu'ensemble nous puissions être le Corps et le Sang vivant, respirant et en mouvement, de Jésus-Christ**, Ton Fils et notre Frère. » ^[1215]

Dans cette prière eucharistique de la Messe de Clown Novus Ordo, nous trouvons, et c'est flagrant, l'enseignement que l'homme est le Christ. La prière était que « nous puissions être le Corps et le Sang vivant, respirant et en mouvement, de Jésus-Christ... » ! C'est la doctrine de l'Antéchrist, la dissolution de Jésus en tous (1 Jean 4 :2-3). Nous trouvons aussi cette religion de l'homme comme Christ dans une décision qui définit la façon dont ne doit pas être distribuée la « Communion » Novus Ordo.

Michael Davies, *Pope Paul's New Mass*, p. 340 : « Beaucoup de lecteurs seront choqués d'apprendre que la hiérarchie américaine est réellement en train de préparer la voie pour faire accepter aux catholiques le concept **que le sacrifice de la Messe est celui du Christ offert en vertu de Sa présence dans l'assemblée qui s'offre elle-même. Dans la lettre d'information officielle du Comité des évêques sur la liturgie, fut décidé qu'en distribuant la Sainte Communion un prêtre ne doit pas dire : "Recevez le Corps du Christ" ou "Voici le Corps du Christ."** **L'explication donnée est que l'assemblée en elle-même est le Corps du Christ.**

« [Déclaration des évêques] : "L'utilisation de l'expression Le Corps du Christ; Amen, dans le rite de la communion affirme de façon très efficace la présence et le rôle de la communauté... **Le changement pour l'utilisation de l'expression *Le Corps du Christ*, plutôt que la longue formule utilisée auparavant par le prêtre, a plusieurs répercussions dans le renouveau liturgique. En premier lieu, il cherche à mettre en évidence le concept important de la communauté en tant que corps du Christ...**" » ^[1216]

Notez que la déclaration officielle des évêques Novus Ordo stipule qu'un prêtre ne doit pas dire : « Recevez le Corps du Christ » ou « Voici le Corps du Christ » quand il distribue la communion, mais plutôt : « le Corps du Christ, » afin de souligner que le « Corps du Christ » est présent dans la communauté ! C'est le culte de l'homme !

Cette idolâtrie est reflétée par les séminaires Novus Ordo. Dans beaucoup de ces séminaires, **la dévotion à ce qu'ils pensent être le Saint-Sacrement** [rappelez-vous, comme nous l'avons montré, qu'il n'y a pas de Présence Réelle du Christ dans la Nouvelle Messe] **est en fait découragée, puisque ils ne parviennent pas à reconnaître la présence du Christ dans les autres !**

Michael Rose, *Goodbye, Good Men*, p. 121, livre sur les séminaires Novus Ordo : « **Le séminariste [Novus Ordo] qui s'agenouille et reçoit la communion sur la langue est coupable de trois choses : le respect, la révérence et la piété, qui indiquent que le séminariste a une compréhension "dépassée" de la Présence Réelle du Christ** dans l'Eucharistie. » ^[1217]

Ceux d'entre eux qui s'agenouillent, même devant ce qu'ils pensent être le Saint-Sacrement, sont réprimandés pour leur compréhension « dépassée » de la présence réelle du Christ, c'est-à-dire qu'ils « ne parviennent pas » à « comprendre » que le Christ est présent en *tous* !

C'est la doctrine de l'Antéchrist, qui a totalement pénétré la secte Vatican II. Et nous en avons fait l'expérience nous-mêmes. Il y a plusieurs années de cela, l'un d'entre nous avait visité un séminaire Novus Ordo dans la région de Philadelphie. La Nouvelle « Messe » y était ridiculement irrévérencieuse et mettait en vedette des séminaristes grattant leurs guitares dans ce qui était plus un concert populaire qu'une Messe. Lorsque la personne en question alla se plaindre à l'un des responsables du séminaire que les pitreries de la « Messe » étaient irrespectueuses du Christ présent dans le Saint-Sacrement (cette personne se trompait à l'époque, n'ayant pas connaissance de l'invalidité de la Nouvelle Messe), le responsable lui répondit : « **Mais qu'en est-il du Christ présent dans chaque personne ?** »

Michael Rose, *Goodbye, Good Men*, p. 121 : « Sœur Katarina Schuth, du Séminaire états-unien Saint-Paul, dans le Minnesota, explique qu' « **aux étudiants qui accusent la faculté de ne pas soutenir leurs dévotions ou d'aimer le Saint-Sacrement, la faculté répond qu'ils ne font que demander aux élèves de voir aussi le Christ dans les autres...** » » ^[1218]

Remarquez comment le Diable insinue subtilement le culte de l'homme sous le faux prétexte du souci des autres. Cacher le mal sous le manteau d'une fausse charité ou d'un faux « amour » a toujours été l'un des moyens les plus efficaces du Diable pour propager l'hérésie et les mensonges.

Ces personnes n'arrivent pas à se rendre compte que le pape Pie XII condamna expressément le fait de confondre le Corps Mystique du Christ (les membres de l'Église) avec le Corps et la Personne de Jésus-Christ.

Pape Pie XII, *Mystici Corporis Christi* ; 29 juin 1943 : « On en trouve, en effet qui, ne remarquant pas assez que saint Paul n'emploie ici les mots qu'au sens figuré, et ne distinguant pas, comme il le faut absolument, les sens particuliers et propres de corps physique, moral, mystique, introduisent une fausse notion d'unité, **quand ils font s'unir et se fondre en une personne physique le divin Rédempteur et les membres de l'Église; et tandis qu'ils accordent aux hommes des attributs divins, ils soumettent le Christ Notre-Seigneur aux erreurs et à l'inclination au mal de l'humaine nature. Ce n'est pas seulement la foi et la doctrine des Pères qui répudient absolument cette doctrine erronée, mais c'est aussi la pensée et l'enseignement de l'Apôtre des Gentils qui, tout en unissant d'un lien merveilleux le Christ et son Corps mystique, les oppose pourtant l'un à l'autre comme l'Époux et l'Épouse.** » ^[1219]

Nous concluons ce chapitre par le récit hallucinant de ce qui s'est passé au Petit Séminaire Novus Ordo de Saint Marc. Cette histoire nous amène au bout de la logique de la doctrine de l'homme en tant que Christ, et nous montre que cette doctrine de l'assemblée comme Christ est la règle dans la Nouvelle Église. Elle illustre à quel point la secte Vatican II, la Nouvelle Messe et les séminaires Novus Ordo sont épouvantablement démoniaques.



FIGURE 25.6

Michael Rose, *Goodbye, Good Men*, p. 166 : « L'un des moments les plus mémorables pour Trigilio eut lieu lors d'une étrange bénédiction du service de prière du Saint-Sacrement [à Saint-Marc] dans la chapelle. **“Le prêtre prit l'ostensoir”,** raconta Trigilio, **“et le tenant au niveau de la taille, il se dirigea vers le tabernacle, et remplaça le Saint-Sacrement. Après ça, il prit un pot d'argile qui ressemblait à une urne grecque, la tenant bien plus haut que quand il tenait l'ostensoir ; il la rapporta sur l'autel et la plaça à l'endroit où s'était trouvé le Saint-Sacrement ; ensuite, il encensa le pot et s'agenouilla devant, disant : “Abba, vous êtes le potier, nous sommes l'argile.”** Il n'y avait rien dans le pot, mais le prêtre l'encensait et le priait...” D'après Trigilio, il s'agissait de l'attitude d'un grand nombre de personnes de l'équipe de formation à Saint-Marc : en somme, de l'idolâtrie. » ^[1220]

Le culte de l'homme (l'assemblée) en tant que Christ dans la Nouvelle Messe a tellement et complètement consumé ce « prêtre » apostat Novus Ordo, qu'il a adoré le pot d'argile, tout comme il adore l'assemblée du peuple dans la Nouvelle Messe. Et c'est précisément ce en quoi consiste la religion Novus Ordo/Vatican II de Jean-Paul II. Voilà pourquoi l'apostasie interreligieuse d'Assise fut pleinement adoptée par le clergé Vatican

II, et pourquoi les chefs religieux, y compris ceux qui rejettent le Christ, furent acceptés. Ils furent invités et acceptés parce que (selon la fausse religion Vatican II) leur dignité d'hommes est plus importante que le fait qu'ils rejettent le Christ.

Donc, l'idolâtrie existe sur trois fronts dans la religion Vatican II : 1) le culte d'un morceau de pain invalidement consacré dans la Nouvelle Messe, puisque la forme de consécration dans la Nouvelle Messe ne remplit pas les conditions pour qu'elle soit valide (comme nous l'avons démontré); 2) le culte de l'homme, en conformant la cérémonie à l'assemblée plutôt qu'à Dieu par le retournement de l'autel et beaucoup d'autres choses; et 3) l'élévation de la dignité de l'homme au-dessus de l'enseignement du Christ, en acceptant de fausses religions humaines en dépit du fait qu'elles contredisent l'enseignement du Christ.

Ce culte de l'homme est l'une des principales explications du fait que « les séminaires » Novus Ordo ne sont qu'un ramassis d'abominations, d'homosexualités et de perversions épouvantables. Comme nous l'avons vu, l'étude des missions catholiques révèle que là où l'idolâtrie est courante (comme dans les territoires de mission entièrement sous le joug de Satan), l'homosexualité est courante. L'idolâtrie de la Nouvelle Messe est un facteur majeur dans la perversion massive des « prêtres » Novus Ordo. De toute évidence, ces faits devraient nous montrer une fois de plus qu'on ne doit jamais assister à la Messe Novus Ordo, quelle qu'en soit la raison, sous peine de péché mortel.

Pape St. Pie X, *E supremi apostolatus*; 4 oct. 1903 : « En revanche, et c'est là, au dire du même Apôtre, **le caractère propre de l'Antéchrist, l'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur en s'élevant au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu.** » ^[1221]

L'état déplorable des paroisses et lycées « catholiques »

« Au début, je croyais que ça serait facile d'empêcher que ces choses dégoûtantes soient enseignées dans les écoles. J'étais certaine que n'importe quelle personne un tant soit peu décente serait dégoûtée à la vue de cet enseignement et l'arrêterait immédiatement. J'étais naïve de penser que l'archevêque ou ses "chefs de départements" s'inquiéteraient pour les âmes. » ^[1222]

Depuis la Révolution Vatican II, le système scolaire catholique d'autrefois est en chute libre. Même beaucoup de partisans de la pseudo Église Vatican II/Novus Ordo, qui se sont faits de vigoureux défenseurs des antipapes, ont été forcés d'abandonner en masse le système scolaire « catholique » Novus Ordo. L'hérésie et l'immoralité du soi-disant système scolaire catholique permettent de dire qu'il n'a de catholique que le nom. Le principal problème est l'éducation sexuelle.

L'éducation sexuelle fut condamnée par le pape Pie XI. En le faisant, il précisa que ce n'est pas l'ignorance de telles choses qui mènent aux péchés à cet égard, mais plutôt l'exposition à de tels attrait.

Pape Pie XI, *Divini illius magistri* ; 31 déc. 1931 : « Il est un autre genre de naturalisme souverainement périlleux qui de nos temps envahit le champ de l'éducation en cette matière extrêmement délicate qu'est la pureté des mœurs.

Beaucoup soutiennent et promeuvent de façon insensée et dangereuse la forme d'éducation appelée de façon choquante "sexuelle", puisqu'ils pensent faussement qu'ils pourraient préserver les adolescents de la volupté et de la luxure par des moyens purement naturels, et en excluant tout soutien de la religion et de la piété, c'est-à-dire en les introduisant tous, sans distinction de sexe, et même publiquement, dans des doctrines honteuses et en les y instruisant, et, ce qui est bien pire, **en les exposant prématurément à des occasions pour que leur cœurs se familiarisent avec ces choses**, comme ils disent, et s'endurcissent en quelque sorte dans les dangers de la puberté.

En cela les hommes errent gravement du fait qu'ils ne reconnaissent pas la fragilité native de la nature humaine, ni cette loi inhérente à nos membres qui, pour utiliser les termes de l'apôtre Paul, lutte contre la loi de l'Esprit (Rom. 7 :23), et du fait aussi qu'ils méconnaissent avec légèreté ce que nous apprenons quotidiennement de l'expérience, à savoir que **plus que d'autres les jeunes succombent souvent à l'impudicité, non pas tant par manque de connaissance, qu'en raison de la faiblesse de la volonté lorsqu'elle est exposée aux occasions** et privée des secours de la grâce.

» ^[1223]

Dans un mépris flagrant de cet enseignement, des programmes d'éducation sexuelle, y compris explicites, sont mis en application dans toutes les « écoles catholiques, » corrompant de ce fait l'innocence des enfants catholiques dès leur plus jeune âge. En fait, ce serait un grossier euphémisme de donner à ces programmes le simple nom d' « éducation sexuelle. » Il serait plus juste de les étiqueter sous le nom d' « initiation sexuelle » ou endoctrinement aux cochonneries. En partie citée au début de ce chapitre, une mère - dont l'enfant recevait cette « éducation sexuelle » dans une école « catholique » - a exprimé son indignation au pseudo évêque ; mais en vain :

« Les deux derniers mois furent un cauchemar. **Au début, je croyais que ça serait facile d'empêcher que ces choses dégoûtantes soient enseignées dans les écoles. J'étais certaine que n'importe quelle personne, avec un tant soit peu de décence, serait dégoûtée à la vue de cet enseignement et l'arrêterait immédiatement. J'étais naïve de penser que l'archevêque ou ses "chefs de départements" s'inquiéteraient pour les âmes.** Au lieu de ça, j'ai trouvé une Chancellerie remplie de gens aux consciences endormies et aux jugements déformés - "des sépulcres blanchis remplis de cadavres." Chaque parent du diocèse devrait être alarmé en constatant que de telles personnes ont reçu la responsabilité de prendre en charge et d'instruire des enfants innocents et vulnérables. C'est scandaleux ! » ^[1224]

Pour illustrer la perversion de cette soi-disant éducation sexuelle, il est nécessaire d'exposer certains détails. Si des exemples spécifiques ne sont pas donnés, la plupart des gens ne réalisent jamais à quel point la situation est catastrophique. Par exemple, dans le diocèse de San Antonio aux États-Unis d'Amérique, le livre *Growing in Love* [Grandir dans l'amour] est utilisé pour les cours d'éducation sexuelle au collège. Ce livre est également utilisé dans différents diocèses des États-Unis. Voilà ce qu'a noté une mère indignée à propos de ce livre :

« La sexologie commence à la maternelle, où les enfants apprennent à désigner correctement des parties du corps comme : pénis, testicules, seins, vagin, anus, fesses, uriner, et déféquer. **On les initie à l'idée du toucher (la masturbation) “pour le confort ou la sensation de plaisir.”** Chaque année, le programme scolaire explore un peu plus en profondeur l'activité sexuelle en réapprenant les parties du corps, et en vient à **donner des instructions concernant le baiser avec la langue, les préliminaires, les orgasmes, le sexe oral et anal.** Comme si ce n'était pas assez, *Growing in Love* leur apprend aussi les jouets sexuels (godemichés et vibromasseurs), en plus du sado-masochisme. »
[1225]

Quelqu'un d'autre a noté :

« Le livre *Growing in Love* est tellement dégoûtant et dépravé dans sa description explicite d'actes sexuels pervers, incluant notamment des techniques de sexe oral pour hommes et femmes, aussi bien hétérosexuels qu'homosexuels, avec en plus une propagande ouverte des “idées gays et lesbiennes”, que ça pourrait susciter suffisamment d'indignation dans le public pour forcer la hiérarchie américaine et le Vatican à mettre fin à cette expérience de cinquante ans anti-enfant, anti-vie, anti-famille et anti-Dieu. » [1226]

Ce livre est utilisé pour éduquer les enfants dans les écoles « catholiques » ! Nous avons vu en détail à quel point la secte Vatican II est hérétique et diabolique, mais c'est malgré tout dur de croire que tout ceci est enseigné. Nous parlons ici d'une prise de contrôle démoniaque totale : l'éducation donnée dans des écoles soi-disant catholiques encourage les plus jeunes enfants à commettre des péchés mortels (comme la masturbation), qui les enverront en Enfer pour toujours !

Mat.18 :6 – « *Mais celui qui scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui que l'on suspendît une meule de moulin à son cou, et qu'on le précipitât au profond de la mer.* »

Et, tandis que cette abominable et satanique initiation sexuelle est enseignée dans les pseudos écoles catholiques, il reste illégal de présenter de tels ouvrages sexuellement explicites – comme celui dans *Growing in Love* - dans des écoles publiques de l'État de Louisiane. [1227] Le livre *Growing in Love* porte le Nihil obstat [cachet signifiant « rien ne s'y oppose »] du révérend Richard L. Schaefer, du censeur DePutatus, en plus de l'imprimatur de l'archevêque Jérôme Hanus de l'archidiocèse états-unien de Dubuque (Iowa).

À la lumière de la situation décrite ci-dessus, il n'est pas surprenant que les dogmes catholiques de base et la morale soient rejetés ou presque universellement ignorés par des « catholiques » issus de ces écoles. L'immoralité, l'impudicité et l'indifférentisme sont monnaie courante, et à bien des égards les pseudo catholiques du Novus Ordo sont autant mauvais voire pires que les païens. Par exemple, **on trouve du Rap, du Rock, du Heavy Metal dans presque toutes les cérémonies** - ainsi que des tenues et des danses obscènes. Il n'y a pas d'aversion pour la culture moderne et les fêtes mondaines, qui sont en contradiction avec les voies de Dieu, comme l'enseignent l'Écriture et la foi catholique traditionnelle. **Plutôt qu'une aversion, il y a un union entre la culture païenne et le système scolaire Novus Ordo.** Puisqu'il s'agit exactement du contraire de ce qu'implique une véritable éducation catholique, cela nous montre encore une fois que le système scolaire du Novus Ordo est dépourvu de la vraie foi catholique.

Pape Léon XIII, *Exeunte jam anno* ; 25 déc. 1888 : « Or, toute la vie chrétienne peut se résumer dans ce devoir capital : ne point céder à la corruption des mœurs du siècle, mais lui opposer une lutte, une résistance constante. » [1228]

Les élèves passent par quatre années de collège soi-disant catholique sans avoir appris le concept de péché mortel. [1229] Comme le remarque la mère citée auparavant : « C'est une vraie tragédie que dans les écoles catholiques d'aujourd'hui, les enfants soient capables de réciter la litanie des parties du corps sexuelles, mais ne peuvent pas réciter les Dix commandements du Seigneur. » [1230] Une étude menée par un professeur de sociologie à l'Université états-unienne Notre-Dame a conclu que les adolescents américains soi-disant catholiques

sont « en grande partie indifférents aux sujets de foi et de pratique. » ^[1231] Cette étude révélatrice sous-estime aussi très certainement le problème quand on sait qu'elle vient d'un professeur qui enseigne dans l'une des universités de la secte post-Vatican II.

Aussi bien aux États-Unis d'Amérique qu'à l'étranger, le pseudo système scolaire catholique, post-Vatican II, est rempli d'indifférentisme religieux et de célébration de fausses religions. Par exemple, à l'école primaire soi-disant catholique d'*Holy Rood*, dans le Yorkshire du sud, en Angleterre, ils ont organisé – avec l'approbation du diocèse de Hallam - des journées sikhs et juives pour y célébrer ces fausses religions. ^[1232]



FIGURE 26.1



FIGURE 26.2 – Journée juive à l'école primaire « catholique » d'*Holy Rood*.

C'est tellement diabolique et tellement triste, car ils sont en train de convertir ces enfants en apostats.

Le système scolaire post-Vatican II, soi-disant catholique, est une blague totale, une fraude ; et la seule raison qui fait que le monde moderne lui accorde encore un semblant de respect ou de reconnaissance, aux États-Unis d'Amérique, pour son nom de « catholique, » c'est à cause de ses programmes sportifs. On identifie désormais les pseudo ligues catholiques à des athlètes compétitifs de lycées, qui vantent certains programmes sportifs majeurs du pays, spécialement le football américain et le basketball. Les pseudo ligues catholiques ne sont toutefois pas

aussi exceptionnelles quant à former des gens à la foi catholique. . . , laquelle y est inexistante.

Puisque la foi catholique n'est plus considérée comme nécessaire au salut, les prêtres Novus Ordo ne disent plus aux familles qu'elles sont obligées d'envoyer leurs enfants dans les pseudo écoles catholiques. « Le nombre d'écoliers catholiques dans l'archidiocèse de Boston a plongé de 152 869 en 1965 à 50 742 aujourd'hui, et ces dernières années, l'archidiocèse a dû chaque année fermer quantités d'écoles. » ^[1233]

Les statistiques du déclin aux États-Unis d'Amérique sont encore plus frappantes.

« – Les écoles catholiques. **Près de la moitié de tous les lycées catholiques aux États-Unis ont fermé leurs portes depuis 1965.** La population étudiante est passée de 700 000 à 386 000. Les écoles paroissiales ont subi une baisse encore plus importante. Près de 4000 ont disparu, **et le nombre d'élèves scolarisés est de moins de 2 millions - contre 4,5 millions à l'origine. Bien que le nombre de catholiques aux États-Unis ait augmenté de 20 millions** depuis 1965, les statistiques Jones montrent que la puissance de la foi catholique et la dévotion à la foi sont loin d'être ce qu'elles étaient. » ^[1234]

Considérant ces chiffres, il faut se rappeler que le nombre de catholiques pratiquants a augmenté de 20 millions depuis 1965. ^[1235] Donc, si le nombre d'écoliers catholiques était resté stable depuis 1965, cela représenterait déjà en soi un échec énorme. Mais quand on considère que non seulement le nombre n'est pas resté le même, mais que près de la moitié de tous les lycées catholiques ont dû fermer, et que la scolarité paroissiale est tombée à 2,5 millions d'élèves, cela représente non seulement une crise catastrophique, mais surtout une putréfaction spirituelle en profondeur. Tout ceci est lié à ce que nous avons vu et exposé dans la première partie de ce livre : les antipapes Vatican II, la Nouvelle Messe et l'apostasie Vatican II.

L'état déplorable des universités « catholiques »

Toute université soi-disant catholique en communion avec François est submergée d'hérésie et d'indifférentisme, et/ou de promotion du programme gay, et/ou d'attaques contre les Écritures Sacrées, et/ou d'attaques contre l'historicité de Notre-Seigneur. Des diplômes honorifiques sont fréquemment donnés aux pro-avortements. Les pro-avortements sont souvent autorisés à tenir des conférences dans ces universités prétendument catholiques, où abondent les scandales les plus infâmes. Nous ne ferons que parcourir certains exemples d'hérésie, d'apostasie et d'immoralité caractérisant les universités « catholiques. » On pourrait écrire un livre entier rempli d'exemples de ce que l'on s'apprête à voir...

En 2004, vingt-neuf universités soi-disant catholiques montrèrent l'abominable pièce de théâtre *Les Monologues du Vagin*. ^[1236] En février 2005, vingt-sept avaient déjà montré la pièce. ^[1237] Les gens doivent se rendre compte du niveau d'apostasie que révèle un tel fait; cet outrage s'est vraiment déroulé dans des campus soi-disant catholiques, où se trouvent des membres du clergé en position d'autorité! Dans la même année, au moins 16 universités « catholiques » avaient invité des conférenciers pro-avortement. En mai 2005, l'université « catholique » américaine, *Marymount Manhattan*, invita comme conférencière Hillary Clinton. ^[1238] Celle-ci put s'exprimer dans d'autres universités prétendument catholiques de ce pays, y compris l'université Canisius de Buffalo, dans l'État de New-York. ^[1239] Les conférenciers non-catholiques et pro-avortements sont si courants dans les universités « catholiques, » que ce serait un énorme travail d'en faire l'inventaire.

L'Université Loyola de Chicago, c'est-à-dire la « *Chicago's Jesuit University*, » a accueilli Kyan Douglas, l'acteur homosexuel de *Queer Eye for the Straight Guy* (Œil de folle pour Hétéro), avec un lien et une image bien visible sur son site internet. ^[1240] La même université favorise ouvertement le lesbianisme et l'homosexualité. ^[1241]

Une « étude réalisée par l'Université de Californie-Los Angeles a montré que les idées morales des étudiants catholiques étaient plus fragiles que solides, et ce après quatre années passées sur le campus d'une université "catholique." Sur les 38 universités catholiques interrogées, 37,9% des étudiants catholiques de première année déclaraient en 1997 que l'avortement devrait être légalisé. Quatre ans plus tard, chez ceux en fin d'études, 51,7% soutenaient l'avortement légalisé. » ^[1242]

L'école américaine qui tire son nom de Marie – *University of Notre Dame* - a par deux fois présenté un festival du Film Gay. Son chef de théologie, le « père » Richard McBrien, nie les dogmes catholiques les plus élémentaires.

L'université soi-disant jésuite de San Francisco offre des avantages aux couples homosexuels. ^[1243]

L'université de Santa Clara en Californie, une institution « jésuite, » présenta en février 2004 deux orateurs du Centre national des droits lesbiens, afin de promouvoir les questions juridiques pouvant toucher les partenaires homosexuels. ^[1244]

La plus grande université « catholique » d'Amérique, DePaul University, offre des cours sur les « études gay. » ^[1245]

La *Catholic University of America*, (CUA) comme toutes les grandes universités soi-disant catholiques, est en proie à l'hérésie et à l'apostasie. Le 26 avril 2006, la CUA a organisé un déjeuner interreligieux. « **Près de cent invités, représentant les groupes de foi catholique romain, orthodoxe oriental/chrétien oriental, protestant, juif, musulman et d'orient**, ont participé à un déjeuner organisé par le révérend David M. O'Connell, C.M., président de l'Université catholique. Dans son allocution de bienvenue à l'assemblée, le père O'Connell a exprimé l'idée que la religion a toujours joué un rôle important dans le développement des cultures mondiales. » ^[1246] *Comme si leur fausses religions diaboliques étaient un aspect positif et voulu par Dieu pour l'établissement des cultures!*

Le « père » O'Connell **les encourageait aussi dans leurs propres prières**, commémorait l'esprit d'Assise, et

s'était « uni dans la prière » avec les infidèles, les païens et les hérétiques. Nous connaissons quelqu'un qui était à la CUA, et il nous a dit que c'est l'endroit le plus vicelard où il ait jamais été : l'esprit d'apostasie de la vraie foi dans un endroit prétendant la représenter était une forme si unique et profonde de satanisme que quiconque pouvait le ressentir.

L'Université « catholique » de Seton Hall est une maison d'accueil pour personnes de toutes religions. Son site officiel déclare ceci : « **Que vous soyez à la recherche d'une synagogue de proximité, d'un groupe musulman pour vous joindre aux prières du vendredi**, ou d'une étude biblique inter-religieuse, le Ministère du Campus [de Seton Hall] vous fera prendre contact avec des étudiants partageant vos convictions. » [1247] Encourager les gens à pratiquer le judaïsme, l'islam, etc. est une apostasie totale.

Seton Hall a également donné le prix *Sandra Day O'Connor Award* au juge pro-avortement Maryanne Trump Barry. Sandra Day O'Connor, qui est elle-même pro-avortement et qui fut le vote clé dans l'annulation des lois anti-avortement dans près de trente états, a remis le prix qui porte son nom au juge pro-avortement ayant annulé la loi du New Jersey contre l'avortement des naissances partielles. [1248] Il y a seulement deux mots pour cela : démente et apostasie.

L'université « catholique » Marquette favorise l'apostasie interreligieuse. Un exemple parmi d'autres : son site internet précise que « le ministère de l'Université tiendra une prière interreligieuse pour la paix... Veuillez-vous joindre à nous pour entendre l'appel des **chefs religieux de diverses traditions** et dénominations, **tandis qu'ils unissent leurs voix dans la prière** pour une résolution pacifique à l'éventualité d'une guerre en Irak. » [1249]

L'université « catholique » Duquesne met particulièrement en avant son apostasie. Son site internet va jusqu'à dresser une liste comportant les adresses des églises et des temples locaux non-catholiques de telle sorte que les étudiants puissent aller y rendre culte. **Cette liste comprend les églises protestantes et schismatiques, les synagogues, les mosquées et le temple hindouiste Jaïn!** On est très loin de l'université « catholique » dédiée à la seule vraie foi!

« L'office du Spiritan Campus Ministry a compilé cette liste pour tous les étudiants afin qu'ils puissent pratiquer leur foi tout en étant scolarisés. Si aucun horaire n'est mentionné, un numéro de téléphone est inscrit pour prendre contact et se renseigner. Les lieux marqués d'une étoile (*) sont accessibles à pied. Duquesne est un campus urbain avec de nombreuses églises et autres lieux de culte de proximité. **Nous serons heureux de vous aider à trouver celui qui convient à vos besoins.** » [1250]

L'université « catholique » américaine *Xavier University*, dans l'Ohio, encourage ouvertement les gens à pratiquer des religions non-catholiques. Elle « **offre des possibilités au développement culturel et spirituel pour ceux de toutes traditions religieuses.** Des informations concernant des communautés religieuses locales protestantes, juives et autres, sont disponibles à l'office du campus universitaire. » [1251] C'est une apostasie totale.

L'Université soi-disant jésuite de *Georgetown* propose un cours intitulé *Problem of God* (Problème de Dieu). Le but du cours est de parvenir à une acceptation de toutes les religions.

« Les étudiants [non-catholiques] admettent avoir été sceptiques en apprenant pour la première fois que le cours faisait partie de leur cursus. Lorsque Kholoud a dit à sa famille qu'elle participerait au cours appelé *Problème de Dieu*, enseigné par un prêtre catholique, ils se sont demandés si elle se convertirait.

« **“Il n'est pas là pour faire ça”** dit Kholoud en parlant de Maher. “Il est là pour parler de la foi. Mon idée est différente de la sienne, mais il nous aide à développer une acceptation des autres religions.” Maher avait aussi aidé à dissiper de telles craintes [qu'il voulait convertir quelqu'un] durant la première semaine de cours, quand il déclara sur un ton neutre : “Je suis sûr que les gens vont se demander, **“Est-ce que le père Maher veut nous convertir?”** ... **Bien sûr que la réponse est oui. Je veux convertir chacun d'entre nous, d'une compréhension et d'un saisissement infantiles de notre foi, vers une compréhension et un saisissement adultes de notre foi.**” » [1252]

Donc, le pseudo prêtre enseignant à l'université soi-disant catholique de Georgetown admet ne pas vouloir convertir les gens à la foi catholique, mais plutôt de vouloir les « convertir » à une compréhension plus profonde de leur foi propre, quelle qu'elle soit. Le but de son cours « Problème de Dieu, » est de parvenir à une acceptation de toutes les religions. C'est une apostasie totale.

Lors du vingtième anniversaire de la réunion interreligieuse de prière organisée par Jean-Paul II à Assise, de nombreuses universités soi-disant catholiques organisèrent de petites réunions du même genre pour commémorer l'événement.



[1253]

FIGURE 27.1 – 2006 – Apostasie interreligieuse à l'université « catholique » de Georgetown durant la commémoration d'Assise

L'université « catholique » de Georgetown a organisé l'*International prayer for Peace 2006 : A meeting of peoples and religions in the Spirit of Assisi* (Prière Internationale pour la Paix 2006 : Une réunion des peuples et des religions dans l'Esprit d'Assise).^[1254] Georgetown offre également des programmes religieux pour la promotion du judaïsme, de l'islam, du protestantisme et de l'« orthodoxie » orientale.

« En plus de vastes services de cultes offerts par des traditions religieuses spécifiques, **l'Office Ministériel du Campus offre des possibilités pour la prière et le dialogue interreligieux** tout au long de l'année scolaire. Ces événements incluent les dialogues interreligieux, la méditation interreligieux, le Hallelujah Shabbat, **le Seder interreligieux** et une exposition d'art interreligieux. »^[1255]

Cela signifie que Georgetown promeut directement la pratique du Judaïsme sur son site Internet.

« **Des cultes protestant, juif et musulman se déroulent sur le campus [de Georgetown] dans des cérémonies organisées par l'Office ministériel du campus** et par des groupes étudiants. Se trouvent également sur le campus, études bibliques, retraites quotidiennes et trois services religieux le dimanche dans la tradition protestante. **Les aumôniers juifs et l'Association des étudiants juifs organisent chaque vendredi un dîner Shabbat. Une salle de prière musulmane à Copley Hall est utilisée pour la prière islamique** et le culte quotidien ; et chaque vendredi se tient une grande cérémonie de culte communautaire musulman. Les mardis soirs, une cérémonie de prière orthodoxe a lieu à Copley Crypt. »^[1256]

L'université soi-disant jésuite de Boston est tout autant remplie d'apostasie. Le 9 février 2005, elle organisa une séance de discussion sur le document d'août 2002 des pseudo évêques américains, *Reflections on Covenant and Mission* (Réflexions sur Alliance et Mission). Ce célèbre document déclarait que « ... les campagnes qui

ciblent les juifs pour la conversion à la chrétienté ne sont plus acceptables théologiquement dans l'Église catholique. » **Trois pseudo théologiens universitaires de Boston posèrent cette question : « Les catholiques doivent-ils chercher à convertir les juifs (si les juifs sont dans une vraie alliance avec Dieu) ? »** Tous trois indiquèrent - avec leur manière moderniste de parler beaucoup pour ne rien dire – qu'il n'y a pas la moindre nécessité à ce que les juifs soient convertis. La réponse la plus claire vient du pseudo théologien de l'Université de Boston, Philip Cunningham, qui déclara :

« Si, comme le diraient certainement les chrétiens, la naissance de l'Église faisait partie du plan divin, **alors les chrétiens doivent envisager la possibilité que le “non” [refus] de la communauté juive à l'Évangile et le développement de l'héritage rabbinique post-Temple faisaient eux-aussi partie du plan divin.** » ^[1257]

Selon l'Université soi-disant catholique de Boston, le « Non » à l'Évangile peut faire partie du plan divin. . .

L'université prétendument catholique la plus « prestigieuse » du monde est sans doute **l'Angelicum** à Rome. Elle favorise la même apostasie illustrée par toutes les autres universités soi-disant catholiques. Elle propose un cours sur l'œcuménisme qui favorise un œcuménisme s'alignant sur le *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme*, qui fut promulgué par Jean-Paul II. ^[1258] Cet incroyable directoire décourage le fait de convertir les non-catholiques, promeut des services de cultes interconfessionnels, promeut le partage des églises avec des fausses religions et des sectes, etc. - comme expliqué précédemment dans ce livre.

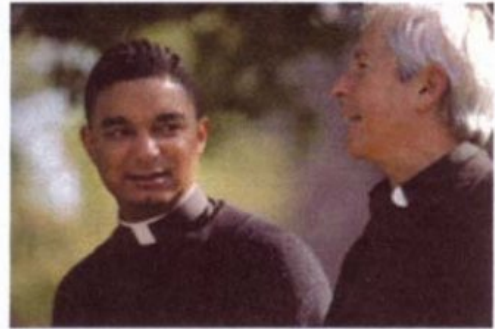
La Grégorienne, à Rome, est une autre institution « catholique » célèbre. Eh bien, l'ancien « archevêque » anglican de Canterbury, George Carey, y enseigne l'œcuménisme. ^[1259] Cela veut dire qu'un hérétique non-catholique - un laïc qui se fait passer pour un évêque valide - enseigne l'œcuménisme hérétique aux séminaristes et au clergé Novus Ordo. On se doute bien qu'ils n'y apprendront pas l'invalidité des ordres anglicans...

Nous pourrions continuer à décrire, sur des centaines de pages, l'apostasie, l'immoralité et le scandale de ces universités prétendument catholiques. Mais ce bref exposé suffit à se rendre compte très clairement que l'apostasie des institutions d'éducatives de la secte Vatican II est universelle. Ça va de l'université locale de la secte Vatican II aux Etats-Unis, à la plus prestigieuse à Rome. C'est simplement dû au fait que toutes suivent la nouvelle religion de la secte Vatican II. Elles ne sont catholiques que de nom - comme la secte Vatican II qui les approuve.

Developing Leaders in Mind, Heart and Spirit

Our Catholic tradition is evident in other ways, too. More than 40 priests reside on campus (including student residence halls) and many serve as faculty or staff. Mass is offered three times a day, including Sunday evenings (for those of you who aren't morning people).

Campus Ministry also provides opportunities for spiritual counseling and exploration.



A Home for People of All Faiths

We strive to meet the spiritual needs of all students, regardless of faith. Although the majority of our students are Catholic (about 70 percent, according to information voluntarily submitted on admissions applications), there also are significant groups of Jewish, Muslim, Protestant and Buddhist students, among others. Whether you are looking for a nearby synagogue, a Muslim group to join for Friday prayers or an interfaith Bible study, Campus Ministry will connect you with students who share in your beliefs.

No matter what your faith, the Catholic ideals and values that we will share with you while you are at Seton Hall will make you feel good about who you are and your ability to make a real difference in the community.

Seton Hall University •

FIGURE 27.2 – « ... Que vous cherchiez une synagogue à proximité, un groupe musulman auquel se joindre pour les prières du vendredi ou une étude biblique interreligieuse, le ministère du campus vous orientera... » Une image frappante de l'apostasie Vatican II promue sur le site internet « catholique » de l'université Seton Hall, que nous avons traité dans ce chapitre (souligné par nous)

Le fiasco de l'annulation — L'acceptation de facto du divorce et du remariage par la secte Vatican II

Pape Léon XIII, *Dum Multa* ; 24 déc. 1902 : « Il s'ensuit alors que **le mariage de chrétiens, lorsque pleinement accompli... ne peut être dissous pour aucune raison autre que la mort du conjoint**, selon les saintes paroles : "Ce que Dieu a uni, personne ne peut le désunir." » ^[1260]

D'après le dogme catholique, les propriétés essentielles du mariage sont l'unité et l'indissolubilité. Un mariage valablement contracté et consommé lie les conjoints jusqu'à ce que la mort les sépare. « **L'annulation d'un mariage sacramentel consommé est donc une impossibilité**. L'expression est parfois employée inexactement pour signifier une déclaration de nullité d'une union réputée être un mariage mais qui après examen s'avère ne pas l'avoir été. » ^[1261] Il est donc important de comprendre que l'« annulation » d'un mariage consommé est une chose qui n'a jamais existé ; il n'existe qu'une déclaration de nullité montrant qu'une certaine union n'a jamais été un mariage, à condition qu'il y ait une preuve claire et nette démontrant que cette union particulière n'a pas été contractée valablement.

En gardant cela en tête, il est facile de comprendre pourquoi des « annulations » (c.-à-d., des déclarations que certaines unions n'étaient, dès le départ, pas des mariages) n'étaient traditionnellement accordées que très rarement. De telles choses sont extrêmement difficiles à prouver, et s'il existe un doute qu'une union particulière soit un mariage bien contracté ou non, alors l'Église présume que le mariage est valide.

Code de Droit Canonique de 1917, can. 1014 : « Le mariage jouit de la faveur du droit ; c'est pourquoi en cas de doute il faut tenir pour la validité du mariage jusqu'à ce que le contraire soit prouvé, la prescription du Can. 1127 demeurant sauve. » ^[1262]

Un bon exemple d'« annulation » pouvant être donnée pour des raisons valables serait le cas d'une femme qui viendrait à se « marier » (sans faute de sa part) avec un homme qu'elle découvrirait, par la suite, être un prêtre valablement ordonné. Puisque les prêtres ne peuvent pas se marier (can.1972) ^[1263], l'union entre ce prêtre et la femme n'était donc dès le départ pas un mariage valide. Un décret de nullité lui serait donné attestant qu'elle n'a jamais été mariée. Elle serait libre d'épouser une autre personne.

Voici un autre exemple évident d'« annulation » : si la personne que vous « avez épousée » se trouve avoir été mariée avant, mais qu'elle vous a caché cette information. Un exemple tiré du passé est le cas d'une femme ayant épousé un esclave qu'elle pensait être un homme libre, mais qui ne l'était pas. Une déclaration de nullité serait donc donnée dans ces deux cas, puisque l'erreur particulière au sujet de la personne avec qui l'on se marie est si grave qu'elle rend le mariage invalide (can.1083.2). ^[1264]

Dans tous ces cas exposés, la raison doit être grave et la preuve qu'il n'y a jamais eu un mariage valide doit être claire. Voilà pourquoi **seulement 338 annulations furent accordées en 1968 aux États-Unis, quand l'enseignement pré-Vatican II sur le mariage était encore partagé par le plus grand nombre**.

Cependant, avec l'explosion de l'apostasie post-Vatican II, l'enseignement sur l'indissolubilité du mariage a été jeté par la fenêtre avec les autres dogmes. **De 1984 à 1994, l'Église Vatican II aux États-Unis en a accordé près de 59 000 chaque année**, alors que le nombre de mariages catholiques avait chuté d'un tiers depuis 1965. ^[1265]

Rien qu'en 2002, la secte Vatican II a accordé 50 000 annulations aux États-Unis. On constate avec stupéfaction que 97% des annulations accordées dans le monde le sont aux États-Unis! ^[1266] Cela veut dire que presque tous ceux qui souhaitent l'« annulation » de leur mariage seront exaucés.

P. Leonard Kennedy : « De 1984 à 1994, **97% [d'annulations] étaient accordées en première instance**. Cependant, dans tous les cas, il doit y avoir un second jugement. **Le pourcentage de décisions cassées aux États-Unis est 4/10 de 1%**. » ^[1267]

Ceci signifie que près de 100 % des annulations demandées sont accordées dès le premier jugement ; les chances qu'une telle annulation soit rejetée lors de l'appel [second procès], sont **inférieures à 0,5%** ! Il s'agit **en fait et en acte** d'un rejet total de l'indissolubilité du mariage. Ce fiasco de l'annulation a fait l'objet du célèbre livre de Sheila Rauch Kennedy, *Faith Shattered : A Woman's Struggle to Stop the Catholic Church from Annuling Her Marriage* (Foi brisée : combat d'une femme pour empêcher l'Église catholique d'annuler son mariage). Le fait d'accorder le divorce et le remariage, sous le prétexte de fausses annulations de mariage, a détruit d'innombrables familles et a tourné en dérision l'Église catholique devant la terre entière.

Les choses vont si mal « **qu'on trouve des publicités dans les bulletins paroissiaux, les journaux catholiques, et même dans la presse laïque, qui annoncent que des annulations sont possibles**, parfois accompagnées d'un taux de succès garanti. **« Certaines offres promettent pratiquement une annulation à tous ceux qui postulent.** Les efforts de promotion... peuvent trouver des réponses auprès de... conjoints rêvant de pâturages conjugaux plus verts, mais qui ne considéreraient pas sérieusement la séparation et le divorce si on ne leur présentait pas l'annulation comme une alternative pratique et acceptable. » » ^[1268]

En général, tous ceux qui veulent obtenir une déclaration, stipulant qu'ils ne sont pas mariés, le peuvent. On peut se procurer des déclarations pour toutes sortes de raisons ridicules, telles que l'alcoolisme, l'incompatibilité de personnalité, etc., etc., etc., aucune qui ne soit une raison valable. **On accorde 11,68% d'annulations aujourd'hui pour cause de « consentement défectueux, » qui implique qu'au moins une des parties n'avait pas la connaissance ou la maturité suffisante pour savoir ce que le mariage implique!** ^[1269]

En d'autres termes, si après quelques années de mariage, une personne découvrait qu'elle n'aimait plus son conjoint, c'est qu'elle n'aurait pas été complètement « mature » ou n'aurait pas su dans quelle aventure elle s'embarquait lorsqu'elle décida d'échanger les vœux perpétuels avec le conjoint. Ceci est évidemment absurde, complètement bidon et scandaleux.

Les personnes qui pensent être libres de se marier, en se fondant sur de telles raisons fausses et malhonnêtes, se trompent; elles prennent tout droit la route de la damnation. Et la secte Vatican II les encourage à suivre leur mauvaise voie. Lorsque les gens prononcent les vœux du mariage, c'est jusqu'à ce qu'ils soient séparés par la mort. Ils ont voulu les avantages du mariage; ce sont eux qui ont choisi de le contracter. Les obligations accompagnant le mariage n'ont pas semblé les tracasser quand ils ont tiré profit de leurs droits maritaux. C'est de leur propre faute si, après quelque temps, ils n'aiment plus leur choix ou disent ne pas avoir été prêts pour cela. **La capitulation de la secte Vatican II sur cette question est une autre preuve de son culte de l'homme,** cherchant à satisfaire l'homme à tout prix, **le soulageant de toutes ses responsabilités et tous ses contrats devant Dieu, parce qu'ils lui sont incommodes [à l'homme] ou ne sont pas à son goût.** Ce fiasco abominable qu'est l'annulation est l'un des aspects les plus ignobles de la secte Vatican II.

Robert H. Vasoli, auteur du livre *What God Has Joined Together* (Ce que Dieu a uni), était marié depuis quinze ans de façon tout à fait valable quand il se retrouva soudainement en position de défendeur [personne contre laquelle est intentée une action en justice] de l'annulation de son propre mariage. Il écrit que le scandale généré par une annulation non approuvée par les gens qui connaissent les conjoints « est infime par rapport au scandale généré par le système judiciaire lui-même. Le système dans son ensemble est scandaleux. » ^[1270]

Les antipapes de la secte Vatican II n'ont rien fait pour réfréner cet outrage ou imposer la sainteté des liens du mariage. Cette caricature du mariage par la délivrance de fausses annulations continue inexorablement sous leur surveillance, comme la lave se déversant hors d'un volcan en éruption.

En se fondant sur ces faits, on peut dire avec raison que la secte Vatican II permet le divorce et le remariage, prouvant une fois de plus que ce n'est pas l'Église catholique, mais la secte de la Fin des temps. Intéressons-nous aux réactions très différentes des véritables papes lorsqu'ils étaient confrontés à ces problèmes.

Tandis que la secte Vatican II renie l'indissolubilité du mariage, l'Église catholique et les vrais papes la défendaient à tout prix

En l'année 995, le futur roi de France Robert II répudia sa femme Suzanne et « épousa » Berthe de Chartres. En dépit des problèmes qui auraient pu résulter de l'opposition à ce puissant roi, **le pape Grégoire V condamna comme bigame l'union de Robert avec Berthe et lui ordonna de s'éloigner de Berthe sous peine**

d'excommunication. Robert envoya alors un ambassadeur à Rome dans l'espoir que le pape fit un compromis, mais en vain :

« ... **Le pape Grégoire V pouvait dire avec son Seigneur : “Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas.”** Près de mille ans auparavant, Jésus-Christ avait transmis ceci à Ses disciples, ce qui leur semblait à l'époque un de Ses enseignements les plus difficiles. Néanmoins, l'écho se fit entendre dans les couloirs du temps, la terreur du puissant, le bouclier de l'innocent, tandis que le 138^e de Ses vicaires sur terre parlait dans Son esprit, une fois de plus, du lien sacré et indissoluble du mariage, au nom de la princesse Suzanne. **Lorsque le roi Robert persista à ne pas se séparer de Berthe, il fut excommunié à la fin de l'année 998.** Trois ans plus tard, il se soumit finalement, et la renvoya. » ^[1271]

En 1141, la sœur de la reine Éléonore de France, Péronnelle, souhaitait se marier avec l'un des nobles les plus riches et l'un des fonctionnaires les plus puissants de la cour : le sénéchal Raoul de Vermandois. Le problème était que le sénéchal Raoul de Vermandois était déjà marié à une autre Éléonore. Une commission de trois évêques, certainement influencés par le roi Louis VI, déclara invalide le mariage de Raoul et d'Éléonore au motif fallacieux de consanguinité. Il épousa rapidement Péronnelle. **Saint Bernard dénonça la décision des évêques en des termes qui s'appliquent de manière frappante à la situation post-Vatican II, avec tout de même une différence cruciale :**

« **Saint Bernard dénonça les trois évêques comme étant “des hommes sans vergogne... qui, malgré la loi de Dieu, n'ont pas craint de séparer ce que Dieu a uni.** Et ce n'est pas tout. Ils sont allés plus loin et ont ajouté un péché à un autre en unissant ce qui ne devrait pas être uni. Les rites sacrés de l'Église ont été violés et les robes du Christ ont été arrachées ; et, pour aggraver les choses, **ceci s'est fait par ceux-là mêmes dont le métier devrait être de les réparer.”** Il n'hésita pas à souligner que le propre mariage de Louis et d'Éléonore était à un degré interdit de consanguinité, mais n'avait reçu aucune dispense papale. **Le pape Innocent III répondit en 1142 en excommuniant Raoul de Vermandois et en imposant un interdit sur ses terres, et par la suspension des trois évêques.** » ^[1272]

Dans cet épisode, nous voyons une analogie frappante avec la situation actuelle. Saint Bernard dénonça les évêques pour l'octroi d'une fausse annulation alors qu'il n'y avait pas de motifs pour le faire, et les condamna pour avoir brisé l'union du mariage alors que leur travail était de faire en sorte que cette union tienne. Mais la différence est que saint Bernard vivait à l'époque où il y avait un vrai pape, contrairement à aujourd'hui. Le vrai pape, Innocent III, soutint rapidement saint Bernard en excommuniant le coupable et en suspendant les évêques. Bien sûr, rien de tout cela n'est fait par les antipapes de la secte Vatican II, parce qu'ils ne sont pas catholiques et que leur secte approuve le divorce et le remariage, sous couvert d'annulations simples et frauduleuses.

En 1193, le puissant roi Philippe II de France annonça le lendemain de son mariage avec la princesse Ingeburge qu'il demanderait une annulation. Les évêques Français accordèrent docilement une annulation à Philippe, sans même accorder d'audience à Ingeburge. **Mais, en 1195, le pape Célestin III cassa l'annulation** octroyée par les évêques Français et exigea que Philippe reprît Ingeburge ; il avertit, de plus, qu'aucun autre mariage à l'avenir ne serait reconnu par l'Église tant que vivrait Ingeburge.

« Le roi résista avec fureur et, en 1196, il épousa comme bigame Agnès de Méranie ; mais le pape Célestin III et son successeur... continuèrent d'insister sur les droits d'Ingeburge. **En janvier 1200, le pape Innocent jeta un interdit sur tout le royaume de France pour faire respecter le droit.** Philippe fit semblant de céder, mais son cœur resta endurci ; seulement treize ans plus tard, il reprit Ingeburge et régna avec elle à ses côtés. Une fois de plus, **les vicaires du Christ avait défendu un lien de mariage royal quel qu'en soit le coût politique.** » ^[1273]

Peut-être que le cas le plus évident à mentionner à cet égard est celui du schisme anglican. Le schisme anglican (16^e siècle) résulta du refus de l'Église catholique d'accorder au roi Henri VIII d'Angleterre l'annulation de son mariage valide avec Catherine d'Aragon. Le roi Henri VIII voulait l'invalider parce qu'il désirait épouser Anne Boleyn (qui aurait été, selon certains spécialistes, sa fille illégitime), ^[1274] donc il se sépara de Catherine et épousa invalide Anne Boleyn. Le 11 juillet 1533, le pape Clément VII excommunia le roi Henri VIII et ordonna à tous les fidèles de le convaincre de ne pas se séparer de Catherine et de ne pas « épouser » de façon

sacrilège et invalide, Anne. L'année suivante (1534), le roi Henri VIII se déclara chef de l'Église d'Angleterre. Il nia que le pape possédât la juridiction suprême sur l'Église universelle en refusant l'autorité du pape sur l'Église en Angleterre. Il déclara invalide son propre mariage avec Catherine, et valida son mariage avec Anne.

Si les papes avaient tout simplement accordé à Henri VIII l'annulation qu'il voulait sur fond de « vices de consentement, » ou d'incompatibilité psychologique, ou toute autre raison bidon, *comme c'est la coutume de la secte Vatican II*, le schisme anglican aurait été évité. Mais non, **la vérité et la sainteté du lien conjugal devaient être défendues à tout prix, même si cela signifiait que le roi conduirait tout un pays dans le schisme**. Voilà la différence entre l'Église catholique et la secte Vatican II : l'une est catholique et l'autre ne l'est pas.

L'état déplorable des universités « catholiques »

Les chiffres du déclin post-Vatican II ont été résumés par Pat Buchanan dans un article du 11 décembre 2002, intitulé « *An index of Catholicism's decline* » (« Un Index du déclin du catholicisme »), sur *Townhall.com*. Pat Buchanan s'appuyait sur le travail de Kenneth Jones, *Index of Leading Catholic Indicators : The Church since Vatican II*.

« Tandis qu'entre 1930 et 1965 le nombre de prêtres aux États-Unis avait plus que doublé, atteignant le chiffre de 58 000, ce nombre est depuis tombé à 45 000. En 2020, il ne restera plus que 31 000 prêtres, et plus de la moitié de ces prêtres auront plus de 70 ans.

« - *Ordinations*. En 1965, 1575 nouveaux prêtres furent ordonnés aux États-Unis. En 2002, leur nombre était de 450. En 1965, seulement 1% des paroisses américaines étaient sans prêtre. Aujourd'hui, 3000 paroisses sont sans prêtre, ce qui représente 15% du total des paroisses aux États-Unis. – *Séminaristes*. Entre 1965 et 2002, le nombre de séminaristes a chuté de 49 000 à 4700, soit une baisse de plus de 90%. Deux tiers des 600 séminaires qui opéraient en 1965 ont maintenant fermé.

« - *Sœurs*. En 1965 il y avait 180 000 religieuses catholiques. En 2002, on est tombé à 75 000 et l'âge moyen d'une religieuse catholique est aujourd'hui de 68 ans. En 1965 il y avait 104 000 enseignantes religieuses. Aujourd'hui il y en a 8200, soit une chute de 94% depuis la fin de Vatican II.

« - *Les ordres religieux*. **Pour les ordres religieux en Amérique [aux États-Unis], la fin est en vue.** En 1965, 3559 jeunes hommes étudiaient pour devenir prêtres jésuites. **En 2000, le chiffre était de 389. La situation est encore pire avec les Frères Chrétiens. Leur nombre a diminué de deux-tiers, le nombre de séminaristes chutant de 99%. En 1965, il y avait 912 séminaristes chez les Frères Chrétiens. En 2000, il n'y en avait que 7. En 2000, le nombre de jeunes hommes qui étudient pour devenir franciscains et prêtres rédemptoristes a plongé de 3379 en 1965 à 84.**

« - *Les écoles catholiques*. **Près de la moitié de tous les lycées catholiques aux États-Unis ont fermé leurs portes depuis 1965.** La population étudiante est passée de 700 000 à 386 000. Les écoles paroissiales ont subi une baisse encore plus importante. Près de 4000 ont disparu, et le nombre d'élèves scolarisés est de moins de 2 millions - contre 4,5 millions à l'origine. **Bien que le nombre de catholiques aux États-Unis ait augmenté de 20 millions** depuis 1965, les statistiques Jones montrent que la puissance de la foi catholique et la dévotion à la foi sont loin d'être ce qu'elles étaient.

« *Le mariage catholique*. **Le nombre de mariages catholiques a chuté d'un tiers depuis 1965 ;** alors que le nombre d'annulations par an est monté en flèche, passant de 338 en 1968 à 50 000 en 2002.

« *Participation à la messe*. Un sondage Gallup de 1958 rapporta que trois catholiques sur quatre allaient à l'église le dimanche. Une étude récente menée par l'Université Notre-Dame révèle qu'**actuellement, seulement un sur quatre y assiste.** Seulement 10% des enseignants religieux laïques acceptent maintenant l'enseignement de l'Église sur la contraception. 53% croient qu'une catholique peut avoir un avortement et demeurer bonne catholique. 65% croient que les catholiques peuvent divorcer et se remarier. 67% croient qu'on peut être bon catholique sans aller à la messe les dimanches. D'après un sondage du New York Times, 70% de tous les catholiques dans la catégorie des 18-44 ans croient que l'Eucharistie n'est qu'un "rappel symbolique" de Jésus.

« À l'ouverture de Vatican II, les réformateurs étaient à la mode. Ils allaient soi-disant nous conduire hors de nos ghettos catholiques en modifiant la liturgie, en récrivant la Bible et les missels, en abandonnant les vieilles traditions, en nous rendant plus œcuménique, en s'ouvrant au monde. Et leur

héritage? Quatre décennies de dévastation pour l'Église, et la disgrâce finale d'une hiérarchie qui n'a même pas le courage moral d'un Scout pour tenir les pervers à l'écart des séminaires, et les jeter hors des presbytères et des écoles de notre Sainte Mère l'Église. Durant la papauté de Pie XII, l'Église résista à la clameur de s'accommoder au monde et restait un phare moral de l'humanité. Depuis Vatican II, l'Église cherche le compromis avec le monde. Les statistiques Jones nous montrent le prix de l'apaisement. » [\[1275\]](#)

On peut être pro-avortement tout en faisant partie de la secte Vatican II

« ... aucun politicien pro-avortement, quelle que soit sa notoriété ou l'audace avec laquelle il soutient l'avortement, n'a été excommunié (expulsé de l' « Église ») par les antipapes Vatican II. »



FIGURE 30.1

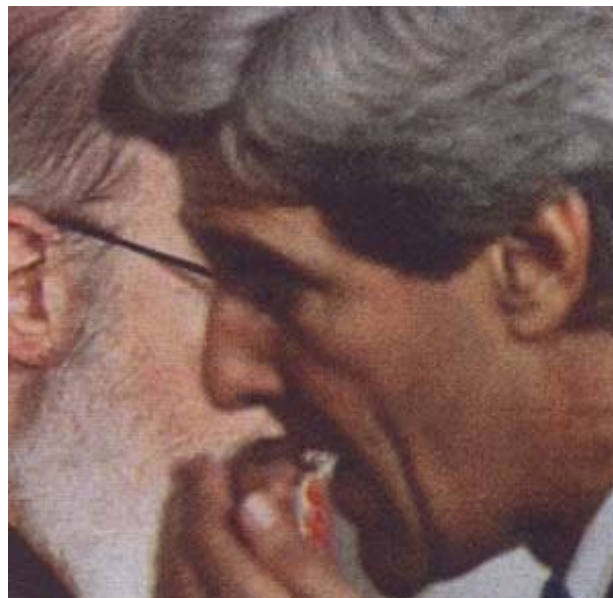


FIGURE 30.2 – John Kerry recevant la « communion » dans une église Vatican II à Boston. Remarquez l'image miraculeuse du bébé qui apparaît comme si Kerry est en train de le manger !

Nous avons montré en détail que la secte Vatican II pratique l'indifférentisme religieux et le déni des dogmes catholiques de base. Les seuls sujets pour lesquels ils semblent conserver une opinion traditionnelle sont les questions relatives à la moralité et la dignité humaine, non pas les questions de foi. Par exemple, même si

la secte Vatican II est en faveur des fausses religions comme l'islam et le judaïsme, elle prétend être contre l'avortement et la contraception artificielle.

Toutefois, aucun politicien pro-avortement, quelle que soit sa notoriété ou l'audace avec laquelle il soutient l'avortement, n'a été excommunié (expulsé de l' « Église ») par les antipapes Vatican II. Pourtant, souvenez-vous qu'il fallut moins de 72 heures à Jean-Paul II pour « excommunier » l'archevêque Marcel Lefebvre au motif qu'il avait consacré des évêques sans mandat pontifical ! Lefebvre avait consacré ces évêques pour la propagation de la Messe traditionnelle en latin. Cela préoccupait tellement Jean-Paul II que davantage de messes traditionnelles en latin fussent dites, qu'il voulut désespérément y mettre un terme. **Ainsi, il ne perdit pas une seule minute pour asséner le coup de marteau.** Si lui, Benoît XVI et François étaient vraiment contre l'avortement, ils auraient agi tout aussi rapidement contre les politiciens obstinément pro-avortement, en ayant recours à la peine d'excommunication - tout comme le fit Jean-Paul II avec Lefebvre.

Le cas le plus connu est celui du candidat démocrate aux élections présidentielles américaines, John Kerry. Kerry possédait « un dossier de vote 100% pro-avortement, » et affichait sa position pro-avortement aux yeux du monde entier quand il devint l'une des figures mondiales les plus connues dans la campagne présidentielle américaine de 2004. Il recevait constamment la « Communion » dans l'Église Novus Ordo, malgré les protestations de millions de personnes qui professent être catholiques. Jean-Paul II ne fit absolument rien à ce sujet, et Benoît XVI non plus.

Si quelqu'un avait dû être excommunié par la secte Vatican II pour une position pro-avortement, cela aurait été John Kerry. Non seulement il ne fut pas excommunié, mais presque tous les évêques du Novus Ordo ayant touché le sujet, refusèrent de dire que Kerry *devait être interdit de Communion*. À la fin de ce chapitre, nous examinerons les implications théologiques de ce fait pour la hiérarchie de l'Église Vatican II/Novus Ordo.

L'évêque américain Robert Vasa de Baker (dans l'État de l'Oregon) a décrit la discussion et la décision des évêques sur la question des politiciens catholiques pro-avortements :

« De façon très spécifique, la question fut posée de savoir si le refus de la sainte Communion est « nécessaire en raison de leur soutien public à l'avortement sur demande. »

« **Le point de vue finalement accepté par le corps des évêques était qu'un tel refus n'était pas forcément "nécessaire"**, mais qu'il était certain qu'un tel refus était possible et admissible, si, dans le jugement de l'Ordinaire du lieu, il était estimé que ce fût « la plus prudente décision de l'action pastorale. » » ^[1277]

Cela signifie que la politique officielle, adoptée par les « évêques » des États-Unis sur cette question gravissime, est que les politiciens pro-avortement ne doivent pas se voir refuser la Communion, et que tout « évêque » peut décider pour lui-même. **Ceci prouve que, d'après la secte Vatican II, on peut recevoir officiellement la « communion » et être « catholique » tout en étant pro-avortement.**

Après avoir résumé leur politique selon laquelle les « évêques » décident pour eux-mêmes si ceux qui prônent le meurtre dans l'utérus devraient recevoir ou non la Communion, **le « cardinal » Ratzinger a déclaré que tout ceci était « tout à fait en harmonie »** avec les principes de la Congrégation pour la Doctrine pour la Foi. ^[1278]

Il faut rappeler dans quel contexte ces conclusions furent tirées. En 2004, le scandale des politiciens « catholiques » pro-avortements recevant la « Communion » sans être déclarés excommuniés fut mis en avant et porté au centre du débat par des médias « catholiques » et de nombreux médias grand public. Tout le monde était au courant, mais la question était : la secte Vatican II fera-t-elle quelque chose pour arrêter tout cela ? La secte Vatican II acceptera-t-elle des individus en faveur de l'avortement comme « catholiques » ou non ? Déclarera-t-elle que leur appartenance à l' « Église » dépend de leur rejet de l'avortement ? Ou, par son silence, indiquera-t-elle qu'on peut soutenir n'importe quoi dans la secte Vatican II sans être excommunié ? La réponse est que rien n'a été fait. L'inaction dans ce contexte équivalait définitivement à une déclaration officielle faite par la secte Vatican II qu'on peut être catholique et pro-avortement en même temps.

Pour résumer : la secte Vatican II refuse non seulement d'excommunier les politiciens pro-avortement - comme John Kerry - **mais le chef même de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le « Cardinal » Ratzinger (futur Benoît XVI), convenait que les politiciens pro-avortement ne devaient pas se voir refuser**

la communion, prouvant ainsi que la secte Vatican II ne pense pas qu'être contre l'avortement soit un dogme obligatoire.

Le Secrétaire d'État du Vatican, le « Cardinal » Angelo Sodano, récompensa du titre de Chevalier Julian Hunte, un politicien pro-avortement aux Antilles. ^[1279]

Le « très conservateur » Charles Chaput, « archevêque » de Denver, ne croit pas que les politiciens pro-avortements doivent être interdits de communion; mais il ne l'a pas « exclu. » Oula... il doit vraiment être le « cauchemar des hérétiques »!

« L'archevêque [de Denver, Chaput] a refusé d'exclure quelqu'un de la Communion, affirmant : « Refuser à quiconque la Communion est une question très grave. Ceci doit être réservé aux cas exceptionnels de scandales publics. » ^[1280]

Cette personne n'est tout simplement **pas** catholique; pourtant Chaput est radicalement conservateur selon les normes du Novus Ordo! L' « Évêque » Mengeling de Lansing, dans le Michigan, aux États-Unis - un autre apostat - refusa catégoriquement de punir le gouverneur pro-avortement Granholm. « *L'évêque Mengeling vient de déclarer officiellement aux médias qu'il ne FERA RIEN pour discipliner Granholm ou tout autre homme politique catholique pro-avortement.* » ^[1281] L'hérétique à l'origine de cet article dit que l' « évêque » Mengeling avait rompu avec Rome (les « papes » Vatican II). Pas tant que ça, car les antipapes Vatican II n'avaient rien fait pour excommunier les politiciens pro-avortement, ou les empêcher de recevoir la communion. Ils auraient pu très facilement - et immédiatement - excommunier John Kerry et tous les politiciens pro-avortement; mais ils choisirent délibérément de ne pas le faire, parce que ce sont des apostats qui ne sont pas vraiment opposés à l'avortement.

Le « cardinal » de Baltimore, aux États-Unis, William Keeler, déclara également que John Kerry ne devrait pas se voir refuser la communion. Il disait que ce n'est pas le rôle des évêques de faire une telle chose : « Nous n'avons pas besoin que des évêques entrent en scène. » ^[1282]

On se demande : qu'est-ce qu'un « évêque » doit faire selon lui? Jouer à celui qui gère la situation en déplaçant un peu partout des pédophiles, puis engager des avocats pour négocier les règlements à l'amiable de scandales sexuels?

Keeler, c'est cet apostat qui avait également dit qu'on ne devrait pas convertir les juifs, mais là encore, c'est à peu près le cas de tous les « évêques » Novus Ordo!

L'ancien « évêque » de Pittsburgh, aux États-Unis, l'apostat Donald Wuerl, ne dénonça pas, lui non plus, la Communion pour les pro-avortements : « *L'évêque catholique de Pittsburgh a déclaré hier que les politiciens catholiques ne devraient pas soutenir l'avortement légalisé, mais qu'il ne préconise pas de leur refuser la sainte communion.* » ^[1283]

L' « archevêque » de Cincinnati, aux États-Unis, Daniel Pilarczyk, déclara quant à lui que les politiciens pro-avortement ne devraient pas se voir refuser de communion, parce qu'on devrait alors refuser la communion à tout ceux qui nient un enseignement de l'Église! Eh oui, ça devrait être le cas espèce d'apostat!

« Archevêque » Daniel Pilarczyk : « ... il me semble que **nous devons être très prudents quant à priver de sacrements des individus en se fondant sur ce qu'ils disent croire**, surtout quand ce sont des convictions politiques. Donc, admettons que Kerry croie que l'avortement est une bonne chose pour notre société. Lui refuseriez-vous la communion à cause de ses opinions? Qu'en est-il alors des gens qui n'aiment pas *Humanae Vitae*? **Qu'en est-il des gens qui n'aiment pas l'enseignement de l'Église sur la peine de mort, ou sur les mariages homosexuels? Allons-nous les refuser?** »

M. Allen : Une partie de l'opinion catholique répondrait oui à cette question.

Arch. Pilarczyk : Je le sais bien. **Mais il y a aussi une question de justice là. Il me semble que la dernière chose que veuille faire n'importe quelle église, ou représentant ou mandataire de l'Église, c'est de refuser à quelqu'un les sacrements de façon injuste. Il me semble sur ce point que c'est beaucoup plus sensé de présumer la bonne volonté des gens, de supposer**

une conscience erronée ou confuse, et de leur donner la communion, plutôt que de dire, “Je pense que vous pensez comme ci comme ça...” » ^[1284]

L' « évêque » de Fresno, John Steinbock, en Californie, ne plaida pas non plus en faveur du refus de la Communion aux pro-avortement : « *J'ai fait remarquer à des prêtres et des diacres que ce document n'a pas dit, comme l'ont faussement rapporté les médias séculiers, que les politiciens catholiques qui votent pour l'avortement ne peuvent pas recevoir la communion. Il ne se réfère en aucun cas aux hommes politiques catholiques.* » ^[1285]

L' « archevêque » de Seattle, aux États-Unis, Alexander Brunett, déclara que les politiciens pro-avortement ne devraient pas se voir refuser la sainte Communion : « *Les ministres de l'Eucharistie ne devraient pas décider eux-mêmes le fait de refuser la sainte Communion à tous ceux qui se présentent.* » ^[1286]

L' « évêque » de Galveston-Houston, aux États-Unis, Joseph A. Fiorenza, s'est élevé contre la petite poignée d' « évêques » Novus Ordo en faveur du refus de la Communion :

« Comme vous le savez, quelques évêques ont fait des déclarations publiques dans lesquelles ils favorisent le refus de la sainte Communion aux politiciens catholiques constamment en opposition avec l'enseignement de l'Église sur la question la plus fondamentale des droits humains, le droit de naître. J'aurais vraiment souhaité que ces évêques attendent le rapport du groupe de travail. Ils ne l'ont pas fait, et maintenant beaucoup de gens demandent à leur propre évêque diocésain de prendre la parole sur cette question. Sans rentrer dans les détails des questions pastorales et canoniques impliquées par ce sujet, **je crois que la tradition de l'Église ne favorise pas le refus de l'Eucharistie comme sanction contre des politiciens catholiques pro-avortement.** En fait, je crois qu'une telle sanction serait contre-productive et nuirait à long terme au mouvement pro-vie. » ^[1287]

Il est évident que l' « évêque » Fiorenza ne connaît rien à la tradition de l'Église. Les papes, au cours des âges, ont proclamé le dogme disant que les non-catholiques qui reçoivent l'Agneau en dehors de l'Église reçoivent leur propre condamnation.

Pape Pie VIII, *Traditi humilitati* ; 24 mai 1829 : « Jérôme avait coutume de le dire de cette manière : **celui qui mange l'Agneau en dehors de cette demeure périra comme ont péri ceux qui n'étaient pas dans l'Arche avec Noé durant le Déluge.** » ^[1288]

Pape Grégoire XVI, *Commissum divinitus* ; 17 mai 1835 : « ... quiconque ait l'audace de se séparer de l'unité de Pierre puisse comprendre qu'il ne partage plus dans le mystère divin ... **“Quiconque mange l'agneau en dehors de cette maison est impie.”** » ^[1289]

Pape Pie IX, *Amantissimus* ; 8 avril 1862 : « ... **quiconque mange de l'agneau et n'est pas un membre de l'Eglise, a profané.** » ^[1290]

Et le pape Benoît XIV (non pas l'antipape Benoît XVI) clarifie les choses quand il dit que non seulement les non-catholiques déclarés doivent se voir refuser les sacrements, mais également quiconque est connu pour s'opposer ne serait-ce qu'à un seul enseignement officiel de l'Église.

Pape Benoît XIV, *Ex omnibus* ; 16 oct. 1756 : « L'autorité de la constitution apostolique qui commence *Unigenitus* est assurément si grande et revendique partout la vénération sincère et l'obéissance, que personne ne peut en retirer la demande qui lui est dû ou s'y opposer sans y risquer la perte du salut éternel. Or, une controverse s'est levée quant à savoir si le viatique doit être refusé à ceux qui s'opposent à la Constitution. **Il faut répondre sans hésiter que tant qu'ils s'y opposent publiquement et notoirement, le viatique doit leur être refusé; cela s'ensuit pour la loi universelle qui interdit à un pécheur public notoire d'être admis en communion eucharistique, qu'il la demande en public ou en privé.** » ^[1291]

Les évêques de l'Arizona, aux États-Unis ne dénoncent pas la Communion de John Kerry : « ... deux évêques arizoniens disent qu'ils ne refuseraient pas la communion aux politiciens catholiques romains qui soutiennent les droits à l'avortement. **L'évêque Thomas J. Olmsted de Phoenix a dit qu'au lieu de refuser d'offrir la communion**, il tenterait d'utiliser la persuasion pour sensibiliser les politiciens aux enseignements de l'Église. » ^[1292]

Nous pourrions continuer de citer des listes entières d' « évêques » Novus Ordo disant la même chose, mais tout ceci est déjà très clair : dans la secte Vatican II, l'opposition à l'avortement est une chose facultative, à laquelle la « hiérarchie » Vatican II vous « persuadera » de tenir. En d'autres termes, c'est juste une question d'opinion, non un dogme obligatoire sous peine d'excommunication, d'anathème et de damnation.

Nous devons maintenant examiner les implications théologiques de cette position, ou plutôt, la non-position de la secte Vatican II. L'hérésie se manifeste non seulement en parole et en acte, mais aussi par omission. Si un homme dit qu'il est en faveur du dogme catholique, mais qu'il refuse de condamner une hérésie opposée à ce dogme lorsque cela lui est demandé, alors il n'est pas catholique. Cette vérité fut démontrée au cours de la crise arienne. Le célèbre évêque Eusèbe de Nicomédie signa la profession du dogme trinitaire du concile de Nicée, mais refusa de condamner les ariens qui niaient ce dogme.

« Il n'y eut plus ni chuchotements, ni clins d'œil ni hochements de tête de la part des ariens. **L'Église avait fait son premier grand pas pour définir plus précisément la doctrine révélée, en réponse au défi d'une théologie hérétique.** Un credo fut élaboré, incarnant cette nouvelle formulation, pour transmettre une meilleure prise de conscience – bien que jamais comprise totalement - du mystère divin. Il fut présenté pour signature le 19 juin 325. Tous les évêques le signèrent, sauf deux venant de Libye et étroitement associés aux ariens depuis le début. Ceux-ci et Arius furent exilés en Illyrie. **Même Eusèbe de Nicomédie signa, bien qu'il refusât de se joindre à la condamnation d'Arius.** » ^[1293]

Puisqu'Eusèbe de Nicomédie eut refusé de condamner les ariens et leur « eut offert l'hospitalité, » même s'il avait signé la profession du dogme véridique, **il fut à juste titre banni avec les hérétiques.** ^[1294] De même, les « évêques » Novus Ordo/Vatican II ne peuvent pas prétendre s'opposer à l'avortement – qui, comme nous l'avons vu, est la seule hérésie ou atrocité contre laquelle ils s'élèvent parfois – tout en signant des déclarations disant qu'il ne faut pas s'y opposer ; comme ils n'excommunient pas ou ne condamnent pas les défenseurs obstinés de l'avortement, ils n'y sont pas vraiment opposés. Nous avons vu que **tous ensemble - et avec l'accord de Rome - ils refusent d'excommunier ou même de tenir comme indigne de « Communion » des défenseurs obstinés du meurtre utérin (avortement), qui se trouvent juste sous leurs yeux, comme John Kerry.**

Le 10 mai 2004, quarante-huit démocrates du Parlement des États-Unis - y compris des « catholiques » en faveur de l'avortement – envoyèrent une lettre au cardinal Theodore McCarrick, de Washington D.C., déclarant avec hardiesse que refuser la communion aux hommes politiques catholiques, comme moyen de pression pour les droits de l'avortement, serait contre-productif et inciterait peut-être à l'anticléricalisme. ^[1295] En d'autres termes, ils jetaient avec audace au visage des « évêques » leur rejet de l'enseignement catholique - leur lançant ainsi un véritable défi. Bien sûr, rien ne fut fait de la part de ces « évêques, » de la secte Vatican II, pour condamner ces hérétiques exhibant leur hérésie.

Ainsi, c'est un fait qu'on peut être membre de la secte Vatican II sans être opposé à l'avortement. En fait, le 22 juin 2006, lors de la « Messe » d'intronisation de l'archevêque Donald W. Wuerl, John Kerry reçut la « Communion » du nonce de Benoît XVI auprès des évêques américains :

« Durant de la messe, **Kerry, favorable au maintien de la légalisation de l'avortement, reçut la Communion dans la main de l'archevêque Pietro Sambi, nonce apostolique aux États-Unis et représentant du Pape Benoît XVI** auprès des évêques des États-Unis. Mgr Wuerl distribua la communion aux côtés du nonce. » ^[1296]

Ces faits prouvent abondamment qu'être contre l'avortement n'est pas une chose obligatoire pour faire partie de la secte Vatican II. Mais, par contre, vous ne pouvez pas consacrer des évêques pour la propagation de la Messe traditionnelle en latin sans être excommunié dans les 72 heures (comme ce fut le cas de Lefebvre). Cela démontre, une fois de plus, que la secte Vatican II n'est pas l'Église catholique, mais une Contre-Église.

La secte Vatican II met littéralement les convertis à la porte

Nous avons déjà vu que Paul VI, Jean-Paul II, Benoît XVI et François enseignaient/enseignent explicitement que des non-catholiques, tels que les protestants et les « orthodoxes » orientaux, n'ont pas besoin d'être convertis à la foi catholique pour l'unité et le salut. Faisant leur cette théologie hérétique, des responsables du Vatican ont activement chassé des non-catholiques qui s'étaient présentés pour la conversion à la foi catholique !

« Il y a des exemples de cardinaux du Vatican qui découragent vivement les non-catholiques désirant se convertir au catholicisme... **Le père Linus Dragu Popian, élevé dans la religion orthodoxe roumaine, risqua sa vie en 1975 pour fuir la Roumanie communiste, et se présenta pour rentrer au séminaire du Vatican en exprimant son vœu de se convertir au catholicisme.** Le cardinal Villot, secrétaire d'État, ainsi que d'autres cardinaux du Vatican, furent alors horrifiés. **Ils dirent au jeune Popian qu'il ne devait pas fuir le communisme et ne devait pas devenir catholique**, car cela dégraderait les relations du Vatican avec la Roumanie communiste et l'Église orthodoxe roumaine. » (*The Devil's final Battle*, p.68)

Les fonctionnaires du Vatican lui dirent de ne pas devenir catholique ! Ils ne faisaient que suivre la politique diabolique enseignée par les antipapes Vatican II, Paul VI, Jean-Paul I^{er}, Jean-Paul II, Benoît XVI et François.

En 2005, nous fûmes contactés par un évêque orthodoxe oriental qui désirait se convertir au catholicisme. Il nous informa par courriel avoir été découragé par l'archidiocèse de Boston pour sa conversion à la foi catholique :

« Salutations dans le Christ ! Cela fait quelque temps maintenant que j'observe votre site et je voulais en savoir plus au sujet de votre organisation. À une époque j'étais très impliqué dans le mouvement œcuménique, mais je l'ai quitté depuis peu en raison de ce que j'y trouvais de problématique. J'ai, néanmoins, beaucoup de questions et j'espère que vous pouvez me fournir des réponses, s'il-vous-plaît.

Mais, laissez-moi me présenter brièvement : Je suis un évêque orthodoxe copte à la retraite actuellement. Je connais quelques prêtres et un évêque au Caire qui pensent se convertir à la foi catholique.

Dans mon cas, le diocèse de Boston m'a indiqué ceci : "Il n'y a pas besoin de se convertir, il y a un salut pour les non-catholiques." Je fus très découragé et confus, comme vous pouvez, j'en suis sûr, le comprendre. J'ai néanmoins beaucoup d'intérêt et de questions au sujet de la doctrine catholique. »

Bien évidemment, tout ceci correspond parfaitement à l'enseignement de la secte Vatican II énoncé par Jean-Paul II et Benoît XVI, selon lequel la conversion des « orthodoxes » n'est pas le moyen de parvenir à l'unité. C'est en conformité parfaite avec le manuel de la secte Vatican II sur l'œcuménisme, le scandaleux *Directoire pour l'Application des Principes et des Normes sur l'œcuménisme*.

C'est là encore une preuve absolue et totale que la secte Vatican II n'est pas l'Église catholique.

Les ordres religieux dans la secte Vatican II sont totalement apostats

Sommaire

32.1	Des « trappistes » et « jésuites » Novus Ordo sont officiellement intronisés professeurs de Bouddhisme zen dans des monastères Novus Ordo!395
32.2	Des nonnes recluses au Mont Carmel prient pour que les juifs restent juifs396
32.3	Une autre citation sur l'apostasie de nonnes « bénédictines » Novus Ordo - Que faut-il dire de plus?397
32.4	L'abbaye Saint-Jean : un exemple typique d'apostasie scandaleuse des ordres religieux de la secte Vatican II.397
32.5	Un article rédigé par une nonne « bénédictine, » Sr. Mary Margaret Funk, confirme l'apostasie totale des ordres religieux de la secte Vatican II398
32.6	L'apostasie de mère Teresa et de son ordre religieux, les Missionnaires de la Charité400

« **Nous avons consacré deux journées entières au partage de nos voyages spirituels personnels... assistant aux cérémonies chantées de la communauté bouddhiste**, méditant ensemble et profitant d'une superbe cuisine végétarienne chinoise. » (Moines « **bénédictins** » Novus Ordo) ^[1297]



[1298]

FIGURE 32.1 – « Bénédictins » Novus Ordo avec des bouddhistes lors de la conférence *Monks in the West* (Moines en Occident)

« - *Les ordres religieux. Pour les ordres religieux en Amérique, la fin est en vue.* En 1965, 3559 jeunes hommes étudiaient pour devenir prêtres jésuites. En 2000, le chiffre était de 389. La situation est encore pire avec les Frères Chrétiens. Leur nombre a diminué de deux-tiers, le nombre de séminaristes chutant de 99%. En 1965, il y avait 912 séminaristes chez les Frères Chrétiens. **En 2000, il n'y en avait que 7. En 2000, le nombre de jeunes hommes qui étudient pour devenir franciscains et prêtres rédemptoristes a plongé de 3379 en 1965 à 84.** » ^[1299]

Ce n'est pas une surprise que les ordres religieux de la secte Vatican II soient presque morts. Pourquoi de jeunes hommes ou femmes catholiques souhaiteraient en faire partie quand la seule chose qu'ils représentent est la promotion des fausses religions et de la « dignité humaine » ?

Des « franciscains » dans le Massachusetts accueillent des gays « catholiques, » sans aucune dénonciation de l'abominable style de vie homosexuel, les encourageant ainsi dans leur activité. ^[1300]

Des religieuses Novus Ordo vénèrent une statue bouddhiste avec des bouddhistes. ^[1301]

Le site officiel des « jésuites » irlandais déclare ouvertement : « Pas de célébration de la foi sans... ouverture à d'autres expériences religieuses. » ^[1302] Ceci provient de la Congrégation générale des jésuites irlandais : c'est une apostasie totale.

Le site officiel de l' « Ordre de saint Benoît » du Novus Ordo a mis des liens vers ceux des anglicans et des « orthodoxes » orientaux! ^[1303]

La pratique du yoga est également endémique dans les ordres religieux Novus Ordo. Puisque la pratique viciée du yoga se propage, non seulement dans les ordres religieux Novus Ordo, mais aussi dans les institutions laïques, comme le YMCA, nous estimons qu'il est important de traiter brièvement de ce qui ne va pas avec cette pratique. Est-ce que le yoga ne consiste qu'en des étirements? Non. Nous citerons un « prêtre » Novus Ordo, « P. » James Manjackal, très bien informé sur le sujet.

« **Qu'est-ce que le yoga ? Le mot yoga signifie "union", le but du yoga est d'unir son soi transitoire (temporaire), "JĪVA", avec l'infini "BRAHMAN", le concept hindou de Dieu. Ce Dieu n'est pas un Dieu intime, mais plutôt une substance spirituelle abstraite qui ne fait qu'un**

avec la nature et le cosmos. Brahman est une substance divine impersonnelle qui “imprègne, enveloppe et qui est à la base de tout”. Le yoga tire ses racines de l'hindouisme upanishad, vieux de 1000 ans avant J.-C. ; le yoga y est défini comme l'“union de la lumière en soi avec la lumière de Brahman.” “L'absolu est en vous”, dit le Chandogya Upanisad, “TAT TUAM ASI” ou “TU ES CELA”. Le Divin habite au sein de chacun de nous à travers Son représentant microcosmique, le soi individuel, appelé Jiva. Dans la Bhagavad-Gîtâ, le Seigneur Krishna décrit le Jiva comme “ma propre part d'éternel”, et “la joie du yoga vient de yogi qui ne fait qu'un avec Brahman.” « En l'an 150, le yogi Patanjali développa les huit voies qui conduisent la pratique du yoga de l'ignorance à l'illumination. Les huit voies sont comme un escalier ; ce sont le contrôle de soi (yama), la pratique religieuse (niyama), les postures (asanas), les exercices de respiration (pranayama), le contrôle des sens (pratyahara), la concentration (dharana), la contemplation profonde (dhyana) et l'illumination (samadhi). **Il est intéressant de noter ici que les postures et les exercices de respirations, souvent considérés en Occident comme étant l'ensemble du yoga, sont les troisième et quatrième étapes vers l'union avec Brahman ! Le yoga n'est pas seulement un système élaboré d'exercices physiques, c'est une discipline spirituelle, prétendant conduire l'âme au samadhi, à l'union totale avec l'être divin.** Le samadhi est l'état dans lequel le naturel et le divin ne font plus qu'un, où l'homme et Dieu s'unissent sans aucune différence. (Brad Scott : *Exercise or religious practice? Yoga : What the teacher never taught you in that Hatha Yoga Class dans The Expositor Watchman, V. 18, n° 2, 2001*). » ^[1304]

Pour résumer, **le yoga est une discipline spirituelle qui tente d'unir l'individu avec le divin en soi-même, et ainsi avec toute la création**, grâce à la respiration, des exercices physiques, la concentration, etc. L'idée que le divin se trouve au sein de soi-même relève bien sûr de l'occultisme. L'idée que le divin imprègnerait toute la création - idée sur laquelle se fonde la pratique du yoga et vers laquelle il est orienté - relève du panthéisme, qui fut condamné au premier concile du Vatican.

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, S. 3, ch. 1 : « **La sainte Église catholique apostolique romaine croit et professe qu'il y a un seul Dieu vrai et vivant**, créateur et Seigneur du ciel et de la terre... vu qu'il est une substance spirituelle unique et singulière, absolument simple et immuable, il faut affirmer **qu'il est distinct du monde en réalité et par essence...** » ^[1305]

Pape Pie XI, *Mit brennender sorge* ; 14 mars 1937 : « **Quiconque identifie, dans une confusion panthéistique, Dieu et l'univers**, abaissant Dieu aux dimensions du monde, ou élevant le monde à celles de Dieu, **n'est pas de ceux qui croient en Dieu.** » ^[1306]

Soit dit en passant, Jean-Paul II enseignait lui-même cette notion condamnée qu'est le panthéisme. Dans son encyclique *Dominum et vivificantem* (n° 50) du 18 mai 1986, il déclare : « “Le Verbe s'est fait chair”. **L'Incarnation de Dieu-Fils signifie que la nature humaine est élevée à l'unité avec Dieu, mais aussi, en elle, en un sens, tout ce qui est “chair” : toute l'humanité, tout le monde visible et matériel.** L'Incarnation a donc aussi un sens cosmique, une dimension cosmique. » ^[1307]

Notez que tandis qu'il exposait (comme d'habitude) sa croyance hérétique que le Christ s'est uni à chaque homme, Jean-Paul II décida ici d'aller un peu plus loin : non seulement il dit que le Christ s'est uni à tout homme, mais aussi avec le « monde visible et matériel tout entier. » Selon l'antipape Jean-Paul II, l'herbe, les arbres, les rivières, les lacs, les océans, etc., étaient tous unis avec le Christ en vertu de l'Incarnation. Il développe cette pensée dans la phrase suivante de cette même encyclique.

Jean-Paul II, *Dominum et vivificantem* ; 18 mai 1986, n° 50 : « Le “premier-né de toute créature”, en s'incarnant dans l'humanité individuelle du **Christ, s'unit en quelque sorte avec toute la réalité de l'homme, qui est aussi “chair”, et, en elle, avec toute “chair” avec toute la création.** » ^[1308]

Donc l'antipape Jean-Paul II était un panthéiste. Dans le panthéisme, le monde et Dieu forment une seule et même chose.

A Catholic Dictionary, par Attwater : « **Panthéisme** - Fausse philosophie qui consiste à confondre Dieu avec le monde. Selon certains, le monde est absorbé par Dieu (Indiens panthéistes, Spinoza) ; d'autres enseignent que Dieu est absorbé par le monde dont il est la force et la vie... **Mais tous [les panthéistes] cherchent à établir une identité de substance entre Dieu et le monde.** » ^[1309]

The Catholic Encyclopedia : « Panthéisme, l'opinion selon laquelle Dieu et le monde ne forment qu'un. » ^[1310]

Puisque, comme nous l'avons vu ci-dessus, la pratique du yoga est fondée sur l'idée d'union avec le divin en soi-même et dans toute la création, la pratique du yoga est donc une expression de la croyance dans l'hérésie condamnée qu'est le panthéisme : que Dieu et Sa création sont une seule chose. Pratiquer le yoga, par conséquent, c'est pratiquer une fausse religion et c'est exprimer la croyance en un faux dieu.

Le prêtre conservateur Novus Ordo que nous avons cité ci-dessus, scandalisé par la pratique généralisée du yoga dans les cercles « chrétiens » et « catholiques, » a très bien résumé la situation :

« **La pratique du yoga est au mieux païenne, au pire, occulte. C'est la religion de l'antéchrist, et pour la première fois dans l'histoire elle est largement pratiquée dans le monde occidental et en Amérique.** Il est insensé que même des maîtres yogis portant une croix ou un symbole chrétien puissent tromper les gens en disant que le yoga n'a rien à voir avec l'hindouisme, et en affirmant qu'il s'agit seulement d'accepter les autres cultures. Certains ont déguisé la pratique du yoga par des gestes chrétiens et l'appellent : "yoga chrétien". **Il ne s'agit pas ici d'accepter ou non la culture d'autres personnes, mais d'accepter une autre religion...** » ^[1311]

Le Monastère de l'Esprit-Saint offre une retraite spéciale « Fondamentaux du yoga et du christianisme. » ^[1312] **Le Centre spirituel des Carmélites** à Darien, aux États-Unis, dans l'Illinois, proposa une retraite yoga du nom de « Vivre Votre Lumière » ^[1313] **L'Ecclesia Center « catholique »** à Girard, aux États-Unis, en Pennsylvanie - qui est approuvé par le diocèse où il réside ^[1314] - comprend parmi son personnel un **instructeur de yoga!**

« Michael Plasha est un thérapeute Yoga accrédité et un enseignant enregistré dans la Yoga Alliance... Il s'est également entraîné dans le Zen et la méditation Vipassana. Depuis 1980, Michael a enseigné plus de 3000 cours de yoga et de méditation... le Yoga... est une approche non-dogmatique de l'union avec la présence divine dans chacun de nous. » ^[1315]

Notez que **L'Ecclesia Center** admet que le yoga est une approche de la présence divine « dans chacun de nous, » prouvant ainsi qu'il est enraciné dans - et dirigé vers - le panthéisme et l'occulte. Le site indique également que l'Ecclesia Center « offre un renouveau spirituel pour les personnes de **toutes confessions.** » ^[1316] C'est de l'apostasie totale, entièrement approuvée par le diocèse.

D'autres exemples pourraient être donnés, mais la pratique diabolique du yoga est si répandue dans les monastères « catholiques » que le site *Budget Travel Online* en fait même la publicité!

« Plus de 2000 monastères, abbayes, et centres de retraites spirituelles sont dispersés à travers les États-Unis et au Canada. Environ 80% sont liés à un ordre religieux. **Mais la plupart adoptent une approche plus œcuménique et interreligieuse pour répondre à cet intérêt accru.** "Avant, si vous étiez un centre de retraite catholique, vous vous annonciez comme tel. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux veulent que tout le monde vienne" dit Pierre. **Beaucoup d'endroits proposent du yoga,** la pensée bouddhiste, des prières de toutes sortes. » ^[1317]

Des « trappistes » et « jésuites » Novus Ordo sont officiellement intronisés professeurs de Bouddhisme zen dans des monastères Novus Ordo !



[1318]

FIGURE 32.2 – Le « prêtre » trappiste, P. Kevin Hunt, à genoux tandis qu'il est institué professeur de Zen par le « jésuite » P. Robert Kennedy. Notez la statue du Bouddha en arrière plan.

Monastic Interreligious Dialogue (Dialogue interreligieux monastique) (Newsletter) - parrainé par les monastères bénédictins et cisterciens d'hommes et femmes d'Amérique du Nord :

« **P. Kevin Hunt installé au poste de Maître Zen - Le 17 avril 2004, P. Kevin Hunt, OCSO, moine trappiste de l'abbaye de Saint-Joseph à Spencer, Massachusetts, et ancien membre du conseil d'administration MID, fut intronisé maître zen (Sensei) lors d'une cérémonie tenue à l'abbaye.** L'intronisation fut présidée par le père Robert Kennedy, S.J., le seul jésuite d'Amérique du Nord à être aussi maître zen (Roshi) et qui servit d'enseignant au père Kevin.

« **L'abbé de Saint-Joseph et le reste de la communauté monastique, ainsi que plus de 70 invités, ont pu assister à l'intronisation, y compris les maîtres zen et membres des ordres religieux catholiques de tout le pays.**

« P. Kevin est ainsi devenu le premier moine trappiste à être aussi maître zen. **Dans la reconnaissance de cet événement unique, des lettres de félicitations furent écrites par Sa Sainteté le Dalai-Lama et par P. Peter-Hans Kolvenbach, supérieur général de la Compagnie de Jésus.** P. Kolvenbach a écrit : "Beaucoup de chrétiens ont trouvé que le zen est un précieux instrument pour progresser dans la vie spirituelle. En se concentrant sur l'instant présent par la pratique des techniques de méditation zen, le chrétien peut prendre conscience de la présence d'amour immédiate de Dieu."

« La remarque du père Kolvenbach reflète l'engagement pris par les jésuites durant leur 34^{ème} Congrégation générale pour favoriser le dialogue avec les autres religions... **Notant que le pape Jean-Paul II a voulu faire du dialogue interreligieux une priorité apostolique pour le troisième millénaire, P. Kennedy a dit que son travail avec P. Kevin était une voie pour mener à bien cette priorité...**

« **Septième édition du Dialogue annuel Vaishnava-Chrétien - Les 16 et 17 avril 2004, trois personnes directement liées à la MID d'Amérique du Nord furent parmi les seize personnes à participer à**

la septième édition annuelle du Dialogue Vaishnava-Chrétien, qui s'est tenu à Rockwood Manor Park, à Potomac, Maryland, **sous le co-parrainage de l'Office des affaires œcuméniques et interreligieuses de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis** et la Société internationale de la conscience de Krishna (ISKCON)...

« Comme la plupart des années précédentes, le premier jour du programme incluait les discours d'un chrétien et d'un participant Vaishnava, chacun commentant des textes des deux traditions... Les discours d'ouverture suscitérent un dialogue animé entre les autres participants pour le reste de la journée **jusqu'au lendemain, qui commença par les chants de prières des deux traditions.** »
[1319]

On a donc maintenant affaire à des cérémonies se déroulant dans les monastères Novus Ordo, intronisant des enseignants à la pratique occulte du Bouddhisme zen. Mais, encore une fois, tout cela arrive parce qu'ils ne font que suivre Vatican II et le chef de file de la nouvelle Église à Rome.

Veillez noter que « P. » Peter-Hans Kolvenbach, **le prétendu supérieur général de la Compagnie de Jésus**, a écrit une lettre de félicitations pour cet événement. Il est le chef de file de l'ensemble de l'Ordre « jésuite » dans la secte Vatican II.

Remarquez que la lettre d'information (citée ci-dessus), parrainée par les monastères de la *North American Benedictine and Cistercian*, fait référence au satanique Dalai-Lama (qui prétend être un dieu) en tant que « Sa Sainteté. » Notez que **le programme pour le dialogue interreligieux de Jean-Paul II est utilisé pour justifier cet événement.**

Enfin, vous pouvez constater que la « Conférence des évêques catholiques » des États-Unis parraina **la septième édition annuelle du Dialogue Vaishnava-Chrétien où se déroulèrent des chants et des prières hindous!** Voilà qui sont les membres, les religieux et les dirigeants de votre Église, si vous croyez que la secte Vatican II est l'Église catholique.

Des nonnes recluses au Mont Carmel prient pour que les juifs restent juifs

Un article fut mis en ligne au sujet de moniales Novus Ordo passant la plupart de leur journée dans le silence et voulant que les juifs restent juifs :

« Tandis que le pape Jean-Paul II plaide pour l'harmonie religieuse en Terre Sainte, 17 **moniales du Mont Carmel prient tranquillement pour leurs prochains juifs. Pas pour gagner des âmes à la chrétienté. Ces nonnes veulent des juifs qui soient juifs...**

« **“Comment pouvez-vous être au service d'Israël si vous parlez de conversion?”** demande Sœur Angela del Bono, mère supérieure du monastère de Notre-Dame du Mont Carmel, dans un rare entretien derrière une grille métallique, dans le parloir d'un vaste couvent de granit. Elle frappe de la main son front caché sous un voile. “Imaginez que quelqu'un arrive ici et me dise de me faire adventiste ou musulmane”, dit-elle, toute souriante...

« **“Nous prions pour que les juifs restent fidèles à leur alliance”**, dit Sœur Angela del Bono, 68 ans, portant un pull en laine épais autour de son long habit brun dans le couvent non chauffé.

« “Nous prions pour que les gens en viennent à la pleine révélation de Dieu... S'ils sont de bons juifs, et nous sommes de bons chrétiens, c'est déjà rendre gloire à Dieu sans obliger quiconque à changer”, dit en anglais la religieuse originaire d'Italie. “Nous prions pour que tous soient heureux et justes en face de Dieu. **Chaque homme peut aller au Ciel - juifs, catholiques, musulmans, zoulous - s'ils sont... de bonne volonté.** S'ils se sentent pieux, **s'ils suivent leur propre conscience, ils iront au Ciel.**” » [1320]

Vous devez vraiment vous rendre compte à quel point les choses vont mal. Cet exemple nous montre à nouveau que la secte Vatican II est la secte de l'Antéchrist. La croyance selon laquelle on peut librement rejeter Jésus-Christ - la doctrine de l'Antéchrist - a imprégné les ordres religieux censés se dédier à Jésus-Christ.

1 Jean 2 :22 – « Qui est menteur, sinon **celui qui nie que Jésus est le Christ ? Celui-là est l'Antéchrist**, qui nie le Père et le Fils. »

Ceci doit nous rappeler que même si les gens passent beaucoup de temps dans des actes prétendument religieux pour Dieu, cela ne leur sera d'aucun profit s'ils n'ont pas la vraie foi. Ces religieuses passent une grande partie de leur journée dans le silence et leur couvent n'est pas chauffé; et pourtant elles sont des apostates complètes, s'opposent à Dieu et se dirigent en Enfer.

Ce que ça nous montre, c'est que sans la vraie foi il est impossible de plaire à Dieu, peu importe combien d'autres actes religieux et dévotions on pense accomplir. Notez également que la nonne exprimait précisément l'hérésie condamnée par le pape Grégoire XVI, à savoir que le ciel serait ouvert aux membres naturellement « bons » de n'importe quelle religion.

Pape Grégoire XVI, *Mirari vos*; 15 août 1832 : « L'Apôtre nous en avertit : “Il n'y a qu'un Dieu, qu'une foi, qu'un baptême” (Éph. 4 : 5); **qu'ils tremblent donc ceux qui s'imaginent que toute religion conduit par une voie facile au port de la félicité**; qu'ils réfléchissent sérieusement sur le témoignage du Sauveur lui-même : “qu'ils sont contre le Christ dès lors qu'ils ne sont pas avec le Christ” (Luc 11 : 23); qu'ils dissipent misérablement par là même qu'ils n'amassent point avec lui, et **que par conséquent, “ils périront éternellement, sans aucun doute, s'ils ne gardent pas la foi catholique et s'ils ne la conservent entière et sans altération” (Credo Athanasien).** »

[1321]

Une autre citation sur l'apostasie de nonnes « bénédictines » Novus Ordo - Que faut-il dire de plus ?

Nous avons déjà cité le fait que les «
bénédictins » Novus Ordo avaient mis un lien sur leur site internet vers des anglicans et des «
orthodoxes » orientaux. Mary Lou Kownacki, «
OSB, » est la directrice exécutive de l'Alliance internationale du monachisme, qui unit 200 communautés «
bénédictines » et «
cisterciennes » du Novus Ordo dans le tiers-monde avec celles des États-Unis. Elle est aussi directrice du développement et de la communication des sœurs «
bénédictines » Novus Ordo d'Erie, en Pennsylvanie. De même que la religion Vatican II, elle illustre la totale apostasie interreligieuse. Dans son poème cité ci-dessous, elle invoque le «
Christ cosmique, » dont elle dit qu'il avait parlé par l'intermédiaire de personnes tels que l'apostat Teilhard de Chardin, l'idolâtre Mahatma Gandhi, l'hérétique Martin Luther King Jr., ainsi que les juifs Anne Frank et le rabbin Heschel.

« Ô Christ cosmique... À travers Teilhard de Chardin, scientifique du cosmos, vous avez imaginé un nouveau ciel et une terre nouvelle. À travers Mahatma Gandhi, grande âme, vous êtes devenu non-violent dans la lutte pour la justice... Par Anne Frank... vous avez conservé la bonté au milieu d'un grand mal... À travers Martin Luther King Jr.,... À travers Rabbi Abraham Heschel, sage hassidique, vous avez répondu à notre quête de sens. » [1322]

Que dire de plus ? Cette apostate dirige une **alliance qui rassemble 200 communautés «
bénédictines » et «
cisterciennes » du Novus Ordo**. Quand on pense que des gens nous demandent pourquoi nous ne sommes pas en communion avec les «
bénédictins » Novus Ordo... Ceux qui acceptent de telles personnes comme catholiques ne sont pas en communion avec l'Église catholique.

L'abbaye Saint-Jean : un exemple typique d'apostasie scandaleuse des ordres religieux de la secte Vatican II

L'abbaye Saint-Jean, qui se trouve aux États-Unis, à Colledgeville, dans le Minnesota, est l'un des monastères historiques les plus importants de la secte Vatican II en Amérique. Les «
bénédictins » de l'abbaye de Saint-Jean, comme la secte Vatican II à laquelle ils appartiennent, ne sont malheureusement pas catholiques du tout. Comme nous l'avons montré au début de ce chapitre, en 2004, l'abbaye Saint-Jean organisa une rencontre, *Monks in the West* (Moines en Occident) avec des «
moines » bouddhistes.

Leur magazine déclare : « **Nous avons consacré deux journées entières au partage de nos voyages spirituels personnels... assistant aux cérémonies chantées de la communauté bouddhiste**, méditant ensemble et profitant d'une superbe cuisine végétarienne chinoise. » [1323]

C'est une apostasie complète et totale.



[1324]

FIGURE 32.3 – « Bénédictins » Novus Ordo assistant à des cérémonies de prières bouddhistes lors de la conférence *Monks in the West*. Remarquez que leur « croix » n'est ni un crucifix ni une croix, mais un signe plus.

Le même magazine déclare : « ... **le christianisme peut aussi apprendre de la sagesse de la tradition bouddhiste, en particulier dans le domaine de la pensée et de l'imagination.** Par exemple, dans une session, un moine bouddhiste de l'abbaye de Shasta... **décrit la méthode bouddhiste de l'acceptation des sentiments sexuels qui consiste à ne pas agir sur eux ni les réprimer**, mais juste à les laisser passer au travers... Nous avons étudié la possibilité de publier un livre sur ce que nous avons appris sur le sens et la pratique du célibat dans nos deux traditions. » [1325]

Donc, les membres de l'abbaye Saint-Jean ne méditèrent pas simplement avec les païens et les idolâtres, et ne participèrent pas simplement à leurs cérémonies idolâtres, mais ils les autorisèrent également à promouvoir leur philosophie diabolique qui consiste à ne pas rejeter les pensées impures. L'Église catholique, fondée sur l'enseignement de Jésus-Christ (Mat. 5 :28), a toujours enseigné que les pensées et désirs impurs doivent être rejetés. Ce que nous avons vu ici est un exemple profond de l'apostasie de la secte Vatican II, mais un exemple assez courant.

Un membre de notre communauté religieuse, avant de devenir catholique traditionnel, passa du temps dans un monastère américain Novus Ordo, en Caroline du Sud. Pendant son séjour au monastère, il assista à une conférence d'un « prêtre » Novus Ordo qui semblait être théologien. Le « prêtre » disait aux frères que toutes les religions mènent à Dieu, et qu'il n'y a aucune nécessité d'être catholique pour être sauvé. Les moines Novus Ordo qui étaient présents ne semblaient pas réagir, s'indigner ou même être surpris face à ces flagrants enseignements hérétiques du « prêtre. » Le jeune homme, cependant, resta tellement perplexe et stupéfait qu'il passa une grande partie de la nuit à copier des versets des saintes Écritures sur la nécessité d'accepter Jésus-Christ pour se sauver, dans le but de réfuter l'apostasie du « prêtre. » Le lendemain, il présenta son travail aux moines Novus Ordo afin de réfuter ce qui avait été dit ; ils n'en avaient carrément rien à faire.

Un article rédigé par une nonne « bénédictine, » Sr. Mary Margaret Funk, confirme l'apostasie totale des ordres religieux de la secte Vatican II

Beaucoup affirment que les enseignements de Vatican II ne contredisent en aucune façon le dogme catholique. Ils affirment avec force que la religion Vatican II est en parfaite continuité avec la Religion immuable catholique.

Certaines personnes appellent ces individus (qui défendent Vatican II et l'apostasie post-conciliaire) des néo-catholiques ; pour nous, ce sont des néo-apostats, puisqu'ils tentent d'expliquer tous les écarts ; de l'embrassade du Coran par Jean-Paul II, au fait de permettre aux idolâtres de prendre le contrôle et prier de faux dieux à Assise. **Mais l'un des moyens les plus clairs et intéressants pour prouver que la secte Vatican II n'est pas l'Église catholique, c'est tout simplement de regarder ce que croient ses membres au niveau local.** Nous en avons déjà parcouru beaucoup, mais la quantité de récits de personnes qui ont été découragées de devenir catholique à cause des membres de l'Église Novus Ordo, y compris les évêques, les responsables du Vatican et les enseignants de la RCIA, semblent presque infinie. Donc, si jamais vous voulez être agité d'une sainte indignation contre l'apostasie Vatican II, ou si jamais vous voulez la preuve de l'abominable scandale qu'est la secte Vatican II, ou encore être convaincu que c'est une question de Ciel ou d'Enfer que de rejeter complètement cette secte non-catholique posant faussement comme l'Église catholique, alors il suffit d'appeler certaines églises Novus Ordo et leur demander : « Acceptez-vous le dogme Hors de l'Église pas de salut ? L'islam est-elle une fausse religion ? Le judaïsme est-il une fausse religion ? »

Les réponses que vous obtiendrez vous choqueront, si vous connaissez et possédez la vraie foi catholique. Les réponses que vous obtiendrez confirmeront, si vous êtes sincère, que la religion de ces personnes (la religion Vatican II) n'est pas la Religion catholique. **Cela vous confirmera, si vous êtes sincère, que l'ensemble de la secte Vatican II est apostat, puisque ces personnes mettent simplement en pratique ce qui est enseigné et pratiqué par Vatican II concernant les religions non-chrétiennes.**

Dans la même veine, l'un de nous parcourait les pages du *St. Anthony Messenger* et tomba sur un article intitulé ***Islam : What Every Catholics should know (ce que tout catholique devrait savoir) - par Mary Margaret***, « O.S.B. » (*St. Anthony Messenger* est l'une des publications les plus en vue de la secte Vatican II). Nous tombons donc sur un article d'une supposée nonne bénédictine sur l'islam. Que nous dit-elle ?

Mary Margaret Funk, « OSB », *Islam : What Catholics should know*, p. 36 : « Contrairement aux chrétiens, qui croient que Jésus était le Fils de Dieu et une partie indivisible de Dieu, **les musulmans croient que le Saint Prophète Mahomet (570-632 [A.D.])** était un homme et qu'il suivait Adam, Abraham, Moïse, David, Salomon, et Jésus en tant que dernier des grands prophètes à recevoir la révélation divine. » ^[1326]

Tout en se référant à Mahomet en tant que « saint Prophète », Mary Margaret n'a pas jugé nécessaire de mentionner à ses lecteurs « catholiques » que Mahomet est un faux prophète et l'initiateur d'une fausse religion. Elle continue :

Mary Margaret Funk, « OSB », *Islam : What Catholics should know*, p. 36 : « **Mahomet testa l'authenticité de ses révélations par la prière et le jeûne. C'était deux ans avant de rendre public sa profonde expérience religieuse.** » ^[1327]

L'impression que tout lecteur raisonnable ressent à la lecture de cet article, est que Mary Margaret estime que les fausses révélations de Mahomet furent authentiques ou pourraient avoir été authentiques (ce qui est apostasie).

Mary Margaret Funk, « OSB », *Islam : What Catholics should know*, p. 38 : « Je suis frappée par l'emprise absolue et le respect que le Coran exerce sur les musulmans. Le nom Allah, après tout, est tout simplement le mot arabe pour Dieu, **le Dieu unique du judaïsme, du christianisme et de l'islam.** » ^[1328]

Nous voyons ici que Mary Margaret fonde ses louanges de la fausse religion de l'islam sur la doctrine erronée de Vatican II que les juifs, les chrétiens et les musulmans adorent soi-disant le même Dieu. Nous le voyons très clairement illustré dans la citation suivante.

Mary Margaret Funk, « OSB », *Islam : What Catholics should know*, p. 39 : « **Quand j'étais présente pour la *salât* musulmane, j'avais l'impression d'être à la maison avec mes sœurs à Beech Grove, dans l'Indiana. C'était le même Dieu, la même louange et le même genou plié.** » ^[1329]

C'est du pur indifférentisme religieux. Mais tout cela est précisément tiré de l'enseignement de Vatican II sur les musulmans.

Document Vatican II, *Nostra aetate*, n° 3 : « L'Église regarde aussi avec estime les musulmans, qui adorent le Dieu unique, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, qui a parlé aux hommes. Ils cherchent à se soumettre de toute leur âme aux décrets de Dieu, même s'ils sont cachés, comme s'est soumis à *Dieu Abraham*, auquel la foi islamique se réfère volontiers... Aussi ont-ils en estime la vie morale et rendent-ils un culte à Dieu, surtout par la prière, l'aumône et le jeûne. » ^[1330]

Mary Margaret Funk poursuit :

Mary Margaret Funk, «OSB», *Islam : What Catholics should know*, p. 39 : « **Ma communauté de 82 nonnes me soutient quand ma dévotion est tiède et mon inclination capricieuse. Je vois le même zèle parmi mes amis musulmans. L'arrêt de la prière est la norme qui nous permet d'être conscient de Dieu pendant les périodes d'entre-deux et de contribuer à rendre omniprésente la conscience de Dieu. Ce qu'il advient alors, c'est que nous retournons à la prière rituelle, et sommes reconnaissantes pour cette présence ressentie de Dieu.** » ^[1331]

De toute évidence, Mary Margaret Funk considère que la fausse religion de l'islam - qui est considérée comme une abomination par l'Église catholique - est un moyen parfaitement valide d'adorer et d'être « agréable » à Dieu. Mary Margaret Funk est un membre du monastère américain Notre-Dame de la Grâce, à Beech Grove, dans l'Indiana. Elle n'est pas membre de l'Église catholique. C'est une antéchrist et une apostate qui croit au salut hors de l'Église et que les fausses religions ne sont pas fausses. Elle est l'ancienne prieure de son importante communauté religieuse **et la directrice du Dialogue interreligieux monastique**. Elle suit simplement l'enseignement de Vatican II et de l'œcuménisme post-conciliaire ; elle constitue un cas typique de la hiérarchie et des religieux de la secte Vatican II.

Combien d'histoires comme celles-ci pourrions-nous reproduire dans cet ouvrage ? **Il y en aurait des milliers, dans chaque diocèse sous François, et dans chaque communauté religieuse en communion avec lui.** Est-ce que Mary Margaret Funk et des millions d'autres ont mal compris l'enseignement de Vatican II ? Non, elle a parfaitement compris que Vatican II enseigne que les musulmans adorent vraiment Dieu dans la prière, l'aumône et le jeûne. Est-ce que Mary Margaret Funk et des millions d'autres ont mal compris le sens de la visite de Jean-Paul II à la mosquée, à l'événement d'Assise, au temple bouddhiste, dans l'église luthérienne et la synagogue ? Non, ils ont très bien compris que de telles actions sont une validation de ces fausses religions. C'est parce qu'ils ont suivi l'enseignement officiel de Vatican II qu'ils en sont venus par la suite à l'apostasie.

L'apostasie de mère Teresa et de son ordre religieux, les Missionnaires de la Charité

Mère Teresa de Calcutta fut la fondatrice des Missionnaires de la Charité, l'un des ordres religieux les plus importants et les plus célèbres de la secte Vatican II. **Mère Teresa est considérée comme l'une des lumières étincelantes de la religion post-Vatican II.** La triste vérité c'est qu'elle n'était même pas catholique. Son indifférentisme religieux et son apostasie de la foi catholique furent illustrés lors d'une interview de 1989 avec le magazine *Time*.

L'entrevue donnée en 1989 de Mère Teresa au Time Magazine – Elle aimait toutes les religions

« **Time** : Que pensez-vous de l'hindouisme ?

Mère Teresa : J'aime toutes les religions, mais je suis amoureuse de la mienne. Pas de discussion. C'est ce que nous devons leur prouver. Voyant ce que je fais, ils se rendent compte que je suis amoureuse de Jésus. » ^[1332]

Comme nous le voyons ci-dessus, Mère Teresa aimait toutes les religions. Mère Teresa aimait les religions de Satan ! Elle aimait les religions de l'idolâtrie, les religions qui rejettent le Christ, etc. C'est de l'apostasie. Et elle sera bientôt « canonisée » dans la secte Vatican II, ce qui prouve encore une fois que la secte Vatican II n'est pas

l'Église catholique. (Le MTSF écrivit cet article des années avant la fausse canonisation par l'antipape François de l'apostate Mère Teresa.)

1 Corinthiens 13 :3 - « **Et quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres**, quand je livrerais même mon corps pour être brûlé, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien. »

La charité de Mère Teresa était fausse, parce qu'elle n'était pas fondée sur la vraie foi. Ça ne lui servit de rien.

Pape Pie XI, *Mortalium animos*; 6 jan. 1928 : « C'est pourquoi, puisque la charité a pour fondement une foi intègre et sincère, c'est l'unité de foi qui doit être le lien principal unissant les disciples du Christ. » ^[1333]

Hébreux 11 :6 - « Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu... »



FIGURE 32.4 – Mère Teresa vénérant l'hindou Gandhi



FIGURE 32.5 – Voici une photo de Mère Teresa en train d'adorer Bouddha en 1975.

Sur la photo ci-dessus, Mère Teresa est en train d'adorer Bouddha lors d'une cérémonie d'action de grâces pour le 25^e anniversaire des Missionnaires de la Charité. Elle est à genoux, en prière, dans le coin inférieur gauche de l'image. L'image de droite est un agrandissement de la même cérémonie, qui se déroula le 7 octobre 1975. Quand on considère cet acte, en plus des nombreuses autres déclarations d'apostasie de Mère Teresa qui suivront ci-dessous, il ne fait aucun doute qu'elle fut parmi les pires faux-prophètes et les plus grands apostats de toute l'histoire catholique.

Après que Jean-Paul II eût tenu sa réunion idolâtre à la prière interreligieuse d'Assise en 1986, où, entre autres abominations, le Dalai-Lama plaça une statue bouddhiste au-dessus du Tabernacle, Mère Teresa considéra cette journée comme « le plus beau cadeau de Dieu. » ^[1334]

Un livre récemment publié, *Everything starts from prayer, Mother Teresa's Meditations on Spiritual Life for People of all Faiths* (Tout commence par la prière, Méditations de Mère Teresa sur la vie spirituelle pour les gens de toutes confessions), montre également le rejet complet de Mère Teresa de la foi catholique et de la nécessité du Christ pour le salut. La préface cite l'une de ses déclarations les plus célèbres, qui révèle l'esprit démoniaque dans l'œuvre de Mère Teresa :

Mère Teresa : « J'ai toujours dit que nous **devrions aider un hindou à devenir un meilleur hindou, un musulman à devenir un meilleur musulman**, un catholique à devenir un meilleur catholique. » ^[1335]

C'est une apostasie de Jésus-Christ et de la foi catholique. Mère déclara Teresa également :

« **Les uns L'appellent Ishwar, d'autres Allah, d'autres Dieu.** Tous, nous reconnaissons qu'il nous a créés pour ce qu'il y a de plus sublime : aimer et être aimés. Ce qui importe, c'est que nous aimions. Nous ne pouvons pas aimer sans la prière, et ainsi **de quelque religion que nous soyons, nous devons prier ensemble.** » ^[1336]

Donc, en bref, l'abominable mère Teresa croyait que Dieu (la Très Sainte Trinité) et les démons (les faux dieux des païens) sont une seule et même chose. Le fait qu'elle soit considérée comme « sainte » par la secte Vatican II constitue l'une des plus grandes fraudes spirituelles de l'histoire chrétienne. Mère Teresa exprimait une attitude générale d'indifférentisme quant à la religion que professait une personne, et manifestait constamment son approbation des fausses religions du Diable (les religions non-chrétiennes).

« Une fois, lorsque Mère Teresa était en charge d'un bouddhiste mourant, un visiteur l'entendit murmurer, «**Dites une prière dans votre religion**, et moi je dirai ma prière telle que je la connais. Ensemble, on dira cette prière, et ce sera quelque chose de beau pour Dieu. » » ^[1337]

Dans la biographie *Mother Teresa, a Pictorial Biography* (Mère Teresa, une biographie en image), de Joanna Hurley, nous lisons ce qui suit, à la page 68, concernant l'ordre de mère Teresa, les Missionnaires de la Charité :

« Un ordre catholique, tel que Les Missionnaires de la Charité, est néanmoins œcuménique dans son travail. **Les religieuses enterrent le mort, le soignent selon les rites de la religion de chaque individu, et elles assistent aussi bien aux fêtes locales [des autres religions] qu'à celles de l'Église. Ici un groupe de jeunes nonnes aident des enfants à allumer des cierges pour Diwali, le Festival des Lumières en Inde.** » ^[1338]

Ceci signifie que les religieuses de l'ordre de Mère Teresa, non seulement approuvaient, mais participaient aux rites païens de religions non-chrétiennes. **C'est parce qu'elles suivent l'indifférentisme religieux de leur fondatrice, mère Teresa.** À la page 68 de ce livre, on trouve une photo **des religieuses de l'ordre de mère Teresa, tout sourire, allumant des cierges pour la fête hindoue du Diwali.** C'est un péché de la pire espèce contre la foi : il s'agit de la religion de l'Antéchrist (où l'homme, et sa préférence personnelle pour les fausses religions, détruit et remplace Jésus-Christ).

Un de nos amis au Canada, appela récemment la supérieure d'un des couvents de mère Teresa. Notre ami demanda : « Comment se fait-il que Mère Teresa n'ait jamais essayé de convertir quelqu'un ? » La « mère supérieure » canadienne répondit : « *C'est le respect ultime pour une personne humaine que de respecter sa religion.* » La « mère supérieure » dit à notre ami que ces non-catholiques vont au Ciel, même s'ils rejettent le Christ, tant que ce sont de « bonnes personnes, » car c'est tout ce qui importe selon elle. En d'autres termes, l'homme et

son choix de religion sont plus grandioses et plus importants que Jésus-Christ. C'est l'Évangile de l'Antéchrist, et mère Teresa en fut son faux prophète principal et exemplaire, mis à part les antipapes de la secte Vatican II. Elle masquait son apostasie dans les œuvres purement naturelles, ce qui lui donnait l'apparence de la vraie charité, alors qu'en fait, elle n'en avait pas.

Pape St. Pie X, *Editae saepe* ; 26 mai 1910 : « En fait, cependant, **les bonnes œuvres simplement naturelles ne sont qu'une contrefaçon de la vertu, car elles ne sont ni permanentes ni suffisantes pour le salut.** » ^[1339]

Mère Teresa nourrissait et habillait les corps de beaucoup de gens, mais elle laissait leurs âmes mourir de faim ; les privant de ce qu'elles avaient le plus besoin : Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle privait ces âmes de la seule chose qui comptait vraiment, et n'était donc pas leur véritable amie, mais leur ennemie.

Luc 12 :4-5 - « [Jésus dit] : Je vous dis, à vous qui êtes mes amis : **Ne craignez pas ceux qui tuent le corps** et qui, après cela, ne peuvent rien faire de plus. Je vous montrerai qui vous devez craindre. Craignez celui qui, après avoir tué, a le pouvoir de jeter dans la géhenne ; oui, je vous le dis, c'est lui que vous devez craindre. »

Jean 17 :3 – « **Or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu**, et celui que tu as envoyé, **Jésus Christ.** »

1 Jean 5 :11-12 - « Et voici ce témoignage, c'est que Dieu nous a donné la vie éternelle, et que cette vie est dans son Fils. **Celui qui a le Fils a la vie ; celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie.** »

Nous avons passé pas mal de temps sur cette question, car il est probable que, bientôt, la secte Vatican II « canonisera » bientôt l'apostate mère Teresa, laquelle illustra, plus qu'aucun autre membre de la secte Vatican II, l'un des pires indifférentisme religieux. Puisque les canonisations sont infaillibles, ceci constituera une preuve supplémentaire que les antipapes Vatican II ne sont pas de vrais papes.

Nous pourrions continuer sur des pages et des pages les exemples d'apostasie des ordres religieux, mais notre argument devrait être clair. Les ordres religieux de la secte Vatican II sont apostats, car ils sont la conséquence de l'enseignement de Vatican II.

Informations choquantes résumant l'apostasie des diocèses, des fidèles, du clergé, des ordres religieux, etc., de la secte Vatican II

L'abîme sans fond de scandales produits par la secte Vatican II, que ce soit sa Nouvelle Messe (dont beaucoup ont déjà été passés en revue), les lycées et universités « catholiques, » et les actions de sa hiérarchie et de ses membres apostats, se vérifie de façon continue tous les jours sur internet.

Vous trouverez ici juste quelque uns des gros titres que nous avons posté dans la rubrique « *News and Commentary* » de notre site internet en anglais, au sujet du scandale de la secte Vatican II l'année passée, environ. Évidemment, on ne peut pas reproduire en entier les articles qui corroborent ces gros titres. Des notes de fin de pages sont associées à presque tous ces titres répertoriés ; ceux qui n'en ont pas proviennent de véritables articles dont nous donnons les liens, mais qui ont été déplacés ailleurs ou ne sont plus aujourd'hui stockés sur le site internet qui les héberge. Tous ces gros titres sont réels et sont le reflet de véritables événements dans la secte Vatican II. **Des évènements du même genre ont lieux tous les jours.**

⇒ **Le « cardinal » Novus Ordo Cheong de Séoul envoie des félicitations pour l'anniversaire de Bouddha et dit : « On a de plus en plus besoin des enseignements de Bouddha. »** ^[1340]

Alors ça c'est ce qu'on appelle une apostasie... mais le « cardinal » ne fait que suivre la conduite des antipapes Vatican II. Rappelez-vous de ceci :

Jean-Paul II; 6 mai 1984 : « ... le monde regarde la Corée avec un intérêt particulier. Car le peuple coréen a cherché à travers l'histoire, dans les grandes inspirations éthiques et religieuses du bouddhisme et du confucianisme, la voie au renouveau de l'individu. . . **Puis-je adresser un salut particulier aux membres de la tradition bouddhiste tandis qu'ils se préparent à célébrer la festivité de la naissance du Seigneur Bouddha?** Puisse leur réjouissance être complète et votre joie remplie. » ^[1341]

⇒ **Rituel bouddhiste dans une cathédrale Novus Ordo**

« *Pyeonghwa Broadcasting Corporation* (PBC), la chaîne de télévision dirigée par l'archidiocèse de Séoul, a invité des bouddhistes pour pratiquer le rituel Yeongsanjae à Coste Hall, dans l'enceinte de la cathédrale Myondong, le 19 avril. La performance faisait partie d'un programme surtout musical devant une audience d'au moins 200 bouddhistes et catholiques.

« Selon l'office de la cathédrale, c'était la première fois que la cathédrale Myondong accueille un rituel bouddhiste en son sein. » ^[1342]

⇒ **Un soi-disant « prêtre catholique » nie en pleine émission télé que Jésus ait fondé une Église, pour la promotion de *God or the Girl* (Dieu ou la Fille), dans l'émission de la chaîne d'informations américaine CNN, *Larry King Live***

« KING : Et, Père Manning, est ce que le Christ a bien fondé une Église ?

« MANNING : **Pas nécessairement**

« KING : Est-il mort en tant que juif ?

« MANNING : Tout comme l'Église – c'est vrai qu'il l'était. C'est plus tard que ça a commencé à changer – c'est certain qu'il y avait les apôtres, ils formaient le groupe. Mais oui, non je suis d'accord, oui.

« KING : Vous aussi vous pouvez intervenir. Vous êtes plus qu'un étudiant.

« DEMATTE : Le Christ – l'Église catholique ne croit pas que le Christ n'ait pas commencé une Église. L'Église catholique enseigne – nous proclamons chaque jour dans le credo, nous croyons à la sainte Église catholique apostolique. Nous croyons en une Église, fondée par le Christ, et cette Église a été fondée dans Matthieu chapitre 16, où Jésus a donné à Pierre les clefs du royaume de Dieu.

« Et avec ça, ça remonte à l'Ancien Testament où les rois de l'Ancien Testament donnaient les clefs du royaume au premier ministre quand le roi devait partir.

« Et donc pendant que Jésus quittait notre royaume ici sur terre, il allait au royaume de Dieu et il a donné les clefs à Pierre, le chef – avec la direction principale dans notre Église et c'est là d'où vient notre primauté papale. C'est là d'où vient notre autorité. Et c'est là que Jésus établit l'Église. » ^[1343]

Le 13 avril 2006, le *Larry King Live* présentait un thème intitulé « *God or the Girl* » (Dieu ou la fille), à propos des jeunes hommes déchirés entre le choix du « sacerdoce » Novus Ordo et celui du mariage. Il s'agissait d'une promotion pour un autre programme du même titre qui passait sur une autre chaîne. Le présentateur de l'émission, Larry King, avait invité le soi disant « prêtre catholique » Michael Manning, l'animateur de « *The Word in the World* » (La Parole dans le monde). Le père Manning était fréquemment présent sur *Larry King Live*, soi-disant pour donner le point de vue « catholique romain » officiel. Eh bien, comme nous pouvons le voir ci-dessus, quand on lui a demandé si oui ou non Jésus avait fondé une Église, le père Manning a dit « pas nécessairement, » et que ça s'était formé bien après! C'est tellement scandaleux qu'on en perd notre latin.

Un des jeunes hommes de l'émission, nommé Dematte - qui envisage le « sacerdoce » Novus Ordo – a pris la parole pour réfuter à juste titre l'hérésie, comme nous le voyons dans la transcription ci-dessus. Le fait qu'un supposé prêtre catholique, – invité par CNN pour donner la version « catholique, » officielle, **à des millions de téléspectateurs**, – nie que Jésus ait fondé une Église, nous montre où nous nous trouvons dans l'histoire et combien la secte Vatican II est éloignée du catholicisme

⇒ **Le nouveau « archevêque » Novus Ordo de San Francisco trouve « très puissant » un film sur des cowboys homosexuels** ^[1344]

⇒ « **Messe » cirque et clown en Floride, États-Unis**

« **Des prêtres en habits multicolores représentant des lions, tigres, clowns et d'autres artistes** de cirque concélébrant la messe dominicale du cirque **pour une congrégation more-than-capacity, 15 jan. [2006]**. La Messe annuelle à la paroisse Ste Marthe à Sarasota a été célébrée par père Fausto Stampiglia, SAC, pasteur, et l'évêque John Kinney du diocèse de St. Cloud, Minnesota. » ^[1345]



FIGURE 33.1

« Habillé de vêtements multicolores, depuis la gauche, père Fausto Stampiglia, pasteur de la paroisse Ste Marthe; père Gavin Griffith de Monterrey, Californie, assis; l'évêque John Kinney de St. Cloud,

Minnesota ; père Charles Watkins de Chicago ; et père Jim Challancin de Crystal Falls, Michigan, ont concélébré la Messe du cirque, 15 jan. » ^[1346]

C'est une parodie complète de Dieu et de la foi catholique, mais c'est juste une journée de plus dans la secte Vatican II. Remarquez qu'un « archevêque » Novus Ordo était totalement impliqué dans ce scandale. Ceci a aussi été accompli avant une congrégation « *more-than-capacity*. »

⇒ **Le Journal du Vatican reconnaît que le Dessen Intelligent ne devrait pas être enseigné dans les écoles** ^[1347]

Quelle preuve de plus faut-il pour comprendre que nous nous trouvons dans la Grande Apostasie, et que Rome est occupée par une secte non-catholique de contrefaçon, quand nous voyons que le journal officiel du Vatican reconnaît que le Dessen Intelligent ne doit pas être enseigné dans les écoles ? Ouah !

⇒ **Avec la permission de « l'évêque, » un « prêtre » Novus Ordo annonce qu'il est gay durant la « Messe » Novus Ordo, et déclare qu'il partira pour poursuivre sa relation homosexuelle** ^[1348]

En plus, le diocésain de Thunder Bay (Ontario), l'évêque Fred Colli, a dit qu'il « admire » la décision du prêtre.

⇒ **L'archidiocèse américain de Los Angeles invite officiellement tout le monde aux cérémonies de prières œcuméniques de Taizé**

⇒ **EWTN déclare que les musulmans vont au Paradis** ^[1349]

⇒ **Un rabbin fait chevalier « papal » par la secte Vatican II**

« Le rabbin David Rosen, le directeur international des affaires interreligieuses du Comité Juif Américain est devenu ce jeudi le premier citoyen israélien, le premier rabbin orthodoxe et le cinquième juif vivant à être investi du titre de la chevalerie papale. . . L'investiture fut conduite par le cardinal Walter Kasper, président de la Commission du Saint-Siège pour les relations religieuses avec la communauté juive. » ^[1350]

⇒ **Des « prêtres » Novus Ordo cherchent à adopter des rites hindous**

« Un rassemblement de clercs catholiques de hauts rangs venus de l'Inde toute entière a demandé au Vatican d'approuver leur proposition visant à inclure les rites hindous dans l'église. Le séminaire pontifical de Pune a déclaré que **les prêtres venus de l'Inde toute entière étaient unanimes pour dire que le clergé catholique se doit d'intégrer des pratiques hindoues**, telle que l'exécution du *aarti* durant la messe, l'étude du sanscrit et les Védas, et d'expérimenter la vie ashram. » ^[1351]

⇒ **Une agence diocésaine Novus Ordo aide des homosexuels à adopter des enfants**

⇒ **Le site officiel des « évêques » Novus Ordo fait officiellement hommage au rabbin Balfour, pro-avortement et pro-homosexuel** ^[1352]

Le site déclara également que ce rabbin juif repose en paix avec le Seigneur, et demande que son nom soit à jamais une bénédiction. Si ce n'est pas de l'apostasie, alors l'apostasie n'a jamais existé.

⇒ **Une cérémonie funéraire luthérienne pour le non-catholique Rehnquist se déroulera dans une cathédrale Novus Ordo** ^[1353]

⇒ **Le diocèse Novus Ordo de Saint-George au Canada vend toute ses églises pour payer des amendes d'abus sexuels** ^[1354]

⇒ **Un diocèse entame une poursuite judiciaire contre une accusation de molestation de la part de prêtres de la « traditionnelle » Société de Saint-Jean.** ^[1355]

⇒ **45% des hôpitaux « catholiques » aux États-Unis distribuent des médicaments pour l'avortement** ^[1356]

⇒ **Benoît XVI invite le Rabbin de Rome à s'installer**

⇒ **L' « évêque » Novus Ordo de San Diego s'excuse de ne pas avoir de funérailles catholiques pour un gérant d'une boîte de nuit homosexuelle!**

L' « évêque » accepte maintenant d'avoir une « messe » en mémoire de ce promoteur de la sodomie. ^[1357]

⇒ **Aux États-Unis, à Saint-Pétersbourg, l' « évêque » Lynch est d'accord pour laisser mourir de faim Terri Schiavo [figure américaine emblématique de la polémique contre l'euthanasie]** ^[1358]

⇒ **Une « messe » Novus Ordo, avec des feux d'artifices, des tambours, des gongs et une danse de dragon costumé**

⇒ **Les « évêques » d'Angleterre adopte le plan d'égalité homosexuel.** ^[1359]

⇒ **Une autre messe pro-gay/« sodomie » dans le Novus Ordo** ^[1360]

⇒ **Un prêtre d'EWTN dit que c'est ok d'assister à des cérémonies protestantes** ^[1361]

Le « prêtre » d'EWTN, le Rév. Mark J. Gantley, JCL, admet même que c'est ok d'assister à une cérémonie TJ ou LDS (c'est-à-dire, une cérémonie des témoins de Jéhovah ou des Mormons)! Les Témoins de Jéhovah rejettent la Très Sainte Trinité. Les mormons autorisent la polygamie et croient que les hommes peuvent devenir des dieux. Mais si vous croyez que les « papes » Vatican II sont légitimes, ne vous plaignez pas de ce conseil. Ce « prêtre » apostat ne fait que suivre ce qui est officiellement enseigné par Jean-Paul II au paragraphe n° 118 de l'incroyable *Directoire pour l'application des principes et normes sur l'œcuménisme*, comme nous l'avons couvert plus tôt.

Au n° 118, le Directoire dit aux catholiques qui fréquentent les églises non-catholiques : « **il est conseillé aux catholiques de participer aux psaumes, répons, hymnes et gestes communs de l'Église dont ils sont les invités.** »

L'antipape Jean-Paul II « a approuvé ce Directoire le 25 mars 1993. *Il l'a confirmé de son autorité et il en a ordonné la publication. Nonobstant toutes choses contraires.* » ^[1362]

C'est pourquoi un hérétique manifeste ne pourra jamais être un vrai pape. Ces gens suivent les enseignements officiels de la religion Vatican II et ils la suivent directement en Enfer! Les enseignements autoritaires d'un vrai pape ne mènent pas en Enfer!

⇒ **Des juifs, bouddhistes et unitariens rendent culte ensemble avec des « catholiques » dans une église Novus Ordo**

⇒ **Un membre de la tribu Kickapoo prêche lors d'une autre cérémonie inter-foi dans une église Novus Ordo**

⇒ **L'université américaine Notre-Dame, « catholique, » organise une cérémonie « style de vie homosexuel ».** ^[1363]

⇒ **Des centaines de baptêmes déclarés invalides dans une église Novus Ordo en Australie** ^[1364]

⇒ **L' « archevêque » Novus Ordo de Dublin favorise les droits des époux homosexuels.** ^[1365]

⇒ **Des chapelains Novus Ordo seront combinés avec des chapelains protestants**

⇒ **Des « évêques catholiques » Novus Ordo célèbrent l'anniversaire de la révolution protestante avec les luthériens!**

La question qui se pose, la voici : C'est ça votre hiérarchie? Si vous êtes catholique, la réponse est non. Dans cette célébration, aux États-Unis, l'apostat « évêque catholique » de Bismarck prit également soin de citer l'incroyable *Déclaration Conjointe avec les luthériens sur la Justification*.

⇒ Le « cardinal » du Mexique dévoile une plaque commémorative pour la visite du Dalai-Lama [\[1366\]](#)

⇒ Un défilé bouddhiste dans une cathédrale de Mexico-City a lieu avec la permission du « cardinal » [\[1367\]](#)



FIGURE 33.2



FIGURE 33.3



FIGURE 33.4

Regardez le contraste dans cette photo avec le « cardinal » Noberto Rivera et le Dalai-Lama. Nous voyons le grand Crucifix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en dessous – comme le serpent qui glisse sur le sol – nous voyons Son ennemi, le Dalai-Lama, envahissant Son espace et corrompant les enfants, avec le « cardinal, » du Novus Ordo, qui ne fait que regarder, l'encourager et le permettre de faire cela. Cette photo montre à elle seule la réalité frappante de ce qui s'est passé : une fausse Église antéchrist et non-catholique a surgi avec Vatican II, et elle tente d'éclipser la vraie Église du Christ (la vraie Église catholique), réduite à un restant de fidèles catholiques.

Notre-Dame de la Salette ; 19 sep. 1846 : « Rome perdra la foi et deviendra le Siège de l'Antéchrist. L'Église sera éclipsee. »

⇒ **Une none Novus Ordo obsédée par Elvis**

⇒ **Deux hôpitaux Novus Ordo commettent des avortements (*Live-Birth abortions*), tolérés par des évêques** ^[1368]

⇒ **L'université américaine « catholique » Loyola, à Chicago invite à prendre la parole le pro-avortement complet Howard Dean** ^[1369]

⇒ **Un enfant habillé comme Harry Potter, aide un prêtre à la Nouvelle Messe** ^[1370]

⇒ **Les pratiques du genre occulte sont endémiques dans le Novus Ordo** ^[1371]

⇒ **L'église Sainte-Jeanne-d'Arc promeut l'idéologie gay/lesbien/transgenre** ^[1372]

⇒ **Seuls 8 « prêtres » Novus Ordo seront ordonnés dans toute l'Irlande** ^[1373]

Il ne reste plus qu'un seul séminaire dans tout le pays ; tous les autres ont été fermés.

⇒ **Seuls 18 « prêtres » Novus Ordo doivent être ordonnés dans toute l'Angleterre et le Pays de Galles** ^[1374]

⇒ **L'évêque Bernard Harrington, du diocèse de Winon, dit oui et désigne comme « prêtre » un prédateur homosexuel** ^[1375]

⇒ **Le prestigieux nouveau rôle de Law, un « cardinal » à Rome, lui a été donné par Jean-Paul II**

À cause de Jean-Paul II, l'un des hommes les plus abominables de la secte Novus Ordo, le « cardinal » Law de Boston, aux États-Unis – celui qui déplaçait des « prêtres » pédophiles de paroisse en paroisse à Boston, dont le fondateur de l'atroce *man-boy association* (association pour l'amour entre les hommes et les garçons) - est maintenant chargé de superviser la nomination des évêques et la surveillance des prêtres. Law « y est chef titulaire de deux églises importantes : la Basilique Sainte Marie Majeure, l'une des quatre basiliques patriarcales de l'Église catholique, et Sainte Suzanne, une ancienne paroisse aujourd'hui dédiée à servir des américains dans Rome. Il est fréquemment vu en ville, fréquentant quelques-uns des restaurants qu'il préférerait quand Rome n'était encore pour lui qu'une question de tourisme, et s'asseyant au premier rang lors d'événements majeurs du Vatican. » ^[1376]

⇒ **Des agresseurs (sexuels) Novus Ordo étaient déplacés d'un pays à l'autre** ^[1377]

⇒ **Aux États-Unis, le « cardinal » Maida de Détroit n'autorise la messe Tridentine que pour tenir les gens à l'écart des messes traditionnelles indépendantes.** ^[1378]

Voilà un article intéressant. Il démontre que les évêques Novus Ordo sont diaboliques. Maida est soucieux du fait que trop de gens à Détroit vont à la Messe traditionnelle parce qu'ils se sont rendus compte de l'imposture du Novus Ordo. Et là, il fait tout pour l'arrêter, alors qu'il autorise tout un tas de sacrilèges, d'abominations et d'hérésies en tout genre.

⇒ **Le séminaire américain de Scranton ferme**

« Évoquant une pénurie de prêtres et un manque de vocations sacerdotales, Joseph F. Martino, l'évêque du diocèse de Scranton, a annoncé jeudi la fermeture du Séminaire Saint-Pie-X... Les pénuries de prêtres ont paralysé les diocèses à travers tout le pays. Le diocèse de Scranton, composé de 355 000 catholiques dans 11 comtés, possède 224 prêtres - moins de la moitié de ce qu'était leur nombre en 1966. » ^[1379]

Pourquoi ce séminaire resterait-il ouvert ? Selon la secte Vatican II, l'islam doit être protégé, les religions protestantes sont des moyens de salut, les schismatiques orientaux ne devraient pas être convertis, et le Christ est uni avec tout le monde en raison de l'Incarnation.

⇒ **Le « cardinal » Mahony, cet apostat, dit que les *Rainbow Sash Protesters* (militants homosexuels aux États-Unis) sont autorisés à recevoir la Communion**

Cet article mentionne aussi que le « cardinal » George, l'archevêque apostat de Chicago, avait ordonné aux « prêtres » Novus Ordo de refuser la Communion aux *Rainbow Sash Protesters* (des homosexuels actifs). Les « conservateurs » dans le Novus Ordo insistent vraiment là-dessus. George est considéré comme un « ultra-conservateur » dans l'ensemble des hérétiques que constitue la secte Vatican II. Pourtant, George célébra le jour de fête musulman du Ramadan dans une mosquée avec un groupe de prêtres et de religieuses de son diocèse. Le *Chicago Tribune* nota que George « était le premier archevêque de Chicago à assister à un tel événement, » et que « lorsque les derniers versets de la prière mélodieuse de l'imam Senad Agic ont résonné sous la coupole blanche et or... clercs et laïcs des deux confessions inclinaient leurs têtes. » ^[1380] Ceci est une pure apostasie, bien sûr !

Le « cardinal » George, dans son journal diocésain, écrivit aussi que : « L'Église a aussi péché contre le peuple juif, tout d'abord, dans l'enseignement que l'alliance de Dieu avec Israël n'est plus valable... » ^[1381] Cela signifie que George soutient que les juifs ont une alliance valide avec Dieu et n'ont pas besoin de se convertir à la foi catholique ou en Jésus-Christ pour le salut. Rappelez-vous, il s'agit d'un « conservateur » parmi les évêques de

la secte Vatican II!

⇒ **Image de l' « évêque » Novus Ordo qui a eu la célébration de son élection dans un temple maçonnique!** ^[1382]

⇒ **Jean Paul II applaudit le Renouveau charismatique** ^[1383]

⇒ **L' « archidiocèse » de Boston fermera 65 paroisses et 60 églises**

« L'archidiocèse de Boston fermera 65 de ses 357 paroisses dans une restructuration massive due en partie au scandale des abus sexuels qui n'a fait qu'aggraver les faibles participations à la messe et collectes hebdomadaires. » ^[1384]

⇒ **Un prêtre Novus Ordo refuse la « sainte Communion » à un politicien pro-vie parce qu'il s'agenouillait pour la recevoir**

« Le 22 septembre, le recteur de la cathédrale, le père Dominic Irace, a refusé de donner la Communion au délégué Black, puisque Black s'agenouillait pour la recevoir. Le père Irace lui a dit qu'il devait se tenir debout pour recevoir, mais Black a choisi au lieu de cela de faire une gémulation avant de se retirer. » ^[1385]

⇒ **De la gymnastique pratiquée dans cette paroisse Novus Ordo française!**

⇒ **L'ambassadeur de Jean Paul II favorise la reconnaissance des unions sodomites**

« S'éloignant de son discours préparé, le "nonce apostolique" ajouta que bien que la loi espagnole, et celle de nombreux autres pays, ont défini le mariage comme l'union entre un homme et une femme, "il existe d'autres formes de cohabitation et il est bon qu'elles soient reconnues." » ^[1386]

⇒ **La crise de vocation britannique s'intensifie**

« Tandis que les catholiques dans le monde ont priés pour des vocations, hier, les congrégations en Grande-Bretagne ne demandent rien de moins qu'un miracle. Seuls 38 hommes sont entrés dans les séminaires du pays cette année, ce qui veut dire qu'avec les décès et départs en retraite de leurs prédécesseurs, le nombre de prêtres en Grande-Bretagne pourrait diminuer de moitié en moins de dix ans. » ^[1387]

⇒ **Le magazine Alumni de l'université canadienne « catholique » de Toronto, vante les mérites du « mariage » homosexuel** ^[1388]

⇒ **Le site internet du syndicat des enseignants « catholique » de l'Ontario, [au Canada], fait la promotion des travestis et des drag-queens!**

« Le discours d'ouverture de conférence, intitulée *Loving the Difference : Drag Queens, Travesties and Me* (Aimer la différence : Drag Queens, Travestis et Moi), sera prononcé par un travesti déclaré, Sky Gilbert. L'événement propose également ceci : Amélioration de la puissance sexuelle ; Utilisation thérapeutique des jouets sexuels ; Tantra, le sexe antique pour les temps modernes, et perspectives des jeunes sur le genre et les identités sexuelles. » ^[1389]

⇒ **Une cérémonie interreligieuse dans la paroisse d'Arcadie**

Le Saint-Sacrement (ou plutôt, ce qu'ils estiment à tort être le Saint-Sacrement) fut retiré de la paroisse de telle sorte que des « pasteurs » de diverses dénominations hérétiques pussent participer à une cérémonie de prière œcuméniques et entonner des prières dans l'église « catholique. » ^[1390]

⇒ **Le « cardinal » Martini dit que l'« Église catholique » devrait abandonner la monarchie papale et devenir une démocratie** ^[1391]

Martini, maintenant à la retraite, était l'un des « cardinaux » les plus éminents du monde en tant qu' « archevêque » de Milan. L'article indique qu'il est pour les femmes diacres, pour que les laïcs sélectionnent les évêques, et pour qu'un conseil d'administration dirige son « église » au côté du « pape. »

⇒ **Le politicien américain John Kerry reçoit la « Communion » et est applaudi à la Nouvelle « Messe »!**

⇒ **La nouvelle façon de prier le Rosaire chez les prêtres Novus Ordo : Concentrez-vous sur vous-mêmes, pas le Christ** ^[1392]

⇒ **Quelle surprise : Le politicien pro-avortement Durbin reçoit la « Communion » dans le Novus Ordo** ^[1393]

⇒ **Davantage de paganisme dans le Novus Ordo : Aux États-Unis, les membres de Kansas City célèbrent « L'année du Singe. »** ^[1394]

⇒ **Le « cardinal archevêque » de Paris, Jean-Marie Lustiger, condamne La Passion du Christ** ^[1395]

Le « cardinal » Lustiger, qui fut élevé juif, déclara dans une entrevue de 1981 : « *Je suis un juif. Pour moi, les deux religions n'en font qu'une.* » ^[1396] Donc, la secte Vatican II dispose de deux évêques ouvertement juifs, Gourion à Jérusalem (voir au ch. suivant) et Lustiger à Paris. Quelle blague que cet homme ait été à la tête de la secte Vatican II à Paris, l'un des « archidiocèses » les plus grands et importants du monde. La secte Vatican II est vraiment une blague de mauvais goût.

⇒ **La secte Vatican II est l'« Église » de Sodome** ^[1397]

C'est une liste non exhaustive de paroisses de la secte Vatican II, dites « amies des gays. » La promotion de l'homosexualité et du lesbianisme est effrénée dans les diocèses de la secte Vatican II.

⇒ **Des « prêtres » Novus Ordo meurent du SIDA, partout**

D'après le journal, le taux de mortalité de prêtres à cause du SIDA est au moins 4 fois plus élevé que celui de la population en général. ^[1398]

⇒ **Des « franciscains » Novus Ordo souhaitent la bienvenue à l'homosexualité** ^[1399]

Saint-Anthony organisera un apéritif ce dimanche 8 décembre en l'honneur des gays et des lesbiennes, appelé « *Après-midi de réflexion : Corps, Mental, et Esprit.* »

⇒ **Jean-Paul II « canonisa » et « béatifica » plus de gens que tous les papes réunis depuis que le processus formel fut créé**

L'antipape Jean-Paul II fit cela dans le but de rabaisser l'importance de la sainteté et de faire du chemin au Ciel une avenue qui paraît très large, de sorte que non seulement tous les hommes sont sauvés (comme il l'enseigna à plusieurs reprises), mais que presque tout un chacun est un saint. Heureusement pour les catholiques, l'antipape Jean-Paul II n'avait aucune autorité pour canoniser et béatifier quelqu'un, puisque c'était un antipape non-catholique.

⇒ **Des frères « franciscains » Novus Ordo à Boston s'opposent à la distribution de tracts contre le « mariage » homosexuel.** ^[1400]

Tiens tiens... On se demande bien pourquoi...

⇒ **L'« archevêque » Novus Ordo de Johannesburg, en Afrique du Sud, est en faveur de l'offrande de sang d'animaux sacrifiés durant la « Messe » Novus Ordo** ^[1401]

⇒ **Voici un autre article rapportant la même chose** ^[1402]

L'« archevêque » Buti Tlhagale, de Bloemfontein, en Afrique du Sud, propose que le sang de l'animal tué – chèvre, poulet, mouton ou vache - puisse être présenté lors de la Messe comme « un don fait aux ancêtres... » Il affirme également que « le sacrifice des animaux tient une place spéciale dans l'ordre des choses et est célébrée dans presque toutes les familles africaines. Nous l'avons tenu hors de l'Église de Dieu depuis bien trop longtemps. »

C'est satanique. Mais encore une fois, cet « archevêque » diabolique ne fait que suivre la conduite de Jean-Paul II. Rappelez-vous que c'est Jean-Paul II qui s'est fait bon copain avec des adeptes du vaudou et qui leur avait permis de prêcher du haut des chaires « catholiques » et de pratiquer leurs rites sataniques dans des églises « catholiques, » comme lors de la Journée Mondiale de Prières pour la Paix du 24 janvier 2002.

⇒ **Une sorcière reçoit des funérailles Novus Ordo** ^[1403]

⇒ **La cathédrale de Los Angeles présente une liturgie avec un Dragon de plus de 15 mètres de haut représentant le dieu de la pluie!**

Le « cardinal archevêque » de Los Angeles, Roger Mahony, était présent, **tandis** que « le programme distribué avant la messe **dédiait sa première page à la justification de la présence du dragon et des danses du lion.** » Le dragon, selon le programme, est un animal légendaire de la mythologie chinoise, qui signifie la puissance, la prospérité, la fertilité, la majesté et la dignité royale. **Considéré comme le dieu commandant la pluie**, et la Chine étant traditionnellement un pays agricole, la « vénération du dragon, » dit le programme, « a lentement évolué en culte. » ^[1404]

Ceux qui reconnaissent que Benoît XVI était pape devraient reconnaître Roger Mahony était le chef de l' « Église catholique » à Los Angeles. Une telle idée est évidemment absurde.

⇒ **Un prêtre Novus Ordo fut commémoré par des danseurs liturgiques aux visages peints durant la « Messe » du Dimanche**

⇒ **L'évêque de San Jose, aux États-Unis, nie l'exactitude historique des évangiles**

« L'évêque catholique romain de San Jose, en Californie, **a écrit un éditorial pour le journal local dans lequel il nie la vérité historique des évangiles.** En réponse aux accusations d'antisémitisme contre le film "La Passion du Christ", l'évêque Patrick J. McGrath a écrit dans *The Mercury News* du 18 février, que l'accusation d'antisémitisme ne peut pas être portée contre le catholicisme puisque les catholiques n'adhèrent pas à la vérité historique littérale de l'Écriture. » ^[1405]

Le pape saint Pie X condamna quiconque nierait l'exactitude historique des Évangiles dans *Lamentabili sane*. ^[1406] Mises à part toutes les autres hérésies, si nous considérons le fait que l'évêque Novus Ordo nie publiquement l'un des fondements de la Révélation divine (l'Écriture Sainte), et que rien ne fut fait contre lui – puisque beaucoup partagent le même sentiment – c'est une preuve supplémentaire que le Novus Ordo/la secte Vatican II n'est pas l'Église catholique.

⇒ **Une foule en délire alors que six « prêtres » Novus Ordo chantent des chansons d'amour**

« La foule est devenue sauvagement frénétique vers la fin du spectacle, où les prêtres ont dansé et chanté à deux reprises "Mr. Suave" et "Otso-Otso", dans un air prenant qui poussait les gens à danser. » ^[1407]

⇒ **La secte Vatican II a presque éliminé la foi catholique en Irlande**

« L'Église catholique en Irlande est confrontée à la pire crise de son histoire. Le scandale des abus sexuels a aggravé le déclin catastrophique des vocations sacerdotales. Tous, sauf un des séminaires diocésains, ont fermé et une génération d'analphabètes religieux résulte du programme catéchistique actuel. **Les bancs se vident plus rapidement que jamais.** Dans certaines paroisses de Dublin, l'assistance à la Messe du dimanche a chuté bien en dessous de 10%. » ^[1408]

⇒ **Une « église » Novus Ordo en Australie promeut ouvertement l'occultisme et la sorcellerie**

Cet article montre la façon dont l'« église » Novus Ordo australienne est en proie à l'occultisme, la sorcellerie, et au culte des divinités. « Le fait que l'Église australienne soit aujourd'hui sérieusement mise en danger par des adorateurs de divinités peut être constaté à plusieurs niveaux : Par exemple, **de nombreuses églises, par coutume, contiennent "des arbres païens de bénédictions"** - des branches d'arbres morts ornés de gros rubans rouges, jaunes, verts, et bleus. Aussi, les prières - même des prières officielles telles que celles utilisées pour le succès du Synode de l'Archidiocèse de Brisbane en 2003 – omettent toute référence à "Dieu" ou à la

formule traditionnelle "par Jésus-Christ Notre Seigneur", se référant plutôt au "Saint-Esprit du feu"... [pour] nous aider à reconnaître que la sagesse peut provenir de sources improbables. » ^[1409]

⇒ **Une basilique américaine, dans le Michigan, met en vedette des chants et prières bouddhistes** ^[1410]

Des moines bouddhistes ont chanté des prières dans une basilique du Michigan. Certaines personnes d'esprit traditionaliste, qui ne faisaient pas partie de l'église Novus Ordo où ceci se déroula, protestèrent contre cet outrage. En fait, ils essayèrent de forcer les bouddhistes à arrêter de chanter. Les membres en colère du Novus Ordo s'opposèrent aux manifestants d'esprit traditionaliste, et disaient : « Vous feriez peut-être bien de ramener tout ça chez Jean-Paul II – c'est un bon ami du Dalaï-Lama! » Les membres du Novus Ordo répliquèrent aux manifestants : « Nous sommes venus voir les moines! » - en se référant aux moines bouddhistes!

⇒ **Aux États-Unis, le diocèse de la secte Vatican II à Cleveland, s'inquiète de « La Passion du Christ »**

« Le diocèse de Cleveland a envoyé un mémo en février à toutes ses paroisses demandant aux catholiques d'être conscients du potentiel d'antisémitisme [du film]. » ^[1411]

Reformulons : Les « évêques » Novus Ordo permettent toute espèce d'hérésie et d'abomination de se produire, et ne font rien pour arrêter cela ; mais ils deviennent inquiets et prennent des mesures immédiates contre tout ce qui pourrait être bon et catholique. **Est-ce qu'ils enverraient une lettre à l'ensemble de leurs paroisses pour les mettre en garde contre la montée du modernisme, l'abus liturgique, l'acceptation de la contraception et des modes de vie permissives, du lobby gay dans les cercles « catholiques » ?** Non. Mais quand quelque chose de bon est fait, surtout ce que n'aiment pas les juifs qui rejettent le Christ, ils se bougent immédiatement et contactent chaque paroisse. C'est tout simplement incroyable. C'est vraiment la Contre-Église.

⇒ **À Toronto, au Canada, un prêtre Novus Ordo « catholique » déposa un affidavit à la Cour suprême pour soutenir le mariage gay** ^[1412]

Ce prêtre est « hautement diplômé » et tient une bonne place dans la secte Vatican II, à Toronto.

⇒ **Un « prêtre » Novus Ordo fait des « messes » avec pantins**



FIGURE 33.5

« L'idée est venue au père Sweet d'utiliser la ventriloquie dans ses liturgies d'enfants quand il rencontra le Père Charles pour la première fois ; il était alors un séminariste... Il avait commencé par des marionnettes comme moyen de stimuler l'intérêt des enfants, jusqu'à ce que cela devienne un formidable talent... Il y eut tant d'éclats de rires à l'église chez les jeunes et les jeunes de coeur. Les enfants à qui j'enseigne disent qu'il est génial, hilarant et tellement mignon. **Ils espèrent voir à nouveau la marionnette à la messe...** Nous aimons tous P. Doug, il est si plein de joy. **Ses Messes-marionnettes sont un vrai délice pour tout le monde. Les enfants sont si excités qu'ils ne peuvent presque pas rester assis sur les bancs.** La première fois que le père Doug a fait une messe avec sa marionnette grand-père, c'était à notre liturgie des grands-parents. On pouvait sentir la joie dans notre église ce jour-là. » ^[1413]

« **Les enfants sont si excités [durant la "messe", à cause du pantin!] qu'ils ne peuvent presque pas rester assis sur les bancs!** » C'est vraiment une nouvelle religion! Cet article sur

« père » Doug et les « messes » marionnettes est présenté sur le site officiel du diocèse de Shreveport, en Louisiane. »

⇒ **Un prêtre Novus Ordo utilise les Muppets Père Kermit et Sœur Piggy à la Messe dominicale en Alaska, aux États-Unis** ^[1414]

Une dame de la ville d'Anchorage, en Alaska, nous a informé que tous les dimanches dans leur paroisse (plusieurs mois au cours de l'année), le « prêtre » Novus Ordo, Patrick Fletcher, utilise des Muppets « Père Kermit » et « Sœur Piggy » en les faisant sortir d'une boîte sur l'autel et poursuivant par un dialogue dans leurs voix distinctes, afin d'instruire le public. C'est vraiment une nouvelle religion, une fausse religion.

⇒ **Des danseurs de breakdance font un spectacle pour l'antipape Jean-Paul II et obtiennent sa bénédiction**



FIGURE 33.6

CITÉ DU VATICAN - « Lors d'un spectacle inhabituel au Vatican, le pape [sic] Jean-Paul II a présidé dimanche à une performance de danseurs de breakdance qui sautaient, virevoltaient et tournoyaient leurs corps au rythme des battements d'une minuscule enceinte. Le pontife de 83 ans semblait approuver, agitant sa main quand chaque danseur terminait un mouvement, puis applaudissait pour tout le groupe. Il regardait la performance depuis une chaire surélevée. **“Pour ce travail créatif difficile, je vous bénis de tout mon cœur”**”, leur a-t-il dit. » ^[1415]

⇒ **Le « Père » Stan Fortuna est « le Prêtre rappeur »**



FIGURE 33.7

Le « Prêtre rappeur, » « père » Stan Fortuna, est promu même par des milieux dits « conservateurs » de l'Église

Vatican II, comme EWTN et l'université « franciscaine. » **Stan déclara publiquement que son activité actuelle lui avait été « inspirée » par la promotion de la musique rock de Jean-Paul II.** Une de ses chansons s'appelle « *Say yes to sex (Theology of the Body)* » (Dites oui au sexe - Théologie du Corps). ^[1416] Notez que dans la photo ^[1417], « père » Stan semble faire le *El Diablo* (le signe cornu du Diable), qui est populaire chez les satanistes et les groupes de rock sataniques. Beaucoup font ce geste sans le savoir parce qu'ils sont sous l'emprise de l'esprit démoniaque, comme l'était probablement le « Prêtre rappeur » à l'époque. Comme indiqué précédemment, certains font remarquer que le *El Diablo* (les cornes du Diable) est similaire au geste de main pour dire « Je t'aime » en langage des signes. C'est vrai, mais c'est probablement parce que l'inventeur du système de signes pour sourds-muets, Helen Keller, était elle-même occultiste et théosophe. Elle écrivit un livre intitulé *My Religion*, dans lequel elle explique son point de vue occulte. ^[1418] Certains croient qu'elle créa ce signe « Je t'aime » pour le faire correspondre avec le signe cornu, de telle sorte que celui qui le fait, dit littéralement qu'il ou elle aime Satan.

⇒ **Un diocèse allemand offre de la méditation zen** ^[1419]

Le bulletin est en allemand, mais vous pouvez voir en haut la promotion de la méditation zen satanique.

⇒ **Un prêtre Novus Ordo dit : « Je hais le Rosaire »**

Il s'agit d'un article sur **un prêtre Novus Ordo qui jette des statues à la poubelle, met des costumes de Superman ou du Grinch pour la « messe, »** et bien plus encore. Ce qui est presque pire que ce prêtre satanique (de toute évidence possédé), est qu'il opère dans un rang honorable dans son diocèse. Son évêque, vicié, et le Vatican, ne font rien ; mais ça ne devrait pas être une surprise. Il préside sur une grande congrégation Novus Ordo et il y a de plus en plus de monde dans son « église. »

Voici quelques citations du prêtre. À propos de la vie après la mort, dans une entrevue de 1981, il dit : « *Il y a juste Dieu, moi et toi. Pas de Diable. Pas d'anges. Mais il y a un Ciel, et Jésus y est. Et je ne peux pas attendre d'y être.* » Sur le Rosaire : « *Je hais le Rosaire.* » Sur lui-même : « *J'espère que je vous ai pas scandalisé. Ça ne me dérangerait pas si c'était le cas.* » Sur le design de sa dernière église : « *J'ai engagé un architecte juif. Je lui ai dit, "si tu la fais ressembler à une église, je te tue."* »

L'article nous rappelle non seulement à quel point la religion apostate du Novus Ordo est diabolique (chose qu'on peut avoir tendance à oublier si on en est sorti il y a un bon moment), mais l'article montre comment la plupart des gens à l'église sont (malheureusement) presque aussi mauvais que le prêtre, car ils acceptent et embrassent même ses pitreries. Le fait que ces gens se considèrent comme « catholiques » et se rendent à l'« église » de cet homme, est ahurissant . En fait, l'article montre que les paroissiens du prêtre sont les donateurs les plus dévoués du diocèse !

⇒ **L'église Novus Ordo Sainte-Louise, aux États-Unis, organise une cérémonie interconfessionnelle dans une synagogue avec des juifs**

Le temple B'nai Torah était l'établissement hôte de l'année pour la Communauté annuelle conjointe de cérémonies de prières avec Sainte-Louise, *Cross of Christ*, et *Church of the Resurrection*. ^[1420] Ceci est une hérésie, une apostasie et un rejet de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais encore une fois, les « prêtres » de cette église ne font que suivre la conduite des antipapes Vatican II.

⇒ **Une nonne Novus Ordo responsable de l'éducation d'une paroisse de 3000 personnes, se dit heureuse d'avoir des homosexuels dans sa paroisse**

« Cette paroisse de 3000 personnes est diversifiée, conviviale et accueillante, » nous dit sœur Dolores Barling des Saints Noms, responsable de la RCIA, l'éducation des adultes, de la liturgie et de l'étude biblique. « C'est une paroisse merveilleuse, » ajoute-t-elle, louant la sensibilisation de la paroisse pour les pauvres. « On a des gens âgés, des lesbiennes, des gays, et une variété de milieux ethniques - un tas de diversité. . . » « J'aime les gens. Parfois je pense que je suis entourée de saints. »

⇒ **Le site internet officiel des évêques du Novus Ordo approuve la spiritualité païenne teilhardienne** ^[1421]

(Cherchez « *Cosmic Artist* » : *Sister Blanche Marie Gallagher*)

Conclusion sur ces articles concernant les scandales et l'impiété de la Contre-Église Vatican II

Les titres et chapitres que nous avons passés en revue ne sont que la pointe de l'iceberg. De nombreux exemples pourraient encore être cités. La secte Vatican II/Novus Ordo est caractérisée par **son inépuisable scandale**. *Toujours plus de scandales et d'actes impurs en sortent quotidiennement. Puisque la sainteté est l'une des marques de la vraie Église, si le scandale et l'immoralité sont pratiquement universels* dans un Corps qui prétend être la vraie Église, cela prouve que ce n'est pas la vraie Église et que la vraie foi catholique n'y est pas non plus présente.

Et nous avons déjà montré que la secte Vatican II rejette la vraie foi, et ne peut donc pas être l'Église catholique pour des raisons doctrinales. Pour résumer de façon simple : les scandales et l'impiété sont les fruits des hérésies et des fausses doctrines adoptées par **la Contre-Église**. Et « Vous les connaîtrez à leurs fruits. » (Mat. 7 :16). Ce que nous venons de voir à propos de son inépuisable scandale **sert à confirmer ce fait, en montrant que la secte Vatican II n'est pas la sainte Église catholique**.

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, S. 3, ch. 3, sur la foi : « . . . **l'Église, à cause de son admirable propagation, de son éminente sainteté et de son inépuisable fécondité** en tout bien, à cause aussi de son unité catholique et de son invincible fermeté, **est par elle-même un grand et perpétuel motif de crédibilité** et un témoignage irréfutable de sa mission divine. » ^[1422]

Il nous faut maintenant continuer dans le même thème, en nous penchant de plus près sur les croyances de la hiérarchie, et certains des membres importants derrière les antipapes Vatican II.

L'apostasie de la hiérarchie et de membres importants de la secte Vatican II - C'est ça votre hiérarchie ?



FIGURE 34.1 – L' « évêque » américain de Buffalo se fait habiller par le Dalai-lama lors d'une cérémonie interreligieuse apostate.

[1423]

St. Robert Bellarmin, *De Romano Pontifice* : « **Enfin, les saints Pères enseignent à l'unanimité que non seulement les hérétiques sont en dehors de l'Église, mais qu'ils sont aussi privé « ipso facto » de toute dignité et juridiction ecclésiastique.** »

Il est important de souligner, encore une fois, l'enseignement de l'Église catholique selon lequel les évêques qui deviennent des hérétiques perdent immédiatement toute autorité et toute fonction qu'ils pouvaient posséder. Ceci est clairement illustré dans le cas de l'hérésiarque du 5^e siècle, Nestorius, patriarche de Constantinople. Le jour de Noël de l'année 428 A.D., Nestorius, nia depuis sa chaire que Marie était la Mère de Dieu. Un laïc nommé Eusèbe s'y opposa et il protesta contre cette hérésie publique. Il en résulta que les catholiques de Constantinople rompirent la communion avec leur évêque Nestorius ; ils reconnaissaient que puisqu'il était hérétique public, il n'avait plus aucune autorité dans l'Église : il avait automatiquement perdu sa fonction. Ils scandaient même : « Un empereur nous avons, mais pas d'évêque. » Cette réaction fut soutenue par des conciles et des papes (comme cités ci-dessous). Notez que le pape saint Célestin disait que Nestorius n'avait aucun pouvoir d'excommunier après qu'il eut commencé à prêcher l'hérésie. Cela confirme que des évêques hérétiques perdent automatiquement (*ipso facto*) leurs fonctions quand ils deviennent hérétiques. Et cet enseignement sur la perte de la fonction épiscopale due à l'hérésie, s'applique précisément aux « évêques, » manifestement hérétiques, de la secte Vatican II : ils n'ont aucune autorité et sont en dehors de l'Église catholique, quoiqu'ils se trouvent dans les bâtiments et possèdent l'autorité présumée d'un diocèse.

Dom Prosper Guéranger, *L'année liturgique*, Le temps de la Septuagésime (St. Cyrille d'Alexandrie), pp. 339-340 : « C'est alors que Satan produisit **Nestorius... intronisé dans la chaire de Constantinople...** Dans l'année même de son exaltation, le jour de Noël 428, Nestorius, profitant du concours immense des fidèles rassemblés pour fêter l'enfantement de la Vierge-mère, **laissa échapper du haut de la chaire épiscopale cette parole de blasphème** : "Marie n'a point enfanté Dieu ; son fils n'était qu'un homme, instrument de la Divinité." À ces mots, un frémissement d'horreur parcourut la multitude. **Eusèbe, simple laïc, s'éleva pour exprimer l'indignation générale, et protesta contre cette impiété.** Bientôt, une protestation plus explicite fut rédigée et diffusée au nom des membres de cette Église désolée, **jetant l'anathème sur quiconque oserait dire** : "Autre est le Fils unique du Père, autre celui de la vierge Marie." **Cette attitude généreuse fut la sauvegarde de Byzance, et lui valut l'éloge des papes et des conciles.** Quand le pasteur se change en loup,

le premier devoir du troupeau est de se défendre lui-même. » ^[1424]

Pape St. Célestin I^{er}, cit. St. Robert Bellarmin : « **L'autorité de Notre Siège Apostolique** a déterminé que l'évêque, le clerc ou le simple chrétien qui a été déposé ou excommunié par Nestorius ou ses partisans **après que ce dernier ait commencé à prêcher l'hérésie, ne seront considérés ni comme déposés ni comme excommuniés. Car celui qui a fait défection de la foi par de tels prêches, ne peut déposer ou excommunier personne.** » ^[1425]

L' « évêque » de Buffalo (USA) se fait revêtir par le Dalai-lama lors d'une importante cérémonie œcuménique comprenant des juifs, des musulmans et des hérétiques; ce qui exprime son apostasie complète de la foi catholique

« La cérémonie remarquable a réuni sur une estrade le Dalai-lama vêtu rouge et or, au côté d'un imam musulman, d'un évêque catholique, d'un pasteur baptiste et d'un rabbin juif, en plus de dix autres membres du clergé et chefs religieux de la région... Des lectures, des prières et des chants tirés de textes sacrés se sont tenus, ainsi qu'un rituel coup de gong et trois minutes de silence méditatif. » ^[1426]

Les gens nous posent tout le temps la question : « Vous faites partie de quel diocèse? Êtes-vous soumis à l'évêque? » Si nous faisons partie de la secte Vatican II, nous serions en communion avec l' « évêque » Edward U. Kmiec, le présumé « évêque » de Buffalo. Dans l'image de la page précédente, vous pouvez voir cet « évêque » Kmiec de la secte Vatican II – le chef présumé du diocèse où réside notre monastère - prendre part à une cérémonie de prière interreligieuse avec le Dalai-lama. Étaient également présents un imam musulman, un hérétique protestant et un rabbin. C'est exactement le genre de cérémonie de prières interreligieuses que le pape Pie XI avait condamné dans *Mortalium animos*, disant que celles-ci constituent une apostasie de la foi catholique.

En passant, le Dalai-lama est le chef spirituel d'une religion païenne qui conduit des âmes idolâtres en Enfer. Le Dalai-lama renie la sainte Trinité et la divinité du Christ, et prétend être l'incarnation de Dieu. Il représente l'antéchrist. Donc, qui est en communion avec l'Église catholique? Le pseudo évêque Kmiec? Ou ceux qui le rejettent et qui s'accrochent à la plénitude de la foi? Bien sûr que ce n'est pas l' « évêque » Kmiec et sa secte d'adorateurs des fausses religions. Il est en dehors de la foi catholique et fait partie d'une religion d'apostasie. Par conséquent, nous pouvons vraiment dire avec les catholiques du passé, qui s'écriaient de façon similaire durant l'hérésie nestorienne (revoir plus haut) : « Nous n'avons pas d'évêque. » L'enseignement de saint Robert Bellarmin cité plus haut, qui explique que les hérétiques ne possèdent pas l'autorité dans l'Église, s'applique précisément à cette situation.

Remarquez aussi que l' « évêque » Kmiec EST VÊTU de pourpre (autour de sa taille).

Apocalypse 17 :4 – « **La femme était vêtue de pourpre et d'écarlate**, parée d'or, de pierres précieuses et de perles, ayant en sa main une coupe d'or pleine de l'abomination et de l'impureté de sa fornication. »

Nous en dirons plus dans la quatrième partie du livre.

Le chef des évêques russes nous dit que la secte Vatican II n'a pas l'intention de convertir les russes schismatiques « orthodoxes »

« **Il n'y a pas de prosélytisme comme directive de la part du Saint-Siège, et il n'existe aucune intention de convertir la Russie au catholicisme romain.** » ^[1427] - Igor Kovalevsky, secrétaire général de la « Conférence *Novus Ordo* des évêques catholiques » de Russie

Commentaire : C'est l'une des pires hérésies de la secte Vatican II, et elle détruit sa prétention à être l'Église catholique.

Des évêques Novus Ordo des Etats-Unis se joignent officiellement au *Christian Churches Together in the USA* (Églises chrétiennes ensemble aux États-Unis) - une communion protestante

WASHINGTON (AP) - 17/11/04 : « Les évêques catholiques romains du pays ont voté ce mercredi pour rejoindre une nouvelle alliance qui deviendrait le groupe de chrétiens le plus large jamais formé aux États-Unis, unissant pour la première fois les évangélistes américains et les catholiques dans une organisation œcuménique. L'alliance, appelée *Christian Churches Together in the USA*, est fixée pour démarrer l'année prochaine. Elle inclurait notamment des protestants, des chrétiens orthodoxes et des églises noires et autres minorités. Comptant près de 67 millions de membres américains, **l'Église catholique serait la plus représentée.** » ^[1428]

Commentaire : Partout sur internet, vous pouvez trouver des articles à propos de cet acte incroyablement hérétique des évêques des États-Unis. Les évêques Novus Ordo ont officiellement rejoint *Christian Churches Together in the USA*, une communion protestante qui fait partie du Conseil national des Églises. Cet acte est sans nul doute à mettre au même niveau que l'incroyable *Déclaration commune avec les luthériens sur la justification*, et les actions répétées des « papes » Vatican II répudiant le prosélytisme à l'encontre des schismatiques orientaux.

Avec cet accord, **l'Église Novus Ordo aux États-Unis répudia officiellement toute prétention à être la seule véritable Église de Jésus-Christ, admettant n'être qu'une confession parmi de nombreuses confessions hérétiques.** Elle reconnut aussi de façon officielle que les sectes protestantes et schismatiques qui appartiennent au *Christian Churches Together in the USA* font partie de la véritable Église de Jésus-Christ. Si les évêques Novus Ordo ne reconnaissaient pas officiellement ces sectes et confessions hérétiques (non-catholiques) comme des membres de l'Église chrétienne, ils n'auraient jamais adhéré à ce groupe hérétique.

Voici la profession de foi du Conseil national des Églises, dont fait partie *Christian Churches Together in the USA* :

Déclaration de foi : « Le Conseil national des Églises est une communauté de communions chrétiennes qui, en réponse à l'Évangile révélé dans les Écritures, confesse Jésus-Christ, le Verbe incarné de Dieu, comme Sauveur et Seigneur. Ces communions s'allient entre elles pour manifester de plus en plus pleinement l'unité de l'Église. S'appuyant sur la puissance transformatrice de l'Esprit-Saint, les communions se rassemblent en tant que Concile dans une mission commune, servant toute la création pour la gloire de Dieu. » - Tiré du Preambule de la Constitution NCC.

Cela veut dire que les membres du Conseil national des Églises partagent une communion, en alliance avec toutes les autres confessions, et qui reconnaît que toutes les autres confessions manifestent l'unité de l'Église. C'est totalement hérétique.

Le nouvel évêque de Jérusalem nommé par Jean-Paul II dit que l'Église catholique n'a pas l'intention de convertir les juifs au christianisme !

Journal *Israel Today* ; 22 jan. 2004 : « **LE NOUVEL ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM EST JUIF** - Pour la première fois depuis que l'apôtre Jacques servit comme évêque de Jérusalem, **la ville sainte a un évêque juif !** L'abbé bénédictin Jean-Baptiste Gourion a été ordonné nouvel évêque de l'église catholique à Kiryat Ye'arim, au-dessus du village arabe israélien d'Abou Ghosh, près de Jérusalem.

Mgr Gourion sera responsable de la communauté d'expression hébraïque catholique en Israël, dont beaucoup sont d'origine juive... Expliquant comment, en tant que juif, il est devenu catholique, il [l'évêque Gourion] nous a dit : **“Pour moi, le christianisme et le judaïsme sont pareils. Je n'ai pas eu besoin de quitter le judaïsme pour en venir au christianisme. Le juif et le chrétien forment le même corps.”** En tant que tel, il indique clairement qu'il ne s'engagera pas dans des activités “missionnaires”... »

Après son ordination, le rédacteur en chef d'*Israel Today*, Aviel Schneider, s'entretint avec le nouvel évêque.

Israel Today : Félicitations, Mgr Gourion ... Comment votre famille a-t-elle réagi à votre nouveau titre épiscopal ?

Évêque Gourion : J'ai une relation très étroite avec mes trois frères et sœurs, qui ont assisté à mon ordination à Jérusalem et m'ont donné la bénédiction de Dieu. Dans l'ensemble, je pense que ma nomination par l'Église catholique annonce une nouvelle ère entre juifs et chrétiens catholiques. Nous devons apprendre à mieux nous comprendre mutuellement. **L'Église catholique n'a pas l'intention de convertir les juifs au christianisme. Par conséquent, le pape a préconisé un évêque juif en Israël...**

Israel Today : ... le Vatican était réticent à reconnaître l'État juif, n'établissant des liens diplomatiques avec Israël que 10 ans en arrière. L'une des raisons est que l'Église catholique se considère comme le peuple élu de Dieu.

Évêque Gourion : Eh bien, il y a 40 ans, au second concile du Vatican, l'Église adoptait une nouvelle position théologique envers Israël comme étant le peuple élu de Dieu. **L'Église catholique ne remplace pas le peuple juif avec qui Dieu fit une alliance éternelle...**

Israel Today : Vous vous considérez toujours comme faisant partie du peuple juif ?

Évêque Gourion : Bien sûr. **Je me considère comme juif.** »

Commentaire : En 2004, l'« évêque » Gourion fut nommé nouvel évêque auxiliaire de Jérusalem par Jean-Paul II. Dans l'entrevue, Gourion dit que Jean-Paul II l'a spécifiquement nommé à Jérusalem du fait de son identité et de sa croyance. Eh bien, le « nouvel évêque » Gourion dit qu'il est « juif, » et que son « Église » (la secte Vatican II) « **n'a pas l'intention de convertir les juifs au christianisme** » ; que l'alliance juive avec Dieu est toujours valide et n'est pas remplacée par l'Église catholique ; que le corps du Christ (l'Église catholique) et le judaïsme forment un seul corps.

Est-ce que les partisans de l'antipape François vont nous dire que l'« évêque » Gourion est catholique ? Est-ce que l'« évêque » Gourion est un évêque dans leur « Église » avec lequel les catholiques doivent partager leur foi et la communion ? Oui ou non ?

Pape Pie XII, *Mystici Corporis Christi* ; 29 juin 1943 : « Par conséquent, comme **dans l'assemblée véritable des fidèles** il n'y a qu'un seul Corps, un seul Esprit, un seul Seigneur et un seul Baptême, ainsi **ne peut-il y avoir qu'une seule foi**, et celui qui refuse d'écouter l'Église doit être considéré, d'après l'ordre du Seigneur, comme un païen et un publicain. Et **ceux qui sont divisés pour des raisons de foi ou de gouvernement ne peuvent vivre dans ce même Corps**, ni par conséquent de ce même Esprit divin. » ^[1429]

Persister à dire que Gourion est catholique après avoir lu cette information (c.-à-d. qu'il est dans votre Église), est un péché mortel contre la foi et un déni de Jésus-Christ. **Mais ceux qui croient que François est le pape, doivent dire que l'évêque Gourion est leur compatriote catholique, qu'il a la même foi** et qu'il se trouve dans la même Église (corps) - comme nous pouvons le voir ci-dessus - parce que tous dans l'Église ont la même foi (*de fide*). Mais s'ils affirment, avec raison, que Gourion est un apostat se trouvant hors de l'Église catholique et qui n'a pas d'autorité, alors ils doivent admettre la même chose pour Benoît XVI par exemple qui, comme déjà vu, croit à la même apostasie concernant les juifs.

Le « cardinal archevêque » de Jean-Paul II à Washington DC, confirme le rejet du prosélytisme (convertir les autres) de la part de Jean-Paul II

« Card. archevêque » Theodore McCarrick, Entretien avec le *National Catholic Register* concernant son voyage à Moscou pour rendre aux schismatiques l'icône de Notre-Dame de Kazan; sep. 2004 : « Question : Qu'avez-vous observé des relations entre orthodoxes et catholiques romains ?

Card. archevêque McCarrick : « Je pense que nos frères et sœurs orthodoxes peuvent toujours se sentir menacés par l'Église catholique romaine... Il y aura toujours dans les communautés certaines personnes qui se sentiront troublées par d'autres communautés religieuses, **craignant peut-être qu'elles fassent du prosélytisme [essayer de les convertir]. JE PENSE QUE LE SAINT-PÈRE A VRAIMENT ÉTÉ CLAIR LÀ-DESSUS : SON RÔLE N'EST PAS DE FAIRE DU PROSÉLYTISME ; JAMAIS.** Son rôle est de trouver la clé de l'unité. » ^[1430]

Commentaire : Ici, nous voyons que le « chef » de la secte Novus Ordo à Washington DC, aux États-Unis, un soi-disant « cardinal, » admet carrément que Jean-Paul II « a vraiment été clair là-dessus : son rôle n'a jamais été de faire du prosélytisme » ! Faire du prosélytisme, c'est convertir les gens. Si vous vivez à Washington, DC et croyez que Jean-Paul II est le pape, alors vous devriez admettre que cet archi-apostat Theodore McCarrick est réellement le chef de l'Église catholique dans votre région.

L' « archevêque » de Strasbourg admet que la secte Vatican II a abandonné l'enseignement catholique sur les juifs !

Archevêque Joseph Doré de Strasbourg, France, discours au B'nai B'rith (francs-maçons juifs), août 2003 : « Quoi qu'il en soit de cette représentation [des juifs dans l'art catholique traditionnel]... **le message théologique reste le même : “c'est maintenant au peuple chrétien qu'est passée l'élection; et l'Église, véritable Israël, triomphe, elle qui confesse la vérité du salut apportée par le Christ.” Au Concile Vatican II, l'Église catholique a enfin révisé cet enseignement** et compris combien il contredisait la Bible elle-même... L'épiscopat français, en particulier sous l'impulsion de Mgr Elchinger, [ancien] évêque de Strasbourg, publiait en 1973 un document sur les relations judéo-chrétiennes d'une force encore inégalée, tandis que **Jean-Paul II rappelait à maintes occasions la pérennité de la Première Alliance [Ancienne Alliance], “qui ne fut jamais révoquée” par Dieu** (Mayence, 1980, etc.).

Aujourd'hui, c'est à la réconciliation et au dialogue fraternel que nous voulons œuvrer avec nos frères aînés. Mais **nous devons avoir l'humilité de reconnaître que l'enseignement du mépris et la “théologie de la substitution” faisant de l'Église le Nouvel et unique Israël de Dieu imprègnent encore bien des esprits.** Seul un long travail d'éducation parviendra à en extirper tout germe d'antijudaïsme. Seule une continuelle purification de la mémoire, les rendant conscients des tentations qui les habitent, ouvrira les chrétiens à la vigilance et à la responsabilité. À eux aussi est adressée cette parole par laquelle Dieu interpella Caïn : “Qu'as-tu fait de ton frère?” **L'Église appelle aujourd'hui les chrétiens à s'engager sur ce chemin de conversion,** les invitant à construire avec leurs frères juifs un avenir où, ensemble, ils pourront être “une bénédiction les uns pour les autres” (Jean-Paul II, 1993). » ^[1431]

Commentaire : C'est de l'apostasie ! C'est un mépris et un rejet total du dogme qu'on a cité tout au long de ce livre, qui déclare que l'Ancienne Alliance a cessé avec la venue du Christ et a été remplacée par la nouvelle et éternelle Alliance de Jésus-Christ.

Remarquez comment l'exécrable apostat, « archevêque » Doré, fait référence au discours de Jean-Paul II en 1980 (et à d'autres déclarations de Jean-Paul II) pour tenter de justifier son apostasie. Notez comment il se réfère à l'Ancienne Alliance en disant « Première Alliance, » et pas « l'Ancienne » Alliance, parce que « ancienne »

implique qu'elle n'est plus en vigueur. Il affirme également que « nous devons avoir l'humilité » d'abandonner le dogme catholique selon lequel l'Ancienne Alliance a cessé. De plus, il dit qu'il faudra « un grand travail » pour extirper (à la racine) cette vérité dogmatique des pensées catholiques. Voilà l'« archevêque » de la secte Vatican II à Strasbourg, en France, qui ne fait que suivre l'enseignement des antipapes Vatican II. Encore une fois, ce n'est rien d'autre que la secte de contrefaçon catholique, celle de l'Antéchrist.

1 Jean 2 :22 – « **Qui est menteur, sinon celui qui nie que Jésus est le Christ ? Celui-là est l'Antéchrist**, qui nie le Père et le Fils. »

Les évêques Novus Ordo répudient carrément le second concile dogmatique de Lyon et le concile de Florence !

« **Déclaration convenue par la Consultation théologique orthodoxe-catholique d'Amérique du Nord du Collège St Paul, Washington DC ; 25 oct. 2003 (évêques catholiques des États-Unis - Secrétariat des affaires interreligieuses) :**

IV. Recommandations - « Nous sommes conscients que le problème de la théologie du Filioque... Bien que le dialogue entre un certain nombre de ces Églises et la communion orthodoxe a déjà abordé la question, toute résolution future du désaccord entre Orient et Occident sur l'origine de l'Esprit doit impliquer toutes les communautés qui professent le Credo de 381 comme norme de foi. Conscient de ses limites, notre Consultation formule néanmoins ci-après les recommandations théologiques et pratiques aux membres et évêques de nos Églises respectives...

- qu'à l'avenir, de part les progrès dans la compréhension mutuelle survenus depuis les dernières décennies, orthodoxes et catholiques s'abstiennent d'étiqueter comme hérétiques les traditions de l'autre parti sur le thème de la procession du Saint-Esprit...

- que l'Église catholique, en conséquence de la valeur dogmatique, normative et irrévocable du Credo de 381, n'utilise que le texte original grec, pour faire des traductions de ce Credo à usage catéchétique et liturgique.

- que l'Église catholique, à la suite d'un consensus théologique grandissant, et notamment dans les déclarations faites par le Pape Paul VI, **DÉCLARE QUE LA CONDAMNATION FAITE PAR LE SECOND CONCILE DE LYON (1274) DE CEUX "QUI ONT L'AUDACE DE NIER QUE LE SAINT-ESPRIT PROCÈDE ÉTERNELLEMENT DU PÈRE ET DU FILS" N'EST PLUS APPLICABLE.**

« Nous offrons à nos Églises ces recommandations dans la conviction, fondée sur notre étude et nos propres recherches et échanges intensifs, que nos différentes manières de comprendre la procession du Saint-Esprit dans nos traditions, n'ont plus besoin de nous diviser. » ^[1432]

Commentaire : C'est une incroyable hérésie ; mais faisons d'abord un petit retour en arrière. C'est un dogme défini de l'Église catholique que Dieu le Saint-Esprit procède éternellement du Père et du Fils.

Pape Grégoire X, *Concile Lyon II* ; 1274, *ex-cathedra* : « **Nous professons avec fidélité et dévotion que le Saint-Esprit procède éternellement du Père et du Fils**, non pas comme de deux principes, mais comme d'un seul principe... **C'est ce que la sainte Église romaine, mère et maîtresse de tous les fidèles, a jusqu'à maintenant professé, prêché et enseigné ; c'est ce qu'elle tient fermement, prêche, professe et enseigne...** Mais parce que certains, en raison d'une ignorance de la vérité irréfutable affirmée plus haut, sont tombés dans diverses erreurs, **nous-mêmes désireux de fermer la route à des erreurs de ce genre, avec l'approbation du saint concile, nous condamnons et réproouvons tous ceux qui oseraient nier que le Saint-Esprit procède éternellement du Père et du Fils**, ou qui même, dans une audace téméraire, iraient jusqu'à affirmer que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils comme de deux principes et non comme d'un seul. » ^[1433]

Les schismatiques orientaux (les soi-disant « orthodoxes ») rejettent ce dogme. Ils ne croient pas que le Saint-Esprit procède du Père, et ne croient pas que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils (Filioque). Alors, qu'est-ce que les évêques de la secte Vatican II font dans leur dialogue avec ces « orthodoxes, » schismatiques? Dans leur dialogue avec ces schismatiques et hérétiques, ils publièrent la déclaration ci-dessus, montrée sur le site officiel des évêques des États-Unis, en union avec Benoît XVI. Cette déclaration, comme nous pouvons le voir ci-dessus, **affirme sans détours que la définition dogmatique du concile de Lyon - qui déclara que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils (Filioque) - n'est plus applicable!** Rien ne pourrait être plus formellement hérétique!

Les évêques des États-Unis, en union avec Jean-Paul II (et maintenant François) déclarèrent que l'engagement solennel, prononcé *ex cathedra* par un pape lors d'un concile œcuménique de l'Église catholique, ne s'applique plus!

Les évêques américains de la secte Vatican II recommandèrent aussi que la version actuelle du Credo de Nicée-Constantinople (récitée chaque dimanche à la Messe), qui déclare que le Saint-Esprit procède du Père *et du Fils (Filioque)*, fût abandonnée de tout usage catéchétique et liturgique (voir ci-dessus) - et que seul le credo original de l'an 381, qui déclarait uniquement que le Saint-Esprit procède du Père, soit utilisé. Pour ceux qui ne le savent pas, l'Église catholique ajouta légalement le terme « *et du Fils* » dans le Credo de Nicée-Constantinople.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence, Laetentur coeli*; 6 juil. 1439, *ex cathedra* : « Donc au nom de la sainte Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, avec l'approbation de ce saint concile universel de Florence, **nous définissons cette vérité de foi afin qu'elle soit crue et reçue par tous les chrétiens, et qu'ainsi tous le professent : que le Saint-Esprit est éternellement du Père et du Fils... Nous définissons de plus l'explication contenue dans ces mots "et du Fils" a été ajoutée au symbole de façon licite et raisonnable afin d'éclairer la vérité et par une nécessité alors pressante.** » ^[1434]

En déclarant que le dogme du Filioque (« *et du Fils* ») n'est pas obligatoire et ne s'applique plus, les évêques Novus Ordo répudient en un seul coup deux conciles dogmatiques de l'Église catholique (Lyon II et Florence).

La Commission du Vatican sous Jean-Paul II nie à nouveau le fait d'essayer de convertir les juifs!

Rencontre conjointe juif-« catholique. » **Communiqué conjoint de la rencontre de Grottaferrata (Italie) entre les délégations de la Commission du Saint-Siège pour les Rapports religieux avec le judaïsme et le Grand Rabinat d'Israël : « 3. La Commission bilatérale [des juifs et « catholiques »] a réaffirmé son engagement à l'égard des déclarations fondamentales issues des rencontres précédentes, qui incluaient l'appel au respect mutuel de nos diverses identités religieuses, et a affirmé le refus commun de toute tentative visant à convaincre une personne à rejeter son héritage... 7. En tant que croyants au Dieu unique** qui porte le nom de Paix, nous Lui avons offert nos prières afin que soit mis un terme à la guerre... » ^[1435]

Commentaire : Cette déclaration conjointe avec des rabbins parut dans le journal officiel du Vatican parce que c'était un acte d'une commission officielle du Vatican. La déclaration conjointe fut signée par cinq rabbins différents, deux « cardinaux, » deux évêques, deux prélats, un « archevêque » et un prêtre, y compris le « cardinal » Jorge Mejia, président de la délégation « catholique » du Vatican. Permettez-nous de dire les choses crûment : c'est antéchrist. « **La Commission bilatérale [des juifs et « catholiques »]... a affirmé le refus commun de toute tentative visant à convaincre une personne à rejeter son héritage.** » Cela signifie que la commission du Vatican rejette toute tentative visant à persuader les juifs de se convertir à Jésus-Christ et à la foi catholique. Certains se demandent quand se réalisera la prophétie suivante de Notre-Dame de La Salette :

Notre-Dame de La Salette; 19 sep. 1846 : « *Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'Antéchrist... l'Église sera éclipsée.* »

Elle s'est réalisée. La déclaration de cette commission du Vatican est parfaitement en ligne avec l'enseignement de Jean-Paul II, de Benoît XVI et de François sur les juifs, comme nous l'avons déjà vu.

Des hindous adorent le Diable dans le Sanctuaire de Notre-Dame de Fatima

Frontpage Online, journal portugais en anglais; 22 mai 2004 : « ... nous pouvons cependant rapporter qu'une première étape vient d'être franchie, dans ce processus d'ouverture de Fátima, en tant que centre ouvert à toutes les religions. **Le 5 mai 2004... Notícias a réalisé un reportage sur une cérémonie religieuse Hindoue qui s'est déroulée dans la Chapelle des Apparitions, à l'intérieur du sanctuaire de Fátima... Soixante Hindous, menés par un grand prêtre, sont venus de Lisbonne rendre hommage à la déesse Devi, la divinité de la nature.** Le reporter de la SIC a décrit de quelle manière les hindous, avant de quitter Lisbonne, s'étaient réunis dans leur temple, afin de prier et d'adorer les statues de certains de dieux hindous. **Arrivés à Fátima, les pèlerins se sont rendus à la chapelle des apparitions où le prêtre Hindou, installé devant l'autel, conduisait la réunion de prière.** Un commentaire de la cérémonie fut donné par le reporter de la télévision; celui-ci explique : "Il s'agit d'un moment historique sans précédent dans l'histoire du sanctuaire de Fátima. **Le prêtre hindou, Sha Tri, a prononcé devant l'autel la Shaniti Pa, la prière hindoue pour la paix.**" On aperçoit les hindous retirant leurs chaussures avant de s'approcher de la balustrade placée devant l'autel, pendant que le prêtre situé devant l'autel récitait ses prières hindoues... **Après avoir adoré leurs dieux et récité leurs prières dans la chapelle, les hindous sont escortés dans une salle d'expositions, où se trouve la maquette de la nouvelle basilique controversée, actuellement en cours de construction.**

Selon le commentateur, c'est dans un cadre ambassadorial que chaque hindou était ensuite accueilli et salué personnellement par l'évêque de Leiria-Fátima, qui s'inclinait devant le prêtre hindou en répétant le geste de bienvenue de ce dernier. On voit ensuite le prêtre mettre un châle de prière hindou sur les épaules du recteur du Sanctuaire, et sur celles de l'évêque de Leiria-Fátima. Le reporter dit à son audience : "**Sur les épaules des plus hauts représentants de l'Église catholique de Fátima, le prêtre hindou place un châle où sont inscrits des versets de la Bhagavad Gita, l'un des livres sacrés de l'Hindouisme.**" **L'émission se termine par des séquences où le prêtre hindou allume un cierge dans le sanctuaire, tandis que ses disciples hindous dansent devant la chapelle des apparitions, chantant des louanges à leurs dieux.** »

Commentaire : Et voilà... Un culte païen, idolâtre, démoniaque, se déroula dans la chapelle construite à l'endroit même où Notre-Dame de Fatima était apparue. Ceci se produisit avec la pleine approbation du recteur du sanctuaire, Mgr Guerra, avec la pleine approbation de l'évêque de Leiria-Fatima, et avec la pleine approbation de la tête du Conseil pontifical pour le Dialogue Interreligieux, l'« archevêque » Michael Fitzgerald. Mais comment peuvent-ils faire une chose pareille? Eh bien **s'ils peuvent le faire, c'est parce qu'ils l'avaient appris de Benoît XVI, de Jean-Paul II, de Paul VI et de Vatican II,** comme nous l'avons montré.

Cette dernière abomination montre aussi à quel point les hérétiques qui tentent d'expliquer tout ceci sont induits en erreur et trompés. Lors d'une émission diffusée sur la chaîne d'informations soi-disant catholiques, EWTN, un 25 avril, le père Mitch Pacwa et le père Robert Fox discutaient des rumeurs selon lesquelles le sanctuaire de Fatima était abandonné à des religions non-catholiques. Le père Robert Fox assurait à l'auditoire que l'idée n'était qu'une « invention »; que rien de tel ne se passait ni se ferait! Mais bien sûr, c'est une invention... et maintenant on voit ces idolâtres hindous à Fatima perpétrant leurs rites sataniques dans la chapelle des apparitions. Combien de temps encore les gens écouteront-ils ces hérétiques qui conduisent les âmes en Enfer?

Pape Léon XIII, *Ad extremas*; 24 juin 1893 : « Le premier souvenir qui Nous émeut est celui de l'apôtre saint Thomas, qu'on regarde, avec raison, comme ayant promulgué dans les Indes la loi de l'Évangile; saint François-Xavier travailla longtemps après dans le même but. . . arrivant à convertir à la vraie religion et à la foi des centaines de milliers d'Indiens qu'il arracha à l'impure superstition des Brahmes. Sur les traces de ce saint apôtre, un grand nombre de prêtres. . . marchent encore aujourd'hui avec un zèle admirable pour garder et étendre cette foi chrétienne. . . Et cependant, dans ces vastes contrées, quelle multitude éloignée encore de la vérité, enveloppée des ténèbres d'une déplorable superstition! » ^[1436]

St. François-Xavier; 18 sep. 1542 : « ... je finis par lui dire que Dieu, qui certes est très fidèle en

ses promesses, a une égale horreur et des infidèles et de leurs prières, qu'il ne veut pas permettre la propagation d'un culte détestable à ses yeux. » [1437]

St. François Xavier ; 1542 : « Au cours de ce voyage, je suis arrivé dans un village de Gentils [païens]. . . Dans ce village se trouvait une femme en proie aux douleurs de l'enfantement depuis trois jours, et beaucoup désespéraient de sa vie. Comme les invocations des Gentils déplaisent à Dieu, parce que tous les dieux des Nations sont des démons [Psa. 95 :5 ; 1 Cor.10 :20], leurs demandes n'étaient ni entendues ni vues dans le regard du Seigneur. » [1438]

Apocalypse 18 :2 - « **Elle est tombée, elle est tombée, Babylone la grande! Elle est devenue une habitation de démons, une prison pour tout esprit immonde, une prison pour tout oiseau immonde et détestable, ainsi qu'une prison pour toute bête immonde.** Parce que toutes les nations ont bu du vin de la colère de sa prostitution. . . J'entendis une autre voix du ciel, qui dit : **Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous n'ayez part à ses péchés, et que vous ne receviez de ses plaies; Parce que ses péchés sont parvenus jusqu'au ciel, et que Dieu s'est souvenu de ses iniquités.** »

La secte Vatican II commémore le « martyr » mennonite

Mgr John A. Rodano, *Conseil du Vatican pour la promotion de l'unité des chrétiens*, mars 2004 : « Un dialogue international entre l'Église catholique et la Conférence mennonite mondiale s'est déroulé de 1998 à 2003... Le chapitre III, "Vers une guérison des mémoires", avait été écrit en vue des souvenirs amers du passé et spécialement, **du point de vue mennonite, le souvenir de la persécution et du martyr du XVI^{ème} siècle**, et ceci par rapport à notre isolation réciproque depuis lors.

Il indique quatre composantes qui, nous l'espérons, peuvent contribuer à promouvoir la guérison des mémoires entre mennonites et catholiques... Dans une déclaration commune, **catholiques et mennonites regrettent ensemble qu'eux et d'autres chrétiens n'aient "pas su résoudre les problèmes de l'Église de leur temps de manière à prévenir les divisions dans le corps du Christ, qui ont duré jusqu'à nos jours."** » [1439]

Commentaire : Début mars 2004, la secte Vatican II marchait dans les pas de Jean-Paul II en commémorant le pasteur luthérien, Paul Schneider. Vers la fin mars de la même année, la secte Vatican II commémorait le « martyr » mennonite. On se rend compte que la secte Vatican II nous sort une hérésie formelle chaque semaine! La secte Vatican II peut-elle nier le dogme *Hors de l'Église pas de salut* de façon encore plus claire ou constante? Quel genre de « catholique » pourrait affirmer être en communion avec une telle « hiérarchie » tout en étant conscient de ces faits?

La déclaration commune ci-dessus présente les divisions entre catholiques et mennonites (en d'autres termes, les hérésies des mennonites) comme des « *problèmes de l'Église de leur temps*, » pour lesquels les deux partis étaient apparemment à blâmer. En d'autres termes, les mennonites ne sont pas coupables d'hérésie pour avoir quitté le Corps du Christ et suivi leur religion inventée!

Des « saints » et « martyrs » non-catholiques commémorés par la secte Vatican II, suivant l'enseignement de Jean-Paul II

P. Matthias Turk, *Conseil du Vatican pour la promotion de l'unité des chrétiens*; mars 2004 : « Parmi les événements les plus significatifs, se trouve **la touchante célébration œcuménique du 1er Février 2003, organisée par la Communauté de Sant'Egidio, dans la Basilique Saint-Barthélemy de Rome, pour y commémorer le Pasteur luthérien Paul Schneider**, tué au camp de concentration de Buchenwald. Parmi ceux qui assistèrent à cette occasion, figurait le cardinal Walter Kasper... et d'autres représentants œcuméniques de paroisses romaines. Ce témoignage, comme l'avait dit le Saint-Père, "est plus fort que les choses qui nous divisent." » [1440]

Commentaire : Nous voyons ici le *Conseil du Vatican pour la promotion de l'unité des chrétiens* en train de commémorer comme martyr de la foi un hérétique luthérien. C'est hérésie formelle contre le concile de Florence.

Consultez les chapitres précédents de ce livre qui prouvent que Jean-Paul II enseignait à répétitions qu'il y a des saints en dehors de l'Église.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, « Cantate Domino, » S. 11 ; 4 fév. 1441, *ex cathedra* : « ... personne ne peut être sauvé, si grandes que soient ses aumônes, même s'il verse son sang pour le nom du Christ, s'il n'est pas demeuré dans le sein et dans l'unité de l'Église catholique. » ^[1441]

Pape Pélage II, *Lettre Dilectionis vestrae* ; 585 A.D. : « Ils ne peuvent pas demeurer avec Dieu, ceux qui n'ont pas voulu vivre de façon unanime dans l'Église de Dieu ; et même s'ils brûlent dans les flammes, s'ils exposent leur vie au bûcher et aux bêtes, ils n'obtiendront pas la couronne de la foi, mais le châtiment de leur mauvaise foi, ni la gloire finale, mais la mort du désespoir. Un tel homme peut être mis à mort, il ne peut recevoir la couronne... » ^[1442]

La secte Vatican II loue et célèbre John Wesley, le fondateur de la secte méthodiste

P. Donald Bolen, *Conseil du Vatican pour la promotion de l'unité des chrétiens* ; fév. 2004 :

« 2003 fut une année chargée en événement pour ce qui est des relations entre l'Église catholique et le Conseil méthodiste mondial... **En juin 2003, les méthodistes du monde entier célébraient le tricentenaire de la naissance de John Wesley**, et avec de petits moyens, quoique significatifs, invitaient l'Église catholique à se joindre à ces célébrations... **Lors d'une célébration méthodiste du tricentenaire de la naissance de John Wesley, le Président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des Chrétiens, le Cardinal Walter Kasper, prêchait dans l'église méthodiste de Rome. Plus tard dans l'année, il envoya un message pour une célébration marquant les anniversaires de la naissance de Wesley et celle de la Chapelle de Wesley ouverte à Londres il y a 225 ans.**

« **Le cardinal Kasper fit usage de l'opportunité octroyée en ces occasions pour contribuer à une réévaluation catholique de John Wesley, particulièrement attentif à "son engagement sans réserve pour diffuser les bonnes nouvelles du salut, sa promotion de la sainteté scripturaire et la structuration des communautés de chrétiens pour le témoignage et la mission."**

« **Le cardinal Kasper notait que "Nous devons élargir notre vue, pour voir ce qui dynamisait le ministère de Wesley, pour voir la passion évangélique qui donnait des directives à sa vie et au mouvement qu'il a commencé. Kasper soulignait que cette réévaluation de Wesley, "riche en possibilités", était possible parce que les catholiques pouvaient maintenant regarder Wesley à travers des yeux éduqués par notre dialogue international et par l'émergence de l'amitié et de la mission partagée dans divers contextes locaux partout dans le monde, où "nous avons appris à nous reconnaître les uns les autres comme des frères et sœurs en Jésus-Christ."**

« S'adressant à la congrégation de méthodistes, le cardinal Kasper nota que, tout comme les Méthodistes **"continuent de se tourner vers le ministère de John Wesley pour l'inspiration et l'orientation, nous pouvons regarder pour voir et trouver en lui le zèle évangélique, la poursuite de la sainteté, la préoccupation pour le pauvre, les vertus et la bonté que nous avons appris à connaître et à respecter en vous."** L'homélie et le message du cardinal Kasper furent chaleureusement accueillis et très appréciés. » ^[1443]

Commentaire : John Wesley était un hérétique non-catholique, le fondateur de sa propre religion. Il avait débuté comme anglican, et par la suite créé le méthodisme. Wesley rejetait la papauté ; il niait la plupart des conciles dogmatiques de l'Église catholique ; il niait la succession apostolique ; il niait tous sauf deux des sept sacrements, n'admettant que le Baptême et l'Eucharistie, mais rejetant que le Baptême confère la grâce sanctifiante et niant que Notre-Seigneur soit réellement présent dans l'Eucharistie. Il niait le Purgatoire, et avait conclu que l'homme n'est justifié que par la foi seule et est ainsi assuré de son salut. Donc en quoi est-ce un « *engagement sans réserve pour diffuser les bonnes nouvelles du salut* » ? En quoi cela favorise-t-il « *la sainteté scripturaire et la*

structuration des communautés de chrétiens »? En quoi est-ce un « zèle évangélique, la poursuite de la sainteté... les vertus et la bonté que nous avons appris à connaître et à respecter en vous »?

Eh oui... l'hérésie, le schisme et la diffusion de fausses doctrines de la pire espèce - y compris la doctrine protestante diabolique du salut par la foi seule - sont des « vertus » que la secte Vatican II veut apprendre à connaître et respecter en tous.

L'article appelle aussi les méthodistes à proclamer la *Déclaration commune avec les luthériens sur la Justification*, qui rejette totalement le concile de Trente.

Pas de paroles de consécration, Pas de soucis. Le Vatican, avec l'approbation de Jean-Paul II et de Benoît XVI, approuve comme valide une pseudo Messe qui n'a pas de paroles de consécration!

Commentaire préliminaire : Ce qui suit est extrait d'un document publié par le Vatican, et approuvé par le « cardinal » Ratzinger et Jean-Paul II, pour savoir si oui ou non les catholiques de rite oriental chaldéen sont autorisés à communier avec les assyriens schismatiques orientaux, des non-catholiques qui rejettent l'Église catholique.

Le document dit *oui*; par conséquent, les assyriens schismatiques non-catholiques sont autorisés à recevoir la sainte Communion de la part de ministres catholiques, tandis que les « catholiques » chaldéens sont également autorisés à recevoir la communion dans les églises assyriennes schismatiques.

En plus de l'évident péché d'intercommunion hérétique avec des non-catholiques, il y a un problème supplémentaire. **Ces schismatiques assyriens - contrairement à la plupart des schismatiques orientaux - n'ont pas de paroles de consécration dans leur liturgie!** Leur liturgie ne comprend même pas « Ceci est mon corps » ou « Ceci est mon Sang, etc., » elle ne possède pas les *Mots de la Consécration*, comme sont souvent appelées les paroles de consécration! Donc, la liturgie schismatique assyrienne n'est même pas valide. Mais le document suivant du Vatican nous dit : *pas de paroles de consécration, pas de soucis!*

CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE L'UNITÉ DES CHRÉTIENS - Orientations pour l'admission à l'Eucharistie entre l'Église chaldéenne et l'Église assyrienne d'Orient; 20 juil. 2001 : « Les orientations qui suivent ont été élaborées ensuite par le *Conseil pontifical pour l'Unité des Chrétiens* en accord avec la *Congrégation pour la Doctrine de la Foi* et la *Congrégation pour les Églises orientales*... 3. ... **La question principale pour l'Église catholique en ce qui concerne l'acceptation de la demande**, portait sur le problème de la validité de l'Eucharistie célébrée avec l'anaphore de Addai et Mari, l'une des trois anaphores traditionnellement en usage dans l'Église assyrienne d'Orient. L'anaphore de Addai et Mari est singulière du fait que, depuis des temps immémoriaux, elle est utilisée sans récit de l'Institution. **Sachant que l'Église catholique considère les paroles de l'Institution eucharistique comme partie intégrante, et donc indispensable, de l'anaphore ou prière eucharistique**, elle a conduit une étude longue et approfondie à propos de l'anaphore de Addai et Mari d'un point de vue historique, liturgique et théologique, au terme de laquelle, le 17 janvier 2001, la *Congrégation pour la Doctrine de la Foi* est parvenue à la conclusion que cette Anaphore peut être considérée comme valide. Sa Sainteté **le Pape Jean-Paul II a approuvé cette décision**... les paroles de l'Institution de l'Eucharistie sont de fait présentes dans l'anaphore de Addai et Mari, **non pas sous la forme d'une narration cohérente et ad litteram, mais de manière eucologique et disséminée**, c'est-à-dire qu'elles sont intégrées aux prières d'action de grâce, de louange et d'intercession qui suivent. » ^[1444]

Commentaire : Ici, le document officiel du Vatican, approuvé par Jean-Paul II, admet que les paroles de l'« institution eucharistique » (les paroles de consécration que le Christ Lui-même institua comme nécessaire pour la confection de l'Eucharistie) ne sont pas présentes dans cette liturgie assyrienne. Après avoir admis ce fait, il essaie de l'expliquer en affirmant que les paroles de consécration sont présentes de « manière eucologique

et disséminée, » ce qui est une belle façon de dire qu'elles ne sont pas réellement présentes, mais sont en quelque sorte prises en compte dans d'autres « prières d'action de grâce, de louange et d'intercession, » qui ne mentionnent rien sur elles ! Comme c'est commode !

Selon ce document scandaleux, les paroles de consécration sont prises en compte dans d'autres prières d'actions de grâces, de louange et d'intercession qui ne les mentionnent pas. Cette hérésie dévaste toute la doctrine catholique sacramentelle.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence, Exultate Deo*, S. 8 ; 22 nov. 1439 : « Tous ces sacrements sont accomplis par trois constituants : des choses qui en sont comme la matière, des paroles qui en sont comme la forme, et la personne du ministre qui confère le sacrement avec l'intention de faire ce que fait l'Église. **Si l'un de ces constituants manque, le sacrement n'est pas accompli.** » [1445]

Pape St. Pie V, *De defectibus*, ch. 5, pa.1 : « Les paroles de la consécration, qui sont la FORME de ce Sacrement, sont celles-ci : *CECI EST MON CORPS. Et : CAR CECI EST LE CALICE DE MON SANG, NOUVELLE ET ÉTERNELLE ALLIANCE, MYSTÈRE DE FOI, QUI POUR VOUS ET POUR BEAUCOUP SERA RÉPANDU EN RÉMISSION DES PÉCHÉS.* Or, si quelqu'un venait à retirer, ou altérer quoi que ce soit dans la FORME de la consécration du Corps et du Sang, et dans ce changement de paroles la [nouvelle] formulation ne parvenait pas à signifier la même chose, il ne consacrerait pas le sacrement. »

À la lumière de ces faits, nous pouvons voir que cette hérésie de la secte Vatican II, celle de Jean-Paul II et de Benoît XVI, revient à dire qu'on peut valablement baptiser sans eau. C'est un rejet de la *substance des sacrements* ; ces choses instituées spécifiquement par le Seigneur Lui-même comme étant nécessaire pour la confection des sacrements, que nul homme – même pas un vrai pape – n'a le pouvoir de changer ou de modifier.

Pape Pie XII, *Sacramentum ordinis* ; 30 nov. 1947 : « ... **L'Église n'a pas de pouvoir sur la "substance des sacrements"**, c'est-à-dire sur ce que, au témoignage des sources de la Révélation divine, le Christ lui-même a prescrit de maintenir dans le signe sacramentel. » [1446]

Pape St Pie X, *Ex quo* ; 26 déc. 1910 : « ... **on sait que l'Église n'a aucunement le droit d'innover en quoi que ce soit s'agissant de la substance même des sacrements.** ... » [1447]

Poursuivons par un autre court extrait de ce document :

« 4. **Orientations pour l'admission à l'Eucharistie.** ... 1. En cas de besoin, les fidèles assyriens peuvent participer à une célébration chaldéenne de la Sainte Eucharistie et recevoir la Sainte Communion. De même, **les fidèles chaldéens pour qui il est physiquement ou moralement impossible de s'approcher d'un ministre catholique, peuvent participer à une célébration assyrienne de la Sainte Eucharistie et recevoir la Sainte Communion.** 2. Dans les deux cas, les ministres assyriens et chaldéens célèbrent la Sainte Eucharistie selon les prescriptions et les coutumes liturgiques de leur propre tradition. 3. Quand les fidèles chaldéens participent à une célébration assyrienne de la Sainte Eucharistie, le ministre assyrien est **chaudemment invité à introduire dans l'anaphore de Addai et Mari les paroles de l'Institution**, selon l'autorisation exprimée par le Saint Synode de l'Église assyrienne d'Orient. » (Rome ; 20 juil. 2001)

Remarquez comment les schismatiques assyriens sont « chaudement invités » par le document du Vatican à utiliser les paroles de l'Institution. Mais si les schismatiques ne sont pas « chauds » à cette idée, pas de soucis - c'est de toute façon valide pour la secte Vatican II. À la lumière de ces faits, en quoi est-ce différent d'affirmer être en communion avec ces hommes que d'affirmer être communion avec des pasteurs protestants ?

L'évêque *Novus Ordo* de Kansas City, aux États-Unis, nie la virginité perpétuelle de Notre-Dame

Tiré d'un article du *THE ANGELUS*, publication de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X (FSSPX), déc. 2003, pp. 32-37 : « ... Je vous ai fait remarquer [à l'évêque Boland de Kansas City] que George Noonan, sur l'émission de radio [une émission soi-disant « catholique » du diocèse de l'évêque Boland], avait nié la nécessité de la grâce sanctifiante pour le salut de l'âme de quelqu'un. **Vous [l'évêque**

Boland] avez immédiatement défendu M. Noonan en déclarant qu'il n'est pas nécessaire d'avoir la grâce sanctifiante pour sauver son âme... Quand je vous ai informé [à l'évêque Boland] que George Noonan (sur l'émission de radio) était resté muet quant à savoir si oui ou non il croyait au principe de la logique de non-contradiction, **vous avez déclaré que la loi de non-contradiction – selon laquelle deux déclarations contradictoires ne peuvent être vraies toutes les deux - étaient en fait fausses...**

Pendant notre conversation, nous avons aussi digressé sur le manque de respect manifesté par le rabbin Michael Zedik à propos de la Sainte Mère, et de la façon dont George Noonan, en tant qu'invité catholique, n'a pas défendu la dignité de Notre-Dame en tant que vierge perpétuelle. **Vous avez dit qu'il faut déjà prouver que Notre-Dame n'ait pas eu d'autres enfants que Notre-Seigneur...** Cela a vite conduit à notre dernière discussion dans laquelle vous déclariez que la doctrine de l'Église peut changer et a changé. Mon père et moi sommes complètement en désaccord avec vous sur ce point... » [1448]

Commentaire : Est-ce que vous arrivez à croire que l' « évêque » Boland soit la « tête » de la secte Novus Ordo/Vatican II à Kansas City?

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, S. 4, ch. 3, *ex-cathedra* : « Mais il s'en faut de beaucoup que ce pouvoir du souverain pontife fasse obstacle au pouvoir de juridiction épiscopale ordinaire et immédiat par lequel les évêques... successeurs des apôtres paissent **et gouvernent en vrais pasteurs chacun le troupeau qui lui a été confié...** » [1449]

L' « évêque » Boland nie que la grâce sanctifiante soit nécessaire au salut ; il nie le principe de non-contradiction ; il nie la virginité perpétuelle de Notre-Dame, et estime que la doctrine catholique peut changer. L'évêque Boland est un hérétique manifeste.

Pape Paul IV, *Concile de Trente, Cum quorundam* ; 1555 : « ... cette même bienheureuse Vierge Marie... **demeurée dans l'intégrité virginale avant, pendant et perpétuellement après l'enfantement.** » [1450]

Pape Martin I^{er}, *Concile Latran I* ; ca. 3 ; 649 A.D. : « **Si quelqu'un ne confesse pas, selon les saints Pères, en un sens propre et véritable, Mère de Dieu la sainte, toujours vierge et immaculée Marie... sa virginité demeurant inaltérable aussi après l'enfantement, qu'il soit condamné.** » [1451]

Évidemment, l' « évêque » Boland n'est pas la tête visible et l'autorité de l'Église catholique à Kansas City, mais la tête de pont à Kansas City d'une secte non-catholique se présentant comme l'Église catholique (Vatican II/la secte Novus Ordo). Et aussi incroyablement hérétique qu'il est, l' « évêque » **Boland est probablement dans la moyenne des évêques Novus Ordo.** Mais malgré cela, des groupes comme la FSSPX reconnaissent toujours Boland comme catholique et chef du diocèse ; leurs prêtres à Kansas City prient pour lui en tant qu'évêque légitime chaque dimanche à la Messe, et ils continuent de l'appeler « Votre Excellence » ! Puisqu'ils s'obstinent dans cette position, ils offensent gravement Dieu et Notre-Dame.

Du même article tiré de *The Angelus*, publication de la FSSPX ; déc. 2003, pp. 33-37 : « Votre Excellence... Votre Excellence... Votre Excellence... Votre Excellence... Avant tout, Votre Excellence... Votre Excellence... **Que Dieu vous bénisse [évêque Boland] dans votre travail en tant qu'évêque de notre diocèse** pour que la foi catholique traditionnelle soit nourrie et se propage **de sorte que votre couronne dans le Ciel soit ornée par les nombreuses âmes confiées à vos soins spirituels.** » [1452]

Lors de la Conférence de Fatima de 2003, organisée par le clergé Novus Ordo, la définition dogmatique du concile de Florence fut traitée d' « horrible » !

Catholic Family News ; déc. 2003, pp 20-21 : « ... J'ai couvert nombre de ces conférences post-conciliaires, y compris des Séminaires Nouvelle Évangélisations, des Journées Rock'n'roll Mondiales

de la Jeunesse, des réunions hurlantes charismatiques, et des soirées de dialogue judéo-catholique. **Pourtant, l'hérésie la plus explicite que j'ai entendue à un de ces événements, est sortie de la bouche d'un jésuite belge, le Père Jacques Dupuis, à seulement quelques centaines de mètres de l'endroit où Notre-Dame de Fatima était apparue... Concernant "hors de l'Église pas salut", le Père Dupuis a dit avec dégoût : "Il n'est pas nécessaire ici d'invoquer cet horrible texte du concile de Florence de 1442." » ^[1453]**

Commentaire : Nous avons déjà montré que le sanctuaire de Notre-Dame de Fatima fut envahi par des hindous avec l'autorisation entière de la secte Vatican II. Il fut également dit qu'il serait transformé en un sanctuaire interreligieux ouvert à toutes les religions. Lors de la conférence Fatima, où cette idée diabolique fut mise en avant, le père Jacques Dupuis traita d'« horrible » la définition du concile dogmatique de Florence sur *Hors de l'Église pas de salut*.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, « Cantate Domino »; 1441, *ex-cathedra* : « La sainte Église romaine croit fermement, professe et prêche qu'aucun de ceux qui se trouvent en dehors de l'Église catholique, non seulement païens mais encore juifs ou hérétiques et schismatiques ne peuvent devenir participants à la vie éternelle, mais iront dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges à moins qu'avant la fin de leur vie ils ne lui aient été agrégés [attachés]; elle professe aussi que l'unité du corps de l'Église a un tel pouvoir que les sacrements de l'Église n'ont d'utilité en vue du salut que pour ceux qui demeurent en elle, pour eux seuls jeûnes, aumônes et tous les autres devoirs de la piété et exercices de la milice chrétienne enfantent les récompenses éternelles, et que personne ne peut être sauvé, si grandes que soient ses aumônes, même s'il verse son sang pour le nom du Christ, s'il n'est pas demeuré dans le sein et dans l'unité de l'Église catholique. » ^[1454]

Mgr Guerra (**le Recteur du sanctuaire de Fatima**), **ainsi que le propre délégué apostolique de Jean-Paul II au Portugal, et l'évêque de Leiria-Fatima, étaient également présents et applaudirent l'hérésie du père Dupuis**. Cela signifie que l'homme qui reçut de la secte Vatican II la charge du sanctuaire, aussi bien que l'évêque sur son territoire, applaudirent le discours précité, qui donnait le nom d'« horrible » à l'enseignement solennel du concile de Florence! La foule en présence applaudit également le discours, qui dans son entier était rempli d'hérésies et d'apostasies.

Pour garder la foi, il n'est pas suffisant de s'opposer à ces abominations et ces incroyables hérésies, si on affirme tout de même être en communion dans la foi avec ces hommes.

Affirmer être en communion dans la foi avec de tels hommes, c'est renier la foi en mélangeant Fatima avec l'apostasie; en disant qu'on peut être apostat tout en gardant l'autorité de l'Église du Christ à Fatima.

Même des évêques Novus Ordo, « conservateurs, » comme l' « évêque » Fabian Bruskewitz et le « cardinal » George, sont des apostats complets

Même si l'on se penche sur les membres les plus conservateurs de la « hiérarchie » sous Benoît XVI, comme aux États-Unis, dans le Nebraska, avec l' « évêque » de Lincoln, Fabian Bruskewitz, on voit que ce ne sont que des apostats complets. **L' « évêque » Bruskewitz « a présidé une cérémonie de prière œcuménique et un petit déjeuner, avec un évêque anglican et un assortiment de ministres luthériens. »** ^[1455]

L' « évêque » Bruskewitz « a également assisté avec respect à la consécration [invalide] de l'évêque méthodiste Joël Martinez, qui s'était publiquement rappelé (dans un sermon du 21 mai 2000) du jour heureux où sa mère avait quitté l'Église catholique... » ^[1456] Une des propres paroisses de Bruskewitz « conduit un programme qu'elle nomme "Sermon à la carte", où des paroissiens sont invités à assister à des sermons de ministres de ces mêmes sectes [diverses sectes protestantes], ainsi que d'églises méthodistes et luthériennes locales. » ^[1457] C'est hérétique.

Pape Pie IX, *Graves ac diuturnae*; 23 mars 1875 : « **Ils [les fidèles] devraient totalement fuir leurs célébrations religieuses, leurs bâtiments** et leurs chaires pestilentielles qu'ils ont établis

en toute impunité pour transmettre les enseignements sacrés. Ils devraient fuir leurs écrits et tout contact avec eux. Ils ne devraient avoir aucune relation ou rencontre avec des prêtres usurpateurs et apostats de la foi, qui ont l'audace d'exercer les fonctions d'un ministre ecclésiastique sans posséder une mission légitime ou une quelconque juridiction. » ^[1458]

Pire que tout, l'« évêque » **Bruskewitz dirigea même un Repas Seder (dernière cène) interreligieux avec un groupe de rabbins dans sa propre cathédrale** pendant la Semaine Sainte, commettant ainsi un acte épouvantable d'apostasie, d'hérésie et de péché mortel. ^[1459] Tout cela prouve que l'« évêque » Bruskewitz, qui est peut-être l'« évêque » de la hiérarchie Vatican II le plus conservateur, n'est en fait qu'un hérétique manifeste et un apostat.

En ce qui concerne le « cardinal » George, nous avons déjà fait remarquer que dans son journal diocésain il écrivait que « L'Église a aussi péché contre le peuple juif, tout d'abord, dans l'enseignement que l'alliance de Dieu avec Israël n'est plus valable... » ^[1460] Cela signifie que George soutient que les juifs ont une alliance valide avec Dieu et n'ont pas besoin de se convertir à la foi catholique ou en Jésus-Christ pour le salut. Tous ces « évêques » acceptent aussi les hérésies de Vatican II, l'incroyable *Déclaration conjointe avec les luthériens sur la Justification*, et l'œcuménisme des antipapes Vatican II.

Chaque année, le Vatican envoie un message commémorant la fête bouddhiste du Vesakh

Message du Vatican aux bouddhistes pour la fête de Vesakh, Archevêque Michael Fitzgerald, **président du Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux**; 27 avril 2004 :

« **Chers amis bouddhistes**, 1. Je vous écris, cette année encore, pour **vous exprimer mes salutations cordiales à l'occasion de la fête de Vesakh. Je prie afin qu'elle puisse être, pour tous et chacun de vous, joyeuse et paisible.** Cette fête de Vesakh est une occasion pour nous chrétiens de rendre visite à nos amis et à nos voisins bouddhistes pour échanger des vœux, et ceci aide à renforcer les liens d'amitié déjà existants et à en créer de nouveaux. C'est mon souhait que de tels liens cordiaux puissent continuer à se développer, de génération en génération, en partageant nos joies et nos espoirs, nos peines et nos préoccupations... » ^[1461]

Chaque année, le Vatican félicite les musulmans à la fin du Ramadan

« Archevêque » Michael Fitzgerald, chef du Conseil pontifical du Vatican pour le Dialogue Interreligieux :

« **Chers amis musulmans**,

1. **C'est pour moi un plaisir de m'adresser à vous à l'occasion de Id al-Fitr, qui conclut le mois du Ramadan**, pour vous présenter mes vœux les plus amicaux, au nom du Conseil pontifical pour le Dialogue interreligieux et au nom de l'Église catholique dans son ensemble... 4. **Comme croyants au Dieu Unique**, nous croyons notre devoir de chercher à instaurer la paix. Chrétiens et musulmans, nous croyons que la paix est avant tout un don de Dieu, c'est pourquoi nos deux communautés respectives **prient pour la paix** et elles ont toujours appelé à le faire. Comme vous le savez, le Pape Jean-Paul II a invité, le 24 janvier 2002, des représentants de différentes religions à venir à Assise, la cité de saint François, pour prier et s'engager en faveur de la paix dans le monde... .

5. Afin d'obtenir la paix et de la conserver, **les religions ont à jouer un rôle important...**

6. C'est dans un moment très particulier pour vous, ce temps du Ramadan, **où le jeûne, la prière et la solidarité vous apportent une paix intérieure**, que je partage avec vous ces réflexions sur les voies de la paix. Je vous souhaite donc cette paix, dans vos cœurs, dans vos familles et dans vos patries, et j'invoque sur vous la Bénédiction du Dieu de la paix. » - **Archevêque Michael L. Fitzgerald, président.** ^[1462]

Commentaire : c'est une apostasie totale. Voilà pourquoi le pape Pie XI déclarait (comme déjà cité) que ceux qui favorisent les rassemblements de prière interreligieuse, comme les antipapes Vatican II et leurs évêques apostats, ne sont pas seulement dans l'erreur et trompés, mais ont complètement rejeté la vraie religion.

Pape St. Léon le Grand; c. 450 A.D. : « Car quiconque s'est égaré du chemin de la foi véritable, et s'est placé sur un autre, **tout son voyage n'est qu'apostasie; et plus il s'éloigne de la lumière catholique, plus il se rapproche des ténèbres de la mort.** » ^[1463]

Chaque année, le Vatican envoie un message aux hindous pour le jour de fête du Diwali !

« *Chers amis hindous,*

1. Cette année encore, je suis heureux de vous saluer et de partager avec vous un court message à l'occasion de Diwali, la fête **que vous célébrez selon votre vénérable tradition religieuse**. Je sais que, parmi beaucoup de fêtes hindoues que vous célébrez au cours de l'année, celle-ci, en particulier, a une place spéciale et une grande importance pour vous et vos familles. **Diwali est un temps où les familles se réunissent et célèbrent, de manière significative, les rites prescrits par l'ancien dharma... Vos différentes traditions hindoues (sampradaya) ne parlent-elles pas, d'une manière éloquente, non seulement de l'amour de Dieu pour nous et de notre amour pour Dieu, mais aussi de l'amour que les êtres humains doivent avoir les uns pour les autres?... L'occasion de la fête de Diwali nous fournit une abondante matière à réflexion quand la tradition hindoue nous informe comment la lumière l'emporte sur les ténèbres, comment la victoire du bien s'accomplit sur le mal** et comment la haine cède la place à l'amour, à travers le pardon... Chers amis hindous, puissiez-vous ainsi que vos familles, vos amis et même les étrangers au milieu de vous, expérimenter en cette fête de Diwali, la joie, la paix, la sérénité et la lumière, symbolisées par les innombrables flammes, les Deepavali. » ^[1464]

Envoyé par l'archevêque Michael L. Fitzgerald (14/10/2003), Président du *Conseil du Vatican pour le dialogue interreligieux*.

Commentaire : **Fitzgerald dit même aux hindous que leur fausse religion du diable « nous informe comment la lumière l'emporte sur les ténèbres.** » Si Fitzgerald n'était pas un apostat se trouvant malheureusement dans des ténèbres spirituelles, il découvrirait que ceux qui sont en dehors du royaume du Christ demeurent dans le royaume des ténèbres (Col. 1 :13).

Colossiens 1 :13 - « Qui nous a arrachés de la puissance des ténèbres, et transférés dans le royaume du Fils de sa dilection. »

Pape Léon XIII, *Ad extremas*; 24 juin 1893 : « Le premier souvenir qui Nous émeut est celui de **l'apôtre saint Thomas, qu'on regarde, avec raison, comme ayant promulgué dans les Indes la loi de l'Évangile**; saint François-Xavier travailla longtemps après dans le même but... **arrivant à convertir à la vraie religion et à la foi des centaines de milliers d'Indiens qu'il arracha à l'impure superstition des Brahmes**. Sur les traces de ce saint apôtre, un grand nombre de prêtres... marchent encore aujourd'hui avec un zèle admirable pour garder et étendre cette foi chrétienne... Et cependant, **dans ces vastes contrées, quelle multitude éloignée encore de la vérité, enveloppée des ténèbres d'une déplorable superstition!** » ^[1465]

Donc, pour résumer, chaque année pour la journée bouddhiste du Vesakh, et durant le mois musulman du Ramadan, et lors de la fête hindoue de Diwali, la secte Vatican II envoie officiellement ses vœux de louanges et d'estimes à ces fausses religions. Cela prouve que la Nouvelle Église de la secte Vatican II n'est qu'une fausse religion parmi d'autres fausses religions.

La secte Vatican II enseigne que les juifs et les musulmans sont la descendance spirituelle d'Abraham, ce qui est un déni de Jésus-Christ

Une hérésie commune de la secte Vatican II est l'idée que les juifs et les musulmans sont la descendance spirituelle d'Abraham, ou pour le dire autrement, c'est l'idée que le christianisme, l'islam et le judaïsme sont tous héritiers de la foi d'Abraham. Cette hérésie est enseignée par beaucoup dans la secte Vatican II, mais elle fut enseignée plus ouvertement par Jean-Paul II. Cette hérésie rejette la vérité divinement révélée que le Christ est la descendance d'Abraham, et que seuls ceux qui acceptent le Christ sont la descendance spirituelle d'Abraham.

Quand Dieu a promis à Abraham que, « *Seront bénies en ta postérité toutes les nations de la terre, parce que tu as obéi ma voix* » (Genèse 22 :18), Il faisait allusion à Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme saint Paul l'explique très clairement.

Galates 3 :14 - « *Afin que la bénédiction donnée à Abraham fût communiquée aux gentils par le Christ Jésus, pour que nous reçussions par la foi la promesse de l'Esprit.* »

Galates 3 :29 - « **Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la descendance d'Abraham...** »

Les papes suivants, *vraiment formidables*, sont tous aussi clairs.

Pape St. Grégoire le Grand ; mort c. 590A.D. : « ... *si vous êtes à Christ, vous êtes donc la descendance d'Abraham* (Gal. 3 :29). **Si en raison de notre foi en Christ nous sommes considérés enfants d'Abraham, alors les juifs ont cessé d'être Sa descendance à cause de leur perfidie.** » ^[1466]

Pape St. Léon le Grand, *Lettre dogmatique à Flavien* (449 A.D.), lue au concile de Chalcédoine ; 451 A.D., *ex-cathedra* : « C'est à Abraham que les promesses furent adressées et à sa descendance. L'Écriture ne dit pas "et aux descendants," comme s'il s'agissait de plusieurs ; elle n'en désigne qu'un, **"et à ta descendance," c'est-à-dire le Christ** (Gal. 3 :16). » ^[1467]

Pourtant, les dirigeants de la secte Vatican II nient fréquemment cette vérité infaillible de l'Écriture et du dogme catholique, en affirmant que les juifs et les musulmans sont les descendants spirituels ou « enfants » d'Abraham.

Jean-Paul II, *Homélie* ; 7 mars 1982 : « **Les descendants d'Abraham dans la foi sont, dans un certain sens, les adeptes des trois grandes religions monothéistes du monde : le Judaïsme, le Christianisme, l'Islam.** "Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité, parce que tu as obéi à ma voix." (Genèse 22 :18). » ^[1468]

Jean-Paul II, *Discours*, aux citoyens romains ; 15 jan. 1998 : « **Je vous salue cordialement**, citoyens romains, qui appartenez à d'autres traditions religieuses : **Vous, les Juifs, héritiers de la foi d'Abraham**, qui pendant des siècles avez partagé dans le monde spirituel et la vie civile à Rome ; vous, frères et sœurs des confessions chrétiennes ; **vous, les croyants de la religion musulmane. Que l'adoration commune du Très-Haut** favorise le respect mutuel et fasse de vous tous les constructeurs actifs d'une société ouverte et unie. » ^[1469]

Jean-Paul II, *Homélie* ; 1^{er} jan. 2002 : « Cet appel s'adresse tout d'abord à ceux qui croient en Dieu, **en particulier les trois religions abrahamitiques, judaïsme, christianisme et islam**, appelées à toujours exprimer leur refus de la violence de la façon la plus ferme et décidée. » ^[1470]

Commentaire : Il s'agit d'une négation majeure de Jésus-Christ. Voyez ci-dessus comment Jean-Paul II cita même la promesse faite à Abraham dans Genèse 22 :18 pour attribuer cette bénédiction au judaïsme et à l'islam!

Galates 3 :29 - « **Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la descendance d'Abraham...** »

Résumé de l'apostasie de la hiérarchie et de membres de la secte Vatican II

Nous avons documenté de façon exhaustive les hérésies flagrantes et l'apostasie de la hiérarchie et de membres éminents de la secte Vatican II. Nous pourrions continuer ainsi sur de nombreuses pages, mais cela suffit pour établir qu'il est certain que nous sommes dans la Grande Apostasie, et que la religion à laquelle ils adhèrent (le « catholicisme » post-Vatican II) n'est qu'une secte de contrefaçon que les catholiques doivent complètement rejeter.

EWTN : Le Réseau « Catholique » Mondial et le Mouvement Charismatique



FIGURE 35.1 – L’apostate Mère Angelica

« Dans la chapelle, [le charismatique] **Schlemon et le prêtre [charismatique] imposèrent leurs mains sur la Mère**, invoquant le baptême du Saint-Esprit. » ^[1471] **Environ une semaine plus tard, « sortit de façon inexplicable de la bouche de Mère Angelica une langue étrangère. Lorsque Sœur Regina vint lui offrir un verre de jus d’orange, la Mère essaya de lui dire merci, mais “quelque chose d’autre sortit” »**^[1472]

L’une des organisations « conservatrices » affiliées à la secte Vatican II est EWTN — *Eternal Word Television Network* (Réseau Télévisé du Verbe Eternel) — le réseau télévisé « catholique » mondial.

Certaines personnes malavisées se sont persuadées, et en ont persuadé d’autres, qu’EWTN est un ardent défenseur de la vérité catholique, répandant la lumière sur des millions de gens dans les ténèbres. Cependant, en dépit de ce que pensent beaucoup de personnes, EWTN constitue en réalité le vecteur de certaines des pires apostasies post-Vatican II.

EWTN promut l’apostasie interreligieuse de Jean-Paul II à Assise, et approuva l’apostasie de Benoît XVI à la synagogue en Allemagne, ainsi que son initiation à l’Islam dans une mosquée en Turquie. EWTN répand l’hérésie du salut en dehors de l’Église ; son émission, *The Journey Home*, fait de la conversion à la foi catholique de la secte protestante une simple préférence, mais pas une nécessité. Cette idée hérétique et maléfique, à savoir que l’adhésion à des sectes protestantes qui rejettent l’enseignement de la véritable Église ne fait pas obstacle au salut d’une personne, est exprimée par la quasi-totalité des « convertis » du protestantisme dans *The Journey Home*.

La fondatrice d’EWTN, qui fut l’une des figures les plus importantes de la secte post-Vatican II, en particulier pour ses membres les plus « conservateurs, » est une personne sur laquelle nous devons nous arrêter. S’exprimant sur les autres religions au cours d’une émission, la fondatrice d’EWTN, Mère Angelica, affirma dans le plus pur indifférentisme religieux que nous avons tous le même Dieu. Elle déclara précisément : « Vous l’appelez Allah, et nous l’appelons Jésus. » Pour le Jubilé de l’an 2000, Mère Angelica avait été régulièrement mise en

avant récitant une prière pour le Jubilé ; prière qui mentionnait les « grandes religions » du monde — il s'agit d'une citation de Jean-Paul II et de l'expression fréquente de l'indifférentisme religieux chez Paul VI.

Dans une autre émission avec Mère Angelica, Alice von Hildebrand (une invitée régulière sur EWTN) affirma sans sourciller qu'on pouvait aller au Ciel en étant bouddhiste. La façon dont elle le formula indiquait non seulement que les bouddhistes pouvaient être sauvés (ce qui est une hérésie, bien sûr), mais qu'en plus il n'y avait aucune obligation pour un bouddhiste d'être catholique. Face à cette affirmation incroyablement hérétique et à cet indifférentisme religieux, prononcés juste devant elle, Mère Angelica n'émit aucune objection, et fit même un commentaire d'approbation. Mère Angelica et EWTN ont toujours été les défenseurs des doctrines hérétiques de Vatican II.

Mère Angelica était aussi un ardent défenseur d'un faux œcuménisme de la pire espèce, y compris avec les juifs. Dans une émission, Mère Angelica et P. Benoît Groeschel parlaient de la mort récente du « cardinal » John O'Connor. P. Groeschel rapporta que les juifs avaient tenu une cérémonie religieuse juive dans la cathédrale de Saint Patrick après la mort du « cardinal » O'Connor. Groeschel, qui est un incroyable apostat, trouvait que le culte juif dans la cathédrale était une grande chose. **La fondatrice d'EWTN lâcha elle aussi sans perdre de temps un : « C'est génial! »**

Donc, Mère Angelica affirma que la pire sorte de faux œcuménisme — un office religieux juif dans la cathédrale Saint Patrick — était « génial. » D'ailleurs, ces faits réfutent l'affirmation ridicule qu'on trouve dans un livre cité ci-dessous, à savoir qu'EWTN serait prétendument devenu moderniste seulement après le départ de Mère Angelica des rênes du pouvoir. Un article sur notre site internet en anglais donne plus de détails sur cette question. Mais, même Raymond Arroyo, qui a écrit la biographie de Mère Angelica et qui est l'un de ses plus grands adeptes, avoua avec franchise *qu'elle était une promotrice de l'œcuménisme, dont les œuvres pourraient donc être soutenues par des membres de religions non-catholiques.* « Le monastère [sous Mère Angelica] était devenu **la référence œcuménique** à Birmingham, un projet inspiré auquel **les protestants, les juifs** et les catholiques pouvaient **apporter leur soutien.** C'est la personnalité de Mère Angelica qui en est à l'origine. » [\[1473\]](#)

En bref, EWTN est un mécanisme dont se sert le Diable pour rendre les catholiques de tendance conservatrice familiers avec l'apostasie post-Vatican II.

En 1980, Mère Angelica se rendit en Caroline du Nord et passa sur le réseau de télévision protestant PTL, fondé par le pasteur de l'Assemblée de Dieu, Jim Bakker, et sa femme, Tammy Faye. « Mère Angelica était apparue sur PTL à plusieurs reprises tout au long de l'année 1979, avec grand succès, et fut classée par les sondages comme une des favorites du public... **Bakker était tellement captivé par la religieuse, qu'il dépêcha une équipe de designers scéniques à Birmingham pour lui construire son premier ensemble studio.** » [\[1474\]](#) Le fait qu'un ministre protestant ait été tellement impressionné par elle, au point de lui dépêcher une équipe pour concevoir son atelier, démontre, une fois de plus, que son message n'était pas catholique, mais œcuménique.

Mère Angelica était aussi activement impliquée dans le **Renouveau Charismatique**, qui est assez répandu dans la secte Vatican II. Le Renouveau Charismatique est un faux mouvement fortement contaminé par les hérésies, les tendances et les idées protestantes. Le 11 février, 1971, « Barbara Schlemmon, une charismatique connue pour avoir le don de guérison, traversa Birmingham et demanda au Père de Grandis [prêtre charismatique] de l'emmenant rencontrer Mère Angelica... Dans la chapelle, **Schlemmon et le prêtre** [charismatique] imposèrent leurs mains sur la Mère, invoquant le baptême du Saint-Esprit. » [\[1475\]](#) **Environ une semaine plus tard, « une langue étrangère sortit de la bouche de Mère Angelica de façon inexplicable.** Lorsque Sœur Regina vint lui offrir un verre de jus d'orange, Mère essaya de lui dire merci, mais **«quelque chose d'autre sortit.»** » [\[1476\]](#) Nous soulignons que ce fait très important se trouve dans une biographie de Mère Angelica, écrite par l'un de ses plus grands partisans, le pilier de son réseau, Raymond Arroyo.

« **Le Samedi Saint de 1971, le Père de Grandis et Mère prièrent pour chaque membre de la communauté.** Tous, sauf une none, connurent le baptême du Saint-Esprit, et tout le monde reçut quelque chose. Suite à cette expérience, Sœur Joseph et d'autres religieuses crurent que le Seigneur commençait à leur parler. **Le dimanche de Pâques, toute la communauté «parlait en d'autres langues.»** » [\[1477\]](#)

S'exprimer dans des langues que l'on ne connaît pas, dire n'importe quoi, etc. constitue très souvent un signe

de possession diabolique. Cette affirmation est d'autant plus valable quand le phénomène survient à la suite d'une expérience charismatique où quelqu'un a posé les mains sur vous afin de recevoir « l'esprit. » Les lecteurs, bien sûr, sont parfaitement libres d'y croire ou non ; mais un individu du Massachusetts que nous connaissons, fortement impliqué dans le Renouveau Charismatique il y a des années de cela, avait dit à l'un d'entre nous qu'il avait senti un démon entrer en lui après qu'un charismatique eût posé sa main sur lui lors d'un office. Il nous avait aussi raconté que, lors d'une conférence charismatique, Dieu lui avait permis de voir un petit démon entrer dans une pièce. Stupéfait, il suivit le démon et attendit pour voir s'il sortirait de la pièce ; mais la seule chose qui en sortit fut le prêtre charismatique sur le point de procéder à son office de « guérison » par la prière par imposition. Cette expérience convainquit la personne en question d'abandonner le Mouvement Charismatique.

Nous pensons que Dieu permet au Diable de prendre possession de certaines personnes lors de ces cérémonies charismatiques, *car en participant à celles-ci, les gens affirment fondamentalement que les sacrements de l'Église catholique — les sept institués par Jésus-Christ — ne sont pas suffisants*. Par conséquent, ils professent qu'ils ont besoin d'un nouvel ensemble de rites fabriqués par l'homme — rites qui sont en dehors du système sacramentel — **afin de recevoir véritablement l' « esprit. »** En s'associant à ces « rites, » ils participent essentiellement à une nouvelle religion, avec pour objectif d'accéder à l' « esprit » en dehors des moyens spécifiquement mis en place par le Christ. En conséquence, ces « rites » charismatiques deviennent les nouveaux « sacrements » d'une fausse religion qui ouvre la voie au mauvais esprit, et non pas au Saint-Esprit.

Il convient de souligner que l'imposition des mains est présente tout au long du Nouveau Testament comme matière du sacrement de la Confirmation (p. ex. Actes 8 :17 ; Actes 19 :6) — un sacrement institué par Jésus-Christ. Il est ironique de constater que, dans la nouvelle « Confirmation » de la secte Vatican II, l'imposition des mains a été abolie, alors que les charismatiques continuent d'utiliser l'imposition des mains dans leurs propres offices afin de transmettre l' « esprit. » **Puisque nous savons que leur imposition des mains pour transmettre l' « esprit » n'est pas le sacrement de la Confirmation (car même les femmes et les laïcs le font), il s'agit en fait d'une Contre-Confirmation — un faux sacrement qui donne donc accès, encore une fois, non pas au Saint-Esprit, mais à l'Esprit du mal.**

Donc, tout comme une personne digne du sacrement de la Confirmation reçoit un don plus grand du Saint-Esprit, une participation active à de tels « rites » ou « sacrements » nouveaux de la fausse religion Charismatique — en prenant part à des choses telles que l'imposition des mains — donne au mauvais esprit une plus grande emprise sur ces malheureuses personnes.

C'est pourquoi, dans bon nombre de ces réunions charismatiques, les « catholiques » se mettent à couiner comme des porcs, aboyer comme des chiens, et éclater de rire de façon incontrôlable et scandaleuse. Ces phénomènes, en particulier le fait de couiner comme un porc et d'aboyer comme un chien, sont des signes évidents de possession démoniaque.

Nous faisons référence à l'expérience de cet individu parce que Mère Angelica, elle-même, non seulement parla à plusieurs reprises de ses propres « expériences » mystiques, mais avoua également avoir eu une réaction étrange après une imposition des mains sur sa personne par des charismatiques ; réaction qui va dans le même sens que l'expérience de ce monsieur. Mère Angelica raconta que son expérience, *pendant laquelle des mots qu'elle n'avait pas l'intention de dire sortaient quand même de sa bouche après une imposition des mains par des charismatiques*, l'effraya. Voici ce dont elle se rappelait : « **les mots sortaient, mais je ne savais pas de quoi il s'agissait. J'ai eu peur.** » ^[1478]

Mère Angelica ne se rendait pas compte qu'elle avait reçu un mauvais esprit après avoir pris part au Renouveau Charismatique. Elle continua pourtant de promouvoir ce mouvement.

Le 2 décembre 1977, Mère Angelica conduisit une retraite charismatique à Birmingham avec 28 chefs de file de son mouvement, qui s'appelaient « les Gardiens. » Debout dans la chapelle, « **Mère posa ses mains sur chaque gardien, en priant dans des langues étrangères pour leur fidélité. Certains chantaient en saint charabia**, d'autres étaient « tués dans l'Esprit. » ^[1479] L'un des participants déclara ensuite qu'il s'agissait du « Charismatisme à son plus haut point. » ^[1480] Après la mort de Paul VI, « **Mère Angelica imposa ses mains sur Matt Scalici Jr. [son ami de longue date] dans sa chapelle.** » ^[1481]

La biographie de Mère Angelica prétend qu'après cette période elle sortit « progressivement » du Mouvement

Charismatique. Cette affirmation est vide de sens, car son réseau continua de promouvoir les plus grands charismatiques du pays, tels que les représentants de l'Université Franciscaine et d'autres dans leur genre.

Nous pensons que l'implication précoce de Mère Angelica dans le Mouvement Charismatique diabolique est très révélatrice, parce qu'EWTN a constitué un véhicule par lequel le Diable a pu garder de nombreux « conservateurs » à l'intérieur de la secte Vatican II, grâce à son mélange de conservatisme (c.-à-d. certaines choses qui font partie de la tradition catholique) avec l'apostasie de la religion Vatican II. Des célébrités telles que Mère Angelica ont agi comme des aimants pour maintenir les « conservateurs » dans leur état de duperie et de dévouement à la Fausse Église; ce qui explique pourquoi beaucoup de gens se disent persuadés que la présence de telles personnalités dans l'« Église » post-Vatican II est la preuve qu'une véritable vitalité spirituelle est encore présente. . . alors qu'en vérité, il s'agit d'une fausse « Église; » et l'adhésion à son apostasie conduit à la damnation. Il est logique que le chef de file de cet apostolat trompeur d'EWTN, Mère Angelica, ait commencé sa carrière après avoir reçu un esprit diabolique lors d'un événement charismatique.

En fait, Mère Angelica affirmait que de nombreuses expériences mystiques avaient tracé son parcours à EWTN.

« Lors d'une accalmie dans sa convalescence, **Mère prétendit avoir vu l'enfant Jésus se précipiter dans les couloirs du monastère.** Ce n'était pas un événement isolé. » ^[1482]

Est-ce qu'on pourrait dire de l'Enfant-Jésus qu'il « se précipite dans les couloirs ? » Ou bien, n'est-ce pas plutôt ce que ferait un démon sur le chemin de son travail de destruction d'âmes ? Si l'on se réfère à ce que nous avons dit sur Mère Angelica et sur son approbation des hérésies, des fausses religions et du mouvement charismatique diabolique, un vrai catholique devrait donc conclure que ce que Mère Angelica prétendit avoir vu ce jour-là n'était en fait qu'un démon.

Matthieu 24 :24-25 - « Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes ; et ils feront de grands signes et des prodiges, **en sorte que soient induits en erreur (s'il peut se faire) même les élus.** Voilà que je vous l'ai prédit. »

Mère Angelica affirma également que l'Enfant Jésus lui était apparu et lui avait dit, « **Construis moi un temple** et j'aiderai ceux qui t'aident. » ^[1483] Même si les églises peuvent être décrites comme des « temples » — comme nous l'avons vu plus tôt dans la section sur 2 Thes. 2 :4 [ch. 1] — un « temple » peut aussi désigner une maison de culte juif et une loge maçonnique. Puisque Mère Angelica promouvait l'idée hérétique et fausse que les juifs n'ont pas besoin de Jésus-Christ pour le salut — prouvée, entre autres choses, par son adhésion aux antipapes qui enseignent cette idée — il est certain que ce n'était pas Notre-Seigneur Jésus qui lui demanda de construire un temple catholique. Au contraire, c'était un autre esprit diabolique (semblable à celui qu'elle reçut lors de l'événement charismatique) qui lui demandait de façon énigmatique la construction d'un « temple » pour la religion de la Nouvelle Église de la secte Vatican II. Il est très intéressant de constater que le haut de la Croix à l'extérieur de ce « temple » (un temple pour la construction duquel Mère Angelica a dépensé pas moins de 50 million de dollars!) fut détruite d'une façon incroyablement précise par la foudre lors d'un puissant orage, ne laissant plus qu'un « T », et non la Croix normale. Depuis lors, elle est restée dans cet état.

Pour en revenir à l'apostasie promue par EWTN, intéressons-nous au Père Benedict Groeschel, qui est une très grande figure de l'EWTN. Groeschel a détourné des convertis, a déclaré qu'il n'a jamais cru **que les non-catholiques puissent ne pas être sauvés** (pourtant un dogme défini), a prêché dans « 200 églises protestantes et une centaine de synagogues, » a dit que les sacrements ne sont pas nécessaires pour le salut, et a **même nié que Notre-Seigneur ait dit** « Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme et ne buvez pas de son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. » (Jean 6 :54)! ^[1484]

Les « experts » d'EWTN rejettent totalement la nécessité de l'Église catholique pour le salut. Ils dirent même à des non-catholiques venus s'informer — y compris un juif qui rejette le Christ et la femme d'un « orthodoxe » schismatique s'interrogeant sur l'obligation pour son mari de se convertir — qu'ils n'avaient rien besoin de changer pour aller tout droit au Paradis. ^[1485]

EWTN favorise également une organisation appelée Association of Hebrew Catholics (Association des hébreux catholiques (AHC)). L'AHC est composée de soi-disant « convertis » venant du Judaïsme. Ils tentent de créer une secte juive à l'intérieur de l'« Église catholique. » Cette organisation est dirigée par David Moss, lequel fut présenté sur EWTN à de nombreuses reprises. David Moss est le frère de Rosalind Moss, qui

anima également des émissions sur EWTN, et il est employé par « Catholic Answers. » Cette AHC — composée de supposés convertis du Judaïsme — promeut l'idée que les convertis catholiques venant du judaïsme peuvent continuer à pratiquer l'Ancienne Loi (une idée solennellement condamnée par le concile de Florence).

« Ignorant l'enseignement de l'Église selon lequel les rituels et observances de la loi mosaïque ont été abolies avec la Nouvelle Alliance, et que c'est un péché mortel de les observer, **Moss recommanda au catholique qui cherchait à s'informer qu'il "aille dans une synagogue locale et regarde et écoute ce qu'ils font. "Vous pouvez participer à un Seder,"** ajouta-t-il... **Moss recommandait ensuite que les catholiques persévèrent [c.-à-d. suivent la pratique des "juifs messianiques"] en célébrant la Pâque Juive et Roch Hachana...** Cette conclusion est étayée par un élément sur le site AHC intitulé : "À travers l'Année hébraïque catholique : un ensemble de traditions et prières pour les fêtes juives pour les catholiques." **Ici AHC préconise une fête "catholique" du Roch Hachana, Yom Kippour, Souccoth, Pourim, Pessah, Shavouot, et Hanukkah, en utilisant des prières "adaptées de livres de prières traditionnels juifs."** »
[1486]

C'est une promotion du péché mortel, de l'hérésie et de l'apostasie.

EWTN est malheureusement un réseau ultra hérétique, moderniste, faussement œcuménique, qui mélange l'apostasie, une promotion de Vatican II, la nouvelle messe et la nouvelle religion avec un zeste de programmation intéressante. Voici un courriel intéressant que nous avons reçu à ce propos :

« Bonjour, **j'ai zappé sur EWTN ce matin.** Je regarde parfois les chaînes *Novus Ordo*, pour m'aider à décider quoi faire (par rapport à ma foi catholique). J'ai entendu le "célébrant principal," P. Francis, dire : "... **L'Église n'a jamais dit que les autres chrétiens ne recevront pas de salut... ceux qui disent ça sont des menteurs ou sont mal informés... l'Église catholique c'est comme un repas avec 5 services; si vous voulez le repas complet, venez à l'Église...**"

« L'Homélie du jour est disponible en ligne (le jour suivant je pense). Peut-être que vous pourrez utiliser cette déclaration, après l'avoir vérifiée, dans votre rubrique "hérésie de la semaine." Cette "doctrine" a été détruite en direct devant un grand nombre de spectateurs. Si ce n'est pas inclus dans votre rubrique — envoyez qu'en même à ce pauvre gars une copie de votre livre "Pas de salut Hors de l'Église." Priez pour moi, G. M. »

Nous nous demandons si un seul des partisans d'EWTN qui a entendu ou vu le sermon ne s'est jamais vraiment demandé quelles en sont les implications, ce que cela signifie que d'aller à l'Église ou d'assister à une « messe, » etc. Nous nous demandons si l'un d'entre eux a pu être choqué en comprenant que ce propos implique qu'être un catholique, prier le Rosaire, se confesser, etc., est inutile.

Nous espérons sincèrement la conversion du « Père » Francis ; mais il faut dire qu'il est trop aveuglé par son apostasie pour réaliser sa folie. Il est trop aveuglé pour se rendre compte qu'il considère que son propre « sacerdoce » — donc le Réseau EWTN — est une pure perte de temps. Si vous croyez en ce qu'EWTN et le « P. » Francis font, alors vous êtes **trop idiot** pour être catholique. Vous avez juste à vous rendre à l'église luthérienne locale, confesser votre foi en Jésus comme Seigneur, et poursuivre votre chemin.

Donc, ne vous laissez pas berner par les apparences. Les hérétiques ont toujours su sauver les apparences à un degré ou un autre. Ne vous laissez pas tromper par ceux qui prétendent avoir un certain attachement à la foi catholique ou en Notre-Seigneur ou Notre-Dame ou les Saints, mais qui rejettent néanmoins un dogme. À moins d'accepter la vérité toute entière, ce sont des imposteurs. Le « P. » Francis parle souvent du fait d'amener les jeunes vers Jésus-Christ dans son émission « Life on the Rock. » Ça fait genre grand et dévoué, n'est-ce pas? Mais ensuite, il fait des commentaires publiquement pour louer la visite antéchrist de Benoit XVI à la synagogue et l'approbation de la religion juive. Il parle d'amener les jeunes vers le Christ alors qu'il croit que le Christ n'a pas de sens.

Ce courriel nous montre encore une fois que les charlatans mélangent l'adhésion à certains concepts catholiques avec un rejet de leurs vérités. Ils agissent comme s'ils se vouaient à Dieu, et disent certainement des choses bonnes et conservatrices, mais ce sont des abominations aux yeux de Dieu.

Puisque nous parlons des charlatans, il faut mentionner le « Père » John Corapi, d'EWTN. Ceux qui l'ont vu savent que Corapi donne des conférences en faisant comme s'il était dévoué à Notre Seigneur et à la foi catholique — « tonnant » contre le péché et défendant l'Eucharistie de façon mélodramatique. Il n'est qu'un pur imposteur, car il considère que tout ceci n'a pas de sens. Il affirme que vous pouvez être sans problème un protestant qui rejette complètement Notre-Dame, la Papauté et l'Eucharistie, ou même un juif qui rejette complètement le Christ.

Ils sont comme des « **sépulcres blanchis, qui au dehors paraissent beaux aux hommes, mais au-dedans sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture. Au dehors, ils paraissent justes aux hommes, mais au-dedans sont pleins d'hypocrisie et d'iniquité.** » — Matthieu 23 :28

L'un d'entre nous a appelé la secrétaire du « P. » Corapi, et lui a demandé : « Est-il nécessaire d'être catholique pour être sauvé ? » Elle a répondu sèchement par : « Non. » « Alors à quoi sert-il d'être un catholique ? » lui a-t-on dit. « Parce que c'est la plénitude de la vérité, » a-t-elle dit. **L'un d'entre nous lui répliqua : « Mais c'est une vérité qui selon vous n'est pas nécessaire... » Elle était d'accord.** Voilà la vacuité, la bêtise et le mal de la religion Vatican II.

[N.d.T. : pour information, quelques temps après l'exposé des hérésies de l'apostat « Père » Corapi par les frères Dimond de MHFM, Corapi fut arrêté pour abus sexuel et consommation de drogues].

Partie 3

La résistance traditionaliste - quelques sujets relatifs à ceux qui ont compris, à un degré ou un autre, que l'église post-Vatican II doit être résistée ou rejetée

Comme nous l'avons montré dans ce livre, la secte Vatican II n'est pas l'Église catholique et les « papes » Vatican II ne sont pas du tout des vrais papes, mais des antipapes non-catholiques. Partout dans le monde, se trouvent des groupes d'individus ayant plus ou moins reconnu la vérité que nous avons exposé dans ce volume. Ils ont résisté à Vatican II et à la Nouvelle Messe en tentant de s'accrocher à la foi catholique traditionnelle - les reconnaissant tous deux comme des déviations de la foi catholique traditionnelle. Mais tout en résistant à Vatican II et à la Nouvelle Messe, beaucoup de ces groupes et personnes maintiennent certaines positions intenable.

Concernant ceux qui rejettent la religion Vatican II, mais acceptent les « papes » Vatican II

Il y a ceux qui reconnaissent à juste titre que la secte Vatican II n'est en aucun cas l'Église catholique, mais qui continuent toutefois de maintenir que François, Benoît XVI, Jean-Paul II, Jean-Paul I, Paul VI et Jean XXIII sont/étaient des papes valides. Ils admettent que les « papes » post-Vatican II *sont mauvais et se sont écartés de la Tradition* ; certains d'entre eux les reconnaissent comme des hérétiques, mais estiment que l'on ne peut pas dire qu'ils sont antipapes. Ils soutiennent qu'ils peuvent être des papes valides, en dépit du fait qu'ils étaient à la tête d'une nouvelle religion non-catholique. Une telle position **affirme qu'un vrai pape dirige une fausse Église**. Ainsi, une telle position sépare un vrai pape de l'Église véritable, ce qui est impossible.

Pape Léon XIII ; 22 janv. 1899 : « Là où est Pierre, là est l'Église. » ^[1487]

Un vrai pape dirige la véritable Église, et un antipape dirige une fausse Église. Par conséquent, reconnaître l'Église Vatican II comme une fausse Église **exige que l'on reconnaisse sa tête (actuellement François) comme un faux-Pierre**. D'autre part, reconnaître François comme un vrai Pierre exige que l'on reconnaisse sa fausse Église Vatican II comme étant une véritable Église – ce qui est contraire à la foi.

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* ; 29 juin 1896 : « L'auteur divin de l'Église, ayant décrété de lui donner l'unité de foi, de gouvernement, de communion, **a choisi Pierre et ses successeurs** pour établir en eux le **principe et comme le centre de l'unité**. » ^[1488]

De plus, reconnaître obstinément que François est un vrai pape exige que vous ayez la même foi que lui, et soyez en communion avec l'Église Vatican II.

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* ; 29 juin 1896 : « **C'est pourquoi, de même que l'Église pour être une** en tant qu'elle est la réunion des fidèles requiert nécessairement (jure divino / de droit divin) l'unité de foi, ainsi pour être une en tant qu'elle est une société divinement constituée, **elle requiert de droit divin (jure divino) l'unité de gouvernement**, laquelle produit et comprend **l'unité de communion**. » ^[1489]

Et c'est précisément pourquoi cette question est si importante. Car affirmer qu'une personne particulière est votre pape, le chef de votre Église, signifie par la loi divine, que vous partagez la communion et la foi avec cette personne et son Église.

Pape Grégoire XVI, *Commissum divinitus* ; 17 mai 1835 : « ... Le Christ a établi cette puissance ecclésiastique pour le bénéfice de l'unité. **Et quelle est cette unité si ce n'est qu'une personne soit placée en charge de toute l'Église qui la protège et se joigne à tous ses membres dans la profession de foi unique...** » ^[1490]

Pape Pie XI, *Mortalium animos*, sur l'unité de l'Église : « ... cette unité ne peut naître que d'un magistère unique, d'une règle unique de foi et d'**une même croyance des chrétiens**. » ^[1491]

Pape St Pie X, *Editae saepe* ; 26 mai 1910 : « ... l'Église reste immuable et constante, comme le pilier et le fondement de la vérité, **en professant une doctrine identique...** » ^[1492]

St François de Sales, Docteur de l'Église : « **L'Église est une sainte** (Éph. 5 :27) **université ou générale compagnie d'hommes, unis** (Jn 11 :52 ; Éph. 4 :4 ; [Cyprien] *De unitate Ecclesiae*) et recueillis en la profession d'une même foi chrétienne... » ^[1493]

Mais affirmer que vous professez la même foi que François, Benoît XVI, Jean-Paul II, etc., après avoir vu les faits que nous vous avons présentés, c'est littéralement renier la foi et rompre la communion avec l'Église catholique. Ainsi, afin de professer la foi catholique entière et sans tache, et affirmer que l'on ne fait pas partie d'une fausse Église, il faut dénoncer François et ses prédécesseurs après Vatican II comme des antipapes non-catholiques.

Beaucoup de ces traditionalistes soutiennent également que bien que la Messe traditionnelle soit supérieure à la Nouvelle Messe, la Nouvelle Messe peut encore être assistée car toujours valide. Certains d'entre eux citent de prétendues apparitions céleste pour tenter de le prouver. D'autres soutiennent que, même si Vatican II était un concile erroné ou hérétique, ça n'a pas d'importance parce que Paul VI n'a jamais obligé quelqu'un à celui-ci, et qu'il peut ainsi être considéré comme ayant été un pape valide.

Les articles qui vont suivre traitent, sous des angles différents, de ces controverses et de ces disputes entre « traditionalistes. » Les faits montreront qu'il n'y a qu'une seule position qu'un catholique peut et doit prendre. La seule vraie position est le rejet complet de la secte Vatican II en tant que fausse Église, ce qui signifie que l'on doit rejeter complètement Vatican II, la Nouvelle Messe et les antipapes qui les ont imposés. Il faut aussi rejeter les « évêques » non-catholiques et manifestement hérétiques du Novus Ordo.

Les fausses apparitions de Bayside, à New York

(Ce chapitre montre à quel point le Diable a été autorisé à tromper les gens à propos de l'apostasie Vatican II, des antipapes Vatican II et de la Nouvelle Messe)

Nous sommes régulièrement contactés par des personnes qui suivent les apparitions présumées de Notre-Dame et de Notre-Seigneur qui ont eu lieu dans diverses parties du monde au cours de ces dernières décennies.



FIGURE 36.1

Parmi celles-ci, les apparitions de Bayside, à New York sont au premier plan. Veronica Lueken aurait soi-disant commencé à recevoir des messages de Notre-Seigneur et de Notre-Dame dans les années 1970, et ce jusqu'aux années 1990. Les messages de Veronica étaient connus sous le nom de « Message de Bayside. » Ces messages influençaient – et influencent toujours – l'opinion des gens sur la crise post-conciliaire.

Les messages qu'auraient reçus Veronica étaient accompagnés par des prodiges et des signes, aperçus par beaucoup de personnes à l'emplacement de l'apparition de Bayside. Sur la photo du dessus, prise à Bayside, nous distinguons ce qui semble être un signe miraculeux [la traînée blanche] à hauteur de la tête de Veronica Lueken. Il existerait apparemment des milliers de photos prises sur les lieux de Bayside. En effet, celles-ci paraissent être des « signes » ; mais comme nous le verrons, ces signes ne viennent pas du Ciel.



FIGURE 36.2



FIGURE 36.3

Ces photos-ci montrent Veronica Lueken en « extase, » à Bayside. Comme nous le montrerons, elle voyait bien quelque chose, mais ce n'était ni Notre-Dame ni Notre-Seigneur.

Parlant des derniers jours, Notre-Seigneur avertit le monde qu'il y aura de faux signes et des prodiges destinés à tromper - si c'était possible - même les élus.

Matthieu 24 :24-26 - « **Alors, si quelqu'un vous dit : Voici le Christ, ici, ou là, ne le croyez pas. Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes; et ils feront de grands signes et des prodiges, en sorte que soient induits en erreur (s'il peut se faire) même les élus. Voilà que je vous l'ai prédit.** Si donc on vous dit : Le Voici dans le désert, ne sortez point : le voilà dans le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez pas. »

Dans cet avertissement, Notre-Seigneur fait la déclaration très précise **que si les gens disent qu'ils Le voient ici ou là durant cette période, il ne faut pas les croire.** Il utilise même l'expression très intéressante, « dans le lieu le plus retiré de la maison. » En d'autres termes, s'ils disent que Notre-Seigneur leur apparaît dans leurs placards ou dans leurs chambres, il ne faut pas les croire. Cette mise en garde s'applique évidemment aussi à ceux qui diraient que Sa mère, la sainte Vierge Marie, se trouve ici ou là lors de cette période. Saint Paul nous met en garde contre la même chose dans la seconde épître aux Thessaloniciens, où il est fait mention de l'époque de la grande apostasie et de la venue de l'Antéchrist.

2 Thessaloniciens 2 :8-11 : « Et alors apparaîtra cet impie. . . Il viendra par l'opération de Satan, **au milieu de toute sorte de miracles, de signes et de prodiges menteurs**, et avec toute séduction d'iniquité pour ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité afin d'être sauvés. C'est pourquoi Dieu leur enverra une opération d'erreur, de manière qu'ils croient au mensonge. En sorte que soient condamnés tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité mais ont acquiescé l'iniquité. »

Prophétie de Marie Julie Jahenny, *Stigmatisée bretonne* ; 1891 : « **Pendant la période approchant les châtiments annoncés à La Salette, une quantité illimitée de fausses révélations surgira de l'Enfer comme un essaim de mouches** ; une dernière tentative de Satan pour étouffer et détruire la croyance dans les vraies révélations par des fausses » ^[1494]

Face à cette situation, **la façon dont un catholique doit juger de toute chose est par l'enseignement de l'Église catholique.** Si une apparition qui semble venir du Ciel envoie un message qui contient une hérésie claire, ou quoi que ce soit de contraire à l'enseignement de l'Église catholique, ceci est

suffisant pour prouver qu'elle ne peut pas venir de Dieu, mais du Diable. Dieu ne se contredit pas et ne peut pas se contredire.

Galates 1 :8-9 - « Mais si nous-mêmes ou un ange du ciel vous évangélisait autrement que nous nous vous avons évangélisés, qu'il soit anathème. Comme nous vous l'avons déjà dit, ainsi je le répète : Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème. »

Ci-après se trouvent quelques-unes des hérésies et des messages clairement faux de Bayside; ceux-ci nous permettent de prouver que les apparitions de Bayside n'étaient pas d'authentiques paroles de Notre-Dame ou de Notre-Seigneur. Nous allons traiter quelques-uns des faux messages de Bayside. Il y en a beaucoup d'autres que nous ne traiterons pas pour éviter d'alourdir ce chapitre. Ces faits sont suffisants pour prouver que Notre-Seigneur et Notre-Dame ne sont pas apparus et n'ont pas parlé à Veronica Lueken. **C'était en fait le Diable, se faisant passer pour Notre-Dame et Notre-Seigneur, qui transmettait de faux messages à Veronica Lueken afin d'induire les gens en erreur.**

Bayside enseigne que se trouvent au Ciel des personnes d'autres confessions religieuses

« Notre-Dame » de Bayside; 14 août 1979 : « Ne jugez pas vos frères et sœurs qui n'ont pas été convertis. Parce que la Maison de Mon Père, **Mon fils l'a répété à plusieurs reprises - souvenez-vous en toujours - que, dans la maison de Mon Père, il y a beaucoup de chambres dans le Manoir, c'est à dire de fois et des croyances.** » ^[1495]

La déclaration ci-dessus, soi-disant de « Notre-Dame de Bayside, » affirmant que dans la Maison du Père *il y a plusieurs demeures représentant de nombreuses fois et croyances*, est manifestement hérétique. C'est un dogme infailliblement défini que seuls ceux qui meurent avec la foi catholique vont au Ciel, comme nous l'avons vu tout au long de ce livre.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence*, S. 8, Credo dogmatique athanasien; 1439, *ex cathedra* : « **Quiconque veut être sauvé doit avant tout tenir la foi catholique**, car si quelqu'un ne la garde pas entière et inviolée, sans nul doute il périra pour l'éternité. » ^[1496]

Cette hérésie à Bayside témoigne qu'il s'agit d'une fausse apparition du Diable, car Notre-Dame ne contredit pas des dogmes infaillibles, ni la Chaire de saint Pierre. Dire le contraire est une hérésie blasphématoire.

Pape Léon XII, *Ubi primum*; 5 mai 1824 : « **Il est impossible au Dieu véritable** - la Vérité même, le meilleur, le plus sage Dispensateur, et le Rémunérateur des hommes bons – **d'approuver toutes les sectes qui professent de faux enseignements** souvent incompatibles et contradictoires entre eux, **et de conférer à leurs membres des récompenses éternelles... par foi divine nous tenons un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême... C'est pourquoi nous professons qu'il n'y a pas de salut en dehors de l'Église.** » ^[1497]

Le message de Bayside contredit ce que les catholiques doivent tenir de foi divine, à savoir qu'il n'y a qu'une seule foi qui conduit au Ciel, la foi catholique, en dehors de laquelle il n'y a pas de salut. *Les nombreuses demeures* dans la maison du Père auxquelles Notre-Seigneur se réfère dans l'Évangile représentent différentes récompenses pour les catholiques qui meurent en état de grâce.

Fausse prophétie de Bayside sur le crash financier

« Notre-Dame » de Bayside; 18 juin 1988 : « Dans deux ans ou moins, il y aura un grand effondrement du marché financier. Les systèmes monétaires du monde entier seront paralysés. Cela, Mon enfant, explique pourquoi tu devais venir en ces lieux ce soir. » ^[1498]

Ce n'est jamais arrivé.

Fausse prophétie de Bayside sur la boule de rédemption

« Notre-Dame » de Bayside; 18 juin 1988 : « Ne sois pas effrayée Mon enfant; tu dois voir cela, car c'est important. Dans ce siècle, cette Boule sera envoyée à l'humanité... Il est presque trop tard... Une Boule qui se précipite rapidement vers la terre! Elle sera ici dans ce siècle, sinon plus tôt. » ^[1499]

Une caractéristique commune aux nombreuses et récentes fausses apparitions est l'affirmation selon laquelle une boule de rédemption viendra s'écraser sur la Terre ou quelque chose de ce genre. Nous croyons personnellement que l'objectif du Diable, en promouvant cette idée, est d'amener les gens à se concentrer sur un châtiment physique plutôt que sur la tromperie spirituelle de la secte Vatican II. Bayside a clairement prophétisé que cette comète/boule de rédemption arriverait « dans » le 20^e siècle. **Ceci n'est jamais arrivé**, prouvant ainsi que le Message de Bayside est faux. En outre, regardez le libellé du prétendu message de « Notre-Dame. » Elle dit soi-disant que cette boule devrait arriver « dans ce siècle, sinon plus tôt, » **COMME SI ELLE NE LE SAVAIT PAS**. Ce n'est pas une déclaration de Notre-Dame, mais un mensonge du Diable.

Lorsque Notre-Dame communique, elle dit en général très peu de choses. Elle s'exprime avec précision, et elle ne fait certainement pas de fausses prophéties. Elle est la Reine des prophètes.

Bayside enseigne l'hérésie sur les pouvoirs de Dieu et que Jean-Paul II était un homme bon

« Notre-Seigneur » de Bayside ; 21 août 1985 : « Mes enfants - trois figures d'une grande puissance prévoient le sort de votre Vicaire [Jean-Paul II]. Vous devez l'avertir d'être clair sur ceux qui l'entourent. Quand il lira leurs écrits, il comprendra. **Toutefois, Nous demandons également qu'il passe moins de temps à aller et venir dans les nations, car il Nous est doublement difficile de le protéger.** Priez de façon constante et vigilante. Vous avez un bon et saint Père désormais à Rome, mais s'il advenait qu'il soit supprimé, alors viendrait la catastrophe. » ^[1500]

D'après cette déclaration, Notre-Seigneur a dit qu'Il lui est doublement difficile de protéger quelqu'un qui voyage. C'est évidemment faux.

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, S. 3, ch. 1, sur Dieu Créateur de toutes choses : « DIEU GARDE ET GOUVERNE PAR SA PROVIDENCE L'ENSEMBLE DE CE QU'IL A CRÉÉ, *atteignant avec force d'un bout du monde à l'autre et disposant tout avec douceur. En effet, toutes choses sont à nu et à découvert devant ses yeux, y compris celles que l'action libre des créatures produira.* » ^[1501]

La providence et la puissance de Dieu s'étendent d'une extrémité de la terre à l'autre. Rien ne Lui est difficile. La déclaration de Bayside est non seulement en contradiction avec Vatican I, mais aussi avec l'Évangile. Notre-Seigneur dit à ses apôtres qu'il pourrait recevoir instantanément plus de douze légions d'anges (Mat. 26 :53) de Son Père s'il les lui demandait. Mais Bayside voudrait nous faire croire que le fait de voyager rend la tâche compliquée pour Dieu ! Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres qui prouve que le message de Bayside contient des hérésies et des erreurs scandaleuses.

Tandis que Dieu permet au Diable d'opérer de faux miracles dans ces lieux d'apparitions, Il permet dans le même temps (ou oblige même) au Diable de faire des erreurs majeures, de sorte que ceux qui veulent vraiment connaître la vérité puissent voir que le message n'est qu'une tromperie du Diable.

Le message ci-dessus indique également que Jean-Paul II était « bon. » Voici sans doute la pire partie du Message de Bayside. Jean-Paul II louait les différentes fausses religions et enseignait que nous ne devrions pas convertir les non-catholiques, comme nous l'avons prouvé dans ce livre. Jean-Paul II était un hérétique diabolique qui rejetait le Christ. Par l'intermédiaire de Veronica Lueken, le Diable voulut convaincre les gens qu'un homme qui prêchait un nouvel Évangile, promouvait l'idolâtrie et l'indifférentisme religieux, était en fait « bon. »



FIGURE 36.4 – Jean-Paul II à Assise, en 1986, lors d’une rencontre œcuménique, que le pape Pie XI condamna comme apostasie dans *Mortalium animos*.

Bayside enseigne clairement un mensonge sur la télévision

« Notre-Dame » de Bayside ; 27 sep. 1975 : « À plusieurs reprises, je vous ai, à vous et à tous mes enfants, mis en garde contre l’utilisation de la machine diabolique, votre télévision. **Il n’y aura aucune excuse pour l’avoir en votre présence.** » ^[1502]

D’après le Message de Bayside, « Notre-Dame » a déclaré qu’il est inexcusable de posséder une télévision. C’est complètement ridicule. Cela signifie que l’on ne pourrait jamais regarder une vidéo catholique, ou les informations, ou un autre programme tout à fait acceptable. Notre-Dame condamnerait certainement l’utilisation abusive de la télévision, et la plupart des choses à la télévision, mais cette déclaration de Bayside est évidemment fausse, et contredit l’enseignement du pape Pie XI dans *Vigilanti cura*, du 29 juin 1936.

Parlant de films cinématographiques - et donc ce qu’il dit s’applique évidemment à la télévision - Pie XI note les « **potentialités pour le bien comme pour le mal.** » Les films et la télévision ne sont pas intrinsèquement mauvais ; ils peuvent être utilisés « pour le bien comme pour le mal. »

Pape Pie XI, *Vigilanti cura* ; 29 juin 1936 : « Le pouvoir du cinéma est dû au fait qu’il parle par l’intermédiaire d’images vivantes, qui sont assimilés avec bonheur et sans difficulté, même par ceux qui ne sont pas formés et éduqués, et qui seraient incapables ou peu disposés à faire les efforts d’induction ou de déduction nécessaires dans le raisonnement. Car lire ou écouter une autre lecture à voix haute exige une certaine concentration et un effort mental, effort qui, dans le cinéma, est remplacé par le plus grand plaisir d’un flux continu d’images vivantes présentées pour les yeux... Ces théâtres, étant comme l’école de la vie elle-même, ont une plus grande influence dans l’incitation des hommes à la vertu ou au vice que le raisonnement abstrait. » ^[1503]

Il est intéressant que Pie XI souligne que regarder un film nécessite moins d’effort mental que de lire un livre, ce qui explique pourquoi les films et la télévision sont si populaires. La plupart des gens ne sont pas disposés à faire l’effort mental qui oblige à lire. Puisque ce flux continu d’images vivantes est directement présenté aux yeux par un film, Pie XI fait remarquer qu’il possède un grand pouvoir pour inciter les hommes « à la vertu ou au vice... » Ainsi, les films et la télévision peuvent conduire les hommes à la vertu, si le programme est sain et catholique. Le cinéma et la télévision ne sont pas intrinsèquement mauvais. Nous avons donc la preuve une fois de plus que le Message de Bayside est faux.

Fausse prophétie de Bayside sur le successeur de Jean-Paul II

« Notre-Dame » de Bayside ; 18 juin, 1988 : « S’il vous plaît, mes enfants, priez pour votre Saint-Père, le pape. Vous ne devez pas le perdre, car celui qui viendra après, s’il le peut, détruira - il tentera de détruire le Pape Jean-Paul II. » ^[1504]

C'est une autre fausse prophétie. Celui venu après Jean-Paul II, Benoît XVI, n'a pas cherché à le détruire, mais à le « canoniser » !

Le véritable objectif des faux messages de Bayside : restez dans votre paroisse, dans la Nouvelle Messe invalide et avec l'antipape



FIGURE 36.5

« Notre-Dame » de Bayside ; 14 août 1981, **RESTEZ DANS VOTRE PAROISSE** : « Mon cœur, le cœur de mon Fils a été affligé, par la façon dont va le monde... On assiste à une division tournant au schisme... elle est promue par Satan... Ne jugez pas la Demeure de Mon Fils, Son Église, par l'homme, bien qu'il soit un représentant - légal, un représentant légal de mon fils... au moment où Mon Fils se présente dans la consécration, Mon Fils ne doit pas se détourner de vous. Par conséquent, **vous ne pouvez pas dire que la Messe est invalide. Ceci a provoqué une grande tristesse dans Nos Cœurs, car beaucoup ont quitté le troupeau à cause de cette question.** » ^[1505]

« Notre-Dame » de Bayside ; 3 mai 1978, restez dans votre paroisse : **«Vous resterez tous dans vos églises paroissiales.»** » ^[1506]

Notez l'insistance avec laquelle le Message répète aux gens de rester dans la Nouvelle Messe !

« Notre-Dame » de Bayside ; 14 août 1981, restez dans votre paroisse : « Je vous ai demandé dans le passé, et je demande et continue à vous supplier, mes enfants, de ne pas abandonner votre Vicaire à Rome, et de **ne pas abandonner votre église paroissiale.** » ^[1507]

« Notre-Seigneur » de Bayside ; 14 sep. 1986, les traditionalistes sont égarés : « Nous entendons tout un tas de noms d'églises en train de renaître qui parviennent à Nos oreilles, sous l'appellation d'Église catholique traditionnelle romaine. Mon enfant et Mes enfants, **Nous n'avons plus besoin de traditionalistes s'activant à créer de nouvelles églises.** » ^[1508]

Le Diable souhaite que les gens restent dans l'Église de contrefaçon, la secte Vatican II. Il veut que les gens continuent à assister à la Nouvelle Messe invalide. C'est tout l'objet des messages de Bayside, et ceux de beaucoup d'autres fausses apparitions du même genre. Le Diable désire garder les « catholiques, » d'esprit conservateur, à l'intérieur des paroisses Vatican II, en communion avec la nouvelle religion Vatican II, et sous les antipapes manifestement hérétiques et non-catholiques Vatican II. Pour ce faire, le Diable utilise de faux-voyants, tels que Veronica Lueken. Et, afin d'être extrêmement efficace dans les faux-messages qu'il leur donne, il inclut des déclarations conservatrices. Ces déclarations conservatrices – tels qu'encourager les gens à prier le Rosaire, à porter le scapulaire, à dénoncer le modernisme, à rejeter les abus liturgiques, etc. - sont destinées à nous tromper.

Toutes ces choses étaient contenues dans les messages de Bayside.

Puisque les gens ne reçoivent pas l'amour de la vérité (2 The. 2), Dieu leur permet d'être dupés par les faux signes qui se sont déroulés sur les lieux de ces apparitions.

Malheureusement, le plan du Diable a été incroyablement efficace. Nous avons été en contact avec de nombreuses personnes qui continuent de fréquenter la Nouvelle Messe - tout en déplorant ses abus, bien sûr, comme le Message de Bayside leur a dit de le faire - simplement parce qu'ils croient à Bayside. Ils refusent d'entendre les arguments du Magistère (arguments de l'autorité enseignante traditionnelle de l'Église) qui montrent que la Nouvelle Messe n'est en aucun cas une Messe. Ils préfèrent se fier à Bayside. Ils écartent toutes les preuves que Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI, et François n'étaient pas/ne sont même pas catholiques ; ils n'adhèrent qu'à Bayside.

Nous connaissons des familles entières qui furent élevées dans la religion conciliaire – assistant, par exemple, aussi bien à la messe indult qu'à la Nouvelle Messe, plutôt que seulement à la Messe *traditionnelle dans une chapelle indépendante* - tout simplement parce qu'elles suivent Bayside. Malheureusement, si elles restent sur cette voie, ça leur coûtera leur salut, car elles ont choisi d'écouter d'étranges voix plutôt que la vérité communiquée via l'enseignement de l'Église catholique. Lors de leur jugement respectifs, Notre-Seigneur leur répètera ce dont Il avait averti tout le monde dans l'Évangile :

Matthieu 23 :24-26 - « Alors, si quelqu'un vous dit : Voici le Christ, ici, ou là, ne le croyez pas. Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes ; et ils feront de grands signes et des prodiges, en sorte que soient induits en erreur (s'il peut se faire) même les élus. Voilà que je vous l'ai prédit. Si donc on vous dit : Le Voici dans le désert, ne sortez point : le voilà dans le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez pas. »

Ci-dessous, se trouve l'un des innombrables exemples d'un message « conservateur » que le Diable saupoudrait au milieu des Messages de Bayside. Le Diable leur dit de rester dans leur paroisse Vatican II et sous l'antipape, etc.

« Notre-Dame » de Bayside ; 14 août 1974 - Vatican II : « **Satan était présent ; il écoutait avec des oreilles attentives au concile [Vatican II]**. Il surveillait chaque mouvement, et il plaçait ses agents parmi vous. Admettez cela, et rebroussez chemin. Faites volte-face maintenant, sinon vous semez les germes de votre propre destruction. » ^[1509]

Ce message chatouille les oreilles de ceux qui savent que Vatican II est à l'origine de la crise spirituelle. Le Diable leur dit qu'il y a eu des problèmes avec Vatican II, tout en les maintenant dans la même secte que Vatican II a créée. C'est très intelligent de sa part. Veronica déclara également qu'il lui fut révélé que si la Messe en latin revenait, le châtimeur à venir pourrait être évité. Le message est donc que la messe en latin est préférable, mais que la Nouvelle Messe est également valide et ne doit pas être abandonnée.

Veronica Lueken : boîte vocale du Diable



FIGURE 36.6

« Notre Dame » de Bayside ; 25 juil. 1985 : « ... Au moment où Nous sommes parvenus à vous à Bayside, dans votre maison, mon enfant, Nous avons cherché longtemps avec Teresa une certaine Veronica... le plus haut dans le Ciel aborde beaucoup d'âmes et les enjoint à être des messagers, **des boîtes vocales**, pour le Père éternel, par Mon Fils ... » [\[1510\]](#)

Veronica Lueken fut choisie et utilisée pour être la boîte vocale du Diable. Ses faux messages, qui contredisent l'enseignement catholique, ont eu des effets désastreux sur d'innombrables âmes. Dans la plupart des cas, ce qui est dit dans cet article s'applique également aux nombreuses autres fausses apparitions de ces dernières décennies : les fausses apparitions de Medjugorje, qui contiennent clairement des hérésies ; les fausses apparitions/communications à **Don Gobbi, John Leary**, etc., etc., etc. Certaines de ces apparitions sont un peu plus conservatrices, alors que d'autres sont un peu plus libérales. Le Diable utilise des moyens variés pour attirer différents types de personnes ; mais toutes délivrent un faux message sur l'apostasie post-Vatican II. La quasi-totalité d'entre elles disent des choses semblables sur Jean-Paul II.

En conclusion, ces faits devraient nous montrer l'étendue du chemin parcouru par Satan (avec la permission de Dieu) pour tromper les gens et les faire rester dans la Nouvelle Messe, avec les antipapes Vatican II, etc. **Cela devrait nous pousser à prendre conscience de la gravité de la tromperie spirituelle à laquelle nous avons maintenant affaire.**

Que dit Medjugorje ? Son message prouve que c'est aussi une fausse apparition

« La Madonne a toujours insisté qu'il y a un Dieu et que les gens ont imposé une séparation artificielle. **On ne peut vraiment croire, être vrai chrétien, si l'on ne respecte pas tout autant les autres religions.** » ^[1511] - « Voyante » Ivanka Ivankovic.

« **Les membres de toutes les religions sont égaux devant Dieu. Dieu règne sur chaque religion comme le souverain dans son royaume.** » ^[1512] - « Voyante » Ivanka Ivankovic.

« **Les musulmans et les orthodoxes, au même titre que les catholiques, sont égaux devant mon Fils et devant moi. . . Il ne suffit pas d'appartenir à l'Église catholique pour être sauvé,** il faut respecter les commandements de Dieu et suivre sa conscience. » ^[1513] - « Voyante » Ivanka Ivankovic.

C'est une apostasie totale ; un rejet du dogme catholique ; un rejet total du dogme *Hors de l'Église catholique pas de salut* ; et un rejet total du clair enseignement de l'Évangile sur la nécessité de croire en Jésus-Christ, le Fils de Dieu, pour le salut. Cela prouve que Medjugorje, comme le reste des fausses apparitions modernes, est une tromperie du Diable. Ceux qui se rendent compte de ces faits et refusent de la rejeter comme une fausse apparition rejettent la foi catholique.

Vatican II était-il infaillible? Si vous croyez que Paul VI était un vrai pape, alors oui

Sommaire

38.1	1) Un pape doit agir en tant que pasteur et docteur de tous les chrétiens	455
38.2	2) Un pape doit enseigner en accord avec sa suprême autorité apostolique	456
38.3	3) Un pape doit définir qu'une doctrine en matière de foi ou de morale doit être crue par toute l'Église	457
38.4	Objections - Réfutons maintenant les objections courantes faites par ceux qui soutiennent que Vatican II ne fut pas promulgué infailliblement par Paul VI, même si celui-ci était le pape.	458
38.5	Saint Pierre contre anti-Pierre	462

« **Tout l'ensemble et chacun des points qui ont été édictés dans cette constitution dogmatique ont plu aux Pères. Et Nous, en vertu du pouvoir apostolique que Nous tenons du Christ, en union avec les vénérables Pères, Nous les approuvons, arrêtons et décrétons** dans le Saint-Esprit, et Nous ordonnons que ce qui a été ainsi établi en Concile soit promulgué pour la gloire de Dieu... **Moi, Paul, évêque de l'Église catholique.** » ^[1514] (Paul VI, clôturant solennellement tous les documents de Vatican II)

Nous avons exposé en détail les hérésies de Vatican II. Nous avons aussi montré que les hommes qui fomentèrent ce concile non-catholique **n'étaient pas de vrais papes de l'Église catholique, mais des antipapes**. En dépit de toutes les preuves, certains restent sceptiques. Ils soutiennent qu'il y a effectivement des problèmes doctrinaux avec Vatican II ; mais, selon eux, ce n'est pas un problème pour Paul VI parce qu'il n'a pas promulgué infailliblement la moindre hérésie de Vatican II. « Les hérésies de Vatican II n'ont pas d'importance, » disent-ils, « parce que le concile Vatican II n'était pas infaillible ! » Nous allons maintenant montrer que si Paul VI avait été un vrai pape, les documents de Vatican II auraient été promulgués infailliblement. Cela prouvera encore une fois que Paul VI (l'hérétique qui promulgua les documents apostats de Vatican II, changea les rites de tous les sept sacrements, changea la Messe en une cérémonie protestante, supervisa le démantèlement systématique et mondial du catholicisme, ruina le système scolaire mondial catholique, et lança la plus grande apostasie du catholicisme dans l'Histoire) n'était pas et ne pouvait pas avoir été un vrai pape. C'était un antipape.

Trois conditions doivent être remplies pour qu'un pape enseigne infailliblement :

1. **le pape doit remplir sa charge de pasteur et docteur de tous les chrétiens ;**
2. **il doit enseigner en accord avec sa suprême autorité apostolique ;**
3. **il doit définir qu'une doctrine en matière de foi ou de morale doit être tenue par toute l'Église (l'Église universelle).**

Si un pape remplit ces conditions, alors par l'assistance divine qui lui fut promise en tant que successeur de Pierre, il opère infailliblement, comme l'enseigne la définition suivante du concile Vatican I.

Pape Pie IX, *Concile Vatican I*, S. 4, ch. 4 : « ... lorsque le pontife romain parle ex cathedra, c'est-à-dire lorsque, (1) **REMPLISSANT SA CHARGE DE PASTEUR ET DE DOCTEUR DE TOUS LES CHRÉTIENS**, (3) **IL DÉFINIT**, (2) **EN VERTU DE SA SUPRÊME AUTORITÉ APOSTOLIQUE**, (3 bis) **QU'UNE DOCTRINE EN MATIÈRE DE FOI OU DE MORALE DOIT ÊTRE TENUE PAR TOUTE L'ÉGLISE**, il jouit, en vertu de l'assistance divine qui lui a été promise en la personne de saint Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que soit pourvue son Église lorsqu'elle définit la doctrine sur la foi ou la morale ; par conséquent, ces définitions du pontife romain sont irréfutables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Église. Si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la présomption de contredire notre définition qu'il soit anathème. » ^[1515]

Nous allons maintenant prouver, point par point, que la promulgation de Paul VI des documents de Vatican II remplissait ces trois exigences, ce qui rendrait donc infaillibles les documents de Vatican II s'il avait été un vrai pape.

1) Un pape doit agir en tant que pasteur et docteur de tous les chrétiens

La première exigence pour qu'un pape enseigne infailliblement est qu'il doit agir en tant que pasteur et docteur de tous les chrétiens. S'il était vraiment pape, alors Paul VI aurait satisfait à cette exigence.

CHACUN DES 16 DOCUMENTS DE VATICAN II COMMENCE EN CES TERMES :

« **PAUL, ÉVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU, AVEC LES PÈRES DU SAINT CONCILE, POUR QUE LE SOUVENIR S'EN MAINTIENNE À JAMAIS...** » ^[1516]

Le pape Eugène IV débuta la neuvième session du concile dogmatique de Florence en ces termes : « **Eugène, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, pour mémoire perpétuelle de ce fait.** » ^[1517]

Le pape Jules II débuta la troisième session du cinquième concile dogmatique du Latran en ces termes : « Jules, évêque, **serviteur des serviteurs de Dieu, pour mémoire perpétuelle, avec l'approbation du saint concile.** » ^[1518].

Et le pape Pie IX débuta la première session du concile dogmatique Vatican I en ces termes : « **Pie, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, avec l'approbation du saint concile, pour que le souvenir s'en conserve à jamais.** » ^[1519]

C'est la manière habituelle des papes de commencer solennellement les décrets de conciles généraux/dogmatiques/œcuméniques. **Paul VI débuta précisément chaque document de Vatican II de la même manière, avec les mêmes termes!**

En commençant chaque document Vatican II de cette façon, Paul VI (s'il était un vrai pape) a rempli clairement la première condition pour enseigner infalliblement.

2) Un pape doit enseigner en accord avec sa suprême autorité apostolique

La deuxième exigence pour qu'un pape enseigne infalliblement est qu'il doit enseigner en accord avec sa suprême autorité apostolique. S'il était le pape, Paul VI aurait satisfait cette exigence.

CHACUN DES 16 DOCUMENTS DE VATICAN II COMMENCE EN CES TERMES (OU EN DES TERMES PLUS OU MOINS IDENTIQUES À CEUX-LÀ) :

« TOUT L'ENSEMBLE ET CHACUN DES POINTS QUI ONT ÉTÉ ÉDICTÉS DANS CETTE CONSTITUTION DOGMATIQUE ONT PLU AUX PÈRES. ET NOUS, EN VERTU DU POUVOIR APOSTOLIQUE QUE NOUS TENONS DU CHRIST, EN UNION AVEC LES VÉNÉRABLES PÈRES, NOUS LES APPROUVONS, ARRÊTONS ET DÉCRÉTONS DANS LE SAINT-ESPRIT, ET NOUS ORDONNONS QUE CE QUI A ÉTÉ AINSI ÉTABLI EN CONCILE SOIT PROMULGUÉ POUR LA GLOIRE DE DIEU... MOI, PAUL, ÉVÊQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE. » ^[1520]

Eh bien! Ce fait peu connu est carrément dévastateur contre toute affirmation que Paul VI aurait pu être un vrai pape. Paul VI conclut chaque document Vatican II en invoquant son « pouvoir apostolique, » suivi de sa signature! Il remplissait clairement la seconde exigence pour l'infaillibilité. En fait, ce paragraphe en lui-même remplit non seulement la deuxième exigence pour l'infaillibilité papale, mais toutes les trois; car nous y voyons Paul VI « approuver, arrêter et décréter » dans « le Saint-Esprit » et par son « pouvoir (autorité) apostolique » toutes les choses contenues dans chaque document! C'est un langage infallible. Celui qui nie cela ne sait pas de quoi il parle; tout simplement.

L'approbation donnée à Vatican II par Paul VI (citée ci-dessus) est encore plus solennelle que l'approbation donnée à l'infaillible *concile de Nicée* (325) par le pape saint Sylvestre, et plus solennelle que l'approbation donnée à l'infaillible *concile d'Éphèse* (431) par le pape saint Célestin. En d'autres termes, en approuvant les véritables conciles de l'Église catholique, ces vrais papes ont approuvé les documents de ces conciles de manières encore moins extraordinaire que la façon avec laquelle Paul VI a approuvé Vatican II; et cependant leur approbation de ces véritables conciles était suffisante pour les qualifier comme infallible et obligatoire - un fait qu'aucun catholique ne remet en question.

C'est donc un fait que chaque document Vatican II est un acte solennel de Paul VI. Chaque document est signé par lui; chacun commence par Paul VI parlant en tant que « pasteur et enseignant de tous les chrétiens »; et chacun se termine par Paul VI « approuvant, arrêtant, et décrétant » tous les contenus des documents en vertu de son « pouvoir apostolique. »

Ceci prouve que si Paul VI avait été le pape, alors les documents de Vatican II auraient été infallibles! Mais les documents de Vatican II ne sont pas infallibles; ils sont diaboliques et hérétiques. **En conséquence, ceci DÉTRUIT TOUTE POSSIBILITÉ que Paul VI ait pu être un vrai pape;** car un vrai pape n'aurait jamais pu promulguer les documents diaboliques de Vatican II de cette manière autoritaire.

3) Un pape doit définir qu'une doctrine en matière de foi ou de morale doit être crue par toute l'Église

Nous avons déjà prouvé que Paul VI aurait rempli les trois exigences pour enseigner infailliblement à Vatican II s'il avait été le pape. Mais pour un état complet des choses, nous terminerons la preuve point-par-point, en faisant remarquer que les documents Vatican II sont remplis d'enseignements portant sur la foi et la morale (ce qui fait partie de la troisième exigence). Et si Paul VI était pape, ceux-ci devraient être crus par toute l'Église, parce que Paul VI les approuva, arrêta et décréta solennellement en vertu de son « pouvoir apostolique, » ordonnant qu'ils fussent publiés.

De ce fait, la troisième exigence pour l'infaillibilité a aussi été remplie par Paul VI dans sa promulgation de Vatican II. Mais il y a plus encore!

Dans son bref déclarant la clôture du concile, Paul VI invoquait de nouveau son « pouvoir apostolique » et reconnaissait que toutes les constitutions, décrets et déclarations de Vatican II ont été approuvés et promulgués par sa personne. Il déclarait en plus que tout ceci devait être « religieusement observée par tous les fidèles »! Il déclarait ensuite nuls et non avendus tous les efforts contraires à ces déclarations.

Paul VI dit que Vatican II doit être religieusement observé

Paul VI, Bref « *papal*, » *In spiritu sancto*, déclarant la clôture du Concile; 8 déc.1965 : « Enfin, tout ce qui concerne le saint Concile œcuménique, avec l'aide de Dieu, a été accompli et **TOUTES LES CONSTITUTIONS, DÉCRETS, DÉCLARATIONS ET VOTES ONT ÉTÉ APPROUVÉS PAR LA DÉLIBÉRATION DU SYNODE ET PROMULGUÉS PAR NOUS**. Par conséquent, nous avons décidé de clôturer pour toutes fins utiles, **AVEC NOTRE AUTORITÉ APOSTOLIQUE**, ce même Concile œcuménique appelé par notre prédécesseur, le pape Jean XXIII; qui s'est ouvert le 11 octobre 1962, et qui s'est poursuivi par nous après sa mort. Aussi **NOUS DÉCIDONS QUE TOUT CE QUI A ÉTÉ ÉTABLI SYNODALEMENT EN CE CONCILE SOIT OBSERVÉ RELIGIEUSEMENT PAR TOUS LES FIDÈLES DU CHRIST** pour la gloire de Dieu et l'honneur de la Sainte Église ... **NOUS AVONS APPROUVÉ ET ÉTABLI CES CHOSSES, DÉCRÉTANT QUE CES PRÉSENTES LETTRES SONT ET DEMEURERONT FERMES, VALIDES, ET DOIVENT AVOIR UNE EFFICACITÉ JURIDIQUE**, afin qu'elles soient disséminées et obtiennent un effet entier et intègre, et qu'ainsi elles puissent être entièrement convalidés par ceux qu'elles concernent ou pourront concerner; il faudra en juger et en conclure ainsi; **QUE DES MAINTENANT EST SANS VALEUR ET NUL CE QUI POURRAIT ÊTRE ATTENTÉ CONTRE ELLES SCIEMMENT OU NON PAR QUELQUE INDIVIDU OU QUELQUE AUTORITÉ QUE CE SOIT**. Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous [le sceau] l'anneau du pêcheur, le 8 décembre. ... de l'année 1965, la troisième année de Notre Pontificat. » ^[1521]

Et voilà! Le concile apostat Vatican II doit être « **observé religieusement** » si vous acceptez Paul VI. Il ne fait aucun doute que si Paul VI avait été un vrai pape, alors les portes de l'Enfer auraient prévalu contre l'Église catholique le 8 décembre 1965. Si Paul VI était le pape, les promesses de Jésus-Christ faites à Son Église auraient échoué. Si Paul VI avait été le pape, tous les enseignements de Vatican II sur la foi et la morale auraient été promulgués infailliblement (*ex cathedra*). **Mais c'est impossible** – et quiconque dirait que c'est possible ne croit pas à l'enseignement catholique sur l'indéfectibilité de l'Église catholique. **Donc, nous savons que Giovanni Montini (Paul VI) n'était pas un véritable successeur de Pierre, mais un antipape invalide – nous l'avons déjà prouvé clairement en exposant ses incroyables hérésies, montrant que son « élection » était invalide - puisqu'il était un hérétique manifeste.**

Et si vous n'en êtes pas convaincu, posez-vous cette question : Est-ce possible qu'un vrai catholique « *approuve, arrête, et décrète* » toutes les hérésies de Vatican II « *dans l'Esprit-Saint* » et par son « *pouvoir apostolique* »? Votre sens catholique vous donne la réponse : Absolument pas. Donc ceux qui reconnaissent les hérésies de Vatican II et les faits que nous présentons ici, mais qui continuent malgré tout de maintenir qu'il est possible que l'antipape Paul VI ait été un vrai pape, sont malheureusement dans l'hérésie car ils nient l'infaillibilité papale et s'accrochent à une position signifiant que les portes de l'Enfer ont prévalu contre l'Église catholique.

Certains objecteraient à tort que pour qu'un pape parle *ex cathedra*, il doit condamner la vue opposée ou présenter des sanctions en cas de non-observance. C'est faux. Le pape Pie IX ne dit nulle part, dans sa définition sur l'infaillibilité papale, que le pape doit condamner afin d'opérer infailliblement. On trouve bon nombre de définitions infaillibles où des papes ne condamnent pas ou ne présentent aucune sanction.

Objections - Réfutons maintenant les objections courantes faites par ceux qui soutiennent que Vatican II ne fut pas promulgué infailliblement par Paul VI, même si celui-ci était le pape.

Objection 1 : Dans son discours d'ouverture de Vatican II, Jean XXIII a dit que Vatican II devait être un « concile pastoral. » Ceci prouve que Vatican II n'était pas infaillible !

Réponse : Ce n'est pas vrai. Jean XXIII n'a pas dit dans son discours d'ouverture du concile que Vatican II devait être un concile pastoral. Voilà ce qu'a vraiment dit Jean XXIII :

Jean XXIII, *Discours d'ouverture de Vatican II* ; 11 oct. 1962 : « En effet, autre est le dépôt de la foi, c'est-à-dire les vérités contenues dans notre vénérable doctrine, autre est le mode par lequel celles-ci sont annoncées, toujours dans le même sens et la même acception. On donnera une grande importance à cette méthode et, si nécessaire, appliquée avec patience ; on devra par conséquent adopter cette forme d'exposition qui correspond le plus **AU MAGISTÈRE, DONT LE CARACTÈRE EST AVANT TOUT PASTORAL.** » ^[1522]

Ici, nous voyons que Jean XXIII n'a pas dit que Vatican II serait un concile pastoral. Il a dit que ça refléterait le Magistère de l'Église, qui lui est essentiellement pastoral de caractère. Donc, en dépit de l'incroyable mythe généralisé, la vérité est que Jean XXIII n'a jamais et en aucun cas appelé Vatican II un concile pastoral dans son discours d'ouverture.

En passant, même si Jean XXIII avait appelé Vatican II un concile pastoral dans son discours d'ouverture, cela n'aurait pas signifié qu'il n'est pas infaillible. Décrire quelque chose comme pastoral ne signifie pas *ipso facto* (par le fait même) que ce n'est pas infaillible. C'est prouvé par Jean XXIII en personne, dans le discours ci-dessus, quand il décrit le Magistère comme étant « pastoral, » et pourtant c'est *de fide* (de foi) que le Magistère est infaillible. Par conséquent, même si Jean XXIII décrivait bien Vatican II comme un concile pastoral (ce qu'il ne fit pas), ceci ne prouverait pas que le concile ne soit pas infaillible.

Mais, plus important, le fait que Jean XXIII n'ait pas appelé Vatican II un concile pastoral dans son discours d'ouverture à Vatican II, n'a pas d'importance. **Parce que, comme déjà vu, c'est Paul VI qui confirma solennellement les hérésies de Vatican II** ; et c'est la confirmation de Paul VI (pas celle de Jean XXIII) qui prouve que Vatican II est obligatoire pour ceux qui l'acceptent.

Objection 2 : Paul VI a dit, dans son audience du 12 janvier 1966, que Vatican II « a évité de proclamer d'une manière extraordinaire des dogmes affectés par la marque d'infaillibilité. »

Réponse : C'est vrai que Paul VI a déclaré en 1966 (après que Vatican II eut été solennellement promulgué) que Vatican II « a évité de proclamer d'une manière extraordinaire des dogmes affectés par la marque d'infaillibilité. » Mais la déclaration de l'antipape Paul VI en 1966 est **hors sujet**. Ceci ne peut pas changer et ne change pas le fait qu'il promulgua solennellement (d'une manière qui serait infaillible s'il était le pape) tous les documents de Vatican II le 8 décembre 1965. **Paul VI avait déjà signé et scellé Vatican II bien avant le 12 janvier 1966. Vatican II fut solennellement clôturé le 8 décembre 1965.**

Ça veut dire que *si Paul VI avait été le pape* (et il ne l'avait pas été), alors les portes de l'Enfer auraient prévalu contre l'Église le 8 décembre 1965, à cause de sa promulgation finale et solennelle, ce jour-là, de tous les documents hérétiques Vatican II.

Le Magistère est une autorité enseignante dont les enseignements sont « irréformables » (*de fide definita, Va-*

tican I, Denz., Éd. du Cerf, n° 3074). Puisqu'ils sont irréformables, ils sont inaltérables dès la date où ils sont déclarés. Si l'antipape Paul VI avait été un vrai pape, Vatican II aurait été irréformable et infaillible le 8 décembre 1965. Rien de ce qui aurait été dit ou fait après le 8 décembre 1965 n'aurait pu défaire (si Paul VI avait été un vrai pape) ce qui avait déjà été fait, car alors l'enseignement du Magistère *serait devenu réformable*. De ce fait, le discours de l'antipape Paul VI en 1966 (après la clôture du concile) n'a pas d'importance pour savoir si Vatican II était infaillible ou pas.

Mais, alors, pourquoi l'antipape Paul VI aurait-il fait pareille déclaration ? La réponse est simple. L'intelligence diabolique (satanique) guidant l'antipape Paul VI savait, au final, que tous les gens d'état d'esprit catholique traditionaliste n'accepteraient pas comme infaillibles ces décrets de Vatican II, puisque ceux-ci sont remplis d'erreurs et d'hérésies. En conséquence, s'il n'avait pas fait cette déclaration en 1966 - que Vatican II avait évité des définitions extraordinaires avec infaillibilité - une grande majorité de gens seraient tout de suite parvenus à la conclusion qu'il (Giovanni Montini - antipape Paul VI) **n'était pas un vrai pape**. Donc le Diable contribua grandement à cette déclaration.

Le Diable devait répandre l'idée chez les « traditionalistes » que Paul VI n'avait pas promulgué « infailliblement » Vatican II. C'était essentiel pour toute l'apostasie post-Vatican II, l'apostasie du Diable ; le Diable craignait grandement que des millions de gens ne deviennent des sédévacantistes dénonçant l'antipape Paul VI, sa fausse Église et sa fausse Messe (Novus Ordo). Par conséquent, Satan inspira l'antipape Paul VI pour qu'il dise (bien après que Vatican II eut été solennellement promulgué par lui) que Vatican II n'a pas émis de déclarations dogmatiques. Le Diable espérait que cette assurance donnerait à Paul VI l'apparence de légitimité chez ceux qui gardaient quelque chose à la foi traditionnelle. Mais ce stratagème diabolique s'effondre quand on considère le fait que Vatican II avait déjà été clôturé en 1965.

De plus, et c'est peut-être le plus important, il faut souligner que dans la même audience du 12 janvier 1966, Paul VI avait dit :

Paul VI, *Audience* ; 12 jan. 1966 : « **Celui-ci [le Concile] est un grand acte du magistère ecclésiastique ; et quiconque adhère au Concile reconnaît et honore, par le fait même, le magistère de l'Église...** » ^[1523]

Si les gens citent l'audience de Paul VI du 12 janvier 1966 pour tenter de prouver que Vatican II n'aurait pas été infaillible même si Paul VI avait été le pape, alors ils doivent logiquement accepter d'autres déclarations faites par Paul VI au sujet de Vatican II dans cette audience, telle que celle citée plus haut et celle qui va suivre. Dans la citation du dessus, nous voyons clairement que Paul VI dit (dans l'audience) que Vatican II est un acte du Magistère et que toute personne qui adhère à Vatican II « honore le magistère de l'Église » ! (Le Magistère est l'autorité enseignante infaillible de l'Église.)

Pape Pie XI, *Rappresentanti in terra* ; 31 déc. 1929 : « **Sur cette fonction magistériellement le Christ a confié l'infaillibilité**, avec en même temps le commandement d'enseigner Sa doctrine à tous. » ^[1524]

Par conséquent, le discours de Paul VI signifie que Vatican II est selon lui infaillible – puisqu'il dit que c'est l'enseignement du Magistère, lequel est infaillible. **Son discours dit en plus que toute personne qui accepte l'enseignement de Vatican II (c.-à-d., ses hérésies) – tel le fait que des non-catholiques peuvent recevoir la sainte Communion, les hérésies sur la liberté religieuse ou que les musulmans et les catholiques adorent le même Dieu, etc.–, honore l'enseignement catholique. Donc celui qui veut « faire passer » ce discours doit admettre que ceux qui acceptent ces hérésies honorent l'enseignement catholique !** C'est clairement absurde et faux ; et ça prouve que, peu importe comment on se penche sur cette question en lien avec cette audience de Paul VI, Vatican II est obligatoire pour tous ceux qui soutiennent que Paul VI était un pape valide - ce qui prouve définitivement que Paul VI n'était pas un vrai pape. Vous ne pouvez pas citer cette audience pour dire qu'on n'est pas obligé d'accepter Vatican II, quand la même audience dit que quiconque le suit honore le Magistère ! Paul VI poursuit en disant dans le même discours :

« ... **mais celui-ci [le concile] a toutefois muni ses enseignements de l'autorité du magistère ordinaire ; lequel magistère ordinaire, de toute évidence authentique, doit être accepté avec docilité et sincérité par tous les fidèles selon l'esprit du concile à propos de la nature et des fins des documents individuels.** » ^[1525]

Cette partie du discours n'est presque jamais citée par les défenseurs de Paul VI, probablement parce qu'ils savent que l'enseignement du Magistère ordinaire suprême est infaillible (*de fide*, Vatican I), ce qui signifie que même cette audience de l'antipape Paul VI affirme l'infaillibilité de Vatican II. Dans la même audience, Paul VI dit aussi ceci :

« Connaître, étudier, appliquer ces documents est le devoir et la fortune de la période post-conciliaire. » ^[1526]

De plus, Paul VI déclara dans son encyclique *Ecclesiam Suam* (adressée à l'Église entière) que Vatican II avait l'obligation de définir la doctrine.

Paul VI, *Ecclesiam suam* ; 6 août 1964, n° 32 : « ... si bien que, comme il a déjà été dit, **le second Concile œcuménique du Vatican n'est qu'une continuation** et un complément du premier, précisément à cause de l'obligation dans laquelle il se trouve **de reprendre l'examen et la définition de la doctrine sur l'Église.** » ^[1527]

Cela veut dire que Vatican II avait la tâche d'enseigner infailliblement. Et dans le chapitre suivant, nous citerons le discours de Paul VI en 1976 où il traite ce sujet, à savoir si Vatican II et la Nouvelle Messe sont obligatoires ou pas, et où il rejette spécifiquement les prétentions des faux-traditionalistes qui veulent s'accrocher à la légitimité de Paul VI tout en rejetant sa Messe et son Concile.

Objection 3 : Vatican II n'était pas infaillible parce qu'il y avait une note jointe au document *Lumen gentium* qui disait que ce n'était pas infaillible.

Réponse : (Note : dans la réponse à cette objection, nous rentrons dans les détails, donc certains pourraient ne pas la trouver intéressante. Si vous ne cherchez pas la réponse spécifique à cette objection, vous pouvez passer ce chapitre.)

Certains défenseurs de Paul VI font référence à une note théologique qui fut attachée au document *Lumen gentium*. Ils pensent que cette clarification prouve que Paul VI n'a pas promulgué, infailliblement ou avec autorité, Vatican II. Mais cet argument ne résiste pas après examen. Voici la partie essentielle de la note théologique qui fut attachée au document *Lumen gentium* :

« Compte tenu de l'usage des conciles et du but pastoral du Concile actuel, celui-ci ne définit comme devant être tenus par l'Église que les seuls points concernant la foi et les mœurs qu'il aura clairement déclarés tels. **“QUANT AUX AUTRES POINTS PROPOSÉS PAR LE CONCILE, EN TANT QU'ILS SONT L'ENSEIGNEMENT DU MAGISTÈRE SUPRÊME DE L'ÉGLISE, TOUS ET CHACUN DES FIDÈLES DOIVENT LES RECEVOIR ET LES ENTENDRE SELON L'ESPRIT DU CONCILE LUI-MÊME QUI RESSORT SOIT DE LA MATIÈRE TRAITÉE, SOIT DE LA MANIÈRE DONT IL S'EXPRIME,** SELON LES NORMES DE L'INTERPRÉTATION THÉOLOGIQUE.” » ^[1528]

Tout d'abord, cette note ne fait même pas partie du texte du document *Lumen gentium* ; c'est une annexe au texte de *Lumen gentium*. ^[1529]

Deuxièmement, cette note est attachée uniquement à *Lumen gentium*, pas au reste des documents. En d'autres termes, même si c'était vrai que cette note théologique avait « empêché » la promulgation des hérésies de Paul VI dans *Lumen gentium* (ce qui est faux), elle n'aurait toutefois pas « sauvé » la promulgation du reste des hérésies de Vatican II.

Troisièmement, si nous lisons la note ci-dessus nous pouvons voir qu'elle déclare que le point, ou la façon dont une chose est dite dans Vatican II, identifie que Vatican II adopte le Magistère suprême de l'Église, selon les normes de l'interprétation théologique - c'est-à-dire, tel que l'Église adoptait le Magistère suprême dans le passé. **La déclaration de Paul VI, au début et à la fin de chaque document Vatican II (déjà cité), indique sans aucun doute que, par « la manière dont il s'exprime, » « selon les normes de l'interprétation théologique » (c.-à-d. faisant le parallèle avec d'anciens décrets dogmatiques), celui-ci adopte le Magistère suprême (s'il avait été pape).** Par conséquent, cette clarification théologique attachée au document *Lumen gentium* ne rabaisse pas ou n'annule pas le langage solennel de Paul VI trouvé à la fin de chaque document Vatican II. Au contraire, son langage à la fin de chaque document Vatican II remplit les exigences de la note théologique.

Quatrièmement, ceux qui tentent d'utiliser cette note afin d'« empêcher » tous les documents de Vatican II de compromettre l'infaillibilité papale, ne prêtent pas beaucoup d'attention à ce qu'elle disait en réalité. La note indique clairement que les « **autres points proposés par le concile (Vatican II), en tant qu'ils sont l'enseignement du magistère suprême de l'Église, tous et chacun des fidèles doivent les recevoir et les entendre selon l'esprit du concile lui-même, qui ressort soit de la matière traitée, soit de la manière dont il s'exprime, selon les normes de l'interprétation théologique.** »

C'est un point très important! Il y a de nombreux cas dans le concile Vatican II où Vatican II présente ce qu'il croit être l'enseignement du Magistère suprême, que « **tous et chacun des fidèles doivent les recevoir et les entendre selon l'esprit du concile lui-même qui ressort soit de la matière traitée, soit de la manière dont il s'exprime.**... » Par exemple, dans sa déclaration hérétique sur la liberté religieuse (*Dignitatis humanae*), Vatican II dit ceci :

Document Vatican II, *Dignitatis humanae*, n° 9 : « Ce que ce Concile du Vatican déclare sur le droit de l'homme à la liberté religieuse a pour fondement la dignité de la personne, dont, au cours des temps, l'expérience a manifesté toujours plus pleinement les exigences à la raison humaine. **Qui plus est, cette doctrine de la liberté a ses racines dans la Révélation divine, ce qui, pour les chrétiens, est un titre de plus à lui être saintement fidèles.**... » ^[1530]

Ici, Vatican II indique explicitement que son enseignement hérétique sur la liberté religieuse est enraciné dans la révélation divine et doit être saintement considéré par les chrétiens. Cela répond clairement aux exigences de la note théologique pour un enseignement que « tous et chacun des fidèles doivent recevoir et entendre selon l'esprit du concile [Vatican II] lui-même **qui ressort soit de la matière traitée, soit de la manière dont il s'exprime.**... » Et il y a plus :

Document Vatican II, *Dignitatis humanae*, n° 12 : « **L'Église, donc, fidèle à la vérité de l'Évangile, suit la voie qu'ont suivie le Christ et les Apôtres lorsqu'elle reconnaît le principe de la liberté religieuse comme conforme à la dignité de l'homme et à la Révélation divine**, et qu'elle encourage une telle liberté. Cette doctrine, reçue du Christ et des Apôtres, elle l'a, au cours des temps, gardée et transmise. » ^[1531]

Là, Vatican II indique explicitement que son enseignement hérétique sur la liberté religieuse est : 1) fidèle à la vérité de l'Évangile ; 2) qu'il suit la voie du Christ et des apôtres, et 3) qu'il est conforme à la Révélation divine! Nous rappelons à nouveau au lecteur le libellé de la note théologique, qui déclarait que les « **autres points proposés par le concile [Vatican II], en tant qu'ils sont l'enseignement du magistère suprême de l'Église, tous et chacun des fidèles doivent les recevoir et les entendre selon l'esprit du concile lui-même qui ressort soit de la matière traitée, soit de la manière dont il s'exprime, selon les normes de l'interprétation théologique.** »

Par conséquent, conformément à la note théologique elle-même, ceux qui acceptent Paul VI comme un pape sont tenus d'accepter l'enseignement hérétique de Vatican II sur la liberté religieuse comme l'enseignement du Magistère suprême de l'Église! La note théologique les oblige à accepter l'enseignement hérétique de Vatican II sur la liberté religieuse comme étant : 1) fidèle à la vérité de l'Évangile ; 2) suivant le chemin du Christ et des apôtres, et 3) en accord avec la Révélation divine, **car c'est « l'esprit du concile lui-même qui ressort soit de la matière traitée, soit de la manière dont il s'exprime... »** C'est très simple : ceux qui croient que l'antipape Paul VI était le pape sont liés au document hérétique sur la liberté religieuse.

Pour résumer tous les points vus jusqu'à présent :

1. la note théologique attachée à *Lumen gentium* ne s'applique pas à tous les documents ;
2. la note théologique attachée à *Lumen gentium* ne rabaisse pas ou n'annule pas le langage de Paul VI à la fin de chaque document Vatican II, mais prouve en revanche que le langage à la fin de chaque document répond aux exigences pour un enseignement infaillible du Magistère ;
3. même si la note théologique s'appliquait à tous les documents - et pour quelque raison ne rendait pas obligatoire le langage solennel de Paul VI à la fin de chaque document (ce qui est faux) - **la note théologique prouverait toujours en elle-même que des documents variés dans Vatican II sont infaillibles et obligatoires, de par la façon dont Vatican II présente son enseignement sur ces points.**

Peu importe comment on essaye de fuir la réalité que l'antipape Paul VI ne pouvait pas être un vrai pape et promulguer dans le même temps Vatican II, on échoue.

Saint Pierre contre anti-Pierre

Dans son encyclique dogmatique *Quanta cura*, le pape Pie IX condamna infailliblement la doctrine hérétique de la liberté religieuse (qui avait aussi été condamnée par quantité d'autres papes). Le pape Pie IX anathématisa explicitement l'idée hérétique que la liberté religieuse devrait être un droit civil dans toute société bien organisée. L'Église catholique enseigne qu'un gouvernement qui reconnaît le droit à la liberté religieuse - comme celui des États-Unis ou de la France - est, bien sûr, préférable à celui qui supprime le catholicisme. Néanmoins, cette situation n'est que le moindre de deux maux. L'idéal est un gouvernement qui reconnaît uniquement la Religion catholique comme Religion d'État et ne donne pas à chacun la « liberté » de pratiquer et de propager sa fausse religion dans le domaine public. Par conséquent, l'idée que la liberté religieuse doive être un droit civil universel est hérétique, comme le définit infailliblement le pape Pie IX dans *Quanta cura*.

Pape Pie IX, *Quanta cura*; 8 déc. 1864, *ex cathedra* : « En conséquence de cette idée absolument fautive du gouvernement social, ils n'hésitent pas à favoriser cette opinion erronée, on ne peut plus fatale à l'Église catholique et au salut des âmes, et que Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Grégoire XVI, appelait un *délire*, SAVOIR QUE "LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DES CULTES EST UN DROIT PROPRE À CHAQUE HOMME ; QU'IL DOIT ÊTRE PROCLAMÉ ET ASSURÉ DANS TOUT ÉTAT BIEN CONSTITUÉ. . ." Or, en soutenant ces affirmations téméraires, ils ne pensent pas, ils ne considèrent pas qu'ils prêchent *une liberté de perdition. . .* En conséquence, NOUS RÉPROUVONS PAR NOTRE AUTORITÉ APOSTOLIQUE, NOUS PROSCRIVONS, NOUS CONDAMNONS, NOUS VOULONS ET ORDONNONS QUE TOUS LES ENFANTS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE TIENNENT POUR RÉPROUVÉES, PROSCRITES ET CONDAMNÉES, TOUTES ET CHACUNE DES MAUVAISES OPINIONS ET DOCTRINES SIGNALÉES EN DÉTAIL DANS LES PRÉSENTES LETTRES. » ^[1532]

Le pape Pie IX, par son autorité apostolique, réprouva, proscrivit (rendit illicite) et condamna l'idée hérétique que chaque État devrait accorder le droit civil à la liberté religieuse. Mais regardez ça ! Tandis que le pape Pie IX réprouva, proscrivit (rendit illicite) et condamna cette doctrine par son autorité apostolique, l'antipape Paul VI, par son « autorité apostolique, » approuva, arrêta et décréta cet enseignement condamné. En d'autres termes, **ce que le pape Pie IX condamne solennellement par son autorité apostolique, c'est exactement ce qu'enseigne solennellement l'antipape Paul VI par son « autorité apostolique » !**

Antipape Paul VI, *Déclaration Vatican II sur la liberté religieuse* : « PAUL, ÉVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU, AVEC LES PÈRES DU SAINT CONCILE, POUR QUE LE SOUVENIR S'EN MAINTIENNE À JAMAIS... Ce Concile du Vatican déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse... CE DROIT DE LA PERSONNE HUMAINE À LA LIBERTÉ RELIGIEUSE DANS L'ORDRE JURIDIQUE DE LA SOCIÉTÉ DOIT ÊTRE RECONNU DE TELLE MANIÈRE QU'IL CONSTITUE UN DROIT CIVIL... Tout l'ensemble et chacun des points qui ont été édictés dans cette déclaration ont plu aux Pères du Concile. ET NOUS, EN VERTU DU POUVOIR APOSTOLIQUE QUE NOUS TENONS DU CHRIST, EN UNION AVEC LES VÉNÉRABLES PÈRES, NOUS LES APPROUVONS, ARRÊTONS ET DÉCRÉTONS DANS LE SAINT-ESPRIT, et Nous ordonnons que ce qui a été ainsi établi en Concile soit promulgué pour la gloire de Dieu... Moi, Paul, évêque de l'Église catholique.» ^[1533]

L'Autorité de Saint Pierre	L'Autorité d'Anti-Pierre
<p>Pape Pie IX, <i>Quanta cura</i> ; 8 déc. 1864, <i>ex cathedra</i> : « En conséquence de cette idée absolument fautive du gouvernement social, ils n'hésitent pas à favoriser cette opinion erronée, on ne peut plus fatale à l'ÉGLISE catholique et au salut des âmes, et que Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Grégoire XVI, appelait un <i>délire</i>, <u>SAVOIR QUE "LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DES CULTES EST UN DROIT PROPRE A CHAQUE HOMME ; QU'IL DOIT ÊTRE PROCLAMÉ ET ASSURÉ DANS TOUT ETAT BIEN CONSTITUÉ..."</u> Or, en soutenant ces affirmations téméraires, ils ne pensent pas, ils ne considèrent pas qu'ils prêchent <i>une liberté de perdition...</i> En conséquence, <u>NOUS RÉPROUVONS PAR NOTRE AUTORITÉ APOSTOLIQUE, NOUS PROSCRIVONS, NOUS CONDAMNONS, NOUS VOULONS ET ORDONNONS QUE TOUS LES ENFANTS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE TIENNENT POUR RÉPROUVÉES, PROSCRITES ET CONDAMNÉES, TOUTES ET CHACUNE DES MAUVAISES OPINIONS ET DOCTRINES SIGNALÉES EN DÉTAIL DANS LES PRÉSENTES LETTRES.</u> » [1534]</p>	<p>Antipape Paul VI, Vatican II, <i>Déclaration sur la liberté religieuse</i> : « PAUL, ÉVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU, AVEC LES PÈRES DU SAINT CONCILE, POUR QUE LE SOUVENIR S'EN MAINTIENNE À JAMAIS... Ce Concile du Vatican déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse... <u>CE DROIT DE LA PERSONNE HUMAINE À LA LIBERTÉ RELIGIEUSE DANS L'ORDRE JURIDIQUE DE LA SOCIÉTÉ DOIT ÊTRE RECONNU DE TELLE MANIÈRE QU'IL CONSTITUE UN DROIT CIVIL...</u> Tout l'ensemble et chacun des points qui ont été édictés dans cette déclaration ont plu aux Pères du Concile. <u>ET NOUS, EN VERTU DU POUVOIR APOSTOLIQUE QUE NOUS TENONS DU CHRIST, EN UNION AVEC LES VÉNÉRABLES PÈRES, NOUS LES APPROUVONS, ARRÊTONS ET DÉCRÉTONS</u> DANS LE SAINT-ESPRIT, et Nous ordonnons que ce qui a été ainsi établi en Concile soit promulgué pour la gloire de Dieu... Moi, Paul, évêque de l'Église catholique. » [1535]</p>

Est-ce une possibilité? Que Paul VI possède la même « autorité apostolique » que le pape Pie IX? L'autorité apostolique de saint Pierre se contredit-elle? Pas du tout! Le dire est une hérésie! (Luc 22 :32; *Vatican I*, S. 4, ch. 4)

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* ; 29 juin 1896 : « ... Jésus-Christ a institué dans l'Église un magistère vivant, authentique et, de plus, perpétuel, qu'Il a investi de Sa propre autorité, revêtu de l'esprit de vérité, confirmé par des miracles... Toutes les fois donc que la parole de ce magistère déclare que telle ou telle vérité fait partie de l'ensemble de la doctrine divinement révélée, chacun doit croire avec certitude que cela est vrai ; car si cela pouvait en quelque manière être faux, il s'ensuivrait, ce qui est évidemment absurde, que Dieu Lui-même serait l'auteur de l'erreur des hommes. » [\[1536\]](#)

Pape Pie IX, Concile Vatican I, S. 4, ch. 4, *ex cathedra* : « Ce charisme de vérité et de **foi à jamais indéfectible a été accordé par Dieu à Pierre et à ses successeurs en cette chaire...** toute occasion de schisme étant supprimée, l'Église soit conservée tout entière dans l'unité, et qu'établie sur son fondement elle tienne ferme contre les portes de l'enfer. » [\[1537\]](#)

Avec ces faits en tête, nous pouvons voir en quoi ceux qui s'obstinent à affirmer que Paul VI était un vrai pape renient l'infaillibilité papale. Ils renient l'indéfectibilité de l'Église ; ils affirment que l'autorité apostolique accordée par le Christ au successeur de Pierre se contredit ; et ils affirment que les portes de l'Enfer ont prévalu contre l'Église catholique.

La vérité est que l'antipape Paul VI ne fut jamais le pape validement élu de l'Église catholique ; et de ce fait sa promulgation solennelle des hérésies de Vatican II ne porta pas atteinte à l'infaillibilité papale. Comme nous l'avons déjà vu, l'Église catholique enseigne qu'il est impossible qu'un hérétique soit élu pape, puisqu'un hérétique n'est pas membre de l'Église catholique. Ce fut défini par le pape Paul IV dans sa Constitution apostolique *Cum ex Apostolatus Officio*.

Paul VI met fin à un mythe faux-traditionaliste très populaire et significatif en déclarant que Vatican II et la Nouvelle Messe sont obligatoires

« On ose affirmer que le Concile Vatican II n'est pas obligatoire. . . L'adoption du nouvel *Ordo Missae* n'est pas du tout laissée au libre arbitre des prêtres ou des fidèles. » ^[1538] (Paul VI, *Discours* ; 24 mai 1976)

(Poursuivant les points abordés jusqu'à présent, ce chapitre réfute l'un des plus grand mythes faux-traditionalistes : celui qui affirme que l'antipape Paul VI n'a jamais rendu obligatoire Vatican II et la Nouvelle Messe. Puisque Vatican II est hérétique et que la Nouvelle Messe est fausse, c'est une preuve fracassante que Paul VI n'était pas le pape.)

Comme nous en avons déjà discuté, parmi ceux qui reconnaissent des problèmes avec l'apostasie post-Vatican II, beaucoup de soi-disant traditionalistes rejettent la Nouvelle Messe et Vatican II, mais maintiennent toutefois que Paul VI – l'homme qui les promulgua – n'obligea jamais (ne lia jamais) quelqu'un à la Nouvelle Messe ou à Vatican II.

Chris Ferrara, *The Remnant*, *A challenge to the sedevacantist enterprise* ; 15 nov. 2005, p. 11 : « Comme déjà mentionné, **même les membres officiels du Vatican, incluant la commission du cardinalat de 1984, reconnurent que la messe traditionnelle ne fut jamais abolie de jure par la promulgation de la Nouvelle Messe, et que les prêtres furent toujours libres de continuer à utiliser le Missel préconciliaire... En réalité, Paul VI créa simplement un nouveau rite à côté de l'ancien rite, laissant l'ancien intact et n'interdit jamais à ce que son utilisation se poursuive.** » ^[1539]

Eh bien, citons Paul VI lui-même pour détruire ce mensonge. Vous ne le verrez probablement jamais cité dans une *publication fausse traditionaliste* voulant s'accrocher au mythe que Paul VI pouvait avoir été un vrai pape, car c'est dévastateur pour leur ENTREPRISE FAUSSE TRADITIONALISTE. Voici (accrochez-vous les faux-traditionalistes) :

Paul VI, *Discours* ; 24 mai 1976 : « Et le fait est d'autant plus grave que l'opposition dont nous parlons n'est pas seulement encouragée par certains prêtres, mais dirigée par un évêque, qui demeure cependant toujours l'objet de notre respect fraternel, **l'archevêque Marcel Lefebvre**. C'est si dur de le constater ! Mais comment ne pas voir dans une telle attitude - quelles que puissent être les intentions de ces personnes - **le fait de se placer hors de l'obéissance au successeur de Pierre et de la communion avec lui, et donc hors de l'Église ? Car telle est bien, malheureusement, la conséquence logique, lorsque l'on soutient qu'il est préférable de désobéir sous prétexte de conserver sa foi intacte, de travailler à sa façon à la préservation de l'Église catholique, alors qu'on lui refuse en même temps une obéissance effective. Et on le dit ouvertement ! ON OSE AFFIRMER QUE LE CONCILE VATICAN II N'EST PAS OBLIGATOIRE, que la foi serait également en danger à cause des réformes et des orientations post conciliaires, que l'on a le devoir de désobéir pour conserver certaines traditions. Quelles traditions ? C'est à ce groupe, et non au pape, et non au collège épiscopal, et non au concile œcuménique qu'il appartiendrait de définir, parmi les innombrables traditions, celles qui doivent être considérées comme normes de foi ! Comme vous le voyez, Vénérables frères, une telle attitude s'érige en juge de cette volonté divine qui plaça Pierre - et ses successeurs légitimes - à la tête de l'Église pour confirmer ses frères dans la foi et paître le troupeau universel, et qui l'établit garant et gardien du dépôt de la foi... L'ADOPTION DU NOUVEL ORDO MISSAE N'EST PAS DU TOUT LAISSÉE AU LIBRE ARBITRE DES PRÊTRES OU DES FIDÈLES.** L'instruction du 14 juin 1971 prévoit la célébration de la messe selon l'ancien rite, avec l'autorisation

de l'Ordinaire, uniquement pour des prêtres âgés ou malades, qui offrent le sacrifice divin sine populo [en absence de gens]. **Le nouvel Ordo fut promulgué pour être substitué à l'ancien, après mûre réflexion, et à la suite des instances du concile Vatican II. Ce n'est pas autrement que notre saint prédécesseur Pie V rendit obligatoire le missel réformé sous son autorité, à la suite du Concile de Trente.** . . . Nous avons attiré l'attention de Mgr Lefebvre sur la gravité de ses attitudes, l'inconsistance et souvent la fausseté des positions doctrinales sur lesquelles il fonde ces attitudes et ces initiatives, et le dommage qui en résulte pour l'Église entière. » ^[1540]

Et voilà. Paul VI, en personne, réfute directement Chris Ferrara et les faux-traditionalistes sur leurs deux principaux arguments. Paul VI déclare que ce « **n'est pas du tout laissé au libre arbitre des prêtres ou des fidèles** » de ne pas adopter le Nouvel Ordo Missae (la Nouvelle Messe). Il dénonce aussi l'affirmation selon laquelle Vatican II n'est pas obligatoire ; et indique que la conséquence logique de la position de Lefebvre - qui rejette la Nouvelle Messe et Vatican II, et qui opère indépendamment de la hiérarchie qu'il reconnaît - le place hors de l'Église.

Il est temps que tout le monde se réveille et se rende compte que la secte Vatican II n'est qu'une secte de contrefaçon de la tête aux pieds et qu'il n'existe aucun moyen de la récupérer - elle ou ses antipapes. C'est pourquoi tous les « évêques » avec une « juridiction ordinaire » dans la secte Vatican II soutiennent que Vatican II est l'enseignement officiel de l'Église. C'est pourquoi tous les groupes « traditionalistes » qui reçoivent « une approbation officielle » de la secte Vatican II doivent accepter Vatican II. C'est pourquoi Benoît XVI dit au chef de la FSSPX qu'ils ne pouvaient pas être pleinement acceptés dans la secte Vatican II à moins d'accepter Vatican II.

Dossier sur les positions de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X (FSSPX)



[1541]

FIGURE 40.1 – Mgr Lefebvre (fondateur de la FSSPX) et les quatre évêques qu'il consacra le 30 juin 1988

« **Nous nous trouvons devant un dilemme grave qui, je crois, n'a jamais existé dans l'Église : celui qui est assis sur le Siège de Pierre participe à des cultes de faux dieux.** Quelle conclusion devons-nous tirer peut-être dans quelques mois, devant ces actes répétés de communication avec les faux cultes? Je ne sais pas. Je me le demande. Mais **il est possible que nous soyons dans l'obligation de croire que ce pape n'est pas pape.** » ^[1542] (Mgr Lefebvre, Sermon, Pâques 1986)

[Note : Ce qui est dit dans ce chapitre s'applique non seulement à la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, mais à beaucoup d'autres groupes « traditionalistes » indépendants, qui pensent de la même manière et qui résistent à l'apostasie Vatican II et à la Nouvelle Messe en tenant des positions similaires à la FSSPX.]

La FSSPX est un groupe « traditionaliste » de prêtres, fondé par le défunt archevêque Marcel Lefebvre. Mgr Lefebvre était un archevêque en France qui résistait contre de nombreux aspects de la religion post-Vatican II, les reconnaissant comme des déviations du catholicisme traditionnel. Il accusait la Nouvelle Messe d'être protestante et opposée à la Tradition. Il s'opposait également aux hérésies de l'« œcuménisme » et de la liberté religieuse, qui furent enseignées à Vatican II. Il créa des séminaires pour former des prêtres capables de célébrer exclusivement la Messe traditionnelle, et les ordonna dans le rite traditionnel d'Ordination. Pour être en mesure de le faire, il devait garder son indépendance des antipapes Vatican II, malgré qu'il continuât à les considérer comme des papes légitimes occupant la Chaire de saint Pierre. Il était également indépendant de la communion des « évêques » qui s'étaient accordés avec la nouvelle religion.

Le 30 juin 1988, Lefebvre décida (indépendamment des antipapes Vatican II) de consacrer quatre évêques dans le rite traditionnel de consécration épiscopale, afin que ces évêques pussent continuer à ordonner des prêtres dans le rite traditionnel. À cause de cet acte, il fut « excommunié » par Jean-Paul II dans un délai de 72 heures, bien qu'aucun antipape Vatican II n'eût jamais excommunié un politicien en faveur de l'avortement, c'est-à-dire du meurtre des enfants.

La FSSPX possède de nombreux lieux de messe dans le monde entier où est célébrée la messe traditionnelle, et c'est une force importante qui fournit les sacrements à ceux qui professent être catholiques traditionalistes.

Nous tenons à souligner que la FSSPX fait beaucoup de bonnes choses ; elle a été une voie par laquelle beaucoup de gens ont été introduits, et ramenés, à la foi catholique traditionnelle. Néanmoins, dans divers domaines, leurs positions sont hérétiques et contraires à la foi catholique. Premièrement, la FSSPX soutient et enseigne que des âmes peuvent être sauvées dans des religions non-catholiques, ce qui est hérétique.

P. Schmidberger, *Time Bombs of the Second Vatican Council*, Angelus Press [FSSPX], p. 10 : « Mesdames et messieurs, **il est clair que les adeptes d'autres religions peuvent être sauvés sous certaines conditions**, c'est-à-dire, s'ils sont dans l'erreur invincible. »

Mgr Marcel Lefebvre, *Against the Heresies* (Contre les Hérésies), Angelus Press [FSSPX], p. 216 : « Évidemment, certaines distinctions doivent être faites. **Des âmes peuvent être sauvées dans une religion autre que la religion catholique (protestantisme, islam, bouddhisme, etc.)**, mais pas par cette religion. »

Ces déclarations constituent une hérésie flagrante contre le dogme *Hors de l'Église pas de salut* ; pourtant elles sont imprimées dans les documents de la FSSPX qui se vendent le mieux. En réalité, presque tous les prêtres qui célèbrent la Messe traditionnelle tiennent cette même hérésie.

Pape Grégoire XVI ; *Summo iugiter studio* ; 27 mai 1832 : « **Enfin, certains de ces égarés tentent de se persuader à eux-mêmes ainsi qu'à d'autres, que les hommes ne sont pas sauvés uniquement dans la religion catholique, mais que même les hérétiques peuvent atteindre la vie éternelle.** » [1543]

Qui plus est, bien que résistant à l'apostasie Vatican II, la FSSPX fait *obstinément* allégeance aux « évêques » manifestement hérétiques du Novus Ordo / Église Vatican II, comme nous l'avons mentionné plus haut. Et, cependant, en même temps, la FSSPX n'agit pas en communion avec ce qu'elle appelle « la nouvelle Église » — l'Église Novus Ordo — l'Église des « évêques » et des « papes » Vatican II (lesquels sont en réalité des antipapes). Leur position est contradictoire. **C'est un affront à l'enseignement catholique** sur trois points :

1. Ils reconnaissent des hérétiques manifestes (les évêques Novus Ordo et les antipapes Vatican II) comme des catholiques qui possèdent l'autorité dans l'Église, ce qui est hérétique. Ils doivent reconnaître que ces évêques hérétiques sont en dehors de l'Église et n'ont absolument aucune autorité.

St. Robert Bellarmin, *De Romano Pontifice*, L. II, ch. 30 : « Enfin, les saints Pères enseignent à l'unanimité que non seulement les hérétiques sont en dehors de l'Église, mais qu'ils sont aussi privés "ipso facto" de toute dignité et juridiction ecclésiastique. »

St. Robert Bellarmin, *De Romano Pontifice*, L. II, ch. 30 : « Un pape qui est un hérétique manifeste cesse automatiquement (per se) d'être le pape et la tête, de la même façon qu'il cesse automatiquement d'être un chrétien et un membre de l'Église. C'est pourquoi il peut être jugé et puni par l'Église. C'est l'enseignement de tous les anciens Pères, qui enseignent que les hérétiques manifestes perdent immédiatement toute juridiction. »

2. La FSSPX opère *obstinément* en dehors de la communion avec la hiérarchie Novus Ordo, quoiqu'elle l'identifie comme la vraie hiérarchie catholique. Il s'agit en réalité d'une position schismatique. En effet, la FSSPX refuse carrément la communion avec l'Église Novus Ordo (voir ci-dessous), bien qu'elle reconnaisse la hiérarchie Novus Ordo comme la véritable hiérarchie catholique !

Mgr Marcel Lefebvre, *Déclaration* ; août 1976 : « **Ils entrent dans le schisme ceux qui coopèrent à la prise de conscience de ce bouleversement et adhèrent à cette nouvelle Église conciliaire**, comme le désignait Son Excellence Mgr Benelli dans la lettre qu'il m'a adressée au nom du Saint-Père le 25 juin dernier. » (Cit. *Sacerdotium*)

P. Franz Schmidberger, ancien Supérieur Général de la FSSPX : « **Nous n'avons jamais souhaité appartenir à ce système se faisant appeler l'Église conciliaire, et s'identifiant avec le Novus Ordo Missae... Les fidèles ont en effet strictement le droit de savoir que les prêtres qui les servent ne sont pas en communion avec l'église contrefaite.** » (Cit. *Sacerdotium*)

The Angelus, publication officielle de la FSSPX ; mai 2000 : « Ce courant de renouveau a **donné naissance à une nouvelle Église au sein de l'Église catholique ; à laquelle Mgr Benelli lui-même se référait comme l'« église conciliaire,** » dont les limites et les chemins sont très difficiles à définir... **C'est contre cette église conciliaire que se tient notre résistance. Nous ne refusons pas notre adhésion au pape en tant que tel, mais contre cette église conciliaire**, car ses idées sont étrangères à celles de l'Église catholique. » [1544]

Refuser la communion avec l'Église Novus Ordo, mais pas avec la tête de l'Église Novus Ordo, c'est comme dire qu'on refuse la communion avec le parti communiste, mais pas avec le Président du parti communiste ! C'est une contradiction.

De plus, par sa reconnaissance des « papes » et des « évêques » Vatican II en tant que hiérarchie catholique, la FSSPX est en communion avec cette « Église de contrefaçon. » Dans le même temps, la FSSPX est en schisme avec cette « Église de contrefaçon » car, comme nous le voyons ci-dessus, elle refuse ouvertement la communion avec les membres de cette Église. (Si ça paraît contradictoire c'est parce que ça l'est). Cette position est schismatique.

Code de Droit Canonique de 1917, ca. 1325.2 : « Toute personne qui après avoir reçu le baptême. . . **refuse de se soumettre au Souverain Pontife et de rester en communion avec les membres de l'Église qui lui sont soumis, elle est schismatique.** »

St. Ignace d'Antioche, *Lettre aux Tralliens* ; 110 A.D. : « Celui qui est à l'intérieur du sanctuaire est pur, mais celui qui est en dehors du sanctuaire n'est pas pur ; c'est-à-dire que celui qui agit en dehors de l'évêque, du presbyterium et des diacres, celui-là n'est pas pur de conscience. »
[1545]

Depuis des décennies, la FSSPX œuvre obstinément en dehors de la communion avec les « évêques » et les « papes » qui, selon elle, constituent la hiérarchie catholique. C'est schismatique.

St. Jérôme, *Commentaires sur l'épître à Tite* ; 386 A.D. : « Entre hérésie et schisme une distinction est faite : l'hérésie implique une doctrine perverse, **tandis que le schisme sépare quelqu'un de l'Église, sur le compte d'un désaccord avec l'Évêque.** » [1546]

3. La FSSPX soutient que l'Église catholique est devenue une « nouvelle Église » — une secte moderniste et non-catholique remplie d'hérésies et d'apostasie — ce qui est impossible, car l'Église est l'Épouse immaculée du Christ, qui ne peut pas enseigner officiellement l'erreur.

Pape Pie XI, *Mortalium animos* ; 6 jan. 1928 : « Car jamais au cours des siècles, **l'Épouse mystique du Christ n'a été souillée, et elle ne pourra jamais l'être, au témoignage de saint Cyprien : "L'Épouse du Christ ne peut commettre un adultère : elle est intacte et pure. Elle ne connaît qu'une seule demeure ; par sa chaste pudeur, elle garde l'inviolabilité d'un seul foyer."** » [1547]

Pape Pie XI, *Quas primas* ; 11 déc. 1925 : « Parmi les bienfaits dont l'Église est redevable au culte public et légitime rendu à la Mère de Dieu et aux saints du ciel, le moindre n'est pas **la victoire constante qu'elle a remportée en repoussant loin d'elle la peste de l'hérésie et de l'erreur.** » [1548]

Pape Pie IX, *concile Vatican I*, S. 4, ch. 4, ex cathedra : « ... **ils savaient parfaitement que ce siège de Pierre demeurerait pur de toute erreur**, aux termes de la promesse divine de notre Seigneur et Sauveur au chef de ses disciples : "J'ai prié pour toi [Pierre], pour que ta foi ne défaille pas ; et quand tu seras revenu, affermis tes frères." (Luc 22 :32) » [1549]

Par exemple, la FSSPX rejette même les canonisations solennelles des « papes » Vatican II qu'elle reconnaît. Cette position est terriblement schismatique, car elle affirme qu'un vrai pape et l'Église catholique ont officiellement commis des erreurs en canonisant des saints.

St. Alphonse de Liguori, *Le grand moyen de la prière* ; 1759 : « **Croire que l'Église peut se tromper dans la canonisation des saints ne peut être exempt de faute ou d'hérésie, d'après saint Bonaventure, Bellarmin et d'autres, ou tout au moins d'une erreur proche de l'hérésie, d'après Suarez, Azor, Gotti, etc. En effet, dans la canonisation des saints tout spécialement, ainsi que l'enseigne le Docteur Angélique [St. Thomas d'Aquin], le Souverain Pontife est guidé par l'inspiration infaillible du Saint-Esprit.** » [1550]

Pape Benoît XIV : « **Quiconque ose affirmer que le Pontife a commis une erreur, en ceci ou cela, dans la canonisation, Nous disons que, s'il n'est pas hérétique, il est du moins téméraire ; qu'il est faiseur de scandale pour l'Église tout entière et insulte les saints**, car favorable aux hérétiques qui nient l'autorité de l'Église pour canoniser les saints ; qu'il savoure l'hérésie en donnant l'occasion aux mécréants de se moquer des fidèles ; et affirme une opinion erronée passible de sanctions très graves. » [1551]

Puisque tant de gens ont une haute estime de la FSSPX, ils ont été conduits à la même position schismatique. **Toutes ces fausses opinions sur la situation post-Vatican II sont le résultat de la réticence de la FSSPX à voir la vérité en face : que la secte Vatican II est intrinsèquement une Église de contrefaçon et que les « papes » post-Vatican II ne sont que des antipapes invalides.**

Quelques déclarations intéressantes de Mgr Lefebvre déclarant que les « papes » Vatican II ne sont peut-être pas des papes valides

Quel que soit le caractère intenable de leur position – et même si les preuves sont clairement en faveur de la position sédévacantiste - la FSSPX continue (même à ce stade avancé de l'apostasie Vatican II) de publier des livres et des tracts attaquant la position sédévacantiste. Mais ce qu'ils ne réalisent pas est que le fondateur de leur société, l'archevêque Lefebvre, fit de nombreuses déclarations démontrant qu'il était très proche de la position sédévacantiste dans les années 1970 et 1980. Ces citations devraient être connues des membres de la Fraternité Sacerdotale St. Pie X.

Mgr Lefebvre; 4 août 1976 : « Le concile [Vatican II] tournant le dos à la Tradition et rompant avec l'Église du passé, est un concile schismatique... **S'il nous apparaît certain que la foi enseignée par l'Église pendant vingt siècles ne peut contenir d'erreur, nous avons beaucoup moins l'absolue certitude que le pape soit vraiment pape. L'hérésie, le schisme, l'excommunication ipso facto, l'invalidité de l'élection sont des causes qui, éventuellement, peuvent faire qu'un pape ne l'ait jamais été ou ne le soit plus...** Car enfin, un problème grave se pose à la conscience et à la foi de tous les catholiques depuis le début du pontificat de Paul VI. Comment un pape, vrai successeur de Pierre assuré de l'assistance de l'Esprit-Saint, peut-il présider à la destruction de l'Église, la plus profonde et la plus étendue de son histoire en l'espace de si peu de temps, ce qu'aucun hérésiarque n'a jamais réussi à faire? » ^[1552]

Mgr Lefebvre, *Sermon*; 29 août 1976 : « **Le nouveau rite de la Messe est un rite bâtard**, les sacrements sont des sacrements bâtards, les prêtres qui sortent des séminaires sont des prêtres bâtards... » ^[1553]

Mgr Lefebvre, *Rencontre avec Paul VI*; 11 sep. 1976 : « **[Le document Vatican II sur la liberté religieuse] contient des textes qui sont mot à mot contraires à ce qu'ont enseigné Grégoire XVI, et Pie IX.** » ^[1554]

Mgr Lefebvre, *Sermon*; 22 fév. 1979 : « Dans la mesure où il s'oppose à la Tradition, **nous refusons le concile [Vatican II].** » ^[1555]

Mgr Lefebvre, *Sermon*; Pâques 1986 : « Voilà la situation dans laquelle nous nous trouvons. Ce n'est pas moi qui l'aie créée. Je voudrais mourir pour qu'elle n'existât pas! **Nous nous trouvons devant un dilemme grave qui, je crois, n'a jamais existé dans l'Église : celui qui est assis sur le Siège de Pierre participe à des cultes de faux dieux.** Quelle conclusion devons-nous tirer peut-être dans quelques mois, devant ces actes répétés de communication avec les faux cultes? Je ne sais pas. Je me le demande. Mais **il est possible que nous soyons dans l'obligation de croire que ce pape n'est pas pape.** Car il me semble à première vue — je ne veux pas encore le dire d'une manière solennelle et publique — qu'il soit impossible qu'un pape soit hérétique publiquement et formellement. » ^[1556]

Mgr Lefebvre, *Sermon*; 27 août 1986 : « **C'est le premier article du Credo et le premier commandement du Décalogue [les dix Commandements] qui sont bafoués publiquement par celui qui est assis sur le Siège de saint Pierre.** Le scandale est incalculable dans les âmes des catholiques. L'Église en est ébranlée dans ses fondements. » ^[1557]

Mgr Lefebvre, *Sermon*; 28 oct. 1986 : « **Jean-Paul II encourageant les fausses religions à prier leurs faux dieux** : scandale sans mesure et sans précédent... impiété inconcevable et humiliation insoutenable pour ceux qui demeurent catholiques... » ^[1558]

Mgr Lefebvre, *Rencontre avec « Card. » Ratzinger*; 14 juil. 1987 : « Si schisme il y a, il est bien plus le fait du Vatican avec Assise... **il nous est indifférent d'être excommuniés par cette Église libérale, œcuménique, révolutionnaire.** » ^[1559]

Mgr Lefebvre, *Rencontre avec « Card. » Ratzinger*; 14 juil. 1987 : « **Rome a perdu la foi, Rome est dans l'apostasie.** » ^[1560]

Mgr Lefebvre; 29 août 1987 : « ... **la Chaire de Pierre et les postes d'autorité à Rome étant occupés par des antichrists**, la destruction du Règne de Notre-Seigneur se poursuit rapidement... » [1561]

Mgr Lefebvre, *Déclaration donnée à la presse avant les consécrations épiscopales de 1988* : « **L'Église, y lit-on, a horreur de toute communion... avec les fausses religions, avec les hérésies... Pour sauvegarder le sacerdoce catholique qui continue l'Église catholique et non une Église adultère**, il faut des évêques catholiques. » [1562]

Mgr Lefebvre, à « Card. » *Ratzinger* : « ... nous ne pourrions pas collaborer, parce que nous travaillons dans deux directions séparés : vous, vous travaillez à la déchristianisation de la société, de l'Église, nous, nous travaillons à la christianisation. » [1563]

Mgr Lefebvre, parlant des dirigeants de la secte Vatican II : « **On ne peut suivre ces gens-là, c'est l'apostasie**, ils ne croient pas à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui doit régner. À quoi bon attendre? Procédons au sacre! » [1564]

D'autres points tout aussi importants se rapportant aux positions de la FSSPX

L'évêque Fellay de la FSSPX rejette le dogme catholique en enseignant que les hindous peuvent être sauvés

Mgr Bernard Fellay, *Conférence à Denver, Colorado*; 18 fév. 2006 : « ... **et l'Église a toujours enseigné qu'au Ciel se trouveront des gens, qui sont en état de grâce, qui ont été sauvés sans connaître l'Église catholique. Nous savons cela. Mais comment est-ce possible si vous ne pouvez pas être sauvés hors de l'Église? Il est absolument vrai qu'ils seront sauvés à travers l'Église catholique**, car ils seront unis au Christ, au Corps mystique du Christ, qui est l'Église catholique. Toutefois, cela restera invisible, parce que ce lien visible est impossible pour eux. **Prenez un hindou au Tibet qui n'a aucune connaissance de l'Église catholique. Il vit selon sa conscience et les lois que Dieu a placées dans son cœur. Il peut être en état de grâce**, et s'il meurt dans cet état de grâce, il ira au Ciel. » (*The Angelus, A Talk Heard Round the World*, avr. 2006, p. 5.)

La FSSPX rejette la « canonisation » de Josémaria Escriva par Jean-Paul II, révélant ainsi son schisme

P. Peter Scott, *Séminaire Sainte-Croix* de la FSSPX en Australie, 1er nov. 2002 : « Un exemple typique fut la canonisation honteuse et très discutée de Mgr. Josémaria Escriva de Balaguer, le 6 octobre dernier... Après avoir souligné que le processus était non canonique et malhonnête, ils avaient ceci à dire : « **Ce (la canonisation) sera une offense à Dieu. Cela entachera l'Église pour toujours, retirera la sainteté particulière des saints**, remettra en question la crédibilité de toutes les canonisations faites au cours de votre papauté, et nuira à la future autorité de la papauté"... Leur lettre se révélera certainement comme prophétique, car entre temps, leurs affirmations seront prouvées justes concernant Escriva... Pour toutes les raisons qu'ils donnent, **nous ne pouvons pas considérer cette "canonisation" comme étant une déclaration papale infaillible et valide**. Nous croyons qu'il est au Ciel, mais nous ne pouvons toutefois considérer comme saint ce héraut de Vatican II... » (*Southern Sentinel* n° 3, nov. 2002)

Puisqu'ils reconnaissent que Jean-Paul II était un vrai pape, rejeter sa « canonisation » solennelle est une attitude clairement schismatique.

L'évêque Richard Williamson de la FSSPX dit que Jean-Paul II était un « homme bon » et que la religion de la FSSPX n'est pas la même que celle des « papes » Vatican II, qu'il reconnaît néanmoins!

Réponse de l'évêque Williamson : « J'ai été quelque peu surpris, en premier lieu, parce que certaines personnes avaient dit qu'il n'était pas vraiment dans la course. Après cela, pour vous dire honnêtement la vérité, **je n'attends pas grand-chose de Rome, dans sa forme actuelle. Ils sont allés trop loin dans la "nouvelle religion," et la "nouvelle religion" est trop radicalement différente et éloignée de la vraie Religion.** Rome est Rome, cependant, et je crois que c'est là que se trouvent les papes, et là que se trouvent les cardinaux, et là que se trouve la structure officielle de l'Église. Mais je crains que, pour la défense de la Foi, vous ne deviez attendre un événement grave pour secouer Rome et/ou conduire les véritables cardinaux hors de Rome pour recommencer ailleurs. Je crains que Rome ne soit trop prise dans les griffes des ennemis de Dieu. » ^[1565]

L'évêque Williamson de la FSSPX déclare avec hardiesse ne pas avoir la même religion que le « pape » et les « évêques » qu'il reconnaît comme étant la hiérarchie catholique! Voilà, messieurs dames, ce qui résume la position complètement ridicule — et schismatique — de la FSSPX qui, étant si obstinément contradictoire, ne peut être correctement étiquetée, en l'absence d'une meilleure description, que de **VOMI THÉOLOGIQUE**.

Pape Pie XII, *Mystici Corporis Christi* : « Par conséquent, comme **dans l'assemblée véritable des fidèles** il n'y a qu'un seul Corps, un seul Esprit, un seul Seigneur et un seul Baptême, ainsi ne peut-il y avoir qu'une seule foi, et celui qui refuse d'écouter l'Église doit être considéré, d'après l'ordre du Seigneur, comme un païen et un publicain. Et **ceux qui sont divisés pour des raisons de foi ou de gouvernement ne peuvent vivre dans ce même Corps**, ni par conséquent de ce même Esprit divin. » ^[1566]

L'évêque Tissier de Mallerai de la FSSPX rejette le concept de communion ecclésiale et déclare que Benoît XVI enseignait des hérésies

Réponse de Mgr Tissier de Mallerai : « Tout d'abord, je ne suis pas au courant de ce texte. Je ne l'ai pas lu. Cela ne m'intéresse pas, je ne suis pas ce genre de nouvelles. Ce n'est pas le problème qui se pose ici. Le problème, ce n'est pas la "communion," qui correspond à **l'idée stupide entretenue par ces évêques depuis Vatican II**. La communion n'est pas ce qui pose problème; ce qui pose problème, c'est la **profession de la foi**. La "communion" n'est rien, c'est une invention du concile Vatican II. **L'essentiel, c'est que ces gens (les évêques) n'ont pas la Foi catholique.** La "communion" ne signifie rien à mes yeux, ce n'est qu'un slogan de la nouvelle Église. **La définition de la nouvelle Église est la "communion," qui n'a jamais été une définition de l'Église Catholique.** Je ne puis vous fournir que la définition de l'Église telle qu'on la comprenait traditionnellement.

Je veux parler de quand il était prêtre. En tant que théologien, il a professé des hérésies, **il a publié un ouvrage rempli d'hérésies**. . . Oui, bien sûr. Il a publié un livre intitulé *Introduction au christianisme*; c'était en 1968. **Or, ce livre est bourré d'hérésies, notamment la négation du dogme de la Rédemption.** » ^[1567]

Pape Léon XIII, *Satis cognitum*; 29 juin 1896 : « C'est pourquoi, de même que l'Église pour être une en tant qu'elle est la réunion des fidèles requiert nécessairement l'unité de foi, ainsi pour être une en tant qu'elle est une société divinement constituée, elle requiert de droit divin [**jure divino**] **l'unité de gouvernement, laquelle produit et comprend l'unité de communion.** » ^[1568]

Il est logique que la FSSPX (ou, du moins Mgr Tissier de Mallerai) ne croie pas à la notion : *être en communion avec tous dans l'Église*. L'évêque Tissier de Mallerai déclara : « *La communion ne signifie rien à mes yeux.* » Oui, ça on le voit très bien... Puisqu'il n'y croit pas, refuser la communion avec la hiérarchie et les membres qu'il estime être l'Église catholique ne lui pose pas de problème de conscience.

Le livre de la FSSPX, *Most Asked Questions about the Society of St. Pius X* (Questions les plus fréquemment posées au sujet de la Fraternité St. Pie X) affirme que les « papes » Vatican II NE PEUVENT PAS enseigner infailliblement

Most Asked Questions about the Society of St. Pius X, pp. 38-40, q. 7, *Mais ne devrions nous pas suivre Jean-Paul II?* : « **Le Pape est infaillible** principalement en matière de foi et de morale et, en second lieu, en matière de discipline (législation de l'Église universelle, canonisations, etc.) dans la mesure où ceux-ci impliquent la foi et la morale (cf. Principe 4), et ensuite, **uniquement lorsqu'il impose à perpétuité un enseignement définitif. Or, "infaillible" signifie immuable et irréformable (Principe 6), mais, la marque des Papes conciliaires, comme des modernistes, est un esprit d'évolution. Dans quelle mesure de tels esprits veulent-ils définir de façon irréformable ou imposer absolument? Ils ne le font pas et en fait "ne le peuvent pas..."** » (Mgr Lefebvre, Ecône; 12 juin 1984.) Cf. Q. 15, n. 3. » (*Angelus Press*, 1997)

La Fraternité St. Pie X n'affirme pas simplement que Jean-Paul II ne remplissait pas les exigences d'un prononcement infaillible; la FSSPX (écrivant sous le règne de Jean-Paul II) a déclaré que celui-ci (l'homme qu'ils considéraient être le vrai pape) ***ne peut pas*** parler infailliblement.

Pour ceux qui, pour quelque raison, ne peuvent saisir le plein impact de cette déclaration de la FSSPX, permettez-nous de la résumer : la FSSPX souligne à juste titre que l'enseignement infaillible d'un pape sur la foi ou la morale est irréformable, ce qu'a déclaré Vatican I (Denz., Éd. du Cerf, n° 3074). Mais, selon la FSSPX, les « papes » Vatican II sont à ce point modernistes qu'ils croient en l'évolution de la doctrine; ils croient que rien à Vatican II n'est irréformable. Donc, selon la FSSPX, même si ce sont des papes valides, les « papes » post-conciliaires **NE PEUVENT PAS** enseigner infailliblement! C'est un rejet du dogme de l'infaillibilité papale.

Pape Pie IX, *concile Vatican I*, S. 4, ch. 4; 1870 : « ... **lorsque le pontife romain parle ex cathedra** [depuis la Chaire de Pierre], c'est-à-dire lorsque, remplissant sa charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, il définit, en vertu de sa suprême autorité apostolique, qu'une doctrine en matière de foi ou de morale doit être tenue par toute l'Église, **il jouit... de cette infaillibilité** dont le divin Rédempteur a voulu que soit pourvue son Église lorsqu'elle définit la doctrine sur la foi ou la morale... **Si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la présomption de contredire notre définition : qu'il soit anathème...** » ^[1569]

Par définition, un pape est l'évêque de Rome, qui possède la juridiction suprême dans l'Église et qui PEUT enseigner infailliblement, s'il remplit les conditions requises. S'il est incapable de parler infailliblement, ce n'est donc pas un pape valide!

Toutes ces positions schismatiques (p. ex., le rejet par la FSSPX des « canonisations » proclamées par leur « pape ») et les perversions de la fonction papale, sont le résultat de l'échec de la FSSPX à comprendre la vérité de la position sédévacantiste (c.-à-d. que les « papes » Vatican II ne sont pas du tout des papes, mais en réalité des antipapes).

Benoît XVI commande personnellement à la FSSPX d'accepter Vatican II

Dans sa *Conférence de Denver* en 2006 (rapportée dans un article paru dans *The Angelus*), l'évêque Fellay de la FSSPX a mentionné un point très important. Il a admis que, lors d'une rencontre personnelle avec l'antipape Benoît XVI, celui-ci lui a très clairement signifié que la FSSPX devait accepter Vatican II.

Mgr Bernard Fellay, *Conférence à Denver*, 18 février 2006 : « Puis il [Benoît XVI] est passé à l'étape suivante. Et il a dit que la seconde étape est l'acceptation du concile... **Le Pape a clairement indiqué dans les termes qu'il a employés durant l'audience que, pour lui, il est impossible**

d'accepter quelqu'un dans l'Église, du moins dans sa... disons... sa façon moderne de voir l'Église, qui n'accepterait pas le concile. Il était très clair. Quand j'ai entendu ces propos là, et surtout le propos suivant, pour moi, le grand combat que nous aurons à mener sous ce pontificat sera la lutte au sujet du concile. » ^[1570]

Combien de fois encore faut-il le prouver?! Les faux traditionalistes doivent renoncer à leur position impossible, selon laquelle il est acceptable de rejeter Vatican II et d'accepter comme légitime les « papes » Vatican II. Ils doivent rejeter Vatican II *et* les antipapes non-catholiques qui l'ont imposé.

Remarques importantes à propos de la revendication de partisans de la FSSPX — et de ceux qui tiennent les mêmes positions — à savoir qu'ils ne font que vivre une vie catholique, assistent à la FSSPX (ou toute autre chapelle indépendante) et ne s'impliquent pas dans ces sujets, tel que le sédévacantisme

Nous entendons fréquemment des défenseurs de la FSSPX nous dire qu'ils ne sont que des laïcs, qu'ils ne peuvent donc pas s'impliquer dans des questions théologiques, telle que la question du sédévacantisme. Ils se rendent simplement à la Messe qu'offre la FSSPX, les soutiennent, et tentent d'être bons, spirituels; voulant vivre simplement de leur foi. Telles sont les réponses de beaucoup de défenseurs de la FSSPX une fois confrontés aux arguments sédévacantistes.

Eh bien, si c'est le cas — si vous n'avez pas l'autorité pour vous impliquer dans ces questions et si vous êtes seulement « un homme simple qui va à la messe, » voulant vivre tout bonnement sa foi catholique — ALORS VOUS N'AVEZ AUCUN DROIT D'ALLER À LA FSSPX OU À UNE AUTRE CHAPELLE INDÉPENDANTE.

SI VOUS ÊTES TROP SIMPLE « POUR COMPRENDRE CE DONT IL EST QUESTION » ET QUE VOUS NE POUVEZ PAS VOUS IMPLIQUEZ DANS CES QUESTIONS — SI C'EST VOTRE POSITION (CE QUE DIEU INTERDIT) — ALORS LOGIQUEMENT VOUS DEVRIEZ JUSTE ACCEPTER VOTRE ÉGLISE LOCALE NOVUS ORDO, ASSISTER À LA NOUVELLE MESSE, ET ACCEPTER VATICAN II, QUI EST LA RELIGION APPROUVÉE PAR L' « ÉVÊQUE » LOCAL NOVUS ORDO.

Mais non... « l'homme simple » qui « *va juste à la FSSPX, en essayant de vivre une bonne vie,* » sans s'impliquer dans toutes « ces questions, » **s'implique soudainement dans ces questions et devient « théologien. »** Il « **sait** » **qu'il ne peut pas accepter la Nouvelle Messe et la religion locale Novus Ordo.** Il se condamne ainsi par sa propre bouche, réfute ses propres arguments et montre seulement son hypocrisie, *ne « s'impliquant » que là où il veut s'impliquer.*

Tout cela pour dire que si l'on peut accepter la religion de la Nouvelle Messe et de Vatican II et sauver son âme, alors rien ne justifie de se rendre à une chapelle indépendante ou à la FSSPX. Ce n'est qu'une question de préférence, dans ce cas. **Mais si l'on soutient que la Foi oblige à rejeter la Nouvelle Messe et la religion Vatican II comme quelque chose qui causera la perte de son salut (ce qui est la vérité), alors l'église locale et la Nouvelle Messe (et les autorités qui l'ont imposée) ne peuvent pas représenter l'Église catholique.** Ceci conduit inévitablement à la position sédévacantiste, car la sainte Église catholique ne nous mène pas en Enfer.

Tout ceci nous prouve encore que la seule position catholique est naturellement la position sédévacantiste, et que toutes les autres fausses positions sont contradictoires par rapport à l'enseignement catholique. Puisque la FSSPX promeut des positions hérétiques qui contredisent l'enseignement catholique, aucun catholique ne peut les soutenir financièrement, sous peine de péché mortel.

Pape Innocent III, *concile Latran IV* ; 1215 : « **Quant à ceux qui accordent foi aux hérétiques, les accueillent, les défendent et les soutiennent, nous les décrétons frappés d'excommuni-**

cation... » [\[1571\]](#)

Brefs commentaires sur une possible union complète entre la FSSPX et la Nouvelle Église

Au moment où ce livre est en cours de finalisation (vers. originale, 2007), il est question que la FSSPX entre en pleine communion avec la secte Vatican II, en échange d'une permission plus large pour la Messe en latin et une éventuelle levée des excommunications contre leur société, accordé par l'antipape Benoît XVI. Si ceci se produit, cela représentera une liquidation complète de la FSSPX vers la Contre-Église. Benoît XVI, guidé par le Diable, est bien conscient qu'à ce stade, l'apostasie de la secte Vatican II est à tel point en place, *et presque tous les prêtres sont invalides puisqu'ils sont ordonnés selon le nouveau rite de Paul VI*, qu'il peut se permettre de faire des concessions aux groupes traditionalistes pour les attirer à nouveau dans la fausse Église, où ils renieront le Christ par la pleine acceptation de la nouvelle religion et des choses telle que la « canonisation » de l'apostat Jean-Paul II.

Si Benoît XVI parvient à un accord de ce genre avec la FSSPX, ne soyez pas trompé, ce sera une tactique du Diable pour tenter de tromper les traditionalistes à ce stade avancé de la Grande Apostasie. Si pareille chose se produit, nous pensons que cela se traduira par la fracture de la FSSPX en factions pro et contre l'union avec la Contre-Église.

La dévotion à la Divine Miséricorde de Sœur Faustine est à fuir



FIGURE 41.1 – Sœur Faustina Kowalska et l'image de sa dévotion : la Divine Miséricorde

Pendant des années, nous avons entendu différentes opinions sur la dévotion à la Divine Miséricorde; nous ne savions pas exactement quoi penser. **Le fait est que dans les années 1950, la dévotion à la Divine Miséricorde fut supprimée et le journal de sœur Faustine apparaissait sur l'index des livres interdits.** Elle ne fut réhabilitée à travers le monde que par Jean-Paul II après le concile Vatican II. En plus de cela, une chose qui nous préoccupe est qu'elle était populaire chez les « catholiques » charismatiques, et était utilisée comme un substitut au Rosaire. Il y a quelques temps, l'un de nous décida de parcourir rapidement le livre de 600 pages de sœur Faustine Kowalski, *La Miséricorde de Dieu dans mon âme (Petit journal de sœur Faustine)*. Ci-dessous sont quelques faits étranges trouvés au cours de cette enquête, qui suffirent à nous convaincre que cette « dévotion » est une chose à fuir.

À la page 50 du livre *La Miséricorde de Dieu dans mon âme (Petit journal de Sœur Faustine)*, il est dit : « **Et l'Hostie sortit du tabernacle et se posa sur mes mains. Et moi, avec joie, je la remis dans le tabernacle. Ceci se répéta une seconde et même une troisième fois.** » ^[1572]

Aux pages 102 à 103 du livre *La Miséricorde de Dieu dans mon âme*, nous lisons : « Quand le prêtre revint, je lui présentai l'hostie, pour qu'il la remette dans le ciboire. Car, après avoir reçu Jésus, je ne pouvais, avant de l'avoir consommé, dire que l'autre hostie était tombée. **Mais pendant tout le temps où j'ai eu l'hostie en main, je ressentais une telle puissance d'amour** que, de toute la journée, je ne pus ni manger ni reprendre connaissance. J'ai entendu ces paroles venant de l'hostie : **« Je désirais reposer sur tes mains et pas seulement dans ton cœur. »** » ^[1573]

À la page 169, il est dit : « Au moment où je m'agenouillais pour rayer ma volonté propre, comme le Seigneur m'a dit de le faire, j'ai entendu dans mon âme cette voix : **« À partir d'aujourd'hui, n'aie pas peur des jugements de Dieu, car tu ne seras pas jugée. »** » ^[1574]

À la page 176, « Jésus » lui dit : « Dans la petite grappe élue, tu es une douce baie, **Je désire que la sève, qui circule en toi, se communique aux autres âmes.** » ^[1575]

À la page 188, « Jésus » lui dit : « Pour toi je vais arrêter la main qui punit. **Pour toi Je bénis la terre.** » ^[1576] (Voir aussi p. 343)

À la page 237, « Jésus » dit : « **Sache encore une chose, Ma fille : toutes les créatures, qu'elles le sachent ou non, qu'elles le veulent ou non, accomplissent toujours Ma volonté...** Ma fille, si tu le veux, Je créerai à ce moment un nouveau monde, plus beau que celui-ci et tu y vivras le reste de ta vie. » ^[1577]

À la page 252, « Jésus » dit : « Car, beaucoup d'âmes reviendront des portes de l'enfer et **adoreront Ma miséricorde.** » ^[1578]

À la page 342, « Jésus » dit : « **Si elles n'adorent pas Ma miséricorde,** elles périront pour l'éternité. » ^[1579]

À la page 348, « Jésus » dit : « **Je désire qu'on honore Ma miséricorde.** » ^[1580]

À la page 271, « Jésus » dit : « C'est pourquoi **Je m'unis à toi plus étroitement qu'avec aucune autre créature.** » ^[1581]

À la page 366, « Jésus » dit : « Je vois ton amour si pur. Fortifié par la lutte que tu mènes, il surpasse l'amour des anges. **À cause de toi, Je bénis le monde.** » ^[1582]

À la page 381, nous lisons que « Jésus » aurait donné cette instruction à sœur Faustine : « **Dis à la Mère Générale de compter sur toi, comme étant la plus fidèle des filles du Couvent.** » ^[1583]

À la page 527, nous lisons que sœur Faustine dit : « J'ai pris le "Messager du Sacré-Cœur" et j'y ai lu le récit de la canonisation de Saint André Bobola. En un instant **une grande nostalgie envahit mon âme pour que chez nous aussi il y ait une sainte. Je me suis mise à pleurer comme une enfant, parce qu'il n'y a pas de sainte chez nous.** J'ai dit au Seigneur : "Je connais Votre largesse. Mais il me semble que maintenant Vous êtes moins généreux pour nous." J'ai recommencé à pleurer comme une enfant. Jésus me dit : "Ne pleure pas, car toi, **tu seras la sainte.**" » ^[1584]

À la page 543, nous lisons que « Jésus » aurait dit : « **Je ne peux les supporter, car elles ne sont ni bonnes ni mauvaises.** » ^[1585]

À la page 551, nous lisons que « Jésus » aurait dit : « **J'aime particulièrement la Pologne.** Si elle obéit à Ma volonté, Je l'élèverai en puissance et en sainteté. **C'est d'elle que sortira l'étincelle qui préparera le monde à Ma venue dernière.** » ^[1586]

À la page 580, nous lisons que sœur Faustine dit après avoir reçu la communion : « "**Jésus, changez tout mon être en une autre hostie...** Vous êtes le Seigneur, Grand et Tout-Puissant. Vous pouvez m'accorder cette grâce." Et le Seigneur me répondit : "**Tu es une vivante hostie** agréable au Père Céleste." » ^[1587]

Aux pages 201 à 202, nous apprenons que « Jésus » aurait parlé à sœur Faustine au sujet de la nouvelle dévotion à la Divine Miséricorde et lui aurait soi-disant enseigné qu'il fallait la réciter sur les grains du chapelet : « Cette prière [la dévotion à la Divine Miséricorde] doit apaiser Ma colère. **Tu vas la réciter pendant neuf jours, sur un chapelet,** de la manière suivante : d'abord tu diras un *Pater*, un *Ave* et le *Je crois en Dieu*. **Puis sur les grains du Pater, tu vas dire les mots suivants : "Père Éternel, je Vous offre le Corps, le Sang, l'âme et la Divinité de Votre Fils Bien-Aimé, Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour implorer de Vous le pardon de nos péchés et de ceux du monde entier." Sur les grains de l'Ave Maria, tu diras :** "Par Sa douloureuse Passion, ayez pitié de nous et du monde entier." À la fin tu réciteras trois fois ces paroles : "Dieu Saint, Dieu Fort, Saint Immortel, ayez pitié de nous et du monde entier." » ^[1588] (samedi 14 sept. 1935)

Les déclarations ci-dessus posent un certain nombre de problèmes. Le premier problème est la promotion de la Communion dans la main, soi-disant approuvée par Notre-Seigneur. L'hostie vole dans ses mains à de nombreuses reprises; Notre-Seigneur dit soi-disant désirer se reposer dans ses mains. Nous pensons que c'est un piège diabolique pour que la communion dans la main soit acceptée intellectuellement, en avance de la religion Vatican II.

Deuxièmement, nous voyons d'inutiles éloges envers cette sœur. Nous lisons « Notre-Seigneur » lui dire des choses ne favorisant pas l'humilité, mais la vanité - qu'elle est en fait la plus grande chose du monde. Nous

croions que Notre-Seigneur ne lui aurait jamais demandé de dire à son supérieur qu'elle est la fille la plus fidèle de l'Ordre. Notre-Seigneur aurait pu le Et l'Hostie sortit du tabernacle et se posa sur mes mains Troisièmement, nous voyons que sœur Faustine apprend que l'étincelle de Dieu - qui préparera le monde pour sa seconde venue - sortira de Pologne! C'est interprété comme signifiant que la personne choisie par Dieu était Jean-Paul II, qui était de Pologne! Puisque nous savons que Jean-Paul II était un apostat, un antipape non-catholique et un homme qui approuvait les fausses religions du monde, cela nous montre à nouveau que les révélations de sœur Faustine viennent du Diable. En fait, ça nous montre combien le Diable désirait soutenir l'appui de Jean-Paul II.

Quatrièmement, la dévotion à la Divine Miséricorde est centrée autour de la miséricorde à une époque où l'humanité était proche de faire déborder la coupe de la justice divine. Le problème à cette époque, et aujourd'hui bien sûr, c'est que les hommes ne craignent pas Dieu et continuent à l'offenser. Ils avaient alors besoin d'entendre parler de Sa justice. Mais la dévotion à la Divine Miséricorde est le parfait faux-dévouement ; le message consiste à faire croire aux gens qu'ils recevront la miséricorde de Dieu même s'ils persistent dans leurs péchés ; elle demande même aux gens d' « adorer » Sa miséricorde.

Cinquièmement, et peut-être le plus important, Dieu aurait-Il révélé une nouvelle dévotion à réciter *sur les grains du chapelet* peu de temps après que Sa Mère fut venue à Fatima, et qu'elle fit un grand miracle pour révéler entre autres choses la nécessité du Rosaire? La requête spécifique à sœur Faustine pour que la dévotion à la Divine Miséricorde soit priée *sur les grains du chapelet*, est clairement selon nous un substitut du Diable au Rosaire. Et nous l'avons vu utilisée de cette manière par beaucoup d'âmes. La dévotion à la Divine Miséricorde est une contrefaçon habile qui, étant traditionnelle à bien des égards, sert l'objectif du Diable pour que cette contre-dévotion s'insinue dans les cercles à tendance conservatrice, laquelle sera utilisée, selon les espoirs du Diable, comme un substitut au Rosaire.

La conclusion naturelle au vu de tous ces faits est que **la dévotion à la Divine Miséricorde est une chose que les catholiques doivent fuir**. Les catholiques devraient réciter à la place un chapelet supplémentaire ou une station de Croix.

La Planification Familiale Naturelle est un péché; un contrôle des naissances

Sommaire

42.1	Pourquoi la PFN est une chose mauvaise?479
42.2	L'enseignement du Magistère papal catholique479
42.3	La Parole de Dieu480
42.4	Les gens savent que la PFN est un péché481
42.5	Planned Parenthood et PFN : même chose482
42.6	Les conséquences de la PFN sont éternelles et infinies483
42.7	Objections.483
42.8	Conclusion486

La Planification Familiale Naturelle (PFN) est la pratique qui consiste à limiter exclusivement et délibérément l'acte matrimonial aux périodes où l'épouse est stérile, pour éviter la conception d'un enfant. La PFN est employée pour les mêmes raisons que les gens emploient la contraception artificielle : éviter délibérément la conception d'un enfant tout en effectuant l'acte matrimonial.

L'antipape Paul VI expliqua correctement la PFN comme un contrôle des naissances dans son encyclique *Humanae vitae* ; mais cet hérétique la favorisa.

Antipape Paul VI, *Humanae vitae* , n°16 ; 25 juil. 1968 : « ... l'Église enseigne qu'il est alors permis [aux conjoints] de tenir compte des rythmes naturels, inhérents aux fonctions de la génération **pour user du mariage dans les seules périodes infécondes et régler ainsi la natalité** sans porter atteinte aux principes moraux que Nous venons de rappeler » ^[1589]

Pourquoi la PFN est une chose mauvaise ?

La PFN est mal car c'est un contrôle des naissances ; elle va à l'encontre de la conception. C'est un refus chez ceux qui l'emploient d'être ouverts aux enfants que Dieu a prévu de leur envoyer. **Elle n'est pas différente dans son but de la contraception artificielle**, et donc c'est un mal moral tout comme l'est la contraception artificielle.

L'enseignement du Magistère papal catholique

Le pape Pie XI parla depuis la Chaire de saint Pierre dans son encyclique *Casti connubii*, sur le mariage chrétien. Son enseignement prouve que toutes les formes d'empêchement des naissances sont diaboliques. Nous citerons un long extrait de son encyclique qui résume la question.

Pape Pie XI, *Casti connubii* ; 31 déc. 1930 : « Mais pour aborder en détail l'exposé de ce qui s'oppose à chacun des biens du mariage, il faut commencer par les enfants, que beaucoup osent nommer une charge fastidieuse de la vie conjugale : à les en croire, les époux doivent avec soin s'épargner cette charge, non point, d'ailleurs, par une vertueuse continence (permise dans le Mariage aussi, quand les deux époux y consentent), mais en viciant l'acte de la nature.

« Les uns revendiquent le droit à cette criminelle licence, parce que, ne supportant point les enfants, ils désirent satisfaire la seule volupté sans aucune charge ; d'autres, parce qu'ils ne peuvent, disent-ils, ni garder la continence, ni - à raison de leurs difficultés personnelles, ou de celles de la mère, ou de leur condition familiale - accueillir des enfants.

« **Mais aucune raison assurément, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre nature devienne conforme à la nature et honnête.** Puisque l'acte du mariage est, par sa nature même, destiné à la génération des enfants, **ceux qui, en l'accomplissant, s'appliquent délibérément à lui enlever sa force et son efficacité [son but], agissent contre la nature ; ils font une chose honteuse et intrinsèquement déshonnête.**

« Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les Saintes Écritures attester que la divine Majesté déteste au plus haut point ce forfait abominable, et qu'elle l'a parfois puni de mort, comme le rappelle saint Augustin : **«Même avec la femme légitime, l'acte conjugal devient illicite et honteux dès lors que la conception de l'enfant y est évitée.** C'est ce que faisait Onan, fils de Judas, ce pourquoi Dieu l'a mis à mort.» (Genèse 38 :8-10)

« En conséquence, comme certains, s'écartant manifestement de la doctrine chrétienne telle qu'elle a été transmise depuis le commencement, et toujours fidèlement gardée, ont jugé bon récemment de prêcher d'une façon retentissante, sur ces pratiques, une autre doctrine, **l'Église catholique**, investie par Dieu même de la mission d'enseigner et de défendre l'intégrité des mœurs et l'honnêteté, l'Église catholique, debout au milieu de ces ruines morales, **élève bien haut la voix par Notre bouche, en signe de sa divine mission, pour garder la chasteté du lien nuptial à l'abri de cette souillure, et elle promulgue de nouveau : que tout usage du mariage, quel qu'il soit, dans l'exercice duquel l'acte est privé, par l'artifice des hommes, de sa puissance naturelle de procréer la vie, offense la loi de Dieu et la loi naturelle, et que ceux qui auront commis quelque chose de pareil se sont souillés d'une faute grave.** » ^[1590]

Nous pouvons voir que le pape Pie XI condamne toutes les formes de contraception comme des péchés mortels parce qu'elles frustreront l'acte du mariage. Mais est-ce que ceci condamne la PFN ? **OUI, ça la condamne**, même si les défenseurs de la planification des naissances disent le contraire. Ils pensent qu'en employant la Planification Familiale Naturelle pour éviter la conception, ils ne frustreront pas délibérément l'acte matrimonial ou ne le privent pas délibérément de sa puissance naturelle de procréer la vie - comme c'est le cas des contraceptifs artificiels. Ils prétendent que la PFN est « naturelle. »

Le bon sens devrait indiquer à ceux qui examinent avec attention ce sujet, que ces arguments sont illusoires ; car en effet la PFN a pour but entier l'action d'éviter la conception. Mais la tentative de justification de la PFN, c'est-à-dire l'affirmation qu'elle n'interfère pas dans l'acte conjugal et qu'elle est donc permise, peut être réfutée entièrement par l'examen de l'enseignement de l'Église catholique sur le mariage ainsi que SON EFFICACITÉ PREMIÈRE (SON BUT PRINCIPAL). C'est l'enseignement de l'Église catholique sur le but premier du mariage (et le but premier de l'acte matrimonial) qui condamne la PFN.

Le dogme catholique nous enseigne que la fin première du mariage (et celui de l'acte conjugal) est la procréation et l'éducation des enfants :

Pape Pie XI, *Casti connubii* ; 31 déc. 1930 : « **La fin première du mariage, c'est la procréation des enfants et leur éducation.** » ^[1591]

Pape Pie XI, *Casti connubii* ; 31 déc. 1930 : « Puisque **l'acte du mariage est, par sa nature même, destiné à la génération des enfants**, ceux qui, en l'accomplissant, s'appliquent délibérément à lui enlever sa force et son efficacité, agissent contre la nature ; ils font une chose honteuse et intrinsèquement déshonnête. » ^[1592]

En plus de ce premier but, il y a aussi des buts secondaires au mariage, tels que l'aide mutuelle et l'amour réciproque à entretenir. **Mais ces buts secondaires doivent toujours rester subordonnés au but premier du mariage (la procréation et l'éducation des enfants)**. C'est le point essentiel à retenir dans la discussion sur la PFN.

Pape Pie XI, *Casti connubii* ; 31 déc. 1930 : « Il y a, en effet, tant dans le mariage lui-même que dans l'usage du droit matrimonial, des fins secondaires — comme le sont l'aide mutuelle, l'amour réciproque à entretenir, et le remède à la concupiscence — qu'il n'est pas du tout interdit aux époux d'avoir en vue, **POURVU QUE LA NATURE INTRINSÈQUE DE CET ACTE SOIT SAUVEGARDÉE.** » ^[1593]

Par conséquent, même si la PFN n'interfère pas directement avec *l'acte matrimonial en tant que tel*, comme ses défenseurs aiment à le dire, cela ne fait aucune différence. **La PFN est mal, car l'appliquer, c'est subordonner aux fins secondaires la fin première (ou le but premier) du mariage et de l'acte matrimonial : la procréation et l'éducation des enfants.**

La PFN subordonne la fin première du mariage à d'autres choses, en tentant délibérément d'éviter les enfants (c.-à-d. d'éviter le but premier) tout en ayant des relations matrimoniales. La PFN inverse donc l'ordre voulu par Dieu. Elle fait exactement la même chose que le pape Pie XI enseigne solennellement comme ne pouvant pas être faite licitement. Et ce point réfute tous les arguments avancés par ceux qui défendent la PFN ; car l'ensemble des arguments qu'ils avancent pour sa défense se concentrent sur l'acte matrimonial en tant que tel, tout en ignorant que cela ne fait aucune différence si un couple *subordonne ou frustre le premier BUT du mariage* sans pour autant interférer avec l'acte matrimonial.

Pour résumer : la seule différence entre la contraception artificielle et la PFN est que la contraception artificielle frustre la force de *l'acte matrimonial en tant que tel*, alors que la PFN frustre son but principal (en subordonnant la procréation des enfants à d'autres choses).

La Parole de Dieu

Ce n'est pas compliqué de comprendre que l'utilisation de la Planification Familiale Naturelle pour éviter la grossesse est mal ; c'est écrit dans le cœur d'un homme que cette activité est mal.

Genèse 30 :1-2 - « Or Rachel voyant qu'elle était stérile, conçut de la jalousie pour sa sœur, et dit à son mari : Donne-moi des enfants, autrement je mourrai. **Jacob irrité lui répondit : Est-ce que moi je suis comme Dieu, qui t'a privée du fruit de ton sein ?** »

Nous savons tous que Dieu est Celui qui rend fécond, Celui qui prend et qui donne la vie.

Genèse 30 :22 - « Le Seigneur se souvint aussi de Rachel ; Il l'exauça et la rendit féconde. »

1 Rois 2 :6 - « C'est le Seigneur qui fait mourir et qui fait vivre, qui conduit aux enfers et qui en ramène. »

Alors pourquoi une femme qui désire faire la volonté de Dieu, s'efforcerait-elle systématiquement d'éviter la nouvelle vie que Dieu s'apprête à lui envoyer? Quelle sorte d'excuse une telle personne pourrait-elle possiblement sortir pour calculer avec audace comment avoir des relations matrimoniales sans tomber enceinte de l'enfant que Dieu allait lui envoyer? Pourquoi une femme (ou un homme) qui croit que Dieu est Celui qui rend fécond, tente pourtant d'éviter Sa fécondité par un effort méticuleux et organisé à base de graphiques, cycles et thermomètres? La réponse est que ceux qui s'engagent dans de telles activités comme la PFN, se détournent de Dieu (ce qui est l'essence du péché) et ils refusent de faire Sa volonté.

Quand un couple marié essaye avec d'audace d'éviter d'avoir des enfants, en évitant délibérément les périodes de fécondité et en limitant l'acte matrimonial exclusivement aux périodes infertiles, il commet un péché contre la loi naturelle - il pêche contre Dieu alors qu'il sait qu'Il est Celui qui donne la vie. La PFN est par conséquent un péché contre la loi naturelle, car Dieu est l'auteur de la vie et la PFN fait obstacle à Ses desseins.

Les gens savent que la PFN est un péché

Voici quelques témoignages très intéressants de personnes qui pratiquaient ou avaient appris à utiliser la PFN. Leurs commentaires sont tirés de *Letters to the editor*, le titre d'un chapitre d'une revue qui publiait un article sur la PFN. ^[1594] (Leurs noms étaient mentionnés dans les lettres originales). Leurs écrits démontrent que les femmes qui utilisent la PFN – et cela vaut aussi pour les hommes qui la tolèrent ou coopèrent avec elles –, sont convaincues que c'est un péché de par la loi naturelle inscrite dans leurs cœurs. Ceux qui pratiquent la PFN savent qu'ils contrecarrent la volonté de Dieu et pratiquent en réalité la contraception.

« Cher éditeur... Avant de rencontrer mon mari, qui à l'époque était un catholique peu pratiquant, j'étais sans religion et divorcée. Je suis devenue catholique en 1993 et nous nous sommes mariés en 1994. Je n'avais aucune idée à ce moment-là que les catholiques n'étaient pas autorisés de faire quoi que ce soit pour empêcher d'avoir un enfant. Je n'avais même jamais entendu parler de la PFN jusqu'à ce que le prêtre que nous avons rencontré six mois avant notre mariage m'ait remis des documents en me disant : "Tenez, vous aurez certainement envie de l'apprendre." Quand je suis rentrée, je feuilletais brièvement les pages ; je voyais des calendriers, des autocollants, et des graphiques. Pour être franche, c'était ahurissant tous les efforts que faisaient les gens juste pour avoir de l'intimité sans conséquence. Ce qui m'avait aussi choquée, c'était qu'on me l'avait promue avant même que je fisse mes vœux le jour de mon mariage! J'ai tout de suite jeté les documents et je n'ai jamais rebroussé chemin depuis. Je suis reconnaissante de n'avoir jamais appris la PFN... Je me demande lequel de mes enfants n'aurait pas été là si j'avais choisi de garder ces documents et apprendre la PFN? »

« Cher éditeur... Je suis mère de sept enfants et peux partager mes propres expériences. La PFN n'a PAS aidé mon mariage. J'ai lutté pour me réconcilier avec l'idée que l'Écriture déclare qu'un mari et une femme doivent être soumis et ne pas se séparer, sauf pour la prière. On évitait la grossesse... purement et simplement. Il n'y a rien de spirituel quand on dit à son conjoint qu'on ne peut pas participer à l'étreinte conjugale de crainte qu'un enfant soit conçu. Le dictionnaire Webster définit ainsi la contraception : "la prévention délibérée de la conception ou fécondation." Planifier et surveiller systématiquement ses périodes non fertiles, c'est une prévention délibérée de la conception. Je connais des amis qui l'utilisent. Je leur ai parlé d'une manière très personnelle. Ils ne veulent pas d'autres enfants. Ils se servent de la PFN comme d'un contrôle des naissances, ce qu'elle est. J'ai un ami qui l'utilise depuis 11 ans et qui "n'a pas eu d'accident"... Je peux dire que saint Augustin avait

raison quand il écrivait dans *Des mœurs des manichéens* : « Or c'est pour engendrer des enfants que le mariage, comme les lois nuptiales le proclament, unit deux sexes différents. Dès lors quiconque voit un plus grand mal dans la génération que dans l'union, prohibe par cela seul le mariage ; il fait de la femme, non plus une épouse, mais une prostituée qui, moyennant certaine donation, se prête à la passion de l'homme. Là où il y a épouse, il y a mariage. Or il n'y a pas mariage là où on empêche la maternité : l'épouse disparaît donc par là même. . . » Mon commentaire préféré est récent et vient d'un autre auteur qui compare la PFN à un agriculteur qui planterait son maïs en plein hiver pour éviter une récolte abondante. »

« Cher éditeur... Je vais simplifier le débat sur la PFN : si c'est votre intention d'éviter des enfants, la méthode que vous utilisez n'a franchement pas d'importance. Vous avez déjà commis le péché. Et si vous utilisez la contraception comme méthode de votre choix, alors dans ce cas vous ajoutez au premier péché un second. Et concernant le leitmotiv "motifs graves", trop souvent répété, permettez-moi de dire les choses ainsi : citez m'en un... Sondez profondément votre cœur et citez m'en un qui soit vraiment, vraiment grave... Nous, nous avons pratiqué la PFN pendant un certain temps... et depuis j'en éprouve de la répulsion. Sans elle [la PFN], on aurait pu avoir au moins deux autres enfants. »

« À l'éditeur : La PFN est l'une des clefs d'infiltrations du sexe New-Age dans l'Église, en plus de l'éducation sexuelle et des vêtements impudiques... Comme les catholiques modernes ont été conditionnés pour adopter des idées mutuellement contradictoires, tout en les défendant parce que "ça fait bien", ils se font facilement avoir par l'idée que la PFN, qui est couramment pratiquée, est quelque peu différente du contrôle des naissances. Je n'ai aucune formation en théologie morale, mais même moi je sais que l'objectif d'une action détermine sa substance. Quand un couple se livre à des relations délibérément stériles, ça s'appelle du contrôle des naissances ; c'est aussi simple que ça. »

Planned Parenthood et PFN : même chose

Avez-vous remarqué des similitudes entre l'organisation américaine Planned Parenthood (le plus grand fournisseur au monde d'avortement) et la Planification Familiale Naturelle? Aux États-Unis, les contraceptifs artificiels et les abortifs sont en vente libre dans les rayons des magasins marqués du terme « *Family Planning* » (Planification familiale). Tout comme pour l'avortement, les planificateurs de familles considèrent les enfants comme des objets indésirables, - du moins temporairement - tandis que les vrais fidèles les ont toujours considérés comme une incontestable bénédiction de Dieu, prévue par Sa providence depuis toute l'éternité.

Psaumes 126 :3-5 - « Voici l'héritage du Seigneur, des fils ; la récompense, le fruit des entrailles. Bienheureux l'homme qui par eux a rempli son désir ; il ne sera pas confondu. . . »

Dans les publications promouvant la PFN, la période fertile de la femme est parfois appelée « période dangereuse » et « période incertaine, » comme si la conception d'une nouvelle vie était considérée comme une grave violation de la sécurité nationale, ou que le petit enfant à naître serait un traître/un criminel ! C'est vraiment abominable.

Ça devrait être clair pour tout le monde que ceux qui souscrivent à ce type de comportement et de méthode claquent la porte au nez de Dieu et de leurs futurs enfants, pour les remplacer par leur propre plan égoïste.

Tobie 6 :17-18, 22 – « Alors l'ange Raphaël lui dit : . . . **ceux qui embrassent le mariage de manière qu'ils bannissent Dieu de leur cœur et de leur esprit, et qu'ils s'abandonnent à leur passion, de même que le cheval et le mulet, qui n'ont pas d'intelligence, le démon a pouvoir sur eux.** Mais toi, après que tu l'auras épousée, étant entré dans la chambre à coucher, sois continent avec elle pendant trois jours, et ne t'occupe avec elle d'aucune autre chose que de prières. . . Or, la troisième nuit passée, tu recevras cette vierge [acte conjugal] avec la crainte du Seigneur et par le désir d'avoir des enfants, plutôt que poussé par la passion. . . »

L'étymologie latine du mot *mariage* signifie « *conjugal, qui féconde.* » ^[1595] Donc ceux qui pratiquent la PFN tentent d'éviter le mariage (ce qui féconde) et bannissent Dieu.

St. Césaire d'Arles : « Aussi souvent qu'il connaît sa femme sans désirer d'enfant... il commet sans aucun doute le péché. » ^[1596]

Erreurs condamnées par le pape Innocent XI : « 9. **L'acte du mariage accompli seulement pour le plaisir est dénué de toute faute vénielle.** » ^[1597] - Condamné

Les conséquences de la PFN sont éternelles et infinies

Les faits suivants sont parmi les plus compromettants pour la pratique de la « Planification Familiale Naturelle. »

Si les planificateurs familiaux avaient été majoritaires par le passé, il n'y aurait eu ni sainte Bernadette Soubirous de Lourdes - née dans une ancienne cellule de prison ; ni sainte Thérèse de Lisieux - née d'une mère malade ayant perdu consécutivement trois enfants ; ni saint Ignace de Loyola - né treizième enfant d'une famille de treize enfants ^[1598] ; **et certainement pas sainte Catherine de Sienne, née vingt-cinquième enfant d'une famille de vingt-cinq enfants!** ^[1599]

Des exemples de saints, derniers nés de familles nombreuses, pourraient probablement être cités sur de nombreuses autres pages. Sainte Catherine de Sienne et les autres saints qui n'auraient pas existé à cause de la PFN, se dresseront en jugement contre la génération qui pratiqua la PFN. Les planificateurs familiaux se seraient fait une joie d'informer la mère de sainte Catherine pour lui dire que ce n'est pas la peine d'avoir cinq enfants (et certainement pas vingt-cinq !); et qu'elle perdait son temps en subissant toutes ces grossesses.

Ce n'est que dans l'éternité que l'on saura quelles âmes immortelles furent privées d'une opportunité d'aller au Ciel à cause de ce comportement égoïste. La seule chose qui peut empêcher la volonté de Dieu Tout-puissant est la volonté de Ses faibles créatures ; car Il n'imposera pas une progéniture à quelqu'un, tout comme Il n'ira pas contre le libre arbitre de chacun. La PFN est un crime aux proportions incalculables (réfléchissez juste à cela : qu'en serait-il si votre mère avait décidé de ne pas vous avoir ?).

Si les planificateurs familiaux avaient été majoritaires, les apparitions de Notre-Dame de Fatima n'auraient pas eu lieu, puisque Notre-Reine apparut à Lucia (la septième de sept enfants), Francisco (le huitième de neuf enfants) et Jacinta (la neuvième de neuf enfants). Les planificateurs familiaux, par leur égoïsme et leur refus de faire la volonté de Dieu, **auraient effacé de l'histoire humaine l'intégralité du message de Fatima**, l'incroyable miracle solaire, les vies extraordinaires de ces trois petits pastoureaux, et toutes les grâces de conversions obtenues par leurs sacrifices héroïques. Combien de saints, de conversions et de miracles auraient été effacés par cette pratique abominable du contrôle des naissances ? Dieu seul le sait.

Une mère de nombreux enfants, sur le point de devenir mère une fois de plus, s'était rendue à Ars-sur-Formans (l'endroit où vivait saint Jean-Marie Vianney) pour chercher courage auprès du curé. Elle lui avait dit : « Oh, que je suis si avancée en âge, mon père. . . » Voilà ce que lui répondit saint Jean-Marie Vianney : « *Consolez-vous mon enfant ; si vous saviez le nombre de femmes qui iront en Enfer pour ne pas avoir donné au monde les enfants qu'elles auraient dû Lui donner !* »

1 Timothée 2 :15 – « **Toutefois elle sera sauvée par la génération des enfants**, si elle demeure dans la foi, la charité et la sainteté jointe à la tempérance. »

L'Écriture enseigne que la femme peut être sauvée par la génération des enfants, la maternité (si elle est catholique et en état de grâce). Mais les défenseurs de la PFN voudraient nous faire croire qu'une femme peut être sauvée par le contrôle des naissances. De plus, tout comme une femme qui accomplit la volonté de Dieu - et qui maintient l'état de grâce dans l'état de mariage - est sauvée par sa maternité, d'innombrables femmes seront damnées pour ne pas avoir porté les enfants que Dieu voulait qu'elles portent.

Matthieu 6 :33 - « Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît. »

Objections

Objection 1) La Planification Familiale Naturelle est une pratique justifiée de contrôle des naissances, car elle ne fait rien pour entraver la force naturelle de la procréation.

Réfutation : Nous avons déjà répondu plus haut à cette objection. Nous ne le redisons pas ici. Nous résumerons simplement en disant que la PFN est condamnée parce qu'elle subordonne à d'autres choses le BUT premier du mariage et de l'acte conjugal. Dire que la PFN ne fait rien pour entraver le mariage est hors-sujet, car le premier but de celui-ci est frustré.

Objection 2) Le pape Pie XII enseigna que la PFN est légitime pour au moins certaines raisons. Donc vous n'avez pas le droit condamner cette pratique, puisqu'il était pape !

Réfutation : C'est vrai que dans les années 1950 le pape Pie XII enseigna - dans une série de discours faillibles - que la Planification Familiale Naturelle est licite pour certaines raisons. Mais ceci ne justifie pas la PFN. Les discours de Pie XII étaient faillibles et donc sujets à l'erreur.

En préparant la déclaration sur l'infaillibilité papale, les théologiens de Vatican I étudièrent les erreurs papales ayant traversé l'histoire. Ils découvrirent que plus de quarante papes avaient cru en de fausses opinions théologiques. Un cas célèbre d'erreur papale est le pape Jean XXII, qui estimait à tort que les justes de l'Ancien Testament ne recevraient la vision béatifique qu'après le Jugement Général. Le pape Honorius I^{er}, pontife romain validement élu, encourageait quant à lui l'hérésie du monothélisme (le fait que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a qu'une seule volonté), hérésie qui provoqua plus tard sa condamnation lors du *troisième concile de Constantinople*. Mais aucune de ces erreurs ne fut enseignée infailliblement par les papes (depuis la Chaire de saint Pierre), tout comme le discours de Pie XII aux sages-femmes italiennes, qui n'est pas une déclaration infaillible.

Un des cas d'erreurs papales les plus célèbres dans l'histoire de l'Église est le « Synode du cadavre, » de l'année 897 : le cadavre du pape Formose - qui, selon tous les comptes rendus, était considéré comme un pape saint et dévoué - fut condamné après sa mort par le pape Étienne VII pour un certain nombre de prétendues violations du droit canonique. ^[1600] Le pape Serge III favorisa ce jugement ; ce qui, des années plus tard, ne fut pas le cas des papes Théodore II et Jean IX, qui y étaient opposés. Tout cela devrait montrer très clairement que **les décisions, expressions, opinions ou jugements d'un pape ne sont pas tous infaillibles**.

On peut dire que Pie XII fut l'un des papes les plus faibles de l'histoire de l'Église (sans inclure les antipapes Vatican II, car eux ne sont pas des papes). Pie XII permit que l'hérésie et le modernisme s'épanouissent ; il modernisa la liturgie de la Semaine sainte ; il enseigna que l'évolution théiste pouvait être crue et enseignée par les prêtres et théologiens catholiques ; et il permit que sévisse la négation du dogme *Hors de l'Église pas de salut* – juste pour citer quelques exemples. C'était un pape valide, mais il fut véritablement le pont menant jusqu'au concile apostat Vatican II et aux antipapes qui l'imposèrent. Ceux qui pensent qu'ils peuvent en toute sécurité adopter une chose juste parce qu'elle était approuvée par des théologiens d'avant Vatican II, ou par le pape Pie XII (en sa qualité faillible), se trompent. Même si l'explosion de la Grande Apostasie s'est produite avec Vatican II, la désertion de la foi qui facilita l'apostasie était déjà en branle avant Vatican II, comme en témoignent de nombreux livres pré-Vatican II qui favorisaient l'hérésie et le modernisme pourtant condamnés. La plupart des prêtres étaient déjà hérétiques dans les années 1950 ; le fait que la quasi-totalité d'entre eux acceptèrent et embrassèrent la nouvelle religion de l'Église Vatican II, lorsque celle-ci fut imposée, le prouve.

Mais le point clé, le voilà : c'est un enseignement infaillible de l'Église catholique que le but premier du mariage (et de l'acte conjugal) est la procréation et l'éducation des enfants. La Planification Familiale Naturelle subordonne la fin première du mariage et de l'acte conjugal à d'autres choses ; c'est donc un péché mortel.

Objection 3) Je sais que la PFN est mal en toutes circonstances, sauf pour certaines raisons, et c'est dans ces cas précis qu'elle devient admissible.

Réfutation : Citons encore une fois le pape Pie XI :

Pape Pie XI, *Casti connubii* ; 31 déc. 1930 : « **Mais aucune raison assurément, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre nature devienne conforme à la nature et honnête.** Puisque l'acte du mariage est, par sa nature même, destiné à la génération des enfants, **ceux qui, en l'accomplissant, s'appliquent délibérément à lui enlever sa force et son efficacité [son but], agissent contre la nature ; ils font une chose honteuse et intrinsèquement déshonnête.** » ^[1601]

Aucune raison, peu importe sa gravité, ne peut excuser qu'une chose intrinsèquement mauvaise puisse devenir bonne. La PFN subordonne à d'autres choses le but premier de l'acte conjugal : la procréation et l'éducation des enfants. Donc la PFN est interdite.

Et ceci nous amène à un autre point : Si la PFN n'est pas un péché - si comme certains le disent, elle n'est que « naturelle » - alors pourquoi les couples mariés ne peuvent-ils pas utiliser la PFN pendant

le mariage et n'avoir aucun enfant ? Si la PFN n'est pas péché, alors chaque femme est parfaitement libre d'utiliser cette méthode de contrôle des naissances pour éradiquer progressivement de l'existence tous les enfants, en faisant en sorte que personne ne naisse. Mais tous les défenseurs de la PFN admettraient que ce serait à la fois immoral et un péché très grave d'utiliser la PFN pour éviter toute nouvelle vie. Eh bien, lorsqu'ils font cet aveu, ils admettent que la PFN est péché ; dans le cas contraire, ils avouent qu'elle peut être utilisée par tous les couples, pour n'importe quelle raison, même celle d'éviter tous les enfants.

Objection 4) Dans *Casti connubii*, le pape Pie XI enseigne que les couples mariés peuvent utiliser les périodes où la femme est stérile et qu'elle ne peut donc pas devenir enceinte.

Pape Pie XI, *Casti connubii* ; 31 déc. 1930 : « Il ne faut pas non plus accuser d'actes contre nature les époux qui usent de leur droit suivant la saine et naturelle raison, si, pour des causes naturelles, dues soit à des circonstances temporaires, soit à certaines déficiences physiques, une nouvelle vie n'en peut pas sortir. Il y a, en effet, tant dans le mariage lui-même que dans l'usage du droit matrimonial, des fins secondaires — comme le sont l'aide mutuelle, l'amour réciproque à entretenir, et le remède à la concupiscence — qu'il n'est pas du tout interdit aux époux d'avoir en vue, **POURVU QUE LA NATURE INTRINSEQUE DE CET ACTE SOIT SAUVEGARDEE.** » ^[1602]

Réfutation : Oui, le pape Pie XI enseigna que les couples mariés pouvaient utiliser leur droit matrimonial dans les périodes où la femme est stérile (ou quand il y a un défaut de nature ou d'âge empêchant qu'une nouvelle vie soit conçue). Mais il n'enseigna pas qu'ils pouvaient, selon leur propre conception, restreindre l'acte sexuel aux périodes stériles pour éviter une grossesse, comme dans le cas de la Planification Familiale Naturelle.

C'est pourquoi dans le passage cité ci-dessus, le pape Pie XI rappelle que toute utilisation des droits du mariage - y compris lorsqu'une nouvelle vie ne peut pas avoir lieu à cause de la période ou d'un phénomène naturel – doit faire en sorte de maintenir les buts secondaires du mariage subordonnés au premier but ! Cet enseignement est le coup fatal porté contre la PFN, car la PFN est la subordination à d'autres choses de la fin première du mariage (procréation et éducation des enfants).

Donc en résumé : le passage ci-dessus n'enseigne pas la PFN, mais énonce juste le principe que les couples mariés peuvent utiliser à tout moment leurs droits du mariage. De plus, dans le même paragraphe - celui que les défenseurs de la PFN tordent à tort et à travers pour justifier leur pratique pécheresse du contrôle des naissances - le pape Pie XI condamne la PFN en réitérant l'enseignement sur le but premier du mariage, que la PFN subordonne à d'autres choses.

Objection 5) Tout le monde admet que la « Planification Familiale Naturelle » peut être utilisée pour aider une femme à tomber enceinte. Par conséquent, la même méthode peut être utilisée pour éviter une grossesse.

Réfutation : Si un couple utilise la Planification Familiale Naturelle pour obtenir une grossesse, alors dans ce cas c'est légitime, car ils font de leur mieux pour accomplir la fin première du mariage (la procréation et l'éducation des enfants). Par contre, si un couple utilise la Planification Familiale Naturelle pour éviter la grossesse, c'est illégal, parce qu'ils font tout leur possible pour éviter ce premier but du mariage ; ils cherchent à éviter la procréation et l'éducation des enfants.

Objection 6) Mais mon prêtre traditionnel m'a appris la PFN.

Réfutation : Quand un aveugle conduit un autre aveugle, tous les deux tombent dans la fosse (Mat.15 :14). Les couples qui utilisent la PFN savent qu'ils commettent un péché. C'est écrit dans leurs cœurs ; ils n'ont pas besoin qu'un prêtre leur dise que c'est mal pour le savoir. Même si c'est un fait que les prêtres qui s'obstinent à défendre et enseigner aux gens la PFN - contrôle des naissances - sont tout autant coupables, cela ne retire pas la responsabilité des couples qui suivent leurs mauvais conseils.

Voilà pourquoi nous avertissons ceux qui font des dons aux prêtres « traditionalistes » promouvant ou acceptant la PFN, qu'ils doivent immédiatement cesser ; pour ne pas collaborer aux péchés de ces prêtres et les suivre en Enfer. Ces prêtres conduisent des âmes en Enfer ; ceci inclut les prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X (FSSPX), de la Société de saint Pie V, de la CMRI, et presque tous les prêtres indépendants dans cette période de la Grande Apostasie.

Conclusion

Aux couples qui ont déjà employé la PFN mais qui sont toutefois résolus à changer : ne désespérez pas ; la PFN est diabolique, mais Dieu est compatissant et pardonne à ceux qui sont fermement résolus à changer leur vie et qui confessent leur péché. Soyez contrits de votre péché, et confessez-le à un prêtre validement ordonné ; dites-lui que vous avez pratiqué le contrôle des naissances (en mentionnant la fréquence/la durée de cette activité). Que vous soyez mari ou épouse, si la pratique de la PFN ne vous dérangeait pas, que vous étiez d'accord avec celle-ci, alors vous devez vous confesser. Ensuite, il faudra vous montrer ouverts à tous les enfants que Dieu souhaitera vous accorder, sans vous faire de soucis en calculant les périodes fertiles et stériles à partir de diagrammes et de cycles. Cherchez d'abord le royaume de Dieu et Sa justice ; laissez à Dieu le soin de planifier votre famille.

Toute la vérité sur la consécration et la conversion de la Russie et l'imposteur sœur Lucie

Sommaire

43.1	Fait n°1 : Le pape Pie XII a consacré la Russie au Cœur Immaculé de Marie – Le pape Pie XII n'a pas consacré le monde, mais spécifiquement la Russie, le 7 juillet 1952.489
43.2	Fait n°2 : Ce que voulait dire Notre-Dame par « conversion de la Russie » – La preuve flagrante490
43.3	L'imposteur sœur Lucie518
43.4	Le faux message du « père » Nicholas Gruner.528

- La question qui se pose est la suivante : aurez-vous le cran d'apprendre la vérité ?
- La vérité que vous n'entendrez ni chez le « Père » Gruner ni chez d'autres faux-traditionalistes.
- Les faits étonnants sur un sujet que nous avons tous eu l'habitude de considérer d'un seul point de vue après avoir eu délibérément le cerveau lavé.
- Ce qui suit devrait être lu par tout catholique traditionaliste.

Proverbes 16 :7 - « <u>Lorsque plairont au Seigneur les voies de l'homme, Il convertira Ses ennemis même à la paix.</u> »	Notre-Dame : « <u>Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et on aura la paix.</u> »
---	--

Proverbes 16 :7 - « Lorsque plairont au Seigneur les voies de l'homme, Il convertira Ses ennemis même à la paix. »

« ... *Cum placuerint Domino viae hominis inimicos quoque eius **convertet ad pacem.*** »

Avant-Propos : la traduction dans votre Bible dépend de la version que vous possédez ; les citations de ce dossier sont tirées de la Bible catholique « La Sainte Bible selon la Vulgate » – Glaire/Vigouroux. De plus, notez que dans la version latine de la Vulgate, le mot utilisé pour « convertir » est « convertet »

Dans cet article :

- Fait n°1 : Le pape Pie XII a consacré la Russie au Cœur Immaculé de Marie – Le pape Pie XII n'a pas consacré le monde, mais spécifiquement la Russie, le 7 juillet 1952.
- Fait n°2 : **Ce que voulait dire Notre-Dame par « conversion de la Russie » – La preuve flagrante.**
- Cette position est étayée en considérant le Portugal – « La Vitrine de Notre-Dame »
- Cette position est étayée par le résumé de Lucie sur la vision de Tuy.
- « Les bon seront martyrisés » / « plusieurs nations seront anéanties » sont des prophéties qui se sont déjà réalisées.
- Ce à quoi la Russie a échappé en se convertissant – Aperçu du régime satanique de la Russie communiste.
- Il effectuera bien la consécration, mais ce sera « tard. »
- Les paroles de Notre-Dame nous révèlent que son triomphe ne sera ni un triomphe universel ou un règne de paix, mais seulement « un certain temps de paix. »
- La conversion de la Russie = ...
- La preuve.
- D'autres objections – et sœur Lucie ne savait même pas si la consécration au monde de Pie XII avait été acceptée au Ciel.
- Les preuves qu'il y eut une imposteur sœur Lucie.
- Le faux message du « Père » Nicholas Gruner.

L'une des questions que nous recevons le plus souvent concerne la déclaration de Notre-Dame à Fatima du 13 juillet 1917 :

« Vous avez vu l'Enfer, où vont les âmes des pauvres pécheurs. Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. Si l'on fait ce que je vais vous dire, beaucoup d'âmes se sauveront et l'on aura la paix. La guerre va finir. Mais si l'on ne cesse d'offenser Dieu, sous le règne de Pie XI, en commencera une autre pire. Quand vous verrez une nuit illuminée par une lumière inconnue, sachez que c'est le grand signe que Dieu vous donne qu'Il va punir le monde de ses crimes, par le moyen de la guerre, de la famine, et des persécutions contre l'Église et le Saint-Père. Pour empêcher cela, je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé et la

communion réparatrice des premiers samedis du mois. Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et l'on aura la paix. Sinon elle répandra ses erreurs à travers le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église. Les bons seront martyrisés, le Saint-Père aura beaucoup à souffrir, plusieurs nations seront anéanties. À la fin mon Cœur Immaculé triomphera. Le Saint-Père me consacra la Russie qui se convertira, et il sera donné au monde un certain temps de paix. . . » ^[1603]

Voici la question/objection : Les « papes » Vatican II se doivent d'être de vrais papes pour que l'objection tienne, parce que l'un d'entre eux consacra enfin la Russie au Cœur Immaculé de Marie, et la nation entière sera convertie à la foi catholique. Vu que ce n'est pas arrivé, vous ne pouvez pas avoir raison de dire que ce sont des antipapes.

Tout d'abord, il est important que les gens se libèrent la tête de toute notion préconçue ou préjugés en ce qui concerne cette thématique. **Ils doivent être prêts à porter un regard nouveau sur les faits.** Entrons dans le vif de ce sujet de la plus haute importance :

Fait n°1 : Le pape Pie XII a consacré la Russie au Cœur Immaculé de Marie – Le pape Pie XII n'a pas consacré le monde, mais spécifiquement la Russie, le 7 juillet 1952

Beaucoup savent que le Pape Pie XII a consacré le monde au Cœur Immaculé de Marie en 1942. En revanche, ce que beaucoup ne savent pas, c'est que le pape Pie XII a spécifiquement consacré la Russie au Cœur Immaculé de Marie en 1952.

Nous n'en étions pas au courant avant de commencer à étudier cette question plus en profondeur. Ce fait crucial est même révélé dans les livres promus par l'apostolat du « père » Nicholas Gruner.

F. Michel, *Toute la vérité sur Fatima*, T. 1, p. 83 : « ... **en juin 1952. Le 7 juillet de la même année, un mois après l'article de Dhanis, S.S. Pie XII, dans sa Lettre apostolique *Sacro vergente anno*, accomplissait cette consécration de la Russie, et d'elle seule, nommément**, telle enfin que le P. Dhanis venait de la décréter impossible! » ^[1604]

On trouve aussi ce fait dans le livre *Fatima in Twilight* :

Mark Fellows, *Fatima in Twilight*, p. 119 : « **La lettre continuait en demandant que Pie consacre la Russie au Cœur Immaculé. Il [Pie XII] le fit dans une lettre à tous les russes (*Sacro vergente anno*)**, écrivant de façon précise, "*aujourd'hui, Nous consacrons et Nous vouons d'une manière très spéciale tous les peuples de la Russie à ce Cœur Immaculé*"... » ^[1605]

Voici les paroles du Pape Pie XII :

Pape Pie XII, *Sacro vergente anno* (Lettre apostolique) 7 juillet 1952 : « ... **de même que nous avons consacré, il y a quelques années, le genre humain tout entier au Cœur Immaculé de la Vierge Marie Mère de Dieu; de même aujourd'hui, nous consacrons et nous vouons d'une manière très spéciale tous les peuples de la Russie à ce Cœur Immaculé...** » ^[1606]

Ainsi, c'est un fait indéniable : le pape Pie XII a spécifiquement consacré la Russie au Cœur Immaculé de Marie.

Mais Notre-Dame n'a-t-elle pas promis que la Russie serait consacrée en union avec tous les évêques du monde? Non! Et c'est un point crucial. Notre-Dame a demandé que la Russie soit consacrée en union avec tous les évêques du monde, mais le 13 juillet, elle avait seulement promis : « *À la fin mon Cœur Immaculé triomphera. Le Saint-Père me consacra la Russie qui se convertira, et il sera donné au monde un certain temps de paix.* » Lisez bien : Notre-Dame n'a pas promis que « Le Saint-Père et tous les évêques me consacreront la Russie... » De plus, le Ciel avait révélé que la réalisation effective de la consécration de la Russie ne se ferait pas entièrement en accord avec les souhaits originaux du Ciel ; par exemple : elle se fera « tard » (nous détaillerons ceci dans la suite de ce dossier).

Fait n°2 : Ce que voulait dire Notre-Dame par « conversion de la Russie » – La preuve flagrante

La question que nous devons réexaminer est la suivante : **Est-ce que Notre Dame a dit que la Russie serait convertie à la « foi catholique »? Y a-t-il une preuve que Notre-Dame ait dit que la Russie sera convertie à la foi catholique?** La réponse, qui en surprendra beaucoup, est *non*. L'un d'entre nous a étudié attentivement l'œuvre en 3 volumes du Frère Michel, « *Toute la Vérité sur Fatima* » (plus de 2000 pages sur le sujet). Nous y avons cherché un élément de preuve, n'importe qu'elle preuve, que Notre-Dame aurait dit que la « conversion » de la Russie signifiait que la nation russe toute entière serait convertie à la foi catholique. Eh bien, dans l'ensemble de la série en 3 volumes, on ne trouve aucune preuve que Notre-Seigneur ou Notre-Dame ait promis que la Russie se convertira à la foi catholique. [Veuillez noter que nous ne sommes pas en train de traiter la question de savoir si le Ciel veut ou non la conversion de la Russie à la foi catholique, ce qu'il voudrait bien évidemment, puisque hors de l'Église il n'y a pas de salut. Nous traitons plutôt la question de savoir si le Ciel a dit ou promis que la nation de la Russie serait convertie à la foi catholique. Il n'y a aucune preuve que le Ciel ait promis que la Russie sera convertie à la foi catholique.]

Quelqu'un nous a dit : « *Mais bien sûr que ça signifie que le pays tout entier sera converti à la foi catholique... ça ne pouvait pas signifier autre chose!* » Cette personne disait même qu'il était absurde de penser que Notre-Dame utiliserait le mot « conversion » pour signifier autre chose qu'une conversion à la vraie foi. Vraiment? Eh bien, cette personne sera surprise d'apprendre que dans Proverbes 16 :7, Dieu Tout-Puissant utilise Lui-même le mot « conversion » pour signifier non une conversion à la vraie foi, mais une conversion d'un ennemi persécuteur à la paix (c.-à-d. à l'arrêt de ses persécutions).

Proverbes 16 :7 – « Lorsque plairont au Seigneur les voies de l'homme, Il **convertira Ses ennemis même à la paix.** »

En fait, ce qui est frappant, c'est que les paroles de Notre-Dame du 13 juillet semblent être organisées sur le même modèle que Proverbes 16 :7, car dans les deux contextes **la conversion est immédiatement liée à la paix après qu'un homme a répondu à la demande du Seigneur.**

Proverbes 16 :7 - « Lorsque plairont au Seigneur les voies de l'homme, Il convertira Ses ennemis même à la paix. »	Notre-Dame : « Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et on aura la paix. »
---	---

Après avoir étudié cette question en profondeur, et en regardant d'une manière nouvelle les faits, nous sommes fermement convaincus que les mots de Notre-Dame sont structurés sur la promesse de Proverbes 16 :7 : la « conversion » de la Russie ne veut pas dire la conversion de la nation à la foi catholique, mais la conversion d'un ennemi persécuteur (la Russie) à un certain temps de paix. Nous verrons, au cours de ce chapitre, ce que ceci signifie, et que les indications du message de Fatima corroborent cette signification

Cette opinion est confirmée par l'exemple du Portugal – « La Vitrine de Notre-Dame »

Pour tenter d'étayer leur position que la Russie n'a pas été consacrée, le « Père » Gruner et ses partisans utilisent souvent le cas du Portugal, en rappelant qu'il est la « vitrine de Notre-Dame. » Ils font remarquer que, lorsque les évêques portugais consacrèrent leur nation au Cœur Immaculé de Marie le 13 mai 1931, le résultat fut une incroyable renaissance catholique, en plus d'une réforme sociale. Ils disent que Notre-Dame a utilisé le Portugal comme la « vitrine » de ce qu'elle fera pour la Russie et le reste du monde.

John Vennari, *It doesn't add up*, The Fatima Crusader, n°70 : « Ainsi, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi le Portugal, à cette époque, était appelé "la Vitrine de Notre-Dame." **Et ce triple miracle du Portugal est un aperçu de ce à quoi ressembleront la Russie et le reste du monde après la Consécration Collégiale de la Russie.** » ^[1607]

Toutefois, en amenant l'exemple du Portugal, ils ne font qu'appuyer le fait que la promesse de la « conversion » de la Russie par Notre-Dame ne veut pas dire la conversion de toute la nation à la foi catholique. En effet, ils ne se rendent pas compte que même **après que les évêques eurent consacré la nation du Portugal (une nation qui était déjà presque entièrement catholique en population) le pays n'est pas pour autant devenu un pays catholique !**

F. Michel, *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 265 : « **Curieusement**, dans cet accord [de la nation portugaise – concordat du 7 mai 1940], **la religion catholique n'est pas reconnue comme religion officielle de l'État portugais**, et théoriquement, la séparation de l'Église et de l'État subsiste donc. » ^[1608]

Si le Portugal lui-même (une nation qui était presque entièrement catholique) ne s'est pas changé en un pays catholique après sa consécration, c'est une preuve supplémentaire que la conversion de la Russie ne veut pas dire une conversion de la nation à la foi catholique. La Constitution portugaise de 1959 ne mentionne même pas le nom de Dieu. ^[1609]

Cette opinion est également corroborée par le compte-rendu de soeur Lucie sur la vision de Tuy

Pour tenter de justifier leur position que la Russie sera convertie à la foi catholique, beaucoup de gens citent la vision de Tuy, dans laquelle Notre-Dame a promis de « sauver » la Russie :

Notre-Dame à soeur Lucie, 13 juin 1929, Tuy : « Le moment est venu où Dieu demande au Saint-Père de faire, en union avec tous les évêques du monde, la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé, promettant de la sauver par ce moyen. » ^[1610]

Ce qui est **EXTRÊMEMENT SIGNIFICATIF**, c'est que Frère Michel admet que soeur Lucie a résumé cette communication à Tuy d'une manière légèrement différente dans deux lettres au Père Gonçalves :

F. Michel, *Toute la Vérité sur Fatima*, T. 2, p. 294 : « **[page suivant la citation que vous venez de lire] Signalons tout de suite qu'en 1930, dans deux lettres au Père Gonçalves, soeur Lucie exprimera d'une manière légèrement différente les demandes du Ciel...** [Sr. Lucie] : « Si je ne me trompe, **le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie**, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très saints Cœurs de Jésus et de Marie, et si Sa Sainteté promet, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice indiquée ci-dessus. » ^[1611]

Donc, selon soeur Lucie, le message de Tuy, disant que Notre Seigneur « sauvera » la Russie, signifie que le Seigneur promet de « **mettre fin à la persécution en Russie**, » confirmant ainsi qu'il n'y a aucune preuve que le Ciel ait promis que la Russie sera convertie à la foi catholique. Nous trouvons la même chose dans une autre vision que Notre Seigneur accorda à soeur Lucie en 1940 :

Notre-Seigneur à Sr. Lucie ; 22 oct. 1940 : « ... Je punirai les nations de leurs crimes, par la guerre, par la famine et par la persécution contre mon Église *qui pèsera spécialement sur mon Vicaire sur la terre*. **Sa Sainteté obtiendra que ces jours de tribulation soient abrégés s'il obéit à mes désirs en faisant l'acte de consécration** au Cœur Immaculé de Marie du monde entier avec une mention spéciale de la Russie. » ^[1612]

La consécration de la Russie obtiendra donc que la tribulation causée par les persécutions de la Russie soit « abrégée, » coïncidant parfaitement avec notre argument sur ce que Notre-Dame entendait par « conversion de la Russie. » Plus important encore, par un examen attentif de ses mots du 13 juillet, nous pouvons voir ce que signifiait exactement l'expression « conversion de la Russie » dans son contexte :

« **La guerre va finir. Mais si l'on ne cesse d'offenser Dieu, sous le règne de Pie XI, en commencera une autre pire. Quand vous verrez une nuit illuminée par une lumière inconnue, sachez que c'est le grand signe que Dieu vous donne qu'Il va punir le monde de ses crimes, par le moyen de la**

guerre, de la famine, et des persécutions contre l'Église et le Saint-Père. Pour empêcher cela, je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculée et la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et l'on aura la paix.

Sinon elle répandra ses erreurs à travers le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église. Les bons seront martyrisés, le Saint-Père aura beaucoup à souffrir, plusieurs nations seront anéanties. À la fin mon Cœur Immaculée triomphera. Le Saint-Père me consacrera la Russie qui se convertira, et il sera donné au monde un certain temps de paix. »

Veillez prendre note que la consécration de la Russie fut spécifiquement demandée pour éviter « *la guerre... la famine et les persécutions contre l'Église.* » Ceci nous montre à quel point les mots de Notre-Dame sur la consécration de la Russie furent précis dans ce contexte, à savoir convertir cet ennemi à la paix de ses persécutions de « *guerre... famine... persécutions contre l'Église.* »

Cet argument est confirmé lorsqu'on considère le « **grand signe** » mentionné par Notre-Dame dans le cadre de sa demande pour la consécration de la Russie. Notre-Dame dit : « **Quand vous verrez une nuit illuminée par une lumière inconnue, sachez que c'est le grand signe que Dieu vous donne qu'Il va punir le monde de ses crimes, par le moyen de la guerre, de la famine, et des persécutions contre l'Église et le Saint-Père. Pour empêcher cela...** » Ce « signe » n'était pas un quelconque « petit signe, » mais le « grand signe » que le Ciel donne dans le contexte de la consécration de la Russie et des châtiments qu'éviterait la consécration de la Russie.

Eh bien, ce « grand signe » était la lumière inconnue qui illumina le ciel du 25 janvier 1938, juste avant les événements qui précipitèrent la Deuxième Guerre mondiale.

« **Une aurore boréale d'une ampleur exceptionnelle a sillonné, hier soir, le ciel de l'Europe occidentale**; elle a révolutionné nombre de départements, où l'on a cru tout d'abord à un gigantesque incendie. Dans toute la région des Alpes, la population fut fort intriguée par cet étrange spectacle. **Le ciel était embrasé, comme une immense fournaise en mouvement, d'une lueur rouge sang très vive...** » ^[1613]

Nous pensons que la plupart des gens diront que ce signe n'est pas très important de notre point de vue contemporain. **Mais dans le cadre de la consécration de la Russie, demandée pour éviter la « guerre... la famine... et les persécutions contre l'Église... », ce fut bien le « grand signe » que le Ciel envoyait.** Ça nous montre encore une fois combien les mots de Notre Dame pour la consécration de la Russie étaient ancrés dans ce contexte spécifique : convertir à la paix cet ennemi de ses persécutions de guerre, persécutions contre l'Église, etc.

« Les bons seront martyrisés » et « plusieurs nations seront anéanties » sont des prophéties qui se sont déjà réalisées

Pour être en mesure de mieux comprendre ce que signifiait Notre-Dame par « conversion » de la Russie, **il est important que nous entendions ce qu'elle voulait dire par ce qu'elle mentionnait dans le même contexte; par exemple, « plusieurs nations seront anéanties » et « Les bons seront martyrisés. »**

Notre-Dame de Fatima; 13 juil. 1917 : « *Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et l'on aura la paix. Sinon elle répandra ses erreurs à travers le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église. Les bons seront martyrisés, le Saint-Père aura beaucoup à souffrir, plusieurs nations seront anéanties...* »

Beaucoup croient que les événements décrits par Notre-Dame, « plusieurs nations seront anéanties » et « Les bons seront martyrisés » (en résultat de la propagation des erreurs de la Russie) n'ont toujours pas eu lieu. Mais la vérité est que ces prophéties se sont toutes deux déjà réalisées.

Plusieurs nations ont été anéanties

Comme nous le verrons, même le Frère Michel, un auteur dont le travail est promu par l'apostolat de Nicholas Gruner, **admet que la prise des pays baltes et autres petits états par l'Union soviétique durant la Seconde Guerre mondiale - que l'URSS avait absorbés et donc qui n'existaient plus - constituait l'anéantissement des nations dont avait parlé Notre-Dame.**

F. Michel, *Toute la Vérité sur Fatima*, T. 3, p. 133 : « En 1939, l'URSS était encore le seul Etat communiste au monde... **Six ans plus tard... plusieurs nations ont été rayées de la carte, absorbées par l'Empire soviétique**, une douzaine de pays sont entrés dans l'orbite de Moscou et ne conservent plus qu'une apparence de liberté, tandis que d'autres sont agités par des guerres intestines ou gravement menacés par la subversion communiste. **C'est la prophétie de Fatima qui se réalise à la lettre.** » ^[1614]

En plus des nations telles que la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Bulgarie, etc., qui entrèrent dans la sphère de l'Empire soviétique, et furent réduites à n'être que ses marionnettes, **les états baltes, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie, furent effectivement effacés de la carte - complètement anéantis par leur complète absorption dans l'Empire soviétique.**

W. H. Carroll, *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 310 : « **Les petites nations baltes - la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie - étaient maintenant suffisamment mûres pour que Staline aillent les cueillir.** Sa première tentative fut de leur imposer des "traités d'assistance mutuelle", dont la seule clause importante prévoyait le stationnement d'un grand nombre de troupes soviétiques sur leurs territoires respectifs. Ces traités furent signés [en 1939] le 28 septembre (Estonie), le 5 octobre (Lettonie), et le 10 octobre (Lituanie). **Elles pouvaient maintenant être envahies à tout moment.** » ^[1615]

Un article posté sur le site internet de la *Joint Baltic American National Committee* contient cette remarque :

« Le 23 juillet 1940, Sumner Welles, secrétaire d'État américain, déclara que "**les procédés sournois par lesquels l'indépendance politique et l'intégrité territoriale des trois petites républiques baltes - Estonie, Lettonie et Lituanie - devaient être délibérément anéanties** par l'un de leurs voisins plus puissants, sont rapidement parvenus à leurs conclusions." » ^[1616]

Notez, l'absorption des pays baltes par l'Union soviétique « a anéanti » l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de ces pays (c.-à-d. qu'il a anéanti leur statut de nation indépendante)! Un autre article sur le site internet du Joint Baltic American National Committee dit ceci : « ... on ne se souviendra pas tellement du communisme pour ce qu'il a légué, ni pour ce qu'il n'a pas transmis. Les décennies de régime totalitaire ont anéanti des cultures... » ^[1617]

Les paroles de Notre-Dame au sujet de l'anéantissement des nations font clairement référence à la prise des nations baltes par l'Union soviétique, qui les effaça littéralement de la carte par absorption. Mais certains pensent que les paroles de Notre-Dame se réfèrent à une catastrophe nucléaire qui se produira dans le futur. Pour tenter de prouver leur thèse, ils citent en général les propos de sœur Lucie au P. Fuentes.

Sr. Lucie au P. Fuentes ; 1957 : « Dites-leur, Père, que la Très Sainte Vierge, plusieurs fois, aussi bien à mes cousins François et Jacinthe qu'à moi-même nous a dit que **beaucoup de nations disparaîtront** de la surface de la terre, que la Russie sera l'instrument du châtiment du Ciel pour le monde entier si nous n'obtenons pas auparavant la conversion de cette pauvre nation. » ^[1618]

Sœur Lucie réitère de toute évidence les paroles de Notre-Dame au sujet de l'anéantissement des nations. Cependant, si une nation était dévastée par une catastrophe nucléaire, elle ne disparaîtrait pas. Elle serait toujours visible, mais comme une terre désolée, vide et dévastée. La seule façon qu'une nation « disparaisse » littéralement, c'est de l'effacer de la carte par incorporation dans un autre pays, comme c'est arrivé avec la prise des nations baltes par l'Union soviétique. **Comme confirmation saisissante de ce point, voici ce qu'a dit le ministre des affaires étrangères soviétique, Molotov, au ministre des affaires étrangères lituanien (concernant la prise imminente des nations baltes par l'Union soviétique) :**

Ministre des affaires étrangères soviétique, Molotov, à son homologue lituanien : « Vous devez considérer la réalité et comprendre qu'à l'avenir **de petites nations devront disparaître. Votre Lituanie ainsi que les autres nations baltes...** » [1619]



FIGURE 43.1 – Cette carte de l’Europe orientale avant la seconde Guerre mondiale définit les nations baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) avant qu’elles ne furent anéanties et qu’on les fasse disparaître par pleine absorption dans l’Empire soviétique satanique.



FIGURE 43.2 – Cette carte de l’Europe orientale et du Bloc communiste, après la Seconde Guerre mondiale, montre la disparition et l’anéantissement des Pays Baltes par leur absorption complète dans l’Empire soviétique

L’anéantissement des nations - le fait que des nations « disparaissent » - fait clairement référence à l’Union soviétique et à sa prise de contrôle des nations baltes. Le frère Michel emploie même le terme « *anéantissement*

des nations » pour parler des nations que l'Union soviétique incorpora dans sa sphère de satellites, comme la Pologne, etc. Toutefois, il se réfère plus spécifiquement à l'effacement des nations baltes, ainsi que d'autres provinces plus petites, telles que la Bukovine du Nord et la Bessarabie. Il est certain que « beaucoup » d'autres nations auraient subi le même sort si la Russie n'avait pas été consacrée.

F. Michel, *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 136 : « **Faut-il énumérer ces malheureuses nations, que désignait peut-être la Vierge de Fatima, en annonçant que “plusieurs nations seraient anéanties”**? En effet, arrachées à leurs traditions séculaires, à leur Église, leur société détruite par le grand malaxeur bolchevique, ces pays ne sont plus eux-mêmes... **C'est l'Albanie, où la persécution contre l'Église commence dès 1945. C'est la Hongrie**, avec ses 7 millions de catholiques sur 10 millions d'habitants, où le nonce apostolique est expulsé dès avril 1945... **C'est la Pologne (22 millions de catholiques)** où, dès septembre 1945, le gouvernement décide la rupture du concordat. **C'est la Tchécoslovaquie** où, sur 12 millions d'habitants, près de 9 millions sont catholiques. C'est la Roumanie orthodoxe, avec sa vaillante minorité uniaste [catholiques de rite oriental] de 3 millions de fidèles, où le gouvernement attend l'heure favorable pour opérer la même intégration forcée à l'Église schismatique qu'en Ukraine. C'est la Bulgarie où l'Église ne compte plus que 57 000 fidèles. **C'est la Yougoslavie de Tito... où une persécution sanglante commence dès juin - juillet 1945.** » ^[1620]

Dans chaque nation communiste contrôlée par l'Union soviétique, la presse, la radio et l'éducation étaient totalement sous le contrôle de l'État. C'était devenu la triste et sombre réalité de ceux qui tombaient sous le joug du communisme, pays après pays. Tous ces états satellites persécutèrent eux aussi vigoureusement l'Église. Par exemple :

F. Michel, *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 169 : « **En Roumanie**, avec la complicité active du patriarche Alexis de Moscou et de toute la hiérarchie nationale orthodoxe, **les communistes décident la liquidation pure et simple de l'Église gréco-catholique**, qui comptait alors 1 600 000 fidèles : “Vers la fin d'octobre 1948, on procède à l'arrestation des évêques unis [catholiques de rite oriental], des vicaires généraux, des chanoines et de la majorité des prêtres, au nombre de plus de 600. **On [le gouvernement] procède ensuite à la confiscation des églises, des couvents de moines et de religieuses**, malgré leur résistance.” Et le 1er décembre [1948], **le gouvernement communiste publie le décret de suppression de l'Église unie [catholique orientale]**. » ^[1621]

Ce qui nous amène à la prophétie « les bons seront martyrisés, » qui s'est aussi réalisé :

Les bons ont été martyrisés

C'est tout simplement un fait que d'innombrables catholiques furent martyrisés par l'Union soviétique et ses satellites communistes. Bien que ce soit un thème bien connu et qu'il ne soit pas nécessaire de fournir de nombreuses citations pour le prouver, il est toutefois significatif de noter à nouveau que, même le Frère Michel - dont les travaux sur Fatima sont favorisés par le « Père » Nicholas Gruner - admet que l'événement « *les bons seront martyrisés* » s'est déjà produit.

F. Michel, *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 485 : « Lorsque, dans une lettre du 21 janvier 1940, **sœur Lucie évoquait à propos de la guerre “le sang versé par les martyrs”**, qui finirait par apaiser la colère divine, lorsque **Notre-Dame avait annoncé dans son secret que “les bons seraient martyrisés” ; comment ne pas songer également à ces milliers de catholiques ukrainiens ou polonais massacrés par les bolcheviques**? » ^[1622]

Un parfait exemple est celui de la Russie de 1923. À cette époque, Moscou tenta de corrompre le Vatican pour obtenir la reconnaissance diplomatique de son régime. Moscou transmit des ordres d'arrestations contre un clerc haut placé, Mgr Cieplak (administrateur apostolique du diocèse de Mohilev), son vicaire général, Mgr Budkiewicz, et treize autres prêtres. Ces clercs avaient déclaré qu'ils ne respecteraient pas la loi de l'Union soviétique de 1922 interdisant l'enseignement de la foi catholique aux enfants. ^[1623] Moscou accepta leur libération à condition que le Vatican fût d'accord pour nouer des relations diplomatiques avec son régime. Le régime russe savait qu'une fois que le Vatican aurait établi des relations diplomatiques avec elle, le reste de l'Europe suivrait. Mais, le Vatican ne pouvant pas lui accorder une telle reconnaissance, Moscou exécuta la sentence :

« **Le Vendredi saint 1923, Mgr Budkiewicz fut martyrisé avec une effroyable cruauté : Poussé brutalement à travers un corridor obscur, il était tombé et s'était cassé la jambe... Ne pouvant plus marcher, le martyr, dépouillé de ses vêtements, fut traîné par les oreilles jusqu'au corps de garde. Une de ses oreilles s'était décollée. Dans le trou béant, on lui tira un coup de revolver.** Le P. Walsh... entendit le coup de feu claquer, au milieu des cris, des chants ivres et des éclats de rire. Afin qu'il ne restât aucune relique, le corps du martyr fut brûlé et ses cendres dispersées. **Et "ce fut le signal d'une série d'attaques contre la hiérarchie, le clergé et les fidèles catholiques dont bon nombre furent envoyés aux camps de travail forcé glacées de Solowki en mer Blanche , où un camp de concentration fut spécialement affecté aux chrétiens**; d'autres moururent en prison, parfois devenus fous des supplices subis." » [\[1624\]](#)

« ... durant la seule année 1922, plus de huit cents prêtres, religieux et religieuses furent fusillés en Russie. » [\[1625\]](#)

Pape Pie XI, *Lettre au Cardinal Pompili* ; 2 fév. 1930 : « ... **Lors des dernières fêtes de Noël, non seulement on a fermé plusieurs centaines d'églises [en Russie], brûlé nombre d'icônes, contraint de travailler tous les ouvriers et les élèves des écoles, supprimé les dimanches, mais on en est arrivé à obliger les ouvriers des usines, hommes et femmes, à signer une déclaration d'apostasie formelle et de haine contre Dieu, sous peine d'être privés de leurs cartes de pain, d'habillement et de logement, sans lesquelles tout habitant de ce malheureux pays en est réduit à mourir de faim, de misère et de froid**; en outre, dans toutes les villes et dans de nombreux villages... durant les dernières fêtes de Noël : on voyait passer des chars où se tenaient de nombreux gamins, affublés d'ornements sacrés, qui prenaient la croix en dérision et crachaient sur elle, tandis que d'autres chars automobiles transportaient de grands arbres de Noël où pendaient par le cou des marionnettes représentant les évêques catholiques et orthodoxes. Au centre de la ville, d'autres jeunes voyous se livraient à toutes sortes de sacrilèges contre la croix. » [\[1626\]](#)

W. H. Carroll, *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, pp. 364-365 : « **En 1946, les autorités soviétiques avaient retiré tous les évêques lituaniens (sauf un) de leurs diocèses... De 1946 à 1948, 357 prêtres - un tiers de tous les prêtres de Lituanie - furent déportés vers les camps de travail forcé en Russie et en Sibérie. On avait garanti sa liberté à l'un d'eux, qui avait été condamné à 25 ans (ce qui signifiait la mort, puisque pratiquement personne n'y survivait plus de dix ans). La condition pour sa liberté : une des plus grandes églises de Vilnius, et 100 000 roubles s'il acceptait de devenir le chef de l'église lituanienne catholique schismatique. Il refusa, et disparut.** » [\[1627\]](#)

(Soit dit en passant, ce prêtre aurait pu être épargné des horreurs des camps de travail forcé s'il avait simplement consenti à devenir un schismatique oriental. Il refusa, et souffrit atrocement. Voici encore une preuve de tout le mal de ce faux œcuménisme. Du point de vue de l'œcuménisme post-Vatican II, qui accepte et fait l'éloge de l'orthodoxie orientale, son martyre était inutile.)



FIGURE 43.3 – Cadavres de lituaniens après la vague d'élimination par l'Union soviétique de ceux qu'elle considérait comme une menace à sa prise de contrôle totale.

En 1936, les erreurs du communisme russe suscitérent la révolution et la guerre civile espagnole. Le résultat fut sans doute une des pires persécutions de l'Église catholique de l'histoire :

W. H. Carroll, *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 285 : « **L'holocauste espagnol commença presque tout d'un coup [en 1936]. La principale cible des révolutionnaires était... l'Église catholique.** Au cours des trois mois qui suivirent, **les prêtres catholiques, religieux et fidèles qui étaient capturés dans la moitié de l'Espagne où la République avait le contrôle, furent les victimes de la persécution la plus sanglante connue contre l'Église depuis celle de l'empereur romain Dioclétien au IV^e siècle. En tout, 6 549 prêtres et 283 nonnes furent martyrisés**; un grand nombre dans les circonstances classiques du martyre : on leur offrait la vie s'ils renonçaient à leur foi et la mort s'ils la confirmaient. » ^[1628]

Hugh Thomas, considéré comme le principal historien de la guerre civile espagnole, nous donne quelques détails de ces martyres :

« À Cervera, **on avait enfoncé un chapelet dans les oreilles d'un moine jusqu'à ce que ses tympanes soient perforés...** Certaines personnes furent brûlées, d'autres enterrées vivantes - après qu'on les ait forcées à creuser leurs propres tombes. À Alcazar de San Juan, **un jeune homme, qui se distinguait par sa piété, eût les yeux crevés.** Dans cette province, à Ciudad Real, les crimes commis étaient atroces. On avait enfoncé **un crucifix dans la gorge de la mère de deux jésuites; 800 personnes furent jetées dans le puits d'une mine.** » ^[1629]

Personne ne peut douter que la persécution espagnole fût alimentée et attisée par les erreurs de la Russie; on voyait même certains « assailants porter des banderoles rouges affichant la faucille et le marteau. » ^[1630]

On pourrait multiplier sur des pages les exemples de bons ayant été martyrisés. Par exemple, après que l'Union soviétique eût forcé en 1945 la « réunification » entre l'« Église » orthodoxe schismatique et l'Église gréco-catholique, d'innombrables catholiques ukrainiens furent ainsi martyrisés pour leur foi :

Card. Slipyi : « Le 11 avril 1945, **je fus arrêté avec tous les autres évêques.** Moins d'un an plus tard, plus de 800 prêtres nous avaient déjà suivis en captivité. Du 8 au 10 mars 1946, le synode illégal de Lviv fut mis en scène. Sous la pression athée, il proclama la « réunification », et, en conséquence, **la liquidation officielle de notre Église eut lieu par la force brutale. Les évêques étaient déportés vers tous les coins de l'Union soviétique.** Presque tous sont morts depuis, ou ont été tués en captivité... plus de 1 400 prêtres et 800 religieuses, **et des dizaines de milliers de fidèles qui, en captivité, ont scellé, par le sacrifice de leur vie, leur fidélité au Pape, au Siège apostolique romain et à l'Église universelle.** » ^[1631]

C'est un fait qui n'a pas besoin d'être démontré davantage : les bons ont été martyrisés dans l'Union soviétique, dans les pays satellites communistes et dans d'autres pays, comme l'Espagne, où les erreurs de la Russie avaient excité la persécution sanglante. **Les paroles de Notre Dame - que « les bons seront martyrisés » et « plusieurs nations seront anéanties » - se sont déjà réalisées.**

Notre-Dame : « *Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et l'on aura la paix. **Sinon elle répandra ses erreurs à travers le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église. Les bons seront martyrisés, le Saint-Père aura beaucoup à souffrir, plusieurs nations seront anéanties. À la fin mon Cœur Immaculée triomphera. Le Saint-Père me consacrera la Russie qui se convertira, et il sera donné au monde un certain temps de paix...*** »

Sr. Lucie au P. Jongen; fév. 1946 : « **Je pense que s'accomplissent maintenant les paroles de Notre-Dame** : "Si on ne le fait pas (elle venait de rappeler "la demande exacte" de la Vierge Marie), **la Russie répandra ses erreurs à travers le monde.**" » ^[1632]

Certains se demandent également : qu'en est-il des persécutions du Saint-Père, qui « aura beaucoup à souffrir »? Qu'est-ce que cela signifie? Eh bien, on trouve la réponse dans le message qui suit, de Notre-Seigneur à soeur Lucie en 1940 :

Notre-Seigneur à Sr. Lucie; 22 oct. 1940 : « **Je punirai les nations de leurs crimes, par la guerre, par la famine et par la persécution contre mon Église qui pèsera spécialement sur mon Vicaire sur la terre. Sa Sainteté obtiendra que ces jours de tribulation soient abrégés** s'il obéit à mes désirs en faisant l'acte de consécration au Cœur Immaculé de Marie du monde entier avec une mention spéciale de la Russie. » ^[1633]

La persécution de l'Église durant cette période - la torture et le martyre des prêtres et des fidèles, la suppression de l'activité ecclésiastique - pesait comme un incroyable fardeau, tourmentant le pape qui se sentait responsable, mais impuissant face à cette tragédie. En ayant ces faits à l'esprit, on peut voir que chacun des quatre aspects du message de Notre-Dame (la propagation des erreurs de la Russie; le martyre des bons; l'anéantissement des nations; et la souffrance du Saint-Père) a été accompli durant cette période.

Ce que les gens ne réalisent pas est que Notre-Dame demanda la consécration de la Russie dans le même contexte. La consécration et la conversion de la Russie étaient destinées à empêcher les punitions, les tourments et les persécutions de la Russie mentionnés dans ce contexte. Dans la même logique que Proverbes 16 :7 et que le résumé de la vision de soeur Lucie à Tuy, Notre-Dame veut dire convertir à la paix cet ennemi et ses moyens de persécutions.

C'est pourquoi, en 1929, Notre-Dame est venue à Tuy pour demander la consécration de la Russie. En fait, soeur Lucie n'a pas dit un mot sur la Russie jusqu'en 1929. **C'est à partir de ce moment là que les horreurs du Goulag de Staline commencèrent à se faire connaître dans le monde. Ce fut un temps où les persécutions de la Russie étaient sur le point d'atteindre leur apogée.** 1929 fut l'année qui précéda la politique de « dékoulakisation » de Staline, une politique imposée de 1930 à 1934, qui avait entraîné la mort de millions de paysans. 1929 était aussi juste avant la scandaleuse famine imposée par Staline en 1933, ayant abouti à la mort de millions de gens en Ukraine. **Il est donc logique que Notre-Dame ait demandé à nouveau la consécration de la Russie pour éviter ces horribles persécutions alors qu'elles étaient sur le point de se produire, ou d'atteindre leur macabre apogée** : « ... les démographes les plus sérieux pensent qu'il y eut au moins quinze millions de victimes à cause de la Russie bolchevique des années 1929 à 1933. » ^[1634]

À ce stade, il est très important que nous regardions ce que sont devenues ces erreurs de la Russie. Décortiquons le régime satanique de la Russie communiste pour mieux comprendre le contexte du message de Notre-Dame.

Ce à quoi la Russie a échappé en se convertissant - Aperçu du régime satanique de la Russie communiste



FIGURE 43.4 – Vladimir Lénine, artisan de la révolution communiste, meurtrier de masse et leader de la Russie communiste, de 1917 à 1924

En 1917, Lénine (le fondateur de la Révolution communiste/chef de la Russie communiste de 1917-1924) ferma toutes les églises catholiques de Petrograd. ^[1635]

En 1918, Lénine avait censuré tous les journaux à Moscou, à l'exception de ceux publiés par les communistes. L'opération fut bientôt étendue à tous les documents imprimés, y compris les périodiques, etc. ^[1636]

« **Nous rendrons nos cœurs cruels, durs, impitoyables**, pouvait-on lire en 1918 dans l'organe officiel du Soviet de Petrograd, **afin que la clémence n'y pénètre pas et qu'ils ne frémissent pas devant un océan de sang ennemi. Nous lâcherons les écluses de cette marée sanglante. Sans pitié, sans merci, nous tuerons nos ennemis par milliers. Nous les noierons dans leur propre sang.** » ^[1637]

« ... un décret du 26 Février 1922 confisquait tous les trésors de l'Église, y compris les objets consacrés... [À cette même date, et ce fut encore le stade très précoce des horreurs bolcheviques, le cardinal Mercier publiait les premiers chiffres de la persécution :] "Les statistiques des victimes de la persécution sont effrayantes. Depuis novembre 1917, 260 000 simples soldats prisonniers et 54 000 officiers; 18 000 propriétaires fonciers; 35 000 "intellectuels"; 192 000 ouvriers; 815 000 paysans; 28 évêques et 1215 prêtres furent mis à mort." » ^[1638]

Les choses allaient si mal en Russie en 1922, que le pape Pie XI publia sa lettre apostolique *Annus fere*, prescrivant une souscription [collecte] générale en faveur des Russes affamés. Dans ce document, il parlait des horreurs qu'endurait le peuple russe. Bien qu'il n'ait pas dénoncé proprement le régime satanique de la Russie communiste, Pie XI parla de « l'extrême misère des populations russes qui, **victimes de la plus grande calamité de l'histoire**, étaient décimées par les épidémies et la famine. » ^[1639]

Peu de temps après avoir pris la Russie, Lénine créa le goulag en 1919. Le goulag était un réseau de camps de concentration où tous les « ennemis » de l'État pouvaient être envoyés.

« **En avril 1919**, suite à la recommandation de Dzerjinski et avec l'approbation de Lénine, **le gouvernement soviétique ordonna la création d'un réseau de camps de concentration, au moins un par province; le premier de son genre dans l'histoire**, qui servit de modèle et d'inspiration à Hitler et ses nazis, **et qui deviendra plus tard célèbre : le GOULAG. En 1923, le nombre de ces camps était de 315.** » ^[1640]

Il est important que nous ayons un aperçu des horreurs du goulag. Nous citerons pour cela le livre *The Rise and Fall of the Communist Revolution* de l'historien Warren H. Carroll, qui s'inspire de l'œuvre célèbre d'Alexandre Soljenitsyne : *L'Archipel du Goulag*.



FIGURE 43.5 – Alexandre Soljenitsyne comme prisonnier de camp, au Goulag

« La famine amenait la mort chez soi, ou aussi loin de la maison que pouvaient marcher les mourants. **Les camps de travail forcé, eux, portaient la mort au loin... Il peut sembler présomptueux qu'un homme écrive sur le goulag après Alexandre Soljenitsyne. Lui qui y était**, qui en a fait son thème, qui changea le monde et l'histoire par ce qu'il avait écrit... **Ici, nous ne pouvons que citer Soljenitsyne, en l'annotant – afin de donner un peu de sens, de saveur, et de sonorité au vent de l'Enfer qui soufflait sur ces champs de la mort désertiques.** » ^[1641]

Carroll décrit ensuite le camps de travail forcé d'Orotoukan :

« **Nous commencerons avec Orotoukan.** Au milieu du second volume de *L'Archipel du Goulag*, Soljenitsyne conclut sur une brève description d'Orotoukan (qu'il localise par la suite uniquement par une référence à la rivière Kolyma, à l'extrême nord la Sibérie), dont les horreurs ont l'air semblables, sans toutefois être pires, à celles des nombreux autres camps de travail forcé qu'il a décrits. Il s'exprime d'une phrase saisissante : **“Tous ceux qui ont survécu à Orotoukan disent qu'ils auraient préférée la chambre à gaz.” Tous ceux qui y étaient, qui ont survécu, et qui en ont parlé, disent qu'ils auraient préféré la mort à la survie?** De l'autre côté de la chaîne de montagne Chersky, à Yakoutsk, la rivière Kolyma coulait dans l'océan Arctique. Elle coulait, ce qui veut dire que c'était l'été. En hiver, ce n'était qu'un ruban de glace, de haut en bas, car **la région autour de la chaîne de Chersky est l'endroit le plus froid sur terre, sans compter le centre de l'Antarctique... Sur la Kolyma, la température moyenne en hiver est de 60° au-dessous de zéro. 65° en dessous de zéro est une température habituelle...**

« Jusqu'en novembre, ils n'avaient que des abris faits de branches pour y vivre, et ne recevaient aucun vêtement; ils n'avaient que ce qu'ils portaient lors de leur arrivée. Ensuite, on leur donnait des baraques en bois avec des murs faits de simples planches, sans isolation. Il y avait des poêles pour le chauffage, mais les ouvriers devaient couper leur propre bois - à 30 et 40 et 50 degrés au-dessous de zéro - après avoir terminé leur journée de labeur. Ceux de Magadan étaient les plus chanceux. **Les moins chanceux étaient envoyés entamer la construction de la route pour Kolyma - au milieu de l'hiver...** Il n'y avait pas de casernes, seulement des tentes et des huttes de branchages. **Les chiens de patrouille empêchaient toute évasion. Certains de ces camps sur la route vers Kolyma étaient vidés jusqu'au dernier homme et chien - non seulement les ouvriers esclaves étaient morts, mais aussi tous les gardiens...**



FIGURE 43.6 – Un homme gelé à mort dans un camp de travail du Goulag

« Dès que la glace fondait dans le golfe d'Okhotsk, des navires commençaient à arriver en plus grand nombre, transportant quantité de "koulaks", de saboteurs, de briseurs de ménage, et d'autres gens indésirables en provenance du pays... Quand la glace avait fondu à la fin du printemps de 1934, le *Dzhurma* arrivait enfin à l'embouchure de la Kolyma. **Chacun des 12 000 prisonniers à bord était mort.** Les membres d'équipage avaient presque tous survécu. Mais à leur retour de Vladivostok, la moitié d'entre eux devaient être traités pour "*troubles mentaux.*" Qu'avaient-ils vu ?

« Orotoukan avait été construit en tant que camp de punition pour ces travailleurs de la Kolyma, qui avaient survécu et qui s'avéraient particulièrement difficiles à gérer. Par conséquent, les conditions à Orotoukan devaient être pires que dans les autres camps de la région. **Soljenitsyne nous dit que chaque cabane à Orotoukan était entourée sur trois côtés par des monceaux de cadavres congelés. En général, le nombre total de morts dans les camps de la Kolyma était d'environ trois millions. Chaque année, un tiers des prisonniers mourraient dans ces camps;** presque aucun ne survivait plus de 4 années consécutives. Pour chaque kilogramme d'or extrait des mines de la Kolyma, un homme – au moins - est mort... » ^[1642]



FIGURE 43.7

Carroll décrit également le camps de travail forcé du canal Belomor :

« Le camps de travail forcé du Canal Belomor comptait environ 300 000 personnes à son apogée, sans compter le nombre presque aussi important de ceux qui mourraient à cause du surmenage, des mauvais traitements, de la sous-alimentation, ou à cause d'un camp infesté par la maladie. Ils étaient remplacés aussi vite qu'ils tombaient. **Le taux de mortalité était de 700 par jour, mais le taux de nouveaux prisonniers qui se rendaient dans les camps de la zone du canal Belomor était de 1 500 par jour. Le temps de survie moyen était de 2 ans...**

D.P. Vitkovsky, un prisonnier de Solovetsky, un superviseur des travaux sur le canal, décrit avec un calme et une précision mortelle les conditions de travail et leurs conséquences, même pour ceux qui n'étaient pas détenus au camps de travail forcé : **« À la fin de la journée de travail, des cadavres gisaient sur le lieu de travail. La neige poudrait leurs visages. L'un d'eux était emmitoufflé sous une brouette renversée; il avait caché ses mains dans ses manches et avait été congelé à mort dans cette position. Quelqu'un avait fini gelé avec sa tête penchée vers le bas, entre ses genoux. Deux étaient gelés dos à dos, appuyés l'un contre l'autre. »**

C'étaient des paysans, et les meilleurs ouvriers qu'on puisse imaginer. Ils étaient envoyés au canal par dizaines de milliers à la fois, et les autorités tentaient d'arranger les choses pour que personne n'aille dans le même camp que son père; ils essayaient de briser les familles. **Et tout de suite, on vous donnait des quotas de galets et de blocs que vous étiez incapable de remplir, même en été.** Personne n'était en mesure de leur enseigner quoi que ce soit, pour les avertir; et dans leur simplicité de villageois, **ils donnaient toute leur force de travail, s'affaiblissaient très rapidement et gelaient à morts, serrés les uns contre les autres par paires. La nuit, les traîneaux sortaient et les recueillaient.**

Les pilotes jetaient les cadavres sur des traîneaux avec un bruit sourd. Et en été, les os restaient à côté des cadavres qui n'avaient pas été retirés à temps, et on les jetait tout ensemble avec les galets dans la bétonnière. » ^[1643]

En plus des innombrables personnes qui étaient envoyées aux camps de travail forcé et dans d'autres régions de la Russie intérieure, l'Union soviétique avait expulsé des quantités massives de gens dans d'autres pays qu'elle occupait alors, afin de préparer le terrain à la prise de contrôle totale de ces états. Les gens en provenance de Pologne, des états baltes, etc. étaient soit déportés et jetés dans des régions où ils devaient s'y débrouiller tous seuls, soit envoyés aux camps de travail forcé. Le résultat en fut d'atroces souffrances et le décès d'innombrables catholiques :

« Les déportations massives avaient déjà commencé dans la Pologne occupée par les soviétiques. **En février 1940, plus de 200 000 personnes – dont la plupart étaient des familles - avaient été déplacées vers le nord de la Russie, où elles étaient jetées dans les petits villages ou en campagne sous-peuplée; elles devaient se débrouiller seules. En avril, un nombre encore plus important, environ 320 000 femmes et enfants - dont les maris et les pères avaient déjà été exécutés ou se rendaient aux camps de travaux - étaient envoyées dans les régions désertiques du Kazakhstan où la plupart des enfants y mourraient; en juin, 250 000 personnes supplémentaires étaient envoyées en Sibérie.** » ^[1644]



FIGURE 43.8 – Joseph Staline, sans doute le plus grand tueur en série de l'histoire, chef de la Russie communiste de 1924 à 1953

De 1930 à 1934, Staline institua une politique de « *dékoulakisation*. » Les agriculteurs qui étaient opposés, ou qui étaient perçus comme une menace à la politique communiste de collectivisation des fermes, étaient dénommés « koulaks » et étaient liquidés. Cette atroce tragédie entraîna la mort de 14,5 millions de gens :

« Qui étaient ces “*koulaks*”?... **En mai 1929, le Conseil des Commissaires du Peuple définit formellement comme koulak tout agriculteur qui gagnait de l'argent - peu importe sa provenance - ou toute activité autre que la vente de produits agricoles cultivés dans ses propres champs.** Tout revenu extérieur, toute transformation de marchandises effectuée à la ferme (comme un petit moulin à commande manuelle), était suffisant pour qu'une personne devienne koulak. **Lorsque la campagne de liquidation fut lancée en 1930, 10 à 15% des petits agriculteurs dans toutes les régions étaient arbitrairement surnommés koulaks et étaient liquidés.** S'ils n'étaient pas suffisamment nombreux, selon la définition de mai 1929, d'autres devaient y être ajoutés pour remplir le quota. Ils pouvaient être choisis selon le niveau de revenu, réel ou apparent; par leur poste de commandement dans les villages locaux... par opposition à la collectivisation forcée (une raison particulièrement fréquente pour la désignation de koulak), ou simplement parce qu'ils étaient de fervents chrétiens... **Ce fut le premier acte d'un holocauste fermier, entre 1930 et 1934, qui coûta 10 millions de vies selon les propre estimations de Staline** données au président américain Franklin Roosevelt à Yalta; **en prenant en compte toutes les victimes, y compris celles qui étaient envoyées aux**

camp de travaux pour y mourir plus tard, on estime le chiffre à 14,5 millions de morts. »
[1645]

Voici le témoignage poignant de Miron Dolot, un témoin des déportations de ces koulaks dans sa ville natale vers des camps de travail forcé et d'autres régions :

« **Un vent froid balayait la neige sur les infortunés, qui étaient mal vêtus**, car ils n'avaient pas été autorisés à prendre des vêtements chauds avec eux. **Nous voulions les aider comme on pouvait, et puisqu'on supposait qu'ils seraient envoyés au camp de travail forcé en Sibérie**, on devait leur trouver des vêtements épais... **Sous la supervision attentive de soldats, une vingtaine de traîneaux se déplaçaient dans le périmètre**. Ils devaient prendre les fermiers arrêtés en dehors du village. Le chargement, sur des traîneaux de six à huit personnes commençait immédiatement, était contrôlé d'après la liste... **les maris étaient séparés de leurs épouses, et les enfants de leurs parents... Tandis qu'un traîneau se déplaçait pour rejoindre une colonne, un jeune homme sauta en dehors et courut vers un autre traîneau où se trouvaient sa femme et ses enfants, sans défense et en pleurs**. Le père voulait de toute évidence être avec sa famille, mais il ne les a pas atteints. Le **camarade Pashchenko**, président soviétique du village qui supervisait toute l'action, **leva son revolver et tira en toute tranquillité. Le jeune père tomba raide mort dans la neige, et le traîneau portant sa veuve et ses orphelins poursuivaient son chemin.** » [1646]

« On rapporte que des "koulaks" dans des trains à destination du Kazakhstan, ou de la Sibérie, sont enfermés dans des wagons transportant chacun 50 d'entre eux, une miche de pain et un seau de thé ou de soupe maigre par jour pour 10 personnes (les jours où c'était fourni), grouillant de vermine, non chauffés en hiver, d'une chaleur étouffante en été, où les bébés mourants étaient jetés par la fenêtre pour mettre un terme à leurs souffrances. » [1647]

En 1933, afin d'affamer des millions de gens en Ukraine, Staline imposa d'absurdes quotas de céréales aux fermes collectives. Les quotas de céréales imposés par Moscou étaient impossibles à satisfaire. Mais, dans le but de se conformer aux exigences de Moscou, tout le grain disponible en Ukraine fut alors exporté. Le résultat fut que des millions de gens étaient ainsi laissés sans nourriture, et mourraient affamés. Pour couvrir son crime, Staline accusa faussement les ukrainiens, disant qu'ils avaient capitalisé (amasser de l'argent sans le dépenser) sur le grain.



FIGURE 43.9 – Des enfants dans l'Ukraine à majorité catholique, abandonnés pour y mourir de faim et de soif en pleine famine

« **La situation, froidement exposée, était la suivante** : les agriculteurs ukrainiens allaient mourir, et les coopératives communistes craignaient la mort, ou la purge, ou les camps de travail si elles ne les laissaient pas mourir. **Elles savaient qu'il n'y avait pas de grain. Tout le monde le savait. Mais personne n'osait le dire... En attendant, les gens mangeaient des rats, des souris, des moineaux, des escargots, des fourmis, des vers de terre et, des semelles de chaussures, du cuir, de vieilles outres et des fourrures, des os déterrés, l'écorce d'acacia et les orties.** Dès le mois de mars, dans de nombreux domaines, la plupart de ces choses avaient disparu, et il n'y avait rien du tout à manger. Un silence terrible tombait sur la campagne ; il n'y avait plus d'animaux pour faire du bruit, et les gens encore en vie parlaient rarement. Victor Kravchenko, alors militant du Parti envoyé en Ukraine, qui plus tard désavoua le communisme et s'échappa vers la liberté, rappelait ce qu'il avait vu :

« **“Ici, j'ai vu des gens mourir dans la solitude dans une lente évolution, mourir atrocement, sans l'excuse d'un sacrifice pour une cause. Ils avaient été pris au piège et mourraient de faim, chacun dans sa propre maison, par une décision politique prise dans une capitale lointaine autour de tables de conférences et de banquets.**

Ils n'avaient même pas la consolation de la fatalité pour soulager l'horreur. Les visions les plus terrifiantes étaient celles de ces petits enfants, aux membres squelettiques qui pendaient le long de leur abdomen en forme de ballon. La famine avait essuyé toute trace de jeunesse sur leurs visages, les transformant en gargouilles torturées ; dans leurs yeux seulement s'attardait encore un souvenir de l'enfance. Partout on trouvait des hommes et des femmes couchés sur le ventre, le visage et le ventre gonflés, les yeux tout à fait inexpressif... **Quelque 5 millions d'Ukrainiens sont morts dans ce génocide, la famine délibérée.** » ^[1648]

À ce stade, nous pouvons clairement voir pourquoi, le 13 juillet 1917, Notre-Dame a mentionné les persécutions de la « **guerre, de la famine, et des persécutions contre l'Église et le Saint-Père.** *Pour empêcher cela, je viendrai demander la consécration de la Russie...* »

Ces faits devraient clairement nous montrer le contexte dans lequel Notre-Dame avait demandé la consécration de la Russie, et ainsi comment la conversion de la Russie signifiait une conversion à la paix de ce régime et de ses moyens de persécutions (« guerre ... famine ... contre l'Église ; etc. . . »)

Il fera la consécration, mais « ce sera tard » - cette prophétie correspond parfaitement au pape Pie XII

Il est certain que le pape Pie XI a échoué à consacrer la Russie au Cœur Immaculé de Notre-Dame. Le pape Pie XII a également omis de le faire pendant de nombreuses années, mais (comme nous l'avons vu), il fit enfin la consécration de la Russie en 1952.

Notre-Seigneur à Sr. Lucie ; été 1931 : « ... **Comme le roi de France, ils s'en repentiront, et ils le feront, mais ce sera tard. La Russie aura déjà répandu ses erreurs dans le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église.** Le Saint-Père aura beaucoup à souffrir. » ^[1649]

Pape Pie XII, Lettre apostolique *Sacro vergente anno* ; 7 juil. 1952 : « ... **de même que Nous avons consacré, il y a quelques années, le genre humain tout entier au Cœur Immaculé de la Vierge Marie Mère de Dieu ; de même aujourd'hui, Nous consacrons et Nous vouons d'une manière très spéciale tous les peuples de la Russie à ce Cœur Immaculé...** » ^[1650]

Il est clair que - comme s'accordent la plupart des commentateurs - les paroles de Notre Seigneur « *Ils s'en repentiront et ils le feront* » s'applique à la lignée des papes - tout comme les papes dans les encycliques se réfèrent à eux-mêmes en employant le « Nous. » (« *Ils* » ne peut pas se référer au Pape et à tous les évêques, parce que tous les évêques n'avaient pas retardé la demande et n'avaient donc pas besoin de se repentir d'un retard.)

Il est logique que le pape Pie XII soit celui à l'avoir faite, mais « en retard. » Premièrement, le pape Pie XII consacra le monde au Cœur Immaculé de Marie en 1942. Dix ans plus tard, cependant, il « se repentit et le fit » en consacrant spécifiquement la Russie.

Deuxièmement, en 1939 la Russie était encore la seule nation communiste sur terre, **mais lors de la décennie qui suivit, l'Union soviétique prit l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie (1940), la Bulgarie (1944), la Pologne (1945), la Roumanie (1945) et la Hongrie (1946)**. Ces événements - en plus d'une demande spécifique – ont peut-être poussé Pie XII à « se repentir et à le faire. » Ainsi, les mots de Notre Seigneur que « *La Russie aura déjà répandu ses erreurs dans le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église* » correspondent précisément à Pie XII, **car ce que le Ciel avait voulu empêcher par la consécration de la Russie - la propagation du communisme, et l'anéantissement des nations par l'Union soviétique et le martyre des bons - s'étaient, dans une large mesure, déjà produits quand Pie XII fit la consécration.**

Troisièmement, un autre signe explique que le pape Pie XII (même s'il le fit sur le tard) devait être celui qui consacrerait la Russie au Cœur Immaculé de Marie. Ce signe est l'étonnante coïncidence que le pape Pie XII a été consacré évêque le jour même (et, selon Frère Michel, à la même heure) où Notre-Dame est apparue à Fatima.

W. T. Walsh, *Notre-Dame de Fatima*, 1954, p. 63 : « **Par une curieuse coïncidence, Mgr Eugenio Pacelli fut consacré évêque dans la chapelle Sixtine, à Rome, le 13 mai 1917, le jour où les enfants virent pour la première fois Notre-Dame de Fatima.** » ^[1651]

Quatrièmement, un examen attentif des paroles de Notre-Dame révèle que la réalisation effective de la consécration de la Russie n'était pas en parfaite conformité avec les demandes originales du ciel, ce qui coïncide avec le fait que Pie XII ait fait la consécration, mais en retard et non pas avec tous les évêques.

Les paroles de Notre-Dame révèlent que son triomphe n'est pas un triomphe universel ou un règne de paix, mais seulement un « certain temps de paix. »

<p>« <i>Si l'on écoute mes demandes</i>, la Russie se convertira et <i>on aura la paix</i>. »</p>	<p>« <i>À la fin</i>, mon Cœur Immaculé triomphera. Le Saint Père me consacra la Russie, qui se convertira, et il sera donné au monde <i>un certain temps de paix</i>. »</p>
---	--

Veillez noter ce point extrêmement important! Dans le secret du 13 juillet, Notre-Dame exprime premièrement une promesse conditionnelle : « Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et on aura **la paix**. » Si ses demandes sont remplies de façon précise, elle dit qu'il y aura « la paix. » Mais en parlant de **ce qui se réalisera réellement** « **à la fin**, » elle ajoute quelque chose, et déclare que ce sera seulement un certain temps de paix!

Pourquoi Notre-Dame a-t-elle ajouté le mot « certain » en nous disant *ce qui se passera réellement à la fin* (cellule de droite dans le tableau), et pourquoi ne l'a-t-elle pas dit en nous parlant de ce qui arrivera si ses demandes sont précisément accomplies (cellule de gauche dans le tableau)? **Évidemment parce que ce qui se passerait avec la consécration de la Russie ne correspondrait pas parfaitement à sa demande originale!** La consécration se ferait en retard et non pas avec tous les évêques! Ainsi, comme le prouvent les paroles de Notre-Dame, le triomphe de Notre-Dame n'est pas un triomphe universel ou un règne de paix, tel que l'ont suggéré et promu tant de gens, **mais plutôt un « certain » temps de paix – une paix mitigée, moins profonde que celle qu'aurait accordée le Ciel s'ils avaient écouté ses demandes et les avaient remplies avec précision.** Ceci est similaire au message de Fatima du 19 août, quand Notre-Dame dit aux enfants : « Si l'on ne vous avait pas emmenés à la Ville [allusion à l'emprisonnement du 13 août par l'administrateur du canton], le miracle [du 13 octobre] aurait été plus connu. » ^[1652] Elle disait aux enfants que leur arrestation le 13 août par le méchant administrateur d'Ourem, qui les avait empêchés d'être présents sur le lieu de l'apparition ce jour-là, fit que le miracle du 13 octobre fut moins profond que ce qu'il aurait pu être. De même, le pape consacrant la Russie en retard et non pas avec tous les évêques, fit que sa conversion à la paix fut moins profonde que ce qu'elle aurait pu être, à savoir seulement un « certain » temps de paix.

La conversion de la Russie = la conversion du régime satanique russe persécuteur de l'Église, etc. à un certain temps de paix

Dans ce chapitre, nous avons vu que les paroles de Notre-Dame au sujet de la conversion de la Russie sont similaires à ceux de Proverbes 16 :7, qui parlent d'une conversion d'un ennemi, non à la vraie foi, mais à la paix de ses moyens de persécutions.

Proverbes 16 :7 - « <u>Lorsque plairont au Seigneur les voies de l'homme, Il convertira Ses ennemis même à la paix.</u> »	Notre-Dame : « <u>Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et on aura la paix.</u> »
---	--

Nous avons également vu que le résumé de soeur Lucie de sa vision à Tuy confirme que c'est ce que Notre-Dame voulait dire par ses mots : « *À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera. Le Saint Père me consacrera la Russie, qui se convertira, et il sera donné au monde un certain temps de paix.* »

Sr. Lucie au P. Gonçalves, résumant la vision de Tuy : « Si je ne me trompe, **le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie**, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration [de la Russie] aux très saints cœurs de Jésus et de Marie. » ^[1653]

Nous avons également vu que Notre-Dame a spécifiquement demandé la consécration de la Russie afin d'empêcher la Russie de provoquer des guerres, des persécutions contre l'Église, etc.

« La **guerre** va finir. Mais si l'on ne cesse d'offenser Dieu, sous le règne de Pie XI, en commencera une autre pire. Quand vous verrez une nuit illuminée par une lumière inconnue, sachez que c'est le grand signe que Dieu vous donne qu'**Il va punir le monde de ses crimes, par le moyen de la guerre, de la famine, et des persécutions contre l'Église et le Saint-Père. Pour empêcher cela, je viendrai demander la consécration de la Russie** à mon Cœur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois... »

Nous avons également vu que le Ciel a révélé que la réalisation effective de la consécration de la Russie ne serait pas entièrement en accord avec la demande initiale du Ciel.

Notre-Seigneur à Sr. Lucie ; été 1931 : « **Comme le roi de France, ils s'en repentiront, et ils le feront, mais ce sera tard. La Russie aura déjà répandu ses erreurs dans le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église.** Le Saint-Père aura beaucoup à souffrir. » ^[1654]

Nous avons également vu que les paroles de Notre-Dame au sujet de son triomphe sur la Russie ne promettent pas un règne universel ou un idéal de paix, comme beaucoup l'ont suggéré, mais seulement un certain temps de paix - inférieur à la paix qui aurait été accordée si ses demandes avaient été satisfaites avec précision.

« <i>Si l'on écoute mes demandes</i> , la Russie se convertira et <i>on aura la paix.</i> »	« <i>À la fin</i> , mon Cœur Immaculé triomphera. Le Saint Père me consacrera la Russie, qui se convertira, et il sera donné au monde <i>un certain temps de paix.</i> »
---	---

Nous avons également vu que le pape Pie XII a clairement consacré la Russie au Cœur Immaculé de Marie en 1952.

Pape Pie XII, Lettre apostolique *Sacro vergente anno* ; 7 juil. 1952 : « ... **de même que Nous avons consacré, il y a quelques années, le genre humain tout entier au Cœur Immaculé de la Vierge Marie Mère de Dieu ; de même aujourd'hui, Nous consacrons et Nous voulons d'une manière très spéciale tous les peuples de la Russie à ce Cœur Immaculé...** » ^[1655]

Nous avons également vu qu'une autre vision de sœur Lucie montre que la conversion de la Russie signifie une conversion à un certain temps de paix par rapport à l'ère de persécution :

Notre-Seigneur à Sr. Lucie ; 22 oct. 1940 : « ... Je punirai les nations de leurs crimes, par la guerre, par la famine et par la persécution contre mon Église qui pèsera spécialement sur mon Vicaire sur la terre. **Sa Sainteté obtiendra que ces jours de tribulation soient abrégés s'il obéit à mes désirs en faisant l'acte de consécration** au Cœur Immaculé de Marie du monde entier avec une mention spéciale de la Russie. » ^[1656]

En conclusion, on peut résoudre l'équation de la consécration de la Russie en affirmant que c'est un fait que la Russie a été consacrée au Cœur Immaculé de Marie par le pape Pie XII. **C'est aussi un fait que la Russie a été convertie de son régime de persécution et d'horreurs contre lequel Notre-Dame avait explicitement demandé la consécration pour l'empêcher et garantir un certain temps de paix. L'ère de persécution contre l'Église en Russie et dans l'ensemble de ses états satellites - l'ère du Goulag, des famines imposées, du martyre des prêtres, de l'anéantissement des petites nations annexées à l'Union soviétique, de la persécution ouverte et vigoureuse contre l'Église, etc. - a officiellement pris fin avec la dissolution de l'Union soviétique - et l'effondrement de ses satellites - le jour de Noël 1991.** Cette transformation eut lieu une génération après la consécration de la Russie par le pape Pie XII en 1952. Ci-après : trois sources différentes corroborant le fait que l'effondrement de l'Union soviétique a officiellement eu lieu le jour de Noël :

« Au cours de l'automne 1991, les républiques constituantes de l'URSS proclament, l'une après l'autre, leur indépendance sans que le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev ait la capacité ou la volonté de s'y opposer. **Le 25 décembre 1991**, Gorbatchev démissionne de son poste de président de l'URSS, après qu'Eltsine proclame, lors d'une séance au parlement, la **dissolution de l'Union soviétique** et l'indépendance *de facto* de la Russie, qu'il dirige désormais. » ^[1657]

« ... **Gorbatchev a officiellement démissionné de son poste - qui a dorénavant disparu - de président de l'Union soviétique le 25 Décembre, jour de passation officielle de tous les pouvoirs de l'Union soviétique à la république russe au Kremlin, célébré par un changement de drapeau en début de soirée.** Ce changement eut lieu à 19h35. C'était du domaine du rêve pour les uns, qui avaient déjà imaginé comment ceci se produirait dans un avenir glorieux, mais qui ne l'avait jamais prévu aussi tôt. Point lumineux dans les ténèbres, le drapeau rouge avec la faucille et le marteau fouettait et claquait dans le vent de l'Arctique. Depuis 64 ans, il survolait le Kremlin, symbole vivant et terrible de la révolution ultime dont le Kremlin fut le siège. Maintenant, il avait fait son temps. Le monde l'avait vu à la télévision. Les caméras l'avaient filmé en gros plan. Le drapeau tricolore de la Russie pré-révolutionnaire était prêt au hissage. Alors que la bannière sanglante de cette apocalypse humaine descendait du mât du Kremlin sous les astres radieux de la nuit de Noël, c'était la révolution communiste en Occident qui mourait. » ^[1658]

« **Le 25 décembre [1991]**, Gorbatchev démissionna comme président de l'URSS et ne fut pas remplacé ; **le même jour les États-Unis reconnurent les républiques restantes de l'URSS en tant que nations indépendantes.** » ^[1659]

Or, certains affirment que l'effondrement de l'Union soviétique et la chute de ses satellites communistes ne fut qu'une orchestration des communistes pour tromper l'Occident. Ils prétendent que les communistes sont toujours au pouvoir, mais qu'ils ont tout simplement un style de gouvernement occidental, qui ne persécute pas l'Église, permet des libertés, a aboli le Goulag, etc., afin d'obtenir des financements de l'Occident. Cette théorie du complot est partagée par beaucoup de gens, y compris l'ancien agent du KGB, Anatoliy Golitsyn dans *The Perestroika Deception*. Même ceux qui soutiennent cette thèse (ce qui n'est pas notre cas, comme nous l'expliquerons dans ce qui suivra) admettent malgré tout (sans tenir compte des explications qu'ils donnent pour expliquer pourquoi c'est arrivé en Russie et dans l'ensemble de ses satellites) **que l'ère des persécutions en Russie et dans ses satellites est terminée**, prouvant ainsi notre thèse. Comme sœur Lucie l'a dit : « Si je ne me trompe, le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie. » Eh bien, ça s'est produit. Et cet arrêt de la persécution contre l'Église en Russie et dans l'ensemble de ses satellites **représente un triomphe important du Cœur Immaculé de Notre-Dame sur le régime satanique de Russie**, qui était alors prêt, et aurait certainement réussi (selon la déclaration de Sr. Lucie à William T. Walsh), à envahir la terre entière si le régime russe n'avait pas été préalablement converti.

Nous pensons que ceci explique pourquoi la dissolution officielle de l'Union soviétique a eu lieu le jour de Noël ; c'était un signe que la conversion de cet ennemi, en quelque chose d'autre et l'annonce d'un certain temps de paix dans ses persécutions, etc., était un triomphe du Ciel. (Quant à ceux qui ne pensent pas que la conversion à un certain temps de paix de la Russie et de son époque de persécution soit « convenable » ou « suffisamment grandiose » pour être ce que voulait signifier Notre-Dame, alors nous leur suggérons de relire les passages traitant de la situation en Russie et dans les pays satellites durant cette période. Est-ce qu'ils auraient aimé être emprisonnés au goulag d'Orotoukan, se trouver en Ukraine pendant la famine... ou être déportés vers des coins désertiques de la Sibérie ?).

Même un article publié sur le propre site internet du « père » Gruner est forcé d'admettre que l'Union soviétique a été « convertie » !

Cornelia Ferreira, commentaire sur *The Perestroïka Deception d'Anatoliy Golitsyn* ; mars 1996 : « Dans le but d'accroître la représentation et l'influence communiste à l'ONU, dans l'Union européenne et dans les organisations financières internationales, **l'Union soviétique fut délibérément convertie en républiques indépendantes.** » ^[1660]

Nous ne savons pas ce qu'il faut de plus **pour prouver que la Russie (Union soviétique) a été « convertie »** en quelque chose d'autre, ce qui entraîna un certain temps de paix dans ses persécutions, etc. ; surtout quand on voit que cet état de fait est admis dans des publications telles que celles-ci !

Ce sont les publications qui seraient les plus hostiles à la thèse de notre chapitre, *mais même elles sont forcées d'admettre que lors de la dissolution de l'Union soviétique en 1991, une « conversion » du régime s'est produite !* Peu importe ce que vous pensez, cette « conversion » qui s'est produite avec l'Union soviétique a mis un terme à l'ère si particulière des persécutions et des choses pour lesquelles Notre-Dame avait expressément demandé la consécration afin de les empêcher. C'est un fait indéniable.

C'est pourquoi il est hors de propos que des gens comme Nicholas Gruner et ses disciples disent continuellement que la Russie est actuellement en proie à l'immoralité, l'avortement, la pornographie, etc. C'est vrai, mais c'est hors sujet. Notre-Dame n'a jamais promis que la Russie serait convertie en une nation bonne ou catholique. Comme le montre constamment ce chapitre, elle parlait de sa conversion dans le cadre d'une *conversion comme abandon par un ennemi de ses moyens de persécution*, en accord avec les paroles de Proverbes 16 :7. Ça s'est produit. Il suffit par exemple de le demander à toute personne qui vit en République tchèque aujourd'hui, en comparant sa vie sous le communisme.

Nous allons nous intéresser ci-après aux changements dans chacun des satellites de l'Union soviétique. Ces faits nous montreront que, même si les politiques de libéralisation de la *glasnost* (transparence) et de la *perestroïka* (restructuration) - qui furent adoptées par l'Union soviétique dans les années 1980 – avaient été conçues comme une tromperie par les hautes strates du Parti communiste, on ne pourrait que constater que ce plan a échoué. Car dès que ces idées furent promulguées et mises en place, elles devinrent à la mode chez ceux qui se trouvent derrière le Bloc Communiste, et l'aspiration à se libérer de la tyrannie communiste devint inexorable.

La chute des satellites

La chute de la Pologne :

« **En 1956, le régime était devenu plus libéral, relâchant des prisons de nombreuses personnes et augmentant les libertés individuelles.** En 1970, le gouvernement changea. Il fut un temps où l'économie était plus moderne, et où le gouvernement avait de gros crédits. **Des turbulences au travail en 1980 conduisirent à la formation du syndicat indépendant "Solidarité", qui au fil du temps devint une force politique. Il éroda la domination du Parti communiste ;** en 1989, il avait triomphé aux élections législatives, et Lech Wałęsa, un candidat de Solidarité, remporta finalement la présidence en 1990. Le mouvement de solidarité contribua grandement à l'effondrement prochain du communisme partout en Europe de l'Est. » ^[1661]

Ce qui corrobore davantage le fait que la Russie s'est convertie de son régime satanique de persécutions à un certain temps de paix est le fait que, tandis que la Pologne commençait à se libérer de la domination communiste,

la Russie ne déboula pas avec ses tanks pour rétablir l'ordre et réaffirmer la domination du Parti communiste, comme elle l'avait fait par le passé, tandis qu'en Chine, à la même période, lorsque des manifestants pour la démocratie étaient devenus « hors de contrôle, » le régime chinois envoya ses forces pour rétablir l'ordre, résultant dans les massacres de la place Tian'anmen.

La chute de la Hongrie :

« **Puis, en mai [1989], le gouvernement réformateur communiste hongrois franchit une étape sans précédent pour un pays communiste. Il ouvrit la frontière nationale avec l'Autriche. Les barricades cimentées et composées de barbelés qui retenaient les hongrois à l'intérieur de leurs terres opprimés... étaient abaissées...** Le 7 octobre, la conférence [du Parti communiste hongrois] vota, à 1 005 pour et 159 contre, l'abandon de l'idéologie léniniste et son changement de nom pour Parti socialiste hongrois. Quelques jours plus tard, le parlement hongrois abandonna le nom communiste imposé de "République populaire" pour leur pays... **Le Parlement modifia la constitution afin de prévoir un système multipartis.** L'élection directe d'un président fut approuvée... **Lors du 33^e anniversaire de l'insurrection de Budapest de 1956, le 23 octobre 1989, la Hongrie se proclama officiellement libre de la domination soviétique. Des élections libres au Parlement eurent lieu en mars et avril 1990.** En dépit d'une pléthore de partis, les communistes, avec seulement 8% des voix, arrivèrent en 4^e position. L'historien Jozsef Antall, chef du Forum démocratique, devint le Premier ministre d'un gouvernement de coalition non-communiste en Hongrie en mai 1990. » ^[1662]

La chute de l'Allemagne de l'Est :

« **Tandis que dans les quatre derniers mois de 1989, les changements dans le monde communiste s'accéléraient, il semblait peu probable pour la plupart des observateurs qu'une modification fondamentale du statut de l'Allemagne communiste de l'Est se produise.** On jugea, avec la sagesse habituelle, que l'Union soviétique, même sous Gorbatchev, ne permettrait pas et ne pouvait pas se permettre de laisser tomber cette grande partie de la population et ce territoire de leur ennemi suprême durant les deux guerres mondiales ; et qu'elle ne permettrait jamais la réunification de l'Allemagne. **Le chef de l'Allemagne de l'Est, Erich Honecker, fut le dirigeant communiste le plus coriace à l'ouest de la Chine...** [il] avait dirigé ce pays artificiel d'une main de fer durant ces 18 dernières années. Il avait contribué à construire le mur de Berlin, et avait donné des ordres à plusieurs reprises de "tirer pour tuer" sur toute personne essayant de le traverser, par-dessus ou par-dessous ; tuant ainsi plus de deux cents hommes et femmes qui fuyaient désespérément sa tyrannie.

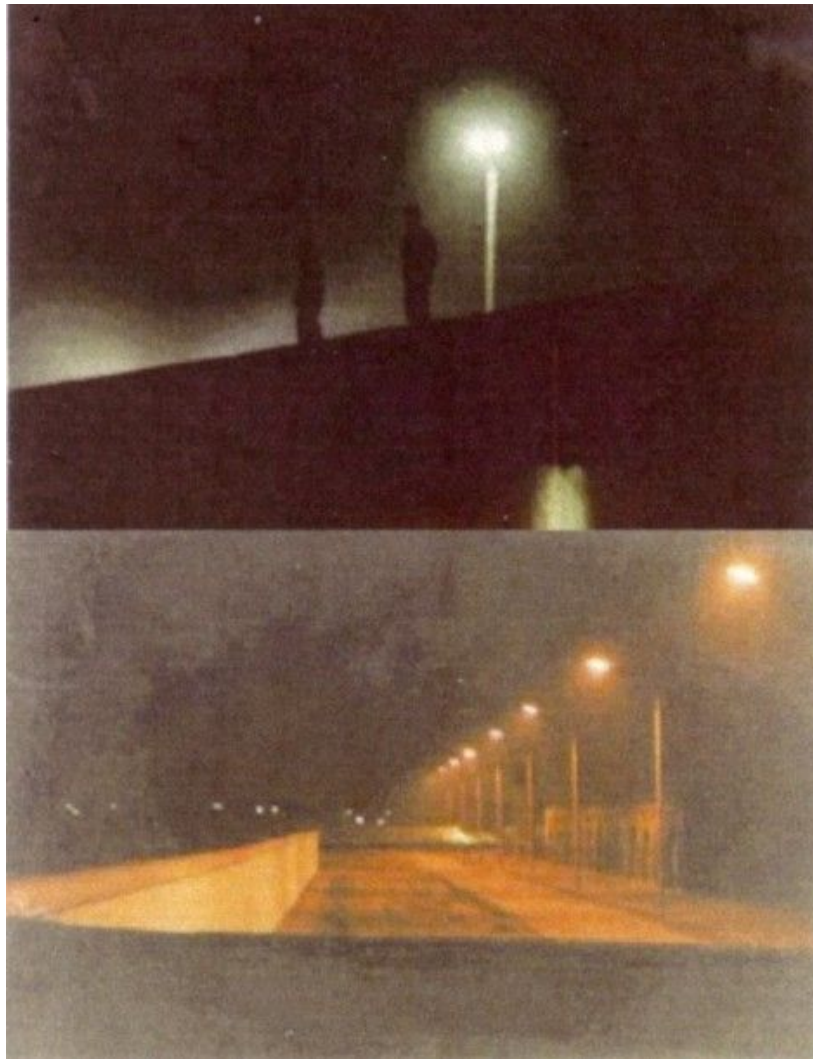


FIGURE 43.10 – (photo du haut) Des gardes sur le Mur de Berlin, prêts à tirer sur celui qui traverserait. (photo du bas) « Le couloir de la mort » éclairé, peint en blanc pour que celui qui le traverserait soit une cible facile et soit abattu.

« Dans la capitale de Honecker, **le mur de Berlin était comme un rappel permanent que le voyage vers l'Ouest était interdit à tous, sauf à un petit nombre de privilégiés de l'Allemagne de l'Est. Mais voyager vers des "pays socialistes frères" était autorisé. Le problème, pour Honecker, était qu'à la fin de l'été 1989, deux de ces pays - la Pologne et la Hongrie - cessèrent d'être fraternellement socialistes. La Hongrie en particulier, était un des lieux de villégiature préféré des Allemands de l'Est qui pouvaient se permettre d'y voyager. Et la Hongrie avait maintenant une frontière ouverte avec l'Autriche, au-delà de laquelle se trouvait l'Allemagne de l'Ouest.** En août, l'ambassade d'Allemagne de l'Ouest à Budapest [Hongrie] fut assiégée par les personnes qui demandaient leur entrée en Allemagne de l'Ouest, ainsi que de l'aide pour obtenir des documents leur permettant de quitter la Hongrie en toute légalité.

Le 11 septembre, fatigué de se subir ce problème étranger, alors que ses propres bouleversements étaient en cours, **le gouvernement hongrois annonça que tous les Allemands de l'Est alors en Hongrie, et tous ceux qui souhaitaient le faire à l'avenir, pouvaient traverser la frontière autrichienne, sans retenue. Et le déluge commença alors vers l'extérieur.** » ^[1663]

Arrêtons-nous ici pour résumer ce que nous sommes en train de montrer. Sans autorisation spéciale, les voyages derrière le rideau de fer étaient strictement interdits durant le règne de l'Union soviétique. Mais voyager vers

d'autres pays satellites communistes n'était pas interdit. Ainsi, lorsque la Pologne, et de manière plus significative à cet égard, la Hongrie (deux satellites communistes), échappèrent à la domination communiste (comme nous venons de le voir), il y eut alors un problème.



FIGURE 43.11 – Non représenté ici, l'URSS se trouve à droite de la Pologne (Poland) et de la Tchécoslovaquie (Czechoslovakia), la Roumanie communiste est en bas à droite de la Hongrie (Hungary)

La Hongrie avait ouvert sa frontière avec l'Autriche, et les allemands de l'Est en Hongrie se ruèrent à l'Ouest via l'Autriche. Ainsi, si on voulait s'échapper vers l'Allemagne de l'Ouest libre, tout ce qu'il fallait faire, c'était se rendre en Hongrie, franchir la frontière (ouverte) de l'Autriche, et passer en Allemagne de l'Ouest. On peut voir comment cette situation ne pouvait pas durer longtemps, et signifiait la fin des peines d'emprisonnement des peuples du Bloc communiste.

« **Ces nouvelles se propagèrent rapidement.** Après la Hongrie, se trouvait, en tant que destination touristique de prédilection des allemands de l'Est, la Tchécoslovaquie - Prague en particulier. **La Tchécoslovaquie était encore sous la ligne dure du contrôle communiste. Mais ses dirigeants lisaient les journaux; ils ne voulaient pas que des étrangers sèment le trouble en un tel moment.** Après que plusieurs milliers de touristes est-allemands s'entassèrent dans l'ambassade ouest-allemande à Prague et commencèrent à camper autour en exigeant d'aller en Allemagne de l'Ouest, les autorités tchèques dirent au ministre allemand des affaires étrangères de l'Ouest, de les laisser partir si Honecker en convenait. Dans un moment de fantaisie qui défiait toute explication rationnelle, Honecker s'entendit sur la condition absurde que les trains transportant les réfugiés devaient tous être acheminés à travers l'Allemagne, scellés. **Eurent lieu alors des scènes où l'on voyait toujours plus d'est-allemands essayer désespérément de monter à bord de trains plombés alors en marche – environ dix mille personnes rien qu'à Dresde.** » ^[1664]

Mais tous les allemands de l'Est qui voulaient fuir à l'Ouest n'arrivaient pas forcément à atteindre la Hongrie; certains d'entre eux pouvaient toutefois se rendre en Tchécoslovaquie. Voyant que des gens de leur pays opprimés avaient fui la tyrannie communiste via la Hongrie, ils assiégèrent l'ambassade d'Allemagne de l'Ouest dans la Tchécoslovaquie communiste, les intimant de les laisser partir, et ils campèrent autour de l'ambassade. Ne voulant pas être troublé par une situation de réfugiés, le gouvernement tchécoslovaque accepta de les laisser partir si Honecker (le leader communiste de l'Allemagne de l'Est) acceptait. Fait incroyable, il avait accepté - sans doute pour sauver ses camarades tchécoslovaques de la peine d'avoir à traiter une crise de réfugiés. À ce moment-là, tant d'allemands de l'Est en profitaient qu' Honecker se mit à interdire tout déplacement des allemands de l'Est vers la Tchécoslovaquie. Ce fut peine perdue :

« **Le 3 octobre [1989], Honecker interdit tout déplacement des allemands de l'Est en Tchécoslovaquie. Mais il n'y avait pas de mur à la frontière tchèque; c'était un état socialiste frère.** » ^[1665]

On ne peut qu'imaginer l'enthousiasme qui devait régner dans les États satellites. Voyant que d'autres en Pologne et en Hongrie s'étaient libérés de la domination communiste, ils aspiraient encore plus à la liberté au milieu de cette tyrannie. L'élan était irrésistible. Des foules immenses se réunirent à Leipzig pour protester contre le gouvernement communiste en Allemagne de l'Est.

« Les cérémonies d'anniversaire se déroulèrent le 8 octobre... Le lendemain était un lundi - la prière et l'heure du rassemblement à l'Église Saint Nicolas de Leipzig. **Ce jour là, il y avait pas moins de 50 000 personnes présentes**, comme si elles avaient jailli de la terre polluée est-allemande. **Honecker avait prévu le coup; il avait rassemblé à Leipzig une grande force de police secrète, de policiers et de soldats réguliers, et leur avait distribué des munitions, avec des instructions d'utiliser toute la force nécessaire pour disperser la manifestation. Une autre place Tian'anmen se profilait à l'horizon. Mais l'ordre de tirer n'eut pas lieu...** Toutefois, il [Honecker] refusa catégoriquement de renoncer à l'usage de la force meurtrière contre les foules. Lors d'une réunion cruciale de l'Allemagne de l'Est au Politburo, le 10 Octobre, seuls deux membres soutenaient Honecker. Même d'anciens communistes durs à cuir argumentaient tout le long contre une "solution chinoise."... Honecker enrageait en vain. Trois jours plus tard, il publia une déclaration vague et inhabituelle promettant des réformes économiques, plus de biens de consommation et des droits plus étendus pour voyager... **Le lundi 16 octobre, le nombre de manifestants à Leipzig tripla, pour atteindre 150 000. Le lendemain, le Politburo de l'Allemagne de l'Est se réunit à nouveau... La plupart des autres membres du Politburo savaient ce qui était en jeu. Il ne devait y avoir aucune aide de la part de l'Union soviétique...** »



FIGURE 43.12 – Foules immenses à Leipzig pour protester contre le gouvernement communiste est-allemand

« On ne pouvait compter sur l'armée est-allemande, qui n'avait jamais tiré de coup de feu dans un mouvement de colère, et n'avait jamais eu à défendre un véritable pays. Si les foules à Leipzig avait triplé pour atteindre 150 000 en une semaine, combien seraient-ils lundi prochain? Willi Stoph, l'ancien premier ministre de 75 ans, . . . **dit à Honecker qu'il devait démissionner. Le lendemain, il le fit, invoquant des raisons de santé... Si Erich Honecker ne pouvait pas maintenir l'Allemagne de l'Est communiste, personne d'autre ne le pouvait. Le Parti, depuis si longtemps, et jusqu'à peu, tout-puissant, s'écroulait comme un château de sable sous la pluie.** Le 30 octobre, 300 000 personnes défilèrent après la prière du lundi à Leipzig; le 4 Novembre, un demi-million se rallia pour la liberté de Berlin-Est, en exigeant des restrictions effectives au pouvoir du gouvernement. Le 7 novembre, le gouvernement est allemand tout entier démissionna, et Honecker fut rejeté du Politburo...



FIGURE 43.13

« Lors de cette dissolution chaotique, un fonctionnaire anonyme du gouvernement fit la remarque que “les voyages privés à l'étranger peuvent être demandés sans remplir des exigences.” Personne ne savait ce que cela signifiait, y compris le fonctionnaire qui l'avait écrit, **mais les foules, se ruant en masse jusqu'au mur de Berlin, le criaient comme un slogan, et les gardes-frontières ne savaient pas ce qui se passait. Tard dans la soirée du 9 novembre, les officiers en charge du Mur décidèrent de laisser passer la pression populaire.** À minuit, des centaines de milliers de gens affluèrent par les portes ouvertes, avec joie et célébration extravagante, cassant des morceaux du mur avec des masses improvisées. Les responsables gouvernementaux percèrent un énorme trou dans le mur à Potsdamer Platz. **Le 11 novembre, au moins un million d'allemands de l'Est envahirent Berlin-Ouest à pied et par tous les moyens de transport... Plus personne ne tentait de les arrêter... Le 3 décembre, tout le Politburo démissionna et Honecker fut arrêté. Le Parti [communiste] lui-même fut quasiment dissous sur place... L'Allemagne de l'Est n'avait plus d'avenir. En 1990,... contre toute attente, l'Allemagne était entièrement réunifiée sans aucune opposition significative, pas même du gouvernement soviétique.** » ^[1666]

La chute de la Tchécoslovaquie :

« **La chute du mur de Berlin sonna le glas de la domination communiste en Tchécoslovaquie.** Le 17 novembre, un rassemblement de 17 000 étudiants sur la large place Venceslas de Prague exigea la fin du “*rôle de premier plan*” du Parti communiste tchécoslovaque. La police frappa quelques-uns des manifestants, et la colère du public dégénéra rapidement... Le 20 novembre, 200 000 personnes remplirent la place Venceslas de bout en bout, appelant à un changement de gouvernement, en criant : “*Ça y est ! C'est le moment maintenant !*” Chaque jour, un autre rassemblement eut lieu sur la Place Venceslas. Chaque jour, les chiffres, déjà énormes, augmentaient. Le 22 novembre, plus d'un quart de million de personnes scandaient “*démission ! démission !*” tandis que les ministres du gouvernement communiste étaient nommés... **Le 27 novembre, presque tout le pays avait fait une grève générale de deux heures, et le gouvernement... déclara que le Parti communiste tchécoslovaque abandonnerait son “*rôle de premier plan.*”** Mais Adamec [Premier ministre] ne bougeait pas assez vite ; le gouvernement communiste qu'il proposait fut largement rejeté par Havel et le Forum civique, et le 7 décembre, il démissionna en tant que Premier ministre ; deux jours plus tard, c'était la démission du président Gustav Husak... **Un nouveau gouvernement non-communiste fut institué, et des millions de tchèques et de slovaques firent la fête.** » ^[1667]

La chute de la Bulgarie :

« Le jour où le Mur de Berlin tomba, il y eut un changement dans la direction du Parti communiste en Bulgarie. Todor Zhikov, qui avait gouverné le satellite le plus obéissant de l'Union soviétique depuis

pas moins de 35 ans, démissionna sous la pression des réformes qu'il était incapable ou refusait d'entreprendre... **Un mois plus tard, 50 000 personnes manifestèrent dans une très calme ville de Sofia, demandant la démission du Parti communiste de son "rôle de premier plan."** Dans un élan imprudent, enregistré par un journaliste de la télévision, qui le condamna politiquement après avoir été révélé, Mladenov [qui dirige maintenant la Bulgarie communiste] murmura "*la meilleure chose à faire c'est de sortir les tanks.*" Mais il n'apporta pas de chars, et aucune action du genre ne semble avoir été sérieusement proposée, même par la ligne dure de son gouvernement, qui, depuis de nombreuses années, avait fourni des assassins au KGB. Un modeste philosophe, nommé Zhelyu Jelev, forma une Union démocratique et, **le 12 décembre, le Parti communiste bulgare accepta de renoncer au monopole du pouvoir et d'organiser des élections libres. Une deuxième série d'élections, en 1990, permit à Jelev de devenir président.** » ^[1668]

La chute de la Roumanie :

« **Là restait, debout contre la marée de la liberté, le dictateur longtemps incontesté de la Roumanie communiste, Nicolae Ceausescu et sa femme, Elena, froide et vicieuse...** Les Ceausescu aimait le pouvoir avec une passion dévorante... Il [Nicolae] maintenait la Roumanie dans un état de pauvreté tandis qu'il construisait des projets pharaoniques... **La police secrète était partout, gardant sous surveillance constante tout le monde, même ceux légèrement soupçonnés de dissidence. Chaque machine à écrire en Roumanie était enregistrée auprès de la police secrète,** avec un échantillon de son écriture, de sorte que tout document compromettant pouvait être attribuée à la machine sur laquelle il avait été tapé. Des assassins traquaient des personnes de premier plan qui avaient fui le pays avec succès et les chassaient jusqu'à la mort. Le 20 novembre, avec la Pologne, la Hongrie, et l'Allemagne de l'Est libérés et la Tchécoslovaquie en voie de l'être, Ceausescu disait qu'il ne suivrait jamais ces nations dans "la mise en place du socialisme."

Encore une fois, comme en Pologne et en Allemagne de l'Est, la libération d'un pays communiste commençait par une église... Le gouvernement avait ordonné à Tokes de quitter sa paroisse. Celui-ci refusa. Le 15 décembre, délai fixé pour son expulsion, un millier de personnes s'était rassemblées de manière inattendue pour le soutenir. Le lendemain, le nombre gonfla à cinq mille. Ceausescu envoya l'armée; ses officiers se montraient réticents à ouvrir le feu, mais Ceausescu les condamna pour l'indécision et le 17 ordonna une "*solution chinoise.*" Une centaine de personnes furent tuées et des centaines d'autres blessées.

Les habitants de la ville répondirent par une grève générale tandis que l'armée commençait à se retirer, désireuse de dissimuler la scène du crime. Des manifestations de sympathie commencèrent dans d'autres villes. Ceausescu avertit qu'il recourrait de manière analogue à la force contre tous s'ils continuaient. Le 21 décembre, il se rendit devant le palais présidentiel pour haranguer la foule en direct à la télévision nationale. Pour la première fois en 24 ans de pouvoir, il fut accueilli par des poings levés, des huées et des quolibets, aux cris de "dictateur Ceausescu!" Cela dura trois minutes. Surpris, il se mit à agiter ses mains inutilement; Elena lui siffla "Sois tranquille! Sois calme!" Puis les écrans de télévision du pays s'arrêtèrent. La foule grossit à 15 000 au cours de la journée et fut finalement brisée par la police de sécurité, qui tua treize personnes.

Le lendemain, de grandes foules encerclèrent le bâtiment utilisé par le Comité central du Parti dans la Place du Palais de Bucarest. Toujours plein d'une folle confiance, Ceausescu vint leur parler. Mais quelqu'un avait éteint le micro. On se battait dans les rues, les gens entraient dans le bâtiment. Nicolae et Elena Ceausescu montèrent à bord d'un hélicoptère qui attendait juste devant la foule qui attaquait. L'hélicoptère atterrit loin de sa destination, sur une route ouverte... Nicolae et Elena sautèrent et essayèrent de monter dans un camion qui passait. **Quelques minutes plus tard, ils furent arrêtés. Beaucoup de gens du gouvernement... se débarrassèrent de la structure communiste et très bientôt du nom même communiste,** accusant Ceausescu de tout, et purent s'enfuir. Le gouvernement reconstitué ne perdit pas de temps avec les Ceausescu. Le jour de Noël 1989, **ils furent déferés devant une cour martiale, condamnés et exécutés.** » ^[1669]

Et tandis que l'ère de la persécution officielle culminait avec la chute des satellites (1989-1991) et la dissolution de l'Union soviétique (1991), les vents du changement avaient commencé à souffler beaucoup plus tôt que ça. La

mort de Staline en 1953 était un bon début. Nikita Khrouchtchev avait dénoncé Staline et permis la publication d'un livre exposant les horreurs des camps de travail forcé du Goulag :

« S'exprimant lors d'un ralliement à Moscou, le 19 juillet 1963... **Khrouchtchev jeta le discours qu'il avait préparé et fit sa plus véhémence attaque publique enregistrée contre Staline; disant que c'était l'un des pires tyrans de l'histoire, qui n'était resté au pouvoir que par "la hache du chef de village"...** » ^[1670]

« ... [En 1962] Khrouchtchev avait autorisé la publication du petit roman d'Alexandre Soljenitsyne, *Une journée dans la vie d'Ivan Denissovitch*, le premier compte rendu explicite des horreurs des camps de travail forcé de Staline à avoir été imprimé en Union soviétique... Cet acte de Khrouchtchev peut avoir été, du point de vue de l'histoire, le deuxième en importance après sa dénonciation de Staline. Car Soljenitsyne était une voix, une fois entendue, qu'aucun homme et système ne pouvait faire taire. » ^[1671]

« **Pour beaucoup au sein du Parti, l'autorisation par Khrouchtchev de la publication du livre de Soljenitsyne était une erreur majeure qui rendit les écrits suivants inévitables et pouvaient mettre gravement en danger le régime.** » ^[1672]

Bien sûr, Khrouchtchev était un vicieux communiste qui, menaçant les États-Unis de la guerre nucléaire (qui ne s'est pas produite), avait dit au monde devant l'ONU : « nous allons vous enterrer, » et voulait tirer un profit politique de la dénonciation de Staline. Mais le fait qu'il pouvait effectivement se permettre de dénoncer Staline, et autoriser la publication d'un livre exposant le Goulag, montre comment les choses commençaient à changer à l'intérieur de l'Union soviétique - la façon dont l'ère de la persécution arrivait à sa fin - conduisant ensuite à l'effondrement du régime en 1991.

Question : Mais que faites-vous de la Chine, de la Corée du Nord, etc., qui persécutent encore les catholiques, comme la Russie l'avait fait sous Staline ?

Réponse : Notre-Dame n'a jamais promis que la Chine, etc., seraient converties. Elle avait indiqué que la Russie serait convertie à *un certain temps de paix*. Le fait que le pape Pie XII l'ait fait tardivement explique pourquoi le communisme a pu se propager dans d'autres pays, même après sa consécration, comme en Chine, en Corée du Nord, à Cuba.

Notre-Seigneur à Sr. Lucie; été 1931 : « ... **Comme le roi de France, ils s'en repentiront, et ils le feront, mais ce sera tard. La Russie aura déjà répandu ses erreurs dans le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église.** Le Saint-Père aura beaucoup à souffrir. » ^[1673]

Comme indiqué précédemment, dans le message de Fatima du 19 août, Notre-Dame dit aux enfants : « *Si vous n'aviez pas été enfermés en ville [par l'administrateur du canton, le 13 août] le miracle [du 13 octobre] aurait été plus grand.* » Elle disait aux enfants que leur arrestation du 13 août par l'administrateur perversi d'Ourem, qui les avait empêchés d'être à l'emplacement de l'apparition ce jour-là, eut pour conséquence que le miracle du 13 octobre fut moins puissant que ce qu'il aurait dû être ! De même, le pape fit la consécration de la Russie « en retard » : le résultat fut que sa conversion à la paix ne fut pas aussi puissante qu'elle aurait pu l'être - comme d'empêcher la propagation du communisme dans d'autres pays. Dieu et Notre-Dame avaient promis que la persécution se terminerait en Russie, et c'est évident qu'ils incluaient dans la promesse les pays satellites de la Russie - comme la Pologne, etc. - car ceux-ci n'étaient en réalité, que des extensions de l'empire soviétique. Et tous ses événements se sont produits.

Sr. Lucie au P. Gonçalves, résumant la Vision de Tuy; 1930 : « Si je ne me trompe, **le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie**, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également un acte solennel et public de réparation et de consécration [de la Russie] aux très saints cœurs de Jésus et de Marie, et si Sa Sainteté promet, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice, indiquée ci-dessus. » ^[1674]

Objections restantes

Question : Qu'en est-il de sœur Lucie ? Si la consécration de la Russie du pape Pie XII en 1952 a été acceptée au Ciel, pourquoi n'a-t-elle rien dit ?

Réponse : sœur Lucie ne savait que ce que le Ciel lui avait révélé, donc elle ne savait pas ce que le Ciel ne lui avait pas révélé. C'est extrêmement important de noter qu'en 1947, lorsque William Thomas Walsh la questionna sur la consécration du monde faite par le pape Pie XII en 1942, sœur Lucie ne savait même pas si c'était suffisant !

W. T. Walsh, *Our Lady of Fatima*, p. 222 : « Après mon retour du Portugal, j'ai rédigé plusieurs questions, que Son Excellence, l'évêque de Leiria, a été assez bonne pour envoyer à sœur Dores [Sr. Lucie]. **Ses réponses, écrites le 17 février 1947**, me sont parvenues trop tard pour la première édition de ce livre... Q. : *“Êtes-vous d'avis que le Pape et les évêques consacreront la Russie au Cœur Immaculé de Marie uniquement après que les laïcs auront fait leur devoir, grâce aux Rosaïres, aux sacrifices, aux communions des premiers samedi, etc. ?”* R. [de sœur Lucie] : **“Le Saint-Père a déjà consacré la Russie, en l'incluant dans la consécration du monde**, mais cela ne s'est pas fait dans la forme indiquée par Notre-Dame : **Je ne sais pas si Notre-Dame l'a acceptée [la consécration], faite de cette manière, comme conforme à ses promesses**. La prière et le sacrifice sont toujours les moyens nécessaires pour puiser dans les grâces et les bénédictions de Dieu.” » ^[1675]

C'était en référence à la consécration du monde du pape Pie XII le 31 octobre 1942 ! Sœur Lucie ne savait même pas si ça répondait à la demande du Ciel ! 5 ans plus tard, Pie XII est allé plus loin et consacra plus précisément la Russie au Cœur Immaculé de Marie.

Alors, comment quelqu'un pourrait-il affirmer que la consécration de la Russie du pape Pie XII n'a pas été acceptée par le ciel, alors que sœur Lucie elle-même ne savait pas si sa consécration du monde avait été acceptée ou non par le Ciel ? Cela montre que sœur Lucie ne savait que ce que le Ciel lui révélait, et qu'elle n'était pas au courant – bien qu'elle pouvait spéculer - des choses qui ne lui étaient pas spécifiquement révélées. Par exemple, elle savait que plusieurs nations seraient anéanties, comme Notre-Dame lui avait dit, mais elle ne savait pas nécessairement et exactement comment cette prophétie s'accomplirait.

Question : N'est-ce pas le père Alonso, l'expert de Fatima, qui soutenait également que la Russie se convertirait à la foi catholique ?

Réponse : Oui, avec le « père » Gruner, le père Alonso fut sans doute le plus grand promoteur de la théorie que la consécration de la Russie consistera en la conversion de la nation à la foi catholique, et que ça se traduira par un règne universel de paix - une idée qui ne trouve aucun fondement dans les paroles de Notre-Dame. Ce que les gens ont besoin de savoir est que le Père Alonso était un hérétique libéral qui

1. justifiait la décision de Paul VI de ne pas révéler le Troisième secret ;
2. condamnait les traditionalistes ;
3. était extrêmement tolérant avec l'ennemi numéro un de Fatima : le Père Dhanis ;
4. approuvait la note bidon du diocèse de Coimbra qui rejetait l'entretien de sœur Lucie en 1957 avec le Père Fuentes.

P. Alonso : « **Une révélation intempestive du texte [par Paul VI] n'aurait fait qu'exaspérer davantage les deux tendances qui continuent à déchirer l'Église : un traditionalisme** qui se serait cru assisté par les prophéties de Fatima, et un progressisme qui aurait hurlé contre ces apparitions... » ^[1676]

Ici, nous voyons le père Alonso condamner les traditionalistes et justifier Paul VI qui ne voulait pas révéler le Troisième secret ! Rappelez-vous, c'est l'homme qui, en plus de Gruner, est largement responsable de la promotion de la théorie (désormais presque universelle) que la Russie se convertira nécessairement à la foi catholique, se traduisant par un triomphe universel de Notre-Dame et par la paix sur terre.

P. Alonso : « **Il faut bien noter que certaines “révélations” faites par la presse à propos de sœur Lucie ne peuvent lui être attribuées**, par exemple celles qu'ont répandues le P. Fuentes et le P. Lombardi. » ^[1677]

Ici, nous voyons que le Père Alonso donne crédit/approuve la note bidon du diocèse de Coimbra qui dénonçait le père Fuentes comme un escroc. Ainsi, le fait que le Père Alonso ait eu telle opinion ou idée ne prouve rien en soi. Ce qui est très intéressant, et malheureux, c'est que presque tous les écrivains ont adopté la théorie d'Alonso et de Gruner sur la conversion de la Russie et le triomphe de Notre-Dame. Ceci fut très important pour les induire en erreur sur l'apostasie actuelle. Remarquez comment l'écrivain suivant semble tout faire reposer sur les mots « À la fin ... »

Mark Fellows, *Fatima in Twilight*, p. 334 : « Marie nous a donné cette promesse : **“À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera. Le Saint Père me consacrera la Russie, qui se convertira,** et il sera donné au monde un certain temps de paix.” Le père Alonso a également écrit : “Le triomphe final du cœur de Marie est certain et ce sera définitif..”

Ce jour là, l'histoire sera enfin en conformité avec la Volonté Divine. Le châtiement de l'apostasie cessera. Dans la nouvelle aube, tous se rendront compte que le cauchemar ténébreux que nous vivons n'a pas entaché la promesse du Christ que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre Son Église. **La parfaite miséricorde suivra la justice parfaite.** La Russie sera consacrée avec dévouement au Cœur Immaculé. La conversion de cette nation torturée sera éblouissante, aveuglante, tandis que l'humilité parfaite de l'Immaculée mettra en fuite le dragon rouge et ses bêtes... **De nouvelles légendes naîtront qui seront des cultures de semences dans la volonté de fonder la société sur la Royauté du Christ. Ceci inspirera une renaissance de la poésie et de l'art chrétien. L'homme se souviendra à nouveau de la réalité surnaturelle du Saint Sacrifice de la Messe avec un recueillement tout tremblant; nous nous agenouillerons une fois de plus devant le Tout-Puissant.** » ^[1678]

Ça sonne bien, n'est-ce pas? Le problème est que ce beau discours ne trouve aucun fondement dans les paroles de Notre-Dame, comme nous l'avons montré. Le triomphe de Notre-Dame est un triomphe « à la fin » (c'est à dire après que la Russie aura déjà répandu ses erreurs, annihilé certaines nations et martyrisé les bons) sur le régime satanique en Russie; le convertissant à un certain temps de paix, comme nous l'avons montré. Ce n'est pas un triomphe universel ou un règne de paix, mais seulement un « certain » temps de paix.

F. Michel, *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 567 : « Ne nous y trompons pas cependant. **Le troisième Secret ne saurait annoncer la fin du monde, qui ne viendra pas avant que ne soit réalisée la merveilleuse promesse qui conclut le secret. Mais cette promesse du triomphe tout proche du Cœur Immaculé de Marie, tellement reconfortante, tellement enthousiasmante, qu'il faudrait la prêcher sans cesse,** à temps et à contretemps, le cardinal Ratzinger l'ignore... » ^[1679]

Notez que le Frère Michel semble partager la même opinion, misant tout sur sa version du triomphe de Notre-Dame. À la page 572 de son troisième volume, Frère Michel va jusqu'à déplacer les mots de Notre-Dame sur « À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera. Le Saint Père me consacrera la Russie, qui se convertira, et il sera donné au monde un certain temps de paix. » Il place cette phrase **après les mots** « **Au Portugal, se conservera toujours le dogme de la foi.** » Les dernières paroles données par Notre-Dame dans le secret du 13 juillet étaient : « **Au Portugal, se conservera toujours le dogme de la foi, etc.** » ^[1680] Les mots « À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera... » viennent avant ces mots parce qu'ils se rapportent à la deuxième partie du secret, la partie consacrée à la période des persécutions de la Russie qui sont exposées dans cet article.

Question : Que pensez-vous de la signification des mots : « Au Portugal, se conservera toujours le dogme de la foi, etc. » qui viennent juste avant le Troisième secret?

Réponse : Puisque nous n'avons pas la phrase complète, nous ne pouvons pas le dire avec certitude, mais ça pourrait être : « Au Portugal, se conservera toujours le dogme de la foi **chez quelques fidèles...** » Ou : « Au Portugal, se conservera toujours le dogme de la foi **chez ceux qui me sont vraiment dévoués...** » Ou : « Au Portugal, se conservera toujours le dogme de la foi **jusqu'à la Grande Apostasie...** » Le Troisième secret traite sans aucun doute de la présente apostasie de la secte Vatican II.

L'imposteur soeur Lucie

Question : Qu'en est-il des déclarations de sœur Lucie après 1960? Elle semble être citée dans tous les sens? Certains la citent disant que Jean-Paul II a consacré avec succès la Russie, d'autres disant

exactement le contraire. Certains la citent expliquant que le Troisième Secret n'a jamais été destiné à être révélé et que personne ne va en Enfer, tandis que d'autres le font à propos de la désorientation diabolique dans l'Église.

Réponse : Après 1960, nous faisons face sans nul doute à une conspiration massive et à un imposteur sœur Lucie. Nous allons maintenant examiner les preuves frappantes que les ennemis du message de Fatima, à commencer par le règne du franc-maçon Jean XXIII, ont introduit un imposteur sœur Lucie, qui agissait faussement et se faisait passer pour la vraie. Rien ne venant de la sœur Lucie d'après 1960 n'est fiable.

Tout d'abord, nous savons qu'à partir de 1959, une conspiration existait et impliquait sœur Lucie. En 1957, sœur Lucie donna une célèbre entrevue au père Augustin Fuentes, postulateur pour la cause de béatification de Jacinta et Francisco. Dans cet entretien, sœur Lucie disait qu'elle en était venue à la conclusion que nous étions dans les derniers temps et que des châtiments menaçaient le monde. Sœur Lucie déclara également qu'il ne fallait pas attendre que la hiérarchie appelât à faire pénitence. Après l'entrevue, en 1959, le diocèse de Coimbra publia une note qui déclarait que le père Fuentes avait inventé grosso modo toutes les déclarations attribuées à Lucie dans l'interview qui ne portaient pas spécifiquement sur Jacinta et Francisco. Dans la présente note était incluse une déclaration venant soi-disant de sœur Lucie, dans laquelle elle aurait dit que les affirmations supposées du père Fuentes n'étaient pas véridiques. Voici un extrait de cette note :

Note du Diocèse de Coimbra ; 2 juil. 1959, sur l'entretien de Fuentes : « **Le R.P. Augustin Fuentes, postulateur de la cause de béatification des voyants de Fatima, François et Jacinthe, a rendu visite à Sœur Lucie au carmel de Coimbra et a parlé avec elle exclusivement des choses concernant le procès en question. Mais revenu au Mexique... ce prêtre s'est permis de faire des déclarations sensationnelles, de caractère apocalyptique, eschatologique et prophétique** qu'il affirme avoir entendues de la bouche même de sœur Lucie. Étant donné la gravité de telles affirmations, la curie diocésaine de Coimbra a cru de son devoir d'ordonner une enquête rigoureuse sur l'authenticité de telles informations... et sur les choses qui se rapportent à sœur Lucie, **la curie diocésaine de Coimbra rend publiques les paroles de Lucie, en réponse à des questions qui lui furent posées par qui de droit :**

[Sr. Lucie] «**Le P. Fuentes a parlé avec moi en tant que postulateur de la cause de béatification des serviteurs de Dieu, Jacinthe et François Marto. Nous avons traité uniquement des choses qui concernent ce sujet. Pour le reste, auquel il se réfère, ce n'est ni exact ni vrai.** Ce que je déplore, car je ne comprends pas quel bien on peut faire aux âmes avec des choses qui ne se basent pas sur Dieu qui est la vérité. **Je ne sais rien, et par conséquent je ne pouvais rien dire sur de tels châtiments que l'on m'a attribués faussement.**»

La curie diocésaine de Coimbra est habilitée à pouvoir déclarer que **sœur Lucie ayant dit jusqu'à présent ce qu'elle a cru devoir dire sur Fatima, et qu'on put trouver dans les livres publiés sur Fatima**, n'a rien dit de nouveau et, en conséquence, n'a autorisé personne à publier, tout au moins depuis février 1955, quoi que ce soit de nouveau qu'on puisse lui attribuer au sujet de Fatima.

» [1681]

Même l'apostolat du « père » Gruner pense que l'entrevue de Fuentes est authentique, et que cette déclaration du diocèse de Coimbra, dans laquelle sœur Lucie désavouerait soi-disant une grande partie de l'interview de Fuentes, est un mensonge. **Ainsi, nous avons affaire à une conspiration autour de sœur Lucie dès 1959 - le diocèse attribuant et publiant de fausses déclarations au nom de sœur Lucie pour désavouer d'importants avertissements au monde.** En même temps, il fut commodément déclaré que sœur Lucie « avait dit tout ce qu'elle croyait être son devoir de dire au sujet de Fatima ; » en d'autres termes, sœur Lucie n'a plus rien à dire sur Fatima. Frère Michel note aussi qu'après l'entrevue de Fuentes, il devenait de plus en plus difficile d'approcher sœur Lucie ; elle était devenue « invisible. »

F. Michel, *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 506 : « Dans sa note du 2 juillet 1959, nous l'avons vu, la curie épiscopale déclarait, d'autorité, que "sœur Lucie n'a plus rien à dire sur Fatima" ! Aussi, devint-il de plus en plus difficile de la rencontrer et l'on ne publia, pendant des années, aucun écrit de sa plume. Son témoignage devenait gênant. **En 1962, Maria de Freitas remarque que "de plus en plus les visites à sœur Lucie sont interdites ; de plus en plus, elle devient invisible."** »

[1682]

Francis Alban, *The Fatima Priest*, p. d'intro : « Le 11 octobre 1990, Carolina, **la sœur de sang de sœur Lucie, dit au Père Gruner qu'elle avait visitée sœur Lucie au Carmel de Coimbra pendant plus de 40 ans et qu'elle n'avait jamais été capable de parler seule à seule avec sa sœur dans la même pièce. Elles étaient toujours séparées par la grille et beaucoup d'autres nones du couvent étaient présentes à toutes les visites.** » ^[1683]

Eh bien, nous pensons que les photographies qui vont suivre (en plus des autres preuves) révèlent pourquoi, après l'entretien avec Fuentes, sœur Lucie fut soumise au silence le plus strict, et pourquoi elle devint « invisible. » La raison en est, qu'après ce moment là, il ne s'agissait plus du tout de sœur Lucie, mais de l'imposteur sœur Lucie se faisant passer pour sœur Lucie. Voici deux photos de la vraie sœur Lucie, en 1945, quand elle avait 38 ans :



FIGURE 43.14 – La vraie soeur Lucie en 1945, à l'âge de 38 ans



FIGURE 43.15 – Une autre photo de la vraie soeur Lucie en 1945, à l'âge de 38 ans

Voici maintenant la photo de « sœur Lucie, » en 1967, à l'âge de 60 ans !



FIGURE 43.16 – « Sœur Lucie » en 1967, à l'âge de 60 ans

Vous pouvez le constater par vous-même : la femme photographiée ici n'est pas la même que celle photographiée plus haut. Déjà, cette photo date de 1967. Ainsi, il s'agirait soi-disant de « sœur Lucie » 22 plus tard, à l'âge de 60 ans ! Pourtant cette femme a l'air aussi jeune, voire plus jeune, que sœur Lucie quand elle avait 38 ans !

Deuxièmement, la vraie sœur Lucie (la première photo) a une structure nasale différente de celle de la fausse sœur Lucie. Le nez de la fausse sœur Lucie est beaucoup plus large ; il s'agit d'une autre femme. Bien sûr, même si une personne peut prendre – et c'est souvent le cas – de l'âge entre la quarantaine et la soixantaine, il ou elle reste distinctement la même personne – ce qui n'est pas le cas ici.

Troisièmement, une de nos lectrices, du nom de Barbara Costello, nous a fait remarquer que la vraie sœur Lucie possède des fossettes marquées au menton et sur les joues. On le voit sur cette photo à gauche de la vraie sœur Lucie en 1945, là encore âgée de 38 ans (tout la première photo plus haut, la seconde de 1945) :



FIGURE 43.17 – Remarquez la fossette caractéristique dans ses joues et le centre de son menton

Mais la fausse sœur Lucie ne possède pas ces fossettes caractéristiques sur les joues et le centre du menton. La fausse sœur Lucie possède par contre comme trait caractéristique un menton saillant, en galoche, que n'a pas la vraie sœur Lucie (en plus de la structure nasale différente).

Cette femme n'est pas sœur Lucie, mais une fausse sœur Lucie qui fut introduite et choisie spécialement pour servir les intérêts de la fausse interprétation de Fatima, ainsi que la religion Vatican II qui s'est répandue dans le monde depuis l'entretien de Fuentes. En plus des preuves photographiques, le fait que la « sœur Lucie » post-Vatican II n'est pas la vraie Lucie est évident.

Francis Alban, *The Fatima Priest*, p. d'intro : « Le 11 octobre 1990, Carolina, la sœur de sang de sœur Lucie, raconta au père Gruner qu'elle avait rendu visite à sœur Lucie au Carmel de Coimbra pendant plus de 40 ans, et n'avait jamais été en mesure de parler seule à seule avec sa sœur dans la même pièce. Elles étaient toujours séparées par une grille et beaucoup d'autres sœurs du couvent assistaient à toutes les visites. » (Good Counsel Publications, Pound Ridge, NY, 1997)

Depuis plus de 40 ans, « sœur Lucie » ne pouvait être vue, même par sa sœur, qu'à travers une grille et avec d'autres nonnes présentes ! Ceci expliquerait pourquoi sa sœur ne put découvrir la supercherie – elle n'a jamais été en mesure de voir « sœur Lucie, » excepté derrière une grille et entièrement revêtue d'un habit, et ne put jamais parler avec elle en tout intimité à cause de la présence constante d'autres nonnes ! La raison de cette étrange mise en quarantaine de « sœur Lucie » n'était pas, comme l'avait suggéré le « père » Gruner, qu'elle risquait de révéler au monde la vérité au sujet de Fatima. **Non, la raison en était que les conspirateurs du Vatican ne voulaient pas que leur fausse sœur Lucie soit dévoilée au grand jour comme l'imposteur qu'elle était, ce qui se serait produit si elle avait été soumise au moindre contrôle ou examen approfondis.** (Et ceci est arrivé dans les quelques cas où le Vatican l'autorisa à accorder des entretiens, tel que le célèbre *Two Hours with Sr. Lucia*, de Carlos Evaristo, comme nous le verrons).

Donc sœur Lucie n'a jamais été autorisée à parler avec sa famille, sauf derrière une grille, **mais quand ils**

eurent besoin que « sœur Lucie » approuvât publiquement la secte Vatican II, ses antipapes, et leur échec pour révéler le Troisième Secret, elle fut alors soigneusement présentée au monde à Fatima en 1967, afin que le monde la voie passer du temps avec son camarade conspirateur, l'antipape Paul VI.



FIGURE 43.18 – La fausse sœur Lucie, sortie de derrière sa grille pour être montrée au monde entier à Fatima, en 1967, avec son camarade conspirateur, l'antipape Paul VI – pour approuver la nouvelle religion, sa destruction de la Tradition, sa promulgation de Vatican II, et son échec à révéler le Troisième Secret



FIGURE 43.19 – La même chose ici ; la fausse sœur Lucie présentée au public pour être vue passer du temps avec l'antipape Jean-Paul II

Une autre question qui vient à l'esprit après le visionnage de ces photographies est ceci : quand sœur Lucie s'est-elle fait refaire les dents ? Voici ci-après une photo de la vraie sœur Lucie ; on voit clairement que sa dent de devant était abîmée.



FIGURE 43.20

William T. Walsh : « **Ses dents, irrégulières, faisaient ressortir sa lèvre supérieure**, et sa lèvre inférieure était épaisse et lourde... » [\[1684\]](#)



FIGURE 43.21

Mais dans les photographies de la fausse sœur Lucie plus haut, on voit que ses dents sont nettes et droites, non pas larges, en avant et irrégulières. Bien sûr, il est possible que sœur Lucie ait subi une chirurgie dentaire massive ou se soit fait remplacer les dents pour les faire paraître aussi nettes et droites que celles de l'imposteur Lucie, mais il est plus probable que ce soit *une autre preuve* du fait que la femme photographiée plus haut n'est pas la vraie sœur Lucie photographiée ici.

Pour ceux qui ont du mal à l'accepter, je leur demande de se focaliser sur deux choses :

1. Notre Seigneur a dit que dans les derniers jours la tromperie sera si profonde que même les élus seraient trompés si cela était possible (Mat. 24) ; et une imposteur sœur Lucie était une pièce cruciale dans le plan du Diable pour tromper le monde sur Fatima.
2. **Tout traditionaliste qui n'accepte pas la version vaticane du Troisième Secret de Fatima (sortie en l'an 2000) sait déjà qu'il y avait une imposteur sœur Lucie, mais ne l'avait simplement pas encore compris, ou n'était pas suffisamment honnête ou logique pour l'admettre.** Personne ne peut nier que la « sœur Lucie » du Vatican a pleinement approuvé sa version du Troisième Secret, ainsi que son interprétation qui affirme qu'il se réfère à Jean-Paul II. On le sait, non pas grâce à une lettre, qui aurait pu être falsifiée, mais par d'indéniables preuves tirées de séquences vidéos de la soi-disant « sœur Lucie » à Fatima, en 2000, pour les « béatifications » de Jacinta et Francisco.

Lors de cet évènement, le « cardinal » Sodano (qui se trouvait dans le champ de vision de la fausse sœur Lucie) annonça que le Vatican révélerait le Troisième Secret de Fatima, et que celui-ci se référerait à la tentative d'assassinat contre l'antipape Jean-Paul II. Tous ceux qui regardèrent l'évènement (comme ce fut notre cas) purent voir la réaction de la soi-disant « sœur Lucie, » donc on peut dire avec certitude qu'elle n'avait absolument pas été cachée du public pour éviter de révéler la vérité (comme pourraient le revendiquer les partisans de Gruner). **« Sœur Lucie » fit des gestes clairs signifiant qu'elle approuvait pleinement le « cardinal » Sodano disant que le Troisième Secret de Fatima se réfère à la tentative d'assassinat contre Jean-Paul II!** Pour toute personne honnête et logique, **il s'agit d'une preuve absolue qu'elle ne peut pas être la vraie sœur Lucie, mais une imposteur et une agent de la secte Vatican II.**

Dans la citation suivante, vous remarquerez que même un grunérite [partisan de Gruner] admet qu'il y a un problème. Il reconnaît que c'était « presque inquiétant » de voir la façon dont « sœur Lucie » « approuvait » l'interprétation du Troisième Secret par le « Cardinal » Sodano – oui, en effet - mais il ne parvient pas à en tirer la bonne conclusion.

Mark Fellows, *Fatima in Twilight*, p. 327 : « **En fait, son exubérance [sœur Lucie] à Fatima en 2000 était presque troublante.** Il est certain que la cause de son bonheur éclatant, et sa nouvelle grâce envers Jean-Paul, résultait de la béatification de ses deux cousins. **Et pourtant, elle est restée dans cet état d'exubérance, même à l'écoute de la version du Troisième Secret par le Cardinal Sodano, allant jusqu'à faire de grands gestes maladroits vers la foule.** » ^[1685]

Et voilà : la fausse sœur Lucie approuvait la version vaticane et leur interprétation du Troisième Secret de Fatima. Ce n'est qu'en acceptant pleinement la version vaticane du Troisième Secret, et leur interprétation selon laquelle il se réfère à la tentative d'assassinat contre Jean-Paul II, que quelqu'un pourrait croire qu'il s'agit de la vraie sœur Lucie. Or, presque tous les traditionalistes s'accordent pour dire que la version vaticane (et son interprétation) du Troisième Secret n'était pas authentique, mais un mensonge supplémentaire – une autre conspiration. L'imposteur sœur Lucie est du même genre. Et c'est pourquoi les grunérites s'évertuent à expliquer, déclaration après déclaration, les affirmations de l'imposteur sœur Lucie qui contredisent leur théorie.

En 1992 eut lieu l'infâme entretien *Two Hours with Sr. Lucy* (2 heures avec Sr. Lucie), dirigé par le « cardinal » Padiyara, d'Ernaculam, en Inde ; l'évêque Francis Michaelappa, de Mysore, en Inde ; et le « père » Francisco V. Pacheco, de Fort Ce, au Brésil. Mr. Carlos Evaristo, un journaliste, était lui aussi présent durant l'entretien et servait de traducteur. Dans cette entrevue, la fausse sœur Lucie, entre autres choses, affirma que le Troisième Secret ne fut jamais destiné à être révélé en 1960 et qu'il ne devrait pas l'être. Ceci contredit totalement tout ce que nous savons sur les propos à ce sujet de la sœur Lucie pré-Vatican II. Dans l'entretien, cette « sœur Lucie » dit aussi que la consécration de la Russie par Jean-Paul II avait été acceptée au Ciel. Voici une partie de l'entrevue :

« Cardinal Padiyara : “Est ce que la consécration [de la Russie] a été accomplie par Jean-Paul II le 25 mars 1984 ?”

Sœur Lucia : “Oui, Oui, Oui.” (D'une voix basse et franche, qui montrait également qu'elle devait s'attendre à la question)...

Carlos Evaristo : “Donc cette consécration a depuis été acceptée par Notre-Dame?”

Sœur Lucia : “Oui.”

Carlos : “Notre Dame est contente et l’a acceptée?”

Sœur Lucia : “Oui”...

Cardinal Padiyara : “Est-ce que Dieu et Notre-Dame veulent toujours que l’Église révèle le Troisième Secret?”

Sœur Lucia : “**Le Troisième Secret n’est pas destiné à être révélé.** Il était seulement destiné au Pape et à la hiérarchie directe de l’Église.”

Carlos : “Mais Notre Dame n’a-t-elle pas dit qu’il devait être révélé au public en 1960, au plus tard?”

Sœur Lucia : “**Notre Dame n’a jamais dit ça.** Notre Dame a dit que c’était pour le pape.”

Père Pacheco : “Est-ce que le Troisième Secret a un lien avec le Second Concile du Vatican?”

Sœur Lucia : “Je ne peux dire.”

Carlos : “Le Pape peut-il révéler le Troisième Secret?”

Sœur Lucia : “Le pape peut le révéler s’il le veut, **mais je lui conseille de ne pas le faire.** S’il choisit de le faire, je lui conseille une grande prudence. Il doit être prudent.” »

Les grunérites ont désespérément tenté de discréditer cet entretien, puisqu’il détruit totalement leur théorie. L’un d’entre nous a néanmoins eu l’opportunité de converser avec le « père » Pacheco lorsqu’il est venu visiter le monastère pour une conférence dans les années 1990. Le « père » Pacheco disait qu’il y avait quelque chose de très louche avec cette sœur Lucie, et qu’elle n’était même pas capable de répondre à de simples questions sur sa vie. Il est évident que ceux qui posaient les questions s’étaient mis tout simplement à aborder des sujets que l’imposteur ne connaissait pas bien.

Les grunérites tentent de discréditer cet entretien de 1992 en indiquant que sœur Lucie se trouvait toujours derrière la grille ; pourtant, lors de cet entretien, elle était apparemment à l’air libre, donnant même la main aux gens. Tout ceci est en fait logique : le Vatican a autorisé un entretien soigneusement choisi avec un groupe indépendant – avec sœur Lucie à l’air libre et non derrière la grille – *où elle leur dirait (et ainsi au monde) que Jean-Paul II a consacré la Russie avec succès pour pouvoir dire qu’a été enregistré officiellement* un entretien avec un groupe indépendant. Pourtant, quand la « sœur Lucie » devait rencontrer sa sœur (qui pouvait plus facilement identifier que c’était une imposteur), on la gardait toujours derrière la grille et avec beaucoup d’autres nones.

En plus de l’entretien de 1992, *Two Hours with Sister Lucy*, il existe de nombreuses autres déclarations de la fausse Lucie où elle souscrit entièrement à la ligne de conduite de la secte Vatican II sur Fatima, prouvant ainsi qu’elle est une imposteur. En 2001, dans un article publié dans *l’Osservatore Romano*, on questionna expressément « sœur Lucie » aussi bien sur la consécration de la Russie, que sur les tentatives du « père » Gruner pour dire qu’elle doit encore se faire. Cet entretien fut diffusé dans le monde entier :

CITÉ DU VATICAN ; 20 déc. 2001 (*Vatican Information Service*) : « Passant au problème de la troisième partie du Secret de Fatima, elle [**Sr. Lucie**] **affirma qu’elle avait lu attentivement et médité le fascicule publié par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et confirme tout ce qui y est écrit. À qui est pris par le doute que quelque chose ait été caché du “Troisième Secret”, elle répond : “Tout a été publié, il n’y a plus rien de secret.”** À qui parle et écrit à propos de nouvelles révélations, elle dit : “Rien n’est vrai là-dedans. Si j’avais eu de nouvelles révélations, je ne les aurais dites à personne, mais je les dirais directement au Saint-Père” ! Il fut demandé à sœur Lucie : “**Que dites-vous des affirmations obstinées du P. Gruner qui recueille des signatures pour que le pape fasse finalement la consécration de la Russie au Cœur immaculé de Marie, qui n’a jamais été faite**”? Sœur Lucie répond : “**La communauté du Carmel a rejeté les formulaires pour la récolte des signatures. J’ai déjà dit que la consécration désirée par Notre-Dame a été faite en 1984 et qu’elle a été acceptée par le Ciel.**” » ^[1686]

Bien sûr, les grunérites diront que cet entretien a été fabriqué ou déformé... donc ils admettent qu'il existe une conspiration ! Si le Vatican est donc allé aussi loin, il est concevable qu'ils aient pu introduire un imposteur ; en plus, comme nous l'avons vu, la théorie qui affirme que toutes les déclarations de « sœur Lucie » approuvant le faux Troisième Secret ne sont que des fabrications, est totalement contredite par la preuve vidéo où tout le monde pouvait la voir approuver la version vaticane du Troisième Secret de Fatima en 2000.



FIGURE 43.22 – Une photo bizarre de « sœur Lucie » baisant la main de Jean-Paul II immédiatement après avoir reçu la « Communion »

Un autre aspect qui vaut la peine d'être abordé est la réaction étrange de « sœur Lucie » quand elle reçut la « Communion » de la part de Jean-Paul II, lors de la cérémonie de « béatification » à Fatima en l'an 2000 (cette même cérémonie où elle approuva clairement la version vaticane du Troisième Secret). « Sœur Lucie » étendit d'abord ses mains, comme si elle voulait recevoir la « Communion » dans la main. Étant trop intelligent pour ça, et sachant que ceci ferait tomber à l'eau toute leur machination, Jean-Paul II hésita, et étendit sa main pour lui donner la « Communion » sur la langue. Mais, immédiatement après avoir reçu la « Communion », la fausse sœur Lucie attrapa la main de Jean-Paul II et l'embrassa (comme le montre cette photo à droite). C'est extrêmement étrange, car « sœur Lucie » avait tout le temps de rendre hommage à l'antipape, mais elle ne pouvait apparemment pas attendre, ne serait-ce qu'après la fin de l'action de grâces de la « Communion » et de la « Messe » ! **Il est évident que l'imposteur sœur Lucie se montrait tout simplement trop zélée en jouant son rôle de dévotion filiale envers l'antipape, et brûla les étapes en attrapant sa main immédiatement après la « Communion. »**

Question : Donc, qu'est ce qui est arrivé à la vraie sœur Lucie selon vous ?

Réponse : Ils l'ont évidemment éliminée à un moment donné. Peu importe quand cela s'est passé, il ne fait aucun doute que la femme qui a joué le rôle de « sœur Lucie » depuis Vatican II n'était pas la vraie. Ce qui suit est à prendre ou à laisser (et ce n'est pas essentiel par rapport aux faits ci-dessus qui prouvent qu'il y avait bien un imposteur sœur Lucie) : il y a quelques années, nous avons reçu une lettre très inquiétante ; une lettre d'une femme (catholique traditionnelle convertie) dont la famille était impliquée dans les échelons les plus élevés des Illuminati et de la Franc-maçonnerie. Nous avons également parlé à cette femme à la fois avant et après qu'elle nous l'ait envoyée. Bien d'autres informations contenues dans la lettre et dans les conversations téléphoniques ajoutent de la crédibilité à son affirmation, mais nous ne pouvons donner qu'une partie de la lettre ci-dessous. Aussi incroyable que cela puisse paraître, **nous avons vraiment reçu la lettre suivante et parlé longuement avec cette femme** (elle a demandé à rester anonyme pour des raisons évidentes) :

« Chers frères du Monastère de la Très Sainte Famille... Comme je vous l'ai dit au téléphone, j'ai une parenté très obscure... [un franc-maçon célèbre dans le monde entier] est le frère de x [nom supprimé pour préserver l'anonymat de l'auteur], qui a été marié à ma grande tante. Tous les gens de ma

famille du côté maternel étaient des francs-maçons Illuminati du 33ème degré. Mes grands-parents étaient dans l'Étoile d'Orient... Je sais que je dois vous paraître cinglée maintenant. Ce n'est pas le cas... Quand j'avais cinq ans ma mère avait organisé un rassemblement. Il y a beaucoup de choses qui se sont passées pendant ces rassemblements qui sont trop horribles pour les expliquer en détails. Pour faire bref, ils faisaient des sacrifices pour Satan. J'ai eu un nouveau petit frère nommé [y]... Ma mère ne savait pas à l'avance qu'il [y] devait faire partie d'une des "cérémonies." Ils allaient le mettre dans ce qui ressemblait à un wok (poêle) en laiton [et le torturer] afin de prédire l'avenir... [Heureusement, ce n'est pas arrivé grâce à certains événements]... [Mais] **une des choses qui a été racontée lors de cette affreuse journée, était qu'ils venaient de tuer sœur Lucie (je pensais qu'ils parlaient d'une sœur à moi que je ne connaissais pas et qu'ils avaient tuée). Quand je leur ai demandé, ils m'ont dit "Non idiote... c'est une none."** J'en ai compris la signification que quelques années plus tard. C'était en 1958, vers la fin octobre, quand c'est arrivé. [Je m'en souviens parce que mon frère venait de naître]. Je sais que je dois passer pour une folle, mais c'est la vérité... »

Nous avons parlé longuement avec cette femme ; elle est une convertie catholique traditionnelle, et nous croyons qu'elle dit la vérité. Mais indépendamment du fait que l'on accepte ce témoignage ou non, le fait est qu'il y avait bien une imposteur sœur Lucie ; aucun doute là-dessus, la preuve est indéniable. Le Vatican l'a gardée en vie jusqu'à 97 ans ; jusqu'à ce qu'ils aient révélé le faux Troisième Secret ; ayant fini de jouer son rôle, quelques années plus tard, elle « mourut » et sa cellule fut mise sous scellée par le « cardinal » Ratzinger.

Tant d'âmes rejettent les preuves contre les apostats de Vatican II et la Nouvelle Messe sous prétexte qu'ils ont vu que « sœur Lucie » les avait acceptés. Nous leur avons toujours répété qu'ils ne pouvaient pas rejeter des faits concernant la foi simplement à cause de ce que pense ou croit une autre personne.

Galates 1 :8-9 - « Mais si nous-mêmes ou un ange du ciel vous évangélisait autrement que nous nous vous avons évangélisés, qu'il soit anathème. Comme nous vous l'avons déjà dit, ainsi je le répète : Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème. »

Hélas, parce qu'ils n'avaient pas la vraie foi, ils ont choisi de suivre l'homme à la place de Dieu, et ils n'ont fait que suivre une complète imposteur.

Le faux message du « père » Nicholas Gruner

Avant d'examiner cette question plus en détail, nous pensions la même chose que presque tout le monde à propos de ce fameux mythe populaire sur la consécration de la Russie, à savoir que la conversion de la Russie signifiait nécessairement que la nation russe se convertirait à la foi catholique, entraînant ainsi un incroyable règne de paix universelle et de renouveau catholique. C'est ce que nous croyions parce que c'est ce que disaient toutes les personnes qui ont écrit sur Fatima, et qu'il n'y avait vraiment aucune raison de remettre tout cela en question. Toutefois, comme indiqué dans cet article, après avoir étudié les fondements de cette théorie, nous avons découvert que ce discours ne repose pas sur des bases solides, et qu'elle ne trouve aucune confirmation dans les paroles de Notre-Dame. Bien au contraire, c'est un discours très différent et beaucoup plus plausible qui se trouve confirmé par les paroles de Notre-Dame.

Il y a beaucoup de gens qui tiennent et tenaient de bonne foi la position erronée sur la consécration et la conversion de la Russie. (Et à strictement parler, on est libre de croire ce que l'on veut à ce sujet vu qu'il ne s'agit pas d'une question de doctrine catholique - *même si les preuves présentées dans ce chapitre montrent que la position de Nicholas Gruner sur cette question est fausse*). Ceux qui, croyant à cette théorie, seraient de mauvaise foi, seraient ceux qui auraient rejeté les preuves factuelles de l'enseignement de l'Église sur la présente apostasie, et seraient restés avec la secte Vatican II ou la Nouvelle Messe, tout simplement parce qu'ils croiraient que l'un des « papes » Vatican II devait consacrer la Russie.

Cela étant dit, nous pensons que toute l'entreprise qu'a monté le « père » Nicholas Gruner sur Fatima a pris beaucoup d'importance grâce au Diable. Son initiative a été extrêmement importante pour le Diable car elle a pu distraire les âmes en les détournant des vrais problèmes de la foi, tout ça pour prouver qu'un faux pape pourrait consacrer la Russie. Même si la Russie n'avait pas déjà été consacrée, il resterait pourtant établi que les antipapes Vatican II ne sont pas catholiques et n'ont donc quand même aucune autorité pour le faire. Ainsi,

l'important apostolat du « père » Gruner pour obtenir des antipapes Vatican II la consécration de la Russie est une perte de temps, et cela pour deux raisons :

1. Il tente d'obtenir que des antipapes non-catholiques, manifestement hérétiques, effectuent la consécration, alors qu'ils ne le peuvent pas ; et
2. sa position entière sur la consécration de la Russie est erronée. **Songez à tout ce temps, ces ressources et ces efforts perdus ! Songez, surtout, aux âmes induites en erreur**, qui se sont laissées distraire et qui se sont obstinées à accepter les antipapes Vatican II parce que (du fait de leur propre manque d'amour de la vérité) elles ont rejeté les preuves du Magistère, et qu'elles croient que l'un d'eux doit consacrer la Russie.

Nous sommes très fréquemment en contact avec ces personnes, et nous leur avons toujours affirmé qu'ils ne peuvent pas occulter les faits de l'enseignement du Magistère, tout ça pour savoir qui va accomplir ou non la prophétie. Nous leur disons toujours que, contre un fait, il n'y a pas d'argument qui tienne (les hérétiques ne peuvent pas être papes), et la vérité ne peut pas contredire la vérité, et donc il y a une bonne réponse à leur question au sujet de la consécration, même si on ne l'avait pas trouvée à l'époque. Hélas, ils rejettent l'enseignement du Magistère, et acceptent les apostats de Vatican II en raison de leur fausse idée que l'un d'entre eux doit consacrer la Russie. Maintenant, ils peuvent se rendre compte que non seulement la position sédévacantiste ne contredit en aucune façon le message de Fatima, mais qu'en plus leur position n'était en réalité qu'une arnaque les maintenant dans les ténèbres à propos de la situation actuelle. Le « père » Gruner est devenu, grâce à son apostolat, le quatrième employeur de Fort Erie, en Ontario [Canada]!

Que l'apostolat du « père » Gruner ait reçu l'assistance du Diable trouve confirmation dans son mélange diabolique de vérité et d'erreur - du catholicisme avec l'apostasie. Nous le voyons clairement dans la citation suivante sur l'apostasie dans l'Église.

« Père » Gruner, *God have mercy on us all*, Crusader 71 : « **Dans le Troisième Secret il est prédit, entre autres choses, que la grande apostasie dans l'Église commencera au sommet.** » Ce sont les paroles du Cardinal Ciappi (théologien personnel du pape Jean-Paul II). Le résultat de « la grande apostasie », commençant « au sommet », est la corruption du clergé et des laïcs dans la doctrine, dans la morale et la liturgie... **Dieu est très en colère contre Son peuple parce que non seulement Il nous envoie de mauvais prêtres, mais Il semble aussi nous avoir envoyé de mauvais évêques et de mauvais cardinaux...** le pape Jean-Paul II, à Fatima, le 13 mai 2000, nous a dit ceci : « Le message de Fatima est un appel à la conversion, alertant l'humanité d'éviter à tout prix le « dragon », qui avec la queue balaie le tiers des étoiles du ciel et les précipite sur la terre » (Apo. 12 :4). Pour reformuler ce propos dans un français correct, le pape Jean-Paul II dit ceci : Ne suivez pas le tiers des cardinaux, le tiers des évêques catholiques, et le tiers des prêtres catholiques, qui, dans leur conduite exaltée pour guider les fidèles au Ciel, ont été entraînés par le Diable. En d'autres termes, **le Saint-Père nous dit ce que le Message de Fatima nous met en garde aujourd'hui. C'est que le tiers des membres du clergé (qui sont les étoiles du Ciel) ont été entraînés par le Diable et ses sbires** - les franc-maçons, les communistes, les réseaux homosexuels - et qu'ils travaillent maintenant pour le Diable lui-même ; non pas pour Dieu, ni pour l'Église du Christ, mais pour le Diable. »

Ce propos résume vraiment les méthodes diaboliques du « père » Gruner et de son apostolat. Ici, nous voyons Gruner se demander par qui commencera l'apostasie « au sommet » de l'Église par rapport aux prédictions. Qui cela pourrait-il bien être ? Évidemment, on pense tout de suite à Jean-Paul II, l'homme qui prétendait être le pape (prétendait être le sommet de l'Église) et qui, par ses rassemblements idolâtres de prière à Assise, son faux œcuménisme massif aux quatre coins de la planète, etc., conduisit à l'apostasie. Mais, tout en disant aux gens cette vérité (que l'apostasie va commencer au sommet, ou *ce qui semble être* le sommet de l'Église), est-ce qu'il les met ensuite en garde contre l'homme dont ils devraient le plus se méfier, Jean-Paul II ? Non, au lieu de cela, il fait exactement le contraire : il les dirige tout droit vers Jean-Paul II - celui qu'ils devraient le plus craindre quant à l'apostasie - en citant ses propos comme s'il s'agissait de leur allié contre l'apostasie des évêques et des prêtres ! C'est totalement maléfique ; et, à certains égards, encore plus que les autres formes plus évidentes de malice, car il mélange la vérité avec l'erreur (l'apostasie avec le catholicisme), ce qui est plus efficace pour ramener les conservateurs aux sources de l'apostasie, aux antipapes Vatican II. C'est pourquoi il a été en mesure d'induire en erreur et de distraire un si grand nombre de personnes avec un faux message de Fatima.

En plus de son mélange mortel de vérité et d'erreur, l'un des moyens choisis par le « père » Gruner dans son apostolat pour devenir si influent est la propagande. Voici quelques-unes des choses que vous pouvez trouver sur le site de son apostolat : son site internet (Fatima.org) appelle son magazine « le magazine de Notre-Dame. » Il est dit : « Cliquez ici pour en savoir plus sur **le magazine de Notre-Dame...** » ! Eh bien ! Qui voudrait être en désaccord ou ne pas soutenir le « *magazine de Notre-Dame* » - le magazine de Notre-Dame en personne !

Il appelle sa librairie en ligne la « Librairie de Notre-Dame » ! Ah, comme on aimerait avoir le privilège d'être le « Libraire de Notre-Dame. » Il appelle son émission radio « l'Émission Radio **de Notre-Dame** » ! Et – comme vous l'aurez deviné - non seulement il appelle son apostolat l'apostolat de Fatima, mais « l'Apostolat de Notre-Dame » ! Son site internet déclare : « Peu de temps après la formation **de l'Apostolat de Notre-Dame**, le Père Gruner a commencé à publier le magazine Fatima Crusader. En 1980, le Pape Jean-Paul II a directement encouragé le Père Gruner dans son travail de Fatima et le périodique s'est développé... »

Ouah ! Quel « prêtre » ce doit être pour qu'il dirige l' « Apostolat de Notre-Dame » – l'apostolat de Notre-Dame en personne ! - en plus de son émission de radio, son magazine et sa librairie. Est-ce que vous arrivez à sentir la présomption - et le blasphème - dans tout ça ? Sans oublier que d'après son apostolat (c.-à-d. selon l' « Apostolat de Notre Dame »), Gruner est « le Prêtre de Fatima » !

Il ne s'agit en fait que de la propagande d'un faux prophète, et c'est pourquoi le « prêtre » Gruner a eu une telle influence sur ce que pensent les gens sur Fatima et sur la situation actuelle. La propagande est définie comme étant un « ... système organisé, pour la propagation d'une doctrine ou d'une pratique. » Ajouter « Notre-Dame » à presque tous les aspects de son apostolat, est le système choisi dans son apostolat pour se faire passer lui-même pour la voix de Notre-Dame.

En plus d'être terriblement présomptueuse, cette propagande lave le cerveau des gens, tout comme la propagande des médias grand public. Quand ils entendent ce genre de choses et voient en plus que – c'est l' « apostolat de Notre-Dame, » qu'il y a « le magazine de Notre-Dame » et « la Librairie de Notre-Dame » - les gens se font laver le cerveau pour suivre tout ce qu'il dit sur Fatima, le soutenir vigoureusement (car qui ne voudrait pas soutenir Notre-Dame ?), ou considérer Gruner comme le représentant personnel de Notre-Dame.

C'est grâce à la crédulité des gens que son apostolat a pu devenir aussi important. C'est pourquoi son apostolat continue d'utiliser si souvent ce type de propagande. Par exemple, lors d'un récent appel à soutien, voilà ce que disait Gruner :

« Rappelez-vous, **ce n'est pas moi, Père Gruner, mais c'est Notre-Dame de Fatima Qui** [sic] **vous le demande! Faites s'il vous plaît tout ce que vous pouvez.** » ^[1687]

Voilà pourquoi un si grand nombre de gens se sont fait endoctriner avec pour objectif de ne rien écouter d'autres que les opinions du « père » Gruner. D'ailleurs, Gruner a déclaré dans une de ses lettres vouloir envoyer le livre *The Fatima Priest* (Le Prêtre de Fatima - qui est l'histoire de sa vie) à tous les « évêques » du pays ! Quel gâchis. Ce livre, qui est rempli de photos de toute la vie de Gruner, y compris quand il était bébé, tourne essentiellement autour de sa petite personne et du héros qu'il est censé être ; le livre a été traduit en plusieurs langues afin de répandre dans le monde entier « l'Évangile » de Nicholas Gruner.

Tout ceci explique le fait que, pendant des années, Gruner ait constamment fait la promotion (de façon positive) de photos de l'antipape Jean-Paul II dans son magazine, alors qu'il était au courant de l'apostasie de Jean Paul II. L'objectif de Gruner n'était pas de dire la vérité aux gens, mais de rester populaire et d'être vu comme le héros d'un public « catholique » en quelque sorte traditionnel - tout en faisant la promotion de Jean-Paul II et de Fatima. Seul un homme profondément satanique n'aurait pas dénoncé Jean-Paul II après avoir pris conscience de son apostasie ; et c'est exactement le cas de Nicholas Gruner.

La secte Vatican II est-elle la Prostituée de Babylone prophétisée dans l'Apocalypse ?

Sommaire

44.1	1. La Prostituée est assise sur les grandes eaux532
44.2	2. La Prostituée est assise sur la ville aux sept montagnes533
44.3	3. La Prostituée est une femme.534
44.4	4. La Prostituée est une mère.535
44.5	5. La Prostituée est vêtue de pourpre et d'écarlate535
44.6	6. La Prostituée tient une coupe d'or dans sa main.537
44.7	7. La Prostituée est caractérisée par la corruption et la prostitution538
44.8	8. La Prostituée s'est séparée de son Époux540
44.9	9. La lumière de la lampe ne luira plus dans la Prostituée541
44.10	10. Le son de la flûte ne s'entend plus dans la Prostituée541
44.11	11. Le monde entier est ivre du vin de sa prostitution542
44.12	12. La Prostituée est ivre du sang des saints et des martyrs543
44.13	Conclusion sur la Prostituée de Babylone544



FIGURE 44.1

Apocalypse 17 :4 – « **La femme était vêtue de pourpre et d'écarlate, parée d'or, de pierres précieuses et de perles, ayant en sa main une coupe d'or pleine de l'abomination et de l'impureté de sa fornication.** »

Aucun des points qui vont suivre n'est nécessaire pour prouver que la secte Vatican II et ses anti-papes ne sont pas catholiques. Les preuves doctrinales exposées tout au long de ce livre le prouvent en détail. Cependant, les points qui suivent sont intéressants et éclairants, car ils aident à expliquer davantage la raison pour laquelle cette crise catastrophique se déroule, et ce qu'il faut en faire.

Apocalypse 17 :1 - « Alors vint un des sept anges qui avaient les sept coupes, et il me parla, disant : Viens, je te montrerai la condamnation de **la grande Prostituée, qui est assise sur les grandes eaux.** »

Les chapitres 17 et 18 de l'Apocalypse font des prophéties saisissantes au sujet d'une « grande Prostituée, » ou « Prostituée de Babylone, » qui s'élèvera dans les derniers jours de la cité aux sept collines. Rome fut construite sur sept collines. Voilà pourquoi à travers l'histoire, Rome était identifiée comme la cité aux sept collines mentionnée dans l'Apocalypse. Sur ce fondement, les protestants, au cours des siècles, ont accusé l'Église catholique d'être la Prostituée de Babylone. Mais les protestants ont tort, bien sûr, parce que l'Église catholique est l'épouse immaculée du Christ, l'unique et vraie Église qu'Il a fondée. **Ce que décrit la Prostituée de Babylone est une épouse contrefaite – une Contre-Église catholique** – qui s'élèvera dans les derniers jours pour tromper les catholiques (les vrais fidèles), détruire la foi et commettre la fornication spirituelle.

1. La Prostituée est assise sur les grandes eaux

Comme nous l'avons déjà vu, la grande Prostituée est assise sur plusieurs eaux. L'Apocalypse nous donne des indices sur la nature de ces eaux.

Apocalypse 17 :15 - « Il me dit encore : **Les eaux que tu as vues, et où la prostituée est assise, sont des peuples, des nations et des langues.** »

« ... *des peuples, des nations, et des langues* » évoquent une influence mondiale, quelque chose ayant une influence dans tous les confins de la terre. Ce qui vient immédiatement à l'esprit est Rome et l'Église catholique. La mission universelle de l'Église catholique a incorporé des fidèles de tous les peuples, nations et langues.

Pape Pie XII, *Fidei donum* ; 21 avril 1957 : « **Mère de toutes les nations et de tous les peuples, non moins que de tous les individus, l'Église, Sancta Mater Ecclesia...** » ^[1688]

Et puisque Rome est le siège de l'Église universelle, **si Rome était prise par un antipape imposant une nouvelle religion, elle pourrait alors influencer dans son infidélité spirituelle la quasi-totalité des**

peuples, des nations et des langues. Voilà pourquoi la Prostituée est assise sur des peuples, des nations et des langues. D'ailleurs, le concile de Trente confirme infailliblement notre intuition avec une spécificité alarmante : les eaux sur lesquelles est assise la Prostituée sont associées à l'étendue quasi-universelle qu'aurait une Église catholique contrefaite des derniers jours, si un antipape ou une série d'antipapes réussissaient à s'emparer de Rome.

Pape Pie IV, *Concile de Trente*, S. 22, sur le Saint Sacrifice de la Messe : « Le saint concile avertit ensuite que l'Église a prescrit aux prêtres de mêler de l'eau au vin que l'on doit offrir dans le calice, aussi bien parce que l'on croit que le Seigneur Christ a fait ainsi que, aussi, parce que de son côté a coulé de l'eau en même temps que du sang, ce que le sacrement rappelle par ce mélange. **Et puisque, dans l'Apocalypse de saint Jean, les eaux sont dites être les peuples [Apocalypse 17 :1,15], ainsi est représentée l'union du peuple fidèle avec le Christ, sa tête.** » ^[1689]

Notez que le concile de Trente déclare infailliblement que les eaux dans Apocalypse 17 :1,15 représentent l'union du peuple fidèle avec le Christ ; en d'autres termes, l'Église catholique. **La grande Prostituée est assise sur ces eaux!** Par conséquent, c'est un dogme de foi que la grande Prostituée est assise sur l'Église catholique, c'est-à-dire qu'elle gêne, entrave et tente de se substituer à celle-ci. **C'est une description parfaite de la fausse Église qui a surgi avec le Concile Vatican II**, qui trompa avec succès la majorité du monde en leur faisant croire qu'elle est la véritable Église catholique.

Comprendre que les « eaux » de l'Apocalypse représentent les peuples, les nations et les langues de l'Église catholique, pourrait être la clé pour comprendre d'autres versets importants du livre de l'Apocalypse. Par exemple, Apocalypse 18 :17 parle de la façon dont capitaines et matelots ont déploré la destruction de la grande cité.

Apocalypse 18 :17-18 – « En une heure ont été anéanties de si grandes richesses! **Tous les pilotes, tous ceux qui naviguent sur le lac, les matelots et tous ceux qui font le commerce sur la mer**, se sont tenus au loin, et ont crié, voyant le lieu de son embrasement, disant : Quelle cité semblable à cette grande cité? »

Les pilotes, les matelots, et ceux qui font le commerce sur la mer représentent ceux qui travaillent pour les âmes dans l'Église catholique, c'est à dire les prêtres, les religieux, etc. Ils déplorent la désolation de Rome et se demandent comment celle-ci a pu tomber aussi bas en un laps de temps si court.

2. La Prostituée est assise sur la ville aux sept montagnes

Apocalypse 17 :9 – « Or en voici le sens, lequel renferme de la sagesse : Les sept têtes sont **sept montagnes, sur lesquelles la femme est assise**; ce sont aussi sept rois. »

Comme déjà indiqué, Rome fut construite sur sept collines. Puisque la grande Prostituée est assise sur la ville aux sept collines, la grande Prostituée est assise sur Rome elle-même - le centre de l'unité dans l'Église catholique et la maison des pontifes romains.

Pape Benoît XIV, *Apostolica constitutio*; 26 juin 1749 : « ... **L'Église catholique est signifiée uniquement par la Ville de Rome**, dans laquelle la présence corporelle de cet apôtre [Pierre] est soigneusement révérée... » ^[1690]

Fait intéressant, Rome ne cède place à la grande Prostituée que dans les derniers jours – c.-à-d. après la Révolution Vatican II. Voilà pourquoi la Prostituée n'est mentionnée que dans le livre de l'Apocalypse. Et c'est la raison pour laquelle la sainte Écriture parle de la chute de Babylone.

Apocalypse 18 :2 – « Et il cria avec force, disant : **Elle est tombée, la grande Babylone**, et elle est devenue une demeure de démons, et une retraite de tout esprit impur, de tout oiseau immonde et qui inspire de l'horreur. »

Babylone était historiquement considérée comme un nom de code pour Rome.

1 Pierre 5 :13 – « L'Église qui est dans **Babylone**, élue comme vous, et Marc, mon fils, vous saluent. »

Les spécialistes de la Bible pensent que saint Pierre écrivait cette épître depuis Rome, qu'il nomme « Babylone. » Par conséquent, Rome est Babylone, et Babylone est tombée. Mais si elle est tombée, c'est qu'à un moment donné elle se dressait fièrement. Et n'est-ce pas vrai? Car avant sa chute, Rome (Babylone) fut le rempart du catholicisme et le centre de la chrétienté - la grande cité, la grande ville.

Apocalypse 17 :18 – « Et la femme que tu as vue est la grande ville qui règne sur les rois de la terre. »

Certains peuvent se demander : « Si Rome est la “grande ville”, alors pourquoi Apocalypse 11 :8 dit que la grande ville est le lieu où fut crucifié Notre-Seigneur, Jérusalem? » La réponse est qu'il ne dit pas ça :

Bible catholique, *Vigouroux*, Apocalypse 11 :8– « Et les corps [des deux témoins] seront gisants sur la place de la grande cité, **qui est appelée allégoriquement Sodome et Égypte, où même [kai] leur Seigneur a été crucifié.** »

Bible protestante, *Segond 21*, Apocalypse 11 :8– « Leurs cadavres seront laissés sur la place de la grande ville **appelée symboliquement Sodome et Égypte, là même [kai] où leur Seigneur a été crucifié.** »

Remarquez que, contrairement à ce que certains ont prétendu, l'Apocalypse n'indique pas clairement que les deux témoins (que certains décrivent comme Pierre et Paul) sont tués dans la cité même où Notre-Seigneur a été crucifié. Notez que le passage pourrait très bien signifier que la grande cité est appelée *Sodome et Égypte et même là où leur Seigneur a été crucifié*. [N.d.T. : le mot grec *Kai* pour « où même/là-même » renforce ce fait car il veut dire « et, » « aussi » ^[1691]. En d'autres termes, la grande cité, Rome, est désignée comme « Sodome, » « Égypte » et même aussi « Jérusalem » (où leur Seigneur a été crucifié), à cause de ses immoralités! C'est logique quand on considère que Rome était réputée pour sa corruption. Par conséquent, ce passage ne prouve pas clairement, comme l'ont suggéré certains, que Jérusalem doit être la grande cité.

Une autre considération est qu'à l'heure actuelle le Corps Mystique du Christ est crucifié depuis et dans Rome, donc en ce sens il serait également juste de dire que Rome est le lieu où Notre-Seigneur est crucifié dans Son Corps Mystique.

La grande cité est Rome. Historiquement, aucune autre ville n'a régné sur les rois de la terre comme l'a fait Rome, qui a une primauté spirituelle et ecclésiastique à laquelle toute nation doit être soumise.

Pape Léon XII, *Quod hoc ineunte* ; 24 mai 1824 : « **Venez donc dans cette sainte Jérusalem, ville sacerdotale et royale que le sacré siège de Pierre fit capitale du monde. En vérité, elle règne plus largement par religion divine que par domination terrestre.** » ^[1692]

Que les rois de la terre veuillent l'accepter ou non, toute créature humaine doit être soumise à la puissance spirituelle de l'Église catholique qui (lorsqu'il y a un vrai pape) est exercée depuis Rome.

Pape Boniface VIII, *Unam sanctam* ; 18 nov. 1302, *ex-cathedra* : « **En conséquence nous déclarons, disons et définissons qu'il est absolument nécessaire au salut, pour toute créature humaine, d'être soumise au pontife romain.** » ^[1693]

Donc, la chute de la grande cité est la chute de Rome de la foi catholique. Ce n'est pas la chute de l'Église catholique, car l'Église catholique peut exister sans Rome. Elle peut être réduite à un petit restant de fidèles, comme il est prédit par Notre-Seigneur quand Il parle de la fin du monde (Luc 18 :8). Par contre, Rome ne peut pas exister sans le catholicisme. Sans ce dernier, elle ne devient ni plus ni moins que la « demeure de démons, une retraite de tout esprit impur, de tout oiseau immonde et qui inspire de l'horreur. » (Apo. 18 :2).

Notre-Dame de La Salette ; 19 sep. 1846, apparition approuvée par l'Église catholique : « Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'Antéchrist. »

3. La Prostituée est une femme

Apocalypse 17 :6-7 - « Et je vis **cette femme** enivrée du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus. Or je fus surpris, quand je l'eus vue, d'un grand étonnement. Alors l'ange me dit : Pourquoi t'étonnes-tu? C'est moi qui te dirai le mystère de **la femme** et de la bête qui la porte, et qui a sept têtes et dix cornes. »

Si c'est vrai que la Prostituée de Babylone est la fausse Église catholique qui commença par la Révolution Vatican II (comme le montrent de façon écrasante les preuves dans ce livre), il serait logique que cette entité apocalyptique soit décrite comme une femme, pour la faire contraster avec une autre femme - son antithèse - l'Église catholique.

Pape Boniface VIII, *Unam sanctam* ; 18 nov. 1302 : « **Une seule est** ma colombe, ma parfaite ; elle est unique pour sa mère, préférée de celle qui lui a donné le jour. » [Can. 6 :8] ; ce qui représente l'unique corps mystique dont la tête est le Christ, du Christ en effet, en tant que Dieu. » ^[1694]

4. La Prostituée est une mère

Apocalypse 17 :5 - « Et sur son front un nom écrit : Mystère ; la grande Babylone, **la mère des fornications** et des abominations de la terre. »

Les catholiques se sont toujours référés à l'Église comme leur mère.

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* ; 29 juin 1896 : « Aimons le Seigneur notre Dieu, aimons Son Église : Lui comme un père, **elle comme une mère.** » ^[1695]

Pape Pie XI, *Mortalium animos* ; 6 jan. 1928 : « Si, comme ils le répètent, ils désirent se joindre à nous et aux nôtres, pourquoi ne se hâteraient-ils pas d'aller vers l'Église, "mère et maîtresse **de tous les fidèles du Christ.**" » ^[1696]

Pape Pie XII, *Mystici Corporis Christi* ; 29 juin 1943 : « **Assurément notre pieuse Mère brille d'un éclat sans tâche** dans les sacrements où elle engendre ses fils et les nourrit ; dans la foi qu'elle garde toujours à l'abri de toute atteinte... » ^[1697]

L'Église romaine est d'ailleurs spécifiquement appelée la « mère et maîtresse » de toutes les églises (c.-à-d., de toutes les églises particulières en communion avec l'Église catholique universelle).

Pape Léon XIII, *Exeunte iam anno* ; 25 déc. 1888 : « ... **l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les Églises...** » ^[1698]

Il est bien évident que l'Apocalypse décrive la Prostituée de Babylone comme la « mère des fornications, » parce que la Contre-Église remplace Rome, où préside normalement un vrai pape sur la *Mère l'Église*. Rome est devenue la mère fornicatrice dans une Église catholique contrefaite des derniers jours quasi-universelle. Et nous le voyons en pleine action : l'apostasie et la fornication spirituelle de la Contre-Église *commencent à Rome*, et se propagent ensuite dans toutes les églises locales de la secte de contrefaçon. Par exemple : l'indifférentisme religieux pratiqué à Rome se propage dans le reste de la fausse Église.

Ainsi, tout comme l'Église catholique est notre pieuse Mère, la Prostituée est la Mère des fornications. Et, comme l'Église catholique est la Mère de tous les fidèles du Christ, la Prostituée est la Mère de tous les infidèles du Christ : ceux qui ont abandonné l'Église et accepté la nouvelle religion Vatican II.

5. La Prostituée est vêtue de pourpre et d'écarlate

Apocalypse 17 :4 – « **La femme était vêtue de pourpre et d'écarlate**, parée d'or, de pierres précieuses et de perles, ayant en sa main une coupe d'or pleine de l'abomination et de l'impureté de sa fornication. »



FIGURE 44.2 – Un cardinal vêtu d'écarlate et un évêque vêtu de pourpre

Apocalypse 18 :16 – « Et disant : Malheur! Malheur! Cette grande cité, **qui était vêtue de fin lin, de pourpre et d'écarlate**, parée d'or, de pierreries et de perles! »



FIGURE 44.3 – Un cardinal vêtu d'écarlate et un évêque vêtu de pourpre

C'est probablement l'un des versets les plus révélateurs de l'Apocalypse. **Dans l'Église catholique, les évêques portent des vêtements de couleur pourpre et les cardinaux portent de l'écarlate (du rouge)!** Remarquez qu'ils sont « vêtus » de ces couleurs.



FIGURE 44.4 – Cardinaux (vêtu d'écarlate en haut) et évêques (vêtu de pourpre) en bas, au Vatican

En choisissant de décrire la Prostituée de Babylone comme une femme « vêtue de fin lin, de pourpre et d'écarlate, » Dieu nous donne une indication claire que la Prostituée est vêtue des couleurs du véritable épiscopat et cardinalat. Dieu nous donne une indication claire que la Prostituée est vêtue de ces couleurs parce qu'elle **donne extérieurement toutes les apparences d'être la vraie Église du Christ** – elle a des diocèses, une hiérarchie, la propriété de l'Église, des vêtements, des cérémonies, des « sacrements, » un « pape, » etc. - mais intérieurement c'est une fraude. C'est une description parfaite de l'Église de la secte Vatican II, la Contre-Église de la fin des temps, qui est vêtue des couleurs du catholicisme (apparaissant comme telle pour la plupart), mais intérieurement c'est une fausse religion complètement apostate.

6. La Prostituée tient une coupe d'or dans sa main

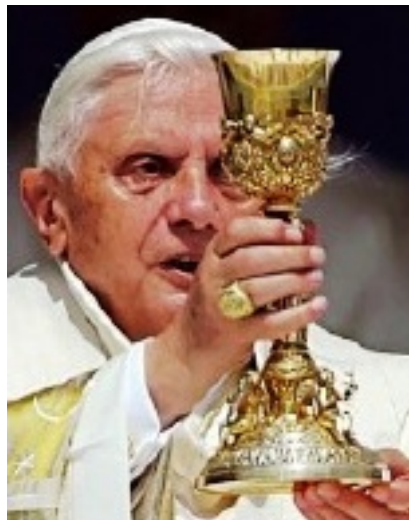


FIGURE 44.5

Apocalypse 17 :4 – « La femme était vêtue de pourpre et d'écarlate, parée d'or, de pierres précieuses et de perles, ayant **en sa main une coupe d'or** pleine de l'abomination et de l'impureté de sa fornication. »

Dans l'Église catholique, les prêtres célébrant la saint Sacrifice de la Messe ont pour obligation d'utiliser un calice, si possible fait d'or. Ce n'est pas une coïncidence que la Prostituée ait une coupe d'or dans sa main. La Prostituée, comme d'habitude, imite, joue et prétend être l'Église catholique; mais elle ne l'est pas. Un

prêtre catholique offre le calice d'or rempli du précieux sang de Notre-Seigneur et Sauveur, Jésus-Christ. **La Prostituée offre quant à elle une coupe (un calice) remplie d'abominations et d'impuretés – le vin invalide de la Nouvelle Messe!**

Ce verset se réfère particulièrement au *Novus Ordo Missae* (la Nouvelle Messe), qui ne contient pas le sang de Jésus-Christ, mais une offrande n'étant qu'abomination à Ses yeux.

Apocalypse 18 :6 - « Payez-la comme elle a payé, et rendez-lui au double selon ses œuvres. **Dans la coupe où elle a versé**, versez-lui au double. »

Fait intéressant, la Bible protestante Darby, dans le même passage de l'Apocalypse dit : « Donnez-lui comme elle vous a donné, et doublez-lui le double, selon ses œuvres ; dans la coupe qu'elle a **mixturenée**, versez-lui le double. »

Le mot « mixturenée » vient de « mixture », qui signifie « mélanger. » ^[1699] Dans la Messe catholique, l'Église mélange l'eau avec le vin dans le calice.

Pape Eugène IV, *Concile de Florence, Exultate Deo*, S. 8; 22 nov. 1439 : « Le bienheureux pape Alexandre, le cinquième à partir du bienheureux Pierre dit en effet "Dans les offrandes des sacrements qui au cours des solennités des messes sont offertes au Seigneur, **que soient offerts en sacrifice seulement du pain et du vin mêlé d'eau**. Car dans le calice du Seigneur on ne doit pas offrir seulement du vin ou seulement de l'eau, **mais un mélange des deux**, parce que les deux, c'est-à-dire le sang et l'eau ont coulé du flanc du Christ", lit-on. *Puis aussi parce que cela convient pour signifier l'effet de ce sacrement qui est l'union du peuple chrétien au Christ. L'eau en effet signifie le peuple selon ce passage de l'Apocalypse : nombreuses eaux... nombreux peuples [Apocalypse 17 :15]... donc **quand dans le calice se mêlent le vin et l'eau**, le peuple est uni au Christ et la foule des fidèles est attachée et jointe à Celui en qui elle croit.* » ^[1700]

Le symbolisme d'Apocalypse 18 :6 – faire un mélange dans une coupe - ne pouvait pas être plus évident sans révéler alors le mystère du verset. C'est une référence évidente à la Messe, qui a été complètement pervertie par la Prostituée. Dans sa coupe, elle n'a rien que de l'impureté et de l'abomination à offrir à Dieu (Apo. 17 :4). En plus, ce verset (18 :6) fait référence à un point spécifique de la Messe : le mélange du vin et de l'eau. Cette action de mélange signifie l'union du peuple chrétien avec le Christ (l'Église catholique), comme l'a défini le pape Eugène IV au concile de Florence. Comme nous l'avons montré, c'est la signification précise qui fut retirée dans la consécration de la Nouvelle Messe, la rendant par là invalide!

Par conséquent, dans le même verset, Dieu révèle que la Prostituée mène une prostitution spirituelle massive dans des domaines concernant la Messe catholique et l'Église catholique dans son ensemble. C'est une description saisissante de la secte Vatican II : la Contre-Église de la fin des temps.

7. La Prostituée est caractérisée par la corruption et la prostitution

Apocalypse 17 :1 - « Alors vint un des sept anges qui avaient les sept coupes, et il me parla, disant : Viens, je te montrerai la condamnation de **la grande prostituée**, qui est assise sur les grandes eaux, Avec laquelle les rois de la terre **se sont corrompus**, et les habitants de la terre se sont enivrés du vin **de sa prostitution**. »

Apocalypse 18 :3 - « Parce que toutes les nations ont bu du vin de la colère de **sa prostitution ; et les rois de la terre se sont corrompus avec elle**, et les marchands de la terre se sont enrichis de l'excès de son luxe. »

Ici, le terme employé par la Bible catholique Vulgate est « prostitution. » Selon votre traduction, vous trouverez le terme « fornication, » synonyme de prostitution. C'est un fait avéré que quand le terme fornication est utilisé dans les saintes Écritures, il décrit souvent l'idolâtrie et l'infidélité spirituelle.

Exode 34 :16 – « Tu ne prendras point de femmes d'entre leurs filles pour tes fils, de peur qu'après qu'elles-mêmes auront forniqué, **elles ne fassent forniquer aussi tes fils avec leurs dieux.** »

Juges 2 :17 – « **Forniquant avec des dieux étrangers**, et les adorant. Bientôt ils abandonnèrent la voie par laquelle avaient marché leurs pères ; et entendant les commandements du Seigneur, ils firent tout le contraire. »

Beaucoup d'autres passages pourraient être cités pour montrer que les Écritures décrivent l'infidélité spirituelle et l'idolâtrie comme la fornication, la corruption et la prostitution. Lorsque dans ce contexte, une « grande prostituée » commet une fornication mondiale, ceci indique clairement une apostasie de la seule vraie foi. Comme nous l'avons prouvé dans ce livre, une apostasie de la seule vraie foi et une acceptation de faux dieux/religions idolâtres, est exactement ce qui caractérise le plus la Contre-Eglise Vatican II et l'apostasie Vatican II. C'est placer sur un pied d'égalité avec le vrai Dieu de l'Eglise catholique les « dieux » démoniaques du panthéon des religions mondiales.



FIGURE 44.6

La fornication qui a commencée de Rome l'apostate et ses antipapes (ci-dessus) s'est propagée et a s'est imprégnée dans le monde entier (ci-dessous), comme nous l'avons montré.



FIGURE 44.7

La Prostituée de Babylone est à ce point coupable de fornication spirituelle que c'est l'action qui lui donne son nom – « Grande Prostituée. » Avec une telle description, Dieu met directement en contraste la Prostituée avec l'Église catholique, car l'Église est une femme **caractérisée par sa fidélité indéfectible à son Époux, Jésus-Christ.**

Pape Pie XI, *Mortalium animos* ; 6 jan. 1928 : « Car jamais au cours des siècles, l'Épouse mystique du Christ n'a été souillée, et elle ne pourra jamais l'être, au témoignage de saint Cyprien : **“L'Épouse du Christ ne peut commettre un adultère : elle est intacte et pure. Elle ne connaît qu'une seule demeure ; par sa chaste pudeur, elle garde l'inviolabilité d'un seul foyer”**. » ^[1701]

Ainsi, tout comme la Prostituée est tristement célèbre pour son impureté, l'Église catholique est connue pour sa chasteté.

Pape St. Sirice, épître (1) *Directa ad decessorem à Himérius* ; 10 fév. 385 : « Et pour cette raison il [Jésus] a voulu que la forme de l'Église dont il est l'Époux, **brille de la splendeur de la chasteté**, de manière **qu'il puisse la trouver... “sans tache ni ride”** [Éph. 5 :27] au jour du jugement, lorsqu'il viendra à nouveau. » ^[1702]

L'Église est « l'Épouse immaculée du Christ. » La « grande Prostituée » ne représente rien d'autre que la plus grande moquerie de l'Épouse Immaculée de Jésus-Christ.

Pape Hadrien I^{er}, *Concile Nicée II* ; 787 : « ... **le Christ notre Dieu, après avoir pris pour Épouse la sainte Église catholique, sans tâche ni rides, a promis de veiller sur elle, et il a affirmé à ses saints disciples : Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.** » ^[1703]

8. La Prostituée s'est séparée de son Époux

Apocalypse 18 :7 – « Autant elle s'est glorifiée et a été dans les délices, autant multipliez ses tourments et son deuil ; **parce qu'elle dit en son cœur : Je suis reine**, je ne suis point veuve, et je ne serai point dans le deuil. »

Dans un autre verset des plus étonnants, l'Apocalypse nous indique que la Prostituée dit d'elle-même, « Je suis reine, je ne suis point veuve. » Elle n'est pas veuve, parce que son (ex-) Époux n'est pas mort.

Apocalypse 1 :17-18 – « Et lorsque je l'eus vu, je tombai à ses pieds comme mort. Mais il mit sa main droite sur moi, disant : Ne crains point, je suis le premier et le dernier, Et celui qui vit ; j'ai été mort, **mais voici que je suis vivant dans les siècles des siècles**, et j'ai les clefs de la mort et de l'enfer. »

L'Époux de l'Église est Jésus-Christ. La Prostituée étant *une Église de contrefaçon qui a rompu avec l'Église catholique*, elle avait donc Jésus-Christ pour époux jusqu'à ce qu'elle se soit séparée de Jésus-Christ en quittant Ses traditions et Ses enseignements. Au lieu d'être une épouse fidèle, la Prostituée est devenue sa propre reine, contente d'imposer aux autres sa propre volonté et sa gloire, ses propres enseignements et sa religion.

Mais bien que la Prostituée se soit séparée de l'Église catholique en formant une religion et une « Église » de son propre cru, l'Épouse du Christ - l'Église catholique - garde toujours l'union avec Son Époux, même si la majorité du monde l'a quittée pour rejoindre la Prostituée.

Pape Pie XII, *Mystici Corporis Christi* ; 29 juin 1943 : « C'est là aussi une erreur ; car **le Sauveur ne s'unit pas seulement son Église comme une Épouse très chère**, mais encore, en elle, les âmes de chacun des fidèles, avec lesquelles il est très désireux de s'entretenir intimement, surtout après la sainte Communion. » ^[1704]

9. La lumière de la lampe ne luira plus dans la Prostituée



FIGURE 44.8

Apocalypse 18 :23 - « **La lumière de la lampe ne brillera plus chez toi, et la voix de l'époux et de l'épouse ne sera plus entendue chez toi** ; car tes marchands étaient les grands de la terre, toutes les nations ont été séduites par tes enchantements. »

La « lumière de la lampe » est une référence à la lampe du sanctuaire qu'on trouve dans les églises catholiques. **Cette lampe signifie la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie.** On ne trouve que difficilement cette lampe dans les églises Vatican II. Dans la plupart des cas, elle a été déplacée sur le côté ou à l'arrière de l'église. Mais, bien plus que le déplacement de la lampe sanctuaire, Apocalypse 18 :23 indique qu'on ne trouve plus la présence réelle du Christ (l'Eucharistie valide) dans l'église Vatican II.

« La voix de l'époux et de l'épouse » dans Apocalypse 18 :23 est une référence au Christ et Son Église.

Pape Pie XII, *Mystici Corporis Christi* ; 29 juin 1943 : « ... **l'Apôtre des Gentils [St. Paul] qui, tout en unissant d'un lien merveilleux le Christ et son Corps mystique, les oppose pourtant l'un à l'autre comme l'Époux et l'Épouse** [Éph. 5 :22-23]. » ^[1705]

S'il y avait encore le moindre doute quant à l'identité de l'Époux et de l'Épouse, le pape Pie XII l'enlève en citant saint Paul. Jésus-Christ est l'Époux ; et son corps mystique, l'Église, est Son Épouse immaculée. Lorsque l'Apocalypse fait référence à la voix de l'Époux et de l'Épouse, c'est une confirmation supplémentaire que la Prostituée de Babylone est la secte Vatican II – la Contre-Église, qui a abandonné l'enseignement (ou la voix) de l'Époux (Jésus-Christ) et de l'Épouse (Son Église).

10. Le son de la flûte ne s'entend plus dans la Prostituée

Apocalypse 18 :22 – « **Et la voix des joueurs de harpes, des musiciens, des joueurs de flûte et de trompette, ne sera plus entendue en toi...** »

Peu de gens savent aujourd'hui que « les trompettes et les harpes étaient les instruments standards pour la musique liturgique à l'époque de saint Jean, comme les orgues le sont aujourd'hui en occident. » ^[1706] En incluant les trois principaux instruments de musique liturgique catholique à travers l'histoire, saint Jean nous avertit que la musique traditionnelle liturgique catholique dans son ensemble « ne sera plus entendue » dans la Prostituée. N'est-ce pas devenu réalité ?

Nous avons déjà montré que depuis Vatican II, le chant grégorien, notre magnifique tradition musicale, a été remplacé par tous les types de musique et d'instruments profanes au monde.



FIGURE 44.9

C'est tellement grave, qu'à l'heure actuelle on peut rentrer dans une église « catholique, » moderne, et y entendre de tout et n'importe quoi, des tambours bruyants aux guitares électriques. On pourrait même y entendre de la musique rock. Pourtant, ce qui est probablement le plus décevant dans tout ceci, c'est que la plupart des gens ne réalisent pas que ces églises « catholiques » modernes ne sont absolument pas catholiques, mais appartiennent entièrement à la Prostituée de Babylone.

11. Le monde entier est ivre du vin de sa prostitution

Apocalypse 18 :3 - « Parce que toutes les nations ont bu **du vin de la colère de sa prostitution** ; et les rois de la terre se sont corrompus avec elle, et les marchands de la terre se sont enrichis de l'excès de son luxe. »

Apocalypse 14 :8 – « Et un autre ange suivit, disant : Elle est tombée, elle est tombée, cette grande Babylone, **qui a fait boire à toutes les nations du vin de la colère de sa prostitution.** »

Apocalypse 16 :19 - « Et la grande cité fut divisée en trois parties, et les villes des nations tombèrent, et Dieu se souvint de la grande Babylone pour lui donner **le calice du vin de sa colère.** »

Apocalypse 17 :1-2 - « ... Viens, je te montrerai la condamnation de la grande prostituée, qui est assise sur les grandes eaux ; avec laquelle les rois de la terre se sont corrompus, **et les habitants de la terre se sont enivrés du vin de sa prostitution.** »

La Prostituée de Babylone est condamnée à plusieurs reprises pour prostitution en relation avec le vin. Pourquoi cela? Comme nous l'avons montré, c'est le changement dans la partie de la consécration du vin qui rend la Nouvelle Messe invalide!

Pape St. Pie V, *De defectibus*, ch. 5, pa.1 : « Les paroles de la consécration, qui sont la **FORME** de ce Sacrement, sont celles-ci : *Ceci est mon corps*. Et : *Car ceci est le calice de mon sang, nouvelle et éternelle alliance, mystère de foi, qui pour vous et pour beaucoup sera répandu en rémission des péchés*. **Or, si quelqu'un venait à retirer, ou altérer quoi que ce soit dans la FORME de la consécration du Corps et du Sang, et dans ce changement de paroles la [nouvelle] formulation ne parvenait pas à signifier la même chose, il ne consacrerait pas le sacrement.** »

Ce qui explique que la Prostituée est condamnée pour des violations faites au vin, c'est que des changements invalidants ont été portés à la PARTIE DU VIN dans les paroles de consécration de la Nouvelle Messe. Pour le dossier complet sur la Nouvelle Messe, reportez-vous au chapitre 10 de la Partie I. Ces modifications apportées à la partie du vin dans la consécration rendent invalides les deux consécration. L'Église Vatican II a véritablement « *fait boire à toutes les nations du vin de la colère de sa prostitution.* » (Apocalypse 14 :8)

12. La Prostituée est ivre du sang des saints et des martyrs

Pape Léon XIII, *Au milieu des sollicitudes* ; 16 fév. 1892 : « [Plusieurs fois] ... **les chrétiens, par le simple fait qu'ils étaient chrétiens, non pour aucune autre cause, se voyaient forcément placés dans cette alternative** : ou l'apostasie ou le martyre. » ^[1707]



FIGURE 44.10

Apocalypse 17 :6 - « **Et je vis cette femme enivrée du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus.** Or je fus surpris, quand je l'eus vue, d'un grand étonnement. »

Apocalypse 18 :24 - « **Et dans cette ville a été trouvé le sang des prophètes et des saints, et de tous ceux qui ont été tués sur la terre.** »

On peut dire que la Prostituée est ivre du sang des saints et des martyrs à plusieurs niveaux. Le premier qui vient à l'esprit est l'œcuménisme tel que pratiqué par la secte Vatican II. Avant Vatican II, l'œcuménisme se référait à l'effort apostolique pour convertir le monde au catholicisme. Aujourd'hui, il se réfère à l'effort de rassembler toutes les religions en une seule sans opérer de conversion, en respectant toutes les religions comme égales.

Pape Léon XIII, *Custodi di quella fede* ; 8 déc. 1892 : « Qu'on les reconnaisse à leurs fruits et qu'on s'en éloigne, et ainsi **qu'on laisse toute relation familière non seulement avec les impies et les libertins déclarés qui portent au front le caractère de la secte, mais encore avec ceux qui se déguisent sous le masque de la tolérance universelle, du respect pour toutes les religions**, de la manie de concilier les maximes de l'Évangile avec celles de la Révolution, **le Christ avec Bélial**, l'Église de Dieu avec l'Église sans Dieu. » ^[1708]

L'œcuménisme va directement contre la vérité divinement révélée que les dieux des religions non-catholiques sont des démons (Psa. 95 :5 ; 1 Cor. 10 :20), et il place le Christ au même niveau que Lucifer. Tout au long du livre, nous avons exposé le faux-œcuménisme de la secte Vatican II. La secte Vatican II considère comme plus ou moins bonnes et dignes de louanges les fausses religions. Dès lors, elle blasphème la mémoire des saints et des martyrs qui eurent leur chair déchirée par des crochets de fers, leurs corps donnés aux lions et leurs têtes tranchées parce qu'ils refusaient de compromettre - ne serait-ce que d'un iota - leur foi ou de dire que « toutes les religions sont vraies ou égales. » Elle se moque aussi de tous les sacrifices des saints qui donnèrent leur vie pour la prêtrise, la vie religieuse, le travail missionnaire. . . Tout ça n'était pas nécessaire selon la secte Vatican II.

Pape St. Grégoire le Grand : « La sainte Église universelle enseigne qu'il n'est pas possible d'adorer vraiment Dieu sauf en elle, et affirme que tous ceux qui sont en dehors de celle-ci ne seront pas sauvés. » ^[1709]

Parce que Margaret Clitherow refusait d'accepter la secte anglicane et sa « Messe » – mais qu'au lieu de cela, contre les lois pénales, elle invitait des prêtres catholiques chez-elle, elle fut martyrisée en se faisant réduire en bouille sous une large porte, alourdie par des poids. Ce type d'exécution est si douloureux qu'il est appelé « châtiment rude et sévère. » **Elle souffrit tout ça parce qu'elle ne voulait pas accepter l'anglicanisme.** Par contre, la secte Vatican II enseigne que les anglicans sont des camarades « chrétiens » qui n'ont pas besoin de conversion ; et que leurs « évêques, » invalides, sont en fait de vrais évêques de l'Église du Christ. La secte Vatican II enseigne que son martyr n'avait pas de sens. Elle est donc ivre du sang des saints et des martyrs.

Combien sont les martyrs, comme saint Thomas Moore, à avoir donné leur vie pour un seul article de la foi catholique ? L'œcuménisme rend insensé et vain le versement de leur sang.

Pape Léon XIII, *Satis cognitum* ; 29 juin 1896 : « Ceux donc qui écoutaient Jésus, s'ils voulaient arriver au salut, avaient le devoir, non seulement d'accepter en général toute Sa doctrine, **mais de donner un plein assentiment de l'âme à chacune des choses qu'Il enseignait. Refuser, en effet, de croire, ne fût-ce qu'en un seul point, à Dieu qui parle, est contraire à la raison.** »
[1710]

Voilà pourquoi il est dit que la secte Vatican II est ivre du sang des saints et des martyrs (Apocalypse 17 :6, 18 :24) ; et tous ceux qui soutiennent cette activité antéchrist - maintenant dirigé par François - sont tout autant ivres.

Ce qui est aussi fascinant est que l'Apocalypse mentionne que les martyrs crient sous les autels.

Apocalypse 6 :9 – « Lorsqu'il eut ouvert le cinquième sceau, **je vis sous l'autel les âmes de ceux qui ont été tués à cause de la parole de Dieu, à cause du témoignage qu'ils avaient. Et ils criaient d'une voix forte, disant : Jusques à quand, Seigneur (le saint et le véritable), ne ferez-vous point justice et ne vengerez-vous point notre sang** de ceux qui habitent la terre ? »

Il est prescrit que **les Messes catholiques soient dites sur des autels contenant les reliques des martyrs** ! Donc il est parfaitement logique que les martyrs crient sous l'autel ! Leurs vies sont moquées par la secte Vatican II, l'œcuménisme et l'acceptation de fausses religions. Ils ne crient pas seulement contre l'œcuménisme interreligieux qui ridiculise leur sacrifice, mais aussi contre l'abomination liturgique qui a lieu directement sur leurs reliques, dans la Nouvelle Messe. Cette citation saisissante des Écritures devrait aussi montrer aux protestants que l'Église catholique est l'unique et vraie Église.

Apocalypse 18 :20, le jugement de Dieu sur la prostituée – « Ciel, réjouis-toi sur elle, et vous aussi, saints apôtres et prophètes, parce que Dieu vous a fait pleinement justice d'elle. »

Conclusion sur la Prostituée de Babylone

Selon nous, il est bien évident que la secte Vatican II est la Prostituée de Babylone prophétisée dans les Écritures. Et contrairement à ce que croient les hérétiques protestants, le fait qu'il soit prédit dans l'Écriture que la Rome ecclésiastique apostasiera la foi catholique dans les derniers jours, prouve, plutôt que ne réfute, l'authenticité de l'Église catholique. Puisque la tribulation de la fin des temps aura pour objectif premier de tromper le vrai fidèle, et de miner la vraie foi.

Apocalypse 11 :2 - « Mais le parvis qui est hors du temple, laisse-le, et ne le mesure pas, parce qu'il a été abandonné aux gentils, **et ils fouleront aux pieds de la cité sainte pendant quarante-deux mois.** »

Il convient de noter que « quarante-deux mois » (Apocalypse 11 :2), « mille deux cent soixante jours » (Apocalypse 12 :6), et « un temps et des temps, et la moitié d'un temps » (Apocalypse 12 :14) et trois ans et demi sont considérés par certains érudits comme symboliques de quelque période de persécution.

Luc 21 :34-35 - « Faites donc attention à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent dans la crapule, l'ivresse et les soins de cette vie, et que ce jour ne vienne soudainement sur vous. **Car, comme un filet, il enveloppera tous ceux qui habitent sur la face de la terre.** »

Un filet est un dispositif utilisé pour attraper des animaux. Or, si le filet des derniers jours implique une fausse Église catholique installée depuis Rome, et une invasion spirituelle de la cité sainte (Rome), alors que l' « animal » que le Diable essaye d'attraper est le catholicisme traditionnel. C'est une autre preuve que la Religion catholique est la seule et vraie religion.

C'est notre espérance que cette preuve scripturale contre l'Église Vatican II renforcera les catholiques dans leur opposition à celle-ci. Les prophéties bibliques qui indiquent notre situation actuelle, permettent aussi aux catholiques d'avoir une meilleure compréhension de la façon dont Dieu considère les développements et les événements de ces cinquante dernières années.

Mais surtout, l'Apocalypse dévoile la fausse résistance à cette apostasie, même chez les soi-disant traditionalistes, qui gardent pour référence cette Église prostituée, qui leur demande de rester unis à ses antipapes et à la secte Vatican II. Leur fausse résistance les maintient directement dans le sein, le ventre de la Prostituée. Par leur propre profession, ils sont encore obstinément unis à la « Mère des fornications. » Ils confondent toujours la Grande Prostituée et l'Épouse Immaculée de Christ. Ils entachent une résistance pure et immaculée à la Prostituée en restant coller à son abominable domination.

Apocalypse 18 :4-5 - « J'entendis une autre voix du ciel, qui dit : **sortez de Babylone, mon peuple**, de peur que vous n'ayez part à ses péchés, et que vous ne receviez de ses plaies ; parce que ses péchés sont parvenus jusqu'au ciel, et que Dieu s'est souvenu de ses iniquités. »

S'ils ne rompent pas complètement avec la Grande Prostituée, ces gens perdront leurs âmes dans le feu éternel pour avoir blasphémé contre l'Église du Christ-Roy, qui n'a aucune camaraderie avec les œuvres de ténèbres, aucune part avec le non-croyant, et aucune concorde avec la femme de l'iniquité. Bien que la plupart du monde ait été englouti par la Grande Prostituée, l'Épouse Immaculée de Notre-Seigneur existe toujours dans toute sa pureté, bien qu'elle ait été réduite à une poignée de fidèles et qu'elle soit passée dans la clandestinité. Cette femme, le reste de l'Église catholique des derniers jours, est décrite dans le chapitre 12 de l'Apocalypse après la vision de la femme enveloppée du soleil, Notre-Dame de Fatima.

Apocalypse 12 :6 - « **Et la femme s'enfuit dans le désert** où elle avait un lieu préparé par Dieu, pour y être nourrie mille deux cent soixante jours. »

Apocalypse 12 :14 - « Mais **les deux ailes du grand aigle furent données à la femme, afin qu'elle s'envolât dans le désert** en son lieu, où elle est nourrie un temps et des temps, et la moitié d'un temps, hors de la présence du serpent. »

Si vous ne l'avez pas encore rejointe, vous devez rejoindre ce reste de l'Église catholique dans le désert. Vous devez garder la foi « qui a été déjà transmise aux saints » (Jude 1 :3), et vous rapprocher de Dieu en recevant les vrais sacrements, et en pratiquant la dévotion au Cœur Immaculé de Marie et au saint Rosaire.

Apocalypse 12 :17- « Et le dragon s'irrita contre la femme, et il alla faire la guerre à ses autres enfants qui gardent les commandements de Dieu, et qui ont le témoignage de Jésus-Christ. »

Apocalypse 14 :12 - « Ici est la patience des saints qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus. »

Le code Antéchrist : La choquante vérité – Jean-Paul II prêchait que l’homme est Dieu – La doctrine de l’Antéchrist en plein Vatican

Sommaire

45.1	1. Notre-Dame prophétise que Rome perdra la foi et deviendra le Siège de l’Antéchrist548
45.2	2. Antéchrist défini.548
45.3	3. Chaque homme doit prendre possession de l’Incarnation551
45.4	4. L’Évangile est la Bonne Nouvelle de l’homme552
45.5	5. L’homme est le Christ, le Fils du Dieu vivant553
45.6	6. La vérité sur l’homme est qu’il est Jésus-Christ553
45.7	7. Et le Verbe s’est fait chair en tout homme554
45.8	8. L’Incarnation est la vérité sur l’homme554
45.9	9. Le mystère du Verbe incarné est le mystère de l’homme554
45.10	10. Marie est bienheureuse parce qu’elle a eu foi en l’homme555
45.11	11. Chaque homme est le Christ enfant né le jour de Noël.555
45.12	12. L’Épiphanie est la manifestation de l’homme556
45.13	13. L’homme est la voie556
45.14	14. L’homme est la vérité557
45.15	15. L’homme est la vie558
45.16	16. Chaque homme est l’Eucharistie559
45.17	17. Chaque homme est Christ crucifié559
45.18	18. L’homme est effectivement Dieu560
45.19	19. L’homme est l’homme d’en haut561
45.20	20. La vraie réalité de l’homme c’est qu’il est Dieu561
45.21	21. L’homme est le Messie.563
45.22	22. La nouvelle évangélisation563
45.23	23. L’homme doit découvrir qu’il est Dieu564
45.24	24. Le Rosaire de l’homme564
45.25	25. L’insondable richesse du Christ constitue le bien de chacun.564
45.26	26. Chaque homme est le Christ ressuscité565
45.27	27. Antéchrist révélé.565
45.28	Paul VI et Benoît XVI représentaient aussi l’Antéchrist dans le Vatican.566



FIGURE 45.1

La photo ci-dessus montre Jean-Paul II en Israël, assis sur une chaire avec une croix inversée au-dessus de la tête. À ceux qui essaieraient de justifier cette action scandaleuse et très révélatrice, en indiquant que saint Pierre fut crucifié tête en bas, nous répondons que c'est une vaine tentative de défendre l'indéfendable. Quand Jean-Paul II fit cela, ce n'était pas l'une des fêtes de saint Pierre, et aucune commémoration de saint Pierre n'avait été faite. La croix inversée est l'un des plus grands symboles du satanisme, comme en témoigne son utilisation par les occultistes, les groupes de rock satanistes, et les meurtriers ritualistes. Voilà pourquoi Jean-Paul II s'assit avec ce symbole au-dessus de la tête.

Pape St. Pie X, *E supremi apostolatus*; 4 oct. 1903 : « En revanche, et c'est là, au dire du même Apôtre, **le caractère propre de l'Antéchrist, l'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur en s'élevant au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu.** » ^[1711]

Jean-Paul II, *Redemptor hominis*; 4 mars 1979, n° 10 : « **EN RÉALITÉ, CETTE PROFONDE ADMIRATION DEVANT LA VALEUR ET LA DIGNITÉ DE L'HOMME S'EXPRIME DANS LE MOT ÉVANGILE, QUI VEUT DIRE BONNE NOUVELLE. ELLE EST LIÉE AU CHRISTIANISME.** » ^[1712]



FIGURE 45.2 – Jean-Paul II, avant de devenir antipape, portant sur son vêtement une croix inversée

1. Notre-Dame prophétise que Rome perdra la foi et deviendra le Siège de l'Antéchrist

Comme nous l'avons vu, le 19 septembre 1846 la bienheureuse Vierge Marie apparut en France, à La Salette, et prédit que :

« *Rome perdra la foi et deviendra le Siège de l'Antéchrist... L'Église sera éclip­sée.* »

Notre-Dame prédit spécifiquement que Rome perdra la foi catholique, tombera dans l'apostasie de la véritable Église du Christ et deviendra le Siège de l'Antéchrist. Mais qu'est-ce que l'Antéchrist ?

2. Antéchrist défini

Dans la sainte Écriture, le mot « antéchrist » n'est mentionné que quatre fois. Le mot *antéchrist* n'est pas du tout utilisé dans l'Apocalypse et n'est pas cité par saint Paul (qui emploie seulement les termes « fils de perdition » et « homme de péché »). Le mot *antéchrist* est uniquement mentionné par saint Jean l'Apôtre dans ses épîtres.

Par conséquent, en recherchant la définition d'*antéchrist*, on doit d'abord regarder les épîtres de saint Jean, non pas l'Apocalypse ; car saint Jean emploie et définit le mot *antéchrist* et l'Apocalypse ne le fait pas. Les quatre fois où saint Jean emploie le mot *antéchrist*, il le définit seulement deux fois. Les deux définitions que saint Jean donne pour antéchrist sont les preuves les plus importantes qui existent pour pouvoir identifier l'Antéchrist, parce que les saintes Écritures sont la parole de Dieu inspirée, infaillible et sans erreur. Par conséquent, la définition des saintes Écritures sur l'Antéchrist est infaillible et correcte.

1 Jean 2 :22 – « Qui est menteur, sinon **celui qui nie que Jésus est le Christ? Celui-là est l'Antéchrist**, qui nie le Père et le Fils. »

1 Jean 4 :2-3 - « ... Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans la chair est de Dieu ; Et **tout esprit qui détruit Jésus n'est point de Dieu, et celui-là est l'Antéchrist**, dont vous avez

ouï dire qu'il vient... »

Les deux définitions sur l'Antéchrist traitent d'un déni de la vérité au sujet de *qui est Jésus-Christ*. La vérité au sujet de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la vérité de la Très Sainte Trinité sont les fondements mêmes de la religion chrétienne. Ce sont les vérités les plus importantes de l'univers.

Voilà pourquoi les conciles des premiers temps de l'Église catholique condamnaient avec la plus grande vigueur la moindre déviation de la vérité à propos du Christ ou de la Trinité. Et c'est pourquoi les plus grands ennemis de Jésus-Christ dans l'Histoire n'étaient pas ces individus qui causèrent un mal temporel aux disciples du Christ, mais ceux qui furent les plus efficaces et blasphématoires pour attaquer la vérité au sujet de Jésus-Christ - qui est le fondement même du salut éternel de chacun.

Ainsi, en définissant « antéchrist, » la sainte Écriture fait référence à une attaque spécifique sur la vérité au sujet de Jésus-Christ, une attaque spécifique sur la vérité au sujet de l'homme-Dieu. La sainte Écriture se réfère spécifiquement à la destruction de Jésus (1 Jean 4 :2 ou 3) et au déni que Jésus est le Christ (1 Jean 2 :22). Ces deux choses servent de caractère propre à l'Antéchrist, selon la sainte Écriture, et ces deux choses se réfèrent clairement à une attaque contre la vérité de l'Incarnation du Fils de Dieu.

L'un des premiers hommes les plus célèbres dans l'histoire de l'Église à avoir perverti la doctrine de l'Incarnation, était l'hérétique Nestorius du 5^e siècle, condamné au concile d'Éphèse en l'année 431 A.D. Comme nous le verrons, le cas de l'hérétique Nestorius est très important dans l'identification de l'Antéchrist, parce que l'hérésie de Nestorius fut l'hérésie spécifique correspondant à la définition biblique de l'Antéchrist.

Nestorius fut l'hérétique qui tenta de détruire Jésus (1 Jean 4 :2-3), et il le fit en pervertissant la vérité de l'Incarnation.

Pape Pie XI, *Lux veritatis*; 25 déc. 1931 : « ... tous ceux-là, **non moins que Nestorius, font une tentative téméraire pour «DISSOUDRE LE CHRIST...»** » ^[1713]

Le pape Pie XI confirme ici que l'hérésie de Nestorius était la doctrine spécifique de l'Antéchrist – c'était une tentative de dissoudre la personne de Jésus-Christ, ce qui, selon l'Écriture, est le caractère de l'Antéchrist. Gardez ceci en tête (que la doctrine de Nestorius de « dissoudre le Christ » fut la doctrine spécifique de l'Antéchrist comme décrite dans la sainte Écriture), car ce sera bientôt pertinent.

Mais quelle était cette doctrine de Nestorius? Comment Nestorius « DÉTRUISAIT-il » Jésus et, ce faisant, devint ce que saint Jean définit comme étant « l'Antéchrist »? Pour comprendre la doctrine de Nestorius, il nous faut très brièvement répéter la vérité catholique de l'Incarnation.

L'Église catholique enseigne que le Verbe éternel - le Fils de Dieu – la deuxième personne de la Très Sainte Trinité – assuma une nature humaine et devint réellement un homme.

Jean 1 :14 – « *Et le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous.* »

Notre-Seigneur Jésus-Christ est le Verbe éternel fait chair. Il est vraiment Dieu et Il est aussi vraiment homme. **Il est un seul Christ** - Une personne divine avec deux natures.

Pape St. Léon le Grand, *Concile de Chalcédoine*; 451 A.D., *ex cathedra* : « ... nous enseignons tous unanimement que nous confessons un seul et même Fils, notre Seigneur Jésus Christ, le même parfait en divinité, et le même parfait en humanité, le même vraiment Dieu et vraiment homme (composé) d'une âme raisonnable et d'un corps... un seul et même Christ... une seule personne et une seule hypostase, un Christ ne se fractionnant ni se divisant en deux personnes, mais un seul et même Fils, unique engendré, Dieu Verbe, Seigneur Jésus Christ... » ^[1714]

Mais Nestorius rejetait la vérité que Notre-Seigneur Jésus-Christ est une seule personne. Nestorius dissolvait de façon blasphématoire Jésus en deux personnes. Nestorius soutenait que le Fils de Dieu n'est pas devenu homme dans l'Incarnation, mais que le Fils de Dieu s'est uni d'une certaine manière à un homme nommé Jésus.

Nous le redisons : NESTORIUS NE CROYAIT PAS QUE LE FILS DE DIEU S'EST FAIT HOMME DANS L'INCARNATION, MAIS QUE LE FILS DE DIEU S'EST UNI LUI-MÊME D'UNE CERTAINE MANIÈRE À UN HOMME NOMMÉ JÉSUS. Ça vous dit quelque chose ?

Antipape Jean-Paul II, *Redemptor hominis* ; 4 mars 1979, n° 13 : « ... par l'Incarnation **le Fils de Dieu s'est uni d'une certaine manière à TOUT HOMME.** » ^[1715]

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 2 juil. 1986 : « ... s'incarnant dans le sein de la Vierge Marie, **le Fils de Dieu, "s'est uni d'une certaine manière à tout homme"**. » ^[1716]

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 8 avril 1987 : « ... **par son Incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à TOUT HOMME...** » ^[1717]

Antipape Jean-Paul II, *Lettre aux familles* ; 1994, n° 2 : « **Par son Incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme...** » ^[1718]

Et en soutenant que le Fils de Dieu n'est pas devenu homme, mais s'est plutôt uni Lui-même à un homme nommé Jésus dans l'Incarnation, Nestorius détruisait ou dissolvait en deux personnes Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pape St. Léon le Grand, *Lettre dogmatique à Flavien* ; 449 A.D. : « Par conséquent, que Nestorius soit anathème... il a fait une personne de la chair, et une autre de la Divinité, **ET N'A PAS PERÇU QU'IL N'Y AVAIT QU'UN SEUL CHRIST...** » ^[1719]

Et en détruisant ou dissolvant Notre-Seigneur Jésus-Christ en deux personnes, la doctrine Antéchrist de Nestorius résulta logiquement dans le culte de deux Christs, et introduisit par conséquent **LE CULTE DE L'HOMME!**

Pape Vigile, *Concile Constantinople II* ; 553 A.D. : « Déjà **le saint concile d'Éphèse** réuni selon la volonté de Dieu **contre la mauvaise foi nestorienne a condamné en même temps que lui** par un jugement juste et précis les vains propos de gens qui, devant venir après lui, ou venus avant, pensent comme lui et osent dire et écrire les mêmes propos, en portant contre eux la même condamnation... on condamne leur secte entière... la cabale qu'ils ont montée contre les religieuses doctrines de l'Église, **EN VÉNÉRANT DEUX FILS**, en divisant ce qui est indivisible **ET PORTANT CONTRE LE CIEL ET LA TERRE L'ACCUSATION D'ANTHROPOLATRIE** [le terme latin est : anthropolatriae]. Car la sainte multitude des esprits d'en haut n'adore avec nous qu'un seul Seigneur Jésus Christ. » ^[1720]

Dans cette remarquable citation, le second concile dogmatique de Constantinople enseigne que le blasphème de la dissolution de Jésus en deux personnes selon l'opinion de Nestorius sur l'Incarnation, entraîna le culte de deux fils, et permit en conséquence **LE CULTE DE L'HOMME.** ^[1721] Nous le redisons, **LA THÉORIE HÉRÉTIQUE DE NESTORIUS SUR L'INCARNATION ENTRAÎNA LE CULTE DE DEUX FILS, ET INTRODUISIT EN CONSÉQUENCE L'ADORATION DE L'HOMME.** Telle était la doctrine décrite par saint Jean comme la doctrine de l'Antéchrist. Ça vous rappelle quelque chose ?

Antipape Jean-Paul II, *Redemptor hominis* ; 4 mars 1979, n°10 : « **EN RÉALITÉ, CETTE PROFONDE ADMIRATION DEVANT LA VALEUR ET LA DIGNITÉ DE L'HOMME S'EXPRIME DANS LE MOT ÉVANGILE, QUI VEUT DIRE BONNE NOUVELLE. ELLE EST LIÉE AUSSI AU CHRISTIANISME.** » ^[1722]

Oui, l'antipape Jean-Paul II prêchait l'hérésie de Nestorius - la doctrine de l'Antéchrist. Il prêchait la dissolution de Jésus dans l'Incarnation, qui aboutit au culte de Christs multiples ainsi qu'au culte de l'homme !

Ici, dans sa toute première encyclique, *Redemptor hominis*, l'antipape Jean-Paul II définit explicitement l'Évangile, la Bonne Nouvelle et le christianisme comme la profonde admiration devant l'homme. **L'Évangile est la Vie de Jésus-Christ!** En disant que la profonde admiration devant chaque homme s'exprime dans le mot Évangile, l'antipape Jean-Paul II indique que chaque homme est le Jésus-Christ que les chrétiens adorent. Et, ce culte de chaque homme comme Christ, prend sa source dans l'enseignement de l'antipape Jean-Paul II : que le Fils de Dieu s'est uni à chaque homme dans l'Incarnation!

De plus, même si la similitude entre Nestorius et l'antipape Jean-Paul II est indéniable, il y a une différence fondamentale entre les deux. Il y a une différence cruciale entre l'antéchrist préliminaire, Nestorius, et l'antipape Jean-Paul II, dont la doctrine représente l'accomplissement de la prophétie de Notre-Dame que Rome deviendra le siège de l'Antéchrist. La différence est que la prédication de l'antipape Jean-Paul II était sept milliards de fois pire. L'antéchrist préliminaire Nestorius dissolvait Jésus en deux (résultant dans le culte de deux Christs), tandis que l'antipape Jean-Paul II dissolvait Jésus en sept milliards ; sept milliards de personnes avec qui le Christ se serait uni lors de l'Incarnation... ce qui entraîne le culte de sept milliards de Christs.

Antipape Jean-Paul II, *Audience* ; 25 jan. 1984 : « **Le Christ, le Fils de Dieu, en s'incarnant, assume l'humanité de chaque homme... À ce moment-là il s'unit à chaque personne... Dans l'encyclique *Redemptor hominis*, j'ai écrit que : "... cette profonde admiration devant la valeur et la dignité de l'homme s'exprime dans le mot Évangile, c'est-à-dire Bonne Nouvelle. Elle est liée aussi au christianisme.** » ^[1723]

Là, l'antipape Jean-Paul II illustre sa dissolution de Jésus (sa doctrine de l'Antéchrist) et son culte de l'homme avec une logique implacable. Il nous dit que parce que le Fils de Dieu était uni à chaque homme dans l'Incarnation, c'est-à-dire, parce que le Fils de Dieu **s'est dissous dans chaque homme lors de l'Incarnation, le nom de christianisme signifie la profonde admiration devant chaque homme** ; parce qu'en vertu de cet événement, chaque homme est Jésus-Christ. Chaque homme est vraiment Fils de Dieu et vraiment homme. Nous prouverons dans cet article que cette doctrine de l'Antéchrist - que chaque homme est devenu le Fils de Dieu dans l'Incarnation et qu'il est donc Jésus-Christ - est ce que l'antipape Jean-Paul II prêchait au monde.

3. Chaque homme doit prendre possession de l'Incarnation

Juste avant de définir le christianisme comme la profonde admiration devant l'homme, dans sa première encyclique *Redemptor hominis*, l'antipape Jean-Paul II écrivit ce qui suit :

Antipape Jean-Paul II, *Redemptor hominis*, n° 10 : « **L'homme qui veut se comprendre lui-même jusqu'au fond... doit "s'approprier" et assimiler toute la réalité de l'Incarnation et de la Rédemption pour se retrouver soi-même. S'il laisse ce processus se réaliser profondément en lui, il produit alors des fruits non seulement d'adoration envers Dieu, mais aussi de profond émerveillement pour soi-même.** » ^[1724]

S'approprier quelque chose, c'est « en prendre possession. » ^[1725] Assimiler quelque chose, c'est l'absorber. Par conséquent, l'antipape Jean-Paul II dit ici que l'homme doit prendre possession de l'Incarnation (ce qui veut dire qu'il doit prendre possession du fait que Dieu est devenu homme) pour se retrouver. Cela signifie que l'homme doit comprendre qu'il est un homme-Dieu pour se retrouver lui-même.

Lorsque ceci se produira dans l'homme, selon l'antipape Jean-Paul II, l'homme possèdera non seulement l'adoration envers Dieu, mais aussi un « profond émerveillement pour soi-même, » parce qu'il apprendra qu'il est lui aussi le Christ, le Fils de Dieu fait homme. C'est pourquoi l'antipape Jean-Paul II définit le christianisme comme la profonde admiration devant chaque homme, dans l'article suivant de cette encyclique (déjà citée) :

Antipape Jean-Paul II, *Redemptor hominis*; 4 mars 1979, n° 10 : « **L'homme qui veut se comprendre lui-même jusqu'au fond... doit "s'approprier" et assimiler toute la réalité de l'Incarnation et de la Rédemption pour se retrouver soi-même... EN RÉALITÉ, CETTE PROFONDE ADMIRATION DEVANT LA VALEUR ET LA DIGNITÉ DE L'HOMME S'EXPRIME DANS LE MOT ÉVANGILE, QUI VEUT DIRE BONNE NOUVELLE. ELLE EST LIÉE AUSSI AU CHRISTIANISME.** » ^[1726]

De plus, l'antipape Jean-Paul II répète son important message (la prise de possession de l'Incarnation pour retrouver l'homme) à de nombreuses reprises dans ses écrits (*Catechesi tradendae* n° 61; *Veritatis splendor* n° 8), puisque, comme nous l'avons déjà montré, c'est le fondement de l'Évangile tout entier de l'Antéchrist.

Donc, par au moins trois fois dans ses écrits, l'antipape Jean-Paul II enseignait que l'homme doit s'approprier l'Incarnation dans le but de se retrouver lui-même. Et immédiatement après la première fois qu'il le mentionne dans *Redemptor hominis*, l'antipape Jean-Paul II confirme son vrai sens en définissant le christianisme comme la profonde admiration devant chaque homme, confirmant que ce culte de chaque homme découle directement de l'Incarnation.

4. L'Évangile est la Bonne Nouvelle de l'homme

L'Antipape Jean Paul II définit l'Évangile comme la profonde admiration devant l'homme, dans sa première encyclique et de nombreuses autres fois. Mais l'antipape Jean-Paul II définissait également l'Évangile comme la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Il le définissait des deux façons, parce que son message était que chaque homme est Jésus-Christ.

Antipape Jean-Paul II, *Discours* ; 7 mars 1983 : « L'Évangile est quelqu'un : c'est Jésus-Christ. » ^[1727]

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 1^{er} juin 1980 : « Non seulement le message de l'Évangile s'adresse à l'homme, mais c'est un grand message messianique sur l'homme, c'est la révélation à l'homme de la vérité complète sur lui-même... » ^[1728]

Antipape Jean-Paul II, *Redemptoris missio*, n° 13 : « **Jésus est lui-même la Bonne Nouvelle... il proclame la Bonne Nouvelle non seulement par ce qu'il dit ou ce qu'il fait, mais parce qu'il est.** » ^[1729]

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 4 juin 1997 : « **L'Évangile, en proclamant la Bonne Nouvelle de Jésus, annonce aussi la Bonne Nouvelle de l'homme.** » ^[1730]

Antipape Jean-Paul II, *Christifideles laici* ; 30 déc. 1988, n° 7 : « ... *Jésus-Christ Lui-même est la "Nouvelle"...* » ^[1731]

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 9 mai 1988 : « **L'Évangile est la révélation de Dieu... Et c'est aussi la révélation de la vérité sur l'homme, sur sa dignité... Nous l'appelons bonne nouvelle ou "Bonne Annonce"...** » ^[1732]

L'antipape Jean-Paul II prêchait au monde entier que l'homme et Jésus ne sont qu'une seule et même personne, et que l'Évangile est la vérité au sujet de Jésus et aussi la vérité au sujet de chaque homme. En fait, la citation suivante est particulièrement révélatrice.

Antipape Jean-Paul II, *Discours aux membres du Congrès américain* ; 8 jan. 2001 : « Au cours des années de mon ministère, mais en particulier au cours de l'Année du Jubilé qui vient de s'achever, j'ai invité chacun à **se tourner vers Jésus pour découvrir la vérité de l'homme de façons nouvelles et plus profondes... Connaître la vérité du Christ signifie ressentir avec un profond émerveillement la valeur et la dignité de chaque être humain, qui est la Bonne Nouvelle de l'Évangile...** (cf. *Redemptor hominis*, n. 10). » ^[1733]

Tout d'abord, notez que l'antipape Jean-Paul II se réfère à *Redemptor hominis* n°10. *Redemptor hominis* n°10, c'est là où l'antipape Jean-Paul II définit à l'origine l'Évangile et le christianisme comme la profonde admiration devant l'homme.

Antipape Jean-Paul II, *Redemptor hominis* ; 4 mars 1979, n° 10 : « **EN RÉALITÉ, CETTE PROFONDE ADMIRATION DEVANT LA VALEUR ET LA DIGNITÉ DE L'HOMME S'EXPRIME DANS LE MOT ÉVANGILE, QUI VEUT DIRE BONNE NOUVELLE. ELLE EST LIÉE AUSSI AU CHRISTIANISME.** » ^[1734]

Deuxièmement, juste avant de donner cette référence, l'antipape Jean-Paul II dit que connaître la vérité du Christ, c'est ressentir avec un profond émerveillement la valeur et la dignité de chaque être humain. En d'autres termes, selon l'antipape Jean-Paul II, CONNAÎTRE LA VÉRITÉ DU CHRIST SIGNIFIE RESSENTIR CHAQUE ÊTRE HUMAIN, et c'est la Bonne Nouvelle de l'Évangile. Cela signifie que chaque homme est Jésus-Christ.

Galates 1 :8-9 - « Mais si nous-mêmes ou un ange du ciel vous évangélisait autrement que nous vous avons évangélisés, qu'il soit anathème. Comme nous l'avons déjà dit, ainsi je le répète : Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème. »

5. L'homme est le Christ, le Fils du Dieu vivant

Le chapitre 16 de l'Évangile de saint Matthieu rapporte l'un des événements les plus importants de l'histoire du christianisme :

« Or Jésus vint aux environs de Césarée de Philippe, et il interrogeait ses disciples, disant : Quel est celui que les hommes disent être le Fils de l'homme ? Ceux-ci répondirent : Les uns disent que c'est Jean-Baptiste ; d'autres, Élie ; d'autres Jérémie, ou quelqu'un des prophètes. Jésus leur demanda : Et vous, qui dites-vous que je suis ? Prenant la parole, Simon Pierre dit : **Vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant.** »

En cet instant dramatique de l'histoire du Salut, saint Pierre professe la vérité qui repose au cœur de l'Évangile. Il professa correctement que Jésus est le Christ, le Fils du Dieu Vivant.

Dans sa toute première homélie, l'antipape Jean-Paul II déclara ces paroles prononcées par saint Pierre sur Notre-Seigneur Jésus-Christ :

Jean-Paul II, *Toute première Homélie*, marquant à jamais le début de son ministère pastoral, dimanche 22 oct. 1978 : « **Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.** (Mat. 16 :16) Ces paroles, c'est Simon, fils de Jonas, qui les a prononcées dans la région de Césarée de Philippe... Elles marquent le commencement de la mission de Pierre dans l'histoire du salut... Aujourd'hui et en ce lieu, il faut que de nouveau soient prononcées et écoutées les mêmes paroles : "**Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.**" Oui, frères et fils, ces paroles avant tout. . . . veuillez accueillir encore une fois, aujourd'hui et en ce lieu sacré, les paroles prononcées par Simon Pierre. Ces paroles contiennent la foi de l'Église. **Elles contiennent la vérité nouvelle bien plus, la vérité ultime et définitive sur l'homme : le fils du Dieu vivant. "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant !" »** ^[1735]

En 1978, dans sa toute première homélie en tant qu'antipape ; dans le discours qui marquera à jamais le début de son ministère pastoral, ce dimanche 22 octobre 1978, l'antipape Jean Paul II proclamait au monde entier que L'HOMME est le Christ, le Fils du Dieu vivant ! Il disait même que c'était une « vérité nouvelle » - une vérité nouvelle que devait révéler l'Antéchrist. « *Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant* » : selon l'antipape Jean-Paul II, cette phrase de saint Pierre concernant Notre-Seigneur Jésus-Christ sont des paroles qui décrivent la vérité sur l'homme.

Et ce n'est pas accidentel que l'antipape Jean-Paul II ait fait cette déclaration dans sa toute première homélie en tant qu'antipape. Il était là pour prêcher l'homme à la place du Christ, donc il présentait dès le tout début sa doctrine antéchrist. Les gens ne doivent pas sous-estimer la signification de ce discours.

Pape St. Pie X, *E supremi apostolatus* ; 4 oct. 1903 : « En revanche, et c'est là, au dire du même Apôtre, **le caractère propre de l'Antéchrist, l'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur en s'élevant au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu.** » ^[1736]

Le caractère propre de l'Antéchrist, l'homme à la place de Dieu, c'était le caractère propre de l'Antipape Jean-Paul II. Il était là pour substituer l'Évangile de Jésus-Christ par un évangile de l'homme en tant que Christ. Il substituait la vérité de Jésus-Christ par la vérité au sujet de l'homme.

6. La vérité sur l'homme est qu'il est Jésus-Christ

Dans les écrits de l'antipape Jean-Paul II, on trouve d'innombrables références à l'homme. Mais on trouve aussi d'innombrables références à « la vérité sur l'homme. » Nous savons maintenant ce que voulait signifier l'antipape Jean-Paul II quand il faisait référence à cette « vérité sur l'homme » : que la vérité sur l'homme est qu'il est Jésus-Christ.

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 17 déc. 1991 : « Chers frères et sœurs, **regardez vers Christ, la Vérité sur l'homme.** . . . » ^[1737]

Là, l'antipape Jean-Paul II nous dit explicitement que le Christ est la Vérité sur l'homme. Cela signifie que la vérité de l'homme est qu'il est Jésus-Christ.

Antipape Jean-Paul II, *Audience* ; 22 fév. 1984 : « ... **pour que les consciences soient libérées dans la pleine vérité de l'homme, qui est le Christ...** » ^[1738]

7. Et le Verbe s'est fait chair en tout homme

Dans Jean 1 :14, nous lisons à propos de l'Incarnation du Fils de Dieu, « *Et le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous.* » Voici ce qu'avait à dire l'antipape Jean-Paul II sur ces paroles.

Antipape Jean-Paul II, *Encyclique sur le Saint-Esprit*, n° 50 : « **“Le Verbe s'est fait chair”. L'Incarnation de Dieu-Fils signifie que la nature humaine est élevée à l'unité avec Dieu, mais aussi, en elle, en un sens, tout ce qui est “chair” : toute l'humanité.**... » ^[1739]

L'antipape Jean-Paul II cite ici les paroles de Jean 1 :14, et dit que le verbe devenant chair signifie la prise de tout ce qui est chair, toute l'humanité. Cela signifie littéralement que le Fils de Dieu est devenu toute chair, toute l'humanité. Et c'est pourquoi l'antipape Jean-Paul II dit la chose suivante :

Antipape Jean-Paul II, *Evangelium vitae*, n° 104 : « **C'est dans la “chair” de tout homme que le Christ continue à se révéler et à entrer en communion avec nous**, à tel point que le rejet de la vie de l'homme, sous ses diverses formes, est réellement le rejet du Christ. » ^[1740]

Ici, l'antipape Jean-Paul II confirme sa doctrine comme il l'énonçait dans l'encyclique sur le Saint-Esprit, n° 50. Parce que le Verbe s'est fait chair dans toute l'humanité, c'est dans la chair de TOUT HOMME que le Christ se révèle Lui-même. Tout homme est le Verbe fait chair selon l'antipape Jean-Paul II. Remarquez comment il met même le mot « chair » entre guillemets, indiquant spécifiquement que chaque personne est « le Verbe fait chair » de Jean 1 :14.

8. L'Incarnation est la vérité sur l'homme

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 27 jan. 1999 : « **Dans l'Incarnation, Dieu se révèle pleinement dans le Fils... L'Incarnation révèle également la vérité sur l'homme.** » ^[1741]

Cela signifie que l'homme est le Verbe incarné.

Antipape Jean-Paul II, *Angélus* ; 4 jan. 1981 : « **La venue de Dieu dans le monde, la naissance de Dieu dans un corps humain, est une vérité pénétrante et éblouissante. C'est un chemin sur lequel l'homme, à mesure qu'il marche, se retrouve lui-même.** » ^[1742]

Cela signifie que chaque homme découvre qu'il est Dieu dans un corps humain.

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 14 déc. 1999 : « **En fixant le regard sur le mystère du Verbe Incarné... l'homme se retrouve lui-même.** » ^[1743]

Ici, l'antipape Jean-Paul II affirme carrément qu'en regardant le Dieu-homme, l'homme se retrouve lui-même.

9. Le mystère du Verbe incarné est le mystère de l'homme

Antipape Jean-Paul II, *Discours* ; 14 jan. 1999 : « **Et en réalité, le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné.** » ^[1744]

L'antipape Jean-Paul II prononça cette déclaration une centaine de fois. Il nous disait que c'est seulement dans le MYSTÈRE du Verbe incarné, c'est-à-dire seulement dans le mystère du Dieu-homme, que le mystère de l'homme s'éclaire, parce que selon l'Antéchrist, chaque homme est l'homme-Dieu. Notez que l'antipape Jean-Paul II n'a pas dit que c'est dans l'enseignement du Verbe incarné que le mystère de l'homme s'éclaire, mais dans le *mystère* du Verbe incarné, le mystère de l'homme-Dieu Lui-même : Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Antipape Jean-Paul II, *Veritatis splendor* ; 6 août 1993, n° 2 : « **En réalité, le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné.** » ^[1745]

Antipape Jean-Paul II, *Encyclique sur la foi et la raison*, n° 12 : « **En réalité, le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné.**... » ^[1746]

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 25 oct. 1991 : « **En réalité, c'est seulement dans le mystère du Verbe incarné que le mystère de l'homme s'éclaire vraiment.**... » ^[1747]

10. Marie est bienheureuse parce qu'elle a eu foi en l'homme

Dans Luc 1 :45 Élisabeth parle à Marie :

« *Et bienheureuse, vous qui avez cru ! Car ce qui vous a été dit par le Seigneur s'accomplira.* »

Dans Luc 1 :45, nous lisons qu'Élisabeth a loué Marie pour sa foi dans le Seigneur. Voilà ce que dit l'antipape Jean-Paul à propos de cet évènement.

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 31 mai 1980 : « Sur le seuil de la maison de Zacharie, Élisabeth dit à Marie : **“Heureuse es-tu, toi qui as cru”** [Luc. 1 :45] Rendons honneur à la maternité, parce qu'**en elle s'exprime la foi en l'homme... IL FAUT CROIRE, depuis le début EN L'HOMME. HEUREUSE ES-TU, MARIE, TOI QUI AS CRU!** » ^[1748]

Luc 1 :45 nous dit que Marie croyait au Seigneur. Dans une homélie commentant Luc 1 :45, l'antipape Jean-Paul II nous dit que Marie croyait dès le début en l'homme. Il disait clairement que le Seigneur auquel Marie croyait était chaque homme.

11. Chaque homme est le Christ enfant né le jour de Noël

Tout comme l'antipape Jean-Paul II déclara dans sa première homélie que l'homme est le Christ, le Fils du Dieu vivant, et tout comme il déclara dans sa première encyclique que le christianisme, la Bonne Nouvelle et l'Évangile sont la profonde admiration devant chaque homme, de même l'Antéchrist avait un message à dire au monde entier dans son premier discours de Noël en tant qu'antipape.

Antipape Jean-Paul II, *Urbi et orbi* ; 25 déc. 1978 : « Ce message s'adresse à chaque homme, à l'homme dans son humanité. **Noël est la fête de l'homme. C'est la naissance de l'homme.** » ^[1749]

La définition de Noël est la suivante : « **Noël - Messe du Christ, nom commun pour la fête de l'anniversaire de notre Seigneur...** » ^[1750] Noël est la fête de la naissance de Jésus-Christ. Donc pourquoi l'antipape Jean-Paul II, dans son premier message de Noël, proclame-t-il à chaque être humain que Noël est la fête de **l'homme**? C'est précisément parce qu'il était totalement antéchrist. Il se trouvait ici pour prêcher l'homme à la place du Christ. Cet antéchrist continua de prêcher ce message sur Noël durant les années à venir.

Antipape Jean-Paul II, *Urbi et orbi* ; 25 déc. 1979 : « **Noël est la fête de tous les enfants du monde ; de tous...** » ^[1751]

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 25 déc. 1993 : « **Le Saint Noël est la fête de l'homme...** » ^[1752]

Antipape Jean-Paul II, *Urbi et orbi* ; 25 déc. 1978 : « **Acceptez la vérité entière sur l'homme qui a été dite dans la nuit de Noël.** — Acceptez cette dimension de l'homme, qui s'est ouverte à tous les hommes en cette sainte nuit!... » ^[1753]

Aucune vérité sur l'homme ne fut prononcée le soir de Noël. La seule vérité qui fut prononcée concerne la naissance du Sauveur : « *c'est qu'il vous est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur, qui est le Christ Seigneur.* » (Luc 2 :11). Si la nuit de Noël avait également fait paraître la « vérité entière sur l'homme, » comme le dit l'antipape Jean-Paul II, alors la vérité entière sur l'homme est qu'il est Jésus-Christ.

Antipape Jean-Paul II, *Evangelium vitae*, n° 1 : « ... aujourd'hui vous est né un Sauveur, qui est le Christ Seigneur, dans la cité de David » (Luc 2, 10-11). **Assurément, la naissance du Sauveur a libéré cette “grande joie”, mais, à Noël, le sens plénier de toute naissance humaine se trouve également révélé...** » ^[1754]

Antipape Jean-Paul II, *Urbi et orbi* ; 25 déc. 1978 : « **Si nous célébrons aujourd'hui de manière aussi solennelle la naissance de Jésus, nous le faisons pour rendre témoignage au fait que chaque homme** est unique, absolument singulier. » ^[1755]

Ici, l'antipape Jean-Paul II admet **que la célébration solennelle de Noël n'est que pour rendre témoignage à chaque homme.**

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 24 déc. 1985 : « **La naissance du Seigneur est la lumière du sens : la lumière du sens retrouvé de toute chose. Et par-dessus tout : DU SENS DE L'HOMME...** » ^[1756]

Dans cette incroyable homélie, la veille de Noël 1985, l'antipape Jean-Paul II déclara que la naissance du Seigneur est le sens de l'homme ; il nous dit carrément que l'homme est le Seigneur né à Noël.

12. L'Épiphanie est la manifestation de l'homme

Le mot « Épiphanie » signifie une manifestation de Dieu. Même l'antipape Jean-Paul II le reconnaissait.

Antipape Jean-Paul II, *Angélus* ; 2 jan. 1983 : « **Comme cela est bien connu, l'Épiphanie signifie la manifestation de Jésus au peuple**, la révélation du Messie attendu depuis des siècles... » ^[1757]

Mais voyez maintenant cet antéchrist définir aussi que chaque bébé est une épiphanie de Dieu.

Antipape Jean-Paul II, *Angélus* ; 11 jan. 1998 : « **Chaque bébé qui vient au monde est une "épiphanie" de Dieu...** » ^[1758]

Ceci indique, par sa propre définition, que chaque bébé qui vient au monde est Dieu.

Dans Apocalypse 3 :14, Notre-Seigneur Jésus-Christ se fait appeler l' « Amen, le témoin fidèle et véritable. » L'antipape Jean-Paul II dit que chaque homme est Amen.

Antipape Jean-Paul II, *Familiaris consortio* ; 22 nov. 1981, n° 30 : « ... l'Église prend parti pour la vie, et **DANS CHAQUE VIE HUMAINE elle sait découvrir la splendeur de ce "Oui", de cet "Amen", qu'est le Christ.** » ^[1759]

13. L'homme est la voie

Dans le chapitre 14 de Jean, nous lisons la chose suivante :

« *Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons où vous allez ; et comment pouvons-nous en savoir la voie ? Jésus lui répondit : Moi je suis la voie...* »

Dans l'un des versets les plus frappants de la sainte Écriture, Jésus-Christ nous dit qu'Il (Jésus) est la voie. Que nous dit l'antipape à ce sujet ?

Antipape Jean-Paul II, *Discours*, 9 fév. 2001 : « **L'être humain est la voie.**... » ^[1760]

Antipape Jean-Paul II, *Encyclique sur le travail humain* ; 14 sep. 1981, n° 1 : « ... **l'homme "est la première route et la route fondamentale de l'Église"...** il faut alors revenir sans cesse sur cette route... » ^[1761]

Antipape Jean-Paul II, *Discours* ; 14 juin 1999 : « **L'homme est la voie première et fondamentale de l'Église.**... » ^[1762]

Antipape Jean-Paul II, *Discours* ; 7 avril 1998 : « ... **l'homme est la voie première.**... » ^[1763]

Antipape Jean-Paul II, *Discours* ; 21 juin 2002 : « ...Dans son sillage, j'ai voulu répéter moi aussi dans l'Encyclique *Redemptor hominis* que **l'homme est la voie première et principale.**... » ^[1764]

Antipape Jean-Paul II, *Lettre aux familles*; 2 fév. 1994, n° 1 : « ... **l'homme est la route...** » ^[1765]

Jésus-Christ nous a très clairement dit que, Lui, (Jésus) est la voie. L'antipape Jean-Paul II nous disait que l'homme est la voie. L'antipape Jean-Paul II prêchait que l'homme est la voie, alors que seul Jésus est la voie; **c'est précisément parce qu'il était antéchrist**, et prêchait l'homme à la place du Christ.

Et il ne fait aucun doute que l'antipape Jean-Paul II était pleinement conscient de mettre l'homme à la place de Dieu quand il prêchait que l'homme est la voie. Il était pleinement conscient du fait que seul Jésus-Christ est la voie. Oui, cet homme qui parlait couramment 14 langues, qui fut le plus photographié au monde, qui voyagea et parla à plus de gens que quiconque dans l'histoire, était pleinement conscient que Jésus-Christ est le chemin.

Antipape Jean-Paul II, *Catechesi tradendae*; 16 oct. 1979, n° 5 : « **C'est Jésus qui est "le chemin, la vérité et la vie" (Jean 14 :6) ...** » ^[1766]

Antipape Jean-Paul II, *Catechesi tradendae*; 16 oct. 1979, n° 22 : « ... **Christ, qui est "chemin..."** » ^[1767]

Antipape Jean-Paul II, *sur le fidèle laïc*; 30 déc. 1988, n° 34 : « ... **pour toi le Christ est "le chemin..."** » ^[1768]

Antipape Jean-Paul II, *Homélie*; 8 avril 2001 : « ... **Car seul Jésus est le chemin...** » ^[1769]

L'antipape Jean-Paul II savait très bien que seul Jésus est le chemin, pourtant il prêcha maintes et maintes fois que l'homme est le chemin. L'antipape Jean-Paul II nous prêchait qu'il n'y a pas de contradiction entre les deux déclarations - que l'homme et le Christ sont indivisibles parce qu'ils sont pareils.

Antipape Jean-Paul II, *Homélie*; 10 déc. 1989 : « ... afin qu'il nous soit donné **d'ouvrir à notre tour la voie du Seigneur et la voie de l'homme**, QUI est la voie de l'Église. » ^[1770]

En voyant cette stupéfiante homélie, il faut se rappeler les paroles de saint Jean-Baptiste dans l'Évangile. Voilà ce que prêchait saint Jean-Baptiste avant la venue du Christ :

Jean 1 :23 – « *Je suis, répondit-il, la voix de celui qui crie dans le désert : **Redressez la voie du Seigneur...*** »

Mais l'antipape Jean-Paul II nous disait d'ouvrir la voie du Seigneur ET LA VOIE DE L'HOMME. Son sens est carrément flagrant! Sa signification est que l'homme est le Seigneur. En effet, notez la dernière phrase de cette incroyable citation de l'antipape Jean-Paul II. Il ne nous dit pas d'ouvrir les voies du Seigneur et de l'homme, qui SONT le chemin de l'Église. Au contraire, il dit : « *ouvrir à notre tour la voie du Seigneur et LA VOIE de l'homme, QUI EST la voie de l'Église.* » Selon l'antipape Jean-Paul II, ce sont une seule et même voie.

Antipape Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, n° 23 : « Qu'il nous soit donné de suivre toujours **Celui qui est "le Chemin, la Vérité et la Vie" (Jean 14 :6)!** » ^[1771]

Antipape Jean-Paul II, *Redemptor hominis*; 4 mars 1979, n° 13 : « **Jésus-Christ est la route principale de l'Église.** » ^[1772]

Antipape Jean-Paul II, *Redemptor hominis*, n° 22 : « Là encore, l'Église reconnaît **le chemin de sa vie quotidienne, QUE CONSTITUE TOUT HOMME.** » ^[1773]

14. L'homme est la vérité

Dans Jean 14 : 6, non seulement Notre-Seigneur Jésus-Christ s'identifie Lui-même comme le chemin, mais aussi comme la vérité :

« *Moi je suis la voie, **la vérité...*** » (Jean 14 :6)

Jésus-Christ nous dit qu'Il est la vérité. Et que nous dit l'antipape Jean-Paul II?

Antipape Jean-Paul II, *Veritatis splendor*, n° 84 : « **La question de Pilate "qu'est-ce que la vérité?", jaillit aujourd'hui aussi de la perplexité désolée d'un homme qui ne sait plus qui il est...** » ^[1774]

Ici, l'antipape Jean-Paul II nous dit que la question de Pilate « qu'est-ce que la vérité » reflète la perplexité d'un homme qui ne sait plus QUI IL EST! L'antipape Jean-Paul II tentait ici de nous jeter au visage son évangile satanique sorti tout droit de l'Enfer. Il voulait nous en mettre plein la vue que l'homme est la vérité - que chaque homme est réellement le Christ que Pilate ne pouvait pas reconnaître - et que Pilate lui-même (quand il omit de percevoir la vérité qui était en sa présence, la vérité qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ) *avait échoué à percevoir l'homme qu'il était!*

En plus de « la Vérité, » l'un des principaux titres de Notre-Seigneur Jésus-Christ est « le Verbe. »

Jean 1 :1 – « *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu.* »

L'antipape Jean-Paul II a reconnu ce fait au n° 36 de son *encyclique sur le Saint-Esprit*.

Jean-Paul II, *Encyclique sur le Saint-Esprit*; 18 mai 1986, n° 36 : « ... le reflet du **Verbe, Fils éternel**. » ^[1775]

Mais voyez comment l'antipape Jean-Paul II appliquait ce titre de Notre-Seigneur à l'homme *dans l'article qui suit immédiatement dans cette encyclique*.

Jean-Paul II, *Encyclique sur le Saint-Esprit*, n° 37 : « Nous nous trouvons ici au centre même de ce que l'on pourrait appeler l' "anti-Verbe", c'est-à-dire l' "**anti-vérité**". **Ainsi se trouve faussée la vérité de l'homme**, à savoir : ce qu'est l'homme... » ^[1776]

Au n° 36 de l'*Encyclique sur le Saint-Esprit*, l'antipape Jean-Paul II nous disait que Jésus-Christ est le Verbe, le Fils éternel. Mais là, au n° 37 de la même encyclique, **l'antipape Jean-Paul II nous dit que l' « anti-Verbe » et l' « anti-vérité » sont une falsification de la vérité sur l'homme** - une falsification au sujet de ce qu'est l'homme. Ceci signifie clairement que l'homme est le Verbe, la vérité, le Fils de Dieu.

15. L'homme est la vie

Dans Jean 14 :6, Notre-Seigneur Jésus-Christ s'identifie non seulement comme la voie et la vérité, mais aussi comme la vie.

Jean 14 :6 - « *Moi je suis la voie, la vérité **et la vie**...* »

Jésus-Christ nous dit qu'Il est la vie. Saint Jean l'Évangéliste confirme cette vérité en décrivant Notre-Seigneur Jésus-Christ comme « le Verbe de vie » et la « vie éternelle » dans sa première épître.

1 Jean 1 – « Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et touché par nos mains, **du Verbe de la vie**. (Car **la vie** s'est manifestée, nous l'avons vue, nous l'attestons, et nous vous l'annonçons, cette **vie éternelle** qui nous est apparue). »

Dans ce passage intense de la sainte Écriture, saint Jean affirme que Jésus-Christ est la vie éternelle, comme Notre-Seigneur nous l'a dit Lui-même. Mais que dit l'Antéchrist? Que dit l'Antéchrist sur le passage de la sainte Écriture que nous venons de citer à l'instant (le premier chapitre de la première épître de saint Jean)?

Antipape Jean-Paul II, *Evangelium vitae*; 25 mars 1995, n° 30 : « **La signification la plus profonde et la plus originale de cette méditation du message révélé SUR LA VIE HUMAINE a été saisie par l'Apôtre Jean, qui écrit au début de sa première lettre** : "Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu... **du Verbe de vie** — car la Vie s'est manifestée : nous l'avons vue, nous en rendons témoignage et nous vous annonçons **cette Vie éternelle, qui était tournée vers le Père et qui nous est apparue...**" » ^[1777]

Là, l'antipape Jean-Paul II cite mot pour mot le passage d'ouverture de la première épître de saint Jean, où saint Jean décrit entendre et voir Jésus-Christ : le Verbe de vie. Il nous dit que ce passage au sujet de Notre-Seigneur Jésus-Christ, est le message révélé **SUR LA VIE HUMAINE!** En aucun cas l'antipape Jean-Paul II n'aurait pu prêcher plus clairement que l'homme est Jésus-Christ.

Et l'antipape Jean-Paul II savait exactement ce qu'il disait quand il attribuait à l'homme ce verset sur Notre-Seigneur, car cinquante articles plus loin, dans la même encyclique *Evangelium vitae*, l'antipape Jean-Paul II citait à nouveau le même verset de l'Écriture - mais cette fois-ci dans son sens correct !

Antipape Jean-Paul II, *Evangelium vitae*, n° 80 : « *Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ... du Verbe de vie... **Jésus est l'unique Évangile : il n'en est pas d'autre que nous proclamions et dont nous témoignons.*** » ^[1778]

Donc, dans une encyclique, l'antipape Jean-Paul II a cité à deux moments différents les paroles d'ouverture de la première épître de saint Jean ; à un moment il dit que cela nous parle de la vie humaine et de l'autre il dit que cela nous parle de Jésus-Christ. Mais, comme nous l'avons montré, dans la prédication de l'antéchrist ce n'est pas une contradiction. Dans sa prédication, parler de la « vie éternelle » c'est parler de l'homme, et parler de l'homme c'est parler de la « vie éternelle. »

16. Chaque homme est l'Eucharistie

Antipape Jean-Paul II, *Angélus* ; 29 mai 1983 : « La pensée de l'Eucharistie a été présente à chaque rencontre, **non seulement parce qu'en elle [dans l'Eucharistie] est contenu ce que la vie de chaque homme a de plus profond...** » ^[1779]

Notre-Seigneur Jésus-Christ - corps, sang, âme et divinité - est contenu dans l'Eucharistie. L'antipape Jean-Paul II dit que ce qui est contenu dans l'Eucharistie est ce que la vie de chaque homme a de plus profond. Cela signifie clairement que chaque homme a le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ parce que chaque homme est le Christ.

Antipape Jean-Paul II, *Redemptor hominis*, n° 20 : « **L'Eucharistie est le sacrement dans lequel s'exprime le plus complètement notre être nouveau...** » ^[1780]

17. Chaque homme est Christ crucifié

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 11 juin 1982 : « **Quand nous regardons la croix, nous voyons en elle la passion de l'homme : l'agonie du Christ.** » ^[1781]

Antipape Jean-Paul II, *Discours* ; 28 mars 1982 : « Ma visite pastorale, si proche de la Semaine Sainte, devient ainsi **une méditation sur la "Passion du Christ" et sur la "Passion de l'homme"**. » ^[1782]

Antipape Jean-Paul II, *sur le sens de la souffrance*, n° 20 : « **En découvrant grâce à la foi la souffrance rédemptrice du Christ, l'homme découvre en même temps en elle ses propres souffrances...** » ^[1783]

L'homme ne découvre pas ses propres souffrances dans les souffrances du Christ, parce que l'homme n'est pas le Christ. Mais c'est pourtant ce que prêchait l'Antéchrist Jean-Paul II.

Antipape Jean-Paul II, *Discours*, au Colisée ; 10 avril 1998 : « **Contemplant le Christ mort sur la croix, nous pensons aux injustices et aux souffrances si nombreuses qui prolongent sa Passion en tout lieu de la terre. Je pense aux endroits où l'homme est offensé...** » ^[1784]

Quand on contemple le Christ mort sur la Croix, on ne pense pas aux endroits où l'homme est offensé, parce que l'homme n'est pas le Christ crucifié.

Antipape Jean-Paul II, *Audience* ; 12 jan. 1994 : « **Bien que Saint Paul nous rappelle que "le Christ ressuscité d'entre les morts ne meurt plus; la mort n'a plus aucun pouvoir sur lui" (Rom. 6 :9), celle-ci [la mort] continue d'être présente dans l'existence des hommes.** Nous sommes témoins d'un processus de mort dans les Balkans, et malheureusement des témoins impuissants de cela. **Le Christ continue de mourir** au milieu des événements tragiques qui se déroulent dans cette partie du monde, et ceci a fait l'objet de notre réflexion commune ; **le Christ continue son agonie dans un si grand nombre de nos frères et sœurs** : dans les hommes, les femmes et les enfants, dans le jeune et le vieux, **dans tant de chrétiens et de musulmans, dans les croyants et les non-croyants.** » ^[1785]

L'antipape Jean-Paul II commence par admettre que la mort n'a plus aucun pouvoir sur le Christ (Rom. 6 :9). Il nous dit ensuite que la mort continue d'être présente dans l'existence des hommes. Il poursuit en disant que le Christ continue de mourir dans tant de chrétiens et de musulmans, dans les croyants et les non-croyants. Sa pensée n'est pas difficile à suivre : bien que le Christ ne meure plus, l'homme meurt encore - donc, le Christ meurt parce que l'homme est le Christ ! Il insiste même que le Christ continue de mourir dans les musulmans et les non-croyants, ce qui confirme davantage qu'il prêche que l'homme est le Christ.

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 1er oct. 1999 : « **Lui, l'Émmanuel, le Dieu-avec-nous, a été crucifié dans les camps de concentration et les goulags, il a connu la souffrance sous les bombardements, dans les tranchées, il a souffert partout où l'homme, où chaque être humain, a été humilié, opprimé et violé dans sa dignité inaliénable.** » ^[1786]

Le terme *Émmanuel* (Dieu-avec-nous) est très spécifique. Il ne s'applique qu'à une personne. Notre-Seigneur Jésus-Christ est *l'Émmanuel* (Isaïe 7 :14 ; Mat. 1 :23). Et Notre-Seigneur Jésus-Christ ne fut crucifié qu'**une fois** pour nos péchés. En décrivant chaque homme comme l'Émmanuel, l'antipape Jean-Paul II indiquait spécifiquement que chaque homme est Dieu-avec-nous.

Il est évident que l'antipape Jean-Paul II prêchait que chaque homme est le Christ crucifié, le Sauveur du monde. Mais dans son encyclique *Evangelium vitae*, il y a un endroit particulièrement intéressant à ce sujet, qui démontre la tromperie et la subtilité utilisées par l'Antéchrist dans sa prêche diabolique.

Antipape Jean-Paul II, *Evangelium vitae*, parlant de l'obscurité le Vendredi Saint, n° 50 : « **Mais la splendeur de la Croix n'est pas voilée par cette obscurité ; la Croix se détache même encore plus nettement et plus clairement, et elle apparaît comme le centre, le sens et la fin de toute l'histoire et de toute vie humaine.** » ^[1787]

Ici, l'antipape Jean-Paul II dit que **la splendeur de la Croix apparaît comme le sens de TOUTE VIE HUMAINE**. Gardez ceci en tête en lisant la citation suivante d'*Evangelium vitae*.

Antipape Jean-Paul II, *Evangelium vitae*, n° 50 : « Jésus est cloué à la croix... Ainsi **se révèle**, au temps de son extrême faiblesse, **l'identité du Fils de Dieu : sa gloire se manifeste sur la Croix!** » ^[1788]

Ici, l'antipape Jean-Paul II dit que **par la gloire sur la Croix, le Fils de Dieu révèle son identité**. Mais il vient de nous dire dans l'article précédent que la splendeur de la Croix est le sens de TOUTE VIE HUMAINE ; ce qui signifie par équation logique que le **Fils de Dieu = le sens de toute vie humaine**. Pour illustrer ceci, examinons encore ses propos.

- La splendeur de la Croix est le sens de toute vie humaine (*Evangelium vitae* n° 50).
- La splendeur de la Croix révèle le Fils de Dieu (*Evangelium vitae* n° 50).
- Conclusion : Le Fils de Dieu est le sens de toute vie humaine.

18. L'homme est effectivement Dieu

Antipape Jean-Paul II, *Ecclesia in America*, n° 29 : « ... la prière. Celle-ci le "conduira peu à peu à acquérir un regard contemplatif sur la réalité, qui lui permettra de reconnaître **Dieu** à tout moment et en toute chose ; de **le contempler en toute personne...** » ^[1789]

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 10 août, 1985 : « **En consacrant aujourd'hui votre cathédrale, nous désirons ardemment qu'elle devienne un "vrai temple de dieu et des hommes"**... » ^[1790]

Cette citation prouve que l'antipape Jean-Paul II prêchait l'adoration de l'homme en tant que Dieu, en réclamant la transformation du temple de Dieu en un temple de DIEU et des HOMMES.

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 9 août 1980 : « ... **la première et principale intention de chaque organisation et de chaque état : le respect et l'amour pour l'homme!** » ^[1791]

Antipape Jean-Paul II, *Discours* ; 13 avril 1979 : « ... la conscience de toute l'humanité pour laquelle - comme elle le proclame - **la cause de l'homme est l'objectif principal de tout progrès.** » ^[1792]

Antipape Jean-Paul II, *Discours*, à des universitaires ; 9 sep. 2000 : « Chacun pourrait dire avec l'antique philosophe : **“Je cherche l'homme”!** » ^[1793]

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 1er jan. 1986 : « **Il est nécessaire que l'homme soit sûr de l'homme.** » ^[1794]

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 21 juin 1986 : « **Oui, l'homme! L'Église ne se repose pas tant que l'homme est menacé dans sa dignité ...** » ^[1795]

Antipape Jean-Paul II, *Message à la Conférence sur la culture* ; 10 mars 1986 : « ... l'Orient et l'Occident pourraient se rejoindre pour développer **une vision véritablement universelle et humanitaire fondée sur la foi en l'homme.** » ^[1796]

Antipape Jean-Paul II, *Regina Caeli* ; 20 avr. 1980 : « ... ils offensent et humilient **l'homme : L'homme**, la sublime créature de Dieu, **qu'on ne peut ni ne doit offenser.** » ^[1797]

Rappelez-vous, Nestorius prêchait que Jésus-Christ est deux personnes, le Fils de Dieu et un homme nommé Jésus ; et l'antipape Jean-Paul II faisait pareil, prêchant que chaque homme est deux personnes : le Fils de Dieu et un homme (c.-à-d. du nestorianisme appliqué à chaque homme). Voilà pourquoi dans une seule phrase il peut dire que l'homme est une créature de Dieu, et peut indiquer dans le même temps que l'homme est Dieu, qu'on ne peut ni ne doit offenser.

19. L'homme est l'homme d'en haut

Dans Jean 8 :23 nous lisons la chose suivante :

« **Il [Jésus] leur disait : Vous, vous êtes d'en bas, moi, je suis d'en haut.** Vous êtes de ce monde, moi je ne suis pas de ce monde. Je vous ai donc dit que vous mourriez dans vos péchés ; car si vous ne me croyez pas ce que je suis, vous mourrez dans vos péchés. »

Dans ce puissant verset de l'Évangile de saint Jean, Notre-Seigneur Jésus-Christ se décrit **Lui-même comme celui d'en haut.** Souvenez-vous en dans les paroles suivantes de l'antipape Jean-Paul II.

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 30 mars 1982 : « En se regardant lui-même, l'homme découvre aussi - comme le dit Christ dans le dialogue avec les Pharisiens - ce qui est “d'en bas” et ce qui est “d'en haut”. **L'homme découvre en lui-même (c'est une expérience constante), l'homme “d'en bas” et l'homme “d'en haut”, non pas deux hommes, mais aussi presque deux dimensions du même homme ; de l'homme qui est chacun d'entre nous : moi, toi, lui, elle...** » ^[1798]

Ici, l'antipape Jean-Paul II nous dit avec *une audace des plus incroyables* que chaque homme est l'homme d'en haut et l'homme d'en bas ! Mais dans le passage que commentait l'antipape Jean-Paul II (le dialogue du Christ avec les pharisiens dans Jean 8 :23), **Jésus se définit Lui-même comme « celui d'en haut » et définit l'homme comme celui « d'en bas.** » C'est indéniable que l'antipape Jean-Paul II disait que chaque homme - chacun d'entre nous - est également Christ, l'homme d'en haut dans Jean 8 :23 !

20. La vraie réalité de l'homme c'est qu'il est Dieu

Antipape Jean-Paul II, *Evangelium vitae*, n° 36 : « **Quand on ne reconnaît pas Dieu COMME DIEU, on trahit le sens profond de l'homme...** » ^[1799]

Cela signifie que le sens profond de l'homme est qu'il est Dieu.

Antipape Jean-Paul II, *Discours*, à l'Ambassadeur français ; 24 oct. 1998 : « **L'humanisme est un idéal commun pour tous les Français ; il déclare que rien n'est plus beau ni plus grand que l'homme...** » ^[1800]

Antipape Jean-Paul II, *Urbi et orbi* ; 25 déc. 1985 : « **Qu'est-ce que la Grâce ? La Grâce est précisément la manifestation de Dieu.** L'ouverture de Dieu à l'homme. Dieu, tout en restant dans la plénitude de **son insondable Être divin, de l'Être Un et Trine**, s'ouvre à l'homme, devient un cadeau pour l'homme, dont il est le Créateur et Seigneur. **La Grâce est Dieu en tant que "notre Père". Elle est le Fils de Dieu comme le Fils de la Vierge. Elle est le Saint-Esprit**, à l'œuvre dans le cœur humain avec l'abondance infinie de ses dons. **La grâce est l'Émmanuel : Dieu avec nous**, Dieu au milieu de nous. La grâce est Dieu pour nous dans la nuit de Bethléem, dans la Croix du Calvaire, dans la résurrection, dans l'Eucharistie, dans la Pentecôte, dans l'Église - le Corps du Christ. **La Grâce est, aussi, l'homme...** » ^[1801]

L'antipape Jean-Paul II nous dit que la grâce est Dieu et que la grâce est aussi l'homme.

Antipape Jean-Paul II, *Veritatis splendor* ; 6 août 1993, n° 58 : « On n'évaluera jamais comme il le faudrait **l'importance de ce dialogue intime de L'HOMME AVEC LUI-MÊME. Mais, en réalité, il s'agit du dialogue de l'homme avec Dieu...** » ^[1802]

L'antipape Jean-Paul II dit ici que le dialogue de l'homme avec lui-même est un dialogue de l'homme avec Dieu.

Antipape Jean-Paul II, *Veritatis splendor* ; 6 août 1993, n° 10 : « **Ce qu'est l'homme** et ce qu'il doit faire **se découvrent au moment où Dieu se révèle lui-même.** » ^[1803]

Ici, l'antipape Jean-Paul II nous dit sournoisement que « ce *qu'est* l'homme » se découvre dès que Dieu se révèle Lui-même, ce qui signifie que ce qu'est l'homme est Dieu Lui-même révélé.

Antipape Jean-Paul II, *Encyclique sur le Saint-Esprit* ; 18 mai 1986, n° 47 : « ... **c'est le mystère de Dieu qui dévoile et éclaire le mystère de l'homme.** » ^[1804]

Le mystère de Dieu est que Dieu Est ! Par conséquent, l'antipape Jean-Paul II dit que **le mystère de l'homme est dévoilé dans le fait que Dieu Est, ce qui signifie que l'homme est Dieu.**

Antipape Jean-Paul II, *Audience* ; 15 sep. 1982 : « **Jérusalem peut devenir aussi la ville de l'homme...** » ^[1805]

Antipape Jean-Paul II, *Discours*, aux évêques du Rwanda ; 17 sep. 1998 : « ... leur sang sera une semence évangélique... **Ils vous aideront à ne pas perdre espoir en l'homme...** » ^[1806]

Antipape Jean-Paul II, *Evangelium vitae* ; 25 mars 1995, n° 3 : « Aussi **toute menace contre la dignité de l'homme** et contre sa vie ne peut-elle que toucher le cœur même de l'Église ; elle **ne peut que l'atteindre au centre de sa foi en l'Incarnation** rédemptrice du Fils de Dieu... » ^[1807]

Ici, l'antipape Jean-Paul II dit que toute menace contre la dignité de l'homme ne peut qu'atteindre la foi en l'Incarnation. Et pourquoi ça ? Eh bien, si chaque homme est devenu Dieu dans l'Incarnation, comme le prêchait l'antipape Jean-Paul II, alors toute menace contre l'homme atteint la foi en l'Incarnation.

Antipape Jean-Paul II, *Urbi et orbi*, 31 mars, 1991 : « **Que le respect pour l'homme soit total... Toute offense à la personne est une offense à Dieu...** » ^[1808]

Antipape Jean-Paul II, *Journée mondiale de prière pour la paix* (Assise, Italie) ; 24 jan. 2002 : « **Offenser l'homme revient en définitive à offenser Dieu.** » ^[1809]

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 24 juin 1988 : « ... une créature que **Dieu** veut rencontrer et avec laquelle il veut dialoguer. Plus encore : **Il voudrait rencontrer dans l'homme l'ensemble de la création.** » ^[1810]

Ici, l'antipape Jean-Paul II indique qu'on peut trouver dans l'homme l'ensemble de la création.

21. L'homme est le Messie

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 12 sep. 1982 : « **Et le sens de la vie humaine**, le sens que celle-ci a dans le plan éternel de l'amour, **on ne peut la saisir sans ce "concours messianique", que Jésus de Nazareth a eu un jour avec Pierre et qu'il continue d'avoir avec chaque homme et avec toute l'humanité**. Le christianisme est la religion du 'concours messianique' avec l'homme et pour l'homme. » ^[1811]

Ici, l'antipape Jean-Paul II dit que Pierre et toute l'humanité ont eu et continuent d'avoir un « concours messianique » avec Jésus-Christ. Le mot Messie signifie « sauveur. » Par conséquent un « concours messianique » est un concours entre sauveurs ! Ce que veut dire cette homélie de l'antipape Jean-Paul II, c'est qu'il existe une compétition entre chaque homme et Jésus-Christ pour savoir qui est le Sauveur ! Et selon l'Antéchrist, l'antipape Jean-Paul II, **c'est seulement dans cette compétition messianique qu'on peut saisir le sens de la vie humaine**, parce que chaque homme est le Messie.

Antipape Jean-Paul II, *Urbi et orbi* ; 25 déc. 1987, parlant de **Marie, la Mère de Dieu** : « **En elle est le monde** qui attend son Dieu. En elle est la créature complètement ouverte devant son Créateur. **En elle est l'histoire de chaque être humain partout sur terre...** » ^[1812]

L'Antéchrist Jean-Paul II nous dit que dans la Mère de Dieu il y a l'histoire de chaque être humain. **Mais en Marie, il n'y avait que Jésus-Christ**, le Fils du Dieu vivant. En disant que chaque être humain partout sur la terre était dans le sein de la Mère de Dieu, l'antipape Jean-Paul II indiquait que chaque être humain sur terre est Jésus-Christ.

22. La nouvelle évangélisation

L'Antéchrist veut évangéliser le monde à l'homme, rendant tout plus humain, parce que selon son évangile, toute l'humanité est le Christ.

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 15 mai 1982 : « **L'éducation... se destine à "humaniser" l'homme.** » ^[1813]

Antipape Jean-Paul II, *Homélie* ; 7 juil. 1980 : « **Le véritable apôtre de l'Évangile est celui qui humanise et évangélise en même temps...** » ^[1814]

Et en essayant de convertir le monde à l'homme en tant que Christ, cet antéchrist assimilait souvent explicitement le fait de devenir « plus humain » avec le fait de devenir « plus divin » ; c'est-à-dire qu'il assimilait explicitement devenir plus semblable à l'homme avec devenir plus semblable à Dieu.

Antipape Jean-Paul II, *Discours*, aux slovènes ; 18 mai 1996 : « Ainsi, vous contribuerez à la transformation du monde ; **vous le rendrez plus humain et, donc, plus divin.** » ^[1815]

Là encore, l'antipape Jean-Paul II dit que devenir plus semblable à l'homme est par conséquent devenir plus semblable à Dieu, indiquant que l'homme est Dieu.

Antipape Jean-Paul II, *Incarnationis mysterium*, n° 2 : « ... **L'Église ouvre à chaque être humain la perspective d'être "divinisé" et ainsi de devenir davantage homme.** » ^[1816]

Là encore, l'antipape Jean-Paul II dit explicitement que pour devenir plus divin il faut devenir plus humain ; assimilant par conséquent Dieu avec l'homme.

Antipape Jean-Paul II, *Discours aux évêques portugais* ; 30 nov. 1999 : « **En effet, "par son Incarnation, il, le Fils de Dieu, s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme"**... la manière de vivre chrétienne donne non seulement sens à ce qui existe, mais ouvre aussi "à chaque être humain **la perspective d'être "divinisé" et ainsi de devenir davantage homme**". » ^[1817]

Ici, l'antipape Jean-Paul II assimile être divinisé à devenir davantage humain, et il fonde encore ceci sur l'Incarnation.

23. L'homme doit découvrir qu'il est Dieu

Antipape Jean-Paul II, *Homélie*; 6 mars 1988 : « **Oui! Dieu est “jaloux” de ce qui chez lui [élément divin] existe dans l'homme ... “Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi. Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute tes forces”... Autrement, toi, homme, tu ne te retrouveras pas toi-même!** » ^[1818]

L'antipape Jean-Paul II cite le premier Commandement à propos d'adorer Dieu et dit que **si vous n'adorez pas Dieu, vous ne pourrez pas vous retrouver!**

Antipape Jean-Paul II, *Angélus*; 7 mars 1982 : « **Quelle est donc la valeur de l'appel du Christ à la conversion et la croyance en l'Évangile? Quel sens la réconciliation avec Dieu et la pénitence dans la mission ont dans la mission continue de l'Église? Cependant, et aussi, avant tout, l'appel est adressé à l'homme, à chaque homme, qu'il peut à nouveau se retrouver! Qu'il puisse croire en lui-même.** » ^[1819]

Quel incroyable discours de l'Angélus, même venant de quelqu'un entièrement possédé par l'esprit antéchrist. Dans ce document, l'antipape Jean-Paul II demande : « Quel est le sens de la réconciliation avec Dieu, » et « Quelle est la valeur de la conversion et la croyance en l'Évangile? » **Il répond à ses propres questions en affirmant que c'est avant tout à l'homme de se retrouver et de croire en lui-même!** Par conséquent, la conversion, la croyance en l'Évangile et la réconciliation avec Dieu est équivalent à l'homme se retrouvant à croire en lui-même. L'homme est Dieu selon la doctrine de l'Antéchrist.

Antipape Jean-Paul II, *Ecclesia in America*, n° 67 : « ... Jésus Christ, visage humain de Dieu et visage divin de l'homme. » ^[1820]

Antipape Jean-Paul II, *Homélie*; 26 fév. 2000 : « **En se révélant lui-même sur la montagne et en donnant sa Loi, Dieu révèle l'homme à lui-même.** » ^[1821]

Et voilà, l'antipape Jean-Paul II dit ici qu'en se révélant LUI-MÊME sur le Mont Sinai, Dieu révèle l'homme à lui-même!

24. Le Rosaire de l'homme

Antipape Jean-Paul II, *sur le Rosaire*; 16 oct. 2002 : « **Celui qui se met à contempler le Christ en faisant mémoire des étapes de sa vie ne peut pas ne pas découvrir aussi en Lui la vérité sur l'homme.** » ^[1822]

Ceci signifie que le Christ est la vérité sur l'homme.

Antipape Jean-Paul II, *sur le Rosaire*; 16 oct. 2002 : « **On peut dire ainsi que chaque mystère du Rosaire, bien médité, éclaire le mystère de l'homme.** » ^[1823]

25. L'insondable richesse du Christ constitue le bien de chacun

Éphésiens 3 :8 – « **À moi, le moindre des saints, a été donnée cette grâce d'annoncer parmi les gentils les richesses incompréhensibles du Christ.** »

Dans Éphésiens 3 :8, saint Paul dit qu'il a reçu la grâce de prêcher aux païens les richesses incompréhensibles du Christ. Saint Paul faisait allusion aux attributs de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Les attributs du Christ sont incompréhensibles et insondables comme le Fils de Dieu. Mais l'antipape Jean-Paul II nous a dit que les richesses insondables du Christ constituent en fait le bien de chacun.

Antipape Jean-Paul II, *Redemptor hominis*; 4 mars 1979, n° 11 : « ... en un mot aider tous les hommes à connaître “l'insondable richesse du Christ”, parce qu'elle est destinée à tout homme ET CONSTITUE LE BIEN DE CHACUN. » ^[1824]

26. Chaque homme est le Christ ressuscité

Antipape Jean-Paul II, *Discours, Congrès international sur Jan Hus*; 17 déc. 1999 : « **En contemplant la vérité sur l'homme, nous ne pouvons manquer de nous tourner vers la figure du Christ ressuscité. Lui seul incarne parfaitement la vérité de l'homme...** » [1825]

L'antipape Jean-Paul II ne pouvait être plus direct. Il dit que contempler la vérité sur l'homme revient à se tourner inévitablement vers le Christ ressuscité. La vérité sur l'homme est donc qu'il est Christ ressuscité.

Antipape Jean-Paul II, *Regina Caeli*; 28 avril 2002, sur Christ ressuscité : « **Son Visage resplendissant de gloire nous révèle dans sa plénitude la vérité de Dieu et la vérité de l'homme.** » [1826]

Ceci prouve encore une fois la thèse que nous avons établie dans ce chapitre sur la prédication de l'antipape Jean-Paul II. Cela prouve que l'antipape Jean-Paul II était totalement possédé par l'esprit de l'Antéchrist, qu'il prêchait la doctrine même de l'Antéchrist, et que l'un de ses principaux objectifs consistait à remplacer la vérité du Christ (la vérité la plus importante de l'univers) par la vérité de l'homme. Un autre exemple qui se passe de commentaire :

Antipape Jean-Paul II, *Discours, aux missionnaires du Précieux Sang*; 14 sep. 2001 : « Et, au moment de Pâques, cette joie a atteint sa plénitude lorsque la lumière de la gloire divine a brillé sur le visage du **Seigneur Ressuscité, dont les blessures resplendissent pour toujours comme le soleil. Telle est la vérité sur ce que vous êtes, chers frères...** » [1827]

27. Antéchrist révélé

Lisez la définition infaillible de Dieu sur l'Antéchrist dans la sainte Écriture :

1 Jean 4 :2-3 - « ... Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans la chair est de Dieu; Et **tout esprit qui détruit Jésus n'est point de Dieu, et celui-là est l'Antéchrist**, dont vous avez ouï dire qu'il vient; **or il est déjà dans le monde.** »

Notez que l'Antéchrist est un esprit qui était dans le monde à l'époque de saint Jean. Cela signifie que l'Antéchrist rôde ainsi depuis l'époque du Christ. C'est un **esprit** qui **occupe** des personnes différentes depuis l'époque du Christ et jusqu'à Son Retour; **mais il y aura une manifestation et une personnification uniques de cet esprit à la fin du monde - au moment même ou juste avant la Seconde Venue - qui sera un signe majeur de la fin des temps.** Et que dit la parole de Dieu à propos de cet esprit et personnification de l'Antéchrist? C'est un esprit qui *dissout, détruit Jésus, et qui nie que Jésus est le Christ.*

1 Jean 2 :22 – « Qui est menteur, sinon **celui qui nie que Jésus est le Christ? Celui-là est l'Antéchrist**, qui nie le Père et le Fils. »



FIGURE 45.3 – Ceci est une pièce de monnaie commémorative avec l'image de Jean-Paul II, qui a été émise par le Vatican. Notez les 3 étoiles avec chacune six pointes, qui vous donne : 6, 6, 6.

Nous avons prouvé que l'enseignement distinctif de l'antipape Jean-Paul II est que le Fils de Dieu s'est dissous dans chaque homme lors de l'Incarnation, faisant de chaque homme un Christ, de ce fait dissolvant Jésus et niant que Jésus soit le Christ. Pour le moins, on peut indiquer que l'antipape Jean-Paul II était totalement possédé par l'esprit de l'Antéchrist et qu'il prêchait exactement la doctrine de l'Antéchrist. Jean-Paul II exemplifiait et personnifiait l'esprit de l'Antéchrist ; ça sortait de lui avec une stupéfiante précision diabolique. Ce qui est aussi fascinant, c'est comment le propre catéchisme de l'antipape Jean-Paul II définit l'Antéchrist :

Antipape Jean-Paul II, *Catéchisme de l'Église catholique*, n° 675 : « **L'imposture religieuse suprême est celle de l'Anti-Christ, c'est-à-dire celle d'un pseudo-messianisme où l'homme se glorifie lui-même à la place de Dieu et de son Messie venu dans la chair.** » ^[1828]

Le propre catéchisme de l'antipape Jean-Paul II ne pouvait pas mieux décrire sa doctrine! Il souligne bien que la tromperie de l'Anti-Christ [Antéchrist] est un pseudo ou faux messianisme où L'HOMME remplace le Fils de Dieu venu dans la chair! Cette religion anti-Christ [antéchrist] n'est pas seulement prêchée par l'antipape Jean-Paul II comme sa marque distinctive, mais elle est pratiquée dans la liturgie de son Église Vatican II.

En essayant de mettre à mort le Christ dans la Messe et en remplaçant celle-ci par une fausse cérémonie non-catholique, Paul VI représentait en définitive l'accomplissement de l'Antéchrist dans le Vatican, tel que prophétisé par Notre-Dame de La Salette.

Paul VI et Benoît XVI représentaient aussi l'Antéchrist dans le Vatican



FIGURE 45.4

Notre-Dame de La Salette ; 19 sep. 1846 : « **Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'Antéchrist... l'Église sera éclipsée.** »

La Nouvelle Messe de l'Église contrefaite Vatican II met l'homme à la place de Dieu – la doctrine de l'Antéchrist – en ayant le prêtre se tournant vers l'homme au lieu de Dieu durant la liturgie ; et en orientant l'ensemble du culte vers l'homme au lieu de Dieu.

La Nouvelle Messe, la liturgie de la fausse Église catholique de l'antipape François, tente d'endoctriner les masses dans l'idolâtrie et le culte de l'homme, tout comme l'antipape Jean-Paul II le prêchait aux gens dans ses encycliques et ses discours.

Bien que Benoît XVI n'enseignait pas la dissolution de Jésus au même degré que Jean-Paul II, c'est assez intéressant de noter qu'il correspondait à l'autre définition de la sainte Écriture pour antéchrist - le déni que Jésus est le Christ! Benoît XVI représentait l'antéchrist dans le Vatican en mettant sur un pied d'égalité le refus de Jésus-Christ avec l'acceptation de Celui-ci, comme nous l'avons montré.



FIGURE 45.5

Benoît XVI, *Voici quel est notre Dieu* ; 2001, pp. 147-148 : « **La Lecture de l'Ancien Testament peut aussi éloigner du Christ : la direction vers lui n'est pas indiquée de manière univoque. Et si les juifs ne peuvent pas estimer qu'il s'accomplit en lui, il ne s'agit pas simplement d'une mauvaise volonté. C'est à cause de l'obscurité des paroles et du rapport tendu entre la figure de Jésus et ces paroles. Jésus leur donne une signification nouvelle et pourtant ce n'est que par lui qu'elles forment un ensemble qui indique une direction et prend une signification. On peut donc, pour de bonnes raisons, refuser au Christ l'Ancien Testament et dire : non, ce n'est pas ce qu'il disait. Mais on peut, pour d'aussi bonnes raisons, le lui attribuer. C'est tout le débat entre les juifs et les chrétiens.** » ^[1829]

Jean-Paul II prêchait la dissolution de Jésus (une définition de l'Écriture pour l'Antéchrist), **tandis que Benoît XVI prêchait que Jésus pourrait ne pas être le Christ (la seconde définition d'Antéchrist)!** Ainsi, la prophétie de Notre-Dame a été remplie. La secte Vatican II est la Contre-Église de l'Antéchrist ; elle fut installée par une série d'antéchrists prêchant un nouvel évangile de respect des fausses religions, d'indifférentisme religieux, d'acceptation des fausses divinités orientales, d'acceptation des hérésies protestantes et orthodoxes orientales - ce qui résulta en un désert spirituel et une myriade de fruits pourris.

Les catholiques devraient prendre à cœur ces avertissements prophétiques que le Ciel nous a donnés, lesquels ont clairement prévu nos jours. Nous devrions avoir confiance en sachant que Dieu est toujours avec Son Église, comme Il le sera jusqu'à la consommation du siècle (Mat. 28), et Il ne permettra jamais qu'elle soit complètement détruite ou tombe dans quelqu'erreur. Il demeurera toujours un restant de catholiques fidèle à l'ensemble du dépôt de la foi et ne badinant pas avec l'hérésie, même si Dieu a permis que Satan, en punition des péchés des hommes dans ces derniers jours, envahisse et s'empare des innombrables écoles, séminaires, collèges, universités, chapelles et bâtiments qui appartenaient autrefois à la véritable Église catholique.

Dieu a permis que Satan s'accapare ces structures et y implante une religion apostate qui n'est pas catholique, mais qui en garde le nom. Nous devons nous opposer et n'avoir aucun lien avec cette fausse Église catholique, créée par Satan. Nous ne devons avoir aucun lien avec sa fausse Messe, ses faux sacrements, ses antipapes hérétiques et ses « évêques. » Nous devons nous informer, nous et les autres, des positions correctes à ce sujet, fondées sur l'enseignement de l'Église catholique. Nous devons essayer de ramener le plus de personnes possible dans la véritable Église catholique, fondée par Jésus-Christ, laquelle ne sera jamais détruite ; mais elle a été réduite à une poignée de personnes dans cette période de la Grande Apostasie, et tous doivent y appartenir pour être sauvés.

En plus de rejeter complètement ses hérésies, son faux concile et ses antipapes, que peuvent faire les catholiques dans cette situation ?

Notes

- [1] Peter Hünemann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n°3074.
- [2] Denzinger, Éd. du Cerf, n°3020
- [3] Denzinger, Éd. du Cerf, n°3043.
- [4] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brevs, etc.* (Ed.1893), Hachette livre / BnF, Paris, 1893-1904, T.5, p.23.
- [5] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 3 (1903-1939), p. 125, n°43
- [6] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, Vol. 1 (1740-1878), p. 230.
- [7] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p. 1183.
Denzinger, Éd. du Cerf, n°1351. Notez que le passage *qui paratus est diabolo et angelis eius* a été traduit, par la source citée, comme « qui est préparé pour le diable et ses anges. » Or une traduction plus exacte serait « qui a été préparé pour le diable et ses anges » C'est ainsi que ce terme est traduit en anglais : « *which was prepared for the devil and his angels.* » C'est cette dernière traduction qui sera employée dans la suite de ce livre.
- [8] *The Papal Encyclicals*, Vol. 3, p. 381, n°27.
- [9] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, pp. 984, 985.
- [10] Von Pastor, *History of the Popes*, II, 346.
Cit. Warren H. Carroll, *A History of Christendom*, Christendom Press, Front Royal, VA, Vol. 3 (*The Glory of Christendom*), p. 571.
- [11] Denzinger, Éd. du Cerf, n°1348.
- [12] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, pp. 41-42.
- [13] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 57, n°19.
- [14] *The Papal Encyclicals*, Vol. 3, p. 242, n°4.
- [15] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 201, n°14.
- [16] Pie XI, *Lettre encyclique Mortalium Animos contre l'œcuménisme*, Association Saint-Jérôme, Bruxelles, 1987, p.29.
- [17] St. Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, Pt. I-II, Q. 103, *La durée des préceptes cérémoniels*, art. 4, rép., Éditions du Cerf, Paris, 2003, T. 2, p. 694.
- [18] St. Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, Pt. II, Q. 12, *L'Apostasie*, art. 1, obj. 2, Éditions du Cerf, Paris, 1999, T. 3, p. 93.
- [19] Denzinger, Éd. du Cerf, n°2804.
- [20] « Card. » Ratzinger, *Les principes de la théologie catholique - Esquisse et matériaux*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1982, p.221
- [21] Heinrich Denzinger, *The Sources of Catholic Dogma*, Thirtieth Edition, B. Herder Book. Co., 1957, n°246.
- [22] Denzinger, Éd. du Cerf, n°1332
- [23] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p.27.
- [24] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p.23.
- [25] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p.23.
- [26] Cit. *Sacerdotium*, n°2, *Instauratio Catholica*, Madison Heights, WI, p. 64.
- [27] *The 1917 Pio-Benedictine Code of Canon Law*, trad. Dr. Edward von Peters, Ignatius Press, 2001, p.83.

- [28] Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, T. 5, p.47.
- [29] Code de Droit Canonique de 1917, can. 2197.1, <http://catho.org/9.php?d=fn>
- [30] Dom Prosper Guéranger, *The Liturgical Year*, Loreto Publications, 2000, Vol. 4, p. 379.
- [31] Cit. St. Robert Bellarmin, *De Romano Pontifice*, L. II, chap. 30.
- [32] Internet, St. François de Sales, *Lettre ouverte aux protestants*, Les Controverses, Pt. II, chap. VI, art. XV, num. Institut du Christ Roi Souverain prêtre, § 1.
- [33] *De Romano Pontifice*, L. II, chap. 30.
- [34] Coll. Selecta SS. Eccl. Patrum. Caillu and Guillou, Vol. 32, pp. 411-412.
- [35] St. Pie X, *Enseignements pontificaux, Lettre encyclique de Notre Saint Père le pape Pie X, E Supremi Apostolatus sur la charge de souverain pontife*, Éditions Sainte Jeanne d'Arc, Vailly-sur-Sauldre, 1988, p. 7.
- [36] William Jurgens, *The Faith of the Early Fathers*, The Liturgical Press, Collegeville, MN, Vol. 2, p. 39.
- [37] *The Faith of the Early Fathers*, Vol. 2, p. 3.
- [38] *The Faith of the Early Fathers*, Vol. 2, p. 33.
- [39] Yves Dupont, *Catholic Prophecy of Yves Dupont*, Tan Books, Rockford, IL, 1973, p. 30.
- [40] P. Herman Kramer, *The Book of Destiny*, Tan Books, 1975, p. 321.
- [41] William Jurgens, *The Faith of the Early Fathers*, The Liturgical Press, Collegeville, MN, Vol. 3, p. 351.
- [42] *The Catholic Encyclopedia*, Vol. 1, Antichrist, Robert Appleton Co., 1907, p. 561.
- [43] Rev. Culleton, *The Reign of Antichrist*, Tan Books, 1974, p. 130.
- [44] Communication personnelle, Ciappi au Pr. Baumgartner à Salzbourg, cit. Paul Kramer, *The Devil's Final Battle*, Good Counsel Publications, 2002.
Cit. P. Gerard Mura, *The Third Secret of Fatima : Has It Been Completely Revealed?*, périodique *Catholic* (pub. Transalpine Redemptorists, Orkney Isles, Écosse, G-B), mars 2002.
- [45] F. Michel de la Sainte Trinité, *Toute la vérité sur Fatima*, La Contre-Réforme Catholique, Saint-Parres-lès-Vaudes, 1987, T. 2 : Le Secret et l'Église, pp. 17-18.
William Thomas Walsh, *Notre-Dame de Fatima*, Amiot-Dumont, Paris, 1954, p. 92.
- [46] Notre-Dame de Fatima, p. 91.
- [47] *Notre-Dame de Fatima*, p. 159.
- [48] *Notre-Dame de Fatima*, pp. 161-162.
- [49] Journal portugais *O Século*, 15 oct. 1917.
- [50] Warren H. Carroll, *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, Christendom Press, Front Royal, Virginia, p. 93.
- [51] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 538.
- [52] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 418.
- [53] F. Michel de la Sainte Trinité, *Toute la vérité sur Fatima*, La Contre-Réforme Catholique, Saint-Parres-lès-Vaudes, 1994, T. 3 : Le Troisième secret, 5e éd., p. 338.
- [54] Ciappi au Pr. Baumgartner à Salzbourg.
- [55] Silvio Oddi, *The Meek Watchdog of God*, Progetto Museali Editore, Rome, 1995, pp. 217-218.
- [56] Internet, compilation, www.tldm.org/news/in_1960.htm
- [57] J.N.D. Kelly, *Dictionnaire des papes*, Brepols, 1994, p. 471.
- [58] Warren H. Carroll, *A History of Christendom*, Christendom Press, Front Royal, VA, Vol. 3 (*The Glory of Christendom*), p. 429.
- [59] *A History of Christendom*, Vol. 3, p. 431.
- [60] P. John Laux, *Church History*, Tan Books, Rockford, IL, 1989, p. 404.

- [61] *A History of Christendom*, Vol. 3, pp. 432-433.
- [62] Cit. Warren H. Carroll, *A History of Christendom*, Vol. 3, p. 433.
- [63] *A History of Christendom*, Vol. 3, pp. 432-434.
- [64] *Church History*, p. 404.
- [65] *Church History*, p. 405.
- [66] *Dictionnaire des papes*, p. 481.
- [67] *Dictionnaire des papes*, p. 483.
- [68] P. Andrew Pradel, *St. Vincent Ferrer : The Angel of the Judgment*, Tan Books, 2000, p. 39.
- [69] *Dictionnaire des papes*, p. 483.
- [70] *Church History*, p. 405.
- [71] *Dictionnaire des papes*, p. 488.
- [72] *Dictionnaire des papes*, p. 489.
- [73] *A History of Christendom*, Vol. 3, p. 472.
- [74] *Church History*, p. 405.
- [75] *A History of Christendom*, Vol. 3, pp. 473-474.
- [76] *A History of Christendom*, Vol. 3, p. 471.
- [77] *A History of Christendom*, Vol. 3, p. 479.
- [78] *Dictionnaire des papes*, p. 495.
- [79] *A History of Christendom*, Vol. 3, p. 485.
- [80] *A History of Christendom*, Vol. 3, p. 487.
- [81] *Dictionnaire des papes*, p. 491.
- [82] *Church History*, p. 408.
- [83] P. James Edmund O'Reilly, *The Relations of the Church to Society — Theological Essays*.
- [84] *The Relations of the Church to Society*, p. 287.
- [85] *The Catholic Encyclopedia*, Heresy, Robert Appleton Co., New York, 1914, Vol. 7, p. 261.
- [86] St. Robert Bellarmine, *De Romano Pontifice*, L. II, ch. 30.
- [87] St. Robert Bellarmine, *De Romano Pontifice*, L. II, ch. 30.
- [88] Internet, St. François de Sales, Lettre ouverte aux protestants, Les Controverses, Pa. II, ch. VI, ar. XV, num. Institut du Christ Roi Souverain prêtre, § 1.
<http://www.icrsp.org/Saints-Patrons/Saint-Francois-de-Sales/Controverses/SFS-Controverses-II-partie.htm>
 St. François de Sales, *The Catholic Controversy*, Tan Books, Rockford, IL, 1989, pp. 305-306.
- [89] *Summa Theologica*, cit. *Actes de Vatican I*, V. Frond Pub.
- [90] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p.1183.
 Peter Hünermann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 1351.
- [91] Pie XII, *Lettre encyclique Mystici Corporis Christi*, Bonne Presse, Paris, 1943, p. 14.
- [92] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brevets, etc.* (Éd.1893), Hachette livre, Paris, 1899, T. 5, p.23.
- [93] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p. 23.
- [94] Denzinger, Éd. Cerf, n° 792.
- [95] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p.47.

- [96] Paul IV, Bulle *Cum ex apostolatus officio*, cit. *Saint Pie V - Loi contre les clercs hérétiques*, Expéditions pamphiliennes, Strasbourg, pp. 7,15, 20, 21.
- [97] *The Catholic Encyclopedia*, Papal Elections, 1914, Vol. 11, p. 456.
- [98] *Denzinger*, Éd. Cerf, n° 365.
- [99] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 1 (1740-1878), p. 84, n° 23.
- [100] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 415, n° 9.
- [101] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, Vol. 2 (1878-1903), p. 226, n° 2.
- [102] *The Papal Encyclicals*, Vol. 2, p. 237, n° 1.
- [103] Déclarations de F. Joseph Natale relatant les dires de l'ancienne communiste Bella Dodd.
- [104] Déclarations de F. Joseph Natale. . . Bella Dodd.
- [105] *Instruction permanente de l'Alta Vendita* (Haute-Vente).
- [106] *Instruction permanente de l'Alta Vendita*.
- [107] NUBIUS, *Instructions secrètes sur la conquête de l'Église*, cit. Abbé Emmanuel Barbier, *Les infiltrations maçonniques dans l'Église*, Desclée, de Brouwer, Paris / Bruxelles, 1901, p.5.
Extrait dans Piers Compton, *The Broken Cross*, Cranbrook, Veritas Pub. Co. Ptd Ltd, Western Australia, 1984, pp. 15-16.
- [108] Dr. Rara Coomaraswamy, *The Destruction of the Christian Tradition*, p. 133.
- [109] *The Broken Cross*, p. 42.
- [110] Dr. Rudolf Graber, *Athanasius and the Church of Our Time*.
- [111] *The Broken Cross*, p. 42.
- [112] Yves Marsaudon, *L'œcuménisme vu par un franc-maçon de tradition*, Éditions Vitiano, Paris, 1965, p.121
Bernard Tissier de Mallerais, *Marcel Lefebvre – une vie*, 2^e éd. corrigée, Clovis, Étampes, 2002, p.349.
- [113] Peter Hünemann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38e éd., Éd. française, Editions du Cerf, Paris, 2010, nn° 1330, 1332.
- [114] Site Vatican, Textes fondamentaux, concile Vatican II, Déclarations, *Nostra aetate*, 28 oct. 1965, vers. français, n° 4.
http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651028_nostra-aetate_fr.html
G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Editions du Cerf, Paris, 1994, T. II-2 (de Trente à Vatican II), pp. 1969, 1971.
- [115] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-2, pp. 1968, 1970.
- [116] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 1332.
- [117] Site Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, Décrets, *Unitatis redintegratio*, 21 nov. 1964, ve. français, n° 1.
http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decree_19641121_unitatis-redintegratio_fr.html
G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Editions du Cerf, Paris, 1994, T. II-2 (de Trente à Vatican II), p. 1845.
- [118] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélies, Célébration des Vêpres dans l'église des Santi Andrea e Gregorio dans le quartier Celio de Rome, 5 déc. 1996, un. anglais, n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1996/documents/hf_jp-ii_hom_19961205_santi-andrea-gregorio_en.html
- [119] Site Vatican, *Unitatis redintegratio*, n° 3.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1849.
- [120] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brefs, etc.* (Éd.1893), Hachette livre, Paris, 1899, T. 5, p. 23.

- [121] Renée M. Lareau, *Vatican II for Gen-Xers*, St. Anthony Messenger, nov. 2005, p. 25.
Internet, St. Anthony Messenger, Feature Article, Renée M. Lareau, *Vatican II for Gen-Xers*, nov. 2005, Our Brothers and Sisters, §2-3.
<http://www.americancatholic.org/Messenger/Nov2005/Feature2.asp#F3>
- [122] Site Vatican, *Unitatis redintegratio*, n° 4.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1853.
- [123] Site Vatican, La Curie romaine, Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Documents doctrinaux, *Déclaration sur l'unicité et l'universalité salvifique de Jésus-Christ et de l'Église – Dominus Iesus*, 6 août 2000, ve. français, n° 17.
http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_20000806_dominus-iesus_fr.html
Congrégation pour la Doctrine de la foi (« Card. » Ratzinger), *Le Seigneur Jésus, Déclaration Dominus Iesus sur l'unicité et l'universalité salvifique de Jésus-Christ et de l'Église*, (approuvé par Jean-Paul II), Éd. du Cerf, Paris, 2000, p. 26.
- [124] Peter Hünermann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 1050.
- [125] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p. 23
- [126] Michael J. Daley, The Council's 16 Documents, St. Anthony Messenger, nov. 2005, p. 15.
Internet, St. Anthony Messenger, Feature Article, Michael J. Daley, *The 's 16 Documents*, nov. 2005, Third Session : September 14-November 21, 1964.
<http://www.americancatholic.org/messenger/nov2005/feature1.asp#F8>
- [127] Site Vatican, *Unitatis redintegratio*, n° 3.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1849.
- [128] Site Vatican, *Unitatis redintegratio*, n° 3
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1849.
- [129] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 870.
Denzinger, The Sources of Catholic Dogma, B. Herder Book. Co., 30e éd., 1957, n° 468.
- [130] Site Vatican, *Unitatis redintegratio*, n° 3.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1849.
- [131] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, V. 3 (1903-1939), pp. 121-122, n° 29.
- [132] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p. 1183.
- [133] Site Vatican, *Unitatis redintegratio*, n° 4 .
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1853.
- [134] Site Vatican, Jean-Paul II, Encycliques, *Ut unum sint*, 25 mai 1995, ve. français, n° 1.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_25051995_ut-unum-sint_fr.html
Jean- Paul II, *Lettre encyclique Ut unum sint*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1995, p.3.
- [135] Site Vatican, *Ut unum sint*, n° 84.
Ut unum sint, Pierre Téqui éditeur, pp.87- 88.
- [136] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 469.
- [137] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 1183.
Denzinger, Éd. du Cerf, n° 1351.
- [138] Site Vatican, *Unitatis redintegratio*, nn° 13, 15.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, pp. 1859, 1861, 1863.
- [139] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 253.
- [140] Denzinger, B. Herder Book. Co., n° 351.

- [141] Site Vatican, *Unitatis redintegratio*, n° 3.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1849.
- [142] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 501.
- [143] Denzinger, B. Herder Book. Co., n° 246.
- [144] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 87.
- [145] Site Vatican, *Unitatis redintegratio*, n° 9.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1857.
- [146] Pie XI, *Lettre encyclique Mortalium animos contre l'œcuménisme*, Association Saint-Jérôme, Bruxelles, 1987, p.19.
- [147] Site Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, Décrets, *Orientalium ecclesiarum*, 21 nov. 1964, ve. français, n°27.
http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decree_19641121_orientalium-ecclesiarum_fr.html
G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-2 (de Trente à Vatican II), p. 1843.
- [148] Peter Hünermann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 870.
- [149] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p. 1183.
Denzinger, Éd. du Cerf, n° 1351.
- [150] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, V. 1 (1740-1878), p. 222, n° 4.
- [151] *The Papal Encyclicals*, V. 1, p. 256, n° 11.
- [152] *The Papal Encyclicals*, V. 1, p. 364, n° 3.
- [153] Site Vatican, Jean-Paul II, *Audiences*, 9 août 1995, ve. italien, n°4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/audiences/1995/documents/hf_jp-ii_aud_19950809_it.html
- [154] Site Vatican, Jean-Paul II, *Encycliques, Ut unum sint*, 25 mai 1995, ve. français, n° 58.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_25051995_ut-unum-sint_fr.html
Ut unum sint, Pierre Téqui éditeur, pp. 62-63.
- [155] Site Vatican, *Orientalium ecclesiarum*, n° 30.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1843.
- [156] *The Papal Encyclicals*, V. 1, p. 201, n° 14.
- [157] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 173.
- [158] Site Vatican, *Orientalium ecclesiarum*, n° 28.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1843.
- [159] Site Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, *Constitutions, Lumen Gentium*, 21 nov. 1964, vers. français, n° 22.
http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19641121_lumen-gentium_fr.html
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1761.
- [160] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 872.
- [161] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p.45.
- [162] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 3309.
- [163] Site Vatican, *Lumen Gentium*, n° 16.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1751.
- [164] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 231, n° 6.

- [165] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 230.
- [166] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 167.
- [167] Site Vatican, *Lumen Gentium*, n° 16
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1751.
- [168] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 3026.
- [169] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 3021.
- [170] Site Vatican, *Lumen Gentium*, n° 15.
Les Conciles Œcuméniques, *Les Décrets*, T. II-2, p.1749.
- [171] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 364, n°3.
- [172] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 184, n° 32.
- [173] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p.23.
- [174] Site Vatican, *Lumen Gentium*, n°15.
Les Conciles Œcuméniques, *Les Décrets*, T. II-2, pp. 1749-1751.
- [175] Grégoire XVI, *Lettres apostoliques de Pie IX, Grégoire XVI, Pie VII, encycliques, brefs, etc.* (Ed.1898), Hachette livre, Paris, 1898, pp.223-225.
- [176] Peter Hünermann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 2977.
- [177] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brefs, etc.* (Éd.1893), Hachette livre, BnF, Paris, 1898, T. 2, p. 43.
- [178] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 2978.
- [179] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 2955.
- [180] Pie IX, *Lettres apostoliques de Pie IX, Grégoire XVI, Pie VII, encycliques, brefs, etc.* (Éd. 1898), Hachette livre, Paris, 1898, p. 7.
- [181] Site Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, Déclarations, *Dignitatis Humanae*, 7 déc. 1965, vers. français, n° 2.
http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651207_dignitatis-humanae_fr.html
G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques*, *Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-2 (de Trente à Vatican II), p. 2033.
- [182] Site Vatican, *Dignitatis Humanae*, n° 2.
Les Conciles Œcuméniques, *Les Décrets*, T. II-2, p. 2035.
- [183] « Card. » Ratzinger, *Les principes de la théologie catholique — Esquisse et matériaux*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1982, pp. 426, 427.
- [184] *Les principes de la théologie catholique*, p. 430.
- [185] *Les principes de la théologie catholique*, p. 437.
- [186] Site Vatican, *Dignitatis Humanae*, n° 3.
Les Conciles Œcuméniques, *Les Décrets*, T. II-2, p. 2037.
- [187] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, 1898, T. 2, pp. 195,197.
- [188] Patrick Madrid, *Pope Fiction*, Basilica Press, San Diego, 1999, p. 277.
- [189] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 2978.
- [190] Site Vatican, *Dignitatis Humanae*, n° 3.
Les Conciles Œcuméniques, *Les Décrets*, T. II-2, p. 2037.
- [191] Site Vatican, *Dignitatis Humanae*, n° 2.
Les Conciles Œcuméniques, *Les Décrets*, T. II-2, p. 2033.

- [192] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-2, p. 2035.
Site Vatican, *Dignitatis Humanae*, n° 2.
- [193] Site Vatican, *Dignitatis Humanae*, n° 3.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 2037.
- [194] Chris Ferrara, *Catholic Family News, Opposing the Sedevacantist Enterprise*, Part II, oct. 2005, pp. 24-25.
- [195] *Lettres apostoliques de Pie IX. . .*, pp. 7, 13.
- [196] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p. 787.
- [197] P. John Laux, *Church History*, Tan Books, Rockford, IL, 1989, p. 98.
- [198] *Denzinger, The Sources of Catholic Dogma*, B. Herder Book. Co., Thirtieth Edition, 1957, n° 1995.
- [199] *Lettres apostoliques de. . . Grégoire XVI. . .*, p. 239.
- [200] Site Vatican, *Dignitatis Humanae*, n° 4.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 2037.
- [201] *Lettres apostoliques de. . . Grégoire XVI. . .*, p. 213.
- [202] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII. . .*, T. 2, p. 211.
- [203] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII. . .*, T. 2, pp. 39, 41.
- [204] Site Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, Décrets, *Ad Gentes*, 7 déc. 1965, vers. français, n° 6.
http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decree_19651207_ad-gentes_fr.html
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 2059.
- [205] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 792.
- [206] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 1051.
- [207] Site Vatican, *Ad Gentes*, n° 29.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 2099.
- [208] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, pp. 1237,1239.
- [209] Site Vatican, *Nostra aetate*, n° 3.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1967.
- [210] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 680.
- [211] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 985.
- [212] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, pp. 49-50.
- [213] Site Vatican, *Nostra aetate*, n° 2.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1967.
- [214] Site Vatican, Paul VI, *Audiences*, 5 septembre 1973, univ. italien, § 10 (en anglais).
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1973/documents/hf_p-vi_aud_19730905_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 13 sept. 1973, p. 8.
- [215] Site Vatican, *Nostra aetate*, n° 2.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1967.
- [216] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brefs, etc.* (Ed.1893), Hachette livre / BnF, Paris, 1893-1904, T. 3, p. 205.
- [217] *Lettre encyclique Mortalium Animos*, p. 7.
- [218] *Lettres apostoliques de Pie IX. . .*, p. 187.
- [219] Site Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, Constitutions, *Gaudium et Spes*, 7 déc.1965, vers. français, n° 22.
http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_

const_19651207_gaudium-et-spes_fr.html
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.2193.

- [220] Site Vatican, Jean-Paul II, *Encycliques, Redemptor hominis*, 4 mars 1979, vers. français, n° 13.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_04031979_redemptor-hominis_fr.html
 Jean-Paul II, *Le rédempteur de l'homme, lettre encyclique Redemptor hominis*, Editions Le Centurion, Paris, 1979, p. 49.
- [221] Site Vatican, *Redemptor hominis*, n° 13.
Redemptor hominis, Éd. Le Centurion, p. 51.
- [222] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 1179.
- [223] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 3678.
- [224] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p. 15.
- [225] Site Vatican, *Gaudium et Spes*, n° 51.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, pp. 2235, 2237.
- [226] Site Vatican, *Gaudium et Spes*, n° 52.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 2239.
- [227] Site Vatican, *Gaudium et Spes*, n° 87.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 2293.
- [228] Site Vatican, *Gaudium et Spes*, n° 26.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 2199.
- [229] Site Vatican, *Gaudium et Spes*, n° 12.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 2179.
- [230] Site Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, Constitutions, *Sacrosanctum concilium*, 4 déc. 1963, vers. français, n° 63b.
http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19631204_sacrosanctum-concilium_fr.html
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1695.
- [231] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 66.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1695.
- [232] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 67.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1695.
- [233] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 71.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1695.
- [234] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 72.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1697.
- [235] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 76.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1697.
- [236] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 77.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1697.
- [237] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 79.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1697.
- [238] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 80.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1699.
- [239] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 82.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1699.
- [240] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 89d
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1701.

- [241] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 93.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1701.
- [242] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 107.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1705.
- [243] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 128.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1713.
- [244] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 37.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1685.
- [245] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 40.1.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, pp.1685,1687.
- [246] St Pie X, *Lettre encyclique Pascendi Dominici Gregis du pape saint Pie X contre le modernisme*, Éditions Saint-Rémi, Cadillac, p. 27, n° 33.
- [247] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 34.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1683.
- [248] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 50.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1691.
- [249] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 2633.
- [250] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 30.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1683.
- [251] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 40.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1685.
- [252] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 683.
- [253] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 783.
- [254] Site Vatican, *Sacrosanctum concilium*, n° 119.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, pp.1709, 1711.
- [255] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-2, p. 1499.
- [256] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 4 (1939-1958), p. 283-284, n° 42.
- [257] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 1613.
- [258] Dietrich von Hildebrand, partisan de la religion Vatican II s'étant toutefois senti obligé de faire pareille déclaration sur la Nouvelle Messe. Cit. Michael Davies, *Pope Paul's New Mass*, Angelus Press, Kansas City, MO, 1980, p. 80.
- [259] Pape St. Pie V, Bulle *Quo primum tempore*, 14 juil. 1570. Cit. Archevêque Marcel Lefebvre, *La Messe de toujours, le trésor caché*, Clovis, Étampes, 2005, p. 404.
N.d.T : voici la traduction de la citation employée par MTSF : « Pour que tous accueillent partout et observent ce qui leur a été transmis par l'Église romaine, Mère et Maîtresse de toutes les autres Églises, il sera illégal dorénavant et à jamais dans le monde chrétien qu'on chante ou récite d'autres formules que celle conforme au missel que Nous avons publié... Qu'absolument personne, donc, ne puisse déroger à cette page qui exprime Notre permission, Notre décision, Notre ordonnance, Notre commandement, Notre précepte, Notre concession, Notre indult, Notre déclaration, Notre décret et Notre interdiction, ou n'ose témérairement aller à l'encontre de ses dispositions. Si cependant quelqu'un se permettait une telle altération, qu'il sache qu'il encourrait l'indignation de Dieu tout-puissant et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul. »
- [260] *New Oxford Review*, Berkeley, CA, nov. 2006, notes.
- [261] *The Ottaviani Intervention*, Tan Books, Rockford, IL.
- [262] Rama Coomaraswamy, *The Problems with the New Mass*, Tan Books, p. 34.
- [263] P. Anthony Cekada, *The Problems with the Prayers of the Modern Mass*, Tan Books, 1991, pp. 9-13.

- [264] Michael Davies, *Pope Paul's New Mass*, Angelus Press, Kansas City, MO, p. 80.
- [265] *Pope Paul's New Mass*, p. 126.
- [266] *Pope Paul's New Mass*, p. 395.
- [267] *Pope Paul's New Mass*.
- [268] Warren H. Carroll, *A History of Christendom*, V. 4 (*The Cleaving of Christendom*), Christendom Press, Front Royal, VA 2000, p. 229.
- [269] Michael Davies, *Cranmer's Godly Order*, Roman Catholic Books, Fort Collins, CO, 1995, p. 183.
- [270] *Pope Paul's New Mass*, p. 398.
- [271] *Octava Controversia Generalis. Liber II. Controversia Quinta. Caput XXXI.*
- [272] *Cranmer's Godly Order*, p. 65.
- [273] *Pope Paul's New Mass*, p. 285.
- [274] Internet, *Commission de liturgie de l'ANELF*, Prières particulières, 2011, p. 2.
http://acteurs.uepal.fr/download.php?fil_id=1420&nom=&fichier=public_files/file/prieres_offrande-1.pdf.
Pope Paul's New Mass, p. 320.
- [275] *Cranmer's Godly Order*, p. 210.
- [276] *Pope Paul's New Mass*, p. 504
- [277] Aussi dans *Pope Paul's New Mass*, pp. 102, 504-505.
- [278] Peter Hünemann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 1312.
- [279] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p. 1189.
- [280] Traduction courante, trouvée dans plusieurs publications, des mots latins provenant du missel d'autel Romain, dans *De Defectibus*, ch. 5, pa. 1.
 N.d.T : Il existe de nombreuses traductions pour la partie des paroles de consécration. Celles-ci utilisent différents termes, mais synonymes. En vue de simplifier les choses dans ce chapitre, la traduction du Denzinger — citée plus haut (note n° 22) — a été gardée ici.
- [281] *Denzinger*, Éd. du Cerf, nn° 782, 783.
- [282] Michael Davies, *Cranmer's Godly Order*, p. 306.
- [283] N.d.T. : Dans une volonté de simplifier la compréhension : Pour la forme de consécration dans la Nouvelle Messe, nous avons préféré employer « pour tous » au lieu du terme utilisé par notre source, « la multitude, » bien qu'ils soient synonymes (Pierre Journel, *missel du Dimanche, Texte liturgique officiel*, Desclée et Cie, Paris, 1971, p. 369.) « La multitude » est très répandue dans les traductions pro-Vatican II, mais cette traduction non précise textuellement peut induire subtilement en erreur si le lecteur ne tient pas compte du « la. »
 Dictionnaire Larousse (*Le Petit Larousse Grand Format*, Larousse, Paris, 2000, p.680) : « Multitude (lat. *multitudo*). 1. Très grand nombre. 2. Rassemblement en grand nombre d'êtres vivants. 3. Litt. **La multitude : le commun des hommes**, la masse. » Quand les gens ne considèrent pas le « la » de « la multitude, » multitude peut leur fait penser à « moult, » beaucoup. (Internet, Dictionnaire en ligne *L'Internaute* : <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/moult/>).
 Comme le montre le terme original en latin de la nouvelle forme, « *pro omnibus* » (et non pas *multitudo*), cette fausse messe invalide veut très clairement dire « pour tous, » même quand elle dit « la multitude. » « Tous » est le terme qui apparaît sur Google Traduction quand vous tapez « *pro omnibus* » : <https://translate.google.fr/?hl=fr&tab=wT#la/fr/pro%20omnibus>
 Pour la forme de consécration traditionnelle, selon vos références, vous trouverez différents synonymes pour beaucoup, comme « un grand nombre, » « plusieurs, » etc. Par exemple, la Bible Vulgate que nous avons utilisée pour Mat. 26 :28 emploie « un grand nombre. » Ce terme est d'ailleurs souvent trouvé dans les paroles de consécration des missels traditionnels (p. ex, Abbé Guilhaum et Sutyn, *Grand missel Rituel et Vespéral*,

- réédition intégrale du missel publié en 1957 par les Établissements Henri Proost, Éditions DFT, Argentré-du-Plessis, 2007, p. 1057.) Nous avons préféré employer son synonyme « beaucoup. »
- [284] *Catéchisme du Concile de Trente*, Éditions Saint-Rémi, Cadillac, 2004, p. 254.
- [285] St. Alphonse de Liguori, *Treatise on The Holy Eucharist*, Redemptorist Fathers, 1934, p. 44.
- [286] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 3857.
- [287] Traduction courante, trouvée dans plusieurs publications, des mots latins provenant du *missel d'autel Romain*, dans *De Defectibus*, ch. 5, pa. 1.
N.d.T : Il existe de nombreuses traductions pour la partie des paroles de la consécration. Celles-ci utilisent différents termes, mais synonymes. En vue de simplifier les choses dans ce chap., la traduction du Denzinger, citée plus haut (note n° 22), a été gardée ici.
- [288] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 3315.
- [289] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 1320
- [290] St. Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, Pa. III, q. 73, *Le sacrement d'eucharistie, en tant que tel*, a. 3, rép., Éditions du Cerf, Paris, 1999, T. 4, 1986, p. 558.
- [291] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 3315.
- [292] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brevets, etc. (Éd.1893)*, Hachette livre / BnF, Paris, 1893-1904, T. 5, p. 71.
- [293] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 1320.
- [294] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 2101.
- [295] Michael Davies, *The Order of Melchisedech*, Roman Catholic Books, Harrison, NY, 1993, p. 83.
- [296] Peter Hünemann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 3860.
- [297] Pierre Jounel, *Missel du Dimanche, Texte liturgique officiel*, Desclée et Cie, Paris, 1971, p. 994.
The Rites of the Catholic Church, The Liturgical Press, V. 2, 1991, pp. 44-45.
- [298] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brevets, etc. (Éd.1893)*, Hachette livre / BnF, Paris, 1893-1904, T. 5, p.75.
- [299] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p. 75.
- [300] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p. 71.
- [301] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, pp. 71, 73.
- [302] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p. 73.
- [303] *The Order of Melchisedech*, p. 83.
- [304] *The Order of Melchisedech*, p. xix.
- [305] Pie XII, *Encyclique Mediator Dei sur la sainte Liturgie*, Éditions de l'Homme Nouveau, Paris, 2007, p. 84.
- [306] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p. 73.
- [307] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p. 71.
- [308] *The Order of Melchisedech*, pp. 94-95.
- [309] *The Order of Melchisedech*, p. xxii.
- [310] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 2101.
- [311] Site Vatican, Benoît XVI, Biographie, ve. français, § 15.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/biography/documents/hf_ben-xvi_bio_20050419_short-biography_fr.html
- [312] Peter Hünemann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n°3860.

- [313] Abbé Anthony Cekada, *Le nouveau rituel à la lumière de la Foi : La Rite de la consécration épiscopale de 1968*
- [314] Heinrich Denzinger, *The Sources of Catholic Dogma*, Thirtieth Edition, B. Herder Book. Co., 1957, n° 696.
- [315] Yves Marsaudon, *L'Œcuménisme vu par un franc-maçon de tradition*, Paris, Vitiano, cit. Dr. Rama Coomaraswamy, *The Destruction of the Christian Tradition*, p. 247.
- [316] Lawrence Elliott, *I will be called John*, 1973, pp. 90-92.
- [317] Luigi Accattoli, *Quand le pape demande pardon*, Albin Michel, Paris, 1997, p. 41.
- [318] Alden Hatch, *A Man Named John*, Hawthorn Books Inc., NY, 1963, p. 93.
- [319] *A Man Named John*, p. 94.
- [320] *A Man Named John*, p. 96.
- [321] *A Man Named John*, p. 98.
- [322] St. Anthony's Messenger, nov. 1996.
- [323] *A Man Named John*, p. 117.
- [324] *A Man Named John*, p. 118.
- [325] Paul I. Murphy, R. René Arlington, *La Popessa*, 1983, pp. 332-333.
- [326] Mary Ball Martinez, *The Undermining of the Catholic Church*, Hillmac, Mexico, 1999, p. 117.
- [327] Giovanni Cubeddu, *30 Days*, publication n° 2, 1994, p. 25.
- [328] Kurt Klinger, *Le bon sourire du Pape Jean, Anecdotes recueillies*, Albin Michel, Paris, 1963, pp. 101-102.
- [329] *A Man Named John*, p. 121.
- [330] *A Man Named John*, p. 123.
- [331] *Le bon sourire du Pape Jean*, p. 111.
- [332] Rev. Francis Murphy, *John XXIII Comes To The Vatican*, 1959, p. 139.
- [333] *A Man Named John*, p. 114.
- [334] *A Man Named John*, p. 125.
- [335] *Le bon sourire du Pape Jean*, p. 116.
- [336] Mark Fellows, *Fatima in Twilight*, Niagara Falls, NY : Marmion Publications, 2003, p. 159.
- [337] *Le bon sourire du Pape Jean*, p. 118.
- [338] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, Vol. 4 (1903-1939), p. 434, n° 120.
- [339] Peter Hebblethwaite, *Jean XXIII le pape du Concile*, Le Centurion, Paris, 1988, p. 271.
- [340] Paul Johnson, *Pope John XXIII*, pp. 37, 114-115, 130.
- [341] *Le bon sourire du Pape Jean*, pp. 27-28.
- [342] *Time Magazine*, « 1962 Man of the Year : Pope John XXIII », éd. du 4 jan. 1963.
- [343] *Le bon sourire du Pape Jean*, p. 54.
- [344] Romano Amerio, *Iota Unum*, Angelus Press, 1998, p. 241.
- [345] *Le bon sourire du Pape Jean*, p. 149.
- [346] *Le bon sourire du Pape Jean*, p. 124.
- [347] *A Man Named John*, p. 192.
- [348] *A Man Named John*, p. 192.
- [349] *A Man Named John*, p. 194.
- [350] *Quand le pape demande pardon*, p. 42.

- [351] Peter Hünemann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 1332.
- [352] *Time Magazine*, « 1962 Man of the Year : Pope John XXIII, » éd. 4 jan. 1963.
- [353] Allegri, *Il Papa che ha cambiato il mondo*, Reverdito, 1998, p. 120.
Sacerdotium, éd. 11, 2899 East Big Beaver Rd., Suite 308, Troy, MI., p. 58.
- [354] *A Man Named John*, p. 193.
- [355] Pie XI, *Lettre encyclique Mortalium Animos contre l'œcuménisme*, Association Saint-Jérôme, Bruxelles, 1987, p. 23.
- [356] *Quand le pape demande pardon*, p. 43.
- [357] P. F.X. Lasance, *My Prayer Book*, éd. 1938, p. 520a.
- [358] P. Paul O'Sullivan, O.P., *Saint Philomena, The Wonder Worker*, Tan Books, Rockford, IL, 1993, pp. 69-70.
- [359] Donald Attwater, *A Catholic Dictionary*, Tan Books, 1997, p. 72.
- [360] *Le bon sourire du Pape Jean*, p. 150.
- [361] Mark Fellows, *Fatima in Twilight*, Marmion Publications, Niagra Falls, NY 2003, p. 180.
- [362] *A Man Named John*, NY, p. 14.
- [363] Internet, Marion Duchêne, Radio Notre-Dame, *Discours de Jean XXIII pour l'ouverture du Concile Vatican II*, 8 oct. 2012.
<http://radionotredame.net/2012/vie-de-l'Eglise/discours-de-s-s-jean-xxiii-a-loccasion-de-1>
Site Vatican ve. anglais, John XXIII, Speeches, *Address on the occasion of the solemn opening of the Most Holy Council*, 11 oct. 1962, ve. italien, 4.2- 4.4, 7.1-7.2, 8.2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_xxiii/speeches/1962/documents/hf_j-xxiii_spe_19621011_opening-council_it.html
- [364] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brevets, etc.* (Ed.1893), Hachette livre / BnF, Paris, 1893-1904, T. 5, p.11.
- [365] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p.13.
- [366] *The Reign of Mary*, Spokane, WA., Printemps 1986, p. 10.
- [367] *The Reign of Mary*, Vol. XXIX, n° 93, p. 16.
- [368] *The Reign of Mary*, Vol. XXIX, n° 93, p. 16.
- [369] *The Reign of Mary*, Vol. XXII, n° 64, p. 8.
- [370] *The Reign of Mary*, Printemps 1986, pp. 9-10.
- [371] Angelo Giuseppe Roncalli, Jean XXIII, *Mission to France*, 1944-1953, pp. 124-125.
- [372] *The Reign of Mary*, Printemps 1986, p. 9.
- [373] *Le bon sourire du Pape Jean*, p. 64.
- [374] Piers Compton, *The Broken Cross*, Veritas Pub. Co. Ptd Ltd, Cranbrook, Western Australia, 1984, p. 45.
- [375] *Le bon sourire du Pape Jean*, p. 27.
- [376] Mark Fellows, *Fatima in Twilight*, p. 177
The Broken Cross, p. 44.
- [377] P. Joaquin Arriaga, *The New Montinian Church*, Brea, CA., p. 170
- [378] Curtis Bill Pepper, *An Artist and the Pope*, Grosset & Dunlap, Inc., Londres, Angleterre, Page de couverture et intérieur de la housse de couverture du livre; p. 5.
- [379] *The New Montinian Church*, p. 570.
- [380] Michael Davies, *Pope John's Council* : Angelus Press, Kansas City, MO, 1992, p. 150.
- [381] Site Vatican, Jean XXIII, Encycliques, *Pacem in Terris*, 11 avril 1963, ve. français, n° 14.
http://www.vatican.va/holy_father/john_xxiii/encyclicals/documents/hf_j-xxiii_enc_

- 11041963_pacem_fr.html
Jean XXIII, *La paix sur terre, Pacem in Terris*, Éditions du Centurion, Paris, 1963, p. 42.
- [382] *Catholic Restoration*, mars-avr. 1992, Madison Heights, MI, p. 29.
- [383] *The New Montinian Church*, pp. 147-148.
- [384] A.D.O. Datus, *Ab Initio*, p. 60.
- [385] George Weigel, *Witness to Hope*, Harper Collins Publishers, Inc., New York, NY, 1999, p. 484.
- [386] Bart McDowell, *Inside the Vatican*, National Geographic Society, Washington D.C, 1991, p. 193.
Time Magazine, 4 janv. 1963.
Cit. Conférence des évêques catholiques des États-Unis, *The Bible, The Jews and the Death of Jesus, Bishops' Committee for Ecumenical and Interreligious Affairs*, 2004, p. 59.
- [387] *The Reign of Mary, John XXIII and the Jews*, printemps 1986, p. 11.
- [388] *B'nai B'rith Messenger*, Vendredi 4 nov. 1964.
- [389] *Quand le pape demande pardon*, p. 38.
- [390] *A Man Named John*, p. 192.
- [391] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 1 (1740-1878), pp. 41-42.
- [392] *Catholic Restoration*, Madison Heights, MI, mai-juin 1993, p. 24.
- [393] Darcy O' Brien, *The Hidden Pope*, Daybreak Books, New York, NY, 1998, p. 10.
- [394] *A Man Named John*, après p. 238 (1ère page d'encart).
- [395] Wendy Reardon, *The Deaths of the Popes*, McFarland & Co. Inc., Jefferson, NC., 2004, p. 244.
- [396] *The Deaths of the Popes*, p. 244.
- [397] *A Man Named John*, après p. 238 (encart, p. 7).
- [398] *The New Montinian Church*, p. 147
- [399] *The Broken Cross*, p. 50.
- [400] *The Broken Cross*, p. 50.
- [401] *Ab Initio*, p. 60.
- [402] Biographie du Cardinal Heenan, *Crown of Thorns*.
- [403] Bernard Tissier de Mallerais, *Marcel Lefebvre — une vie*, 2^e éd. corrigée, Clovis, Étampes, 2002, pp.515, 533.
- [404] Site Vatican, Paul VI, Audiences, 6 décembre 1972, uniq. italien, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1972/documents/hf_p-vi_aud_19721206_it.htm
L'Osservatore Romano, Éd. anglais , 14 déc. 1972, p. 1.
- [405] Site Vatican, Paul VI, Audiences, 27 juin 1973, uniq.italien, § 2.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1973/documents/hf_p-vi_aud_19730627_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 5 juil. 1973, p. 1.
- [406] St Pie X, *Lettre encyclique Pascendi Dominici Gregis du pape saint Pie X contre le modernisme*, Éditions Saint-Rémi, Cadillac, p. 26, n° 32.
- [407] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 1 (1740-1878), p. 230.
- [408] Site Vatican, Paul VI, Audiences, 8 novembre 1972, uniq. italien, § 7.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1972/documents/hf_p-vi_aud_19721108_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 16 nov. 1972, p. 1.
- [409] Pie XI, *Lettre encyclique Mortalium Animos contre l'œcuménisme*, Association Saint-Jérôme, Bruxelles, 1987, p.7.

- [410] Site Vatican, Paul VI, Discours, Aux délégués de l'Action catholique italienne, 22 sep. 1973, uniq. italien, n° 8.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1973/september/documents/hf_p-vi_spe_19730922_delegati-aci_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 11 oct. 1973, p. 10.
- [411] Site Vatican, Paul VI, Audiences, 12 janvier 1972, uniq. italien, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1972/documents/hf_p-vi_aud_19720112_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 20 jan. 1972, p. 1.
- [412] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Message à l'occasion du XVI^e Congrès international de l'Apostolatus Maris*, 1er déc. 1977, uniq. anglais, § 6.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1977/december/documents/hf_p-vi_spe_19771201_congresso-apostolatus-maris_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 22 déc. 1977, p. 2.
- [413] Site Vatican, Paul VI, Lettres, *Lettre aux Archevêques et Évêques du Vietnam*, 24 nov. 1969, uniq. français, § 6
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/letters/1969/documents/hf_p-vi_let_19691124_vescovi-vietnam_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 18 déc. 1969, p. 2.
- [414] Site Vatican, Paul VI, Discours, Cérémonie d'arrivée, Aéroport de Jakarta, Indonésie, 3 déc. 1970, ver. anglais, § 9.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1970/documents/hf_p-vi_spe_19701203_arrivo-indonesia_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 17 déc. 1970, p. 7.
- [415] Site Vatican, Paul VI, Audiences, *6 juillet 1977*, uniq. italien, § 6 (en anglais).
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1977/documents/hf_p-vi_aud_19770706_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 14 juil. 1977, p. 12.
- [416] Site Vatican, Paul VI, Lettres, *Lettre à S.E. Varahigiri Venkata Giri, Président indien, pour le centenaire de la naissance du Mahatma Gandhi*, 22 août 1969, ve. anglais, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/letters/1969/documents/hf_p-vi_let_19690822_varahagiri-venkah-giri_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 9 oct. 1969, p. 5.
- [417] Site Vatican, Paul VI, Exhortations Apostoliques, *Evangelii Nuntiandi*, 8 déc. 1975, ve. français, n° 53.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/apost_exhortations/documents/hf_p-vi_exh_19751208_evangelii-nuntiandi_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 25 déc. 1975, p. 5.
- [418] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Au nouvel ambassadeur d'Inde près le Saint-Siège*, 24 août 1974, uniq. anglais, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1974/documents/hf_p-vi_spe_19740824_amabsciatore-india_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 12 sep. 1974, p. 2.
- [419] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Allocution pontificale d'ouverture*, 27 sep. 1974, ve. italien, § 11.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1974/documents/hf_p-vi_spe_19740927_allocuzione-iniziale_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 10 oct. 1974, p. 7.
- [420] Grégoire XVI, *Lettres apostoliques de Pie IX, Grégoire XVI, Pie VII, encycliques, brevets, etc. (Éd. 1898)*, Hachette livre, Paris, 1898, p.211.
- [421] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Visite du Dalai Lama*, 30 sep. 1973, uniq. anglais, § 1.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1973/september/documents/hf_p-vi_spe_19730930_dalai-lama_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 11 oct. 1973, p. 4.

- [422] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Cérémonie de congé, 2 août 1969, vers. anglais, § 1.*
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1969/august/documents/hf_p-vi_spe_19690802_commiato_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 14 août 1969, p. 12.
- [423] Site Vatican, Paul VI, Discours, *À un groupe de prêtres Shintoïstes, 3 mars 1976, uniq. anglais*
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1976/documents/hf_p-vi_spe_19760303_sacerdoti-shintoisti_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 11 mars 1976, p. 12.
- [424] Site Vatican, Paul VI, Audiences, *5 septembre 1973, uniq. italien, § 10 (en anglais).*
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1973/documents/hf_p-vi_aud_19730905_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais , 13 sep. 1973, p. 8.
- [425] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Aux participants à l'assemblée générale de la Jeunesse indépendante catholique internationale (JICI), uniq. français, § fin (en anglais).*
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1973/october/documents/hf_p-vi_spe_19731024_jeunesse-independante_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 1^{er} nov. 1973, p. 1.
- [426] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Rencontre avec une communauté bouddhiste, 17 jan. 1975, uniq. italien.*
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1975/documents/hf_p-vi_spe_19750117_comunita-buddista_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 30 jan. 1975, p. 5.
- [427] Site Vatican, Paul VI, Discours, *À un groupe de moines bouddhistes de Thaïlande, 5 juin 1972, uniq. anglais.*
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1972/june/documents/hf_p-vi_spe_19720605_monaci-buddisti_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 15 juin 1972, p. 5.
- [428] Site Vatican, Paul VI, Audiences, *15 juin 1977, uniq. italien, § 10 (en anglais).*
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1977/documents/hf_p-vi_aud_19770615_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 23 juin 1977, p. 5.
- [429] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Rencontre avec le patriarche suprême des bouddhistes du Laos , 8 juin 1973, uniq. français, § 5.*
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1973/june/documents/hf_p-vi_spe_19730608_patriarca-buddista_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 21 juin 1973, p. 5.
- [430] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Au nouvel ambassadeur du Pakistan près le Saint-Siège, 9 sep. 1972, uniq. anglais, § 2.*
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1972/september/documents/hf_p-vi_spe_19720909_ambasciatore-pakistan_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 21 sep. 1972, p. 2.
- [431] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Au nouvel ambassadeur du Pakistan près le Saint-Siège, 18 sep. 1969, ve. anglais.*
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1969/september/documents/hf_p-vi_spe_19690918_ambasciatore-pakistan_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 2 oct. 1969, p. 2.
- [432] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Au nouvel ambassadeur du Maroc près le Saint-Siège, 4 juin 1976 , uniq. français, § 5, fin.*
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1976/documents/hf_p-vi_spe_19760604_ambasciatore-marocco_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 24 juin 1976, p. 4.
- [433] Site Vatican, Paul VI, Discours, *À une délégation d'Iran, 2 déc. 1977, uniq. français.*
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1977/december/documents/hf_

- p-vi_spe_19771202_delegazione-iran_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 22 déc. 1977, p. 2.
- [434] Site Vatican, Paul VI, Discours, Aux dignitaires et aux représentants de l'islam, 1er août 1969, ve. anglais, § 1, 3.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1969/august/documents/hf_p-vi_spe_19690801_comunita-islamiche_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 14 août 1969, p. 10.
- [435] Site Vatican, Paul VI, Angélus, 3 août 1969, uniq. italien.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/angelus/1969/documents/hf_p-vi_ang_19690803_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 7 août 1969, p. 1.
- [436] Peter Hünemann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 1351.
- [437] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p. 1129.
Denzinger, Éd. du Cerf, n° 75.
- [438] Site Vatican, Paul VI, Audiences, 9 juillet 1969, ve. français, § 4, 5.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1969/documents/hf_p-vi_aud_19690709_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 17 juil. 1969, p. 1.
- [439] Site Vatican, Paul VI, Messages pontificaux, *Message au Président de la XXVIII^e Assemblée Générale des Nations Unies*, M. Leopold Benites, 10 déc. 1973, uniq. français, § 12.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/messages/pont-messages/documents/hf_p-vi_mess_19731210_diritti-uomo_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 20 déc. 1973, p. 3.
- [440] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 14 août 1975, p. 3.
- [441] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 23 avril 1970, p. 12.
- [442] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 10 fév. 1972, p. 3.
- [443] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 27 jan. 1972, p. 12.
- [444] Site Vatican, Paul VI, Discours, *À la délégation du Patriarcat œcuménique*, 27 juin 1977, uniq. français.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1977/june/documents/hf_p-vi_spe_19770627_patriarcato-ecumenico_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 14 juil. 1977, p. 10.
- [445] Site Vatican, Paul VI, Audiences, 20 janvier 1971, ve. italien, § 2.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1971/documents/hf_p-vi_aud_19710120_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 28 jan. 1971, p. 1.
- [446] Site Vatican, Paul VI, Angélus, 9 juillet 1972, uniq. italien, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/angelus/1972/documents/hf_p-vi_ang_19720709_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 13 juil. 1972, p. 12.
- [447] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Rencontre avec un pèlerinage de Bulgarie*, 25 mai 1968, uniq. français.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1968/may/documents/hf_p-vi_spe_19680525_pellegrinaggio-bulgaria_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 6 juin 1968, p. 5.
- [448] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils pontificaux, Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, Dialogue avec les Églises orthodoxes orientales, *Le Pape Paul VI et S.S. Mar Ignatius Jacob III, Patriarche syrien-orthodoxe d'Antioche*, 25 oct. 1971, ve. français, § 12.
http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/anc-orient-ch-docs/

- rc_pc_christuni_doc_19711025_syrian-church_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 4 nov. 1971, p. 14.
- [449] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 27 juil. 1972, p. 12.
- [450] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 1 jan. 1976, p. 6.
- [451] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 18 mars 1971, p. 12.
- [452] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 1 (1740-1878), p. 230.
- [453] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 30 déc. 1976, p. 8.
- [454] Site Vatican, Paul VI, Audiences, 24 jan. 1973, uniq. italien, § 17.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1973/documents/hf_p-vi_aud_19730124_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 1 fév. 1973, p. 12.
- [455] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 11 mai 1972, p. 4.
- [456] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 6 juin 1968, p. 4.
- [457] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Au Métropolitain de Chalcédoine*, 1er juil. 1978, uniq. français.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1978/july/document/hf_p-vi_spe_19780701_metropolitana-calcedonia_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 13 juil. 1978, p. 3.
- [458] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Aux représentants de l'Église orthodoxe russe*, 30 nov. 1977, uniq. français.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1977/november/documents/hf_p-vi_spe_19771130_chiesa-ortodossa-russa_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 15 déc. 1977, p. 4.
- [459] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 13 juil. 1972, p. 12.
- [460] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils pontificaux, Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, Dialogue avec les Églises orthodoxes orientales, *Le Pape Paul VI et S.S. Chenouda III, Patriarche des coptes*, 10 mai 1973, ve. français, § 2, 11.
http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/anc-orient-ch-docs/rc_pc_christuni_doc_19730510_copti_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 24 mai 1973, p. 6.
- [461] Site Vatican, Paul VI, Angélus, 17 jan. 1971, uniq. italien, § 2.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/angelus/1971/documents/hf_p-vi_ang_19710117_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 21 jan. 1971, p. 12.
- [462] Site Vatican, Paul VI, Voyages, Voyage Apostolique à Genève, *Esprit d'un saint œcuménisme*, 10 juin 1969, ve. français, § 4-5.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1969/june/documents/hf_p-vi_spe_19690610_ecumenismo_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 19 juin 1969, p. 9.
- [463] Site Vatican, Paul VI, Homélie, *Clôture de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens*, 25 jan. 1973, uniq. italien, § 18.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/homilies/1973/documents/hf_p-vi_hom_19730125_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 8 fév. 1973, p. 7.
- [464] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 6 sep. 1973, p. 8.
- [465] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Au nouvel ambassadeur de Finlande près le Saint-Siège*, 12 déc. 1968, ve. français, § 5.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1968/december/documents/hf_p-vi_spe_19681212_ambasciatore-finlandia_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 26 déc. 1968, p. 4.
- [466] *Denzinger*, Éditions du Cerf, n° 1870.

- [467] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Visite de l'Archevêque de Canterbury, Frederick Donald Coggan*, 28 avril 1977, uniq. anglais, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1977/april/documents/hf_p-vi_spe_19770428_arc-canterbury_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 5 mai 1977, p. 1.
- [468] Site Vatican, Paul VI, Discours, Aux membres de l'Église anglicane en Ouganda, 2 août 1969, ve. anglais, § 1.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1969/august/documents/hf_p-vi_spe_19690802_chiesa-anglicana_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 14 août 1969, p. 1.
- [469] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 18 avril 1968, p. 2.
- [470] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 229.
- [471] Site Vatican, Textes fondamentaux, Actes officiels du Saint-Siège, *Acta Apostolicae Sedis, AAS 62*, 1970, p. 834.
[http://www.vatican.va/archive/aas/documents/AAS%2062%20\[1970\]%20-%20ocr.pdf](http://www.vatican.va/archive/aas/documents/AAS%2062%20[1970]%20-%20ocr.pdf)
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 26 nov. 1970, p. 7.
- [472] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 5 sep. 1968, p. 10.
- [473] Site Vatican, Paul VI, Encycliques, *Humanae Vitae*, 25 juil. 1968, ve. français, n° 16.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_25071968_humanae-vitae_fr.html
 Paul VI, *Humanae vitae* — sur le mariage et la régulation des naissances, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1998, p.26.
- [474] http://www.worldnetdaily.com/news/article.asp?ARTICLE_ID=16291
- [475] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Visite du Secrétaire général de l'ONU*, 5 fév. 1972, uniq. français, § 7.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1972/february/documents/hf_p-vi_spe_19720205_segretario-generale-onu_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 17 fév. 1972, p. 5.
- [476] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 2 mai 1968, p. 4.
- [477] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Au secrétaire général de l'ONU*, 9 juil. 1977, uniq. français, § 1, 3.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1977/july/documents/hf_p-vi_spe_19770709_segretario-onu_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 21 juil. 1977, p. 6.
- [478] Site Vatican, Paul VI, Messages, *Message pour le XXVe anniversaire de l'ONU*, 4 oct. 1970, ve. français, § 1, 4, 7.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/messages/pont-messages/documents/hf_p-vi_mess_19701004_xxv-onu_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 15 oct. 1970, p. 3.
- [479] Site Vatican, Paul VI, Messages, *Message à la Conférence de l'ONU*, 24 mai 1976, uniq. français, § 9.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/messages/pont-messages/documents/hf_p-vi_mess_19760524_conferenza-onu_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 17 juin 1976, p. 3.
- [480] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 22 sep. 1977, p. 11.
- [481] Site Vatican, Paul VI, Messages, *Message aux représentants des États membres des Nations Unies réunis en session extraordinaire*, 24 mai 1978, ve. français, n° 6, 8.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/letters/1978/documents/hf_p-vi_let_19780524_nations-unies_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 15 juin 1978, p. 3.
- [482] Site Vatican, Paul VI, Angélus, *7 février 1971*, ve. français, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/angelus/1971/documents/hf_p-vi_ang_

- 19710207_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 11 fév. 1971, p. 12.
- [483] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Rencontre avec le Corps diplomatique*, 1er août 1969, ve. français, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1969/august/documents/hf_p-vi_spe_19690801_corpo-diplomatico_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 14 août 1969, p. 8.
- [484] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 27 mai 1971, p. 5.
- [485] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Visite officielle du président autrichien*, 18 nov. 1971, ve. italien, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1971/november/documents/hf_p-vi_spe_19711118_presidente-austria_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 2 déc. 1971, p. 3.
- [486] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Au Corps diplomatique près le Saint-Siège*, 10 jan. 1972, ve. français, § 13.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1972/january/documents/hf_p-vi_spe_19720110_corpo-diplomatico_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 20 jan. 1972, p. 7.
- [487] Site Vatican, Paul VI, Audiences, *11 avril 1973*, uniq. italien, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1973/documents/hf_p-vi_aud_19730411_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 19 avril 1973, p. 9.
- [488] Site Vatican, Paul VI, Angélus, *27 jan. 1974*, uniq. italien.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/angelus/1974/documents/hf_p-vi_ang_19740127_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 7 fév. 1974, p. 6.
- [489] Site Vatican, Paul VI, Audiences, *15 février 1974*, ve. espagnol, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1974/documents/hf_p-vi_spe_19740215_ambasciatore-spagna_sp.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 28 fév., 1974, p. 3.
- [490] Site Vatican, Paul VI, Angélus, *29 déc. 1968*, uniq. italien, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/angelus/1968/documents/hf_p-vi_ang_19681229_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 2 jan. 1969, p. 12.
- [491] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Visite du Secrétaire Général de l'organisation des Nations Unies*, 28 avril 1969, ve. français, § 5.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1969/april/documents/hf_p-vi_spe_19690428_segretario-onu_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 8 mai 1969, p. 3.
- [492] Site Vatican, Paul VI, Angélus, *20 juillet 1969*, uniq. italien, § 1.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/angelus/1969/documents/hf_p-vi_ang_19690720_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 24 juil. 1969, p. 12.
- [493] Site Vatican, Paul VI, Audiences, *28 juillet 1971*, uniq. italien, § 6.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1971/documents/hf_p-vi_aud_19710728_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 5 août 1971, p. 12.
- [494] Site Vatican, Paul VI, Audiences, *4 septembre 1968*, ve. français, § 1.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1968/documents/hf_p-vi_aud_19680904_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 12 sep. 1968, p. 1.
- [495] Site Vatican, Paul VI, Angélus, *13 juillet 1975*, uniq. italien, § 1, 2.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/angelus/1975/documents/hf_p-vi_ang_

- 19750713_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 24 juil. 1975, p. 2.
- [496] Site Vatican, Paul VI, Angélus, *26 septembre 1976*, uniq. italien, § 2.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/angelus/1976/documents/hf_p-vi_ang_19760926_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 7 oct. 1976, p. 2.
- [497] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Aux jeunes de l'Action catholique italienne*, 16 oct. 1976, uniq. italien, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1976/documents/hf_p-vi_spe_19761016_giovanissimi-aci_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 28 oct. 1976, p. 4.
- [498] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Aux participants à l'Assemblée de l'association nationale des communes italiennes*, 4 déc. 1976, uniq. italien, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1976/documents/hf_p-vi_spe_19761204_associazione-comuni-italia_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 16 déc. 1976, p. 4.
- [499] Site Vatican, Paul VI, Messages, *Urbi et Orbi-Noël*, 25 déc. 1976, uniq. italien, § 11.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/messages/urbi_et_orbi/documents/hf_p-vi_mes_19761225_christmas-urbi_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 30 déc. 1976, p. 1.
- [500] Site Vatican, Paul VI, Discours, Célébration du cinquantième de l'Organisation Internationale du Travail, 10 juin 1969, ve. français, n° 12.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1969/june/documents/hf_p-vi_spe_19690610_cinquantesimo-oil_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 19 juin 1969, p. 6.
- [501] Site Vatican, Paul VI, Audiences, *17 décembre 1969*, uniq. italien, § 6.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1969/documents/hf_p-vi_aud_19691217_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 25 déc. 1969, p. 3.
- [502] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 1 jan. 1976, p. 11.
- [503] Site Vatican, *Urbi et Orbi-Noël*, 1976, § 5.
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 30 déc. 1976, p. 1.
- [504] Internet, Dictionnaire Larousse en ligne.
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/naissance/53719>
- [505] Site Vatican, Paul VI, Angélus, 19 déc. 1976, uniq. italien, § 1.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/angelus/1976/documents/hf_p-vi_ang_19761219_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 30 déc. 1976, p. 5.
- [506] Site Vatican, ve. italien, Paolo VI, Discorsi, *Ai partecipanti al Congresso Tomistico Internazionale*, 12 sep. 1970, uniq. français, § 5.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1970/documents/hf_p-vi_spe_19700912_congresso-tomistico_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 24 sep. 1970, p. 2.
- [507] St. Pie X, *Enseignements pontificaux, Lettre encyclique de Notre Saint Père le pape Pie X, E Supremi Apostolatus sur la charge de souverain pontife*, Éditions Sainte Jeanne d'Arc, Vailly-sur-Sauldre, 1988, p.7.
- [508] P. Joaquin Arriaga, *The New Montinian Church*, Brea, CA., pp. 394-395.
- [509] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 3 déc. 1970, p. 10.
- [510] George Weigel, *Witness to Hope*, Harper Collins Publishers, Inc., New York, NY, 1999, p. 238.
- [511] *The Reign of Mary*, Vol. XXVI, n° 81, Spokane, WA., p. 17.
- [512] Mark Fellows, *Fatima in Twilight*, Marmion Publications, Niagra Falls, NY, 2003, p. 193.

- [513] *Fatima in Twilight*, p. 193.
- [514] *Fatima in Twilight*, p. 206.
- [515] Nino Lo Bello, *The Incredible Book of Vatican Facts and Papal Curiosities*, Liguori Pub., Liguori, MO, 1998, p. 195.
- [516] *The Reign of Mary*, Vol. XXVIII, No. 90, p. 8.
- [517] *Witness to Hope*, p. 328.
- [518] Piers Compton, *The Broken Cross*, Veritas Pub. Co. Ptd Ltd, Cranbrook, Western Australia, 1984, p. 138.
- [519] Site Vatican, ve. italien, Paolo VI, Omelie, *Santa Messa per il IX anniversario dell'incoronazione di Sua Santità nella solennità dei Santi Apostoli Pietro e Paolo*, 29 juin 1972, uniq. italien, § 14.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/homilies/1972/documents/hf_p-vi_hom_19720629_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 13 juil. 1972, p. 6.
- [520] Jean Guitton, *Nel segno dei Dodici*, entrevue par Maurizio Blondet, *Avvenire*, 11 oct. 1992.
- [521] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Aux membres du séminaire pontifical lombard*, 7 déc. 1968, uniq. italien, § 6.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1968/december/documents/hf_p-vi_spe_19681207_seminario-lombardo_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 19 déc. 1968, p. 3.
- [522] *The Oxford Illustrated Dictionary*, Seconde éd., p. 512.
 Site Internet, Dictionnaire en ligne L'Internaute.
<http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/magie/>
- [523] Site Vatican, ve. italien, Paolo VI, Omelie, *Solenne beatificazione di Suor Agostina Pietrantoni*, 12 nov. 1972, uniq. italien, § 5.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/homilies/1972/documents/hf_p-vi_hom_19721112_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 23 nov. 1972, p. 1.
- [524] Site Vatican, Paul VI, Audiences, *30 décembre 1970*, ve. italien, § 2.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1970/documents/hf_p-vi_aud_19701230_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 7 jan. 1971, p. 1.
- [525] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 26 sep. 1974, p. 6.
- [526] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 22 mai 1975, p. 3.
- [527] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 18 mai 1969, p. 12.
- [528] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 9 mars 1972, p. 2.
- [529] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Inauguration de la collection d'art religieux moderne aux Musées du Vatican*, 23 juin 1973, uniq. italien, § 2.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1973/june/documents/hf_p-vi_spe_19730623_collezione-arte-religiosa_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 12 juil. 1973, p. 6.
- [530] Site Vatican, Paul VI, Audiences, *1^{er} octobre 1969*, uniq. italien, § 1.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1969/documents/hf_p-vi_aud_19691001_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 9 oct. 1969, p. 1.
- [531] *The New Montinian Church*, p. 391.
- [532] David Yallop, *Le Pape doit mourir, Enquête sur la mort suspecte de Jean-Paul I^{er}*, Nouveau monde éditions, Paris, 2011, p. 80.
- [533] *Le Pape doit mourir*, pp. 23, 220.

- [534] Raymond and Laretta Seabeck, *The Smiling Pope*, Our Sunday Visitor Publishing, Huntington, IN, 2004, p.27.
- [535] *The Smiling Pope*, p. 58.
- [536] *Le Pape doit mourir*, pp. 108, 226.
- [537] *Le Pape doit mourir*, p. 226.
- [538] *Le Pape doit mourir*, pp. 239-240.
- [539] *The Smiling Pope*, p. 35.
- [540] *The Smiling Pope*, p. 36.
- [541] *Le Pape doit mourir*, p. 47.
- [542] *Le Pape doit mourir*, p. 228.
- [543] *Le Pape doit mourir*, p. 228.
- [544] *Le Pape doit mourir*, p. 47.
- [545] *Le Pape doit mourir*, p. 48.
- [546] *Le Pape doit mourir*, p. 81.
- [547] *Le Pape doit mourir*, p. 80.
- [548] J.N.D. Kelly, *Dictionnaire des papes*, Brepols, 1994, p. 680.
- [549] *Le Pape doit mourir*, p. 82.
- [550] *Le Pape doit mourir*, p. 85.
- [551] *Le Pape doit mourir*, pp. 79, 80.
- [552] *The Smiling Pope*, p. 120.
- [553] *Le Pape doit mourir*, p. 278.
- [554] *Le Pape doit mourir*, p. 113.
- [555] Luigi Accattoli, *Quand le pape demande pardon*, Albin Michel, Paris, 1997, p. 59.
- [556] *Le Pape doit mourir*, p. 220.
- [557] Site internet du Vatican, Jean-Paul I, Messages, *Message radio 'Urbi et Orbi' de Jean-Paul I^{er}*, 27 août 1978, ve. français, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_i/messages/documents/hf_jp-i_mes_urbi-et-orbi_27081978_fr.html
Jean Paul I^{er} nous dit..., Téqui, Paris, 1978, p. 75.
- [558] Site Vatican, Jean-Paul I, *Message radio 'Urbi et Orbi'*, § 4.
Jean Paul I^{er} nous dit..., p. 76.
- [559] Site Vatican, Jean-Paul I, *Message radio 'Urbi et Orbi'*, § 11.
Jean Paul I^{er} nous dit..., p. 80.
- [560] Site Vatican, Jean-Paul I, *Message radio 'Urbi et Orbi'*, § 12.
Jean Paul I^{er} nous dit..., p. 80.
- [561] Site Vatican, Jean-Paul I, *Message radio 'Urbi et Orbi'*, § 14.
Jean Paul I^{er} nous dit..., p. 81.
- [562] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 7 sep. 1978, p. 1.
- [563] *The Smiling Pope*, p. 64.
- [564] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 14 sep. 1978, p. 2.
- [565] *Le Pape doit mourir*, p. 225.
- [566] *Quand le pape demande pardon*, pp. 65, 66.

- [567] *Le Pape doit mourir*, p. 250.
- [568] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 1 (1740-1878), p. 359, n° 1.
- [569] *The Smiling Pope*, p. 44.
- [570] Site internet du Vatican, Jean-Paul I, Angélus, 10 septembre 1978, ve. français, § 1.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_i/angelus/documents/hf_jp-i_ang_10091978_fr.html
Jean Paul I^{er} nous dit..., p. 17.
- [571] Site internet du Vatican, Jean-Paul I, Audiences, 13 septembre 1978, ve. français, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_i/audiences/documents/hf_jp-i_aud_13091978_fr.html
Jean Paul I^{er} nous dit..., p. 45.
- [572] *Le Pape doit mourir*, p. 229.
- [573] *Le Pape doit mourir*, p. 231.
- [574] *Le Pape doit mourir*, p. 229.
- [575] *Le Pape doit mourir*, p. 233.
- [576] *The Smiling Pope*, p. 70.
- [577] Internet, CNN.com, Transcripts, Larry King Live, *Pope John Paul II Remembered*, 4 avril 2005.
<http://transcripts.cnn.com/TRANSCRIPTS/0504/04/lkl.01.html>
- [578] Peter Hünemann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 858.
- [579] Site Vatican, Jean-Paul II, Encycliques, *Redemptor hominis*, 4 mars 1979, ve. français, n° 13.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_04031979_redemptor-hominis_fr.html
Jean-Paul II, *Le rédempteur de l'homme, lettre encyclique Redemptor hominis*, Éditions du Centurion, Paris, 1979, p.51.
- [580] Site Vatican, Jean-Paul II, *Encycliques, Redemptoris missio*, 7 déc. 1990, ve. français, n° 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_07121990_redemptoris-missio_fr.html
Jean-Paul II, *La mission du Christ Rédempteur, Lettre encyclique Redemptoris missio*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1990, p.9.
- [581] Site Vatican, Jean-Paul II, *Encycliques, Centesimus annus*, 1er mai 1991, ve. français, n° 53.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_01051991_centesimus-annus_fr.html
Jean-Paul II, *Pour une société digne de l'homme, Encyclique Centesimus annus*, Éditions du Centurion, Paris, 1991, pp.108-109.
- [582] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, *Liturgie Eucharistique sur Place Saint-Jean-de-Latran en la Solennité du Corps et du Sang de Christ*, 6 juin 1985, uniq. italien, n° 7.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1985/documents/hf_jp-ii_hom_19850606_corpus-domini_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 1er juil.1985, p. 3.
- [583] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 1523.
- [584] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, *Visite Pastorale à la paroisse romaine de S. Maria in Trastevere*, 27 avril 1980, uniq. italien, n° 5.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1980/documents/hf_jp-ii_hom_19800427_visita-parrocchia_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 23 juin 1980, p. 3.
- [585] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *Aux jeunes présents dans la Basilique Vaticane*, 27 déc. 1978, uniq. italien, n° 2.

- http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1978/documents/hf_jp-ii_spe_19781227_giovani_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 1^{er} jan. 1979, p. 8.
- [586] Site Vatican, *Redemptor hominis*, n° 6.
Redemptor hominis, Éd. du Centurion, pp.25-26.
- [587] Site Vatican, *Redemptoris missio*, n° 29.
Redemptoris missio, Pierre Téqui éditeur, pp.45-46.
- [588] Site Vatican, *Redemptoris missio*, n° 56.
Redemptoris missio, Pierre Téqui éditeur, p.93.
- [589] Grégoire XVI, *Lettres apostoliques de Pie IX, Grégoire XVI, Pie VII, encycliques, brevés, etc.* (Éd.1898), Hachette livre, Paris, 1898, p. 187.
- [590] Site Vatican, Jean-Paul II, Voyages, Orient - Corée, *Cérémonie de bienvenue en Corée, à l'Aéroport international de Seoul-Kinpo*, 3 mai 1984, ve. anglais, n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1984/may/documents/hf_jp-ii_spe_19840502_arrivo-corea_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 7 mai 1984, p. 3.
- [591] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 1 (1740-1878), p. 260, n° 6.
- [592] Site Vatican, Jean-Paul II, Voyages, Orient -Corée, *Aux chefs spirituels des communautés religieuses non chrétiennes*, 6 mai 1984, ve. anglais, n° 2, 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1984/may/documents/hf_jp-ii_spe_19840506_capi-religioni-tradizionali_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 14 mai 1984, p. 7.
- [593] Site Vatican, Jean-Paul II, Audiences, *11 janvier 1995*, 6 mai 1984, ve. anglais, n°5, av.dernier §.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/audiences/1995/documents/hf_jp-ii_aud_19950111_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 18 jan. 1995, p. 11.
- [594] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brevés, etc.* (Éd.1893), Hachette livre / BnF, Paris, 1893-1904, T. 3, p.169.
- [595] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, *Célébration des Vêpres en la Cathédrale de Sarajevo*, 12 avril 1997, ve. anglais, n°2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/travels/documents/hf_jp-ii_hom_12041997_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 16 avril 1997, p. 3.
- [596] Cit. Abbé Daniel Le Roux, *Peter, Lovest Thou Me ?* , Angelus Press, 1988, p. 147.
- [597] St. Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, Pt. I-II, Q. 103, *La durée des préceptes cérémoniels*, art. 4, réponse, Éditions du Cerf, Paris, 2003, T. 2, p. 694.
- [598] St Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, Pt. II, Q. 12, *L'Apostasie*, art. 1, obj. 2, Éditions du Cerf, Paris, 1999, T. 3, p. 93.
- [599] Pie XI, *Lettre encyclique Mortalium animos contre l'œcuménisme*, Association Saint-Jérôme, Bruxelles, 1987, pp. 7, 9.
- [600] *Mortalium animos*, p. 29.
- [601] Site Vatican, Jean-Paul II, Angélus, 12 octobre 1986, ve. italien, n° 1, 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/angelus/1986/documents/hf_jp-ii_ang_19861012_it.html
L'Osservatore Romano CD-Rom Éd. anglais, année 1986, Vatican City, *Angelus Address of John Paul II*, 12 oct. 1986.
- [602] Site Vatican, *Redemptor hominis*, n° 55.
Redemptoris missio, Pierre Téqui éditeur pp. 90-91.
- [603] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 222, n° 4.

- [604] <https://archive.org/details/EncycliqueTraditiHumilitatiDePieVIII24Mail829>
- [605] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *Rencontre avec les Représentants des Religions, de la Politique, de la Culture et de l'Art, au Palais Présidentiel, Bakou*, 22 mai 2002, ve. français, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2002/may/documents/hf_jp-ii_spe_20020522_world-culture-azerbaijan_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 29 mai 2002, p. 4.
- [606] *Lettres apostoliques de... Grégoire XVI...*, p.211.
- [607] Site Vatican, *Redemptoris missio*, n° 10.
Redemptoris missio, Pierre Téqui éditeur, p.18.
- [608] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), pp. 1129, 1131.
- [609] *Our Sunday Visitor*, 17 avril 2005.
- [610] *L'Osservatore Romano*, Éd. Anglais, 26 août 1985, p. 9.
- [611] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *Aux animistes dans le Sanctuaire de Notre-Dame du Lac Togo à Togoville*, 9 août 1985, ve. français, § 1.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1985/august/documents/hf_jp-ii_spe_19850809_animisti-santuario_fr.html
- [612] *Mortalium animos*, p. 9.
- [613] Associated Press, *Religious Leaders denounce Extremism*, 29 oct. 1999.
- [614] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 1277.
- [615] Cit. Amleto Giovanni Cicognani, *Canon Law*, : The Dolphin Press, Philadelphia, PA, 1935, p. 177.
- [616] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 3 (1903-1939), p. 381, n° 27.
- [617] Site Vatican, Jean-Paul II, Voyages, République Fédérale d'Allemagne, *Aux ouvriers immigrés*, 17 nov. 1980, ve. allemand, n° 6.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1980/november/documents/hf_jp-ii_spe_19801117_lavoratori-immigrati_ge.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 9 déc. 1980, p. 5.
- [618] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 1er mars 2000, p. 5.
- [619] Von Pastor, *History of the Popes*, II, 346
 Cit. Warren H. Carroll, *A History of Christendom*, Vol. 3 (The Glory of Christendom), Christendom Press, Front Royal, VA, 1993, p. 571.
- [620] Site Vatican, Jean-Paul II, Voyages, Pèlerinage Jubilaire en Terre Sainte, *Visite à Wadi Al-Kharrar : Prière du Saint Père*, 21 mars 2000, ve. français, n° fin.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/travels/documents/hf_jp-ii_spe_20000321_wadi-al-kharrar_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 29 mars 2000, p. 2.
- [621] *The Catholic World Report*, World Watch, juin 2000, p. 16.
- [622] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *Rencontre avec la Communauté Musulmane - Cour de la Grande Mosquée Omeyyade*, Damas, 6 mai 2001, ve. français, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2001/documents/hf_jp-ii_spe_20010506_omayyadi_fr.html
L'Osservatore Romano CD-Rom, Éd. anglais, Année 2001, *Speech of John Paul II from the mosque*, 6 mai 2001.
- [623] Warren H. Carroll, *A History of Christendom (The Building of Christendom)*, Vol. 2, p. 298.
- [624] Site Vatican, Jean-Paul II, Encycliques, *Sollicitudo Rei Socialis*, 30 déc. 1987, ve. français, n° 47.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_30121987_sollicitudo-rei-socialis_fr.html

- Jean-Paul II, La question sociale, lettre encyclique Sollicitudo Rei Socialis*, Éditions du Centurion, Paris, 1987, p. 100.
- [625] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, *Célébration Eucharistique à Tuntungan (Indonésie)*, 13 oct. 1989, ve. anglais, n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1989/documents/hf_jp-ii_hom_19891013_tuntungan_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 23 oct. 1989, p. 12.
- [626] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, *Célébration de la Messe au stade 'Omnisport' de Bamako (Mali)*, 28 jan. 1990, ve. français, n° 7.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1990/documents/hf_jp-ii_hom_19900128_bamako_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 19 fév. 1990, p. 12.
- [627] Site Vatican, Jean-Paul II, Audiences, *16 mai 2001*, ve. français, n° 1. http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/audiences/2001/documents/hf_jp-ii_aud_20010516_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 23 mai 2001, p. 11.
- [628] Site Vatican, Jean-Paul II, Audiences, *5 mai 1999*, ve. français, n° 2. http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/audiences/1999/documents/hf_jp-ii_aud_05051999_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 12 mai 1999, p. 11.
- [629] Site Vatican, *Catéchisme de l'Église Catholique*, ve. français, part. 1, secc. 2, ch. 3, art.9, § 3, n° 841.
http://www.vatican.va/archive/FRA0013/___P23.HTM
Catéchisme de l'Église Catholique, Nouvelle édition, Pocket, Paris, 1998, p. 219.
- [630] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 167.
- [631] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 1348.
- [632] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 98.
- [633] Pie XII, *Lettre encyclique Mystici Corporis Christi, Le Corps Mystique de Jésus-Christ*, Bonne Presse, 1943, pp. 16, 17.
- [634] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *Rencontre avec les représentants de la communauté juive*, ve. allemand, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1980/november/documents/hf_jp-ii_spe_19801117_ebrei-magonza_ge.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 9 déc. 1980, p. 6.
- [635] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1 (1740-1878), p. 98.
- [636] Site Vatican, Discours, *Aux participants au symposium « Racines de l'antijudaïsme en milieu chrétien, »* 31 oct. 1997, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1997/october/documents/hf_jp-ii_spe_19971031_com-teologica_fr.html
- [637] Internet, Les juifs et le judaïsme dans l'art médiéval en Alsace, *Juifs et chrétiens d'aujourd'hui*
<http://judaisme.sdv.fr/histoire/historiq/medieval/today.htm>
The Angelus, fév.-mars 2004, p. 70.
- [638] Site Vatican, *Catéchisme de l'Église Catholique*, ve. français, Pa. 1, sec. 1, ch. 2, art.3, IV, n°121.
http://www.vatican.va/archive/FRA0013/___PS.HTM
Catéchisme de l'Église Catholique, Nouvelle édition, Éditions Pocket, Paris, 1998, p. 43.
- [639] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *Message au Grand Rabbin de Rome, M. Riccardo Di Segni*, 23 mai 2004, ve. français, n° 1-5.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2004/may/documents/hf_jp-ii_spe_20040523_rabbino-segni_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 2 juin 2004, p. 7.
- [640] *The Sunday Sermons of the Great Fathers*, Regnery Press, Chicago, 1959, Vol. 1., p. 92.
- [641] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p.183.

- [642] Darcy O' Brien, *The Hidden Pope*, Daybreak Books, New York, NY, 1998, pp. 368-369.
- [643] http://www.lehman.cuny.edu/lehman/enews/2005_09_26/feat_pac.html
- [644] Gilbert Levine, Entrevue de l'émission *60 Minutes* de CBS.
http://www.cbsnews.com/8301-504803_162-57346669-10391709/the-pope-and-his-jewish-maestro/
- [645] Romano Amerio, *Iota Unum*, Angelus Press, Kansas City, MO, 1998, p. 578.
- [646] Internet, CNN.com, *Pope John Paul II Remembered*.
- [647] *Catholic Family News*, Niagra Falls, NY, sep. 2002, p. 3.
- [648] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 2001.
- [649] Site Vatican II, Discours, *Messe au Palais des Sports de Bakou (Azerbaïdjan)*, 23 mai 2002, n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/2002/documents/hf_jp-ii_hom_20020523_sport-palace-baku_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 29 mai 2002, p. 5.
- [650] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils pontificaux, Conseil pontifical pour la Promotion des Chrétiens, Documents à caractère général, *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme*, 25 mars 1993, ve. français, n° 125.
http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/documents/rc_pc_chrstuni_doc_25031993_principles-and-norms-on-ecumenism_fr.html
Conseil pontifical pour la Promotion des Chrétiens, *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme*, Éditions du Cerf, Paris, 1994, p. 122.
- [651] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 57, n° 19.
- [652] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 58, n° 19.
- [653] Internet, Revue italienne Adista, Archivio, Brutto il linguaggio, ma il dialogo continua. Il card. Kasper intervienne sulla 'Dominus Iesus' del card. Ratzinger, 26 fév. 2001 (consultations des archives réservées aux abonnés).
<http://www.adistaonline.it/index.php?op=numero&id=113>
Texte original : « La decisione del Vaticano II alla quale il papa si attiene, è assolutamente chiara : noi intendiamo l'ecumene oggi non più nel senso dell'ecumene del ritorno, secondo il quale gli altri devono "convertirsi" e diventare "cattolici." Questo è stato espressamente abbandonato dal Vaticano II. »
- [654] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 4 (1939-1958), p. 93, n° 15.
- [655] *The Papal Encyclicals*, Vol. 4, p. 99, n° 46.
- [656] *The Papal Encyclicals*, Vol. 4, p. 100, n° 49.
- [657] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils pontificaux, Dialogue avec les Églises Orthodoxes de tradition byzantine, *L'uniatisme, méthode d'union du passé et la recherche actuelle de la pleine communion (Balamand, Liban)*, 23 juin 1993, ve. français, n° 10.
http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/ch_orthodox_docs/rc_pc_chrstuni_doc_19930624_lebanon_fr.html
- [658] *Information Service 84 (1993/III-IV) 145*
<http://www.cnewa.org/ecc-bodypg-us.aspx?eccpageID=82&IndexView=alpha#footnote45>
- [659] *Mortalium animos*, p. 29.
- [660] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, *Conclusion de la XXVIe Semaine de Prière pour l'Unité des Chrétiens le jour de la Fête de la Conversion de Saint Paul*, 25 jan. 1993, univ. italien, n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1993/documents/hf_jp-ii_hom_19930125_settimana-preghiera_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 27 jan. 1973, p. 2.
- [661] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, pp. 41, 43.
- [662] Site Vatican, Jean-Paul II, Encycliques, *Slavorum Apostoli*, 2 juin 1985, ve. français, n° 27.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_19850602_slavorum-apostoli_fr.html

- Jean-Paul II, À l'occasion du onzième centenaire de l'œuvre d'évangélisation des saints Cyrille et Méthode, lettre encyclique Slavorum Apostoli, Éditions MédiasPaul, Paris, 1985, p. 42.*
- [663] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 1er mars 2000, p. 5.
- [664] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils pontificaux, Dialogue avec les Églises Orthodoxes de tradition byzantine, *Déclaration commune du Pape Jean-Paul II et de S.B. Théoctiste, Patriarche orthodoxe de Roumanie, à l'occasion de la visite du Patriarche à Rome, 12 oct. 2002, ve. français, n° 10.*
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2002/october/documents/hf_jp-ii_spe_20021012_john-paul-ii-teoctist_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 16 oct. 2002, p. 5.
- [665] *America Magazine*, A New Chapter in Catholic-Orthodox Relations, 3-10 juil. 1999, Vol. 181, n° 1.
- [666] *Zenit.org*, 2 nov. 2000.
- [667] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 503.
- [668] Site Vatican, Jean-Paul II, *Discours, Discours à Sa Béatitudo Théoctiste, patriarche de l'Église Orthodoxe Romaine, 12 oct. 2002, ve. français, n° 4.*
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2002/october/documents/hf_jp-ii_spe_20021012_teoctist_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 16 oct. 2002, p. 4.
- [669] *Lettres apostoliques de... Pie IX...*, p.155.
- [670] Site Vatican, Jean-Paul II, *Discours à ...Théoctiste, n° 4.*
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 16 oct. 2002, p. 4.
- [671] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 230.
- [672] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 207.
- [673] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 201, n° 14.
- [674] *Mortalium animos*, p. 31.
- [675] Site Vatican, Jean-Paul II, *Exhortations apostoliques, Ecclesia in Europa, 28 juin 2003, ve. français, n° 32.*
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_20030628_ecclesia-in-europa_fr.html
Jean-Paul II, *L'Église en Europe, Exhortation apostolique post-synodale Ecclesia in Europa*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 2003, p.43.
- [676] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 3060.
- [677] Site Vatican, Jean-Paul II, *Encycliques, Ut unum sint, 25 mai 1995, ve. français, n° 62.*
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_25051995_ut-unum-sint_fr.html
Jean- Paul II, *L'engagement œcuménique, lettre encyclique Ut unum sint*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1995, p.68.
- [678] Cit. Sacerdotium, n° 2, *Instauratio Catholica*, Madison Heights, WI, p. 64.
- [679] Site Vatican, Jean-Paul II, *Homélies, Célébration œcuménique présidée par Jean Paul II et par le Catholicos Karekin II, 10 nov. 2000, ve. français, n° 2.*
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/2000/documents/hf_jp-ii_hom_20001110_armenia_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 15 nov. 2000, pp. 6/7 – Communiqué joint de Jean-Paul II et Catholicos Karekin II.
- [680] Warren H. Carroll, *A History of Christendom*, Christendom Press, 1985, Vol. 1, p. 539.
- [681] *30 Days Magazine*, nov. 1996.
- [682] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 321, n° 5.
- [683] *Denzinger*, Éd. du Cerf, , n° 3319.
- [684] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 10 août 2003, p. 9.

- [685] *CWNews*, Sept. 8, 2003.
- [686] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, À l'Archevêque de Canterbury et primat de la communion anglicane, Sa Grâce Rowan Douglas Williams, 4 oct. 2003, ve. français, § 2, 5, fin.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2003/october/documents/hf_jp-ii_spe_20031004_archbishop-canterbury_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, oct. 8, 2003, p. 9.
- [687] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, Nov. 14, 1983, p. 9.
- [688] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *A la fédération des églises évangélique*, 14 juin 1984, ve. français, n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1984/june/documents/hf_jp-ii_spe_19840614_chiese-protestanti_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 9 juil. 1985, p. 5.
- [689] *Lettres apostoliques de ... Grégoire XVI*, p. 227.
- [690] *30 Days Magazine*, n° 7-8, 1995, p. 19.
- [691] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, À une délégation oecuménique de Finlande, 19 jan. 2004, ve. français.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2004/january/documents/hf_jp-ii_spe_20040119_delegation-finland_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 28 jan. 2004, p. 4.
- [692] Site Vatican, Textes fondamentaux, Code de Droit canonique, 1983, ve. français, ca. 844, § 3.
http://www.vatican.va/archive/FRA0037/___P2Q.HTM
The Code of Canon Law (1983), A Text and Commentary, commissioné par Canon Law Society of America, édité par James A. Coriden, Thomas J. Green, Donald E. Heintschel, Mahwah, Paulist Press, NJ, 1985, p. 609.
- [693] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 364.
- [694] Site Vatican, Jean-Paul II, Constitutions apostoliques, *Fidei Depositum*, 11 oct. 1992, ve. français, ch. IV, § 1.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_constitutions/documents/hf_jp-ii_apc_19921011_fidei-depositum_fr.html
Catéchisme de l'Église Catholique, Nouvelle édition, pp. 10-11.
- [695] *Denzinger*, Éd. du Cerf, , n° 3066.
- [696] *Denzinger*, Éd. du Cerf, , n° 3071.
- [697] Site Vatican, *Ut unum sint*, n° 58.
Ut unum sint, Pierre Téqui éditeur, pp. 62-63.
- [698] Site Vatican, *Catéchisme de l'Église Catholique*, part. 1, secc. 2, ch. 3, art.9, § 3, n°819.
http://www.vatican.va/archive/FRA0013/___P23.HTM
Catéchisme de l'Église Catholique, Nouvelle édition, p. 213.
- [699] *Denzinger*, Éd. du Cerf, , n° 1870.
- [700] Site Vatican, *Ut unum sint*, n° 84.
Ut unum sint, Pierre Téqui éditeur, pp. 87-88.
- [701] *Denzinger*, Éd. du Cerf, , n° 1351.
- [702] *The Papal Encyclicals*, Vol. 3, p. 368, n° 99.
- [703] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 229.
- [704] Site Vatican, *Ut unum sint*, n° 83.
Ut unum sint, Pierre Téqui éditeur, p. 86.
- [705] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, À l'occasion de la visite de Sa Sainteté Karekin II Catholico des Arméniens, 9 nov. 2000, ve. français, § 6.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2000/oct-dec/documents/hf_jp-ii_spe_20001109_karekin-ii_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 15 nov. 2000, p. 5.

- [706] Site Vatican, *Ut unum sint*, n° 1.
Ut unum sint, Pierre Téqui éditeur, p. 3.
- [707] Site Vatican, Jean-Paul II, Lettres apostoliques, *Salvifici doloris*, 11 fév. 1984, ve. français, n° 22.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_letters/1984/documents/hf_jp-ii_apl_11021984_salvifici-doloris_fr.html
Jean-Paul II, *Le sens chrétien de la souffrance, lettre apostolique Salvifici doloris*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1984, p. 49.
- [708] Site Vatican, Jean-Paul II, Angélus, *19 septembre 1993*, ve. italien, n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/angelus/1993/documents/hf_jp-ii_ang_19930919_it.html
L'Osservatore Romano CD-Rom, Éd. anglais, Année 1993, Angelus Address of John Paul II, 9 sep. 1993.
- [709] Site Vatican, Jean-Paul II, Lettres apostoliques, *Tertio Millennio Adveniente*, 10 nov. 1994, ve. français, n° 37.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_letters/1994/documents/hf_jp-ii_apl_19941110_tertio-millennio-adveniente_fr.html
Conseil de présidence du Grand Jubilé de l'an 2000, *TertioMillenio adveniente, Commentaire théologique et pastoral*, Éditions Mame, Paris, 1996, p. 258.
L'Osservatore Romano CD-Rom, Éd. anglais, Année 1994, Tertio Millennio Adveniente of John Paul II, 10 nov. 1994.
- [710] Site Vatican, Jean-Paul II, Lettres apostoliques, *Tertio Millennio Adveniente*, 10 nov. 1994, ve. français, n° 37.
TertioMillenio adveniente, Éd. Mame, p. 259.
- [711] Site Vatican, *Ut unum sint*, n° 84.
Ut unum sint, Pierre Téqui éditeur, p. 87.
- [712] Site Vatican, *Ut unum sint*, n° 84.
Ut unum sint, Pierre Téqui éditeur, p. 88.
- [713] Site Vatican, Jean-Paul II, Audiences, *12 mai 1999*, ve. français, n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/audiences/1999/documents/hf_jp-ii_aud_12051999_fr.html
L' Osservatore Romano, Éd. anglais, 19 mai 1999, p. 11.
- [714] *Denzinger*, Éd. du Cerf, , n° 469.
- [715] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 64.
- [716] *The Remnant*, St. Paul, MN, 30 avril 2000, p. 6.
- [717] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *Message aux participants au Congrès International : « Matteo Ricci : pour un dialogue entre la Chine et l'Occident »*, 24 oct. 2001, ve. français, n° 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2001/october/documents/hf_jp-ii_spe_20011024_matteo-ricci_fr.html
L' Osservatore Romano, Éd. anglais, 31 oct 2001, p. 3.
- [718] Site Vatican, Jean-Paul II, *Message aux participants au Congrès International*, n° 6.
L' Osservatore Romano, Éd. anglais, 31 oct. 2001, p. 4.
- [719] Site Vatican, Jean-Paul II, *Messages, Message aux participants à l'Assemblée plénière de l'Académie pontificale des Sciences*, 22 oct. 1996, ve. français, n° 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/messages/pont_messages/1996/documents/hf_jp-ii_mes_19961022_evoluzione_fr.html
- [720] Site Vatican, Jean-Paul II, Audiences, 21 juillet 1999, ve. français, n° 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/audiences/1999/documents/hf_jp-ii_aud_21071999_fr.html
National Catholic Register, Mt. Morris, IL, 1-7 août 1999, p. 4.
- [721] Site Vatican, Jean-Paul II, Audiences, *28 juillet 1999*, ve. français, n° 1.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/audiences/1999/documents/hf_jp-ii_

- aud_28071999_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 4 août 1999, p. 7.
- [722] Site Vatican, Jean-Paul II, Audiences, 28 juillet 1999, nn° 2, 3.
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 4 août 1999, p. 7.
- [723] Site Vatican, Jean-Paul II, Audiences, 28 juillet 1999, n° 4.
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 4 août 1999, p. 7.
- [724] *National Catholic Register*, 8-14 août 1999.
- [725] Site Vatican, Jean-Paul II, Audiences, 28 juillet 1999, ve. français, n° 5.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/audiences/1999/documents/hf_jp-ii_aud_04081999_fr.html
National Catholic Register, 15-21 août 1999, p. 5.
- [726] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-2, p. 1573.
- [727] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 19 juin 2002, p. 9.
- [728] Site Vatican, Jean-Paul II, Lettres apostoliques, *Rosarium Virginis Mariae sur le Rosaire*, 16 oct. 2002, ve. français, n°25.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_letters/documents/hf_jp-ii_apl_20021016_rosarium-virginis-mariae_fr.html
Jean-Paul II, *Le Rosaire de la Vierge Marie*, Bayard éditions, Fleurus-Mame, Éditions du Cerf, Paris, 2003, pp.56-57.
- [729] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, *Messe d'intronisation du « pape » Jean-Paul II*, 22 oct. 1978, ve. français, nn° 1, 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1978/documents/hf_jp-ii_hom_19781022_inizio-pontificato_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 2 nov 1978, p. 1.
- [730] Site Vatican, Jean-Paul II, Audiences, 22 février 1984, univ. italien, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/audiences/1984/documents/hf_jp-ii_aud_19840222_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 27 fév. 1984, p. 1.
- [731] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, « Messe » célébrée dans la Basilique Vaticane avec les membres du monde universitaire, 17 déc. 1991, univ. italien, n° 6.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1991/documents/hf_jp-ii_hom_19911217_mondo-universitario_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 8 jan. 1992, p. 9.
- [732] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, « Canonisation » de Frère Mutien-Marie Wiaux, 10 déc. 1989, univ. italien, n° 7.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1989/documents/hf_jp-ii_hom_19891210_fratel-wiaux_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 22 jan. 1990, p. 6.
- [733] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, « Messe » pour la consécration de la Cathédrale d'Abidjan (Côte d'Ivoire), 10 août 1985, ve. français, n° 1.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1985/documents/hf_jp-ii_hom_19850810_cattedrale-abidjan_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 2 sep. 1985, p. 3.
- [734] Site Vatican, Jean-Paul II, Messages, Urbi et Orbi-Noël, 25 décembre 1978, ve. français, n° 1.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/messages/urbi/documents/hf_jp-ii_mes_19781225_urbi_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 1^{er} jan. 1979, p. 1.
- [735] Site Vatican, Jean-Paul II, Messages, Urbi et Orbi-Noël, 25 décembre 2001, ve. français, n° 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/messages/urbi/documents/hf_jp-ii_mes_20011225_urbi_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 2 jan. 2002, p. 1.

- [736] Site Vatican, Jean-Paul II, Messages, Urbi et Orbi-Noël, 25 décembre 1985, univ. italien, nn° 4, 5.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/messages/urbi/documents/hf_jp-ii_mes_19851225_urbi_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 6 jan. 1986, p. 1.
- [737] Site Vatican, Jean-Paul II, Messages, Urbi et Orbi-Pâques, 31 mars 1991, univ. italien, n° 7.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/messages/urbi/documents/hf_jp-ii_mes_19910331_easter-urbi_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 2 avril 1991, p. 1.
- [738] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *Aux représentants des différentes religions du monde présents à Assise*, 24 jan. 2002, ve. français, n° 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2002/january/documents/hf_jp-ii_spe_20020124_discorso-assisi_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 30 jan. 2002, p. 6/7.
- [739] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *À l'ambassadeur de Tunisie près le Saint-Siège à l'occasion de la présentation des lettres de créance*, 27 mai 2004, ve. français, n° 5.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2004/may/documents/hf_jp-ii_spe_20040527_ambassador-tunisia_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 16 juin 2004, p. 8.
- [740] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, Messe en la fête de Saint Jean Baptiste à Eisenstadt-Trausdorf, 24 juin 1988, ve. allemand, n° 5 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1988/documents/hf_jp-ii_hom_19880624_eisenstadt-trausdorf_ge.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 29 août 1988, p. 10.
- [741] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *Aux Participants au Chapitre Général de la Congrégation des Missionnaires du Très Précieux Sang*, 28 avril 2002, ve. français, § 5.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2001/september/documents/hf_jp-ii_spe_20010914_missionaries-precious-blood_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 19 sep. 2001, p. 10.
- [742] Site Vatican, *Redemptor hominis*, n° 10.
Redemptor hominis, Éd. du Centurion, p.37.
- [743] St. Pie X, *Enseignements pontificaux, Lettre encyclique de Notre Saint Père le pape Pie X, E Supremi Apostolatus sur la charge de souverain pontife*, Éditions Sainte Jeanne d'Arc, Vailly-sur-Sauldre, 1988, p.7.
- [744] Piers Compton, *The Broken Cross*, Veritas Pub. Co. Ptd Ltd, Cranbrook, Western Australia, 1984, p. 72.
- [745] Internet, St. François de Sales, *Lettre ouverte aux protestants, Les Controverses*, Pt I, ch. II, art. II, num. Institut du Christ Roi Souverain prêtre, n° 6, § 2.
<http://www.icrsp.org/Saints-Patrons/Saint-Francois-de-Sales/Controverses/SFS-Controverses-I-partie.htm>
St. François de Sales, *The Catholic Controversy*, Tan Books, Rockford, IL, 1989, p. 45.
- [746] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils « pontificaux », Promotion de l'Unité des Chrétiens, Fédération Luthérienne Mondiale, Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification entre l' « Église catholique » et la Fédération luthérienne mondiale, 31 oct. 1999, vers. français, n° 13.
http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/documents/rc_pc_chrstuni_doc_31101999_cath-luth-joint-declaration_fr.html
« Église catholique, » Fédération luthérienne mondiale, *La Doctrine de la Justification*, Déclaration commune, Éditions du Cerf, Paris, 2000, p. 65.
- [747] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Editions du Cerf, Paris, 1994, T. II-2 (de Trente à Vatican II), p.1367.
- [748] Peter Hünemann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la foi catholique*, 38° éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 1550.
- [749] Site Vatican, *Déclaration conjointe*, n° 5.
La Doctrine de la Justification, Éd. du Cerf, p. 61.

- [750] Site Vatican, *Déclaration conjointe*, n° 41.
La Doctrine de la Justification, Éd. du Cerf, p. 76.
- [751] Site Vatican, *Déclaration conjointe*, n° 26.
La Doctrine de la Justification, Éd. du Cerf, p. 69.
- [752] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 1535.
- [753] Site Vatican, *Déclaration conjointe*, n° 13.
La Doctrine de la Justification, Éd. du Cerf, p. 65.
- [754] Site Vatican, *Déclaration conjointe*, n° 21.
La Doctrine de la Justification, Éd. du Cerf, pp. 67-68.
- [755] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 1554.
- [756] Site Vatican, *Déclaration conjointe*, n° 23.
La Doctrine de la Justification, Éd. du Cerf, pp. 68-69.
- [757] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 1551.
- [758] Site Vatican, *Déclaration conjointe*, n° 29.
La Doctrine de la Justification, Éd. du Cerf, p. 71.
- [759] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 1515.
- [760] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 1515.
- [761] Site Vatican, *Déclaration conjointe*, n° 29.
La Doctrine de la Justification, Éd. du Cerf, p. 72.
- [762] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 1544.
- [763] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils « pontificaux, » Promotion de l'Unité des Chrétiens, Fédération Luthérienne Mondiale, *Déclaration officielle commune de la Fédération luthérienne mondiale et de l'Église catholique (concernant la Déclaration conjointe)*, 31 oct. 1999, n° 1.
http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/documents/rc_pc_chrstuni_doc_31101999_cath-luth-official-statement_fr.html
La Doctrine de la Justification, Éd. du Cerf, p. 79.
- [764] *La Doctrine de la Justification*, Éd. du Cerf, p. 81.
- [765] Communication à MHFM.
- [766] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *À une délégation oecuménique de Finlande*, 19 jan. 2004, vers. français.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2004/january/documents/hf_jp-ii_spe_20040119_delegation-finland_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 28 jan. 2004, p. 4.
- [767] Site Vatican, Benoît XVI, Voyages, Allemagne — Cologne, XXe JMJ, *Rencontre oecuménique à l'Archevêché de Cologne, Discours*, 19 août 2005, vers. français, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2005/august/documents/hf_ben-xvi_spe_20050819_ecumenical-meeting_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 24 août 2005, p. 8.
- [768] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Aux membres de la délégation du Conseil Méthodiste Mondial*, 9 déc. 2005, vers. français, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2005/december/documents/hf_ben_xvi_spe_20051209_methodist-council_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 21/28 déc. 2005, p. 5.
- [769] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 28 jan. 2004, p. 4.
- [770] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-2, p. 1367.
- [771] Pie XI, *Lettre encyclique Mortalium Animos contre l'œcuménisme*, Association Saint-Jérôme, Bruxelles, 1987, p.29.
- [772] *Mortalium Animos*, p. 29.

- [773] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 1 (1740-1878), p. 321, n° 5.
- [774] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 184, n° 31-32.
- [775] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 452
- [776] *The 1917 Pio-Benedictine Code of Canon Law*, trad. Dr. Edward von Peters, Ignatius Press, San Francisco, CA, 2001, p. 83.
- [777] Site internet du Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, Décrets, *Unitatis redintegratio*, 21 nov. 1964, ve. français, n° 15.
http://www.vaticana.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decree_19641121_unitatis-redintegratio_fr.html
 G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-2 (de Trente à Vatican II), p. 1863.
- [778] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 20 sep. 2006, p. 10.
- [779] Site Vatican, Benoît XVI, Homélie, *Célébration Œcuménique des vêpres dans la Cathédrale de Ratisbonne*, 12 sep. 2006, ve. français, § 1.
http://www.vaticana.va/holy_father/benedict_xvi/homilies/2006/documents/hf_ben-xvi_hom_20060912_vespri-regensburg_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 20 sep. 2006, p. 10.
- [780] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils pontificaux, Conseil pontifical pour la Promotion des Chrétiens, Documents à caractère général, *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme*, 25 mars 1993, ve. français, n° 23.
http://www.vaticana.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/documents/rc_pc_chrstuni_doc_25031993_principles-and-norms-on-ecumenism_fr.html
 Conseil pontifical pour la Promotion des Chrétiens, *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme*, Éditions du Cerf, Paris, 1994, p. 58.
- [781] Site Vatican, *Directoire... sur l'œcuménisme*, n° 50c.
Directoire... sur l'œcuménisme, Éd. du Cerf, p. 74.
- [782] Site Vatican, *Directoire... sur l'œcuménisme*, n° 85.
Directoire... sur l'œcuménisme, Éd. du Cerf, p. 99.
- [783] Site Vatican, *Directoire... sur l'œcuménisme*, n° 118.
Directoire... sur l'œcuménisme, Éd. du Cerf, p. 119.
- [784] Site Vatican, *Directoire... sur l'œcuménisme*, n° 119.
Directoire... sur l'œcuménisme, Éd. du Cerf, p. 119.
- [785] Site Vatican, *Directoire... sur l'œcuménisme*, n° 137.
Directoire... sur l'œcuménisme, Éd. du Cerf, pp. 125-126.
- [786] Site Vatican, *Directoire... sur l'œcuménisme*, n° 158.
Directoire... sur l'œcuménisme, Éd. du Cerf, p. 134.
- [787] Site Vatican, *Directoire... sur l'œcuménisme*, n° 187.
Directoire... sur l'œcuménisme, Éd. du Cerf, pp. 149-150.
- [788] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils pontificaux, Conseil pontifical pour la Promotion des Chrétiens, Documents à caractère général, *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme*, 25 mars 1993, ve. anglais (car passage en question non inclus dans version en français), n° 218.
http://www.vaticana.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/general-docs/rc_pc_chrstuni_doc_19930325_directory_en.html
Directoire... sur l'œcuménisme, Éd. du Cerf, p. 169.
- [789] Site Vatican, Jean-Paul II, *Encycliques, Ut Unum Sint*, 25 mai 1995, ve. français, n° 16.
http://www.vaticana.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_25051995_ut-unum-sint_fr.html
 Jean- Paul II, *L'engagement œcuménique, lettre encyclique Ut unum sint* , Pierre Téqui éditeur, Paris, 1995, p. 19.

- [790] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 1 (1740-1878), p. 222, n° 4.
- [791] Site Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, Décrets, *Orientalium Ecclesiarum*, 21 nov. 1964, vers. français, n° 27 :
http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decree_19641121_orientalium-ecclesiarum_fr.html
 G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Edition française, Editions du Cerf, Paris, 1994, T. II-2 (de Trente à Vatican II), p. 1843.
- [792] Site Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, Décrets, *Ad Gentes*, 7 déc. 1965, vers. français, n° 42.
http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decree_19651207_ad-gentes_fr.html
 Walter Abbott, *The Documents of Vatican II*, The America Press, New York, 1966, p. 386, etc.
- [793] Site Vatican, *Catéchisme de l'Église catholique*, vers. français, part. 2, secc. 2, chap. 1, art.3, VI, n° 1401.
http://www.vatican.va/archive/FRA0013/___P23.HTM
Catéchisme de l'Église catholique, Nouvelle édition, Pocket, Paris, 1998, p. 356.
- [794] Site Vatican, Jean-Paul II, Constitutions apostoliques, *Fidei Depositum*, 11 oct. 1992, vers. français, chap. IV, § 1.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_constitutions/documents/hf_jp-ii_apc_19921011_fidei-depositum_fr.html
Catéchisme de l'Église catholique, Nouvelle édition, pp. 10-11.
- [795] Site Vatican, Textes fondamentaux, Code de Droit canonique, 1983, vers. français, can. 844, § 4.
http://www.vatican.va/archive/FRA0037/___P2Q.HTM
The Code of Canon Law (1983), A Text and Commentary, commissioné par Canon Law Society of America, éd. James A. Coriden, Thomas J. Green, Donald E. Heintschel, Mahwah, Paulist Press, NJ, 1985, p. 609.
- [796] Site Vatican, *Code de Droit canonique*, 1983, can. 844, § 3.
The Code of Canon Law (1983), p. 609.
- [797] Site Vatican, Jean-Paul II, *Encycliques, Ut Unum Sint*, 25 mai 1995, vers. français, n° 62.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_25051995_ut-unum-sint_fr.html
 Jean- Paul II, *L'engagement œcuménique, lettre encyclique Ut Unum Sint*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1995, p. 49.
- [798] Site Vatican, Jean-Paul II, *Audiences*, 9 août 1995, vers. italien, n° 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/audiences/1995/documents/hf_jp-ii_aud_19950809_it.html
- [799] Site Vatican, *Ut Unum Sint*, n° 58.
Ut Unum Sint, Pierre Téqui éditeur, pp. 62-63.
- [800] Peter Hünermann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Editions du Cerf, Paris, 2010, n° 870.
 Heinrich Denzinger, *The Sources of Catholic Dogma*, B. Herder Book. Co., Thirtieth Edition, 1957, n° 468.
- [801] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Édition française, Editions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p. 1183.
Denzinger, Ed. du Cerf, n° 1351.
- [802] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 222, n°4.
- [803] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 256, n° 11.
- [804] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 364, n° 3.
- [805] Internet, TF1 News, Monde, Europe, *Benoît XVI prie à la Mosquée Bleue*, 30 nov. 2006.
<http://lci.tf1.fr/monde/europe/2006-11/benoit-xvi-prie-mosquee-bleue-4906785.html>
- [806] *30 Days Magazine*, juil. 1990.

- [807] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), pp. 1129, 1131.
Heinrich Denzinger, *The Sources of Catholic Dogma*, Thirtieth Edition, B. Herder Book. Co., 1957, nn° 39-40.
- [808] Peter Hünermann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 1348.
- [809] Site Vatican, La Curie romaine, Commission pontificale biblique, Documents publiés par la Commission, *Le peuple juif et ses Saintes Écritures dans la Bible chrétienne*, 24 mai 2001, ve. français, II, A, 5, n° 21.
http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/pcb_documents/rc_con_cfaith_doc_20020212_popolo-ebraico_fr.html
Commission biblique pontificale, *Le peuple Juif et ses Saintes Écritures dans la Bible chrétienne*, Éditions du Cerf, Paris, 2001, p. 53.
- [810] Site Vatican, *Le peuple juif et ses Saintes Écritures dans la Bible chrétienne*, II, A, 7, n° 22.
Le peuple Juif et ses Saintes Écritures dans la Bible chrétienne, Éditions du Cerf, p. 55.
- [811] Joseph Ratzinger, *Voici quel est notre Dieu, Le Credo du nouveau pape*, Plon/Mame, Paris, 2001, pp. 147-148.
- [812] « Card. » Ratzinger, *Ma vie - Souvenirs*, Fayard, Paris, 1998, pp. 63-64.
- [813] Zenit.org, news story for Sept. 5, 2000.
- [814] *Voici quel est notre Dieu*, p. 106.
- [815] Photos de la Synagogue : Internet, *European Jewish Press*. <http://www.ejpress.org>
- [816] *The Sunday Sermons of the Great Fathers*, Regnery, Co : Chicago, IL, 1963, Vol. III, p. 223.
- [817] Internet, *European Jewish Press*. <http://www.ejpress.org>
- [818] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 1183.
Denzinger, Éd. du Cerf, n° 1351.
- [819] *America*, 3 oct. 2005.
- [820] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *A M. Riccardo Di Segni, Grand Rabbin de Rome*, 16 janvier 2006, ve. français, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/january/documents/hf_ben-xvi_spe_20060116_rabbino-roma_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 25 jan. 2006, p. 2.
- [821] Site Vatican, Benoît XVI, Audiences, *Semaine de prière pour l'unité des chrétiens*, 17 jan. 2007, ve. français, § 2.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/audiences/2007/documents/hf_ben-xvi_aud_20070117_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 24 jan. 2007, p. 11.
- [822] <http://syriacchristianity.org/PZakka/PhotoGallery.htm>
- [823] « Card. » Ratzinger, *Les principes de la théologie catholique – Esquisse et matériaux*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1982, pp. 220-221.
- [824] *Les principes de la théologie catholique*, p. 221.
- [825] *Denzinger*, nn° 3059, 3060.
- [826] *Denzinger*, n° 875.
- [827] *Mortalium animos*, p. 19.
- [828] *Les principes de la théologie catholique*, pp. 243-244.
- [829] *Denzinger*, n° 3064.
- [830] <http://www.Iraper.org>
- [831] *Les principes de la théologie catholique*, p. 222.
- [832] *Denzinger*, nn° 3056, 3057.

- [833] Internet, Revue italienne *Adista, Archivio, Brutto il linguaggio, ma il dialogo continua. Il card. Kasper intervienne sulla « Dominus Iesus » del card. Ratzinger*, 26 fév. 2001 (consultations des archives réservées aux abonnés).
<http://www.adistaonline.it/index.php?op=numero&id=113>
 Texte original : « La decisione del Vaticano II alla quale il papa si attiene, è assolutamente chiara : noi intendiamo l'ecumene oggi non più nel senso dell'ecumene del ritorno, secondo il quale gli altri devono “convertirsi” e diventare “cattolici.” Questo è stato espressamente abbandonato dal Vaticano II. »
- [834] Site Vatican, Benoît XVI, Voyages, Allemagne - Cologne, XXe JMJ, *Rencontre oecuménique à l'Archevêché de Cologne : Discours*, 19 août 2005, ve. français, § 7.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2005/august/documents/hf_ben-xvi_spe_20050819_ecumenical-meeting_fr.html
L'Osservatore Romano, 24 août 2005, p. 8.
- [835] *Adista, Il card. Kasper intervienne sulla « Dominus Iesus » del card.*
- [836] Site Vatican, Benoît XVI, *Rencontre oecuménique à l'Archevêché de Cologne*, § 7.
L'Osservatore Romano, 24 août 2005, p. 8.
- [837] *Mortalium animos*, p. 29.
- [838] Site Vatican, Benoît XVI, Lettres, *Lettre à « Sa Sainteté » Bartholomaios I, Patriarche Oecuménique à l'occasion de la fête de Saint-André*, 26 nov. 2005, ve. français, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/letters/2005/documents/hf_ben-xvi_let_20051126_bartholomew_fr.html
L'Osservatore Romano, 7 déc. 2005, p. 4.
- [839] P. John Laux, *Church History*, Tan Books, Rockford, IL, 1989, pp. 295-296.
- [840] *L'Osservatore Romano*, 20 sep. 2006, p. 10.
- [841] Site Vatican, Benoît XVI, Homélie, *Célébration Œcuménique des vêpres dans la Cathédrale de Ratisbonne*, 12 sep. 2006, ve. français, § 1, 2.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/homilies/2006/documents/hf_ben-xvi_hom_20060912_vespri-regensburg_fr.html
L'Osservatore Romano, 20 sep. 2006, p. 10.
- [842] *Mortalium animos*, p. 29.
- [843] Internet, TF1 News, *Benoît XVI prie à la Mosquée Bleue*.
- [844] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils pontificaux, Conseil pontifical pour la Promotion des Chrétiens, Dialogue avec les Églises Orthodoxes de tradition byzantine, *Déclaration commune entre le « Saint-Père » Benoît XVI et le Patriarche Bartholomaios I*, 30 nov. 2006, ve. français, § 1, n° 1.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/november/documents/hf_ben-xvi_spe_20061130_dichiarazione-comune_fr.html
www.zenit.org, *Zenit news report*, 30 nov. 2006.
- [845] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p. 47.
- [846] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Aux évêques de la conférence épiscopale de Bulgarie en visite « ad Limina Apostolorum »*, 12 nov. 2005, ve. français, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2005/november/documents/hf_ben_xvi_spe_20051112_bulgaria-ad-limina_fr.html
L'Osservatore Romano, 23 nov. 2005, p. 9.
- [847] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Rencontre avec Sa Sainteté Bartholomaios I dans l'église patriarcale Saint-Georges*, 29 nov. 2006, ve. français, § 5.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/november/documents/hf_ben-xvi_spe_20061129_bartholomew-i_fr.html
L'Osservatore Romano, 6 déc. 2006, p. 6.
- [848] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Aux évêques de la Conférence épiscopale de Grèce à l'occasion de la visite « ad Limina Apostolorum »*, 30 oct. 2006, ve. français, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/october/documents/hf_

ben-xvi_spe_20061030_ad-limina-greece_fr.html
L'Osservatore Romano, 15 nov. 2006, p. 5.

[849] *EKD Bulletin*

[850] *Les principes de la théologie catholique*, p. 226.

[851] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Rencontre oecuménique dans l'église luthérienne de la Très-Sainte-Trinité, à Varsovie*, 25 mai 2006, ve. français, § 2-6.

http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/may/documents/hf_ben-xvi_spe_20060525_incontro-ecumenico_fr.html
L'Osservatore Romano, 31 mai 2006, p. 3.

[852] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *À l'Archevêque de Canterbury, Sa Grâce Rowan Williams*, 23 nov. 2006, ve. français, § 4-6.

http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/november/documents/hf_ben-xvi_spe_20061123_archbishop-canterbury_fr.html
L'Osservatore Romano, 29 nov. 2006, p. 6.

[853] Cit. *Catholic Family News, Father Ratzinger's Denial of Extra Ecclesia [sic] Nulla Salus*, juil. 2005, Post-script de l'Editeur, p. 11.

[854] <http://www.nationalcatholicreporter.org/word/word081205.htm#protestant>

[855] *Les principes de la théologie catholique*, p. 293.

[856] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Aux membres de la délégation du Conseil Méthodiste Mondial*, 9 déc. 2005, ve. français, § 4.

http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2005/december/documents/hf_ben-xvi_spe_20051209_methodist-council_fr.html
L'Osservatore Romano, 21/28 déc. 2005, p. 5.

[857] <http://www.taize.fr/fr>

[858] *Les principes de la théologie catholique*, p. 341.

[859] *Catholic News Service*, 2005

[860] Site Vatican, Benoît XVI, Audiences, *17 août 2005*, ve. français, n° 5, § 2-3.

http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/audiences/2005/documents/hf_ben-xvi_aud_20050817_fr.html
L'Osservatore Romano, 24 août 2005, p. 19
Zenit News Report, 17 août 2005.

[861] Site Vatican, Benoît XVI, Rencontre oecuménique à l'Archevêché de Cologne, § 8.

L'Osservatore Romano, 24 août 2005, p. 9.
L'Osservatore Romano, 23 août 2006, p. 11.

[862] Site Vatican, Benoît XVI, Audiences, *16 août 2006*, ve. français, § fin.

http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/audiences/2006/documents/hf_ben-xvi_aud_20060816_fr.html
L'Osservatore Romano, 23 août 2006, p. 11.

[863] Cit. pape Grégoire XVI dans *Summo Iugiter Studio*, 27 mai 1832, Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, Vol. 1 (1740-1878), p. 230.

[864] Joseph Ratzinger, *Faire route avec Dieu, L'Église comme communion*, Parole et Silence, Paris, 2003, p. 233.

[865] *Faire route avec Dieu*, p. 235.

[866] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 229, n° 2.

[867] Joseph Ratzinger, *Frères dans le Christ*, Éditions du Cerf, Paris, 2005, pp. 108-109.

[868] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, Vol. 3 (1903-1939), p. 242, n° 4.

[869] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Entretien télévisé du « Saint-Père » en préparation au prochain voyage apostolique en Allemagne*, 5 août 2006, ve. français, § 12.

- http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/august/documents/hf_ben-xvi_spe_20060805_intervista_fr.html
L'Osservatore Romano, 30 août 2006, pp. 6-7.
- [870] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Audience aux participants à la Réunion des Communions chrétiennes mondiales*, 27 oct. 2006, ve. français, § 2.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/october/documents/hf_ben-xvi_spe_20061027_christian-communions_fr.html
L'Osservatore Romano, 29 nov. 2006, p. 2.
- [871] *Faire route avec Dieu*, p. 217.
- [872] *Les principes de la théologie catholique*, p. 421.
- [873] *Denzinger*, n° 1312.
- [874] *Les principes de la théologie catholique*, p. 45.
- [875] *Voici quel est notre Dieu*, pp. 281-282.
- [876] *Denzinger*, n° 3011.
- [877] Joseph Ratzinger, *Un chant nouveau pour le Seigneur, la foi dans le Christ et la liturgie aujourd'hui*, Desclée – Mame, Paris, 1995, p. 101.
- [878] Léon XIII, *Lettre encyclique Providentissimus Deus du pape Léon XIII sur l'étude de l'Écriture Sainte*, Éditions Saint-Rémi, Cadillac, pp. 37, 39.
- [879] *Voici quel est notre Dieu*, pp. 116 -117, 118.
- [880] *Voici quel est notre Dieu*, p. 107.
- [881] *Voici quel est notre Dieu*, p. 54.
- [882] *Voici quel est notre Dieu*, p. 97.
- [883] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, pp. 984, 985.
- [884] Von Pastor, *History of the Popes*, II, 346; cit. Warren H. Carroll, *A History of Christendom*, Christendom Press, Front Royal, VA, Vol. 3 (The Glory of Christendom), p. 571.
- [885] Site Vatican, Benoît XVI, Audiences, *20 septembre 2006*, ve. français, § 10.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/audiences/2006/documents/hf_ben-xvi_aud_20060920_fr.html
L'Osservatore Romano, Sept. 27, 2006, p. 11.
- [886] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Aux membres de la Curie romaine à l'occasion de la présentation des vœux de Noël*, 22 déc. 2006, ve. français, § 11.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/december/documents/hf_ben-xvi_spe_20061222_curia-romana_fr.html
L'Osservatore Romano, Jan. 3, 2007, p. 7.
- [887] « Card. » Ratzinger, *Le Sel de la Terre, Entretiens avec Peter Seewald*, Flammarion / Cerf, Paris, 2005, p.235.
- [888] Joseph Ratzinger, *Foi, Vérité, Tolérance*, Éditions Parole et Silence, Paris, 2005, p.218.
- [889] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Rencontre avec les représentants de diverses communautés musulmanes à l'Archevêché de Cologne*, 20 août 2005, ve. français, § 2, fin.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2005/august/documents/hf_ben-xvi_spe_20050820_meeting-muslims_fr.html
L'Osservatore Romano, 24 août 2005, p. 9.
- [890] Site Vatican, Benoît XVI, Audiences, *24 août 2005*, ve. français, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/audiences/2005/documents/hf_ben-xvi_aud_20050824_fr.html
L'Osservatore Romano, 31 août 2005, p. 11.
- [891] Site Vatican, Benoît XVI, Audiences, *Aux Ambassadeurs de 21 pays à majorité musulmane accrédités près le « Saint-Siège » et à quelques représentants des communautés musulmanes en Italie*, 25 sep. 2006, ve.

- français, § 2, fin.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/september/documents/hf_ben-xvi_spe_20060925_ambasciatori-paesiarabi_fr.html
L'Osservatore Romano, 27 sep. 2006, p. 2.
- [892] Site Vatican, Benoît XVI, Angélus, *Angelus*, 22 octobre 2006, ve. français, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/angelus/2006/documents/hf_ben-xvi_ang_20061022_fr.html
L'Osservatore Romano, 25 oct. 2006, p. 1
- [893] Site Vatican, Benoît XVI, Audiences, 6 décembre 2006, ve. français, § 2.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/audiences/2006/documents/hf_ben-xvi_aud_20061206_fr.html
L'Osservatore Romano, 13 déc. 2006, p. 11.
- [894] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Rencontre avec le Président pour les Affaires religieuses*, 28 nov. 2006, ve. français, § 2-3, 5-6, fin.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/november/documents/hf_ben-xvi_spe_20061128_pres-religious-affairs_fr.html
L'Osservatore Romano, 6 déc. 2006, p. 2.
- [895] *Faire route avec Dieu*, p. 256.
- [896] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Rencontre avec les représentants du monde scientifique au grand amphithéâtre de l'université de Ratisbonne*, 12 sep. 2006, ve. français, notes de fin de pages 3.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/september/documents/hf_ben-xvi_spe_20060912_university-regensburg_fr.html#_ftn3
- [897] Internet, TF1 News, *Benoît XVI prie à la Mosquée Bleue*.
- [898] *Reuters.com*, Vend. 1^{er} déc. 2006.
- [899] Site Vatican, Benoît XVI, Audiences, 6 décembre 2006, § 2.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/audiences/2006/documents/hf_ben-xvi_aud_20061206_fr.html
L'Osservatore Romano, Dec. 13, 2006, p. 11.
- [900] *Zenit.org*, *Zenit news report*, Feb. 21, 2002.
- [901] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Message à l'évêque d'Assisi-Nocera Umbra-Gualdo Tadino à l'occasion du XX anniversaire de la rencontre interreligieuse de prière pour la paix*, 2 sep. 2006, ve. français, § 1, 4, 5, 6.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/letters/2006/documents/hf_ben-xvi_let_20060902_xx-incontro-assisi_fr.html
L'Osservatore Romano, Sept. 13, 2006, p. 3.
- [902] *Voici quel est notre Dieu*, p. 263.
- [903] St. François Xavier, *Correspondance 1535-1552, Lettres et documents*, Desclée de Brouwer, Paris, 1987, p. 105.
- [904] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 4 (1939-1958), p.113, n° 11.
- [905] *Le Sel de la Terre*, pp.23-24.
- [906] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brefs, etc. (Éd. 1893)*, Hachette livre/BnF, Paris, 1893-1904, T. 3, p.205.
- [907] Site Vatican, Benoît XVI, Homélie, *Messe sur l'esplanade de la Neue Messe, Munich*, 10 sep. 2006, ve. français, § fin.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/homilies/2006/documents/hf_ben-xvi_hom_20060910_neue-messe-munich_fr.html
L'Osservatore Romano, Sept. 13, 2006, p. 7.
- [908] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 3, p.169.

- [909] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Rencontre avec le Corps Diplomatique accrédité auprès la République de Turquie* ; 28 nov. 2006, ve. français,
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/november/documents/hf_ben-xvi_spe_20061128_diplomatic-corps_fr.html
L'Osservatore Romano, 6 déc. 2006, p.4.
- [910] Site Vatican, *Rencontre... au grand amphithéâtre de l'université de Ratisbonne*, § 16.
L'Osservatore Romano, Sep. 20, 2006, p. 11.
- [911] Pie X, *Lettre encyclique Pascendi Dominici Gregis du pape Saint Pie X contre le modernisme*, Éditions Saint-Rémi, Cadillac, pp. 12-13.
- [912] *Le Sel de la Terre*, p. 24.
- [913] *Foi, Vérité, Tolérance*, p. 221.
- [914] *Denzinger*, n° 1351.
- [915] « Card. » Ratzinger, *Vivre sa foi, Méditations pour chaque jour de l'année sur des thèmes spirituels et théologiques*, Mame, Paris, 1981, pp. 65-66.
- [916] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 201.
- [917] *Le Sel de la Terre*, p. 29.
- [918] Benoît XVI, *Feast of Faith*, Ignatius Press, 1990, p. 217.
- [919] *Les principes de la théologie catholique*, p. 277.
- [920] *Les principes de la théologie catholique*, pp. 108-109.
- [921] *Denzinger*, n° 3011.
- [922] *Les principes de la théologie catholique*, p. 422.
- [923] « Card. » Ratzinger, *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre*, Fayard, Paris, 1986, pp. 80-81.
- [924] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-2 (de Trente à Vatican II), pp. 1355-1359.
- [925] « Card. » Ratzinger, *La foi chrétienne hier et aujourd'hui*, Éditions du Cerf, Paris, 2005, p.233.
- [926] *Les principes de la théologie catholique*, pp. 426, 427.
- [927] *Les principes de la théologie catholique*, p. 430.
- [928] *Les principes de la théologie catholique*, p. 437.
- [929] *Voici quel est notre Dieu*, p. 304, 305.
- [930] *Les principes de la théologie catholique*, pp. 257-258.
- [931] *Denzinger*, n° 1332.
- [932] *Vivre sa foi*, p. 30.
- [933] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 73.
- [934] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p.11.
- [935] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p.13.
- [936] *Les principes de la théologie catholique*, p. 132.
- [937] *Les principes de la théologie catholique*, p. 163.
- [938] *Mortalium animos*, pp. 15, 17.
- [939] Site Vatican, Benoît XVI, Audiences, *18 octobre 2006*, ve. français, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/audiences/2006/documents/hf_ben-xvi_aud_20061018_fr.html
L'Osservatore Romano, Oct. 25, 2006, p. 11.
- [940] St. Alphonse de Liguori, *Préparation à la Mort*, Éditions Saint-Rémi, Cadillac, 2005, p. 307.

- [941] *Pascendi*, p. 2.
- [942] *Le Sel de la Terre*, pp. 94, 95.
- [943] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Aux nouveaux ambassadeurs près le Saint-Siège à l'occasion de la présentation des Lettres de créance*, 18 mai 2006, ve. français, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/may/documents/hf_ben-xvi_spe_20060518_ambassadors_fr.html
L' Osservatore Romano, 24 mai 2006, p. 5.
- [944] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Au nouvel ambassadeur d'Espagne*, 20 mai 2006, ve. français, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/may/documents/hf_ben-xvi_spe_20060520_ambassador-spain_fr.html
L' Osservatore Romano, 31 oct 2001, p. 4.
- [945] Pie IX, *Lettres apostoliques de Pie IX, Grégoire XVI, Pie VII, encycliques, brefs, etc.* (Éd.1898), Hachette livre, Paris, 1898, pp.7, 13.
- [946] *Denzinger*, n° 859.
- [947] *Denzinger*, n° 801.
- [948] *Denzinger*, n° 1002.
- [949] *La foi chrétienne hier et aujourd'hui*, p. 252.
- [950] *La foi chrétienne hier et aujourd'hui*, p. 255.
- [951] *La foi chrétienne hier et aujourd'hui*, p. 259.
- [952] Texe Marrs, *Codex Magica*, Rivercrest Publishing, Austin, TX, 2005, pp. 120, 134.
- [953] Internet, *Papal Encyclicals Online*, Pope Directory, Pius VI, *Auctorem fidei*, uniq. italien, n° 6.
<http://digilander.libero.it/magistero/p6auctor.htm>
- [954] *The Papal Encyclicals*, Vol. 3, p. 294, n° 6.
- [955] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Rencontre avec les représentants du monde scientifique au grand amphithéâtre de l'université de Ratisbonne*, 12 sep. 2006, ve. français, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/september/documents/hf_ben-xvi_spe_20060912_university-regensburg_fr.html
- [956] Site Vatican, Benoît XVI, Angélus, *17 sep. 2006*, ve. français, § 1.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/angelus/2006/documents/hf_ben-xvi_ang_20060917_fr.html
- [957] François, *Je crois en l'homme, Conversations avec Jorge Bergoglio*, Flammarion, 2013. p. 178.
- [958] J. Bergoglio, A. Skorpa, *Sur la terre comme au Ciel, La famille, la foi, le rôle de l'Église au XXI^e siècle*, Robert Laffont, 2013. p. 192.
- [959] Internet, YouTube, The International Raoul Wallenberg Foundation, *Cardenal Bergoglio recuerda a Victimas del Holocausto*, 1mn45-1mn57.
<http://www.youtube.com/watch?v=YgZ8ba74mmg>
- [960] Internet, J. Rouillon, Lanacion.com, *El gesto de los amigos*, 20 sept. 2004.
<http://www.lanacion.com.ar/637973-el-gesto-de-dos-amigos>
- [961] Internet, *San Nicolás de Bari*.
http://www.parroquiasannicolas.com.ar/noche_de_los_cristales_rotos.htm
- [962] Internet, R. Gruber, The Global Jewish News Source, *New pope, Jorge Mario Bergoglio of Argentina, has Jewish connections*, 13 mars 2013.
<http://www.jta.org/2013/03/13/news-opinion/world/new-pope-jorge-mario-bergoglio-of-argent>
- [963] Internet, YouTube, Sergio Bergman, *Palabras del Papa Francisco sobre libro de Sergio Bergman (sub. ingles)*, 18 mars 2013.
<https://www.youtube.com/watch?v=5qAXW5Bsmqc>

- [964] Internet, m24Digital, *Bergoglio visited the AMIA for the first time : « This is a house of solidarity »*, 7 juin 2010.
<http://m24digital.com/en/2010/06/07/bergoglio-visited-the-amia-for-the-first-time-this-is-a-house-of-solidarity/>
- [965] Internet, *Página Católica*, *Rabino ofende a la Iglesia en la UCA*, 9 nov. 2012.
<http://pagina-catolica.blogspot.com.ar/2012/11/rabino-ofende-la-iglesia-en-la-uca.html>
- [966] Internet, The Eponymous Flower, *B'nai B'rith "Memorial Liturgy" in the Cathedral of Buenos Aires With Cardinal Bergoglio*, 22 mars 2013.
<http://eponymousflower.blogspot.com/2013/03/bnai-brith-memorial-liturgy-in.html>
- [967] Internet, YouTube, *Página Católica*, *Profanan la Catedral de Buenos Aires Primera Parte 12 11 12*, 23 nov. 2012, 10m47.
<https://www.youtube.com/watch?v=hOyLzrOSBug&feature=youtu.be&t=10m47s>
- [968] Internet, YouTube, JewishNews.One, *Hanukkah 2012 : Argentine Catholics and Jews celebrate Hanukkah and Christmas together*, 14 déc. 2012, 1m19-1m34
<https://www.youtube.com/watch?v=BkeaWNH2kCE>
- [969] Internet, *L'Osservatore Romano*, Éd. français, *Dans un esprit de collaboration renouvelée*, 16 mars 2013.
<http://www.osservatoreromano.va/fr/news/dans-un-esprit-de-collaboration-renouvelee#.Urb4z42A3IU>
 Internet, YouTube, vaticancatholic.com, *Antipope Francis' Message to Jews rejects Colossians 1*, 29 mars 2013.
<http://www.youtube.com/watch?v=ZEgHUQCvFMQ&list=UUqqN2e5-zgkQhHOs-ailqBQ>
- [970] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 27 mars 20 p. 4.
 Internet, Zenit, *Pope's Note to Chief Rabbi of Rome for Feast of Passover*, 25 mars 2013.
<http://www.zenit.org/en/articles/pope-s-note-to-chief-rabbi-of-rome-for-feast-of-passover>
- [971] Site Vatican, François, Lettres, *Lettre du Saint-Père au chef de la communauté juive de Rome pour la mort du rabbin Elio Toaff*, 20 avril 2015, ve. français.
http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/letters/2015/documents/papa-francesco_20150420_lettera-morte-toaff.html
- [972] Site Vatican, François, Discours, *À la délégation du Comité juif international pour les consultations interreligieuses*, 24 juin 2013, ve. français, § 6, fin.
w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2013/june/documents/papa-francesco_20130624_international-jewish-committee.html
- [973] Internet, G. O'Connell, Vatican Insider, LaStampa.it, *Pope Francis and Rabbi Skorka make history in the Vatican*, 29 sept. 2013.
<http://vaticaninsider.lastampa.it/en/the-vatican/detail/articolo/francesco-francis-francisco-28206/>
 Internet, YouTube, VaticanCatholique, *François pratique le judaïsme*, 22 fév. 2014, 40s.
<https://www.youtube.com/watch?v=XS3Uqm0dAB4&list=PLSNaUZ-RNH34T-iaF3XG3pe9DVTdpmHxo&index=6>
- [974] Site Vatican, François, Messages, *Message-vidéo pour la fête de saint Gaétan (San Cayetano) en Argentine*, 7 août 2013, ve. français, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/francesco/messages/pont-messages/2013/documents/papa-francesco_20130807_videomessaggio-san-cayetano_fr.html
- [975] Site Vatican, François, Discours, *Aux participants au cours du Mouvement des Cursillos de cristiandad*, 30 avril 2015, ve. français, §5.
http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/april/documents/papa-francesco_20150430_cursillos-di-cristianita.html
- [976] Site Vatican, François, Encycliques, *Laudato si'*, 24 mai 2015, ve. français, nn° 217-218.
http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html

- [977] VIS news, *Vatican Information Service, ve. anglais, Other Pontifical Acts*, 17 juin 2015.
http://visnews-en.blogspot.it/2015/06/other-pontifical-acts_17.html
- [978] Site Vatican, François, Discours, *Visite à la FAO à l'occasion de la IIe Conférence internationale sur la nutrition*, 20 nov. 2014, ve. français, §9.
http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2014/november/documents/papa-francesco_20141120_visita-fao.html
- [979] Site Vatican, François, Messages, Message vidéo du Saint-Père à l'occasion de la Journée pour l'unité des chrétiens, 23 mai 2015, ve. français, §5.
http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/messages/pont-messages/2015/documents/papa-francesco_20150523_videomessaggio-giornata-unita-cristiana-phoenix.html
 N.d.T. : « Le site du Vatican a ainsi traduit en français cette phrase « J'ai envie de dire quelque chose qui pourra sembler discutable, voire peut-être une hérésie. » Mais c'est une erreur de traduction. L'original de la vidéo, en espagnol (langue maternel de François) dit « Y me viene a la mente decir algo que puede ser una insensatez, o quizás una herejía, no sé ». Ce qui revient en français à « Et il me vient à l'esprit de dire quelque chose qui peut être une folie, ou peut-être une hérésie, je ne sais pas. » Pour tous les détails, voyez sur notre site internet l'article :
[Antipape François : « Et il me vient à l'esprit de dire quelque chose qui peut être une folie, ou peut-être une hérésie »](#)
- [980] Internet, Lanacion.com, *Se hará hoy el sepelio de Adel Made*, 2 août 2005.
<http://www.lanacion.com.ar/726634-se-hara-hoy-el-sepelio-de-adel-made>
- [981] St. Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, Pa. II, q. 12, L'Apostasie, a. 1, ob. 2, Éditions du Cerf, Paris, 1999, T. 3, p. 93.
- [982] Site Vatican, François, Homélie, *Visite à Lampedusa - Messe sur le terrain de sport "Arena"*, 8 juil. 2013, ve. français, § 1.
http://www.vatican.va/holy_father/francesco/homilies/2013/documents/papa-francesco_20130708_omelia-lampedusa_fr.html
- [983] Site Vatican, François, Messages, *Message aux musulmans du monde entier pour la fin du Ramadan*, 10 juil. 2013, ve. français, § 2, 8, 10, fin.
http://www.vatican.va/holy_father/francesco/messages/pont-messages/2013/documents/papa-francesco_20130710_musulmani-ramadan_fr.html
- [984] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), pp. 984, 985.
- [985] Internet, TF1 News, Monde, Europe, *Benoît XVI prie à la Mosquée Bleue*, 30 nov. 2006.
<http://ici.tf1.fr/monde/europe/2006-11/benoit-xvi-prie-mosquee-bleue-4906785.html>
- [986] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Rencontre avec le Président pour les Affaires religieuses*, 28 nov. 2006, ve. français, § 2-3, 5-6, fin.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/november/documents/hf_ben-xvi_spe_20061128_pres-religious-affairs_fr.html
- [987] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Au nouvel ambassadeur de Turquie près le Saint-Siège*, 19 janv. 2007, ve. français, § 4.
http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/speeches/2007/january/documents/hf_ben-xvi_spe_20070119_ambassador-turkey.html
- [988] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Aux membres de la Curie romaine à l'occasion de la présentation des vœux de Noël*, 22 déc. 2006, ve. français, § 11.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/december/documents/hf_ben_xvi_spe_20061222_curia-romana_fr.html
- [989] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Rencontre avec les représentants du monde scientifique au grand amphithéâtre de l'université de Ratisbonne*, 12 sept. 2006, ve. français, notes de fin de pages, 3.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2006/september/documents/hf_ben-xvi_spe_20060912_university-regensburg_fr.html#_ftn3

- [990] Site Vatican, Jean-Paul II, Voyages, Pèlerinage Jubilaire en Terre Sainte, *Visite à Wadi Al-Kharrar : Prière du Saint Père*, 21 mars 2000, ve. français, n° fin.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/travels/documents/hf_jp-ii_spe_20000321_wadi-al-kharrar_fr.html
- [991] Site Vatican, François, Homélie, Messe place Mère Teresa à Tirana, 21 sep. 2014, ve. français, § 3.
http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/homilies/2014/documents/papa-francesco_20140921_albania-omelia.html
- [992] Internet, NEWS.VA, Official Vatican Network, Vatican Radio, Pope Francis says there are limits to freedom of expression, 16 jan. 2015, §30.
<http://www.news.va/en/news/pope-francis-says-there-are-limits-to-freedom-of-e>
- [993] Site Vatican, François, Discours, *Aux participants à la rencontre entre bouddhistes et catholiques des États-Unis d'Amérique*, 24 juin 2015, ve. italien.
http://w2.vatican.va/content/francesco/it/speeches/2015/june/documents/papa-francesco_20150624_buddisti-cattolici.html
- [994] Site Vatican, François, Discours, *Veillée de Pentecôte avec les mouvements ecclésiaux*, 18 mai 2013, ve. français, rép. 4, § 2.
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 22 mai 2013, p. 11.
- [995] Internet, J. Rouillon, Lanacion.com, *Oración por la paz al pie del Obelisco*, 13 sep. 2001.
<http://www.lanacion.com.ar/334917-oracion-por-la-paz-al-pie-del-obelisco>
- [996] Pie XI, *Lettre encyclique Mortalium animos contre l'œcuménisme*, Association Saint-Jérôme, Bruxelles, 1987, p. 29.
- [997] Internet, Lanacion.com, *Oracion por la paz, Adhesión a la Iniciativa papal en la Argentina*, 23 jan. 2002.
<http://www.lanacion.com.ar/368653-sintesis>
- [998] Internet, COMIPAZ, Peregrinos de la Paz, 13 oct. 2011. <http://comipaz.wordpress.com/tag/rabino-abraham-skorka/>
 Internet, LemondeJuif.info, S. Guedj, *Le nouveau pape unanimement loué dans le monde Juif*, 14 mars 2013.
<http://www.lemondejuif.info/le-nouveau-pape-unanimement-loue-dans-le-monde-juif/>
- [999] Site Vatican, François, Discours, *Veillée de Pentecôte avec les mouvements ecclésiaux*, 20 mars 2013, ve. français, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/francesco/speeches/2013/march/documents/papa-francesco_20130320_delegati-fraterni_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 27 mars 2013, p. 7.
- [1000] Site Vatican, François, Discours, *Sri Lanka - Philippines : Rencontre interreligieuse au Bandaranaike Memorial International Conference Hall*, 13 jan. 2015, ve. français, §1.
https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/january/documents/papa-francesco_20150113_srilanka-filippine-incontro-interreligioso.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 16 jan. 2015, p. 5.
- [1001] Site Vatican, François, Discours, *Voyage apostolique à Sarajevo : Rencontre avec les jeunes au centre diocésain " Jean-Paul II "*, 6 juin 2015, ve. français, ch. « Texte du discours préparé par le Saint-Père », §5.
http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/june/documents/papa-francesco_20150606_sarajevo-giovani.html
- [1002] G. Alberigo, *Les Conciles Œuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 1129.
- [1003] Site Vatican, François, *Mouvement des Cursillos*, 30 avril 2015, ve. français, §9.
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 22 mai 2015, pp. 14-15.
- [1004] Internet, LaRepubblica.it, E. Scalfari, *The Pope : How the Church will change*, 1er oct. 2013.
http://www.repubblica.it/cultura/2013/10/01/news/pope_s_conversation_with_scalfari_english-67643118/
- [1005] Internet, LaRepubblica.it, trad. S. Cecere, *Pope Francisco writes to La Repubblica : "An open dialogue with non-believers"*, 11 sep. 2013.

- http://www.repubblica.it/cultura/2013/09/11/news/the_pope_s_letter-66336961/
- [1006] Internet, LaRepubblica.it, *The Pope : How the Church will change*, 1er oct. 2013.
- [1007] Internet, CNA, catholicnewsagency.com, Transcript : *Pope Francis' March 5 interview with Corriere della Sera*, 5 mars 2014.
<http://www.catholicnewsagency.com/news/transcript-pope-francis-march-5-interview-with-corriere-della-sera/>
L'Osservatore Romano, 14 mars 2014, pp. 6-7.
- [1008] Heinrich Denzinger, *The Sources of Catholic Dogma*, 30e éd., B. Herder Book. Co., 1957, n° 2214.
 Peter Hünemann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 3697.
- [1009] Internet, Atlantico, *Pape François : en 2010, il se prononçait pour une union civile homosexuelle*, 20 mars 2013.
<http://www.atlantico.fr/pepites/pape-francois-en-2010-se-prononcait-pour-union-civile-homosexuelle-675204.html>
 Internet, CNN, R. Romo, J. Manuel Rodriguez, C. Shoichet, *Behind closed doors, pope supported civil unions in Argentina, activist says*, 21 mars 2013.
<http://edition.cnn.com/2013/03/20/world/americas/argentina-pope-civil-unions>
- [1010] Internet, S. Ertelt, LifeNews, *Pro-Abortion Biden and Pelosi Received Communion at Mass for Pope Francis*, 20 mars 2013.
<http://www.lifenews.com/2013/03/20/pro-abortion-biden-and-pelosi-received-communion-at-mass-for-pope-francis/>
- [1011] Internet, YouTube, vaticancatholic.com, *Antipope Francis gave "Communion" to Pro-Aborts*, 20 mars 2013.
<http://www.youtube.com/watch?v=Vfx6mgbJYh8&list=UUqqN2e5-zgkQhHOs-ailqBQ>
- [1012] Internet, Études, revue de culture contemporaine, *Un nouveau style d'Église, Interview du pape François*, 19 sep. 2013, pp. 15-16.
http://www.revue-etudes.com/Religions/INEDIT_-_Un_entretien_avec_le_Pape_Francois./7497/15686
- [1013] Site Vatican, François, Discours, *Rencontre du Saint-Père avec un groupe d'enfants malades et leurs parents*, 29 mai 2015, ve. français, §4.
http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/may/documents/papa-francesco_20150529_bambini-malati-santa-marta.html
- [1014] Site Vatican, François, Homélie, *Solennité de la Conversion de saint Paul Apôtre - Célébration des Vêpres*, 25 jan. 2015, ve. français, § 3.
http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/homilies/2015/documents/papa-francesco_20150125_vespri-conversione-san-paolo.html
- [1015] Site Vatican, François, Discours, *À l'archevêque d'Uppsala, Mme Antje Jackelén, de l'Église évangélique-luthérienne de Suède*, 4 mai 2015, ve. français, § 2.
http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/may/documents/papa-francesco_20150504_chiesa-evangelico-luterana-svezia.html
- [1016] Site Vatican, François, Discours, *Au modérateur de l'Église d'Écosse (Réformée)*, 16 fév. 2015, ve. français, § 2.
http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/february/documents/papa-francesco_20150216_moderatore-chiesa-scozia.html
- [1017] Internet, Diario Popular, *La historia del exorcista favorito del Papa Francisco*, 18 mars 2013.
<http://www.diariopopular.com.ar/notas/150119-la-historia-del-exorcista-favorito-del-papa-francisco>
- [1018] Internet, Blog ceirbera, *Más de 7000 fieles católicos y evangélicos participaron en el III Encuentro Fraternal*, 29 juil. 2006.
<http://ceirbera.blogdiario.com/1154140980/>
- [1019] Site Vatican, François, Discours, *Premier salut du Pape François - Bénédiction apostolique Urbi et Orbi*, 13 mars 2013, ve. français, § 3.

- http://www.vatican.va/holy_father/francesco/speeches/2013/march/documents/papa-francesco_20130313_benedizione-urbi-et-orbi_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 20 mars 2013, p. 1.
- [1020] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 27 mars 2013, p. 6.
- [1021] Site Vatican, François, Discours, À S.G. Justin Welby, *Archevêque de Canterbury et Primat de la Communion anglicane*, 14 juin 2013, ve. français, § 1.
http://www.vatican.va/holy_father/francesco/speeches/2013/june/documents/papa-francesco_20130614_welby-canterbury_fr.html
- [1022] Site Vatican, François, Discours, *Aux membres de la Commission internationale anglicane-catholique*, 30 avril 2015, ve. français, § 5.
http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/april/documents/papa-francesco_20150430_commissione-internazionale-anglicana-cattolica.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 8 mai 2015, p. 7.
- [1023] Site Vatican, François, Discours, À *Sa Sainteté Tawadros II, Pape d'Alexandrie et Patriarche du Siège de Saint Marc*, 10 mai 2013, ve. français, § fin.
http://www.vatican.va/holy_father/francesco/speeches/2013/may/documents/papa-francesco_20130510_tawadros_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 15 mai 2013, p. 3.
- [1024] Site Vatican, François, Discours, À *la délégation du Patriarcat œcuménique de Constantinople*, 28 juin 2013, ve. français, § fin.
http://www.vatican.va/holy_father/francesco/speeches/2013/june/documents/papa-francesco_20130628_patriarcato-ecumenico-costantinopoli_fr.html
- [1025] Site Vatican, Bulletin quotidien, *Il cordoglio del Santo Padre per la morte di S.S. Mar Dinkha IV, Patriarca della Chiesa Assira d'Oriente*, 28 mars 2015, un. anglais.
<http://press.vatican.va/content/salastampa/en/bollettino/pubblico/2015/03/28/0224/00500.html> *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 3 avril 2015, p. 5.
- [1026] Site Vatican, François, Discours, À *la Commission mixte internationale pour le dialogue théologique entre l'Église catholique et les Églises orthodoxes orientales*, 30 jan. 2015, ve. français, § 4.
http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/january/documents/papa-francesco_20150130_chiese-ortodosse-orientali.html
- [1027] Site Vatican, François, Discours, Documents, À *Sa Sainteté Mor Ignatius Aphrem II, Patriarche syro-orthodoxe d'Antioche et de tout l'Orient*, 19 juin 2015, ve. français, § 4.
http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/june/documents/papa-francesco_20150619_patriarca-siro-ortodosso.html
- [1028] Site Vatican, François, *Audiences*, 19 juin 2013, ve. français, § 5.
http://www.vatican.va/holy_father/francesco/audiences/2013/documents/papa-francesco_20130619_udienza-generale_fr.html
- [1029] Internet, *Un nouveau style d'Église, Interview du pape François*, p. 19.
- [1030] *Mortalium animos*, p. 29.
- [1031] Site Vatican, François, Discours, *Voyage apostolique en Turquie : Conférence de presse du Saint-Père au cours du vol de retour de Turquie*, 30 nov. 2014, ve. français, § 16, 17.
https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2014/november/documents/papa-francesco_20141130_turchia-conferenza-stampa.html
- [1032] Internet, YouTube, Vicariani, *Misa de niños 2011- 2.wmv*, 13 déc. 2011.
<http://www.youtube.com/watch?v=RwS9umpEkvs>
- [1033] Internet, Lettre du Grand Maître de la Grande Loge d'Italie à François, affichée sur Grande Loggia d'Italia UMSOI, *Papa Francesco Sito*.
<http://www.granloggiaditalia.com/sito/homepage/papa-francesco-sito-3/>
Internet, Impulsobaires, *Por intermedio de un comunicado la Gran Logia de la Masoneria Argentina saludó la designación del nuevo Papa Francisco I*, 13 mars 2013.
<http://www.impulsobaires.com.ar/nota.php?id=175015>

- [1034] Pablo Leguizamon, Métro de Buenos Aires, 2008, pub. Le Figaro.fr, *Les relations complexes entre l'Église et le pouvoir argentin*, 14 mars 2013.
- [1035] G. Alberigo, *Les conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p. 253.
- [1036] Coll. Selecta SS. Eccl. Patrum. Caillu and Guillou, Vol. 32, pp 411-412.
- [1037] *Les conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 253.
- [1038] Heinrich Denzinger, *The Sources of Catholic Dogma*, Thirtieth Edition, B. Herder Book. Co., 1957, n° 351.
- [1039] *The Sunday Sermons of the Great Fathers*, Regnery, Co, Chicago, IL, 1963, Vol. 1, p. xxiv.
- [1040] Peter Hünermann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 792.
- [1041] Internet, St. François de Sales, Lettre ouverte aux protestants, Les Controverses, Pt II, ch. VI, art. XV, num. Institut du Christ Roi Souverain prêtre, § 1.
<http://www.icrsp.org/Saints-Patrons/Saint-Francois-de-Sales/Controverses/SFS-Controverses-II-partie.htm>
- [1042] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, bref, etc.* (Éd.1893), Hachette livre / BnF, Paris, 1893-1904, T. 5, p.23.
- [1043] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 3422.
- [1044] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 3454.
- [1045] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 1770.
- [1046] Grégoire XVI, *Lettres apostoliques de Pie IX, Grégoire XVI, Pie VII, encycliques, bref, etc.* (Éd.1898), Hachette livre, Paris, 1898, p. 205.
- [1047] *The 1917 Pio-Benedictine Code of Canon Law*, trad. Dr. Edward Von Peters, Ignatius Press, San Francisco, CA, 2001, ca. 2314, p. 735.
- [1048] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 2647.
- [1049] *The Catholic Encyclopedia*, Luther, Robert Appleton Company, 1910, pp. 445-446.
- [1050] Warren H. Carroll, *A History of Christendom*, Christendom Press, Front Royal, VA, 2000, Vol. 4 (The Clearing of Christendom), p. 10.
- [1051] Pie XII, *Lettre encyclique Mystici Corporis Christi, Le Corps Mystique de Jésus-Christ*, Bonne Presse, 1943, p. 14.
- [1052] *Les conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 1183.
- [1053] *Les conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 173.
- [1054] « Card. » Ratzinger, *Les principes de la théologie catholique – Esquisse et matériaux*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1982, p.268.
- [1055] *Les principes de la théologie catholique*, pp. 220-221.
- [1056] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils « pontificaux, » Promotion de l'Unité des Chrétiens, Fédération Luthérienne Mondiale, *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification entre l' « Église catholique » et la Fédération luthérienne mondiale*, 31 oct. 1999, ve. français, n° 13.
http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/documents/rc_pc_chrstuni_doc_31101999_cath-luth-joint-declaration_fr.html
« Église catholique, » Fédération luthérienne mondiale, *La Doctrine de la Justification, Déclaration commune*, Éditions du Cerf, Paris, 2000, p. 65.
- [1057] G. McDevitt, *The Delict of Heresy*, 48, CU, Canon Law Studies 77, Washington 1932.
- [1058] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 1 (1740-1878), p. 45, n° 1.
- [1059] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 46, n° 4.
- [1060] St. Pie X, *Enseignements pontificaux, Lettre encyclique de Notre Saint Père le pape Pie X, Acerbo Nimis sur l'enseignement de la Doctrine chrétienne*, Éditions Sainte Jeanne d'Arc, Vailly-sur-Sauldre, 1985, p. 5.

- [1061] Pie XI, *Lettre encyclique Mortalium Animos contre l'œcuménisme*, Association Saint-Jérôme, Bruxelles, 1987, pp. 7, 9.
- [1062] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, pp. 41, 43.
- [1063] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils pontificaux, Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, Dialogue avec les Églises orthodoxes orientales, Le Pape Paul VI et S.S. Chenouda III, Patriarche des coptes, 10 mai 1973, ve. français, § 2, 11.
http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/anc-orient-ch-docs/rc_pc_christuni_doc_19730510_copti_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 24 mai 1973, p. 6.
- [1064] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélies, *Conclusion de la XXVIe Semaine de Prière pour l'Unité des Chrétiens le jour de la Fête de la Conversion de Saint Paul*, 25 jan. 1993, univ. italien, n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1993/documents/hf_jp-ii_hom_19930125_settimana-preghiera_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 27 jan. 1973, p. 2.
- [1065] Site Vatican, Benoît XVI, Voyages, Allemagne - Cologne, XXe JMJ, *Rencontre œcuménique à l'Archevêché de Cologne : Discours*, 19 août 2005, ve. français, § 7.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2005/august/documents/hf_ben-xvi_spe_20050819_ecumenical-meeting_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 24 août 2005, p. 8.
- [1066] Eric F. Mackenzie, A.M., S.T.L., J.C.L. Rev., *The Delict of Heresy*, Washington, D.C. : The Catholic Univ. of America, 1932, p. 35. (Cf. Canon 2200.2).
- [1067] *Les conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 597.
- [1068] St. Robert Bellarmine, *De Romano Pontifice*, II, 30.
- [1069] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 416.
- [1070] *Ius Canonicum*. Rome : Gregorian 1943. 2 :453.
- [1071] N.D. Kelly, Dictionnaire des papes, Brepols, 1994, p. 44.
Denzinger, B. Herder Book. Co., nn° 351. 51-52°
 Warren H. Carroll, *A History of Christendom*, Christendom Press, Front Royal, VA, 2000, Vol. 1 (The Founding of Christendom), p. 494
- [1072] P. James Edmund O'Reilly, *The Relations of the Church to Society – Theological Essays*.
- [1073] *The Relations of the Church to Society*, p. 287.
- [1074] Yves Dupont, *Catholic Prophecy of Yves Dupont*, Tan Books, Rockford, IL, 1973, p. 30.
- [1075] Chris Ferrara, *Opposing the Sedevacantist Enterprise*, Catholic Family News, Niagra Falls, NY, août 2005, p. 19.
- [1076] *Opposing the Sedevacantist Enterprise*, août 2005 p. 19.
- [1077] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 3051.
- [1078] Site Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, Constitutions, Lumen Gentium, 21 nov. 1964, ve. français, n° 15.
http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19641121_lumen-gentium_fr.html
Les conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1749.
- [1079] *Les principes de la théologie catholique*, pp.220-221.
- [1080] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 3056.
- [1081] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 3058.
- [1082] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 3058.
- [1083] *Les principes de la théologie catholique*, pp.221-222.
- [1084] *Denzinger*, Éd. du Cerf, nn° 3059, 3060.

- [1085] Internet, St François de Sales, Lettre ouverte aux protestants, Les Controverses, Pt I, ch. II, art. II, num. Institut du Christ Roi Souverain prêtre, n° 6, § 2.
<http://www.icrsp.org/Saints-Patrons/Saint-Francois-de-Sales/Controverses/SFS-Controverses-I-partie.htm>
 St. François de Sales, *The Catholic Controversy*, Tan Books, Rockford, IL, 1989, p. 45.
- [1086] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 638.
- [1087] Paul IV, Bulle *Cum ex apostolatus officio*, cit. *Saint Pie V — Loi contre les clercs hérétiques*, Expéditions pamphiliennes, Strasbourg, pp.15,16, 20, 21.
- [1088] St. Robert Bellarmin, *De Romano Pontifice*, II, 30.
- [1089] *De Romano Pontifice*, II, 30.
- [1090] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 417, n° 6.
- [1091] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, Vol. 3 (1903-1939), p. 195, n° 3.
- [1092] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 209.
- [1093] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 180, n° 14.
- [1094] Site Vatican, Textes fondamentaux, *Acta Apostolicae Sedis*, AAS 38, 1946, p. 76, n° 34.
[http://www.vatican.va/archive/aas/documents/AAS%2038%20\[1946\]%20-%20ocr.pdf](http://www.vatican.va/archive/aas/documents/AAS%2038%20[1946]%20-%20ocr.pdf)
- [1095] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 84, n° 23.
- [1096] *Institutiones Iuris Canonici*, 1921.
- [1097] *Summa Theologica*, cit. Actes de Vatican I, V. Frond pub.
- [1098] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 1535.
- [1099] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils « pontificaux, » Promotion de l'Unité des Chrétiens, Fédération Luthérienne Mondiale, *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification entre l' « Église catholique » et la Fédération luthérienne mondiale*, 31 oct. 1999, ve. français, n° 5.
http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/documents/rc_pc_chrstuni_doc_31101999_cath-luth-joint-declaration_fr.html
 « Église catholique, » Fédération luthérienne mondiale, *La Doctrine de la Justification, Déclaration commune*, Éditions du Cerf, Paris, 2000, p. 61.
- [1100] Site Vatican, *Déclaration conjointe*, n° 13.
La Doctrine de la Justification, Éd. du Cerf, p. 65.
- [1101] Site Vatican, *Déclaration conjointe*, n° 41.
La Doctrine de la Justification, Éd. du Cerf, p.76
- [1102] Site Vatican, *Déclaration conjointe*, n° 26.
La Doctrine de la Justification, Éd. du Cerf, p.69.
- [1103] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *À une délégation oecuménique de Finlande*, 19 jan. 2004, ve. français.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2004/january/documents/hf_jp-ii_spe_20040119_delegation-finland_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 28 jan. 2004, p. 4.
- [1104] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, *Aux membres de la délégation du Conseil Méthodiste Mondial*, 9 déc. 2005, ve. français, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2005/december/documents/hf_ben_xvi_spe_20051209_methodist-council_fr.html
L'Osservatore Romano, 21/28 déc. 2005, p. 5.
- [1105] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 792.
- [1106] Bulle *Cum ex apostolatus officio*, Expéditions pamphiliennes, p.15.
- [1107] Warren H. Carroll, *A History of Christendom*, Christendom Press, Front Royal, VA, 2000, Vol. 3 (The Glory of Christendom), pp. 432-434.
- [1108] *The Catholic Encyclopedia*, Vol. 1, p. 447.

- [1109] *Opposing the Sedevacantist Enterprise*, août 2005, p. 21.
- [1110] *Opposing the Sedevacantist Enterprise*, août 2005, p. 21
- [1111] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 1000.
- [1112] Denzinger, Éd. du Cerf, nn° 930, 931.
- [1113] *The Catholic Encyclopedia*, John XXII, Vol. 8, p. 433.
- [1114] Benoît XVI, *Dogmatic Theology*, The Catholic University of America Press, 1977, p. 137.
- [1115] *The Catholic Encyclopedia*, Vol. 8, p. 433.
- [1116] « Card. » Ratzinger, *La foi chrétienne hier et aujourd'hui*, Éditions du Cerf, Paris, 2005, p. 252.
- [1117] *La foi chrétienne hier et aujourd'hui*, p. 259.
- [1118] *Les conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 1183.
Denzinger, Éd. du Cerf, n° 1351.
- [1119] *Les conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, pp. 281 et 283.
- [1120] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 498.
- [1121] *Les Controverses*, Pt II, ch. VI, art. XV, § 1.
The Catholic Controversy, pp. 305-306.
- [1122] *Oeuvres Complètes*, 9 :232.
- [1123] *Coll. Selecta SS. Eccl. Patrum*, Caillu and Guillou, Vol. 32, p. 411-412.
- [1124] Rev. Leo Haydock, *The Douay-Rheims New Testament with a Catholic Commentary*, Catholic Treasures, Monrovia, CA, 1991, p. 1640.
- [1125] William Jurgens, *The Faith of the Early Fathers*, The Liturgical Press, Colledgeville, MN, Vol. 2, p. 39.
- [1126] *The Faith of the Early Fathers*, Vol. 2, p. 3.
- [1127] *The Faith of the Early Fathers*, Vol. 2, p. 158.
- [1128] *The Faith of the Early Fathers*, Vol. 2, p. 33.
- [1129] Donald Attwater, *A Catholic Dictionary*, Hierarchy, Tan Books, p. 229.
- [1130] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, Vol. 4 (1939-1958), p. 267.
- [1131] *Catholic Family News*, Niagra Falls, NY, jan. 1999.
- [1132] Site Vatican, Textes fondamentaux, concile Vatican II, Décrets, *Unitatis Redintegratio*, 21 nov. 1964, ve. français, n° 1.
http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decree_19641121_unitatis-redintegratio_fr.html
G. Alberigo, *Les conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-2 (de Trente à Vatican II), p. 1845.
- [1133] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, *Célébration des Vêpres dans l'église des Santi Andrea e Gregorio dans le quartier Celio de Rome*, 5 déc. 1996, univ. anglais, n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1996/documents/hf_jp-ii_hom_19961205_santi-andrea-gregorio_en.html
- [1134] Site Vatican, Jean-Paul II, Encycliques, *Ut Unum Sint*, 25 mai 1995, ve. français, n° 7.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_25051995_ut-unum-sint_fr.html
Jean- Paul II, *L'engagement œcuménique, lettre encyclique Ut Unum Sint*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1995, p.10.
- [1135] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p. 7.
- [1136] *Mortalium animos*, p. 13.
- [1137] *Mystici Corporis Christi*, p. 10.

- [1138] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p. 7.
- [1139] *The Catholic Encyclopedia*, Vol. 8, Investitures, p. 86.
- [1140] Chris Ferrara, Catholic Family News, *Opposing the Sedevacantist Enterprise*, Pa. II, oct. 2005, p. 8.
- [1141] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 851
- [1142] Joseph Ratzinger, *Frères dans le Christ*, Éditions du Cerf, Paris, 2005, pp. 108-109.
- [1143] Benoît XVI, *Theological Highlights of Vatican II*, Paulist Press, New York, 1966, pp. 61, 68.
- [1144] *Les principes de la théologie catholique*, pp. 220-221.
- [1145] Joseph Ratzinger, *Voici quel est notre Dieu, Le Credo du nouveau pape*, Plon / Mame, Paris, 2001, pp. 147-148.
- [1146] *Les principes de la théologie catholique*, p. 421
- [1147] *Les principes de la théologie catholique*, p. 226
- [1148] Site Vatican, *Ut Unum Sint*, n° 84.
Ut Unum Sint, Pierre Téqui éditeur, pp.87-88.
- [1149] *Les principes de la théologie catholique*, pp. 426-427.
- [1150] « Card. » Ratzinger, *Vivre sa Foi, Méditations pour chaque jour de l'année sur des thèmes spirituels et théologiques*, Mame, Paris, 1981, pp. 65-66.
- [1151] *Vivre sa foi*, p. 30.
- [1152] *La foi chrétienne hier et aujourd'hui*, p. 255.
- [1153] Site Vatican, La Curie romaine, Commission pontificale biblique, Documents publiés par la Commission, *Le peuple juif et ses Saintes Ecritures dans la Bible chrétienne*, 24 mai 2001, ve. français, II, A, 5, n° 21.
http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/pcb_documents/rc_con_cfaith_doc_20020212_popolo-ebraico_fr.html
Commission biblique pontificale, *Le peuple Juif et ses Saintes Ecritures dans la Bible chrétienne*, Éditions du Cerf, Paris, 2001, p. 53.
- [1154] Internet, *Papal Encyclicals Online*, Pope Directory, Pius VI, *Auctorem fidei*, uniq. italien, n° 6.
<http://digilander.libero.it/magistero/p6auctor.htm>
- [1155] Chris Ferrara, *The Remnant*, Forest Lake, MN, sep. 30, 2005, p. 18.
- [1156] *The Papal Encyclicals*, Vol. 3, p. 294, n° 6.
- [1157] Abbé Ricciotti, *The Age of Martyrs*, Tan Books, p. 275.
P. Laux, *Church History*, Tan Books, 1989, p. 113.
Warren H. Carroll, *A History of Christendom*, Christendom Press, Front Royal, VA, 2000, Vol. 2 (*The Building of Christendom*), p. 18.
- [1158] *Opposing the Sedevacantist Enterprise*, Pa. II, oct. 2005, p. 25.
- [1159] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 451, n° 2.
- [1160] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, pp. 451-452, nn° 1-4.
- [1161] *The Papal Encyclicals*, Vol. 1, p. 414, n° 6.
- [1162] *Opposing the Sedevacantist Enterprise*, Pa. II, oct. 2005, p. 25.
- [1163] Michael Matt, *The Remnant*, Forest Lake, MN, 15 avr. 2004, p. 5.
- [1164] Chris Ferrara, *A Challenge to the Sedevacantist Enterprise*, Pa. II, The Remnant, 30 sep. 2005, p. 18.
- [1165] *The 1917 Pio-Benedictine Code of Canon Law*, p. 83.
- [1166] Site Vatican, Textes fondamentaux, Code de Droit canonique, 1983, ve. français, can. 194.§1-3.
http://www.vatican.va/archive/FRA0037/___PO.HTM
The Code of Canon Law (1983), A Text and Commentary, commissioné par Canon Law Society of America, éd. James A. Coriden, Thomas J. Green, Donald E. Heintschel, Mahwah, Paulist Press, NJ, 1985, p. 111.

- [1167] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 1220.
- [1168] *Mystici Corporis Christi*, p. 14.
- [1169] *Denzinger*, B. Herder Book. Co., n° 627 ff.
- [1170] Site Vatican, Benoît XVI, Voyages, Allemagne - Cologne, XXe JMJ, *Rencontre oecuménique à l'Archevêché de Cologne, Discours*, 19 août 2005, ve. français, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2005/august/documents/hf_ben-xvi_spe_20050819_ecumenical-meeting_fr.html
L'Osservatore Romano, 24 août 2005, p. 8.
- [1171] Site Vatican, Benoît XVI, Discours, Aux membres de la délégation du Conseil Méthodiste Mondial, 9 déc. 2005, ve. français, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2005/december/documents/hf_ben_xvi_spe_20051209_methodist-council_fr.html
L'Osservatore Romano, 21/28 déc. 2005, p. 5.
- [1172] Internet, CBSNews.com, 23 juil. 2003.
- [1173] Internet, www.nytimes.com, 25 jan. 2005.
- [1174] Internet, The Christian Century Foundation
http://www.findarticles.com/p/articles/mi_m1058/is_13_120/ai_104681885
- [1175] nytimes.com , 25 jan. 2005.
- [1176] nytimes.com , 25 jan. 2005.
- [1177] nytimes.com , 25 jan. 2005.
- [1178] nytimes.com , 25 jan. 2005.
- [1179] <http://www.spokesmanreview.com/sections/diocese/?ID=132420>
- [1180] Internet, www.kxly.com , 3 oct. 2006.
- [1181] nytimes.com , 25 jan. 2005.
- [1182] nytimes.com , 25 jan. 2005.
- [1183] <http://www.whotv.com/Global/story.asp?S=5522807&nav=2HAB>
- [1184] Internet, www.diopitt.org
- [1185] <http://archphila.org/home.php>
- [1186] Internet, www.miamiarch.org
- [1187] Internet, www.archmil.org
- [1188] http://www.cbsnews.com/htdocs/catholic_crisis/timeline.html
- [1189] <http://news.scotsman.com/international.cfm?id=1122942004>
- [1190] http://fr.wikipedia.org/wiki/Abus_sexuels_sur_mineurs_dans_l'Église_catholique
- [1191] <http://www.lepoint.fr/societe/scandale-de-pedophilie-un-cout-de-2-milliards-de-dollars-poc-23.php>
- [1192] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, Vol. 3 (1903-1939), p. 509, n° 66.
- [1193] Michael Rose, *Goodbye, Good Men*, Regnery Publishing, Inc., Washington, D.C., 2002, p. 56.
- [1194] *Goodbye, Good Men*, p. 56.
- [1195] *Goodbye, Good Men*, p. 56.
- [1196] *Goodbye, Good Men*, p. 97.
- [1197] *Goodbye, Good Men*, p. 44.
- [1198] *Goodbye, Good Men*, p. 171.
- [1199] *Goodbye, Good Men*, p. 172.

- [1200] <http://mafg.home.isp-direct.com/priest01.htm>
- [1201] Site Vatican, *Catéchisme de l'Église Catholique*, ve. français, Pa. 3, se. 2, ch. 2, ar. 6, II, n° 2357.
http://www.vatican.va/archive/FRA0013/___P80.HTM
Catéchisme de l'Église Catholique, Nouvelle édition, Pocket, Paris, 1998, p. 568.
- [1202] Warren H. Carroll, *Our Lady of Guadalupe and the Conquest of Darkness*, Christendom Press, Front Royal, VA, 1983, pp. 8-11.
- [1203] *Our Lady of Guadalupe...*, pp. 8-11.
- [1204] *Our Lady of Guadalupe...*, p. 17.
- [1205] *Our Lady of Guadalupe...*, p. 33.
- [1206] St. François Xavier, *Correspondance 1535-1552, Lettres et documents*, Desclée de Brouwer, Paris, 1987, p. 366.
- [1207] Henry James Coleridge, S.J., *The Life and Letters of St. Francis Xavier* (publ. ori. : Burns and Oates, Londres, 1874) seconde réimp. Asian Educational Services, New Delhi , 2004, p. 350.
- [1208] Michael Davies, *Pope Paul's New Mass*, Angelus Press, Kansas City, MO, p. 141.
- [1209] *Pope Paul's New Mass*, p. 149.
- [1210] *Pope Paul's New Mass*, p. 141.
- [1211] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, Messe d'intronisation du 'pape' Jean-Paul II, 22 oct. 1978, vers. français, n° 1, 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1978/documents/hf_jp-ii_hom_19781022_inizio-pontificato_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 2 nov. 1978, p. 1.
- [1212] Site Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, Constitutions, *Sacrosanctum concilium*, 4 déc. 1963, vers. français, n° 14.
http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19631204_sacrosanctum-concilium_fr.html
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p.1677.
- [1213] *Pope Paul's New Mass*, pp. 142-143.
- [1214] *Pope Paul's New Mass*, p. 170.
- [1215] *Pope Paul's New Mass*, pp. 197-198.
- [1216] *Pope Paul's New Mass*, p. 340.
- [1217] Michael Rose, *Goodbye, Good Men*, Regnery Publishing, Inc., Washington, D.C , 2002, p. 121.
- [1218] *Goodbye, Good Men*, p. 121.
- [1219] Pie XII, *Lettre encyclique Mystici Corporis Christi, Le Corps Mystique de Jésus-Christ*, Bonne Presse, 1943, p. 47.
- [1220] *Goodbye, Good Men*, p. 166.
- [1221] St. Pie X, *Enseignements pontificaux, Lettre encyclique de Notre Saint Père le pape Pie X, E Supremi Apostolatus sur la charge de souverain pontife*, Éditions Sainte Jeanne d'Arc, Vailly-sur-Sauldre, 1988, p. 7
- [1222] Cit. une discussion sur le sujet : <http://www.dotm.org/sexed-notes.htm>
- [1223] Heinrich Denzinger, *The Sources of Catholic Dogma*, Thirtieth Edition, B. Herder Book. Co., 1957, n° 2214.
Peter Hünermann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 3697.
- [1224] <http://www.dotm.org/sexed-notes.htm>
- [1225] <http://www.dotm.org/gil-flores.htm>
- [1226] http://www.diocesereport.com/diocese_report/pr/homo_kinder_pr.shtml
- [1227] <http://www.dotm.org/gil-new.htm>

- [1228] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brevés, etc. (Éd.1893)*, Hachette livre / BnF, Paris, 1893-1904, T. 2, p. 235.
- [1229] Témoignage personnel donné à MHFM.
- [1230] <http://www.dotm.org/gil-flores.htm>
- [1231] Christian Smith, *Soul Searching : The Religious and Spiritual Lives of American Teenagers* (Oxford, 2005). Cit. *Inside Fordham Online*, 19 jan. 2007.
- [1232] <http://holyroodschool.catholicweb.com/index.cfm/NewsItem?SlideID=51536&ID=159375&From=Home#headline>
- [1233] Michael Paulson, *The Boston Globe, Church Turns to Critic to Aid Catholic Schools*, 2 oct. 2005. <http://www.boston.com>
- [1234] <http://www.townhall.com/opinion/columns/patbuchanan/2002/12/11/165161.html>
- [1235] <http://www.townhall.com/opinion/columns/patbuchanan/2002/12/11/165161.html>
- [1236] http://www.tfp.org/student_action/activities/protests/monologues_protest.htm
- [1237] Tim Drake, *No Longer Catholic, This Rock*, éd. nov. 2005, Catholic Answers , El Cajon, CA.
- [1238] *No Longer Catholic, This Rock*, éd. nov. 2005.
- [1239] <http://transcripts.cnn.com/TRANSCRIPTS/0502/01/ltn.06.html>
- [1240] <http://www.catholiccitizens.org/press/contentview.asp?c=12556>
<http://www.luc.edu/info/kyan.shtml>
- [1241] <http://www.luc.edu/orgs/rainbow/>
- [1242] *No Longer Catholic*, nov. 2005.
- [1243] <http://www.sfffaith.com/ed/articles/2004/0405jh.htm>
- [1244] http://seattletimes.nwsourc.com/html/localnews/2001869154_seattleusex02m.html
- [1245] <http://www.npr.org/templates/story/story.php?storyId=5173232>
- [1246] <http://publicaffairs.cua.edu/news/06PeaceLuncheonFinal.htm>
- [1247] http://www.shu.edu/catholic_mission/index.html
- [1248] <http://www.lifenews.com/state512.html>
- [1249] http://www.marquette.edu/pages/home/resourcecommons/campus/archives/2003/02_10_2003/
- [1250] <http://www.campusministry.duq.edu/worshipsites.html>
- [1251] http://www.xavier.edu/campus_ministry/
- [1252] <http://explore.georgetown.edu/news/?ID=14756>
- [1253] <http://www.georgetown.edu>
- [1254] <http://prayerforpeace.georgetown.edu/>
- [1255] <http://explore.georgetown.edu/documents/?DocumentID=12052>
- [1256] <http://explore.georgetown.edu/documents/?DocumentID=12052>
- [1257] http://www.bc.edu/research/cjl/meta-elements/texts/center/events/cunningham_9Feb05.htm
- [1258] <http://www.angelicum.org/facolta/paginephp/dxcorsiteo.php?xt=t3e&xa=2005>
- [1259] <http://www.ianpaisley.org/article.asp?ArtKey=ecumenism>
- [1260] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, Vol. 2 (1878-1903), pp. 517-518, n° 2.
- [1261] Donald Attwater, *A Catholic Dictionary*, Tan Books, 1997, p. 23.

- [1262] The 1917 *Pio-Benedictine Code of Canon Law*, trad. Dr. Edward von Peters, Ignatius Press, San Francisco, CA, 2001, p. 352.
- [1263] *The 1917 Code of Canon Law*, p. 369.
- [1264] *The 1917 Code of Canon Law*, p. 373.
- [1265] Internet, P. Leonard Kennedy, *The Annulment Crisis in the Church*, Catholic Insight, éd. mars 1999.
- [1266] Internet, TownHall.com, Pat Buchanan, *An Index of Catholicism's Decline*, 11 déc. 2002.
http://townhall.com/columnists/patbuchanan/2002/12/11/an_index_of_catholicisms_decline
- [1267] *The Annulment Crisis in the Church*.
- [1268] *The Annulment Crisis in the Church*.
- [1269] *The Annulment Crisis in the Church*.
- [1270] Cit. *The Annulment Crisis in the Church*.
- [1271] Warren H. Carroll, *A History of Christendom*, Vol. 2 (The Building of Christendom), Christendom Press, Front Royal, VA, 1987, pp. 437-438.
- [1272] Warren H. Carroll, *A History of Christendom*, Vol. 3 (The Glory of Christendom), Christendom Press, Front Royal, VA, 1987, p. 55.
- [1273] *A History of Christendom*, Vol. 3, pp. 141-142.
- [1274] Rev. Dr. Nicholas Sander, *The Rise and Growth of the Anglican Schism*, Tan Books, 1988, pp. 96-100.
- [1275] <http://www.townhall.com/opinion/columns/patbuchanan/2002/12/11/165161.html>
- [1276] *Time Magazine*, 21 juin 2004, p. 4.
- [1277] http://www.wf-f.org/Bishops_Catholics_Politics.html#anchor36189926
- [1278] <http://www.usccb.org/comm/archives/2004/04-133.htm>
- [1279] <http://www.lifesite.net/ldn/2004/sep/04092702.html>
- [1280] <http://www.lifesite.net/ldn/2004/may/04052603.html>
- [1281] <http://www.catholiccitizens.org/press/contentview.asp?c=14536>
- [1282] *The Baltimore Sun*, 28 mai 2004.
http://www.wff.org/Bishops_Catholics_Politics.html#anchor69086
- [1283] <http://www.pittsburgpostgazette.com/pg/04147/322065.stm>
- [1284] http://www.wf-f.org/Bishops_Catholics_Politics.html#anchor932576
- [1285] <http://www.dioceseoffresno.org/letters/20040701knxtcommunion.html>
- [1286] http://www.wf-f.org/Bishops_Catholics_Politics.html#anchor3484970
- [1287] http://www.wf-f.org/Bishops_Catholics_Politics.html#anchor114660
- [1288] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, V. 1 (1740-1878), p. 222, n° 4.
- [1289] *The Papal Encyclicals*, V. 1, p. 256, n° 11.
- [1290] *The Papal Encyclicals*, V. 1, p. 364, n° 3.
- [1291] *The Papal Encyclicals*, V. 1, pp. 105-106, n° 3.
- [1292] http://www.tucsoncitizen.com/news/local/052204b1_abortion
- [1293] Warren H. Carroll, *A History of Christendom*, Vol. 2 (The Building of Christendom), Christendom Press, Front Royal, VA, 1987, p. 11.
- [1294] P. John Laux, *Church History*, Tan Books, Rockford, IL, 1989, p. 112.
- [1295] <http://www.msnbc.msn.com/id/5017313/>
- [1296] http://www.catholic.org/international/international_story.php?id=20313

- [1297] *The Abbey Banner*, magazine de l'abbaye St Jean, Colledgeville, MN, Hiver 2006, p. 24.
- [1298] *The Abbey Banner*, p. 24.
- [1299] <http://www.townhall.com/opinion/columns/patbuchanan/2002/12/11/165161.html>
Kenneth Jones, *Index of Leading Catholic Indicators : The Church Since Vatican II*.
- [1300] <http://www.faithfulvoice.com/convertino.htm>
- [1301] http://www.urbandharma.org/images/NunsoftheWest/31_JPG.html
- [1302] <http://www.jesuit.ie/main/>
- [1303] <http://www.osb.org/>
- [1304] <http://www.jmanjackal.net/eng/engyoga.htm>
- [1305] Peter Hünemann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éd.tions du Cerf, Paris, 2010, n° 3001.
- [1306] Pie XI, *Enseignements pontificaux, Lettre encyclique de Notre Saint Père le pape Pie XI, Mit Brennender Sorge, sur la situation de l'Eglise catholique dans l'Empire allemand*, Éditions Sainte Jeanne d'Arc, Vailly-sur-Sauldre, 1988, p.8.
- [1307] Site Vatican, Jean-Paul II, Encycliques, *Dominum et vivificantem*, 18 mai 1986, ver. français, n°50 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_18051986_dominum-et-vivificantem_fr.html
Jean-Paul II, *L'Esprit-Saint dans la vie de l'Eglise et du monde, Lettre encyclique Dominum et vivificantem*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1986, p. 95.
- [1308] Site Vatican, *Dominum et vivificantem*, n° 50.
Dominum et vivificantem, Pierre Téqui éditeur, p. 95.
- [1309] Donald Attwater, *A Catholic Dictionary*, Tan Books, 1997, p. 366.
- [1310] *The Catholic Encyclopedia*, Vol. 11, Robert Appleton Co., New York, 1911, p. 447.
- [1311] <http://www.jmanjackal.net/eng/engyoga.htm>
- [1312] http://www.trappist.net/newweb/enews_03_18_05.html
- [1313] <http://www.carmelitespiritualcenter.org/living-light.asp?a=retreats>
- [1314] Confirmée dans une conversation téléphonique avec Ecclesia Center.
- [1315] <http://www.ecclesiacenter.org/staff.htm>
- [1316] <http://www.ecclesiacenter.org/index.htm>
- [1317] <http://www.budgettravelonline.com/bt-dyn/content/article/2005/06/04/AR2005060400391.html>
- [1318] *National Catholic Reporter*, 1^{er} juil. 2004.
- [1319] <http://www.monasticdialog.com/bulletins/73/boardnews.htm>
- [1320] http://www.beliefnet.com/story/16/story_1675_1.html
- [1321] Pie IX, *Lettres apostoliques de Pie IX, Grégoire XVI, Pie VII, encycliques, bref, etc.* (Éd.1898), Hachette livre, Paris, 1898, p. 211.
- [1322] <http://www.spiritualityandpractice.com/days/features.php?id=10953>
- [1323] *The Abbey Banner*, p. 24.
- [1324] *The Abbey Banner*, p. 24.
- [1325] *The Abbey Banner*, p. 25.
- [1326] Mary Margaret Funk, *Islam : What Catholics Should Know*, St. Anthony Messenger, août 2005, p. 36.
- [1327] *Islam : What Catholics Should Know*, p. 36.
- [1328] *Islam : What Catholics Should Know*, p. 38.

- [1329] *Islam : What Catholics Should Know*, p. 39.
- [1330] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éd.tions du Cerf, Paris, 1994, T. II-2 (de Trente à Vatican II), p. 1967.
- [1331] *Islam : What Catholics Should Know*, p. 39.
- [1332] <http://www.servelec.net/mothertheresa.htm>
- [1333] Pie XI, *Lettre encyclique Mortalium Animos contre l'œcuménisme*, Association Saint-Jérôme, Bruxelles, 1987, p. 23.
- [1334] *Time Magazine*, 10 nov. 1986.
- [1335] Anthony Stern, *Everything Starts From Prayer, Mother Thérèse's Meditations on Spiritual Life for People of all Faiths*.
- [1336] *Everything Starts From Prayer*
- [1337] *Everything Starts From Prayer*
- [1338] Joanna Hurley, *Mother Teresa : A Pictorial Biography*, Courage Books, 1997, p. 68.
- [1339] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 3 (1903-1939), p. 121, n° 28.
- [1340] http://www.catholic.org/international/international_story.php?id=19634
- [1341] Site Vatican, Jean-Paul II, Voyages, Orient-Corée, *Aux chefs spirituels des communautés religieuses non chrétiennes*, 6 mai 1984, vers. anglais, n° 2, 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1984/may/documents/hf_jp-ii_spe_19840506_capi-religioni-tradizionali_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 14 mai 1984, p. 7.
- [1342] http://www.catholic.org/international/international_story.php?id=19563
- [1343] <http://transcripts.cnn.com/TRANSCRIPTS/lkl.html>
- [1344] <http://www.lifesite.net/ldn/2006/feb/06021306.html>
- [1345] Histoire et photo par Lois Kindle : <http://www.thefloridacatholic.org/articles/2006/060203/060203-venice-circusmass.htm>
- [1346] Histoire et photo par Lois Kindle : <http://www.thefloridacatholic.org/articles/2006/060203/060203-venice-circusmass.htm>
- [1347] <http://www.catholicnews.com/data/stories/cns/0600273.htm>
- [1348] <http://www.lifesite.net/ldn/2006/jan/06010607.html>
- [1349] http://www.ewtn.com/vexperts/showresult.asp?RecNum=453781&Forums=0&Experts=0&Days=14&Author=&Keyword=&pgnu=1&groupnum=0&record_bookmark=20&ORDER_BY_TXT=ORDER+BY+ID+DESC&start_at
- [1350] <http://www.jpost.com/servlet/Satellite?cid=1131035504811&pagename=JPost/JParticle/Showfull>
- [1351] <http://www.ndtv.com/morenews/showmorestory.asp?category=National&slug=Catholic+priests+seek+Hindu+rituals&id=08561>
- [1352] Texte du communiqué de presse de l'Office of Media Relations of the United States Catholic Conference, 2 sep. 2005
- [1353] http://www.beliefnet.com/story/174/story_17441_1.html
- [1354] http://www.theglobeandmail.com/servlet/Page/document/v4/sub/MarketingPage?user_URL=http://www.theglobeandmail.com%2F servlet%2F ArticleNews%2F FTPStory%2F FLAC%2F 20050510%2F FABUSE10%2F FTPNational%2F Canada&ord=1158701757405&brand=theglobeandmail&force_login=true
- [1355] http://www.bishopaccountability.org/news2005_01_06/2005_05_10_Birk_DioceseOf.htm
- [1356] <http://www.tldm.org/news8/AbortionCatholicHospitals.htm>

- [1357] <http://www.signonsandiego.com/news/metro/20050321-2013-bromapology.html>
- [1358] http://www.worldnetdaily.com/news/article.asp?ARTICLE_ID=43624
- [1359] <http://www.lifesite.net/ldn/2005/feb/05020803.html>
- [1360] <http://www.freerepublic.com/focus/f-religion/1317047/posts>
- [1361] <http://www.ewtn.com/vexperts/showmessage.asp?Pgnu=1&Pg=Forum9&recnu=6&number=421395>
- [1362] *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme, par le Conseil pontifical pour la Promotion des Chrétiens*, éditions du Cerf, Paris; 1994, p. 169.
Site internet de la secte Vatican II , version anglais, car passage en question non inclus dans la version en français :
http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/general-docs/rc_pc_chrstuni_doc_19930325_directory_en.html
- [1363] <http://www.lifesite.net/ldn/2005/feb/05021406.html>
- [1364] http://www.findearticles.com/p/articles/mi_m0MKY/is_1_29/ai_n8709004
- [1365] <http://www.lifesite.net/ldn/2004/nov/04111603.html>
- [1366] <http://www.phayul.com/news/article.aspx?t=3&c=1&id=7876>
- [1367] <http://www.phayul.com/news/article.aspx?t=3&c=1&id=7868>
- [1368] http://www.worldnetdaily.com/news/article.asp?ARTICLE_ID=40465
- [1369] <http://www.luc.edu/info/howarddean.shtml>
- [1370] <http://www.kath-kirche-kaernten.at/pages/aktuell.asp?menuopt=1000>
- [1371] <http://www.edith-stein-exerzitienhaus.de/rundgang/rund7.html>
- [1372] <http://www.stjoan.com/er1fr.htm>
- [1373] <http://www.montgomerycountynews.net/travel08-18-04.htm>
- [1374] <http://www.telegraph.co.uk/news/main.jhtml?xml=/news/2004/07/08/nrc08.xml&sSheet=/news/2004/07/08/ixhome.html>
- [1375] <http://www.cruxnews.com/rose/rose-09july04.html>
- [1376] http://www.boston.com/news/local/massachusetts/articles/2004/07/04/in_romes_shadow/
- [1377] <http://www.cwnews.com/news/viewstory.cfm?recnum=30298>
- [1378] <http://www.cruxnews.com/articles/crux-03june04.html>
- [1379] http://thetimestribune.com/site/news.cfm?newsid=11815432&BRD=2185&PAG=461&dept_id=415898&rfi=6
- [1380] *Chicago Tribune*, "George Breaks Fast with Muslims", 21 janv 1998, Chapitre 2, p.3.
- [1381] Cardinal Francis George, "The Sins of the Church : God's Forgiveness and Human Memories, Catholic New World", 19 mars 2000.
- [1382] <http://www.rcf.org>
- [1383] http://www.dici.org/actualite_read.php?id=358&loc=US
- [1384] http://www.boston.com/news/local/massachusetts/articles/2004/05/25/archidocese_announces_60_churches_will_close/
- [1385] <http://www.lifesite.net/ldn/2002/oct/02101001.html>
- [1386] <http://www.theage.com.au/articles/2004/05/05/1083635202645.html>
- [1387] <http://www.cwnews.com/news/viewstory.cfm?recnum=29304>
- [1388] <http://www.lifesite.net/ldn/2004/apr/04042306.html>

- [1389] <http://www.lifesite.net/ldn/2004/apr/04041309.html>
- [1390] <http://www.losangelesmission.com/ed/roamincatholic/0103roam.htm>
- [1391] <http://www.cathnews.com/news/404/43.php>
- [1392] <http://home.catholicweb.com/sthomasapostle/index.cfm/NewsItem?id=102904&From=Home>
- [1393] <http://www.renewamerica.us/columns/abbott>
- [1394] http://www.catholickey.org/index.php3?gif=news.gif&mode=view&issue=20040130&article_id=2741
- [1395] <http://www.cathnews.com/news/402/126.php>
- [1396] **Romano Amerio, *Iota Unum*, Kansas City, MO : Angelus Press, 1998, p. 578**
- [1397] http://catholiclesbians.org/pastoral/pastoral_orgs.html
- [1398] <http://www.sdnewsnotes.com/ed/articles/2000/1200ps.htm>
- [1399] <http://www.faithfulvoice.com/convertino.htm>
- [1400] <http://www.catholiccitizens.org/press/contentview.asp?c=13192>
- [1401] <http://www.all-creatures.org/hr/hrasacrificeinchurch.htm>
- [1402] <http://www.christianitytoday.com/ct/2000/115/46.0.html>
- [1403] <http://www.cruxnews.com/ftm/ftm-12march04.html>
- [1404] <http://www.losangelesmission.com/ed/articles/2004/0403ff.htm>
- [1405] <http://www.lifesite.net/ldn/2004/feb/04022304.html>
- [1406] **Peter Hünemann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 3409, 3411, 3423.**
- [1407] http://www.inq7.net/reg/2004/feb/19/reg_7-1.htm
- [1408] <http://www.archives.tcm.ie./businesspost/2004/02/15/story730395567.asp>
- [1409] <http://www.cruxnews.com/articles/likoudis-11feb04.html>
- [1410] <http://www.mycalendar.net/webcall/asp1/editEvent.asp?ID=2977116&>
- [1411] <http://www.freerepublic.com/focus/f-religion/1073389/posts>
- [1412] <http://www.lifesite.net/ldn/2004/feb/04020308.html>
- [1413] <http://www.dioshpt.org/connection/frdoug.htm>
- [1414] **Communication personnelle à MHFM**
- [1415] <http://media.www.houstonianonline.com/media/storage/paper229/news/2004/01/27/Entertainment/BreakDancers.Perform.For.Pope.Atican-588703.shtml?sourcedomain=www.houstonianonline.com&MIHHost=media.collegepublisher.com>
- [1416] <http://www.francescoproductions.com/lyrics/lyrics.html>
- [1417] <http://www.dioceseofcheyenne.org/cyjoe/frstan2/images/pic32.jpg>
- [1418] **Texe Mars, *Codex Magica*, Austin, TX : Rivercrest Publishing, 2005, p.120,134.**
- [1419] <http://www.kirche-im-bistum-aachen.de/kiba/opencms/traeger/3/jesuitenkirche-st-alfons-aachen/zen/aktuell.html>
- [1420] http://www.stlouis.org/eic/eic_events/eic_event_011121ThanksEve.html
- [1421] <http://www.usccb.org/consecratedlife/az.htm>
- [1422] **Denzinger, Éd. du Cerf, n° 3013.**
- [1423] <http://www.buffalonews.com/editorial/20060919/1039091.asp>
- [1424] **Dom Prosper Guéranger, *L'année liturgique, Le temps de la Septuagésime*, Éditions Saint-Rémi, p. 339-340.**

- [1425] Cit. St Robert Bellarmin, *De Romano Pontifice*, L. II, ch. 30.
- [1426] <http://www.buffalonews.com/editorial/20060919/1039091.asp>
- [1427] Itar-Tass News Agency, 7 mai 2004
- [1428] http://www.usatoday.com/news/religion/2004-11-17-catholic-bishops_x.htm?csp=34
- [1429] Pie XII, *Lettre encyclique Mystici Corporis Christi, Le Corps Mystique de Jésus-Christ*, Bonne Presse, 1943, p. 14.
- [1430] *National Catholic Register*, 19-25 sep. 2004, p. 10.
- [1431] Internet, Les juifs et le judaïsme dans l'art médiéval en Alsace, *Juifs et chrétiens d'aujourd'hui*. <http://judaisme.sdv.fr/histoire/historiq/medieval/today.htm>
The Angelus, fév.-mars 2004, p. 70.
- [1432] <http://www.usccb.org/seia/filioque.shtml>
- [1433] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p. 655.
Peter Hünermann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 850.
- [1434] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 1300, 1302.
- [1435] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils pontificaux, Promotion de l'Unité des Chrétiens, Commission du Saint-Siège pour les relations religieuses avec le Judaïsme, *Communiqué conjoint de la rencontre de Grottaferrata (Italie) entre les délégations de la Commission du Saint-Siège pour les Rapports religieux avec le judaïsme et le Grand Rabinat d'Israël*, 19 oct. 2004, ve. français, n° 3.
http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/rerelations-jews-docs/rc_pc_chrstuni_doc_20041019_joint-declaration_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 17 nov. 2004, p. 8.
- [1436] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brevets, etc. (Éd. 1893)*, Hachette livre/BnF, Paris, 1893-1904, T. 3, p. 205.
- [1437] St. François Xavier, *Lettres de S. François Xavier, apôtre des Indes et du Japon*, Hachette livre/BnF, Paris, 1828, T. 1, p. 46.
- [1438] St. François Xavier, *Correspondance 1535-1552*, Lettres et documents, Desclée de Brouwer, Paris, 1987, p. 99.
- [1439] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 24 mars 2004, p. 10.
- [1440] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 10 mars 2004, p. 11.
- [1441] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 1351.
- [1442] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 469.
- [1443] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 18 fév. 2004.
- [1444] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils pontificaux, Promotion de l'Unité des Chrétiens, Dialogue avec l'Église Assyrienne de l'Orient, *Orientations pour l'admission à l'Eucharistie entre l'Église Chaldéenne et l'Église Assyrienne d'Orient*, 25 oct. 2001, ve. français, nn° 1, 3. http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/documents/rc_pc_chrstuni_doc_20011025_chiesa-caldea-assira_fr.html
- [1445] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 1312.
- [1446] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 3857.
- [1447] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 3556.
- [1448] *The Angelus*, Kansas City, MO, déc.. 2003, pp. 32-37.
- [1449] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 3061.
- [1450] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 1880.

- [1451] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 503.
- [1452] *The Angelus*, déc. 2003, pp. 32-37.
- [1453] *Catholic Family News*, Niagra Falls, NY, déc. 2003, pp. 20-21.
- [1454] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 1351.
- [1455] Thomas Woods and Chris Ferrara, *The Great Façade*, The Remnant Publishing Co., Wyoming, MN , 2002, pp. 147-148.
- [1456] *The Great Façade*, p. 148.
- [1457] *The Great Façade*, p. 148.
- [1458] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, V. 1 (1740-1878), p. 452, n° 4.
- [1459] *Catholic Family News*, jan. 1999.
- [1460] Card. Francis George, *The Sins of the Church : God's Forgiveness and Human Memories*, Catholic New World, 19 mars 2000.
- [1461] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils pontificaux, Dialogue inter-religieux, *Message aux Bouddhistes pour le Vesakh*, 27 avril 2004, ve. français, n° 1.
http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/interelg/documents/rc_pc_interelg_20040427_vesakh2004_fr.html
- [1462] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils pontificaux, Dialogue inter-religieux, *Message pour la fin du Ramadan*, 22 nov. 2002, ve. français, n° 1, 5, 6.
http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/interelg/documents/rc_pc_interelg_doc_20021122_ramadan2003_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 26 nov. 2003, p. 3.
- [1463] *The Sunday Sermons of the Great Fathers*, Regnery, Co , Chicago, IL 1963, V. 2, p. 148.
- [1464] Site Vatican, La Curie romaine, Conseils pontificaux, Dialogue inter-religieux, *Message envoyé aux Hindous pour la festività du Diwali*, 14 oct. 2003, ve. français, n° 1, 3, 6.
http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/interelg/documents/rc_pc_interelg_doc_20031014_diwali_fr.html
- [1465] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 3, p. 205.
- [1466] *The Sunday Sermons of the Great Fathers*, Vol. 1, p. 92.
- [1467] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p.183.
- [1468] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, *Visite pastorale à la Paroisse romaine de l'Immaculée Conception à Cervelletta*, 7 mars 1982, vers. italien, n° 1, § 10.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1982/documents/hf_jp-ii_hom_19820307_visita-parrocchia_it.html
- [1469] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *Salut à la population réunie sur la Place du Capitole à Rome*, 15 janv. 1998, vers. anglais, n° 2, § 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1998/january/documents/hf_jp-ii_spe_19980115_campidoglio_en.html
- [1470] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, *Solennité de la Très Sainte Mère de Dieu - XXXVème Journée mondiale de la Paix*, 1^{er} janv. 2002, ve. français, n° 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/2002/documents/hf_jp-ii_hom_20020101_madre-di-dio_fr.html
- [1471] Raymond Arroyo, *Mother Angelica*, Random House, Inc., 2005, p. 120.
- [1472] *Mother Angelica*, p. 121.
- [1473] *Mother Angelica*, p. 98.
- [1474] *Mother Angelica*, pp. 148-149.
- [1475] *Mother Angelica*, p. 120.

- [1476] *Mother Angelica*, p. 121.
- [1477] *Mother Angelica*, p. 123.
- [1478] *Mother Angelica*, p. 121.
- [1479] *Mother Angelica*, p. 135.
- [1480] *Mother Angelica*, p. 135.
- [1481] *Mother Angelica*, p. 142.
- [1482] *Mother Angelica*, p. 314.
- [1483] *Mother Angelica*, p. 255.
- [1484] Chris Ferrara, *EWTN : A Network Gone Wrong*, Pound Ridge, Good Counsel Publications, NY , 2006, p. 79 ; pp. 86-90.
- [1485] EWTN Forum FAQ, avisé par Richard Geraghty le 19 fév. 2005 sur *Non-Catholic Salvation*.
- [1486] EWTN , diffusé le 7 mars 2005.
Cit. *EWTN : A Network Gone Wrong*, p. 146.
- [1487] Heinrich Denzinger, *The Sources of Catholic Dogma*, Thirtieth Edition, B. Herder Book. Co., 1957, nn° 1957, 1976.
- [1488] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, encycliques, bref, etc. (Ed.1893), Hachette livre / BnF, Paris, 1893-1904, T. 5, p. 47.
- [1489] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p. 33.
- [1490] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 1 (1740-1878), p. 255, n° 10.
- [1491] Pie XI, *Lettre encyclique Mortalium Animos contre l'œcuménisme*, Association Saint-Jérôme, Bruxelles, 1987, p.25.
- [1492] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 3 (1903-1939), p. 117, n° 8.
- [1493] Int., St François de Sales, *Lettre ouverte aux protestants*, Les Controverses, Pt I, chap. II, art. I, num. Institut du Christ Roi Souverain prêtre, § 6.
<http://www.icrsp.org/Saints-Patrons/Saint-Francois-de-Sales/Controverses/SFS-Controverses-I-partie.htm> St François de Sales, *The Catholic Controversy*, Tan Books, Rockford, IL, 1989, p. 161.
- [1494] Rev. R. Gerald Culleton, *The Reign of Antichrist*, Tan Books, Rockford, IL, 1974, p. 177.
- [1495] *Our Lady of the Roses (Blue Book), the "messages" of Bayside*, publié par The Apostles of Our Lady, Inc. Lansing, MI, 1993, p. 81.
- [1496] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p. 1129.
- [1497] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, Vol. 1 (1740-1878), p. 201, n° 14.
- [1498] *Our Lady of the Roses (Blue Book), the "messages" of Bayside*, p. 108.
- [1499] *Our Lady of the Roses*, p. 108.
- [1500] *Our Lady of the Roses*, p. 103.
- [1501] Peter Hünermann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 3003.
- [1502] *Our Lady of the Roses*, p. 86.
- [1503] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, V. 3 (1903-1939), p. 519, nn° 18-19.
- [1504] *Our Lady of the Roses*, p. 108.
- [1505] *Our Lady of the Roses*, p. 83.
- [1506] *Our Lady of the Roses*, p. 83.

- [1507] *Our Lady of the Roses*, p. 83.
- [1508] *Our Lady of the Roses*, p. 104.
- [1509] G.R., *Les apparitions de Bayside, un message du Ciel pour notre temps*, Nouvelles Éditions Latines, Paris, 1975, p. 81.
- [1510] *Our Lady of the Roses*, p. 102.
- [1511] *The Apparitions of Our Lady of Medjugorje*, Franciscan Herald Press, 1984.
- [1512] Cyrille Auboyneau, *Paroles du Ciel, Messages de Marie à Medjugorje*, Éditions des Béatitudes, 19^e éd., Nouan-Le-Fuzelier, 1990, p. 62.
- [1513] *Paroles du Ciel*, p. 102.
- [1514] Visible à la fin de tous les documents Vatican II sur le site internet du Vatican II, ex. particulier : Site Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, Constitutions, *Lumen gentium*, 21 nov. 1964, ve. français, n° 69. http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19641121_lumen-gentium_fr.html
Walter M. Abbott, *The Documents of Vatican II*, The America Press, 1966, p. 366, etc.
- [1515] Peter Hünemann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 3074.
- [1516] Visible à la fin de tous les documents Vatican II, ex : Site Vatican, *Lumen gentium*, n° 69.
The Documents of Vatican II, pp. 137, 199, etc.
- [1517] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p. 1145.
- [1518] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 1221
- [1519] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-2 (de Trente à Vatican II), p. 1635.
- [1520] Visible à la fin de tous les documents Vatican II, ex : Site Vatican, *Lumen gentium*, n° 69.
The Documents of Vatican II, p. 366, etc.
- [1521] Site Vatican, Paul VI, Lettres apostoliques, *In Spiritu Sancto*, 8 déc. 1965, ve. anglais, § 2-4.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/apost_letters/documents/hf_p-vi_apl_19651208_in-spiritu-sancto_en.html
The Documents of Vatican II, pp. 738-739.
- [1522] Site Vatican, vers. italien, Giovanni XXIII, Discorsi, *Solenne apertura del Concilio ecumenico Vaticano II*, 11 oct. 1962, ve. italien, nn° 6.5.
http://www.vatican.va/holy_father/john_xxiii/speeches/1962/documents/hf_j-xxiii_spe_19621011_opening-council_it.html
The Documents of Vatican II, p. 715.
- [1523] Site Vatican, ve. italien, Paolo VI, Udienze, *12 gennaio 1966*, unq. italien, § 4.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/audiences/1966/documents/hf_p-vi_aud_19660112_it.html
- [1524] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, Vol. 3 (1903-1939), p. 355, n° 16.
- [1525] Site Vatican, Paolo VI, *12 gennaio 1966*, § 6.
- [1526] Site Vatican, Paolo VI, *12 gennaio 1966*, § 2.
- [1527] Site Vatican, Paul VI, Encycliques, *Ecclesiam suam*, 6 août 1964, ve. français, n° 32.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_06081964_ecclesiam_fr.html
Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, Vol. 5, p. 140, n° 30.
- [1528] Site Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, Constitutions, *Lumen gentium*, 21 nov. 1964, ve. français, après n° 69, Notifications.
http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19641121_lumen-gentium_fr.html
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 1825.
- [1529] *The Documents of Vatican II*, p. 97

- [1530] Site Vatican, Textes fondamentaux, Concile Vatican II, Déclarations, *Dignitatis humanae*, 7 déc. 1965, ve. français, n° 9.
http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651207_dignitatis-humanae_fr.html
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, p. 2041.
- [1531] Site Vatican, *Dignitatis humanae*, n° 12.
Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets, T. II-2, pp. 2045, 2047.
- [1532] Pie IX, *Lettres apostoliques de Pie IX, Grégoire XVI, Pie VII, encycliques, brefs, etc.* (Éd.1898), Hachette livre, Paris, 1898, pp. 7, 13.
 Heinrich Denzinger, *The Sources of Catholic Dogma*, Thirtieth Édition, B. Herder Book. Co., 1957, nn° 1690, 1699.
- [1533] Site Vatican, *Dignitatis humanae*, début, n° 15, fin.
The Documents of Vatican II, pp. 675, 679, 696.
- [1534] *Lettres apostoliques de Pie IX...*, pp.7, 13.
 Denzinger, B. Herder Book. Co., nn° 1690, 1699.
- [1535] Site Vatican, *Dignitatis humanae*, début, n° 15, fin.
The Documents of Vatican II, pp. 675, 679, 696.
- [1536] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brefs, etc.* (Éd.1893), Hachette livre/BnF, Paris, 1893-1904, T. 5, pp. 25, 27.
- [1537] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 3071.
- [1538] Site Vatican, Paul VI, Discours, *Consistoire pour la nomination de 20 cardinaux*, 24 mai 1976, ve. italien, n° II, 2, a.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/speeches/1976/documents/hf_p-vi_spe_19760524_concistoro_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 3 juin 1976, p.2
- [1539] Chris Ferrara, *The Remnant, A challenge to the Sedevacantist Enterprise*, 15 nov. 2005, p.11.
- [1540] Site Vatican, Paul VI, *Consistoire pour la nomination de 20 cardinaux*, n° II, 2, a.
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 3 juin 1976, p.2.
- [1541] Bernard Tissier de Mallerais, *Marcel Lefebvre – une vie*, 2e éd. corrigée, Clovis, Étampes, 2002.
- [1542] *Marcel Lefebvre – une vie*, p. 564.
- [1543] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, V. 1 (1740-1878), p. 229, n° 2.
- [1544] The Angelus, Angelus Press, mai 2000, p. 21.
- [1545] Sagesse chrétiennes, *Les Pères Apostoliques, Texte intégral*, Éditions du Cerf, Paris, 2012, p. 180.
- [1546] Jurgens, *The Faith of the Early Fathers*, The Liturgical Press, Collegeville, USA, MN, 1970, V. 2, n° 1371 a.
- [1547] Pie XI, *Lettre encyclique Mortalium animos contre l'œcuménisme*, Association Saint-Jérôme, Bruxelles, 1987, p.29.
- [1548] Pie XI, *Lettre encyclique Quas primas*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1987, pp. 15-16.
- [1549] Peter Hünermann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 3070.
- [1550] St. Alphonse de Liguori, *The Great Means of Salvation and Perfection*, 1759, p. 23.
- [1551] Cit. Tanqueray, *Synopsis Theologiae Dogmaticae Fundamentaliss* (Paris, Tournai, Rome : Desclee, 1937, nouvelle éd. par J.B. Bord, V. I, p. 624, note 2.
- [1552] *Marcel Lefebvre – une vie*, pp. 514-515.
- [1553] *Marcel Lefebvre – une vie*, p. 517.
- [1554] *Marcel Lefebvre – une vie*, p. 519.
- [1555] *Marcel Lefebvre – une vie*, p. 529.

- [1556] *Marcel Lefebvre – une vie*, p. 564.
- [1557] *Marcel Lefebvre – une vie*, p. 565.
- [1558] *Marcel Lefebvre – une vie*, p. 565.
- [1559] *Marcel Lefebvre – une vie*, p. 576.
- [1560] *Marcel Lefebvre – une vie*, p. 577.
- [1561] *Marcel Lefebvre – une vie*, p. 578.
- [1562] *Marcel Lefebvre – une vie*, p. 591.
- [1563] *Marcel Lefebvre – une vie*, p. 577.
- [1564] *Marcel Lefebvre – une vie*, p. 578.
- [1565] Entrevue avec *The Remnant*, éd. du 15 mai 2005
- [1566] Pie XII, *Lettre encyclique Mystici Corporis Christi, Le Corps Mystique de Jésus-Christ*, Bonne Presse, 1943, p. 14.
- [1567] Entrevue imprimée dans *The Remnant*, Forest Lake, USA, MN.
- [1568] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brevets, etc.* (Éd.1893), Hachette livre / BnF, Paris, 1893-1904, T. 5, p.33.
- [1569] *Denzinger*, Éd. du Cerf, nn° 3074, 3075.
- [1570] *The Angelus, A Talk Heard Round the World*, avr. 2006, p. 15.
- [1571] G. Alberigo, *Les conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p. 503.
- [1572] Sr. Faustine Kowalska, *La Miséricorde de Dieu dans mon âme, Petit journal de Sœur Faustine*, 4^e éd., Editions Hovine, Lourdes / Marquain, 2013, p. 50.
- [1573] *Petit journal de Sœur Faustine*, pp. 102-103.
- [1574] *Petit journal de Sœur Faustine*, p. 169.
- [1575] *Petit journal de Sœur Faustine*, p. 176.
- [1576] *Petit journal de Sœur Faustine*, p. 188.
- [1577] *Petit journal de Sœur Faustine*, p. 237.
- [1578] *Petit journal de Sœur Faustine*, p. 252.
- [1579] *Petit journal de Sœur Faustine*, p. 342.
- [1580] *Petit journal de Sœur Faustine*, p. 348.
- [1581] *Petit journal de Sœur Faustine*, p. 271.
- [1582] *Petit journal de Sœur Faustine*, p. 366.
- [1583] *Petit journal de Sœur Faustine*, p. 381.
- [1584] *Petit journal de Sœur Faustine*, p. 527.
- [1585] *Petit journal de Sœur Faustine*, p. 543.
- [1586] *Petit journal de Sœur Faustine*, p. 551.
- [1587] *Petit journal de Sœur Faustine*, p. 580.
- [1588] *Petit journal de Sœur Faustine*, pp. 201-202.
- [1589] Site Vatican, Paul VI, Encycliques, *Humanae vitae*, 25 juil. 1968, ve. français, n° 16.
http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_25071968_humanae-vitae_fr.html
 Paul VI, *Humanae vitae – sur le mariage et la régulation des naissances*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1998, p.25.

- [1590] Pie XI, *Lettre encyclique Casti connubii sur le mariage chrétien, la communauté familiale*, Pierre Téqui éditeur, Paris, pp. 37-39.
- [1591] *Casti connubii*, p.18.
- [1592] *Casti connubii*, p. 38.
- [1593] *Casti connubii*, pp. 40-41.
- [1594] <http://www.seattlecatholic.com>
- [1595] Internet, Étymologie Latin-Grec-Sanskrit, Mariage.
<https://sites.google.com/site/etymologielatingrec/home/m/mariage>
- [1596] Jurgens, *The Faith of the Early Fathers*, Collegeville, The Liturgical Press, MN, 1970, Vol. 3, n° 2233.
- [1597] Peter Hünemann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 2109.
- [1598] John. J. Delaney, *Pocket Dictionary of Saints (abridged edition)*, Double Day, New York, 1980, p. 251.
- [1599] *Pocket Dictionary of Saints*, p.110.
- [1600] Warren H. Carroll, *A History of Christendom*, V. 2 (The Building of Christendom), Christendom Press, Front Royal, VA 1987, p. 387.
- [1601] *Casti connubii*, p. 38.
- [1602] *Casti connubii*, pp. 40-41.
- [1603] F. Michel de la Sainte Trinité, *Toute la vérité sur Fatima, Tome 1 : la science et les faits*, 6^e éd., La Contre-Réforme Catholique, St-Parrès-lès-vaudes, 1999, p. 224.
(version similaire dans) Site Vatican :
http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_20000626_message-fatima_fr.html
- [1604] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 1, p. 83.
- [1605] Mark Fellows, *Fatima in Twilight*, Niagra Falls, Marmion Publications, NY, 2003, p. 119.
- [1606] Frère Michel de la Sainte Trinité, *Toute la vérité sur Fatima, Tome 3 : le Troisième secret*, 5^e éd., La Contre-Réforme Catholique, St-Parrès-lès-vaudes, 1994, p. 220.
- [1607] John Vennari, *It doesn't Add Up*, The Fatima Crusader, Constable, NY, n° 70
- [1608] Frère Michel de la Sainte Trinité, *Toute la vérité sur Fatima, Tome 2 : le secret et l'Église*, 2^e éd. corrigée et augmentée, La Contre-Réforme Catholique, St-Parrès-lès-vaudes, 1986, p. 265.
- [1609] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 499.
- [1610] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 293.
- [1611] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 294.
- [1612] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 464.
- [1613] *Le Nouvelliste de Lyon*, 26 janvier 1938 / cité dans *Toute la vérité sur Fatima, Tome 2*, p. 421.
- [1614] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3 , p. 133.
- [1615] Warren H. Carroll, *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, Christendom Press, 1995, p. 310.
- [1616] Site internet du Joint Baltic American Committee.
<http://www.jbanc.org>
- [1617] Site internet du Joint Baltic American Committee.
<http://store.yahoo.com/jbanc2000/newsun.html>
- [1618] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 336.
- [1619] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p 306
- [1620] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 136.

- [1621] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 169.
- [1622] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 485.
- [1623] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 310.
- [1624] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 364.
- [1625] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 356.
- [1626] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 341.
- [1627] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, pp. 364-365.
- [1628] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 285.
- [1629] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 286.
- [1630] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 288.
- [1631] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 134.
- [1632] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 87.
- [1633] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 464.
- [1634] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 288.
- [1635] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 169.
- [1636] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 116.
- [1637] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 286.
- [1638] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, pp. 284-285.
- [1639] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 356.
- [1640] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 142.
- [1641] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 243.
- [1642] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, pp. 243-245.
- [1643] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, pp. 248-249
- [1644] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 318
- [1645] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, pp. 224-225.
- [1646] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, pp. 227-228.
- [1647] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 228.
- [1648] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, pp. 240-241.
- [1649] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 345.
- [1650] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 220.
- [1651] William Thomas Walsh, *Notre-Dame de Fatima*, Amiot-Dumont, Paris, 1954, p.63, note 1.
- [1652] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 1, p. 259.
- [1653] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 332
- [1654] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 345.
- [1655] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 220.
- [1656] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 464.
- [1657] http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_Russie
- [1658] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 778.
- [1659] <http://answers.com/topic/union-of-soviet-socialist-republics>
- [1660] <http://www.fatima.org/news/nexsviews/perestoi.asp>

- [1661] <http://en.wikipedia.org/wiki/Poland#History>
- [1662] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, pp. 735-736.
- [1663] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, pp. 736-737.
- [1664] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 738.
- [1665] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 738.
- [1666] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, pp 738-740.
- [1667] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, pp 740-741.
- [1668] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, pp 741-742.
- [1669] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p 742-743.
- [1670] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, pp 529-530.
- [1671] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, p. 494.
- [1672] *The Rise and Fall of the Communist Revolution*, pp 529-530.
- [1673] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 345.
- [1674] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 2, p. 332.
- [1675] William Thomas Walsh, *Our Lady of Fatima*, Doubleday, réimpression de l'éd. 1954, 1990, p. 222.
N.d.T. : la version en français de ce livre n'a pas inclus l'extrait
- [1676] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 477.
- [1677] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 369.
- [1678] *Fatima in Twilight*, p. 334.
- [1679] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 567.
- [1680] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 1, p. 224.
N.d.T. : À la même page (572) du T. 3 du livre, on ne trouve pas le « etc » dans la phrase Au Portugal, se conservera toujours le dogme de la foi ; phrase annonçant le 3^e Secret. Le « etc » indique normalement que la phrase continue. Étrangement, le « etc » n'a pas été oublié dans le T. 1 à la p. 224, mais l'abréviation « sic » (abréviation conservant la citation source telle quelle mais indiquant que la personne qui la cite a noté une erreur ou se dit étonnée avec cela) a été placée entre parenthèse juste côté de celui-ci. Ce geste favorise la théorie du triomphe universel de paix.
- [1681] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, pp.367-368.
- [1682] *Toute la vérité sur Fatima*, T. 3, p. 506.
- [1683] Francis Alban, *The Fatima Priest*, Good Counsel Publications, 1997, p. d'intro.
- [1684] *Notre-Dame de Fatima*, p. 25.
- [1685] *Fatima in Twilight*, p. 327.
- [1686] *Service d'information du Vatican*, 20 déc. 2001.
- [1687] *Lettre d'appel de « P. » Gruner, lundi 1^{er} mai 2006*, The Fatima Center, Constable, NY.
- [1688] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, V. 4 (1939-1958), p. 327, n° 46.
- [1689] Peter Hünemann, Heinrich Denzinger, *Enchiridion Symbolorum, Symboles et définitions de la Foi catholique*, 38^e éd., Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 2010, n° 1748.
- [1690] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990, V. 1 (1740-1878), p. 28, n° 4.
- [1691] Internet, enseignemoi.com, *strong grec et hébreu*, kai.
<http://www.enseignemoi.com/bible/strong-biblique-grec-kai-2532.html>
- [1692] *The Papal Encyclicals*, V. 1, p. 206, n° 6.
- [1693] *Denzinger*, Éd. du Cerf, n° 875.

- [1694] Heinrich Denzinger, *The Sources of Catholic Dogma*, Thirtieth Edition, B. Herder Book. Co., 1957, n° 468.
- [1695] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brevets, etc. (Éd.1893)*, Hachette livre / BnF, Paris, 1893-1904, T. 5, p. 55.
- [1696] Pie XI, *Lettre encyclique Mortalium Animos contre l'œcuménisme*, Association Saint-Jérôme, Bruxelles, 1987, p.31.
- [1697] Pie XII, *Lettre encyclique Mystici Corporis Christi, Le Corps Mystique de Jésus-Christ*, Bonne Presse, 1943, p. 36.
- [1698] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh , 1990,V. 2 (1878-1903), p. 403.
- [1699] Internet, Dictionnaire Larousse.
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mixtion/51854>
- [1700] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 1320.
- [1701] *Mortalium animos*, p. 29.
- [1702] Denzinger, Éd. du Cerf, n° 185.
- [1703] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p. 299.
- [1704] *Mystici Corporis Christi*, p. 49.
- [1705] *Mystici Corporis Christi*, p. 47.
- [1706] Scott Hahn, *The Lamb's Supper*, Doubleday, 1999, p. 120.
- [1707] Léon XIII, *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII, encycliques, brevets, etc. (Éd.1893)*, Hachette livre / BnF, Paris, 1893-1904, T. 3, p. 115.
- [1708] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 3, p.169.
- [1709] *The Papal Encyclicals*, V. 1, p. 230.
- [1710] *Lettres apostoliques de S.S. Léon XIII*, T. 5, p. 19.
- [1711] St. Pie X, *Enseignements pontificaux, Lettre encyclique de Notre Saint Père le pape Pie X, E Supremi Apostolatus sur la charge de souverain pontife*, Éditions Sainte Jeanne d'Arc, Vailly-sur-Sauldre, 1988, p.7.
- [1712] Site Vatican, Jean-Paul II, *Encycliques, Redemptor hominis*, 4 mars 1979, ve. français, n° 10.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_04031979_redemptor-hominis_fr.html
Jean-Paul II, Le rédempteur de l'homme, lettre encyclique Redemptor hominis, Éditions du Centurion, Paris, 1979, p.37.
- [1713] Claudia Carlen, *The Papal Encyclicals*, The Pierian Press, Raleigh, 1990, V. 3 (1903-1939), p. 471, n° 37.
- [1714] G. Alberigo, *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, Éd. française, Éditions du Cerf, Paris, 1994, T. II-1 (de Nicée à Latran V), p. 199.
- [1715] Site Vatican, *Redemptor hominis*, n° 13.
Redemptor hominis, Éd. du Centurion, p.49.
- [1716] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, *Concélébration eucharistique au Parc « Simón Bolívar » à Bogotá*, 2 juil. 1986, ve. espagnol, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1986/documents/hf_jp-ii_hom_19860702_bogota_sp.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais 21 juil. 1986, p. 6.
- [1717] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, *Liturgie de la Parole à Tucumán (Argentine)*, 8 avril 1987, ve. espagnol, n° 7.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1987/documents/hf_jp-ii_hom_19870408_messa-tucuman_sp.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 11 mai 1987, p. 15.
- [1718] Site Vatican, Jean-Paul II, Lettres, *Lettre aux familles*, 2 fév. 1994, ve. français , n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/letters/1994/documents/hf_jp-ii_

- let_02021994_families_fr.html
Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, Mame/Plon, Paris, 1994, p. 5.
- [1719] *The Papal Encyclicals*, V. 3, p. 468.
- [1720] *Les Conciles Œcuméniques, Les Décrets*, T. II-1, p. 247.
Decrees of the Ecumenical Councils, V. 1, Sheed and Ward and Georgetown University Press, 1990, p. 86.
(N.d.T. : Dans la source en anglais de MHFM, ci-dessus, la partie clé se traduit ainsi : « ... offrant culte à deux Fils... introduisant, autant au ciel que sur la terre, l'offense du **culte de l'homme**. »)
- [1721] Internet, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, définition d'anthropolâtrie
<http://www.cnrtl.fr/definition/anthropol%C3%A2trie>
- [1722] Site Vatican, *Redemptor hominis*, n° 10.
Redemptor hominis, Éd. du Centurion, p.37.
- [1723] Site Vatican, Jean-Paul II, Audiences, *25 janvier 1984*, ve. italien, nn° 1, 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/audiences/1984/documents/hf_jp-ii_aud_19840125_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 30 jan. 1984, p. 3.
- [1724] Site Vatican, *Redemptor hominis*, n° 10.
Redemptor hominis, Éd. du Centurion, pp. 36, 37.
- [1725] *The Oxford Illustrated Dictionary*, p. 34.
- [1726] Site Vatican, *Redemptor hominis*, n° 10.
Redemptor hominis, Éd. du Centurion, pp. 36, 37.
- [1727] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *Rencontre avec les religieux au Sanctuaire National Expiatoire du Sacré-Cœur à Ciudad de Guatemala*, 7 mars 1983, ve. espagnol, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1983/march/documents/hf_jp-ii_spe_19830307_religiosi_sp.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 11 avril 1983, p. 11.
- [1728] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 16 juin 1980, p. 9.
- [1729] Site Vatican, Jean-Paul II, *Encycliques, Redemptoris missio*, 7 déc. 1990, ve. français, n° 13.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_07121990_redemptoris-missio_fr.html
Jean-Paul II, *La mission du Christ Rédempteur, Lettre encyclique Redemptoris missio*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1990, p.23.
- [1730] Site Vatican, Homélie, *Sanctuaire de Saint Joseph à Kalisz*, 4 juin 1997, ve. anglais , n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/travels/documents/hf_jp-ii_hom_04061997_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 18 juin 1997, p. 4.
- [1731] Site Vatican, Exhortation apostolique, *Christifideles laici* , 30 déc. 1988, n° 7.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_30121988_christifideles-laici_fr.html
Jean-Paul II, *La vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde, Exhortation apostolique post-synodale Christifideles laici*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1988, p. 18.
- [1732] Site Vatican, Homélie, Messe dans le « Parque Mattos Neto » de Salto (Uruguay), 9 mai 1988, ve. espagnol, n° 1 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1988/documents/hf_jp-ii_hom_19880509_salto_sp.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 30 mai 1988, p. 7.
- [1733] Site Vatican, Discours, *Aux membres de la Délégation des Parlementaires du congrès des Etats-Unis d'Amérique*, 8 jan. 2001, ve. français, § 2, 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2001/documents/hf_jp-ii_spe_20010108_congress-usa_fr.html
Journal du Vatican, L'Osservatore Romano, ve. anglais, 10 jan. 2001, p. 3.

(N.d.T. : la traduction en français de ce discours n'a pas inclus la phrase « turn to Jésus in order to », pourtant présente dans la version en anglais de ce même discours. La phrase correctement traduite est donc : « j'ai invité chacun à se tourner vers Jésus pour découvrir la vérité de l'homme. »)

- [1734] Site Vatican, *Redemptor hominis*, n° 10.
Redemptor hominis, Éd. du Centurion, p. 37.
- [1735] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, *Messe d'intronisation du pape Jean-Paul II*, 22 oct. 1978, ve. français, nn° 1, 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1978/documents/hf_jp-ii_hom_19781022_inizio-pontificato_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 2 nov. 1978, p. 1.
- [1736] *E supremi apostolatus*, p. 7.
- [1737] Site Vatican, Jean-Paul II, Homélie, *Messe célébrée dans la Basilique Vaticane avec les membres du monde universitaire*, 17 déc. 1991, univ. italien, n° 6.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1991/documents/hf_jp-ii_hom_19911217_mondo-universitario_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 8 jan. 1992, p. 9.
- [1738] Site Vatican, Jean-Paul II, Audiences, *22 février 1984*, univ. italien, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/audiences/1984/documents/hf_jp-ii_aud_19840222_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 27 fév. 1984, p. 1.
- [1739] Site Vatican, Jean-Paul II, *Encycliques, Dominum et vivificantem*, 18 mai 1986, ve. français, n°50 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_18051986_dominum-et-vivificantem_fr.html
Jean-Paul II, *L'Esprit-Saint dans la vie de l'Église et du monde, Lettre encyclique Dominum et vivificantem*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1986, p. 95.
- [1740] Site Vatican, Jean-Paul II, *Encycliques, Evangelium vitae*, 25 mars 1995, ve. français, n°104 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_25031995_evangelium-vitae_fr.html
Jean-Paul II, *L'Évangile de la vie, Valeur et inviolabilité de la vie humaine, Lettre encyclique Evangelium vitae*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1995, p.183.
- [1741] Site Vatican, Homélie, (Trans World Dome, Saint Louis), 27 jan. 1999, ve. français, n° 1 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1999/documents/hf_jp-ii_hom_19990127_stlouis_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 3 fév. 1999, p. 8.
- [1742] Site Vatican, *Angélus*, 4 janvier 1981, ve. italien, n° 1 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/angelus/1981/documents/hf_jp-ii_ang_19810104_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 12 jan. 1981, p. 2.
- [1743] Site Vatican, Homélie, *Messe pour les Universitaires romains en préparation à Noël*, 14 déc. 1999, vers. français, n° 3 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1999/documents/hf_jp-ii_hom_19991214_university_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 12 jan. 2000, p. 7.
- [1744] Site Vatican, *Discours, Aux participants au Symposium pré-synodal*, 14 jan. 1999, ve. français, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1999/january/documents/hf_jp-ii_spe_19990114_pcc_fr.html
L'Osservatore Romano, 27 jan. 1999, p. 8.
- [1745] Site Vatican, Jean-Paul II, *Encycliques, Veritatis splendor*, 6 août 1993, ve. français, n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_06081993_veritatis-splendor_fr.html

- Jean-Paul II, *L'enseignement moral de l'Église, Lettre encyclique Veritatis splendor*, Pierre Téqui éditeur, Paris ; 1993, p.5.
- [1746] Site Vatican, Jean-Paul II, *Encycliques, Fides et Ratio*, 14 sep. 1998, ve. français, n° 12.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_14091998_fides-et-ratio_fr.html
 Jean-Paul II, *Foi et Raison, Lettre encyclique Fides et Ratio*, Pierre Téqui éditeur, Paris ; 1998, p. 20.
- [1747] Site Vatican, Homélie, *Messe à l'occasion de l'inauguration de l'Année Académique des Universités Ecclésiastiques de Rome*, 25 oct. 1991, univ. italien, n° 3 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1991/documents/hf_jp-ii_hom_19911025_inauguraz-anno-accad_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 11 nov. 1991, p. 2.
- [1748] Site Vatican, Homélie, *Messe pour les travailleurs dans la Basilique Saint-Denis*, 31 mai 1980, ve. français, n° 2 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1980/documents/hf_jp-ii_hom_19800531_lavoratori-francia_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 16 juin 1980, p. 3.
- [1749] Site Vatican, *Message Urbi et orbi, Noël 1978*, ve. français, n° 1.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/messages/urbi/documents/hf_jp-ii_mes_19781225_urbi_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 1 jan. 1979, p. 1.
- [1750] Donald Attwater, *A Catholic Dictionary*, Tan Books, Rockford, IL, 1997, p. 95.
- [1751] Site Vatican, *Message Urbi et orbi, Noël 1979*, ve. français, n° 2 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/messages/urbi/documents/hf_jp-ii_mes_19791225_urbi_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 7 jan. 1980, p. 1.
- [1752] *L'Osservatore Romano*, 5 jan. 1994, p. 3.
 Site Vatican, Homélie, *Messe « in Nocte Sancta » dans la Basilique Vaticane, Noël 1993*, univ. italien, n° 4 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1993/documents/hf_jp-ii_hom_19931225_nocte-sancta_it.html
- [1753] Site Vatican, *Messages, Urbi et orbi, Noël 1978*, n° 3.
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 1 jan. 1979, p. 1.
- [1754] Site Vatican, *Evangelium vitae*, n° 1.
Evangelium vitae, Pierre Téqui éditeur, p. 3.
- [1755] Site Vatican, *Message, Urbi et orbi, Noël 1978*, n° 3.
- [1756] Site Vatican, Homélie, *24 décembre 1985*, univ. en italien, n° 5 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1985/documents/hf_jp-ii_hom_19851224_messa-mezzanotte_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 6 jan. 1986, p. 2.
- [1757] Site Vatican, *Angelus, Rieti - Visite Pastorale à Rieti et Greccio (Italie)*, 2 jan. 1983, ve. italien, n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/angelus/1983/documents/hf_jp-ii_ang_19830102_rieti_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 3-10 jan. 1983, p. 2.
- [1758] Site Vatican, *Angelus, 11 janvier 1998*, ve. anglais, n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/angelus/1998/documents/hf_jp-ii_ang_11011998_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 14 jan. 1998, p. 1.
- [1759] Site Vatican, Exhortation apostolique, *Familiaris Consortio*, 22 nov. 1981, ve. français, n° 30.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_19811122_familiaris-consortio_fr.html
 Jean-Paul II, *Les tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui, Exhortation apostolique Familiaris Consortio*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1981, p. 56.

- [1760] Site Vatican, Discours, *Aux membres de la « Ligue Internationale des Humanistes » de Sarajevo*, 9 fév. 2001, ve. français, n° 2.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2001/documents/hf_jp-ii_spe_20010209_umanisti-sarajevo_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 21 mars 2001, p. 6.
- [1761] Site Vatican, Encycliques, *Laborem Exercens* ; 22 nov. 1981, ve. français, n° 1.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_14091981_laborem-exercens_fr.html
 Jean-Paul II, *Le travail humain, Lettre encyclique Laborem Exercens*, Éditions du Centurion, Paris, 1981, p. 17.
- [1762] Site Vatican, Homélie, Sosnowiec (Pologne) – Messe au cours de la rencontre avec la population, 14 juin 1999, ve. français, n° 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1999/documents/hf_jp-ii_hom_19990614_sosnowiec_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 30 juin 1999, p. 7.
- [1763] Site Vatican, Discours, *Aux universitaires participants au XXXI congrès international « UNIV 98 »*, 7 avril 1998, ve. anglais, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1998/april/documents/hf_jp-ii_spe_19980407_univ-98_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 22 avril 1998, p. 3.
- [1764] Site Vatican, Discours, *message aux participants à la IIIème Session Plénière de l'Académie Pontificale de Saint-Thomas-d'Aquin*, 22 juin 2002, ve. français, n° 4 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2002/june/documents/hf_jp-ii_spe_20020622_pont-acad-st-thomas_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 3 juil. 2002, p. 10.
- [1765] Site Vatican, *Lettre aux familles*, n° 1.
Lettre aux familles, Mame/Plon, p. 3.
- [1766] Site Vatican, Exhortations apostoliques, *Catechesi Tradendae*, 16 oct. 1979, ve. français, n° 5.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_16101979_catechesi-tradendae_fr.html
 Jean-Paul II, *Sur la catéchèse en notre temps, Exhortation apostolique Catechesi Tradendae*, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1981, pp. 11-12.
- [1767] Site Vatican, *Catechesi Tradendae*, 16 oct. 1979, ve. français, n° 22.
Catechesi Tradendae, Pierre Téqui éditeur, p. 43.
- [1768] Site Vatican, *Christifideles laici*, n° 34.
Christifideles laici, Pierre Téqui éditeur, p. 99.
- [1769] Site Vatican, Homélie, *Dimanche des Rameaux*, 8 avril 2001, ve. français, n° 6.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/2001/documents/hf_jp-ii_hom_20010408_palm-sunday_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, avril 2001, p. 2.
- [1770] Site Vatican, Homélie, *Canonisation de Frère Mutien-Marie Wiaux*, 10 déc. 1989, uniq. italien, n° 7.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1989/documents/hf_jp-ii_hom_19891210_fratel-wiaux_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 22 jan. 1990, p. 6.
- [1771] Site Vatican, *Lettre aux familles*, n° 23.
Lettre aux familles, Éditions Plon/Mame, p. 107.
- [1772] Site Vatican, *Redemptor hominis*, n° 13.
Redemptor hominis, Éd. du Centurion, p. 50.
- [1773] Site Vatican, *Redemptor hominis*, n° 22.
Redemptor hominis, Éd. du Centurion, p. 111.

- [1774] *Veritatis splendor*, Pierre Téqui éditeur, p.133.
Site Vatican, *Veritatis splendor*, n° 84.
- [1775] *Dominum et vivificantem*, Pierre Téqui éditeur, p.62.
Site Vatican, *Dominum et Vivificantem*, n° 50.
- [1776] *Dominum et vivificantem*, Pierre Téqui éditeur, p.64.
Site Vatican, *Dominum et Vivificantem*, n° 50.
- [1777] *Evangelium vitae*, Pierre Téqui éditeur, p.53.
Site Vatican, *Evangelium vitae*, n° 30.
- [1778] Site Vatican, *Evangelium vitae*, n° 80.
Evangelium vitae, Pierre Téqui éditeur, p.139.
- [1779] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 6 juin 1983, p. 2.
Site Vatican, *Angélus*; 29 mai 1983, ve. italien, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/angelus/1983/documents/hf_jp-ii_ang_19830529_it.html
- [1780] Site Vatican, *Redemptor hominis*, n° 20 :
Redemptor hominis, Éd. du Centurion, p.94.
- [1781] Site Vatican, Homélie, *Messe au Sanctuaire de Luján*, Buenos Aires, 11 juin 1982, ve. espagnol, n° 5.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1982/documents/hf_jp-ii_hom_19820611_buenos-aires_sp.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 5 juil. 1982, p. 12.
- [1782] *L'Osservatore Romano*, Éd. anglais, 5-12 avr., 1982, p. 7.
Site Vatican, Discours, *Rencontre avec la communauté des malades au cours de la visite pastorale à l'Institut Don Guanella*, 11 juin 1982, ve. italien, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1982/march/documents/hf_jp-ii_spe_19820328_istituto-don-guanella_it.html
- [1783] Site Vatican, *Lettre apostolique*, *Salvifici Doloris*, 11 février 1984, ve. français, n° 20 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_letters/1984/documents/hf_jp-ii_apl_11021984_salvifici-doloris_fr.html
Jean-Paul II, *Lettre apostolique Salvifici Doloris*, Le sens chrétien de la souffrance, Pierre Téqui éditeur, Paris, 1984, pp. 44-45.
- [1784] Site Vatican, Discours, *Allocution à la fin du Chemin de Croix au Colisée*, 10 avril 1998, ve. français, n° 5 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1998/april/documents/hf_jp-ii_spe_10041998_via-crucis_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 15 avril 1998, p. 4.
- [1785] Site Vatican, Audiences, *12 janvier 1994*, ve. italien, n° 1 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/audiences/1994/documents/hf_jp-ii_aud_19940112_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 19 jan. 1994, p. 19.
- [1786] Site Vatican, Homélie, *Ouverture des Travaux du Synode des Évêques pour l'Europe*, 1^{er} oct.1999, ve. français, n° 3 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1999/documents/hf_jp-ii_hom_01101999_sinodo-europa_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 6 oct. 1999, p. 5.
- [1787] *Evangelium vitae*, Pierre Téqui éditeur, p.85.
Site Vatican, *Evangelium vitae*, n° 50.
- [1788] *Evangelium vitae*, Pierre Téqui éditeur, pp.85-86.
Site Vatican, *Evangelium vitae*, n° 50.
- [1789] Site Vatican, *Exhortation apostolique*, *Ecclesia in America*, 22 jan. 1999, ve. français, n° 29 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_22011999_ecclesia-in-america_fr.html

- Jean-Paul II, L'Église en Amérique, *Exhortation apostolique post-synodale Ecclesia in America*, Pierre Téqui Éditeur, Paris, 1999, pp. 47-48.
- [1790] Site Vatican, Homélie, *Messe pour la consécration de la Cathédrale d'Abidjan (Côte d'Ivoire)*, 10 août 1985, ve. français, n° 1.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1985/documents/hf_jp-ii_hom_19850810_cattedrale-abidjan_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 2 sep. 1985, p. 3.
- [1791] Site Vatican, Homélie, *Messe pour le Comité italien de Solidarité dirigé par l'abbé Picchi*, 9 août 1980, ve. italien :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1980/documents/hf_jp-ii_hom_19800809_comitato-solidarieta_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 1 sep. 1980, p. 4.
- [1792] Site Vatican, Discours, *A l'issue du Chemin de croix au Colisée*, 13 avr. 1979, ve. français, n° 1 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1979/april/documents/hf_jp-ii_spe_19790413_via-crucis_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 17 avril 1979, p. 11.
- [1793] Site Vatican, Discours, *Jubilé des Universitaires*, 9 sept. 2000, ve. français, n° 2 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2000/jul-sep/documents/hf_jp-ii_spe_20000909_jubilteachers_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 13 sep. 2000, p. 2.
- [1794] Site Vatican, Homélie, *Solennité de Marie Très Sainte Mère de Dieu et XIX Journée Mondiale de la Paix*, 1^{er} jan. 1986, univ. italien, n° 7 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1986/documents/hf_jp-ii_hom_19860101_xix-giornata-pace_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 6 jan. 1986, p. 6.
- [1795] Site Vatican, Homélie, *Inauguration du nouveau siège romain du Centre Italien de Solidarité*, 21 juin 1986, univ. italien, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1986/documents/hf_jp-ii_hom_19860621_centro-solidarieta_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 4 août 1986, p. 10.
- [1796] Site Vatican, Discours, *Message à la conférence nationale sur la culture en Inde*, 11 mars 1986, ve. anglais, n° 3 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1986/march/documents/hf_jp-ii_spe_19860311_cultura-india_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 17 mars 1986, p. 2.
- [1797] Site Vatican, *Regina Caeli, III Dimanche de Pâques*, 20 avril 1980, ve. italien, n° 2 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/angelus/1980/documents/hf_jp-ii_reg_19800420_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 28 avril 1980, p. 2.
- [1798] Site Vatican, Homélie, *Messe pour les étudiants universitaires en préparation à Pâques*, 30 mars 1982, ve. italien, n° 6 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1982/documents/hf_jp-ii_hom_19820330_universitari_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 10 mai 1982, p. 6.
- [1799] Site Vatican, *Evangelium vitae*, n° 36 :
Evangelium vitae, Pierre Téqui éditeur, p.63.
- [1800] Site Vatican, Discours, *Au nouveau ambassadeur de France près le Saint-Siège*, 24 oct. 1998, ve. anglais, n° 3.
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 11 nov 1998, p. 4.
- [1801] Site Vatican, Message, *Urbi et Orbi, Noël 1985*, univ. italien, n° 4-5.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/messages/urbi/documents/hf_jp-ii_

- mes_19851225_urbi_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 6 jan. 1986, p. 1.
- [1802] Site Vatican, *Veritatis splendor*, n° 58 :
Veritatis splendor, Pierre Téqui éditeur, p.92.
- [1803] Site Vatican, *Veritatis splendor*, n° 10 :
Veritatis splendor, Pierre Téqui éditeur, p.17.
- [1804] Site Vatican, *Dominum et Vivificantem*, n° 47 :
Dominum et vivificantem, Pierre Téqui éditeur, p.87.
- [1805] Site Vatican, Audience, 15 septembre 1982, ve. italien.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/audiences/1982/documents/hf_jp-ii_aud_19820915_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 20 sep. 1982, p. 7.
- [1806] Site Vatican, Discours, *Aux évêques de Rwanda en visite « ad Limina Apostolorum »*, 17 sep. 1998, ve. anglais, n° 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1998/september/documents/hf_jp-ii_spe_19980917_ad-limina-ruanda_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 30 sep. 1998, p. 7.
- [1807] Site Vatican, *Evangelium vitae*, n° 3.
Evangelium vitae, Pierre Téqui éditeur, p.6.
- [1808] Site Vatican, Message, *Urbi et Orbi, Pâques 1991*, uniq. italien, n° 7.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/messages/urbi/documents/hf_jp-ii_mes_19910331_easter-urbi_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 2 avril 1991, p. 1.
- [1809] Site Vatican, Discours, *Aux représentants des différentes religions du monde présents à Assise*, 24 janv. 2002, ve. français, n° 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2002/january/documents/hf_jp-ii_spe_20020124_discorso-assisi_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 30 jan. 2002, p. 6/7.
- [1810] Site Vatican, Homélie, *Messe en la fête de Saint Jean Baptiste à Eisenstadt-Trausdorf*, 24 juin 1988, ve. italien, n° 5 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1988/documents/hf_jp-ii_hom_19880624_eisenstadt-trausdorf_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 29 août 1988, p. 10.
- [1811] Site Vatican, Homélie, *Concélébration solennelle avec les Evêques du Triveneto*, 12 sep. 1982, ve. italien, n° 4 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1982/documents/hf_jp-ii_hom_19820912_vescovi-triveneto_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 11 oct. 1982, p. 3.
- [1812] Site Vatican, Message, *Urbi et Orbi, Noël 1987*, uniq. italien, n° 7 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/messages/urbi/documents/hf_jp-ii_mes_19871225_urbi_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 4 jan. 1988, p. 1.
- [1813] Site Vatican, Homélie, *Messe pour la famille, Braga*, 15 mai 1982, ve. portugais, n° 3 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1982/documents/hf_jp-ii_hom_19820515_famiglia-braga_po.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 5 juil. 1982, p. 4.
- [1814] Site Vatican, Homélie, *Pèlerinage Apostolique au Brésil, Salvador da Bahia*, 7 juil. 1980, ve. portugais, n° 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1980/documents/hf_jp-ii_hom_19800707_bahia-brazil_po.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 4 août 1980, p. 8.

- [1815] Site Vatican, Discours, *Rencontre avec les jeunes, Aéroport sportif de Postojna*, 18 mai 1996, univ. italien, n° 6.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1996/may/documents/hf_jp-ii_spe_19960518_youth-slovenia_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 5 juin 1996, p. 9.
- [1816] Site Vatican, Exhortation apostolique, *Incarnationis Mysterium - Bulle d'Indiction du Grand Jubilé de l'An 2000*, 29 nov. 1998, ve. français, n° 2.
http://www.vatican.va/jubilee_2000/docs/documents/hf_jp-ii_doc_30111998_bolla-jubilee_fr.html
Incarnationis Mysterium - Bulle d'Indiction du Grand Jubilé de l'An 2000, Libreria Editrice Vaticana, pp. 6-7.
- [1817] Site Vatican, Discours, *Visite « ad Limina » de la Conférence Episcopale Portugaise*, 30 nov. 1999, ve. portugais, #3 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1999/november/documents/hf_jp-ii_spe_30111999_portugal-adlimina_en.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 15 déc. 1999, p. 9.
- [1818] Site Vatican, Homélie, *Visite à la paroisse romaine de San Damaso à Monteverde*, 6 mars 1988, univ. italien, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/homilies/1988/documents/hf_jp-ii_hom_19880306_parrocchia-san-damaso_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 21 mars 1988, p. 5.
- [1819] Site Vatican, *Angélus*, 7 mars 1982, ve. italien, n° 3.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/angelus/1982/documents/hf_jp-ii_ang_19820307_it.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 15 mars 1982, p. 2.
- [1820] Site Vatican, *Ecclesia in America*, n° 67.
Ecclesia in America, Pierre Téqui Éditeur, p. 113.
- [1821] Site Vatican, Homélie, *Célébration de la Parole au Mont Sinaï*, 26 fév. 2000, ve. français, n° 4.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/travels/2000/documents/hf_jp-ii_hom_20000226_sinai_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 1 mars 2000, p. 2.
- [1822] Site Vatican, Lettre apostolique, *Rosarium Virginis Mariae sur le Rosaire*, 16 oct. 2002, ve. français, n° 25 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_letters/documents/hf_jp-ii_apl_20021016_rosarium-virginis-mariae_fr.html
Jean-Paul II, *Le Rosaire de la Vierge Marie*, Éditions du Cerf, Paris; 2011, p. 56-57.
- [1823] Site Vatican, *Rosarium Virginis Mariae sur le Rosaire*, n° 25.
Le Rosaire de la Vierge Marie, Éd. du Cerf, p. 57.
- [1824] Site Vatican, *Redemptor hominis*, n° 11.
Redemptor hominis, Éd. du Centurion, p. 42.
- [1825] Site Vatican, Discours, *Congrès International sur Jean Hus*, 17 déc. 1999, ve. français, n° 5.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/1999/december/documents/hf_jp-ii_spe_17121999_jan-hus_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 22 déc 1999, p. 3.
- [1826] Site Vatican, *Regina Cæli*, 28 avril 2002, ve. français, n° 1 :
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/angelus/2002/documents/hf_jp-ii_reg_20020428_fr.html
L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 1 mai 2002, p. 1.
- [1827] Site Vatican, Jean-Paul II, Discours, *Aux Participants au Chapitre Général de la Congrégation des Missionnaires du Très Précieux Sang*, 28 avril 2002, ve. français, § 5.
http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/speeches/2001/september/documents/

hf_jp-ii_spe_20010914_missionaries-precious-blood_fr.html

L'Osservatore Romano, Éd. anglais, 19 sep. 2001, p. 10.

[1828] Site Vatican, Textes fondamentaux, *Catéchisme de l'Église Catholique*, ve. français, ch. 2, ar. 7, n° 675 :

http://www.vatican.va/archive/FRA0013/___P1R.HTM

Catéchisme de l'Église catholique, Pocket, Paris, 1999, pp.10-11.

[1829] Joseph Ratzinger, *Voici quel est Notre Dieu*, Plon/Mame, 2001, Paris, pp.147-148.

